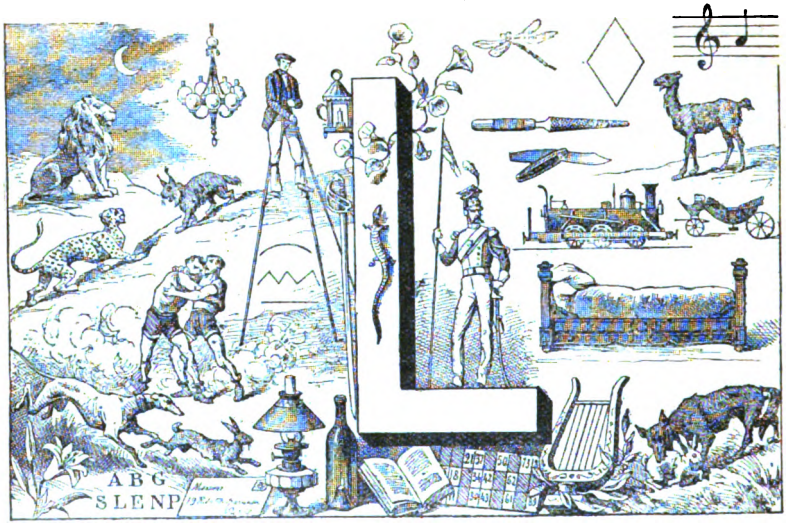

L n. m. (*él'* ou *le*). Douzième lettre de l'alphabet, et la neuvième des consonnes : *un* L *majuscule; un* l *minuscule*. (L est le type des consonnes liquides. L, chiffre romain, vaut cinquante.)

LA art. f. s. V. LE.

LA pr. pers. f. s. V. LE.

LA n. m. (1re syllabe du mot *labii*, dans l'hymne de saint Jean-Baptiste). Sixième note de la gamme.

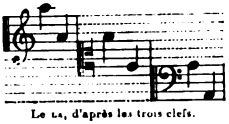
Le la, d'après les trois clefs.

LÀ adv. (lat. *illac*). En cet endroit, en cette situation (par opposition, etc., à l'endroit où l'on est): *asseyez-vous là*. Se met à la suite des pronoms démonstratifs et des substantifs, pour rendre la désignation plus précise : *cet homme-là*. Après un verbe, il signifie *à ce point, à ce parti* : *s'arrêter là*. Se met aussi avant quelques adverbes de lieu : *là-dessus, là-bas*, etc. Loc. adv. : **De là,** de ce lieu-là. **Par là,** par ce lieu, par ce moyen. **Par-ci par-là,** de côté et d'autre, de temps en temps. Loc. interj. **Là, là.** S'emploie pour apaiser, consoler, etc. : *là, là, rassurez-vous*.

LABARUM (*rom'*) n. m. (m. lat. signif. *étendard*). Etendard impérial, sur lequel Constantin, après sa victoire sur Maxence, fit placer une croix et le monogramme de Jésus-Christ.

LABELLE (*bè-le*) n. m. Pétale supérieur de la corolle des orchidées. Bord renversé de certains coquillages.

LABEUR n. m. (lat. *labor*). Travail pénible : *vivre de son labeur. Typogr.* Ouvrage de longue haleine.

LABIAL, E, AUX adj. (du lat. *labium*, lèvre). Qui appartient aux lèvres. *Gram. Lettres labiales*, voyelles ou consonnes qui se prononcent avec les lèvres, comme *o, b, p, f, v, m*. (Subst. : *une labiale*.) *Anat. Muscle labial*, qui a rapport aux lèvres.

LABIATIFLORE adj. Se dit des fleurs composées dont les fleurons sont labiés, et des plantes qui portent ces fleurs.

LABIÉ, E adj. (du lat. *labium*, lèvre). Se dit d'une corolle gamopétale et zygomorphe dont le bord est découpé en deux lobes principaux, placés l'un au-dessus de l'autre comme deux lèvres. N. f. pl. Famille de dycotylédones gamopétales superovariées, comprenant notamment la *lavande*, le *thym*, la *menthe*, le *romarin*, etc. : *les labiées ont, en général, la tige carrée*. S. une *labiée*.

LABILE adj. (lat. *labilis;* de *labi*, glisser). Sujet à tomber : *pétales labiles. Fig.* Sujet à faillir : *mémoire labile*. (Peu us.)

LABORATOIRE n. m. (du lat. *laborare*, travailler). Lieu disposé pour faire des expériences ou des préparations exigeant l'emploi de certains instruments et de certains produits. *Laboratoire municipal*, laboratoire dépendant de la Préfecture de police à Paris, et qui fait l'analyse des produits comestibles.

LABORIEUSEMENT (*ze-man*) adv. (de *laborieux*). Avec beaucoup de peine et de travail.

LABORIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. (lat. *laboriosus;* de *labor*, travail). Qui travaille beaucoup : *homme laborieux*. Qui coûte beaucoup de peine : *recherches laborieuses*. ANT. **Paresseux, fainéant.**

LABOUR n. m. Façon qu'on donne aux terres en les labourant : *labour à la bêche, à la charrue*. Terre labourée : *chasser le lièvre dans les labours*.

LABOURABLE adj. Propre à être labouré.

LABOURAGE n. m. Art, action, manière de labourer le sol : *labourage et pâturage, disait Sully, sont les deux mamelles qui nourrissent la France*.

LABOURER (*ré*) v. a. (du lat. *laborare*, travailler). Remuer la terre avec la charrue, la bêche, etc. Creuser des sillons dans : *pré labouré par les taupes*. Ecorcher : *la balle lui a labouré le visage. Fig.* et *absolum*. Se fatiguer beaucoup. *Mar. Labourer le fond*, se dit d'un navire qui touche le fond avec la quille, ou d'une ancre qui chasse.

LABOUREUR n. m. Celui dont l'état est de labourer la terre : *on ne peut se passer du laboureur*.

LABOUREUSE (*reu-ze*) n. f. Charrue à vapeur.

LABRE n. m. Lèvre supérieure, chez les mammifères. Pièce impaire de la bouche des insectes, faisant office de lèvre supérieure.

Labre.

LABRE n. m. Genre de poissons acanthoptères comestibles marins, dits vulgairement *vieilles de mer*.

LABYRINTHE n. m. (gr. *laburinthos*). Edifice composé d'un grand nombre de pièces disposées de telle manière qu'on n'en trouvait que très difficile-

Digitized by Google

ment l'issue : *le labyrinthe de Crète*. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Complication, multiplicité : *le labyrinthe des lois*. *Jard.* Petit bois coupé d'allées tellement entrelacées qu'on peut s'y égarer facilement. Ensemble formé, dans un carrelage, par des rangées de pavés s'entremêlant d'une façon compliquée : *les églises du moyen âge sont souvent ornées de labyrinthes*. *Anat.* Cavité intérieure de l'oreille.

LABYRINTHODON ou **LABYRINTHODONTE** n. m. Genre d'amphibiens, fossiles dans le trias.

LAC (*lak'*) n. m. (lat. *lacus*). Grande étendue d'eau entourée de terres : *le Rhône traverse le lac de Genève*.

LAÇAGE ou **LACEMENT** (*man*) n. m. Action ou manière de lacer.

LACCIFÈRE (*lak-si*) adj. Se dit des plantes qui produisent de la laque.

LACÉ (de *lacer*) n. m. Entrelacement de grains de verre dont on orne les lustres.

LACÉDÉMONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De Lacédémone ou Sparte : *l'éducation lacédémonienne était très sévère*.

LACER (*sé*) v. a. (lat. *laqueare*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il laça, nous laçons*.) Serrer avec un lacet. *Mar.* Réunir une voile à une autre voile au moyen d'une corde passant dans des anneaux et des œils-de-pie.

LACÉRATION (*si-on*) n. f. Action de lacérer un écrit : *la lacération des affiches de l'autorité publique est punie par la loi*.

LACÉRER (*re*) v. a. (lat. *lacerare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Déchirer, mettre en pièces.

LACERIE ou **LASSERIE** (*la-se-ri*) n. f. Tissu souple et fin que fait le vannier avec des pailles.

LACERON n. m. V. LAITERON.

LACERTIENS (*sèr-ti-in*) ou **LACERTILIENS** (*sèr-ti-li-in*) n. m. pl. Grande division des reptiles sauriens, comprenant les *lézards*, les *geckos*, les *scinques*, etc. S. un *lacertien* ou *lacertilien*.

LACET (*sè*) n. m. (de *lacs*). Cordon de fil, de soie ou de coton, qu'on passe dans des œillets pour serrer les corsets, les bottines, etc. Série de zigzags imitant la disposition d'un lacet de corset : *route en lacet*. Lacs ou filet avec lequel on prend des perdrix, des alouettes, des lièvres, etc. Mouvement d'oscillation des locomotives en marche. En Turquie, cordon pour étrangler un condamné : *envoyer le lacet à un grand vizir disgracié*.

LACEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui fait des filets pour la chasse, pour la pêche.

LÂCHAGE n. m. Action de lâcher. *Fam.* Action d'abandonner quelqu'un.

LÂCHE adj. (de *lâcher*). Qui n'est pas tendu, pas serré : *corde, nœud lâche*. *Fig.* Qui manque de vigueur, d'activité : *lâche au travail*. Poltron, couard, qui manque de courage : *soldat lâche, homme lâche*. Vil et méprisable : *action lâche*. Languissant, sans nerf : *style lâche*. N. m. : *c'est un lâche*. ANT. **Brave, courageux, vaillant.**

LÂCHÉ, E adj. Fait avec négligence ou abandon : *dessin lâché*.

LÂCHEMENT (*man*) n. m. Action de lâcher. (Peu us.)

LÂCHEMENT (*man*) adv. Mollement, sans vigueur : *travailler lâchement*. Sans cœur, sans honneur, avec poltronnerie : *abandonner lâchement un ami dans le péril*. ANT. **Bravement, courageusement.**

LÂCHER (*ché*) v. a. (lat. *laxare*). Détendre, desserrer : *lâcher un corset*. Laisser échapper : *lâcher sa proie*. Faire partir : *lâcher un coup de fusil*. *Fam.* Quitter : *lâcher ses alliés*. Dire, émettre : *lâcher une sottise*. *Fig.* *Lâcher pied*, s'enfuir. *Lâcher prise*, laisser aller ce qu'on tient.

LÂCHER (*ché*) n. m. Action de laisser aller : *un lâcher de pigeons*.

LÂCHETÉ n. f. (de *lâche*). Poltronnerie, défaut de courage : *s'enfuir avec lâcheté*. Négligence au travail : *cet élève est d'une lâcheté incorrigible*. (Peu us. en ce sens.) Action basse, indigne : *commettre une lâcheté*. ANT. **Bravoure, courage, vaillance.**

LÂCHEUR n. m. *Fam.* Celui qui abandonne brusquement ceux avec lesquels il est engagé.

LACINIÉ, E adj. (lat. *laciniatus*). *Bot.* Se dit d'un organe qui offre des incisions profondes à sommet aigu.

LACIS (*si*) n. m. (de *lacer*). Réseau de fils entrelacés : *un lacis de fils de fer*.

LACK (*lak*) n. m. Mot qui, en Perse, dans l'Inde, signifie *cent mille*, et s'emploie dans l'expression : *un lack de roupies*.

LAÇON n. m. Lacs de laiton, dont les braconniers se servent pour prendre les lièvres.

LACONIQUE adj. Concis, bref, à la manière du style des habitants de la Laconie : *style, réponse laconique*. ANT. **Prolixe, long.**

LACONIQUEMENT (*ke-man*) adv. En peu de mots : *répondre laconiquement à une sommation*. ANT. **Longuement, prolixement.**

LACONISME (*nis-me*) n. m. Façon de parler laconique, concise, brève. Dans la Grèce ancienne, prédilection pour le système de gouvernement spartiate. ANT. **Prolixité.**

LACRYMA-CHRISTI (*kris-ti*) n. m. (m. lat. signif. *larme du Christ*). Vin muscat d'un goût exquis, provenant des vignes cultivées au pied du Vésuve.

LACRYMAL, E, AUX adj. (du lat. *lacryma*, larme). *Anat.* Qui appartient, qui a rapport aux larmes. Qui produit les larmes : *glande lacrymale*.

LACRYMATOIRE n. m. Nom donné à des vases de verre ou de terre, dans lesquels on a cru à tort que les Romains conservaient les larmes répandues aux funérailles : *les lacrymatoires étaient en réalité des vases à parfums*. Adjectiv. : *urne lacrymatoire*.

LACS (*lâ*) n. m. (lat. *laqueus*). Cordon délié : *lacs de soie*. Nœud coulant pour prendre des oiseaux, des lièvres, etc. *Fig.* Piège. *Lacs d'amour*, cordons d'ornement repliés sur eux-mêmes, de manière à former un huit couché.

LACTAIRE (*lak-tè-re*) n. m. Champignon de la famille des agaricinées, qui laisse échapper de ses tissus un suc blanc, rouge ou jaune : *les espèces de lactaires dont le suc est piquant sont en général vénéneuses*.

LACTAIRE (*lak-tè-re*) adj. (lat. *lactaris*). Qui a rapport au lait, à l'allaitement.

LACTATE (*lak*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide lactique avec une base.

LACTATION (*lak-ta-si-on*) n. f. (du lat. *lac, lactis*, lait). Formation, sécrétion et excrétion du lait. Action d'allaiter un enfant.

LACTÉ, E (*lak*) adj. (du lat. *lac, lactis*, lait). Qui ressemble au lait : *suc lacté*. Qui consiste en lait : *le régime lacté convient aux dyspeptiques*. *Anat.* *Veines lactées*, vaisseaux qui pompent le chyle à la surface des intestins. *Astr.* *Voie lactée*, bande blanchâtre qu'on remarque dans le ciel pendant les nuits sereines, et qui est due à une multitude innombrable d'étoiles. — Cette bande est formée par un nombre si prodigieux d'étoiles, qu'Herschel a estimé à cinquante mille celles qui avaient passé sous ses yeux pendant une heure. La Fable attribue l'origine de la voie lactée à quelques gouttes de lait tombées du sein de Junon, pendant qu'elle allaitait Hercule.

LACTÉINE, LACTOLINE ou **LACTÉOLINE** (*lak*) n. f. Lait épaissi lentement au feu.

LACTESCENCE (*lak-tès-san-se*) n. f. (de *lactescent*). Qualité d'un liquide qui ressemble au lait.

LACTESCENT (*lak-tès-san*), **E** adj. (du lat. *lactescere*, devenir laiteux). Qui contient un suc laiteux. (Se dit d'un liquide qui ressemble à du lait.)

LACTIFÈRE (*lak*) adj. *Anat.* Qui porte, conduit le lait : *vaisseaux lactifères*.

LACTIQUE (*lak-ti-ke*) adj. *Chim.* Se dit d'un acide organique qui se trouve toujours dans le petit-lait : *l'acide lactique agit avec efficacité contre la diarrhée verte infantile*.

Digitized by Google

LACTO-BUTYROMÈTRE n. m. Appareil pour mesurer la quantité de beurre que contient un lait.

LACTO-DENSIMÈTRE ou **LACTOMÈTRE** n. m. Appareil pour mesurer la densité du lait.

LACTOSE (*lak-tô-ze*) n. f. Sucre du lait.

LACTUCARIUM (*lak, om'*) n. m. (du lat. *lactuca*, laitue). Extrait de la laitue montée, séchée au soleil.

LACUNE n. f. (lat. *lacuna*). Espace vide dans l'intérieur d'un corps. Interruption dans le texte d'un ouvrage : *combler par conjecture les lacunes d'un vers*. Ce qui manque pour compléter une chose quelconque. Partie du dessous du sabot du cheval.

LACUNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui contient des lacunes : *calcaire lacuneux*.

LACURE n. f. Action de lacer.

LACUSTRE (*kus-tre*) adj. (lat. *lacustris*; de *lacus*, lac). Qui vit sur les bords ou dans les eaux d'un

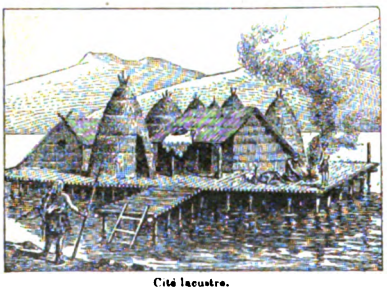

Cité lacustre.

lac : *plante lacustre. Cités lacustres*, anciens villages préhistoriques bâtis sur pilotis dans les lacs, et dont les restes se retrouvent encore, particulièrement au bord des lacs de Suisse.

LADANUM (*nom'*) n. m. (gr. *ladanon*). Gomme-résine, fournie principalement par le ciste de Crète.

LADIN n. m. Nom donné à un groupe de dialectes appartenant à la famille des langues romanes et parlés dans les régions rhétiques.

LADRE, LADRESSE (*drè-se*) [le fém. est peu us.]. n. et adj. (du lat. *Lazarus*, n., dans la parabole de l'Evangile, du pauvre couvert d'ulcères, assis à la porte du mauvais riche). Lépreux. Se dit du porc atteint de ladrerie. *Fig.* Insensible, au physique et au moral. Excès-ivement avare : *c'est un ladre*. N. m. *Taches de ladre*, parties de la peau du cheval dépourvues de coloration et recouvertes de poils très fins, le plus souvent autour des yeux et du nez.

LADRERIE (*rî*) n. f. (de *ladre*). Ancien nom de la lèpre. Hôpital pour les lépreux. (On dit plus communém. MALADRERIE.) Maladie du porc, produite par la présence de cysticerques dans les muscles : *la ladrerie se transmet à l'homme. Fig.* et *fam.* Avarice sordide : *la ladrerie d'Harpagon*.

LADY (*lé-di*) n. f. (m. angl.). Femme de lord, de baronnet, en Angleterre. Pl. des *ladies* (*lé-dès*).

LAGAN n. m. Privilège qu'avait le seigneur de s'approprier les objets apportés par la mer sur le littoral de son domaine, et même de faire payer rançon à l'équipage, aux passagers des navires échoués ou naufragés.

LAGON n. m. Petit lac ou étang d'eau de mer, que les coups de vent ou les marées laissent sur les plages. Masse d'eau qui occupe le centre d'un atoll.

LAGOPÈDE n. m. (gr. *lagôs*, lièvre, et lat. *pes, pedis*, pied). Genre d'oiseaux gallinacés, qui habitent les cimes neigeuses et qui ont le tarse et les doigts couverts de plumes : *la chair du lagopède est délicate*.

LAGOPHTALMIE (*mî*) n. f. (du gr. *lagophthalmon*, œil de lièvre). Affection dans laquelle la paupière supérieure est retirée et ne peut plus couvrir l'œil, qui reste ouvert, même pendant le sommeil.

LAGOTHRICHE ou **LAGOTHRIX** (*triks* n. m. Genre de singes platyrrhiniens, de l'Amérique du Sud.

LAGUIS (*ghiss*, n. m. Cordage terminé par un nœud qui se serre par le seul poids du corps qu'il entoure.

LAGUNE n. f. (ital. *laguna*). Espace de mer peu profond, voisin de la côte, entrecoupé d'îlots : *Venise est bâtie sur des lagunes*.

LAI (*lè*) n. m. (mot angl.). Petit poème du moyen âge, narratif ou lyrique : *Marie de France a laissé des lais gracieux*.

LAI, E (*lè*) n. et adj. (lat. *laicus*). Laïque. *Frère lai*, frère servant qui n'est point destiné aux ordres sacrés. *Sœur laie*, sœur converse.

LAÏC (*la-ik*) n. et adj. m. V. LAÏQUE.

LAICHE (*lè-che*) n. f. (allem. *liesch*). Genre de cypéracées, comprenant des herbes vivaces, appelées aussi *carex*, que l'on plante dans les dunes, pour en fixer les sables, et dont les feuilles constituent le *crin végétal*.

LAÏCISATION (*sa-si-on*) n. f. Action de laïciser ; *la laïcisation des écoles, des hôpitaux*.

LAÏCISER (*zé*) v. a. (de *laïc*). Remplacer un personnel religieux par un personnel laïque : *laïciser une école*. Exclure des programmes scolaires l'enseignement religieux.

LAÏCITÉ n. f. Caractère laïque : *la laïcité de l'enseignement*.

LAID (*lè*), **E** adj. (de l'anc. h. allem. *laid*, odieux). Difforme, désagréable à la vue : *femme laide. Fig.* Contraire à la bienséance, au devoir : *il est laid de mentir*. ANT. **Joli, beau.**

LAIDEMENT (*lè-de-man*) adv. D'une façon laide. ANT. **Joliment.**

LAIDERON (*lè*) n. f. ou m. Fille ou femme laide.

LAIDEUR (*lè*) n. f. Etat de ce qui est laid, difforme. *Fig.* : *la laideur du vice*. ANT. **Beauté.**

LAIE (*lè*) n. f. Femelle du sanglier.

LAIE (*lè*) n. f. Route étroite, percée dans une forêt.

LAIE (*lè*) n. f. Marteau à deux têtes, dentelé, des tailleurs de pierre. Boîte qui renferme les soupapes d'un orgue.

LAINAGE (*lè*) n. m. Marchandise, étoffe de laine : *les lainages d'Elbeuf sont renommés*. Toison des moutons. Façon donnée aux draps avec des chardons.

LAINE (*lè-ne*) n. f. (lat. *lana*). Poil épais, doux et frisé, de quelques animaux, particulièrement du mouton : *la laine est souple, tenace et élastique*. Vêtement fait de laine : *la laine habille chaudement*. Cheveux épais et crépus des nègres. *Demi-laine*, barre de fer méplate, pour renforcer le seuil ou les bornes d'une porte cochère. *Se laisser manger la laine sur le dos*, se dit du mouton auquel la pie arrache des brins de laine. *Fig.* Se laisser dépouiller.

LAINER (*lè-né*) v. a. Opérer le lainage du drap. N. m. Le velouté d'une étoffe.

LAINERIE (*lè-ne-rî*) n. f. Fabrication, marchandise de laine.

LAINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui laine le drap. N. f. Machine qu'on a substituée aux chardons et aux brosses pour lainer le drap.

LAINEUX, EUSE (*lè-neû, eu-ze*) adj. Fourni de laine : *les moutons mérinos sont très laineux*. Qui a l'apparence de la laine : *le lama a le poil laineux. Bot. Plante laineuse*, couverte de poils.

LAINIER (*lè-ni-é*), **ÈRE** adj. Relatif à la laine. N. Marchand de laine. Ouvrier en laine.

LAÏQUE ou **LAÏC, ÏQUE** n. et adj. (lat. *laicus*). Qui n'appartient pas à l'Eglise : *habit laïque*.

LAIRD (*lèr*) n. m. Lord écossais.

LAIS (*lè*) n. m. (de *laisser*). Jeune baliveau en réserve. Ce que la mer ou une rivière donne d'accroissement à un terrain.

LAISSE (*lè-se*) n. f. Corde pour mener un chien : *tenir un chien en laisse. Fig. Mener quelqu'un en laisse*, le mener à sa fantaisie.

LAISSE (*lè-se*) n. f. (de *laisser*). Espace que la mer laisse à découvert, à chaque marée : *laisse de haute mer; laisse de basse mer*. Atterrissement au bord des fleuves. Tirade d'une chanson de geste.

LAISSÉES (*lè-sé*) n. f. pl. Fiente des sangliers ou bêtes noires. (On dit aussi FUMÉES.)

LAISSER (*lè-se*) v. a. (du lat. *laxare*, lâcher). Ne pas emporter. Ne pas emmener avec soi. Délaisser : *laisser un ami dans le danger*. Oublier : *laisser ses gants*. Ne pas changer l'état d'une chose : *laisser une terre en friche*. Confier : *je vous laisse ce soin*. Ne pas tout enlever : *les voleurs lui ont laissé son habit*. Quitter en mourant : *laisser de grands biens*. Léguer : *laisser sa fortune aux pauvres*. Perdre : *il y*

Digitized by Google

laissa la vie. Réserver : *laissons cela pour demain.* Consentir à vendre pour : *laisser du drap à 5 francs le mètre. Laisser voir,* montrer, volontairement ou non. *Laisser faire,* permettre. *Laisser à penser,* donner lieu à réflexion. *Cette chose ne laisse pas d'être vraie,* est vraie, néanmoins. *Laisser quelqu'un tranquille,* ne pas le tourmenter. *Laisser à désirer,* ne pas satisfaire entièrement. N. m. **Laisser aller,** sorte d'abandon, de négligence. (Quelques-uns écrivent LAISSER-ALLER.)

LAISSER-COURRE ou **LAISSÉ-COURRE** (*lè-sé-kou-re*) n. m. Lieu ou moment où l'on découple les chiens.

LAISSEZ-PASSER (*lè-sé-pa-sé*) n. m. invar. Permission de passer, donnée par écrit.

LAIT (*lé*) n. m. (lat. *lac, lactis*). Liquide blanc, d'une saveur douce, fourni par les femelles des mammifères : *le lait est un aliment très nutritif et de digestion facile.* Tout ce qui ressemble au lait : *lait d'amande, de coco, de chaux,* etc. Liqueur blanchâtre qui se trouve au-dessus des œufs à la coque, lorsqu'ils sont cuits à point. *Petit-lait* ou *lait clair,* sérosité qui se sépare du lait quand il se caille. *Lait de poule,* jaune d'œuf délayé dans du lait chaud avec du sucre. *Dents de lait,* premières dents des enfants. *Frère, sœur de lait,* se dit d'enfants qui ont eu en même temps la même nourrice. *Sucer avec le lait,* recevoir dès la plus tendre enfance. *Fam. Boire du lait,* éprouver une vive satisfaction.

LAITAGE (*lè*) n. m. Le lait et tout ce qui se fait avec le lait : *se nourrir de laitage.*

LAITANCE (*lè*) ou **LAITE** (*lè-te*) n. f. Substance blanche et molle, qui se trouve dans les poissons mâles, et sert à féconder les œufs.

LAITÉ, E (*lè*) adj. Qui a de la laite ou laitance : *hareng laité.*

LAITERIE (*lè-te-ri*) n. f. Lieu destiné à recevoir le lait, à faire le beurre et le fromage : *la laiterie doit être tenue dans un état de propreté rigoureuse.*

LAITERON (*lè*) n. m. Genre de composées liguliflores, à latex blanc, qui constituent une excellente nourriture pour les porcs et les lapins. (Syn. LACERON.)

LAITEUX, EUSE (*lè-teû, eu-ze*) adj. Qui a rapport au lait : *les maladies laiteuses.* Qui a un suc de la couleur du lait : *plante laiteuse.*

LAITIER (*lé-ti-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui vend du lait. *Vache laitière,* qui donne beaucoup de lait. N. m. Matières vitrifiées qui nagent sur le métal en fusion et que l'on fait écouler au dehors. N. f. Vache laitière : *les vaches bretonnes sont d'excellentes laitières.*

LAITON (*lè*) n. m. Cuivre mêlé avec du zinc : *le laiton ou cuivre jaune est ductile et malléable.*

LAITONNER (*lè-to-né*) v. a. Garnir de fils de laiton : *laitonner un chapeau de femme.*

LAITUE (*lè-tu*) n. f. (lat. *lactuca;* de *lac, lactis,* lait, à cause de son suc laiteux). Genre de composées liguliflores, cultivées comme alimentaires : *les laitues cultivées, romaine et batavia, se mangent en salade.*

Laitue.

LAÏUS (*la-i-uss*) n. m. *Arg. d'école.* Discours, allocution.

LAIXE ou **LAISE** (*lè-ze*) n. f. (bas lat. *latia*). Largeur d'une étoffe entre deux lisières.

LAKISTE (*kis-te*) n. et adj. (de l'angl. *lake,* lac). Se dit des poètes anglais dont les principaux sont : Wordsworth, Coleridge, Southey, qui habitaient ou fréquentaient le district des lacs, au nord-ouest de l'Angleterre, et qui se distinguent par leur goût pour les descriptions de la nature et de la vie familière.

LALO n. m. Nourriture de nègres, composée de feuilles de baobab desséchées et pulvérisées.

Lama.

LAMA n. m. Prêtre du Bouddha, chez les Mongols et les Thibétains. *Grand lama* ou *dalaï-lama,* chef suprême de la religion bouddhique.

LAMA n. m. Genre de mammifères ruminants, comprenant de grands animaux du Pérou. (Leur laine sert à faire de l'*alpaga;* une autre espèce est la *vigogne.*)

LAMAÏQUE (*ma-i-ke*) adj. Qui appartient au lamaïsme.

LAMAÏSME (*ma-is-me*) n. m. Forme particulière du bouddhisme, qui s'est développée surtout au Thibet, et dont les prêtres s'appellent *lamas.*

LAMAÏSTE (*ma-is-te*) n. Sectateur du lamaïsme.

LAMANAGE n. m. Profession des lamaneurs.

LAMANEUR n. m. (du flam. *lotman,* homme du plomb). Pilote commissionné pour diriger les navires à l'entrée et à la sortie des rades et des baies. Adjectiv. : *pilote lamaneur.*

LAMANTIN n. m. Genre de mammifères cétacés herbivores, de l'Afrique et de l'Amérique : *les lamantins dépassent 3 mètres de long et fréquentent les estuaires des fleuves.*

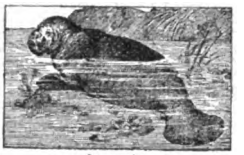
Lamantin.

LAMASERIE (*ri*) n. f. Couvent de lamas, au Thibet.

LAMBDA (*lanb*) n. m. Onzième lettre de l'alphabet grec, correspondant à l'*l* français.

LAMBDACISME (*lanb-da-sis-me*) n. m. ou **LALLATION** (*lal-la-si-on*) n. f. Prononciation vicieuse de la lettre *b,* qui consiste à la doubler ou à la répéter trop, ou, enfin à la substituer à la lettre *r.*

LAMBEAU (*lan-bô*) n. m. Morceau de chair, d'étoffe, arraché. *Fig.* Fragment, partie d'un tout : *les lambeaux de l'empire d'Alexandre furent partagés entre ses généraux.*

LAMBEL (*lan-bèl*) n. m. *Blas.* Brisure dont les puinés chargent en chef les armes de leur maison et qui consiste en un bâton péri en fasce, d'où pendent des *denticules* (qu'on nomme aussi *gouttes* ou *pendants*), ordinairement au nombre de trois.

LAMBIC ou **LAMBICK** (*lan-bik*) n. m. Sorte de bière forte de Belgique.

LAMBIN, E (*lan*) adj. et n. Qui agit avec lenteur : *enfant lambin.*

LAMBINER (*lan-bi-né*) v. n. *Fam.* Agir lentement, perdre son temps en de futiles occupations.

LAMBOURDE (*lan*) n. f. Pièce de bois pour soutenir un parquet, les bouts des solives, etc. Espèce de pierre tendre et calcaire. *Jard.* Rameau grêle ou très court, terminé par des boutons à fruits.

Lambourdes de plancher.

LAMBRE (*lan-bre*) n. m. Genre de crustacés décapodes, dits aussi *araignées de mer.*

LAMBREQUIN (*lan-bre-kin*) n. m. (du flam. *lamper,* crêpe. — L'Acad. ne donne ce mot qu'au plur.). Découpures en bois, en tôle, qui couronnent un pavillon, une tente, etc. Découpures en étoffe, environnant un ciel de lit, une embrasure de fenêtre, etc. Pl. *Blas.* Bandes d'étoffe descendant en rinceaux du heaume qui timbre un écu d'armes : *les lambrequins héraldiques dérivent des capelines découpées qu'on portait sur le heaume au moyen âge.*

Lambrequin de lit.

LAMBRIS (*lan-bri*) n. m. (lat. *ambrices*). Revêtement de menuiserie, de marbre, de stuc, etc., sur les murs d'un appartement. Enduit de plâtre sur des lattes jointives dans un grenier, un galetas. Revêtement d'un plafond. *Par ext.* Habitation opulente, luxueuse : *les lambris du riche.* (V. la planche MAISON.)

LAMBRISSAGE (*lan-bri-sa-je*) n. m. Ouvrage du menuisier ou du maçon qui a lambrissé.

LAMBRISSEMENT (*lan-bri-se-man*) n. m. Action de lambrisser. Son résultat.

LAMBRISSER (*lan-bri-sé*) v. a. Revêtir de lambris. *Chambre lambrissée,* dont une des parois est formée avec une partie du toit revêtue de plâtre.

LAMBRUCHE (*lan*) ou **LAMBRUSQUE** (*lan-*

Digitized by Google

brus-ke) n. f. (lat. *labrusca*). Vigne redevenue sauvage, qui croît dans les buissons et les bois.

LAME n. f. (lat. *lamina*). Morceau de métal plat et très mince : *lame de plomb, d'acier*. Fer d'un instrument propre à couper, d'une épée, d'un couteau, d'un canif, etc. : *les lames de Tolède étaient renommées jadis*. Vague de la mer : *navire secoué par une lame. Fig. C'est une bonne lame, une fine lame*, se disent d'un homme qui manie bien l'épée. *Friand de la lame*, amateur d'escrime, de duels. *Visage en lame de couteau*, visage long et mince.

LAMÉ, E adj. Couvert de lames de métal : *cuirasse lamée d'argent*.

LAMELLAIRE (*mèl-lè-re*) adj. Se dit d'une cassure qui présente des facettes brillantes.

LAMELLE (*mé-le*) n. f. (lat. *lamella*). Petite lame.

LAMELLÉ, E (*mèl-lé*) ou **LAMELLEUX, EUSE** (*mèl-leû, eu-ze*) adj. Qui se laisse diviser en lames ou feuilles : *l'ardoise est une roche lamelleuse*.

LAMELLIBRANCHES (*mèl-li*) n. m. pl. Classe de mollusques, comprenant ceux qui sont abrités par une coquille à deux valves et dont un grand nombre sont comestibles. S. un *lamellibranche*.

LAMELLICORNES (*mèl-li*) n. m. pl. Sous-ordre d'insectes coléoptères, renfermant les hannetons, scarabées, dont la massue est disposée en feuillets. S. un *lamellicorne*.

LAMELLIFORME (*mèl-li*) adj. En forme de lamelle.

LAMELLIROSTRE (*mèl-li-ros-tre*) adj. Qui a le bec garni sur ses bords de lamelles transversales, comme les canards. N. m. pl. Groupe d'oiseaux palmipèdes, comprenant les oies, les canards. S. un *lamellirostre*.

LAMENTABLE (*man*) adj. (lat. *lamentabilis*). Qui mérite d'être pleuré : *la mort lamentable de Turenne*. Qui porte à la pitié : *voix lamentable*.

LAMENTABLEMENT (*man-ta-ble-man*) adv. D'un ton lamentable.

LAMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Plainte accompagnée de gémissements et de cris. Vive expression de regret : *les lamentations de Jérémie*.

LAMENTER (*man-té*) **(SE)** v. pr. (lat. *lamentari*). Se plaindre, se désoler.

LAMETTE (*mè-te*) n. f. Petite lame.

LAMIE (*mi*) n. f. (lat. *lamia*). Monstre ou démon fabuleux des anciens. Sorte de requin, à chair comestible, appelé aussi *chien-dauphin*.

LAMIER (*mi-é*) n. m. Genre de labiées, comprenant des herbes plus connues sous le nom d'*orties*.

LAMINAGE n. m. Action de laminer : *le fer se prête parfaitement au laminage*. Résultat de cette action.

LAMINAIRE (*nè-re*) n. f. Genre d'algues, comprenant des espèces comestibles ou qui sont employées sèches en chirurgie pour dilater les trajets fistuleux.

LAMINARIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille d'algues dont la *laminaire* est le type. S. une *laminariacée*.

LAMINER (*né*) v. n. (du lat. *lamina*, lame). Réduire, au moyen du laminoir, les métaux en grandes feuilles, en lames fort minces.

LAMINERIE (*ri*) n. f. Atelier dans lequel on lamine.

LAMINEUR n. m. Ouvrier qui lamine les métaux. Adjectiv. : *cylindre lamineur*.

LAMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. En forme de petites lames. *Anat. Tissu lamineux*, tissu cellulaire.

LAMINOIR n. m. Machine composée de cylindres d'acier tournant en sens inverse, et entre lesquels

Laminoir : A, cylindres dégrossisseurs ; B, cylindres finisseurs ; E, engrenage.

on fait passer les pièces du métal qu'on veut laminer. *Fig. Passer au laminoir*, être soumis à de dures épreuves. Activ. Soumettre à de rudes épreuves.

LAMPADAIRE (*lan-pa-dè-re*) n. m. Sorte de lustre qui porte des lampes.

LAMPADOPHORE (*lan*) n. m. (gr. *lampas, ados*, lampe, et *phoros*, qui porte). Nom de ceux qui autrefois, chez les Grecs, portaient les lumières dans les cérémonies religieuses, où prenaient part aux courses aux flambeaux (*lampadophories*).

LAMPANT (*lan-pan*), **E** adj. Se dit d'une huile qui donne une lumière claire, et aussi de l'huile d'olive bien purifiée : *pétrole lampant*.

LAMPAS (*lan-pass*) n. m. (de *lamper*). *Pop.* Gosier : *s'arroser le lampas. Vétér.* Engorgement de la membrane qui tapisse le palais des jeunes chevaux.

LAMPAS (*lan-pass*) n. m. Etoffe de soie, qu'on tirait originairement de la Chine.

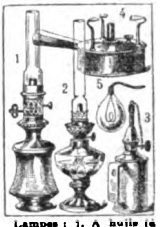

Lampes : 1. A huile (à modérateur) ; 2. A pétrole ; 3. A essence ; 4. A alcool ; 5. A incandescence.

LAMPASCOPE (*lan-pas-ko-pe*) n. m. (gr. *lampas*, lampe, et *skopein*, examiner). Sorte de lanterne magique, qui peut s'adapter à une lampe quelconque.

LAMPASSÉ, E (*lan-pa-sé*) adj. (de *lampas*). *Blas.* Se dit de tout quadrupède dont la langue est d'un émail particulier.

LAMPE (*lan-pe*) n. f. (gr. *lampas*). Vase où l'on met une mèche et un liquide combustible pour éclairer : *lampe Carcel ; lampe à modérateur*, etc. (Il y a des lampes à huile, à pétrole, à essence, à gaz, à acétylène, etc.) *Lampe à incandescence*, lampe électrique dans laquelle la lumière ne provient que de l'incandescence, dans un espace vide d'air, d'un conducteur ténu, sous l'action d'un courant qui le traverse. Petit récipient contenant de l'alcool, de l'essence et qui sert de réchaud : *lampe à alcool, lampe à souder. Lampe de mineur*, v. MINE.

LAMPÉE (*lan-pé*) n. f. *Pop.* Grande gorgée de liquide qu'on hume d'un coup : *boire une lampée de vin*.

LAMPER (*lan-pé*) v. a. (autre forme du m. *laper*). Boire avidement des lampées.

LAMPERON (*lan*) n. m. Languette qui soutient la mèche d'une lampe.

LAMPION (*lan*) n. m. (dimin. de *lampe*). Godet de terre, de fer-blanc ou de verre, dans lequel on met du suif avec une mèche pour les illuminations. *Pop.* Lanterne vénitienne.

Lampion.

LAMPISTE (*lan-pis-te*) n. Qui fait ou vend des lampes. Personne qui, dans un établissement, est chargée du soin de l'éclairage.

LAMPISTERIE (*lan-pis-te-ri*) n. f. Industrie, commerce du lampiste. Lieu où l'on garde et répare les lampes.

LAMPOURDE (*lan*) n. f. Genre de composées, dites souvent *herbes aux écrouelles*.

LAMPRILLON (*lan-pri, ll* mll., *on*) n. m. V. AMMOCÈTE.

LAMPROIE (*lan-proi*) n. f. (lat. *lampetra*). Genre de poissons cyclostomes des mers européennes, à forme cylindrique et allongée. (La lamproie remonte les fleuves au printemps. Sa peau est nue et gluante ; sa chair est délicate. Elle atteint 1 mètre de long.)

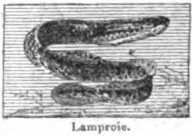
Lamproie.

LAMPYRE (*lan*) n. m. Nom scientifique du ver luisant.

LANÇAGE n. m. V. LANCEMENT.

LANCASTRIEN, ENNE (*kas-tri-in, è-ne*) adj. et n. De Lancastre.

LANCE n. f. (lat *lancea*). Arme offensive à long manche et à fer pointu. (V. la planche ARMES). Soldat armé d'une lance. Long bâton garni d'un tampon pour jouter sur l'eau. Tube métallique adapté à l'extrémité d'un tuyau de pompe et servant à diriger le jet d'eau. Instrument en fer dont font usage les sondeurs pour reconnaître la nature d'un terrain. *Lance à feu*, fusée

Lampyres : A, mâle ; B, femelle.

Digitized by Google

emmanchée au bout d'un long bâton pour enflammer les feux d'artifice.

LANCEMENT (*man*) n. m. Action de lancer : *le lancement d'un vaisseau se fait en grande solennité.* (On dit quelquef. LANÇAGE.)

LANCÉOLE n. f. Organe de la plante en forme de fer de lance. Petite lance de feu d'artifice.

LANCÉOLÉ, E adj. (de *lancéole*). *Bot.* Se dit d'un organe terminé en forme de lance : *feuille lancéolée.*

LANCER (*sé*) v. a. (de *lance*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il lança, nous lançons*). Jeter avec force : *les Grecs s'exerçaient à lancer le disque.* Darder : *le soleil lance ses rayons.* Appliquer : *lancer un coup de pied.* Mettre à l'eau : *lancer un vaisseau.* Pousser en avant, faire partir : *lancer un escadron sur l'ennemi.* Mettre en train, à la mode : *lancer un artiste, une affaire.* Emettre, publier : *lancer une proclamation. Lancer un cerf,* le faire sortir d'un endroit où il est. **Se lancer** v. pr. Entrer : *se lancer dans le monde.*

LANCER (*sé*) n. m. *Véner.* Moment où la bête est lancée par les chiens.

LANCE-TORPILLE n. m. Appareil pour lancer des torpilles. Pl. des *lance-torpilles.* Adj. : *tube lance-torpille.*

LANCETTE (*sè-te*) n. f. Instrument de chirurgie qui sert à ouvrir la veine, à vacciner, à percer de petits abcès. *Ogive à lancette,* ogive de forme très allongée.

Lancette.

LANCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui lance. *Fig.* et *fam.* Personne qui met en train : *lanceur d'affaires. Lanceuse de modes,* femme à laquelle les couturières et modistes font porter les nouveautés qu'elles désirent faire connaître.

LANCHE n. f. Petit bateau en usage en Espagne, dans l'Amérique du Sud et dans la mer des Indes, avec deux mâts gréant chacun une voile carrée.

LANCIER (*si-é*) n. m. Cavalier armé d'une lance : *les lanciers ont été supprimés en France en 1871. Le quadrille des lanciers* ou absolum. *les lanciers,* quadrille d'importation anglaise, où les couples se font des visites, des saluts, défilent parallèlement, etc.

Lancier (second Empire).

LANCIFORME adj. Qui a la forme d'une lance.

LANCINANT (*nan*), **E** adj. (du lat. *lancinare,* mettre en pieces). Qui se fait sentir par élancements : *douleur lancinante.*

LANCINATION (*si-on*) n. f. Elancement, action de ce qui est lancinant. (Peu us.)

LANCINER (*né*) v. n. (lat. *lancinare*). Se faire sentir par élancements : *une douleur qui lancine.*

LANÇON ou **LANCERON** n. m. *Zool.* V. ÉQUILLE.

LANDAIS, E (*dè, è-ze*) adj. et n. Des Landes : *les bergers landais se servent souvent d'échasses.* (V. ÉCHASSE.)

LANDAMMAN (*da-man*) n. m. (all. *land*, pays, et *ammann*, bailli). Titre du premier magistrat, dans quelques cantons de la Suisse.

LANDAU (*dô*) n. m. (de *Landau*, v. d'Allemagne). Voiture à quatre roues, dont la double capote se lève et s'abaisse à volonté.

Landau.

LANDAULET (*dô-lè*) n. m. Petit landau à un seul capotage mobile, avec portières et glaces.

LANDE n. f. (celt. *landa*). Grande étendue de terre où ne croissent que des plantes sauvages : bruyères, ajoncs, genêts, etc. : *les landes de Gascogne.*

LANDGRAVE (*land'*) n. m. (all. *land*, terre, et *graf*, comte). Titre de quelques princes d'Allemagne : *le landgrave de Hesse-Cassel.* Magistrat qui rendait la justice pour l'empereur d'Allemagne.

LANDGRAVIAT (*land'-gra-vi-a*) n. m. Dignité du landgrave. Pays soumis à un landgrave.

LANDIER (*di-é*) n. m. (anc. fr. *andier*). Gros chenet de cuisine en fer. Nom vulgaire de l'ajonc.

LANDSTURM (*land'-stourm'* ou à l'allem. *land'chtourm'*) n. m. (all. *land*, pays, et *sturm*, tocsin). En Allemagne, en Suisse, levée en masse des hommes en état de porter les armes.

LANDTAG (*land'-tagh'*) n. m. Assemblée délibérante, dans certains Etats de l'Empire allemand : *le landtag prussien.*

LANDWEHR (*land'-vèr*) n. f. (all. *land*, pays, et *wehr*, défense). En Allemagne et en Suisse, première réserve, formée d'une partie de la population armée.

Landier.

LANERET (*rè*) n. m. (de *lanier*). Oiseau de proie, du genre faucon.

LANGAGE n. m. (rad. *langue*). Emploi de la parole pour exprimer les idées : *le langage articulé est l'apanage de l'homme.* Tout moyen de communiquer la pensée ou d'exprimer le sentiment (il y a trois sortes de langages : le langage parlé, le langage écrit et le langage mimique) : *les yeux ont leur langage.* Manière de parler, idiome : *le langage des Chinois.* Style : *langage figuré, naïf.* Manière de s'exprimer, suivant son état, sa profession : *le langage des halles, de la cour.* Voix, cri, chant des animaux.

LANGE n. m. (du lat. *laneus*, de laine). Morceau de laine, d'étoffe épaisse, qui sert à envelopper un enfant au maillot : *on ne doit pas trop serrer un enfant dans ses langes.*

LANGOUREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière langoureuse.

LANGOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui marque de la langueur : *air, ton langoureux.* Qui affecte une langueur amoureuse.

LANGOUSTE (*ghouste*) n. f. (du lat. *locusta*, sauterelle). Genre de crustacés décapodes, répandus dans toutes les mers. — Les langoustes diffèrent des homards par leur première paire de pattes, dépourvues de pinces. On les pêche en grand sur les côtes de France, pour leur chair savoureuse.

Langouste.

LANGOUSTIER (*ghous-ti-é*) n. m. **LANGOUSTIÈRE** (*ghous-ti*) n. f. Filet en forme de balance profonde, avec lequel on prend les langoustes.

LANGUE (*lan-ghe*) n. f. (lat. *lingua*). Corps charnu, allongé, mobile, situé dans la bouche et servant à la dégustation, à la déglutition et à la parole. (V. BOUCHE.) Idiome d'une nation : *langue française, anglaise.* (On divise les langues en trois groupes : *langues monosyllabiques, langues agglutinantes, langues à flexion* ou *flexionnelles.*) Règles du langage d'une nation : *respecter la langue.* Manière particulière de s'exprimer : *la langue des poètes. Langue mère,* considérée relativement aux langues qui en sont dérivées. *Langue maternelle,* celle du pays ou l'on est né. *Langue vivante,* actuellement parlée. *Langue morte,* qu'on ne parle plus, comme le latin et le grec. *Langue verte,* ensemble de locutions imagées, tirées du vocabulaire des halles, des faubourgs, des ateliers, des cercles, des boulevards, etc. *Maître de langue,* qui enseigne les langues. *Coup de langue,* calomnie, médisance ; épigramme. *Langue de vipère, mauvaise langue,* personne qui aime à médire. *Jeter sa langue aux chiens,* renoncer à deviner quelque chose. *Avaler sa langue,* garder le silence. *Tirer la langue à quelqu'un,* le narguer par un mouvement de la langue. *Se mordre la langue,* s'arrêter au moment de dire une sottise ; se repentir d'avoir dit quelque chose. *Avoir la langue bien pendue, bien affilée,* parler avec facilité. *Avoir la langue trop longue,* ne pas savoir garder un secret. *Prendre langue,* entrer en pourparlers. *Langue de terre,* péninsule longue et étroite. PROV. : **Il faut tourner sept fois sa**

Digitized by Google

langue dans sa bouche avant de parler, avant de parler, de se prononcer, il faut mûrement réfléchir. **Qui langue a, à Rome va,** quand on sait s'expliquer, on peut aller partout.

LANGUE-DE-BŒUF n. f. *Techn.* Outil de maçon en forme de cœur. Pl. des *langues-de-bœuf. Bot.* Nom donné, à cause de sa couleur, à un champignon comestible, la fistuline hépatique, qui croît sur le tronc des chênes. (On l'appelle aussi FOIE-DE-BŒUF.)

LANGUE-DE-CARPE n. f. Instrument de dentiste pour extirper les dents molaires. Pl. des *langues-de-carpe.*

LANGUE-DE-CARPETTE n. f. Burin de serrurier, à tranchant arrondi. Pl. des *langues-de-carpette.*

LANGUE-DE-CHAT n. f. Biscuit long et plat. Outil de graveur. Pl. des *langues-de-chat.*

LANGUEDOCIEN ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. Du Languedoc.

LANGUETTE (*ghè-te*) n. f. Petite langue. Se dit de tout objet qui rappelle la forme d'une petite langue : *languette d'une balance.* Mince séparation dans l'intérieur d'une cheminée. Lame mobile qui produit la vibration dans les instruments à anche : *languette de hautbois.* Aiguille de fer du fléau d'une balance. Tenon continu d'une planche, destiné à entrer dans une rainure.

LANGUEUR (*gheur*) n. f. (lat. *langor ;* de *languere,* languir). Abattement maladif et prolongé des forces : *souffrir d'une maladie de langueur.* Affaissement moral. Apathie. Manque de chaleur : *langueur du style.*

LANGUEYAGE (*ghè-ia-je*) n. m. Action de langueyer.

LANGUEYER (*ghè-ié*) v. a. (de *langue.* — Se conj. comme *grasseyer.*) Visiter la langue d'un porc pour s'assurer s'il est sain ou s'il est ladre. Garnir les tuyaux d'orgue de languettes métalliques.

LANGUEYEUR (*ghè-ieur*) n. m. Individu chargé de langueyer les porcs.

LANGUIDE (*ghi-de*) adj. (lat. *languidus*). Qui est en langueur. (Vx.)

LANGUIER (*ghi-é*) n. m. Langue et gorge fumées d'un porc.

LANGUIR (*ghir*) v. n. (lat. *languere*). Etre consumé peu à peu par une maladie, une affection qui ôte les forces. Souffrir un supplice lent : *languir dans les fers. Fig.* Dépérir : *cet arbre languit.* Traîner en longueur : *l'affaire languit.* N'être pas animé : *la conversation languit.*

LANGUISSAMMENT (*ghi-sa-man*) adv. D'une manière languissante : *s'étendre languissamment dans un hamac.* ANT. **Vivement.**

LANGUISSANT (*ghi-san*), **E** adj. Qui languit. Abattu, langoureux : *regards languissants.* Sans force : *style languissant.* Sans activité : *commerce languissant.* ANT. **Vif, actif, remuant.**

LANGUISSEMENT (*ghi-se-man*) n. m. Etat de celui qui languit, et particulièrement de celui qui languit d'amour. (Peu us.)

LANIAIRE (*ni-è-re*) n. f. et adj. Se dit des dents canines qui sont propres à déchirer.

LANICE adj. f. *Bourre lanice,* tirée de la laine.

LANIER (*ni-é*) n. m. Oiseau de proie, qui n'est que la femelle du lanceret.

LANIERE n. f. Courroie longue et étroite.

LANIFÈRE adj. f. (lat. *lana,* laine, et *ferre,* porter). Qui porte de la laine ou un duvet cotonneux : *animaux, plantes lanifères.* (On dit aussi LANIGÈRE.)

LANIGÈRE adj. (lat. *lana,* laine, et *gerere,* porter). Syn. de LANIFÈRE.

LANISTE (*nis-te*) n. m. (lat. *lanista*). Celui qui, à Rome, achetait et dressait des gladiateurs pour le cirque.

LANLAIRE (*lè-re*) vieux refrain qui n'est plus usité que dans l'expression : *envoyer faire lanlaire,* envoyer promener celui qui importune.

LANSQUENET (*lans-ke-nè*) n. m. (all. *land,* pays, et *knecht,* serviteur). Nom donné au XVe siècle à des fantassins allemands mercenaires qui combattaient sous leurs enseignes nationales et commandés par des officiers de leur langue : *beaucoup de lansquenets servirent en France pendant les guerres de religion.* Sorte de jeu de cartes.

Lansquenets.

LANTANIER (*ni-é*) n. m. *Bot.* Genre de verbénacées, voisines des verveines.

LANTERNE (*tèr-ne*) n. f. (lat. *lanterna*). Ustensile fait ou garni d'une matière transparente, dans lequel on met une lumière à l'abri du vent. *Lanterne sourde,* dont on peut cacher la lumière à volonté. *Lanterne vénitienne,* récipient en papier translucide et colorié, dans lequel on allume une bougie. *Lanterne magique,* instrument d'optique à l'aide duquel on fait apparaître sur un écran l'image agrandie de figures peintes sur verre et qui, perfectionné, a donné naissance à la *lanterne à projections. Archit.* Tourelle ouverte par les côtés, placée sur le comble, le dôme d'un monument. *Lanterne des morts,* pilier creux en pierre dans lequel on plaçait une lanterne et qui indiquait l'emplacement d'un cimetière, d'un tombeau. Sorte de loge qui permet de voir dans une grande salle d'assemblée publique, sans être vu. *Mécan.* Petite roue formée de fuseaux, dans laquelle engrènent les dents d'une autre roue. *Lanterne d'Aristote,*

Lanternes : 1. De voiture ; 2. De charrette ; 3. Sourde.

Lanternes : 1, 2. Vénitiennes ; 3. Chinoise.

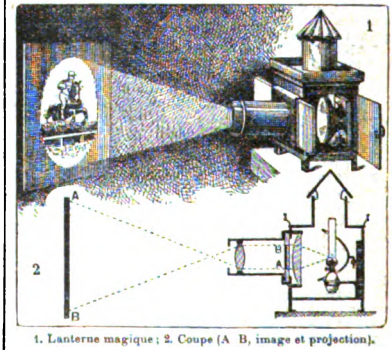

1. Lanterne magique ; 2. Coupe (A B, image et projection).

appareil masticateur des oursins. Loc. div. : *Prendre des vessies pour des lanternes,* faire une confusion absurde. *Mettre à la lanterne,* pendant la Révolution, pendre quelqu'un aux potences, où étaient accrochées les lanternes qui éclairaient les rues. *Oublier d'éclairer sa lanterne,* ne pas se mettre en mesure de se faire comprendre (allusion à une fable de Florian).

LANTERNER (*tèr-né*) v. n. Perdre le temps à des riens. V. a. *Fam.* Tenir en suspens par des délais.

LANTERNERIE (*ter-ne-ri*) n. f. *Fam.* Fadaise, discours frivole.

LANTERNIER (*tèr-ni-é*) n. m. Qui fabrique ou allume des lanternes. *Fam.* Qui lanterne.

LANTHANE n. m. Métal rare, qui accompagne les métaux de l'yttria.

LANTIPONNAGE (*po-na-je*) n. m. Discours frivole et importun. (Peu us.)

LANTIPONNER (*po-né*) v. n. Tenir des discours inutiles et importuns. V. a. Dire avec importunité.

LANTURLU ou **LANTURELU** n. m. Mot qui

Lanterne (archit.).

Digitized by Google

indique une réponse évasive ou un refus méprisant.

LANUGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (lat. *lanuginosus*). Se dit des parties des plantes couvertes de duvet : *feuilles lanugineuses.*

LAPALISSADE (*li-sa-de*) n. f. Vérité d'une évidence niaise, comme celles dont est remplie la chanson sur Monsieur de La Palisse.

LAPAROTOMIE (*mî*) n. f. (gr. *lapara*, flancs, et *tomé*, section). Ouverture chirurgicale de la cavité abdominale.

LAPEMENT (*man*) n. m. Action de laper.

LAPER (*pé*) v. n. et a. (orig. germ.). Boire en tirant avec la langue : *le chien lape l'eau.*

LAPEREAU (*ró*) n. m. Jeune lapin.

LAPICIDE adj. (lat. *lapis*, pierre, et *cædere*, trancher). Se dit d'une plante qui s'établit dans les interstices des rochers : *les pariétaires sont des plantes lapicides.* N. m. Ouvrier qui grave des inscriptions sur la pierre.

LAPIDAIRE (*dè-re*) n. m. (du lat. *lapis, idis*, pierre). Ouvrier qui taille des pierres précieuses. Adjectiv. *Style lapidaire*, style des inscriptions ordinairement gravées sur la pierre, le marbre, etc. *Fig.* Style concis (comme celui qui s'impose dans les inscriptions).

LAPIDAIRERIE (*dè-re-rî*) n. f. Travail ou industrie du lapidaire.

LAPIDATION (*si-on*) n. f. Action de lapider. Supplice de celui qu'on lapide. *Par ext.* Action de jeter des pierres. — La lapidation a été en usage chez les peuples de l'Orient, et notamment chez les Juifs. La loi de Moïse condamnait à être lapidés les adultères, les blasphémateurs, les violateurs du sabbat, etc. C'étaient les témoins qui lançaient les premières pierres. Saint Etienne périt de cette mort.

LAPIDER (*dé*) v. a. (du lat. *lapis, idis*, pierre). Tuer à coups de pierres. Poursuivre à coups de pierres. *Fig.* Maltraiter par paroles ou par écrits.

LAPIDIFICATION (*si-on*) n. f. Action de lapidifier.

LAPIDIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Convertir en pierres.

LAPIDIFIQUE adj. Qui concourt à la formation des pierres : *eau lapidifique.*

LAPILLEUX, EUSE (*pi, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. (du lat. *lapillus*, petite pierre). Se dit des fruits dont la chair renferme des corps durs.

LAPILLI (*pil*) n. m. pl. (mot lat. signif. *petites pierres*). *Géol.* Variété grossière de cendre volcanique.

LAPIN, E n. Mammifère rongeur, du genre lièvre : *le lapin est très prolifique. Lapin de garenne* ou *lapin sauvage*, celui qui vit en liberté, dans des terriers qu'il se creuse. *Lapin domestique* ou *de choux*, celui qui est élevé en captivité. *Fig.* et *fam.* Homme rusé, brave et résolu : *c'est un fameux lapin.*

Lapin.

LAPINER (*né*) v. n. Mettre bas, en parlant de la lapine.

LAPINIÈRE n. f. Endroit où l'on élève des lapins. Cage à lapins.

LAPIS (*piss*) ou **LAPIS-LAZULI** (*piss*) ou **LAZULITE** n. m. (lat. *lapis*, pierre, et *lazuli*, d'azur). Pierre d'un bleu d'azur magnifique, qui est du silicate d'alumine, de soude et de chaux.

LAPON, ONE adj. et n. De la Laponie. N. m. La langue lapone.

LAPS (*lapss*) n. m. (du lat. *lapsus*, écoulement). Espace de temps : *un grand laps de temps.*

LAPS (*lapss*) **LAPSE** (*lap-se*) n. et adj. (du lat. *lapsus*, tombé, glissé). Se dit d'une personne qui a quitté la religion catholique après l'avoir embrassée volontairement. (Ne s'emploie qu'avec *relaps.*)

LAPSUS (*lap-suss*) n. m. (m. lat.). Faute, erreur. V. *part. rose.*

LAPTOT (*lap-to*) n. m. Noir sénégalais, engagé au service de la France : *les laptots sont appelés officiellement* tirailleurs sénégalais.

LAQUAIS (*kè*) n. m. Valet de pied qui porte la livrée. *Fig.* Homme d'un caractère bas et servile.

LAQUE (*la-ke*) n. f. (persan *lak*). Résine d'un rouge brun, qui sort liquide des branches de plusieurs arbres de l'Inde. (On dit aussi GOMME LAQUE.) Matière albumineuse colorée, employée en peinture. N. m. Beau vernis de Chine, noir ou rouge. Objet, meuble enduit de ce vernis.

LAQUER (*ké*) v. a. Couvrir d'une couche de laque.

LAQUET (*kè*) n. m. Petit lac.

LAQUETON (*ke*) n. m. Petit laquais. (Vx.)

LAQUEUR (*keur*) n. m. Celui qui fabrique des objets vernis en laque.

LAQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. De la nature de la laque : *vernis laqueux.*

LARAIRE (*ré-re*) n. m. (lat. *lararium*). Chez les Romains, chapelle où l'on plaçait les dieux lares.

LARBIN n. m. *Pop.* Domestique, valet.

LARCIN n. m. Petit vol fait adroitement et sans violence. Chose dérobée. *Par ext.* Plagiat.

LARD (*lar*) n. m. Substance grasse, renfermée dans le tissu cellulaire sous-cutané de certains animaux à peau épaisse, particulièrement du porc : *on barde les volailles avec du lard. Gras à lard*, très gras.

LARDACÉ, E adj. Qui a l'apparence du lard.

LARDE n. f. Morceau de viande lardée.

LARDER (*dé*) v. a. Piquer une viande de petits morceaux de lard : *larder un rôti de bœuf. Fig.* Percer : *larder de coups d'épée.* Poursuivre de traits piquants : *larder d'épigrammes.* Semer, entremêler : *larder ses discours, ses écrits de mots grecs ou latins.*

LARDERASSE (*ra-se*) n. f. Grosse corde d'étoupe ou de chanvre grossier.

LARDEUX, EUSE (*deû, eu-ze*) ou **LARDIFORME** adj. Qui a l'apparence du lard. Qui contient beaucoup de lard : *chairs lardeuses.*

LARDOIRE n. f. Brochette pour larder.

LARDON n. m. Petit morceau de lard. *Fig.* Mot piquant, sarcasme.

LARDONNER (*do-né*) v. a. Couper, tailler en lardons. *Fig.* Poursuivre de lardons, de quolibets.

LARE n. m. (lat. *lar, laris*; d'un mot étrusque qui signifiait *chef*). Nom des dieux protecteurs du foyer domestique, chez les Romains. (V. *Part. hist.*) Pl. *Fig.* Foyer domestique : *revoir ses lares.* Adjectiv. : *les dieux lares.*

LARENIER (*ni-é*) ou mieux **LARMIER** (*mi-é*) n. m. Rebord d'un châssis destiné à écarter l'eau.

LARGE adj. (du lat. *largus*, abondant). Qui a une certaine étendue dans le sens opposé à la longueur : *large poitrine.* Grand en étendue. Ample. *Fig.* Peu scrupuleux : *conscience large.* Généreux, libéral : *homme large.* Grand, considérable : *faire de larges concessions. Large* ou *ouvert*, se dit du cheval dont les membres (antérieurs ou postérieurs) sont très écartés. N. m. Largeur : *un mètre de large.* Haute mer : *prendre le large. Fig. Prendre le large*, s'enfuir. *En long et en large*, en longueur et en largeur. **Au large** loc. adv. Spacieusement. Loc. ellipt. Ordre de s'éloigner : *au large, au large!* ANT. **Etroit, serré.**

LARGEMENT (*man*) adv. D'une manière large. ANT. **Etroitement.**

LARGESSE (*jè-se*) n. f. Libéralité, distribution abondante et gratuite : *les rois de France faisaient de grandes largesses à l'occasion de leur avènement.* ANT. **Avarice.**

LARGEUR n. f. Etendue dans le sens opposé à la *longueur. Fig.* Ampleur, manière élevée, non mesquine : *envisager une question avec largeur.*

LARGHETTO (*ghèt-to*) adv. *Musiq.* Mot italien, servant à indiquer un mouvement un peu moins lent que *largo.* N. m. Morceau dans ce mouvement.

LARGO adv. (m. ital.). *Musiq.* Indique un mouvement ample et large. N. m. Morceau exécuté dans ce mouvement.

LARGUE (*lar-ghe*) adj. (forme prov. de *large*). Qui n'est pas tendu. *Vent largue*, oblique par rapport à la route du navire. N. m. Allure dans laquelle les vergues ne sont pas brassées complètement, le vent venant de l'arrière du travers. Adv. : *les jonques doivent marcher largue.*

LARGUER (*ghé*) v. a. *Mar.* Lâcher, démarrer. *Larguer les voiles*, lâcher ou filer le cordage retenant une voile par le bas.

LARIFLA, mot de fantaisie qui entre dans quelques refrains de chansons badines.

LARIGOT (*gho*) n. m. Sorte de flûte ancienne. **A tire-larigot** loc. adv. Beaucoup : *boire à tire-larigot.*

Digitized by Google

LARIX (*riks*) n. m. *Bot.* Nom scientifique du *mélèze*.

LARME n. f. (lat. *lacryma*). Humeur sécrétée par diverses glandes de l'œil et qui se répand au dehors par suite d'un effet physique ou d'un vif sentiment moral, de douleur, de joie, d'admiration : *être ému jusqu'aux larmes*. Suc qui coule de quelques végétaux, comme la vigne. Petite quantité de vin ou d'une autre liqueur : *ne m'en versez qu'une larme*. Loc. div. *Larmes de crocodile*, larmes hypocrites. *Pleurer à chaudes larmes, fondre en larmes*, pleurer abondamment. *Essuyer les larmes de quelqu'un*, le consoler. *Rire aux larmes, jusqu'aux larmes*, rire très fort, jusqu'à en répandre des larmes. *Avoir des larmes dans la voix*, parler d'une voix émue, tremblante. *Larme de cerf*, liqueur onctueuse qui remplit les cavités existant au-dessous des yeux du cerf.

LARME-DE-JOB n. f. *Bot.* Espèce du genre coix, dont les graines ont la forme d'une larme. Pl. des *larmes-de-Job*.

LARMIER (*mi-é*) n. m. (de *larme*). Saillie d'une corniche creusée en forme de gouttière, et destinée à faire tomber l'eau de pluie à une distance convenable du pied du mur. *Anat.* Angle de l'œil le plus rapproché du nez et dans lequel se forment les larmes. N. m. pl. Fente au-dessous de l'angle interne de l'œil du cerf. (Syn. LARMIÈRES.) Ce qui, dans la tête du cheval, correspond aux tempes de l'homme.

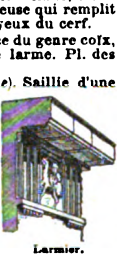
Larmier.

LARMOIEMENT (*moi-man*) ou **LARMOÎMENT** (*man*) n. m. Ecoulement involontaire de larmes.

LARMOYANT (*moi-ian*), **E** adj. Qui fond en larmes. Qui excite les larmes : *prendre un ton larmoyant*.

LARMOYER (*moi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer*.) Pleurer, jeter des larmes.

LARMOYEUR, EUSE (*moi-ieur, eu-ze*) n. Celui, celle qui larmoie. (Peu us.)

LARRON, ONNESSE (*la-ron, o-nè-se*) n. (lat. *latro*). Qui prend furtivement, voleur. *S'entendre comme larrons en foire*, se dit de deux personnes qui sont d'intelligence pour jouer quelque mauvais tour à une autre. *Larron d'honneur*, séducteur. *Le bon et le mauvais larron*, les deux voleurs qui furent mis en croix avec Jésus-Christ et dont le premier se convertit avant de mourir. N. m. *Typogr.* Défaut produit par un pli qui se trouve dans la feuille mise sous presse.

LARRONNEAU (*la-ro-nô*) n. m. *Fam.* Petit larron.

LARVAIRE (*vè-re*) adj. Qui se rapporte à la larve ou à son état : *les formes larvaires des insectes diffèrent beaucoup de l'animal parfait*.

LARVE n. f. (du lat. *larva*, fantôme). Premier état des insectes, de certains poissons crustacés ou batraciens, après leur sortie de l'œuf : *les larves causent de grands dégâts à l'agriculture et à l'industrie*.

LARVÉ, E adj. Se dit de toutes les fièvres qui se présentent sous une forme anormale et particulièrement de la malaria, lorsque les accès sont peu fréquents et bénins.

LARVES n. f. pl. Spectres d'hommes morts tragiquement, ou criminels, que les Romains supposaient errer sur la terre pour tourmenter les vivants.

LARVICOLE adj. (de *larve*, et du lat. *colere*, habiter). Qui vit dans le corps des larves : *parasite larvicole*.

LARYNGÉ, E et **LARYNGIEN, ENNE** (*ji-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au larynx : *phtisie laryngée*.

LARYNGECTOMIE (*jèk-to-mi*) n. f. Ablation chirurgicale du larynx.

LARYNGITE n. f. Inflammation du larynx. *Laryngite diphtérique*, forme de la diphtérie, caractérisée par la production de fausses membranes dans le larynx. (On l'appelle vulgairement CROUP.)

LARYNGOLOGIE (*ji*) n. f. Traité sur le larynx.

LARYNGOSCOPE (*ghos-ko-pe*) n. m. Appareil à l'aide duquel on peut observer le larynx.

LARYNGOSCOPIE (*ghos-ko-pi*) n. f. Exploration de l'intérieur du larynx.

LARYNGOTOME n. m. Instrument à l'aide duquel on pratique la laryngotomie.

LARYNGOTOMIE (*mi*) n. f. Opération ayant pour but d'ouvrir le larynx.

LARYNX (*rinks*) n. m. (gr. *larugx*). Partie supérieure de la trachée-artère, où se produit la voix : *la moindre irritation du larynx provoque la toux*.

LAS ! interj. (de *las* adj.). Syn. de HÉLAS !

LAS, LASSE (*lâ, lâ-se*) adj. (lat. *lassus*). Fatigué. Ennuyé, dégoûté, irrité : *je suis las de vos tergiversations*.

LASAGNE (*sa-gne*) n. f. (ital. *lasagna*). Pâte d'Italie, taillée en forme de rubans larges et ondés.

LASCAR (*las-kar*) n. m. Matelot indien. *Arg.* Homme brave, hardi et malin.

LASCIF (*las-sif*), **IVE** adj. (lat. *lascivus*). Fort enclin à la luxure. Qui y excite : *tableau lascif*.

LASCIVEMENT (*las-si-ve-man*) adv. D'une manière lascive.

LASCIVETÉ (*las-si*) n. f. Forte inclination à la luxure. Ce qui y porte.

LASSANT (*la-san*), **E** adj. Qui lasse. Ennuyeux.

LASSER (*la-sé*) v. a. (de *las* adj.). Fatiguer : *lasser la patience de ses auditeurs*. ANT. **Délasser.**

LASSIS (*la-si*) n. m. Bourse de soie. Etoffe faite avec cette bourse. Tissu lacé.

LASSITUDE (*la-si*) n. f. Fatigue résultant d'un travail excessif du corps ou de l'esprit : *la lassitude provoque le sommeil*. *Fig.* Dégoût, ennui.

LASSO (*la-so*) n. m. (espagn. *lazo*). Forte corde ou lanière de cuir terminée par un nœud coulant ou des boules de métal, et dont les indigènes de l'Amérique du Sud se servent pour prendre les animaux sauvages.

Cheval capturé au lasso ; A, lasso.

LAST (*last*) ou **LASTE** (*las-te*) n. m. (holl. *last*, charge). Unité de poids en usage dans le nord de l'Europe, pour l'estimation du chargement des navires, et valant environ deux tonnes, soit 2.000 kilogrammes.

LASTING (*las-tingh'*) n. m. (m. angl. signif. *qui dure*). Etoffe légère de laine.

LATANIER (*ni-é*) n. m. Genre de palmiers des Mascareignes : *le latanier est souvent cultivé comme plante d'appartement*.

Latanier.

LATENT (*tan*), **E** adj. (lat. *latens*; de *latere*, être caché). Qui n'est pas apparent, qui ne se manifeste pas au dehors : *chaleur latente des corps*. Se dit des maladies lorsqu'elles n'offrent aucun symptôme apparent. *Arbor. Œil latent*, œil à fruit qui, dans les arbres cultivés, demeure plus ou moins longtemps à l'état rudimentaire.

LATÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *latus, eris*, côté). Situé sur le côté d'une chose : *porte latérale. Canal latéral*, V. CANAL.

LATÉRALEMENT (*man*) adv. Sur le côté.

LATERE (A). V. LÉGAT.

LATEX (*tèks*) n. m. Suc propre des végétaux, qui est souvent d'aspect laiteux : *le caoutchouc est un latex coagulé*.

LATHYRUS (*ti-russ*) n. m. Nom scientifique de la *gesse*.

LATICIFÈRE adj. Qui contient du latex : *vaisseaux laticifères*.

LATICLAVE n. m. Bande de pourpre que les sénateurs romains portaient sur leur robe, comme marque de leur dignité. La robe elle-même.

LATIFOLIÉ, E adj. *Bot.* Qui a de larges feuilles.

LATIFUNDIA (*fon*) n. m. pl. (mot lat. ; de *latus*, large, et *fundus*, domaine). Grandes propriétés ter-

Digitized by Google

ritoriales dans l'Italie ancienne : *la formation des latifundia ruina la classe moyenne à Rome.*

LATIN, E n. (lat. *Latinus*). Personne originaire du Latium : *les Latins.* Catholique d'Occident. Adj. Qui appartient au Latium ou à ses habitants : *Rome subjugua toutes les populations latines.* Qui a rapport à la langue des anciens Romains : *grammaire latine. Nations latines,* celles dont la langue vient du latin, comme la France, l'Italie, l'Espagne, etc. *Le quartier Latin,* quartier de Paris, sur la rive gauche de la Seine, où sont les principales facultés et écoles, et où vivent les étudiants. *Eglise latine,* Eglise chrétienne d'Occident, par opposition à l'Eglise grecque. *Rit latin,* rit de l'Eglise romaine. *Mar. Voile latine,* faite en forme de triangle à antennes. *Bâtiment latin,* bateau gréant des voiles à antennes. N. m. La langue latine : *le latin est la langue scientifique par excellence. Latin de cuisine,* expressions vulgaires formées de mots français auxquels on ajoute des désinences latines. *Fig. Perdre son latin,* ne rien comprendre à une chose. **Bas latin,** v. BAS adj.

LATINISANT (*san*), **E** adj. Se dit des personnes qui, vivant dans un pays où se pratique le rit grec, pratiquent le culte de l'Eglise latine.

LATINISATION (*sa-si-on*) n. f. Action de latiniser.

LATINISER (*sé*) v. a. Donner une forme ou une terminaison latine à un mot d'une autre langue : *La Ramée, savant français du* XVIe *siècle, latinisa son nom en* Ramus.

LATINISME (*nis-me*) n. m. Tour de phrase propre à la langue latine ou imité de la langue latine : **que si,** *pour* SI, *est un latinisme.*

LATINISTE (*nis-te*) n. Qui entend et parle le latin : *le cardinal Bembo était un éminent latiniste.*

LATINITÉ n. f. Langage latin. **Basse latinité,** v. BAS adj.

LATIROSTRE (*ros-tre*) adj. (lat. *latus,* large, et *rostrum,* bec). Qui a le bec aplati.

LATITUDE n. f. (du lat. *latitudo,* largeur). Distance d'un lieu à l'équateur de la terre ; climat, par rapport à la température : *l'homme peut vivre à peu près sous toutes les latitudes. Fig.* Liberté, facilité d'agir : *je vous laisse toute latitude.* — La latitude est boréale ou australe, c'est-à-dire nord ou sud, suivant qu'elle se rapporte à un point placé dans l'hémisphère nord ou sud. Tous les points de même latitude sont compris sur des cercles appelés « parallèles de latitude ». Les principales méthodes employées pour la détermination de la latitude, particulièrement en mer, sont l'observation de la hauteur du soleil à son passage au méridien, l'observation de l'étoile polaire, etc. La détermination de la position exacte d'un lieu comprend d'ailleurs, en même temps, le calcul de sa *longitude.* (V. ce mot.)

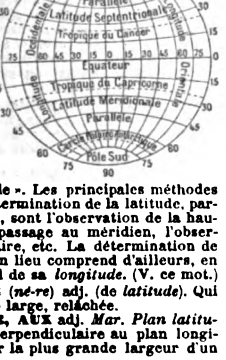

LATITUDINAIRE (*né-re*) adj. (de *latitude*). Qui est d'une morale trop large, relâchée.

LATITUDINAL, E, AUX adj. *Mar. Plan latitudinal,* plan vertical perpendiculaire au plan longitudinal et passant par la plus grande largeur d'un navire.

LATOMIE (*mî*) n. f. (lat. *latomia*). Carrière abandonnée qui servait de prison, chez les anciens : *les Athéniens prisonniers furent relevés dans les latomies de Syracuse.*

LATRIE (*trî*) n. f. (du gr. *latreia,* culte). Adoration. *Culte de latrie,* qui n'est dû qu'à Dieu seul.

LATRINES n. f. pl. (lat. *latrina*). Lieux d'aisances.

LATRODECTE (*dèk-te*) n. m. Genre d'arachnides, comprenant de grosses araignées à morsure venimeuse, qui habitent le sud de l'Europe.

LATTAGE (*la-ta-je*) n. m. Action de latter. Ouvrage de lattes.

LATTE (*la-te*) n. f. (allem. *latte*). Morceau de bois long, étroit et mince, dont on se sert dans les constructions. Sabre droit des cuirassiers et des dragons : *la latte est destinée surtout à pointer.* (V. la planche ARMES.)

LATTER (*la-té*) v. a. Garnir de lattes.

LATTIS (*la-ti*) n. m. Ouvrage en lattes.

LAUDANISÉ, E (*lô, zé*) adj. Qui contient du laudanum : *cataplasme laudanisé.*

LAUDANUM (*lô-da-nom'*) n. m. Médicament liquide, à base d'opium : *l'emploi du laudanum est très dangereux chez les enfants.*

LAUDATIF, IVE (*lô*) adj. (du lat. *laudare,* louer). Qui loue : *poème laudatif ; épithète laudative.*

LAUDES (*lô-de*) n. f. pl. (du lat. *laudes,* louanges). Partie de l'office divin qui suit matines, principalement composée de psaumes à la louange de Dieu.

LAURACÉES (*lô-ra-sé*) n. f. pl. *Bot.* V. LAURINÉES.

LAURÉ, E (*lô-ré*) adj. (lat. *laureatus*). Se dit en numismatique d'une figure couronnée de laurier : *les têtes des empereurs romains sont généralement laurées.*

LAURÉAT (*lô-ré-a*) adj. (du lat. *laureatus,* couronné de laurier). Qui a obtenu une couronne de laurier, une récompense insigne : *poète lauréat.* N. m. Toute personne qui a remporté un prix dans un concours. — Le féminin a été quelquefois employé : *les lauréates du prix Montyon.*

LAURELLE (*lô-rè-le*) n. f. Nom vulgaire du laurier-rose.

LAURENTIE (*lô-ran-sî*) n. f. Genre de campanulacées, du littoral méditerranéen.

LAURÉOLE (*lô*) n. f. (du lat. *laureola,* branche de laurier). Nom vulgaire du daphné.

LAURIER (*lô-ri-é*) n. m. (lat. *laurus*). Genre de *lauracées,* comprenant des arbres toujours verts, dont on connaît deux espèces : le *laurier commun, d'Apollon, des poètes,* ou encore *laurier-sauce,* et le *laurier d'Inde,* symbole de la gloire militaire ou poétique. *Fig. Être chargé de lauriers, se couvrir de lauriers,* de gloire. *Cueillir des lauriers,* remporter des victoires. *Flétrir ses lauriers,* souiller sa gloire. *S'endormir sur ses lauriers,* s'arrêter dans une carrière laborieusement commencée. *Se reposer sur ses lauriers,* jouir d'un repos mérité par des succès éclatants. — Le *laurier-cerise* est une rosacée dont les feuilles contiennent de l'acide cyanhydrique ; le *laurier-tulipier* est un magnolia ; le *laurier-tin* est une espèce de viorne ; le *laurier-rose* appartient au genre nerium ; le *laurier-rose des Alpes* est le rhododendron. Pl. *lauriers-sauce, lauriers-roses, lauriers-cerises lauriers-tins, lauriers-tulipiers.*

Laurier.

LAURINÉES (*lô-ri-né*) ou **LAURACÉES** (*lô-ra-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales superovariées, ayant pour type le *laurier.* S. une *laurinée* (ou *lauracée*).

LAVABLE adj. Qui peut être lavé : *étoffe très lavable.*

LAVABO n. m. (m. lat. signif. *je laverai*). Prière du prêtre en lavant ses doigts pendant la messe. Linge avec lequel il s'essuie les doigts. Cérémonie du lavement des doigts. Meuble garni de tous les ustensiles nécessaires pour se laver. Ensemble de cuvettes mobiles encastrées dans un meuble, qui sert dans les casernes, collèges, etc., aux soins de propreté. Pl. des *lavabos.*

Lavande.

LAVAGE n. m. Action de laver. Aliments et breuvages où l'on a mêlé plus d'eau qu'il ne fallait : *cette soupe n'est qu'un lavage.* Opération pour séparer, au moyen de l'eau, les parties terreuses des parties métalliques.

LAVALLIÈRE (*va-li*) n. f. Sorte de nœud de cravate. Adj. *Maroquin lavallière,* maroquin couleur feuille-morte.

LAVANDE n. f. (ital. *lavanda*). Genre de labiées ornementales, aromatiques, et médicinales, de la région méditerranéenne. (On s'en sert pour garantir les vêtements des mites et autres insectes et pour fabriquer une eau de toilette parfumée.)

Digitized by Google

LAVANDERIE (*ri*) n. f. Lieu où les lavandières lavent leur linge.

LAVANDIER (*di-é*) n. m. Employé chargé, chez les princes, de faire blanchir le linge.

LAVANDIÈRE n. f. Femme qui lave le linge. Nom vulgaire de la *bergeronnette* ou *hochequeue*.

LAVARET (*rè*) n. m. Espèce de saumon gris bleuâtre à reflets argentés, très abondant dans certains lacs d'Europe, particulièrement en Suisse : *le lavaret ne dépasse pas 45 centimètres de long.*

Lavaret.

LAVASSE (*va-se*) n. f. Soupe ou sauce dans laquelle on a mis trop d'eau. Pluie abondante.

LAVATÈRE n. f. Genre de malvacées ornementales, dont plusieurs espèces croissent en France.

LAVE n. f. (ital. *lava*). Matière fondue qui sort des volcans en *coulées* enflammées, et qui se solidifie par le refroidissement : *la cristallisation des laves basaltiques a produit de remarquables colonnades.*

LAVÉ, E adj. Délayé : *couleurs trop lavées.* Fait avec des couleurs à l'eau : *dessin habilement lavé.*

LAVE-MAINS (*min*) n. m. Petit réservoir d'eau placé à l'entrée d'une sacristie ou d'un réfectoire.

LAVEMENT (*man*) n. m. Action de laver. Injection d'un liquide dans le gros intestin, au moyen de la seringue, du clysoir, du clysopompe, de l'irrigateur. *Liturg. Lavement des pieds,* cérémonie qui a lieu le jeudi saint, en souvenir de l'action de Jésus, qui, pendant la dernière cène, lava les pieds à ses disciples.

LAVER (*vé*) v. a. (lat. *lavare*). Nettoyer avec un liquide : *laver ses mains. Fig. Laver une injure dans le sang,* la venger par un meurtre, dans un duel. *Laver la tête à quelqu'un,* lui faire une sérieuse réprimande. *Laver un dessin,* l'ombrer, le colorier avec de la couleur ou de l'encre de Chine. *Pierre à laver*, évier. **Se laver** v. pr. Se nettoyer avec de l'eau. *Fig. Se laver d'une imputation,* s'en justifier. *Je m'en lave les mains,* je n'en suis pas responsable (allusion à Ponce Pilate qui, après avoir sanctionné la condamnation de Jésus par les Juifs, alla se laver les mains comme pour dégager sa responsabilité).

LAVERIE (*ri*) n. f. Endroit où on lave.

LAVETTE (*vè-te*) n. f. Morceau de linge ou gros pinceau en fil, dont on se sert pour laver la vaisselle.

LAVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui lave.

LAVIQUE adj. Qui a le caractère des laves : *les émissions laviques d'un volcan.*

LAVIS (*vi*) n. m. (de *laver*). Manière de colorier un dessin avec de l'encre de Chine ou toute autre couleur délayée dans de l'eau : *un plan au lavis.*

LAVOIR n. m. Lieu public destiné à laver le linge. Cylindre en laiton, garni d'un chiffon pour nettoyer l'âme d'une arme à feu.

LAVURE n. f. Eau qui a servi à laver la vaisselle. Action de laver un livre. Bouillon, potage trop étendu d'eau. Pl. Or et argent provenant de la lessive des cendres, à la Monnaie et chez les orfèvres.

LAWN-TENNIS (*lâ-oun'-tè-niss*) n. m. (angl. *lawn*, pelouse, et *tennis*, jeu de paume). Sorte de jeu de balle, qui se joue à l'aide de raquettes sur un emplacement spécialement aménagé, divisé en deux parties par un filet. (On dit souvent par abrév. TENNIS.)

LAXATIF, IVE (*lak-sa*) adj. (du lat. *laxare*, relâcher). Purgatif léger, comme le miel, les pruneaux. N. m. : *un laxatif.*

LAXITÉ (*lak-si*) n. f. (du lat. *laxus*, lâche). Etat de ce qui est lâche, distendu : *la laxité d'un tissu.*

LAYER (*lè-ié*) v. a. de *laie*. — Se conj. comme *balayer*). Tracer une laie dans une forêt. Marquer les bois qu'on doit laisser dans l'abatis.

LAYETIER (*lè-ie-ti-é*) n. m. Celui qui fait des caisses, des malles, etc.

LAYETTE (*lè-ié-te*) n. f. (de *laie*). Coffre de bois fort léger. Linges et vêtements d'un nouveau-né.

LAYEUR (*lè-ieur*) n. m. Celui qui trace des laies ou qui marque les arbres à conserver dans une forêt.

LAYON (*lé-i-on*) n. m. (de *laie*). Sentier pratiqué dans les tirés, pour faciliter la marche des chasseurs.

LAZARET (*rè*) n. m. (ital. *lazaretto*). Etablissement isolé dans une rade, où font quarantaine les navires venant de pays infectés de maladies contagieuses.

LAZARISTE (*ris-te*) n. m. Missionnaire de la congrégation de Saint-Lazare, fondée par saint Vincent de Paul en 1625.

LAZARONE (*la-dza-ro-né*) n. m. (mot napolit.). Nom sous lequel on désigne, à Naples, les hommes de la dernière classe du peuple. Pl. des *lazaroni.*

LAZULITE n. m. V. LAPIS.

LAZZI (*la-zi* ou *lad-zi*) n. m. pl. (m. ital.). Pantomime comique, dans le théâtre italien. *Par ext.* Saillie bouffonne ; plaisanteries moqueuses et souvent un peu libres : *s'enfuir sous les lazzi de l'assistance.* — L'Acad. autorise l'emploi du mot au singulier, et aussi le pluriel *lazzis.*

LE, LA, LES art. servant à déterminer les noms. Pr. pers. servant à désigner les personnes et les choses. — *Le, la, les* sont articles quand ils précèdent un nom : le *bonheur et* la *fortune attirent* les *amis.* Ils sont pronoms quand ils accompagnent un verbe : *ce devoir, faites-le ; cette leçon, apprenez-la ; ces bons conseils, tu les suivras.*

LÉ n. m. (du lat. *latus*, large). Largeur d'une étoffe entre ses deux lisières. Chemin de halage.

LEADER (*lî-deur*) n. m. (m. angl. ; de *to lead*, conduire). Personnage le plus en vue d'un parti politique : *Gambetta était le leader républicain.* Article de fond, principal article d'un journal.

LÉCANORACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de lichens ayant pour type la *lécanore.* S. une *lécanoracée.*

LÉCANORE n. f. Genre de lichens que l'on rencontre sur les arbres des régions montagneuses en croûtes très adhérentes.

LÈCHE n. f. Tranche fort mince de quelque chose à manger : *lèche de pain.*

LÉCHÉ, E adj. Trop fini : *portrait léché. Ours mal léché,* personne mal élevée, grossière.

LÈCHEFRITE n. f. Ustensile de cuisine qu'on place sous la broche, pour recevoir le jus et la graisse de la viande.

Léchefrite.

LÈCHEMENT (*man*) n. m. Action de lécher.

LÉCHER (*ché*) v. a. (allem. *lecken*. — Se conj. comme *accélérer*.) Passer la langue sur quelque chose : *lécher un plat.* Effleurer à peine : *vagues qui lèchent la falaise. Lécher les pieds de quelqu'un,* faire acte de basse servilité à son égard. *Peint.* Terminer un ouvrage avec un soin trop minutieux.

LÉCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne gourmande, très friande.

LÉCITHINE n. f. Substance contenant de l'acide glycérophosphorique, que l'on trouve dans le jaune d'œuf, les laitances de poissons, etc. : *la lécithine produit de bons effets dans le traitement des maladies consomptives.*

LEÇON n. f. (lat. *lectio ;* de *legere,* lire). Instruction publique ou particulière. Ce que le maître donne à apprendre par cœur : *réciter sa leçon.* Enseignement : *les leçons de l'expérience se payent souvent très cher.* Conseil, avertissement : *je lui ai fait sa leçon.* Réprimande : *il a reçu une bonne leçon.* Partie de l'office à matines : *chaque nocturne contient trois leçons.* Forme particulière d'un texte. Manière dont un fait se raconte.

LECTEUR, TRICE (*lèk*) n. (lat. *lector, trix*). Qui lit à haute voix, devant d'autres personnes. Dont la fonction est de lire : *lecteur du roi.* Clerc qui a reçu le plus élevé des quatre ordres mineurs.

LECTURE (*lèk*) n. f. Action de lire à haute voix ou pour soi-même. Chose qu'on lit : *lectures édifiantes.* Art de lire : *enseigner la lecture aux enfants.*

LÉDON n. m. Genre d'éricacées, voisin des rhododendrons. (Une espèce est appelée souvent *romarin sauvage*, une autre *thé du Labrador.*)

LÉGAL, E, AUX adj. (lat. *legalis ;* de *lex, legis,* loi). Réglé par la loi. Qui est selon la loi : *voie légale.*

LÉGALEMENT (*man*) adv. Suivant les lois : *poursuivre légalement l'accomplissement des réformes.*

LÉGALISABLE (*sa-ble*) adj. Qui peut être légalisé.

LÉGALISATION (*sa-si-on*) n. f. (de *légal*). Déclaration par laquelle un officier public atteste l'authenticité des signatures apposées à un acte.

Digitized by Google

LÉGALISER (*zé*) v. a. Faire une légalisation : *légaliser une demande*. Rendre légal.

LÉGALITÉ n. f. Qualité de ce qui est légal : *contester la légalité d'un acte*. Cercle des choses prescrites par la loi : *rester dans la légalité*.

LÉGAT (*gha*) n. m. (du lat. *legatus*, envoyé). Ambassadeur du souverain pontife. Fonctionnaire autrefois chargé par le pape du gouvernement d'une province des États de l'Église. **Légat à latere,** cardinal chargé par le pape d'une mission spéciale, le plus souvent temporaire. Chez les Romains, commissaire du sénat ; délégué d'un proconsul ; délégué de l'empereur dans les provinces.

LÉGATAIRE (*tè-re*) n. (du lat. *legare*, léguer). A qui l'on fait un legs. *Légataire universel*, celui à qui le testateur a légué tous ses biens disponibles.

LÉGATION (*si-on*) n. f. Charge de légat, dans les anciens Etats de l'Eglise. Etendue de pays soumise à un légat. *Diplom.* Commission donnée à un envoyé près d'une puissance. Tout le personnel d'une ambassade. Hôtel de l'ambassade : *aller à la légation de Suède*. N. f. pl. (avec une majuscule), nom du Bolonais et du Ferrarais, quand ils faisaient partie des Etats de l'Eglise.

LEGATO (*lè*) adv. (adj. ital. signif. *lié*). Terme musical, indiquant qu'il faut lier sans interruption les notes d'un morceau ou d'un passage.

LEGE adj. (du holl. *leeg*, vide). Se dit d'un navire qui n'a pas sa charge complète.

LÉGENDAIRE (*jan-dè-re*) n. m. Auteur de légendes. Recueil de légendes : *feuilleter un légendaire*. Adjectiv. De la nature des légendes : *les aventures légendaires des paladins de Charlemagne*.

LÉGENDE (*jan-de*) n. f. (du lat. *legenda*, choses à lire). Vie des saints : *ce nom n'est pas dans la légende*. Récit où l'histoire est défigurée par des traditions : *la légende de Barbe-Bleue a un fond de vérité*. Inscription placée sur une médaille, une pièce de monnaie, etc. Explications jointes à un dessin pour en faciliter l'intelligence.

LEGER (*jé*), **ERE** adj. (lat. *levis*). Qui ne pèse guère : *l'aluminium est un métal relativement très léger*. Qu'on remue aisément : *terre légère*. Facile à digérer : *aliment leger*. Qui a peu de force : *thé, vin léger*. Frugal : *repas léger*. Dispos : *je me sens léger ce matin*. Vif, agile : *danse légère*. Délicat : *touche légère*. *Fig.* Aisé à supporter : *peines légères*. Inconsidéré, étourdi : *propos léger*. Grivois, un peu risqué : *une anecdote un peu légère*. Peu important : *faute légère*. Peu grave : *recevoir une blessure légère*. Superficiel : *esprit léger*. *Sommeil léger*, que le moindre bruit interrompt. *Poésies légères*, sur des sujets peu importants : *les poésies légères d'Horace*. *Troupes légères*, les moins pesamment armées ; celles qui ne font que harceler l'ennemi. *Avoir la main légère*, être prompt à frapper et, en parlant d'un chirurgien, opérer adroitement. *Que la terre lui soit légère*, formule d'inscription tumulaire, empruntée aux anciens. V. *Sit tibi terra levis* (part. rosc.) **A la légère** loc. adv. Légèrement : *être vêtu à la légère*. Inconsidérément : *entreprendre une chose à la légère*. ANT. **Lourd, pesant.**

LÉGÈREMENT (*man*) adv. Sans appuyer : *marcher légèrement*. Inconsidérément : *agir, parler légèrement*. Sans gravité : *être blessé légèrement*. ANT. **Lourdement.**

LÉGÈRETÉ n. f. Qualité de ce qui est léger. Agilité : *légèreté du cerf*. *Fig.* Irréflexion : *légèreté de caractère*. Imprudence : *légèreté de conduite*. ANT. **Lourdeur.**

LÉGIFÉRER (*ré*) v. n. (du lat. *legifer*, qui porte des lois. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire des lois.

LÉGION n. f. (lat. *legio*). Chez les Romains, corps de troupes qui fut d'environ 6.000 hommes sous César et sous l'empire : *la légion romaine était plus mobile que la phalange grecque*. Aujourd'hui, corps de gendarmerie composé d'un certain nombre de brigades. *Par ext.* Grand nombre d'êtres vivants : *des legions de moustiques volent au-dessus des marécages*. **Légion étrangère,** troupe créée en 1835 en Algérie et composée d'étrangers entrant au service de la France. **Légion d'honneur,** ordre civil et militaire. (V. *Part. hist.*)

LÉGIONNAIRE (*ji-o-nè-re*) n. m. Soldat d'une légion romaine. Soldat de la légion étrangère. Membre de la Légion d'honneur.

Légionnaire romain.

LÉGISLATEUR, TRICE (*jis-la*) n. et adj. Qui donne des lois à un peuple : *Lycurgue fut le législateur de Sparte*. *Fig.* Personne qui trace les règles d'une science, d'un art : *le législateur du Parnasse*. N. m. Pouvoir public qui a mission de faire des lois. La loi en général : *le législateur a voulu que...* Chacun des membres de ce pouvoir.

LÉGISLATIF, IVE (*jis-la*) adj. Qui fait les lois : *Assemblée législative*. (V. ASSEMBLÉE [*part. hist.*].) Qui a rapport à la loi : *acte législatif*. Qui a le droit de faire les lois : *pouvoir législatif*. **Corps législatif,** corps politique institué en 1852, dissous le 4 septembre 1870.

LÉGISLATION (*jis-la-si-on*) n. f. (lat. *lex, legis*, loi, et *latus*, porté). Droit de faire les lois. Corps des lois d'un pays : *la législation française a été profondément remaniée après la Révolution*. Science des lois : *cours de législation*.

LÉGISLATIVEMENT (*jis-la, man*) adv. Par la législation. Au moyen d'une loi.

LÉGISLATURE (*jis-la*) n. f. Ensemble des pouvoirs qui concourent à la confection des lois. Exercice du mandat d'une assemblée législative. Sa durée. Parlement local de chacun des Etats-Unis.

LÉGISTE (*jis-te*) n. m. (du lat. *lex, legis*, loi). Celui qui connaît ou étudie les lois. Nom donné aux conseillers des rois capétiens, qui s'attachèrent à développer l'absolutisme royal, en s'appuyant sur la loi romaine pour combattre la féodalité : *Nogaret fut le principal des légistes de Philippe le Bel*.

LÉGITIMAIRE (*mè-re*) adj. *Dr.* Qui appartient à la légitime : *droits légitimaires*.

LÉGITIMATION (*si-on*) n. f. Action de légitimer, et particulièrement, acte par lequel on rend légitime un enfant naturel.

LÉGITIME adj. (lat. *legitimus*). Qui a les qualités requises par la loi. Se dit de l'union conjugale consacrée par la loi et des enfants qui en naissent : *mariage légitime*. Juste, équitable : *demande légitime*. *Légitime défense*, droit de se défendre contre un agresseur, sans égard aux conséquences qui peuvent en résulter pour ce dernier. N. f. Portion que la loi assurait aux enfants sur les biens du père et de la mère. (Auj., on dit RÉSERVE.) ANT. **Illégitime.**

LÉGITIMÉ, E adj. et n. Qui bénéficie d'une légitimation : *fils légitimé*.

LÉGITIMEMENT (*man*) adv. Conformément à la loi, à l'équité : *fortune légitimement acquise*. ANT. **Illégitimement.**

LÉGITIMER (*mé*) v. a. Donner à un enfant naturel les droits des enfants légitimes. Faire reconnaître pour authentique un pouvoir, un titre, etc. Justifier : *rien ne légitime une mauvaise action*.

LÉGITIMISME (*mis-me*) n. m. Opinion des légitimistes. (Peu us.)

LÉGITIMISTE (*mis-te*) n. et adj. Qui défend le principe de la dynastie légitime, les droits de la naissance au trône : *le parti légitimiste français*.

LÉGITIMITÉ n. f. Qualité de ce qui est légitime : *contester la légitimité d'un droit*. Etat d'un enfant légitime. Hérédité de la royauté par droit de naissance : *partisan de la légitimité*. ANT. **Illégitimité.**

LEGS (*lè*) n. m. (pour *lais*; de *laisser*, sous l'influence du lat. *legatum*, chose léguée). Don fait par testament : *accepter, faire un legs*.

LÉGUER (*ghé*) v. a. (lat. *legare* ; de *lex, legis*, loi. — Se conj. comme *accélérer*.) Donner par testament : *léguer sa fortune à sa ville natale*. *Fig.* Transmettre : *léguer ses vertus à ses enfants*.

LÉGUME n. m. (lat. *legumen*). Tout produit végétal, employé comme aliment : *les légumes sont moins nourrissants, mais plus légers que les viandes*.

Digitized by Google

Par ext. Plante potagère. Fruit caractéristique des plantes de la famille des *légumineuses*.

LÉGUMIER (*mi-é*), **ÈRE** adj. Qui concerne les légumes. Où l'on cultive des légumes : *jardin légumier*. N. m. Plat dans lequel on sert les légumes.

Légumier.

LÉGUMINE n. f. Substance extraite des graines de légumineuses. Syn. CASÉINE VÉGÉTALE.

LÉGUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Se dit des plantes dont le fruit est une gousse, comme le *pois*, la *fève*, le *haricot*, etc. N. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales superovariées, répandues sur tout le globe. (On la divise en trois tribus : *papilionacées, césalpiniées, mimosées*.) S. une *légumineuse*.

LÉGUMISTE (*mis-te*) n. et adj. Qui cultive des légumes. Végétarien. (Peu us.)

LEICHE (*lè*) n. f. *Zool.* V. LICHE.

LÉIOCOME n. m. Fécule grillée et transformée en dextrine, qu'on emploie dans l'apprêt des tissus. (On écrit aussi LÉIOCOMME.)

LEITMOTIV n. m. (m. allem. signif. *motif conducteur*). Motif conducteur ou caractéristique, thème revenant fréquemment dans une partition, associé à une idée, à un personnage : *Wagner a beaucoup usé du leitmotiv*. Pl. des *leitmotive*.

LEMME (*lè-me*) n. m. (gr. *lêmma*). *Math.* Proposition préliminaire, qui doit faciliter la démonstration d'un théorème.

LEMMING (*lèm-mingh'*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, voisins des campagnols, répandus dans le nord de l'Europe : *les lemmings entreprennent de longues migrations*.

LEMNA (*lèm-na*) n. f. Nom scientifique de la lentille d'eau. (On dit aussi LEMNE et LENTICULE.)

LEMNACÉES (*lèm-na-sé*) n. f. pl. Famille de monocotylédones, ayant pour type le genre *lemna*. S. une *lemnacée*.

LEMNISCATE (*lèm-nis-ka-te*) n. f. *Math.* Courbe qui est le lieu des points tels que le produit de leurs distances à deux points fixes est constant.

LÉMUR ou **LEMUR** n. m. Nom scientifique des *makis*.

LÉMURES n. m. pl. (lat. *lemures*). Chez les Romains, fantômes des morts. S. un *lémure*.

LÉMURIENS (*ri-in*) n. m. pl. Famille de mammifères quadrumanes, ayant pour type le genre *maki* : *les lémuriens forment le passage entre les insectivores et les singes*. S. un *lémurien*.

LENDEMAIN (*lan-de-min*) n. m. (de *l'endemain*). Jour qui suit celui où l'on est ou celui dont on parle. *Du jour au lendemain*, dans un intervalle très court : *changer d'idée du jour au lendemain*.

LENDIT (*lan-di*) n. m. (pour l'*endit;* du lat. *indictum*, fixé). Importante foire qui se tenait au moyen âge dans la plaine Saint-Denis et où l'Université faisait provision de parchemin. Congé des écoliers de l'Université, à cette occasion. Honoraires des maîtres, qu'on payait à cette époque. **Lendit scolaire**, concours d'exercices physiques entre différents établissements d'instruction publique.

LENDORE (*lan*) n. Personne lente, et qui semble toujours endormie.

LÉNIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *lenis*, doux, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Adoucir au moyen d'un lénitif. *Fig.* Atténuer, adoucir.

LÉNITIF, IVE (lat. *lenitivus*) adj. Qui calme, adoucit : *remède lénitif*. N. m. : *le miel est un bon lénitif*. *Fig.* Adoucissement.

LENT (*lan*), **E** adj. (lat. *lentus*). Qui n'agit pas avec promptitude : *intelligence lente*. Qui se fait avec lenteur : *exécution lente*. Dont l'effet ne se produit que progressivement : *l'alcool est un poison lent*. ANT. **Prompt, rapide.**

LENTE (*lan-te*) n. f. (lat. *lens, lendis*). Œuf que les poux déposent sur les cheveux.

LENTEMENT (*lan-te-man*) adv. Avec lenteur : *marcher lentement*. ANT. **Vite, rapidement.**

LENTEUR (*lan*) n. f. Manque de célérité, d'activité. Retard à se faire. *Fig.* Caractère de ce qui ne conçoit pas vite : *lenteur d'esprit*. ANT. **Vitesse, rapidité, promptitude.**

LENTICELLE (*lan-ti-sè-le*) n. f. Petite tache brune, qui se trouve sur l'écorce des arbres.

LENTICELLÉ (*lan-ti-sèl-lé*), **E** adj. *Bot.* Qui présente des lenticelles : *écorce lenticellée*.

LENTICULAIRE (*lan, lè-re*) ou **LENTICULÉ, E** (*lan*) adj. Qui a la forme d'une lentille : *verre lenticulaire*. (On dit aussi LENTICULÉ et LENTIFORME.)

LENTICULE (*lan*) n. f. *Bot.* Syn. de LEMNA.

LENTIFORME (*lan*) adj. (lat. *lens, lentis*, lentille, et *forma*, forme). En forme de lentille. (Peu us.)

LENTIGO (*lin*) n. m. *Méd.* Petites taches pigmentaires de la peau. Syn. TACHES DE ROUSSEUR.

LENTILLE (*lan-ti, ll* mll.) n. f. (lat. *lenticula*). Genre de légumineuses papilionacées alimentaires : *les lentilles constituent un excellent aliment. Lentille d'eau*, nom vulgaire de la *lemna*. Disque de verre ou de cristal, ayant la propriété de dévier régulièrement les rayons lumineux. *Lentille de pendule*, poids de métal (ordinairement laiton), de forme ronde, attaché à l'extrémité du balancier. Pl. Taches de rousseur sur la peau. — Par la combinaison des surfaces sphériques et des surfaces planes, on obtient six espèces de lentilles, qui ont reçu, d'après leurs formes, les noms suivants : bi-convexe (1), plan-convexe (2), concave-convexe ou ménisque convergent (3), biconcave (4), plan-concave (5), convexe-concave ou ménisque divergent (6).

Lentille.

Lentilles.

LENTILLEUX, EUSE (*lan-ti, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Parsemé de lentilles : *visage lentilleux*.

LENTILLON (*lan-ti, ll* mll., *on*) n. m. Variété de lentille.

LENTISQUE (*lan-tis-ke*) n. m. (lat. *lentiscus*). Nom vulgaire d'une espèce de pistachier, qui fournit un suc résineux connu sous le nom de *mastic*.

LENTO (*lèn*) adv. (m. ital.). Terme de musique, indiquant qu'un morceau doit être joué lentement.

LÉONIN, E adj. (du lat. *leo, leonis*, lion). Propre au lion. *Fig.* Se dit d'un partage, d'un marché où une personne se réserve la plus grosse part, comme le lion de la fable : *contrat léonin*.

LÉONIN, E adj. (de *Léon*, chanoine de Saint-Victor, qui mit à la mode cette sorte de vers). Se dit de vers latins ou français, dont les hémistiches riment ensemble.

LÉONTINE n. f. Chaîne de montre pour dame.

LÉONURE ou **LEONURUS** (*lé, russ*) n. m. Genre de plantes de la famille des labiées, comprenant des plantes de l'ancien monde, et dont une espèce, l'*agripaume*, passait autrefois pour guérir de la rage. (Syn. QUEUE-DE-LION.)

LÉOPARD (*par*) n. m. (lat. *leopardus*). Genre de mammifères carnassiers des régions tropicales, dont le pelage est tacheté comme chez le jaguar, l'once, la panthère, etc. *Blas.* Lion héraldique représenté passant et la tête de face, au lieu d'être rampant et de profil, attributs du lion proprement dit.

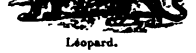
Léopard.

LÉOPARDÉ, E adj. Dont la peau est tachetée comme celle du léopard. *Blas.* Se dit du lion qui est représenté passant, mais conserve la tête de profil.

LÉPICÈNE n. f. *Bot.* Glume des graminées.

LÉPIDIER (*di-é*) n. m. *Bot.* Syn. de PASSERAGE.

LÉPIDODENDRON (*din*) n. m. Genre de végétaux fossiles, voisins des lycopodes actuels.

LÉPIDOLITHE n. m. Substance minérale blanche ou rose, voisine des micas.

LÉPIDOPTÈRES n. m. pl. (gr. *lepis, idos*, écaille, et *pteron*, aile). Ordre d'insectes ayant quatre ailes couvertes d'une poussière écailleuse, tels que les *papillons*. S. un *lépidoptère*.

LÉPIDOSIRÈNE ou **LÉPIDOSIREN** (*zi-rèn'*)

Digitized by Google

n. m. Genre de grands poissons *dipneumonés* (c'est-à-dire à double respiration), qui habitent les fonds vaseux de l'Amazone et des autres cours d'eau du Brésil : *le lépidosirène respire soit avec ses poumons, soit avec ses branchies.*

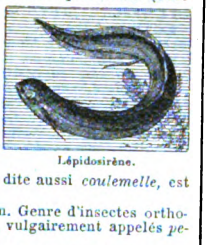
Lépidosirène.

LÉPIOTE n. f. Genre de champignons de la famille des agaricinées, dont l'espèce la plus répandue, la *lépiote élevée*, dite aussi *coulemelle*, est comestible.

LÉPISME (*pis-me*) n. m. Genre d'insectes orthoptères des lieux humides, vulgairement appelés *petits poissons d'argent.*

LÉPORIDE n. m. (du lat. *lepus, oris*, lièvre, et du gr. *eidos*, forme). Métis du lièvre et du lapin.

LÉPORIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de mammifères rongeurs, comprenant les *lièvres* et les *lapins*. S. un *léporidé*.

LÈPRE n. f. (lat. *lepra*). Infection chronique de la peau, produite par un bacille spécifique dit *de Hansen*, qui couvre la peau de pustules et d'écailles : *la lèpre fut importée d'Orient en Europe par les légions romaines. Par anal.* Tache imitant la lèpre. *Fig.* Vice qui s'étend comme la lèpre. Ancien nom de certains lichens. — Pendant fort longtemps, les lépreux étaient un objet d'horreur et de dégoût. Une loi de Moïse les séparait du reste du peuple. Au moyen âge, à la suite des croisades, ses ravages devinrent effrayants. On fonda de toutes parts, pour les infortunés lépreux, des hôpitaux appelés *léproseries, ladreries* ou *maladreries* (de *ladre*, corruption de *Lazare*, le pauvre dont il est parlé dans saint Luc). Dès qu'un cas de lèpre était signalé, le malade était conduit à l'église, on chantait sur lui l'office des morts, puis on le menait à l'enclos des lépreux. Chaque lépreux était obligé de porter une cliquette spéciale, pour avertir les passants d'éviter son contact. Xavier de Maistre, dans le *Lépreux de la cité d'Aoste*, a décrit admirablement la triste condition de ces malheureux. De nos jours, la lèpre, devenue bien moins fréquente, n'en subsiste pas moins à l'état endémique sur le littoral méditerranéen, et sur quelques points de l'Europe continentale.

Un lépreux au XVe siècle.

LÉPREUX, EUSE (*preû, eu-ze*) n. et adj. Qui a la lèpre. (V. LÈPRE.)

LÉPROSERIE (*ze-ri*) n. f. Hôpital pour les lépreux : *il existait en Europe, au* XIIIe *siècle, près de 20.000 léproseries.*

LEPTÉ (*lèp-te*) n. m. Genre d'acariens, dits aussi ROUGETS, AOUTATS.

LEPTINOTARSE n. f. Genre de coléoptères phytophages comprenant des insectes américains, dont une espèce appelée *bête du Colorado* cause de sérieux dommages aux pommes de terre, tomates, etc.

LEPTOLOGIE (*lèp', ji*) n. f. (du gr. *leptos*, grêle, et *logos*, discours). Style subtil, minutieux, affecté.

LEPTURE (*lèp*) n. f. Genre d'insectes coléoptères longicornes, qui vivent sur les fleurs.

LEQUEL, LAQUELLE, pl. **LESQUELS, LESQUELLES** (*kèl, kè-le*) pr. rel. (de *le, la, les*, et de *quel*). Qui, que. Celui que, celle que : *parmi ces étoffes, voyez laquelle vous préférez.*

LÉROT (*ro*) n. m. (de *loir*). Petit loir gris, à taches noires : *le lérot exhale une odeur désagréable.*

Lérot.

LES (*lè*) art. et pr. pl. V. LE.

LESBIEN, ENNE (*lès-bi-in, è-ne*) adj. et n. De Lesbos.

LÈSE (*lè-ze*) [du lat. *læsa*, blessée], mot qui se place devant certains substantifs féminins, pour indiquer que la chose exprimée par le substantif a été attaquée, violée : *crime de lèse-majesté, de lèse-humanité.*

LÈSE-MAJESTÉ (*lè-ze-ma-jès-té*) n. f. Attentat à la majesté souveraine.

LÉSER (*zé*) v. a. (du lat. *læsum*, supin de *lædere*, blesser. — Se conj. comme *accélérer.*) Faire tort.

LÉSINANT (*zi-nan*), **E** adj. Qui lésine.

LÉSINE (*zi-ne*) n. f. (de l'ital. *lesina*, alène, et par allusion à une société d'Italiens fort avares qui, raccommodant eux-mêmes leurs chaussures, avaient pris le titre de *Compagnia della lesina*). Ladrerie, épargne sordide dans les plus petites choses.

LÉSINER (*zi-né*) v. n. User de lésine : *lésiner sur une dépense.*

LÉSINERIE (*zi-ne-ri*) n. f. Acte de lésine.

LÉSINEUR, EUSE (*zi-neur, eu-ze*) n. et adj. Qui lésine.

LÉSION (*zi-on*) n. f. Perturbation apportée dans la texture des organes, comme plaie, contusion, etc. : *blessé atteint de lésions internes. Dr.* Préjudice qu'éprouve une partie, dans un contrat onéreux : *en ce qui concerne les mineurs, tous les contrats sont annulables pour cause de lésion.*

LÉSIONNAIRE (*zi-o-nè-re*) adj. Qui a un caractère de lésion : *condition lésionnaire.*

LESSIVAGE (*lè-si*) n. m. Action de lessiver.

LESSIVE (*lè-si-ve*) n. f. (lat. *lixivia*). Eau alcaline que l'on obtient en versant de l'eau chaude sur du linge recouvert d'un lit de soude ou de cendre. Linge qui doit être lessivé, ou que l'on vient de lessiver : *forte lessive.* Action de lessiver : *faire la lessive. Fig.* Action de nettoyer, d'épurer. *Fam.* Grosse perte d'argent.

LESSIVER (*lè-si-vé*) v. a. Nettoyer, blanchir au moyen de la lessive. Laver avec de l'eau acidulée ou alcaline.

LESSIVEUSE (*lè-si-veu-ze*) n. f. Appareil servant à lessiver le linge domestique.

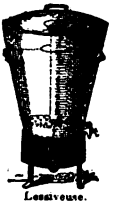
Lessiveuse.

LESSONIE (*lé-so-ni*) n. f. Genre d'algues des mers australes, atteignant d'énormes dimensions.

LEST (*lèst'*) n. m. (de l'allem. *last*, charge). Toute matière pesante dont on charge le fond d'un navire, la nacelle d'un ballon, pour les tenir en équilibre. (V. BALLON.) *Navire sur lest*, bâtiment qui navigue sous fret. *Fig. Jeter du lest*, faire un gros sacrifice pour sauver une situation compromise.

LESTAGE (*lès-ta-je*) n. m. Action de lester.

LESTE (*lès-te*) adj. (ital. *lesto*). Léger, agile dans ses mouvements. *Fig.* Prompt et décidé : *leste en affaires.* Libre, grivois : *propos leste.*

LESTEMENT (*lès-te-man*) adv. D'une manière leste, aux différents sens du mot.

LESTER (*lès-té*) v. a. Garnir de lest un bâtiment, la nacelle d'un ballon. **Se lester** v. pr. *Fig.* et *fam.* Manger, boire quelque chose de fortifiant.

LESTEUR (*lès-teur*) n. et adj. m. Bateau qui transporte le lest. Homme qui arrime le lest à bord.

LÉTHARGIE (*jî*) n. f. (gr. *lêthê*, oubli, et *argos*, inactif). Etat dans lequel les fonctions de la vie sont atténuées au point qu'elles semblent suspendues : *tomber en léthargie. Fig.* Nonchalance extrême : *tirer quelqu'un de sa léthargie.*

LÉTHARGIQUE adj. Qui tient de la léthargie : *la durée du sommeil léthargique peut varier de quelques heures à plusieurs semaines et parfois plusieurs années. Fig.* Nonchalant : *âme léthargique.*

LÉTHIFÈRE adj. (lat. *lethum*, mort, et *ferre*, porter). Qui donne la mort.

LETTE (*lè-te*), **LETTON** (*lè-ton*) ou **LETTIQUE** (*lè-ti-ke*) n. m. Langue indo-européenne, parlée dans une partie de la Courlande, de la Livonie et de la province de Vitebsk.

LETTRAGE (*lé-tra-je*) n. m. Action de marquer avec des lettres. Résultat de cette action.

LETTRE (*le-tre*) n. f. (lat. *littera*). Chacun des caractères de l'alphabet : *l'alphabet français a vingt-six lettres.* Caractère typographique représentant une de ces lettres : *lettre italique ; lettre capitale.* Sens étroit et littéral : *préférer l'esprit à la*

Digitized by Google

lettre. Epître, missive, dépêche : *lettre de commerce. Lettre de change*, v. CHANGE. *Lettre d'avis*, pour informer d'une expédition. *Lettre de marque*, commission dont un capitaine de navire armé en course doit être pourvu. *Lettre de mer*, permis de départ d'un port. *Lettre de voiture*, lettre ouverte et timbrée qui contient l'indication des objets dont un voiturier est chargé. *Lettre de cachet*, v. CACHET. *Lettres patentes*, lettres du roi, d'une forme moins solennelle que les diplômes. *En toutes lettres*, sans abréviation, avec des mots et non avec des chiffres. *Exécuter des ordres à la lettre*, ponctuellement. *Traduire à la lettre*, littéralement. *Aider à la lettre*, suppléer à ce qui manque dans un écrit, et, au *fig.*, entrer dans l'intention de celui qui parle ou qui écrit. Pl. **Les belles-lettres** ou absol. **les lettres**, la littérature, l'histoire, la grammaire, l'éloquence et la poésie. *Homme de lettres, femme de lettres, gens de lettres*, personnes exclusivement adonnées à la culture des lettres.

LETTRÉ, E (*lè-tré*) adj. et n. Qui a du savoir. N. m. Membre, en Chine, d'une classe particulière qui cultive les lettres et exerce les fonctions publiques.

LETTRINE (*lè-tri-ne*) n. f. Petite lettre placée à côté d'un mot, pour indiquer un renvoi. Lettres majuscules, ordinairement au nombre de trois, placées au haut de chaque colonne dans un dictionnaire. Lettre d'une force de corps supérieure au reste du texte, quelquefois ornée, qu'on met au commencement d'un chapitre ou d'un paragraphe.

LEU n. m. Forme ancienne du mot *loup*, usitée dans la locution : *à la queue leu leu*, qui a donné son nom à un jeu d'enfants, et qui signifie *à la file, à la suite les uns des autres*, comme on dit que marchent les loups.

LEUCOCYTE n. m. (gr. *leukos*, blanc, et *kutos*, cellule). Globule blanc du sang.

LEUCOCYTHÉMIE (*mi*) ou **LEUCÉMIE** (*mi*) n. f. (gr. *leukos*, blanc, *kutos*, cellule, et *haima*, sang). Affection caractérisée par l'augmentation des globules blancs du sang.

LEUCOMA ou **LEUCOME** n. m. Genre de bombyx blancs qui dévastent les plantations de peupliers.

LEUCOMAÏNE (*ma-i-ne*) n. f. Alcaloïde des tissus animaux vivants.

LEUCOPHLEGMASIE (*flègh-ma-zi*) n. f. (gr. *leukos*, blanc, et *phlegma*, inflammation). Un des noms de l'anasarque ou hydropisie sous-cutanée.

LEUDE n. m. V. *Part. hist.*

LEUR adj. poss. D'eux, d'elles, qui appartient à eux, à elles : *les renards sont fameux par leurs ruses.*

LEUR pron. pers. de la 3e pers. A eux, à elles (se place devant le verbe et ne prend jamais d's) : *un bon fils aime ses parents et leur obéit.* **Le leur, la leur, les leurs**, pr. poss. La chose, les choses d'eux, d'elles : *les pauvres ont leurs peines, et les riches ont aussi les leurs.* N. m. **Le leur**, ce qui est à eux, à elles : *les sots n'attrapent rien ; quelques-uns y mettent du leur.* N. m. pl. **Les leurs**, leurs parents, leurs alliés, leurs amis : *ils aiment et protègent les leurs.*

LEURRE (*leu-re*) n. m. Morceau de cuir rouge, en forme d'oiseau, auquel on attache un appât et que l'on jette en l'air, pour rappeler le faucon. Appât factice attaché à un hameçon. *Fig.* Artifice, amorce pour tromper : *la loterie est un leurre.*

LEURRER (*leu-ré*) v. a. Dresser à revenir au leurre. Attirer par quelque espérance trompeuse : *il s'est laissé leurrer.* **Se leurrer** v. pr. Se bercer : *se leurrer d'une fausse illusion.*

LEVAIN (*vin*) n. m. (rad. *lever*). Substance propre à exciter la fermentation dans un corps. Particulièrem., morceau de pâte aigrie qui, mêlé à la pâte du pain, la fait lever et fermenter : *la levure de bière est un véritable levain. Fig.* Germe d'une action morale ou intellectuelle : *levain de discorde.*

LEVANT (*van*) n. m. Point où le soleil paraît se lever ; est, orient. Régions, particulièrement régions méditerranéennes, qui sont à notre orient (en ce sens, prend une majuscule) : *voyager dans le Levant. Échelles du Levant*, v. *Part. hist.* Adj. m. *Soleil levant*, soleil qui se lève. *Fig.* Puissance nouvelle qui commence à se faire sentir : *adorer le soleil levant.*

LEVANTIN, INE adj. et n. Natif des pays du Levant : *les peuples levantins ; les Levantins.*

LEVANTINE n. f. Etoffe de soie unie, originaire du Levant.

LÈVE n. f. Pièce de bois pour soulever le pilon du moulin à poudre. Genre de tissage.

LEVÉ adj. (de *lever*). *Voter par assis et levé*, manifester son vote en restant assis ou en se levant. *Au pied levé*, sans préparation, sans délai. *Tête levée, front levé*, avec résolution, sans rien craindre. N. m. V. LEVER n. m.

LEVÉE (*vé*) n. f. Action de lever, d'enlever : *la levée d'un cadavre, des scellés, d'un pansement.* Action de recueillir : *faire la levée des grains.* Moment où une assemblée clôt ses délibérations du jour : *levée de la séance.* Perception, collecte : *la levée des impôts.* Action de retirer les lettres d'une boîte pour les centraliser et les envoyer à destination. Enrôlement : *levée de troupes.* Cartes prises au jeu par une carte supérieure : *faire deux levées. Levée de scellés*, action par laquelle un officier de justice enlève des scellés. Digue, chaussée : *se promener sur la levée. Levée d'un siège*, retraite des assiégeants. *Levée des boucliers*, démonstration des soldats romains lorsqu'ils se soulevaient contre leur général. *Fig.* Acte d'opposition ou attaque violente contre un gouvernement.

LÈVE-NEZ n. m. invar. Cordage servant à relever des objets qui exigent peu d'effort.

LEVER (*vé*) v. a. (lat. *levare*. — Prend un e ouvert devant une syllabe muette : *je lève*). Hausser : *lever les bras.* Redresser ce qui était incliné : *lever la tête.* Relever : *lever un pont-levis.* Oter, enlever : *lever les scellés, un appareil.* Couper une partie sur un tout : *lever une cuisse de poulet. Fig.* Enrôler : *lever une armée.* Percevoir : *lever des impôts.* Dessiner : *lever un plan. Lever l'ancre*, appareiller. *Lever les épaules*, témoigner du mépris par un haussement d'épaules. *En lever la main*, affirmer par serment qu'une chose est. *Lever la main sur quelqu'un*, le frapper. *Faire lever un lièvre*, le faire partir. *Fam. Lever le pied*, s'enfuir secrètement. *Lever le siège*, mettre fin aux opérations du siège. *Fig.* S'en aller. *Lever une difficulté*, la faire cesser. *Lever un interdit, une excommunication*, etc., en faire cesser les effets. *Lever le masque*, agir ouvertement, sans se cacher. *Lever la séance*, la clore. *Lever la lettre*, prendre dans les casses les caractères typographiques pour en composer des mots. V. n. Sortir de terre, commencer à pousser : *les blés lèvent.* Commencer à fermenter : *la pâte lève.* **Se lever** v. pr. Se mettre debout. Sortir du lit. Apparaître sur l'horizon, en parlant d'un astre. *Le vent se lève*, commence à souffler. *Se lever de table*, la quitter.

LEVER (*vé*) n. m. Le moment où l'on se lève : *le grand lever du roi.* Temps auquel on se lève. Moment où les astres apparaissent sur l'horizon : *le lever du soleil, en pays de montagnes, présente un magnifique spectacle.* Action de lever la toile au théâtre. **Lever de rideau**, petite pièce en un acte et de courte durée par laquelle on commence une soirée théâtrale. **Lever** (ou **levé**) **d'un plan**, représentation sur le papier de la figure d'un terrain. ANT. **Coucher.**

LEVER-DIEU (*vé*) n. m. Moment de la messe où le prêtre lève l'hostie consacrée ou le calice. Pl. des *lever-Dieu.* (On dit aujourd'hui ÉLÉVATION.)

LEVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Ouvrier qui, dans les fabriques de papier et de carton, puise dans la cuve la pâte à papier pour la verser dans les langes. Ouvrier qui retire le papier ou le carton séché. Ouvrier typographe (*qui lève la lettre*).

LEVIER (*vi-é*) n. m. (rad. *lever*). Barre inflexible, basculant autour d'un point d'appui. *Fig.* Moyen d'action : *l'argent est un puissant levier. Bras de levier*, longueur comprise entre l'extrémité du levier et le point d'appui. *Levier hydraulique*, appareil qui sert à enlever l'eau d'une rivière par le moyen de la force même du courant. Barre de fer propre à soulever les fardeaux. — Le levier joue un très grand rôle dans la mécanique ; la plupart des machines simples, les clefs, les ciseaux, les tenailles, les pincettes, les balances, les grues, ainsi que les machines les plus compliquées, ne sont que

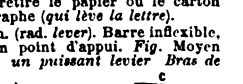

Levier : A, puissance ; B, point d'appui ; C, résistance.

Digitized by Google

des leviers ou des systèmes de leviers; la machine animale n'est elle-même qu'un composé de leviers. Archimède est le premier qui détermina d'une manière scientifique les lois de la puissance du levier; il avait une telle foi dans cette puissance qu'il disait : « Qu'on me donne un point d'appui, et je soulèverai la terre. »

LÉVIGATION (*si-on*) n. f. Action de léviger.

LÉVIGER (*jé*) v. a. (du lat. *lævigare;* de *lævis*, lisse. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il lévigea, nous lévigeons.*) Réduire en poudre impalpable une substance en la délayant dans un liquide qui la laisse précipiter ensuite : *léviger de la craie.*

LÉVIRAT (*ra*) n. m. (du lat. *levir*, beau-frère). Mariage du beau-frère et de la belle-sœur, ordonné par la loi juive, dans le but d'assurer la continuité de la famille.

LÉVIROSTRES (*ros-tre*) n. m. pl. Groupe d'oiseaux passereaux auquel appartiennent les *guêpiers, martins-pêcheurs*, etc. S. un *lévirostre.*

LEVIS (*vi*) adj. m. V. PONT-LEVIS.

LÉVITE n. m. Chez les Israélites, ministre du culte, de la tribu de *Lévi. Par ext.* Clerc, ecclésiastique.

LÉVITE n. f. Sorte de redingote un peu longue.

Lévite (fin du XVIII s.).

LÉVOGYRE adj. (lat. *lævus*, gauche, et *gyrare*, tourner). Qui dévie à gauche le plan de polarisation de la lumière : *sucre lévogyre.*

LEVRAUDER (*vrô-dé*) v. a. *Fam.* Harceler, poursuivre quelqu'un comme un lièvre. (Peu us.)

LEVRAUT (*vro*) n. m. Jeune lièvre.

LÈVRE n. f. (lat. *labrum*). Partie extérieure de la bouche, qui couvre les dents. Pl. Bords d'une plaie. *Bot.* Lobes de certaines fleurs, en forme de lèvres. *Du bout des lèvres*, avec dédain. *Sourire du bout des lèvres*, sourire à contre-cœur. *Avoir le cœur sur les lèvres*, avoir des nausées; être très franc. *Se mordre les lèvres*, s'empêcher de rire; se repentir d'une chose.

LEVRETTE (*vrè-te*) n. f. Femelle du lévrier. Variété petite du lévrier d'Italie.

Levrette.

LEVRETTÉ, E (*vrè-té*) adj. Qui a la taille mince comme un lévrier : *épagneul levretté.*

LEVRETTER (*vrè-té*) v. n. Mettre bas en parlant de la femelle du lièvre. V. a. Chasser le loup et le sanglier à courre avec des lévriers.

Lévriers.

LÉVRIER (*vri-é*) n. m. (de *lièvre*). Chien à hautes jambes, propre à la chasse du lièvre : *les lévriers sont extraordinairement agiles et rapides.*

LEVRON, ONNE (*o-ne*) n. Grand lévrier qui n'a pas plus de six mois environ. Sorte de levrier de petite taille.

LÉVULOSE (*lô-ze*) n. f. *Chim.* Sucre lévogyre, de la famille des glucoses.

LEVURE n. f. Nom donné aux saccharomyces, champignons provoquant la fermentation. *Levure de bière*, écume qu'on enlève de la bière en fermentation, et qui sert de levain aux boulangers. Ce qu'on retire de dessus et de dessous le lard à larder.

LEVURIER (*ri-é*) n. m. Fabricant, marchand de levure de bière.

LEXICOGRAPHE (*lèk-si*) n. m. (gr. *lexikon*, lexique, et *graphein*, écrire). Auteur d'un lexique ou de travaux sur les mots d'une langue : *Henri Estienne fut le plus grand lexicographe de la Renaissance.*

LEXICOGRAPHIE (*lèk-si, fi*) n. f. Science du lexicographe.

LEXICOGRAPHIQUE (*lèk-si*) adj. Qui a rapport à la lexicographie.

LEXICOLOGIE (*lèk-si, ji*) n. f. (gr. *lexikon*, lexique, et *logos*, traité). Science, connaissance raisonnée des mots sous le rapport de l'étymologie, des acceptions et, en général, de tout ce qu'il est essentiel de savoir pour écrire convenablement une langue. Traité sur ce sujet : *la* Lexicologie des Ecoles, *par Pierre Larousse.*

LEXICOLOGIQUE (*lèk-si*) adj. Qui a rapport à la lexicologie : *exercice lexicologique.*

LEXICOLOGUE (*lèk-si-ko-lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe de lexicologie.

LEXIQUE (*lèk-si-ke*) n. m. (gr. *lexikon*; de *lexis*, mot). Dictionnaire des formes propres à un auteur : *le lexique de Virgile.* Dictionnaire abrégé. Ensemble des mots d'une langue.

LEZ (*lè*) prép. (du lat. *latus*, côté). Près de : *Plessis-lez-Tours.* (Vx et ne se retrouve que dans les noms géographiques.)

LÉZARD (*zar*) n. m. (lat. *lacertus*). Genre de reptiles sauriens des régions froides et tempérées, comprenant des animaux insectivores vifs, élancés, à quatre pattes : *les lézards se plaisent dans les endroits rocailleux et ensoleillés. Fam.* Paresseux. *Faire le lézard, prendre un bain de lézard*, se chauffer paresseusement au soleil.

Lézards : 1. Gris; 2. Vert.

LÉZARDE n. f. Crevasse dans un mur. Galon festonné des deux côtés dont on recouvre les coutures des étoffes pour ameublement.

LÉZARDÉ, E adj. Crevassé : *mur lézardé.*

LÉZARDER (*dé*) v. a. Produire des lézardes dans. V. n. Flâner. **Se lézarder** v. pr. Se fendre, se crevasser, en parlant des murs.

LI n. m. Mesure itinéraire chinoise, valant environ 576 mètres.

LIAGE n. m. Action de lier.

LIAIS (*li-è*) n. m. Pierre calcaire dure, d'un grain très fin : *le liais se débite à la scie sans dents.*

LIAISON (*è-zon*) n. f. Union, jonction de plusieurs corps ensemble. *Maç.* Mortier qui sert à jointoyer les pierres. Disposition des pierres, des briques, de manière que le milieu des unes porte sur les joints des autres. *Cuis.* Ingrédients qui servent à lier, à épaissir les sauces. *Musiq.* Exécution de plusieurs notes d'un même coup d'archet ou de gosier. *Ecrit.* Trait délié qui unit les lettres ou les parties d'une même lettre. Action de joindre, en lisant, la dernière lettre d'un mot au mot suivant. *Fig.* Ce qui fait qu'il existe un rapport naturel, de la convenance entre certaines choses : *liaison dans les idées.* Attachement, union *liaison d'amitié, d'intérêt.* — La liaison des notes s'indique par une courbe : ⌒ ou ⌣. Quand plusieurs notes à l'unisson sont liées, on nomme seulement la première et l'on soutient le son pendant la durée de toutes les autres. Quand des notes de noms différents sont liées, on les chante d'une seule émission de voix; la liaison prend alors le nom de *coulé* (v. ce mot). Dans le chant, la liaison est une suite de plusieurs notes passées sous la même syllabe.

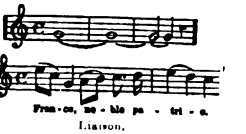

Liaison.

LIAISONNER (*è-zo-né*) v. a. Disposer des pierres en liaison. Remplir de mortier les joints d'une maçonnerie.

LIANE n. f. (rad. *lier*). Plante grimpante, sarmenteuse, des forêts d'Amérique : *les lianes appartiennent aux familles les plus diverses.*

LIANT (*li-an*), **E** adj. Souple, flexible, malléable. *Fig.* Doux, complaisant : *caractère, esprit liant.* N. m. Elasticité : *le liant de l'acier. Choréyr.* Souplesse des mouvements. *Fig.* Affabilité.

LIARD (*li-ar*) n. m. Ancienne monnaie de cuivre

Digitized by Google

qui valait le quart d'un sou. *Fig.* Très petite somme. *N'avoir pas un rouge liard*, être sans argent. *Couper un liard en quatre*, être très avare.

LIARD (*li-ar*) n. m. Variété de poire grise. Papier noir.

LIARDER (*dé*) v. n. *Fam.* Lésiner, disputer sur des sommes insignifiantes.

LIARDEUR n. m. *Fam.* Qui lésine.

LIAS (*li-ass*) n. m. Ensemble des couches de la partie inférieure du terrain jurassique : *les marnes du lias.*

LIASIQUE (*zi-ke*) ou **LIASSIQUE** (*li-a-si-ke*) adj. Qui a rapport au lias : *les couches liasiques.*

LIASSE (*li-a-se*) n. f. Ce qui sert à lier. Amas de papiers liés ensemble : *une liasse de lettres.*

LIBAGE n. m. (de l'anc. fr. *libe*, bloc de pierre). Moellon grossièrement équarri, qu'on emploie dans les fondations ou dans l'intérieur d'une muraille.

LIBATION (*si-on*) n. f. (lat. *libatio*; de *libare*, verser). Effusion de vin ou d'autre liqueur, que les anciens faisaient en l'honneur des dieux : *les libations précédaient en général le sacrifice. Fig.* Action de boire beaucoup de vin par plaisir : *nous fîmes à ce repas d'amples libations.*

LIBELLE (*bè-le*) n. m. (du lat. *libellus*, petit livre). Ecrit diffamatoire : *les libelles de Fréron. Dr. anc.* Requête.

LIBELLÉ (*bèl-lé*) n. m. Rédaction : *le libellé d'un jugement, d'un exploit.*

LIBELLER (*bèl-lé*) v. a. Rédiger dans les formes un acte judiciaire : *libeller un exploit.*

LIBELLISTE (*bèl-lis-te*) n. m. Auteur d'un libelle.

LIBELLULE (*bèl-lu-le*) n. f. Genre d'insectes orthoptères pseudo-névroptères, vulgairement appelés DEMOISELLES : *les libellules volent en été au-dessus des marécages.*

Libellule.

LIBELLULIDÉS (*bèl-lu*) n. m. pl. Famille d'insectes orthoptères pseudonévroptères. S. un *libellulidé.*

LIBER (*bèr*) n. m. (mot lat. signif. *écorce*). L'une des trois enveloppes qui forment l'écorce, et la plus voisine de l'aubier : *le liber est formé par un tissu criblé.*

LIBERA (*bé*) n. m. invar. (m. lat. signif. *délivrez*). Prière que l'Eglise catholique fait pour les morts : *chanter un libera.* Pl. des *liberas.*

LIBÉRABLE adj. Qui peut être libéré : *militaire libérable.*

LIBÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *liberalis*, libre). Qui aime à donner. Favorable à la liberté : *idées libérales.* **Arts libéraux**, la peinture, la sculpture, la musique, etc. N. m. Celui qui professe des opinions libérales.

LIBÉRALEMENT (*man*) adv. Avec libéralité; avec libéralisme : *interpréter libéralement un texte de loi.*

LIBÉRALISME (*lis-me*) n. m. Ensemble des doctrines professées par les libéraux.

LIBÉRALITÉ n. f. Penchant à donner. Don fait avec générosité : *faire des libéralités.* ANT. **Avarice.**

LIBÉRATEUR, TRICE n. (lat. *liberator*; de *liberare*, délivrer). Qui délivre une personne d'un grand péril, un peuple de la servitude : *Bolivar fut le libérateur de l'Amérique espagnole.* ANT. **Oppresseur.**

LIBÉRATION (*si-on*) n. f. (de *libérer*). *Dr.* Acquittement d'une dette. Terme d'un temps de service, de punition : *libération d'un soldat, d'un prisonnier.* Délivrance : *libération du territoire.* ANT. **Asservissement.**

LIBÉRATOIRE adj. Qui a pour effet de libérer d'une obligation : *le pouvoir libératoire de l'argent.*

LIBÉRÉ, E adj. Dégagé d'une obligation, d'une peine : *forçat libéré.* Substantiv. : *l'œuvre des libérées de Saint-Lazare.*

LIBÉRER (*ré*) v. a. (lat. *liberare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Décharger de quelque obligation. Mettre en liberté : *libérer un prisonnier.* Décharger du service militaire. **Se libérer** v. pr. Acquitter une dette, une obligation.

LIBÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. *Bot.* Qui appartient au liber : *tissu libérien.*

LIBÉROLIGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) adj. *Bot.* Se dit des faisceaux composés de liber et de bois.

LIBERTAIRE (*bèr-tè-re*) n. et adj. Partisan de la liberté absolue, de l'anarchie : *théories libertaires.*

LIBERTÉ (*bèr*) n. f. (lat. *libertas*). Pouvoir d'agir ou de ne pas agir, de choisir : *le devoir suppose la liberté.* Indépendance : *engager sa liberté.* Etat opposé à la captivité : *mettre un prisonnier en liberté*; à la servitude : *rendre la liberté à un esclave*; à la contrainte : *parler, agir en toute liberté. Liberté naturelle*, droit que l'homme possède par nature d'agir sans contrainte extérieure. *Liberté civile*, droit de faire tout ce qui n'est pas défendu par la loi. *Liberté politique*, jouissance des droits qu'une raison éclairée montre comme appartenant à chaque citoyen. *Liberté de la presse*, droit de manifester sa pensée par l'impression, et surtout par la voie des journaux. *Liberté de conscience*, droit de professer les opinions religieuses que l'on croit conformes à la vérité. *Liberté individuelle*, droit qu'a chaque citoyen de n'être privé de sa liberté que dans certains cas déterminés par la loi. Déesse qui personnifie la liberté politique (en ce sens prend une majuscule). **En liberté** loc. adv. Librement. Pl. Immunités, franchises : *les libertés de l'Eglise gallicane.* Manières d'agir trop hardies : *prendre trop de libertés.* ANT. **Esclavage.**

LIBERTICIDE (*bèr*) adj. (lat. *libertas*, liberté, et *cædere*, tuer). Destructif de la liberté : *loi liberticide.*

LIBERTIN, E (*bèr*) n. et adj. (du lat. *libertinus*, affranchi). Déréglé dans sa conduite. Autref., affranchi de la discipline de la foi religieuse : *Gassendi fut un des plus fameux libertins du* XVII*e siècle.*

LIBERTINAGE (*bèr*) n. m. (de *libertin*). Dérèglement des mœurs. Autref., incrédulité religieuse.

LIBERTINER (*bèr-ti-né*) v. n. Vivre dans le désordre des idées, le libertinage. (Peu us.)

LIBERUM VETO (*bé-rom'-vé*) n. m. (lat. *liberum*, libre, et *veto*, je m'oppose). Droit de veto qui appartenait à chaque membre de la diète polonaise : *le liberum veto créait dans l'ancien royaume de Pologne un état de perpétuelle anarchie.*

LIBIDINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *libido, inis*, passion). Livré aux plaisirs de la chair. Lascif.

LIBOURET (*ré*) n. m. Ligne à pêcher le maquereau.

LIBRAIRE (*brè-re*) n. (lat. *librarius*; de *liber*, livre). Qui vend des livres. **Libraire-éditeur**, celui qui édite et vend des ouvrages. Pl. des *libraires-éditeurs.*

LIBRAIRIE (*bré-ri*) n. f. Profession du libraire. Commerce des livres : *Leipzig est un des centres de la librairie européenne.* Magasin où l'on vend des livres. Autref., bibliothèque.

LIBRATION (*si-on*) n. f. (du lat. *librare*, balancer). Balancement apparent de la lune autour de son axe.

LIBRE adj. (lat. *liber*). Qui a le pouvoir d'agir ou de ne pas agir : *l'homme est né libre.* Qui jouit de la liberté politique : *Etat libre.* Qui n'est point entravé : *commerce libre.* Indépendant : *être libre comme l'air.* Exempt de tout ce qui gêne : *on est très libre dans cette maison.* Exempt de préoccupations : *esprit libre. Place libre*, qui n'est pas occupée. *Avoir ses entrées libres chez quelqu'un*, pouvoir entrer à toute heure chez lui. *Traduction libre*, où le texte n'est pas exactement suivi. *Vers libres*, de différentes mesures. *Papier libre*, non timbré. *Chansons libres*, licencieuses. *Avoir le champ libre*, avoir la liberté de faire une chose. *Avoir le ventre libre*, n'être pas constipé. *Libre de* (avec un nom), affranchi, exempt de : *libre de préjugés*; (avec un verbe), qui est maître de : *vous êtes libre de refuser ou d'accepter.* Impers. *Libre à vous de...*, il vous est permis de... **Libre penseur**, celui qui pense librement en matière de religion. **Libre pensée**, opinion du libre penseur. ANT. **Captif, esclave, prisonnier.**

LIBRE-ÉCHANGE n. m. Commerce entre nations, sans prohibitions ni droits de douane : *l'Angleterre a tiré un grand profit du libre-échange.*

LIBRE-ÉCHANGISTE (*jis-te*) n. et adj. Partisan du libre-échange : *Richard Cobden fut le chef des libre-échangistes; politique libre-échangiste.* Pl. des *libre-échangistes.*

LIBREMENT (*man*) adv. Sans contrainte : *vivre librement.* Avec familiarité, franchise : *parler librement.*

Digitized by Google

LIBRETTISTE (*brèt-tis-te*) n. m. Auteur d'un libretto : *Scribe fut un fécond librettiste.*

LIBRETTO (*brèt-to*) n. m. (m. ital.). Livret, poème d'un opéra. Pl. *libretti* ou *librettos.*

LICE n. f. Nom donné d'abord aux palissades de bois dont on entourait les places ou châteaux fortifiés, puis au terrain lui-même ainsi entouré, et qui servait aux joutes, aux tournois, enfin à tout champ clos préparé pour des exercices en plein air. (V. CHÂTEAU.) *Par ext.* Théâtre d'une lutte quelconque. *Fig. Entrer en lice,* entreprendre une lutte, une discussion.

LICE n. f. Femelle d'un chien de chasse.

LICE n. f. (du lat. *licium,* fil). Nom donné à des pièces du métier à tisser qu'on manœuvre avec des pédales, et qui font ouvrir la chaine pour y introduire la trame. *Haute lice,* lice disposée dans un plan vertical. *Basse lice,* lice disposée dans un plan horizontal. (L'Académie, dans sa dernière édition (1877), admet encore l'orthographe *lisse;* mais elle donne la préférence à la forme *lice.*)

LICENCE (*san-se*) n. f. (lat. *licentia; de licet,* il est permis). Permission exceptionnelle : *obtenir une licence pour importer des marchandises prohibées.* Usage immodéré d'une liberté concédée : *prendre des licences avec quelqu'un.* Dérèglement, insubordination : *la licence détruit la liberté.* Dérogation tolérée dans certains cas aux règles de la grammaire en poésie : ENCOR *pour* ENCORE *est une licence poétique.* Grade intermédiaire entre celui de bachelier et celui de docteur et qui donne la faculté d'enseigner, de plaider, etc. : *licence en droit, licence ès lettres.*

LICENCIÉ, E (*san*) n. Qui a obtenu la licence.

LICENCIEMENT (*san-si-man*) n. m. Action de licencier.

LICENCIER (*san-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Congédier, dissoudre des troupes, des lycéens, etc. : *licencier le personnel d'une usine.*

LICENCIEUSEMENT (*san-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière licencieuse.

LICENCIEUX, EUSE (*san-si-eû, eu-ze*) adj. Déréglé, désordonné : *conduite licencieuse.* Contraire à la décence : *vers licencieux.*

LICET (*sèt'*) n. m. invar. (m. lat. signif. *il est permis*). Permission : *obtenir un licet.*

LICEUSE (*seu-ze*) n. f. Ouvrière qui fabrique les lices que l'on emploie dans les métiers à tisser.

LICHE ou **LICHIA** (*ki-a*) n. f. Genre de poissons acanthoptères, comestibles, de l'Atlantique et de la Méditerranée. (On dit aussi LEICHE.)

LICHEN (*kén*) n. m. (gr. *leichén*). Symbiose d'une algue et d'un champignon, qui vivent grâce à cette association sur les murs, les rochers, etc. : *les rennes se nourrissent des lichens polaires.* Maladie de la peau, caractérisée par des éruptions papuleuses, avec épaississement et plissement de l'épiderme.

LICHÉNEUX, EUSE (*ké-neû, eu-ze*) adj. Qui ressemble à un lichen : *dermatose lichéneuse.*

LICHÉNICOLE (*ké*) adj. Qui vit sur les lichens.

LICHÉNOÏDE (*ké-no-i-de*) adj. Qui ressemble à un lichen.

LICHER (*ché*) v. a. *Fam.* Boire : *licher un petit verre.*

LICHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui aime à licher.

LICIER (*si-é*) n. m. Ouvrier qui monte les lices d'un métier à tisser. (On appelle *haute-liciers* les ouvriers occupés aux métiers de haute lice et *basse-liciers* ceux qui font les tapisseries de basse lice.)

LICITATION (*si-on*) n. f. (lat. *licitatio*). *Dr.* Vente par enchère faite à un seul acquéreur, par les copropriétaires d'un bien qui ne pourrait être partagé sans dépréciation : *vendre une maison par licitation.*

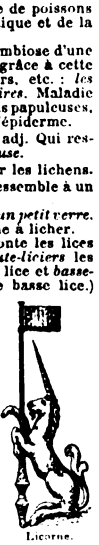
Licorne.

LICITATOIRE adj. Qui a rapport à la licitation : *contrat licitatoire.*

LICITE adj. Qui est permis par la loi : *employer un moyen licite.*

LICITEMENT (*man*) adv. D'une manière licite.

LICITER (*té*) v. a. Vendre par licitation : *liciter un immeuble.*

LICOL n. m. V. LICOU.

LICORNE n. f. (lat. *unicornis*). Animal fabuleux, à corps de cheval, auquel les anciens supposaient une corne au milieu du front. *Licorne de mer,* le narval.

LICOU ou **LICOL** n. m. (de *lier,* et *cou*). Lien (corde ou courroie) qu'on met au cou des bêtes de somme, pour les attacher à l'écurie.

LICTEUR n. m. (lat. *lictor*). Officier qui marchait devant les principaux magistrats de l'ancienne Rome, portant une hache entourée de faisceaux : *le dictateur était précédé de vingt-quatre licteurs.*

Licteur.

LIE (*lî*) n. f. Partie épaisse qui se dépose dans les liqueurs fermentées, et en particulier dans le vin. *Fig. La lie du peuple,* la plus vile populace. *Boire le calice jusqu'à la lie,* souffrir une humiliation, une douleur dans toute son étendue. Adjectiv. *Lie de vin,* qui est de la couleur de la lie du vin : *une étoffe lie de vin.*

LIE (*lî*) adj. (du lat. *læta,* joyeuse). *Faire chère lie,* bonne chère avec gaieté. (Vx.)

LIED (*lîd'*) n. m. (mot allem.). Romance, sorte de ballade très cultivée en Allemagne (Pl. des *lieder*) : *Schubert a écrit de délicieux lieder.*

LIÈGE n. m. (du lat. *levis,* léger). Tissu épais et léger, fourni par l'écorce de certains arbres et en particulier du *chêne-liège,* et qui sert à fabriquer des bouchons, des semelles, des flotteurs pour les filets

Récolte du liège.

et les lignes à pêcher, du linoléum, etc. Le chêne-liège se trouve en Espagne, en Portugal, en Algérie, en Corse, en Sicile, en Sardaigne, dans le sud de l'Italie et dans plusieurs départements du midi de la France. La récolte se fait au printemps, par incisions qui divisent l'écorce en plaques.

LIÉGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. De la nature du liège : *écorce liégeuse.*

LIEMENT (*lî-man*) n. m. Action de lier.

LIEN (*li-in*) n. m. (lat. *ligamen*). Tout ce qui sert à lier. Chaînes d'un prisonnier. Pièce de bois oblique, reliant deux parties déjà assemblées. *Fig.* Tout ce qui attache, unit : *les liens du sang ; le lien conjugal.*

LIENTERIE (*li-an-te-rî*) n. f. Diarrhée dans laquelle on rend les aliments à moitié digérés.

LIENTÉRIQUE (*li-an*) adj. Qui se rapporte à la lientérie : *flux lientérique.*

LIER (*li-é*) v. a. (lat. *ligare.* — Se conj. comme *prier.*) Attacher avec un lien : *lier une gerbe.* Joindre : *le ciment lie fortement les pierres.* Epaissir : *lier une sauce.* Contracter : *lier amitié avec quelqu'un.* Entrer en : *lier conversation.* Unir ensemble : *l'intérêt nous lie. Lier ses idées,* les enchaîner les unes aux autres. *Lier les notes,* les rendre par une seule émission de voix ou de souffle, par un seul coup d'archet. *Lier les mains,* réduire à l'inaction, à l'impuissance. *Lier la langue,* empêcher de parler. *Lier le fer,* faire tourner son épée autour de celle de l'adversaire, sans perdre le contact et en exerçant une pression pour amener un changement de ligne. **Se lier** v. pr. Former une liaison : *se lier avec quelqu'un.* S'obliger, s'astreindre : *se lier par un serment.*

LIERRE (*li-e-re*) n. m. (pour l'*ierre,* du lat. *hedera*). Genre d'ombellifères araliacées, comprenant des plantes toujours vertes, rampantes ou grim-

Digitized by Google

pantes : *le lierre est le symbole de l'affection constante. Lierre terrestre*, espèce de gléchome.

Lierre.

LIESSE (*li-è-se*) n. f. (lat. *lætitia*). Joie : *être en liesse*. (Vx.)

LIEU n. m. (lat. *locus*). Espace occupé par un corps. Séjour, pays : *Menton est un lieu charmant. Fig.* Place, rang : *chacun en son lieu*. Maison, famille, lignage : *sortir de haut lieu*. Passage d'un livre. *Géom.* Ligne dont tous les points satisfont aux conditions d'un problème. *Le saint lieu*, l'église. *Les saints lieux*, la Palestine. *Lieu d'asile*, où l'on était autrefois à l'abri de certaines poursuites. (V. ASILE.) *Mauvais lieu*, maison de débauche. *N'avoir ni feu ni lieu*, être extrêmement pauvre, sans asile. *En temps et lieu*, au moment et à l'endroit qu'il convient. *Avoir lieu*, arriver, s'accomplir. *Il y a lieu de*, il est opportun de. *Avoir lieu de*, avoir des raisons pour. *Tenir lieu de*, remplacer. *Donner lieu*, fournir l'occasion. Pl. *Lieux communs*, en rhétorique, sources générales où puise un orateur. Trivialités, idées rebattues. *Lieux d'aisances*, latrines. *Etat des lieux*, v. ÉTAT. Loc. adv. **En premier, en second lieu**, etc. premièrement, secondement, etc. Loc. prép. **Au lieu de**, en place de. Loc. conj. **Au lieu que**, tandis que.

LIEUE (*li-eû*) n. f. (lat. *leuca*). Mesure itinéraire ancienne, de valeur variable. *Lieue kilométrique*, lieue de 4 kilomètres. *Lieue de terre* ou *lieue commune*, lieue de 25 au degré, c'est-à-dire de 4 kilom. 444. *Lieue marine*, lieue de 20 au degré, c'est-à-dire de 5 kilom. 555. *Fam.* Grande distance : *se tenir à une lieue. Etre à cent, à mille lieues de*, être très éloigné de.

LIEUR n. m. Qui lie des gerbes de blé, des bottes de foin, etc. (Dans ce dernier cas, on dit BOTTELEUR.)

LIEUSE (*ze*) n. f. Dispositif qu'on adapte sur une moissonneuse et qui a pour but de lier les gerbes.

LIEUTENANCE n. f. Fonction, grade de lieutenant : *acheter une lieutenance*.

LIEUTENANT (*nan*) n. m. (de *lieu*, et *tenant*). Celui qui est le premier après le chef, qui le seconde et le remplace. Officier au-dessous du capitaine : *le lieutenant porte un double galon d'or ou d'argent. Lieutenant de vaisseau*, officier qui vient après le capitaine de frégate. *Lieutenant général*, grade de l'ancienne armée, qui correspondait au général de division actuel. *Lieutenant général du royaume*, dans l'ancien régime, officier créé dans des circonstances critiques et qui était investi de la même autorité que le roi. *Lieutenant de police*, magistrat qui dirigeait la police à Paris et dans les principales villes du royaume. *Lieutenant criminel*, magistrat établi dans un siège royal pour connaître de toutes les affaires criminelles.

LIEUTENANT-COLONEL n. m. Officier supérieur, immédiatement au-dessous d'un colonel. Pl. des *lieutenants-colonels*.

LIEUTENANTE n. f. Autrefois, femme d'un magistrat qui avait le titre de lieutenant : *Madame la lieutenante criminelle. Fam.* Femme d'un lieutenant.

LIÈVRE n. m. (lat. *lepus, oris*). Genre de mammifères rongeurs, très rapides à la course, à longues oreilles, plus grands que le lapin : *la femelle du lièvre se nomme* hase. *Fig. Mémoire de lièvre*, courte, peu fidèle. *Poltron comme un lièvre*, excessivement poltron. *Lever le lièvre*, agiter le premier une question difficile. *Courir le même lièvre*, poursuivre le même objet. PROV. : **Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois**, il est imprudent de poursuivre en même temps deux projets.

Lièvre.

LIÈVRETEAU (*tô*) n. m. Tout jeune lièvre.

LIGAMENT (*man*) n. m. (lat. *ligamentum*; de *ligare*, lier). Faisceau fibreux qui sert à unir les os entre eux, à retenir un viscère en place : *le ligament de Bertin fixe l'articulation de la hanche*.

LIGAMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-se*) adj. De la nature du ligament : *tissu ligamenteux*.

LIGATURE n. f. (du lat. *ligatus*, lié). Opération qui consiste à serrer un lien, une bande de toile, etc., autour d'une partie quelconque du corps. Ce lien. *Mar.* Mode d'attache de corde, de fil de fer, etc., pour réunir deux pièces séparées. *Hortic.* Action d'entourer d'un lien une plante, une greffe, etc. *Typogr.* Réunion de plusieurs lettres en un seul signe graphique, comme **ﬁ, ﬂ**.

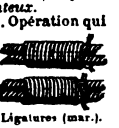
Ligatures (mar.).

LIGATURER (*ré*) v. a. Attacher, serrer avec une ligature : *ligaturer une artère*.

LIGE adj. (du bas lat. *ligius*, même sens). *Féod.* Se disait de celui qui était étroitement obligé envers son seigneur, de l'hommage dû au seigneur. *Fig.* Absolument dévoué.

LIGEMENT (*man*) adv. D'une manière lige : *terre tenue ligement*. (Vx.)

LIGNAGE n. m. (rad. *ligne*). Race, famille : *être de haut lignage*.

LIGNAGER (*jé*) n. m. Celui qui est du même lignage. Adj. *Retrait lignager*, droits qu'avaient les parents d'un défunt de reprendre, dans un délai fixé, l'héritage vendu par lui, à la condition de rembourser le prix à l'acquéreur.

LIGNARD (*gnar*) n. m. *Pop.* Soldat d'infanterie de ligne.

LIGNE n. f. (lat. *linea*). Etendue en longueur, abstraction faite de la largeur et de la profondeur : *ligne droite; ligne brisée*. Suite de mots écrits ou imprimés sur une même direction. Rangée. Fil de crin ou de soie, avec hameçon au bout, pour pêcher : *ligne de fond; ligne flottante*. Cordeau pour aligner : *ligne de charpentier, de maçon*, etc. Jadis douzième partie du pouce. Service de transport, de communication entre deux points : *ligne de tramways; ligne télégraphique*. Disposition d'une armée prête à combattre : *ligne de bataille*. Formation de vaisseaux de guerre. Retranchement : *forcer les lignes. Ligne de mire*, ligne idéale déterminée dans une arme à feu par le cran de mire et le guidon et passant par le but à atteindre. *Ligne de tir*, prolongement de l'axe du canon de l'arme à feu. *Escr.* Espace compris entre les corps des deux adversaires : *en escrime il y a quatre lignes : quarte et sixte* (lignes hautes), *septime et octave* (lignes basses). *Ligne d'horizon*, intersection du plan d'un tableau par le plan horizontal qui contenait l'œil du peintre. *Ligne de faîte*, ligne qui marque la séparation de deux versants. *Ligne de foi*, trait indiquant l'axe du navire sur un compas de route. Ligne sur laquelle est le 0 de la graduation d'un graphomètre, d'une alidade, etc. *Fig.* Règle : *ligne de conduite*. Ordre, rang : *en première ligne*. Descendants d'une famille : *ligne collatérale, directe. Ligne de démarcation* (au prop. et au fig.), qui distingue deux choses, qui sépare une propriété d'une autre. *Hors ligne*, supérieur, extraordinaire : *génie hors ligne. Troupes de ligne*, destinées à former un corps de bataille. *Aller à la ligne*, commencer un alinéa. *La ligne*, tous les régiments qui composent la troupe de ligne : *il y a en France 163 régiments d'infanterie de ligne; les dragons sont dits cavalerie de ligne. Vaisseau de ligne*, grand vaisseau de guerre. *Ligne équinoxiale*, ou simplement *la ligne*, l'équateur : *passer la ligne*.

LIGNÉE (*gné*) n. f. Race, descendance : *laisser une nombreuse lignée*.

LIGNER (*gné*) v. a. Marquer d'une raie à l'aide d'une ficelle frottée de rouge ou de blanc. Marquer de traits parallèles.

LIGNEROLLE (*ro-le*) n. f. Petite ligne un peu plus grosse que le fil à voiles.

LIGNETTE (*gnè-te*) n. f. Ficelle qui sert à faire des filets.

LIGNEUL n. m. (lat. pop. *lineolum*). Fil enduit de poix, à l'usage des cordonniers.

LIGNEUX, EUSE (*gneû, eu-se*) adj. (du lat. *lignum*, bois). De la nature du bois : *tige ligneuse*. (Se dit des arbustes et arbrisseaux, par opposition aux plantes *herbacées*.) N. m. Substance qui donne au bois sa rigidité. (On dit mieux dans ce sens LIGNINE.)

LIGNICOLE adj. (du lat. *lignum*, bois, et *colere*, habiter). Qui habite dans le bois : *insectes lignicoles*.

Digitized by Google

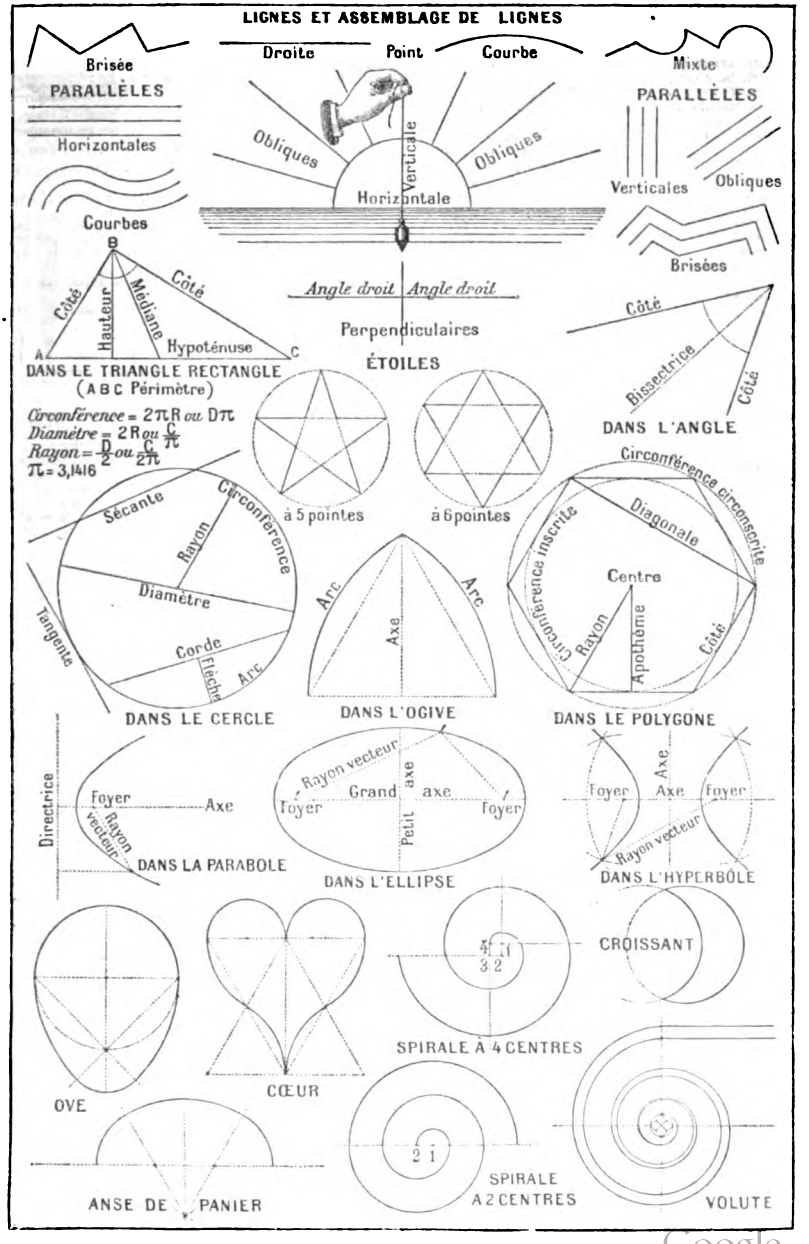

Digitized by Google

LIGNIFICATION (*si-on*) n. f. Phénomène par lequel les membranes de certaines cellules végétales s'imprègnent de *lignine*, prennent une apparence *ligneuse*.

LIGNIFIER [*fi-é*] (**SE**) v. pr. (Se conj. comme *prier*). Se changer en bois.

LIGNINE n. f. Substance chimique qui imprègne les éléments du bois et lui donne sa consistance. (On dit aussi LIGNOSE ou LIGNOSE.)

LIGNITE n. m. (du lat. *lignum*, bois). Charbon fossile, qui contient des traces visibles d'organisation végétale : *le jais est une variété de lignite*.

LIGNOMÈTRE n. m. (de *ligne*, et du gr. *metron*, mesure). Règle divisée, à l'usage des compositeurs d'imprimerie.

LIGOTAGE n. m. Action de ligoter.

LIGOTER (*té*) v. a. (du lat. *ligare*, lier). Attacher solidement : *ligoter un prisonnier récalcitrant*.

LIGROÏNE (*gro-i-ne*) n. f. Nom donné à l'éther de pétrole.

LIGUE (*li-ghe*) n. f. (ital. *liga*). Union formée entre plusieurs princes. Confédération entre plusieurs Etats : *la ligue d'Augsbourg*. Association fondée avec un but quelconque. Complot, coalition. *Absol.* **La Ligue**, confédération des catholiques en France, à la fin du XVIe siècle. (V. *Part. hist.*)

LIGUER (*li-ghé*) v. a. Unir dans une même ligue. **Se liguer** v. pr. Former une ligue : *l'Europe presque tout entière se ligua contre la Révolution*.

LIGUEUR, EUSE (*gheur, eu-ze*) n. Qui fit partie de la Ligue sous Henri III et Henri IV. (V. *Part. hist.*) Adjectiv. : *gentilhomme ligueur*.

LIGULE n. f. Lame saillante que porte la face supérieure de la feuille, chez les graminées.

LIGULÉ, E adj. Qui a la forme d'une ligule. (Se dit aussi de certaines corolles de composées : *pissenlit, chicorée*.)

LIGULIFLORE adj. Qui a des fleurs ligulées ou en forme de languette : *composées liguliflores*.

LIGULIFORME adj. Qui est allongé en forme de ligule.

LIGURIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De la Ligurie.

LILAS (*la*) n. m. (espagn. *lilac*). Genre d'oléacées originaire de Perse, qui fleurit au printemps et qui est très répandu dans nos jardins : *les fleurs de lilas, blanches, bleuâtres, rougeâtres ou violacées, ont une odeur très agréable*. Couleur qui tient du bleu et du rose. Adjectiv. : *robe lilas*.

Lilas.

LILIACÉES (*sé*) n. f. pl. (du lat. *lilium*, lis). Famille de plantes monocotylédones qui a le *lis* pour type. S. une *liliacée*.

LILLIPUTIEN, ENNE (*li-li-pu-si-in, è-ne*) adj. (de *Lilliput*). V. *Part. hist. Par ext.* Très petit.

LIMACE n. f. (lat. *limax*). Genre de mollusques gastéropodes, dont la petite coquille est cachée sous le manteau : *la limace commune dévaste les jardins*. Nom vulgaire de la vis d'Archimède.

Limace.

LIMACIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Relatif à la limace. *Anat. Nerf limacien*, nerf du limaçon de l'oreille.

LIMAÇON n. m. Nom vulgaire des mollusques terrestres, à coquille enroulée. (V. ESCARGOT.) Nom vulgaire de la vis d'Archimède. *Escalier en limaçon*, escalier dont les marches tournent autour d'un noyau central comme le pas d'une vis. *Anat.* Partie de l'oreille qui a la forme d'une coquille de limaçon.

LIMAÇONNIÈRE (*so-ni*) n. f. Enclos où l'on parque des escargots destinés à la consommation.

LIMAGE n. m. Action ou manière de limer.

LIMAILLE (*ma, ll* mll.) n. f. Parcelles de métal que la lime fait tomber : *l'aimant attire la limaille de fer*.

LIMAILLEUX, EUSE (*ma, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Se dit des fontes très chargées de carbone, et qui fondent plus difficilement que les fontes grises.

LIMAN n. m. (du gr. *leimôn*, terrain humide). Lagune de la mer Noire.

LIMANDE n. f. Genre de poissons pleuronectes, à corps ovale et plat qui vivent dans l'Atlantique. *Techn.* Pièce de bois plate, fixée sur les défauts des pièces de construction. *Mar.* Bande de toile goudronnée, dont on enveloppe un cordage pour le garantir du frottement.

Limande.

LIMBAIRE (*lin-bè-re*) adj. *Bot.* Qui a rapport au limbe d'une corolle.

LIMBE (*lin-be*) n. m. (du lat. *limbus*, bord). *Math.* Bord extérieur et généralement gradué d'un cercle, ou de tout autre instrument de mathématiques. Bord d'un astre. *Bot.* Partie élargie de la feuille. Partie étalée d'un pétale ou d'un sépale. (V. la planche PLANTE.) N. m. pl. *Théol.* Lieu où étaient les âmes des justes de l'Ancien Testament avant la venue de Jésus-Christ, et où vont celles des enfants morts sans baptême. *Fig.* Etat vague, incertain : *les limbes de la pensée*.

Limes.

LIME n. f. (lat. *lima*). Outil d'acier trempé pour polir à froid, dégrossir et couper les métaux, le bois.

LIME ou **LIMETTE** (*mè-te*) n. f. Sorte de petit citron. Mollusque lamellibranche, répandu dans toutes les mers.

Lime.

LIMER (*mé*) v. a. Polir, dégrossir, etc., avec la lime. *Fig.* Retoucher, polir : *limer un poème*.

LIMETTIER (*mè-ti-é*) n. m. Nom vulgaire de certains orangers et citronniers.

LIMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Personne qui se sert de la lime.

LIMIER (*mi-é*) n. m. (du lat. *ligamen*, laisse). Gros chien de chasse, avec lequel le veneur quête et détourne la bête. *Fig.* Agent de police : *envoyer sur la piste d'un assassin les meilleurs limiers de la police*. Espion.

LIMINAIRE (*ni-re*) adj. (du lat. *limen, inis*, seuil). Se dit d'un prologue, d'une épître que l'on place en tête d'un livre : *épître liminaire*.

LIMITABLE adj. Qui est susceptible d'être limité : *pouvoir limitable*.

LIMITATIF, IVE adj. Qui limite : *clause limitative*.

LIMITATION (*si-on*) n. f. Fixation, restriction : *obtenir un congé sans limitation de temps*.

LIMITE n. f. (lat. *limes, itis*). Ligne commune à deux Etats ou à deux terrains contigus. Ligne qui marque la fin d'une étendue : *limites de la mer*. *Fig.* Borne d'une action, d'une influence : *toute puissance a des limites*. *Math.* Grandeur dont une autre peut approcher indéfiniment sans jamais pouvoir l'atteindre : *le cercle est la limite supérieure des périmètres des polygones inscrits*.

LIMITÉ, E adj. Borné, circonscrit. Qui ne doit durer qu'un certain temps : *congé limité*.

LIMITER (*té*) v. a. Déterminer la limite. Former la limite. Restreindre dans certaines limites : *limiter l'initiative d'un subordonné*.

LIMITROPHE adj. (lat. *limitrophus*). Qui est sur les limites : *le Portugal est limitrophe de l'Espagne*.

LIMNÉE (*lim'-né*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes, des eaux douces ou salées, très répandus sur tout le globe. (V. la planche MOLLUSQUES.)

LIMNORIE n. f. Genre de crustacés qui font de grands ravages dans les digues et les boisages.

LIMON n. m. (lat. *limus*). Boue, terre détrempée. Alluvion : *le limon du Nil fertilise l'Egypte*. *Fig.* Origine, vile origine, par allusion à la boue dont Dieu a tiré l'homme, suivant la Bible.

LIMON n. m. (ar. *leimoun*). Sorte de citron qui a beaucoup de jus : *sirop de limon*.

LIMON n. m. Chacune des deux branches de la limonière : *les limons d'une charrette*. *Archit.* Pièce de bois ou de pierre, taillée en biais, qui supporte les marches et la balustrade d'un escalier.

LIMONADE n. f. Boisson acide, composée de suc de citron ou de limon, d'eau et de sucre. *Limonade gazeuse*, eau saturée d'acide carbonique, et parfumée avec du sirop ou de l'essence de citron. *Limonade*

Digitized by Google

purgative, celle où entre, outre les ingrédients ci-dessus indiqués, un sel purgatif.

LIMONADIER (*di-è*), **ERE** n. Qui vend de la limonade. Qui tient un café.

LIMONAGE n. m. Action de couvrir de limon des terres incultes pour les engraisser et les rendre productives. (On dit aussi LIMONEMENT.)

LIMONÈNE ou **CITRÈNE** n. m. Carbure d'hydrogène, de la famille des terpines.

LIMONEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Plein de boue, de limon : *les eaux limoneuses du Pô.*

LIMONIER (*ni-é*) n. m. Arbre qui porte le limon.

LIMONIER (*ni-é*) n. m. Cheval qu'on met aux limons. Adjectiv. : *cheval limonier.*

LIMONIÈRE n. f. Brancard d'une voiture, formé de deux longues pièces de bois. Sorte de voiture à quatre roues, qui a un brancard à deux limons.

Limousine.

LIMONITE n. f. Minerai de fer, qui est un oxyde hydraté de fer naturel.

LIMOSELLE (*zè-le*) n. f. *Bot.* Genre de scrofulariacées aquatiques.

LIMOSINAGE (*zi*) n. m. (de *Limousin* n. pr.). Maçonnerie faite avec des moellons et du mortier. (On dit quelquef. LIMOUSINAGE.)

LIMOUSIN, E (*zin, i-ne*) adj. et n. De Limoges ou du Limousin. N. m. Ouvrier maçon.

LIMOUSINE (*zi-ne*) n. f. Manteau fait en laine commune, et que portent les bergers limousins. Voiture automobile fermée, dans le genre du coupé, mais ayant des glaces latérales.

Limousine.

LIMOUSINER (*zi-né*) v. a. Construire en limosinage : *limousiner un mur.*

LIMPIDE (*lin*) adj. (lat. *limpidus*). Clair, transparent : *la traversée du lac Léman rend le Rhône limpide. Fig.* Simple et clair : *visage limpide.*

LIMPIDITÉ (*lin*) n. f. Qualité de ce qui est limpide, au prop. et au fig. : *limpidité de l'eau, du style.*

LIMULE n. m. Genre de crustacés comestibles, dits *crabes des Molluques.*

LIMURE n. f. Action de limer. Etat de ce qui a été limé : *tabatière d'une limure parfaite.*

LIN n. m. (lat. *linum*). Genre de *linacées*, des régions tempérées et chaudes, employées comme plantes textiles : *le lin est cultivé surtout dans le nord de la France.* Toile qui en résulte : *être vêtu de lin. Lin minéral, lin fossile*, anciens noms de l'amiante. — La graine de lin donne une huile siccative employée en peinture : la médecine emploie la graine comme laxatif léger, en tisane comme diurétique, en décoction pour des lavements, des lotions, des bains adoucissants. La farine de graine de lin sert à faire des cataplasmes émollients.

Lin.

LINACÉ, E adj. Qui ressemble au lin. N. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales superovariées diplostémones. S. une *linacée.*

LINAIGRETTE (*nè-grè-te*) n. f. Genre de cypéracées, qui ornent les pièces d'eau.

LINAIRE (*nè-re*) n. f. Genre de scrofulariacées ressemblant au lin. (Syn. MUFLIER BÂTARD.)

LINCEUL (*seul'*) n. m. Toile dans laquelle on ensevelit les morts. *Par ext.* Ce qui couvre ou enveloppe : *un linceul de neige couvre la terre.*

LINÇOIR ou **LINSOIR** n. m. Pièce de charpente d'un plancher fixée parallèlement au mur, pour supporter les solives dans le voisinage d'une porte, d'une cheminée, etc.

LINDOR n. m. Sept de carreau, au jeu de nain jaune. Quelquefois, ce jeu lui-même.

LINÉAIRE (*né-è-re*) adj. (du lat. *linea*, ligne). Qui a rapport aux lignes. *Dessin linéaire*, représentation par des lignes des élévations, plans et coupes des machines, constructions, etc. *Mesures linéaires*, mesures de longueur. *Feuilles linéaires*, feuilles étroites et allongées.

LINÉAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux lignes d'un dessin. *Dr.* Qui est dans l'ordre d'une ligne directe de parenté. (Peu us.)

LINÉAMENT (*man*) n. m. (lat. *lineamentum*; de *linea*, ligne). Trait, ligne délicate qu'on observe sur le visage. Premier rudiment d'un être; première trace d'une chose : *les linéaments d'un dessin.*

LINETTE (*nè-te*) n. f. Graine de lin.

LINGE n. m. Toile mise en œuvre pour servir à divers usages de toilette, d'hygiène, de ménage, etc. : *linge brodé, damassé*, etc. PROV. : **Il faut laver son linge sale en famille**, les dissensions, les scandales même qui s'étalent au sein d'une famille, d'un corps, d'une nation, doivent être liquidés en secret.

LINGER (*jé*), **ERE** n. et adj. Qui vend du linge, qui travaille le linge. N. f. Qui a soin du linge, dans une maison importante.

LINGERIE (*je-ri*) n. f. Commerce de linge. Lieu où l'on serre le linge. Linge en général.

LINGETTE (*jè-te*) n. f. Petite serge qui se fabriquait en Normandie. Flanelle de qualité inférieure.

LINGOT (*gho*) n. m. (angl. *ingot*). Morceau de métal fondu : *lingot d'or, de plomb.* Projectile cylindrique. *Typogr.* Chacune des pièces de métal servant à remplir les blancs d'une forme.

LINGOTIÈRE n. f. Moule où se forment en lingots les métaux en fusion.

LINGUAL (*ghou-al*), **E, AUX** adj. (du lat. *lingua*, langue). Qui a rapport à la langue : *muscles linguaux. Consonnes linguales* ou substantiv. *linguales*, celles qu'on articule avec la langue : *d, t, l, n, r.*

LINGUATULE (*ghou-a*) n. f. Genre d'arachnides, qui vivent en parasites dans les voies respiratoires de divers vertébrés.

LINGUET (*ghè*) n. m. Arc-boutant en fer, destiné à arrêter le cabestan, s'il venait à dériver.

LINGUIFORME (*ghu-i*) adj. Qui a la forme d'une langue ou d'une languette.

LINGUISTE (*ghu-is-te*) n. m. (du lat. *lingua*, langue). Qui écrit sur les langues, ou qui en fait une étude spéciale : *Bopp fut un éminent linguiste.*

LINGUISTIQUE (*ghu-is-ti-ke*) n. f. (de *linguiste*). Etude historique et comparative des langues. Adjectiv. : *travaux linguistiques.*

LINIER (*ni-é*), **ERE** adj. Qui a rapport au lin : *industrie linière.* N. f. Terre semée en lin.

LINIMENT (*man*) n. m. (du lat. *linire*, oindre). Médicament onctueux, dont une matière grasse est la base, et avec lequel on fait des frictions.

LINITION (*si-on*) n. f. (lat. *linitio*; de *linire*, oindre). Action d'oindre, d'enduire.

LINOGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *linon*, toile, et *graphein*, écrire). Ecriture sur toile, impression sur étoffe.

LINOLÉUM (*om'*) n. m. (de *lin*, et du lat. *oleum*, huile). Sorte de tissu imperméable, fait d'une toile de jute, enduite d'huile de lin et de liège en poudre et servant à faire des tapis.

Linot.

LINON n. m. (rad. *lin*). Batiste très fine.

LINOT (*no*) n. m. ou **LINOTTE** (*no-te*) n. f. (de *lin*). Genre de passereaux conirostres, comprenant de petits oiseaux à plumage gris, au chant agréable. *Fig.* et *fam. Tête de linotte*, personne sans réflexion.

LINOTYPE n. f. Machine à composer et à fondre les caractères d'imprimerie par lignes.

LINSANG (*sangh*) n. m. Genre de mammifères carnassiers, de l'Indo-Chine et des îles de la Sonde.

LINTEAU (*tô*) n. m. (lat. pop. *limitale*). Pièce de bois ou bloc de pierre placé en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre. (V. la planche MAISON.)

Digitized by Google

LION, LIONNE (*o-ne*) n. (lat. *leo*). Le plus puissant des quadrupèdes carnassiers du genre chat. *Astron.* (V. *Part. hist.*) *Blas.* Figure de lion représentée sur un écu, et dont la position la plus habituelle est *rampant*, c'est-à-dire dressé sur ses pattes de derrière. (V. la planche BLASON.) *Fig.* Homme brave et courageux. Personne qui excite la curiosité publique, jeune homme riche et très élégant : *les lions de la mode.* (Au fém., femme élégante, à la mode.) *La part du lion*, la plus considérable. *Lion de mer*, espèce de phoque à crinière. *Lion des pucerons*, larve d'une variété de névroptère. — Le lion, répandu aujourd'hui dans toute l'Afrique et dans l'Asie occidentale, jusqu'à l'Inde, est d'une force et d'une agilité extraordinaires. Mais il n'attaque l'homme qu'exceptionnellement; il est surtout dangereux pour les troupeaux. Nocturne, il vit généralement solitaire. Son rugissement est effroyable et s'entend à plusieurs kilomètres. La chasse persistante que lui fait l'homme a de beaucoup réduit son domaine.

Lion, lionne, lionceaux.

LIONCEAU (*só*) n. m. Petit du lion : *le lionceau devient adulte en huit mois.*

LIOUBE n. f. Entaille pratiquée dans une pièce de bois. Syn. GUEULE-DE-LOUP.

LIPARIS (*riss*) n. m. Genre de poissons de petite taille, des mers froides et tempérées.

LIPOME n. m. Tumeur provenant d'une hypertrophie du tissu graisseux.

LIPOTHYMIE (*mi*) n. f. Etat dans lequel les mouvements du corps sont suspendus avec conservation de la sensibilité.

LIPPE (*li-pe*) n. f. (mot allem. signif. *lèvre*). Lèvre inférieure trop grosse et trop avancée. *Faire la lippe*, faire la moue.

LIPPÉE (*li-pé*) n. f. Bouchée. *Fam. Franche lippée*, bon repas qui ne coûte rien.

LIPPITUDE (*li-pi*) n. f. (lat. *lippitudo*). Etat chassieux des paupières. (Peu us.)

LIPPU, E (*li-pu*) adj. Qui a une grosse lèvre : *les nègres sont lippus.*

LIQUATION (*kou-a-si-on*) n. f. (lat. *liquatio*). Opération au moyen de laquelle on sépare, par une chaleur convenable, un métal très fusible d'un autre moins fusible, auquel il est allié.

LIQUÉFACTION (*ké-fak-si-on*) n. f. (du lat. *liquefacere*, liquéfier). Transformation en liquide d'une matière solide ou d'un gaz. (Pour un solide, on dit plutôt FUSION.)

LIQUÉFIABLE (*ké*) adj. Qu'on peut liquéfier : *tous les gaz sont liquéfiables.*

LIQUÉFIANT (*ké-fi-an*), **E** adj. Qui est propre à produire la liquéfaction.

LIQUÉFIER (*ké-fi-é*) v. a. (lat. *liquere*, être liquide, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Rendre liquide. **Se liquéfier** v. pr. Devenir liquide.

LIQUEUR (*keur*) n. f. (lat. *liquor*; de *liquere*, être liquide, clair). Substance liquide. Boisson dont la base est l'eau-de-vie ou l'alcool. *Vins de liqueur*, vins doux et capiteux.

LIQUIDABLE (*ki*) adj. Qui peut ou doit être liquidé.

LIQUIDAMBAR (*ki-dan*) n. m. Genre de saxifragacées d'Asie, qui donnent le *baume styrax*, le *baume copalme*, etc.

LIQUIDATEUR (*ki*) n. et adj. m. Qui liquide un compte. Chargé de la liquidation d'une affaire : *liquidateur judiciaire.*

LIQUIDATIF, IVE (*ki*) adj. Qui opère la liquidation : *un acte liquidatif de société.*

LIQUIDATION (*ki-da-si-on*) n. f. Action de liquider. Opération qui a pour objet de régler des comptes. Vente à bas prix des marchandises, en vue d'un écoulement rapide. A la Bourse, règlement des négociations par livraison des titres achetés ou payement des différences : *liquidation de quinzaine; liquidation de fin de mois. Dr.* Action par laquelle on règle ce qui était indéterminé en toute espèce de comptes. *Liquidation judiciaire*, réglementation de faveur instituée, à côté de l'état de faillite, au profit du commerçant malheureux et de bonne foi qui doit cesser ses payements. — La *faillite* est l'état de tout commerçant qui a cessé ses payements par suite de sa négligence, de son imprudence ou de sa faute. Le failli est privé de l'exercice de ses droits civils et civiques, et il se trouve dessaisi de l'administration de ses biens, qui est confiée à un *syndic.* Lorsque le commerçant qui cesse ses payements est de bonne foi, il peut demander le bénéfice de la *liquidation judiciaire*, qui a l'avantage d'aboutir toujours à un *concordat.* (V. ce mot.)

LIQUIDE (*ki-de*) adj. (lat. *liquidus*; de *liquere*, être clair). Se dit des corps dont les molécules obéissent isolément à l'action de la pesanteur, qui coulent ou tendent à couler. *Fig.* Qui est net, débarrassé de toute hypothèque. Que l'on peut utiliser tout de suite : *argent liquide. Consonnes liquides* ou subst. *liquides*, consonnes susceptibles de se combiner avec d'autres consonnes. *Poét. La plaine, l'élément liquide*, la mer, l'eau. N. m. Tout ce qui est à l'état liquide : *les liquides sont à peu près incompressibles.* Boisson, aliment liquide. Humeur organique.

LIQUIDER (*ki-dé*) v. a. (rad. *liquide*). Régler, fixer à un chiffre une somme contestée : *liquider un compte.* Réaliser en percevant les créances et en payant les dettes : *liquider une affaire.* Faire une liquidation commerciale. Ecouler des marchandises à bas prix. **Se liquider** v. pr. Payer ses dettes.

LIQUIDITÉ (*ki*) n. f. Qualité des substances liquides : *la liquidité du sang.* (Peu us.)

LIQUOREUX, EUSE (*ko-reû, eu-ze*) adj. Se dit de certains vins qui ont une douceur particulière, en même temps qu'un fort degré d'alcool.

LIQUORISTE (*ko-ris-te*) n. (lat. *liquor*, liqueur). Qui fait, qui vend des liqueurs.

LIRE n. f. (ital. *lira*). Monnaie italienne, valant un franc.

LIRE v. a. (lat. *legere*. — *Je lis, nous lisons. Je lisais, nous lisions. Je lus, nous lûmes. Je lirai, nous lirons. Je lirais, nous lirions. Lis, lisons, lisez. Que je lise, que nous lisions. Que je lusse, que nous lussions. Lisant. Lu, e.*) Connaître et savoir assembler les lettres : *enfant qui sait lire couramment.* Parcourir des yeux ce qui est écrit ou imprimé, en prononçant, ou non, les mots. Expliquer : *lire un auteur à des élèves.* Comprendre ce qui est écrit ou imprimé dans une langue étrangère. *Lire la musique*, la déchiffrer à première vue. *Fig.* Pénétrer quelque chose d'obscur, de caché : *lire dans la pensée, dans les yeux de quelqu'un.*

Lis.

LIS (*liss*) n. m. (lat. *lilium*). Genre de *liliacées*, à fleurs blanches et odorantes. La fleur. *Fig. Teint de lis*, d'une extrême blancheur. *Fleurs de lis*, meuble héraldique qui était l'emblème de la royauté. Par extens., anciennes armoiries de France. *Le royaume des lis*, la France. Bord de la laize d'une toile à voiles. (On écrivait anciennem. LYS.)

Fleur de lis.

LISAGE (*za-je*) n. m. Analyse d'un dessin pour tissu mis en carte pour procéder au perçage des cartons. Métier servant à cette opération.

LISE (*li-ze*) n. f. Sable mouvant des bords de la mer.

LISÉRAGE (*zé*) n. m. Ouvrage fait avec du fil d'or, d'argent, de soie ou de laine, dont on entoure un dessin de broderie.

LISÉRÉ (*zé*) n. m. Ruban fort étroit, dont on borde une étoffe, un habit. Raie étroite, bordant une étoffe d'une autre couleur.

LISÉRER (*zé-ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Border d'un liséré ou d'un lisérage.

LISERON (*ze*) n. m. (dimin. de *lis*). Plante grimpante, à fleurs en entonnoir, appelée aussi *volubilis.*

Liseron.

LISETTE (*zè-te*) n. f. La soubrette de comédie,

Digitized by Google

intrigante et délurée. Type de jeune femme du peuple, gaie et légère, créé par les chansonniers et les poètes : Chaulieu, l'Attaignant, Béranger.

LISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui aime à lire. N. f. Petit couteau à papier muni d'un crochet, qui sert à marquer la page où l'on s'arrête.

LISIBILITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est lisible, aisé à lire.

LISIBLE (*zi-ble*) adj. Aisé à lire : *écriture peu lisible*. Qui peut être lu sans fatigue.

LISIBLEMENT (*zi-ble-man*) adv. D'une manière lisible : *une lettre doit toujours être écrite lisiblement*.

LISIÈRE (*zi*) n. f. Bord qui termine de chaque côté la largeur d'une étoffe. *Fig.* Limite, bord : *la lisière d'un champ, d'une forêt*. Cordons servant à soutenir un enfant lorsqu'il commence à marcher. *Fig.* Secours dont on a besoin pour se diriger : *marcher sans lisières*.

LISSAGE (*li-sa-je*) n. m. Action de lisser ; son résultat. Action de disposer les lisses d'un métier à tisser suivant le genre d'étoffe que l'on veut obtenir.

LISSE (*li-se*) adj. Uni et poli : *peau lisse*.

LISSE (*lise*) n. f. V. LICE.

LISSE ou **LICE** (*li-se*) n. f. Section faite dans le corps d'un navire par des plans inclinés et perpendiculaires au maître couple. Tringle de bois servant d'appui.

LISSÉ, E (*li-sé*) adj. Etat de ce qui est lisse : *étoffe bien lissée*. N. m. Point qu'atteint le sucre par la cuisson pour la préparation des entremets et de la confiserie.

LISSER (*li-sé*) v. a. Rendre lisse : *lisser une étoffe*. Garnir de ses lisses (un navire).

LISSEUR, EUSE (*li-seur, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui polit et lisse la surface du papier, du carton, etc. N. f. Machine employée pour lisser les cuirs, le papier, le carton, etc.

LISSOIR (*li-soir*) n. m. Instrument de verre, de marbre, servant à lisser le linge, le papier, etc.

LISTE (*lis-te*) n. f. (anc. h. allem. *lista*). Suite de noms : *la longue liste des martyrs de la science*. Bande de poils blancs qui se prolonge sur le chanfrein de certains chevaux. **Liste civile,** somme allouée, dans les gouvernements monarchiques, pour les dépenses personnelles du souverain.

LISTEL (*lis-tèl*) ou **LISTEAU** (*lis-tô*), **LISTON** (*lis-ton*) n. m. Baguette pour encadrement. Petite moulure. (V. MOULURES.) Cercle qui règne autour de la circonférence des monnaies. Morceau de bois qui sert aux réparations des mâts et des vergues d'un bateau.

LIT (*li*) n. m. (lat. *lectus*). Meuble sur lequel on se couche, pour se reposer ou pour dormir : *un beau lit de noyer*. Tout lieu où l'on peut se coucher, s'étendre : *le lit de gazon de la prairie*. *Par ext.* Mariage : *enfant du premier lit*. *Lit de sangle*, châssis pliant et portatif, dont le fond est garni de sangles ou d'une grosse toile. *Lit de plume*, toile remplie de plume, dont on garnit un lit. *Lit de camp*, plate-forme de bois inclinée, qui sert de lit dans les corps de garde. *Lit de repos*, lit très bas, chaise longue pour se reposer pendant le jour. *Lit de table*, lit sur lequel les anciens se couchaient pour manger. *Lit de parade*, sur lequel on place, après leur mort et avant leur inhumation, les personnes élevées en dignité. *Faire le lit*, le préparer pour qu'on puisse s'y coucher. *Garder le lit*, être retenu au lit par une maladie. *Être au lit de mort*, en point de mort. *Fig.* Canal dans lequel coule une rivière : *la Loire sort souvent de son lit*. Couche stratifiée d'une matière quelconque : *lit de cailloux*, etc. Chacune des deux faces par lesquelles se touchent les pierres de taille superposées dans une construction. *Lit du vent*, direction suivant laquelle il souffle. *Lit d'un courant*, endroit où il a le plus de vitesse. *Lit de justice*, siège qu'occupait le roi dans les séances solennelles du parlement, et, dans la suite, ces séances elles-mêmes : *les rois tenaient des lits de justice pour forcer l'enregistrement de leurs édits*. PROV. : **Comme on fait son lit on se couche,** on ne peut jouir que des résultats de sa prévoyance ; on n'a que ce qu'on s'est préparé à soi-même.

Lit.

LITANIES (*nî*) n. f. pl. (du gr. *litaneia*, prière). Prières formées d'une longue suite de courtes invocations, que l'Eglise chante en l'honneur de Dieu, de la Vierge et des saints. Sing. Longue et ennuyeuse énumération : *une litanie de réclamations. C'est toujours la même litanie*, la même répétition ennuyeuse.

LITEAU (*tô*) n. m. (pour *listeau*). Nom des raies colorées qui, vers les extrémités, traversent le linge de table d'une lisière à l'autre : *serviettes à liteaux*. *Menuis.* Tringle de bois.

LITEAU (*tô*) n. m. (de *lit*). Lieu où se repose le loup pendant le jour.

LITÉE (*té*) n. f. Réunion d'animaux dans un même repaire : *une litée de marcassins*.

LITERIE (*rî*) n. f. Tout ce qui compose un lit : *acheter une literie complète*.

LITHAM (*tam'*) n. m. Toile dont les femmes musulmanes, les Touareg, etc., se couvrent la face.

LITHARGE n. f. (gr. *lithos*, pierre, et *argyros*, argent). Protoxyde de plomb fondu et cristallisé en lames d'un rouge orangé : *la litharge entre dans la fabrication du vernis pour poterie commune*.

LITHARGÉ, E ou **LITHARGYRÉ, E** adj. Qui contient de la litharge : *vernis lithargé*.

LITHIASE (*ti-a-ze*) ou **LITHIASIE** (*ti-a-zî*) n. f. Affection qui consiste dans la formation de sable ou de petites pierres dans l'organisme : *lithiase urinaire, biliaire*.

LITHINE n. f. Oxyde de lithium : *certains sels de lithine sont employés contre la goutte*.

LITHIUM (*ti-om'*) n. m. Métal alcalin, qui existe dans le *triphane*, le *lépidolithe*, etc.

LITHOCHROME (*kro-me*) n. m. Celui qui s'occupe de lithochromie.

LITHOCHROMIE (*kro-mî*) n. f. (gr. *lithos*, pierre, et *khróma*, couleur). Art de mettre en couleur des lithographies, des estampes.

LITHOCHROMIQUE (*kro*) adj. Qui a rapport à la lithochromie.

LITHOCOLLE (*ko-le*) n. f. (gr. *lithos*, pierre, et *kolla*, colle). Mélange de brique pilée et de résine fondue, dont les lapidaires se servent pour assujettir les pierres précieuses qu'ils taillent sur la meule.

LITHOGLYPHIE (*fî*) n. f. (gr. *lithos*, pierre, et *gluphein*, graver). Art de graver sur pierre précieuse.

LITHOGRAPHE n. m. Qui imprime par les procédés de la lithographie.

LITHOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *lithos*, pierre, et *graphein*, écrire). Art de reproduire par l'impression les dessins tracés avec un corps gras sur une pierre calcaire : *la lithographie fut découverte en 1796 par Senefelder*. Feuille, estampe imprimée par ce procédé : *collection de lithographies*. Atelier d'un lithographe.

LITHOGRAPHIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Imprimer par les procédés de la lithographie : *lithographier une circulaire*.

LITHOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la lithographie : *la pierre lithographique est un calcaire à grain très serré*.

LITHOÏDE (*to-i-de*) adj. (gr. *lithos*, pierre, et *eidos*, aspect). Qui a l'aspect de la pierre.

LITHOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *lithos*, pierre, et *logos*, discours). Science qui a pour objet la connaissance des pierres. Traité des calculs et concrétions qui se forment dans l'organisme humain.

LITHOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de lithologie. (Peu us.)

LITHOPHAGE adj. (gr. *lithos*, pierre, et *phagein*, manger). Qui ronge la pierre : *coquillages lithophages*.

LITHOPHANIE (*nî*) n. f. Procédé qui permet d'obtenir l'apparence de la transparence dans la porcelaine, le verre opaque, etc.

LITHOPHYTE n. m. (gr. *lithos*, pierre, et *phuton*, plante). Production marine pierreuse, de forme arborescente.

LITHOTOME n. m. Instrument qui sert à pratiquer la lithotomie, ou extraction de la pierre.

LITHOTOMIE (*mî*) n. f. (gr. *lithos*, pierre, et *tomé*, section). Opération chirurgicale, qui a pour objet l'extraction de la pierre de la vessie.

LITHOTOMISTE (*mis-te*) n. m. Chirurgien qui opère la lithotomie.

Digitized by Google

LITHOTRITEUR n. m. (du gr. *lithos*, pierre, et du lat. *tritor*, broyeur). Instrument avec lequel on broie la pierre dans la vessie.

LITHOTRITIE (*sf*) n. f. Opération chirurgicale qui consiste à broyer la pierre dans la vessie.

LITHOTYPOGRAPHIE (*ff*) n. f. Art de reproduire en lithographie une planche imprimée avec les caractères typographiques ordinaires.

LITHUANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Lithuanie : *le sol lithuanien est souvent marécageux.* N. m. Langue que l'on parle en Lithuanie.

LITIÈRE (*ti*) n. f. (rad. *lit*). Paille, etc., qu'on répand dans les écuries, dans les étables, et sur la-

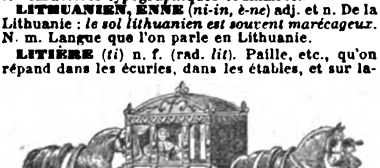

Litière (XVIe s.).

quelle se couchent les chevaux, les bœufs, etc. : *la litière donne un excellent fumier. Faire litière de,* oublier, mépriser : *faire litière de ses scrupules. Animal sur la litière,* animal malade ou estropié. Sorte de lit couvert, porté à l'aide de deux brancards par des hommes ou des bêtes de somme : *Richelieu malade faisait abattre des pans de murs des villes pour faire passer sa litière.*

LITIGANT (*ghan*), **E** adj. Qui plaide en justice.

LITIGE n. m. (lat. *litigium ;* de *lis, litis,* procès). Contestation en justice : *les juges de paix tranchent les litiges de peu d'importance.* Toute sorte de contestation : *point en litige.*

LITIGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Qui peut être contesté : *point litigieux.*

LITISDÉCISOIRE (*lis, zoi-re*) adj. (du lat. *lis, litis,* procès, et de *décisoire*). Se dit d'un serment qui, déféré par l'une des parties à l'autre, en l'absence d'autres preuves, a pour effet de terminer un procès.

LITISPENDANCE (*lis-pan*) n. f. (lat. *lis, litis,* procès, et *pendere,* être pendant). Etat d'un procès qui est pendant. Temps pendant lequel un procès est pendant. Existence simultanée de deux actions, pour le même objet, devant deux tribunaux différents.

LITORNE n. f. Espèce de grive à tête cendrée.

LITOTE n. f. (du gr. *litotês,* petitesse). Figure de rhétorique qui consiste à dire moins pour faire entendre plus, comme le : *va je ne te hais point,* de Chimène au Cid, pour lui donner à entendre *qu'elle l'aime beaucoup.* Syn. **Diminution, exténuation.**

LITRE n. m. (de *litron*). Unité des mesures de capacité pour les liquides et les matières sèches, et contenant 1 décimètre cube. Bouteille contenant un litre. Contenu du litre : *un litre de haricots.* — Les multiples du litre sont : le *décalitre,* l'*hectolitre,* le *kilolitre* et le *myrialitre ;* les sous-multiples sont : le *décilitre,* le *centilitre,* le *millilitre.* V. *système* MÉTRIQUE.

Litres : 1. En étain, pour le vin, l'alcool ; 2. Pour le lait ; 3. Pour les grains ; 4. Bouteille.

LITRE n. f. (pour *listre ;* de *liste*). Bande noire que les seigneurs avaient le droit de faire peindre, ornée de leurs armoiries, dans les églises, en l'honneur des morts de leur famille. Large bande noire qu'on tend autour d'une église aux obsèques d'un grand personnage, et sur laquelle sont peintes ou suspendues les armoiries du défunt.

LITRON n. m. Ancienne mesure de capacité, qui contenait un seizième de boisseau. *Pop.* Litre de vin.

LITTÉRAIRE (*li-té-rè-re*) adj. (du lat. *litteræ,* belles-lettres). Qui concerne les belles-lettres : *journal littéraire. Le monde littéraire* ou, *fam., la gent littéraire,* ceux qui cultivent les lettres.

LITTÉRAIREMENT (*li-té-rè-re-man*) adv. Sous le rapport littéraire. (Peu us.)

LITTÉRAL, E, AUX (*li-té-ral*) adj. (du lat. *littera,* lettre). Qui est selon la lettre, le sens strict des mots : *traduction littérale d'un auteur latin. Arabe littéral,* arabe écrit, par opposition à l'*arabe parlé. Alg. Grandeurs littérales,* exprimées par des lettres.

LITTÉRALEMENT (*li-té, man*) adv. A la lettre : *cadavre littéralement déchiqueté par un obus.*

LITTÉRATEUR (*li-té*) n. m. Qui fait son occupation habituelle de la littérature : *Richelieu protégea les littérateurs de son temps.*

LITTÉRATURE (*li-té*) n. f. (du lat. *litteræ,* belles-lettres). Connaissance des ouvrages et des règles littéraires : *avoir une vaste littérature.* Carrière des lettres, profession de l'homme de lettres : *se lancer dans la littérature.* Ensemble des productions littéraires d'un pays, d'une époque : *la littérature latine avant Ennius est très pauvre.*

LITTORAL, E, AUX (*li-to*) adj. (du lat. *littus, oris,* rivage). Qui appartient au bord de la mer : *montagnes littorales.* N. m. Etendue de pays le long des côtes, des bords de la mer : *le littoral de la Baltique est en général bas et sablonneux.*

LITTORINE (*li-to*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes comestibles : *la littorine est appelée aussi* bigorneau *ou* vignot.

Littorine.

LITURGIE (*jî*) n. f. (gr. *leitourgia ;* de *leitos,* public, et *ergon,* œuvre). Ordre des cérémonies et des prières déterminé par l'autorité spirituelle compétente : *liturgie romaine.* Chez les anciens Grecs, nom donné à des services publics dont l'exécution était confiée aux classes les plus riches des cités : *l'équipement des triremes, l'organisation des spectacles publics,* etc., *étaient de coûteuses liturgies.*

LITURGIQUE adj. Qui a rapport à la liturgie.

LITURGISTE (*jis-te*) n. m. Qui a fait une étude spéciale de la liturgie. (Peu us.)

LITUUS (*tu-uss*) n. m. *Antiq. rom.* Bâton recourbé des augures.

LIURE n. f. (lat. *ligatura*). Câble d'une charrette, servant à maintenir les fardeaux. Amarrage en cordage ou en chaîne, formé de tours juxtaposés et serrés, servant à relier ensemble deux pièces de bois.

LIVAROT (*ro*) n. m. Fromage fabriqué à Livarot (Calvados).

LIVÈCHE n. f. Genre d'ombellifères aromatiques et dont les graines jouissent de propriétés stimulantes.

LIVET (*vè*) n. m. *Mar.* Ligne que l'on trace sur la membrure, pour marquer la position du pont.

LIVIDE adj. (lat. *lividus ;* de *livere,* être blême). De couleur plombée, bleuâtre et tirant sur le noir : *teint livide.*

LIVIDITÉ n. f. Etat de ce qui est livide : *la lividité cadavérique de la peau.*

LIVIE (*vî*) n. f. Genre d'insectes hémiptères, communs dans les marais.

Livie.

LIVRABLE adj. Qui peut être livré : *marchandise immédiatement livrable.*

LIVRAISON (*vrè-zon*) n. f. Action de livrer à l'acquéreur une chose vendue : *la livraison constitue l'obligation du vendeur dans le contrat de vente. Libr.* Partie d'un ouvrage qu'on délivre aux souscripteurs, au fur et à mesure de l'impression partielle qui s'en fait : *roman en cent livraisons.*

LIVRE n. m. (lat. *liber*). Feuilles imprimées et réunies en un volume relié ou broché. Ouvrage en prose ou en vers, de quelque étendue : *livre bien écrit. Fig.* Objet qui instruit : *le grand livre de la nature.* Registre, journal sur lequel un commerçant inscrit ses opérations : *livres de comptes.* Division d'un ouvrage : *histoire en douze livres. Livres sacrés,* les Ecritures saintes. *Grand livre,* le plus grand des livres de commerce, où l'on établit tous les comptes particuliers. **Grand-livre,** v. à son ordre alph. *Livre de bord,* registre des navires de commerce, sur lequel on inscrit les marchandises embarquées et le rôle des passagers. *Livre de loch,* journal de la timonerie. **A livre ouvert** loc. adv. Sans préparation, à la première lecture : *traduire à livre ouvert un auteur étranger.*

Digitized by Google

LIVRE n. f. (lat. *libra*). Monnaie réelle dont la valeur a varié suivant les temps et les lieux, et qui a été remplacée par le franc. Nom donné aujourd'hui au franc, quand on parle de revenus : *avoir vingt mille livres de rente*. Ancienne unité de poids, de valeur variable, dont le nom est encore donné abusivement au demi-kilogramme. Ancienne monnaie de compte, représentant la valeur d'une livre d'argent. (V. *tableaux des* MONNAIES.)

LIVRÉE (*vré*) n. f. (de *livrer*). Habits distinctifs que portent les domestiques d'une grande maison. Classe des domestiques. *Porter la livrée*, servir comme domestique. *Fig.* Marques extérieures et caractéristiques : *la livrée de la misère. Vénér.* Pelage, plumage de certains animaux.

LIVRER (*vré*) v. a. (du lat. *liberare*, délivrer). Mettre une chose en la possession de quelqu'un suivant des conventions faites : *livrer une commande*. Engager : *livrer bataille*. Abandonner : *livrer une ville au pillage*. Remettre par trahison : *livrer une place à l'ennemi*. Mettre en la puissance de : *livrer un coupable à la justice*. **Se livrer** v. pr. S'adonner, se consacrer : *se livrer à la joie, à l'étude*.

LIVRET (*vrè*) n. m. Petit livre. Livre que les autorités légales délivraient autrefois aux ouvriers et aux domestiques. Paroles d'un opéra : *Scribe a écrit de nombreux livrets*. Catalogue explicatif des objets qui composent une collection. *Livret de caisse d'épargne*, donné à tout déposant, et sur lequel sont inscrites toutes les sommes qu'il verse ou retire successivement. *Livret de famille*, livret remis gratuitement, lors de la célébration d'un mariage, aux deux époux, et destiné à recevoir, par extrait, les actes de l'état civil intéressant la future famille. *Livret matricule*, livret militaire tenu par les chefs de corps ou de service et sur lequel on inscrit les états de service du titulaire, ses punitions, etc. *Livret individuel*, livret militaire qui porte des indications analogues (sans les punitions), et dont chaque homme reste détenteur.

LIVREUR, EUSE (*eu-se*) n. et adj. Employé de commerce qui porte chez l'acheteur la marchandise vendue : *garçon livreur*. N. f. Voiture pour livrer les marchandises aux clients : *livreuse automobile*.

LIXIVIATEUSE (*lik-si, eu-se*) n. f. (du lat. *lixivium*, lessive). Machine à lessiver.

LIXIVIATION (*lik-si-vi-a-si-on*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Lavage des cendres pour en extraire les parties solubles.

LIXIVIEL, ELLE (*lik-si-vi-èl, è-le*) adj. Obtenu par lixiviation. (Peu us.)

LIZARIQUE (*ri-ke*) adj. m. Se dit d'un acide qui se trouve dans l'extrait de garance ou alizari.

LLANO (*ll* mll.) n. m. Grande plaine à végétation herbeuse, dans l'Amérique du Sud. Pl. des *llanos*.

LLOYD (*lo-id'*) n. m. (n. d'homme). Nom adopté par diverses compagnies maritimes ou d'assurance.

LOBE n. m. (gr. *lobos*). *Anat.* Partie arrondie et saillante d'un organe quelconque : *les lobes du cerveau, du poumon. Le lobe de l'oreille*, partie molle et arrondie à laquelle on attache les boucles d'oreilles. *Bot.* Division profonde et généralement arrondie des organes foliacés ou floraux. *Archit.* Partie de cercle employée comme ornement dans la confection des rosaces et arcs en forme de rosaces.

Arceau à trois lobes.

LOBÉ, E adj. Divisé en plusieurs lobes : *feuille lobée*.

LOBÉLIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones gamopétales inférovariées. S. une *lobéliacée*.

LOBÉLIE (*lî*) n. f. Genre de *lobéliacées* à suc laiteux, âcre, vénéneux. (On les cultive comme ornementales.)

LOBULAIRE (*lè-re*) ou **LOBULÉ, E** adj. Qui a la forme d'un lobule : *organe lobulaire*.

LOBULE n. m. Petit lobe : *les lobules du foie*.

LOBULEUX, EUSE (*leû, eu-se*) adj. Qui est divisé en lobules : *corps lobuleux*.

LOCAL, E, AUX adj. (du lat. *locus*, lieu). Qui est particulier à un lieu : *les Romains respectaient la religion locale des peuples conquis. Couleur locale*, se dit à propos d'un ouvrage de littérature, d'une peinture, où le lieu et le temps de l'action sont fidèlement représentés avec leurs usages, leur langage, etc : *le romantisme a essayé de respecter la couleur locale au théâtre*. N. m. Lieu, emplacement, chambre.

LOCALEMENT (*man*) adv. D'une manière locale.

LOCALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de localiser, d'être localisé : *la localisation des facultés dans le cerveau est tout à fait imparfaite*.

LOCALISER (*zé*) v. a. (de *local*). Fixer ou limiter dans un lieu déterminé : *localiser un incendie, une épidémie*. Déterminer la place de. **Se localiser** v. pr. Etre localisé.

LOCALITÉ n. f. Lieu quelconque, eu égard à ce qu'il peut avoir de particulier.

LOCATAIRE (*tè-re*) n. Qui prend à loyer une terre, une maison, un appartement.

LOCATEUR n. m. Propriétaire qui donne à bail.

LOCATIF, IVE adj. Qui concerne le locataire ou la location. *Réparations locatives*, celles qui sont à la charge du locataire. *Valeur locative*, revenu que peut rapporter un immeuble donné en location.

LOCATIF, IVE adj. (de *locus*, lieu). *Gramm.* Relatif au lieu. N. m. Cas qui, dans certaines langues, exprime le lieu : *le locatif existe en sanscrit*.

LOCATION (*si-on*) n. f. (lat. *locatio*; de *locare*, louer). Action de donner ou de prendre à louage : *location d'un logement, d'une loge de théâtre*. Prix du loyer : *location fort chère*.

LOCATIS (*ti*) n. m. *Fam.* Cheval, voiture de louage. Maison garnie ; chambre meublée qu'on loue.

LOCH (*lok*) n. m. (angl. *log*). Instrument servant à mesurer la vitesse d'un navire : *ligne de loch ; filer le loch*.

LOCH (*lok*) n. m. Mot écossais signifiant *lac*.

LOCHAGE n. m. (de *locher*). Opération du raffinage du sucre, qui consiste à secouer les pains dans les formes pour hâter l'égouttage.

LOCHE n. f. Petit poisson de rivière. Nom vulgaire de la petite limace grise : *les crapauds détruisent les loches*.

Loche.

LOCHER (*ché*) v. n. (orig. germ.). Branler, en parlant d'un fer à cheval. V. a. Secouer : *locher un arbre, une forme à sucre*. (Peu us.)

LOCK-OUT (*lok-a-out'*) n. m. (en angl. : *action de fermer la porte sur quelqu'un*). Coalition de patrons qui, pour amener à composition leurs ouvriers les menaçant de grève, ferment leurs ateliers.

LOCOMOBILE adj. (lat. *locus*, lieu, et *mobilis*, mobile). Qui peut se mouvoir pour changer de place. N. f. Machine à vapeur montée sur roues et mobile : *les locomobiles servent souvent à actionner les batteuses*.

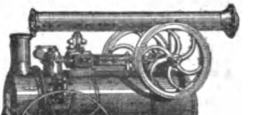
Locomobile.

LOCOMOBILITÉ n. f. Propriété de pouvoir se déplacer, se mouvoir. (Peu us.)

LOCOMOTEUR, TRICE adj. (lat. *locus*, lieu, et *motor*, moteur). Qui opère la locomotion : *muscles locomoteurs*.

LOCOMOTIF, IVE adj. Qui a rapport à la locomotion : *les lésions de la moelle épinière s'accompagnent souvent de troubles locomotifs*.

LOCOMOTILITÉ n. f. Faculté de se mouvoir.

LOCOMOTION (*si-on*) n. f. (lat. *locus*, lieu, et *motus*, mû). Action de se transporter d'un lieu dans un autre : *la locomotion est devenue bien plus rapide depuis la création des chemins de fer*.

LOCOMOTIVE n. f. Machine à vapeur qui traîne sur un chemin de fer un convoi d'autres voitures appelées *wagons*, et qui contient le foyer, la chaudière et la machine à vapeur : *Stephenson construisit la première locomotive pratique ; il existe des locomotives électriques, à air comprimé, à alcool, etc. Locomotive routière*, celle qui se meut sur une route sans rails.

Digitized by Google

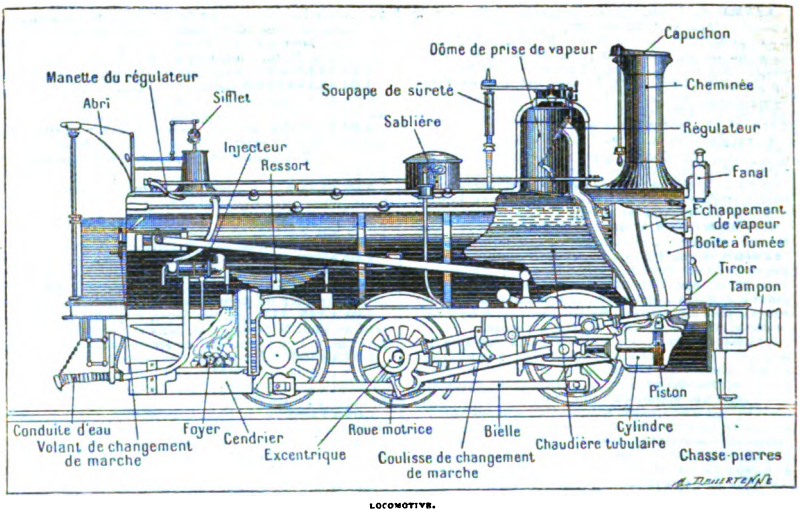

LOCOMOTIVE.

LOCULAIRE (*lè-re*) adj. *Bot.* Qui est partagé en plusieurs loges.

LOCULICIDE adj. (lat. *loculus*, petite loge, et *cædere*, couper). *Bot.* Se dit d'une déhiscence dans laquelle la capsule s'ouvre suivant la ligne médiane ; de la capsule elle-même qui s'ouvre ainsi.

LOCUSTE (*kus-te*) n. f. Nom vulgaire de certaines sauterelles.

LOCUTION (*si-on*) n. f. (lat. *locutio*; de *loqui*, parler). Expression, façon de parler : *locution vicieuse*. Réunion de mots invariables, qui équivaut à un seul mot : *locutions adverbiale, conjonctive*.

LODS (*ló*) n. m. pl. (du bas lat. *laudes*, promesses). *Lods et ventes*, redevance que le seigneur perceivait sur le prix d'un héritage vendu dans sa seigneurie.

LŒSS (*leuss*) n. m. *Géol.* Limon fin, sans stratification ni fossile : *le lœss chinois est d'origine éolienne*.

LOF n. m. (orig. scand.). Côté d'un navire qui se trouve frappé par le vent. *Aller au lof*, se rapprocher du vent. *Virer lof pour lof*, virer vent arrière. *Lofs d'une basse voile*, points inférieurs de ces voiles.

LOFER (*fé*) v. n. (de *lof*). Gouverner au plus près du vent.

LOGANIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones gamopétales superovariées, souvent vénéneuses. S. une *loganiacée*.

LOGANIE (*ni*) n. f. Genre de *loganiacées* d'Australie.

LOGARITHME n. m. (gr. *logos*, rapport, et *arithmos*, nombre). Nombre pris dans une progression arithmétique et répondant à un nombre pris dans une progression géométrique : *table des logarithmes*.

LOGARITHMIQUE adj. Qui a rapport aux logarithmes : *calcul logarithmique*.

LOGE n. f. (germ. *laubja*). Petite hutte. Cabane de bûcheron, de garde forestier. Logement de portier : *loge de concierge*. Cabanon pour les fous. Baraque foraine. Sorte de petits cabinets rangés au pourtour d'une salle de spectacle. Galerie extérieure, élevée au-dessus du sol et formée de colonnes supportant des plates-bandes appareillées ou des arcades : *les loges du Vatican*. Réunion de francs-maçons sous un président : *la loge est présidée par un vénérable*. Le lieu où ils s'assemblent. A l'Ecole des beaux-arts, cabinet où chaque concurrent est enfermé et travaille seul à l'ouvrage proposé pour le concours : *entrer en loge pour le prix de Rome*. Cabane pour les bêtes féroces, les chiens. Comptoir européen en Asie, en Afrique. (Vx.) *Bot.* Cavité où sont renfermées les semences de certains fruits.

LOGEABLE (*ja-ble*) adj. Où l'on peut loger commodément : *maison peu logeable*.

LOGEMENT (*man*) n. m. Lieu où l'on demeure habituellement. Partie de maison plus modeste qu'un appartement. *Logement garni* ou *meublé*, logement qu'on loue avec son ameublement. Gîte d'un soldat en marche : *billet de logement*. Groupe de militaires qui, dans les troupes en marche, précède une colonne pour faire préparer les locaux où elle logera.

LOGER (*jé*) v. n. (de *loge*. — Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il logea, nous logeons*.) Habiter habituellement : *loger en garni*. Prendre un logement provisoire : *aller loger à l'hôtel*. *Loger à la belle étoile*, passer la nuit dehors. V. a. Donner un logement, permanent ou passager. *Par ext.* Caser, placer : *ne savoir où loger ses livres*. Introduire, faire pénétrer : *loger une balle dans la cible*. *Absolum*. Offrir des logements pour de l'argent : *loger à pied et à cheval*. **Se loger** v. pr. S'établir pour habiter.

LOGETTE (*jè-te*) n. f. Petite loge.

LOGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui tient des chambres garnies.

LOGICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. — Personne qui connaît la logique ou s'occupe de logique : *Stuart Mill fut un logicien de valeur*. Qui raisonne avec méthode : *un impitoyable logicien*.

LOGIQUE n. f. (gr. *logikê*; de *logos*, raison). Science qui apprend à raisonner juste : *Aristote a formulé les principes de la logique*. Ouvrage qui enseigne cette science : *la logique d'Aristote*. Disposition à raisonner juste : *logique naturelle*. Raisonnement, méthode : *cet ouvrage manque de logique*. *Fig.* Manière particulière de raisonner : *la logique des passions*.

LOGIQUE adj. Conforme aux règles de la logique.

LOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Conformément à la logique.

LOGIS (*ji*) n. m. Maison, habitation, logement habituel : *orner son logis*. Logement qu'on occupe en passant, hôtellerie. *Corps de logis*, l'une des principales parties d'un bâtiment. *La folle du logis*, l'imagination.

LOGISTE (*jis-te*) n. Artiste admis à entrer en loge, à l'Ecole des beaux-arts, pour prendre part à un concours, particulièrement pour le prix de Rome.

LOGOGRAPHE n. m. (gr. *logos*, discours, et *graphein*, écrire). Chez les Grecs, prosateur. Historien des premiers temps de la Grèce : *Hérodote est le plus grand des logographes*. Rhéteur écrivant des

Digitized by Google

plaidoyers pour d'autres : *Lysias fut surtout un logographe.* Qui pratique la logographie. (S'est dit pour STÉNOGRAPHE.)

LOGOGRAPHIE (*fi*) n. f. (de *logographe*). Moyen d'écrire aussi vite que la parole, à l'aide de scribes qui écrivent à tour de rôle.

LOGOGRIPHE n. m. (gr. *logos*, discours, et *griphos*, filet). Sorte d'énigme, consistant en un mot dont les lettres, diversement combinées, forment d'autres mots qu'il faut également deviner. *Fig.* Chose, discours inintelligible.

LOGOMACHIE (*chi*) n. f. (gr. *logos*, discours, et *machê*, combat). Dispute de mots : *les discussions scolastiques tournaient souvent en pure logomachie.*

LOGOMACHIQUE adj. Qui appartient à la logomachie. (Peu us.)

LOGOS (*ghoss*) n. m. (m. grec). Dans la philosophie de Platon. Dieu en tant que source des idées. Chez les néo-platoniciens, un des aspects de la Divinité. Dans la théologie chrétienne, le Verbe de Dieu, seconde personne de la Trinité.

LOI n. f. (lat. *lex*; de *ligare*, lier). Règle obligatoire ou nécessaire : *se soumettre à une loi.* Acte de l'autorité souveraine, qui règle, ordonne, permet ou défend : *promulguer une loi.* Ensemble de ces actes : *nul n'est censé ignorer la loi.* Conditions nécessaires dérivant de la nature des choses : *les lois de la pesanteur.* Certaines obligations de la vie morale : *les lois de l'honneur, de la politesse.* Puissance, autorité : *la loi du plus fort. Loi naturelle*, règles de conduite fondées sur la nature même de l'homme et de la société. *Loi divine*, préceptes que Dieu a donnés aux hommes par la révélation. *Loi morale*, loi qui nous ordonne de faire le bien et de fuir le mal. *Loi civile*, qui règle les droits privés des citoyens entre eux. *La loi ancienne*, religion de Moïse. *La loi nouvelle*, religion de J.-C. *Loi martiale*, qui autorise l'emploi de la force armée dans certains cas, notamment en cas d'émeute. *Lois de la guerre*, ensemble des règles dont certains Etats se sont imposé l'observation dans leur manière de se faire la guerre. *Se faire une loi*, s'imposer l'obligation. *N'avoir ni foi ni loi*, n'avoir aucun principe de religion ou de justice. *Loi de Lynch.* v. LYNCH (*part. hist.*).

LOI n. f. (de *aloi*). Titre auquel les monnaies doivent être alliées et fabriquées.

LOIN adv. (lat. *longe*). A une grande distance : 1° dans l'espace : *arme qui porte loin ;* 2° dans le temps : *remonter bien loin dans l'histoire. Fig. Aller loin*, durer longtemps. Progresser, prospérer. Atteindre à un certain degré. *Revenir de loin*, réchapper d'une maladie très grave. *Voir de loin*, être doué d'une grande prévoyance. Loc. adv. : **De loin**, d'une grande distance : *prévoir le danger de loin.* **Au loin**, à une grande distance : *aller au loin.* **De loin en loin**, à de grands intervalles. Loc. prép. : **Loin de**, à une grande distance : *demeurer loin de Paris.* Dans des intentions fort éloignées : *je suis loin de vous en vouloir.* PROV. : **Qui va doucement va loin**, un progrès lent et continu peut mener loin. **A beau mentir qui vient de loin**, celui qui vient d'un pays lointain peut, sans être démenti, raconter des choses fausses. **Loin des yeux, loin du cœur**, on oublie aisément les personnes absentes. ANT. **Près.**

LOINTAIN, E (*tin, è-ne*) adj. Eloigné du lieu ou du temps où l'on est ou dont on parle : *pays lointain.* N. m. Grand éloignement : *apercevoir un objet dans le lointain.* Effet de paysage produit par l'éloignement de certaines parties. ANT. **Proche, voisin.**

LOIR n. m. (lat. *glis, gliris*). Petit quadrupède rongeur, qui reste engourdi tout l'hiver : *le loir habite les forêts de chênes et de hêtres. Fig. Dormir comme un loir*, dormir longtemps et profondément.

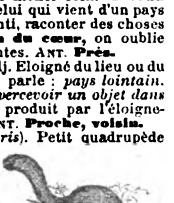
Loir.

LOISIBLE (*zi-ble*) adj. Permis : *il vous est loisible de partir quand vous voudrez.*

LOISIR (*zir*) n. m. (du lat. *licere*, être permis). Temps dont on peut disposer : *avoir des loisirs.* Temps suffisant pour faire une chose : *j'ai tout le loisir de répondre.* **A loisir** loc. adv. A son aise : *je vous répondrai à loisir.*

LOLIACÉES (*sé*) n. f. pl. Tribu des graminées, ayant pour type l'*ivraie* (lolium). S. une *loliacée.*

LOMBAGO (*lon*) n. m. V. LUMBAGO.

LOMBAIRE (*lon-bè-re*) adj. Qui appartient aux lombes : *la grippe amène des douleurs lombaires.*

LOMBARD (*lon-bar*), **E** adj. et n. De la Lombardie. Nom donné au moyen âge, en France, aux financiers, changeurs, usuriers, dont un grand nombre venaient d'Italie. N. m. La langue lombarde.

LOMBES (*lon-be*) n. m. pl. (lat. *lumbi*). Régions symétriques, situées en arrière de l'abdomen, de chaque côté de la colonne vertébrale.

Lombric.

LOMBRIC (*lon-brik*) n. m. (lat. *lumbricus*). Genre d'annélides de la famille des lombricidés, appelés communément *vers de terre.*

LOMBRICAL, E, AUX (*lon*) adj. (de *lombric*). Se dit des petits muscles de la main et du pied.

LOMBRICIDÉS n. m. pl. Famille d'annélides terricoles, ayant pour type le *lombric.* S. un *lombricidé.*

LOMBRICOÏDE (*ko-i-de*) adj. Qui ressemble à un lombric : *ver lombricoïde.*

LOMBRICULE (*lon*) n. m. Genre de vers vivant dans la vase des ruisseaux.

LOMENTACÉ, E (*man*) adj. (du lat. *lomentum*, farine de fève). Se dit du fruit des légumineuses quand il est divisé en cloisons transversales.

LONDONIEN, ENNE (*do-ni-in, è-ne*) adj. et n. (de *London*, n. angl. de *Londres*). De Londres : *le climat londonien est brumeux.*

LONDRÈS (*drès*) n. m. Cigare havanais, d'abord fabriqué spécialement pour Londres et l'Angleterre.

LONDRIN ou **LONDRES** n. m. Drap qui se fabriquait en Provence, en Languedoc et en Dauphiné, à l'imitation des draps de Londres, et qui était destiné à l'exportation dans le Levant.

LONG, LONGUE (*lon, lon-ghe*) adj. (lat. *longus*). Qui a une certaine dimension de l'une à l'autre de ses extrémités : *objet long de deux mètres.* Qui a des dimensions considérables d'une extrémité à l'autre : *une longue rue.* Qui s'étend à une certaine distance : *avoir la vue longue.* Qui dure un certain temps. Qui dure longtemps : *long voyage.* Qui renferme des longueurs : *discours long.* Lent, tardif : *que vous êtes long ! Syllabe longue, voyelle longue*, dont la prononciation doit avoir plus de durée que la syllabe ou la voyelle brève. (Substantiv. : *une longue.*) *Sauce longue*, sauce trop délayée. *Anat.* Se dit de certains muscles pour les distinguer d'autres plus courts : *le long abducteur, le long vaste.* N. m. Longueur : *dix mètres de long. Tomber de son long*, de toute sa longueur. *En savoir long*, être très instruit. Etre rusé. Loc. adv. : **De long en large**, en tout sens. **Au long, tout du long**, amplement. **Le long de**, en côtoyant. **A la longue**, avec le temps : *tout s'use à la longue.* ANT. **Court.**

LONGANIME adj. (lat. *longus*, long, et *animus*, âme). Patient. (Peu us.)

LONGANIMITÉ n. f. (de *longanime*). Patience à endurer les offenses.

LONG-COURRIER (*lon-kou-ri-é*) adj. et n. m. Qui fait des voyages au long cours : *navire long-courrier.* Elève se préparant à l'examen de capitaine au long cours.

LONGE n. f. (lat. *longa*). Courroie pour attacher un cheval ou pour le conduire à la main. *Chass.* Petite lanière pour attacher le faucon.

LONGE n. f. (du bas lat. *lumbea*, des lombes). Moitié de l'échine d'un veau ou d'un chevreuil, depuis le bas des épaules jusqu'à la queue.

LONGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il longea, nous longeons.*) Marcher le long de : *navire qui longe une côte.* S'étendre le long de : *le bois longe la rivière.*

LONGERON n. m. Poutrelle qui, dans un pont en charpente ou en treillis, soutient chaque file de rails. Chacune des maîtresses poutres d'un pont métallique. Chacune des pièces longitudinales sur lesquelles repose tout le mécanisme d'une locomotive.

LONGÉVITÉ n. f. (lat. *longus*, long, et *ævum*, âge). Longue durée de la vie : *la longévité des patriarches de la Bible.*

Digitized by Google

LONGICAULE (*kô-le*) adj. Qui a une longue tige, en parlant des plantes.

LONGICORNE adj. et n. Qui a les cornes ou les antennes longues : *coléoptère longicorne; un longicorne.*

LONGIMÈTRE n. m. Instrument dont les tailleurs se servent pour prendre des mesures.

LONGIMÉTRIE (*trî*) n. f. Art de mesurer les longueurs entre des points qu'on ne peut approcher.

LONGIPENNE (*pè-ne*) adj. Qui a les pennes longues. N. m. pl. Ordre des oiseaux, comprenant des oiseaux de haute mer au vol puissant. S. un *longipenne.*

LONGIROSTRE (*ros-tre*) adj. Qui a le bec ou le museau allongé.

LONGIS (*ji*) n. m. *Mar.* Nom de pièces longitudinales, situées entre les gaillards ou entre des roufs.

LONGITUDE n. f. (lat. *longitudo*). Distance d'un lieu à un méridien convenu, appelé « premier méridien » : *les longitudes s'expriment, en France, par rapport au méridien de Paris.* V. LATITUDE, BUREAU.

LONGITUDINAL, E, AUX adj. Etendu en longueur : *fibres longitudinales.*

LONGITUDINALEMENT (*man*) adv. En longueur : *fendre longitudinalement un tronc d'arbre.*

LONG-JOINTÉ, E adj. Se dit d'un cheval qui a le paturon trop long : *des juments long-jointées.*

LONGTEMPS (*lon-tan*) adv. Pendant un long espace de temps : *marcher longtemps.*

LONGUE (*lon-ghe*) n. f. Syllabe ou voyelle longue. V. LONG.

LONGUEMENT (*ghe-man*) adv. Au long, en détail. Durant un long temps : *parler longuement.*

LONGUERINE (*ghe*) ou **LONGRINE** n. f. Pièce de bois placée en travers de la voie, pour soutenir les rails d'un chemin de fer. (Syn. TRAVERSE.) Pièce de charpente qui en relie une série d'autres.

LONGUET, ETTE (*ghè, è-te*) adj. *Fam.* Qui est un peu long. Qui dure un peu trop longtemps : *discours un peu longuet.*

LONGUEUR (*gheur*) n. f. (de *long*). Etendue d'un objet d'une extrémité à l'autre : *le crocodile atteint six mètres de longueur.* Durée du temps : *la longueur des jours augmente dans l'hémisphère nord, pendant l'hiver et le printemps. Sport.* Unité qui sépare les concurrents d'une course à l'arrivée et qui est la longueur d'un cheval, d'un canot, etc. *Fig.* Lenteur : *les longueurs de la justice.* Ce qui est diffus et superflu : *il y a des longueurs dans cet ouvrage. En longueur,* dans le sens de la longueur. *Tirer en longueur,* faire durer pour gagner du temps. Durer longtemps (le verbe étant employé neutralem.) : *ce procès tire en longueur.*

LONGUE-VUE (*lon-ghe-vû*) n. f. Lunette d'approche. Pl. des *longues-vues.* V. LUNETTE.

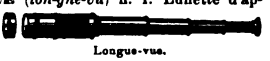
Longue-vue.

LOOCH (*lok*) n. m. (ar. *lahok*). Potion médicinale adoucissante, destinée à être administrée à petites doses par la bouche.

LOPHOBRANCHES n. m. pl. Ordre de poissons osseux, non comestibles. S. un *lophobranche.*

LOPHOPHORE n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, à plumage éclatant et varié, qui habitent l'Himalaya.

LOPIN n. m. Morceau d'une chose que l'on a partagée pour la manger. (Peu us. en ce sens.) Morceau, part de quelque chose : *un lopin de terre.*

LOQUACE (*kou-a-se*) adj. (lat. *loquax*; de *loqui*, parler). Qui parle beaucoup : *voyageur loquace.*

LOQUACITÉ (*kou-a*) n. f. Habitude de parler beaucoup.

LOQUE n. f. Morceau, lambeau d'une étoffe : *vêtement qui tombe en loques.* Maladie des abeilles, qui se manifeste par la pourriture du couvain des cellules.

Loquet.

LOQUÈLE (*ku-è-le*) n. f. (lat. *loquela*). Flux de paroles. Facilité banale de parler.

LOQUET (*kè*) n. m. (orig. germ.). Fermeture d'une porte, composée d'une lame métallique qui s'abaisse sur une pièce fixée au chambranle.

LOQUETEAU (*ke-tô*) n. m. Petit loquet.

LOQUETER (*ke-té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je loquette.*) Agiter le loquet d'une porte, pour indiquer qu'on veut entrer.

LOQUETEUX, EUSE (*ke-teu, eu-ze*) adj. Vêtu de loques : *pauvre loqueteux.*

LOQUETTE (*kè-te*) n. f. Petite pièce, petite loque.

LORANTHACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales inférovariées parasites. S. une *loranthacée.*

LORANTHE n. f. Genre de *loranthacées,* parasites des chênes, des châtaigniers, etc.

LORD (*lor*) n. m. (m. angl.). Titre donné, en Angleterre, aux pairs du royaume et aux membres de la Chambre haute.

LORD-MAIRE (*lor-mè-re*) n. m. Maire de la Cité de Londres, élu chaque année par les corps de métiers. Pl. des *lords-maires.* (S'écrit aussi sans trait d'union.)

Lord-maire.

LORDOSE (*dô-ze*) n. f. Courbure anormale de la colonne vertébrale lombaire.

LORETTE (*rè-te*) n. f. (du n. du quartier *Notre-Dame-de-Lorette,* à Paris). Jeune femme élégante et de mœurs faciles.

LORGNER (*gné*) v. a. Regarder du coin de l'œil. *Fig.* Convoiter, prétendre secrètement à : *lorgner une place.* Regarder avec une lorgnette : *lorgner le public d'une salle de théâtre.*

LORGNERIE (*rî*) n. f. Action de lorgner fréquemment.

LORGNETTE (*gnè-te*) n. f. Petite lunette d'approche portative. *Fig. Regarder par le petit bout de la lorgnette,* voir les choses en exagérant. *Regarder par le gros bout de la lorgnette,* voir les choses en petit. Syn. de JUMELLES. V. LUNETTE.

LORGNEUR, EUSE (*eu-ze*) *Fam.* n. Qui lorgne.

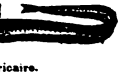
Lorgnon.

LORGNON n. m. Syn. de BINOCLE. Petite lunette à un seul verre. S'est dit aussi pour MONOCLE.

LORI n. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, dont le nom vient de son cri : *lo-ri.*

LORICAIRE (*kè-re*) n. f. Genre de poissons, famille des siluridés, vivant dans les fleuves américains.

Loricaire.

LORIOT (*ri-o*) n. m. *Zool.* Genre de passereaux, ayant une voix forte et éclatante : *le loriot est friand de cerises. Pathol.* V. COMPERE-LORIOT.

LORIS (*ri*) n. m. Genre de mammifères prosimiens, de l'Inde et de Ceylan.

LORRAIN (*lo-rin*), **E** adj. et n. De la Lorraine.

LORS (*lor*) adv. (art. *le,* adv. *or,* et *s* adverbial). Alors. (Vx.) Loc. adv. : **Pour lors,** en ce cas. **Dès lors,** dès ce temps-là, par conséquent. Loc. prép. : **Lors de,** au moment de : *lors de son mariage.* **Lors même que,** bien que, quand même.

Loriot.

LORSQUE (*lors-ke*) conj. Quand. — La voyelle *e* de *lorsque* ne s'élide que devant *il, elle, on, en, un, une.*

LOS (*lô*) n. m. (lat. *laudes,* éloges). Louange. (Vx.)

LOSANGE (*zan-je*) n. m. Parallélogramme dont les quatre côtés sont égaux, et qui a deux angles aigus et deux angles obtus. *Blas.* Meuble héraldique, symbolisant le fer de lance. — La surface d'un losange est égale au produit de sa base par sa hauteur; elle est aussi égale à la moitié du produit de ses deux diagonales.

Losange.

LOSANGÉ, E (*zan*) adj. *Blas.* Couvert de losanges.

LOSANGER (*zan-jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il losangea, nous losangeons.*) Diviser en losanges.

LOSANGIQUE (*zan-ji-ke*) adj. Qui est en forme de losange. (Peu us.)

LOSSE (*lo-se*) n. f. Outil de tonnelier pour percer les bondes des barriques.

LOT (*lo*) n. m. Portion qui revient à chaque per-

Digitized by Google

sonne dans un partage : *héritage partagé en plusieurs lots*. Ce qui revient, dans une loterie, à chaque billet gagnant : *gagner le gros lot*. *Fig*. Ce qui échoit à chacun par le sort : *la misère est son lot*.

LOTERIE (*ri*) n. f. (ital. *lotteria*). Espèce de jeu de hasard dans lequel, un certain nombre de numéros étant distribués, on tire au sort, dans la même série de numéros, un nombre de numéros convenu, et l'on distribue des prix, dits *lots*, aux détenteurs des numéros sortis : *les loteries doivent être autorisées par l'administration*. *Fig*. Chose ou affaire de hasard : *les biens et les maux de ce monde sont une véritable loterie*.

LOTI, E adj. Partagé, favorisé : *être bien, mal loti dans un partage*.

LOTIER (*ti-é*) n. m. (de *lotus*). Genre de légumineuses papilionacées, qui croissent dans les bois, les prés, les champs. (C'est le *trèfle cornu*.)

LOTION (*si-on*) n. f. (lat. *lotio*). Action de laver un corps pour en séparer les matières étrangères. Action de répandre un liquide sur une partie du corps au moyen d'une éponge, d'un linge, etc. Ce liquide : *lotion capillaire*.

LOTIONNER (*si-o-né*) v. a. Laver, soumettre à des lotions.

LOTIR v. a. Partager par lots : *lotir un terrain pour le vendre*. Mettre en possession d'un lot. Trier.

LOTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action de disposer par lots. Son résultat.

LOTO n. m. (ital. *lotto*, lot). Jeu de hasard qui se joue avec des cartons numérotés, dont les joueurs couvrent les numéros à mesure que l'on tire d'un sac les numéros correspondants. Ensemble des objets dont on se sert pour jouer à ce jeu.

Loto.

LOTOS (*toss*) n. m. V. LOTUS.

LOTTE (*lo-te*) n. f. Poisson d'eau douce, comestible, de la famille des gadidés.

Lotte.

LOTTINOPLASTIE (*lo-ti-no-plas-ti*) n. f. Méthode de moulage des bas-reliefs inventée par Lottin de Laval, et qui consiste à prendre des empreintes à l'aide de feuilles de papier humide.

LOTUS (*tuss*) ou **LOTOS** (*toss*) n. m. *Myth*. Fruit du pays des Lotophages, si délicieux, disait-on, qu'il faisait oublier leur patrie aux étrangers. *Bot*. Espèce de nénufar blanc d'Egypte.

LOUABLE adj. Digne d'éloge. ANT. **Blâmable.**

LOUABLEMENT (*man*) adv. D'une manière louable. (Peu us.)

LOUAGE n. m. Cession ou acceptation de l'usage d'une chose, moyennant un certain prix et pour un temps déterminé : *contrat de louage*. (On distingue le louage de *choses* et le louage d'*ouvrage* et d'*industrie*.) Prix payé pour ce qui est loué.

LOUANGE n. f. (rad. *louer*). Discours par lequel on élève le mérite d'une personne ou d'une chose. *Fig*. *Chanter, célébrer les louanges de*, vanter la gloire, le mérite. ANT. **Blâme.**

LOUANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *e* : *il louangea, nous louangeons*.) Donner des louanges. (Peu us.) ANT. **Blâmer, critiquer.**

LOUANGEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui loue, qui a la manie de louer.

LOUCHE adj. (du lat. *luscus*, borgne). Dont les yeux n'ont pas la même direction. *Fig*. Équivoque : *phrase, conduite louche*. N. m. : *il y a du louche dans cette affaire*.

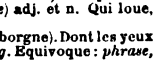
Louche.

LOUCHE n. f. Grande cuiller pour servir le potage. Grande cuiller ronde, servant à répandre sur les terres les engrais liquides. Outil de tourneur, servant à agrandir les trous.

LOUCHEMENT (*man*) n. m. Action de loucher.

LOUCHER (*ché*) v. n. Avoir des yeux louches.

LOUCHERIE (*ri*) n. f. Action, habitude de loucher.

LOUCHET (*chè*) n. m. Sorte de bêche à fer long et étroit.

LOUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui louche. (On dit aussi LOUCHARD.)

LOUCHIR v. n. Devenir louche, perdre sa limpidité, en parlant d'un liquide.

LOUER (*lou-é*) v. a. (lat. *laudare*). Donner des éloges à ; vanter le mérite de : *louer un poète*. Célébrer, glorifier : *louer Dieu*. **Se louer** v. pr. *Se louer de*, se montrer satisfait de : *avoir à se louer de quelqu'un*. ANT. **Blâmer.**

LOUER (*lou-é*) v. a. (lat. *locare*). Donner, prendre à louage : *louer une maison, une chasse*.

LOUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui donne à louage : *loueur de voitures*.

LOUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Syn. de LOUANGEUR.

LOUGRE n. m. (angl. *lugger*). Petit bâtiment de cabotage, importé par les pirates normands.

Lougre.

LOUIS (*lou-i*) n. m. Ancienne monnaie d'or, valant 24 livres, dont la fabrication commença sous Louis XIII. Aujourd'hui, la pièce d'or de 20 francs.

LOUISE-BONNE n. f. Variété de poire douce et fondante. Pl. des *louises-bonnes*.

LOULOU n. m. Sorte de petit chien à long poil.

Loulou.

LOUP (*lou*) n. m. (lat. *lupus*). Genre de mammifères carnivores, de la famille des canidés, ressemblant à un chien de forte taille. Demi-masque de velours ou de satin noir, encore employé dans les bals costumés. Faute, erreur dans un travail. *Fig*. *Marcher à pas de loup*, sans bruit et dans le dessein de surprendre. *Hurler avec les loups*, faire comme les autres. *Froid de loup*, très rigoureux. *Loup de mer*, espèce de phoque ; vieux marin. *Fig*. *Tenir le loup par les oreilles*, être dans une situation pénible dont on ne peut sortir sans courir de grands dangers ; être au cœur d'une difficulté. (V. TENEO LUPUM AURIBUS [*part. rose*].) *Être connu comme le loup gris, comme le loup blanc*, être connu de tout le monde. *Entre chien et loup*, à la nuit tombante. *Tête de loup*, brosse ronde portée par un long manche et servant à nettoyer les plafonds. *Saut de loup*, large fossé que l'on creuse souvent à l'extérieur d'un parc pour servir de clôture sans boucher la vue. — Le loup a le port d'un grand chien ; son pelage est d'un gris jaunâtre ou blanchâtre. Il vit dans les lieux solitaires, les fourrés, et chasse la nuit. En hiver, les loups se réunissent en bandes et s'attaquent au gibier, au bétail et même à l'homme. PROV. **Les loups ne se mangent pas entre eux**, les méchants ne cherchent pas à se nuire les uns aux autres.

Loup.

LOUP-CERVIER (*lou-ser-vi-é*) n. m. (du lat. *cervarius*, qui attaque les cerfs). Nom vulgaire du *lynx*. *Fig*. et *fam*. Capitaliste avide. Pl. des *loups-cerviers*.

LOUPE n. f. Tumeur qui vient sous la peau et qui est quelquefois d'un volume très considérable. Excroissance ligneuse qui vient sur le tronc et sur les branches de certains arbres. Lentille de verre biconvexe, qui grossit les objets. Sorte de banc employé par les doreurs. *Arg*. Fainéantise, flânerie.

LOUPER (*pé*) v. n. *Arg*. Fainéanter, ne rien faire.

LOUPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Arg*. Paresseux.

LOUPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. Qui a des loupes : *front loupeux*.

LOUP-GAROU n. m. (de *loup* et de *garou*, empruntè à l'anglo-saxon *verewolf*, homme-loup). Sorte de lutin ou de sorcier qui, suivant les gens superstitieux, erre la nuit, transformé en loup. *Fig*. Homme d'humeur farouche, qui n'a de société avec personne. Pl. des *loups-garous*. — Le peuple des campagnes appelait *loup-garou* ou *lycanthrope* un sorcier qui,

Digitized by Google

travesti en loup, courait les champs pendant la nuit. Sa peau était à l'épreuve de la balle, à moins que celle-ci n'eût été bénite dans la chapelle de Saint-Hubert, patron des chasseurs, que le tireur ne portât sur lui du trèfle à quatre feuilles, etc. Cette croyance ridicule disparaît aujourd'hui de plus en plus.

LOURD (*lour*), **E** adj. (du lat. *luridus*, sombre). Pesant, difficile à porter, à remuer : *lourd fardeau. Fig. Temps lourd*, où l'on respire difficilement. *Lourde faute*, grossière. *Lourde besogne*, rude, difficile. *Formes lourdes*, formes courtes et ramassées. *Esprit, style lourd*, qui manque de facilité, d'élégance. *Aliment lourd*, difficile à digérer. *Lourde charge*, pénible à supporter. ANT. **Léger.**

LOURDAUD (*dô*), **E** adj. et n. Personne lente et maladroite, ou d'un esprit grossier.

LOURDEMENT (*man*) adv. Pesamment : *tomber lourdement sur le sol. Fig.* Grossièrement : *se tromper lourdement.* ANT. **Légèrement.**

LOURDERIE (*ri*) ou **LOURDISE** (*di-ze*) n. f. Faute grossière, contre le bon sens, la bienséance.

LOURDEUR n. f. Caractère de ce qui est lourd : *la lourdeur d'un fardeau, du temps, du style*, etc. ANT. **Légèreté.**

LOURE n. f Musette. Danse dont l'air, qui se jouait sur cet instrument, était assez lent et écrit en mesure ternaire, avec premier temps sensiblement accentué.

LOURER (*ré*) v. a. *Musiq.* Lier les notes en appuyant sur le premier temps de chaque mesure ou sur la première note de chaque temps : *lourer un passage.*

LOUSSEAU (*lou-sô*), **LOUSSET** (*lou-sè*), **LOUSSEC** (*lou-sèk*) n. m. ou **LOUSSE** (*lou-se*) n. f. Petite cavité ménagée dans le fond d'une embarcation dépourvue de pompe, pour recevoir les eaux.

LOUSTIC (*lous-tik*) n. m. (de l'all. *lustig*, jovial). Bouffon qui était attaché aux compagnies suisses, pour préserver les soldats de la nostalgie. *Par ext.* Militaire qui cherche à faire rire ses compagnons. Farceur en général.

Loutre.

LOUTRE n. f. (lat. *lutra*). Quadrupède carnivore, de la famille des mustélidés. Sa fourrure : *la loutre est chaude et brillante.* — La loutre est de la taille d'un chat; elle vit dans les terriers au bord des eaux, nage parfaitement et se nourrit surtout de poissons. Sa fourrure est très estimée.

LOUVART (*var*) ou **LOUVAT** (*va*) n. m. Loup de quatre à cinq mois, en état de se nourrir lui-même.

LOUVE n. f. (lat. *lupa*). Femelle du loup : *la louve met bas quatre à cinq petits.* Manchon du gouvernail. Instrument en fer, à deux ou plusieurs branches, qu'on emploie pour enlever une pierre.

LOUVER (*vé*) v. a. Soulever avec la louve.

LOUVET, ETTE (*vè, è-te*) adj. De la couleur du poil du loup, en parlant du cheval.

LOUVETEAU (*tô*) n. m. Petit loup.

LOUVETER (*te*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *elle louvettera.*) Mettre bas, en parlant de la louve.

LOUVETERIE (*ri*) n. f. Equipage pour la chasse au loup : *organiser une louveterie.* Lieu où loge cet équipage. Chasse organisée en vue de détruire les loups. *Lieutenant de louveterie*, particulier qui s'est officiellement engagé à tenir un équipage de louveterie, et qui dirige les battues du loup.

LOUVETIER (*ti-è*) n. m. Autrefois, officier qui commandait les équipages destinés à la chasse du loup. Auj., lieutenant de louveterie.

LOUVIERS (*vi-è*) n. m. Drap fabriqué à Louviers.

LOUVOYER v. n. (de *lof.* — Se conj. comme *aboyer.*) Naviguer contre le vent, tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre. *Fig.* Prendre des détours pour atteindre un but auquel on ne peut arriver directement.

LOVELACE n. m. Séducteur. V. *Part. hist.*

LOXODROMIE (*lok-so-dro-mî*) n. f. (du gr. *loxodromos*, qui court obliquement). Courbe que décrit un navire lorsqu'il suit constamment le même rumb de vent, c'est-à-dire en coupant tous les méridiens sous un angle constant.

LOXODROMIQUE (*lok-so*) adj. Qui a rapport à la loxodromie : *courbe loxodromique.*

LOYAL, E, AUX (*loi-ial*) adj. Sincère, franc et honnête : *un cœur loyal.* Fidèle et dévoué : *un serviteur loyal.* Inspiré par la droiture ou la fidélité : *de loyaux services.* ANT. **Faux, hypocrite, fourbe.**

LOYALEMENT (*loi-ia-le-man*) adv. Avec bonne foi : *répondre loyalement à une question.*

LOYALISME (*loi-ia-lis-me*) n. m. A signifié, en Angleterre : fidélité à la maison des Stuarts; puis, plus généralement, fidélité à la couronne. *Par ext.* Fidélité au régime établi : *le loyalisme républicain.*

LOYALISTE (*loi-ia-lis-te*) adj. et n. Qui a des sentiments de loyalisme.

LOYAUTÉ (*loi-iô-té*) n. f. Caractère d'une personne ou d'une chose loyale : *la loyauté doit être la première qualité du commerçant.* ANT. **Fourberie, hypocrisie.**

LOYER (*loi-ié*) n. m. (lat. *locarium*). Prix du louage d'une maison, d'un logement, etc. : *payer un loyer élevé.* Prix de louage d'une propriété quelconque. Terme où l'on paye son loyer.

LUBIE (*bî*) n. f. (du lat. *lubere*, avoir envie). *Fam.* Caprice extravagant : *quelle lubie vous prend?*

LUBRICITÉ n. f. Penchant excessif à la luxure.

LUBRIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui lubrifie.

LUBRIFICATEUR, TRICE adj. Qui lubrifie.

LUBRIFICATION (*si-on*) n. f. Action de lubrifier.

LUBRIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *lubricus*, glissant, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Oindre, rendre glissant, de manière à faciliter le fonctionnement : *on lubrifie avec de l'huile les rouages des machines.*

Lucane.

LUBRIQUE adj. (lat. *lubricus*). Qui a de la lubricité ou qui est inspiré par la lubricité.

LUBRIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière lubrique. (Peu us.)

LUCANE n. m. Genre de coléoptères pentamères lamellicornes, comprenant des formes assez grandes, dont le type est le *cerf-volant.*

LUCANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De Lucanie.

LUCARNE n. f. Ouverture pratiquée au toit d'une maison, pour éclairer l'espace qui est sous le comble.

Lucarne.

LUCERNAIRE (*sèr-nè-re*) n. m. (du lat. *lucerna*, lampe). Office du soir, célébré à la lueur des lampes.

LUCIDE adj. (lat. *lucidus*; de *lux, lucis*, lumière). Qui voit, comprend ou exprime clairement les choses : *esprit lucide. Intervalle lucide*, moments de raison chez une personne dont l'esprit est dérangé. *Somnambule lucide*, personne hypnotisée à laquelle on attribue une clairvoyance extraordinaire.

LUCIDEMENT (*man*) adv. D'une manière lucide.

LUCIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est lucide : *Charles VI avait de rares moments de lucidité.*

LUCIFER (*fèr*) n. m. (lat. *lux, lucis*, lumière, et *ferre*, porter). *Ecrit. sainte* et *astron.* (V. *Part. hist.*) *Fig.* Personne remuante, insupportable : *cette enfant est un vrai lucifer.*

LUCIFUGE adj. (lat. *lux, lucis*, lumière, et *fugere*, fuir). Qui fuit la lumière : *insectes lucifuges.*

LUCIOLE n. f. (ital. *lucciola*). Nom vulgaire des insectes qui ont des propriétés lumineuses.

LUCRATIF, IVE adj. (lat. *lucrativus*). Qui apporte du gain : *emploi lucratif.*

LUCRATIVEMENT (*man*) adv. D'une façon lucrative. (Peu us.)

LUCRE n. m. (lat. *lucrum*). Gain, profit.

LUCUMON n. m. Chef héréditaire d'une tribu, dans l'ancienne Etrurie.

LUCUMONIE (*ni*) n. f. Dignité de lucumon. Pays placé sous l'administration d'un lucumon.

LUDION n. m. Appareil de physique, destiné à étudier les différents cas que peut présenter un corps plongé dans l'eau.

LUETTE (*lu-è-te*) n. f. (du lat. *uva*, raisin). Appen-

Digitized by Google

dice charnu, mobile et contractile, forme de grain de raisin, qui pend à l'extrémité du palais, à l'entrée du gosier. (V. BOUCHE.)

LUEUR n. f. Lumière faible : *travailler à la lueur des torches. Fig.* Légère apparence : *une lueur de raison.*

LUGE n. f. Petit traîneau en usage en Suisse.

LUGUBRE adj. (lat. *lugubris*). Funèbre. Qui exprime ou inspire une sombre tristesse : *mine lugubre ; lugubre nouvelle.*

LUGUBREMENT (*man*) adv. D'une manière lugubre : *le chacal hurle lugubrement dans la nuit.*

LUI pron. pers. de la 3e pers. du sing., des deux genres. S'emploie, aux deux genres, comme complément indirect d'un verbe, et, au masculin, comme complément direct d'un verbe actif, ou comme complément régi par une préposition, et comme sujet et comme pronom réfléchi de la 3e personne.

LUIRE v. n. (lat. *lucere*. — *Je luis, nous luisons. Je luisais, nous luisions.* Pas de pass. déf. *Je luirai, nous luirons.* Pas d'impér. *Je luirais, nous luirions. Que je luise, que nous luisions.* Pas d'imparf. du subj. *luisant, lui* (pas de fém.). Briller de sa lumière propre : *les lampyres luisent dans l'obscurité.* Eclairer : *le soleil luit.* Réfléchir la lumière : *arme qui luit dans l'ombre. Fig.* Se manifester avec éclat : *l'espérance luit après le désespoir. Un nouveau jour va luire,* la chance va changer.

LUISANT (*san*), **E** adj. Qui luit. **Ver luisant,** le lampyre. N. m. : *le luisant d'une étoffe.*

LUMACHELLE (*chè-le*) n. f. (ital. *lumachella ;* de *lumaca,* limace). Espèce de marbre où se trouvent des débris de coquilles.

LUMBAGO (*lon*) n. m. (mot lat.). Douleur lombaire, d'origine rhumatismale ou due à une entorse des vertèbres lombaires. (On écrit aussi LOMBAGO.)

LUMIÈRE n. f. (lat. *lumen*). Ce qui éclaire les objets et les rend visibles : *la lumière du soleil.* Flambeau, bougie, chandelle, lampe allumée : *apportez de la lumière !* Jour, clarté du soleil. Ouverture par laquelle on met le feu à un canon, à un fusil. Ouverture par où le vent entre dans un tuyau d'orgue. Dans les instruments de mathématiques à pinnules, petit trou par lequel on voit l'objet observé. Dans les machines à vapeur, orifice des tiroirs par lesquels s'effectuent l'arrivée et la sortie de la vapeur. *Peint.* Effets de la lumière imités dans un tableau : *l'opposition des ombres et des lumières produit le clair-obscur. Fig. Commencer à voir la lumière,* naître. *Perdre la lumière,* mourir ou devenir aveugle. *Mettre en lumière,* publier, signaler, manifester. Se dit de tout ce qui éclaire l'esprit : *la lumière de la foi.* Intelligence, savoir : *siècle de lumières. Par ext.* Homme de grand mérite, d'un savoir éminent : *c'est la lumière de son siècle.* Eclaircissements, publicité : *les fripons redoutent la lumière.* Source de vérité : *Dieu, lumière éternelle.* — La lumière, d'après les théories admises aujourd'hui, est due à la vibration extrêmement rapide des molécules des corps lumineux, vibrations qui se transmettent en ébranlant les corps éthérés environnants. La diversité des couleurs serait due à la rapidité différente des mouvements vibratoires. La vitesse de transmission de la lumière est évaluée dans la pratique à 300.000 kilomètres par seconde.

LUMIGNON n. m. Bout de la mèche d'une bougie ou d'une chandelle allumée. Petit bout de chandelle ou de bougie.

LUMINAIRE (*nè-re*) n. m. Cierges, torches dont on se sert à l'église pour le service divin ou pour éclairer un édifice, une cérémonie quelconque : *payer des frais élevés de luminaire. Fig.* Astre.

LUMINEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière lumineuse, avec une grande clarté : *exposer lumineusement une affaire.*

LUMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (lat. *luminosus*). Qui a, qui jette de la lumière : *corps lumineux. Fig.* Qui saisit promptement la vérité : *esprit lumineux.* Clair, d'une vérité frappante et qui se révèle tout à coup : *idée lumineuse.*

LUMINOSITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est lumineux : *la luminosité du ciel italien.*

LUMPS (*lomps*) n. m. (m. angl.). Sucre de qualité inférieure, mal cristallisé, et en morceaux au lieu d'être en pain.

LUNAIRE (*nè-re*) adj. Qui appartient à la lune.

LUNAIRE (*nè-re*) n. f. Genre de crucifères, appelées aussi *satin blanc, médaille, monnaie du pape,* etc.

LUNAISON (*nè-zon*) n. f. Espace de temps compris entre deux nouvelles lunes consécutives.

LUNATIQUE adj. et n. Fantasque, capricieux, dont l'esprit est supposé changer suivant les phases de la lune : *caractère lunatique.*

LUNCH (*leun'ch'* ou *lunch'*) n. m. (m. angl.). En Angleterre, collation, second déjeuner.

LUNCHER (*lun-ché*) v. n. Faire un lunch.

LUNDI n. m. (lat. *luna,* lune, et *dies,* jour). Second jour de la semaine. *Pop. Faire le lundi,* ne pas travailler le lundi.

LUNE n. f. (lat. *luna*). Planète satellite de la terre, autour de laquelle elle tourne, et qu'elle éclaire pendant la nuit : *pleine lune.* Clarté que la lune envoie à la terre : *se promener au clair de lune. Fig.* Disposition d'esprit, caprice, à cause de l'influence que l'on attribuait autrefois à la lune. *Pop.* Visage rond, joufflu. *Lune rousse,* lune d'avril, à laquelle on attribue, dans les campagnes, une influence chimérique sur les jeunes plantes. *Lune de miel,* premier mois de mariage. *Lune d'eau,* nénufar blanc. *Poisson lune,* le môle. *Fig. Vouloir prendre la lune avec ses dents,* vouloir une chose impossible. *Demander la lune,* demander l'impossible. *Faire un trou à la lune,* s'en aller furtivement, sans payer ses créanciers. — La lune est 50 fois plus petite que la terre ; elle en est éloignée de 85.000 lieues. Les astronomes y ont observé des vallons, des montagnes et des volcans ; mais elle n'a point d'atmosphère, car on n'y remarque aucun nuage, et les rayons lumineux qui viennent du soleil n'y éprouvent aucune réfraction ; ce qui la rend inhabitable, du moins pour des êtres de même nature que nous. La lune effectue sa révolution autour de la terre en 29 jours et demi ; c'est ce que l'on entend par mois lunaire. Pendant toute la durée de cette révolution, elle présente toujours la même face à la terre ; l'hémisphère opposé ne voit donc jamais notre planète. C'est à l'attraction de la lune, combinée avec celle du soleil, que sont dues les marées.

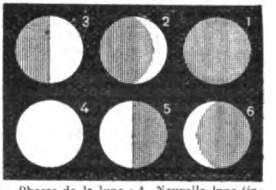

Phases de la lune : 1. Nouvelle lune (invisible) ; 2. Croissant avant le premier quartier ; 3. Premier quartier ; 4. Pleine lune ; 5. Dernier quartier ; 6. Croissant après le dernier quartier.

Longtemps, la superstition a attribué à la lune une influence sur la végétation, sur la santé, sur le temps ; ces préjugés ont à peu près disparu. Il y a quatre changements de lune dans l'espace d'un mois ; il peut donc arriver que des variations de température coïncident avec certaines phases de la lune, sans que cet astre y entre pour rien. On a d'ailleurs remarqué que la lumière qui nous est réfléchie par la lune n'affecte que d'une manière presque inappréciable les thermomètres les plus sensibles.

Lune rousse. Suivant les jardiniers, la lune rousse gèle et roussit les jeunes bourgeons exposés à sa lumière. Cet effet s'explique, sans l'intervention de la lune, par le rapide rayonnement qui refroidit et qui gèle les végétaux sous un ciel serein, quand la lune est brillante. Lorsqu'il y a des nuages au ciel et que, par conséquent, la lune est cachée, l'échange de calorique s'établit entre les jeunes plantes et les nuages, et le refroidissement est moins considérable que lorsqu'il a lieu avec les espaces célestes. Ainsi, la lune n'est que l'indice et nullement la cause, et la prétendue influence de la lune rousse est aujourd'hui reléguée parmi les préjugés populaires.

LUNÉ, E adj. En forme de croissant, échancré en croissant. Affecté de lunure : *bois luné. Fam.* Qui est dans une certaine disposition d'humeur. Qui a subi l'influence de la lune : *être bien, mal luné.*

LUNETIER (*ti-é*) n. et adj. m. Fabricant, marchand de lunettes : *marchand lunetier.*

Digitized by Google

LUNETTE (*nè-te*) n. f. (de *lune*, à cause de la forme). Instrument d'optique, destiné à faire voir les objets d'une manière plus distincte : *la lunette de Galilée. Lunette d'approche* ou *longue-vue*, qui grossit ou qui rapproche les objets éloignés. Ouverture ronde d'une chaise percée. Trou de la guillotine par lequel passe la tête du condamné. Os fourchu à l'estomac d'un oiseau. Partie extérieure de la boîte d'une montre sur laquelle est fixé le verre. Disque annulaire pour calibrer les projectiles. *Fortif.* Ouvrage composé de deux faces et de deux flancs et ouvert à la gorge. *Archit.* Evidement formé par la rencontre de deux voûtes en berceau dont l'une est plus haute que l'autre. Petite fenêtre pratiquée dans un toit. Mécanisme destiné à arrêter la chaîne de l'ancre quand elle file. *Lunette d'étambot*, orifice percé dans l'étambot avant, pour le passage de l'arbre de l'hélice. *Fig. Regarder par le gros bout de la lunette*, voir les choses en petit. Pl. Deux verres assemblés dans une même enchâsure : *une paire de lunettes*. Petits ronds de feutre qu'on met, dans les manèges, à côté des yeux d'un cheval ombrageux. — On est *myope* ou *presbyte*, suivant que la vision distincte s'opère à une distance moindre ou plus grande que la distance commune. On remédie à ces inconvénients à l'aide de lunettes, qui doivent porter des verres biconcaves dans le premier cas, et biconvexes dans le second. Ceux-ci diminuent la divergence des rayons lumineux et les font converger vers la rétine ; ceux-là, au contraire, diminuent la convergence de ces rayons et rétablissent ainsi la netteté de la vue. L'invention de ce genre de lunettes est attribuée à Roger Bacon.

Lunettes : 1. Ordinaires ; 2. D'automobiliste.

Lunette : O, capitale ; A, faces ; B, flancs ; C, angles d'épaules ; D, gorge.

Les lunettes dites *lorgnette, longue-vue, télescope*, servent à grossir ou à rapprocher les objets ; leur invention est due à un lunetier hollandais, nommé Metius, ou plutôt à ses enfants, qui placèrent fortuitement, et par un simple jeu, un verre concave en face d'un verre convexe. Cette invention date de 1609. L'année suivante, cette découverte étant parvenue à la connaissance de Galilée, cet homme de génie ne tarda pas à y apporter de grands perfectionnements. Aujourd'hui, on construit des télescopes gigantesques, qui font apparaître les objets deux ou trois mille fois plus grands en les rapprochant.

Le *microscope* est un instrument destiné à amplifier les très petits objets qui échappent à la vue simple, comme les *infusoires*, appelés pour cela animaux *microscopiques*.

LUNETTERIE (*nè-te-ri*) n. f. Art ou commerce du lunetier.

LUNETTIER (*nè-ti-é*) n. m. V. LUNETIER.

LUNI-SOLAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport à la lune et au soleil. *Année luni-solaire*, calculée sur la révolution de la lune, mise d'accord avec l'année solaire.

LUNULAIRE (*lè-re*) adj. En forme de lunule.

LUNULE n. f. (du lat. *lunula*, boucle en croissant). Figure géométrique, qui a la forme d'un croissant. Satellite des planètes autres que la terre. Tache blanche à la base de l'ongle, chez l'homme.

LUNULÉ, E adj. Qui est en forme de lunule. Qui porte une ou plusieurs lunules : *ongle lunulé*.

LUNURE n. f. (de *lune*). Défaut dans le bois, consistant en cercles qui apparaissent sur la tranche.

LUPERCALES (*pèr-ka-le*) n. f. pl. (lat. *lupercalia* ; de *Lupercus*, n. du dieu Pan). Fêtes annuelles célébrées le 15 février à Rome, en l'honneur du dieu Pan, qui avait tué la louve, nourrice de Romulus et de Rémus : *les lupercales étaient des fêtes licencieuses et grossières*.

LUPIN n. m. Genre de légumineuses papilionacées, employées comme fourrage.

LUPINELLE (*nè-le*) n. f. Nom vulgaire du *trèfle* et du *sainfoin*.

LUPULIN n. m. Poussière résiniforme jaunâtre, amère, qui se trouve entre les écailles des cônes de houblon : *le lupulin donne à la bière sa saveur particulière, ainsi que sa propriété de mousser*.

LUPUS (*puss*) n. m. Affection cutanée, de nature tuberculeuse : *le lupus attaque surtout la face*.

LURETTE (*rè-te*) n. f. *Fam. Il y a belle lurette*, il y a bien longtemps.

LURON, ONNE (*o-ne*) n. Personne joyeuse, hardie et sans souci : *un gai luron*.

LUSITANIEN, ENNE (*zi-ta-ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Lusitanie.

LUSTRAGE (*lus*) n. m. Action de lustrer.

LUSTRAL, E, AUX (*lus-tral*) adj. (lat. *lustralis*). *Eau lustrale*, eau sacrée des anciens. *Jour lustral*, où un nouveau-né recevait son nom et était purifié par l'eau lustrale. — L'eau lustrale était contenue dans un vase placé à la porte des temples ; ceux qui entraient s'en lavaient eux-mêmes, ou s'en faisaient laver par des prêtres. On l'obtenait en éteignant dans de l'eau commune un tison ardent, tiré du foyer des sacrifices.

LUSTRATION (*lus-tra-si-on*) n. f. (lat. *lustratio*). Sacrifices, cérémonies par lesquelles les païens purifiaient une personne, un champ, une ville. Action d'asperger d'eau lustrale un enfant nouveau-né.

LUSTRE (*lus-tre*) n. m. (ital. *lustro*). Eclat que jette une surface : *le vernis de Chine a un beau lustre*. Enduit avec lequel les pelletiers et les chapeliers rendent luisants les manchons et les chapeaux. Chandelier de cristal, de métal, à plusieurs branches, qu'on suspend au plafond pour éclairer les églises, les théâtres, etc. *Fig.* Eclat que donnent la beauté, le mérite, la réputation : *le malheur donne du lustre à la gloire*.

Lustre.

LUSTRE (*lus-tre*) n. m. (lat. *lustrum*). Sacrifice expiatoire, qui avait lieu à Rome tous les cinq ans, après le recensement de la population. Le recensement lui-même. Aujourd'hui, espace de cinq ans (se dit surtout par plaisanterie).

LUSTRER (*lus-tré*) v. a. Donner le lustre à une étoffe, à une fourrure, etc.

LUSTREUR (*lus-treur*) n. et adj. m. Qui lustre.

LUSTRINE (*lus*) n. f. Droguet de soie. Etoffe de coton apprêtée, qui sert surtout de doublure.

LUSTROIR (*lus-troir*) n. m. Petite règle pour lustrer les glaces. Outil de vitrier. Morceau de feutre mou, pour le lustrage des glaces.

LUT (*lut'*) n. m. (du lat. *lutum*, boue). Enduit tenace dont on se sert pour boucher hermétiquement les vases, fermer les vaisseaux qu'on met sur le feu, etc.

LUTATION (*si-on*) n. f. Action de luter : *faire la lutation d'un tube*.

LUTÉCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. De Lutèce.

LUTER (*té*) v. a. Boucher avec du lut. Entourer de lut : *luter un vase*.

LUTH (*lut'*) n. m. Ancien instrument de musique à cordes : *le luth est d'origine orientale. Fig.* Inspiration, talent poétique.

Luth.

LUTHÉRANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine de Luther. V. PROTESTANTISME.

LUTHERIE (*ri*) n. f. Profession, produits, magasin, commerce de luthier.

LUTHÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) n. Sectateur de Luther. Adjectiv. Conforme à la doctrine de Luther : *religion luthérienne*.

LUTHIER (*ti-é*) n. m. Celui qui fabrique ou qui vend des instruments de musique à cordes ou des instruments de musique en général.

LUTIN n. m. Esprit follet, démon familier et taquin. *Par anal.* Personne vive, taquine. Enfant espiègle : *cette enfant est un vrai lutin*.

LUTIN, E adj. Eveillé, espiègle. Qui dénote ce caractère : *figure lutine*.

LUTINER (*né*) v. a. Tourmenter par des espiègleries. V. n. Faire le lutin, le petit diable.

LUTINERIE (*ri*) n. f. Action de lutiner. (Peu us.)

Digitized by Google

LUTRIN n. m. (du bas lat. *lectrum*, pupitre). Pupitre élevé dans le chœur d'une église, pour porter les livres sur lesquels on chante l'office : *chanter au lutrin*. Ensemble de ceux qui chantent au lutrin.

LUTTE (*lu-te*) n. f. (subst. verb. de *lutter*). Combat de deux personnes corps à corps : *la lutte fut très en honneur chez les Grecs*. *Fig*. Guerre, dispute, conflit. *De haute lutte*, par la force, d'autorité : *conquérir de haute lutte une situation*.

LUTTER (*lu-té*) v. n. (lat. *luctari*). Combattre corps à corps. *Par ext*. Combattre, se disputer la victoire. *Fig*. Faire effort pour vaincre un obstacle, atteindre un résultat : *lutter contre la tempête*.

LUTTEUR (*lu-teur*) n. m. Qui combat à la lutte. *Fig*. Personne qui prend part aux luttes des idées.

LUXATION (*luk-sa-si-on*) n. f. (de *luxer*). Déboîtement, déplacement d'un os de son articulation : *la luxation congénitale de la hanche*.

LUXE (*luk-se*) n. m. (lat. *luxus*). Somptuosité excessive dans le vêtement, la table, etc. : *les lois somptuaires ont pour objet de mettre un frein au luxe croissant*. *Fig*. Profusion : *luxe de végétation*.

LUXER (*luk-sé*) v. a. (lat. *luxare*). Faire sortir un os de sa place naturelle.

LUXURIEUSEMENT (*ksu-eu-ze-man*) adv. D'une manière luxueuse : *se loger luxueusement*.

LUXUEUX, EUSE (*luk-su-eû, eu-ze*) adj. Plein de luxe. Qui déploie du luxe : *équipage luxueux*.

LUXURE (*luk-su-re*) n. f. (du lat. *luxuria*, vie molle et sensuelle). Abandon aux plaisirs de la chair.

LUXURIANCE (*luk-su*) n. f. Etat de ce qui est luxuriant : *luxuriance du feuillage, du style*.

LUXURIANT (*luk-su-ri-an*), **E** adj. Qui pousse avec trop d'abondance : *la végétation luxuriante des forêts vierges*.

LUXURIEUSEMENT (*luk-su, ze-man*) adv. Avec luxure : *vivre luxurieusement*. (Peu us.)

LUXURIEUX, EUSE (*luk-su-ri-eû, eu-ze*) adj. Adonné à la luxure. Qui dénote la luxure.

LUZERNE (*zèr-ne*) n. f. (provenç. *luzerno*). Genre de légumineuses papilionacées fourragères : *la luzerne est souvent attaquée par la cuscute*.

Luzerne.

LUZERNIÈRE (*zèr*) n. f. Champ de luzerne.

LUZETTE ou **LUISETTE** (*zè-te*) n. f. Maladie des vers à soie, qui les rend demi-transparents.

LUZULE n. f. Genre de joncacées fourragères.

LYCANTHROPE n. m. Homme atteint de lycanthropie. V. LOUP-GAROU.

LYCANTHROPIE (*pî*) n. f. (gr. *lukos*, loup, et *anthrôpos*, homme). Folie dans laquelle le malade s'imagine être changé en loup. Prétendue métamorphose en loup-garou.

LYCAON n. m. Genre de mammifères carnassiers, dits *loups peints*, qui vivent en Afrique.

LYCASTE (*kas-te*) n. f. Genre d'orchidées cultivées pour leurs belles fleurs.

LYCÉE (*sé*) n. m. (gr. *lukeion*). Etablissement d'instruction secondaire, dirigé par un proviseur. V. *Part. hist*.

LYCÉEN, ENNE (*sé-in, è-ne*) n. Elève d'un lycée.

LYCHNIDE (*kni-de*) n. f. et **LYCHNIS** (*kniss*) n. m. Genre de caryophyllacées, qui poussent dans les blés et dont les graines sont vénéneuses.

LYCHET (*si-é*) n. m. Genre de solanacées, des régions chaudes.

LYCOPE n. m. Genre de labiées des marais, dites vulgairement *pieds-de-loup*.

LYCOPERDACÉES (*pèr-da-sé*) n. f. pl. Famille de champignons gastéromycètes. S. une *lycoperdacée*.

LYCOPERDON (*pèr*) n. m. Genre de champignons, dits vulgairement *vesses-de-loup*.

LYCOPODE n. m. (gr. *lukos*, loup, et *pous, podos*, pied). Genre de *lycopodiacées*, connues sous les noms vulgaires de *pied-de-loup* et de *mousse terrestre*. *Poudre de lycopode*, poudre d'un jaune pâle formée par les spores de la plante, et employée pour enrober les pilules.

LYCOPODIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de cryptogames dont le *lycopode* est le type. S. une *lycopodiacée*.

LYCOSE (*kô-se*) n. f. Genre d'araignées coureuses, dont le type est la *tarentule*.

LYDIEN, ENNE (*di-in, é-ne*) adj. et n. De la Lydie : *le mode lydien*.

LYMPHANGITE (*lin*) n. f. Inflammation des vaisseaux lymphatiques.

LYMPHATIQUE (*lin*) adj. Qui a rapport à la lymphe. Qui porte la lymphe : *vaisseaux lymphatiques*. (Substantiv. : *tous les lymphatiques aboutissent au canal thoracique*.) Atteint de lymphatisme : *tempérament lymphatique*. N. Individu ayant ce tempérament.

LYMPHATISME (*lin-fa-tis-me*) n. m. Tempérament caractérisé par la blancheur de la peau, la mollesse des muscles, etc.

LYMPHE (*lin-fe*) n. f. (du lat. *lympha*, eau). *Physiol*. Humeur jaunâtre ou incolore, qui tient en suspension des globules blancs, et circule dans les vaisseaux lymphatiques. *Bot*. Suc aqueux qui circule dans les plantes.

LYNCHAGE n. m. Application de la loi de Lynch. Exécution sommaire par une foule.

LYNCHER (*ché*) v. a. Exécuter sommairement d'après la loi de Lynch. V. *Part. hist*.

LYNCODON n. m. Genre de mammifères carnassiers, de l'Amérique du Sud.

LYNX (*links*) n. m. (gr. *lugx*). Genre de mammifères carnassiers félidés, auxquels on attribuait autrefois une vue très perçante : *le lynx d'Europe, très rare en France, se nomme aussi* loup-cervier. *Avoir des yeux de lynx*, avoir des yeux vifs et perçants.

Lynx.

LYONNAIS, E (*li-o-nè, è-ze*) adj. et n. De Lyon.

LYPÉMANIE (*nî*) n. f. Mélancolie ou délire dépressif.

LYRE n. f. (lat. *lyra*). Instrument de musique à cordes, en usage chez les anciens. *Fig*. Qui a rapport à la lyre. Génie poétique. Art, action de faire des vers. Nom vulgaire du ménure. *Astr*. V. *Part. hist*.

Lyre.

LYRIQUE adj. *Poésie lyrique*, dans l'antiquité, poésie qui se chantait avec accompagnement de la lyre. Auj., nom générique de l'*ode*, du *dithyrambe*, de l'*hymne*, de la *cantate*, etc.). *Fig*. Qui est plein d'enthousiasme, d'inspiration. *Théâtre lyrique*, théâtre où l'on joue des pièces mises en musique. N. m. Le genre lyrique. Poète qui compose des odes, des cantates, etc. : *Pindare est le plus grand des lyriques grecs*.

LYRISME (*ris-me*) n. m. Langage lyrique : *le lyrisme de Jean-Baptiste Rousseau est souvent très froid*. Style très poétique. Enthousiasme, chaleur.

LYSIMACHIE (*li-si-ma-kî*) ou **LYSIMAQUE** (*li-zi*) n. f. Genre de primulacées ornementales, répandues dans les régions tempérées.

LYTHRARIÉES (*ri-é*) ou **LYTHRACÉES** (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones des régions tropicales. S. une *lythrariée* ou *lythracée*.

Digitized by Google

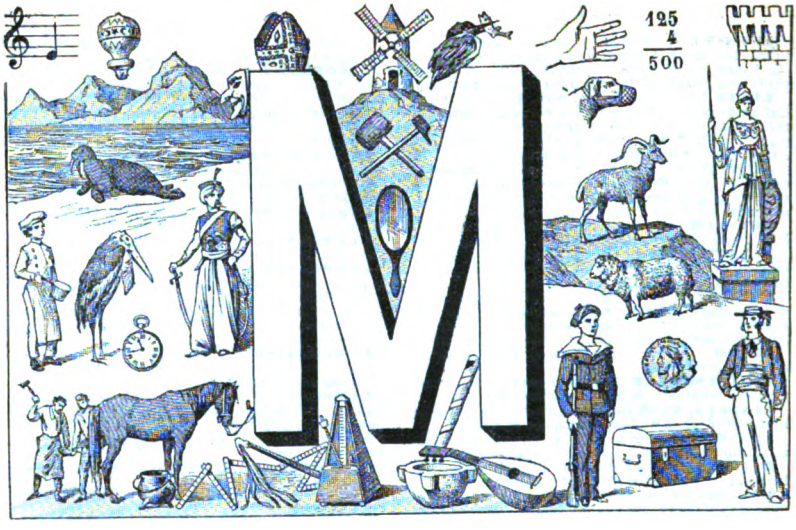

M n. m. (*èm'* ou *me*). Treizième lettre de l'alphabet, et dixième des consonnes : *un grand* M ; *un* m *minuscule*. M, chiffre romain, vaut *mille*.

MA adj. poss. fém. V. MON.

MACABRE adj. (de l'ar. *makabir*, cimetière). Funèbre, qui a trait à des choses funèbres : *plaisanterie macabre*. (Est surtout usité dans cette locution : *danse macabre*, danse des morts.) — On a nommé ainsi, au moyen âge, une ronde infernale, peinte ou sculptée, dansée par des morts de toutes les conditions et de tous les âges, rois ou sujets, riches ou pauvres, vieillards ou enfants. C'est une allégorie figurant la fatalité qui condamne tous les humains au trépas. La Mort dirige cette ronde infernale, se servant d'un squelette pour violon et d'un ossement pour archet. (V. DANSE, *part. hist.*)

MACADAM (*dam'*) n. m. (du n. de l'inventeur *Mac-Adam*). Système d'empierrement des chemins, avec de la pierre concassée que l'on agglomère au moyen de rouleaux compresseurs. Route ainsi empierrée.

MACADAMISAGE (*za-je*) n. m. ou **MACADAMISATION** (*za-si-on*) n. f. Action de macadamiser.

MACADAMISER (*zé*) v. a. Appliquer à la confection des routes ou des rues le système de Mac-Adam.

Macaque.

MACAQUE n. m. Genre de singes, de taille moyenne, répandus dans les régions chaudes de l'ancien monde. *Fig.* Homme très laid.

MACAREUX (*reû*) n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes, des régions arctiques, voisins des pingouins.

MACARON n. m. (vénit. *macarone*). Pâtisserie croquante, ronde ou ovale, faite de pâte d'amandes, de blanc d'œuf et de sucre.

MACARONÉE (*né*) n. f. Pièce de vers, composée en style macaronique.

MACARONI n. m. (mot vénit.). Pâte de fine farine, moulée en tubes longs et creux, qui est un des mets favoris des Italiens : *macaroni au fromage, au gratin*. Pl. des *macaronis*.

MACARONIQUE adj. (ital. *macaronico*). Se dit d'une poésie burlesque, où les mots de la langue vulgaire prennent une terminaison latine : *style macaronique*.

MACÉDOINE n. f. Mets composé de toutes sortes de fruits ou de légumes. *Fig.* En littérature, ouvrage composé de divers morceaux en prose ou en vers, formant un tout disparate : *une macédoine de citations*.

Macfarlane.

MACÉDONIEN, ENNE (*ni-in, é-ne*) adj. et n. De la Macédoine : *la phalange macédonienne*.

MACÉRATÉ ou **MACÉRÉ** n. m. Produit liquide d'une macération.

MACÉRATEUR adj. m. Qui opère la macération. N. m. Récipient où s'opère une macération.

MACÉRATION (*si-on*) n. f. (de *macérer*). Opération qui consiste à laisser séjourner quelque temps une substance dans une liqueur. Mortification que l'on s'inflige par esprit de pénitence.

Machaon.

MACÉRER (*ré*) v. a. (lat. *macerare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire tremper une substance dans un liquide, comme une plante dans de l'alcool, des fruits dans du vinaigre : *macérer des cornichons dans du vinaigre*. **Se macérer** v. pr. Soumettre son corps à des austérités, le mortifier pour l'amour de Dieu.

MACERON n. m. Genre d'ombellifères, voisin des ciguës, très répandues dans les pâturages du midi et de l'ouest de la France.

Mâche.

MACFARLANE n. m. (m. angl.). Manteau sans manches, avec des ouvertures à pans retombants, par où passent les bras.

MACHACOIRE n. f. Syn. de MACQUE.

MACHAON (*ka-on*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de beaux papillons, vulgairement appelés *grands porte-queue*, et dont la chenille vit surtout sur la carotte et le fenouil.

MÂCHE n. f. Valérianelle, qu'on mange en salade et qu'on appelle aussi *doucette*.

Digitized by Google

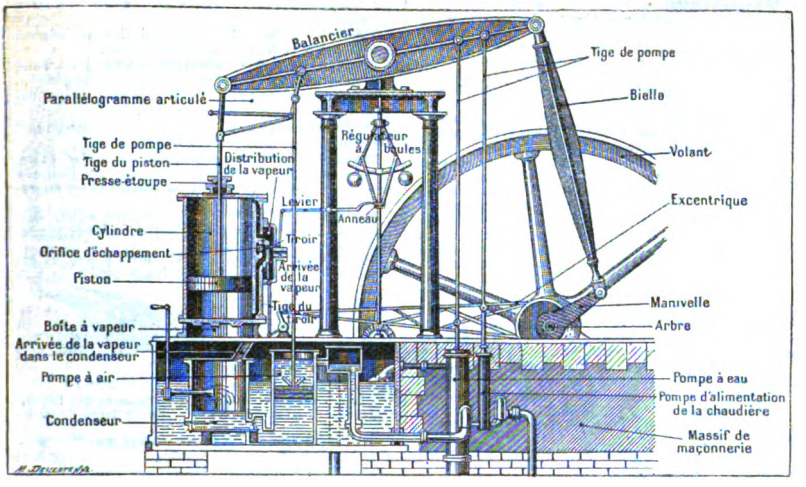

MACHINE A VAPEUR.

MÂCHE-BOUCHON ou **MÂCHE-BOUCHONS** n. m. Appareil pour ramollir les bouchons, afin d'en faciliter l'introduction dans les bouteilles.

MÂCHEFER (*fèr*) n. m. Scorie formée du résidu de la houille qu'on brûle dans les forges et d'une petite partie d'oxyde de fer : *le mâchefer s'emploie pour garantir les rez-de-chaussée de l'humidité.*

MÂCHELIÈRE n. et adj. f. (lat. *maxillaris*). Nom que l'on donne quelquefois aux dents molaires.

MÂCHEMENT (*man*) n. m. Action de mâcher. (Peu us.)

MÂCHER (*ché*) v. a. (lat. *masticare*). Broyer avec les dents. Couper sans netteté, en déchirant les fibres : *outil qui mâche le bois. Fig. Mâcher la besogne à quelqu'un,* lui préparer son travail. *Ne pas mâcher une chose,* la dire crûment.

MÂCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui mâche. (Peu us.)

MACHIAVÉLIQUE (*chi-a*) adj. Qui tient du machiavélisme : *politique machiavélique. Fig.* Astucieux : *plan machiavélique.*

MACHIAVÉLISME (*chi-a-vé-lis-me*) n. m. Système politique, conforme aux principes de Machiavel. Politique dépourvue de conscience et de bonne foi. *Fig.* Conduite artificieuse et perfide.

MACHIAVÉLISTE (*chi-a-vé-liste*) n. Qui pratique le machiavélisme. (Peu us.)

MÂCHICATOIRE n. m. Chose que l'on mâche sans l'avaler, comme le tabac que l'on chique.

MÂCHICOULIS ou **MÂCHECOULIS** (*li*) n. m. Au moyen âge, balcon en maçonnerie, établi au sommet des murailles, et dont le fond présentait des ouvertures par où le défenseur faisait tomber sur l'assiégeant toutes sortes de projectiles. V. CHÂTEAU FORT.

Mâchicoulis : A, Coupe.

MÂCHILLER (*ll* m., *é*) v. a. Mâcher lentement et sans broyer.

MACHIN, E n. *Pop.* Nom par lequel on désigne une personne, un objet dont le nom ne vient pas immédiatement à l'esprit : *j'ai vu... machin.*

MACHINAL, E, AUX adj. Se dit des mouvements naturels où la volonté n'a point de part : *action machinale.*

MACHINALEMENT (*man*) adv. D'une manière machinale : *secouer machinalement la tête.*

MACHINATEUR n. m. Qui fait quelque machination : *machinateur d'intrigues.*

MACHINATION (*si-on*) n. f. Intrigues, menées secrètes pour faire réussir quelque complot, quelque mauvais dessein : *déjouer une machination.*

MACHINE n. f. (lat. *machina;* du gr. *mêkhanê,* art, ruse). Appareil combiné pour produire certains effets : *la machine tend de plus en plus à remplacer l'homme dans l'industrie.* Ensemble des organes qui constituent le corps de l'homme ou d'un animal : *la machine animale.* Ensemble des moyens qui concourent à un effet d'ensemble : *la machine de l'Etat.* Homme qui obéit à l'impulsion d'autrui : *l'esclave n'est qu'une machine.* Appareil pour mouvoir les décors de théâtre. *Machine simple,* appareil au moyen duquel l'effet se transmet directement (levier, coin, cordes, etc.). *Machine composée,* appareil formé d'organes combinés qui se transmettent la force de proche en proche. *Machine à vapeur,* dans laquelle on utilise la vapeur comme force motrice. *Machine pneumatique,* v. PNEUMATIQUE. *Machine électrique,* instrument qui sert à produire ou à accumuler de l'électricité. *Machine à mâter,* appareil servant à mettre en place les mâts des navires. *Machine à coudre,* v. COUDRE. *Machine à écrire,* v. DACTYLOGRAPHE. *Machine à calculer,* appareil permettant d'effectuer rapidement une quelconque des quatre opérations arithmétiques. *Machine infernale,* v. INFERNAL. *Machine de guerre,* engin employé autrefois pour lancer des traits ou autres projectiles contre les hommes ou dans les sièges. **Machine-outil,** machine dont l'effet final est un outil en mouvement remplaçant la main de l'homme. (Pl. des *machines-outils.*)

MACHINER (*né*) v. a. (lat. *machinari*). Former en secret de mauvais desseins : *machiner une conspiration.* Etablir les machines d'un théâtre : *machiner une féerie.*

MACHINERIE (*rî*) n. f. Construction de machines. Ensemble de machines employées à un travail : *la machinerie d'une filature.* Endroit où sont les machines : *descendre à la machinerie d'un navire.*

MACHINISER (*zé*) v. a. Réduire à l'état de machine ; priver d'intelligence et de volonté. (Peu us.)

Digitized by Google

MACHINISME (*nis-me*) n. m. Art du machiniste. Combinaison de machines. Emploi des machines : *le machinisme a transformé l'industrie moderne. Fig.* Organisme quelconque, considéré comme fonctionnant automatiquement. Fonctions purement mécaniques. *Philos.* Doctrine qui considère les animaux comme de pures machines : *Descartes a défendu le machinisme.*

MACHINISTE (*nis-te*) n. m. Celui qui invente ou conduit des machines. Celui qui, dans un théâtre, dirige sur la scène les changements de décors.

MÂCHOIRE n. f. (rad. *mâcher*). Pièce osseuse qui supporte les dents : *mâchoire supérieure, inférieure.* (V. MAXILLAIRE, HOMME.) *Jouer, travailler des mâchoires,* manger. Chacune des deux pièces de fer qui s'éloignent et se rapprochent pour serrer un objet, comme dans les pinces, les tenailles, les étaux, etc. Partie de la gorge d'une poulie qui empêche la corde de s'échapper. *Fig.* Homme inepte, sans énergie : *ce n'est qu'une mâchoire.*

MÂCHONNEMENT (*cho-ne-man*) n. m. Action de mâchonner. (Peu us.)

MÂCHONNER (*cho-né*) v. a. Mâcher difficilement ou avec négligence. Articuler d'une manière indistincte : *mâchonner des injures.*

MÂCHURE n. f. Partie du velours où le poil a été écrasé. Partie du drap où le poil a été mal coupé. Ecrasement par contusion : *les mâchures d'une poire.*

MÂCHURER (*ré*) v. a. Barbouiller de noir. Ne pas tirer une feuille d'impression d'une manière nette et distincte.

MACIS (*si*) n. m. (mot lat.). Ecorce extérieure de la noix muscade.

MACLAGE n. m. Opération qui consiste à brasser le bain de verre dans le creuset, pour rendre toutes ses parties homogènes.

MACLE n. f. (du lat. *macula*, tache). Forme de cristallisation particulière résultant de la pénétration, suivant des lois fixes, de deux cristaux de même nature. *Blas.* Figure d'armoiries en forme de losange percé au milieu d'un trou ayant aussi la forme d'un losange. (V. la planche BLASON.)

MACLÉ, E adj. Qui porte des macles : *cristal maclé.*

MACLER v. a. Opérer le maclage. **Se macler** v. pr. Se cristalliser en croix, se disposer en macle, en parlant des cristaux.

MÂCON n. m. Vin rouge, récolté dans les environs de Mâcon : *une bouteille de mâcon.*

MAÇON n. m. Ouvrier qui fait tous les genres de constructions en pierres, briques, moellons, etc. *Maître maçon,* entrepreneur de maçonnerie. *Aide-maçon,* homme de peine chargé de mettre les matériaux sous la main du maçon. Se dit quelquefois pour FRANC-MAÇON. Par dénigr., mauvais ouvrier dans un genre quelconque. Adjectiv. Se dit des animaux qui se construisent une habitation avec de la terre : *abeille maçonne.*

MAÇONNAGE (*so-na-je*) n. m. Ouvrage, travail de maçon : *maçonnage solide; frais de maçonnage.*

MAÇONNER (*so-né*) v. a. Construire ou réparer en maçonnerie : *maçonner un mur.* Revêtir d'une maçonnerie. Boucher au moyen d'une maçonnerie.

MAÇONNERIE (*so-ne-ri*) n. f. Ouvrage du maçon : *la maçonnerie d'une maison.* Se dit pour FRANC-MAÇONNERIE.

MAÇONNIQUE (*so-ni-ke*) adj. Qui appartient à la franc-maçonnerie : *loge maçonnique.*

MACOUBA n. m. Tabac estimé, de Macouba (Martinique), qui sent la rose et la violette.

MACQUE (*ma-ke*) n. f. Masse cannelée, servant à briser le chanvre, le lin. (On dit aussi MACHACOIRE.)

MACQUER (*ma-ké*) v. a. Briser avec la macque. (Vx.)

MACRE n. f. Genre de plantes aquatiques des eaux douces d'Europe et d'Asie, comprenant des herbes, dont le fruit alimentaire est dit *châtaigne d'eau, noix d'eau, cornuelle,* etc.

MACREUSE (*kreu-ze*) n. f. Genre de canards voyageurs des régions boréales, qui font des passages dans les pays tempérés. — Les macreuses ont une livrée brune ou rousse, leur chair est huileuse et rance; elles viennent sur nos côtes en automne.

Macreuse.

MACRO ou **MACR,** préfixe qui signifie *long* ou *grand* et qui vient du gr. *makros,* grand.

MACROBE ou **MACROBIEN, ENNE** (*bi-in, è-ne*) adj. (préf. *makro,* et gr. *bios,* vie). Qui vit longtemps.

MACROCÉPHALE adj. (préf. *makro,* et gr. *kephalé,* tête). Qui a une grande tête.

MACROCÉPHALIE (*lî*) n. f. (de *macrocéphale*). Développement massif de la tête.

MACROCOSME (*kos-me*) n. m. (préf. *makro,* et gr. *kosmos,* monde). Univers, par opposition à l'homme considéré comme un monde en raccourci ou *microcosme.*

MACRODACTYLE adj. (préf. *macro,* et gr. *daktulos,* doigt). Qui a de longs doigts, de longs appendices en forme de doigts.

MACROPODE n. m. et adj. (préf. *macro,* et gr. *pous, podos,* pied). Qui a de longs pieds, de longues nageoires, ou, en botanique, de longs pédoncules.

MACROPODE n. m. Genre de poissons propres aux eaux douces de l'Indo-Chine et qu'on élève facilement dans les aquariums. (Le macropode ne dépasse pas 10 centimètres; il est mordoré ou verdâtre tigré de jaune rougeâtre.)

Macropode.

MACROPODES, MACROPODIENS ou **MACROPODITES** n. m. pl. Sous-ordre de mammifères marsupiaux, comprenant les kangourous. S. un *macropode, macropodien* ou *macropodite.*

MACROSCÉLIDE (*kro-sé*) n. m. Genre de mammifères insectivores, très répandus en Afrique.

MACROSCOPIQUE (*kros-ko*) adj. (préf. *makro,* et gr. *skopein,* examiner). Qui se voit à l'œil nu.

MACROSPORANGE (*kros-po*) n. m. Sporange qui produit des macrospores.

MACROSPORE (*kros-po-re*) n. f. *Bot.* Gamète très grosse, femelle de certaines algues.

Macroscélide.

MACROURE (préf. *makro,* et gr. *oura,* queue). adj. Qui a une longue queue : *décapode macroure.* N. m. Genre de poissons de la Méditerranée, appelés vulgairement *grenadiers* : *le macroure est d'un gris violacé et ne dépasse guère trente centimètres.* N. m. pl. Groupe de crustacés à abdomen très développé, comme chez les homards. S. un *macroure.*

MACULAGE n. m. ou **MACULATION** (*si-on*) n. f. Action de maculer.

MACULATURE n. f. Feuille d'impression tachée, brouillée, mal imprimée.

MACULE n. f. (lat. *macula*). Tache, souillure.

MACULER (*lé*) v. a. (de *macule*). Tacher : *maculer une feuille blanche.* Barbouiller de noir, en parlant des estampes et des feuilles imprimées. V. n. : *ce papier macule.*

MACULIFORME adj. (du lat. *macula,* tache, et de *forme*). Qui a la forme d'une tache.

MADAME n. f. (de *ma,* et *dame*). Titre d'honneur accordé autrefois aux dames de qualité, et donné aujourd'hui à toute femme mariée. Maîtresse de la maison (employé surtout par les serviteurs) : *madame est servie.* Titre que l'on donnait, à la cour des Bourbons, aux filles du roi, du Dauphin, et à la femme de Monsieur, frère du roi. (En ce sens, s'écrit avec une majuscule : *la mort de Madame Elisabeth.*) *Jouer à la madame,* affecter des airs de grande dame. (En abrégé, *Mme.*) Pl. *mesdames.*

MADAPOLAM (*lam'*) n. m. (du n. d'une ville de l'Hindoustan). Espèce de calicot, fort et lourd.

MADÉCASSE (*ka-se*) adj. et n. De Madagascar : *la population madécasse.*

MADÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. Action d'humecter une substance, un emplâtre.

MADÉFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *madefacere;* de *madidus,* humide, et *facere,* faire. — Se conj. comme *prier*). Humecter : *madéfier un emplâtre trop sec.*

Digitized by Google

MADELEINE (*lè-ne*) n. f. Gâteau léger, fait de sucre, de farine, de jus de citron, d'eau-de-vie et d'œufs. Variété de raisin ; variété de poire ; variété de prune ; variété de pêche (fruits ainsi appelés, parce qu'ils mûrissent vers la Sainte-Madeleine, 22 juillet).

MADEMOISELLE (*sè-le*) n. f. (de *ma*, et *demoiselle*). Titre qui se donne aux personnes du sexe féminin non mariées. Nom autrefois donné non seulement à une fille, mais à une femme mariée dont le mari n'était pas noble. Titre de la fille aînée du frère aîné du roi. (En ce sens, s'écrit avec une majuscule.) *La grande Mademoiselle*, la duchesse de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. (En abrégé, *Mlle*.) Pl. *mesdemoiselles*.

MADÈRE n. m. Vin récolté dans l'île de Madère : *une sauce au madère*.

MADI n. m. ou **MADIE** (*dî*) n. f. Nom de deux synanthérées du Chili, cultivées en France pour leurs graines qui fournissent une huile siccative employée dans la savonnerie.

MADONE n. f. (ital. *madonna ;* de *ma donna*, ma dame). Nom donné, en Italie, aux statuettes représentant la sainte Vierge. Image de la Vierge.

MADRAGUE (*dra-ghe*) n. f. (orig. ar.). Grande enceinte de filets et de pieux plantés en mer, préparée particulièrement pour la pêche du thon.

MADRAS (*drass*) n. m. Étoffe légère dont la chaîne est de soie et la trame de coton, et qui d'abord se fabriquait à Madras. Coiffure formée d'un foulard en étoffe de ce genre.

MADRE n. m. (h. all. *masar*). Bois veiné, jadis employé en ébénisterie.

MADRÉ, E adj. (de *madre*). Veiné, tacheté : *bois madré. Fig.* Rusé, matois : *un paysan madré*. (Substantiv. en ce sens : *c'est une madrée*.)

MADRÉPORAIRES (*rè-re*) n. m. pl. *Zool.* Sous-ordre d'anthozoaires zoanthaires, qui forment des colonies de nature calcaire et sont répandus surtout sous les tropiques. S. un *madréporaire*.

Madrépores.

MADRÉPORE n. m. (ital. *madrepora*). Colonie de polypes madréporaires, qui ressemblent aux actinies.

MADRÉPORIQUE ou **MADRÉPORIEN, ENNE** (*ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient aux madrépores. Composé de madrépores : *rocher madréporique*.

MADRIER (*dri-é*) n. m. (lat. *materia*). Planche de chêne, de sapin, etc., fort épaisse.

MADRIGAL n. m. (ital. *madrigale*). Pensée fine, tendre et galante, renfermée dans un petit nombre de vers : *Voiture a composé des madrigaux pleins d'esprit. Mus.* Composition vocale à plusieurs parties.

MADRILÈNE adj. et n. De Madrid.

MADRURE n. f. (de *madré*). Tache sur la peau d'un animal, sur le bois.

MAESTOSO (*ès-to-zo*) adv. *Musiq.* Mot italien, indiquant un mouvement lent, noble et majestueux.

MAESTRIA (*ès-tri-a*) n. f. (de *maestro*). *B.-arts.* Grandeur et fierté d'exécution : *portrait exécuté avec une réelle maestria*.

MAESTRO (*ma-ès-tro*) n. m. (m. ital.). Nom que l'on donne à tout célèbre compositeur de musique, et qui veut dire *maître*. Pl. des *maestros*.

MAFFLÉ, E (*ma-flé*) ou **MAFFLU, E** (*ma-flu*) adj. et n. *Fam.* Qui a les joues pleines, rebondies ; joufflu.

MAGASIN (*zin*) n. m. (de l'ar. *makhâzin*, dépôt de marchandises). Lieu où l'on sert des marchandises, des provisions : *magasin de blé*. Boutique : *magasin d'épicerie*. Partie d'une arme à répétition, contenant l'approvisionnement de cartouches qu'elle peut renfermer. (V. FUSIL.)

MAGASINAGE (*zi*) n. m. Action de mettre en magasin. Séjour d'une marchandise en magasin. Droits que l'on paye pour laisser en magasin : *payer un magasinage élevé*.

MAGASINIER (*zi-ni-é*) n. m. Qui garde un magasin.

MAGAZINE n. m. (m. angl.). Ouvrage périodique, revue, généralement illustrée, qui traite des sujets les plus divers.

MAGDALÉNIEN, ENNE (*ni-in, é-ne*) adj. Qui se rapporte aux cavernes préhistoriques de la Madeleine, à Tursac (Dordogne) : *l'homme magdalénien*.

MAGDALÉON n. m. (du gr. *magdalia*, pâte pétrie). Emplâtre, composition pharmaceutique de forme cylindrique. (Vx.)

MAGE n. m. (lat. *magus*). Membre de la caste sacerdotale, chez les Mèdes et les Perses. Chez les Grecs et les Romains, astrologue, magicien.

MAGE ou **MAJE** adj. m. (provenç. *maje ;* du lat. *major*, plus grand). *Dr. anc. Juge mage*, lieutenant du sénéchal, dans certaines provinces.

MAGICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui fait profession de magie : *Simon le magicien. Fig.* Personne qui produit des choses étonnantes et inattendues : *les artistes sont de grands magiciens*.

MAGIE (*jî*) n. f. (gr. *mageia ;* de *magos*, mage). Art prétendu de produire, au moyen de pratiques bizarres, des effets contraires aux lois naturelles : *la magie fut très en honneur dans l'antique Egypte. Magie noire*, qui avait pour objet l'évocation des démons. *Magie blanche*, art de produire certains effets merveilleux en apparence, dus en réalité à des causes naturelles. *Fig.* Effet étonnant, puissance de séduction : *la magie du style*. — Les mages, prêtres de la religion de Zoroastre, cultivaient surtout l'astronomie, l'astrologie et d'autres sciences occultes, ce qui leur a fait attribuer une puissance surnaturelle, dont le souvenir se conserve encore dans notre mot *magie*. Cet art prétendu, auquel on attribue des effets extraordinaires et merveilleux, comme de soumettre à sa volonté les puissances supérieures, de les évoquer et de produire, par leur assistance, des apparitions, des charmes, des enchantements, des guérisons subites, etc., fut introduit de bonne heure en Grèce. Mais, fruit spontané de la superstition et de la fourberie, on le trouve à tous les âges et chez tous les peuples ignorants.

Au moyen âge, on brûlait vif tout individu qu'on soupçonnait entaché de magie ; aujourd'hui, la magie, la sorcellerie ont à peu près complètement disparu devant les progrès de la civilisation.

MAGIQUE adj. Qui tient de la magie : *pouvoir magique. Fig.* Merveilleux, surprenant : *le pinceau magique de Rubens*.

MAGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière magique, merveilleuse. (Peu us.)

MAGISME (*jis-me*) n. m. Doctrine de la magie ; exercice du pouvoir des mages.

MAGISTER (*jis-tèr*) n. m. (m. lat. signif. *maître*). Maître d'école de village *Fam.* Pédant insupportable. Pl. des *magisters*.

MAGISTÈRE (*jis-tè-re*) n. m. (du lat. *magisterium*, maîtrise). Dignité de grand maître de l'ordre de Malte. *Chim.* Composition à laquelle on attribuait autrefois des propriétés merveilleuses.

MAGISTRAL (*jis-tral*), **E, AUX** adj. Pédant. Qui tient du maître : *ton magistral*. Souverain, décisif : *une magistrale correction. Médicament magistral*, médicament qui, au lieu d'exister tout préparé dans les pharmacies comme les médicaments *officinaux*, ne se confectionne qu'au moment du besoin.

MAGISTRALE (*jis-tra-le*) n. f. *Fortif.* Crête extérieure d'un mur d'escarpe.

MAGISTRALEMENT (*jis-tra-le-man*) adv. D'une manière magistrale : *parler magistralement*.

MAGISTRAT (*jis-tra*) n. m. (lat. *magistratus ;* de *magister*, maître). Officier civil, revêtu d'une autorité judiciaire ou administrative : *les consuls étaient les premiers magistrats de Rome*.

MAGISTRATURE (*jis-tra*) n. f. Dignité, charge du magistrat. Temps pendant lequel un magistrat exerce ses fonctions. Corps des magistrats : *entrer dans la magistrature. Magistrature assise*, ceux des magistrats qui siègent comme juges. *Magistrature debout*, les membres du parquet, le ministère public.

Digitized by Google

MAGMA n. m. *Chim.* Masse épaisse et visqueuse comme de la bouillie.

MAGNAN n. m. Nom du ver à soie, dans les contrées méridionales de la France.

MAGNANERIE (*ri*) n. f. (rad. *magnan*). Bâtiment destiné à élever des vers à soie : *les magnaneries sont nombreuses en Provence.*

MAGNANIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Celui, celle qui tient une magnanerie.

MAGNANIME adj. (lat. *magnanimus ;* de *magnus*, grand, et *animus*, esprit). Qui a l'âme grande, élevée : *Alexandre fut le vainqueur magnanime de Porus.* Noble, élevé : *une pensée magnanime.*

MAGNANIMEMENT (*man*) adv. Avec magnanimité : *traiter magnanimement un vaincu.*

MAGNANIMITE n. f. (de *magnanime*). Grandeur d'âme, générosité : *la magnanimité sied aux grands.*

MAGNAT (*magh-na*) n. m. (du lat. *magnus*, grand). Grand de l'Etat, en Pologne et en Hongrie.

MAGNÉSIE (*zî*) n. f. (du gr. *magnés*, aimant). *Chim.* Oxyde de magnésium, offrant l'aspect d'une terre blanche, insipide, insoluble dans l'eau, employée comme antiacide, laxatif et purgatif.

MAGNÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) ou **MAGNÉSIFÈRE** (*zi*) adj. Qui contient de la magnésie : *roche magnésienne.*

MAGNÉSIQUE (*zi-ke*) adj. Se dit d'un terrain qui se compose de roches magnésiennes.

MAGNÉSITE (*zi-te*) n. f. Silicate naturel d'oxyde de fer, plus connu sous le nom d'*écume de mer.*

MAGNÉSIUM (*zi-om'*) n. m. Métal solide, d'un blanc d'argent, qui brûle à l'air avec une flamme éblouissante : *le sulfate de magnésium est employé comme purgatif sous le nom de sel d'Epsom, de Seidlitz.*

MAGNÉTIQUE adj. (du gr. *magn's*, aimant). Qui appartient à l'aimant ou possède ses propriétés : *fer magnétique ; pierre magnétique. Barreaux magnétiques*, barres d'acier trempé dont on fait des aimants artificiels. *Méridien magnétique*, v. MÉRIDIEN. Qui appartient au magnétisme animal : *somnambulisme magnétique. Fig.* Qui a une influence puissante et mystérieuse : *regard magnétique.*

MAGNÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière magnétique.

MAGNÉTISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être magnétisé : *un sujet magnétisable.*

MAGNÉTISATION (*za-si-on*) n. f. Action, manière de magnétiser. Etat d'une personne magnétisée.

MAGNÉTISER (*zé*) v. a. (du gr. *magnés*, aimant). Communiquer les propriétés de l'aimant : *magnétiser une barre de fer.* Communiquer, au moyen de passes, le magnétisme animal. Hypnotiser. (Vx et improprement ce sens.)

MAGNÉTISEUR (*zeur*) n. m. Qui magnétise, qui hypnotise. (Vx et improprement ce sens.)

MAGNÉTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *magnés*, aimant). Tout ce qui regarde les propriétés de l'aimant. Partie de la physique dans laquelle on étudie les propriétés des aimants. *Magnétisme terrestre*, cause supposée des phénomènes qu'on observe dans l'aiguille aimantée. *Magnétisme animal*, influence, vraie ou supposée, qu'un homme peut exercer sur un autre homme, au moyen de mouvements appelés *passes.* — Si l'on en croit les apôtres du magnétisme, un sujet magnétisé tombe dans une sorte de somnambulisme lucide ; alors il lit dans la pensée, voit, entend à travers les espaces et peut, sans avoir étudié la médecine, révéler le siège d'une maladie et indiquer les remèdes propres à la guérir, etc. C'est Mesmer, médecin allemand, qui proclama le premier l'existence du magnétisme animal. La doctrine du magnétisme n'a pas encore pu prendre sa place dans la science ; cependant, tout n'était pas imaginaire dans la découverte de Mesmer : mais, comme les phénomènes magnétiques se prêtent facilement au merveilleux, ils ont été souvent défigurés par la superstition ou exploités par le charlatanisme.

MAGNETITE n. f. Oxyde naturel de fer magnétique.

MAGNÉTO-ÉLECTRIQUE adj. Qui tient à la fois des phénomènes magnétiques et électriques : *machines magnéto-électriques.*

MAGNÉTOMÈTRE n. m. Instrument employé dans les observations magnétiques.

MAGNIEN (*gni-in*), **MAGNIN** ou **MAGNIER** (*gni-é*) n. m. Ouvrier ambulant de l'Auvergne ou du Dauphiné. Qui fait des ouvrages en fer-blanc, en étain, raccommode la faïence, etc.

MAGNIFICAT (*magh, kat'*) n. m. (en lat. *il magnifie*). Cantique de la Vierge Marie chez Elisabeth, qu'on chante à vêpres et au salut. *Fig. Arriver à magnificat*, arriver trop tard. Pl. des *magnificat.*

MAGNIFICENCE (*san-se*) n. f. Qualité de ce qui est magnifique, faste, luxe : *la magnificence de la cour de Louis XIV.* Générosité, somptuosité : *sa magnificence l'a ruiné.* Pl. Objet somptueux. Acte de libéralité.

MAGNIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Glorifier, exalter. (Peu us.)

MAGNIFIQUE adj. (lat. *magnificus ;* de *magnus*, grand, et *facere*, faire). Qui a de l'éclat, de la beauté : *temple, palais magnifique.* Très beau en son genre : *temps magnifique. Fig.* Glorieux : *titre magnifique.* Pompeux : *discours, orateur magnifique.* Généreux, qui aime le luxe : *prince magnifique.*

MAGNIFIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec magnificence : *traiter magnifiquement un hôte de marque.*

MAGNITUDE n. f. Grandeur apparente d'un astre.

MAGNOLIA ou **MAGNOLIER** (*li-é*) n. m. Genre de *magnoliacées*, originaires d'Asie et d'Amérique. — Les magnoliers sont d'admirables végétaux ; leur port, généralement élégant, leurs feuilles alternes, luisantes, fermes et aromatiques, leurs opulentes fleurs de couleur éclatante à l'odeur suave, font rechercher ces grands arbustes pour l'ornement des parcs et des jardins.

Magnolia.

MAGNOLIACÉES n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dialypétales superovariées, ayant pour type le *magnolia.* S. une *magnoliacée.*

MAGOT (*gho*) n. m. (de *Magog* n. pr. biblique). Espèce de singe sans queue, du genre macaque : *les magots de Gibraltar.* Figure grotesque de porcelaine : *magot de la Chine. Fig.* Homme laid : *vilain magot.*

MAGOT (*gho*) n. m. (anc. fr. *mugot*). *Fam.* Argent caché : *on a trouvé son magot.*

Magot.

MAHALEB (*lèb*) n. m. Espèce de cerisier, des régions montagneuses de l'Europe.

MAHARAJAH (*ja*) ou **MAHARADJAH** n. m. Titre sanscrit signifiant *grand roi*, et que l'on applique aujourd'hui à tous les princes de l'Inde.

MAHDI n. m. Nom donné par plusieurs sectes musulmanes à l'envoyé attendu d'Allah, qui doit compléter l'œuvre de Mahomet : *de nombreux Mahdis ont déjà soulevé le monde musulman.* Chef d'un grand nombre de tribus arabes.

MAHDISME (*ma-dis-me*) n. m. Le parti du Mahdi.

MAHDISTE (*ma-dis-te*) adj. Qui se rapporte au Mahdi : *la dernière insurrection mahdiste a bouleversé le Soudan.* N. Partisan du Mahdi.

MAHOMÉTAN, E adj. et n. Qui professe la religion de Mahomet : *les peuples mahométans.*

MAHOMÉTISME (*tis-me*) n. m. Religion de Mahomet. V. ISLAMISME (*part. hist.*).

MAHONIE (*ni*) n. f. Genre d'arbrisseaux, ressemblant au houx, très répandus en Asie et en Amérique. (Les fleurs de la mahonie sont jaunes et odorantes ; les fruits sont des baies d'un noir bleuâtre, à saveur acide et douceâtre, mais rafraîchissantes.)

Mahonie.

MAHONNAIS, E (*o-nè, è-ze*) adj. et n. De Mahon.

Digitized by Google

MAHONNE (*ma-o-ne*) n. f. (arabe *ma'on*). Autref., galéasse des mers du Levant. Auj., petit bâtiment de charge ou de cabotage, en Espagne et sur les côtes d'Afrique.

MAHRATTE (*ma-ra-te*) n. m. Langue dérivée du sanscrit, qui se parle dans le sud de l'Inde.

MAI (*mè*) n. m. (lat. *maius*). Cinquième mois de l'année. Arbre vert et earubanné, que l'on plantait le premier jour de ce mois devant la porte de quelqu'un pour lui faire honneur : *planter le mai.*

MAÏADAN (*ma-i*) n. m. Place du marché en Orient.

MAÏANTHÈME (*ma-i-an*) n. m. Genre de smilacées, souvent confondues avec les muguets.

MAIE (*mè*) n. f. Pétrin ; huche pour serrer le pain. Table du pressoir.

MAÏEUR (*ma-i-eur*) n. m. (lat. *major*). Au moyen âge, maire. En Belgique, premier magistrat d'une commune rurale, appelé *bourgmestre* dans les villes.

MAIGRE (*mè-gre*) adj. (lat. *macer ;* du gr. *makros*, long). Qui est mal en chair ; qui a peu de graisse : *poulet maigre. Soupe maigre*, où il n'entre pas de viande. *Jours maigres*, pendant lesquels l'Eglise interdit l'usage de la viande. *Maigre chère*, mauvaise chère. *Repas maigre*, où l'on ne sert point de viande. *Maigre repas*, chétif. Peu fertile : *terre maigre.* Peu abondant : *un maigre filet d'eau.* N. m. Chair sans graisse : *servez-moi du maigre.* Aliments maigres : *le maigre n'exclut pas le gibier d'eau.* ANT. **Gras.**

MAIGRE (*mè-gre*) n. m. Nom vulgaire de certains poissons du genre sciène.

MAIGRELET, ETTE (*mè-gre-lè, è-te*) adj. Un peu maigre : *enfant maigrelet.* (On dit aussi MAIGRET, ETTE.)

MAIGREMENT (*mè-gre-man*) adv. Chétivement : *dîner maigrement.* ANT. **Grassement.**

MAIGREUR (*mè-greur*) n. f. Etat d'un corps maigre : *la maigreur n'exclut pas la santé. Fig.* Manque d'abondance, de ressources, d'ampleur, etc.

MAIGRICHON, ONNE (*mè, o-ne*) ou **MAIGRIOT** (*mè-gri-o*), **E** adj. et n. *Pop.* Un peu trop maigre : *une fillette maigrichonne.*

MAIGRIR (*mè-grir*) v. n. Devenir maigre : *maigrir à la suite d'une longue maladie.* V. a. Faire devenir maigre ; faire paraître maigre : *les longs cheveux maigrissent les joues.* ANT. **Engraisser.**

MAIL (*ma, ll* mll.) n. m. (du lat. *malleus*, marteau). Petit maillet en bois, de forme cylindrique, cerclé d'un anneau de fer à chaque extrémité et emmanché d'un morceau de bois flexible, dont on se servait pour pousser une boule de bois. Jeu qui consiste à pousser une boule avec le mail. Allée préparée pour jouer à ce jeu. Promenade publique, dans certaines villes. Abréviat. de MAIL-COACH.

Mail-coach.

MAIL-COACH (*mèl'-kôtch*) n. m. (angl. *mail*, malle, et *coach*, voiture). Berline à quatre chevaux, avec plusieurs rangs de banquettes sur le dessus de la voiture. Pl. des *mail-coaches.*

MAILLE (*ma, ll* mll.) n. f. (lat. *macula*). Chaque nœud que forme le fil, la soie, la laine, etc., dans les tissus tricotés, dans les filets : *le fretin passe à travers les larges mailles des filets.* Ouverture que ces nœuds laissent entre eux. Chacune des petites boucles formées par des fils de métal croisés en un même point pour former un tissu, dont on faisait les armures au moyen âge : *cotte de mailles.* Chaînon d'un câble chaîne. Sorte de taie ronde qui se forme sur la prunelle des yeux. Dans les melons, les concombres, etc., tache qui marque la place d'où sort le fruit. Tache qui apparaît sur le plumage des jeunes perdreaux et des jeunes faucons.

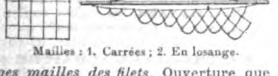

Mailles : 1. Carrées ; 2. En losange.

MAILLE (*ma, ll* mll.) n. f. (lat. pop. *metallia*). Ancienne monnaie de cuivre, de très petite valeur : *n'avoir ni sou ni maille. Avoir maille à partir*, se disputer pour peu de chose, pour une maille ; avoir un démêlé quelconque.

MAILLÉ, E (*ma, ll* mll., *é*) adj. Couvert d'une armure de mailles. Dont les plumes sont marquées de mailles, en parlant du perdreau ou du faucon.

MAILLECHORT (*ma, ll* mll., *e-chor*) n. m. (de *Maillot* et *Chorier*, n. des inventeurs). Alliage de zinc, cuivre et nickel, qui imite l'argent. (On écrit aussi, mais à tort, MELCHIOR.)

MAILLER (*ma, ll* mll., *é*) v. a. Faire avec des mailles : *mailler un filet. Mailler la chaîne*, en terme de marine, la fixer sur une autre ou sur une bande au moyen d'une maille. *Mailler une voile*, la lacer sur une autre. V. n. Pousser des mailles ou bourgeons : *le raisin commence à mailler.* Commencer à avoir des mailles ou mouchetures, en parlant des perdreaux.

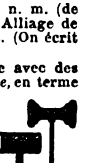

Maillets.

MAILLET (*ma, ll* mll., *é*) n. m. (rad. *mail*). Marteau de bois à deux têtes : *maillet de tonnelier.*

MAILLETAGE (*ma, ll* mll.) n. m. Action de garnir de clous à large tête toute la partie immergée d'un navire.

MAILLETER (*ma, ll* mll., *e-té*) v.a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je mailletterai.*) *Techn.* Opérer le mailletage : *mailleter des clous.*

MAILLETON (*ma, ll* mll.) n. m. Bouture ou bourgeon de l'année.

MAILLOCHE (*ma, ll* mll.) n. f. Gros maillet de bois. Baguette terminée par une boule garnie de peau et servant à battre la grosse caisse.

MAILLON (*ma, ll* mll., *on*) n. m. Petite maille. Anneau d'une chaîne.

MAILLONNER (*ma, ll* mll., *o-né*) v. a. *Mar.* Réunir entre eux deux bouts de chaîne ou un bout de chaîne à un autre objet.

MAILLOT (*ma, ll* mll., *o*) n. m. Lange dont on emmaillote un enfant : *le maillot doit laisser le plus de liberté possible aux mouvements. Fig.* Première enfance : *sortir du maillot.* Vêtement de tricot s'appliquant exactement sur la peau, employé par les danseuses, etc. Mollusque du genre *pupa.*

MAILLOTIN (*ma, ll* mll.) n. m. Pressoir à olives. Arme en forme de maillet. N. m. pl. V. *Part. hist.*

MAILLURE (*ma, ll* mll.) n. f. Tache dans le bois. *Chass.* et *fauconn.* Syn. de MAILLE.

MAIN (*min*) n. f. (lat. *manus*). Partie du corps humain, qui s'étend depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts : *la main droite, la main gauche. Lever la main*, affirmer en justice. *Lever la main sur quelqu'un*, se préparer à le frapper. *Battre des mains*, applaudir. *Forcer la main*, contraindre. *Tenir la main*, veiller. *En venir aux mains*, engager le combat. *Faire main basse*, tuer, piller, voler. *N'y pas aller de main morte*, frapper rudement. *Avoir la haute main sur*, commander. *Avoir sous la main*, à sa portée. *Avoir une belle main*, une belle écriture. *Tendre la main*, demander l'aumône ; faire une offre de réconciliation, d'appui, etc. *Mettre la main à l'œuvre*, commencer une chose. *Mettre la dernière main*, terminer. *Tenir de première main*, de la source même. *Avoir la main heureuse*, réussir souvent. *Mettre la main à la pâte*, travailler soi-même. *Avoir les mains liées*, ne pouvoir agir. *Se laver les mains d'une chose*, déclarer qu'on n'y a pas participé. *Etre en bonnes mains*, être confié à une personne capable. *Agir sous main*, secrètement. *Donner à pleines mains*, libéralement. *Avoir le cœur sur la main*, être franc. *De main en main*, d'une personne à l'autre. *De la main à la main*, sans passer par un intermédiaire : *argent donné de la main à la main. A main armée*, les armes à la main. *Coup de main*, entreprise hardie. (V. aussi COUP.) *Chose faite de main de maître*, avec habileté. *En un tour de main*, en un instant. *De longue main*, depuis longtemps.

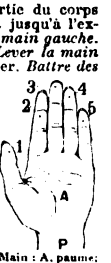

Main : A, paume ; P, poignet. 1. Pouce ; 2. Index ; 3. Majeur ; 4. Annulaire ; 5. Auriculaire.

Digitized by Google

Faire une main (au jeu), faire une levée. *Main chaude*, espèce de jeu de mains. *Main de papier*, 25 feuilles. En parlant de mariage : *aspirer à la main d'une jeune fille; lui offrir sa main. Techn.* Outil coudé en crochet pour soulever les fardeaux. *Main courante*, registre appelé également *brouillard. Main courante* ou *coulante*, partie d'une rampe d'escalier sur laquelle s'appuie la main. (V. la planche MAISON.) *Main de justice*, main d'ivoire aux doigts levés, placée à l'extrémité du bâton royal, symbole de la justice royale. *Main de puits*, anneau à ressort, dans lequel on passe l'anse d'un seau à puits.

MAINATE (*mè*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, d'Asie et de Malaisie, voisins de nos étourneaux.

MAIN-D'ŒUVRE (*deu-vre*) n. f. Travail de l'ouvrier dans la confection d'un ouvrage. Prix payé pour le travail d'un ouvrage quelconque : *payer une main-d'œuvre élevée.* Pl. des *mains-d'œuvre.*

MAIN-FORTE n. f. Assistance donnée à quelqu'un, et surtout à l'autorité : *prêter main-forte.*

MAINLEVÉE (*min-le-vé*) n. f. Acte qui fait cesser les effets d'une saisie, d'une opposition : *donner mainlevée de...*

MAINMISE (*min-mi-se*) n. f. Saisie. Affranchissement : *la mainmise d'un serf.* S'emploie quelquefois aujourd'hui pour saisie.

MAINMORTABLE (*min*) adj. Qui peut tomber en mainmorte : *certains serfs étaient mainmortables.* Dont les biens sont inaliénables et, partant, soustraits aux droits de mutation : *communauté mainmortable.*

MAINMORTE (*min*) n. f. Etat des vassaux qui étaient attachés à la glèbe et privés de la faculté de disposer de leurs biens. Etat des biens inaliénables, comme les biens des communautés religieuses, des hôpitaux, etc., et qui sont soumis à une taxe spéciale dite de *mainmorte*, destinée à tenir lieu de droits de mutation.

MAÏNOTE (*ma-i*) adj. et n. Du Maïna ou Magne (dans le Péloponèse méridional).

MAINT (*min*), **E** adj Plusieurs, un grand nombre de : *maintes fois; à maintes reprises.* Plus d'un (s'emploie au sing. dans ce sens) : *enjambant maint ruisseau, traversant mainte ruelle.*

MAINTENANCE (*min*) n. f. Action de maintenir, de confirmer dans une possession. (Vx.)

MAINTENANT (*min-te-nan*) adv. (de *main*, et *tenant*). A présent. **Maintenant que** loc. conj. En ce moment où.

MAINTENEUR (*min*) n. m. Celui qui maintient. (Peu us.) Dignitaire des Jeux floraux de Toulouse.

MAINTENIR (*min*) v. a. (de *main*, et *tenir*. — Se conj. comme *tenir.*) Tenir fixe, en état de stabilité : *cette barre de fer maintient la charpente. Fig.* Conserver dans le même état : *maintenir les lois; maintenir quelqu'un en place.* Affirmer : *je maintiens que...* **Se maintenir** v. pr. Rester dans le même état, la même position, les mêmes dispositions d'esprit : *se maintenir en bonne santé.* Absol. : *malade qui se maintient.*

MAINTENUE (*min-te-nû*) n. f. *Dr.* Confirmation, par jugement, dans la possession d'un bien ou d'un droit litigieux. (Peu us.)

MAINTIEN (*min-ti-in*) n. m. Conservation : *le maintien des lois.* Contenance, attitude : *maintien modeste. Perdre son maintien*, être déconcerté.

MAIN-TIERCE n. f. *Mar.* V. GAROCHOIR.

MAÏOLIQUE n. f. V. MAJOLIQUE.

MAIRE (*mè-re*) n. m. (du lat. *major*, plus grand). Premier officier municipal d'une commune, et, à Paris, d'un arrondissement : *les maires des communes sont élus par le conseil municipal.* **Maire du palais**, ministre qui gouvernait sous le nom des rois mérovingiens. (V. *Part. hist.*)

MAIRESSE (*mè-rè-se*) n. f. Femme d'un maire.

MAIRIE (*mè-ri*) n. f. Maison où sont les bureaux du maire : *les mariages se célèbrent à la mairie.*

MAIS (*mè*) conj. (du lat. *magis*, plus). Sert à marquer l'opposition ou la différence entre deux idées; la restriction, une objection, la surprise, une simple transition, etc. Adv. Plus (vieilli en ce sens) : *il n'en peut mais.* N. m. : *je ne veux pas de vos mais.*

MAÏS (*ma-iss*) n. m. (esp. *maiz*). Genre de graminées appelées aussi *blé de Turquie, turquet*, etc., et dont les grains sont comestibles : *le maïs se sème en avril.*

Maïs.

MAISON (*mè-zon*) n. f. (lat. *mansio*; de *manere*, rester). Edifice, logement où l'on habite : *rentrer dans sa maison.* Meubles, ménage. Ensemble des affaires domestiques : *bien gouverner sa maison.* Personnes qui vivent ensemble. Personnel attaché au service d'une famille : *une nombreuse maison.* Descendance, race : *maison souveraine. Maison de Dieu, du Seigneur*, église, temple. *Maison religieuse*, couvent. *Maison de ville*, maison commune. *Maison d'arrêt*, prison. *Maison de santé*, établissement privé où l'on traite les maladies moyennant rétribution. *Maison de campagne*, maison que l'on habite l'été. *Maison mortuaire*, maison où quelqu'un est mort et d'où part l'enterrement. *Maison militaire*, troupes attachées à la personne d'un chef d'Etat : *la maison militaire du président de la République. A la maison*, chez soi. *Garder la maison*, ne pas sortir. *Faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques, ses employés. *Faire maison neuve*, remplacer tous ses domestiques, ses employés. **Petites-Maisons**, v. à son ordre alph.

MAISONNÉE (*mè-zo-né*) n. f. *Pop.* Ensemble des gens d'une famille vivant dans la même maison.

MAISONNETTE (*mè-zo-nè-te*) n. f. Petite maison.

MAISTRANCE (*mès-tran-se*) n. f. Ensemble des sous-officiers de la flotte, contremaîtres et maîtres des arsenaux : *école de maistrance.*

MAÎTRE (*mè-tre*) n. m. (lat. *magister*; de *major*, plus grand). Celui qui commande, gouverne. Celui qui a des serviteurs, des ouvriers, des esclaves : *travailler sous l'œil du maître.* PROV. : **Les bons maîtres font les bons valets**, pour être bien servi, il faut bien traiter les personnes qui nous servent. Propriétaire : *le maître de la maison.* Celui qui enseigne : *suivre les leçons d'un savant maître.* Personne d'un savoir, d'un art supérieur : *s'inspirer des maîtres.* Titre donné aux gens de robe (avocats, avoués, notaires) : *maître un tel; par-devant maître...*; aux personnes revêtues de certaines charges : *maître des requêtes.* Titre que prenait autrefois un ouvrier reçu dans un corps de métier. Auj., artisan qui emploie des ouvriers, qui fait des entreprises. *Passer maître*, obtenir le titre de maître, et, au *fig.*, être très habile dans une chose. Personne qui use à son gré de ses facultés, de ses organes : *maître de sa voix.* Qui a de l'empire sur son âme : *maître de ses passions.* Qui a la faculté de faire quelque chose : *maître de choisir sa carrière. Maître de chapelle*, chargé de diriger le chant dans une église. *Maître de ballet*, artiste qui, dans un théâtre, a la responsabilité de tout ce qui a rapport à la danse. *Maître d'armes*, celui qui enseigne l'escrime. *Maître d'hôtel*, officier ou domestique en chef d'une grande maison, qui préside au service de table. *Maître d'école*, instituteur primaire. *Maître d'étude*, celui qui est chargé de surveiller les élèves. *Grand maître de l'Université*, ministre de l'instruction publique, en France. **Petit-maître**, v. à son ordre alph. Adjectif. Habile, énergique, puissant : *un maître homme.* Premier : *le maître clerc.* Principal : *le maître autel.* (V. MAÎTRE-AUTEL.) Loc. adv. **A la maître d'hôtel**, manière d'accommoder certains mets. **Tel maître, tel valet**, les valets copient leurs maîtres. **Le temps est un grand maître**, on acquiert, avec le temps, une expérience très instructive.

MAÎTRE-AUTEL ou **MAÎTRE AUTEL** (*mè-trotèl'*) n. m. V. AUTEL. Pl. des *maîtres-autels* ou *maîtres autels.*

MAÎTRESSE (*mè-trè-se*) n. f. A presque toutes les acceptions de *maître.* Femme que l'on aime. **Petite-maîtresse**, v. à son ordre alph. Adjectiv. *Maîtresse femme*, qui a de la tête, de l'intelligence.

MAÎTRISABLE (*mè-tri-za-ble*) adj. Que l'on peut maîtriser : *colère difficilement maîtrisable.*

MAÎTRISE (*mè-tri-ze*) n. f. Autorité de maître.

Digitized by Google

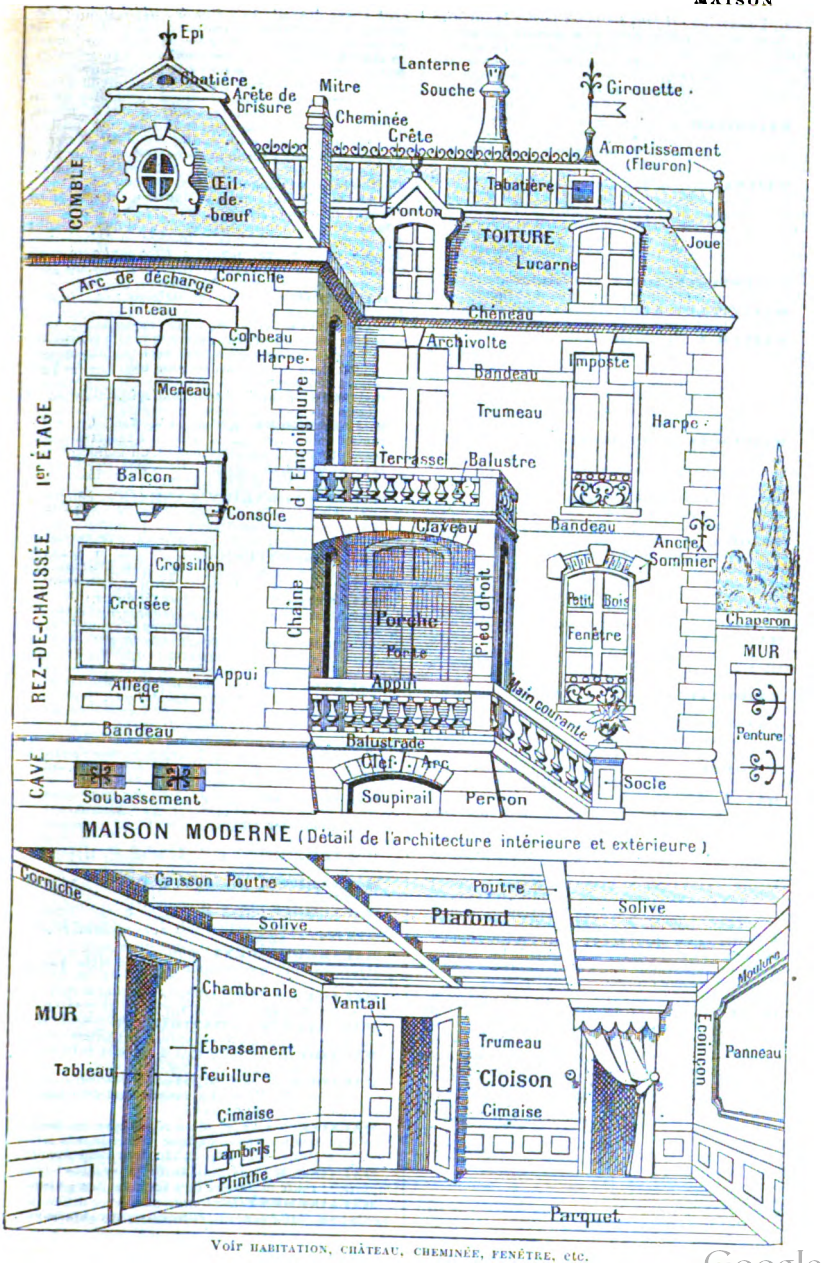

Voir HABITATION, CHÂTEAU, CHEMINÉE, FENÊTRE, etc.

Digitized by Google

(Vx.) Possession : *il faut toujours garder la parfaite maîtrise de soi-même.* Autrefois, qualité de maître dans certains métiers. Fonction de maître qui enseigne : *maîtrise de conférences.* Ecole où l'on forme les enfants de chœur au chant de la musique sacrée. *Par ext.* L'ensemble de ces enfants eux-mêmes. Direction des enfants de chœur d'une église.

MAÎTRISER (*mè-tri-zé*) v. a. Gouverner en maître ; faire obéir : *maîtriser un cheval emporté. Fig.* : *maîtriser ses passions.* **Se maîtriser** v. pr. Dompter ses sentiments, ses passions.

MAJESTÉ (*jès-té*) n. f. (lat. *majestas*). Grandeur suprême : *la majesté divine.* Air de grandeur propre à inspirer le respect : *Louis XIV avait des allures pleines de majesté.* Titre particulier des empereurs et des rois (en abrégé S. M.). *Sa Majesté Très Chrétienne,* le roi de France. *Sa Majesté Catholique,* le roi d'Espagne.

MAJESTUEUSEMENT (*jès-tu-eu-ze-man*) adv. Avec majesté : *cortège qui s'avance majestueusement.*

MAJESTUEUX, EUSE (*jès-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui a de la majesté : *démarche majestueuse.*

MAJEUR, E adj. (du lat. *major*, plus grand). Plus grand, plus considérable : *la majeure partie.* Qui a l'âge de majorité : *fille majeure.* Important : *affaire majeure.* Irrésistible : *force majeure. Mus. Gamme majeure,* v. GAMME. *Ordres majeurs,* le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. N. f. *Logiq.* Première proposition d'un syllogisme.

MAJOLIQUE ou **MAÏOLIQUE** n. f. (ital. *majolica*, de l'île de Majorque). Faïence commune italienne, et plus particulièrement celle du temps de la Renaissance. (Elle fut ainsi appelée parce que, d'après la tradition, l'art de fabriquer cette poterie aurait été introduit en Italie par des ouvriers arabes ou espagnols des îles Baléares.)

MAJOR n. m. (m. lat. signif. *plus grand*). Officier supérieur chargé des détails du service et de l'administration du regiment. *Major général,* officier général chargé des mêmes fonctions pour toute une armée, et, dans la marine, officier chargé de la direction de l'arsenal et de l'entretien de la flotte armée. Appellation donnée aux médecins militaires.

MAJORAT (*ra*) n. m. Immeuble inaliénable, attaché à la possession d'un titre de noblesse, et qui était transmis, avec le titre, au fils aîné d'une famille : *Napoléon créa de nombreux majorats.*

MAJORATION (*si-on*) n. f. Evaluation d'une chose à un prix au-dessus de sa valeur.

MAJORDOME n. m. (lat. *major*, plus grand, et *domus*, maison). Chef des domestiques d'un souverain. Maître d'hôtel de grande maison.

MAJORER (*ré*) v. a. Evaluer une chose au-dessus de sa valeur véritable : *majorer une facture.*

MAJORITÉ n. f. Age où l'on jouit pleinement de ses droits personnels : *l'âge de la majorité, en France, est de vingt et un ans. Il y a, quant au mariage, une majorité abrégée.* Le plus grand nombre : *la majorité des hommes pensent ainsi.* Parti qui l'emporte par le nombre dans une assemblée délibérante : *ministre soutenu par la majorité. Majorité absolue,* nombre de voix au moins égal à la moitié, plus un. *Majorité relative,* nombre de voix supérieur à celui des suffrages obtenus par chacun des autres concurrents.

MAJORQUIN (*kin*), **E** adj. et n. De Majorque.

MAJUSCULE (*jus-ku-le*) n. f. et adj. (du lat. *majusculus*, un peu plus grand). Se dit des lettres plus grandes que les autres et de forme différente : *lettre majuscule.*

MAKI n. m. Genre de mammifères lémuriens de taille médiocre, à longue queue, de Madagascar.

Maki.

MAL n. m. (lat. *malum*). Ce qui est contraire au bien, à l'ordre : *mal physique, mal moral.* Affliction, chagrin : *compatir aux maux d'autrui.* Douleur physique : *mal de dents.* Dommage, perte, calamité : *les maux de la guerre.* Ce qui est contraire au devoir, à la vertu : *la conscience discerne le bien du mal.* Inconvénient : *le mal est qu'il s'absente souvent.* Peine, travail : *on a trop de mal ici.* Opinion défavorable, médisance ou calomnie : *dire du mal de quelqu'un. Tourner une chose en mal,* lui donner un mauvais sens. *La prendre en mal,* s'en offenser. *Mal de cœur,* nausées. *Mal de mer,* malaise qu'éprouvent les personnes qui n'ont point l'habitude de naviguer sur mer. *Mal des montagnes,* malaise qu'on éprouve dans les lieux très élevés. *Mal d'enfant,* les douleurs de l'enfantement. *Mal du pays,* nostalgie. **Haut mal** ou **mal. caduc,** épilepsie. Prov. : **Aux grands maux les grands remèdes,** il faut agir fortement et courageusement contre les inconvénients graves et dangereux. ANT. **Bien.**

MAL, E adj. (lat. *malus*). Mauvais, funeste. *Bon an, mal an,* v. AN. *Bon gré, mal gré,* v. GRÉ.

MAL adv. (lat. *male*). Autrement qu'il ne convient : *écrire mal. Se trouver mal,* tomber en défaillance. *Trouver mal,* trouver mauvais. *Etre mal avec quelqu'un,* être brouillé avec lui. *Etre bien mal, au plus mal,* en danger de mort. ANT. **Bien.**

MALABARE adj. et n. De Malabar : *la côte malabare est malsaine.*

MALACHITE (*ki-te*) n. f. (gr. *malakhitês*). Carbonate hydraté naturel de cuivre, que l'on rencontre sous forme de pierre d'un beau vert velouté, et que l'on peut tailler et polir : *les plus belles malachites viennent de Sibérie.*

MALACIE (*sî*) n. f. (du lat. *malacia*, faiblesse de l'estomac). Appétit dépravé.

MALACODERME (*dèr-me*) adj. *Zool.* Qui a les téguments mous. N. m. pl. Groupe d'insectes coléoptères, à téguments assez mous. S. un *malacoderme.*

MALACOLOGIE (*ji*) n. f. *Hist. nat.* Partie de la zoologie qui traite des mollusques.

MALACOPTÉRYGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. Se dit des poissons à nageoires molles. N. m. pl. Ordre de poissons comprenant ceux qui possèdent ce caractère. S. un *malacoptérygien.* (Syn. PHYSOSTOMES.)

MALACOSTRACÉS (*kos-tra-sé*) n. m. pl. Division des crustacés, comprenant ceux à tête soudée au thorax et à abdomen distinct. S. un *malacostracé.*

MALACTIQUE adj. Emollient. (Peu us.)

MALADE n. et adj. (du lat. *male aptus*, mal disposé). Qui éprouve quelque altération dans sa santé : *femme malade, vigne malade. Par ext.* Altéré, gâté : *du vin malade.* Qui est en fâcheux état : *industrie malade. Fig.* Altéré dans ses fonctions : *imagination malade.*

MALADIE (*dî*) n. f. (de *malade*). Altération dans la santé : *maladie endémique, épidémique.* (S'emploie aussi en parlant des plantes : *le phylloxéra est la plus redoutable des maladies de la vigne.*) Etat de ce qui est gâté : *maladie du vin. Fig.* : *les passions sont les maladies de l'âme.* Passion, manie : *avoir la maladie des objets d'art. Faire une maladie,* la subir. *Fig.* et *fam.* Etre très contrarié.

MALADIF, IVE adj. Sujet à être malade : *enfant maladif ; tempérament maladif.* ANT. **Robuste.**

MALADIVEMENT (*man*) adv. D'une manière maladive. (Peu us.)

MALADRERIE (*rî*) n. f. (de *malade*). Hôpital de lépreux, au moyen âge.

MALADRESSE (*drè-se*) n. f. Défaut d'adresse. ANT. **Adresse.**

MALADROIT (*droi*), **E** adj. et n. Qui manque d'adresse : *ouvrier maladroit. Fig.* : *démarche maladroite.* ANT. **Adroit.**

MALADROITEMENT (*man*) adv. D'une manière maladroite : *intriguer maladroitement.* ANT. **Adroitement.**

MALAGA n. m. Vin, raisin récolté aux environs de Malaga (Espagne) : *boire un verre de malaga.*

MALAGUETTE ou **MANIGUETTE** (*ghè-te*) n. f. Espèce de poivre, dit aussi *poivre de Guinée.*

MALAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport à la joue : *l'os malaire détermine le relief de la joue.*

MALAIS, E (*lè, è-ze*) adj. et n. De l'Océanie ou de l'Inde orientale. N. m. La langue malaise. (On dit quelquef. MALAI, AIE ou AYE.)

MALAISE (*lè-ze*) n. m. (de *mal* adj., et *aise*). Sensation d'un trouble physiologique. Gêne dans la situation de fortune. *Fig.* Inquiétude, tourment d'esprit.

MALAISÉ, E (*lè-zé*) adj. Difficile, pénible : *tâche malaisée ; route malaisée.* Peu fortuné. ANT. **Aisé.**

MALAISÉMENT (*lé-zé-man*) adv. Avec difficulté : *conduire malaisément une entreprise.* ANT. **Aisément.**

Digitized by Google

MALANDRE n. f. (lat. *malandria*). Mal qui vient au pli du jarret des chevaux. Partie pourrie, dans le bois de construction : *bois qui a des malandres.*

MALANDREUX, EUSE (*dreû, eu-ze*) adj. Qui a des malandres : *bois malandreux.*

MALANDRIN n. m. (ital. *malandrino*). Nom donné, au XIVe siècle, à des bandits qui ravagèrent la France. *Par ext.* Vagabond, voleur.

MALAPPRIS, E (*la-pri, i-ze*) adj. et n. Grossier, sans usage. ANT. **Poli, courtois.**

MALAPTÉRURE n. m. Genre de poissons, dits aussi *silures électriques*, qui habitent l'Afrique.

MALARD ou **MALART** (*lar*) n. m. Mâle des canards sauvages ou domestiques.

MALARIA ou **MAL'ARIA** n. f. (ital. *malo*, mauvais, et *aria*, air). Nom italien de la fièvre paludéenne : *la malaria est le fléau de la Campagne romaine.*

MALATE n. m. Sel de l'acide malique.

MALAVISÉ, E (*zé*) adj. et n. Imprudent, indiscret : *un bavard malavisé.*

MALAXAGE (*lak-sa-je*) n. m. ou **MALAXATION** (*lak-sa-si-on*) n. f. Action de malaxer.

MALAXER (*kse*) v. a. (lat. *malaxare*). Pétrir des drogues pour les ramollir : *malaxer la pâte des pilules.* Masser, frapper du plat de la main : *malaxer la chair.*

MALAXEUR (*lak-seur*) n. et adj. m. Se dit d'un appareil servant à malaxer certaines matières (les mortiers, l'argile, le beurre, etc.) : *cylindre malaxeur.*

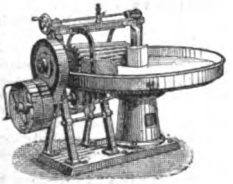

Malaxeur à beurre.

MALBÂTI, E adj. et n. Mal fait, mal tourné.

MALCHANCE ou **MALECHANCE** n. f. (de *mal* adj., et de *chance*). Mauvaise chance : *être poursuivi par la malchance.*

MALCHANCEUX ou **MALECHANCEUX, EUSE** (*seû, eu-ze*) adj. Qui est en butte à la malchance : *joueur malchanceux.*

MALCOMPLAISANT (*kon-plé-zan*), **E** adj. Qui n'est pas complaisant. (Peu us.)

MALCONTENT (*tan*), **E** adj. et n. Mécontent. (Vx. *Coiffure à la malcontent*, cheveux presque ras, comme les portaient les membres de la faction des malcontents (parti qui se forma pendant la quatrième guerre de religion autour du duc d'Alençon, frère de Charles IX). N. m. pl. Les membres de ce parti.

MALDISANT (*zan*), **E** adj. Syn. de MÉDISANT.

MALDONNE (*do-ne*) n. f. Action de mal distribuer les cartes : *il y a maldonne.*

MÂLE adj. (lat. *masculus*). Qui est du sexe masculin : *l'oie mâle se nomme* jars. *Fig.* Qui annonce de la force : *visage mâle.* Energique : *style mâle. Fleur mâle*, fleur qui ne porte que des étamines. Partie d'un instrument, d'un organe qui entre dans un autre. N. m. : *le mâle et la femelle.*

MALEBÊTE n. f. (de *male*, fém. de *mal* adj., et de *bête*). Personne dangereuse. (Peu us.)

MALÉDICTION (*dik-si-on*) n. f. (lat. *maledictio*). Action de maudire. Paroles par lesquelles on maudit. *Fig.* Malheur, fatalité, chance contraire : *la malédiction est sur moi.* ANT. **Bénédiction.**

MALEFAIM (*fin*) n. f. Très grande faim. (Vx.)

MALÉFICE n. m. (lat. *maleficium*). Sortilège au moyen duquel on prétend nuire aux hommes, aux animaux, etc. : *les sorciers étaient accusés de jeter des maléfices sur les récoltes.*

MALÉFICIÉ, E adj. Atteint par les effets d'un maléfice. *Fig.* Disgracié. (Peu us.)

MALÉFIQUE adj. (lat. *maleficus*). Qui a une influence surnaturelle et maligne : *astre maléfique.*

MALEMORT (*mor*) n. f. (de *male*, fém. de *mal* adj., et de *mort*). Mort tragique : *mourir de malemort.*

MALENCOMBRE (*lan-kon-bre*) n. f. Embarras fâcheux.

MALENCONTRE (*lan*) n. f. (de *mal* adj., et de *encontre*). *Fam.* Mauvaise rencontre.

MALENCONTREUSEMENT (*lan, ze-man*) adv. Par malencontre.

MALENCONTREUX, EUSE (*lan-kon-treû, eu-ze*) adj. Qui vient à la traverse : *accident malencontreux.* Sujet à éprouver des choses fâcheuses : *homme malencontreux.*

MALENDURANT (*lan-du-ran*), **E** adj. Qui endure mal. Qui n'est pas patient.

MAL-EN-POINT (*lan-poin*) loc. adv. En mauvais état de santé, de fortune. Dans une mauvaise situation : *voici un blessé bien mal-en-point.* (On écrit aussi MAL EN POINT.)

MALENTENDU (*lan-tan*) n. m. Parole, action, ordre mal interprété ou mal compris : *faire cesser un malentendu.*

MALENTENTE (*lan-tan-te*) n. f. Désunion, mauvaise intelligence. (Peu us.)

MALEPESTE (*pès-te*) interj. fam. (de *male*, fém. de *mal* adj., et de *peste*). Marque du dépit, de l'étonnement. Substantiv. : *la malepeste soit du sot!*

MAL-ÊTRE n. m. Malaise. Etat peu fortuné. (Peu us.) ANT. **Bien-être.**

MALÉVOLE adj. (lat. *malevolus*). Malveillant. (L'Acad. donne ce mot sans accent.) ANT. **Bénévole.**

MALFAÇON n. f. Ce qu'il y a de mal fait dans un ouvrage : *construction gâtée par les malfaçons.* Profit illicite sur des travaux exécutés.

MALFAIRE (*fè-re*) v. n. (N'est usité qu'au près. de l'inf.) Faire de méchantes actions.

MALFAISANCE (*fe-zan-se*) n. f. Disposition à faire du mal. (Peu us.) ANT. **Bienfaisance.**

MALFAISANT (*fe-zan*), **E** adj. Qui se plaît à nuire : *esprit malfaisant.* Nuisible : *animaux malfaisants.* Nuisible à la santé : *boisson malfaisante.* ANT. **Bienfaisant.**

MALFAITEUR, TRICE (*fè*) n. Qui commet des crimes, des actions coupables : *jardin saccagé par les malfaiteurs.*

MALFAMÉ, E adj. Qui a une mauvaise réputation : *maison, rue malfamée.* (On écrit aussi MAL FAMÉ.)

MALFIL n. m. Syn. de MORFIL.

MALFORMATION (*si-on*) n. f. (de *male* adj. fém., et de *formation*). Vice de conformation congénitale et remédiable.

MALGACHE adj. et n. De Madagascar.

MALGRACIEUSEMENT (*ze-man*) adv. De mauvaise grâce. ANT. **Gracieusement.**

MALGRACIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Rude, incivil : *employé assez malgracieux.* ANT. **Gracieux.**

MALGRÉ prép. (de *mal* adj., et de *gré*). Contre le gré de : *sauver quelqu'un malgré lui.* Nonobstant une chose : *malgré la pluie.* **Bon gré, mal gré** loc. adv. V. GRÉ. — On ne dit plus *malgré que* dans le sens de *quoique*, sauf dans la locution : *malgré qu'il en ait*, malgré lui.

MALHABILE (*la*) adj. Qui manque d'habileté, d'intelligence : *ouvrier malhabile.* ANT. **Habile.**

MALHABILEMENT (*la, man*) adv. D'une manière malhabile. (Peu us.) ANT. **Habilement.**

MALHABILETÉ (*la*) n. f. Manque d'habileté, de capacité. (Peu us.) ANT. **Habileté.**

MALHERBE (*lèr-be*) n. f. Nom vulgaire de la *dentelaire* et du *garou.*

MALHEUR (*leur*) n. m. (de *mal*, et *heur*). Mauvaise fortune : *tomber dans le malheur.* Accident fâcheux : *la mort de Turenne fut un grand malheur pour la France. Malheur à* ou *sur!* Puisse-t-il arriver malheur à! *Porter malheur*, causer du malheur, par une sorte d'influence fatale. *Jouer de malheur*, avoir une mauvaise chance persévérante. Iron. : *le beau malheur*, il n'y a pas grand mal. **Par malheur** loc. adv. Par une fâcheuse occurrence. **De malheur** loc. prép. Funeste, qui annonce un malheur : *prophète de malheur.* PROV. : **A quelque chose malheur est bon**, les événements fâcheux peuvent procurer quelque avantage, ne fût-ce qu'en instruisant, en donnant de l'expérience. ANT. **Bonheur.**

MALHEUREUSEMENT (*leu-reu-ze-man*) adv. D'une manière malheureuse. Par un cas malheureux. ANT. **Heureusement.**

MALHEUREUX, EUSE (*leu-reû, eu-ze*) adj. Qui n'est pas heureux : *un hasard malheureux.* Qui est dans le malheur : *situation malheureuse.* Qui annonce le malheur : *un air malheureux.* Qui porte malheur ; qui cause du malheur : *jour malheureux.*

Digitized by Google

Qui inspire de l'aversion; qui prévient défavorablement : *physionomie malheureuse.* Sans valeur, sans importance : *un malheureux coin de terre. Avoir la main malheureuse,* ne pas gagner au jeu; casser tout ce qu'on touche. *Malheureux comme les pierres,* extrêmement malheureux. N. m. Personne dans l'indigence : *soulager les malheureux.* Homme méchant, vil, méprisable : *c'est un malheureux.* PROV. : **Les malheureux n'ont point de parents,** personne ne recherche les gens sans fortune. ANT. **Heureux.**

MALHONNÊTE (*lo-nè-te*) adj. et n. Qui manque de probité : *un malhonnête homme.* Contraire à la probité : *engager un procès malhonnête. Par ext.* Incivil, impoli : *une réponse malhonnête.* ANT. **Honnête.**

MALHONNÊTEMENT (*lo-nè-te-man*) adv. D'une manière malhonnête : *se conduire malhonnêtement.* ANT. **Honnêtement.**

MALHONNÊTETÉ (*lo-nè*) n. f. Manque de probité. *Par ext.* Incivilité, impolitesse. Action ou parole incivile : *faire cent malhonnêtetés.* ANT. **Honnêteté.**

MALICE n. f. (lat. *malitia;* de *malus,* méchant). Penchant à nuire, à mal faire. Penchant à dire ou à faire de petites méchancetés piquantes : *la malice est un défaut commun à beaucoup d'enfants.* Tour plaisant et malin : *faire des malices à quelqu'un. Entendre malice à quelque chose,* y voir un côté secret et malin. *N'y pas entendre malice,* faire quelque chose innocemment.

MALICIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec malice : *sourire malicieusement.*

MALICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui a de la malice : *enfant malicieux.*

MALIGNEMENT (*gne-man*) adv. Avec malignité.

MALIGNITÉ n. f. (lat. *malignitas*). Caractère de ce qui est mauvais : *la malignité du péché.* Méchanceté secrète et mesquine : *la malignité publique.* Action ou parole pleine de malice : *les malignités d'un médisant. Par ext.* Qualité de ce qui est nuisible. Caractère d'un mal pernicieux : *la malignité des fièvres.*

MALIN, IGNE adj. (lat. *malignus;* de *malus,* méchant). Qui prend plaisir à faire, à dire du mal. Pernicieux : *une maligne étoile.* Malicieux, satirique : *un esprit malin; un tour malin. Pop.* Difficile : *ce n'est pas malin.* Qui a un caractère pernicieux : *fièvre maligne.* **Esprit malin** ou **malin esprit,** le démon. N. m. Rusé, astucieux : *c'est un malin.* **Le malin,** le démon.

MALINES (*li-ne*) n. f. Dentelle de prix, fabriquée principalement à Malines.

MALINGRE adj. Qui est d'une complexion faible : *l'exercice est à conseiller aux enfants malingres.* ANT. **Robuste.**

MALINGRERIE (*rî*) n. f. (de *malingre*). Etat maladif. (Peu us.)

MALINTENTIONNÉ, E (*tan-si-o-né*) adj. et n. Qui a de mauvaises intentions : *éloigner un visiteur malintentionné.* ANT. **Bien-intentionné.**

MALIQUE adj. m. (du lat. *malum,* pomme). Se dit d'un acide tiré des pommes et d'autres fruits.

MALITORNE adj. et n. (altér. de *maritorne*). Mal tourné, grossier : *c'est un vrai malitorne.*

MAL-JUGÉ n. m. Jugement défectueux d'un tribunal : *il y a eu mal-jugé.* ANT. **Bien-jugé.**

MALLARD (*ma-lar*) n. m. Petite meule de rémouleur.

MALLE (*ma-le*) n. f. (anc. h. allem. *malaha*). Petit coffre en bois. *Faire sa malle, ses malles,* se préparer à partir. *La malle,* la malle-poste. **Malle des Indes,** service par chemin de fer, bateaux à vapeur, etc., pour le transport des lettres destinées aux Indes.

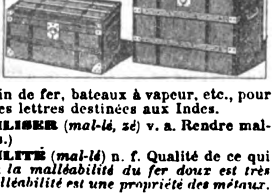
Malles.

MALLÉABILISER (*mal-lé, zé*) v. a. Rendre malléable. (Peu us.)

MALLÉABILITÉ (*mal-lé*) n. f. Qualité de ce qui est malléable : *la malléabilité du fer doux est très grande; la malléabilité est une propriété des métaux.*

MALLÉABLE (*mal-lé-a-ble*) adj. (du lat. *malleus,* marteau). Susceptible d'être façonné en lames plus ou moins minces, par le martelage ou le passage au laminoir. *Fig.* Souple, que l'on peut plier à ses volontés : *caractère très malléable.*

MALLÉER (*mal-lé-é*) v. a. Etendre un métal par battage au marteau.

MALLÉOLAIRE (*mal-lé-o-lè-re*) adj. *Anat.* Qui appartient aux malléoles.

MALLÉOLE (*mal-lé*) n. f. (du lat. *malleolus,* petit marteau). Cheville du pied.

MALLE-POSTE (*ma-le-pos-te*) n. f. Voiture qui fait le service des dépêches et qui prend quelques voyageurs. Pl. des *malles-poste.*

MALLETIER (*ma-le-ti-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des malles.

MALLETTE (*ma-lè-te*) n. f. Petite malle.

MALLIER (*ma-li-é*) n. et adj. m. Cheval attelé dans le brancard d'une chaise de poste.

MALMENER (*né*) v. a. (Se conj. comme *amener.*) Mener, traiter brutalement, en actions et en paroles : *cet avocat a fort malmené son adversaire.* Faire essuyer quelque échec : *malmener l'ennemi.*

MALOTRU, E n. (ancienn. *malostru* pour *malastru,* qui a un mauvais astre). Mal fait, mal tourné. Grossier, mal élevé. ANT. **Poli, convenable.**

MALOUIN, E adj. et n. De Saint-Malo : *les corsaires malouins firent grand tort au commerce anglais.*

MALPEIGNÉ, E (*pè-gné*) n. *Pop.* Malpropre. Dont les cheveux sont en désordre.

MALPIGHIACÉES (*ghi-a-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dont la malpighie est le type. S. une *malpighiacée.*

MALPIGHIE (*ghi*) n. f. Genre de *malpighiacées* de l'Amérique du Sud, à feuilles épineuses.

Malpighie.

MALPLAISANT (*plè-zan*), **E** adj. et n. Désagréable, fâcheux. ANT. **Agréable, plaisant.**

MALPROPRE adj. et n. Qui manque de propreté : contraire à la propreté. *Fig.* Indécent, immoral : *livres malpropres.* Malhonnête, contraire au devoir : *conduite malpropre.* ANT. **Propre.**

MALPROPREMENT (*man*) adv. Avec malpropreté : *se tenir, se conduire malproprement.* ANT. **Proprement.**

MALPROPRETÉ n. f. Défaut de propreté. Indécence, malhonnêteté. ANT. **Propreté.**

MALSAIN, E (*sin, è-ne*) adj. Qui n'est pas sain : *personne malsaine.* Nuisible à la santé : *le voisinage des marécages est malsain. Fig.* Funeste à la morale : *doctrines malsaines. Mar.* Dangereux : *côte malsaine.* ANT. **Sain.**

MALSÉANCE n. f. Caractère de ce qui est malséant. ANT. **Bienséance.**

MALSÉANT (*sé-an*), **E** adj. Contraire à la bienséance : *tenue malséante; propos malséants.* ANT. **Bienséant.**

MALSONNANT (*so-nan*), **E** adj. Qui sonne mal aux oreilles : *paroles malsonnantes.* Contraire à la morale, à la bienséance : *expressions malsonnantes.*

MALT (*malt*) n. m. (m. angl.). Orge germée, séchée et préparée pour faire de la bière : *la poudre de malt est un antiscorbutique.*

MALTAGE n. m. Opération qui a pour but de convertir l'orge en malt.

MALTAIS, E (*tè, è-ze*) adj. et n. De Malte.

MALTERIE (*rî*) n. f. Usine où l'on prépare le malt.

MALTEUR n. et adj. m. Ouvrier brasseur.

MALTHE n. f. (lat. *maltha*). Autref. Ciment fait de chaux et de graisse. Cire liquide. Aujourd'hui, Bitume glutineux, voisin du pétrole.

MALTHUSIANISME (*zi-a-nis-me*) n. m. Système économique de Malthus.

MALTHUSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. Qui a trait aux doctrines de Malthus. N. Partisan de ces doctrines.

MALTOSE (*tô-se*) n. f. Sucre que l'on obtient par la saccharification incomplète de l'amidon au moyen du malt.

Digitized by Google

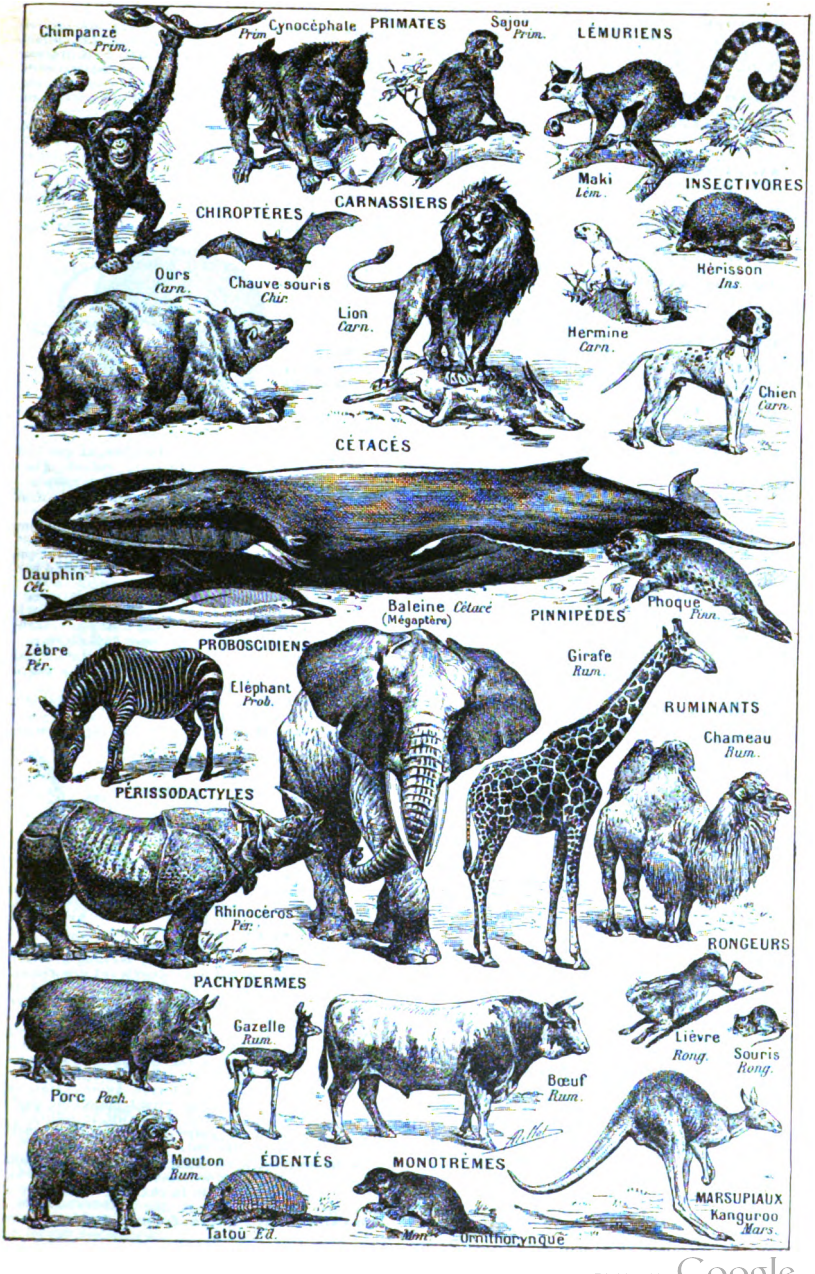

Digitized by Google

MALTÔTE n. f. (lat. *male*, mal, et *tollere*, enlever). Subside extraordinaire, levé en France en 1292 et dans les années suivantes, pour subvenir aux frais de la guerre de Flandre. Impôt perçu illégalement. *Par ext.* Perception de l'impôt. Corps des maltôtiers.

MALTÔTIER (*ti-é*) n. m. Celui qui exerce la maltôte. *Par dénigr.* Employé du fisc.

MALTRAITER (*trè-té*) v. a. Traiter durement, avec violence : *il ne faut jamais maltraiter les enfants.* Causer un dommage à.

MALVACÉES (*sé*) n. f. pl. (du lat. *malva*, mauve). Famille de plantes dicotylédones dialypétales superovariées, ayant pour type le genre *mauve*. S. une *malvacée*.

MALVEILLAMMENT (*vè, ll* mll., *a-man*) adv. Avec malveillance. ANT. **Bienveillamment.**

MALVEILLANCE (*vè, ll* mll.) n. f. Disposition haineuse ; mauvaise volonté. ANT. **Bienveillance.**

MALVEILLANT (*vè, ll* mll., *an*), **E** adj. (pour *malveuillant*, qui veut du mal). Qui veut du mal : *intention malveillante.* N. m. Personne malveillante : *redoutez les malveillants.* ANT. **Bienveillant.**

MALVENANT (*nan*), **E** adj. Qui vient mal, qui pousse mal : *bois malvenants.*

MALVENU, E adj. Qui manque de droit pour intervenir, pour faire quelque chose : *héritier malvenu à se plaindre.* (On écrit aussi MAL VENU.)

MALVERSATION (*vèr-sa-si-on*) n. f. Détournement de deniers, dans l'exercice d'une charge : *Semblançay fut condamné à mort pour malversation.*

MALVERSER (*vèr-sé*) v. n. (lat. *male*, mal, et *versari*, être tourné). Commettre des malversations : *fonctionnaire qui a malversé.* (Peu us.)

MALVOISIE (*zî*) n. f. (n. pr.). Vin grec, remarquable par sa douceur (il est fourni en partie par la presqu'île grecque de Malvoisie) : *une bouteille de malvoisie.* (Quelques-uns disent : *du malvoisie.*)

MALVOULU, E ou **MAL VOULU, E** adj. Mal vu, peu estimé : *être malvoulu de tous.* (Peu us.)

MAMAMOUCHI n. m. (en arabe *propre à rien*). Nom donné par Molière, dans le *Bourgeois gentilhomme*, à une prétendue dignité turque de son invention. *Par ext.* Fonctionnaire quelconque.

MAMAN n. f. (onomat.). Mère, dans le langage des enfants. *Grand'maman, bonne-maman, belle-maman*, v. à leur ordre alph.

MAMELÉ, E adj. Qui a des mamelles : *les animaux mamelés.*

MAMELLAIRE (*mèl-lè-re*) adj. Qui a rapport aux mamelles : *tissu mamellaire.*

MAMELLE (*mè-le*) n. f. (lat. *mamilla*). Organe glanduleux, propre à la sécrétion du lait, et qui forme le caractère distinctif des animaux appelés *mammifères. Enfant à la mamelle*, enfant qui n'a pas dépassé l'âge de l'allaitement.

MAMELLIFORME (*mèl-li*) adj. Qui a la forme d'une mamelle.

MAMELON n. m. Bout de la mamelle. *Par ext.* Toute éminence arrondie. Sommet de forme arrondie.

MAMELONNÉ, E (*lo-né*) adj. Qui offre des proéminences de la forme d'un mamelon : *des plaines mamelonnées de collines.*

MAMELU, E adj. *Pop.* Qui a de grosses mamelles.

MAMELUK ou **MAMELOUK** (*louk'* pour les deux orthogr.) n. m. V. *Part. hist.*

M'AMIE (*mî*) n. f. Abréviation familière de *ma amie*, qu'on écrit souvent à tort *ma mie.*

MAMILLAIRE (*mil-lè-re*) adj. Qui a la forme d'un mamelon : *éminences mamillaires.*

MAMMAIRE (*mam'-mè-re*) adj. (du lat. *mamma*, mamelle). Qui a rapport aux mamelles : *glandes mammaires.*

MAMMALOGIE (*mam'-ma-lo-ji*) ou **MAMMOLOGIE** (*mam'-mo-lo-ji*) n. f. Partie de la zoologie qui traite des mammifères.

MAMMALOGIQUE (*mam'-ma*) ou **MAMMOLOGIQUE** (*mam'-mo*) adj. Qui se rapporte à la mammalogie.

MAMMIFÈRE (*mam'-mi*) adj. (lat. *mamma*, mamelle, et *ferre*, porter). Qui a des mamelles. N. m. pl. Une des cinq classes des animaux vertébrés, caractérisée par la présence des *mamelles.* S. un *mammifère.* — La classe des mammifères est la première du règne animal. Elle est divisée en deux grands groupes : les *placentaires* et les *aplacentaires.* Les premiers comprennent douze ordres : *primates, prosimiens, chiroptères, carnassiers, pinnipèdes, insectivores, rongeurs, proboscidiens, artiodactyles, périssodactyles, cétacés, édentés* ; les seconds, deux ordres, *marsupiaux* et *monotremes.* Tous les mammifères mettent au monde leurs petits vivants. Les femelles possèdent des *mamelles* et allaitent leurs petits. Les mammifères possèdent des poumons, un cerveau et un cœur ; tous, à l'exception des cétacés, sont munis de quatre extrémités ou membres, que l'on nomme *jambes, bras* ou *pattes.* C'est parmi eux que se trouvent les animaux de la plus grande taille.

MAMMITE (*mam'-mi-te*) n. f. Inflammation de la mamelle : *la mammite tuberculeuse est fréquente chez la vache.*

MAMMOUTH (*mam'mout'*) n. m. (ostiaque *mamout*). Éléphant fossile, qui a vécu en Europe et en Asie à l'époque quaternaire : *le mammouth était couvert de longs poils.*

Mammouth.

M'AMOUR ou **MAMOUR** n. f. (de *ma*, et *amour*). Forme ancienne des mots *mon amour*, restée dans le langage familier, et que l'on adresse à une femme ou à une jeune enfant. Flatterie, caresse : *faire des m'amours à quelqu'un.*

MAM'SELLE ou **MAM'SELLE** (*mam'-sè-le*) n. f. Abréviation populaire du mot *mademoiselle.*

MAN n. m. Nom vulgaire de la larve du hanneton, dite aussi *ver blanc.*

MANAGER (*né-djeur*) n. m. (mot angl.). Celui qui a la direction, le contrôle d'un établissement, d'une entreprise.

MANANT (*nan*) n. m. Autref., vilain, roturier : *les manants étaient taillables et corvéables à merci.* Habitant d'un bourg ou d'un village. Auj., en mauvaise part, paysan. Homme grossier, mal élevé.

MANCELLE (*sè-le*) n. f. Courroie ou chaîne qui joint les attelles du collier d'un cheval avec chacun des limons de la voiture.

MANCENILLE (*ll* mll.) n. f. Fruit du mancenillier, qui ressemble à une petite pomme d'api.

MANCENILLIER (*ni-li-é*) n. m. (de l'espagn. *manzanilla*, petite pomme). Espèce d'euphorbiacées, des Antilles et de l'Amérique équatoriale. — Le mancenillier, dit *arbre de poison, arbre de mort*, atteint de 5 à 7 mètres de haut ; son fruit, du volume d'une pomme d'api, a une saveur agréable. L'arbre sécrète un suc laiteux, âcre, caustique et très vénéneux. C'est à tort qu'on a dit que la mort frappe ceux qui s'endorment à son ombre.

Mancenillier.

MANCHE n. m. (lat. pop. *manicum*). Partie par laquelle on tient un instrument : *manche de couteau.* Pièces de bois ou de fer, servant à diriger la charrue. Os apparent des côtelettes et des gigots, par lequel on les saisit. *Fig. Branler au manche* ou *dans le manche*, être menacé dans sa position. *Jeter le manche après la cognée*, v. COGNÉE.

MANCHE n. f. (lat. *manica*). Partie du vêtement qui couvre le bras. Conduit en toile, en cuir, en métal : *manche à vent, à charbon*, etc. Au jeu, une des parties liées que l'on est convenu de jouer. Bras de mer resserré entre deux terres. *Avoir quelqu'un dans sa manche*, avoir du crédit auprès de quelqu'un. *Tirer la manche à quelqu'un*, le solliciter. *Fam. C'est une autre paire de manches*, c'est quelque chose de tout différent.

MANCHERON n. m. Manchette. Garniture vers le haut d'une manche de femme. Pièce de bois ou de fer placé à l'arrière de la charrue, et servant à la diriger.

MANCHETTE (*chè-te*) n. f. Bande de dentelle, de

Digitized by Google

mousseline, qui s'attache au poignet d'une chemise : *Buffon, dit-on, ne travaillait qu'en manchettes. Par iron.* Menottes. Note ou addition marginale. Dans les journaux, titre, généralement sensationnel, qui s'imprime en gros caractères en tête de la première page, sous le titre.

Manchon.

MANCHON n. m. Fourrure dans laquelle on met les mains pour les garantir du froid. Cylindre servant à réunir l'extrémité de deux tuyaux. Gaine en gaze imprégnée de sels métalliques, qu'on place sur une flamme pour en augmenter l'éclat. Pièce d'accouplement des arbres de transmission. Feutre en rouleau, sur lequel se fait le papier sans fin.

Manchon à incandescence.

MANCHOT (*cho*), **E** adj. et n. (lat. *mancus*). Estropié ou privé d'une main ou d'un bras. *Fig. N'être pas manchot,* être fin, adroit.

MANCHOT (*cho*) n. m. Genre de palmipèdes, des régions antarctiques, qui n'ont que des moignons d'ailes.

MANCIPATION (*si-on*) n. f. (lat. *mancipatio*). A Rome, transmission volontaire d'un droit ou d'une propriété, en présence de témoins.

Manchot.

MANDANT (*dan*) n. m. Celui qui, par un mandat, donne à un autre pouvoir d'agir en son nom : *député qui rend compte de ses actes à ses mandants.*

MANDARIN n. m. (sanscr. *mandalin*). Titre donné par les Européens aux fonctionnaires publics en Chine. *Par anal.* Lettré influent. Adjectiv. Qui est propre aux mandarins : *langue mandarine.*

MANDARINAT (*na*) n. m. Dignité de mandarin : *le mandarinat s'acquiert au concours.*

MANDARINE n. f. Petite orange, plus douce, plus parfumée que l'orange commune.

MANDARINIER (*ni-é*) n. m. Variété d'oranger qui produit la mandarine.

MANDARINISME (*nis-me*) n. m. Système d'épreuves auquel sont soumis, en Chine, ceux qui aspirent aux charges du mandarinat.

MANDAT (*da*) n. m. (du lat. *mandatum*, ordre). Acte par lequel une personne donne à une autre droit d'agir en son nom : *s'acquitter fidèlement d'un mandat.* Ordre de payer, adressé par un propriétaire de fonds à celui qui en est dépositaire. *Comm.* Effet négociable, par lequel une personne est invitée à payer, à une autre personne, ou à son ordre, une certaine somme à une époque déterminée. Fonctions, obligations déléguées par le peuple ou par une classe de citoyens : *le mandat de député.* Pièce délivrée par un bureau de poste pour faire remettre une somme à quelqu'un par tout autre bureau de poste : *mandat de poste; mandat télégraphique. Mandat d'amener,* ordre de faire comparaître devant un juge. *Mandat d'arrêt,* ordre de conduire quelqu'un en prison. — Le *mandat commercial,* simple invitation à payer, porte généralement, à la différence de la *traite,* la mention *non acceptable* et la clause *retour sans frais.* Le mandat ne vaut que comme simple promesse, mais son emploi a l'avantage d'éviter les frais de protêt comme pour la lettre de change.

MANDATAIRE (*tè-re*) n. (lat. *mandatarius*). Qui a mandat ou procuration pour agir au nom d'un autre : *être le mandataire de quelqu'un.*

MANDAT-CARTE n. m. Mandat de poste transmis dans la forme d'une carte postale. Pl. des *mandats-cartes.*

MANDATEMENT (*te-man*) n. m. Action de mandater : *le mandatement d'une somme.*

MANDATER (*té*) v. a. Libeller un mandat pour le payement d'une somme : *mandater des frais de voyage.*

MANDATIF, IVE adj. Qui appartient au mandat : *forme mandative.*

MANDCHOU, E adj. et n. De la Mandchourie : *une dynastie mandchoue règne sur la Chine.* N. m. La langue mandchoue.

MANDEMENT (*de-man*) n. m. Ordre écrit, adressé par un supérieur à ses subordonnés. (Vx en ce sens.) Ecrit adressé par un évêque à ses diocésains, et par lequel il leur donne des instructions.

MANDER (*dé*) v. a. (du lat. *mandare*, ordonner). Faire savoir par lettre : *mander une nouvelle.* (Vx.) Donner ordre de venir : *mander quelqu'un.* Ordonner : *mandons et ordonnons.*

MANDIBULAIRE (*lè-re*) adj. Qui concerne les mandibules.

MANDIBULE n. f. (lat. *mandibula;* de *mandere,* manger). Mâchoire inférieure. Chacune des deux parties du bec des oiseaux : *mandibule supérieure, inférieure.* Parties saillantes de la bouche des insectes.

MANDILLE (*ll* mll.) n. f. (espagn. *mandil*). Manteau court à trois pièces, que portaient les laquais, les huissiers, les personnes de basse condition.

MANDOLINE n. f. (ital. *mandolino*). Petit instrument de musique à cordes, de la famille du luth : *l'étendue de la mandoline est de trois octaves environ.*

Mandoline.

MANDORE n. f. (ital. *mandora*). Sorte de luth, long d'environ 50 centimètres, à cordes, plus gros que la mandoline. (La mandore disparut pendant la première partie du XVIIIe s.)

MANDRAGORE n. f. (lat. *mandragora*). Genre de solanées, à grandes et larges feuilles, d'une saveur et d'une odeur désagréables. (On l'employait, dans l'antiquité et au moyen âge, à divers usages de sorcellerie.)

MANDRILL (*drill*) n. m. Espèce de grand singe cynocéphale, de l'Afrique occidentale.

Mandrill.

MANDRIN n. m. Pièce sur laquelle le tourneur assujettit son ouvrage. Poinçon qui sert à percer le fer à chaud. Outil pour agrandir et égaliser les trous. Poteau cylindrique de bois, placé à l'intérieur d'une colonne creuse et servant à maintenir toutes les pièces de cette colonne. Cylindre de bois ou de fer, en usage dans plusieurs industries.

MANDUCABILITÉ n. f. Caractère de ce qui peut se manger. (Peu us.)

MANDUCABLE adj. (du lat. *manducare,* manger). Que l'on peut manger.

MANDUCATION (*si-on*) n. f. (du lat. *manducare,* manger). Action de manger. Communion eucharistique.

MANÉAGE n. m. (de *mancier,* anc. forme de *manier*). Travail gratuit des matelots marchands.

MANÈGE n. m. (de l'ital. *maneggiare,* manier). Exercices que l'on fait faire à un cheval pour le dompter, l'instruire. Lieu où se font ces exercices : *manège couvert.* Appareil formé d'un arbre vertical et portant une perche horizontale, à laquelle on at-

Manège de chevaux de bois.

Digitized by Google

telle un animal pour faire mouvoir une machine. Installation du même genre, dont le dispositif est variable, mais qui a pour but de communiquer le mouvement à des animaux simulés : *un manège de chevaux de bois, un manège à vapeur. Fig.* Conduite adroite, artificieuse : *je me méfie de ce manège.*

MANÉGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il manégea, nous manégeons.*) Dresser aux exercices du manège : *manéger un cheval.*

MÂNES n. m. pl. (lat. *manes*). Chez les Romains, âmes des morts, considérées comme divinités : *on offrait aux mânes des libations et des sacrifices.*

MANETTE (*nè-te*) n. f. Levier, clef ou poignée que l'on manœuvre à la main, et qui sert à mouvoir une vis de pression, un robinet, un compteur, etc.

MANGANATE n. m. *Chim.* Sel de l'*acide manganique*, acide qui n'a pu être isolé.

MANGANÈSE (*nè-se*) n. m. (ital. *manganese*). Métal grisâtre, très dur et très cassant, qui existe dans la nature à l'état d'oxyde.

MANGANÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. Qui contient du manganèse.

MANGANÉSIFÈRE (*zi*) adj. Qui contient du manganèse.

MANGANEUX (*neû*) adj. m. *Chim.* Se dit du premier oxyde de manganèse : *oxyde manganeux.*

MANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qu'on peut manger. ANT. **Immangeable.**

MANGEAILLE (*ja, ll* mll.) n. f. Nourriture de certains animaux domestiques : *donner la mangeaille aux poulets. Fam.* Ce que mangent les hommes.

MANGEANT (*jan*), **E** adj. Qui mange. (N'est usité que dans : *être bien buvant, bien mangeant.*)

MANGEOIRE (*joi-re*) n. f. Auge où mangent les bêtes de somme et les animaux de basse-cour.

MANGEOTER ou **MANGEOTTER** (*jo-té*) v. a. Manger sans appétit, avec nonchalance. Manger souvent et peu.

MANGER (*jé*) v. a. (lat. *manducare.* — Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il mangea, nous mangeons.*) Mâcher et avaler : *manger du pain, des fruits.* Entamer, ronger : *la rouille mange le fer.* Consumer, absorber : *poêle qui mange beaucoup de charbon.* Dissiper : *manger son bien. Fig. Manger des yeux*, regarder avidement. *Manger ses mots*, les mal prononcer. *Manger de la vache enragée*, subir de rudes privations. *Fam. Manger la consigne*, l'oublier, la transgresser. *Il y a à boire et à manger*, se dit d'un liquide trop épais, ou, au *fig.*, d'une affaire où il y a des inconvénients et des avantages. *Absolum.* Prendre ses repas : *manger au restaurant.* N. m. Ce qu'on mange : *le boire et le manger. Fig. Perdre le boire et le manger*, se laisser accabler par quelque passion violente, par quelque grand chagrin.

MANGERIE (*rî*) n. f. *Fam.* Action de manger beaucoup. Long repas. Frais de chicane.

MANGE-TOUT (*tou*) n. invar. Personne qui dissipe son bien.

MANGE-TOUT n. et adj. m. invar. Haricot ou pois, dont la cosse se mange aussi bien que le grain.

MANGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui mange. Qui mange beaucoup : *gros mangeur, petit mangeur. Fig.* Dissipateur.

MANGEURE (*ju-re*) n. f. Endroit mangé d'un pain, d'une étoffe, etc.

MANGLE n. f. (malais *mangghi mangghi*). Fruit du manglier. (Se dit quelquef. pour MANGLIER.)

MANGLIER (*gli-é*) n. m. Arbre aromatique et résineux, du Brésil et des Indes. Syn. RHIZOPHORA.

MANGONNEAU (*gho-nô*) n. m. Machine de guerre du moyen âge, qui lançait des traits et des pierres.

MANGOUSTAN (*ghous-tan*) n. m. Espèce de clusiacées, des pays chauds, dont le fruit est comestible.

MANGOUSTE (*ghous-te*) n. f. (espagn. *mangosta*). Genre de mammifères carnassiers, qui dévorent surtout des reptiles, et dont l'espèce la plus connue est l'*ichneumon.* (V. ce mot.) Fruit du mangoustan.

Mangouste.

MANGUE (*man-ghe*) n. f. (mal. *mangga*). Fruit comestible du manguier.

MANGUIER (*ghi-é*) n. m. Genre d'anacardiacées, dont le type est le *manguier de l'Inde* ou *mango.*

Manguier.

MANIABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est maniable.

MANIABLE adj. Aisé à manier : *instrument maniable. Fig.* Traitable : *caractère maniable. Temps, vent maniable*, permettant aux vaisseaux une manœuvre facile.

MANIAGE n. m. Action de manier : *le maniage de l'argent.* (Peu us.)

MANIAQUE adj. et n. (rad. *manie*). Qui a rapport à la manie : *délire maniaque.* Possédé d'une manie : *quel maniaque!*

MANICHÉEN, ENNE (*ché-in, è-ne*) adj. et n. Qui appartient, qui adhère au manichéisme : *les hérésies manichéennes.*

MANICHÉISME (*ché-is-me*) n. m. Hérésie de Manès, née au IIe siècle. V. MANÈS (*part. hist.*).

MANICHORDION (*kor*) n. m. (pour *monochordon*). Ancien instrument de musique, à cordes frappées.

MANICLE ou mieux **MANIQUE** n. f. (lat. *manicula*). *Antig.* Large manche tombant jusqu'au poignet. Petit manche qu'on adapte à divers objets. Espèce de gant dont certains ouvriers (cordonniers, bourreliers, etc.) protègent leurs mains quand ils emploient du fil poissé.

MANICURE ou mieux **MANUCURE** n. (lat. *manus*, main, et *curare*, soigner). Celui ou celle qui soigne les mains.

MANIE (*nî*) n. f. (mot lat. et gr.). Folie partielle, dans laquelle l'imagination est frappée d'une idée fixe. *Fig.* Habitude bizarre, ridicule ; fantaisie, goût porté à l'extrême : *avoir la manie des citations.*

MANIEMENT ou **MANIMENT** (*man*) n. m. Action de manier. *Fig.* Administration : *maniement des deniers publics.* Protubérance graisseuse en divers points du corps d'un animal de boucherie, qui sert à apprécier son état d'engraissement.

MANIER (*ni-é*) v. a. (du lat. *manus*, main. — Se conj. comme *prier.*) Tâter, toucher avec la main : *manier une étoffe.* Mettre en œuvre : *manier le fer.* Gérer, conduire : *manier des fonds.* Se servir de : *bien manier l'épée ; manier bien la parole, la plume.* N. m. Effet produit par un objet que l'on manie : *étoffe qui a le manier très doux. Au manier*, en maniant : *reconnaître une étoffe au manier.*

MANIÈRE n. f. (de *main*). Façon, méthode particulière d'être ou de faire une chose : *manière de voir.* Façon d'agir habituelle : *chacun a sa manière.* Sorte, apparence : *une manière de bel esprit.* Façon de composer, de peindre, particulière à un artiste : *la manière de Raphaël.* Affectation, recherche dans le style. *C'est une manière de parler*, il ne faut pas prendre cela au pied de la lettre. Pl. Façons habituelles de parler et d'agir. Tenue du corps, gestes : *avoir des manières distinguées.* Aisance et politesse dans la tenue : *acquérir des manières. Fam.* Compliments, cérémonies un peu affectées : *faire des manières.* **De manière que** loc. conj. De sorte que. **De manière à** loc. prép. Au point de, de façon à.

MANIÉRÉ, E adj. Affecté dans ses manières : *femme maniérée. Fig.* Recherché : *style maniéré.*

MANIÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Donner un caractère d'affectation, de recherche : *maniérer son style.*

MANIÉRISME (*ris-me*) n. m. Défaut de celui qui s'abandonne au genre maniéré.

MANIÉRISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui est maniéré : *cet artiste est maniériste, est un maniériste.* (Peu us.)

MANIEUR n. m. Qui manie. (Ne se dit en général que par dénigrement d'un *manieur d'argent* [financier, banquier].)

MANIFESTANT (*fès-tan*), **E** n. Personne qui prend part à une manifestation : *arrêter des manifestants.*

MANIFESTATEUR, TRICE (*fès-ta*) adj. Qui manifeste : *signe manifestateur.* (Peu us.)

MANIFESTATION (*fès-ta-si-on*) n. f. Action de manifester : *manifestation de la pensée.* Expression

Digitized by Google

publique d'un sentiment, d'une opinion politique : *manifestation pacifique ; faire une manifestation.*

MANIFESTE (*fès-te*) adj. (lat. *manifestus*). Evident, notoire : *erreur manifeste.* Dont le caractère est notoire : *voleur manifeste.*

MANIFESTE (*fès-te*) n. m. Ecrit public par lequel un souverain, un chef de parti, rend compte de sa conduite dans le passé et du but qu'il se propose pour l'avenir : *le manifeste du duc de Brunswick souleva l'indignation de la France. Mar.* Déclaration des marchandises qu'on a à son bord.

MANIFESTEMENT (*fès-te-man*) adv. Evidemment : *comple manifestement majoré.*

MANIFESTER (*fès-té*) v. a. Faire connaître : *manifester sa joie, sa volonté.* **Se manifester** v. pr. Se faire connaître : *Dieu se manifeste par ses œuvres.*

MANIGANCE (*ghan-se*) n. f. *Fam.* Petite manœuvre secrète, mystérieuse : *redouter des manigances.*

MANIGANCER (*ghan-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il manigança, nous manigançons.*) *Fam.* Tramer secrètement.

MANILLE (*ll* mll.) n. f. (espagn. *malilla*). A l'hombre, nom de la dernière carte dans chaque couleur. Jeu de cartes qui se joue à quatre, deux contre deux. *Manille aux enchères,* celle où chaque joueur annonce le nombre de points qu'il pense faire. Le dix de chaque couleur, au jeu de la manille.

MANILLE (*ll* mll.) n. m. Cigare estimé, qui provient de Manille. Chapeau d'une paille particulière, fabriqué à Manille (Philippines).

MANILLE (*ll* mll.) n. f. (autre forme de *manicle*). Anneau auquel s'attachait la chaîne d'un forçat. Sorte d'anneau ouvert à l'une de ses extrémités et employé pour réunir deux bouts de la chaîne entre eux.

Manioc.

MANILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Assembler les manilles de.

MANILLON (*ll* mll.) n. m. L'as de chaque couleur, au jeu de manille.

MANIOC (*ok*) n. m. Genre d'euphorbiacées, comprenant de grandes herbes d'Amérique, dont la racine fournit une fécule nourrissante appelée *cassave,* et dont on fait le *tapioca.*

MANIPULAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient au manipule, le concerne. N. m. Chef d'un manipule.

MANIPULATEUR n. m. Celui qui manipule : *un manipulateur de produits chimiques.* Appareil employé dans la télégraphie électrique, pour transmettre les dépêches par l'établissement ou la rupture du courant.

Manipulateur.

MANIPULATION (*si-on*) n. f. Action d'exécuter des opérations manuelles en chimie, en pharmacie, etc. : *la manipulation de la dynamite est dangereuse. Fig.* Tripotage : *manipulation électorale.*

MANIPULE n. m. Division de l'armée romaine sous la république. Enseigne primitive des armées romaines. Bande d'étoffe que le prêtre porte au bras gauche, en célébrant la messe. (Syn. FANON en ce dernier sens.)

Manipule.

MANIPULER (*lé*) v. a. Arranger, mêler, pétrir, etc., avec la main : *manipuler avec précaution des colis fragiles. Fig.* Tripoter.

MANIQUE n. f. V. MANICLE.

MANITOU n. m. Esprit, divinité, dans la croyance des sauvages de l'Amérique du Nord. (Pl. des *manitous*). *Pop.* **Grand manitou,** personnage puissant.

MANIVEAU (*vô*) n. m. Petit panier plat d'osier, sur lequel on range, pour les vendre, certains comestibles.

MANIVELLE (*vè-le*) n. f. (de *main*). Pièce de fer ou de bois, composée de deux branches à angle droit, pour tourner une roue, l'axe d'une machine, etc.

Manivelle.

MANNE (*ma-ne*) n. f. (hébr. *man*). Nourriture miraculeuse, que Dieu envoya du ciel aux Israélites dans le désert. *Par ext.* Aliment abondant et peu cher : *la pomme de terre est une vraie manne pour les pauvres.* Matière concrète et sucrée, qui exsude de plusieurs espèces de frênes. *Fig. Manne cachée, céleste,* nourriture céleste de l'âme.

MANNE (*ma-ne*) n. f. (mot allem.). Grand panier à deux anses.

MANNÉE (*ma-né*) n. f. Ce que peut contenir une manne ou corbeille.

MANNEQUIN (*ma-ne-kin*) n. m. (de *manne*). Panier long, étroit et à claire-voie.

MANNEQUIN (*ma-ne-kin*) n. m. (du flam. *manekin,* petit homme). Figure de bois à membres articulés, à l'usage des peintres, des sculpteurs, etc. *Fig.* Homme sans caractère, que l'on fait mouvoir comme on veut. Forme humaine, en bois ou en cartonnage, sur laquelle les tailleurs, les couturières étalent ou essayent les vêtements. Epouvantail à forme humaine, pour les oiseaux.

Mannequins.

MANNEQUINAGE (*ma-ne-ki*) n. m. Genre de sculpture, employé dans la décoration des édifices.

MANNEQUINÉ, E (*ma-ne-ki-né*) adj. Qui sent le mannequin, qui est disposé avec affectation et raideur.

MANNEQUINER (*ma-ne-ki-né*) v. a. *B.-arts.* Disposer d'une manière raide et peu naturelle : *mannequiner ses personnages.*

MANNETTE (*ma-nè-te*) n. f. Petite manne.

MANNITE (*ma-ni-te*) n. f. Sucre que l'on rencontre dans la *manne,* dans certains champignons, dans le céleri, le cidre, etc.

MANŒUVRE n. f. (du lat. *manus,* main, et de *œuvre*). Action, manière de régler le jeu d'un appareil : *manœuvre d'une pompe.* Exercice que l'on fait faire aux soldats pour leur apprendre le maniement des armes et les diverses évolutions : *aller à la manœuvre. Grandes manœuvres,* celles qui s'exécutent en plein champ, en terrains variés, et durent plusieurs semaines. Mouvements qu'on fait exécuter à des troupes en campagne : *savante manœuvre.* Art de gouverner un vaisseau. Cordage du bord : *manœuvre courante, dormante. Fig.* Brigue, intrigue : *parvenir, s'élever à force de manœuvres. Manœuvres frauduleuses,* moyens employés pour surprendre la confiance d'un tiers. N. m. Aide-maçon. Ouvrier qui ne fait que de gros ouvrages. *Fig.* Mauvais artiste.

MANŒUVRER (*vré*) v. a. Faire exécuter des mouvements à : *manœuvrer un vaisseau.* V. n. Exécuter des mouvements : *la troupe a bien manœuvré.* Commander des mouvements : *général qui sait bien manœuvrer. Fig.* Prendre des mesures pour réussir : *manœuvrer sourdement.*

MANŒUVRIER (*vri-é*) n. m. Celui qui entend bien la manœuvre des troupes ou des vaisseaux. *Fig.* Polémiste habile : *ce journaliste est un excellent manœuvrier.* Adjectiv. : *un général manœuvrier.*

MANOIR n. m. (du lat. *manere,* rester). Autref., habitation d'un propriétaire de fief qui n'avait pas le droit de construire un château avec donjon. Auj., toute habitation de quelque importance, entourée de terres. *Par plaisant.* Habitation quelconque.

MAÑOLA n. f. (m. espagn.). Grisette espagnole.

MANOMÈTRE n. m. (gr. *manos,* rare, et *metron,* mesure). Appareil destiné à indiquer la tension de la vapeur et des gaz : *manomètre à air libre ; manomètre métallique.*

Manomètre.

MANOMÉTRIQUE adj. Qui concerne le manomètre : *procédés manométriques.*

MANOQUE n. f. Pelote de filin, bitord, merlin, lusin de 30 à 60 brasses. Petite botte de feuilles de tabac.

MANOUVRIER (*vri-é*), **ÈRE** n. (du lat. *manus,* main, et de *ouvrier*). Ouvrier, ouvrière qui travaille à la journée.

MANQUANT (*kan*), **E** n. et adj. Qui manque, qui est en moins : *remplacer les manquants ; sorte manquante.*

MANQUE n. m. (subst. verb. de *manquer*). Dé-

Digitized by Google

faut, absence : *manque d'argent*. Ce qui manque pour compléter une chose. **Manque de** loc. prép. Faute de.

MANQUÉ E (*ké*) adj. Défectueux : *ouvrage manqué*. Qui n'est pas devenu ce qu'il devait ou prétendait être : *avocat manqué*.

MANQUEMENT (*ke-man*) n. m. Défaut, manque : *manquement de respect*. Infraction : *réprimer les manquements à la discipline*.

MANQUER (*ké*) v. n. (ital. *mancare;* du lat. *mancus*, manchot). Faillir, tomber en faute : *tous les hommes sont sujets à manquer*. Rater : *fusil qui manque*. Ne pas réussir : *expérience qui a manqué*. Défaillir : *le cœur lui manque*. Glisser : *le pied lui a manqué*. *Manquer de*, être dépourvu, ne pas avoir : *manquer d'argent*. *Ne pas manquer de*, ne pas omettre, être sûr de. *Manquer à*, faire défaut à, se soustraire à. Ne pas venir en aide à, se conduire impoliment avec : *manquer à sa parole; manquer à un vieillard*. *Sans manquer*, sans faute. *Il a manqué de se noyer*, il a échappé au danger de se noyer. *Impers*. Être de moins : *il manque un élève*. *Il s'en manque*, il s'en faut. V. a. Ne pas réussir : *manquer une affaire*. Laisser échapper : *manquer une occasion*. Ne pas atteindre : *manquer un lièvre*. Mal exécuter : *manquer un travail*.

MANSARDE n. f. (de *Mansard*, architecte fr.). Fenêtre pratiquée dans la partie antérieure d'un comble brisé. Chambre située sous un comble brisé : *habiter une humble mansarde*. Comble, toit brisé. *Comble en mansarde*, comble brisé.

MANSARDÉ, E adj. Disposé en mansarde : *chambre mansardée*.

MANSE n. m. (bas lat. *mansus*). Au moyen âge, habitation rurale à laquelle se rattachait une certaine étendue de terre : *manse seigneurial*.

MANSION n. f. (lat. *mansio*). *Antiq. rom*. Relais sur une grande route.

MANSIONNAIRE (*o-nè-re*) n. m. *Antiq. rom*. Intendant dirigeant une mansion. *Hist. eccl*. Nom donné aux clercs qui résidaient auprès des églises, avec la charge de les garder.

MANSUÉTUDE n. f. (lat. *mansuetudo*). Bénignité, douceur d'âme, bonté, indulgence.

MANTE n. f. (provenç. *manta*). Vêtement de femme, ample et sans manches. Genre d'insectes orthoptères des régions tempérées, dits vulgairement *religieuses*. Autrefois, grand voile noir de deuil.

Mante.

MANTEAU (*tô*) n. m. (lat. pop. *mantellum*). Vêtement ample et sans manches, qui se porte par-dessus l'habit. *Fig*. Chose qui couvre : *mur couvert d'un manteau de lierre*. Garantie, abri, semblant, prétexte : *vice qui se cache sous le manteau de la vertu*. *Sous le manteau*, clandestinement : *libelles qui circulent sous le manteau*. Partie de la cheminée en saillie au-dessus de l'âtre. *Manteau d'arlequin*, encadrement intérieur de la scène, formé de deux châssis latéraux, sur lesquels repose un châssis horizontal, dont l'ensemble simule une draperie. Membrane charnue, qui revêt les parties intérieures d'un mollusque bivalve, et qui sécrète la coquille calcaire.

MANTELÉ, E adj. *Zool*. Se dit des animaux dont la région dorsale est d'une couleur différente de celle du corps.

Manteleé (XIVe s.)

MANTELET (*lè*) n. m. Manteau court, que portent les femmes. Grande pièce de cuir, qui se rabat sur le devant et les côtés d'une calèche. Abri léger, pour la défense ou l'attaque des places fortes. Volet fermant un sabord, un hublot.

MANTELINE n. f. Petit manteau des femmes de la campagne. (Vx.)

MANTELURE n. f. Poil du dos d'un chien, lorsqu'il n'est pas de la même couleur que le reste du corps.

MANTILLE (*ll* mll.) n. f. (espagn. *mantilla*). Longue écharpe de soie ou de dentelle, que portent sur la tête les femmes espagnoles et qui se croise sous le menton.

MANTISSE (*ti-se*) n. f. Partie décimale d'un logarithme.

MANUCODE n. m. Nom vulgaire d'un paradisier qui habite la Papouasie.

MANUEL, ELLE (*nu-èl, è-le*) adj. (lat. *manualis;* de *manus*, main). Qui se fait avec la main : *travail manuel*. N. m. Livre qui présente, sous un petit format, les notions essentielles d'un art, d'une science : *manuel de philologie*.

MANUELLEMENT (*è-le-man*) adv. Avec la main.

MANUFACTURABLE (*fak-tu*) adj. Qui peut être manufacturé : *produit manufacturable*.

MANUFACTURE (*fak-tu-re*) n. f. (du lat. *manus*, main, et de *facture*). Vaste établissement industriel. Ouvriers d'un établissement de ce genre : *licencier une manufacture*.

MANUFACTURÉ (*fak-tu-ré*) v. a. Fabriquer dans une manufacture : *manufacturer du tabac*.

MANUFACTURIER (*fak-tu-ri-é*), **ERE** n. Propriétaire d'une manufacture. Adjectiv. Qui se livre ou se rapporte à la fabrication : *les Anglais sont un peuple manufacturier*.

MANULUVE ou **MANILUVE** n. m. Bain de mains.

MANUMISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *manumissio*). A Rome et au moyen âge, action d'affranchir un esclave, un serf, avec certaines formalités légales.

MANUSCRIT (*nus-kri*), **E** adj. (lat. *manus*, main, et *scriptus*, écrit). Qui est écrit à la main. N. m. Ouvrage écrit de cette façon : *la Bibliothèque nationale contient des manuscrits d'un prix inestimable*.

MANUTENTION (*tan-si-on*) n. f. (lat. *manus*, main, et *tenere*, tenir). Administration, gestion : *manutention des deniers publics*. Manipulation de certaines marchandises. Endroit où se fait cette manipulation. Service des subsistances des armées de terre et de mer. Etablissement où se fabrique le pain pour la troupe.

MANUTENTIONNAIRE (*tan-si-o-nè-re*) n. m. Chef d'une manutention.

MANUTENTIONNER (*tan-si-o-né*) v. a. Confectionner, manier en parlant des marchandises et, spécialement, du pain des troupes, du tabac, etc.

MAPPEMONDE (*ma-pe*) n. f. (du lat. *mappa*, nappe, et de *monde*). Carte qui représente le globe terrestre divisé en deux hémisphères. *Mappemonde céleste*, carte plane de la voûte céleste, sur laquelle sont marquées les constellations (v. TERRE).

MAQUERAISON (*ke-re-zon*) n. f. Saison de la pêche au maquereau.

MAQUEREAU (*ke-rô*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, des mers d'Europe, revêtus de vives couleurs et dont la chair est très estimée : *le maquereau accomplit dans la Méditerranée et dans la Manche des migrations régulières*.

Maquereau.

MAQUETTE (*kè-te*) n. f. (ital. *macchietta*). Première ébauche en petit d'un ouvrage de sculpture. Esquisse d'une peinture décorative. Petites figures qui servent aux peintres pour étudier les attitudes. Modèle en petit d'une décoration de théâtre.

MAQUIGNON (*ki*) n. m. Marchand de chevaux. *Fig*. Adroit entremetteur d'affaires diverses.

MAQUIGNONNAGE (*ki-gno-na-je*) n. m. Métier de maquignon. Manœuvres d'entremetteur d'affaires. (S'emploie en mauv. part.)

MAQUIGNONNER (*ki-gno-né*) v. a. User d'artifice pour cacher les défauts d'un cheval. Chercher à faire réussir une affaire par des moyens plus ou moins délicats.

MAQUILLAGE (*ki, ll* mll.) n. m. Action de maquiller, de se maquiller. Résultat de cette action.

MAQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. a. Farder, peindre le visage. *Fig*. Altérer : *maquiller la vérité*. **Se maquiller** v. pr. Se farder.

Digitized by Google

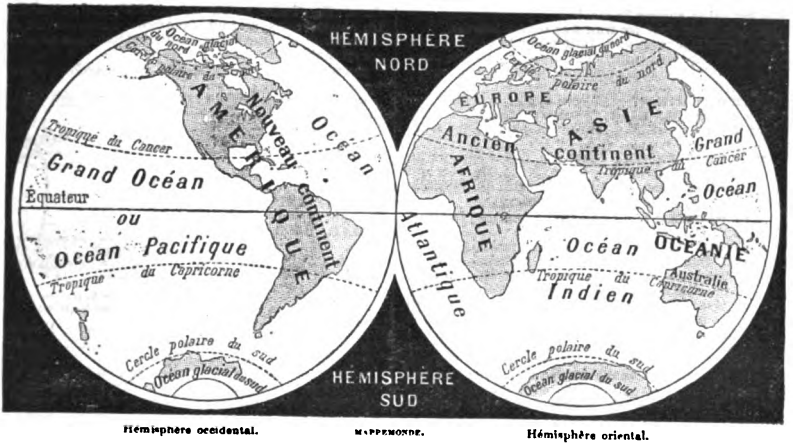

Hémisphère occidental. MAPPEMONDE. Hémisphère oriental.

MAQUILLEUR (*ki, ll* mll., *eur*) n. m. Bateau employé à la pêche du maquereau.

MAQUILLEUSE (*ki, ll* mll., *eu-ze*) n. f. Femme qui maquille les actrices.

MAQUIS ou **MAKIS** (*ki*) n. m. (du corse *macchia*, paître). En Corse, terrain couvert de broussailles et d'arbrisseaux : *le makis nourrit le bétail, abrite le gibier et, parfois, les bandits.*

MARABOUT (*bou*) n. m. (de l'ar. *marabath*, dévot). Musulman pieux, sanctifié par une vie ascétique et contemplative. Petite mosquée desservie par un de ces personnages. Cafetière de fer-blanc ou de cuivre, à ventre très large. Genre d'oiseaux échassiers, voisins des cigognes, qui habitent l'Afrique et l'Inde : *le port du marabout est ridiculement majestueux.* Plume de cet oiseau. Ruban de gaze fine. *Pop.* Homme laid et mal bâti.

Marabout.

MARAÎCHER (*rè-ché*), **ÈRE** adj. (de *marais*). Relatif à la culture en grand des terrains dits *marais*, qui produisent des légumes : *la culture maraîchère est très développée aux environs de Paris.* N. Personne qui se livre à la culture maraîchère.

MARAIS (*rè*) n. m. (orig. germ.). Terrain abreuvé par des eaux qui n'ont point d'écoulement : *les marais*

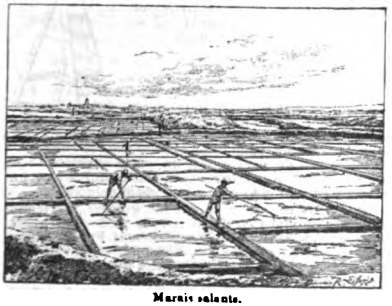

Marais salants.

sont nombreux en Sologne. Terrain où l'on cultive des légumes et des primeurs. **Marais salants**, terrains où l'on fait venir l'eau de la mer, pour recueillir par évaporation le sel marin qu'elle contient. — Il existe en France des marais salants ou salines sur les bords de l'Océan et de la Méditerranée ; les principales salines sont celles du Croisic et celles qui s'étendent depuis Hyères jusqu'à Port-Vendres.

MARANTE n. f. Genre de zingibéracées d'Amérique, dont le tubercule fournit l'*arrow root.*

MARASME (*ras-me*) n. m. (gr. *marasmos ;* de *maranein*, dessécher). Maigreur extrême. Perte des forces morales ; apathie profonde. *Fig.* Affaissement : *le commerce est dans le marasme.*

MARASQUE (*ras-ke*) n. f. (ital. *marasca*). Variété de cerise avec laquelle on fabrique le *marasquin.*

MARASQUIN (*ras-kin*) n. m. (ital. *maraschino*). Liqueur faite avec la cerise nommée *marasque.*

MARÂTRE n. f. (altér. du lat. *mater*, mère). Femme du père, par rapport aux enfants qui ne sont pas nés d'elle. *Par ext.* Mère dénaturée. *Fig.* Ce qui traite avec rigueur : *la nature a été pour lui une marâtre.*

MARAUD (*rô*), **E** n. Drôle, drôlesse, mauvais garnement. (Vx.)

MARAUDAGE (*rô*) n. m. Action de marauder : *le maraudage est un véritable vol.*

MARAUDE (*rô-de*) n. f. (de *maraud*). Vol de denrées commis par des gens de guerre. Vol de récoltes, fruits, légumes non encore détachés du sol ou des arbres.

MARAUDER (*rô-dé*) v. n. Aller à la maraude.

MARAUDEUR, EUSE (*rô, eu-ze*) n. Celui, celle qui se livre à la maraude.

MARAVÉDIS (*diss*) n. m. (arab. *marabetin*). Petite monnaie espagnole, valant un centime et demi. *N'avoir pas un maravédis*, être fort pauvre.

MARAYON (*ra-i-on*) ou **MARAGON** (*ghon*) n. m. Colon partiaire, exploitant un marais salant.

MARBRE n. m. (lat. *marmor*). Pierre calcaire très dure, susceptible de recevoir un beau poli, et d'être employée comme ornement dans les arts : *il y a dans les Pyrénées et en Italie de nombreuses et riches carrières de marbre.* Objet de marbre : *le marbre d'une cheminée.* Monument, statue en marbre : *les marbres de nos jardins. Marbre artificiel*, stuc mélangé de couleurs qui imite le marbre. *Fig. De marbre, froid comme le marbre*, impassible, insensible. Table de fonte (autrefois de pierre) sur laquelle on place les pages pour les imposer, les formes pour les corriger. Table de la presse, en fer ou fonte, sur laquelle on place la forme dont on doit tirer épreuve. Pierre sur laquelle on broie des couleurs ou des drogues. Teintes ondulées qui, sur la tranche des livres, imitent les veines du marbre.

MARBRÉ, E adj. Qui a l'apparence du marbre,

Digitized by Google

qui est veiné comme le marbre : *figure marbrée par le froid; livre dont les tranches sont marbrées.*

MARBRER (*bré*) v. a. Imiter par la peinture les veines du marbre. Imprimer sur le corps des marques semblables aux veines du marbre : *les coups lui avaient marbré le dos.*

MARBRERIE (*ri*) n. f. Art, atelier du marbrier.

MARBREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui ou celle dont le métier est de marbrer du papier, des tranches de livres.

MARBRIER (*bri-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au marbre, à l'industrie du marbre. N. m. Ouvrier qui travaille le marbre, en particulier celui qui fabrique des monuments funéraires en marbre.

MARBRIÈRE n. f. Carrière de marbre : *les marbrières de Carrare.*

MARBRURE n. f. Imitation du marbre.

MARC (*mar*) n. m. (germ. *mark*). Ancien poids de huit onces. Ancienne monnaie d'or ou d'argent, usitée en différents pays avec des valeurs différentes. *Au marc le franc,* se dit d'un partage fait entre des intéressés au prorata de leurs créances ou de leurs intérêts dans une affaire.

MARC (*mar*) n. m. (de *marcher*). Résidu des fruits que l'on a pressés pour en extraire le jus : *marc de raisin.* Résidu de certaines substances que l'on fait infuser, bouillir, etc., pour en obtenir le suc : *marc de café.* **Eau-de-vie de marc,** eau-de-vie obtenue en distillant du marc de raisins.

MARCAIRE (*kè-re*) n. m. Celui qui fabrique les fromages cuits, dans les Vosges.

MARCAIRIE (*kè-ri*), **MARCAIRERIE** ou **MARQUAIRERIE** (*kè-re-ri*) n. f. Chaumière où l'on fait les fromages cuits, dans les Vosges.

MARCASSIN (*ka-sin*) n. m. Petit sanglier au-dessous d'un an : *la chair du marcassin est délicate.*

MARCASSITE (*ka-si-te*) n. f. (ar. *marqachitha*). Bisulfure naturel de fer connu également sous le nom de pyrite blanche.

MARCELINE n. f. Sorte d'étoffe de soie douce et moelleuse.

MARCESCENCE (*sès-san-se*) n. f. (de *marcescent*). Etat d'une fleur, d'une plante qui dépérit.

MARCESCENT (*sès-san*), **E** adj. (du lat. *marcescere,* flétrir). Se dit d'un organe qui se flétrit sur la plante sans s'en détacher.

MARCESCIBLE (*sès-si-ble*) adj. (lat. *marcescibilis*). Qui peut se flétrir.

MARCHAGE n. m. Action de préparer, en la piétinant, la terre à poterie et l'argile à brique.

MARCHAND (*chan*), **E** n. (bas lat. *mercatans;* de *mercari,* faire du commerce). Qui fait profession d'acheter des marchandises pour les revendre avec un bénéfice : *des marchands phocéens fondèrent Marseille. Marchand forain,* celui qui parcourt les foires, marchés, etc. *Fig. Etre le mauvais marchand d'une chose,* n'en tirer que des ennuis. Adjectiv. Qui a rapport au commerce : *la valeur marchande d'un objet. Navire, vaisseau marchand,* qui ne transporte que des marchandises. *Marine marchande,* ensemble des marins et des bâtiments qui transportent les marchandises. *Ville marchande,* où il y a un grand mouvement commercial. *Denrée marchande,* qui est à vendre, ou qui se vend facilement. *Prix marchand,* prix auquel les marchands vendent entre eux.

MARCHANDAGE n. m. Action de marchander. Entreprise au rabais de travaux partiels par un sous-entrepreneur, qui les fait exécuter ensuite par des ouvriers à la journée : *le marchandage a pour conséquence l'abaissement des salaires de l'ouvrier.*

MARCHANDAILLER (*da, ll* mll., *é*) v. a. et n. Marchander longtemps et pour peu de chose.

MARCHANDER (*dé*) v. a. Tâcher d'obtenir à meilleur marché : *marchander du drap.* Entreprendre à forfait, de seconde main, une partie d'un travail. *Fig.* Essayer de gagner à prix d'argent : *marchander les consciences.* Accorder à regret, avec parcimonie : *marchander les éloges.* V. n. Hésiter : *marchander à agir. Il n'y a pas à marchander,* il faut se décider.

MARCHANDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui marchande beaucoup en faisant un achat.

MARCHANDISE (*di-se*) n. f. Tout ce qui se vend et s'achète : *avoir ses magasins remplis de marchandises. Fig. Faire valoir sa marchandise,* présenter les choses sous un jour favorable. *Faire métier et marchandise d'une chose,* en avoir l'habitude ou s'en servir habituellement.

MARCHANT (*chan*), **E** adj. Qui marche : *l'aile marchante d'une troupe.*

MARCHANTIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille d'hépatiques, ayant pour type la *marchantie.* S. une *marchantiacée.*

MARCHANTIE (*tî*) n. f. Genre de plantes hépatiques, très communes dans les lieux humides et ombragés.

Marchantie : A, pied mâle ; B, pied femelle.

MARCHE n. f. (subst. verb. de *marcher*). Action de celui qui marche : *faire une heure de marche.* Allure d'une personne qui marche : *marche gracieuse.* Distance d'un lieu à un autre : *faire une longue marche.* Mouvement qu'exécute un corps d'armée pour se porter d'un lieu dans un autre : *les marches savantes de Turenne. Marche forcée,* celle que l'on prolonge au delà de la durée normale d'une étape. Mouvement des corps célestes, d'une machine, etc. : *la marche d'un vaisseau, des astres.* Cortège, défilé : *marche triomphale.* Toute pièce de musique destinée à régler le pas : *jouer une marche. Fig.* Cours, progrès, développement : *la marche de la science, d'un poème, d'une affaire.*

MARCHE n. f. Degré qui sert à monter et à descendre : *marche d'escalier.* Pièce de bois sur laquelle les tourneurs et les tisserands posent le pied pour faire mouvoir leur métier. *Fig. Etre sur les marches du trône,* être appelé par sa naissance à succéder à celui qui règne.

MARCHE n. f. (germ. *marka*). Nom par lequel on désignait autrefois les provinces militaires des frontières d'un empire (s'écrit avec une majuscule) : *la Marche de Brandebourg.*

MARCHE n. m. (lat. *mercatus*). Lieu public où l'on vend certaines marchandises : *marché couvert.* Réunion de marchands assemblés au même lieu pour vendre. Ville où se fait le principal commerce de certains objets : *Leipzig est un grand marché pour les fourrures.* Objets qu'on achète : *faire son marché.* Convention d'achat et de vente : *faire un marché avantageux.* Convention en général : *rompre un marché.* En terme de bourse, état de l'offre et de la demande. *Marché au comptant,* marché au taux du jour. *Marché à terme,* celui qui se règle sur le taux qu'atteindront les valeurs à une époque déterminée. *Fig. Etre quitte à bon marché,* avec moins de perte qu'on ne le craignait. *Avoir bon marché de quelqu'un,* en venir facilement à bout. *Mettre le marché à la main* ou *en main,* donner le choix de tenir ou de rompre un engagement. *Par-dessus le marché,* en outre. *Faire bon marché d'une chose, de sa vie,* la prodiguer, ne pas l'épargner.

Marchepied.

MARCHEPIED (*pi-é*) n. m. Degrés qui conduisent à une estrade : *le marchepied de l'autel.* Escabeau dont on se sert pour atteindre quelque chose. *Marchepied d'une voiture,* espèce de degré en fer qui sert à monter dans une voiture. *Fig.* Moyen de parvenir à un poste supérieur : *je lui ai servi de marchepied.* Chemin qui longe un cours d'eau du côté opposé au chemin de halage.

MARCHER (*ché*) v. n. (du lat. *marcus,* marteau). Changer de place en déplaçant les pieds l'un après l'autre ; avancer : *marcher rapidement.* Fonctionner : *montre qui ne marche pas.* S'écouler en parlant du temps : *les siècles marchent.* Faire du progrès, prospérer : *affaire qui marche bien ; la science marche sans cesse.* Tendre progressivement : *marcher à sa ruine. Fig. Marcher droit,* avoir une conduite irréprochable. *Marcher sous quelqu'un,* être sous son commandement. *Marcher sur le pied à quelqu'un,* le traiter sans égards. V. a. Pétrir avec les pieds,

Digitized by Google

fouler : *marcher l'argile à potier*. N. m. Action, manière de marcher. Sol sur lequel on marche.

MARCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui marche. Qui marche sans se fatiguer : *un marcheur infatigable*.

MARCOTTAGE (*ko-ta-je*) n. m. Action ou manière de marcotter : *on multiplie les fraisiers par marcottage*.

MARCOTTE (*ko-te*) n. f. Branche tenant encore à la plante mère, que l'on couche en terre pour qu'elle y prenne racine. V. BOUTURE, GREFFE.

Marcotte de vigne.

Marcotte de fraisier.

MARCOTTER (*ko-té*) v. a. (de *marcotte*). Coucher des branches ou rejetons en terre, pour leur faire prendre racine : *on marcotte la vigne, le fraisier, le rosier*, etc.

MARDELLE (*dè-le*) n. f. Syn. de MARGELLE.

MARDI n. m. (lat. *Mars, Martis*, Mars, et *dies*, jour). Troisième jour de la semaine. **Mardi gras**, dernier jour du carnaval.

MARE n. f. (bas lat. *mara*). Petit amas d'eau dormante : *l'eau des mares est en général malsaine. Fig. Mare de sang*, grande quantité de sang répandu sur le sol.

MARÉCAGE n. m. (de *maresc*, anc. forme de *marais*). Terrain humide et bourbeux : *les abords des marécages sont le plus souvent fiévreux*.

MARÉCAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Plein de marécages : *la région des Landes est marécageuse*.

MARÉCHAL n. m. (germ. *marahscalc*, domestique du cheval). Artisan dont le métier est de ferrer les chevaux. (On dit auj., dans le même sens, MARÉCHAL FERRANT.) *Maréchal de France*, officier général qui était au-dessus des généraux : *un bâton spécial de commandement était l'insigne des maréchaux*. (Il n'a pas été créé de maréchaux depuis 1870.) *Maréchal de camp*, ancien nom des généraux de brigade. *Maréchal des logis*, sous-officier de cavalerie, dont le grade correspond à celui de *sergent* dans l'infanterie. *Maréchal des logis chef*, sous-officier de cavalerie, chargé d'une partie de la comptabilité dans un escadron, et dont le grade correspond à celui de *sergent-major* dans l'infanterie.

MARÉCHALAT (*la*) n. m. Dignité de maréchal : *le maréchalat n'est plus conféré en France*.

MARÉCHALE n. f. Femme d'un maréchal : *la maréchale Lefebvre se rendit célèbre par le sans-gêne de ses manières*. Sorte de houille, très employée par les forgerons et les maréchaux.

MARÉCHALERIE (*rî*) n. f. Art du maréchal ferrant. Atelier du maréchal ferrant.

MARÉCHAUSSÉE (*chô-sé*) n. f. Ancienne juridiction des maréchaux de France. Corps de cavaliers chargés jadis de veiller à la sûreté publique : *la maréchaussée a été remplacée par la gendarmerie*.

MARÉE (*ré*) n. f. (du lat. *mare*, mer). Mouvement alternatif et journalier des eaux de la mer, qui couvrent et abandonnent successivement le rivage : *la marée monte, descend*. Toute espèce de poisson de mer frais. *Grande marée*, forte marée à l'époque des syzygies. *Fig. Arriver comme marée en carême*, fort à propos. *Contre vent et marée*, en dépit de tous les obstacles. — Les marées sont produites par les attractions lunaires et solaires, combinées avec la rotation de la terre. Quand la lune est au-dessus des eaux de la mer, elle les oblige, par attraction, à s'élever jusqu'à une certaine hauteur ; c'est ce qui produit le *flux* ou *marée montante*. Après ce passage de la lune, les eaux retombent et forment ce qu'on appelle le *reflux* ou *marée descendante*. On a remarqué que les marées sont plus fortes lorsque la lune est plus près de la terre et aux époques des nouvelles et pleines lunes, c'est-à-dire lorsque le soleil et la lune sont en *conjonction* et en *opposition*, parce qu'alors l'effet simultané de leur attraction se fait sentir. Lorsque les eaux ont atteint leur plus grande élévation, elles restent stationnaires pendant quelque temps : c'est le moment de la *haute mer* ; parvenues à leur plus basse dépression, elles demeurent quelques moments en repos : c'est celui de la *basse mer*. Les mers intérieures, comme la mer Caspienne, la mer Noire, la mer Méditerranée, n'ont que des marées à peine appréciables.

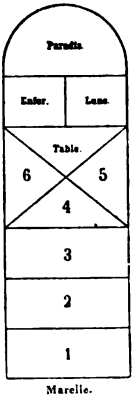

Marelle.

MARÉGRAPHE ou **MARÉOGRAPHE** ou **MARÉOMÈTRE** n. m. Instrument, appelé aussi *puits de marée*, enregistrant automatiquement les mouvements de flux et reflux de la mer.

MARÉGUE (*rè-ghe*) n. f. Gros tissu de laine, dont on fait les limousines pour les charretiers.

MARELLE (*rè-le*) n. f. Jeu qui consiste à faire mouvoir trois pions sur un carré où sont tracées des médianes et des diagonales. Jeu d'enfants, qui poussent à cloche-pied un palet dans les cases d'une figure tracée sur le sol.

MARÉMÈTRE ou **MARÉOMÈTRE** n. m. Syn. de MARÉGRAPHE.

MAREMMATIQUE (*rè-ma*) adj. Qui est propre aux maremmes : *fièvres maremmatiques*.

MAREMME (*rè-me*) n. f. (ital. *maremma*). Nom donné en Italie à des terrains marécageux et insalubres, situés sur les bords de la mer.

MARENGO (*rin-gho*) n. m. Drap cuir-laine, à fond noir, que parsèment de petits effets blancs. Adjectiv. : *draps marengo*. **A la marengo** loc. adv. Manière d'accommoder un poulet en le dépeçant, le faisant saisir par un feu ardent et achevant de le cuire dans l'huile avec champignons et truffes. (On prépare aussi le veau de cette manière.)

MAREYAGE (*rè-ia-je*) n. m. Travail, commerce de mareyeur.

MAREYEUR, EUSE (*rè-ieur, eu-ze*) n. Qui vend de la marée ou la débarque des bateaux de pêche.

MARGARINE n. f. Corps d'une couleur nacrée, extrait du suif de mouton, de l'axonge et de quelques autres graisses animales : *les propriétés de la margarine se rapprochent de celles du beurre*.

MARGARIQUE adj. (du gr. *margaron*, blanc de perle). Se dit d'un acide qu'on obtient en traitant la graisse par un alcali.

MARGAY (*ghè*) n. m. Sorte de chat sauvage ou chat-tigre, de l'Amérique centrale et méridionale.

MARGE n. f. (du lat. *margo*, rebord). Bord, bordure : *la marge d'un fossé*. Blanc autour d'une page imprimée ou écrite : *écrire des notes dans les marges d'un livre*. Espace blanc, à gauche d'une page écrite. Feuille du papier de l'ouvrage à imprimer, mise à demeure sur le tympan de la presse, et servant au repérage. *Fig.* Latitude, facilité. *Avoir de la marge*, du temps de reste pour faire une chose.

A, margelle.

MARGELLE (*jè-le*) n. f. Couronne de pierre qui forme le rebord d'un puits.

MARGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il margea, nous margeons*.) Placer la feuille à tirer sur la marge du tympan ou dans les pinces de la machine.

MARGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui présente les feuilles à imprimer sur la presse mécanique.

MARGINAL, E, AUX adj. (du lat. *margo, inis*, rebord). Mis en marge : *notes marginales*. Qui est sur les bords : *récifs marginaux*.

Digitized by Google

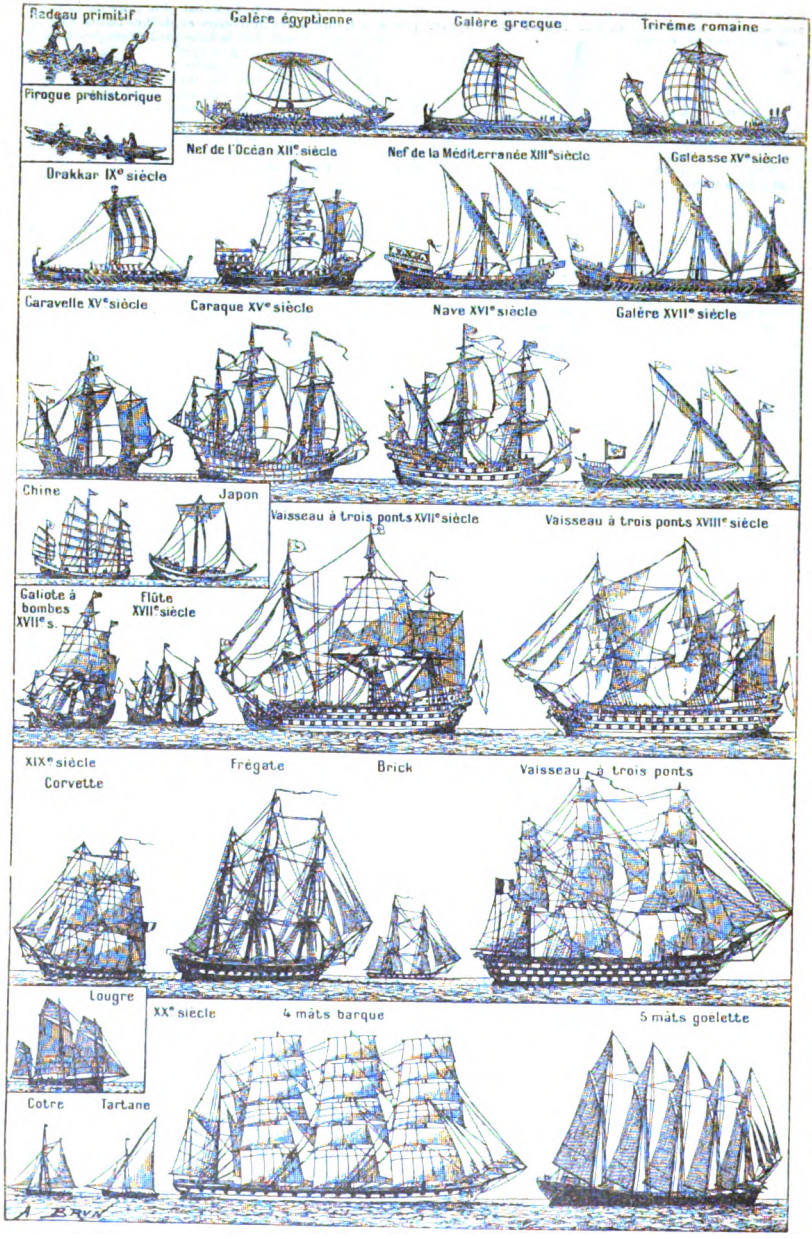

Digitized by Google

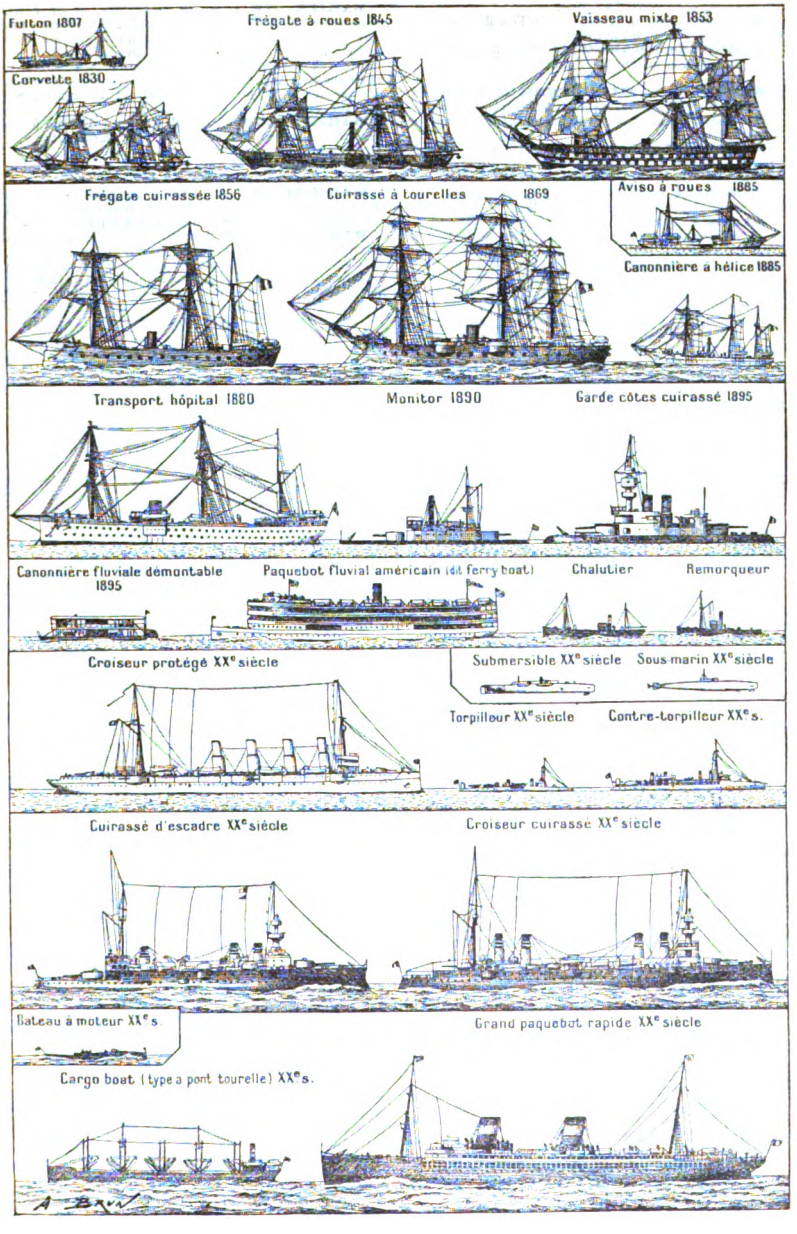

Digitized by Google

MARGINER (*né*) v. a. Ecrire sur la marge d'un manuscrit, d'un livre imprimé.

MARGOT (*gho*) n. f. Nom que l'on donne quelquefois à la pie. Femme bavarde.

MARGOTA ou **MARGOTAS** (*tass*) n. m. Bateau plat, non ponté, servant à l'entretien des fleuves et canaux.

MARGOTER ou **MARGOTTER** [*té*] v. n. Crier, en parlant de la caille. (On dit aussi MARGAUDER.)

MARGOTIN n. m. Petit fagot de brindilles pour allumer le feu.

MARGOUILLIS (*ghou, ll* mll., *i*) n. m. Gâchis plein d'ordures. *Fig.* et *fam.* Position embarrassante : *laisser quelqu'un dans le margouillis.* (Peu us.)

MARGOULETTE (*lè-te*) n. f. *Pop.* Mâchoire, bouche : *casser la margoulette à quelqu'un.*

MARGRAVE n. m. (de l'all. *markgraf*, comte de la frontière). Titre donné, dans l'ancienne Allemagne, aux chefs des provinces frontières ou *Marches* : *le margrave de Brandebourg.* N. f. Femme d'un margrave. (On dit aussi MARGRAVINE.)

MARGRAVIAT (*vi-a*) n. m. Etat, dignité de margrave. Juridiction, domaine d'un margrave.

MARGRIETTE (*gri-è-te*) ou **MARGRILLETTE** (*ll* mll., *è-te*) n. f. Grosse verroterie, que les Européens vendent sur les côtes d'Afrique.

MARGUERITE (*ghe*) n. f. (du lat. *margarita*, perle). *Bot.* Nom vulgaire de divers genres de la famille des composées, notamment de la *pâquerette.* A signifié *perle, pierre précieuse. Jeter des marguerites* (ou *des perles*) *aux pourceaux*, profaner les choses saintes, ou belles, en les prodiguant à des indignes. *Mar.* Cordage fixé à un autre sur lequel on veut faire effort. Bloc rectangulaire en bois, dont une face est bombée et couverte de sillons, et qui sert aux corroyeurs à crépir le cuir.

Marguerite.

MARGUILLERIE (*ghi, ll* mll., *e-rî*) n. f. Charge de marguillier. Archives d'une église.

MARGUILLIER (*ghi, ll* mll., *iè*) n. m. (lat. *matricularius*). Membre d'un conseil de fabrique, chargé d'administrer les biens d'une paroisse.

MARI n. m. (lat. *maritus*). Celui qui est uni à une femme par le lien conjugal : *le mari doit protection à sa femme.*

MARIABLE adj. En âge et en condition d'être marié.

MARIAGE n. m. Union légale de l'homme et de la femme. Célébration des noces : *assister à un mariage.* Un des sept sacrements. *Fig.* Réunion, association : *mariage de l'esprit et de la beauté.* Sorte de jeu de cartes. — Le mariage ne peut avoir lieu, sauf dispenses accordées par le chef de l'Etat, avant dix-huit ans pour l'homme et quinze ans pour la femme. Il exige le consentement des père et mère ou autres ascendants : pour l'homme jusqu'à vingt-cinq ans, pour la femme jusqu'à vingt et un ans. Au-dessus de cet âge, à défaut de consentement, l'enfant doit requérir le conseil de ses père, mère ou autres ascendants par un *acte respectueux.* Le mariage doit être précédé de *publications* affichées à la porte de la mairie de chacun des futurs époux. Il est célébré publiquement, à peine de nullité, par l'officier de l'état civil du domicile de l'un d'eux. Le mariage civil doit toujours précéder le mariage religieux. Les époux se doivent fidélité, aide et assistance ; le mari doit protection à sa femme, et la femme obéissance à son mari. Le mariage ne peut être dissous que par la mort de l'un des époux ou par le divorce. (V. SÉPARATION.) Les intérêts pécuniaires des époux sont ordinairement réglés par un *contrat de mariage* passé devant notaire. Les époux peuvent être mariés sous le régime de la *communauté*, de l'*exclusion de communauté*, de la *séparation des biens*, ou sous le *régime dotal.* La femme se trouve, du fait de son mariage, frappée d'incapacité ; mais elle peut en être parfois relevée par la justice. Elle possède une hypothèque légale sur les biens de son mari, comme garantie de ses créances.

MARIANISME (*nis-me*) n. m. Tendance à exalter le culte de la vierge Marie, d'une manière qui dépasse l'enseignement de l'Eglise.

MARIÉ, E n. Personne mariée : *de vieux mariés.*

MARIER (*ri-é*) v. a. (lat. *maritare.* — Se conj. comme *prier*). Unir par le lien conjugal : *jeunes gens que l'adjoint a mariés.* Donner un époux ou une épouse à : *marier sa fille. Fig.* Joindre : *marier la vigne à l'ormeau.* Allier : *marier sa voix au son d'un instrument.* Assortir : *marier les couleurs. Mar. Marier des cordages*, les unir par un amarrage. **Se marier** v. pr. S'unir par le mariage.

MARIE-SALOPE (*rî*) n. f. Chaland destiné à recevoir les vases extraites par la drague. *Par ext.* Drague à vapeur. Pl. des *maries-salopes.*

MARIEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui aime à s'entremettre pour faire des mariages.

MARIGOT (*gho*) n. m. Dans les pays tropicaux d'Afrique ou d'Amérique, bras de fleuve qui se perd dans les terres, ou lieu bas, sujet à être inondé.

MARIN, E adj. (lat. *marinus*; de *mare*, mer). Qui appartient à la mer : *monstre marin ; plante marine.* Qui sert à la navigation : *montre marine.* Qui aime la mer, qui n'appréhende pas les dangers de la mer : *les Bretons sont marins dans l'âme. Avoir le pied marin*, savoir marcher sur un bateau malgré le roulis, le tangage, etc. *Fig.* Conserver son sang-froid dans un cas difficile. N. m. Homme employé au service des navires : *les marins sont soumis à l'inscription maritime.*

MARINADE n. f. Saumure pour la conservation des viandes, poissons, etc. Sauce composée de vinaigre, de sel, d'huile, etc., qui sert à préparer certains mets. Viande marinée : *une marinade de chevreuil.*

MARINAGE n. m. Préparation que l'on fait subir à certaines viandes destinées à être conservées.

MARINE n. f. (de *marin*). Art de la navigation sur mer. Service des marins : *entrer dans la marine de l'Etat.* Administration maritime. Forces navales d'un Etat : *marine puissante.* Tableau qui représente une vue, une scène maritime : *peintre de marines. Marine militaire*, ensemble des navires qui appartiennent à l'Etat et qui sont destinés à la guerre navale. *Marine marchande*, ensemble des bâtiments et équipages employés pour le commerce. *Infanterie de marine*, corps d'infanterie qui sert surtout aux colonies et dans les ports. (On dit auj. INFANTERIE COLONIALE.)

MARINER (*né*) v. a. Laisser tremper de la viande dans une marinade, pour l'attendrir, la parfumer : *mariner du sanglier.* Intransitiv. : *viande en train de mariner.*

MARINGOTTE (*gho-te*) ou **MARINGOTE** n. f. Petite voiture garnie de barreaux sur les côtés et de bancs mobiles.

MARINGOUIN n. m. Nom vulgaire des cousins et diptères voisins, en Amérique.

MARINIER (*ni-é*), **ERE** adj. Qui appartient à la marine. *Officier marinier*, sous-officier d'un bâtiment du cadre de la maistrance. N. m. Dont la profession est de conduire des bateaux sur les fleuves et les rivières.

MARINISME (*nis-me*) n. m. Afféterie du style, semblable à celle que l'on reproche à l'écrivain italien *Marini.* V. ce nom (*part. hist.*).

MARIONNETTE (*o-nè-te*) n. f. (de *Marion*, dimin. de *Marie*). Petite figure de bois ou de carton, qu'un homme placé derrière une toile fait mouvoir, à l'aide de fils ou de ressorts, sur un petit théâtre. *Fig.* Personne frivole, sans caractère, que l'on fait manœuvrer à sa guise : *c'est une vraie marionnette.* Poulie verticale tournante.

MARISQUE (*ris-ke*) n. f. Grosse variété de figue.

MARISTE (*ris-te*) ou **Prêtre de la Société de Marie** n. m. Membre d'une congrégation religieuse enseignante, fondée à Bordeaux en 1816.

MARITAL, E, AUX adj. (lat. *maritalis*). Qui appartient au mari : *pouvoir marital.*

MARITALEMENT (*man*) adv. (de *marital*). Comme époux : *vivre maritalement.*

MARITIME adj. (lat. *maritimus*). Qui est près de la mer : *Marseille est une ville maritime.* Qui a rapport à la mer ou à la navigation sur mer : *expédition maritime.* **Code maritime**, code particulier aux affaires de mer, à la discipline des marins, etc.

MARITORNE n. f. (n. d'une servante d'auberge, dans le *Don Quichotte* de Cervantes). *Fam.* Femme laide, malpropre.

MARIVAUDAGE (*vô*) n. m. Langage affecté, dé-

Digitized by Google

pourvu de naturel, comme celui de Marivaux. Galanterie un peu précieuse.

MARIVAUDER (*vô-dé*) v. n. Imiter le style, l'affèterie de Marivaux. Faire des galanteries raffinées.

MARJOLAINE (*lè-ne*) n. f. *Bot.* Nom d'une labiée aromatique, l'*origan vulgaire*. V. ORIGAN.

MARJOLET (*lè*) n. m. Freluquet. (Vx.)

MARK (*mark*) n. m. Monnaie allemande valant 1 fr. 25, de monnaie française. (V. *Tableaux des* MONNAIES.)

MARLI n. m. Sorte de gaze, qu'on employait à des ouvrages de mode. Filet qui borde en dedans la moulure d'une assiette, d'un plat.

MARMAILLE (*ma, il* mil.) n. f. (de *marmot*). *Fam.* Troupe de petits enfants.

MARMELADE n. f. (espagn. *marmelada*, cotignac). Confiture de fruits cuits avec du sucre, de manière à être presque réduits en bouillie : *marmelade de pommes. Viande en marmelade*, trop cuite et presque émiettée. *Fig.* Ce qui est meurtri, fracassé : *avoir la figure en marmelade.*

MARMENTEAU (*man-tô*) n. et adj. m. (de l'anc. fr. *mairement*, mairain). Bois de haute futaie servant à la décoration d'un domaine et que les usufruitiers n'ont pas le droit de couper.

MARMITE n. f. Vase où l'on fait cuire les aliments. Contenu de la marmite. *Fig. Faire bouillir, faire aller la marmite*, contribuer à faire subsister un ménage. *Marmite de Papin*, vase clos muni d'une soupape de sûreté et dans lequel on peut chauffer de l'eau jusqu'à donner à la vapeur une force élastique supérieure à la pression atmosphérique. *Géol. Marmite de géants*, grands creux arrondis, à parois polies, qui se sont formés dans les roches dures, sous l'influence du tourbillonnement des eaux.

Marmite.

MARMITÉE (*té*) n. f. Contenu d'une marmite.

MARMITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. et n. Pauvre, misérable, piteux.

MARMITON n. m. Valet de cuisine.

MARMONNER (*mo-né*) v. a. *Pop.* Murmurer entre ses dents : *marmonner des injures.*

Marmite de Papin.

MARMORÉEN, ENNE (*ré-in, è-ne*) adj. (lat. *marmoreus*; de *marmor*, marbre). Qui tient du marbre, qui a l'apparence du marbre : *roche marmoréenne. Fig.* Froid, glacial : *cœur marmoréen.*

MARMORISER (*zé*) v. a. Transformer en marbre.

MARMORISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation d'une pierre en marbre.

MARMOT (*mo*) n. m. (de *marmotte*). Petit garçon. Autref., singe. Petite figure grotesque. *Fig. Croquer le marmot*, attendre longtemps et impatiemment.

MARMOTTAGE (*mo-ta-je*) n. m. Action de marmotter. (Peu us.)

MARMOTTE (*mo-te*) n. f. Mammifère rongeur des Alpes, qui reste endormi pendant l'hiver : *la marmotte s'apprivoise facilement. Fig. Dormir comme une marmotte*, dormir profondément. Coiffure de femme, consistant en un fichu noué sous le menton et dont la pointe retombe derrière la tête. Fruit du marmottier.

Marmotte.

MARMOTTEMENT (*mo-te-man*) n. m. Mouvement des lèvres d'une personne qui semble parler à voix basse.

MARMOTTER (*mo-té*) v. a. Parler confusément et entre les dents : *marmotter des prières.*

MARMOTTEUR, EUSE (*mo-teur, eu-ze*) n. Personne qui a l'habitude de marmotter.

MARMOTTIER (*mo-ti-é*) n. m. Nom vulgaire du *prunier de Briançon.*

MARMOUSET (*zè*) n. m. Petite figure grotesque. *Fig.* Petit garçon. Homme de petite taille. Chenet de fonte, dont une extrémité est ornée d'une figure. N. m. pl. V. *Part. hist.*

MARNAGE n. m. Action de marner les terres : *le marnage a lieu après les semailles d'automne.*

MARNE n. f. (lat. *marga*). Terre calcaire mêlée d'argile, dont on se sert pour amender le sol.

MARNER (*né*) v. a. Incorporer la marne au sol arable : *on marne les terres trop sableuses. Mar.* Monter au-dessus du niveau ordinaire, en parlant de la marée : *la Méditerranée marne peu.*

MARNEUR n. et adj. m. Ouvrier qui marne les terres ou qui travaille dans une marnière.

MARNEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. De la nature de la marne : *sol marneux.*

MARNIÈRE n. f. Carrière d'où l'on tire la marne.

MAROCAIN, E (*kin, è-ne*) n. et adj. Du Maroc : *les tribus marocaines sont très turbulentes.*

MAROLLES (*ro-le*) n. m. Fromage fabriqué à *Maroilles* (bourg du dép. du Nord).

MARONITE n. et adj. Catholique du Liban : *les maronites parlent arabe.* (V. *Part. hist.*)

MARONNER (*ro-né*) v. n. *Fam.* Murmurer sourdement, rager. V. a. Dire en grondant : *maronner des injures.*

MAROQUIN (*kin*) n. m. (de *Maroc*). Cuir de bouc ou de chèvre tanné et mis en couleur du côté de la fleur avec de la noix de galle ou du sumac. **Papier maroquin**, papier qui imite le maroquin.

MAROQUINAGE (*ki*) n. m. Action de maroquiner. Son résultat.

MAROQUINER (*ki-né*) v. a. Apprêter à la manière du vrai maroquin : *maroquiner du veau.*

MAROQUINERIE (*ki-ne-ri*) n. f. Art de faire le maroquin. Lieu où il se prépare. Commerce du maroquin. Objet en maroquin.

MAROQUINIER (*ki-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui façonne des peaux en maroquin.

MAROTIQUE adj. Qui imite le langage archaïque de Clément Marot : *le style marotique.*

MAROTTE (*ro-te*) n. f. (forme diminutive de *Marie*). Espèce de sceptre, surmonté d'une tête grotesque garnie de grelots, attribut de la Folie. Tête de femme, en bois ou en carton, dont se servent les modistes, les coiffeurs. *Fig.* et *fam.* Objet d'une affection ridicule et exagérée. Monomanie : *chacun a sa marotte.*

Marotte.

MAROUFLAGE n. m. Action de maroufler.

MAROUFLE n. m. Fripon, rustre, grossier.

MAROUFLE n. f. Colle très tenace, dont on se sert pour maroufler.

MAROUFLER (*flé*) v. a. Coller la toile d'un tableau sur une autre toile ou sur un panneau.

MAROUTE ou **MAROUETTE** (*rou-è-te*) n. f. Nom vulgaire de la *camomille puante.*

MARPRIME n. f. Poinçon d'ouvrier voilier.

MARQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de marquer.

MARQUANT (*kan*), **E** adj. Qui se fait remarquer : *personne, couleur marquante. Cartes marquantes*, cartes qui valent des points à celui qui les possède.

MARQUE n. f. Empreinte, signe sur un objet qui le fait reconnaître : *la marque du linge; une marque de fabrique.* Instrument avec lequel on fait ce signe. Signe servant de signature à une personne qui ne sait pas écrire. Trace que laisse sur le corps une lésion quelconque : *porter les marques de la petite vérole*, etc. Empreinte qu'un corps laisse sur un autre : *marques de pas dans la neige.* Attribut distinctif : *la marque d'une charge.* Distinction : *personnage de marque.* Empreinte ineffaçable que le bourreau appliquait à l'aide d'un fer chaud sur l'épaule d'un condamné. Jeton, fiche dont on se sert au jeu. Chiffre ou signe spécial à un commerçant ou fabricant. Morceau de bois sur lequel les boulangers font une coche, chaque fois qu'ils fournissent un pain à crédit à un client. (V. LETTRE.) *Fig.* Signe, indice : *marque de bonheur.* Témoignage : *marque de tendresse.*

MARQUÉ, E adj. Accentué, nettement indiqué : *avoir les traits marqués.* Fixé, assigné : *moment marqué. Papier marqué*, papier timbré. *Théât. Rôles marqués*, ceux qui ne sont plus de la première jeunesse.

MARQUER (*ké*) v. a. Mettre une marque à : *marquer du linge.* Indiquer : *montre qui marque les secondes.* Imprimer un signe flétrissant sur l'épaule d'un condamné : *les galériens jadis étaient marqués au*

Digitized by Google

fer rouge. Fig. Etre le signe de : *voilà qui marque de la méchanceté.* Fixer, assigner : *marquer un jour pour...* Signaler : *de grands malheurs ont marqué la fin du règne de Louis XIV.* Mander, déclarer : *marquer à quelqu'un la conduite qu'il doit tenir.* V. n. Se distinguer : *les hommes qui ont marqué depuis vingt ans. Ce cheval marque encore,* il a le creux des canines encore visible, ce qui indique qu'il n'a pas plus de huit ans. ANT. Démarquer.

MARQUETER (*ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il marquettera.*) Marquer de taches, de signes variés. Former de pièces de marqueterie.

MARQUETERIE (*ke-te-ri*) n. f. Placage fait de pièces de rapport de diverses couleurs, en bois, en marbre, etc.

MARQUETEUR (*ke*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des ouvrages de marqueterie : *ouvrier marqueteur.*

MARQUETTE (*kè-te*) n. f. Pain de cire vierge.

MARQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Qui marque. Personne qui marque des points : *le marqueur d'un tir.*

MARQUIS (*ki*) n. m. (du bas lat. *marcha*, marche). Seigneur préposé à la garde d'une marche. Possesseur d'un marquisat. Titre de noblesse, entre ceux de duc et de comte. *Fig.* Homme qui prend des façons de grand seigneur.

Marquis : 1. Couronne ; 2. Heaume.

MARQUISAT (*ki-za*) n. m. Terre, titre de marquis : *ériger un domaine en marquisat.*

MARQUISE (*ki-ze*) n. f. Femme d'un marquis. *Iron.* Femme qui prend des airs d'importance. Espèce d'auvent pour garantir de la pluie. Sorte d'ombrelle. Variété de poire fondante. Bague à chaton allongé.

Marquise.

MARQUOIR (*koir*) n. m. Instrument de tailleur et de couturière. Modèle de lettres à marquer le linge.

MARRAINE (*ma-rè-ne*) n. f. (du lat. *mater*, mère). Femme qui tient un enfant sur les fonts du baptême, ou qui donne un nom à quelque chose : *la marraine d'une cloche, d'un navire. Par ext.* Dame qui en présente une autre dans une société.

MARRI, E (*ma-ri*) adj. Fâché, repentant. (Vx.)

MARRON (*ma-ron*) n. m. Grosse châtaigne : *oie farcie aux marrons. Marrons glacés,* châtaignes confites dans le sirop de sucre. *Fig. Tirer les marrons du feu,* courir des risques dont un autre profite (locution tirée de la fable de La Fontaine : *Bertrand et Raton*). *Marron d'Inde,* fruit, non comestible, du marronnier d'Inde. Sorte de pétard. Jeton que les personnes chargées de faire des rondes déposent dans une boîte à chacun de leurs passages. Boucle de cheveux nouée par un ruban. Pl. Grumeaux dans la pâte de farine mal pétrie. Adj. inv. *Couleur marron,* couleur de l'enveloppe de la grosse châtaigne. N. m. : *un marron clair.*

MARRON, ONNE (*ma-ron, o-ne*) adj. et n. (espag. *cimarron*). Se dit, dans les colonies, des animaux domestiques échappés des habitations et redevenus sauvages : *cheval marron.* Se dit aussi d'un esclave qui s'est enfui dans les bois pour y vivre en liberté : *négresse marronne. Fig.* Se dit d'un individu qui exerce sans titre, sans commission : *courtier marron ; libraire marron.*

MARRONNAGE (*ma-ro-na-je*) n. m. Etat d'un esclave marron. Etat d'un courtier, d'un agent d'affaires marron.

MARRONNER (*ma-ro-né*) v. a. Friser les cheveux en marrons, en grosses boucles rondes. (Vx.)

MARRONNER (*ma-ro-né*) v. n. Etre esclave marron, vivre en esclave marron : *marronner dans le bois. Fig.* Exercer une profession sans l'autorité, la commission nécessaire.

Marronnier d'Inde.

MARRONNIER (*ma-ro-ni-é*) n. m. Variété de châtaignier qui produit la grosse châtaigne appelée *marron. Marronnier d'Inde,* grand arbre ornemental du genre des sapindacées, qui a été importé des Indes.

MARRUBE (*ma-ru-be*) n. m. *Bot.* Genre de labiées à odeur musquée, utilisées comme dépuratives.

MARS (*mars*) n. m. (lat. *martius ;* de *Mars,* n. myth.). Troisième mois de l'année : *mars a 31 jours.* Papillon de jour. Pl. Grains qu'on sème en mars.

MARSAULT (*so*) ou **MARSEAU** (*sô*) n. m. Espèce de saule.

MARSEILLAIS, E (*sé, ll* mll., *è, è-ze*) n. et adj. De Marseille : *le commerce marseillais est très actif.* **La Marseillaise,** hymne. V. *Part. hist.*

MARSILÉACÉES ou **MARSILIACÉES** (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes rhizocarpées. S. une *marsiléacée* ou *marsiliacée.*

MARSOUIN n. m. (de l'allem. *meerschwein,* pourceau de mer). Genre de mammifères cétacés, des mers froides et tempérées : *les marsouins causent de grands dégâts dans les filets des pêcheurs.* (On dit aussi COCHON DE MER.) *Fam.* Soldat de l'infanterie de marine. *Fig.* Homme laid, malpropre. *Mar.* Tente du gaillard d'avant. Forte pièce de construction courbe de l'avant et de l'arrière.

Marsouin.

MARSUPIAL, E, AUX adj. (du lat. *marsupium,* bourse). Qui a la forme d'une bourse. Qui a une bourse. N. m. pl. Genre de mammifères caractérisés par leur poche ventrale soutenue par deux os, et qui est destinée à recevoir leurs petits après la naissance. Types principaux : *kangourou, sarigue,* etc. : *les marsupiaux sont répandus surtout dans la région australienne* (v. la planche MAMMIFÈRES). S. un *marsupial.*

MARTAGON n. m. (mot ital.). Sorte de lis, dont les pétales sont renversés et recourbés.

MARTE n. f. *Zool.* V. MARTRE.

MARTEAU (*tô*) n. m. (lat. *martulus*). Outil de fer à manche de bois, propre à cogner, à forger. Espèce de squale des mers chaudes. Un des quatre osselets de l'oreille. Tringle de bois qu'on fait mouvoir en touchant le clavier d'un piano et dont l'extrémité supérieure frappe les cordes. Genre de requin, à tête très élargie latéralement. *Marteau d'une porte,* heurtoir fixé à l'extérieur d'une porte. *Marteau d'eau,* instrument de physique, servant à démontrer l'influence perturbatrice que l'air exerce sur la chute des liquides. Loc. div. : *Avoir un coup de marteau,* être un peu maniaque, un peu fou. *Etre entre l'enclume et le marteau,* se trouver en butte aux coups de deux partis qui ont des intérêts opposés.

Marteau.

MARTEAU-PILON n. m. Gros marteau de forge qui fonctionne, par l'intermédiaire d'un mécanisme, à la vapeur, à l'air comprimé, à la force hydraulique, etc. : *les marteaux-pilons sont assez bien réglés pour pouvoir casser une noix sans écraser l'amande.*

Marteau-pilon.

MARTEL (*tèl*) n. m. Marteau. (Vx.) *Fig. Avoir martel en tête,* avoir du souci, de l'inquiétude.

MARTELAGE n. m. Action de frapper au marteau : *le martelage des métaux.* Marque que les agents des eaux et forêts font avec le marteau aux arbres que se réserve l'Etat.

Digitized by Google

MARTELER (*lé*) v. a. (rad. *martel*. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *je martèle.*) Battre à coups de marteau : *marteler du fer.* Détacher les notes, les syllabes, etc. : *marteler sa diction. Fig.* Faire avec effort un travail d'esprit : *marteler des vers.* Donner de l'inquiétude.

MARTELET (*lè*) n. m. Petit marteau.

MARTELEUR n. et adj. m. Ouvrier qui dirige le marteau d'une forge. Ouvrier qui travaille au marteau.

MARTELLERIE (*tè-le-ri*) n. f. Atelier pour le travail des métaux au marteau.

MARTIAL, E, AUX (*si-al*) adj. (lat. *martialis ;* de *Mars*, n. mythol.). Belliqueux : *air martial. Cour martiale*, tribunal militaire. *Loi martiale*, qui autorise l'application de la force armée dans certains cas. Se disait des médicaments où il entrait du fer.

MARTIALEMENT (*si-a-le-man*) adv. D'une façon martiale : *troupe qui défile martialement.*

MARTIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Se dit de ce qui est sous l'influence de la planète Mars.

MARTIN n. m. Oiseau chanteur, grand destructeur d'insectes, répandu dans l'Europe orientale et méridionale : *le martin est de la taille d'une grive.*

MARTIN-CHASSEUR (*cha-seur*) n. m. Nom vulgaire de grands passereaux terrestres, qui chassent les insectes et les reptiles. Pl. des *martins-chasseurs.*

MARTINER (*né*) v. a. Battre au marteau appelé « martinet » : *martiner du cuivre.*

MARTINET (*nè*) n. m. (de *Martin* n. pr.). Espèce d'hirondelle à longues ailes : *les martinets sont plus sauvages que les hirondelles proprement dites.*

MARTINET (*nè*) n. m. (de *marteau*). Sorte de fouet formé de plusieurs brins de corde ou de cuir, pour battre les habits, les meubles, ou corriger les enfants. Gros marteau d'usine, mis en mouvement par la vapeur ou par un courant d'eau. Petit chandelier plat, à manche.

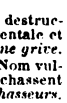
Martinet.

MARTINEUR n. et adj. m. Syn. de MARTELEUR.

MARTINGALE n. f. (provenç. *martegalo*, de Martigues [n. géogr.]). Courroie qui empêche le cheval de donner de la tête. (V. HARNAIS.) Languette de buffle ou d'étoffe : *martingale de giberne, de capote. Mar.* Cordage servant de sous-barbe aux bouts-dehors du foc. *Fig.* Système de jeu qui consiste à doubler sur sa perte.

MARTINGALER (*lé*) v. n. Jouer une martingale.

MARTIN-PÊCHEUR n. m. Petit passereau au plumage brillant et métallique, qui se tient d'ordinaire au bord des cours d'eau : *le martin-pêcheur plonge avec rapidité pour prendre de petits poissons.* Pl. des *martins-pêcheurs.*

Martin-pêcheur.

MARTIN-SEC (*sèk*) n. m. Poire d'automne. Pl. des *martins-secs.*

MARTIN-SIRE n. m. Variété de poire d'hiver. Pl. des *martins-sires.*

MARTIN-SUCRE n. m. Variété de poire. Pl. des *martins-sucrés.*

MARTOIRE n. m. Marteau à deux pannes.

MARTRE ou **MARTE** n. f. (orig. germ.). Genre de petits mammifères carnassiers des pays boréaux, comprenant la *martre commune*, la *martre du Japon* et la *zibeline.* Sa fourrure : *la martre est très estimée. Prendre marte pour renard*, se méprendre, être trompé par une ressemblance.

Martre.

MARTYR, E n. (du gr. *martur*, témoin). Qui a souffert la mort pour soutenir la vérité de sa religion : *saint Pothin et sainte Blandine furent les plus illustres martyrs des Gaules. Ère des martyrs*, celle qui commence à l'avènement de Dioclétien. *Par ext.* Qui a souffert la mort ou des tourments pour ses opinions : *Galilée fut un martyr de la science.* Personne qui souffre beaucoup. **Commun des martyrs**, office qu'on récite pour tous les martyrs qui n'ont pas un office propre, et, au *fig.*, le commun des hommes. Adjectiv. : *enfant martyr.*

MARTYRE n. m. (lat. *martyrium*). Tourments, mort, endurés pour la foi : *saint Etienne souffrit le martyre. Fig.* Grande douleur de corps ou d'esprit.

MARTYRISER (*zé*) v. a. Faire souffrir le martyre. *Fig.* Faire souffrir beaucoup : *martyriser une belle.*

MARTYRIUM (*ri-om*) n. m. (m. lat.). Eglise placée sous l'invocation d'un ou de plusieurs martyrs. Chapelle qui renferme le tombeau d'un martyr.

MARTYROLOGE n. m. (gr. *martur, uros*, témoin, et *logos*, discours). Liste ou catalogue des martyrs ou des saints. *Par ext.* Catalogue de victimes : *le martyrologe de la science.*

MARUM (*rom'*) n. m. Espèce de germandrée, plante aromatique appelée aussi *herbe aux chats.*

MARXISME (*ksis-me*) n. m. Ensemble des doctrines socialistes de Karl Marx.

MARXISTE (*ksis-te*) adj. Qui a trait au marxisme. N. Partisan de ce système.

MARYLAND (*lan*) n. m. Tabac estimé, qui vient du Maryland : *fumer du maryland.*

MAS (*mâss*) n. m. Maison de campagne, ferme, dans le midi de la France.

MASCARADE (*mas-ka*) n. f. (ital. *mascherata*). Déguisement avec des masques : *les mascarades sont encore admises en carnaval.* Troupe de gens masqués. *Fig.* Déguisement, hypocrisie.

MASCARET (*mas-ka-rè*) n. m. (orig. gasconne). Phénomène qui se produit à l'embouchure de certains fleuves, par la résistance qu'ils présentent à l'arrivée du flot : *le mascaret est très violent à Caudebec, sur la Seine.* (On dit aussi BARRE D'EAU n. f.)

MASCARON (*mas-ka*) n. m. (de l'ital. *mascherone*, grand masque). Figure grotesque qu'on met à la clef des arcades, aux fontaines, etc. : *les mascarons du Pont-Neuf, à Paris.*

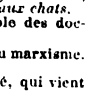
Mascaron.

MASCOTTE (*mas-ko-te*) n. f. (du provenç. *masco*, sorcière). *Fam.* Fétiche, porte-chance.

MASCULIN, E (*mas-ku*) adj. (du lat. *masculus*, mâle). Qui appartient au mâle : *sexe masculin. Gramm. Nom du genre masculin*, nom qui désigne un être masculin ou tout objet regardé comme tel. *Rime, terminaison masculine*, rime ou terminaison de mot qui ne finit pas par un e muet ou une syllabe muette. *Vers masculins*, ceux dont les rimes sont masculines. N. m. Le genre masculin. ANT. **Féminin.**

MASCULINISER (*mas-ku, zé*) v. a. Donner des manières mâles, masculines à. ANT. **Féminiser.**

MASCULINITÉ (*mas-ku*) n. f. Etat, qualité de mâle ou de masculin : *la loi salique est une loi de masculinité.*

MASQUE (*mas-ke*) n. m. (ital. *maschera*). Faux visage de carton peint, dont on se couvre la figure pour se déguiser : *les masques du carnaval.* Morceau de velours, de satin, etc., dont les femmes se couvraient le visage. (Syn. LOUP.) *Escr.* Toile métallique dont on se couvre le visage, pour le mettre à l'abri des coups de fleuret. Personne masquée : *aller voir les masques.* Terre préparée et appliquée sur le visage, pour obtenir une image parfaitement ressemblante. *Fig.* Physionomie, figure, expression : *avoir le masque noble.* Apparence trompeuse : *prendre le masque de la vertu. Lever le masque*, se montrer tel que l'on est. *Arracher le masque à quelqu'un*, dévoiler sa fausseté.

Masques : 1. De théâtre (ant.) ; 2. Japonais ; 3. De carnaval ; 4. D'escrime.

MASQUÉ, E (*mas-ké*) adj. Caché à la vue : *visage masqué. Bal masqué*, où l'on va sous un déguisement.

MASQUER (*mas-ké*) v. a. Mettre un masque à quelqu'un. *Fig.* Cacher sous de fausses apparences : *masquer ses projets.* Dérober à la vue : *masquer une fenêtre. Mar. Masquer une voile*, la brasser de telle façon que le vent prenne à contre. *Absolum.* Avoir

Digitized by Google

ses voiles prises à contre, par suite d'une saute de vent.

MASSACRANT (*ma-sa-kran*), **E** adj. Maussade, insupportable : *humeur massacrante.*

MASSACRE (*ma-sa-kre*) n. m. Carnage de personnes sans défense : *le massacre de la Saint-Barthélemy.* Grande tuerie de bêtes. *Fig.* Action de tailler, d'exécuter maladroitement. Mauvais ouvrier : *gardez-vous d'employer ce massacre. Blas.* Ramure d'un cerf avec une partie du crâne. *Jeu de massacre,* jeu forain qui consiste à renverser avec des balles des poupées à bascule.

MASSACRER (*ma-sa-kré*) v. a. Tuer en masse des gens qui ne se défendent point : *Théodose fit massacrer les révoltés de Thessalonique. Fig.* Gâter un objet en le travaillant ou en le transportant : *massacrer des meubles.*

MASSACREUR (*ma-sa*) n. m. Qui massacre, qui aime à massacrer : *Tamerlan fut un grand massacreur. Fig.* Qui fait mal une chose.

MASSAGE (*ma-sa-je*) n. m. Action de masser : *le massage active la circulation du sang.*

MASSALIOTE (*ma-sa*) adj. et n. (de *Massalia,* anc. n. de *Marseille*). Qui a rapport à l'antique Marseille : *le commerce massaliote s'étendait sur toute la Méditerranée.*

MASSE (*ma-se*) n. f. (lat. *massa*). Amas de parties qui font corps ensemble : *masse de pierres.* Qui font un seul corps compact : *masse de plomb.* Corps informe : *l'ours n'est qu'une masse.* Totalité : *la masse du sang.* Fonds d'argent, d'une succession, d'une société : *masse sociale.* Caisse spéciale d'un corps, à laquelle contribuent tous les soldats : *mettre à la masse.* Ensemble d'un ouvrage d'architecture : *masse imposante.* Le plus grand nombre, la réunion totale. Ce qu'on met au jeu. *Mécan.* Rapport d'une force à l'accélération du mouvement qu'elle produit, quand on l'applique au corps considéré. Lits de pierre d'une carrière. Pl. Le peuple en général : *agir sur les masses.* **En masse** loc. adv. Tous ensemble : *se lever en masse.*

Masse d'armes.

MASSE (*ma-se*) n. f. (lat. pop. *matea*). Gros marteau ou maillet. Bâton à tête d'or ou d'argent, qu'on portait autrefois dans certaines cérémonies. Espèce de massue. Gros bout d'une queue de billard. **Masse d'armes,** arme formée d'un manche assez court, que surmonte une tête de métal, souvent garnie de pointes.

MASSELOTTE (*ma-se-lo-te*) n. f. Métal superflu qui reste attaché à une pièce fondue.

MASSEPAIN (*ma-se-pin*) n. m. (ital. *marzapane*). Biscuit rond, fait avec des amandes pilées et du sucre.

MASSER (*ma-sé*) v. a. (de l'ar. *mass,* manier, toucher). Presser, pétrir avec les mains toutes les différentes parties du corps, pour donner de la souplesse aux membres. Serrer : *masser des troupes.* Au billard, frapper une bille avec la queue, presque de haut en bas. **Se masser** v. pr. Se réunir par masses.

MASSÉTER (*ma-sé-tèr*) n. et adj. m. Muscle de la joue, qui sert au jeu de la mâchoire inférieure.

MASSETTE (*ma-sè-te*) n. f. Plante aquatique du genre *typha.*

MASSETTE (*ma-sè-te*) n. f. (de *masse*). Gros marteau de tailleur de pierre, de cantonnier. Masse de bois, dont on usait dans les tournois.

MASSEUR, EUSE (*ma-seur, eu-ze*) n. Personne qui masse au bain : *un habile masseur.*

MASSICOT (*ma-si-ko*) n. m. Protoxyde de plomb, de couleur jaune.

MASSICOT (*ma-si-ko*) n. m. (du n. de l'inventeur). Machine à rogner le papier.

MASSIER (*ma-si-é*) n. m. Huissier qui porte une masse, dans certaines cérémonies.

MASSIER (*ma-si-é*), **ERE** n. Dans un atelier de sculpture ou de peinture, élève chargé de recueillir les cotisations mensuelles (*masse*) et de pourvoir aux dépenses communes de l'atelier.

MASSIF (*ma-sif*), **IVE** adj. (rad. *masse*). Qui est ou qui paraît épais, pesant : *corps massif.* Non plaqué et non creux : *or massif. Fig.* Grossier, lourd : *esprit massif; construction massive.* N. m. Construction pleine et solide : *un massif de maçonnerie.* Bosquet qui ne laisse pas de passage à la vue : *massif d'arbres.* Ensemble de hauteurs qui se groupent autour d'un point culminant : *le massif du Mont-Blanc fait partie des Alpes.* ANT. Svelte, léger.

MASSIVEMENT (*ma-si-ve-man*) adv. D'une manière massive.

MASSIVETÉ (*ma-si*) n. f. Etat, manière d'être de ce qui est massif : *la massiveté d'une construction.*

MASSORE (*ma-so-re*) ou **MASSORAH** (*ma-so-ra*) n. f. (m. hébr.). Examen critique du texte de la Bible, fait par des docteurs juifs qui en ont fixé les différentes leçons et la distribution.

MASSORÈTE (*ma-so*) n. m. Nom donné à ceux qui ont travaillé à la massore.

MASSORÉTIQUE (*ma-so*) adj. Qui se rapporte à la massore : *critique massorétique.*

MASSUE (*ma-sû*) n. f. (de *masse*). Bâton noueux, beaucoup plus gros par un bout que par l'autre : *la massue d'Hercule.* Arme contondante, dont on se servit pendant toute l'antiquité et au moyen âge. *Fig.* et *fam. Coup de massue,* événement fâcheux et imprévu.

MASTABA (*mas-ta*) n. m. (mot ar.). Tombeau égyptien, de forme quadrangulaire et pyramidale, en pierre ou en brique.

MASTIC (*mas-tik*) n. m. (gr. *mastikhé*). Résine jaunâtre, qui découle du lentisque. Composition pâteuse, employée pour boucher des trous. *Mastic des vitriers,* composition de blanc d'Espagne et d'huile, sorte de ciment.

MASTICAGE (*mas-ti*) n. m. Action de joindre ou de remplir avec du mastic.

MASTICATEUR (*mas-ti*) adj. m. Qui sert à la mastication : *l'appareil masticateur du lion est d'une puissance exceptionnelle.* N. m. Ustensile servant à broyer les aliments.

MASTICATION (*mas-ti-ka-si-on*) n. f. (du lat. *masticare,* mâcher). Action de broyer, de mâcher les aliments solides.

MASTICATOIRE (*mas-ti*) n. m. Médicament qu'on mâche pour exciter l'excrétion de la salive : *le bétel est un masticatoire.* Adjectiv. : *substance masticatoire.*

MASTIGADOUR (*mas-ti*) n. m. *Art vétér.* Masticatoire administré aux chevaux.

MASTIQUER (*mas-ti-ké*) v. a. (de *mastic*). Coller avec du mastic : *mastiquer des carreaux; mastiquer une ouverture.*

MASTIQUER (*mas-ti-ké*) v. a. (lat. *masticare*). Mâcher : *mastiquer lentement chaque bouchée.*

MASTOC (*mas-tok*) n. m. (de l'all. *mastochs,* bœuf à l'engrais). *Fam.* Homme lourd, grossier, épais.

MASTODONTE (*mas-to*) n. m. (gr. *mastos,* mamelon, et *odous, ontos,* dent). Genre de grands mammifères fossiles, des époques tertiaire et quaternaire, voisin de l'éléphant : *les mastodontes ont habité presque toutes les régions du globe. Fig.* et *fam.* Personne d'une énorme corpulence.

Mastodonte.

MASTODYNIE (*mas-to-di-ni*) n. f. Douleur des mamelles.

MASTOÏDE (*mas-to-i-de*) adj. (gr. *mastos,* mamelon, et *eidos,* forme). Se dit de l'éminence en forme de mamelon placée à la partie inférieure et postérieure de l'os temporal : *apophyse mastoïde.*

MASTOÏDIEN, ENNE (*mas-to-i-di-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à l'apophyse mastoïde.

MASTOÏDO-HUMÉRAL, E, AUX (*mas-to-i*) adj. Se dit d'un muscle du cou du cheval, qui se rattache à l'épaule.

MASTOQUIN (*mas-to-kin*) n. m. *Mar.* Jambette de jaumière.

MASTROQUET (*mas-tro-ké*) n. m. *Pop.* Marchand de vin au détail.

MASULIPATAM ou **MASULIPATAN** (*zu*) n. m. (n. de ville). Sorte de toile de coton des Indes.

MASURE (*zu-re*) n. f. (du bas lat. *mansura,* de-

Digitized by Google

meure). Ce qui reste d'un bâtiment tombé en ruine. Méchante demeure : *habiter une masure délabrée.*

MAT (*mat'*) n. m. (mot pers. signif. *mort*). *T. d'échecs.* Échec au roi, dont il est impossible de se défendre et qui termine la partie : *combiner un beau mat.* Adjectiv. : *être mat ; faire que'qu'un échec et mat.*

MAT (*mat'*), **E** adj. Qui n'a point d'éclat, de poli : *or mat.* Trop compact : *pain mat.* Qui résonne peu, qui est sourd : *son mat.* ANT. **Brillant, éclatant.**

MÂT (*mâ*) n. m. (allem. *mast*). Longue pièce de bois qui sert à supporter la voilure d'un navire : *les principaux mâts sont le* grand mât, *le* mât d'artimon, *le* mât de misaine *et le mât de beaupré.* (V. NAVIRE.) *Mât militaire,* sur les navires de guerre à vapeur, mât en fer, creux, garni de signaux, d'armes, etc. Support des signaux et des disques de chemins de fer. **Mât de cocagne,** v. COCAGNE.

MATADOR n. m. (m. espagn. ; de *matar,* tuer). Celui qui, dans les combats de taureaux, est chargé de tuer l'animal. (Syn. ESPADA.) *Fam.* Homme considérable dans son état ou sa position : *les matadors de la finance, de l'administration.* Nom des cartes supérieures, au jeu de l'hombre. Variété du jeu de domino.

Matador.

MATAGE n. m. Action de travailler avec le matoir. Action de passer sur la dorure, pour la protéger, une couche chaude de colle de parchemin.

MÂTAGE ou **MÂTEMENT** (*man*) n. m. Action de mettre en place les bas-mâts d'un navire.

MATAMORE n. m. (de l'espagn. *matamoros,* tueur de Maures). Personnage de la comédie espagnole, qui se vantait à tout propos de ses exploits contre les Maures : *prendre des allures de matamore.* Faux brave.

MATASSIN (*ta-sin*) n. m. (espagn. *matachin,* d'orig. arabe). Autrefois, danseur, bouffon.

MATCH (*mat'ch'*) n. m. (m. angl.). Lutte entre deux chevaux, deux concurrents, deux équipes ou deux sociétés concurrentes : *gagner un match de course, d'échecs,* etc. Pl. des *matches.*

Maté.

MATÉ n. m. Espèce de houx de l'Amérique du Sud. (Avec ses feuilles séchées, torréfiées et pulvérisées, on fait une sorte de thé, nommé *thé du Paraguay* ou *thé des jésuites.*)

MATELAS (*la*) n. m. (ital. *materasso*). Grand coussin piqué, rempli de laine, de bourre ou de crin, et qui sert à garnir un lit.

MATELASSER (*la-sé*) v. a. Garnir en façon de matelas. Couvrir d'un matelas : *matelasser une ouverture.*

MATELASSIER (*la-si-é*), **ERE** n. Qui fait, répare, carde les matelas.

MATELASSURE (*la-su-re*) n. f. Ce qui sert à rembourrer : *la laine est la meilleure matelassure.*

Matelots.

MATELOT (*lo*) n. m. (du holl. *mattegenoot,* compagnon de couche). Homme servant à la manœuvre d'un vaisseau : *embaucher des matelots.* Marin qui reçoit la solde réglementaire. Chacun des vaisseaux d'une ligne, considéré par rapport à celui qu'il précède ou qu'il suit : *matelot d'avant, d'arrière.* Déguisement ou vêtement d'enfant, imitant l'uniforme des marins.

MATELOTAGE n. m. Ensemble des travaux ayant rapport au service du gabier. Solde des matelots.

MATELOTE n. f. Femme d'un matelot. Mets composé de poisson, surtout d'anguille, accommodé au vin et aux oignons : *matelote d'anguille, de carpe.* Sorte de danse au rythme bref et décidé, pratiquée surtout par les matelots. **A la matelote** loc. adv. A la manière des matelots : *chapeau à la matelote.*

MATER (*té*) v. a. Faire mat aux échecs. *Fig. Mater quelqu'un,* le dompter.

MÂTER (*té*) v. a. Garnir un navire de mâts.

MÂTEREAU (*ró*) n. m. Mât de petites dimensions.

MATÉRIALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de matérialiser. Résultat de cette action.

MATÉRIALISER (*zé*) v. a. Rendre matériel : *le peintre matérialise ses rêves.* Considérer comme matériel : *certains philosophes matérialisent l'âme.*

MATÉRIALISME (*lis-me*) n. m. Système de ceux qui réduisent tout ce qui existe, y compris l'âme humaine, à l'unité de la matière : *le matérialisme a été défendu par Büchner.* ANT. **Spiritualisme.**

MATÉRIALISTE (*lis-te*) adj. Qui appartient au matérialisme : *la philosophie matérialiste.* N. Partisan de cette philosophie — Les matérialistes n'admettent dans l'univers que la matière, niant ainsi l'existence des esprits, c'est-à-dire de l'âme et de la Divinité, qu'ils réduisent en un certain nombre d'éléments matériels. Dans l'antiquité, Démocrite et Epicure, expliquant l'origine des choses par le mouvement des atomes, étaient matérialistes. Au XVIIIe siècle, Hobbes, d'Holbach, La Mettrie, Diderot ; au XIXe, C. Vogt, Moleschott, Büchner ont professé le matérialisme. ANT. **Spiritualiste.**

MATÉRIALITÉ n. f. Qualité de ce qui est matière ou matériel : *nier la matérialité d'un fait.*

MATÉRIAUX (*ri-ó*) n. m. pl. (du lat. *materia,* matière). Matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment, comme la pierre, le bois, la tuile, etc. *Fig.* Tout ce qu'on rassemble de faits, d'idées, pour la composition d'un ouvrage d'esprit.

MATÉRIEL, ELLE (*ri-èl, è-le*) adj. (lat. *materialis*). Formé de matière : *substance matérielle.* Qui a rapport à la matière : *la force matérielle. Fig.* Lourd, pesant : *grille trop matérielle.* Qui concerne uniquement le corps : *les jouissances matérielles.* Trop attaché aux choses physiques, grossières : *esprit matériel.* N. m. Tout ce qui sert à une exploitation, à un établissement : *le matériel d'une ferme ;* à un service public : *matériel de l'armée.*

MATÉRIELLEMENT (*ri-è-le-man*) adv. D'une manière matérielle. Positivement : *chose matériellement impossible.*

MATERNEL, ELLE (*tèr-nèl, è-le*) adj. (lat. *maternus ;* de *mater,* mère). Qui est propre, naturel à une mère : *tendresse maternelle.* Du côté de la mère : *biens, parents maternels. Langue maternelle,* du pays où l'on est né.

MATERNELLEMENT (*tèr-nè-le-man*) adv. D'une façon maternelle : *traiter maternellement un enfant.*

MATERNITÉ (*tèr*) n. f. (lat. *maternitas ;* de *mater,* mère). Qualité de mère : *les inquiétudes de la maternité.* Maison hospitalière pour les femmes en couche.

MATEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Ouvrier, ouvrière qui matit le métal.

MÂTEUR n. m. *Mar.* Maître vétéran, chargé des manœuvres de mâtage.

MATHÉMATICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Qui sait, qui professe les mathématiques : *Pascal fut un mathématicien d'un génie précoce.*

MATHÉMATIQUE adj. (du lat. *mathematicus,* science). Qui a rapport aux mathématiques : *sciences mathématiques. Fig.* Rigoureux : *précision mathématique.* N. f. Science qui a pour objet les propriétés de la grandeur, en tant qu'elle est calculable ou mesurable : *étudier les mathématiques. Mathématiques pures,* celles qui étudient les propriétés de la grandeur d'une manière abstraite : *l'algèbre, la géométrie appartiennent aux mathématiques pures. Mathématiques mixtes* ou *appliquées,* celles qui considèrent les propriétés de la grandeur dans certains corps ou sujets : *l'astronomie, la mécanique font partie des mathématiques mixtes. Mathématiques élémentaires,*

Digitized by Google

partie des mathématiques qui comprend les premières notions de cette science. *Mathématiques spéciales*, partie des mathématiques qui comprend la haute algèbre et son application à la géométrie.

MATHÉMATIQUEMENT (*ke-man*) adv. Selon les règles des mathématiques. Avec une exactitude rigoureuse : *prédiction qui s'est réalisée mathématiquement.*

MATHURIN n. m. *Arg. mar.* Matelot.

MATHURIN n. m. Religieux de l'ordre des trinitaires, employés au rachat des chrétiens captifs dans les Etats barbaresques.

MATICO n. m. *Bot.* Nom vulgaire de diverses pipéracées, dont les feuilles sont astringentes.

MATIÈRE n. f. (lat. *materia*). Substance étendue, divisible, impénétrable, et susceptible de toutes sortes de formes : *la matière est la cause permanente de toutes nos sensations.* Ce dont une chose est faite : *la matière d'une statue.* Choses physiques, corporelles : *s'attacher à la matière.* Déjection du corps : *matière fécale. Matière première*, avant qu'elle soit mise en œuvre. *Matières d'or et d'argent*, espèces fondues, lingots, barres, employés pour la fabrication des monnaies. *Fig.* Sujet d'un écrit, d'un discours : *approfondir une matière. Entrer en matière*, aborder son sujet. Cause, prétexte : *il y a là matière à procès. Matière sommaire*, affaire civile qui doit être jugée rapidement, et à peu de frais. **En matière de** loc. prép. Quand il s'agit de : *en matière civile, la présence des parties n'est pas obligatoire.*

MATIN n. m. (lat. *matutinum*). Le temps compris entre minuit et midi, et, ordinairement, la partie du jour comprise entre le lever du soleil et midi. *Un beau matin, un de ces matins*, un temps prochain, mais indéterminé. *Fig.* et *poét. Le matin de la vie*, la jeunesse. *Les portes du matin*, aurore ou levant. Adv. De bonne heure : *se lever matin.* Prov. : **Ce n'est pas le tout de se lever matin, il faut arriver à l'heure,** il ne suffit pas de mettre de l'empressement dans une affaire, il faut réussir. **Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pèlerin,** le ciel, rouge le soir et blanc le matin, présage un beau temps, favorable pour voyager. **Tel rit le matin qui le soir pleurera,** nul ne peut répondre le matin de ce qui lui arrivera le soir. ANT. **Soir.**

MÂTIN n. m. (lat. pop. *mansatinus*). Gros chien de garde : *un fort mâtin.*

MÂTIN, E n. *Pop.* Personne grossière ou désagréable. Luron, luronne.

MATINAL, E, AUX ou **ALS** adj. Propre au matin : *brise matinale.* Qui s'est levé matin. *Fleurs matinales*, fleurs qui s'ouvrent le matin.

MATINALEMENT (*man*) adv. Dès le matin, à une heure matinale. (Peu us.)

MÂTINEAU (*nô*) n. m. Petit mâtin.

MÂTINÉ, E adj. Qui n'est pas de race pure ; croisé : *épagneul mâtiné de dogue.*

MATINÉE (*né*) n. f. Temps qui s'écoule depuis le point du jour jusqu'à midi : *une belle matinée de printemps. Dormir la grasse matinée*, dormir tard. Fête, spectacle qui a lieu d'ordinaire dans l'après-midi. Vêtement d'intérieur, que les femmes portent le matin. ANT. **Soirée.**

MÂTINER (*né*) v. a. *Fam.* Gourmander, maltraiter en paroles : *se laisser mâtiner par un bourru.*

MATINES (*ti-ne*) n. f. pl. Première partie de l'office divin, destinée à être dite, en principe, à la première heure du jour après minuit : *chanter matines.*

MATINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a l'habitude de se lever matin : *ouvrière matineuse.*

MATINIER (*ni-é*), **ERE** adj. Qui appartient au matin. (N'est usité que dans : *étoile matinière*, la planète Vénus.)

MATIR v. a. Faire disparaître la ligne de jonction de deux pièces de métal soudées. Rendre mats des motifs brunis, pour faire ressortir les fonds brillants, ou inversement.

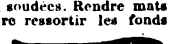
Matoir.

MATITÉ n. f. Etat de ce qui est mat : *la matité d'un son.*

MATOIR n. m. Outil pour matir : *un matoir bien trempé.*

MATOIS, E (*toi, oi-ze*) adj. et n. Rusé, fin.

MATOISEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière matoise. (Peu us.)

MATOISERIE (*ze-ri*) n. f. Habileté des matois. Tromperie, fourberie.

MATOU n. m. Chat mâle. *Fig.* et *fam.* Homme désagréable : *un vilain matou.*

MATRAQUE n. f. (ar. *mitraqah*). Chez les Arabes d'Algérie, bâton noueux en forme de massue.

MATRAS (*tra*) n. m. Carreau d'arbalète, dont la tête est un solide cylindrique ou quadrangulaire. Vase de verre à long col, employé en chimie.

MATRIARCAL, E, AUX adj. Qui a rapport au matriarcat : *coutume matriarcale.*

MATRIARCAT (*ka*) n. m. (lat. *mater*, mère, et gr. *arkhê*, commandement). Coutume en vertu de laquelle, chez certaines peuplades, les femmes donnent leur nom aux enfants et exercent une autorité prépondérante dans la famille : *le matriarcat existe dans beaucoup de tribus nègres de l'Afrique du Sud.*

MATRICAIRE (*ké-re*) n. f. Genre de composées radiées à odeur balsamique, dont une espèce, la *matricaire camomille*, est très employée en infusions.

MATRICE n. f. (lat. *matrix*). Viscère où a lieu la conception. (Syn. UTÉRUS.) Moule, soit en creux, soit en relief, qui, après avoir reçu l'empreinte d'un poinçon, doit la reproduire sur les objets soumis à son action. *Matrice du rôle des contributions*, registre original d'après lequel sont établis les rôles des contributions. Etalon d'un poids ou d'une mesure servant à en étalonner d'autres. *Matrice de giroflé*, fruit du giroflier arrivé à sa maturité.

MATRICIDE n. m. (lat. *mater, tris*, mère, et *cædere*, tuer). Crime de celui, de celle qui a tué sa mère. N. Personne qui a tué sa mère. (Peu us. — On dit mieux PARRICIDE.)

MATRICIEL, ELLE (*si-èl, è-le*) adj. Qui a rapport aux matrices administratives : *les données matricielles de l'impôt.*

MATRICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est porté sur la matricule : *note matriculaire.*

MATRICULE n. f. (lat. *matricula*). Registre où sont successivement inscrits tous les individus qui entrent dans un hôpital, dans une prison, un régiment, etc. *Par ext.* Inscription sur ce registre. Extrait de cette inscription, délivré à la personne inscrite. Adjectiv. : *registre matricule.* N. m. Numéro d'inscription sur ce registre.

MATRICULER (*lé*) v. a. Inscrire une personne sur une matricule. Marquer un objet d'un numéro matricule.

Matthiole.

MATRIMONIAL, E, AUX adj. (du lat. *matrimonium*, mariage). Qui a rapport au mariage : *régime matrimonial.*

MATRIMONIALEMENT (*man*) adv. En mariage. (Peu us.)

MATRONE n. f. (lat. *matrona* ; de *mater*, mère). Ancienne dame romaine. Femme d'un certain âge et respectable. Sage-femme. (Peu us. en ce dernier sens.)

MATTE (*ma-te*) n. f. Substance métallique qui n'a subi qu'une première fonte.

MATTHIOLE (*ma-ti*) n. f. Genre de crucifères, vulgairement appelées *giroflées des jardins* ou *violiers*, que l'on cultive pour leurs fleurs odorantes.

MATURATIF, IVE adj. (du lat. *maturare*, faire mûrir). Qui hâte la formation du pus dans les tumeurs : *onguent maturatif.* N. m. : *un maturatif.*

MATURATION (*si-on*) n. f. (de *maturatif*). Progrès successif vers la maturité : *la chaleur solaire hâte la maturation des fruits.*

MÂTURE n. f. Ensemble des mâts d'un vaisseau. Arbres propres à faire des mâts. Art de mâter les vaisseaux. Appareil servant à mâter les vaisseaux.

MATURÉMENT (*man*) adv. Après mûre réflexion.

MATURITÉ n. f. (lat. *maturitas* ; de *maturus*, mûr). Etat, qualité de ce qui est mûr : *sous les climats trop froids, le raisin ne peut pas venir à maturité. Fig.* Etat des choses parvenues à leur complet développement : *la maturité de l'esprit.* Circonspection que donne l'âge : *agir avec maturité. Pathol.* Etat d'un phlegmon dans lequel le pus est accumulé. **Avec maturité** loc. adv. Avec circonspection et jugement : *agir, parler avec maturité.*

Digitized by Google

MATUTINAL, E, AUX adj. (lat. *matutinus*, du matin). Qui se rapporte au matin : *office matutinal.*

MAUBÈCHE (*mô*) n. f. Nom vulgaire des petits bécasseaux du nord de l'Europe.

MAUDIRE (*mô*) v. a. (du lat. *male*, mal, et *dicere*, dire. — Se conj. comme *dire*, excepté au plur. de l'ind. prés. et de l'impér. : *nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent. Maudissons, maudissez.*) Prononcer une malédiction contre quelqu'un : *Noé maudit son fils Cham.* Détester, s'emporter contre : *maudire le sort.* Condamner, réprouver : *Dieu maudit Caïn et sa descendance.* ANT. **Bénir.**

MAUDISSABLE (*mô-di-sa-ble*) adj. Que l'on peut maudire. Digne d'être maudit.

MAUDIT (*mô-di*), **E** adj. Très désagréable, très mauvais : *temps maudit; maudit métier.* N. : *allez, maudits, au feu éternel !*

MAUGRÉE (*mô*) n. f. Garniture en cuivre, d'une vergue, d'un dalot.

MAUGRÉ (*mô*) prép. Forme ancienne de *malgré.*

MAUGRÉER (*mô-gré-é*) v. n. (de *mal*, et *gré*). Pester, s'emporter : *maugréer contre un fâcheux.*

MAUPITEUX, EUSE (*mô-pi-teû, eu-ze*) adj. et n. Cruel. Qui ne mérite pas la pitié. (Peu us.)

MAURANDIE (*mô-ran-di*) n. f. Plante herbacée, parfois grimpante, dont les fleurs à grande corolle sont recherchées pour orner les tonnelles.

MAURE (*mô*) ou **MORE** n. m. et adj. De l'ancienne Mauritanie, contrée de l'Afrique du Nord : *guerrier maure.* (Au fém. MAURESQUE : *une Mauresque ; une femme mauresque.*) N. m. La langue des Maures. PROV. : **Traiter quelqu'un de Turc à Maure,** le traiter avec une rigueur, une dureté extrêmes. *Les Maures.* V. *Part. hist.*

MAURELLE (*mô-rè-le*) n. f. Nom vulgaire du *tournesol des teinturiers.*

MAURESQUE (*mô*) ou **MORESQUE** (*mo-rès-ke*) adj. Qui appartient aux Maures : *style mauresque.* N. f. Pantalon très large, en étoffe légère, que l'on porte sous les tropiques. Danse à la manière des Maures.

MAUSOLÉE (*mô-zo-lé*) n. m. (de *Mausole* [v. *Part. hist.*]). Monument funéraire somptueux : *le Père-Lachaise contient d'admirables mausolées.*

MAUSSADE (*mô-sa-de*) adj. (lat. *male*, mal, et *sapidus*, qui a de la saveur). D'humeur chagrine, hargneux : *homme, caractère maussade. Par ext.* Désagréable, ennuyeux : *temps maussade.* ANT. **Gai. Jovial.**

MAUSSADEMENT (*mô-sa-de-man*) adv. D'une manière maussade. (Peu us.)

MAUSSADERIE (*mô-sa-de-ri*) n. f. Mauvaise grâce ; manière désagréable. Rebuffade.

MAUVAIS, E (*mô-vè, è-ze*) adj. Qui n'est pas bon : *mauvais pain.* Méchant, enclin à mal faire : *mauvaise femme.* Sans talent : *mauvais poète.* Funeste, sinistre : *mauvais présage.* Dangereux, nuisible : *mauvais livre.* Malicieux, mordant : *les femmes sont mauvaises pour les femmes. Mauvais bruits,* propos défavorables : *faire courir de mauvais bruits sur quelqu'un. Mauvaise tête,* personne sujette à des coups de tête, à des incartades. *Mauvais sujet,* homme d'une mauvaise conduite. *Les mauvais anges,* les démons. *Avoir mauvaise mine,* le visage défait, malade. *Faire mauvais visage à quelqu'un,* le traiter froidement. *Trouver mauvais,* prendre en mauvaise part. *Il fait mauvais,* vilain temps. *Prendre en mauvaise part,* prendre dans un sens fâcheux ou défavorable. *Mer mauvaise,* mer très agitée. N. m. : *discerner le bon du mauvais.* Adv. *Sentir mauvais,* exhaler une mauvaise odeur. ANT. **Bon, favorable.**

Mauve.

MAUVAISEMENT (*mô-vè-ze-man*) adv. Méchamment. (Peu us.)

MAUVAISETÉ (*mô-vè-ze-té*) n. f. Méchanceté.

MAUVE (*mô-ve*) n. f. (lat. *malva*). Genre de *malvacées*, comprenant des herbes des pays tempérés, émollientes et adoucissantes : *la tisane de mauve est employée contre le rhume.* Adj. Qui est de la couleur des fleurs de mauve. N. m. La couleur mauve.

MAUVÉINE (*mô*) n. f. *Chim.* Syn. de ANILINE.

MAUVIETTE (*mô-vi-è-te*) n. f. (de *mauvis*). Nom vulgaire de l'alouette devenue grasse. *Fig.* et *fam.* Personne de complexion délicate. *Manger comme une mauviette,* manger fort peu.

MAUVIS (*mô-vi*) n. m. Espèce de petite grive.

MAXILLAIRE (*mak-sil-lè-re*) adj. (du lat. *maxilla*, mâchoire). Qui a rapport aux mâchoires : *os maxillaire.* N. m. Chacun des os qui constituent les mâchoires : *maxillaire supérieur, inférieur.*

Maxillaire inférieur de l'homme : 1. Trou mentonnier ; 2. Condyle ; 3. Apophyse coronoïde ; 4. Échancrure sigmoïde.

MAXIMA (*mak-si*) pl. de MAXIMUM. *Thermomètre à maxima,* celui qui indique la température la plus élevée, marquée dans un temps donné. ANT. **Minima.**

MAXIME (*mak-si-me*) n. f. (lat. *maxima*). Proposition générale énoncée sous la forme d'un précepte : *les maximes de La Rochefoucauld sont le code de l'égoïsme.*

MAXIMER (*mak-si-mé*) v. a. Fixer le prix maximum de. Ériger en maxime. (Peu us.)

MAXIMUM (*mak-si-mom'*) n. m. (m. lat. signif. *le plus grand*). L'état le plus grand où une quantité variable puisse parvenir : *théâtre qui fait le maximum de recettes. Dr.* Limite de l'application d'une peine. *Econ. polit.* Prix au-dessus duquel, à certaines époques de famine ou de crise, les lois interdisent de vendre certaines denrées. **Au maximum** loc. adv. Au plus haut degré. (Pl. des *maxima* ou *maximums.*) Adjectiv. : *déterminer le poids, la valeur maximum; les altitudes, les effets maxima* (ou *maximums*). ANT. **Minimum.**

MAYE (*mè-i*) n. f. Auge de pierre pour recevoir l'huile d'olive au sortir du pressoir. Caisse où l'on reçoit la poudre.

MAYONNAISE (*ma-i-o-nè-ze*) n. f. Sorte de sauce froide, qui se compose d'huile, vinaigre, sel, poivre, moutarde et d'un jaune d'œuf battus ensemble : *la mayonnaise se sert avec les viandes froides.*

MAZARINADE n. f. Nom donné aux chansons et pamphlets publiés contre Mazarin pendant la Fronde.

MAZDÉISME (*is-me*) n. m. Religion des Iraniens (Mèdes, Bactriens, anciens Perses, Parthes, etc.). — Le mazdéisme admet deux principes : l'un bon, l'autre mauvais. Ormazd (*Ahouramazdâ*), le bon principe, a créé le monde, et il le gouverne assisté de six génies supérieurs (*Amshaspands*) et de génies secondaires (*Yazatas*), répandus dans l'univers. Le mauvais principe, Ahriman (*Angrômainyous*), cherche à détruire l'œuvre bienfaisante d'Ormazd, assisté de six génies nuisibles et de *Daêvas* (démons). Les mazdéistes croient que cette lutte se terminera fatalement par la défaite d'Ahriman et le triomphe de la perfection.

MAZEAGE n. m. Premier affinage donné à la fonte. Syn. FINAGE.

MAZEAU (*zô*) n. m. Plaque soumise au mazéage.

MAZER (*zé*) v. a. Faire subir à la fonte l'opération du mazéage ou finage.

MAZERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on maze la fonte.

MAZETTE (*zè-te*) n. f. Mauvais petit cheval. *Fig.* Personne sans capacité : *jouer comme une mazette.* Interj. Exclamation d'étonnement.

MAZURKA n. f. Danse à trois temps, d'origine polonaise, qui tient de la valse et de la polka. Air sur lequel elle s'exécute.

ME pr. pers. de la 1re pers. du sing. Moi, à moi.

ME ou **MES** (du lat. *minus*, moins) préfixe privatif et péjoratif.

MEA-CULPA n. m. Mots latins tirés du *Confiteor* et qui signifient *par ma faute. Faire son mea-culpa,* se repentir de sa faute, l'avouer. (L'Acad. écrit : MEÂ-CULPÂ.) *Mea maxima culpa,* par ma très grande faute.

MÉANDRE n. m. (n. d'une rivière de l'Asie Mineure au cours sinueux). Sinuosité d'un fleuve : *la Seine décrit de nombreux méandres, entre Paris et Rouen. Fig.* Détour, ruse. Dessin d'ornementation, formé de lignes ou de baguettes diversement entrecroisées. (On dit mieux FRETTES ou GRECQUE.)

Digitized by Google

MÉANDRINE n. f. Genre de madrépores, comprenant des polypiers vermiculés, habitant des mers chaudes.

Méandrine.

MÉAT (*mé-a*) n. (lat. *meatus*). Conduit. Interstices entre plusieurs cellules végétales.

MÉCANICIEN, ENNE (*si-in, é-ne*) n. Personne qui, possédant la science de la mécanique, invente ou construit des machines. N. m. Celui qui dirige une machine, et spécialement une locomotive. **Ingénieur-mécanicien,** celui qui donne des plans de machines à construire. (Pl. des *ingénieurs-mécaniciens.*) Adjectiv. : *ouvrier mécanicien.*

MÉCANIQUE adj. (du gr. *mékhané,* machine). Qui a rapport aux lois du mouvement et de l'équilibre. Qui exige le travail des mains ou des machines : *les arts mécaniques.* Machinal : *la digestion est une opération mécanique.* N. f. Branche importante des mathématiques, qui traite du mouvement et de l'équilibre des forces motrices et des machines : *d'Alembert est un des fondateurs de la mécanique.* Ouvrage traitant de la mécanique : *la* Mécanique *de Laplace. Mécanique céleste,* qui étudie la théorie des mouvements des astres. Combinaison d'organes propres à produire ou à transmettre des mouvements : *la mécanique d'une montre.* Machine : *étoffe fabriquée à la mécanique. Fig.* Combinaison de moyens ; intrigue.

MÉCANIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière mécanique : *travail exécuté mécaniquement.*

MÉCANISER (*zé*) v. a. Rendre semblable à une machine. *Pop.* Taquiner : *as-tu fini de me mécaniser?*

MÉCANISME (*nis-me*) n. m. Combinaisons d'organes ou parties disposés pour la production d'un fonctionnement d'ensemble : *démonter le mécanisme d'une montre. Fig. Mécanisme du langage,* arrangement des mots. *Mécanisme des vers,* rythme poétique.

MÉCÈNE n. m. Protecteur des lettres et des savants, par allusion à Mécène, favori d'Auguste : *les mécènes sont rares.* (V. *Part. hist.*)

MÉCHAGE n. m. Action de mécher un tonneau.

MÉCHAMMENT (*cha-man*) adv. Avec méchanceté : *se conduire méchamment.* ANT. **Excellemment.**

MÉCHANCETÉ n. f. Penchant à faire du mal : *méchanceté de caractère.* Action, parole méchante : *faire, dire des méchancetés.* ANT. **Bonté.**

MÉCHANT (*chan*), **E** adj. (de l'anc. fr. *méchoir*). Porté au mal : *homme méchant.* Turbulent : *enfant méchant.* Exprimant la méchanceté : *regard méchant.* Mordant : *une épigramme méchante.* Qui ne vaut rien dans son genre : *méchante viande; méchant poète.* Désagréable, dangereux : *s'attirer une méchante affaire.* Maussade : *de méchante humeur.* N. m. : *fuir les méchants. Faire le méchant,* s'emporter. ANT. **Bon, bienveillant, excellent.**

MÈCHE n. f. Coton que l'on met dans une lampe, au centre d'une chandelle, d'une bougie, pour brûler. Toile imprégnée de soufre pour mécher les tonneaux. Bout de ficelle qu'on attache au fouet. Corde préparée pour mettre le feu au canon, à une mine. Bouquet de cheveux. Partie qui sert à percer, dans la vrille, le vilebrequin, le tire-bouchon, etc. *Mèche de cabestan, de gouvernail,* etc., axe de ces organes. *Fig.* et *pop. Éventer la mèche,* découvrir un complot. *Vendre la mèche,* livrer un secret. *Être de mèche avec quelqu'un,* être d'accord avec lui pour une action indélicate. *Il n'y a pas mèche,* il n'y a pas moyen.

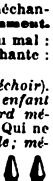
Mèches.

MÉCHEF (*chèf*) n. m. (préf. *mé,* et *chef*). Accident fâcheux. (Vx.)

MÉCHER (*ché*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Faire brûler dans un tonneau une mèche soufrée, afin de tuer les ferments et moisissures.

MÉCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Qui forme mèche, en parlant des laines brutes.

MECKLEMBOURGEOIS, E (*mé-klin-bour-joi, oi-ze*) adj. et n. Du Mecklembourg : *les chevaux mecklembourgeois sont renommés.*

MÉCOMPTE (*kon-te*) n. m. Erreur dans un compte. *Fig.* Espérance trompée. Déception : *vous aurez un grave mécompte.*

MÉCOMPTER (*kon-té*) **(SE)** v. pr. (préf. *mé,* et *compter*). Se tromper dans un compte. Éprouver du mécompte. (Peu us.)

MÉCONNAISSABLE (*ko-nè-sa-ble*) adj. Qu'on ne peut reconnaître qu'avec peine : *cadavre méconnaissable.* ANT. **Reconnaissable.**

MÉCONNAISSANCE (*ko-nè-san-se*) n. f. Action de méconnaître. Ingratitude. (Peu us.) ANT. **Reconnaissance.**

MÉCONNAISSANT (*ko-nè-san*), **E** adj. Qui méconnaît. Ingrat. (Peu us.) ANT. **Reconnaissant.**

MÉCONNAÎTRE (*ko-nè-tre*) v. a. (Se conj. comme *connaître.*) Ne pas reconnaître : *méconnaître un service rendu.* Désavouer ; affecter, par orgueil, de ne pas reconnaître : *méconnaître un ami pauvre.* Ne pas apprécier le mérite. *Milton a été méconnu de ses contemporains.* **Se méconnaître** v. pr. Oublier ce qu'on a été, ce qu'on est, ce qu'on doit aux autres : *les parvenus se méconnaissent.* ANT. **Reconnaître.**

MÉCONTENT (*tan*), **E** adj. Qui n'est pas content. N. m. Qui n'est pas satisfait du gouvernement : *le parti des mécontents.* ANT. **Content, satisfait.**

MÉCONTENTEMENT (*tan-te-man*) n. m. Manque de satisfaction : *marquer son mécontentement.* ANT. **Contentement, satisfaction.**

MÉCONTENTER (*tan-té*) v. a. Rendre mécontent : *le Directoire mécontenta tous les partis en France.* ANT. **Contenter, satisfaire.**

MÉCRÉANCE n. f. Refus de croire, d'ajouter foi. Incrédulité, défiance. ANT. **Croyance.**

MÉCRÉANT (*kré-an*), **E** adj. (préf. *mé,* et *créant,* anc. forme de *croyant*). Qui n'a pas la vraie foi. Infidèle, impie. N. : *une mecréante.* ANT. **Croyant.**

MÉCROIRE v. a. et n. (Se conj. comme *croire.*) Refuser de croire. (Peu us.) ANT. **Croire.**

MÉDAILLE (*da, ll* mll.) n. f. (ital *medaglia*). Ancienne monnaie des Grecs et des Romains. Pièce de métal frappée en mémoire d'une action mémorable, ou en l'honneur d'un personnage illustre. Pièce de métal donnée en prix, dans certains concours. Récompense donnée au mérite, au courage. (V. *Part. hist.*) Pièce d'or, d'argent ou de cuivre, représentant un sujet de dévotion. Plaque de métal dont le port est exigé dans certaines professions : *médaille de commissionnaire.* Bas-relief de forme ronde. *Le revers de la médaille,* le côté où il n'y a pas d'effigie. *Fig.* Le mauvais côté d'une chose. *Toute médaille a son revers,* chaque chose a son bon et son mauvais côté.

MÉDAILLÉ, E (*da, ll* mll., *é*) adj. et n. Qui a reçu, qui porte une médaille : *soldat médaillé; un médaillé de Sainte-Hélène.*

MÉDAILLER (*da, ll* mll., *é*) v. a. Honorer, décorer d'une médaille : *médailler un soldat courageux.* Autoriser une profession dont une médaille est le signe distinctif.

MÉDAILLEUR (*da, ll* mll.) n. m. Celui qui grave les coins de médailles.

MÉDAILLIER (*da, ll* mll., *ié*) n. m. Collection de médailles. Meuble à tiroirs qui les renferme.

MÉDAILLISTE (*da, ll* mll., *is-te*) n. et adj. Amateur de médailles. Qui fabrique, qui grave des médailles : *graveur médailliste.*

MÉDAILLON (*da, ll* mll., *on*) n. m. Médaille qui surpasse en poids et en volume les médailles ordinaires. Bijou de forme circulaire ou ovale, dans lequel on place un portrait, des cheveux, etc. Bas-relief représentant une tête ou un sujet.

MÈDE adj. et n. De la Médie. V. *Part. hist.*

MÉDECIN n. m. Celui qui exerce la médecine : *tout médecin doit être pourvu du grade de docteur. Médecin ordinaire,* celui qu'une famille consulte ordinairement. *Médecin consultant,* qui est appelé en consultation et qui ne donne pas ordinairement ses soins à la personne malade. *Médecin des âmes,* prêtre, confesseur. *Fig.* Objet propre à rendre ou à conserver la santé : *la tempérance et le travail sont d'excellents médecins.* Adjectiv. *Femme médecin,* femme qui exerce la médecine.

MÉDECINE n. f. (lat. *medicina*). Science qui a pour but la conservation et le rétablissement de la santé : *étudiant, docteur en médecine.* Profession de médecin : *l'exercice illégal de la médecine est sévère.*

Digitized by Google

ment prohibé. Système médical : *la médecine homéopathique. Médecine légale,* celle qui est appliquée à différentes questions de droit, dans le but de les élucider. Remède en général et, plus souvent, remède purgatif : *prendre une médecine. Fig.* Chose robustante. *Médecine de cheval,* remède violent. *Avaler la médecine,* prendre son parti. — Prov. **Il ne faut pas prendre la médecine en plusieurs verres.** Il faut faire sur le champ et d'un seul coup les choses désagréables dont on ne peut se dispenser.

MÉDECINER (*né*) v. a. Médicamenter, droguer, **Se médeciner** v. pr. Se droguer.

MÉDIAL, E, AUX adj. et n. (lat. *medialis;* de *medius,* qui est au milieu). Se dit surtout d'une lettre qui occupe le milieu d'un mot : *lettre médiale,* et substantiv., *une médiale.*

MÉDIALEMENT (*man*) adv. D'une façon médiale ; au milieu : *lettre placée médialement.*

MÉDIAN, E adj. (lat. *medianus*). Placé au milieu : *ligne médiane. Veines médianes,* veines qui sont à la superficie de l'avant-bras, au nombre de trois. N. f. Dans un triangle, droite qui joint un sommet du triangle au milieu du côté opposé.

BM, Médiane.

MÉDIANOCHE n. m. (mot espagn. ; du lat. *media,* qui est au milieu, et *nox,* nuit). Repas en gras qui se fait après minuit sonné, à la suite d'un jour maigre : *le réveillon de Noel est un médianoche.*

MÉDIANTE n. f. (lat. *medians, antis*). *Musiq.* Tierce au-dessus de la note tonique ou principale.

MÉDIASTIN (*di-as-tin*) n. m. (lat. *mediastinus*). Cloison membraneuse, qui divise le thorax en deux parties : l'une à droite, l'autre à gauche.

MÉDIAT (*di-a*), **E** adj. (lat. *mediatus ;* de *mediare,* s'interposer). Qui n'a rapport, qui ne touche à une chose que par une autre qui est intermédiaire : *cause médiate.* Se dit des princes qui, dans l'ancien empire germanique, ne tenaient pas leurs fiefs directement de l'empereur, et aussi de leurs Etats. Ant. **Immédiat.**

MÉDIATEMENT (*man*) adv. D'une manière médiate. (Peu us.)

MÉDIATEUR, TRICE n. (lat. *mediator*). Qui s'entremet pour amener un accord, un accommodement entre deux ou plusieurs personnes : *médiateur de la paix.* Adjectiv. : *puissance médiatrice.*

MÉDIATION (*si-on*) n. f. Entremise destinée à produire un accord : *proposer sa médiation.*

MÉDIATISATION (*za-si-on*) n. f. Action de médiatiser.

MÉDIATISER (*zé*) v. a. Faire qu'un prince, un pays allemand, ne relève plus immédiatement de l'empire : *médiatiser un petit seigneur.*

MÉDICAL, E, AUX adj. Qui concerne la médecine : *ouvrage médical. Matière médicale,* ensemble des substances employées en médecine.

MÉDICAMENT (*man*) n. m. (lat. *medicamentum*). Remède pour guérir un malade : *administrer un médicament.*

MÉDICAMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui traite des médicaments : *méthode médicamentaire.*

MÉDICAMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Syn. de Médication.

MÉDICAMENTER (*man-té*) v. a. Donner des médicaments à un malade (en mauv. part). **Se médicamenter** v. pr. S'administrer des médicaments.

MÉDICAMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. Qui a la vertu d'un médicament : *les plantes fournissent de nombreuses substances médicamenteuses.*

MÉDICASTRE (*kas-tre*) n. m. (ital. *medicastro*). Mauvais médecin, charlatan ou sans instruction.

MÉDICATEUR, TRICE adj. Qui a rapport à la guérison, à la réparation des désordres de l'économie.

MÉDICATION (*si-on*) n. f. (lat. *medicatio*). Emploi d'agents thérapeutiques pour répondre à une indication déterminée : *la médication de la lèpre est encore incertaine.*

MÉDICÉEN, ENNE (*sé-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux Médicis : *la période médicéenne est la plus brillante de l'histoire de Florence.*

MÉDICINAL, E, AUX adj. Qui sert de remède : *le ricin est une plante médicinale.*

MÉDICINIER (*ni-é*) n. m. *Bot.* Genre d'euphorbiacées, dont l'espèce la plus connue est le *jatropha,* dit encore *gros pignon d'Inde, ricin d'Amérique.* (Ses graines, purgatives à petites doses, sont vénéneuses en grande quantité.)

Médicinier.

MÉDICO-LÉGAL, E, AUX adj. Qui se rapporte à la médecine légale : *expertise médico-légale.*

MÉDIÉVAL, E, AUX adj. (lat. *medium,* moyen, et *ævum,* âge). Qui se rapporte au moyen âge : *l'archéologie médiévale.*

MÉDIÉVISME (*vis-me*) n. m. Amour du moyen âge : *les romantiques professèrent le médiévisme.*

MÉDIÉVISTE (*vis-te*) n. Erudit qui s'occupe de l'histoire, de la littérature, etc., du moyen âge : *Paulin Paris fut un remarquable médiéviste.*

MÉDIMNE (*dim'-ne*) n. m. (gr. *medimnos*). Unité des mesures de capacité chez les Athéniens, qui valait environ 52 lit. 82.

MÉDIOCRE adj. (lat. *mediocris ;* de *medius,* qui est au milieu). Qui est entre le grand et le petit, le bon et le mauvais : *ouvrage médiocre. Homme médiocre,* de peu de capacité. N. m. Ce qui est médiocre : *ouvrage au-dessous du médiocre.*

MÉDIOCREMENT (*man*) adv. D'une façon médiocre : *travail médiocrement réussi.*

MÉDIOCRITÉ n. f. Etat, qualité de ce qui est médiocre : *en littérature, la médiocrité est insupportable.* Fortune étroite, mais suffisante : *vivre dans la médiocrité.* Insuffisance d'esprit : *homme d'une grande médiocrité.*

MÉDIQUE adj. Qui concerne les Mèdes : *les guerres médiques.* (V. *Part. hist.*)

MÉDIRE v. n. (préf. *mé,* et *dire.* — Se conj. comme *dire,* sauf à la 2e pers. pl. du prés. de l'ind. et de l'impér., où l'on dit : *vous médisez ; médisez.*) Dire de quelqu'un, avec une intention mauvaise, un mal qui est vrai : *on ne doit jamais médire de quelqu'un.*

MÉDISANCE (*zan-se*) n. f. Propos désavantageux, mais exact, tenu avec l'intention de nuire. Personnes qui médisent : *faire taire la médisance.*

MÉDISANT (*zan*), **E** n. et adj. Qui médit : *les médisants sont insupportables.*

MÉDITATIF, IVE adj. Porté à la méditation ; penseur, rêveur. Livré à la méditation : *esprit méditatif.* Qui annonce la méditation : *un air méditatif.*

MÉDITATION (*si-on*) n. f. Action de méditer ; réflexion, contention. Application de l'esprit à un objet : *être plongé dans la méditation.* Opuscules sur un sujet philosophique ou religieux (en ce sens, prend une majuscule). Oraison mentale, application de l'esprit à des vérités religieuses.

MÉDITER (*té*) v. a. (lat. *meditari*). Soumettre à des réflexions, à un examen intérieur : *méditer une vérité.* Projeter, combiner : *méditer une évasion.* V. n. Se livrer à la réflexion : *méditer sur le passé.* Faire une méditation pieuse.

MÉDITERRANÉ, E (*tè-ra*) adj. (lat. *medius,* qui est au milieu, et *terra,* terre). Situé au milieu des terres. N. f. Mer intérieure : *la mer Caspienne est une méditerranée.* V. Méditerranée (*part. hist.*).

MÉDITERRANÉEN, ENNE (*tè-ra-né-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la Méditerranée : *le climat méditerranéen est chaud et sec.*

MÉDIUM (*di-om'*) n. m. (du lat. *medius,* qui est au milieu). Moyen terme, intermédiaire : *proposer, accepter un médium.* Personne pouvant servir d'intermédiaire entre les hommes et les esprits, selon les spirites. *Musiq.* Etendue de la voix, registre des sons, entre le grave et l'aigu. Pl. des *médiums.*

MÉDIUS (*di-uss*) n. m. (du lat. *medius,* signif. *qui est au milieu*). Le doigt du milieu. V. Main.

MÉDOC (*dok*) n. m. Vin renommé du pays de Médoc : *une bouteille de médoc.*

Digitized by Google

MÉDULLAIRE (*dul-lè-re*) adj. (du lat. *medulla*, moelle). Qui appartient à la moelle, ou qui en a la nature : *substance médullaire. Os médullaire*, os qui contient de la moelle. *Canal médullaire*, canal qui contient de la moelle.

MÉDULLEUX, EUSE (*dul-leû, eu-ze*) adj. Se dit des organes qui renferment une sorte de moelle : *la tige du sureau est médulleuse.*

MÉDUSE (*du-ze*) n. f. (de *Méduse*, n. myth.). *Zool.* Se dit des cœlentérés de la classe des hydroméduses, des genres *acalèphes, cténophores*, etc. : *le corps des méduses est gélatineux. Tête de Méduse*, se dit de toute personne, de tout objet qui stupéfie par sa laideur.

MÉDUSER (*zé*) v. a. *Fam.* Frapper de stupeur, en souvenir de la tête de *Méduse*. (V. *Part. hist.*)

MEETING (*mî-tin'gh'*) n. m. (m. angl. ; de *to meet*, se rencontrer). Réunion où l'on délibère sur une élection, un sujet politique ou social, etc. : *tenir un meeting en plein air.*

MÉFAIRE (*fè-re*) v. n. (préf. *mé*, et *faire*. — Se conj. comme *faire*.) Faire une mauvaise action : *il ne faut ni méfaire, ni médire.*

MÉFAIT (*fè*) n. m. (subst. particip. de *méfaire*). Mauvaise action ; dégâts : *les méfaits du renard.*

MÉFIABLE adj. Dont il faut se méfier.

MÉFIANCE n. f. Disposition à soupçonner le mal dans les autres : *la méfiance, dit le poète, est mère de la sûreté.* ANT. **Confiance.**

MÉFIANT (*fi-an*), **E** adj. et n. Qui se méfie. ANT. **Confiant.**

MÉFIER [*fi-é*] **(SE)** v. pr. (préf. *mé*, et *fier*. — Se conj. comme *prier*.) Ne pas se fier. ANT. **Se fier, se confier.**

MÉGALITHE n. m. (gr. *megas, alos*, grand, et *lithos*, pierre). Pierre monumentale des temps préhistoriques : *les mégalithes sont nombreux en Bretagne.*

MÉGALITHIQUE adj. Se dit des constructions préhistoriques élevées au moyen de gros blocs de pierre, comme les *menhirs*, etc. : *monuments mégalithiques.*

MÉGALOCÉPHALE adj. et n. (gr. *megas, alos*, grand, et *kephalè*, tête). Dont la tête est très grande.

Mégalonyx.

MÉGALOGONE adj. (gr. *megas, alos*, grand, et *gônia*, angle). *Minér.* Qui a ses angles très obtus : *cristaux mégalogones.*

MÉGALOMANE n. et adj. Affecté de mégalomanie.

MÉGALOMANIE (*nî*) n. f. (gr. *megas, alos*, grand, et *mania*, manie). Délire des grandeurs.

MÉGALONYX (*niks*) n. m. Passereau de l'Amérique du Sud, à livrée harmonieusement nuancée.

MÉGALOSAURE (*sô-re*) n. m. Genre de reptiles dinosauriens, de taille énorme, fossiles dans les formations jurassiques et crétacées.

MÉGAMÈTRE n. m. Instrument pour déterminer les longitudes en mer.

MÉGAPTÈRE n. f. Genre de cétacés voisins des baleines, et que l'on rencontre dans presque toutes les mers. (V. la planche MAMMIFÈRES.)

MÉGARDE n. f. (préf. *mé*, et *garde*). Faute d'attention. **Par mégarde** loc. adv. Par inadvertance : *marcher par mégarde sur le pied du voisin.*

MÉGASCOPE (*ghas-ko-pe*) n. m. (gr. *megas*, grand, et *skopein*, regarder). Instrument destiné à projeter sur un écran l'image amplifiée d'un objet. (Vx.)

Mégathérium.

MÉGATHÉRIUM (*om'*) n. m. (gr. *megas*, grand, et *thérion*, bête féroce). Genre de mammifères édentés, qui dépassaient 5 mètres de long et 2 mètres de haut, fossiles dans les terrains tertiaires et quaternaires de l'Amérique.

MÉGÈRE n. f. (de *Mégère* n. myth.). Femme emportée et très méchante : *une insupportable mégère.* V. FURIE.

MÉGIE (*jî*) n. f. Action de mégir. Art du mégissier.

MÉGIR ou **MÉGISSER** (*ji-sé*) v. a. Préparer en blanc, en parlant des peaux de mouton et autres peaux délicates : *une peau mégie.*

MÉGIN (*ji*) n. m. Bain de cendre et d'alun employé pour mégir les peaux. *Adjectiv. Veau, mouton mégis*, peau de veau ou de mouton qui a séjourné dans le *mégis*, préparée en blanc.

MÉGISSERIE (*ji-se-rî*) n. f. Travail et commerce du mégissier.

MÉGISSIER (*ji-si-é*) n. m. Artisan dont le métier est de mégir les peaux.

MÉGOT (*gho*) n. m. *Pop.* Bout de cigare ou de cigarette.

MÉHARI n. m. Variété de dromadaire domestique d'Afrique, dressé pour les courses rapides. Pl. des *méhara.*

MÉHARISTE (*ris-te*) n. et adj. m. Se dit des hommes montés sur des méhara : *il existe au Sahara des compagnies de méharistes.*

Méhariste.

MEILLEUR (*mè, il* mll., *eur*), **E** adj. (lat. *melior*). Qui a un plus haut degré de bonté [sert de comparatif à *bon*] : *ma santé est meilleure qu'elle n'était. Son caractère n'est pas meilleur qu'il était* ou *qu'il l'était* (sans **ne**). *De meilleure heure*, plus tôt. **Le meilleur, la meilleure,** exprime la supériorité, l'excellence sur tous. [sert de superlatif à *bon*]. *La meilleure part*, la principale partie. N. m. **Le meilleur,** ce qui est préférable à tout. *Boire du meilleur*, boire du meilleur vin qu'on a. ANT. **Pire.**

MEISTRE ou **MESTRE** (*mès-tre*) n. m. autre forme de *maître*). *Mât, arbre de meistre*, grand mât des bâtiments à voiles latines.

MÉJUGER (*jé*) v. n. (préf. *mé*, et *juger*. — Se conj. comme *juger*.) Se tromper dans un jugement, dans une opinion.

MÉKHITARISTE (*ki-ta-ris-te*) n. m. Membre d'une congrégation fondée par le moine arménien Mékhitar (XVIIIe s.), et qui s'occupait surtout de travaux d'érudition et de propagande religieuse en Orient : *les mekhitaristes se proposent de ramener leurs coreligionnaires à la foi catholique.*

Mélampyre.

MÉLAMPYRE (*lan*) n. m. Genre de plantes herbacées qui croissent dans les champs, et souvent parasites des céréales.

MÉLANCOLIE (*lî*) n. f. (lat. *melancholia* ; du gr. *melas*, noir, et *kholê*, bile). Etat morbide de tristesse et de dépression. Sombre tristesse. Tristesse vague : *douce mélancolie. Fam. Ne pas engendrer la mélancolie*, être très gai.

MÉLANCOLIQUE adj. En qui domine habituellement la mélancolie : *caractère mélancolique.* Momentanément triste : *être tout mélancolique.* Qui inspire la mélancolie : *chant mélancolique.* ANT. **Gai.**

MÉLANCOLIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière mélancolique. ANT. **Gaiement.**

MÉLANÉMIE (*mî*) n. f. Changement de couleur du sang, qui devient plus foncé.

MÉLANÉSIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. et n. De la Mélanésie.

MÉLANGE n. m. Action de mêler : *opérer un mélange.* Résultat de plusieurs choses mêlées ensemble : *mélange de liqueurs.* Réunion confuse de personnes. Réunion intime de choses diverses : *mélange d'événements heureux et malheureux.* Croisement de races : *mélange des blancs et des noirs. Bonheur sans mélange*, sans cause d'inquiétude.

Digitized by Google

Chim. Association de plusieurs corps qui deviennent indistincts, sans former une combinaison. Pl. Recueil composé de morceaux sur différents sujets : *mélanges littéraires.* ANT. **Triage.**

MÉLANGEOIR (*joir*) n. m. Récipient mobile pour triturer et mêler certaines substances.

MÉLANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet avant *a* et *o* : *il mélangea, nous mélangeons.*) Faire un mélange de plusieurs choses : *mélanger des vins, des couleurs.* Réunir des personnes diverses : *mélanger les bons et les méchants.* ANT. **Trier, séparer.**

MÉLANGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Appareil servant à mélanger. ANT. **Trieur.**

MÉLANIPPE (*ni-pe*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, dont le type est la *hachée française.*

MELANOCETUS (*mé, sé-tuss*) n. m. Genre de poissons de l'Atlantique, à corps court et à tête enorme.

MÉLANOSE (*nô-se*) n. f Accumulation de pigments noirs dans les tissus. Maladie de la vigne.

MÉLASSE (*la-se*) n. f. (espagn. *melazza*). Matière sirupeuse, formée par le résidu du raffinage du sucre : *les mélasses de canne à sucre fournissent le rhum.*

MÉLASTOMACÉES (*las-to-ma-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales inférovariées dont le mélastome est le type. S. une *mélastomacée.*

MÉLASTOME (*las-to-me*) n. m. Genre de *mélastomacées* astringentes, de l'Asie tropicale.

MELCHITE (*mèl'-ki-te*) n. m. Nom donné par les eutychéens aux catholiques, et demeuré depuis aux grecs orthodoxes.

MÊLÉ, E adj. *Société mêlée, monde mêlé,* réunion où il se trouve des personnes inférieures à d'autres par les mœurs, les habitudes, la condition sociale, etc. N. **Sang mêlé,** personne issue d'une union entre père et mère de races différentes.

MÊLÉE (*lé*) n. f. Combat opiniâtre où les soldats de deux troupes ennemies s'attaquent corps à corps : *se jeter au plus épais de la mêlée.* Rixe entre plusieurs individus. Lutte de paroles. Conflit quelconque : *la mêlée des intérêts.*

MÊLER (*lé*) v. a. (lat. pop. *misculare;* de *miscere,* même sens). Mélanger des choses diverses : *mêler de l'eau avec du vin.* Emmêler, embrouiller : *mêler ses cheveux.* Joindre : *mêler l'agréable à l'utile. Fig.* Comprendre dans : *mêler quelqu'un dans une accusation. Mêler les cartes,* les battre avant la partie. *Fig.* Embrouiller une affaire. **Se mêler** v. pr. Se confondre : *se mêler dans la foule.* Se joindre : *se mêler au cortège. Fig.* Prendre soin : *se mêler imprudemment d'une affaire.* S'ingérer mal à propos : *de quoi vous mêlez-vous? Le diable s'en mêle,* il y a là-dessous quelque influence inexplicable, mystérieuse. ANT. **Démêler.**

MÉLÈZE n. m. Genre de conifères des pays tempérés, dont certaines espèces atteignent près de 40 mètres de haut, et donnent la térébenthine de Venise et la manne de Briançon : *le mélèze recherche les sols meubles.*

MÉLIA n. m. Genre de *méliacées,* de l'Asie et de l'Océanie, dont l'écorce est fébrifuge.

MÉLIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une *méliacée.*

MÉLILOT (*lo*) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, comprenant des herbes fourragères et officinales.

MÉLI-MÉLO n. m. *Fam.* Mélange confus et désordonné : *un méli-mélo d'intrigues.*

MÉLINITE n. f. (du gr. *mélinos,* couleur du coing). Explosif très puissant, formé d'acide picrique, et découvert par le chimiste Turpin : *la mélinite sert au chargement des obus.*

MÉLIQUE n. f. Genre de graminées fourragères, des régions tempérées.

MÉLISSE (*li-se*) n. f. (du gr. *melissa,* abeille, parce que ces insectes affectionnent les fleurs de la plante). Genre de labiées aromatiques, dites *citronelle,* qui servent à fabriquer l'*eau de mélisse* employée contre les vertiges et les syncopes.

Mélisse.

MÉLITTE (*li-te*) n. f. Genre de labiées, ornementales et aromatiques, vulgairement *mélisse sauvage.*

MELLIFERE (*mèl-li*) adj. (lat. *mel, mellis,* miel, et *ferre,* porter). Qui produit du miel : *insecte mellifère.*

MELLIFICATION (*mél-li-fi-ka-si-on*) n. f. (lat. *mel, mellis,* miel, et *facere,* faire). Elaboration du miel par les abeilles.

MELLIFIQUE (*mel-li*) adj. Qui fabrique du miel.

MELLIFLU (*mèl-li*), **E** adj. (lat. *mellifluus*). Qui distille le miel. (Vx.) *Fig.* Doucereux comme le miel : *éloquence melliflue.*

MELLITE (*mél-li-te*) n. m. Médicament préparé avec du miel : *les mellites s'altèrent assez vite.*

MELO n. m. Abrév. de MÉLODRAME.

MÉLODIE (*dî*) n. f. (gr. *melôdia;* de *melos,* vers, et *ôdê,* chant). Suite de sons qui flattent l'oreille. *Fig.* Choix, suite de mots, de phrases propres à flatter l'oreille : *la mélodie des vers de Racine.*

MÉLODIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec mélodie.

MÉLODIEUX, EUSE (*di-eû, eu-ze*) adj. Rempli de mélodie : *le chant mélodieux du rossignol.*

MÉLODIQUE adj. Qui a rapport à la mélodie.

MÉLODISTE (*dis-te*) n. m. Musicien qui compose surtout des mélodies, qui s'attache surtout à la mélodie : *Bellini est surtout un mélodiste.*

MELODIUM (*om'*) n. m. Nom primitif de l'harmonium qu'on appelait aussi *orgue expressif.*

MÉLODRAMATIQUE adj. Qui tient du mélodrame : *ton mélodramatique.*

MÉLODRAMATISER (*zé*) v. a. Rendre mélodramatique : *mélodramatiser une situation.*

MÉLODRAMATURGE n. m. Auteur de mélodrames. (Peu us.)

MÉLODRAME n. m. (gr. *melos,* chant, et *drama,* action théâtrale). Autref., drame accompagné de musique instrumentale. Auj., drame d'un caractère populaire à émotions fortes : *d'Ennery a écrit de célèbres mélodrames.*

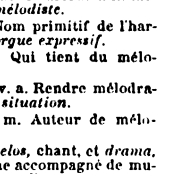
Méloé.

MÉLOE n. m. Genre d'insectes coléoptères vésicants, répandus sur le globe.

MÉLOGRAPHIE n. m. (gr. *melos,* chant, et *graphein,* écrire). Celui qui écrit, qui copie de la musique. Instrument enregistreur, qu'on peut adapter à l'orgue ou au piano, pour noter les improvisations.

MÉLOGRAPHIE (*fî*) n. f. Art ou action d'écrire de la musique.

MELOMANE n. Qui aime la musique avec passion. Adj. : *il est mélomane.*

MÉLOMANIE (*nî*) n. f. (du gr. *melos,* chant, et de *manie*). Amour excessif de la musique. (Peu us.)

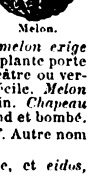
Melon.

MELON n. m. (lat. *melo*). Espèce de cucurbitacées du genre concombre : *le melon exige une abondante fumure.* (Le fruit de cette plante porte le même nom; sa chair, d'un jaune rougeâtre ou verdâtre, est juteuse et sucrée.) *Pop.* Imbécile. *Melon d'eau,* pastèque. *Melon de mer,* oursin. *Chapeau melon* et absolum. *un melon,* chapeau rond et bombé.

MELONGÈNE ou **MÉLONGENE** n. f. Autre nom de l'*aubergine.*

MÉLONIDE adj. (gr. *mêlon,* pomme, et *eidos,* forme). *Bot.* Qui ressemble à une pomme.

MELONNÉ, E (*lo-né*) adj. Qui ressemble au melon. N. f. Variété de courge.

MELONNIERE (*lo-ni*) n. f. Endroit d'un jardin, champ réservé à la culture du melon.

MÉLOPÉE (*pé*) n. f. (gr. *melos,* mélodie, et *poiein,* faire). Chant rythmé qui accompagne la déclamation. Récitatif, chant monotone. Chez les Grecs, ensemble des règles de la composition du chant.

MÉLOPHAGE n. m. (gr. *mêlon,* brebis, et *phagein,* manger). Genre d'insectes diptères, vivant en parasites sur les moutons.

MÉLOPLASTE (*plas-te*) n. m. (gr. *melos,* chant, et *plastês,* qui forme). Tableau représentant une portée de musique, sur laquelle le professeur indique avec une baguette les sons que l'élève doit entonner.

Digitized by Google

MÉLOTROPE n. m. (gr. *melos*, chant, et *trepein*, tourner). Appareil reproduisant de la musique enregistrée sur une bande de carton par le *mélographe*.

MÉMARCHURE n. f. (du préf. *mé*, et de *marcher*). Entorse que se donne un cheval en posant son pied à faux. (Vx.)

MEMBRANE (*man*) n. f. (lat. *membrana*). Organe ou partie d'organe disposés en feuillet mince : *membrane muqueuse. Fausse membrane*, tissu anormal qui se forme sur les muqueuses à la suite de certaines inflammations, par exemple dans la diphtérie.

MEMBRANEUX, EUSE (*man-bra-neû, eu-ze*) adj. De la nature de la membrane : *tissu membraneux*.

MEMBRANIFORME (*man*) adj. Qui a la forme d'une membrane.

MEMBRANULE (*man*) n. f. Petite membrane.

MEMBRE (*man-bre*) n. m. (lat. *membrum*). Appendice du tronc de l'homme et des animaux, destiné à l'exercice des fonctions de relation : *membres supérieurs ; membres inférieurs*. (V. HOMME.) Corps mis en pièces : *des membres épars*. Celui qui fait partie d'un corps politique, d'une société, d'une famille : *être membre d'une académie*. Chacune des expressions d'une équation ou d'une inégalité. Chacune des divisions d'une période d'un système rythmique. Chacune des grosses pièces qui forment les couples d'un navire.

MEMBRÉ, E (*man*) adj. *Bien, mal membré*, qui a les membres bien, mal faits ; bien, mal proportionnés.

MEMBRON (*man*) n. m. Partie d'une couverture mansardée, reliant les couvertures du vrai et du faux comble. Petite baguette, qui sert d'ourlet à la baguette d'un boursault.

MEMBRU, E (*man*) adj. Qui a les membres gros.

MEMBRURE (*man*) n. f. Ensemble des membres du corps humain : *membrure délicate ; membrure solide*. Ensemble des couples d'un navire. Pièce de bois épaisse, dans laquelle on enchâsse les panneaux.

MÊME adj. (lat. pop. *metipsissimum ;* de *egometipse*, moi-même). Exprime identité ou parité : *ce sont les mêmes traits*. Placé immédiatement après les noms ou les pronoms, il marque plus expressément la personne, l'objet dont on parle : *ces plantes mêmes ; moi-même*. Adv. De plus, aussi, encore : *je vous dirai même ; les pêcheurs, les justes même* (aussi) *tremblent à la pensée d'un juge suprême... Manger à même*, dans le plat ; *boire à même*, dans la bouteille. **A même de** loc. prép. En état de, libre de. **De même, tout de même** loc. adv. De la même manière : *agissez de même, tout de même*. **De même que** loc. conj. Ainsi que. — Gramm. *Même* est adj. et variable : 1° quand il précède le substantif : *l'étourdi commet cent fois les mêmes fautes ;* 2° en général, quand il est placé après un seul nom : *les Romains n'ont vaincu les Gaulois que par les Gaulois mêmes ;* 3° lorsqu'il suit un pronom personnel auquel il se joint par un trait d'union : *les méchants eux-mêmes respectent la vertu*. *Même* est adv. et invar. : 1° quand il modifie un adjectif ou un verbe : *les hommes les plus braves même craignent la mort ; nous devons aimer même nos ennemis ;* 2° quand il est placé après plusieurs noms : *les vieillards, les femmes, les enfants même périrent*.

MÊMEMENT (*man*) adv. Même, de même. (Vx.)

MÉMENTO (*min*) n. m. (du lat. *memento*, signif. *souviens-toi*). Marque destinée à rappeler le souvenir de quelque chose. Agenda où l'on inscrit les choses que l'on veut se rappeler. Petit livre où sont résumées les parties essentielles d'une question : *mémento de chimie, d'histoire*. Nom donné à deux prières du canon de la messe : le *mémento des vivants*, le *mémento des morts*. Pl. des *mémentos*.

MÉMOIRE n. f. (lat. *memoria*). Faculté de conserver les idées antérieurement acquises : *la mémoire se cultive par l'usage*. Souvenir : *j'ai perdu la mémoire de ce fait*. Réputation bonne ou mauvaise, qui reste d'une personne après sa mort : *laisser une mémoire honorée*. *De mémoire*, en s'aidant seulement de la mémoire : *jouer de mémoire une symphonie*. *De mémoire d'homme*, du plus loin qu'on se souvienne. *Pour mémoire*, terme indiquant en comptabilité qu'un article mentionné, à titre de renseignement, n'est pas porté en ligne de compte. *La Mémoire*, Mnémosyne. (V. *Part. hist.*) **Les filles de Mémoire**, les Muses.

MÉMOIRE n. m. Etat de sommes dues : *arrêter un mémoire*. Exposé des faits et moyens relatifs à un procès : *les mémoires ne peuvent donner lieu à aucune action en diffamation*. Dissertation scientifique ou littéraire : *lire un mémoire à l'Académie*. Pl. Recueil des travaux d'une société savante. Relation écrite par ceux qui ont pris part aux événements (en ce sens, prend une majuscule) : *les Mémoires de Saint-Simon*.

MÉMORABLE adj. (lat. *memorabilis*). Digne de mémoire : *acte mémorable*.

MÉMORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière mémorable.

MÉMORANDUM (*dom*) n. m. (du lat. *memorandum*, signif. *chose qu'on doit se rappeler*). Note diplomatique, contenant l'exposé sommaire de l'état d'une question. Note qu'on prend d'une chose que l'on ne veut pas oublier. Carnet sur lequel on écrit des notes de ce genre. Pl. des *mémorandums*.

MÉMORATIF, IVE adj. (du lat. *memorare*, remettre en mémoire). Qui concerne la mémoire : *faculté mémorative*. Qui se souvient. (Peu us.)

MÉMORIAL n. m. Mémoire servant à l'instruction d'une affaire diplomatique. Livre-journal d'un commerçant, d'un banquier. Ouvrage dans lequel sont consignés certains faits mémorables (en ce sens, prend une majuscule) : *le Mémorial de Sainte-Hélène*.

MÉMORISATION (*sa-si-on*) n. f. Travail de la mémoire. Action de fixer dans la mémoire.

MENAÇANT (*san*), **E** adj. Qui exprime la menace : *prendre un ton menaçant*. Qui paraît devoir être malheureux : *un avenir menaçant*. ANT. **Rassurant**.

MENACE n. f. (lat. *minacia*). Parole ou geste annonçant à quelqu'un le mal qu'on veut lui faire. *Fig.* : *j'aperçois à l'horizon des menaces d'orage*.

MENACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il menaça, nous menaçons*.) Faire des menaces : *menacer quelqu'un de sa colère*. *Fig.* Faire craindre : *le temps nous menace d'un orage ; la révolte menace de s'accroître*. Mettre en péril : *danger qui menace la vie*. *Menacer ruine*, être dans un état de délabrement qui présage une chute prochaine. *Poét. Menacer le ciel*, s'élever très haut : *la cime des cèdres menace le ciel*. ANT. **Rassurer**.

MÉNADE n. f. (gr. *mainas* n. myth.). Bacchante : *les ménades tuèrent Orphée*. *Fig.* Femme qui a l'esprit troublé, en fureur, ou dissolue.

MÉNAGE n. m. (lat. pop. *mansionaticum*). Administration des revenus domestiques ; ensemble des soins, des travaux de la maison : *vaquer aux soins du ménage*. Mobilier et ustensiles nécessaires à la vie domestique : *acheter un ménage complet*. Tous ceux qui composent une famille : *ménage de huit personnes*. Mari et femme dans leur vie commune : *un jeune ménage*. *Vivre de ménage*, avec économie. *Faire bon ménage*, s'accorder. *Femme de ménage*, femme qui, sans être domestique dans une famille, vient y vaquer aux soins du ménage. *Toile, pain de ménage*, fabriqué à la maison, et, *par ext.*, ordinaire, économique.

MÉNAGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut ou doit être ménagé : *la santé est ménageable*.

MÉNAGEMENT (*man*) n. m. Circonspection, précaution, réserve : *annoncer une pénible nouvelle avec des ménagements*. Action de régler les choses avec mesure. (Vx en ce sens.)

MÉNAGER (*jé*) v. a. (de *ménage*. — Prend un e après le *g* devant *a* et *o* : *il ménagea, nous ménageons*.) Régler avec précaution : *ménager une négociation*. Amener avec un certain art : *ménager son dévouement*. Procurer, faciliter : *ménager une entrevue*. Réserver une place : *ménager un escalier dans le mur*. Employer avec économie : *ménager son argent, sa santé*. Ne pas exposer : *Turenne ménageait ses soldats*. Traiter avec circonspection et égards : *ménager les sots*. Ne pas accabler : *ménager un adversaire*. *Ménager ses paroles*, parler peu. *Ménager ses expressions*, parler avec circonspection. *Ménager le temps*, en faire bon emploi. *Ménager sa voix*, la bien conduire. *N'avoir rien à ménager*, plus de mesure à garder. *Bien ménager l'ombre et la lumière dans un tableau, les incidents dans un ouvrage*, les distribuer habilement. PROV. : **Qui veut aller loin, mé-**

Digitized by Google

nage sa monture, il faut user avec modération de choses dont on veut se servir longtemps. ANT. **Brusquer, prodiguer.**

MÉNAGER (*jé*), **ÈRE** adj. Qui entend le ménage, l'économie. Qui ménage : *critique ménager de ses éloges.* N. f. Femme qui a soin du ménage, servante.

MÉNAGERIE (*rî*) n. f. (de *ménager*). Collection d'animaux de toute espèce, entretenus pour l'étude ou pour la curiosité. Lieu où se trouvent ces animaux. Collection foraine et ambulante d'animaux. *Ancienn.* Etable, basse-cour.

MÉNAGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui ménage, qui prend des ménagements. (Peu us.)

MENDAÏTE ou **MANDAÏTE** (*man-da-i-te*) ou **MENDÉEN** [*man-dé-in*] n. m. Membre d'une secte très ancienne qui habite l'Arabie, les bords du golfe Persique, et qui mêle au culte de saint Jean-Baptiste et de la Croix des théories gnostiques.

MENDIANT (*man-di-an*), **E** n. Qui demande l'aumône, gueux, indigent : *secourir un mendiant.* **Les quatre mendiants,** figues, raisins, amandes, noisettes, mêlés ensemble. Adjectiv. *Ordres mendiants,* ordres fondés ou réorganisés au XIIIe siècle et qui faisaient profession de ne vivre que de la charité publique.

MENDICITÉ (*man*) n. f. Action de mendier. Condition de ceux qui vivent d'aumônes : *en être réduit à la mendicité.* Ensemble de mendiants.

MENDIER (*man-di-é*) v. a. (lat. *mendicare*). Demander l'aumône : *mendier son pain. Fig.* Rechercher avec empressement et bassesse : *mendier des approbations, des protections.*

Mendole.

MENDOLE (*man*) n. f. Genre de poissons acanthoptères, de la Méditerranée, atteignant 20 centimètres de long.

MENEAU (*nô*) n. m. Montant et traverse qui, dans les anciennes croisées, servent à diviser les baies en plusieurs compartiments. Montants et traverses en bois d'une croisée sur lesquels viennent s'adapter les châssis mobiles.

Fenêtre à meneaux.

MÉNECHME (*nék-me*) n. m. Au *pr.* et au *fig.*, personne qui a une grande ressemblance avec une autre. (Cette expression vient du titre d'une comédie de Plaute.) V. *Part. hist.*

MENÉE (*né*) n. f. (subst. particip. de *mener*). *Vénerie.* Route d'un cerf qui fuit : *suivre la menée. Fig.* Pratique sourde et artificieuse pour faire réussir un projet : *déjouer les menées d'un intrigant.*

MENER (*né*) v. a. (lat. pop. *minare.* — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *je mène, nous ménerons.*) Conduire, guider : *mener un aveugle.* Transporter au moyen d'un véhicule : *mener des marchandises.* Conduire par force : *mener en prison.* Etre à la tête de : *mener la danse.* Faire marcher en commandant : *mener son régiment au feu.* Servir de communication pour aller : *chemin qui mène à la ville.* Traiter : *mener quelqu'un rudement.* Faire arriver : *le travail mène à tout.* Suivre, tenir : *mener une vie déréglée.* Tracer : *mener une circonférence par trois points. Fig. Mener une affaire,* la diriger. *Mener à bonne fin,* terminer heureusement. *Mener loin,* avoir de graves conséquences. *Mener de front,* s'occuper simultanément de. *Mener grand deuil de quelque chose,* en manifester un grand regret. *Mener grand train,* vivre luxueusement. *Mener quelqu'un par le nez* ou *à la lisière,* le faire agir à sa fantaisie.

Ménestrels.

MÉNESTREL (*nès-trel*) n. m. (bas lat. *ministerialis*). Au moyen age, poète ou musicien qui composait des vers et allait les chanter dans les châteaux : *les ménestrels s'accompagnaient de la viole.* V. JONGLEUR, TROUBADOUR.

MÉNÉTRIER (*tri-é*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Dans les campagnes, homme qui joue du violon pour faire danser.

MENETTE (*nè-te*) n. f. Prude, dévote. Adjectiv. *C'est une sœur menette,* c'est une personne prude, dévote.

MENEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui mène. *Fig.* Personne qui dirige une intrigue, une coalition : *on arrêta tous les meneurs de la conspiration.* N. m. Celui qui conduit une dame par la main. (Peu us.) N. f. Personne qui amène des nourrices à Paris, ou qui place les nouveau-nés chez des nourrices de province.

MENHIR (*mè-nir*) n. m. (celt. *men,* pierre, et *hir,* long). Pierre debout, qui est un monument mégalithique, nommé aussi *pierre levée* : *les menhirs sont nombreux en Bretagne.*

Menhir.

MÉNIANE n. f. (lat. *mænianum*). Petite terrasse ou balcon en avant-corps, dans les constructions romaines ou italiennes.

MÉNIL ou **MESNIL** (*mé-nil*) n. m. (du lat. *manere,* rester). Maison. Village. (Vx mot qui est resté dans certains noms propres de lieux ou de personnes.)

MÉNILLE (*ll* mll.) n. f. Manche servant aux papetiers. Boucle qui servait à enchainer les forçats.

MENIN n. m. (espagn. *meniño*). En Espagne, nom donné aux jeunes nobles désignés pour être les compagnons des enfants de la famille royale. En France, gentilhomme attaché autrefois au service du Dauphin.

MÉNINGE n. f. (du gr. *ménigx,* membrane). Nom des trois membranes enveloppant le cerveau et la moelle épinière : *les trois méninges sont : la dure-mère, l'arachnoïde et la pie-mère.*

MÉNINGITE n. f. Maladie causée par l'inflammation des méninges : *la méningite tuberculeuse est généralement mortelle.*

MÉNISPERMACÉES (*spèr-ma-sé*) ou **MÉNISPERMÉES** (*spèr, mé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dialypétales. S. une *ménispermacée* ou *ménispermée.*

MÉNISQUE (*nis-ke*) n. m. (du gr. *ménîskos,* croissant). Verre convexe d'un côté et concave de l'autre : *ménisque divergent, convergent.* Surface concave ou convexe, qui se forme à l'extrémité supérieure d'une colonne de liquide contenue dans un tube. Cloison fibro-cartilagineuse, que l'on rencontre dans certaines jointures. Ornement de bijouterie, en forme de croissant.

MENNONITE (*mèn'-no*) n. m. Membre d'une secte anabaptiste fondée vers 1506, par Menno Simonis. (On en trouve encore en Hollande, en Allemagne, en Russie et aux Etats-Unis.)

MÉNOLOGE n. m. (gr. *mên, menos,* mois, et *logos,* discours). Calendrier martyrologe des chrétiens grecs.

MENON n. m. Bouc qui marche à la tête des troupeaux transhumants. Chèvre du Levant, dont la peau sert à la fabrication du maroquin.

Menottes.

MENOTTE (*no-te*) n. f. (rad. *main*). Main, dans le langage des enfants. Pl. Liens de fer ou de corde dont on entoure les poignets des prisonniers. *Fig. Mettre les menottes à quelqu'un,* lui enlever toute liberté d'action.

MENOTTER (*no-té*) v. a. Attacher avec des menottes : *menotter un prisonnier.*

MENSE (*man-se*) n. f. (du lat. *mensa,* table). Revenu d'un prélat, d'un abbé, d'une communauté : *la mense épiscopale.*

MENSONGE (*man*) n. m. (lat. pop. *mentitionica*). Discours contraire à la vérité : *il faut sévèrement réprimer le mensonge chez les enfants.* Fable, fiction : *la poésie vit de mensonges. Fig.* Vanité, erreur, illusion : *le monde n'est que mensonge.* ANT. **Franchise, véracité, vérité.**

MENSONGER (*man-son-jé*), **ÈRE** adj. Faux : *récit mensonger.* Décevant : *plaisirs mensongers.* ANT. **Véridique.**

MENSONGÈREMENT (*man, re-man*) adv. D'une manière mensongère. ANT. **Véridiquement.**

Digitized by Google

MENSUALITÉ (*man*) n. f. Qualité de ce qui est mensuel. Somme payée mensuellement.

MENSUEL, ELLE (*man-su-èl, è-le*) adj. (du lat. *mensis*, mois). Qu'on fait tous les mois : *rapport mensuel.*

MENSUELLEMENT (*man-su-è-le-man*) adv. Par mois : *employé payé mensuellement.*

MENSURABILITÉ (*man*) n. f. Qualité de ce qui peut être mesuré.

MENSURABLE (*man*) adj. Qui peut être mesuré.

MENSURATEUR (*man*) n. et adj. m. Qui mesure : *appareil mensurateur.*

MENSURATION (*man, si-on*) n. f. (lat. *mensuratio*). Moyen d'investigation, employé en médecine et en anthropologie pour déterminer certaines dimensions, ou le lieu de certains points anatomiques.

MENTAGRE (*man*) n. f. Maladie des follicules pileux, localisée au menton.

MENTAL, E, AUX (*man*) adj. (du lat. *mens, mentis*, esprit). Qui se fait en esprit : *calcul mental. Restriction mentale*, réserve tacite. *Aliénation mentale*, dérangement dans les fonctions intellectuelles.

MENTALEMENT (*man-ta-le-man*) adv. D'une manière mentale; par la pensée : *calculer mentalement.*

MENTALITÉ (*man*) n. f. (de *mental*). Etat d'esprit.

MENTERIE (*man-te-rî*) n. f. *Fam.* Mensonge.

MENTEUR, EUSE (*man, eu-ze*) n. et adj. Qui ment, qui a l'habitude de mentir. Qui n'est pas ce qu'il paraît être : *une apparence menteuse.*

MENTEUSEMENT (*man-teu-ze-man*) adv. D'une manière menteuse. (Peu us.)

MENTHE (*man-te*) n. f. (lat. *mentha*). Genre de labiées odorantes, utilisées pour aromatiser les liqueurs, les pastilles, etc. : *les menthes sont carminatives et stomachiques.*

MENTHOL (*min*) n. m. Alcool-phénol, extrait de l'essence de menthe : *le menthol, dissous dans l'éther et le chloroforme, est un excellent antinévralgique.*

MENTIANE (*man-si*) n. f. Nom vulgaire de la *viorne.*

MENTION (*man-si-on*) n. f. (lat. *mentio*). Action de nommer, de citer : *faire mention de quelqu'un.* **Mention honorable,** distinction accordée à un ouvrage, à la suite d'un concours, et qui vient après le prix et l'accessit.

MENTIONNER (*man-si-o-nê*) v. a. Faire mention.

MENTIR (*man*) v. n. (lat. *mentiri*. — *Je mens, nous mentons, vous mentez. Je mentais. Je mentis, nous mentîmes. Je mentirai. Je mentirais. Mens, mentons, mentez. Que je mente. Que je mentisse. Mentant. Menti, e.*) Affirmer ce qu'on sait être faux, ou nier ce qu'on sait être vrai : *celui qui a été pris une fois à mentir n'est plus jamais cru. Sans mentir*, en vérité. PROV. : **A beau mentir qui vient de loin,** v. LOIN. **Bon sang ne peut mentir,** les enfants ont les qualités et les défauts de leurs parents.

MENTON (*man*) n. m. (lat. *mentum*). Partie saillante du visage, au-dessous de la bouche. *Menton de galoche*, menton proéminent et recourbé en avant.

MENTONNET (*man-to-nè*) n. m. Pièce de fer qui reçoit la clenche du loquet pour tenir une porte fermée. Pièce saillante fixée à une roue ou à un arbre tournant, pour déterminer un arrêt lorsqu'elle se rencontre avec une autre pièce fixe.

MENTONNIÈRE (*man-to-ni*) n. f. Partie inférieure de la visière des casques dits *salades*, qui protégeait la mâchoire inférieure. Bande de cuir qui passe sous le menton, pour assujettir sur la tête un casque, un shako. Partie de la coiffure des femmes, destinée à s'attacher sous le menton. Tasseau triangulaire pour relever en avant la casse des typographes. *Chir.* Bandage pour maintenir le menton.

MENTOR (*min*) n. m. (de *Mentor* n. myth.). Guide, gouverneur d'un jeune homme : *ce jeune étourdi aurait besoin d'un mentor.* (V. *Part. hist.*)

MENU, E adj. (lat. *minutus*; de *minuere*, amoindrir). Délié, de peu de volume : *ramasser de menues branches. Menus frais*, de peu d'importance. *Menue monnaie*, monnaie de cuivre et de billon. *Menus grains*, l'orge, l'avoine, les lentilles, etc. *Menu peuple*, dernières classes du peuple. *Menu plomb*, celui dont on se sert pour tirer aux oiseaux. *Menu gibier*, petit gibier, comme cailles, perdrix, grives, etc. *Menu bétail*, v. BÉTAIL. *Menus plaisirs*, dépenses de fantaisie, d'amusement. N. m. Liste des mets qui doivent composer un repas. Adv. En petits morceaux : *hacher menu.* **La gent trotte-menu,** les souris, ainsi désignées par La Fontaine. ANT. **Epais, gros.**

MENUAILLE (*nu-a, ll* mll.) n. f. (de *menu*). Quantité de petites choses sans valeur; de petits poissons; de petite monnaie. (Peu us.)

MENUET (*nu-è*) n. m. (de *menu*). Sorte de danse élégante et grave à la fois, qui s'exécute à deux personnes sur un air à trois temps : *le menuet fut surtout en vogue au* XVIII*e siècle.* Cet air lui-même. Morceau ordinairement en 3/4, qui suit l'adagio, l'andante d'une sonate, d'une symphonie, d'un quatuor.

MENUISAGE (*za-je*) n. m. Action de menuiser.

MENUISE (*i-ze*) ou **MENUISAILLE** (*za, ll* mll.) n. f. Menu plomb de chasse. Petit poisson à frire.

MENUISER (*zé*) v. n. Amincir ou découper du bois. Travailler en menuiserie.

MENUISERIE (*ze-rî*) n. f. Art du menuisier. Ouvrage qu'il fait.

MENUISIER (*zi-é*) n. et adj. m. Artisan qui travaille le bois en planches, qui fait des meubles et autres ouvrages de boiserie.

MÉNURE n. m. Genre d'oiseaux passereaux ténuirostres d'Australie, dits aussi *oiseaux-lyres* ou *ménures-lyres.*

MENU-VAIR (*ver*) n. m. Fourrure faite avec la peau de l'écureuil du Nord. (On dit auj. PETIT-GRIS.)

MÉNYANTHE n. m. Genre de gentianées, vulgairement appelé *trèfle d'eau.*

MÉPHISTOPHÉLIQUE (*fis-to*) adj. Qui appartient à Méphistophélès. (V. *Part. hist.*) Qui en a la méchanceté : *sourire méphistophélique.*

MÉPHITIQUE adj. Qui a une odeur malfaisante, corrompue : *gaz méphitique.*

MÉPHITISER (*zé*) v. a. Infecter d'exhalaisons méphitiques : *méphitiser l'air.*

MÉPHITISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *mephitis*, odeur infecte). Corruption de l'air par des émanations méphitiques : *le méphitisme des fosses d'aisance.*

MÉPLAT, E (*pla*) adj. (préf. *mé*, et *plat*). Qui a plus d'épaisseur d'un côté que de l'autre : *bois méplat. Peint. Lignes méplates*, qui établissent le passage d'un plan à un autre. N. m. Chacun des plans dont la réunion forme la surface d'un corps.

MÉPRENDRE (*pran-dre*) (**SE**) v. pr. (préf. *mé*, et *prendre*. — Se conj. comme *prendre*.) Se tromper, prendre une personne ou une chose pour une autre. *A s'y méprendre*, au point de se tromper, de confondre.

MÉPRIS (*pri*) n. m. (subst. verb. de *mépriser*). Sentiment par lequel on juge une personne ou une chose indigne d'égards, d'estime ou d'attention : *encourir le mépris public.* Sentiment par lequel l'âme s'élève au-dessus de la crainte ou du désir : *le mépris du danger, des richesses.* Pl. Marques de mépris. **Au mépris de** loc. prép. Sans avoir égard à. PROV. : **La familiarité engendre le mépris,** une familiarité excessive conduit à la perte de l'estime réciproque. ANT. **Estime.**

MÉPRISABLE (*za-ble*) adj. Digne de mépris : *caractère, action méprisable.* ANT. **Estimable.**

MÉPRISABLEMENT (*za-ble-man*) adv. D'une manière méprisable. (Peu us.)

MÉPRISANT (*zan*), **E** adj. Qui marque du mépris : *air, sourire méprisant.*

MÉPRISE (*pri-ze*) n. f. Erreur de celui qui se méprend : *commettre une lourde méprise. Par méprise*, grâce à une erreur.

MÉPRISER (*zé*) v. a. (préf. *mé*, et *priser*). Avoir, témoigner du mépris pour. Ne pas craindre : *mépriser la mort.* Négliger, transgresser : *mépriser ses engagements.* ANT. **Estimer, apprécier.**

MER (*mèr*) n. f. (lat. *mare*). Vaste amas d'eau salée qui couvre la plus grande partie du globe. Por-

Menthe.

Mentonnet.

Ménures.

Digitized by Google

tion définie de cette vaste étendue : *la mer Méditerranée. Par exagér.* Grande quantité d'eau ou d'un liquide quelconque : *des mers de sang. Par anal.* Vaste superficie : *une mer de sable. Fig.* Ce qui offre des fluctuations : *la mer des passions.* Quantité de difficultés où l'on est comme plongé : *une mer de tribulations. Par mer*, par la voie de mer. *Fig. La mer à boire*, se dit d'une chose longue et difficile. *Une goutte d'eau dans la mer*, apport, effort insignifiant et inutile. *Un homme à la mer*, un homme tombé à l'eau par accident. *Fig.* Homme qui a perdu sa situation et sa réputation. *Homme de mer, les gens de mer*, marins, matelots. *Coup de mer*, tempête de peu de durée. *Basse mer*, la mer vers la fin de son reflux. *Pleine mer, haute mer*,

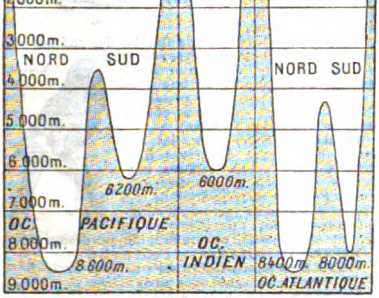

Profondeurs comparées des mers.

éloignée des rivages. *Mer intérieure*, espèce de grand lac d'eau salée qui ne communique pas (comme, par exemple, la mer Caspienne), ou communique seulement par un canal étroit, avec la masse des eaux de la mer. *Bras de mer*, partie de la mer qui passe entre deux terres assez proches l'une de l'autre. *Il y a de la mer*, la mer est houleuse et battue. — La mer couvre près des trois quarts de la surface de la terre, et elle occupe beaucoup plus de place dans l'hémisphère austral que dans l'hémisphère boréal. La profondeur des eaux de la mer est variable, la moyenne des grandes profondeurs marines oscille entre 3.000 et 4.500 mètres. On a cependant constaté des dénivellations beaucoup plus grandes, mais elles constituent des fosses locales et sont exceptionnelles. Telles sont, par exemple, la dépression du Tuscarora, 8.612 mètres ; celle des îles Tonga, 9.400 mètres. L'eau de mer, en dehors des traces d'un grand nombre de minéraux, contient en dissolution une assez forte proportion de chlorure de sodium (*sel*) qu'on recueille dans les marais salants. Parmi les mouvements continuels dont la mer est le théâtre, les uns sont dus à des causes fortuites, pressions, vents, etc., et restent localisés à la surface : ce sont les *vagues*, dont l'ampleur atteint quelquefois 18 mètres de hauteur, mais dont l'effet ne se fait plus sentir à 20 mètres de profondeur. D'autres mouvements sont réguliers, ce sont les *marées* ; enfin, il existe des courants profonds qui traversent des océans entiers.

MERCANTI (*mèr*) n. m. Marchand, dans les bazars d'Orient et d'Afrique, ou à la suite des armées.

MERCANTILE (*mér*) adj. (ital. *mercantile*). Qui concerne le commerce : *opérations mercantiles.* Qui porte à l'excès l'amour du gain : *esprit mercantile.*

MERCANTILISME (*mér, lis-me*) n. m. Action de faire le commerce avec un esprit étroit et la passion âpre du gain. Commerce en général.

MERCAPTAN (*mér*) n. m. Alcool dans lequel l'oxygène est remplacé par du soufre ; c'est un liquide d'odeur fétide et qui attaque le mercure.

MERCENAIRE (*mèr-se-nè-re*) adj. (lat. *mercenarius* ; de *merx, mercis*, marchandise). Qui se fait pour de l'argent : *travail mercenaire.* Qui fait payer sa peine, ses services : *homme, soldat mercenaire.* Avide de gain : *âme mercenaire.* N. Personne qui travaille pour un salaire convenu. N. m. Soldat qui sert à prix d'argent un gouvernement étranger : *les mercenaires de Carthage se révoltèrent contre leurs chefs.*

MERCENARIAT (*mèr, ri-a*) n. m. Etat de mercenaire : *le mercenariat militaire florissait aux* XVe *et* XVIe *siècles.*

MERCENARISME (*mèr, ris-me*) n. m. Esprit mercenaire.

MERCERIE (*mèr-se-ri*) n. f. Commerce, marchandises, boutique du mercier. Ensemble des merciers.

MERCI (*mèr-si*) n. f. (du lat. *merces*, salaire). Miséricorde, pitié, grâce : *crier, implorer merci. Demander merci*, se reconnaître vaincu, demander grâce. *Sans merci*, sans pitié. *Fig. Etre à la merci de quelqu'un*, à sa discrétion. N. m. Remerciement. (N'a pas de plur.) *Dieu merci !* grâce à Dieu.

MERCIER (*mèr-si-é*), **ÈRE** n. (lat. pop. *mercerius* ; de *merx, mercis*, marchandise). Personne qui vend de menus objet servant au travail des femmes, des couturières, etc., au vêtement et à la parure (fil, aiguilles, boutons, etc.). Prov. : **A petit mercier petit panier**, il faut proportionner ses projets, ses affaires à ses ressources.

MERCREDI (*mèr*) n. m. (lat. *Mercurii dies*, jour de Mercure). Le quatrième jour de la semaine. **Mercredi des cendres**, le premier jour de carême, lendemain du mardi gras.

MERCURE (*mèr*) n. m. (du lat. *Mercurius*, Mercure, dieu des marchands [*merx*, marchandise]). Corps métallique, liquide et d'un blanc d'argent, dont le nom vulgaire est *vif-argent* : *les alliages du mercure avec un autre métal se nomment* amalgames. *Astr.* V. *Part. hist.* — Le mercure existe le plus souvent dans la nature à l'état de sulfure, appelé aussi *cinabre*, que l'on traite par le grillage. On le trouve en Espagne, Autriche, Californie. Le mercure est blanc, brillant, de densité 13,59. C'est le seul métal liquide à la température ordinaire. Il se solidifie à — 40° C. Il est employé à la construction des appareils de physique, thermomètres, baromètres, etc. Il sert à l'étamage des glaces, et surtout à l'extraction de l'or et de l'argent, avec lesquels il s'allie facilement pour former des amalgames. Il est aussi utilisé en médecine. Mais tous ses sels sont toxiques, et leur absorption donne souvent lieu à une intoxication particulière, l'*hydrargyrisme.*

MERCUREUX (*mèr-ku-reû*) adj. m. Se dit d'un oxyde de mercure : *oxyde mercureux.*

MERCURIALE (*mèr*) n. f. (du lat. *Mercurius*, Mercure, dieu du commerce). Etat des prix courants des denrées vendues sur un marché public : *la mercuriale des blés.*

MERCURIALE (*mèr*) n. f. (du lat. *Mercurii dies*, mercredi). Assemblée que les corps judiciaires tenaient chaque mercredi, et où le ministère public présentait ses observations sur la manière dont la justice avait été rendue. Discours prononcé dans cette assemblée : *d'Aguesseau a prononcé de remarquables mercuriales.* Discours que prononcent aujourd'hui les présidents, à la rentrée des divers tribunaux. Etat du prix des denrées vendues sur un marché public. *Par ext.* Remontrance, réprimande : *recevoir une verte mercuriale.*

Mercuriale.

MERCURIEL, ELLE (*mèr-ku-ri-el, e-le*) adj. Qui contient du mercure : *pommade mercurielle.*

MERCURIQUE (*mèr*) adj. m. Se dit d'un oxyde de mercure, plus oxygéné que l'oxyde mercureux.

MÈRE n. f. (lat. *mater*). Femme qui a mis au monde un ou plusieurs enfants : *Agrippine était la mère de Néron.* Se dit aussi des femelles des animaux : *la mère nourrit ses petits. Fig.* Celle qui donne des soins maternels : *mère des pauvres.* Supérieure d'un couvent : *mère abbesse.* Pays, lieu où une chose a commencé : *la Grèce, mère des arts.* Cause : *l'oisi-*

Digitized by Google

veté est la mère de tous les vices. Notre mère commune, la terre. *Notre première mère*, Ève. *La mère des fidèles*, l'Église. *Mère patrie*, pays qui a fondé une colonie. *Mère branche*, grosse branche qui tient au tronc. Rameau principal à l'origine d'un cours d'eau. *Mère de vinaigre*, pellicule qui se forme à la surface des liquides alcooliques pendant la fermentation acétique. *Techn.* Contre-épreuve en plâtre du modèle type, qui, par le surmoulage, sert à faire les moules destinés à la fabrication des pièces de poterie. Adjectiv. *Reine mère*, reine douairière. *Langue mère*, langue dont l'évolution dialectale a donné naissance à de nouveaux idiomes. *Idée mère*, principale idée d'un ouvrage. *Eau mère*, eau de cristallisation après le dépôt des cristaux.

MERE adj. f. (du lat. *merus*, pur). Pur. *Mère goutte*, vin qui coule de la cuve ou du pressoir avant que le raisin ait été pressé. *Mère laine*, laine la plus fine qui se tond sur le dos des brebis.

MÉREAU (*ró*) n. m. Jeton de présence qu'on distribuait aux membres d'un chapitre.

MÉRENDÈRE (*ran*) n. f. Genre de liliacées, voisines des colchiques.

MÉRÉTRICE ou **MÉRÉTRIX** (*triks*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes, des mers chaudes et tempérées.

MERGULE (*mér*) n. m. Oiseau du genre *guillemot*.

MÉRIDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. (du lat. *meridianus*, du midi). Qui a rapport au midi : *exposition méridienne. Ombre méridienne*, celle que projette un objet à midi. *Hauteur méridienne*, hauteur d'un astre au-dessus de l'horizon à son passage au méridien. *Lunette méridienne, cercle méridien*, instruments dont on se sert en astronomie. N. m. Grand cercle qui passe par les deux pôles et divise le globe terrestre en deux hémisphères. Plan passant par l'axe d'une surface de révolution. *Méridien origine* ou *premier méridien*, méridien par rapport auquel on compte les degrés de longitude. *Méridien magnétique*, plan vertical qui contient la direction de l'aiguille aimantée. N. f. Ligne tracée sur une surface de révolution, dans le plan d'un méridien. *Méridienne d'un lieu*, intersection du plan méridien du lieu avec l'horizon. Sommeil pris après midi : *faire la méridienne*. — Le méridien, qui passe par les pôles de la terre et qui partage la sphère en *hémisphère oriental* et *hémisphère occidental*, s'appelle ainsi parce qu'il est midi pour tous les lieux par lesquels il passe lorsque le soleil est parvenu à ce cercle. Un homme qui irait d'un pôle à l'autre par une ligne droite ne changerait pas de méridien, au lieu qu'il en changerait à chaque pas, s'il allait sur une ligne droite d'orient en occident, ou d'occident en orient. Il y a donc autant de méridiens que l'on peut prendre de points sur l'équateur. V. LATITUDE.

MÉRIDIONAL, E, AUX adj. (lat. *meridionalis*). Qui est au midi : *les contrées méridionales de l'Europe*. Qui est propre aux peuples du Midi : *accent méridional*. N. Personne qui est du Midi (en ce sens, prend une majuscule) : *les Méridionaux ont une imagination vive*.

MERINGUE (*rin-ghe*) n. f. Pâtisserie délicate, fort sucrée et garnie de crème fouettée.

MERINGUER (*ghé*) v. a. Disposer en meringue. Recouvrir d'une pâte de meringue.

MÉRINOS (*nos*) n. m. (de l'espagn. *merino*, troupeau errant). Mouton de race espagnole. Étoffe faite de sa laine : *un châle de mérinos* Adjectiv. : *une brebis mérinos*.

MERISE (*ri-ze*) n. f. Fruit du merisier.

Merisier.

MERISIER (*zi-é*) n. m. Cerisier sauvage, dont le bois est employé en tabletterie.

MÉRITANT (*tan*), **E** adj. Qui a du mérite : *écolier, serviteur très méritant*.

MÉRITE n. m. (lat. *meritum*). Ce qui rend une personne digne de récompense, d'estime : *un homme de mérite*. Ce qui rend une action digne d'éloge ou de récompense : *le mérite d'une action, d'une œuvre d'art*. Ce qui rend une chose utile ou agréable : *le mérite d'un vin. Par ext.* Personne qui a du mérite : *le vrai mérite est modeste. Se faire un mérite d'une chose*, en tirer gloire. ANT. **Démérite.**

MÉRITER (*té*) v. a. (de *mérite*). Etre digne ou passible de : *mériter des éloges*. Présenter les conditions requises pour obtenir : *lettre qui mérite une réponse*. Avoir besoin : *Cette nouvelle mérite confirmation*. V. n. *Bien mériter de sa patrie*, s'illustrer en la servant. ANT. **Démériter.**

MÉRITOIRE adj. Louable, qui est digne d'estime, de récompense : *acte, zèle méritoire*.

MÉRITOIREMENT (*man*) adv. D'une manière méritoire. (Peu us.)

MERL ou **MAERL** (*mèrl*) n. m. Sable de plage légèrement argileux, employé pour l'amendement des terres.

Merlan.

MERLAN (*mèr*) n. m. (de *merle*). Genre de poissons de mer, de taille moyenne, à chair tendre et légère, de la famille des gadidés : *la chair du merlan est estimée, quoique un peu fade. Pop.* Perruquier (parce que les perruquiers, au temps où l'on portait des perruques poudrées, étaient toujours enfarinés comme des merlans qu'on va frire).

Merle.

MERLE (*mèr-le*) n. m. (lat. *merula*). Sous-genre de grives à livrée sombre (deux espèces indigènes) : *le merle s'apprivoise aisément. Fig. Fin merle*, personne très rusée. *Merle blanc*, personne ou objet introuvable. *Vilain merle*, ou ironiq. *beau merle*, personne laide ou désagréable.

MERLEAU (*mèr-lô*) n. m. Petit merle.

MERLETTE (*mèr-lè-te*) n. f. Femelle du merle. *Blas.* Petit oiseau représenté sans pieds ni bec.

MERLIN (*mèr*) n. m. Marteau pour assommer les bœufs. Hache à tranchant unique pour fendre le bois. *Mar.* Petite corde formée de trois fils de caret commis ensemble.

Merlettes.

MERLON (*mèr*) n. m. (ital. *merlone*). Partie du parapet entre deux embrasures.

MERLUCHE (*mèr*) n. f. Genre de poissons anacanthines, des mers d'Europe et d'Amérique. Morue sèche, mais non salée.

MÉROVINGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. (de Mérovée). Qui appartient, ou qui est relatif à la dynastie des Mérovingiens. V. *Part. hist.*

MERRAIN ou **MAIRAIN** (*mè-rin*) n. m. (lat. pop. *materiamen*). Bois de chêne fendu en menues planches, dont on fait, notamment, des douves de tonneaux. Tige centrale de la ramure d'un cerf.

MERVEILLE (*mèr-vè, ll* mll.) n. f. (du lat. *mirabilia*, choses merveilleuses). Chose qui excite l'admiration : *une merveille de beauté. Faire merveille*, faire fort bien. *Faire des merveilles*, se distinguer par un courage, une adresse ou un talent extraordinaire. *Promettre monts et merveilles*, faire des promesses exagérées. **A merveille** loc. adv. Très bien : *chanter, danser à merveille*. **Les sept merveilles du monde**, les sept ouvrages les plus remarquables de l'antiquité. (V. *Part. hist.*)

MERVEILLEUSEMENT (*mèr-vè, ll* mll., *eu-ze-man*) adv. D'une façon merveilleuse : *artiste merveilleusement habile*.

MERVEILLEUX, EUSE (*mèr-vè, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Admirable, surprenant : *adresse merveilleuse*. Étonnant, excellent : *un appétit merveilleux*. N. m. Ce qui excite l'admiration ou la surprise : *le merveilleux de l'affaire est que...* Intervention d'êtres surnaturels dans un poème : *le merveilleux est l'âme du poème épique*. N. S'est dit des élégants et élégantes qui adoptèrent des modes excentriques vers 1795 : *les merveilleuses du Directoire*.

MÉRYCISME (*sis-me*) n. m. (du gr. *mérukomai*, je rumine). Rumination, régurgitation anormale des aliments chez l'homme : *le mérycisme est un symptôme de maladie stomacale*.

MES (*mè*) adj. poss. pl. de *mon, ma*. V. MON.

MÉS préf. V. MÉ.

Digitized by Google

MÉSAIR ou **MÉZAIR** (*sèr*) n. m. (ital. *mezzaria*). Allure de cheval, intermédiaire entre le terre-à-terre et les courbettes.

MÉSAISE (*zè-ze*) n. m. (préf. *més*, et *aise*). Etat de malaise. Gêne pécuniaire. (Vx.) ANT. **Aise.**

MÉSALLIANCE (*za-li*) n. f. Mariage avec une personne d'une naissance ou d'une condition inférieure : *le mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon fut une mésalliance.*

MÉSALLIER (*za-li-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Faire faire une mésalliance : *mésallier ses enfants.* **Se mésallier** v. pr. Epouser une personne d'une condition inférieure.

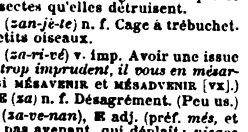

Mésanges.

MÉSANGE (*zan-je*) n. f. Genre de petits passereaux dentirostres, répandus sur presque tout le globe : *mésange charbonnière ; mésange huppée.* — Les mésanges sont très utiles à l'agriculture par le grand nombre d'insectes qu'elles détruisent.

MÉSANGETTE (*zan-jè-te*) n. f. Cage à trébuchet pour prendre les petits oiseaux.

MÉSARRIVER (*za-ri-vé*) v. imp. Avoir une issue funeste : *vous êtes trop imprudent, il vous en mésarrivera.* (On dit aussi MÉSAVENIR et MÉSADVENIR [VX.].)

MÉSAVENANCE (*za*) n. f. Désagrément. (Peu us.)

MÉSAVENANT (*za-ve-nan*), **E** adj. (préf. *més*, et *avenant*). Qui n'est pas avenant, qui déplaît : *visage mésavenant.* (Peu us.) ANT. **Avenant, Agréable.**

MÉSAVENIR (*za*) ou **MÉSADVENIR** (*zad*) v. impers. (préf. *més*, et *advenir*). Arriver mal. (Vx.)

MÉSAVENTURE (*sa-van*) n. f. Accident : *une cruelle mésaventure.*

MESDAMES (*mé*), **MESDEMOISELLES** (*mé, zè-le*) n. f. pl. Pl. de *madame, mademoiselle.*

MÉSENTERE (*zan*) n. m. (gr. *mesos*, qui est au milieu, et *enteron*, intestin). Replis du péritoine qui maintiennent en position les diverses parties des intestins.

MÉSENTÉRIQUE (*zan*) adj. Qui a rapport au mésentère : *vaisseaux mésentériques.*

MÉSENTÉRITE (*zan*) n. f. Inflammation du mésentère.

MÉSESTIMATION (*zès-ti-ma-si-on*) n. f. Fausse appréciation de la valeur d'un objet.

MÉSESTIME (*zès-ti-me*) n. f. Mauvaise opinion que l'on a de quelqu'un : *encourir la mésestime de quelqu'un.* ANT. **Estime, considération.**

MÉSESTIMER (*zès-ti-mé*) v. a. Avoir mauvaise opinion de quelqu'un. Apprécier une chose au-dessous de sa valeur. ANT. **Estimer.**

MÉSINTELLIGENCE (*zin-tél-li-jan-se*) n. f. Défaut d'accord, brouillerie : *apporter la mésintelligence dans un ménage.* ANT. **Accord, harmonie.**

MÉSINTERPRÉTATION (*zin-tèr, si-on*) n. f. Fausse interprétation. (Peu us.)

MÉSINTERPRÉTER (*zin-ter-pré-té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Mal interpréter. (Peu us.)

MESMÉRIEN, ENNE (*mès-mé-ri-in, é-ne*) adj. Qui appartient à Mesmer ou au mesmérisme : *le magnétisme mesmérien fut à la mode sous Louis XVI.* (On dit aussi MESMÉRIQUE.) N. Partisan du mesmérisme.

MESMÉRISME (*mès-mé-ris-me*) n. m. Doctrine de Mesmer. Guérison par le magnétisme.

MÉSO (du gr. *mesos*, qui est au milieu) préfixe entrant dans la composition de plusieurs mots.

MÉSOCARPE (*so*) n. m. (préf. *méso*, et gr. *karpos*, fruit). Substance charnue ou filandreuse, qui est contenue entre l'épiderme et la pellicule interne de certains fruits. N. f. Algue des eaux douces.

MÉSOCÉPHALE (*so*) adj. Qui est situé au milieu du cerveau.

MÉSODERME (*so-dèr-me*) n. m. *Anat.* Feuillet moyen, situé entre l'ectoderme et l'endoderme.

MÉSOFFRIR (*so-frir*) v. n. Offrir d'une marchandise moins que sa valeur. (Peu us.)

MÉSOLOGIE (*so-lo-jî*) n. f. Partie de la biologie qui traite des rapports des milieux et des organismes.

MÉSOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la mésologie et aux milieux : *doctrines mésologiques.*

MÉSOPHYTE (*so*) n. m. Nom de la partie germée d'une graine d'où partent la tige et la racine.

MÉSOPOTAMIEN, ENNE (*so, mi-in, è-ne*) adj. et n. De la Mésopotamie : *les tribus mésopotamiennes.*

MÉSOPOTAMIQUE (*so*) adj. De la Mésopotamie.

MÉSOTHORAX (*so-to-raks*) n. m. *Anat.* Partie moyenne de la poitrine. *Zool.* Deuxième division du thorax des insectes.

MÉSOYAGE (*soi-ia-je*) n. m. Petite culture qui se fait à la bêche.

MÉSOZOÏQUE (*so-so-i-ke*) adj. Se dit des terrains de l'ère secondaire.

MESQUIN (*mès-kin*), **E** adj. (ital. *meschino*). Chiche : *être mesquin dans son ménage.* Qui annonce de la parcimonie : *repas mesquin. Fig.* Qui manque de noblesse : *sentiments mesquins.* Qui a peu de grandeur, d'importance : *un monument mesquin.* ANT. **Riche, généreux, grandiose.**

MESQUINEMENT (*mès-ki-ne-man*) adv. D'une manière mesquine. (Peu us.)

MESQUINERIE (*mès-ki-ne-ri*) n. f. Caractère de ce qui est mesquin. Economie sordide ; action mesquine. ANT. **Richesse, générosité, magnificence.**

MESS (*mèss*) n. m. (m. angl., dérivé du franç. *mets*). Salle où mangent, en commun, les officiers ou les sous-officiers d'un régiment. Groupe des officiers ou des sous-officiers ainsi réunis.

MESSAGE (*mè-sa-je*) n. m. (du lat. *missus*, envoyé). Commission de dire ou de porter quelque chose : *être chargé d'un message.* La chose elle-même : *porter, recevoir un message.* Communication officielle du pouvoir exécutif au pouvoir législatif, ou d'une Chambre à une autre.

MESSAGER (*mès-sa-jé*), **ÈRE** n. Qui fait un message. Conducteur de voiture ou de coche qui fait un service de dépêches, de marchandises, de messageries en général. Ce véhicule lui-même. *Le messager des dieux.* Mercure. *La messagère du jour,* l'Aurore. *Les messagères du printemps,* les hirondelles. *Messager de malheur,* porteur d'une mauvaise nouvelle. Nom vulgaire des *serpentaires.* (V. ce mot.)

MESSAGERIE (*mc-sa-je-ri*) n. f. Service de voitures pour le transport des voyageurs et des marchandises. Maison où est établi ce service. Transport qui s'effectue rapidement par chemin de fer ou par bateau : *les messageries maritimes.* Marchandises envoyées par le chemin de fer.

MESSE (*mè-se*) n. f. (lat. *missa*). Sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, qui se fait à l'autel par le ministère du prêtre : *la messe est la cérémonie principale du culte catholique. Messe haute,* syn. de GRAND'MESSE. *Messe basse,* messe dont toutes les parties sont lues et récitées. Musique composée pour une grand'messe : *Palestrina a écrit de remarquables messes.*

MESSÉANCE (*mé-sé*) n. f. Caractère de ce qui est messéant. (Peu us.) ANT. **Bienséance.**

MESSÉANT (*mè-sé-an*), **E** adj. Malséant, contraire à la bienséance : *tenue messéante.* ANT. **Séant, bienséant.**

MESSÉNIEN, ENNE (*mè-sé-ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Messénie : *les Spartiates conquirent le sol messénien.*

MESSEOIR (*mè-soir*) v. n. (préf. *més*, et *seoir.* — Se conj. comme *seoir.*) N'être pas convenable : *cet ajustement messied à votre âge.* ANT. **Seoir.**

MESSER (*mè-sèr*) n. m. (de l'ital. *messere*, même sens). Messire. **Messer gaster,** l'estomac.

MESSIANIQUE (*mé-si*) adj. Qui a rapport au Messie : *les traditions messianiques furent toujours vivaces chez les Juifs.*

MESSIANISME (*mé-si-a-nis-me*) n. m. Croyance au Messie ; attente du Messie.

MESSIDOR (*mè-si*) n. m. (du lat. *messis*, moisson, et du gr. *dôron*, don). Dixième mois de l'année républicaine en France (du 20 juin au 19 juillet).

MESSIE (*mè-si*) n. m. (de l'hébr. *maschiah*, oint). Le Christ, promis dans l'Ancien Testament (s'écrit toujours avec une majuscule) : *les israélites d'au-*

Digitized by Google

jourd'hui attendent encore le Messie. Être attendu comme le Messie, être attendu impatiemment.

MESSIER (*mè-si-é*) n. m. (du lat. *messis*, moisson). Autrefois, homme préposé à la garde des fruits de la terre, à l'époque de leur maturité. Adjectiv. : *garde messier*.

MESSIEURS (*mè-si-eû*) Pl. de *monsieur*.

MESSIN (*mè-sin*), **E** adj. et n. De Metz : *la population messine*.

MESSIRE (*mé-si-re*) n. m. Titre d'honneur, signif. *monseigneur*, que l'on donna d'abord à tout personnage d'un rang distingué, puis à tout homme noble. Titre que se donnaient les prêtres, les avocats, les médecins.

MESTRE (*mès-tre*) n. m. Ancienne orthographe du mot *maître*. *Mar.* V. MEISTRE. **Mestre de camp**, commandant d'un régiment aux XVIe et XVIIe siècles. Pl. des *mestres de camp*.

MESURABLE (*zu*) adj. Qui peut se mesurer : *grandeur mesurable*.

MESURAGE (*zu*) n. m. Action de mesurer.

MESURE (*zu-re*) n. f. (lat. *mensura*). Quantité prise pour terme de comparaison, et qui sert à évaluer d'autres quantités de même nature : *le litre est l'unité de mesure des capacités*. Dimension : *prendre mesure d'un habit*. Quantité d'objets, déterminée par l'évaluation de leur volume : *acheter trois mesures de vin*. Action de mesurer. *Métriq.* Quantité de syllabes exigées par le rythme : *ce vers n'a pas la mesure*. *Musiq.* Division de la durée d'un air en parties égales, qui sont indiquées d'une manière sensible dans l'exécution : *battre la mesure*. *Fig.* Précaution, moyen : *prendre des mesures infaillibles*. Borne : *cela passe toute mesure*. Modération, retenue : *manquer de mesure*. *Être en mesure*, en état de. *Faire bonne mesure*, donner à un acheteur un peu au delà de ce qui lui revient. *Avoir deux poids et deux mesures*, traiter différemment des personnes ou des choses identiques. *Combler la mesure*, pousser les choses à l'extrême. *Donner sa mesure*, montrer ce qu'on peut faire. Loc. adv. : **Outre mesure**, avec excès. **A mesure, au fur et à mesure**, successivement et à proportion. Loc. conj. : **A mesure que**, à proportion et en même temps que. — Les principales mesures usitées autrefois en France étaient, pour les longueurs : la *toise*, le *pouce*, la *ligne*, l'*aune*, etc. ; pour les capacités : le *muid*, le *boisseau*, la *feuillette*, la *pinte*, le *quartaut*, la *velte*, le *setier*, etc. ; pour les superficies : la *toise carrée*, la *perche*, etc. Toutes ces mesures, dont les inconvénients étaient nombreux, furent remplacées en 1801 par le système métrique. (V. MÉTRIQUE [*système*].) Celui-ci est actuellement devenu obligatoire dans un grand nombre de pays (Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Suède, Suisse, Pérou, etc.). Il est assez généralement facultatif dans les autres (Etats-Unis, Russie, Angleterre, etc.). En Angleterre et aux Etats-Unis, les principales mesures nationales sont : le *pied*, le *yard*, le *mille*, l'*acre*, la *pinte*, le *gallon*, le *bushel* ou *boisseau*, l'*once*, etc. En Russie, citons la *sagène*, la *verste*, etc.

MESURÉ, E (*zu-ré*) adj. Réglé : *pas mesuré*. *Fig.* Circonspect : *ton mesuré*.

MESURÉMENT (*zu-ré-man*) adv. Avec prudence et modération. (Peu us.)

MESURER (*zu-ré*) v. a. Evaluer une quantité en la comparant avec une quantité déterminée : *mesurer du blé*. Régler avec modération : *mesurer ses paroles*. Proportionner : *on doit mesurer le châtiment à l'offense*. Départir avec parcimonie : *mesurer l'air, la lumière*. **Se mesurer** v. pr. Être mesuré. *Se mesurer avec quelqu'un*, lutter avec lui d'une manière quelconque.

MESUREUR (*zu*) n. m. Qui mesure, sur les marchés, certaines marchandises. Appareil destiné à mesurer.

MÉSUSAGE (*zu-za-je*) n. m. Mauvais usage.

MÉSUSER (*zu-zé*) v. n. Mal user : *les enfants sont sujets à mésuser de leur liberté*.

META (*mé*) n. f. (m. lat.). Chez les Romains, chacune des deux bornes situées aux extrémités du cirque et autour desquelles les coureurs devaient tourner.

METABOLE n. f. (gr. *metabolê*). Figure de rhétorique par laquelle on répète des mots dits précédemment, mais dans un autre ordre. Autre figure consistant à répéter une idée en termes différents.

MÉTACARPE n. m. (gr. *meta*, après, et *karpos*, le carpe). Partie de la main entre les doigts et le carpe ou le poignet.

MÉTACARPIEN, ENNE (*pi-in, è-ne*) adj. Qui concerne le métacarpe : *les os métacarpiens*.

MÉTACENTRE (*san-tre*) n. m. Point idéal qui joue un grand rôle dans la théorie des corps solides flottants

MÉTACENTRIQUE (*san*) adj. Qui se rapporte au métacentre : *courbe métacentrique*.

MÉTACHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. (gr. *meta*, après, et *khronos*, temps). Erreur qui consiste à assigner à un fait une date postérieure à sa date véritable.

MÉTAGRAMME (*gra-me*) n. m. (gr. *meta*, après, et *gramma*, lettre). Changement d'une lettre dans un mot.

MÉTAIRIE (*tè-ri*) n. f. Domaine rural, exploité d'après le système du métayage. *Par ext.* Petit domaine rural.

MÉTAL n. m. (gr. *metallon*). Corps simple doué d'un éclat particulier appelé *éclat métallique*, conduisant bien, en général, la chaleur et l'électricité, et qui possède en outre la propriété de donner, en se combinant avec l'oxygène, au moins un acide basique : *le fer est le plus utile des métaux*. *Blas.* L'or et l'argent, pour les distinguer des émaux et des fourrures : *l'or et l'argent sont représentés par la couleur jaune et la couleur blanche*. (V. la planche BLASON.) — Tous les métaux sont solides à la température ordinaire, sauf le mercure qui est liquide et l'hydrogène qui est gazeux. Les principaux sont : l'*or*, l'*argent*, le *platine*, le *mercure*, le *cuivre*, l'*aluminium*, le *fer*, l'*étain*, le *plomb*, le *zinc*, etc. L'or, l'argent et le platine sont des *métaux précieux*.

MÉTALEPSE (*lèp-se*) n. f. (du gr. *metalêpsis*, transposition). Figure de rhétorique, qui consiste à faire entendre une chose en exprimant ce qui l'amène ou ce qui la suit.

MÉTALLÉITÉ (*tal-lé*) n. f. Ensemble des propriétés caractéristiques des métaux.

MÉTALLIFÈRE (*tal-li*) adj. (lat. *metallum*, métal, et *ferre*, porter). Qui renferme un métal quelconque : *gisement métallifère*.

MÉTALLIN (*tal-lin*), **E** adj. Qui a une teinte métallique : *aspect métallin*.

METALLIQUE (*tal-li-ke*) adj. Qui a le caractère ou l'apparence du métal : *éclat métallique*. *Fig.* Sonore comme les métaux : *son métallique*. Dur et sec comme les métaux.

MÉTALLIQUEMENT (*tal-li-ke-man*) adv. En métal, en espèces.

MÉTALLISATION (*tal-li-za-si-on*) n. f. Action de métalliser.

MÉTALLISER (*tal-li-zé*) v. a. Donner un éclat métallique. Couvrir d'une légère couche de métal. Ramener les métaux combinés à l'état de pureté.

MÉTALLOGRAPHIE (*tal-lo-gra-fi*) n. f. (gr. *metallon*, métal, et *graphein*, décrire). Science qui traite des métaux. Gravure sur métal.

MÉTALLOGRAPHIQUE (*tal-lo*) adj. Qui a rapport à la métallographie.

MÉTALLOÏDE (*tal-lo-i-de*) n. m. (gr. *metallon*, métal, et *eidos*, aspect). Corps simple non métallique : *l'oxygène est un métalloïde*. — Les métalloïdes sont mauvais conducteurs de la chaleur et de l'électricité ; ils n'ont pas en général d'éclat métallique et tous leurs composés oxygénés sont ou des oxydes neutres ou des oxydes acides. Les métalloïdes sont : le *fluor*, le *chlore*, le *brome*, l'*iode*, l'*oxygène*, le *soufre*, le *sélénium*, le *tellure*, l'*azote*, le *phosphore*, l'*arsenic*, l'*antimoine*, le *carbone*, le *silicium*, le *bore*.

MÉTALLOÏDIQUE (*tal-lo-i*) adj. *Chim.* Qui se rapporte aux métalloïdes.

MÉTALLOTHÉRAPIE (*tal-lo, pi*) n. f. Traitement de certaines maladies par des applications de métaux sur la peau.

MÉTALLURGIE (*tal-lur-ji*) n. f. (gr. *metallon*, métal, et *ergon*, ouvrage). Art d'extraire, de purifier

Digitized by Google

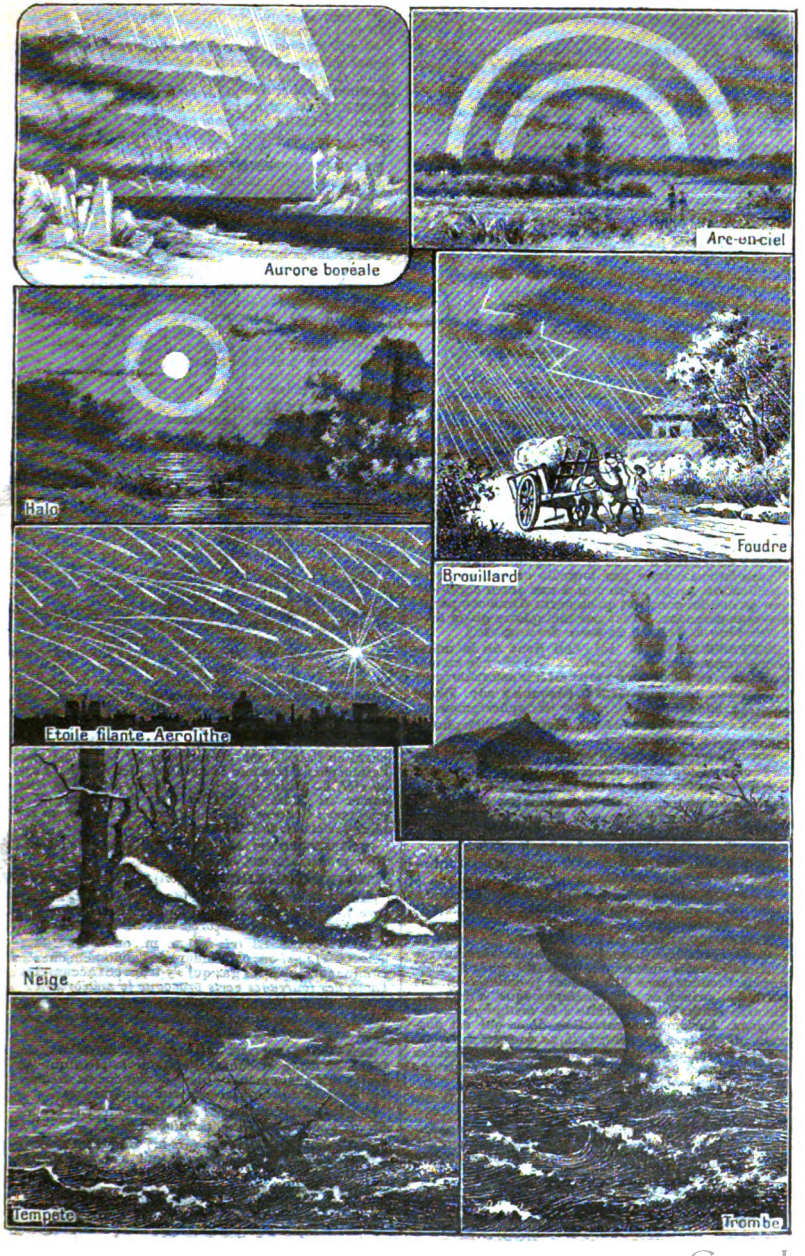

Digitized by Google

et de travailler les métaux : *la métallurgie a fait la fortune du Creusot.*

MÉTALLURGIQUE (*tal-lur*) adj. Qui a rapport à la métallurgie : *l'industrie métallurgique est développée en Westphalie.*

MÉTALLURGIQUEMENT (*tal-lur-ji-ke-man*) adv. Au point de vue de la métallurgie. (Peu us.)

MÉTALLURGISTE (*tal-lur-jis-te*) n. m. Qui s'occupe de métallurgie.

MÉTAMÈRE adj. (gr. *meta*, qui marque *changement*, et *meros*, partie). Se dit d'un corps isomère d'un autre.

MÉTAMÈRE n. m. Chacun des anneaux d'un ver ou d'un arthropode.

MÉTAMÉRIE (*ri*) n. f. (de *métamère* adj.) Isomérie des corps.

MÉTAMORPHIQUE adj. Se dit des roches qui se modifient *schistes métamorphiques.*

MÉTAMORPHISME (*fis-me*) n. m. Modification physique et chimique d'une roche : *le métamorphisme a transformé les roches sédimentaires.*

MÉTAMORPHOSABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être métamorphosé.

MÉTAMORPHOSE (*fô-ze*) n. f. (de *métamorphoser*). Changement d'un être en un autre être : *les métamorphoses de la mythologie.* Changements de forme ou de structure qui surviennent pendant la vie de certains animaux : *les insectes subissent des métamorphoses. Fig.* Changement extraordinaire dans la fortune, l'état, le caractère d'une personne.

MÉTAMORPHOSER (*zé*) v. a. (gr. *meta*, qui marque *changement*, et *morphê*, forme). Transformer : *Latone métamorphosa des paysans en grenouilles. Fig.* Changer l'extérieur ou le caractère : *la fortune l'a complètement metamorphosé.*

MÉTAPHORE n. f. (du gr. *metaphora*, transport). Figure de rhétorique par laquelle on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison sous-entendue. (C'est par métaphore qu'on dit : *la lumière de l'esprit, la fleur des ans*, etc.)

MÉTAPHORIQUE adj. Qui tient de la métaphore : *expression métaphorique.* Qui abonde en métaphores : *le style des Orientaux est très métaphorique.*

MÉTAPHORIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière métaphorique : *parler métaphoriquement.*

MÉTAPHORISER (*zé*) v. a. Mettre en métaphore. Parler métaphoriquement.

MÉTAPHOSPHATE (*fos-fa-te*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide métaphosphorique.

MÉTAPHOSPHORIQUE (*fos-fo*) adj. *Chim. Acide métaphosphorique*, l'un des acides du phosphore.

MÉTAPHRASE (*fra-ze*) n. f. (gr. *metaphrasis*). Traduction faite pour exprimer le sens d'un ouvrage, plus que pour en rendre les beautés.

MÉTAPHRASTE (*fras-te*) n. m. Celui qui interprète, qui explique un auteur.

MÉTAPHYSICIEN (*zi-si-in*) n. m. Qui fait son étude de la métaphysique : *Leibniz est un admirable métaphysicien.*

MÉTAPHYSIQUE (*zi-ke*) n. f. (du gr. *meta ta phusika*, après la physique [parce que, dans les œuvres d'Aristote, cette science était traitée *après la physique*]). Connaissance des causes premières et des premiers principes : *la métaphysique d'Aristote.* Théorie générale et abstraite : *la métaphysique du langage.* Abstraction, caractère de ce qui est abstrait : *il y a trop de métaphysique dans cet ouvrage.* Adjectiv. Qui appartient à la métaphysique : *preuves métaphysiques de l'existence de Dieu.* Trop abstrait : *raisonnement métaphysique.*

MÉTAPHYSIQUEMENT (*zi-ke-man*) adv. D'une manière métaphysique.

MÉTAPLASME (*plas-me*) n. m. (gr. *metaplasmos*). *Gram.* Altération matérielle d'un mot par addition, suppression ou changement : *l'élision, la syncope*, etc., *sont des métaplasmes.*

MÉTAPLASTIQUE (*plas-ti-ke*) adj. Qui a rapport au métaplasme.

MÉTARGON n. m. Gaz incolore, découvert dans l'air atmosphérique, en 1898, par le chimiste anglais William Ramsay.

MÉTASTASE (*tas-ta-ze*) n. f. (du gr. *metastasis*, déplacement). Changement dans le siège d'une maladie. *Rhét.* Figure par laquelle l'orateur rejette sur le compte d'autrui ce qu'il est forcé d'avouer.

MÉTATARSE n. m. (gr. *meta*, après, et *tarsos*, tarse). Partie du pied, comprise entre le tarse et les orteils : *le métatarse est formé par cinq os allongés et parallèles.* (V. la planche NOMBRE.)

MÉTATARSIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui appartient au métatarse : *les os métatarsiens.* N. m. Chacun de ces os.

MÉTATHÈSE (*tè-ze*) n. f. (du gr. *metathesis*, déplacement). Figure de grammaire par laquelle on transpose une lettre, comme lorsqu'on dit abusivement *brelue* pour *berlue, berloque* pour *breloque*, etc.

MÉTATHORAX (*raks*) n. m. Troisième division du thorax d'un insecte.

MÉTAYAGE (*tè-ia-je*) n. m. Forme de bail où l'exploitant et le propriétaire d'un domaine rural se partagent les fruits du sol.

MÉTAYER (*tè-ié*), **ÈRE** n. (bas lat. *medietarius*; de *medietas*, moitié). Personne qui exploite un domaine rural suivant le système du métayage. *Par ext.* Fermier. Ouvrier des champs loué à gages.

MÉTAZOAIRE (*zo-è-re*) n. m. Dans les théories de Haeckel, animal possédant des organes cellulaires différentiels : *la gastrula est la forme larvaire des métazoaires.*

MÉTEIL (*tè, l* mll.) n. m. (du lat. *mixtus*, mélangé). Mélange de seigle et de froment : *le pain de méteil se conserve mieux que le pain de froment.*

MÉTEMPSYCOSE (*tan-psi-kô-ze*) n. f. (gr. *meta*, qui indique *changement*; *en*, dans, et *psukhê*, âme). Transmigration des âmes d'un corps dans un autre : *Fourier et Jean Reynaud ont défendu la doctrine de la metempsycose.* — Le dogme de la transmigration des âmes d'un corps à un autre a été admis dans l'antiquité par plusieurs peuples et repris par certains philosophes contemporains. Cette croyance se rencontra dans l'Inde, en Egypte, d'où, plus tard, Pythagore l'importa en Grèce. Le dogme de la métempsycose devait conduire ceux qui l'admettaient à défendre l'usage des viandes, comme exposant l'homme à se nourrir de la chair de l'un des siens; aussi l'abstention des viandes a-t-elle été une des prescriptions fondamentales de la religion des brames et de la philosophie pythagoricienne.

MÉTÉORE n. m. (du gr. *meteôron*, chose qui se passe en l'air). Tout phénomène qui se passe dans l'atmosphère (comme le *tonnerre*, les *éclairs*, l'*arc-en-ciel*, la *pluie*, la *neige*, la *grêle*, etc.). *Fig.* Personne ou chose qui brille d'un éclat très vif et passager : *Gustave-Adolphe a traversé comme un météore l'histoire de l'Allemagne.*

MÉTÉORIQUE adj. Qui appartient au météore. *Pierres météoriques*, aérolithes.

MÉTÉORISATION (*za-si-on*) n. f. V. MÉTÉORISME.

MÉTÉORISER (*zé*) v. a. (du gr. *meteorizein*, soulever). Gonfler par l'effet d'un gaz accumulé à l'intérieur : *la luzerne météorise souvent les bœufs.*

MÉTÉORISME (*ris-me*) n. m. ou **MÉTÉORISATION** (*za-si-on*) n. f. Enflure de l'abdomen, chez les ruminants, due à des gaz qui s'y trouvent accumulés : *l'abus des fourrages verts provoque le météorisme.*

MÉTÉORITE n. m. Fragment minéral, qui nous vient des espaces interplanétaires : *les bolides peuvent engendrer des météorites.*

MÉTÉOROLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *meteôron*, météore, et *logos*, discours). Partie de la physique qui traite des phénomènes atmosphériques : *la météorologie est d'un grand secours aux navigateurs.*

MÉTÉOROLOGIQUE adj. Qui concerne les météores : *observations météorologiques.*

MÉTÉOROLOGISTE (*jis-te*) ou **MÉTÉOROLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Savant qui s'occupe de météorologie.

MÉTÉOROMANCIE (*sî*) n. f. (de *météore*, et du gr. *manteia*, divination). Divination par l'observation des éclairs, du tonnerre et des météores.

Digitized by Google

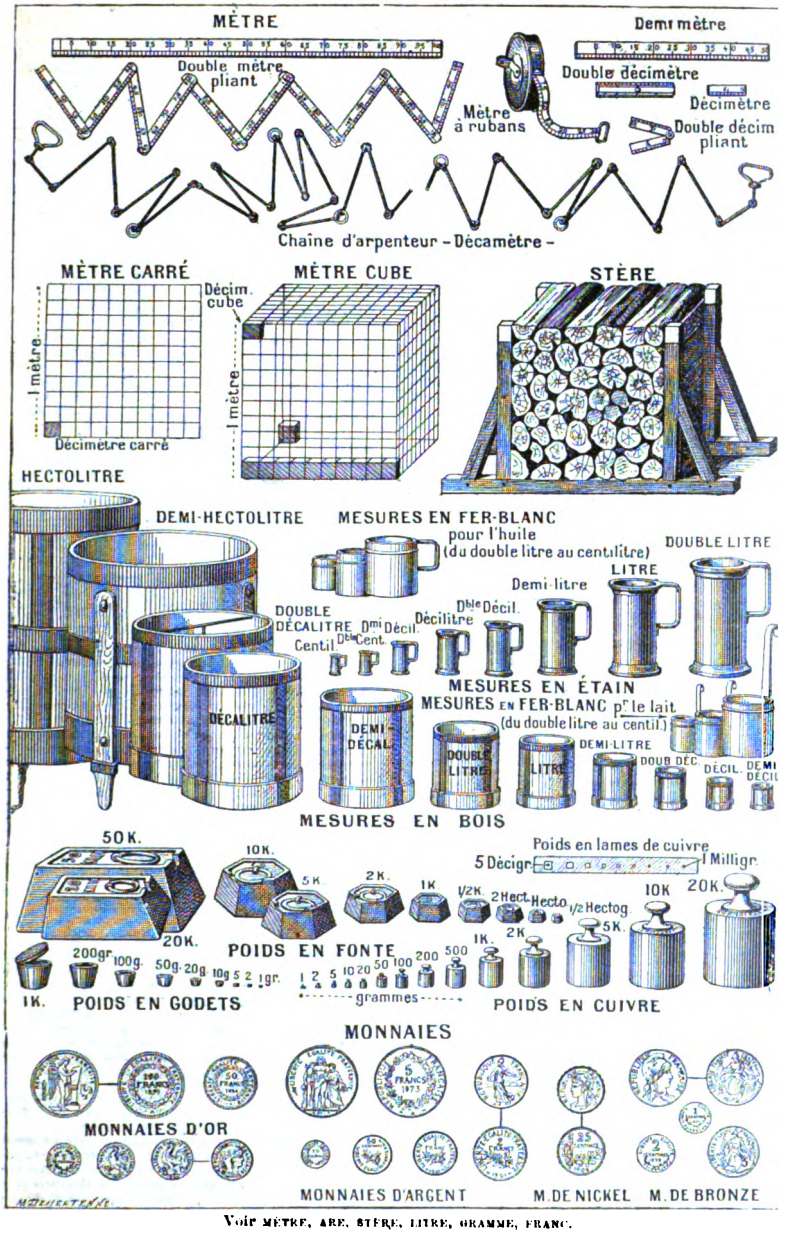

Voir MÈTRE, ARE, STÈRE, LITRE, GRAMME, FRANC.

Digitized by Google

MÉTÉOROMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui concerne la météoromancie. N. Qui pratique cet art.

MÉTÈQUE n. m. (gr. *metoikos*). Nom donné à Athènes aux étrangers établis à demeure dans cette ville : *Clisthène donna le droit de cité à un grand nombre de métèques d'Athènes.*

MÉTHANE n. m. Gaz incolore, de densité 0,559, brûlant à l'air avec une flamme jaune. (Il se dégage des matières en putréfaction et constitue le grisou des houillères.) Syn. FORMÈNE, GAZ DES MARAIS, PROTOCARBURE D'HYDROGÈNE.

MÉTHODE n. f. (gr. *methodos;* de *meta*, avec, et *odos*, voie). Marche raisonnée, que l'on suit pour arriver à un but : *procéder avec méthode. Par ext.* Manière d'agir, habitude : *chacun a sa méthode. Philos.* Marche rationnelle de l'esprit pour arriver à la connaissance ou à la démonstration de la vérité : *Descartes a écrit un magnifique discours sur la méthode.* Ouvrage qui contient, rangés dans un ordre de progression logique, les principaux éléments d'une science, d'un art, etc. : *méthode de piano. Bot.* Mode de classement des espèces végétales.

MÉTHODIQUE adj. Qui a de l'ordre, de la méthode : *esprit méthodique.* Où il y a de la méthode : *classement méthodique.* ANT. **Désordonné, brouillon.**

MÉTHODIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec méthode : *investir méthodiquement une place.*

MÉTHODISME (*dis-me*) n. m. Doctrine des méthodistes : *le méthodisme a recruté ses principaux adhérents en Écosse et aux Etats-Unis.*

MÉTHODISTE (*dis-te*) n. m. Membre d'une secte anglicane, fondée au XVIIIe siècle par John Wesley, et caractérisée par une grande rigidité de principes moraux.

MÉTHYLE n. m. Premier terme de la série de radicaux des carbures gras : *le méthyle n'a pas été isolé. Chlorure de méthyle,* liquide dont l'évaporation abaisse la température à — 55° et qui est employé dans plusieurs industries et en médecine.

MÉTHYLÈNE n. m. Nom commercial de l'*alcool méthylique* ou *esprit de bois. Bleu de méthylène,* colorant.

MÉTHYLIQUE adj. *Chim.* Se dit de composés dérivés du méthane : *alcool méthylique.*

MÉTICULEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière méticuleuse : *examiner méticuleusement un compte.*

MÉTICULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (lat. *meticulosus*). Susceptible de petites craintes, de petits scrupules : *caractère méticuleux.* Qui s'inquiète de minuties : *fonctionnaire méticuleux.*

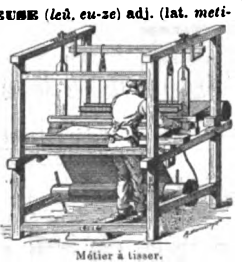
Métier à tisser.

MÉTICULOSITÉ (*zi-té*) n. f. Caractère d'un esprit méticuleux.

MÉTIER (*ti-é*) n. m. (lat. *ministerium*). Toute profession manuelle ou mécanique : *métier de serrurier.* Profession quelconque : *le métier des armes.* Ce que l'on fait habituellement : *le métier de coquette. Faire métier de,* faire profession de. Machine pour la confection des tissus : *métier à la Jacquart. Fig. Mettre une chose sur le métier,* l'entreprendre. PROV. : **Il n'est point de sot métier,** toutes les professions sont bonnes. **Il n'est si petit métier qui ne nourrisse son maître,** on peut gagner de quoi vivre dans toutes les professions. **Chacun son métier, les vaches seront bien gardées,** chacun doit s'occuper exclusivement de son affaire, pour que tout en aille mieux.

MÉTIS, ISSE (*tiss, ti-se*) adj. et n. (lat. *mixticius;* de *mixtus*, mêlé). Produit par le croisement de sujets de races différentes : *animal métis; poirier métis.*

MÉTISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. (de *métis*). Croisement de deux races.

MÉTISSER (*ti-sé*) v. a. Croiser par le métissage.

MÉTONIEN (*ni-in*) adj. m. *Astr. Cycle métonien,* cycle inventé par Méton. V. CYCLE.

MÉTONOMASIE (*zi*) n. f. (gr. *meta*, prép. qui marque *transmutation*, et *onoma*, nom). Changement de nom propre au moyen d'une traduction, le plus souvent latine, comme *Ramus* pour *La Ramée.*

MÉTONYMIE (*mi*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Figure de rhétorique, qui consiste à désigner un objet au moyen d'un terme désignant un autre objet uni au premier par une relation de la cause à l'effet, du contenant au contenu, de la partie au tout, etc., comme : *il vit de son travail,* pour *du fruit de son travail; la ville,* pour *ses habitants; cent voiles,* pour *cent vaisseaux.*

MÉTONYMIQUE adj. Qui a le caractère de la métonymie : *expression métonymique.*

MÉTOPE n. f. (gr. *metopé;* de *meta*, entre, et *opé*, ouverture). Intervalle carré et le plus souvent orné, entre les triglyphes d'une frise dorique.

MÉTOPOSCOPE (*pos-ko-pe*) n. m. Celui qui pratique l'art de la métoposcopie.

MÉTOPOSCOPIE (*pos-ko-pi*) n. f. (gr. *metôpon*, visage, et *skopein*, examiner). Divination par l'inspection des traits du visage.

MÉTOPOSCOPIQUE (*pos-ko*) adj. Qui a rapport à la métoposcopie.

MÉTRAGE n. m. Mesurage au mètre : *effectuer le métrage d'un travail de maçonnerie.*

MÈTRE n. m. (du gr. *metron*, mesure). Unité de mesure de longueur, adoptée en France et servant de base à tout le système des poids et mesures : *le mètre est égal à la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre.* Objet servant à mesurer et ayant

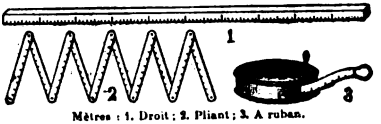

Mètres : 1. Droit ; 2. Pliant ; 3. A ruban.

la longueur d'un mètre : *mètre en bois, en cuivre. Mètre carré,* unité de superficie équivalant à un carré d'un mètre de côté. *Mètre cube,* unité de volume équivalant à un cube d'un mètre de côté. *Mètre courant,* mètre en longueur. Dans la prosodie grecque et latine, groupe déterminé de syllabes longues ou brèves, comprenant deux temps marqués. Forme rythmique d'une œuvre poétique. Vers. — Les multiples du mètre sont : le *décamètre,* l'*hectomètre,* le *kilomètre* et le *myriamètre;* les sous-multiples sont : le *décimètre,* le *centimètre* et le *millimètre.* Les multiples du mètre carré sont : le *décamètre carré,* l'*hectomètre carré,* etc ; les sous-multiples sont : le *décimètre carré,* le *centimètre carré,* etc. Le mètre cube n'a pas de multiples ; les sous-multiples sont : le *décimètre cube,* le *centimètre cube* et le *millimètre cube.* V. MÉTRIQUE (*système*).

MÉTRÉ n. m. Action de mesurer au mètre. Le résultat : *inscrire le métré d'un travail.*

MÉTRER (*tré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Mesurer au mètre : *métrer une construction.*

MÉTREUR n. et adj. m. Celui qui fait le métrage des constructions : *métreur vérificateur.* Arpenteur.

MÉTRIQUE adj. (gr. *metrikos*). Qui a rapport au mètre. **Système métrique,** ensemble des mesures ayant pour base le mètre : *le système métrique est obligatoire ou facultatif dans la plupart des Etats du monde. Quintal métrique,* poids de cent kilogrammes. *Tonne métrique,* poids de mille kilogrammes. Qui a rapport au mètre ou à la mesure du vers. — Avant l'établissement du système métrique, les différentes mesures usitées en France (v. MESURE) présentaient deux inconvénients : 1° Les unités portant le même nom variaient en grandeur d'une province à l'autre ; 2° Les subdivisions de l'unité n'étaient pas décimales, il en résultait de grandes complications dans les calculs. En 1790, un décret de l'Assemblée constituante chargea l'Académie des sciences d'organiser un meilleur système. Il s'agissait de déterminer un étalon, une unité de mesure qui servît

Digitized by Google

de base à toutes les autres. Les académiciens Méchain et Delambre furent chargés de mesurer la longueur de la partie du méridien terrestre comprise entre Dunkerque et Barcelone; cette mesure s'effectua de 1792 à 1799. On en déduisit la longueur totale du méridien, et la quarante-millionième partie de cette longueur, prise pour unité de longueur, reçut le nom de *mètre*. Le mètre sert de base à toutes les autres unités du nouveau système, qu'on a appelé, pour cette raison, *système métrique*. Le système métrique devint légal en France par le décret du 2 novembre 1801, et il fut définitivement rendu obligatoire à partir du 1er janvier 1840.

MÉTRIQUE n. f. (du gr. *metron*, mesure). Science qui étudie les éléments dont sont formés les vers.

MÉTRO n. m. A Paris, abréviation de *métropolitain* (ch. de fer).

MÉTROLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *metron*, mesure, et *logos*, discours). Science des poids et mesures. Traité sur les poids et mesures.

MÉTROLOGIQUE adj. Qui a rapport à la métrologie : *traité métrologique*.

MÉTROLOGISTE (*jis-te*) ou **MÉTROLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe de métrologie.

MÉTROMANE n. m. (gr. *metron*, mesure des vers, et *mania*, manie). Qui a la manie de faire des vers.

MÉTROMANIE (*ni*) n. f. (de *métromane*). Manie de faire des vers : *Piron a raillé la métromanie*.

MÉTRONOME n. m. (gr. *metron*, mesure, et *nomos*, loi). Instrument employé pour indiquer les divers degrés de vitesse du mouvement musical : *le métronome a été imaginé par Maelzel*.

Métronome.

MÉTROPOLE n. f. (gr. *métér*, mère, et *polis*, ville). Etat, ville, considérés par rapport à leurs colonies : *la France est la métropole de l'Algérie*. Ville qui a un siège archiépiscopal. *Par ext.* La ville la plus importante d'une région. Capitale.

MÉTROPOLITAIN, E (*tin, è-ne*) adj. Qui a le caractère d'une métropole. Qui appartient à la capitale d'un Etat : *chemin de fer métropolitain*. Archiépiscopal : *église métropolitaine*. N. m. Archevêque, par rapport à ses suffragants. Chemin de fer souterrain ou aérien qui dessert les régions d'une grande ville.

MÉTROPOLITE n. m. Dignitaire de l'Eglise russe, qui occupe un rang intermédiaire entre le patriarche et les évêques.

METS (*mè*) n. m. (du lat. *mittere*, mettre, ce qui est mis sur la table). Tout aliment apprêté qu'on sert aux repas : *mets délicats*.

METTABLE (*mè-ta-ble*) adj. Qu'on peut mettre : *cet habit n'est plus mettable*.

METTAGE (*mè-ta-je*) n. m. Action de mettre, de disposer en vue d'un travail.

METTEUR (*mè-teur*) n. m. Celui qui met. *Metteur en œuvre*, ouvrier chargé de monter les pierres et les perles, et, au *fig.*, celui qui emploie les travaux d'autrui pour composer quelque chose de nouveau. *Metteur en scène*, personne qui, pendant les répétions d'une pièce, règle les mouvements de chacun des acteurs, la disposition des décors, etc. *Metteur en pages*, typographe qui rassemble les paquets de composition, pour en former des pages et des feuillets.

METTRE (*mè-tre*) v. a. (du lat. *mittere*, envoyer. — *Je mets, nous mettons. Je mettais, nous mettions. Je mis, nous mîmes. Je mettrai, nous mettrons. Je mettrais, nous mettrions. Mets, mettons, mettez. Que je mette, que nous mettions. Que je misse, que nous missions. Mettant. Mis, e.*) Placer, poser, introduire : *mettre une clef dans la serrure*. Ranger, combiner : *mettre de niveau*. Etablir, faire asseoir : *mettre au bas bout de la table*. Adosser, ajuster : *mettre un manche à un balai*. Poser sur le corps comme vêtement : *mettre un habit neuf*. Mêler, verser : *mettre du sel dans la sauce*. User de : *mettez du soin à ce que vous faites*. Faire le placement de : *mettre son argent à la caisse d'épargne*. Dépenser : *mettre cent francs à un bibelot*. Employer tant de temps : *la terre met vingt-quatre heures à tourner autour de son axe*. Accommoder : *mettre un lièvre en civet*. Faire consister : *chacun met son bonheur où il lui plaît. Fam.* Supposer : *mettez que je n'ai rien dit. Fig. Mettre la table*, placer la nappe, disposer les couverts sur la table. *Mettre une terre en blé*, l'ensemencer. *Mettre la main à la pâte*, s'occuper soi-même d'une chose. *Mettre la main sur quelqu'un*, l'arrêter; *sur une chose*, la découvrir. *Mettre la dernière main à un travail*, l'achever. *Mettre la main à la plume*, commencer d'écrire. *Mettre au fait*, instruire. *Mettre un vaisseau, des canots à la mer*, les lancer. *Mettre de côté*, réserver, épargner. *Mettre en peine*, inquiéter. *Mettre en pièces*, briser. *Mettre à sec*, tarir. *Mettre à l'épreuve*, éprouver. *Mettre à même*, faciliter les moyens. *Y mettre du sien*, faire des concessions. *Mettre quelqu'un au pied du mur*, lui ôter tout subterfuge. **Se mettre** v. pr. Se placer : *se mettre à table*. Commencer : *se mettre à travailler*. Suivre un régime : *se mettre à la diète. Se mettre en colère*, se fâcher. *Se mettre à son aise*, agir sans gêne. *Se mettre en frais*, faire des dépenses. *Se mettre en tête*, s'imaginer, vouloir absolument. *Il se met bien*, il s'habille bien. ANT. **Enlever, ôter.**

MEUBLANT (*blan*), **E** adj. Propre à meubler : *une étoffe meublante. Dr. Meubles meublants*, objets qui servent à meubler et à garnir un appartement.

MEUBLE adj. (du lat. *mobilis*, qu'on peut changer de place). Qui peut être changé de place, remué : *sol, terre meuble. Biens meubles*, qui peuvent se transporter, par opposition à *immeubles* (maisons, champs, etc.). N. m. Tout objet mobile qui sert à l'usage et à la décoration des appartements. Mobilier : *maison dont le meuble est usé*. (VX en ce sens.) *Blas.* Toute figure qui charge un écu. ANT. **Immeuble.**

MEUBLER (*blé*) v. a. Garnir de meubles. *Fig. Meubler sa mémoire*, l'orner de connaissances. Absol. : *ces tentures meublent bien*. **Se meubler** v. pr. Acheter des meubles pour soi. ANT. **Démeubler.**

MEUGLEMENT (*man*) n. m. Syn. de BEUGLEMENT.

MEUGLER (*glé*) v. n. Syn. de BEUGLER.

MEULARD (*lar*) n. m. Grosse meule.

MEULE n. f. (lat. *mola*). Corps solide, rond et plat, qui sert à broyer ou à aiguiser : *meule de moulin, de rémouleur*. Tas de foin, de blé, etc., de forme généralement conique et recouvert d'une sorte de toit de chaume, que l'on élève dans les champs. Tas de bois recouvert de gazon, que l'on carbonise en plein air. *Meule de fromage*, grosse masse de fromage ayant la forme d'une meule de moulin.

MEULERIE (*rî*) n. f. Endroit où l'on taille les meules à aiguiser.

MEULETTE (*lè-te*) n. f. Petite meule de foin. Estomac des morues.

MEULIER (*li-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui façonne les meules de moulin.

MEULIER (*li-é*), **ERE** adj. Qui a rapport aux meules à moudre : *silex meulier; pierre meulière*. N. f. Silex propre à faire des meules de moulin et aussi employé dans la construction : *la meulière est commune en Brie*. Carrière d'où on la tire.

MEULON n. m. Petite meule provisoire de foin, de chanvre, etc. Tas de sel tiré des marais salants et recouvert d'une couche d'argile plastique.

MEUNERIE (*rî*) n. f. Commerce, industrie du meunier. Ensemble des meuniers : *la meunerie française*.

MEUNIER (*ni-é*), **ERE** n. (lat. pop. *molinarius*; de *molinum*, moulin). Personne qui fait valoir un moulin : *porter du blé au meunier*. N. m. Nom vulgaire de divers oiseaux (*perroquets*, etc.) et d'un poisson qui vit près des moulins, le *chevesne*. N. f. Nom vulgaire de la mésange à longue queue.

MEURT-DE-FAIM (*meur-de-fin*) n. invar. Personne qui manque du strict nécessaire.

MEURTRE n. m. Homicide commis volontairement : *le meurtre avec préméditation est qualifié d'assassinat. Fig. C'est un meurtre*, c'est grand dommage : *c'est un meurtre d'abattre ce monument*.

MEURTRIER (*tri-é*) n. m. Qui commet un meurtre, assassin : *Caïn fut le premier meurtrier*.

MEURTRIER (*tri-é*), **ERE** adj. (de *meurtre*). Qui cause la mort de beaucoup de personnes : *la peste est meurtrière. Fig.* Destructeur, dangereux.

Digitized by Google

MEURTRIÈRE n. f. Vide étroit, pratiqué dans les murailles des ouvrages fortifiés et destiné au passage des projectiles. V. CHÂTEAU FORT.

MEURTRIÈREMENT (*man*) adv. D'une façon meurtrière. (Peu us.)

MEURTRIR v. a. Faire une meurtrissure. Gâter des fruits par choc ou contact : *la grêle meurtrit les fruits mûrs.*

MEURTRISSANT (*tri-san*), **E** adj. Qui produit des meurtrissures. (Peu us.)

MEURTRISSURE (*tri-su-re*) n. f. Contusion avec tache livide. Tache sur les fruits meurtris.

MEUTE n. f. (du lat. *mota*, chose mue). Nombre de chiens courants dressés pour la chasse : *lancer une meute sur un cerf. Fig.* Ramassis d'individus dangereux : *une meute de créanciers.*

MÉVENDRE (*van-dre*) v. a. (préf. *mé*, et *vendre*. — Se conj. comme *vendre.*) Vendre à perte.

MÉVENTE (*van-te*) n. f. Vente mauvaise, improductive ou difficile : *la mévente des vins, des blés.*

MEXICAIN, E (*mèk-si-kin, è-ne*) n. et adj. Du Mexique.

MEZAIL (*za, l* mll.) n. m. Ensemble des pièces mobiles constituant la visière d'un casque clos.

MEZÉRÉON n. m. Arbuste du genre daphné, vulgairement *bois-gentil.*

MEZZANINE (*mèd-za*) n. f. (ital. *mezzanino*). Petit étage entre deux grands. Petite fenêtre d'entresol.

MEZZA VOCE (*méd-za-vot-ché*) loc. adv. Expression italienne signif. à demi-voix : *chanter mezza voce.*

MEZZO-SOPRANO (*mèd-zo*) n. m. (m. ital. signif. *moyen soprano*). Voix de femme qui tient le milieu entre le soprano et le contralto. Pl. des *mezzo-sopranos* (ou *soprani*).

MEZZO-TERMINE (*méd-zo-tèr-mi-né*) n. m. invar. (m. ital.). Moyen terme.

MEZZO-TINTO (*mèd-zo-tin'-to*) n. m. invar. (en ital. *demi-teinte*). Genre de gravure qui se désigne aussi sous le nom de *manière noire.*

MI n. m. (première syllabe du mot *mira*, dans l'hymne de saint Jean-Baptiste). Troisième note de la gamme. Signe qui la représente.

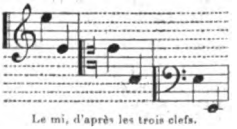

Le mi, d'après les trois clefs.

MI (du lat. *medius*, qui est au milieu). Mot invariable qui se joint à certains mots par un trait d'union, et qui signifie à moitié, à demi : *à mi-côte, à mi-flot, à mi-jambe.*

MIA n. m. Nom des temples japonais.

MI-AOÛT (*mi-ou*) n. f. invar. Milieu du mois d'août.

MIASMATIQUE (*as-ma*) adj. Qui renferme ou produit des miasmes : *les marécages miasmatiques de la Campagne romaine. Foyer miasmatique*, qui produit des miasmes. *Fièvre miasmatique*, qui résulte de miasmes.

MIASME (*as-me*) n. m. (du gr. *miasma*, souillure). Emanation morbifique, provenant de substances animales ou végétales en décomposition.

MIAULANT (*mi-ô-lan*), **E** adj. Qui miaule, qui a l'habitude de miauler.

MIAULEMENT (*ô-le-man*) n. m. Cri du chat.

MIAULER (*ô-lé*) v. n. (onomatop.). Faire des miaulements.

MICA n. m. (mot lat. signif. *parcelle*). Pierre brillante, feuilletée, écailleuse, d'un éclat métallique : *le mica est un silico-aluminate de potasse, de fer ou de magnésie.*

MICACÉ, E adj. Qui est de la nature du mica. Qui contient du mica : *schistes micacés. Bot.* Qui a des écailles semblables à des paillettes de mica.

MI-CARÊME n. f. Le jeudi de la troisième semaine du carême : *la mi-carême est un jour de divertissement.* Pl. des *mi-carêmes.*

MICASCHISTE (*ka-chis-te*) n. m. (de *mica*, et *schiste*). Roche composée de mica et de quartz.

MICHE n. f. Pain de petite grosseur. Pain rond de poids plus considérable.

MI-CHEMIN (À) loc. adv. Vers le milieu du chemin : *Etampes est à mi-chemin entre Orléans et Paris. Fig.* Avant d'avoir atteint son but : *s'arrêter à mi-chemin dans une entreprise.*

MICMAC (*mik-mak*) n. m. *Fam.* Intrigue. Pratique secrète dans un but blâmable : *il y a un micmac dans cette affaire.*

MICOCOULIER (*li-é*) n. m. Arbre du genre *orme*, utilisé en ébénisterie.

MI-CORPS [*kor*] **(À)** loc. adv. Au milieu du corps. De façon à ne laisser voir que la partie supérieure du corps.

MI-CÔTE (À) loc. adv. A moitié de la côte : *l'équipage dut s'arrêter à mi-côte.*

MIC, MICRO (du gr. *mikros*, petit), préfixe qui exprime l'idée de *petitesse.*

MICROBE n. m. (préf. *micro*, et gr. *bios*, vie). Etre vivant microscopique, habitant l'air ou l'eau : *les microbes sont les agents habituels des maladies infectieuses.* — Les microbes (*bactéries, bacilles*, etc.) sont des organismes qui comprennent des *algues*, des *champignons*, des *levures*, etc. On les rencontre partout : dans le sol, dans l'air, dans l'eau, dans le corps des animaux. Ils transforment en se multipliant les éléments où ils vivent en rejetant les résidus de leur activité vitale. Ainsi s'effectuent la putréfaction, certaines fermentations qui donnent naissance aux maladies infectieuses. Leur étude date surtout de Pasteur qui a pu les isoler par ses méthodes de culture, dans du bouillon ou sur gélatine, pomme de terre, etc.

MICROBICIDE adj. (de *microbe*, et du lat. *cædere*, tuer). Qui tue les microbes.

MICROBIE (*bi*) n. f. *Méd.* Syn. de MICROBIOLOGIE.

MICROBIEN, ENNE (*bi-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux microbes : *maladie microbienne.*

MICROBIOLOGIE (*jî*) n. f. (préf. *micro*; gr. *bios*, vie, et *logos*, traité). Science qui s'occupe des microbes : *Pasteur a été un des fondateurs de la microbiologie.*

MICROCÉPHALE adj. et n. (préf. *mikro*, et gr. *kephalé*, tête). Se dit d'une personne dont la tête est petite, par suite d'un défaut de développement de l'encéphale. *Bot.* Se dit d'une plante dont les fleurs sont réunies en petits capitules.

MICROCÉPHALIE (*lî*) n. f. (de *microcéphale*). Idiotisme provenant de la petitesse du cerveau.

MICROCOSME (*kos-me*) n. m. (préf. *micro*, et gr. *kosmos*, monde). Petit monde. Résumé de l'univers.

MICROCOSMIQUE (*kos-mi-ke*) adj. Qui a rapport au microcosme.

MICROGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de micrographie.

MICROGRAPHIE (*fî*) n. f. (préf. *mikro*, et gr. *graphein*, décrire). Science qui s'occupe de préparer les objets pour l'observation au microscope, et de les décrire après leur examen ainsi fait.

MICROGRAPHIQUE adj. Relatif à la micrographie : *préparation micrographique.*

MICROLOGIE (*jî*) n. f. (préf. *micro*, et gr. *logos*, discours). Traité sur les corps microscopiques.

MICROLOGIQUE adj. Qui a rapport à la micrologie : *essais micrologiques.*

MICROLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Celui qui se livre à des études micrologiques.

MICROMÈTRE n. m. (préf. *micro*, et gr. *metron*, mesure). Instrument destiné à mesurer de petits objets ou de petites images observées au microscope ou à l'aide d'un instrument d'optique.

MICROMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *micromètre*). Action de déterminer les dimensions extrêmement petites.

MICROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à la micrométrie : *procédés micrométriques.*

MICROMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par des procédés micrométriques.

MICROMILLIMÈTRE (*mil-li*) n. m. Millième de millimètre. (On dit aussi MICRON.)

MICRON n. m. *Physiq.* Syn. de MICROMILLIMÈTRE.

MICRO-ORGANISME ou **MICRORGANISME** (*nis-me*) n. m. Organisme microscopique, végétal ou animal.

MICROPHONE n. m. Instrument qui augmente l'intensité du son : *l'invention du microphone est due à Hughes.*

MICROPHOTOGRAPHIE n. f. Photographie de préparations microscopiques.

Digitized by Google

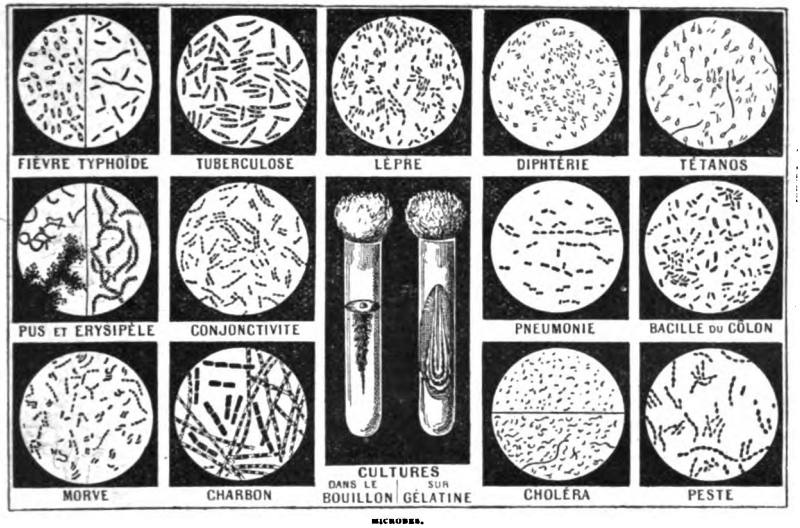

MICROBES.

MICROPYLE n. m. Orifice de l'ovule des plantes.

MICROSCOPE (*kros-ko-pe*) n. m. (préf. *mikro*, et gr. *skopein*, observer). Instrument d'optique qui grossit les objets à la vue. V. LUNETTE.

MICROSCOPIE (*kros-ko-pi*) n. f. Examen au microscope. (Peu us.)

MICROSCOPIQUE (*kros-ko*) adj. Qui se fait au moyen du microscope : *études microscopiques*. Qui ne peut être vu qu'avec le microscope : *animalcules microscopiques*. *Par exagér.* Très petit : *un livre microscopique*.

MICROSPORANGE (*kros-po*) n. m. Organe de diverses algues et cryptogames vasculaires, dans lequel se forment les microspores.

MICROSPORE (*kros-po-re*) n. f. Les plus petites spores des végétaux qui en ont de deux sortes.

Microscope.

MICROTOME n. m. Instrument pour découper, dans des tissus (animaux ou végétaux), de minces tranches pour les étudier au microscope.

MICROZOAIRE (*ô-re*) n. m. Animalcule, organisme de très petite taille.

MICROZYMA n. m. Granulation amorphe et amylacée du protoplasma.

MICTION (*mik-si-on*) n. f. Action d'uriner.

MIDI n. m. (préf. *mi*, et lat. *dies*, jour). Milieu du jour : *sur le midi*. Un des points cardinaux : *le midi* (ou *le sud*). Exposition d'un lieu qui est en face de ce point : *louer un appartement au midi*. *Fig. Chercher midi à quatorze heures*, des difficultés où il n'y en a point. Pays méridionaux (en ce sens, prend une majuscule) : *productions du Midi*. ANT. **Nord.**

MIDSHIPMAN (*mid-chip-man'*) n. m. (mot angl.). Aspirant dans la marine anglaise. Pl. *midshipmen*.

MIE (*mi*) n. f. (lat. *mica*). Miette. (Vx.) Partie intérieure du pain.

MIE (*mi*) n. f. Abrév. du mot *amie*. *Fam.* V. M'AMIE.

MIE (*mi*) adv. (du lat. *mica*, miette). Syn. de PAS : *je n'en veux mie*. (Vx.)

MIEL (*èl*) n. m. (lat. *mel*). Substance sucrée, sirupeuse, épaisse, que certains insectes, principalement les abeilles, préparent avec les matières recueillies dans les fleurs, et qu'ils déposent dans les alvéoles de leur ruche : *le miel est légèrement laxatif*. *Fig.* Douceur, agrément : *des paroles de miel*. *Doux comme le miel*, très doux. *Lune de miel*, premiers temps du mariage, où l'on n'en voit que les plaisirs.

MIELLÉ, E (*mi-è-lé*) adj. Sucré avec du miel : *eau miellée*. Qui est propre au miel ; qui rappelle le miel : *odeur miellée*.

MIELLÉE (*mi-è-lé*) ou **MIELLURE** (*mi-è-lu-re*), n. f. Exsudation visqueuse et sucrée que laissent suinter, pendant les périodes de sécheresse, les feuilles de certains arbres des pays chauds.

MIELLEUSEMENT (*è-leu-ze-man*) adv. D'un ton mielleux : *parler mielleusement*.

MIELLEUX, EUSE (*è-leû, eu-se*) adj. Qui tient du miel : *goût mielleux*. *Fig.* Doucereux, hypocrite : *paroles mielleuses*.

MIEN, ENNE (*mi-in, è-ne*) adj. poss. (lat. *meus*). Qui est à moi : *un mien parent*. Pron. poss. (avec **le, la, les**) : *c'est votre opinion, ce n'est pas* la mienne. **Le mien** n. m. Ce qui m'appartient : *je ne demande que* le mien. **Les miens**, mes proches, mes alliés : les miens *me sont chers*.

MIETTE (*mi-è-te*) n. f. (rad. *mie*). Petite partie qui tombe du pain quand on le coupe. *Par ext.* Parcelle d'un aliment quelconque. Petit morceau. Débris en général : *les miettes d'une fortune*.

MIEUX (*mi-eû*) adv. (lat. *melius*). D'une manière plus avantageuse, plus accomplie (sert de comparatif à *bien*) : *cet enfant travaille mieux qu'il ne travaillait autrefois*. *Être mieux*, se porter mieux. *Aller de mieux en mieux*, faire toujours quelque progrès. *Tant mieux*, expression de satisfaction dont on se sert pour se féliciter d'une chose. *Faute de mieux*, à défaut d'une chose plus avantageuse, plus agréable. **Le mieux, la mieux**, avec la plus grande perfection (sert de superlatif à *bien*). N. m. État meilleur : *le mieux est l'ennemi du bien*. Loc. adv. : **Au mieux**, aussi bien que possible. **A qui mieux mieux**, à l'envi l'un de l'autre. *De son mieux*, aussi bien qu'il peut. Adjectiv. : *il n'y a rien de mieux que ce que vous dites*.

MIEUX-DISANT (*mi-eû-di-zan*), **E** adj. Qui parle mieux que les autres : *Personne mieux-disante*.

MIEUX-FAISANT (*mi-eû-fe-zan*), **E** adj. Qui se conduit mieux que les autres. (Peu us.)

MIÈVRE adj. D'une gentillesse prétentieuse : *les tableaux de Boucher sont souvent mièvres*. *Par ext.* Chétif : *enfant bien mièvre*. Autref., vif, espiègle.

MIÈVREMENT (*man*) adv. Avec mièvrerie.

Digitized by Google

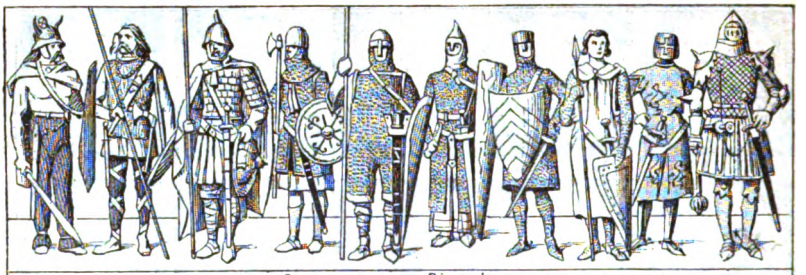

Gaulois — Franc — Époque de Charlemagne — Sous Hugues Capet — Sous Philippe Ier — Règne de Louis le Gros — Chevalier 1210 — XIIIe s. 1re moitié — Vers 1320-25 — Règne du roi Jean

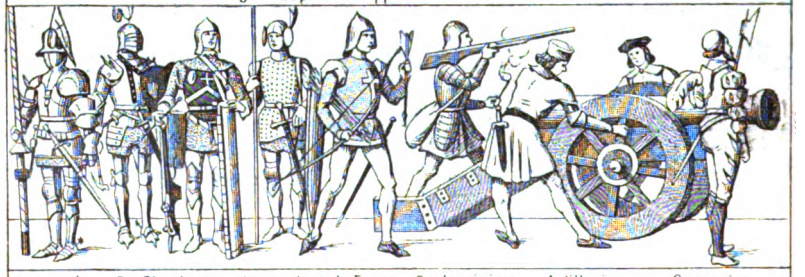

Époque de Charles VI — Ep. Charles VII Chevalier Arbalétrier — Homme de pied (Charles VII) — Franc-archer — Coulevrinier (Charles VII) — Artillerie (Louis XII) — Canonnier Règne François Ier

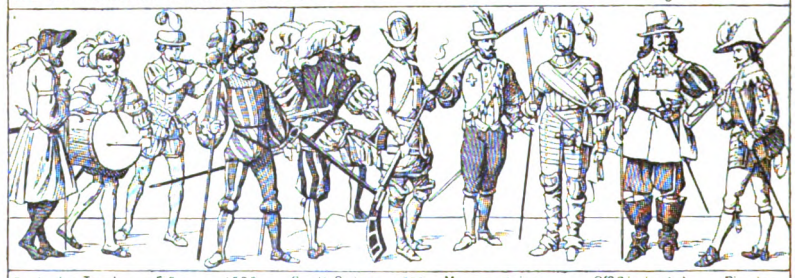

Capit. de lansquenets 1515 — Tambour Fifre 1520 Cent Suisses — Capit. Suisse 1550 — 1572 Arquebusier — Mousquetaire 1572 Crillon — Off. Général de caval. (Louis XIII) — Piquier 1630

Fifre 1630 — Officier 1664 — Tambour 1664 Mousquetaire — Grenadier 1660-90 — Infanterie 1724 — Grenad des Gardes de Louis XV — Off. 1765 — Capitne 1784 (infanterie)

Digitized by Google

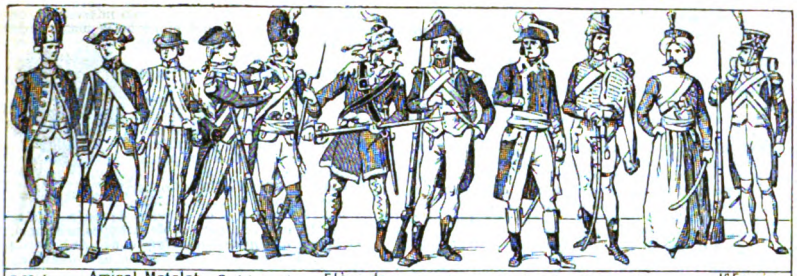

Off. des gard. franç.es — Amiral Matelot 1786 — Soldats de la République — Élève de l'École de Mars — Fantassin (République) — Général républicain — Hussard (Répub.) — Mameluck — Ier Empire Infant. de Ligne

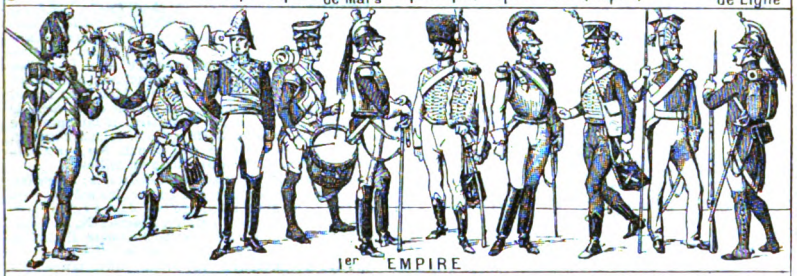

Grenadier de la Garde — Hussard — Maréchal de France — Tambour (Infanterie) — Cuirassier — Chasseur à cheval — Carabinier — Artillerie à cheval — Lancier — Dragon

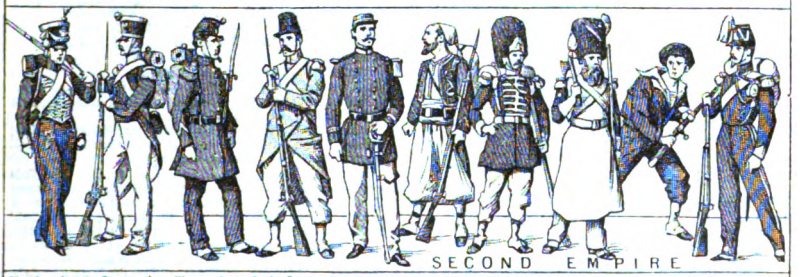

Marin de la Garde — Infanterie (Restaur.on) — Chass. à pied Louis Philippe — Infanterie — Officier d'infant. — Zouave — Grenadier de la Garde — Sapeur — Marin 1870 — Artilleur

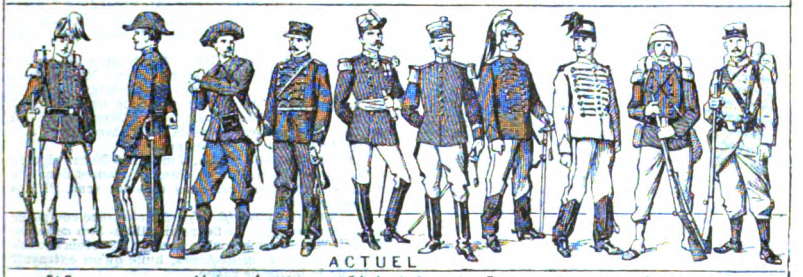

St Cyr — Polytechnique — Alpin — Artilleur — Général — Capitaine d'infanterie — Dragon — Chasseur — Armée coloniale — Infanterie

Digitized by Google

MIÉVRERIE (*ri*) ou **MIÉVRETÉ** n. f. Caractère de ce qui est miévre : *la miévrerie du style de Florian*. Action d'une personne miévre.

MIGNARD (*gnar*), **E** adj. Qui a une gentillesse mignonne : *un enfant mignard*. Qui affecte une gentillesse mignonne : *un parler mignard*. N. m. Ce qui est mignard. Genre mignard.

MIGNARDEMENT (*man*) adv. D'une façon mignarde.

MIGNARDER (*dé*) v. a. (de *mignard*). Traiter délicatement : *mignarder un enfant*. Exécuter avec affectérie : *mignarder son style*.

MIGNARDISE (*di-ze*) n. f. Grâce délicate : *mignardise des traits*. Action ou parole mignarde : *les mignardises d'une coquette*. Soutache enjolivée, servant de garniture. Variété de petit œillet.

MIGNON, ONNE (*o-ne*) adj. Délicat, gentil : *bouche mignonne*. *Argent mignon*, argent comptant qu'on peut dépenser en superfluités. *Péché mignon*, celui que l'on commet le plus souvent : *la coquetterie est le péché mignon des jeunes filles*. N. Terme de tendresse, en parlant à un enfant : *ma mignonne*. N. m. Favori. *Spécialem.* Nom des favoris de Henri III. ANT. **Enorme, grossier.**

MIGNONNE (*gno-ne*) n. f. Petit caractère d'imprimerie, de sept points. Poire d'un rouge foncé. Prune longue et jaune.

MIGNONNETTE (*gno-né-te*) n. f. Dentelle très fine. Poivre concassé en gros grains, dont on assaisonne les huîtres. Petit œillet. Petite chicorée sauvage. Diminutif de *mignonne*.

MIGNOTER (*gno-té*) v. a. *Fam.* Traiter délicatement : *mignoter un enfant*.

MIGNOTISE (*ti-ze*) n. f. *Fam.* Flatterie, caresse.

MIGRAINE (*grè-ne*) n. f. (gr. *hémikrania*; de *hémi*, à demi, et *kranion*, crâne). Douleur qui n'affecte qu'un côté de la tête.

MIGRATEUR, TRICE adj. (lat. *migrator, trix*). Qui émigre : *oiseaux migrateurs*.

MIGRATION (*si-on*) n. f. (de *migrateur*). Action de passer d'un pays dans un autre pour s'y établir. Voyages que certains animaux entreprennent à des époques périodiques : *les migrations des hirondelles les ramènent chaque printemps dans nos pays*.

MIGRATOIRE adj. Qui a rapport aux migrations : *un mouvement migratoire*.

MIHRAB (*mi-rab'*) n. m. Sorte de niche pratiquée dans la muraille d'une mosquée et où se place l'imam, la face tournée dans la direction de La Mecque, pour guider les assistants dans la prière.

MI-JAMBE (*jan-be*) (**A**) loc. adv. A la hauteur du milieu de la jambe : *l'eau monte à mi-jambe*.

MIJAURÉE (*jô-ré*) n. f. Femme qui a de petites manières affectées et ridicules : *faire la mijaurée*.

MIJOTER (*té*) v. a. Faire cuire doucement et lentement : *mijoter du bœuf à la mode*. *Fig.* Préparer de longue main : *mijoter un complot*. V. n. Bouillir lentement. *Fig.* Se préparer lentement.

MIKADO n. m. Terme par lequel les étrangers désignent l'empereur du Japon.

MIL (*mil'*) n. m. Sorte de massue dont on se sert en gymnastique. (V. la planche GYMNASTIQUE.)

MIL (*mil'*) adj. num. V. MILLE. N. m. V. MILLET.

MILADY (*mi-lé-di*) n. f. (déformation des mots angl. *my*, ma, et *lady*, dame, et popularisé par le personnage du roman de Dumas, *les Trois Mousquetaires*). Nom donné en France à une dame anglaise de qualité. Pl. des *miladys*.

MI-LAINE (*lè-ne*) n. m. Etoffe moitié fil, moitié laine. Adjectiv. : *tissu mi-laine*.

MILAN n. m. (lat. *milvus*). Genre d'oiseaux rapaces, propres aux régions chaudes et tempérées : *le milan royal est commun en France*. — Le milan atteint 1m,50 d'envergure; il a la queue longue et fourchue. Il chasse le menu gibier, les petits rongeurs. Cruel et sanguinaire, il représente le tigre dans le monde des oiseaux.

Milan.

MILANEAU (*nô*) n. m. Jeune milan.

MILANIÈRE n. f. Endroit où l'on élève des milans pour la chasse.

MILDIOU ou **MILDEW** (*mil-di-ou*) n. m. (m. angl.). Maladie de la vigne, caractérisée par des taches de rouille et causée par un champignon microscopique (*peronospora viticola*), qui empêche la maturation du raisin : *le mildiou se traite par le sulfatage des vignes*.

Feuille de vigne attaquée par le mildiou.

MILDIOUSÉ, E adj. Attaqué par le mildiou.

MILIAIRE (*li-è-re*) adj. (lat. *miliarius*; de *milium*, mil. Se dit de toute élevure à la peau qui ressemble à un grain de mil. *Fièvre miliaire*, avec éruption de petits boutons rouges.

MILICE n. f. (lat. *militia*). Corps de troupes; armée. Avant 1789, troupe de bourgeois et de paysans destinée à faire partie de l'armée régulière ou des troupes urbaines : *les milices se distinguèrent à Malplaquet*. Auj., garde nationale. Troupe non permanente de soldats citoyens.

MILICIEN (*si-in*) n. m. Soldat de la milice : *les miliciens tonkinois*.

MILIEU n. m. (de *mi*, et *lieu*). Centre, endroit également éloigné des extrémités : *le milieu d'une table*. Endroit éloigné des bords : *s'avancer au milieu de la foule*. Endroit à peu près également éloigné d'un commencement et d'une fin : *le milieu d'un volume*. Moyen terme, transaction : *trouver un milieu pour arranger une affaire*. Lieu dans lequel on se meut. Sphère morale ou sociale : *être sorti de son milieu*. *Il n'y a pas de milieu*, il faut prendre un parti ou l'autre. *Juste milieu*, v. JUSTE-MILIEU. Loc. prép. : **Au milieu de**, parmi. **Au beau milieu, en plein milieu de**, juste au milieu.

MILITAIRE (*tè-re*) adj. (lat. *militaris*; de *miles, itis*, soldat). Qui concerne la guerre, les soldats : *art militaire*. Qui aime la guerre : *le Japon est un peuple militaire*. *Heure militaire*, précise. N. m. Celui qui fait partie de l'armée : *brave militaire*. Etat militaire. Gens de guerre : *le civil et le militaire*.

MILITAIREMENT (*tè-re-man*) adv. D'une manière militaire. Résolument, rapidement : *conduire militairement une affaire*.

MILITANT (*tan*), **E** adj. et n. Qui lutte, qui combat : *parti militant*; *les militants d'une idée*. *Théol. Eglise militante*, assemblée de fidèles sur la terre.

MILITARISATION (*za-si-on*) n. f. Organisation militaire : *la militarisation du corps des pompiers*.

MILITARISER (*zé*) v. a. Donner une organisation, des habitudes militaires à : *militariser un pays*.

MILITARISME (*ris-me*) n. m. Système politique qui s'appuie sur l'armée.

MILITER (*té*) v. n. (lat. *militare*; de *miles, itis*, soldat). Combattre, lutter. Etre probant, déterminant : *cette raison milite contre vous*.

MILLE (*mi-le*) adj. num. (lat. *mille*). Dix fois cent : *deux mille hommes*; *l'an deux mille avant J.-C.* Nombre indéterminé, mais considérable : *nous avons couru mille dangers*. N. m. Nombre composé de mille unités. Chiffre représentant des mille. Quantité de mille objets : *un mille d'épingles*. — *Gramm. Mille*, adjectif, est toujours invariable : *dix mille hommes*. On écrit *mil* (et non *mille*) quand on désigne une date de l'ère chrétienne : *l'Exposition de mil neuf cent*. (Cependant, on écrit *l'an mille* : *les terreurs de l'an mille*.) Quand on désigne une date précédant la naissance du Christ, on écrit *mille* : *les pyramides d'Egypte furent construites plus de quatre mille ans avant notre ère*.

MILLE (*mi-le*) n. m. (lat. *mille*). Mesure itinéraire, qui valait chez les Romains mille pas. Mesure usitée en Angleterre, en Italie, en Allemagne, etc., et variant suivant les pays : *le mille anglais vaut 1.609 mètres*. *Mille marin*, soixantième partie du degré d'un grand cercle de la sphère terrestre, c'est-à-dire 1.852 mètres. Pl. des *milles*.

MILLE-FEUILLE (*feu, il mil.*) n. f. Nom vulgaire d'une espèce d'achillée et d'autres plantes dont les feuilles sont découpées dans tous les sens. Pl. des *mille-feuilles*.

MILLE-FLEURS (*fleur*) n. f. Substance composée d'un grand nombre de fleurs distillées. *Eau de mille-fleurs*, urine de vache qu'on prenait autrefois comme remède. *Huile de mille-fleurs*, huile qu'on extrayait jadis de la bouse de vache.

MILLÉNAIRE (*mil-lé-né-re*) adj. (lat. *millena-*

Digitized by Google

rius). Qui contient mille. N. m. Dix siècles ou mille ans. V. *Part. hist.*

MILLÉNARISME (*mil-lé-na-ris-me*) n. m. Doctrine des millénaires. V. *Part. hist.*

MILLE-PATTES (*pa-te*) ou **MILLE-PIEDS** (*pi-é*) n. m. Nom vulgaire des myriapodes du groupe des scolopendres.

MILLE-PERTUIS (*pèr-tu-i*) n. m. l'Iante vulnéraire des régions tempérées, ainsi nommée parce qu'elle semble percée d'une infinité de trous.

Millépore.

MILLÉPORE (*mil-lé*) n. m. Genre de polypiers pierreux, à surface creusée d'une multitude de pores.

MILLÉSIME (*mil-lé-zi-me*) n. m. (du lat. *millesimus*, millième). Année qui figure comme date sur les monnaies, les médailles, etc.: *une pièce de cinq francs au millésime de 1840.*

MILLESIMO (*mil-lé-zi*) adv. (m. lat.). Millièmement. En millième lieu, dans une énumération.

MILLET (*ll* mll., *é*) ou **MIL** (*mi, l* mll.) n. m. (lat. *milium*). Nom vulgaire de quelques espèces de panics : *le vrai millet est commun dans les bois.* La graine. Nom donné aux éruptions qui caractérisent la fièvre miliaire.

MILLI (*mil-li*) préfixe signifiant *un millième* de la chose indiquée par le mot auquel il est joint : **millimètre, milligramme.**

MILLIAIRE (*mi-li-è-re*) adj. (lat. *milliarius*). Se dit des bornes placées sur les routes pour indiquer les distances : *pierres milliaires.* N. m. Borne milliaire.

MILLIARD (*mi-li-ar*) n. m. Mille millions (billion). **Le milliard des émigrés**, indemnité d'un milliard alloué sous la Restauration aux émigrés pour les dédommager de la perte de leurs biens, confisqués et vendus pendant la Révolution.

MILLIARDAIRE (*mi-li-ar-dè-re*) n. et adj. Riche d'un ou de plusieurs milliards : *les milliardaires américains.*

MILLIASSE (*mi-li-a-se*) n. f. S'est dit autrefois pour *trillion.* Quantité très grande, somme énorme.

MILLIÈME (*mi-li*) adj. num. ord. Qui occupe un rang marqué par le nombre *mille.* N. : *être le, la millième.* N. m. Chaque partie d'un tout divisé en mille parties égales : *le litre est le millième du mètre cube.*

MILLIER (*mi-li-é*) n. m. (de *mil*). Mille : *un millier d'épingles.* 500 kilogrammes ou mille livres pesant : *un millier de fer. Par ext.* Un très grand nombre : *la guerre fait périr des milliers d'hommes.*

MILLIGRAMME (*mil-li-gra-me*) n. m. Millième partie du gramme.

MILLILITRE (*mil-li*) n. m. Millième partie du litre.

MILLINE (*mil-li-me*) n. m. Millième partie du franc. (Peu us.)

MILLIMÈTRE (*mil-li*) n. m. Millième partie du mètre.

MILLION (*mi-li-on*) n. m. (de *mille*). Mille fois mille. Mille fois mille francs : *une indemnité de trois millions. Par ext.* Nombre considérable.

MILLIONIÈME (*mi-li*) adj. num. ord. de *million.* N. m. Chaque partie d'un tout divisé en un million de parties : *un millionième.*

MILLIONNAIRE (*mi-li-o-nè-re*) n. et adj. Riche d'un ou de plusieurs millions.

MILORD (*lor*) n. m. (angl. *my*, mon, et *lord*, seigneur). Nom qu'on donne aux lords ou pairs d'Angleterre en leur parlant. *Pop.* Homme très riche : *c'est un milord.* Voiture à quatre roues, à deux places, à capote et à siège plus élevé au-dessus de l'avant-train, pour le conducteur.

MILOUIN n. m. Canard sauvage d'un beau noir, avec le cou et la tête de couleur rousse.

MIME n. m. (lat. *mimus*, gr. *mimos*). Chez les Grecs et les Romains, genre de comédie populaire où l'auteur *imitait* les caractères et les mœurs. Acteur qui jouait dans ces comédies : *Labérius et Publilius Syrus furent deux mimes célèbres.* Auj., acteur qui joue dans les pantomimes. *Par ext.* Homme qui a le talent de contrefaire d'une manière plaisante l'air, les gestes, le langage des autres.

MIMER (*mé*) v. a. et n. Contrefaire, imiter la voix, les manières. Jouer en mimant : *mimer une scène.*

MIMÉTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *mimeisthai*, imiter). Ressemblance que prennent certains êtres vivants avec soit le milieu dans lequel ils se trouvent, soit les espèces mieux protégées ou celles aux dépens desquelles ils vivent.

MIMEUSE (*meu-ze*) n. f. *Bot.* Syn. de MIMOSA.

MIMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Se dit des plantes qui subissent des contractions sensibles lorsqu'on les touche, comme le fait le *mimosa.*

MIMIAMBE (*mi-an-be*) n. m. et adj. (gr. *mimiamboi*). Terme employé en métrique pour désigner le trimètre iambique scazon.

MIMIQUE adj. Qui concerne les mimes : *poète mimique.* Qui exprime une action, un discours par le geste : *langage mimique.* N. m. Auteur de mimes. N. f. Art d'imiter, de peindre par le geste : *une mimique très expressive.*

Mimosa.

MIMODRAME n. m. (de *mime*, et *drame*). Action dramatique représentée en pantomime.

MIMOGRAPHE n. m. (gr. *mimos*, mime, et *graphein*, écrire). Auteur de mimes.

MIMOLOGIE (*jî*) n. f. (de *mime*, et du gr. *logos*, discours). Imitation de la voix et des gestes.

MIMOSA (*za*) n. m. (f. d'après l'Acad.) ou **MIMEUSE** (*ze*) n. f. Genre de légumineuses, dont fait partie la *sensitive* : *les pétioles des feuilles de mimosa se resserrent quand on les touche.* Nom vulgaire d'une espèce d'acacia recherché pour ses fleurs.

MIMOSÉES (*zé*) n. f. pl. Subdivision de la famille des légumineuses. S. une *mimosée.*

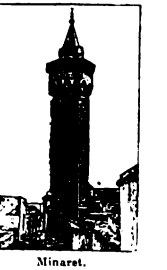
Minaret.

MINABLE adj. Qu'on peut attaquer avec la mine. *Fig.* Mal vêtu, pauvre : *tenue minable.*

MINAGE n. m. Mesurage ou vente du grain à la mine. *Place du minage*, place du marché. (Vx.) *Féod.* Droit prélevé par le seigneur sur les grains vendus au marché.

MINAHOUET (*ou-è*) n. m. *Mar.* Planche percée, servant à fourrer les cordages.

MINARET (*rè*) n. m. (m. ar.). Tour d'une mosquée du haut de laquelle, chez les Turcs, le muezzin appelle le peuple à la prière : *les grandes mosquées ont jusqu'à six minarets.*

MINAUDER (*nô-dé*) v. n. Affecter des mines, des manières, pour paraître plus agréable.

MINAUDERIE (*nô-de-rî*) n. f. Action de minauder. Air, geste d'une personne qui minaude.

MINAUDIER (*nô-di-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui a l'habitude de minauder : *fillette minaudière.*

MINCE adj. Qui a peu d'épaisseur : *étoffe mince.* Grêle, peu épais de taille : *une jeune fille mince. Par ext.* Qui n'a pas grande importance, grande valeur : *un mince revenu.* Qui ne mérite aucune considération : *un mince auteur.* ANT. **Epais, large, gros.**

MINCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il minça, nous minçons.*) Mettre (un mets) en petits morceaux : *mincer de la viande.*

MINCEUR n. f. Qualité de ce qui est mince : *la minceur de la taille.* ANT. **Epaisseur, grosseur.**

MINE n. f. (ital. *mina*). Air du visage, prestance : *homme de bonne mine.* Expression des traits indiquant certains sentiments : *avoir une mine joyeuse.* Apparence : *ce ragoût a bonne mine. Faire bonne, mauvaise* (*grise* ou *froide*) *mine*, bon, mauvais accueil. *Faire la mine*, témoigner de l'humeur. *Faire mine de*, faire semblant. Pl. *Faire des mines*, minauder.

MINE n. f. (subst. verb. de *miner*). Lieu souterrain d'où l'on extrait des métaux, des minéraux : *mine d'or, d'argent; le droit d'exploiter une mine est accordé par décret en conseil d'Etat.* Cavité creusée dans le sol pour extraire ces matières : *descendre dans la mine.* Galerie souterraine pratiquée pour faire sauter, au moyen de la poudre, un roc, un bastion, etc. : *mettre le feu à la mine. Chambre* ou *fourneau de mine,*

Digitized by Google

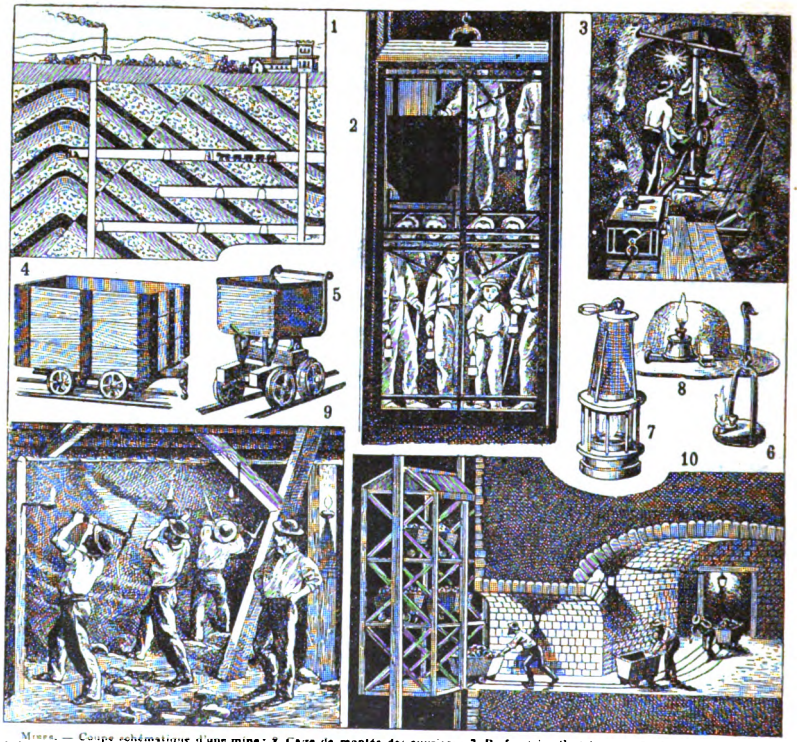

Mines. — Coupe schématique d'une mine; 2. Cage de montée des ouvriers; 3. Perforatrice électrique; 4. Berline; 5. Wagonnet; 6. Lampe à feu nu; 7. Lampe entourée de toile métallique; 8. Lampe au chapeau; 9. Travail des ouvriers au chantier; 10. Cage de montée du charbon.

lieu où l'on place la matière explosible. *Fig. Éventer la mine*, découvrir un complot, un dessein secret. Fonds très riche : *livre qui est une mine de renseignements. Mine de plomb* ou *plombagine*, substance avec laquelle on fabrique les crayons à écrire. — On désigne sous le nom de *mine* l'ensemble des travaux qui servent à l'exploitation d'un gîte de matière minérale utile : *minerai, houille*, etc. Ces matières se trouvent dans la terre à l'état d'amas, de filons, ou surtout, comme c'est le cas pour la houille, de couches horizontales ou plus ou moins inclinées. Dans ce dernier cas, la mine se compose essentiellement : 1° d'un *puits*, parfois très profond (jusqu'à 1.500 m.), qui sert à la descente des ouvriers et à la remontée des produits de l'extraction, au moyen de *bennes* ou de *cages*, à l'épuisement des eaux, à l'aération, etc.; 2° de *galeries* horizontales, étayées par un boisage, où a lieu l'attaque, au pic ou à l'aide de *perforatrices*, du gisement, et dans lesquelles le minerai est apporté aux abords du puits d'extraction au moyen de *wagonnets* ou *berlines*. De nombreux dangers menacent les mineurs : les deux plus graves sont l'invasion d'une nappe d'eau dans la mine et les explosions de grisou. (V. PLÉAUX DE LA NATURE.) Ce dernier danger est souvent évité par l'emploi de lampes dont la flamme est entourée d'un treillis de fer, et qui portent le nom de *lampes de sûreté* ou *lampes Davy*.

MINE n. f. (gr. *hémina*). Monnaie des Grecs, qui valait cent drachmes à Athènes. Poids usité chez les Grecs et valant cent drachmes. Ancienne mesure de capacité usitée en France pour les matières sèches, et qui valait la moitié d'un setier.

MINER (*né*) v. a. (lat. *minare*). Pratiquer une mine dans ou sous : *miner un rocher*. Creuser lentement : *l'eau mine la pierre. Fig.* Consumer peu à peu : *le chagrin le mine*.

MINERAI (*ré*) n. m. Substance minérale, telle qu'on l'extrait de la mine : *minerai de fer, de plomb*.

MINÉRAL n. m. (du lat. *minera*, minière). Tout corps inorganique qui se trouve dans l'intérieur de la terre ou à sa surface. Pl. des *minéraux*.

MINÉRAL, E, AUX adj. Qui appartient aux minéraux : *charbon minéral. Règne minéral*, ensemble des objets compris sous le nom de « minéraux ». *Eaux minérales*, eaux qui contiennent des minéraux en dissolution et qu'on emploie en boissons ou en bains.

MINÉRALISABLE (*za-ble*) adj. Se dit des métaux susceptibles d'être transformés en minerais par leur combinaison avec certains corps.

MINÉRALISATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui transforme un métal en minerai en se combinant avec lui : *les propriétés minéralisatrices du soufre*. N. m. Corps qui a cette propriété.

MINÉRALISATION (*za-si-on*) n. f. Modification qu'éprouvent les substances métalliques combinées avec un minéralisateur.

MINÉRALISER (*ze*) v. a. Transformer un métal en minerai. Modifier l'eau par l'addition de substances minérales.

Digitized by Google

MINÉRALITÉ n. f. Etat des corps minéraux.

MINÉRALOGIE (*ji*) n. f. Partie de l'histoire naturelle qui traite des minéraux : *Haüy fut un des créateurs de la minéralogie.*

MINÉRALOGIQUE adj. Qui concerne la minéralogie : *collection, musée minéralogique.*

MINÉRALOGISTE (*jis-te*) n. m. Qui est versé dans la science des minéraux : *Romé fut un distingué minéralogiste.*

MINERVAL, E, AUX (*nèr*) ou **MINERVIEN, ENNE** (*nèr-vi-in, è-ne*) adj. Qui concerne la déesse Minerve : *culte minerval.*

MINERVE (*nèr-ve*) n. f. Petite machine à imprimer.

MINERVISTE (*ner-vis-te*) n. et adj. Ouvrier typographe qui manœuvre la minerve.

MINET, ETTE (*né, -ète*) n. (de *mine*). *Fam.* Petit chat, petite chatte.

MINEUR n. et adj. m. Ouvrier qui travaille dans les mines : *les mineurs sont exposés aux coups de grisou.* Soldat employé aux travaux des mines dans les sièges. Adjectiv. : *ouvrier mineur ; sapeur mineur.*

MINEUR, E adj. (lat. *minor*). Moindre, plus petit. *Musiq. Tierce mineure,* composée d'un ton et d'un demi-ton. *Gamme mineure,* v. GAMME. *Ordres mineurs,* les quatre petits ordres de la hiérarchie ecclésiastique (portier, lecteur, exorciste et acolyte). Adj. et n. Qui n'a point encore atteint l'âge de la majorité : *une fille mineure ; réglementer le travail des mineurs.* N. f. Seconde des prémisses d'un syllogisme, celle qui a pour sujet le terme mineur et pour attribut le moyen terme. ANT. **Majeur.**

MINIATURE n. f. (ital. *miniatura ; de minium,* substance rouge employée par les enlumineurs de manuscrits). Lettre ornée, tracée en rouge avec du minium sur les anciens manuscrits. Peinture fine de petits sujets, exécutée sur les anciens manuscrits. Aquarelle de très petite dimension, exécutée avec une délicatesse particulière : *portrait en miniature.* Tableau peint en ce genre : *jolie miniature. Fig.* Objet d'art de petite dimension, travaillé avec délicatesse : *cette boîte est une vraie miniature.* Se dit aussi d'une personne mignonne et délicate.

MINIATURISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui peint, dessine en miniature : *peintre miniaturiste.*

MINIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport aux mines : *industrie minière.* N. f. Mine peu profonde, qui s'exploite à ciel ouvert.

MINIMA (À) loc. adv. (m. lat. signif. *de la plus petite* [peine]). *Appel a minima,* celui que le ministère public interjette quand il croit que la peine est trop faible.

MINIMANT (*man*), **E** adj. Qui atteint son minimum : *vitesse minimante.*

MINIME adj. (lat. *minimus*). Très petit : *somme minime.* N. m. Religieux de l'ordre de Saint-François de Paule. ANT. **Énorme, grand, considérable.**

MINIMUM (*mom'*) n. m. (m. lat. signif. *la plus petite chose*). Le plus petit degré auquel une chose quelconque puisse être réduite ; la plus petite quantité nécessaire à : *machine qui dépense le minimum de combustible. Dr.* Peine la plus faible qui puisse être appliquée pour un cas déterminé. **Au minimum** loc. adv. Pour le moins. (Pl. des *minima* ou *minimums.*) Adjectiv. : *déterminer le poids, la valeur minimum ; les altitudes, les effets minima* (ou *minimums*). ANT. **Maximum.**

MINISTÈRE (*nis-té-re*) n. m. (lat. *ministerium ; de ministrare,* régir). L'emploi, la charge qu'on exerce : *remplir les devoirs de son ministère.* Entremise, concours : *offrir son ministère.* Fonction de ministre, temps pendant lequel on l'exerce : *le ministère de Richelieu.* Corps des ministres ou *cabinet* : *ce vote a ébranlé le ministère.* Département d'un ministre : *le ministère des finances.* Hôtel et bureaux d'un ministre : *aller au ministère. Ministère public,* magistrature établie près de chaque tribunal, requérant l'exécution des lois au nom de la société. *Fig. Ministère des autels,* fonctions de prêtre. *Ministère de la parole,* fonction de prédicateur. — Il y a en France onze ministères ; ce sont les ministères de l'Intérieur, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, de la Justice, des Affaires étrangères, de la Guerre, de la Marine, des Travaux publics, du Commerce de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, des Colonies, de l'Agriculture, des Finances. (La direction des Cultes est rattachée tantôt à un ministère, tantôt à un autre ; le plus souvent au ministère de la Justice.)

MINISTÉRIALISME (*nis-té, lis-me*) n. m. Opinion de ceux qui soutiennent le ministère.

MINISTÉRIEL, ELLE (*nis-té-ri-èl, é-le*) adj. Qui appartient au ministère : *fonctions ministérielles.* Dévoué, inféodé au ministère : *journal ministériel. Officiers ministériels,* les avoués, les notaires, huissiers, commissaires-priseurs, etc. N. m. Partisan du ministère : *c'est un ministériel.*

MINISTÉRIELLEMENT (*nis-té-ri-è-le-man*) adv. Dans la forme ministérielle.

MINISTRABLE (*nis-tra-ble*) adj. *Fam.* Dont on peut faire un ministre : *député ministrable.*

MINISTRE (*nis-tre*) n. m. (du lat. *minister,* serviteur). Celui qui travaille à l'exécution des desseins d'autrui : *être le ministre des vengeances de quelqu'un.* Homme d'Etat choisi par le chef du pouvoir exécutif pour diriger l'administration centrale d'un grand service public : *ministre des finances, du commerce.* Prêtre d'un culte réformé. *Ministre des autels, de Dieu, de la religion,* le prêtre. *Fig.* Ce qui sert d'instrument : *le cerveau est le ministre de la pensée. Ministre plénipotentiaire* ou simplem. *ministre,* envoyé chargé de pleins pouvoirs auprès d'un gouvernement étranger qui comporte non une ambassade, mais une légation.

MINISTRESSE (*nis-trè-se*) n. f. *Fam.* Femme d'un ministre.

MINIUM (*ni-om'*) n. m. (m. lat.). Oxyde salin de plomb d'un beau rouge : *délayé dans l'huile, le minium donne une peinture dont on enduit le fer pour le préserver de la rouille.* (Ne pas confondre avec le minium des anciens ou *cinabre.*)

MINNESINGER (*sin'-ghèr'*) ou **MINNESÆNGER** (*sen'-ghèr*) n. m. (allem. *singer,* chanteur, et *minne,* amour). Trouvère allemand du moyen âge : *Walter de la Vogelweide est un des plus fameux minnesinger.*

MINOIS (*noi*) n. m. (de *mine*). *Fam.* Visage gracieux d'enfant ou de jeune femme.

MINON n. m. Chat, dans le langage des enfants.

MINORATIF, IVE adj. (du lat. *minorare,* amoindrir). Se dit d'un remède qui purge doucement. N. m. : *un minoratif.*

MINORITÉ n. f. (lat. *minoritas ; de minor,* moindre). Etat d'une personne mineure : *la minorité cesse de droit avec le mariage.* Temps pendant lequel on est mineur. Temps pendant lequel un souverain, étant mineur, ne peut régner par lui-même : *la minorité de Louis XIII fut très agitée.* Le petit nombre dans une assemblée, par opposition à *majorité.* ANT. **Majorité.**

MINORQUIN (*kin*), **E** adj. et n. De Minorque.

MINOT (*no*) n. m. (de *mine*). Ancienne mesure de capacité, qui équivalait à la moitié d'une mine. *Un minot de terre,* surface que l'on pouvait ensemencer avec un minot de grain.

MINOT (*no*) n. m. *Mar.* Arc-boutant servant à amurer la misaine.

MINOTERIE (*rî*) n. f. Etablissement où l'on prépare les farines destinées au commerce : *Chicago possède d'immenses minoteries.* Commerce de minotier.

MINOTIER (*ti-é*) n. m. Celui qui exploite une minoterie.

MINUIT (*nu-i*) n. m. Le milieu de la nuit : *sur le minuit* (et non *sur les minuit.* — On dit aussi *minuit et demi* et non *demie.*) **Messe de minuit,** messe que le clergé catholique célèbre à minuit, le jour de Noël, en mémoire de la naissance de Jésus-Christ.

MINUSCULE (*nus-ku-le*) adj. (lat. *minusculus*). Tout petit : *un insecte minuscule.* N. f. Petite lettre. (Son opposé est *majuscule.*)

MINUTAIRE (*tè-re*) adj. Qui est en minute : *acte minutaire.*

MINUTE n. f. (du lat. *minutus,* menu). Soixantième partie d'une heure. Soixantième partie de chaque degré d'un cercle. *Fig.* Petit espace de temps : *je reviens dans une minute. Archit.* Subdivision du module. Interj. *Minute!* doucement, attendez.

MINUTE n. f. Très petite écriture. Ecrit original sur lequel se fait une copie : *faire la minute d'une lettre.* Original d'un acte notarié, d'un jugement.

MINUTER (*té*) v. a. Faire la minute d'un écrit.

Digitized by Google

MINUTERIE (*rî*) n. f. Partie d'un mouvement d'horloge qui sert à marquer les divisions de l'heure (demies, quarts, minutes, secondes). Appareil électrique fonctionnant par un mouvement d'horlogerie et destiné à assurer un contact pendant un nombre déterminé de minutes.

MINUTIE (*si*) n. f. (lat. *minutia*). Bagatelle : *perdre son temps à des minuties*. Caractère de celui qui s'attache aux bagatelles.

MINUTIER (*ti-é*) n. m. Registre contenant les minutes des actes d'un notaire.

MINUTIEUSEMENT (*si-eu-ze-man*) adv. D'une manière minutieuse.

MINUTIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Qui s'attache aux minuties, aux détails : *inspection minutieuse*.

MIOCÈNE adj. (gr. *meion*, très petit, et *kainos*, nouveau). Se dit de l'une des quatre grandes divisions de l'ère tertiaire : *les terrains miocènes*. N. m. : *le miocène a vu l'apparition des singes*.

MIOCHE n. (de *mie*). *Fam.* Jeune enfant.

MI-PARTI, E adj. (de *mi*, et *parti*, dérivé du verbe *partir*, diviser). Partagé en deux parties égales. Composé de deux parties égales, mais dissemblables : *les Chambres mi-parties des parlements étaient composées de conseillers protestants et catholiques*. *Blas.* Se dit de deux écus coupés par le milieu et rapprochés en un seul, de telle sorte qu'on ne voit que la moitié de chacun d'eux.

MI-PARTITION (*si-on*) n. f. (de *mi-parti*). Partage par moitié.

MIQUELET (*ke-le*) n. m. (espagn. *miquelete*). Autrefois, bandit espagnol. Soldat de la garde des gouverneurs de provinces, en Espagne. Corps de partisans espagnols, créé par Napoléon en 1808.

Miquelet.

MIR n. m. Commune rurale autonome, en Russie : *le mir est un organisme de propriété collective*.

MIRABELLE (*bè-le*) n. f. Petite prune jaune, douce et parfumée : *confiture de mirabelles*.

MIRACLE n. m. (du lat. *mirari*, admirer). Fait surnaturel, contraire aux lois de la nature : *l'Ecriture attribue à Jésus-Christ de nombreux miracles*. Effet dont la cause échappe à la raison de l'homme : *les miracles de la nature*. *Par exagér.* Chose extraordinaire : *échapper à la mort par miracle*. *Crier miracle* (ou *au miracle*), s'extasier.

MIRACULÉ, E adj. et n. Se dit de quelqu'un, de quelque chose qui a été l'objet d'un miracle.

MIRACULEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière miraculeuse, très étonnante.

MIRACULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui tient du miracle : *apparition miraculeuse*. *Par exagér.* Merveilleux : *ouvrage miraculeux*.

MIRADOR n. m. (m. espagn. ; de *mirar*, regarder). Belvédère au sommet des maisons espagnoles. Observatoire temporaire en temps de guerre, juché en général au haut d'un arbre. Pl. des *miradores*.

MIRAGE n. m. (de *mirer*). Phénomène d'optique particulier aux pays chauds, consistant en ce que les objets éloignés produisent une image renversée, comme s'ils se reflétaient dans une nappe d'eau. *Fig.* Illusion trompeuse : *le mirage des promesses*. — Ce phénomène d'optique est dû à l'échauffement ou à la raréfaction inégales des couches de l'air et, par suite, à la réfraction inégale des rayons du soleil. Cette circonstance se rencontre parfois à la surface de la mer, mais surtout dans les grandes plaines sablonneuses fortement échauffées par les rayons solaires ; les couches d'air immédiatement en contact avec le sol se trouvant à une température plus élevée que la couche supérieure, et étant, par conséquent, moins denses, on y aperçoit distinctement les images droites et renversées des objets placés à l'horizon.

Le mirage a été souvent observé par l'armée française, pendant l'expédition d'Egypte. Le sol de la basse Egypte est une vaste plaine dont l'uniformité n'est interrompue que par quelques éminences où sont placés les villages. Lorsque la surface du sol est échauffée par la présence du soleil, le terrain semble terminé par une inondation générale ; chaque monticule présente au-dessous son image renversée, comme s'il était entouré d'eau. A mesure qu'on avance, on découvre le sol et la terre brûlante, au lieu même où l'on croyait voir le ciel ou quelque autre objet.

MIRBANE n. f. *Essence de mirbane*, nom en parfumerie de la nitrobenzine.

MIRE n. f. (de *mirer*). Signal fixe (jalon, perche, etc.) vers lequel on dirige un instrument pour prendre une direction. Tige graduée sur laquelle on dirige un niveau pour prendre une direction. *Ligne de mire*, ligne droite déterminée par l'œil du tireur, le cran de mire et le guidon de l'arme. *Cran de mire*, échancrure pratiquée dans la hausse d'une arme à feu. *Point de mire*, endroit où l'on veut que porte le coup d'une arme à feu. *Fig.* Personne ou chose sur laquelle se dirigent les regards, les railleries, les convoitises.

MIREMENT (*man*) n. m. Mirage, dans le langage des marins.

MIRER (*ré*) v. a. (du lat. *mirari*, contempler). Regarder en visant : *mirer le but*. *Fig.* Briguer, convoiter : *mirer une place*. *Mirer un œuf*, regarder au travers, pour voir s'il est frais. **Se mirer** v. pr. Se regarder. *Fig.* S'admirer : *se mirer dans son ouvrage*.

MIRETTE (*rè-te*) n. f. Outil de maçon, de sculpteur, de paveur.

MIREUR n. m. Instrument dont se servaient autrefois les artilleurs pour évaluer les distances.

MIRIFIQUE adj. (lat. *mirificus*). *Fam.* Etonnant, merveilleux, surprenant.

MIRIFIQUEMENT (*ke-man*) adv. *Fam.* D'une manière mirifique.

MIRLIFLORE n. m. *Fam.* Jeune homme qui fait l'agréable, le merveilleux.

MIRLITON n. m. Sorte de flûte formée d'un roseau creusé, garni par les deux bouts d'une pelure d'oignon ou d'un morceau de baudruche.

Mirliton.

MIRMILLON (*ll* mll.) n. m. (lat. *mirmillo*). Gladiateur romain armé d'un bouclier, d'une épée et d'un casque : *les mirmillons avaient pour adversaires les rétiaires*. V. GLADIATEUR.

MIROBOLAMENT (*la-man*) adv. D'une façon mirobolante. (Peu us.)

MIROBOLANT (*lan*), **E** adj. (de *myrobolan*). *Fam.* Merveilleux : *voilà une nouvelle mirobolante*.

MIROIR n. m. (rad. *mirer*). Surface polie et spécialement verre poli et étamé qui réfléchit l'image des objets. *Par ext.* Surface unie qui réfléchit les objets : *le miroir des eaux*. *Fig.* Ce qui représente une chose et la met en quelque sorte devant nos yeux : *le visage est le miroir de l'âme*. Place entaillée et marquée au marteau sur le tronc d'un arbre. Moucheture qui tranche sur le plumage de certains oiseaux. *Miroir ardent*, miroir sphérique qui concentre tellement les rayons du soleil en un point appelé *foyer*, que les objets qui s'y trouvent peuvent s'enflammer. *Miroir à alouettes*, instrument monté sur un pivot, et garni de petits morceaux de miroir qu'on expose au soleil, pour attirer par leur éclat les alouettes et d'autres petits oiseaux. *Œufs au miroir*, qu'on fait cuire sur le plat, sans les brouiller.

Miroir à alouettes.

MIROITANT (*tan*), **E** adj. Qui miroite : *la surface miroitante des eaux*.

MIROITÉ, E adj. Se dit d'un cheval bai à croupe marquée de taches plus brunes ou plus claires que le fond. ANT. **Miroitée**.

MIROITEMENT (*man*) n. m. Eclat produit par une surface qui miroite : *le miroitement du soleil sur les flots*.

MIROITER (*té*) v. n. (de *miroir*). Réfléchir la lumière en scintillant. *Fig.* *Faire miroiter*, montrer pour séduire : *faire miroiter aux yeux de quelqu'un un brillant avenir*.

MIROITERIE (*rî*) n. f. Commerce de miroitier. Atelier de miroitier.

MIROITIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui fait ou vend des miroirs, des glaces, etc.

MIRONTON MIRONTAINE (*tè-ne*). Refrain fréquent de chansons populaires.

Digitized by Google

MIROTON n. m. Ragoût de viandes déjà cuites, qu'on assaisonne aux oignons : *bœuf en miroton.*

MIROUTTE (*rou-te*) adj. Se dit d'un cheval dont la robe, noire ou baie, est marquée de taches d'une couleur plus claire. ANT. **Miroité.**

MISAINE (*zè-ne*) n. f. (de l'ital. *mezzana*, moyenne). *Mât de misaine*, mât d'avant, entre le beaupré et le grand mât. *Voile de misaine* ou *misaine*, basse voile du mât de misaine. **Misaine-goélette,** voile aurique du mât de misaine. (Pl. des *misaines-goélettes.*) [V. les planches NAVIRE.]

MISANTHROPE (*zan*) adj. et n. (gr. *misein*, haïr, et *anthrôpos*, homme). Qui est atteint de misanthropie. Adjectiv. : *humeur misanthrope.* ANT. **Philanthrope.**

MISANTHROPIE (*zan-tro-pi*) n. f. (de *misanthrope*). Haine des hommes, dégoût de la société. Humeur bourrue, chagrine. ANT. **Philanthropie.**

MISANTHROPIQUE (*zan*) adj. Qui concerne la misanthropie. ANT. **Philanthropique.**

MISCELLANÉES (*mis-sél-la-né*) n. m. pl. (du lat. *miscellanea*, choses mêlées). Mélanges d'ouvrages de science, de littérature. Syn. MÉLANGES.

MISCIBILITÉ (*mis-si*) n. f. Qualité de ce qui peut se mêler. (Peu us.)

MISCIBLE (*mis-si-ble*) adj. (du lat. *miscere*, mêler). Qui peut se mêler avec quelque chose.

MISE (*mi-ze*) n. f. (de *mis*). Action de mettre : *mise en œuvre, en scène, en liberté, en jugement, en vente*, etc. Ce qu'on expose au jeu : *doubler sa mise.* Ce qu'on met dans une société de commerce. Enchère. Manière de s'habiller : *mise élégante. Ceci n'est pas de mise*, n'est pas admissible. *Mise bas*, action de mettre bas, en parlant des femelles d'animaux.

MISER (*zé*) v. a. *Fam.* Déposer un enjeu : *miser cinq francs.* Absolum. : *chaque joueur mise avant le coup.*

MISÉRABLE (*zé*) adj. (lat. *miserabilis*). Malheureux, digne de pitié. Pauvre, manquant de ressources : *secourir les hommes misérables.* Déplorable, funeste : *Charles le Téméraire eut une fin misérable.* Qui a peu de prix, de valeur, de mérite : *un misérable salaire.* Vil, méprisable : *un misérable voleur.* N. Personne digne de pitié : *assister les misérables.* Personne vile, méprisable : *c'est un misérable.*

MISÉRABLEMENT (*zé, man*) adv. D'une manière misérable : *Gilbert mourut misérablement.*

MISÈRE (*zè-re*) n. f. (lat. *miseria*; de *miser*, malheureux). Etat digne de pitié par le malheur ou la pauvreté : *la misère porte au désespoir. Par exagér.* Chose pénible, ennuyeuse : *c'est une misère que d'avoir affaire aux gens de loi. Par ext.* Personnes misérables : *secourir la misère.* Faiblesse, néant : *la misère de l'homme.* Pl. Peine, calamité : *les misères de la vie. Fam.* Choses peu importantes : *se fâcher pour des miseres.* Loc. fam. : *Collier de misère*, travail constant et ennuyeux. *Fam. Faire des misères.* Se livrer à des taquineries importunes. ANT. **Richesse, fortune. Bonheur, grandeur.**

MISÉRÉRÉ (*zé*) ou **MISERERE** (*zé-ré-ré*) n. m. (m. lat. signif. *aie pitié*). Nom du 50e psaume de David, qui commence par ce mot. Chant composé sur les paroles de ce psaume : *Allegri a écrit un magnifique miserere.* **Colique de miséréré.** V. COLIQUE et ILEUS.

MISÉREUX, EUSE (*zé-reû, eu-ze*) adj. et n. Personne pauvre, sans ressources : *l'hiver est dur aux miséreux.* ANT. **Riche, opulent.**

MISÉRICORDE (*zé*) n. f. (lat. *misericordia*; de *misereri*, avoir pitié). Vertu qui porte à avoir compassion des misères d'autrui. Vertu qui pousse à pardonner ce qu'on aurait le droit de punir. *Par ext.* Pardon accordé par pure bonté : *à tout péché miséricorde.* Saillie fixée au siège mobile d'une stalle d'église, qui permet de s'asseoir légèrement sans quitter en apparence la position verticale. *Ancre de miséricorde*, ancien nom de la maîtresse ancre. **Miséricorde !** interj. qui marque la surprise, l'effroi. PROV. : **A tout péché miséricorde,** il n'est pas de faute indigne de pardon.

MISÉRICORDIEUSEMENT (*zé, ze-man*) adv. Avec miséricorde : *accueillir miséricordieusement un pécheur repentant.*

MISÉRICORDIEUX, EUSE (*zé, di-eû, eu-ze*) adj. et n. Enclin à la miséricorde.

MISPICKEL (*mis-pi-kèl*) n. m. Arsénio-sulfure naturel de fer.

MISS n. f. (m. angl.). Nom que l'on donne aux demoiselles, en Angleterre. Pl. des *miss* ou *misses.*

MISSEL (*mi-sèl*) n. m. (du lat. *missa*, messe). Livre qui contient les prières de la messe pour tous les jours de l'année.

MISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *missio*; de *mittere*, envoyer). Pouvoir donné à un délégué d'aller faire une chose : *les conventionnels en mission galvanisèrent les armées de la République.* Fonction temporaire et déterminée, dont un gouvernement charge un agent spécial : *mission diplomatique. Par ext.* Ce que l'on est chargé d'accomplir dans l'intention de Dieu ou d'après la nature des choses. Délégation divine, donnée dans un dessein religieux : *la mission des apôtres.* Suite de prédications pour l'instruction des fidèles et la conversion des pécheurs : *la mission est finie.* Ensemble des personnes envoyées en mission. V. *Part. hist.*

MISSIONNAIRE (*mi-si-o-nè-re*) n. m. Prêtre employé aux missions : *les missionnaires français sont nombreux en Chine. Fig.* Propagateur.

MISSISSIPIEN, ENNE (*mi-si-si-pi-in, è-ne*) adj. et n. Qui appartient au fleuve Mississipi ou à l'Etat de Mississipi : *la vallée mississipienne est très humide.*

MISSIVE (*mi-si-ve*) adj. et n. f. (du lat. *missus*, envoyé). Lettre d'affaire destinée à être envoyée immédiatement : *envoyer une missive.*

MISTELLE (*mis-té-le*) n. f. Nom donné aux moûts de raisins mutés à l'alcool, pour en arrêter la fermentation : *l'Afrique fait un important commerce de mistelles.*

MISTIGRI (*mis-ti*) n. m. *Fam.* Chat. Jeu de carte. Le valet de trèfle, à ce jeu et à quelques autres.

MISTRAL (*mis-tral*) n. m. (en provenç. *magistral*). Vent violent froid et sec soufflant du Nord ou du Nord-Est, dans le midi de la France : *le mistral se fait surtout sentir dans la vallée du Rhône.*

MISTRESS (*mis-très*) n. f. (mot angl.). Nom que l'on donne, en Angleterre, aux femmes mariées appartenant à la bourgeoisie.

MITAINE (*te-ne*) n. f. Gant de laine sans doigtiers, excepté pour le pouce. Gant à une seule division pour le pouce et ne couvrant que la première phalange des doigts. *Fam. Prendre des mitaines*, user de grands ménagements.

MITAINERIE (*té-ne-ri*) n. f. Fabrication, commerce de mitaines, de gants.

MITAN n. m. Milieu. (Vx.)

MITE n. f. Nom vulgaire de toutes sortes de petits insectes et arachnides qui vivent dans les fourrures, les étoffes, le vieux fromage, etc. : *les mites des étoffes sont des lépidoptères du groupe des teignes; pour préserver les fourrures des mites, il faut les battre fréquemment.*

MITÉ, E adj. Attaqué par les mites : *fourrure mitée.*

MITHRIAQUE adj. Qui a rapport au culte de Mithra : *la religion mithriaque.*

MITHRIDATE n. m. Ancien nom de la thériaque, inventée, dit-on, par Mithridate. Nom des électuaires usités dans l'ancienne thérapeutique. *Vendeur de mithridate*, charlatan qui débite des drogues en plein air.

MITHRIDATISME (*tis-me*) n. m. **MITHRIDATISATION** (*za-si-on*) n. f. Immunité à l'égard des substances toxiques, acquise par l'ingestion de doses progressivement croissantes du poison considéré.

MITIGATIF, IVE adj. Qui mitige.

MITIGATION (*si-on*) n. f. Adoucissement.

MITIGÉ, E adj. Adouci, tempéré : *verdict de culpabilité, mitigé par des circonstances atténuantes.* Relâché : *morale mitigée. Ordre mitigé*, ordre religieux dont la règle a été adoucie.

MITIGER (*jé*) v. a. (du lat. *mitis*, doux. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il mitigea, nous mitigeons.*) Adoucir, modérer : *mitiger une peine.*

MITON n. m. Gant qui ne couvre que l'avant-bras. *Fam. Onguent miton mitaine*, remède qui ne fait ni bien ni mal.

MITONNER (*to-né*) v. n. Se dit du pain qu'on met dans du bouillon et qu'on laisse longtemps sur le feu : *le potage mitonne.* Bouillir doucement et longtemps dans sa sauce. V. a. *Fig. Mitonner une affaire*, en préparer lentement le succès.

Digitized by Google

MITOYEN, ENNE (*toi-i-in, è-ne*) adj. (de *moitié*). Qui appartient à deux personnes et sépare leurs propriétés : *mur mitoyen.*

MITOYENNETÉ (*toi-iè-ne-té*) n. f. Etat d'une propriété mitoyenne : *la mitoyenneté d'un puits.*

Mitrailleuse Maxim.

MITRAILLADE (*tra, ll* mll.) n. f. Décharge de canons chargés à mitraille.

MITRAILLE (*tra, ll* mll.) n. f. (de l'anc. franç. *mite,* menue monnaie). Vieilles ferrailles dont on chargeait les canons, les obus.

MITRAILLER (*tra, ll* mll., *é*) v. n. Tirer le canon à mitraille. V. a. Tirer à mitraille sur : *mitrailler l'ennemi.*

MITRAILLEUR (*tra, ll* mll.) n. m. Celui qui fait mitrailler. Servant d'une mitrailleuse.

MITRAILLEUSE (*tra, ll* mll., *eu-ze*) n. f. Bouche à feu, engin de guerre dont le caractère essentiel est de lancer, en très peu de temps, un très grand nombre de projectiles, assez analogues à ceux des armes portatives : *certains corps d'infanterie sont pourvus de mitrailleuses.*

Mitre.

MITRAL, E, AUX adj. Qui est en forme de mitre : *valvule mitrale ; cellules mitrales.*

MITRE n. f. (du gr. *mitra,* bandeau). Coiffure haute et pointue des anciens Perses. Coiffure des évêques lorsqu'ils officient en habits pontificaux. *Recevoir la mitre,* être nommé évêque. Appareil en terre cuite ou en tôle, que l'on place au sommet d'une cheminée pour empêcher l'introduction de la pluie ou du vent.

Mitres de cheminées.

MITRÉ, E adj. Qui porte la mitre : *abbé mitré.*

MITRON n. m. (de *mitre*). *Pop.* Garçon boulanger ou pâtissier.

MI-VOIX [*voi*] (**À**) loc. adv. En émettant un faible son de voix : *chanter, parler à mi-voix.*

MIXTE (*miks-te*) adj. (du lat. *mixtus,* mêlé). Formé d'éléments de différente nature : *corps mixte. Fig.* Qui tient le milieu entre deux choses : *le drame est un genre mixte entre la tragédie et la comédie. Commission mixte,* commission formée de personnes appartenant à des compagnies ou à des nationalités différentes. (Ce nom fut donné, en particulier, aux commissions composées de civils et de militaires chargés, en 1851, de juger les adversaires de la politique du coup d'Etat.)

MIXTILIGNE (*miks-ti*) adj. *Géom. Figure mixtiligne,* formée de lignes droites et de lignes courbes.

MIXTION (*miks-ti-on*) n. f. (lat. *mixtio*). Action de mélanger des drogues dans un liquide, pour la composition d'un médicament. Ce médicament.

MIXTIONNER (*miks-ti-o-né*) v. a. Faire une mixtion de : *mixtionner des drogues.*

MIXTURE (*miks-tu-re*) n. f. (lat. *mixtura*). Mélange liquide de drogues pharmaceutiques. Mélange quelconque (surtout dans un sens péjoratif) : *ce vin est une affreuse mixture.*

MNÉMONIQUE adj. (gr. *mnêmonikos*). Qui a rapport à la mémoire, qui aide la mémoire : *procédés mnémoniques.* N. f. Art d'aider, de cultiver la mémoire.

MNÉMONIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par des procédés mnémoniques. (Peu us.)

MNÉMOTECHNIE (*tèk-ni*) n. f. (gr. *mnêmê,* mémoire, et *tekhnê,* art). Syn. de MNÉMONIQUE n. f.

MNÉMOTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui a rapport à la mnémotechnie : *méthode mnémotechnique.* N. f. Syn. de MNÉMOTECHNIE.

MOBILE adj. (lat. *mobilis*). Qui se meut. Qui peut être mû : *pont mobile. Fêtes mobiles,* dont le jour de la célébration change chaque année. *Colonne mobile,* colonne organisée pour aller en expédition. *Fig.* Changeant : *esprit mobile. Impr. Caractères mobiles,* caractères séparés, que l'on assemble un à un par la composition. **Garde mobile,** créée en 1868, supprimée en 1871 et formée de jeunes gens non compris dans l'armée active, mais pouvant être appelés sous les drapeaux. N. m. Corps en mouvement : *la force d'impulsion d'un mobile. Par ext.* Force motrice : *la vapeur est un puissant mobile.* Soldat de la garde mobile. *Fig.* Cause qui fait agir : *l'intérêt est bien souvent le mobile des actions de l'homme.* ANT. **Immobile.**

MOBILIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Qui tient de la nature du meuble : *effets mobiliers. Succession mobilière,* qui consiste en meubles. *Saisie mobilière,* par laquelle on saisit les meubles. *Vente mobilière,* qui consiste à vendre les meubles par autorité de justice. (On écrivait autref. MOBILIAIRE.) N. m. Les meubles : *vendre son mobilier.* ANT. **Immobilier.**

MOBILISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être mobilisé : *armée facilement mobilisable.*

MOBILISATION (*za-si-on*) n. f. Action de déclarer meuble ce qui n'est pas tel par nature. Action de mobiliser : *la mobilisation est minutieusement réglée.*

MOBILISER (*zé*) v. a. Faire passer un corps de troupes du pied de paix sur le pied de guerre : *mobiliser un corps d'armée. Dr.* Faire une convention en vertu de laquelle un immeuble est réputé *meuble.* ANT. **Immobiliser.**

MOBILITÉ n. f. Facilité à se mouvoir, à être mû : *la mobilité du mercure. Fig.* Facilité à changer d'expression : *mobilité de la physionomie.* Inconstance : *mobilité de caractère.* ANT. **Immobilité.**

MOBLOT (*blo*) n. m. Abréviation familière de GARDE MOBILE, en 1870.

Mocassin.

MOCASSIN (*ka-sin*) n. m. Chaussure des sauvages de l'Amérique du Nord.

MOCCOLO (*mo-ko*) n. m. (m. ital.). A Rome, petite bougie que l'on porte allumée dans les rues, pendant les réjouissances du carnaval. Pl. des *moccoli.*

MODAL, E, AUX adj. *Philos.* Relatif aux modes de la substance. *Existence modale,* dont l'affirmation est subordonnée aux modes de possibilité, de nécessité : *proposition modale. Dr.* Qui a rapport à une manière particulière de faire quelque chose. *Gram.* Qui se rapporte aux modes : *formes modales. Musiq.* Qui caractérise un mode : *notes modales* (se dit de la tierce et de la sixte, parce qu'elles caractérisent le mode). N. f. : *une modale.*

MODALITÉ n. f. *Philos.* Propriété qu'a la substance d'avoir des modes. Subordination de l'affirmation d'une proposition aux modes de possibilité, de nécessité. *Par ext.* Circonstance, particularité qui accompagne un fait. *Musiq.* Mode dans lequel est écrit un morceau : *déterminer la modalité.*

MODE n. f. (du lat. *modus,* manière, façon). Usage passager qui dépend du goût, du caprice : *porter un habit à la mode.* Manière, coutume, volonté : *chacun vit à sa mode. A la mode,* suivant le goût du moment. *Personnage à la mode,* recherché, fêté. *Cuis. Bœuf à la mode,* piqué de lard et préparé en ragoût. Pl. Vêtements et ajustements pour dames et enfants. Confection, commerce de ces objets. Estampes qui les représentent. *Magasin de modes,* où l'on vend les chapeaux de femme.

MODE n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Manière d'être : *les modes de la substance.* Forme, méthode : *mode de gouvernement. Gramm.* Manière dont le verbe exprime l'état ou l'action. (En français il y a cinq modes, dont quatre personnels : l'*indicatif,* le *conditionnel,* l'*impératif* et le *subjonctif;* un impersonnel : l'*infinitif.*) *Musiq.* Manière d'être d'un ton, façon dont il est constitué, d'après la disposition des intervalles qui forment la gamme : *il y a deux modes : le mode majeur et le mode mineur.* (V. GAMME.)

MODELAGE n. m. Travail du sculpteur qui modèle : *le modelage se pratique en général sur la cire ou sur la glaise.*

MODÈLE n. m. (ital. *modello*). Objet que l'on reproduit par imitation : *modèle d'écriture, de broderie.* Représentation en petit d'un objet qu'on se propose d'exécuter en grand : *modèle d'une machine, d'une robe.* Homme, femme ou tout objet d'après lequel les artistes dessinent, peignent, sculptent, etc. *Fig.* Dont les actions ou les qualités sont propres à

Digitized by Google

servir d'exemple. Propre à être imité : *Mentor est un modèle de prudence.*

MODELE n. m. (de *modeler*). Relief des formes en sculpture : *statue d'un modelé très exact.* Imitation, représentation des formes, en peinture.

MODELER (*lé*) v. a. (Prend un *e* ouvert devant une syllabe muette : *il modèlera.*) *Sculpt.* Faire, avec de la terre ou de la cire, le modèle d'un objet qu'on veut exécuter en grand. *Fig.* Conformer, régler : *modeler sa vie sur.* **Se modeler** v. pr. Régler sa conduite ou ses actions : *se modeler sur quelqu'un.* Emprunter sa manière d'être.

MODELEUR n. et adj. m. Artiste qui modèle une statue, un bas-relief, etc. Fabricant ou marchand de statuettes. Ouvrier qui fait des modèles de machines.

MODÉNATURE n. f. (de l'ital. *modano*, modèle). Proportion et galbe des moulures d'une corniche.

MODÉRANTISME (*tis-me*) n. m. Système politique des modérés, en particulier au temps de la Révolution française : *Camille Desmoulins fut accusé de modérantisme.*

MODÉRANTISTE (*tis-te*) n. Partisan du modérantisme. Adj. : *tendances, opinions modérantistes.*

MODÉRATEUR, TRICE n. (lat. *moderator, trix*). Qui gouverne, règle, régit. *Le modérateur de l'univers,* Dieu. Qui retient dans les bornes de la modération : *se faire le modérateur de son parti. Mécan.* Instrument dont on se sert pour ralentir et régulariser le mouvement des machines : *lampe à modérateur.*

MODÉRATION (*si-on*) n. f. (de *modérer*). Vertu qui retient dans une sage mesure ; retenue. Caractère d'une chose éloignée de tout excès : *réponse pleine de modération.* Réduction avantageuse. Adoucissement : *modération d'une peine.* ANT. **Immodération.**

MODERATO (*dé*) adv. (m. ital.). *Musiq.* D'un mouvement modéré, entre l'andante et l'allégro.

MODÉRÉ, E adj. Médiocre en intensité ou en quantité : *feu modéré.* Qui n'est point exagéré : *payer un prix modéré.* Qui a de la modération : *il faut savoir être modéré dans ses désirs.* Qui, en politique, professe des opinions tenant le milieu entre des opinions extrêmes : *les partis modérés.* N. : *un modéré.*

MODÉRÉMENT (*man*) adv. Avec modération, sans excès : *il faut boire et manger modérément.* ANT. **Immodérément.**

MODÉRER (*ré*) v. a. (du lat. *modus*, mesure. — Se conj. comme *accélérer.*) Tempérer, diminuer, adoucir : *modérer la vitesse d'une machine. Fig.* Contenir, empêcher les écarts de : *modérer sa colère, ses désirs.* **Se modérer** v. pr. Se posséder, se contenir.

MODERNE (*dèr-ne*) adj. (bas lat. *modernus ; de modo*, récemment). Qui appartient ou convient à l'âge actuel : *invention moderne. Histoire moderne,* depuis la prise de Constantinople (1453) jusqu'à la Révolution française (1789). *Enseignement moderne,* section de l'enseignement secondaire où l'on n'enseigne pas les langues anciennes. N. m. Ce qui est moderne ou dans le goût moderne : *l'antique et le moderne.* Homme de notre époque, par opposition aux *anciens.* **A la moderne** loc. adv. De la manière actuellement en usage. N. m. pl. Les savants, les artistes des temps modernes : *les anciens et les modernes.* ANT. **Ancien, antique.**

MODERNEMENT (*dèr-ne-man*) adv. D'une façon moderne. (Peu us.) ANT. **Anciennement.**

MODERNER (*dèr-né*) v. a. Restaurer un ancien édifice dans le goût moderne. (Peu us.)

MODERNISATION (*dèr, za-si-on*) n. f. Action de moderniser.

MODERNISER (*dèr-ni-zé*) v. a. Rajeunir, donner une tournure plus moderne à : *moderniser un texte ancien pour le rendre plus compréhensible.* **Se moderniser** v. pr. Se conformer aux usages modernes.

MODERNISME (*dèr-nis-me*) n. m. Goût de ce qui est moderne

MODERNISTE (*dèr-nis-te*) n. Se dit d'une personne qui préfère les temps modernes à l'antiquité.

MODERNITÉ (*dèr*) n. f. Caractère de ce qui est moderne.

MODESTE (*dès-te*) adj. (du lat. *modestus*, mesuré). Qui pense ou parle de soi sans orgueil : *le vrai savant est toujours modeste.* Qui est l'indice de cette absence d'orgueil : *un air modeste.* Modéré : *être modeste dans ses prétentions.* Qui est d'une pudeur timide : *jeune fille modeste.* Simple, sans faste : *équipage modeste.* ANT. **Orgueilleux, prétentieux. Vaniteux, fat.**

MODESTEMENT (*dès-te-man*) adv. Avec modestie ; d'une manière modeste : *s'effacer modestement.* ANT. **Orgueilleusement.**

MODESTIE (*dès-ti*) n. f. Vertu qui nous éloigne de penser ou de parler orgueilleusement de nous : *la modestie ajoute au mérite.* Absence de faste : *la modestie d'un ameublement.* Pudeur timide : *la modestie d'une jeune fille.* ANT. **Orgueil, fatuité.**

MODICITE n. f. (lat. *modicitas*). Petite quantité : *modicité d'un revenu.*

MODIFIABLE adj. Qui peut être modifié : *l'homme est le plus modifiable de tous les êtres.*

MODIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui modifie : *les influences modifiantes du milieu.*

MODIFICATEUR, TRICE adj. Qui est propre à modifier.

MODIFICATIF, IVE adj. *Gramm.* Qui modifie le sens. N. m. : *un modificatif.*

MODIFICATION (*si-on*) n. f. (de *modificatif*). Changement dans la manière d'être. Changement qui se fait dans une chose sans en altérer l'essence : *apporter des modifications dans le plan d'un édifice.*

MODIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *modificare.* — Se conj. comme *prier.*) Changer la forme, la qualité, etc. : *modifier une loi, une peine, une phrase. Gramm.* Préciser, changer le sens de : *l'adverbe modifie le verbe et l'adjectif.* **Se modifier** v. pr. Etre modifié, changé.

MODILLON (*ll* mll.) n. m. (ital. *modiglione*). Petite console en double volute, placée sous le larmier de la corniche.

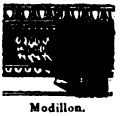

Modillon.

MODIQUE adj. (lat. *modicus ; de modus*, mesure). De peu d'importance, de faible valeur : *somme, fortune modique.*

MODIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec modicité.

MODISTE (*dis-te*) n. et adj. f. Qui fait ou vend des articles de mode. (Se dit surtout des personnes qui confectionnent et vendent des chapeaux de femme.)

MODIUS (*di-uss*) n. m. (mot lat.). Mesure de capacité romaine pour les matières sèches, valant 8 lit. 60.

MODULATEUR, TRICE n. Personne qui entend bien l'art de moduler. (Peu us.)

MODULATION (*si-on*) n. f. (de *moduler*). Inflexion variée de la voix : *Beethoven a noté les modulations du chant du rossignol. Musiq.* Art de conduire l'harmonie et le chant successivement dans plusieurs modes, avec agrément et correction.

MODULE n. m. (lat. *modulus*). *Archit.* Unité de convention pour régler les proportions des colonnes ou des parties d'un édifice : *le module est d'ordinaire égal au demi-diamètre du bas du fût de la colonne. Par ext.* Une unité de mesure, particulièrement pour les eaux courantes : *évaluer le module d'une source.* Diamètre comparatif des médailles ou des monnaies entre elles.

MODULER (*lé*) v. a. (lat. *modulari*). Articuler par des inflexions variées de la voix : *moduler un chant. Fig.* Rendre par des accents tendres, poétiques : *moduler des paroles d'amour.* V. n. Passer mélodiquement d'un ton à un autre.

MOELLE (*moi-le*) n. f. (lat. *medulla*). Substance molle et grasse, renfermée dans l'intérieur des os. *Moelle épinière,* partie du système cérébro-spinal contenue dans le canal vertébral. *Moelle allongée,* bulbe rachidien. *Fig.* La partie la plus intime de l'âme : *être pénétré de crainte jusque dans la moelle des os.* Ce qu'il y a de plus substantiel dans quelque genre que ce soit : *extraire la moelle d'un auteur. Bot.* Substance spongieuse et légère, qu'on trouve dans l'intérieur de certains arbres : *moelle de sureau.* (V. la planche PLANTE.)

MOELLEUSEMENT (*moi-leu-se-man*) adv. D'une manière moelleuse : *s'étendre moelleusement sur un lit.*

MOELLEUX, EUSE (*moi-leû, eu-ze*) adj. Qui contient beaucoup de moelle : *os moelleux.* Doux au toucher et comme élastique : *un lit moelleux. Voir moelleuse,* pleine et douce. *Pinceau moelleux,* dont les touches sont larges et bien fondues. *Contours*

Digitized by Google

moelleux, souples et gracieux. *Etoffe moelleuse*, qui a du corps, est douce à la main. *Vin moelleux*, agréable à boire. N. m. : *le moelleux des contours*.

MOELLON (*moi-lon*) n. m. Pierre de petite dimension, employée dans le massif des constructions, et souvent noyée dans le mortier.

MOELLONAGE (*moi-lo*) n. m. Construction en moellon.

MOERE, MOËRE ou **MOÈRE** n. f. Sur les côtes de Belgique et du nord de la France, lagune desséchée et mise en culture.

MŒURS (*meur* ou *meurs*) n. f. pl. (lat. *mores*). Habitudes naturelles ou acquises, relatives à la pratique du bien et du mal : *avoir des mœurs régulières. Par ext.* Usages particuliers à un pays : *réformer les mœurs d'un peuple*. Habitudes particulières aux animaux de chaque espèce : *étudier les mœurs des abeilles. Avoir des mœurs*, en avoir de bonnes. *N'avoir point de mœurs*, en avoir de mauvaises. *Rhét.* Partie de l'art oratoire qui enseigne les moyens de gagner la confiance des auditeurs. Prov. : **Autre temps autres mœurs**, les usages changent avec le temps.

MOFETTE ou **MOUFETTE** (*fè-te*) n. f. Exhalaison qui se produit dans les lieux souterrains, et principalement dans les mines : *les mofettes sont constituées surtout par de l'acide carbonique. Zool.* V. MOUFETTE.

MOGRABIN ou **MAUGRABIN, E** (*mô*) adj. et n. Du Maghreb. (Vieilli.)

MOHAIR (*mo-èr*) n. m. (mot angl.). Etoffe formée de poils de chèvre ou de chevreau, d'angora, destinée à la confection des robes de femme ou de vêtements d'homme très légers : *corsage de mohair*.

MOHATRA adj. et n. m. (m. esp.). Se dit d'un contrat fictif et usuraire, par lequel un individu vend très cher à un autre un objet qu'il lui rachète aussitôt à vil prix, mais argent comptant : *contrat mohatra*.

MOI pron. pers. de la 1re pers. sing. des deux genres (lat. *me*). *De vous à moi*, en confidence, entre nous. *A moi!* cri pour appeler au secours. N. m. Ce qui constitue l'individualité, la personne. Attachement à soi-même, égoïsme : *le moi choque toujours*.

MOIGNON n. m. Ce qui reste d'un membre coupé : *moignon de jambe. Par ext.* Membre rudimentaire : *les manchots n'ont qu'un moignon d'aile*. Ce qui reste d'une grosse branche cassée ou coupée.

MOINDRE adj. (lat. *minor*). Plus petit en dimensions, en quantité, en intensité. Très peu important : *le moindre bruit l'effraye*. **Le moindre, la moindre**, le plus petit, le moins important. Personne la moins haut placée : *le moindre d'entre nous*.

MOINDREMENT (*man*) adv. D'une façon moindre. *Le moindrement*, le moins du monde. (Ne s'emploie qu'avec la négation.)

MOINE n. m. (gr. *monakhos*). Membre d'une communauté religieuse d'hommes : *moine dominicain*. Espèce du genre phoque. Ustensile servant à chauffer un lit. Endroit d'une feuille imprimée qui est resté blanc, parce que les caractères n'avaient pas pris d'encre. Artifice de signaux de nuit.

Moineaux.

MOINEAU (*nô*) n. m. (de *moine*). Genre d'oiseaux passereaux conirostres, très répandus dans tous les pays : *le type du moineau est le pierrot de nos pays. Tirer, brûler sa poudre aux moineaux*, user inutilement et mal à propos ses ressources. *Pop.* Personnage désagréable : *un vilain moineau*.

MOINERIE (*ri*) n. f. *Par dénigr.* Les moines en général.

MOINESSE (*nè-se*) n. f. *Par dénigr.* Religieuse.

MOINILLON (*ll* mll.) n. m. *Fam.* Petit moine.

MOINS (*moin*) [lat. *minus*] adv. de comparaison, qui marque infériorité de qualité : *moins bon*; de quantité : *moins d'hommes*; de prix : *moins cher*, etc. Prép. Avec soustraction de : *15 moins 8 égale 7*. Loc. adv. : **Le moins**, au moindre degré, aussi peu que possible : *c'est bien le moins*, c'est la moindre chose qu'on puisse faire. **Au moins, du moins**, expriment une idée de restriction. **A moins**, pour un moindre prix. **A moins de** (suivi d'un nom), au-dessous de, à un prix moindre que; (suivi d'un infinitif), sans. Loc. conj. : **A moins que**, si ce n'est que : *à moins que vous ne travailliez mieux. Rien moins que*, cela moins que toute autre chose. *Elle n'est rien moins que jolie*, elle n'est pas jolie du tout. N. m. *Alg.* Tiret horizontal indiquant une soustraction ou une quantité négative. *Typogr.* Tiret long. ANT. **Plus.**

MOINS-PERÇU (*moin-pèr-su*) n. m. Ce qui est dû et n'a pas été perçu : *toucher un moins-perçu*. Pl. des *moins-perçus*.

MOINS-VALUE (*lû*) n. f. Diminution de valeur : *la moins-value des contributions*. Perte de valeur. Pl. des *moins-values*. ANT. **Plus-value.**

MOIRAGE n. m. Action de moirer. Reflet ondulé d'une étoffe moirée. Effet produit par le fer-blanc ou le zinc moiré : *le moirage du zinc s'obtient au bain galvanoplastique*.

MOIRE n. f. (angl. *mohair*). Etoffe à reflet changeant et ondulé, que l'on obtient en écrasant le grain des étoffes avec une calandre. Ce reflet.

MOIRÉ, E adj. Qui offre les reflets de la moire. N. m Effet de la moire. Fer-blanc ou zinc auquel on a donné, par le moirage, une apparence chatoyante.

MOIRER (*ré*) v. a. Donner à une étoffe unie une apparence ondée et chatoyante : *moirer un ruban*.

MOIREUR n. et adj. m. Ouvrier qui moire des étoffes, du papier, des métaux.

MOIS (*moi*) n. m. (lat. *mensis*). Chacune des douze divisions de l'année solaire. Espace de temps qui s'écoule depuis une date quelconque d'un mois jusqu'à la date correspondante du mois suivant : *obtenir un mois de sursis*. Prix convenu pour un mois de travail, de fonction : *toucher son mois*. — Il y a 12 mois dans l'année, qui sont : *janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre*. Les mois de : janvier, mars, mai, juillet, août, octobre et décembre ont 31 jours; les mois de : avril, juin, septembre et novembre ont 30 jours; février a 28 jours, et 29 tous les quatre ans, quand l'année est bissextile. V. CALENDRIER.

MOISE (*moi-ze*) n. f. (du lat. *mensa*, table). Pièce de charpente qui sert à en lier d'autres sur lesquelles elles sont assemblées au moyen de boulons.

MOÏSE (*mo-i-ze*) n. m. (de *Moïse* n. pr.). Petite corbeille servant de couchette aux enfants nouveau-nés. V. BERCEAU.

MOISER (*zé*) v. a. Lier par des moises.

MOISI (*zi*) n. m. Ce qui est moisi. Moisissure.

MOÏSIAQUE (*mo-i-zi*) adj. Qui appartient, a rapport à Moïse : *livres moïsiaques*.

MOISIR (*zir*) v. a. (lat. *mucire*). Couvrir d'une mousse blanche ou verdâtre, qui marque un commencement de corruption : *l'humidité moisit tout ici*. V. n. et **Se moisir**, v. pr. Se couvrir de cette mousse : *les confitures moisissent; le fromage se moisit. Fam. Moisir quelque part*, y rester longtemps.

MOISISSURE (*si-su-re*) n. f. Végétation cryptogamique qui se développe à la surface des substances organiques en décomposition : *les moisissures sont des champignons de la famille des mucorinées*.

MOISSINE (*moi-si-ne*) n. f. Bout de sarment que l'on cueille avec la grappe quand on veut la conserver.

MOISSON (*moi-son*) n. f. (lat. *messio*). Récolte des grains : *faire la moisson*. Temps où elle se fait : *la moisson approche*. Ce qui est récolté ou à récolter : *rentrer la moisson. Fig. Moisson de gloire*, nombreux succès remportés à la guerre.

MOISSONNAGE (*moi-so-na-je*) n. m. Action, mode de moissonner.

MOISSONNER (*moi-so-né*) v. a. Faire la moisson : *moissonner les blés. Fig.* Détruire, faire périr. Recueillir en grand nombre : *moissonner des lauriers. Le fer moissonna tout*, détruisit tout.

MOISSONNEUR, EUSE (*moi-so-neur, eu-ze*) n. Qui fait la moisson. N. f. Machine à moissonner. (V. la planche AGRICULTURE.)

MOITE adj. (lat. *mucidus*). Légèrement humide.

MOITEUR n. f. (de *moite*). Légère humidité : *la fièvre s'accompagne souvent de la moiteur de la peau*.

MOITIÉ n. f. (lat. *medietas*). Une des deux parties égales d'un tout : *deux est la moitié de quatre*. Une bonne partie : *la moitié du temps. Fam.* Femme à l'égard de son mari. Loc. adv. : **De moitié**, deux fois autant qu'il fallait. *Être de moitié*, de société

Digitized by Google

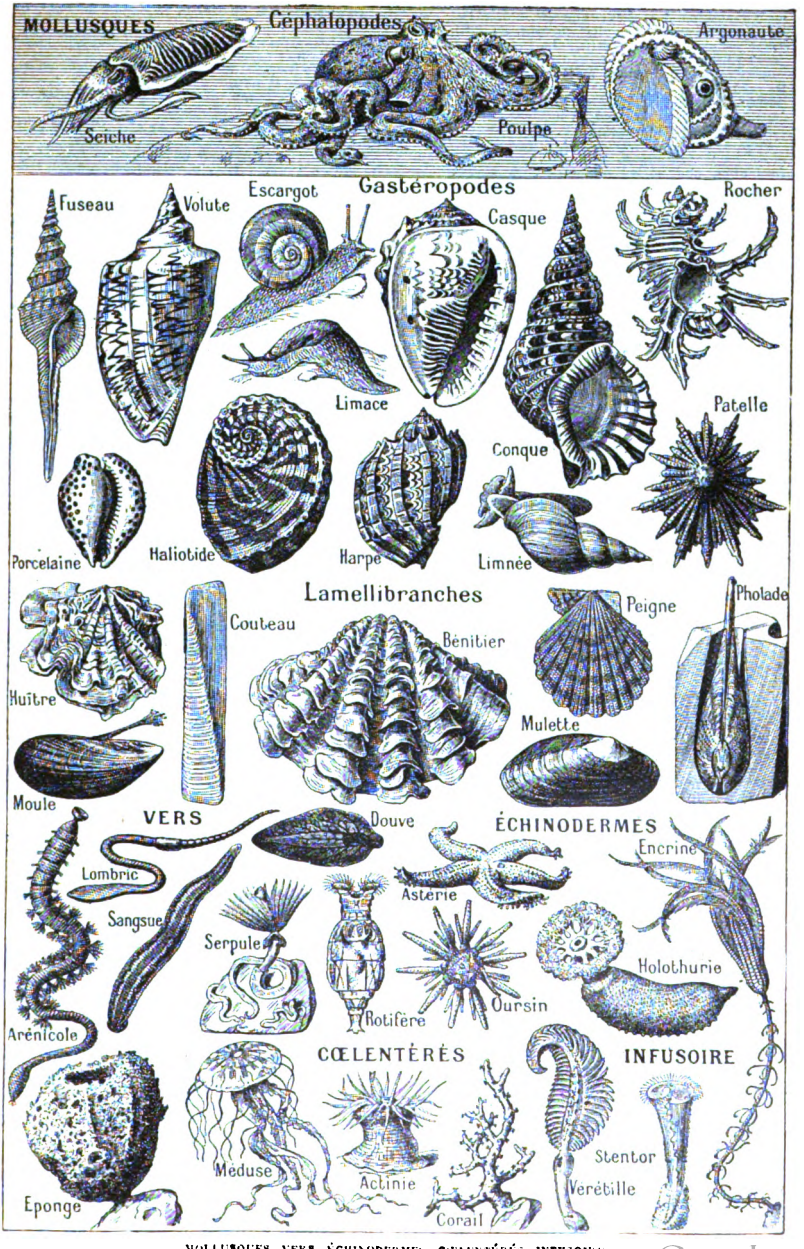

MOLLUSQUES, VERS, ÉCHINODERMES CŒLENTÉRÉS, INFUSOIRES.

Digitized by Google

avec quelqu'un. **A moitié**, en partie, à demi : *ce fruit est à moitié pourri. A moitié chemin*, au milieu de l'espace à parcourir. *A moitié prix*, pour la moitié du prix ordinaire.

MOITIR v. a. Rendre moite : *l'humidité moitit les meubles.*

MOKA n. m. Excellent café provenant de Moka (Arabie). Infusion de ce café : *une tasse de moka.*

MOL, MOLLE (*mo-le*) adj. V. MOU.

MOLAIRE (*lè-re*) n. et adj. f. (lat. *molaris*; de *mola*, meule à moudre). Se dit des grosses dents qui servent à broyer les aliments : *les molaires de l'homme sont au nombre de vingt.*

MOLDAVE adj. et n. De la Moldavie.

MÔLE n. m. (du lat. *moles*, masse). Jetée construite à l'entrée d'un port, pour rompre l'impétuosité des vagues et mettre ainsi les vaisseaux plus en sûreté.

MOLÉCULAIRE (*lé-re*) adj. Qui a rapport aux molécules : *attraction moléculaire.*

MOLÉCULE n. f. (dimin. du lat. *moles*, masse). La plus petite partie d'un corps qui puisse exister à l'état libre : *les molécules ne peuvent pas être réellement isolées.*

MOLÈNE n. f. Genre de scrofulariacées dont fait partie le *bouillon-blanc* ou *cierge de Notre-Dame.*

MOLEQUIN (*kin*) n. m. Ancienne sorte d'étoffe d'un grand prix. Voile, manteau fait avec cette étoffe. Adjectiv. *Vert molequin*, se dit du vert de mauve.

MOLESQUINE ou **MOLESKINE** (*lès-ki-ne*) n. f. (de l'angl. *mole-skin*, peau de taupe). Etoffe de velours de coton, que l'on emploie pour faire des doublures de vêtement. Sorte de toile vernie, imitant le maroquin ou le cuir : *serviette en moleskine.*

MOLESTATION (*lès-ta-si-on*) n. f. Action de molester.

MOLESTER (*lès-té*) v. a. (du lat. *molestus*, importun). Vexer, tourmenter : *soldats qui molestent les habitants d'un pays envahi.*

MOLETTE (*lé-te*) n. f. (du lat. *mola*, meule). Morceau de marbre de forme conique, qui sert à broyer les couleurs. Partie mobile de l'éperon, en forme de roue étoilée et garnie de petites pointes pour piquer le cheval. Nom d'instruments employés à différents usages, constitués par une petite roulette adaptée à un manche (pour graver, travailler les corps durs, etc.).

Molettes : 1. De cimenteur ; 2. D'éperon.

MOLINISME (*nis-me*) n. m. Opinion des molinistes, sur l'accord de la grâce et du libre arbitre.

MOLINISTE (*nis-te*) n. Partisan des opinions de Molina sur la grâce. Adj. Qui a rapport à Molina.

MOLINOSISME (*zis-me*) n. m. Doctrine quiétiste du théologien Molinos.

MOLINOSISTE (*zis-te*) n. Partisan des opinions de Molinos. Adj. Qui a rapport à Molinos.

MOLLAH (*mol-la*) n. m. Dans les pays musulmans, titre donné à ceux qui exercent des fonctions politiques ou religieuses, aux marchands notables, etc.

MOLLASSE (*mo-la-se*) adj. Mou et flasque. Dont le corps a une consistance flasque. *Fig.* Apathique, sans énergie : *caractère mollasse.*

MOLLASSE (*mo-la-se*) n. f. Roche composée de calcaire mêlé de sable et d'argile : *la mollasse durcit à l'air.*

MOLLEMENT (*mo-le-man*) adv. D'une manière molle : *être mollement couché. Fig.* D'une manière efféminée : *vivre mollement.* Faiblement, lâchement : *travailler mollement.* ANT. **Rudement, énergiquement.**

MOLLESSE (*mo-lé-se*) n. f. (de *mol*). Etat de ce qui est mou : *la mollesse des chairs. Fig.* Manque de fermeté : *mollesse de caractère.* Extrême indulgence. Délicatesse d'une vie voluptueuse : *la mollesse des Sybarites est restée légendaire.* ANT. **Dureté, rudesse, énergie.**

MOLLET (*mo-lé*) n. m. (de *mol*). Saillie que font les muscles de la partie postérieure de la jambe.

MOLLET, ETTE (*mo-lé, è-te*) adj. Mou et doux au contact : *étoffe mollette. Pain mollet*, blanc et léger. *Œuf mollet*, cuit pour être mangé à la coque.

MOLLETERIE (*mo-le-te-ri*) n. f. Cuir de vache, dont on fait des semelles pour les chaussures légères.

MOLLETIÈRE (*mo-le*) n. f. Bande de cuir, de toile, s'adaptant au mollet.

MOLLETON (*mo-le*) n. m. (de *mollet*). Etoffe moelleuse de laine : *vareuse de molleton.*

MOLLETONNEUX, EUSE (*mo-le-to-neû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du molleton.

MOLLIFICATION (*mo-li, si-on*) n. f. Action de mollifier. ANT. **Durcissement.**

MOLLIFIER (*mo-li-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rendre mou. (Peu us.) ANT. **Durcir.**

MOLLIR (*mo-lir*) v. n. Devenir mou. *Fig.* Devenir moins violent : *le vent mollit.* Plier, céder : *les troupes commençaient à mollir.* ANT. **Durcir.**

MOLLUSCUM (*mo-lus-kom'*) n. m. Tumeur fibreuse de la peau, observée surtout chez les enfants.

MOLLUSQUES (*mo-lus-ke*) n. m. pl. (du lat. *mollusca*, noix à écorce molle). Un des embranchements du règne animal. Animaux à corps mou, sans vertèbres, comme le colimaçon, l'huître, etc. S. un *mollusque.* — Les mollusques possèdent un cœur, un cerveau, un appareil digestif, etc. Beaucoup sont hermaphrodites, presque tous sont ovipares. Les jeunes, au sortir de l'œuf, subissent des métamorphoses. Quelques mollusques sont terrestres, mais la plupart habitent les eaux ; on en utilise un grand nombre comme alimentaires. On les divise en cinq classes : *céphalopodes, ptéropodes, gastéropodes, scaphopodes, pélécypodes* (ou *lamellibranches*).

Moloch.

MOLOCH (*lok*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de l'Australie.

MOLOSSE (*lo-se*) n. m. Chien du pays des Molosses, en Epire, qu'on employait dans l'antiquité pour la chasse ou la garde des troupeaux. Auj., gros chien de garde, généralement de la race des dogues.

MOLY n. m. (gr. *môlu*). Espèce d'ail appelé vulgairement *ail doré.* (Homère attribue à cette plante des propriétés magiques.)

MOLYBDÈNE n. m. (du gr. *molubdos*, plomb). Métal blanc comme l'argent, cassant et peu fusible : *le molybdène a été isolé par Hjelm en 1789.*

MÔME n. *Arg.* Petit enfant.

MOMENT (*man*) n. m. (lat. *momentum*). Temps fort court : *je reviens dans un moment.* Occasion, circonstance : *saisir le moment favorable.* Temps présent : *la mode du moment. Le bon moment*, l'instant favorable. *Profiter du moment*, saisir l'occasion favorable. *N'avoir pas un moment à soi*, ne pas avoir un instant de liberté. *Dernier moment*, dernier terme. *Un moment !* attendez, écoutez. *Mécan. Moment d'une force par rapport à un point*, produit de l'intensité d'une force par la distance du point à sa direction. *Moment d'un couple*, produit de la force par le bras de levier. Loc. adv. : **A tout moment**, sans cesse. **D'un moment à l'autre**, dans un intervalle de temps très rapproché. **En ce moment**, présentement. **Par moment**, par intervalle. Loc. prép. : **Au moment de**, sur le point de. **En un moment**, en très peu de temps. **Dans un moment**, bientôt. Loc. conj. : **Au moment où**, lorsque. **Du moment que**, dès que, puisque.

MOMENTANÉ, E (*man*) adj. Qui ne dure qu'un moment : *effort momentané.*

MOMENTANÉMENT (*man, né-man*) adv. Pour un moment, pendant un moment : *être momentanément embarrassé.*

MÔMERIE (*ri*) n. f. (allem. *mummen*). Affectation ridicule d'un sentiment que l'on n'éprouve pas. Cérémonie bizarre. Ancien divertissement dansé.

MOMIE (*mi*) n. f. (ar. *moumia*). Cadavre conservé au moyen de matières balsamiques ou de l'embaumement : *les momies égyptiennes.* Cadavre qui se dessèche naturellement sans se putréfier. *Fig.* Personne sèche et maigre. Personne nonchalante : *cet enfant est une vraie momie.* Personne qui a des opinions arriérées. — La couleur des momies égyptiennes est d'un brun foncé, souvent noire et luisante ; le corps, dur et sec, répand une odeur aromatique particulière. Il est enveloppé d'étroites bandelettes, si fortement assujetties et tellement pénétrées par les baumes, qu'elles semblent ne faire

Momie.

Digitized by Google

qu'une masse avec lui. La face est bien conservée, et, parfois, les yeux ont encore leur forme. Ordinairement, les momies sont enfermées dans des caisses de bois peintes de vives couleurs et portant à la partie supérieure une tête qui, dans certains cas, est un portrait du mort.

MOMIER (*mi-é*) n. m. Protestant dissident, dans la Suisse romande. Celui qui fait des momeries.

MOMIFICATION (*si-on*) n. f. Action de momifier : *l'extrême sécheresse de l'air produit la momification.*

MOMIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Convertir un corps en momie. **Se momifier** v. pr. Se changer en momie, et, *fig.*, maigrir.

MOMON n. m. (de l'anc. fr. *mômer*, se déguiser). Mascarade. Sorte de jeu de dés que les masques proposaient aux dames. *Couvrir le momon*, tenir l'enjeu de cette partie. *Fig.* Tenir tête à quelqu'un. (Vx.)

MOMORDIQUE n. f. Genre de cucurbitacées des régions tropicales, appelé aussi *pomme de merveille.*

MOMOT (*mo*) n. m. Genre d'oiseaux d'Amérique.

MON adj. poss. masc. sing., **MA** fém. sing., **MES** pl. des deux genres (lat. *meus*). Adjectifs qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de possession : **mon** *livre*, **ma** *plume*, **mes** *livres*, **mes** *plumes.* — *Gramm.* Devant un nom féminin commençant par une voyelle ou un *h* muet, on emploie *mon, ton, son* au lieu de *ma, ta, sa* : **mon** *âme*, **son** *histoire*, **mon** *épée.*

MONACAL, E, AUX adj. (du lat. *monachus*, moine). Qui a rapport aux moines : *la vie monacale.*

MONACALEMENT (*man*) adv. D'une manière monacale. (Peu us.)

MONACHISME (*chis-me*) n. m. (du lat. *monachus*, moine). Etat de moine. Institutions monastiques : *le quatrième siècle fut l'âge d'or du monachisme.*

MONACO n. m. Ancienne monnaie d'argent frappée au XVIIe siècle aux armes du prince de Monaco et valant 58 sous de France. Monnaie de cuivre de la principauté de Monaco. *Pop.* Monnaie quelconque : *avoir beaucoup de monacos.*

MONADE n. f. (du gr. *monas, ados*, unité). Dans le système de Leibniz, substance simple, active, indivisible, dont tous les êtres sont composés. *Zool.* Animalcule microscopique, le plus simple des êtres animés.

MONADELPHE (*dél-fe*) adj. (préf. *monos*, et gr. *adelphos*, frère). Se dit des étamines dont les filets ne forment qu'un seul corps.

MONADISME (*dis-me*) n. m. Système philosophique de Leibniz, suivant lequel l'univers est composé de monades.

MONADISTE (*dis-te*) adj. Qui appartient au système des monades. N. Qui en est partisan.

MONANDRE (*drf*) adj. (préf. *monos*, et *anér, andros*, mâle). Se dit des fleurs qui n'ont qu'une seule étamine.

MONARCHIE (*chi*) n. f. (gr. *monarkhia ;* de *monos*, seul, et *arkhein*, commander). Gouvernement d'un Etat régi par un seul chef. Etat gouverné par un monarque : *la monarchie espagnole. Monarchie absolue*, celle dont le pouvoir n'est contrôlé par aucun autre. *Monarchie tempérée*, celle où l'autorité du prince est limitée par l'autorité d'un autre pouvoir ; par exemple, une assemblée élective. *Monarchie constitutionnelle*, celle où l'autorité du prince est limitée par une constitution.

MONARCHIQUE adj. Qui appartient à la monarchie : *pouvoir monarchique.*

MONARCHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière monarchique. (Peu us.)

MONARCHISER (*chi-zé*) v. a. Rendre monarchique. Soumettre à la monarchie : *monarchiser une nation.*

MONARCHISME (*chis-me*) n. m. Système des partisans de la monarchie.

MONARCHISTE (*chis-te*) n. Partisan de la monarchie. Adjectiv. : *peuple monarchiste.*

MONARDE n. f. Genre de labiées à odeur pénétrante, qui croissent dans l'Amérique du Nord : *les feuilles de la monarde sont employées en infusion.*

MONARQUE n. m. Chef d'une monarchie : *Louis XIV fut un monarque absolu.*

MONASTÈRE (*nas-té-re*) n. m. (gr. *monastérion*). Ensemble des bâtiments habités par des moines : *Charles-Quint voulut finir sa vie dans un monastère.*

MONASTIQUE (*nas-ti-ke*) adj. Qui concerne les moines : *les règles de la vie monastique.*

MONASTIQUEMENT (*nas-ti-ke-man*) adv. A la manière des moines.

MONAUT (*nô*) adj. m. (gr. *monôtos ;* de *monos*, seul, et *ous, ôtos*, oreille). Qui n'a qu'une oreille : *lapin monaut.*

MONCEAU (*sô*) n. m. (du lat. *monticellus*, petit mont). Amas fait en forme de petit mont : *monceau de pierres. Fig.* : *un monceau de sottises.*

MONDAIN, E (*din, é-ne*) adj. (du lat. *mundus*, monde). Attaché aux plaisirs du monde : *une femme mondaine.* Qui se ressent des vanités du monde : *parure mondaine.* N. Personne mondaine.

MONDAINEMENT (*dé-ne-man*) adv. D'une manière mondaine. (Peu us.)

MONDANITÉ n. f. Caractère de ce qui est mondain. Goût pour les choses mondaines.

MONDE n. m. (lat. *mundus*). Ensemble de tout ce qui existe : *les premiers âges du monde.* Terre, séjour de l'homme : *les cinq parties du monde.* Grand continent : *Colomb découvrit un monde.* Planète ou système de planètes : *la pluralité des mondes. L'ancien monde*, l'Asie, l'Europe, l'Afrique. *Le nouveau monde*, l'Amérique et l'Océanie. Genre humain : *l'argent est le roi du monde.* Gens : *c'est se moquer du monde.* Société : *vivre dans le monde.* Vie séculière : *quitter le monde pour le cloître.* La plupart des hommes : *connu de tout le monde. Venir au monde*, naître. *Mettre au monde*, donner naissance. *Aller, passer dans l'autre monde*, mourir. *Loger au bout du monde*, dans un quartier éloigné. *Le grand monde*, la haute société. *Le petit monde*, les gens du commun. *Homme du monde*, homme qui a l'habitude de vivre dans le grand monde. *Du monde, qui soit au monde*, qu'il y ait ; qu'il puisse y avoir : *le meilleur homme du monde.*

MONDE adj. (lat. *mundus*). Pur, net, en style de l'Ecriture : *les animaux mondes et immondes.* (Peu us.)

MONDER (*dé*) v. a. (de *monde* adj.) Nettoyer, séparer des impuretés ou des parties inutiles : *monder de l'orge, des amandes, de la casse.*

MONDIAL, E, AUX adj. Qui enferme, intéresse le monde entier : *une politique mondiale.*

MONDIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *mundificare.* — Se conj. comme *prier.*) *Chir.* Nettoyer : *mondifier une plaie.*

MONÉGASQUE (*ghas-ke*) adj. et n. De la ville ou de la principauté de Monaco : *la population monégasque.*

MONÈRE n. f. (du gr. *monérés*, seul). Etre vivant représentant le passage le plus simple entre les végétaux et les animaux.

MONERON n. m. Monnaie de billon de peu de valeur, qu'on fabriqua pendant la Révolution.

MONÉTAIRE (*té-re*) adj. (du lat. *moneta*, monnaie). Qui a rapport aux monnaies : *le système monétaire français est adopté en Belgique, en Italie, en Grèce et en Suisse.* (V. les tableaux MONNAIE.)

MONÉTISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation d'un métal en monnaie : *monétiser de l'or.* Syn. MONNAYAGE.

MONÉTISER (*zé*) v. a. Transformer en monnaie. Syn. MONNAYER. ANT. **Démonétiser.**

MONGOL, E adj. et n. De la Mongolie : *les invasions mongoles.*

MONGOLIQUE adj. Qui appartient à la Mongolie ou aux Mongols : *les Chinois appartiennent au rameau mongolique.*

MONITEUR, TRICE n. (lat. *monitor, trix ;* de *monere*, avertir). Personne qui donne des avis, des conseils, des leçons : *moniteur d'escrime, de gymnastique.* Elève répétiteur, dans les écoles mutuelles. N. m. Titre de certains journaux.

MONITION (*si-on*) n. f. (de *moniteur*). Avertissement que doit faire tout supérieur ecclésiastique, avant d'infliger une censure. Publication d'un monitoire.

MONITOIRE n. m. (lat. *monitorius ;* de *monere*, avertir). Lettre d'un juge ecclésiastique pour obliger ceux qui ont connaissance d'un fait à le révéler : *lancer un monitoire.* Adjectiv. : *une lettre monitoire.*

MONITOR n. m. Bâtiment de guerre fortement cuirassé : *les monitors furent créés aux Etats-Unis, pendant la guerre de Sécession.*

Digitized by Google

MONITORIAL, E, AUX adj. Qui est en forme de monitoire : *lettre monitoriale.*

MONNAIE (*mo-ne*) n. f. (du n. de *Junon Moneta*, Junon l'Avertisseuse, près du temple de laquelle les Romains établirent un atelier de monnaie). Pièce de métal frappée par l'autorité souveraine pour servir aux échanges : *monnaie d'or, d'argent, de cuivre. Monnaie de compte*, valeur admise comme unité dans les comptes entre commerçants, mais qui peut n'être pas représentée par des pièces métalliques en circulation : *la guinée anglaise n'est qu'une monnaie de compte. Monnaie fiduciaire*, celle qui n'a de valeur que par convention, comme les billets de banque. *Monnaie fictive* ou *papier-monnaie*, billets de banque. *Fausse monnaie*, monnaie faite par des particuliers avec des métaux de peu de valeur et que l'on fait passer pour bonne. *Battre monnaie*, fabriquer de la monnaie. Au *fig.*, se procurer de l'argent. *Rendre à quelqu'un la monnaie de sa pièce*, user de représailles. *Payer quelqu'un en monnaie de singe*, se moquer de lui au lieu de le satisfaire. *Bot. Monnaie du pape*, nom vulgaire de la lunaire.

MONNAYAGE (*mo-ne-ia-je*) n. m. Fabrication de la monnaie : *le monnayage de l'or.*

MONNAYER (*mo-ne-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Convertir un métal en monnaie : *monnayer de l'or. Absolum.* Fabriquer de la monnaie.

MONNAYEUR (*mo-ne-ieur*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille à la monnaie de l'État. **Faux monnayeur**, qui fabrique de la fausse monnaie.

MONO (du gr. *monos*, seul) préfixe signifiant *seul, un seul.*

MONOBASIQUE (*zi-ke*) adj. Se dit d'un acide qui ne renferme qu'un atome d'hydrogène remplaçable.

MONOCARPIEN, ENNE (*pi-in, è-ne*) adj. Se dit d'une plante qui ne fleurit et fructifie qu'une seule fois.

MONOCHROME (*kro-me*) adj. (préf. *mono*, et gr. *khróma*, couleur). Se dit des objets qui sont d'une seule couleur : *vase monochrome.*

MONOCLE n. m. (préf. *mono*, et lat. *oculus*, œil). Lorgnon composé d'un seul verre : *porter monocle.*

MONOCORDE n. m. (préf. *mono*, et *corde*). Instrument à une seule corde, servant à déterminer les rapports numériques des sons et pour accorder les autres instruments. Adjectiv. *Fam.* Monotone : *plaintes monocordes.*

MONOCOTYLÉDONE adj. (du préf. *mono*, et de *cotylédon*). Se dit des plantes qui, comme le lis, n'ont qu'un seul *cotylédon*. N. f. pl. Classe des phanérogames, caractérisée par la présence d'un seul cotylédon à l'embryon. S. une *monocotylédone.*

MONODIE (*dî*) n. f. (gr. *monôdia*). Chant à une voix, sans accompagnement. Couplet lyrique, dans un dialogue de tragédie.

MONŒCIE (*né-si*) n. f. Etat d'une plante monoïque.

MONOGAME adj. (préf. *mono*, et gr. *gamos*, mariage). Qui n'épouse à la fois qu'une seule femme, un seul mari : *peuples monogames.* ANT. **Polygame.**

MONOGAMIE n. f. (de *monogame*). Système dans lequel l'homme ne peut épouser à la fois qu'une seule femme, ou la femme un seul mari. ANT. **Polygamie.**

MONOGAMIQUE adj. Qui a rapport à la monogamie : *le foyer monogamique est la base des sociétés de l'Occident.*

MONOGÉNISME (*nis-me*) n. m. Doctrine anthropologique, d'après laquelle toutes les races humaines dérivent d'un type primitif unique : *le monogénisme a été défendu par Quatrefages.*

MONOGÉNISTE (*nis-te*) n. et adj. Partisan du monogénisme.

MONOGRAMMATIQUE (*gram'-ma*) adj. Qui est de la nature du monogramme.

MONOGRAMME (*gra-me*) n. m. (préf. *mono*, et gr. *gramma*, lettre). Chiffre composé des principales lettres d'un nom : *IHS est le monogramme de Jésus-Christ.* Chiffre ou signe que les artistes apposent au bas de leurs ouvrages. N. f. Genre de fougères extrêmement petites.

Monogramme de Charlemagne.

MONOGRAMMISTE (*gram'-mis-te*) n. m. Artiste qui a signé ses œuvres d'un monogramme.

MONOGRAPHIE (*fî*) n. f. (préf. *mono*, et gr. *graphein*, décrire). Description spéciale d'un seul objet, d'un seul genre. Etude d'histoire ou de géographie, portant sur une seule personne, une seule région : *écrire une monographie de la Touraine.*

MONOGRAPHIQUE adj. Qui a le caractère d'une monographie : *étude monographique.*

MONOHYDRATE n. m. Premier hydrate des corps qui en forment plusieurs.

MONOHYDRATÉ, E adj. Qui est à l'état de monohydrate : *acide azotique monohydraté.*

MONOÏQUE (*no-i-ke*) adj. (préf. *mono*, et gr. *oikia*, maison). Se dit des plantes à fleurs unisexuées dont les fleurs mâles et femelles sont réunies sur le même pied.

MONOLITHE n. m. et adj. (préf. *mono*, et gr. *lithos*, pierre). Ouvrage exécuté d'un seul bloc de pierre : *les obélisques sont des monolithes.*

MONOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. (préf. *mono*, et gr. *logos*, discours). Scène où un personnage de théâtre est seul et se parle à lui-même : *Corneille a placé dans la bouche d'Auguste un admirable monologue.* Petite pièce comique, que l'on récite en société.

MONOLOGUER (*ghé*) v. n. Parler seul, parler en monologue.

MONOLOGUEUR (*gheur*) n. m. Celui qui récite un monologue. Celui qui parle seul.

MONOMANE ou **MONOMANIAQUE** n. et adj. Qui est atteint de monomanie : *un dangereux monomane* ou *monomaniaque.*

MONOMANIE (*nî*) n. f. (préf. *mono*, et *manie*). Espèce d'aliénation mentale, dans laquelle une seule idée semble absorber toutes les facultés de l'intelligence : *avoir la monomanie de la persécution.*

MONÔME n. m. (préf. *mono*, et gr. *nomos*, division). Expression algébrique dans laquelle n'entre ni le signe + ni le signe —. (Syn. TERME.) Promenade en file indienne, qu'exécutent, en certaines circonstances, les élèves ou aspirants-élèves de quelques écoles.

MONOMÉTALLISME (*tal-lis-me*) n. m. (du préf. *mono*, et de *métal*). Système monétaire qui n'admet qu'un métal, l'or, pour étalon de monnaie légale. (S'oppose à *bimétallisme.*)

MONOMÉTALLISTE (*tal-lis-te*) adj. Qui se rapporte au monométallisme : *l'Angleterre est monométalliste.* N. Qui est partisan du monométallisme.

MONOMÈTRE adj. (préf. *mono*, et gr. *metron*, mesure). Qui n'a qu'une seule espèce de vers : *poème monomètre.* Se dit aussi d'un vers grec ou latin, formé d'une seule mesure de deux pieds.

MONOPÉTALE adj. *Bot.* Syn. de GAMOPÉTALE.

MONOPHYLLE (*fi-le*) adj. (préf. *mono*, et gr. *phullon*, feuille). Se dit d'un calice formé d'une seule pièce.

MONOPODE adj. (préf. *mono*, et gr. *pous, podos*, pied). Qui n'a qu'un seul pied.

MONOPOLE n. m. (gr. *monopôlion*; de *monos*, seul, et *polein*, vendre). Privilège qu'à l'exclusion de tout concurrent possède un individu, une compagnie, un gouvernement, de vendre certaines denrées : *l'Etat conserve le monopole du tabac. Fig.* Droit, possession exclusive : *s'attribuer le monopole de la vertu.*

Temple monoptère.

MONOPOLEUR ou **MONOPOLISATEUR** (*za*) n. m. Qui exerce un monopole. (Peu us.)

MONOPOLISATION (*za-si-on*) n. f. Action de monopoliser.

MONOPOLISER (*zé*) v. a. Exercer le monopole.

MONOPTÈRE n. m. et adj. (préf. *mono*, et gr. *pteron*, aile). Se dit d'un édifice qui n'a qu'une seule rangée de colonnes, et surtout d'un édifice rond, formé d'une simple colonnade sans mur : *temple monoptère.*

MONORIME adj. (préf. *mono*, et *rime*). Dont tous les vers n'ont qu'une rime : *couplet monorime.*

MONOSÉPALE (*sé*) adj. Dont le calice est d'une seule pièce : *fleur monosépale.*

MONOSPERME (*nos-pér-me*) adj. Se dit des fruits et des divisions des fruits qui ne contiennent qu'une seule graine : *fruit monosperme.*

MONOSTIQUE (*nos-ti-ke*) adj. (préf. *mono*, et gr. *stikhos*, vers). Qui est contenu en un seul vers : *sentence monostique.* N. m. Epigramme, inscription en un seul vers.

MONOSYLLABE (*sil-la-be*) n. m. et adj. (du préf.

Digitized by Google

Tableau des monnaies actuellement en usage.

NOM DES PIÈCES	MÉTAL	VALEUR en francs
ALLEMAGNE		
Double-couronne de 20 marks	Or	24,69
Couronne de 10 marks	Or	12,35
5 Marks	Argent	6.17
5 Marks	Argent	5,56
2 Marks	Argent	2,22
1 Mark (100 pfennigs)	Argent	1,11
50 Pfennigs	Argent	0,56
20 Pfennigs	Argent	0,22
20 Pfennigs	Nickel	0,22
10 Pfennigs	Nickel	0,11
5 Pfennigs	Nickel	0,055
2 Pfennigs	Bronze	0,022
Pfennig	Bronze	0,011
Monnaie fiduciaire : Billets de 5, 20, 50, 100, 500 et 1.000 *marks*.		
ANGLETERRE		
5 Livres sterling	Or	126,10
2 Livres sterling	Or	50,44
Souverain ou livre sterling de 20 shillings	Or	25,22
Demi-souverain	Or	12,61
Guinée de 21 shillings	Monnaie de compte	26,48
Couronne	Argent	5,81
2 Florins	Argent	4,64
Demi-couronne	Argent	2,91
Florin (2 shillings)	Argent	2,32
Shilling	Argent	1,16
6 Pence	Argent	0,58
4 Pence	Argent	0,39
3 Pence	Argent	0,29
2 Pence	Argent	0,19
Penny	Argent	0,10
Penny	Bronze	0,10
Demi-penny	Bronze	0,05
Farthing	Bronze	0,025
Monnaie fiduciaire : Billets (Banknotes) de 5, 10, 20, 50, 100, 200, 500 et 1.000 *livres sterling*.		
ARGENTINE (RÉPUBLIQUE)		
Argentino (5 pesos)	Or	25 »
Medio-argentino	Or	12,50
Peso (*piastre*)	Or	5 »
50 Centavos	Argent	2,50
20 Centavos	Argent	1 »
10 Centavos	Argent	0,50
5 Centavos	Argent	0,25
20 Centavos	Nickel	1 »
10 Centavos	Nickel	0,50
5 Centavos	Nickel	0,25
2 Centavos	Nickel	0,10
Centavo	Bronze	0,05
Monnaie fiduciaire : Billets de la « Banque nationale argentine » de 5, 10, 20, 50, 100, 200, 500 et 1.000 *centavos*.		
AUTRICHE-HONGRIE		
Quadruple ducat	Or	47,41
Ducat	Or	11,85
20 Couronnes	Or	21,00
10 Couronnes	Or	10,50
Florin (2 couronnes)	Argent	1,86
Couronne (100 hellers)	Argent	0,93
Maria Theresien Thaler 1780, dits *levantins*	Argent	5,20
20 Hellers	Nickel	0,210
10 Hellers	Nickel	0,105
2 Hellers	Bronze	0,030
Heller	Bronze	0,015
Monnaie fiduciaire : Billets émis par la « Banque austro-hongroise » et billets de 5, 10, 50, 100 et 1.000 *florins* émis par l'Etat. La couronne (monnaie de compte) = 1,05.		

NOM DES PIÈCES	MÉTAL	VALEUR en francs
BELGIQUE		
Système monétaire français pour l'or et l'argent ; pièces de 5, 10, 20 centimes en *nickel*.		
BOLIVIE		
Bolivien (*piastre* de 100 cent.)	Argent	5 »
50 Centavos	Argent	2,50
20 Centavos	Argent	1 »
10 Centavos	Argent	0,50
5 Centavos	Argent	0,25
10 Centavos	Nickel	0,50
5 Centavos	Nickel	0,25
2 Centavos	Bronze	0,10
Centavo	Bronze	0,05
Monnaie fiduciaire : Billets de 1, 2, 5, 10, 20, 50 et 100 *boliviens*.		
BRÉSIL		
20 Milreis	Or	56,63
10 Milreis	Or	28,32
5 Milreis	Or	14,16
2 Milreis	Argent	5,19
Milreis	Argent	2,60
500 Reis	Argent	1,30
200 Reis	Nickel	0,519
100 Reis	Nickel	0,260
20 Reis	Bronze	0,104
10 Reis	Bronze	0,052
Monnaie fiduciaire : Billets de 500 *reis*; de 1, 2, 5, 10, 20, 30, 50, 100, 200 et 500 *milreis*.		
BULGARIE		
100 Leva	Or	100 »
20 Leva	Or	20 »
10 Leva	Or	10 »
5 Leva	Or	5 »
2 Leva	Argent	1,86
Lew	Argent	0,93
50 Stotinkis	Argent	0,46
20 Stotinkis	Argent	0,20
10 Stotinkis	Nickel	0,10
5 Stotinkis	Nickel	0,05
2 1/2 Stotinkis	Nickel	0,025
10 Stotinkis	Bronze	0,10
5 Stotinkis	Bronze	0,05
2 Stotinkis	Bronze	0,02
Monnaie fiduciaire : Billets de la « Banque nationale bulgare » de 20, 50, 100 et 500 *leva*.		
CANADA		
Dollar américain or	Monnaie de compte	5,183
En outre, les *monnaies anglaises*.	V. plus haut	»
Monnaie fiduciaire : Billets émis par diverses banques autorisées, et non inférieurs à 5 *dollars*. Billets de 1, 2 et 4 *dollars*; de 25 et 50 *cents* émis par le gouvernement.		
CHILI		
Condor (30 pesos)	Or	27,83
Doblon (10 pesos)	Or	18,91
Escudo (5 pesos)	Or	9,46
Piastre (*peso* [100 centavos])	Argent	3,72
20 Centavos	Argent	0,75
Décimo (10 centavos)	Argent	0,37
Demi-decimo (5 centavos)	Argent	0,19
2 1/2 Centavos	Cuivre	0,125
2 Centavos	Cuivre	0,10
Centavo	Cuivre	0,05
Monnaie fiduciaire : Billets de 1, 2, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 *piastres*.		

Digitized by Google

Tableau des monnaies actuellement en usage.

NOM DES PIÈCES	MÉTAL	VALEUR en francs
CHINE		
Tael = 10 maces = 100 candarius = 1.000 cashs ou sapèques	Monnaie de compte	5,50
Cash ou sapèque	*Bronze*	0,0055
MONNAIE DE CANTON		
Piastre (7 maces 3 candar.)	*Argent*	5,38
50 Centièmes de piastre	*Argent*	2,57
20 Cents	*Argent*	0,98
10 Cents	*Argent*	0,49
5 Cents	*Argent*	0,25

Monnaie fiduciaire : N'existe pas.

NOM DES PIÈCES	MÉTAL	VALEUR en francs
COLOMBIE		
Double-condor	*Or*	100 »
Condor	*Or*	50 »
Piastre (*peso*)	*Argent*	5 »
2 Decimos	*Argent*	0,93
Decimo	*Argent*	0,46
Demi-decimo	*Argent*	0,23
5 Centavos	*Nickel*	0,23
2 Centavos 1/2	*Nickel*	0,12
Centavo	*Bronze*	0,05
Demi-centavo	*Bronze*	0,025

Monnaie fiduciaire : Billets de la « Banque nationale ».

NOM DES PIÈCES	MÉTAL	VALEUR en francs
DANEMARK		
20 Couronnes (*kroner*)	*Or*	27,78
10 Couronnes	*Or*	13,89
5 Couronnes	*Or*	6,95
Double-couronne	*Argent*	2,67
Couronne	*Argent*	1,33
50 Ores	*Argent*	0,67
40 Ores	*Argent*	0,53
25 Ores	*Argent*	0,32
10 Ores	*Argent*	0,13
5 Ores	*Bronze*	0,065
2 Ores	*Bronze*	0,026
Ore	*Bronze*	0,013

Monnaie fiduciaire : Billets de 5, 10, 50, 100, 500 et 1.000 *couronnes*.

NOM DES PIÈCES	MÉTAL	VALEUR en francs
DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE)		
5 Francs	*Argent*	5 »
1 Franc	*Argent*	0,93
50 Centimes	*Argent*	0,46

Monnaie fiduciaire : N'existe pas.

NOM DES PIÈCES	MÉTAL	VALEUR en francs
ÉGYPTE		
Livre égyptienne (100 piastres)	*Or*	25,61
Demi-livre égyptienne	*Or*	12,81
20 Piastres	*Or*	5,13
10 Piastres	*Or*	2,56
5 Piastres	*Or*	1,28
20 Piastres	*Argent*	5,13
10 Piastres	*Argent*	2,59
5 Piastres	*Argent*	1,29
2 Piastres	*Argent*	0,52
Piastre	*Argent*	0,26
Demi-piastre	*Argent*	0,13
Quart de piastre	*Argent*	0,06
5 Ochr'-el-guerches	*Nickel*	0,130
2 Ochr'-el-guerches	*Nickel*	0,052
Ochr'-el-guerche	*Nickel*	0,026
Demi-ochr'-el-guerche	*Bronze*	0,013
Quart d'ochr'-el-guerche	*Bronze*	0,006

Monnaie fiduciaire : Le gouvernement égyptien n'émet pas de papier-monnaie.

NOM DES PIÈCES	MÉTAL	VALEUR en francs
ÉQUATEUR		
Condor (10 *sucres*)	*Or*	25,22
Sucre	*Argent*	5 »
2 Decimos (*pesetas*)	*Argent*	1 »
Real	*Argent*	0,50
Demi-real	*Argent*	0,25
Demi-decimo	*Nickel*	0,25

Monnaie fiduciaire : Billets émis par les banques de l'Equateur « Banque Internationale » et « Banque de l'Union ».

NOM DES PIÈCES	MÉTAL	VALEUR en francs
ESPAGNE		
100 Pesetas	*Or*	100 »
50 Pesetas	*Or*	50 »
25 Pesetas	*Or*	25 »
20 Pesetas	*Or*	20 »
10 Pesetas	*Or*	10 »
5 Pesetas	*Or*	5 »
5 Pesetas	*Argent*	5 »
2 Pesetas	*Argent*	1,86
Peseta	*Argent*	0,93
Demi-peseta	*Argent*	0,46
10 Centimos	*Bronze*	0,093
5 Centimos	*Bronze*	0,046
2 Centimos	*Bronze*	0,023
Centimo	*Bronze*	0,011

Monnaie fiduciaire : Billets de 25, 50, 100, 500, 1.000 *pesetas* émis par la « Banco de España ».

NOM DES PIÈCES	MÉTAL	VALEUR en francs
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE		
Double-aigle (20 dollars)	*Or*	103,65
Aigle	*Or*	51,82
Demi-aigle	*Or*	25,91
3 Dollars	*Or*	15,55
2 1/2 Dollars	*Or*	12,95
Dollar	*Or*	5,34
Dollar (100 cents)	*Argent*	5,18
Demi-dollar	*Argent*	2,50
Quart de dollar	*Argent*	1,25
20 Cents	*Argent*	1 »
Dime (10 cents)	*Argent*	0,50
5 Cents	*Nickel*	0,25
Cent	*Bronze*	0,05

Monnaie fiduciaire : Billets de 1, 3, 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 *dollars* émis par de nombreuses Banques nationales contrôlées par l'Etat. Billets émis par l'Etat (*green back*).

NOM DES PIÈCES	MÉTAL	VALEUR en francs
ÉTHIOPIE		
Talari (*)	*Argent*	5,20
1/2 Talari	*Argent*	2,60
1/4 Talari	*Argent*	1,30
1/8 Talari	*Argent*	0,65
1/20 Talari	*Argent*	0,26

Monnaie fiduciaire : Le gouvernement éthiopien n'émet pas de papier-monnaie.

(*) Talari (monnaie de compte) = 5 fr.

NOM DES PIÈCES	MÉTAL	VALEUR en francs
FINLANDE		
20 Marcs	*Or*	20 »
10 Marcs	*Or*	10 »
2 Marcs	*Argent*	2 »
Marc (100 pennis)	*Argent*	1 »
50 Pennis	*Argent*	0,50
25 Pennis	*Argent*	0,25
10 Pennis	*Bronze*	0,10
5 Pennis	*Bronze*	0,05
Penni	*Bronze*	0,01

Monnaie fiduciaire : Billets de 5, 10, 20, 50, 100 et 500 *marcs*, émis par la « Banque de Finlande ».

Digitized by Google

Tableau des monnaies actuellement en usage.

NOM DES PIÈCES	MÉTAL	VALEUR en francs
FRANCE		
100 Francs	Or	100 »
50 Francs		50 »
20 Francs		20 »
10 Francs		10 »
5 Francs	Argent	5 »
5 Francs		5 »
2 Francs		2 »
1 Franc		1 »
50 Centimes		0,50
20 Centimes		0,20
25 Centimes	Nickel	0,25
10 Centimes	Bronze	0,10
5 Centimes		0,05
2 Centimes		0,02
Centime		0,01

Monnaie fiduciaire : Billets de la « Banque de France » de 50, 100, 500 et 1.000 *francs*. Bons de caisse de 1 fr. et de 50 centimes en nickel pour la *Martinique* et la *Réunion*. Mêmes monnaies pour les *Colonies*, sauf *Indo-Chine*. (V. pl. loin.)

GRÈCE

Système monétaire français pour l'or et l'argent. Pièces de 5, 10, 20 *lepta* (centimes) en *nickel*.

HAÏTI

10 Piastres	Or	50 »
5 Piastres		25 »
2 Piastres		10 »
Piastre		5 »
Piastre (*gourde*)	Argent	5 »
50 Centièmes		2,32
20 Centièmes		0,93
10 Centièmes		0,47
5 Centièmes		0,25
2 Centièmes	Bronze	0,10
Centième		0,05

Monnaie fiduciaire : Le gouvernement haïtien n'émet pas de papier-monnaie.

INDES ANGLAISES

Mohur (15 roupies)	Or	36,83
2/3 Mohur (10 roupies)		24,55
1/3 Mohur (5 roupies)		12,28
Roupie	Argent	2,38
Demi-roupie (8 annas)		1,19
1/4 Roupie		0,59
1/8 Roupie		0,30
2 Pices (demi-anna)	Cuivre	0,15
Pice 1/4 anna		0,075
1/8 Anna		0,038
1/12 Anna		0,025

Monnaie fiduciaire : Billets de 5, 10, 20, 50, 100, 500, 1.000 *roupies* émis par les « Trésoreries » d'Allahabad, de Bombay, Calcutta, Calicut, Kurrachee, Lahore, Madras et Rangoon.

INDES NÉERLANDAISES

1/4 de florin	Argent	0,51
1/10 de florin		0,20
1/20 de florin		0,10

Monnaie fiduciaire : Billets émis par la « Banque de Java ».

INDO-CHINE FRANÇAISE

Piastre	Argent	5,40
50/100e de piastre		2,70
20/100e de piastre		1,08
10/100e de piastre		0,54
Centième de piastre	Bronze	0,054
Sapèque (1/500e de piastre)		0,0108

Monnaie fiduciaire : Billets de la « Banque d'Indo-Chine ».

ITALIE

Système monétaire français pour l'or et l'argent; pièces de 20 *centesimi* (centimes) en *nickel*.

JAPON

20 Yen	Or	51,67
10 Yen		25,83
5 Yen		12,92
Yen	Monnaie de compte	2,58
50 Sen	Argent	2,39
20 Sen		0,96
10 Sen		0,48
5 Sen	Nickel	0,239
Sen	Bronze	0,0258
5 Rin		0,0129

Monnaie fiduciaire : Billets de 20, 50 *sen*; de 1 *yen*, 5, 10 et 100 *yens*.

MAROC

10 Onces	Argent	5,82
5 Onces		2,70
Metikal (demi-piastre)		2,63
2 Onces 1/2		1,35
Once		0,54
Demi-once		0,27

Monnaie fiduciaire : Les billets de banque français et anglais ont cours au Maroc.

MEXIQUE

20 Piastres (*peso*)	Or	101,99
10 Piastres		50,99
5 Piastres		25,49
2 1/2 Piastre		12,75
Piastre	Argent	5,10
Piastre		5,43
50 Centavos		2,71
25 Centavos		1,35
10 Centavos		0,54
5 Centavos		0,27
Centavo	Cuivre	0,054

Monnaie fiduciaire : Billets de la « Banque nationale du Mexique » de 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100 et 1.000 *piastres*. Billets de la « Banque de Londres, Mexico et Sud-Amérique » de 5, 10, 20, 50, 100, 500 et 1.000 *piastres*.

NICARAGUA

Pièces de tous les pays étrangers	Or	»
20 Centavos	Argent	0,89
10 Centavos		0,45
5 Centavos		0,22

Monnaie fiduciaire : Billets du Trésor de 20, 50 et 100 *centavos*, de 1 *piastre* (valeur nominale 5 fr.; valeur réelle 2 fr. environ), de 5, 10 et 25 *piastres*.

NORVÈGE et SUÈDE

Mêmes monnaies que le DANEMARK.

PAYS-BAS

Double-ducat	Or	23,66
10 Florins		20,83
Ducat		11,83
Rixdaler (2 florins 1/2)	Argent	5,25
Florin (100 cents)		2,10
Demi-florin		1,05
25 Cents		0,51
10 Cents		0,20
5 Cents		0,10
2 Cents 1/2	Bronze	0,051
Cent		0,021
Demi-cent		0,010

Monnaie fiduciaire : Billets de 25, 40, 60, 100, 200, 300, 1.000 *florins* émis par la « Banque néerlandaise privilégiée » et coupures de 10 et 50 *florins* émis par le gouvernement.

Digitized by Google

Tableau des monnaies actuellement en usage.

NOM DES PIÈCES	MÉTAL	VALEUR en francs
PÉROU		
Livre	*Or*	25,14
Demi-livre	*Or*	12,57
Soleil	*Argent*	5 »
Demi-soleil	*Argent*	2,50
1/5 de soleil	*Argent*	1 »
Dinero (denier)	*Argent*	0,50
Demi-dinero	*Argent*	0,25
2 Centavos	*Bronze*	0 10
Centavo	*Bronze*	0.05
Monnaie fiduciaire : N'existe plus depuis 1887.		
PERSE		
Thoman	*Or*	8 92
1/2 Thoman	*Or*	4,52
2 Krans	*Argent*	1,78
2 Krans	*Argent*	1,84
Kran	*Argent*	0,92
2 Shahis	*Nickel*	0,092
Shahi	*Nickel*	0,046
Monnaie fiduciaire : Billets émis par la « Banque impériale de Perse ».		
PORTUGAL		
Couronne (10 milreis)	*Or*	56 »
Demi-couronne	*Or*	28 »
1/5 de couronne	*Or*	11,20
1/10 de couronne	*Or*	5,60
Milreis	*Argent*	5,60
5 Testons (500 reis)	*Argent*	2,55
2 Testons	*Argent*	1,02
Teston	*Argent*	0,51
Demi-teston	*Argent*	0,25
100 Reis (*milreis*)	*Nickel*	0,56
50 Reis	*Nickel*	0,28
20 Reis	*Nickel*	0,11
10 Reis	*Bronze*	0,055
5 Reis	*Bronze*	0,027
Monnaie fiduciaire : Billets de banque de 100, 500 *reis ;* de 1 *milreis ;* de 2 *milreis* 2.500 *reis ;* de 5, 10, 20, 50 et 100 *milreis.*		
ROUMANIE		
20 Leys	*Or*	20 »
10 Leys	*Or*	10 »
5 Leys	*Or*	5 »
3 Leys	*Argent*	5 »
2 Leys	*Argent*	1,86
Ley	*Argent*	0,93
Demi-Ley (50 bani)	*Argent*	0,46
20 Bani	*Nickel*	0,186
10 Bani	*Nickel*	0,093
5 Bani	*Nickel*	0,046
10 Bani	*Bronze*	0,093
5 Bani	*Bronze*	0,046
2 Bani	*Bronze*	0,023
Banu	*Bronze*	0,013
Monnaie fiduciaire : Billets de la « Banque nationale de Roumanie » de 20 et 100 *leys.*		
RUSSIE		
Impériale (15 roubles)	*Or*	40 »
10 Roubles	*Or*	26,66
Demi-impériale	*Or*	20 »
Rouble (valeur nominale)	*Argent*	4 »
Poltnick (50 kopeks)	*Argent*	2 »
Tchetvertak (25 kopeks)	*Argent*	1 »
20 Kopeks	*Argent*	0,40
15 Kopeks	*Argent*	0,30
10 Kopeks	*Argent*	0,20
5 Kopeks	*Argent*	0,10
5 Kopeks	*Cuivre*	0,130
3 Kopeks	*Cuivre*	0,078
2 Kopeks	*Cuivre*	0,053
Kopek	*Cuivre*	0,026
Demi-kopek	*Cuivre*	0,013
1/4 de kopek	*Cuivre*	0,006
Monnaie fiduciaire : Billets d'Etat de 1, 3, 5, 10, 25, 100 et 500 *roubles.*		

NOM DES PIÈCES	MÉTAL	VALEUR en francs
SERBIE		
20 Dinars	*Or*	20 »
10 Dinars	*Or*	10 »
5 Dinars	*Argent*	5 »
2 Dinars	*Argent*	1,86
Dinar (100 paras)	*Argent*	0,93
50 Paras	*Nickel*	0,50
20 Paras	*Nickel*	0,20
10 Paras	*Nickel*	0,10
5 Paras	*Nickel*	0,05
10 Paras	*Bronze*	0,10
5 Paras	*Bronze*	0,05
Para	*Bronze*	0,01
Monnaie fiduciaire : Billets de la « Banque nationale de Serbie » de 10, 50 et 100 *dinars.*		
SIAM		
Tikal	*Argent*	3 (environ)
Salung (1/4 de tikal)	*Argent*	0,75
Fuang (1/2 salung)	*Argent*	0,0375
Phai (1/4 de fuang)	*Cuivre*	0,09375
Att (1/2 phai)	*Cuivre*	0,046
Monnaie fiduciaire : Billets de 1 *tikal,* 5, 10, 20, 40, 80, 400 et 800 *tikaux.*		
SUISSE		
Système monétaire français pour l'or et l'argent ; pièces de 5, 10, 20 centimes en *nickel.*		
TURQUIE		
500 Piastres	*Or*	113,92
250 Piastres	*Or*	56,96
100 Piastres (livre turque)	*Or*	22,78
50 Piastres	*Or*	11,39
25 Piastres	*Or*	5,70
20 Piastres	*Or*	4,44
10 Piastres	*Or*	2,22
5 Piastres	*Argent*	1,11
2 Piastres	*Argent*	0,44
Piastre	*Argent*	0,22
Demi-piastre (20 paras)	*Argent*	0,11
40 Paras	*Cuivre* ou *Bronze*	0,22
20 Paras	*Cuivre* ou *Bronze*	0,11
10 Paras	*Cuivre* ou *Bronze*	0,055
5 Paras	*Cuivre* ou *Bronze*	0,027
Para	*Cuivre* ou *Bronze*	0,005
Monnaie fiduciaire : Billets émis par la « Banque ottomane ».		
URUGUAY		
Piastre (100 centimos)	*Argent*	5 »
50 Centimos	*Argent*	2,50
20 Centimos	*Argent*	1 »
10 Centimos	*Bronze*	0,50
4 Centimos	*Bronze*	0,20
2 Centimos	*Bronze*	0,10
Centimo	*Bronze*	0,05
Monnaie fiduciaire : Billets de la « Banque de la république de l'Uruguay ».		
VENEZUELA		
100 Bolivars	*Or*	100 »
50 Bolivars	*Or*	50 »
20 Bolivars	*Or*	20 »
10 Bolivars	*Or*	10 »
5 Bolivars	*Or*	5 »
5 Bolivars	*Argent*	5 »
2 Bolivars	*Argent*	1,86
Bolivar	*Argent*	0,97
50 Centavos	*Argent*	0,48
20 Centavos	*Argent*	0,19
Monnaie fiduciaire : Billets de la « Banque commerciale de Caracas » ; des « Banques de Carobobo et Maracaïbo » de 20, 50, 100, 500 et 1.000 *bolivars.*		
ZANZIBAR		
5 Dollars	*Or*	25,91
Dollar	*Argent*	5,44
Monnaie fiduciaire : N'existe pas.		

Digitized by Google

mono, et de *syllabe*). Se dit d'un mot qui n'a qu'une syllabe, comme *dé, pain, bon*. ANT. **Polysyllabe.**

MONOSYLLABIQUE (*sil-la*) adj. Qui n'a qu'une seule syllabe : *mot monosyllabique*. Qui ne contient que des monosyllabes : *vers monosyllabique*, comme ce vers de Racine :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

MONOSYLLABISME (*sil-la-bis-me*) n. m. Caractère des mots qui ne contiennent qu'une seule syllabe, et des langues formées exclusivement de ces mots : *le monosyllabisme chinois*.

MONOTHÉIQUE (*té-i-ke*) adj. Qui appartient au monothéisme.

MONOTHÉISME (*té-is-me*) n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *theos*, dieu). Doctrine qui n'admet qu'un seul Dieu : *le monothéisme juif*. ANT. **Polythéisme.**

MONOTHÉISTE (*té-is-te*) adj. Relatif au monothéisme : *les croyances monothéistes*. N. Partisan du monothéisme. ANT. **Polythéiste.**

MONOTHÉLISME (*lis-me*) n. m. (du préf. *mono*, et du gr. *thelein*, vouloir). Doctrine hérétique, qui ne reconnaissait en J.-C. qu'une seule volonté, bien qu'elle admit en lui deux natures.

MONOTHÉLITE n. et adj. Se dit des hérétiques qui professaient le monothélisme.

MONOTONE adj. (préf. *mono*, et gr. *tonos*, ton). Qui est presque toujours sur le même ton : *chant monotone*. *Fig.* Trop uniforme, qui manque de variété : *vie, style monotone*. ANT. **Varié.**

MONOTONIE (*ni*) n. f. (de *monotone*). Uniformité ennuyeuse dans le ton de la voix : *la monotonie du débit est un défaut insupportable chez un orateur*. *Fig.* Défaut de variété : *la monotonie de l'existence*. ANT. **Variété, changement, diversité.**

MONOTRÈMES n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant les *ornithorynques* et les *échidnés* : *les monotrèmes semblent faire le passage entre les mammifères et les oiseaux*. (V. la planche MAMMIFÈRES.)

MONOXYLE (*nok-si-le*) adj. (préf. *mono*, et gr. *xulon*, bois). Fait d'une seule pièce de bois : *pirogue monoxyle*.

MONS (*mons*) n. m. Abréviation familière de *monsieur*.

MONSEIGNEUR (*sé-gneur*) n. m. Titre d'honneur donné aux princes, aux évêques, aux personnes d'une dignité éminente. Après Louis XIV, le Dauphin de France. (En ce sens, prend une majuscule.) Pl. *messeigneurs, nosseigneurs*.

MONSEIGNEUR (*sé-gneur*) n. m. Pince, espèce de levier dont les voleurs se servent pour forcer les serrures. Adjectiv. : *une pince monseigneur*.

MONSEIGNEURISER (*sé-gneu-ri-sé*) v. a. Donner le titre de *monseigneur*.

MONSIEUR (*me-si-eu*) n. m. (de *mon*, et *sieur*). Titre donné par civilité à tout homme à qui l'on parle ou à qui l'on écrit. Nom que les domestiques donnent à leur maître : *monsieur est mort*. Titre qu'on donnait autrefois en France au frère cadet du roi. (En ce sens, prend une majuscule.) *Faire le monsieur, le gros monsieur*, l'homme d'importance. *Prune de Monsieur*, grosse prune d'un beau violet. Pl. *messieurs* (*mé-si-eu*).

MONSIGNORE (*ré*) n. m. (mot ital. signif. *monseigneur*). Prélat italien. Pl. des *monsignori*.

MONSTRE (*mons-tre*) n. m. (lat. *monstrum*). Etre dont la conformation diffère de celle de son espèce : *les fleurs doubles sont des monstres*. Etre fantastique qui figure dans la mythologie ou la légende : *Persée délivra Andromède du monstre qui la menaçait*. *Par ext.* Personne tout à fait dénaturée : *un monstre de cruauté*. Personne ou objet d'une laideur repoussante : *épouser un monstre*. Objet énorme : *les monstres marins*. Chose qu'on se représente comme terrible : *se faire des monstres de tout*. Adjectiv. Prodigieux, colossal : *un dîner monstre*.

MONSTRUEUSEMENT (*mons-tru-eu-ze-man*) adv. Prodigieusement, excessivement.

MONSTRUEUX, EUSE (*mons-tru-eû, eu-ze*) adj. (lat. *monstruosus*). Qui a une conformation contre nature : *enfant monstrueux*. *Fig.* Prodigieux : *grosseur monstrueuse*. Excessif : *prodigalité monstrueuse*. Horrible : *crime monstrueux*.

MONSTRUOSITÉ (*mons-tru-o*) n. f. Vice de ce qui est monstrueux. Chose monstrueuse : *cette action est une monstruosité*.

MONT (*mon*) n. m. (lat. *mons, montis*). Grande élévation naturelle au-dessus du sol environnant : *le mont Blanc. Par monts et par vaux*, de tous côtés.

MONTAGE n. m. Action de porter quelque chose de bas en haut : *le montage des pierres*. Action de s'élever : *le montage du lait qui bout*. Action de disposer toutes les parties d'un ensemble pour qu'il soit en état de faire le travail auquel il est destiné : *effectuer le montage d'une machine*.

MONTAGNAC (*gnak*) n. m. (du n. du fabricant qui l'a introduit dans le commerce). Drap pour vêtements d'hiver.

MONTAGNARD (*gnar*), **E** n. et adj. Qui habite les montagnes : *la rude vie des montagnards alpins*.

MONTAGNE n. f. (de *mont*). Elévation du sol, naturelle et très considérable : *de hautes montagnes séparent la France de l'Espagne*. *Par anal.* Amoncellement, grand amas d'objets : *une montagne de livres*. *Chaîne de montagnes*, suite de montagnes qui tiennent les unes aux autres. **Montagnes russes**, série de montées et de descentes rapides sur lesquelles on se laisse glisser, dans une sorte de traîneau. PROV. : **Il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent jamais**, se dit par menace, pour faire entendre à quelqu'un qu'on trouvera l'occasion de se venger de lui. Se dit aussi lorsqu'on rencontre quelqu'un au moment et en un lieu où l'on ne s'attendait pas à le voir.

Montagne.

MONTAGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) adj. Où il y a beaucoup de montagnes : *la Suisse est un pays très montagneux*. ANT. **Plat.**

MONTAISON (*tè-zon*) n. f. Migration par laquelle les saumons quittent l'eau salée pour remonter dans l'eau douce, où a lieu le frai : *la montaison a lieu au printemps*. Saison pendant laquelle a lieu la montaison.

MONTANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine de Montanus. (V. *Part. hist.*)

MONTANISTE (*nis-te*) n. Partisan du montanisme : *les montanistes subsistèrent en Orient jusqu'au règne de Justinien*. Adj. : *doctrine montaniste*.

MONTANT (*tan*) n. m. Pièce de bois ou de fer, posée verticalement, dans certains ouvrages de menuiserie, de serrurerie, etc. Chacune des deux pièces dans lesquelles s'enchâssent les échelons d'une échelle. Partie de la bride qui va du mors à la cocarde. (V. *fig.* HARNAIS.) Total d'un compte : *le montant des dépenses*. Goût relevé. Odeur forte et pénétrante : *vin qui a du montant*. Le mouvement ascendant de la mer.

MONTANT (*tan*), **E** adj. Qui monte : *marée montante*. Qui va en montant : *chemin montant*. *Robe montante*, robe dont le corsage couvre la poitrine et les épaules. ANT. **Descendant. Décolleté.**

MONT-DE-PIÉTÉ (*mon*) n. m. (ital. *monte di pietà*, banque de charité). Etablissement où l'on prête de l'argent à intérêt, sur nantissement. Pl. des *monts-de-piété*.

MONTÉ, E adj. Bien pourvu : *être monté en habits*. *Etre bien, mal monté*, avoir un bon, un mauvais cheval. *Soldat monté*, soldat qui fait son service à cheval. *Coup monté*, coup préparé à l'avance et en secret. *Monté en couleur*, fortement coloré. *Etre monté*, être en colère.

MONTÉE (*té*) n. f. Lieu qui va en montant : *gravir la montée*. Endroit par où l'on monte à un coteau, à une éminence. ANT. **Descente.**

MONTÉNÉGRIN, E adj. et n. Du Monténégro.

MONTE-PLATS (*pla*) n. m. invar. Monte-charge hissant les plats de la cuisine à la salle à manger.

MONTER (*té*) v. n. (de *mont*. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou

Digitized by Google

l'état.) Se transporter d'un lieu en un autre plus élevé : *monter au 2e, au 3e étage ; monter sur un arbre.* S'accroître en hauteur : *la rivière monte.* Se placer sur un véhicule, un animal : *monter à cheval.* S'élever en pente : *le terrain monte.* S'élever en s'éloignant de l'horizon : *le soleil monte pendant l'hiver et le printemps. Fig.* Avoir de l'avancement : *monter en grade.* Atteindre à un prix plus élevé : *le blé monte.* Former un total de : *la dépense monte à cent francs.* Passer du grave à l'aigu : *la voix monte par tons et demi-tons. Monter sur le trône,* devenir roi. *Monter sur les planches,* se faire comédien. V. a. Gravir, parcourir de bas en haut : *monter un escalier.* Être monté sur : *monter un cheval blanc.* Transporter en un lieu plus élevé : *monter du foin au grenier.* Fournir de toutes les choses nécessaires : *monter sa maison.* Ajuster, assembler : *monter une machine.* Enchâsser dans une garniture : *monter un diamant.* Bander les ressorts : *monter une montre. Fig.* Préparer, combiner : *monter une cabale.* Exciter : *monter la tête à quelqu'un.* **Se monter** v. pr. Se fournir : *se monter en linge.* S'élever, en parlant d'une somme, d'un nombre. Élever son style. S'exalter, s'irriter. ANT. **Descendre. Baisser.**

MONTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui monte des pièces d'orfèvrerie, les pièces d'une machine, d'un vêtement, etc.

MONTGOLFIÈRE (*mon-gol*) n. f. (de *Montgolfier* n. pr.). Ballon primitif, ouvert à la partie inférieure, et renfermant de l'air dilaté par la chaleur. (V. BALLON.)

MONTICOLE adj. (lat. *mons, montis,* montagne, et *colere,* habiter). Qui vit ou croît sur les montagnes.

MONTICULE n. m. (lat. *monticulus*). Petit mont.

MONT-JOIE (*mon-joi*) n. m. Monceau de pierres pour marquer les chemins, ou pour rappeler quelque événement important. Ancien cri de guerre des Français : *Mont-joie Saint-Denis!* (En ce sens, s'écrit aussi MONTJOIE.)

MONTMORENCY (*mon-mo-ran-si*) n. f. Variété de cerise acide, à courte queue.

MONTOIR n. m. Grosse pierre ou billot de bois servant à monter à cheval. *Côté du montoir,* côté gauche du cheval.

MONTRABLE adj. Qui peut être montré.

MONTRE n. f. (de *montrer*). Petite horloge portative. *Montre marine,* montre faite avec une extrême précision. *Montre à répétition,* montre à laquelle on peut faire sonner l'heure, en poussant un petit bouton.

Montre.

MONTRE n. f. Marchandises exposées au dehors d'une boutique. Vitrine pleine de ces marchandises : *mettre un article en montre. Fig.* Étalage : *faire montre de son érudition.* Poterie d'essai, chez les fabricants de porcelaine.

MONTRER (*tré*) v. a. (lat. *monstrare*). Faire voir : *montrer ses bijoux.* Manifester : *montrer du courage.* Prouver, démontrer : *montrer qu'on a raison.* Enseigner : *montrer l'italien. Montrer les dents,* faire voir qu'on est disposé à résister ; se fâcher. *Montrer les talons,* s'enfuir. *Montrer quelqu'un au doigt,* s'en moquer publiquement. *Cet habit montre la corde,* est très usé. **Se montrer** v. pr. Faire bonne ou mauvaise contenance dans une occasion. ANT. **Cacher.**

MONTREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui montre quelque chose au public : *montreur de bêtes féroces.*

MONTUEUX, EUSE (*tu-eû, eu-ze*) adj. Inégal, coupé de collines : *le sol du Limousin est montueux.*

MONTURE n. f. Bête sur laquelle on monte : *le chameau est la monture la mieux appropriée au désert.* Ce qui sert à assembler, à supporter la partie principale d'un objet : *la monture d'une scie.* Garniture dans laquelle est enchâssée une pierre précieuse. Se dit du travail de l'ouvrier qui a monté un ouvrage : *il en coûte tant pour la monture.*

MONUMENT (*man*) n. m. (lat *monumentum*). Ouvrage d'architecture ou de sculpture, pour transmettre à la postérité le souvenir d'un grand homme, d'une belle action : *Artémise fit élever à Mausole un magnifique monument.* Ouvrage d'architecture considérable par sa masse ou sa magnificence : *le Parthénon est le plus beau monument d'Athènes.* Construction qui recouvre une sépulture. Tombeau. *Monuments publics,* édifices appartenant à l'État ou à une commune, et destinés à l'utilité et à l'embellissement des villes. *Monuments historiques,* édifices des temps antérieurs, qu'il importe de conserver, soit à cause des souvenirs qui s'y rattachent, soit à cause de leur valeur artistique. *Fig.* Tout ouvrage digne de passer à la postérité : *les œuvres d'Homère sont le plus beau monument de l'antiquité.*

MONUMENTAL, E, AUX (*man-tal*) adj. Qui a les proportions d'un monument : *porte monumentale.*

MOQUE (*mo-ke*) n. f. (provenç. *moco*). Bloc de bois lenticulaire, cannelé sur son pourtour pour recevoir une estrope, et percé intérieurement d'un trou par où passe un cordage.

MOQUE (*mo-ke*) n. f. Vase en fer-blanc pour mesurer certaines denrées.

MOQUER [*ké*] (**SE**) v. pr. Se railler : *Molière s'est cruellement moqué des précieuses.* Ne faire aucun cas : *se moquer des réprimandes, du qu'en-dira-t-on.* Ne pas parler sérieusement : *c'est se moquer que de... Par ext. Être moqué,* être un objet de moquerie. Loc. PROV. : **Se moquer du tiers comme du quart,** se moquer de tout le monde.

MOQUERIE (*ke-ri*) n. f. Parole ou action moqueuse ; dérision, ironie. Chose absurde, impertinente : *c'est une moquerie que de...*

MOQUETTE (*ké-te*) n. f. Oiseau que l'on attache près d'un piège pour attirer les autres oiseaux.

MOQUETTE (*ké-te*) n. f. Étoffe veloutée en laine, qui s'emploie pour tapis et pour meubles.

MOQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de se moquer, de railler : *un homme moqueur.* Qui marque la moquerie : *sourire moqueur.* N. m. Merle d'Amérique qui excelle à imiter les cris des autres animaux.

MOQUEUSEMENT (*keu-ze-man*) adv. D'une façon moqueuse.

MORAILLES (*ra, ll* mll.) n. f. pl. (du provenç. *mor,* museau). Espèce de tenailles pour pincer le nez des chevaux difficiles à ferrer.

MORAILLON (*ra, ll* mll.) n. m. Pièce de fer attachée au bord d'un couvercle de coffre et munie d'un anneau qui entre dans une serrure et qui reçoit le pène ou le cadenas.

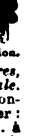
Morillon.

MORAINE (*ré-ne*) n. f. (provenç. *mourreno*). Débris de roches qui s'amassent sur les côtés d'un glacier, et qui sont fournis par le gel ou par l'action érosive du glacier : *on distingue, selon leur place, les moraines latérales, médianes et frontales.*

MORAÏTE (*ra-i-te*) adj. et n. De Morée.

MORAL, E, AUX adj. (lat. *moralis ; de mores,* mœurs). Qui concerne les mœurs : *réflexion morale.* Qui pratique la morale : *homme moral.* Qui est conforme aux bonnes mœurs ou propre à les favoriser : *un livre moral.* Intellectuel, spirituel (par oppos. à *physique, matériel*) : *les facultés morales. Certitude morale,* celle qui n'est fondée que sur des convenances, et non sur des preuves absolues. ANT. **Immoral.** N. m. Ensemble de ces facultés : *le physique influe sur le moral ; relever le moral de quelqu'un.*

MORALE n. f. Science qui enseigne les règles à suivre pour faire le bien et éviter le mal. Traité relatif à cette science : *la morale de Malebranche.* Réprimande, leçon mêlée de reproches : *faire la morale à un enfant.* Conclusion morale qu'un écrivain veut tirer de son œuvre : *la morale d'une fable.*

MORALEMENT (*man*) adv. Au point de vue des règles de la morale. Au point de vue des sentiments, de l'opinion : *être moralement sûr d'un fait.* ANT. **Immoralement. Matériellement, physiquement.**

MORALISATEUR, TRICE (*za*) adj. Propre à moraliser : *récit moralisateur.*

MORALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de moraliser : *la moralisation du peuple.*

MORALISER (*zé*) v. a. Rendre moral : *moraliser les classes ouvrières.* Réprimander : *moraliser un enfant.* V. n. Faire des réflexions morales : *il moralise sans cesse.*

MORALISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui affecte de parler morale : *un moraliseur insupportable.*

MORALISTE (*lis-te*) n. Auteur qui écrit sur le mœurs, comme Montaigne, La Rochefoucauld, La Bruyère, etc. Adjectiv. : *écrivain moraliste.*

Digitized by Google

MORALITÉ n. f. Rapport de la conduite avec la morale : *moralité des actions*. Mœurs : *homme sans moralité*. Réflexion morale : *belle moralité*. But moral d'un ouvrage, sens moral d'une fable : *moralité cachée*. Au moyen âge, œuvre dramatique qui a pour objet l'édification, et dont les personnages sont des allégories. ANT. **Immoralité.**

MORATOIRE adj. (lat. *moratorius*; de *morari*, retarder). *Dr.* Qui accorde ou formule un délai : *sentence moratoire. Intérêts moratoires*, intérêts dus à raison du retard apporté au payement d'une créance et courant du jour de la sommation.

MORBIDE adj. (lat. *morbidus*; de *morbus*, maladie). Qui appartient à l'état de maladie : *symptômes morbides. Bx-arts.* Souple et délicat : *chairs morbides* (de l'ital. *morbido*).

MORBIDEMENT (*man*) adv. D'une manière morbide. (Peu us.)

MORBIDESSE (*dè-se*) n. f. (ital. *morbidezza*). *Bx-arts.* Souplesse et délicatesse des chairs dans une figure. *Par ext.* Souplesse des attitudes : *la morbidesse des créoles.*

MORBIDITÉ n. f. Caractère de ce qui est morbide.

MORBIFIQUE adj. (lat. *morbificus*). Qui cause la maladie : *humeur, virus morbifique.*

MORBILLEUX, EUSE (*bi, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. (du lat. *morbilli*, rougeole). Qui a rapport à la rougeole : *fièvre morbilleuse.*

MORBILLIFORME (*ll* mll.) adj. Se dit des éruptions qui ressemblent à la rougeole.

MORBLEU interj. (altér. de *mordieu*). Espèce de jurement qui marque l'impatience, la colère.

MORCEAU (*só*) n. m. (du lat. *morsus*, morsure). Partie d'un mets solide : *aimer les bons morceaux.* Partie séparée d'un tout : *morceau de terre.* Fragment d'un ouvrage écrit : *débiter un morceau d'*Athalie. Toute œuvre artistique prise isolément : *morceau d'architecture.* Fragment complet d'une œuvre musicale. *Fig. Manger un morceau*, prendre un petit repas. *Rogner les morceaux à quelqu'un*, lui fournir avec parcimonie ce qui lui est nécessaire. *Mâcher les morceaux à quelqu'un*, lui préparer la besogne.

MORCELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il morcellera.*) Diviser en morceaux.

MORCELLEMENT (*se-le-man*) n. m. Action de morceler : *le morcellement de la propriété.*

MORDACHE n. f. Morceau de bois, de plomb ou de cuivre, que l'on place entre les mâchoires d'un étau, pour saisir un ouvrage sans l'endommager.

MORDACITÉ n. f. (du lat. *mordax, acis*, mordant). Qualité corrosive : *la mordacité de l'eau forte. Fig.* Caractère d'une parole, d'un discours aigre et piquant.

MORDANÇAGE n. m. Application d'un mordant sur une étoffe.

MORDANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il mordança, nous mordançons.*) Soumettre à l'opération du mordançage.

MORDANT (*dan*), **E** adj. Qui mord. Qui entame en rongeant : *acide mordant.* Incisif, pénétrant, en parlant d'un son : *voix mordante.* Caustique, satirique : *esprit, style mordant.* N. m. Vernis pour fixer l'or en feuilles sur le cuivre, le bronze, etc. Composition chimique pour fixer les couleurs sur les étoffes. *Fig.* Causticité : *le mordant de Molière. Mus.* Signe d'ornement ainsi figuré ∿∿, et qui, placé sur une note, indique une sorte de trille brisé et non terminé.

MORDELLE (*dè-le*) n. f. Genre d'insectes coléoptères répandus en France.

MORDICANT (*kan*), **E** adj. (du lat. *mordicare*, mordiller). Corrosif : *suc mordicant. Fig.* Caustique : *esprit mordicant.* (Peu us.)

MORDICATION (*si-on*) n. f. Picotement.

MORDICUS (*kuss*) adv. (m. lat.). Avec ténacité : *soutenir mordicus une opinion.*

MORDIENNE (*di-è-ne*) interj. (de *mordieu*). Sorte de jurement. *Fam.* Substantiv. : *à la grosse mordienne*, sans façon.

MORDIEU interj. (pour *mort de Dieu*). Juron qui a le même sens que *morbleu.*

MORDILLAGE (*ll* mll.) n. m. Action de mordiller.

MORDILLER (*di, ll* mll., *é*) v. a. Mordre légèrement et à plusieurs reprises. Absolum. : *les jeunes chiens aiment à mordiller.*

MORDORÉ, E adj. (de *More*, et *doré*). Qui est d'un brun chaud à reflet doré. N. m. : *le mordoré.*

MORDORER (*ré*) v. a. Donner une teinte mordorée à.

MORDORURE n. f. Couleur mordorée.

MORDRE v. a. (lat. *mordere*). Blesser, entamer avec les dents : *mordre son pain.* Blesser avec des organes spéciaux : *dormeur que mord une puce.* Entamer, user : *la lime mord l'acier. Fig. Mordre la poussière*, être tué dans un combat. V. n. *Mordre à* ou *dans*, entamer à coups de dents. *Fam. Mordre à*, comprendre, travailler avec plaisir à : *mordre au latin.* Attaquer la planche à graver, en parlant de l'eau-forte. Coocher dans le fond, en parlant d'une ancre. Engrener : *pignon qui ne mord pas assez.* V. pr. *S'en mordre les doigts*, s'en repentir.

MORE, MORESQUE adj. et n. V. MAURE et MAURESQUE.

MOREAU, ELLE (*rô, é-le*) adj. (de *More*). Noir foncé et luisant : *jument morelle.*

MORELLE (*rè-le*) n. f. Genre de plantes vénéneuses, de la famille des solanées.

MORFIL (de *mort*, et *fil*) n. m. Petites parties d'acier qui restent au tranchant d'une lame qu'on vient de repasser. Dents d'éléphant non encore travaillées. (On dit aussi **MALFIL** et **MARFIL.**)

MORFONDRE v. a. (de *morve*, et *fondre*). Causer un froid qui incommode : *la pluie l'a morfondu.* **Se morfondre** v. pr. Etre pénétré de froid. *Par ext.* S'ennuyer à attendre.

MORFONDURE n. f. Sorte de catarrhe nasal, qui atteint un cheval brusquement saisi par le froid.

MORGANATIQUE adj. (de *morgengabe*). Se dit d'un mariage contracté entre un prince et une femme de condition inférieure, à qui il ne donne pas tous les droits politiques de l'épouse. Se dit aussi de la femme ainsi épousée.

MORGANATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière morganatique : *se marier morganatiquement.*

MORGELINE n. f. Plante à petites fleurs et à feuilles pointues, dite aussi *alsine.*

MORGEN (*ghèn*) n. m. Mesure agraire allemande ayant des valeurs très variées, de 20 ares, 25 (Francfort) à 96 ares, 52 (Hambourg).

MORGENGABE (*ghèn'-gha-bé*) n. m. (mot allem. signif. *don du matin*). Présent que, dans la société germanique primitive, le mari faisait à sa femme après la première nuit.

MORGUE (*mor-ghe*) n. f. Contenance hautaine et méprisante : *la morgue des grands.* Lieu où l'on expose les cadavres des personnes dont l'identité n'est pas reconnue. ANT. **Humilité.**

MORGUÉ! (*ghé*) **MORGUENNE!** (*ghè-ne*) **MORGUIENNE!** (*ghi-è-ne*) (corrupt. de *mordieu*). Jurons villageois annonçant un commencement de colère.

MORGUER (*ghé*) v. a. Traiter avec morgue, braver avec insolence. (Peu us.)

MORIBOND (*bon*), **E** adj. et n. (lat. *moribundus*; de *mori*, mourir). Qui est près de mourir.

MORICAUD (*kô*), **E** adj. et n. (de *More*). Qui a la peau très brune. *Par ext.* Mulâtre, nègre.

MORIGÉNER (*né*) v. a. (bas lat. *morigenare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Tancer : *morigéner un écolier.*

MORILLE (*ll* mll.) n. f. Genre de champignons comestibles, qui poussent dans les bois. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

MORILLON (*ll* mll.) n. m. Sorte de raisin noir. Morille. Canard du genre milouin. Pl. Emeraudes brutes.

MORIO n. m. Nom vulgaire d'un papillon du genre *vanesse.*

MORION n. m. (esp. *morrion*). Casque caractérisé par ses bords relevés en nacelle, et la crête qui surmonte le timbre et qui fut surtout porté au XVIe siècle.

Morion.

MORION, ONE adj. Qui a rapport au mormonisme. N. : *un mormon, une mormone.* V. *Part. hist.*

MORMONISME (*nis-me*) n. m. Secte et doctrine des mormons.

MORNE adj. Abattu, sombre, mélancolique : *un homme morne.* Empreint d'une sombre tristesse : *un morne silence.* Terne, sans éclat : *couleur morne.* ANT. **Gai, joyeux.**

MORNE n. m. (mot créole, de l'espagn. *morro*). Petite montagne isolée, dans les Antilles.

Digitized by Google

MORNE n. f. *Archéol.* Anneau épais, sorte de frette dont on habillait le fer de la lance de joute.

MORNÉ, E adj. Garni d'une morne. *Blas.* Qui n'a ni dents, ni bec, ni langue, ni ongles, ni queue, en parlant des bêtes (lion, aigle, etc.). Se dit aussi des casques à visière complétement close.

MORNIFLE n. f. *Pop.* Revers de main sur la face.

MOROSE (*ró-ze*) adj. (lat. *morosus*). Bourru. Chagrin, bizarre : *vieillard, air morose.* ANT. **Gai.**

MOROSIF (*zif*), **IVE** adj. (du lat. *morosus*, qui tarde). *Dr. anc.* Tardif, négligent : *débiteur morosif.*

MOROSITÉ (*zi*) n. f. Caractère morose.

MORPHINE n. f. (de *Morphée*, dieu du sommeil). Alcaloïde de l'opium, doué de propriétés soporifiques et calmantes, et dont les sels (dits vulgairement *morphine*) sont employés en injections sous-cutanées, ou *piqûres*, pour apaiser les douleurs : *la morphine est un poison violent.*

MORPHINISME (*nis-me*) n. m. Intoxication chronique par la morphine ou ses sels.

MORPHINOMANE adj. et n. Qui s'adonne à la morphinomanie : *femme morphinomane.*

MORPHINOMANIE (*ni*) n. f. (de *morphine*, et *manie*). Habitude morbide de l'usage de la morphine.

MORPHIQUE adj. Se dit des sels de morphine.

MORPHOLOGIE (*fo-lo-ji*) n. f. (gr. *morphé*, forme, et *logos*, discours). Etude de la forme extérieure des êtres vivants : *morphologie végétale.* Histoire de la forme des mots et de leurs transformations.

MORPHOLOGIQUE (*fo-lo-ji-ke*) adj. Qui a rapport à la morphologie : *études morphologiques.*

MORS (*mor*) n. m. (lat. *morsus*). Levier de la bride qui passe dans la bouche du cheval et sert à le gouverner. *Prendre le mors aux dents*, se dit d'un cheval qui s'emporte. *Fig.* S'emporter. (V. HARNAIS.)

MORSE n. m. (finnois *mursu*). Genre de mammifères amphibies, propres aux mers arctiques et qui atteignent sept mètres de long : *on chasse les morses pour leur graisse, leur cuir et l'ivoire de leurs dents.*

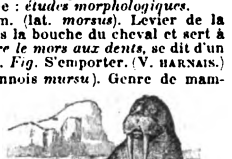

Morse.

MORSURE n. f. Action de mordre. Plaie, meurtrissure, marque faite en mordant : *la morsure du crotale est mortelle. Fig.* Effet nuisible : *les morsures de la gelée, de la calomnie.*

MORT (*mor*) n. f. (lat. *mors, mortis*). Cessation définitive de la vie : *périr de mort violente.* Peine capitale : *être condamné à mort. Fig.* Violente douleur : *souffrir mille morts.* Grands chagrins, tristesse profonde : *avoir la mort dans l'âme.* Défaut de vie, immobilité : *un désert qui n'est que silence et mort.* Cessation : *la mort des empires.* Cause de ruine : *la guerre est la mort du commerce.* Squelette nu ou vêtu d'un linceul qui figure la personnification de la Mort. *Etre à la mort, à deux doigts de la mort, à l'article de la mort, à son lit de mort*, être sur le point de mourir. *Etre entre la vie et la mort*, être dans un grand danger de mourir. *Mort de l'âme, mort éternelle*, privation de la vie bienheureuse. *Mort civile*, privation des droits de citoyen. **Mort aux rats**, composition pour les détruire, généralement à base d'arsenic. Loc. adv. : **A la mort**, excessivement : *haïr à la mort.* **A la vie et à la mort**, pour toujours : *être amis à la vie et à la mort.* ANT. **Naissance.**

MORT (*mor*), **E** adj. Privé d'animation, de commerce, etc. : *ville morte.* Qui manque d'ardeur : *langage mort. Fig. Etre plus mort que vif*, très effrayé. *Eau morte*, eau stagnante. *Nature morte*, peinture représentant des objets inanimés autres que le paysage et les cadavres humains. *Point mort*, endroit de la course d'un organe où, ne recevant plus aucune impulsion du moteur, il ne continue à se mouvoir qu'en vertu de la vitesse acquise. *Œuvres mortes*, accastillage d'un navire. N. Personne morte, cadavre : *les Romains brûlaient leurs morts. Faire le mort*, faire semblant d'être mort, ne pas manifester sa présence. *Jour des morts*, deuxième jour de novembre consacré, chez les catholiques, à des prières pour les morts. PROV. : **Qui court après les souliers d'un mort risque souvent d'aller un-pieds**, fonder ses calculs sur la mort d'une personne dont on doit hériter, c'est s'exposer à des mécomptes. ANT. **Vivant.**

MORTADELLE (*dé-le*) n. f. (ital. *mortadella*). Gros saucisson d'Italie, fabriqué surtout à Bologne.

MORTAILLABLE (*ta, ll* mll.) adj. et n. (de *mortaille*). Se disait d'un serf qui ne pouvait rien laisser à ses héritiers.

MORTAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. (de *mort*, et *tailler*). *Dr. féod.* Droit de certains seigneurs à l'héritage de leur serf mort sans héritier naturel.

MORTAISAGE (*té-za-je*) n. m. Action de mortaiser : *le mortaisage d'une pièce de bois.*

MORTAISE (*té-ze*) n. f. Entaille pratiquée dans l'épaisseur d'une pièce de bois ou de métal pour recevoir le tenon. Ouverture dans une gâche pour recevoir le pêne.

MORTAISER (*té-zé*) v. a. Pratiquer une mortaise.

MORTAISEUSE (*tè-zeu-ze*) n. f. Machine à mortaiser.

Mortaise.

MORTALITÉ n. f. (lat. *mortalitas*). Condition de ce qui est sujet à la mort. Quantité d'individus qui meurent annuellement : *la mortalité est considérable dans les pays marécageux.* Mort d'un grand nombre d'hommes ou d'animaux, par suite d'une épidémie : *grande mortalité. Tables de mortalité*, tables dressées pour faire connaître le nombre des morts par année, sur un nombre donné de vivants de chaque âge. ANT. **Natalité.**

MORT-BOIS (*mor-boi*) n. m. Bois de peu de valeur, comme les épines, les ronces, le bois blanc.

MORTE-EAU (*mor-tô*) n. f. Nom donné aux marées les plus faibles, entre la nouvelle et la pleine lune. Époque de ces marées.

MORTEL, ELLE (*tel, è-le*) adj. (lat. *mortalis*). Sujet à la mort : *tous les hommes sont mortels.* Qui appartient à l'homme : *la race mortelle.* Qui donne ou est propre à donner la mort : *maladie, blessure mortelle.* Acharné jusqu'à désirer la mort : *un ennemi mortel. Péché mortel*, qui fait perdre la grâce de Dieu. *Dépouilles mortelles, restes mortels*, cadavre. *Fig.* Cruel : *douleur mortelle.* Long et ennuyeux : *dix mortelles lieues.* N. Homme, femme : *c'est un heureux mortel.* N. m. pl. *Les mortels*, le genre humain. ANT. **Immortel.**

MORTELLEMENT (*tè-le-man*) adv. A mort : *blessé mortellement. Fig.* Extrêmement : *discours mortellement ennuyeux.*

MORTE-PAYE (*pè-i*) n. f. Autref., soldat entretenu en temps de paix comme en temps de guerre. Vieux domestique qu'on garde sans le faire travailler. Celui qui ne peut payer ses contributions. Pl. des *mortes-payes.*

MORTE-SAISON (*sè-zon*) n. f. Temps où, dans certaines professions, on a moins de travail, moins de débit qu'à l'ordinaire. Pl. des *mortes-saisons.*

MORT-GAGE n. m. Gage dont on laisse jouir un créancier, sans que les fruits dont il profite soient imputables sur la dette. Pl. des *morts-gages.*

MORTIER (*ti-é*) n. m. (lat. *mortarium*). Mélange de chaux, de sable et d'eau, pour unir les pierres de construction : *lier des moellons avec du mortier. Par anal.* Matière pâteuse et épaisse. Vase où l'on pile les drogues. Bouche à feu, très courte, pour lancer des bombes. (V. la planche ARMES.) Autrefois, bonnet rond de velours noir, que portaient les présidents de parlement : *président à mortier.* Aujourd'h. Bonnet que portent les magistrats de la Cour de cassation et de la Cour des comptes.

Mortier.

Mortier.

MORTIFÈRE adj. (lat. *mors, mortis*, mort, et *ferre*, porter). Qui cause la mort : *plante mortifère.* (Peu us.)

MORTIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui mortifie : *pratiques mortifiantes.* Qui humilie : *refus mortifiant.*

MORTIFICATION (*si-on*) n. f. Action de mortifier son corps : *les mortifications des ascètes. Fig.* Humiliation : *subir une cruelle mortification. Méd.* Etat des chairs mortes, gangrenées. Commencement de décomposition, qui rend le gibier plus savoureux.

MORTIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *mortificare* ; de

Digitized by Google

mors, mortis, mort, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rendre plus tendre, en parlant de la viande : *on mortifie les viandes en les faisant mariner*. Affliger son corps par des jeûnes, des austérités : *mortifier sa chair*. *Fig.* Humilier. Causer un vif déplaisir.

MORTINATALITÉ n. f. Etat des enfants mort-nés. (Peu us.)

MORT-NÉ, E (*mor*) adj. Mort en venant au monde : *enfant mort-né*. *Fig.* Qui échoue dès son commencement : *projet mort-né*. N. m. : *un mort-né*. Pl. des enfants *mort-nés*, des brebis *mort-nées*.

MORTUAIRE (*tu-è-re*) adj. (lat. *mortuarius*). Qui appartient au service, à la pompe funèbre : *service mortuaire*. *Registre mortuaire*, où sont inscrits les noms des personnes décédées. *Extrait mortuaire*, qu'on tire de ce registre. *Domicile, maison mortuaire*, maison où une personne est décédée.

MORUE (*rû*) n. f. Gros poisson du genre *gade*, atteignant jusqu'à 1m,50 : *la morue est très vorace*. — La morue vit dans les mers arctiques, surtout entre Terre-Neuve et l'Islande, où l'on va la pêcher en été, dès le mois de mai. Sa chair fraîche constitue le *cabillaud ;* salée, elle nourrit des peuples entiers, et l'on tire de son foie une huile employée comme reconstituant.

Morue.

MORUTIER (*ti-é*) ou **MORUYER** (*ru-ié*) n. et adj. m. Se dit des navires et des hommes qui font la pêche de la morue.

MORVANDEAU, ELLE (*dô, è-le*) adj. et n. Du Morvan : *nourrice morvandelle*. (On dit aussi MORVANDIAU et MORVANDIOT, E.)

MORVE n. f. Maladie contagieuse des chevaux, transmissible à l'homme par inoculation, et qui est caractérisée par une inflammation des fosses nasales : *les animaux atteints de morve doivent être abattus*. Humeur visqueuse, qui découle des narines.

MORVEUX, EUSE (*veû, eu-ze*) adj. *Cheval morveux*, qui est atteint de la *morve*. Qui a la morve au nez : *enfant morveux*. N. *Fam.* Jeune enfant, fille ou garçon. Personne sans expérience, qui mérite d'être traitée en petit garçon. PROV. : **Qui se sent morveux se mouche**, que celui qui comprend que l'on parle de lui s'applique ce que l'on vient de dire.

Mosaïque.

MOSAÏQUE (*za-i-ke*) n. f. (ital. *mosaica*). Ouvrage composé de pièces rapportées (pierres, émaux, verre, bois, de différentes couleurs), et formant par leur assemblage une sorte de peinture. Art de faire des ouvrages de ce genre. *Fig.* Ouvrage d'esprit, composé de morceaux dont les sujets sont différents.

MOSAÏQUE (*za-i-ke*) adj. Qui vient de Moïse : *la loi mosaïque*.

MOSAÏSME (*za-is-me*) n. m. Loi de Moïse.

MOSAÏSTE (*is-te*) adj. et n. Artiste en mosaïque.

MOSARABE (*za*) adj. V. MOZARABE.

MOSASAURE (*za-sô-re*) n. m. Genre de reptiles sauriens, fossiles dans le crétacé.

MOSCATELLE (*mos-ka-tè-le*) n. f. Petite plante qui croît au bord des ruisseaux d'Europe.

MOSCOUADE (*mos-kou*) n. f. Sucre brut.

MOSCOVITE (*mos-ko*) adj. et n. De Moscou, et, *par ext.*, de Russie (autrefois *Moscovie*).

MOSETTE ou **MOXETTE** (*mo-zè-te*) n. f. Camail que portent les cordeliers et certains dignitaires ecclésiastiques (évêques, chanoines, etc.).

MOSQUÉE (*mos-ké*) n. f. (de l'ar. *mesdjid*). Temple des mahométans : *l'église de Sainte-Sophie de Constantinople fut transformée en mosquée*.

MOT (*mo*) n. m. (du lat. *muttum*, grognement). Son ou réunion de sons correspondant à une idée : *mot de plusieurs syllabes*. Caractère ou ensemble de caractères qui figurent ce son : *un mot illisible*. Parole vide de sens : *se payer de mots*. Ce qu'on dit, ce qu'on écrit brièvement : *dire un mot à l'oreille ; écrire un mot à quelqu'un*. Sentence, parole mémorable : *beau mot de Socrate*. *Grand mot*, expression pompeuse. *Fin mot*, raison, sens caché d'une chose : *nous saurons enfin le fin mot de l'histoire*. *Dernier mot*, prix auquel on ne veut rien ajouter, ou duquel on ne veut rien retrancher. *Mots couverts*, termes qui voilent la pensée : *parler à mots couverts*. *Au bas mot*, en évaluant au plus bas prix. *Jouer sur les mots*, faire volontairement des équivoques. *Mot propre*, mot qui traduit exactement la pensée. *Manger ses mots*, prononcer indistinctement. *Ne dire, ne souffler mot*, garder le silence. *Mot pour rire*, saillie plaisante ; occasion de plaisanter : *avoir toujours le mot pour rire*. *Mot d'une énigme*, nom de la chose donnée à deviner dans une énigme, un logogriphe. *Mot d'ordre*, qui sert pour reconnaître. *Bon mot*, parole spirituelle. *Gros mots*, paroles grossières. *Prendre au mot*, accepter du premier coup une proposition. *Se donner le mot*, être d'intelligence. *Trancher le mot*, parler net, sans ménagement. *Entendre à demi-mot*, comprendre ce qui n'est dit qu'à moitié. Loc. adv. : **En un mot**, enfin. **Mot à mot**, sans rien changer. N. m. Traduction mot à mot : *faire le mot à mot*.

MOTET (*tè*) n. m. (de *mot*). Morceau de musique religieuse vocale, composé sur des paroles liturgiques latines : *Rameau a composé de beaux motets*.

MOTEUR, TRICE adj. (lat. *motor, trix ;* de *movere*, supin *motum*, mouvoir). Qui donne le mouvement : *l'eau est la force motrice la moins coûteuse*. *Anat.* Qui transmet le mouvement : *les muscles moteurs de l'œil*. N. m. Tout ce qui, en mécanique, imprime le mouvement, comme l'eau, l'air, la vapeur, etc. *Par ext.* : *Dieu est le grand moteur de l'univers*. *Fig.* Instigateur : *être le moteur d'une entreprise*. Cause d'action : *l'enthousiasme, ce moteur de l'âme*.

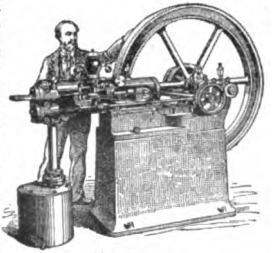
Moteur à gaz.

MOTIF n. m. (du lat. *motivus*, qui meut). Ce qui porte à faire une chose. Raison d'agir : *se fâcher sans motif*. *Beaux-arts*. Sujet de composition, intention générale d'une œuvre. *Musiq.* Phrase musicale qui se reproduit avec des modifications dans un morceau et lui donne son caractère.

MOTILITÉ n. f. Faculté de se mouvoir.

MOTION (*si-on*) n. f. (lat. *motio*). Impulsion qui détermine le mouvement. (Vx.) Proposition faite par un membre dans une assemblée délibérante : *mettre aux voix une motion*.

MOTIVER (*vé*) v. a. Exposer les motifs d'un arrêt, d'une opinion, etc. Servir de motif à, justifier : *rien ne motive cette mesure*.

MOTOCYCLE n. m. (de *moteur*, et *cycle*). Vélocipède mû par un moteur à pétrole, à alcool ou électrique.

MOTOCYCLETTE (*klè-te*) n. f. Bicyclette pourvue d'un moteur à pétrole, à alcool ou électrique.

Motocyclette.

MOTRICITÉ n. f. Propriété que possèdent certaines cellules nerveuses de déterminer la contraction musculaire.

MOTTE (*mo-te*) n. f. Morceau de terre compacte, comme on en détache avec la charrue, etc. : *on écrase les mottes avant d'ensemencer la terre*. Butte naturelle ou artificielle. *Motte à brûler*, petite masse plate et ronde, faite de tan, de tourbe, etc., et ser-

Digitized by Google

vant de combustible. *Motte de beurre,* masse de beurre pour la vente au détail.

MOTTER [*mo-té*] **(SE)** v. pr. Se cacher derrière les mottes, en parlant d'un animal.

MOTTEREAU (*mo-te-ró*) n. m. Nom vulgaire de l'hirondelle de rivage.

MOTTEUX (*mo-teû*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de *traquet,* qui se pose sur les mottes de terre.

MOTUS (*tuss*) [de *mot,* avec une term. lat.] interj. pour engager à garder le silence sur une affaire. (*Fam.*)

MOU ou **MOL** (devant un mot commenç. par une voyelle), **MOLLE** adj. (lat. *mollis*). Qui cède facilement au toucher : *cire, poire molle.* Doux au toucher : *de molles fourrures.* Chaud et humide : *temps mou. Fig.* Qui manque de vigueur : *cheval mou.* Efféminé : *vie molle.* ANT. **Dur.**

MOU n. m. Nom vulgaire du poumon de certains animaux de boucherie : *mou de veau.*

MOUCHARABY ou **MOUCHARABIEH** (*bi-é*) n. m. Sorte de grillage en bois, placé en avant d'une fenêtre sur la rue et d'où l'on peut voir sans être vu. (V. la planche *Art* ARABE.)

MOUCHARD (*char*) n. m. (de *mouche* dans le sens d'*espion*). Espion de police. *Par ext.* Celui qui épie pour rapporter.

MOUCHARDAGE n. m. Action de moucharder.

MOUCHARDER (*dé*) v. a. et n. Espionner.

MOUCHE n. f. (lat. *musca*). Genre d'insectes diptères de la famille des *muscidés* : *les piqûres de certaines mouches peuvent transmettre le charbon.* Nom donné abusivement à un grand nombre d'insectes diptères ou même appartenant à d'autres familles : *mouche à viande, mouche à bœufs,* etc. *Mouche à miel,* abeille. Tache de couleur sombre ; moucheture. *Fig.* Agent secret de police. Parasite, importun. *Faire la mouche du coche,* faire le nécessaire, l'empressé. *Quelle mouche le pique?* pourquoi se fâche-t-il? *Prendre la mouche,* se piquer, se fâcher mal à propos. *Fine mouche,* personne très rusée. *Pattes de mouche,* écriture fine et mal formée. Petit morceau de taffetas noir, que les dames se mettaient autrefois sur le visage par coquetterie : *les mouches furent fort à la mode au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle.* Morceau de peau dont on garnit le bouton d'un fleuret pour le rendre inoffensif. Petite touffe de poil, qu'on laisse croître au-dessous de la lèvre inférieure : *porter la mouche.* Jeu de cartes. Point noir placé au centre d'une cible. *Faire mouche,* frapper ce point noir avec la balle. Petites marques sur un tapis de billard. Bateau à vapeur, faisant le service d'omnibus sur un fleuve. *Mouche d'escadre,* petit bâtiment aviso ou contre-torpilleur servant à faire des reconnaissances, à transmettre les ordres de l'amiral, etc. PROV. : **On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre,** on gagne plus de gens par la douceur qu'on n'en soumet par la violence.

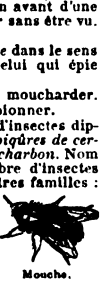
Mouche.

MOUCHER (*ché*) v. a. (du lat. *mucus,* morve). Presser les narines pour en faire sortir la surabondance des humeurs qui tombent dans le nez. Oter le bout du lumignon d'une chandelle. *Pop.* Infliger une correction, un affront. *Moucher un cordage,* couper les extrémités qui s'effilochent.

MOUCHEROLLE (*ro-le*) n. m. Genre de passereaux dentirostres de l'Amérique tropicale, qui se nourrissent de mouches.

MOUCHERON n. m. Petite mouche. Bout de mèche qui brûle.

MOUCHET (*ché*) n. m. Nom vulgaire de la *fauvette des haies.*

MOUCHETÉ, E adj. Tacheté, en parlant de certains animaux. Se dit du blé malade qui a une poussière noire sur les barbes de ses balles. *Fleuret moucheté,* dont la pointe est garnie d'une mouche. *Blas.* Semé de mouchetures.

Moucherolle.

MOUCHETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je mouchette*). Faire de petites mouches rondes sur une étoffe : *moucheter du satin. Moucheter une arme,* en garnir la pointe d'un morceau de cuir, de peau, etc.

MOUCHETTE (*ché-te*) n. f. Partie saillante du larmier d'une corniche, qui empêche l'eau de couler dessous. Rabot pour faire les baguettes. Pl. Ciseaux pour moucher les bougies, les chandelles.

Mouchettes.

MOUCHETURE n. f. Tache naturelle sur le corps de certains animaux : *les mouchetures de la panthère.* Ornement donné à une étoffe en la mouchetant. *Mouchetures d'hermine,* petits morceaux de fourrure noire, appliqués de distance en distance sur l'hermine.

MOUCHEUR n. m. Celui qui, dans un théâtre, était chargé de moucher les chandelles. (Vx.)

MOUCHOIR n. m. Linge pour se moucher : *mouchoir de soie.* Pièce d'étoffe servant à divers usages : *mouchoir de cou; mouchoir de tête.*

MOUCHURE n. f. Mucosités qu'on retire du nez en se mouchant. Ce qu'on ôte d'une chandelle en la mouchant. Ce qu'on enlève à l'extrémité d'un cordage effiloché.

MOUDIR n. m. Fonctionnaire égyptien, placé à la tête d'une *moudirièh* (province).

MOUDRE v. a. (lat. *molere ;* de *mola,* meule. — *Je mouds, tu mouds, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent. Je moulais, nous moulions. Je moulus, nous moulûmes. Je moudrai, nous moudrons. Je moudrais, nous moudrions. Mouds, moulons. Que je moule, que nous moulions. Que je moulusse, que nous moulussions. Moulant. Moulu, e.*) Broyer, mettre en poudre avec un moulin : *moudre du blé, du café.*

Moudre.

MOUE (*moû*) n. f. Grimace faite par mécontentement, en allongeant les lèvres. *Fig. Faire la moue,* bouder, marquer son dédain d'une chose.

MOUETTE (*é-te*) n. f. Nom vulgaire de petites espèces d'oiseaux de mer palmipèdes : *la mouette est de la taille du canard.* — Les mouettes ont le plumage blanc et sont répandues sur tous les rivages ; elles nagent, volent et marchent ; elles se nourrissent de poissons et de coquillages, et leur chair est coriace et d'une odeur désagréable.

MOUFFETTE (*fè-te*) n. f. Genre de mammifères carnassiers d'Amérique, possédant la faculté de se défendre contre les animaux qui les attaquent en leur lançant à plusieurs mètres de distance un liquide infect sécrété par leurs glandes anales. (On dit aussi MOUFETTE et MOFETTE.)

MOUFLARD (*flar*), **E** n. (de *moufle* ou *mufle*). Qui a le visage gros et rebondi.

MOUFLE n. f. (masc. d'après quelques-uns). Mitaine ou gros gant où il n'y a de séparation que pour le pouce. Assemblage de poulies dans une même chape, servant à élever de lourds fardeaux.

Moufle.

MOUFLE n. m. *Chim.* Vaisseau de terre servant à soumettre des corps à l'action du feu, sans que la flamme y touche immédiatement. Four où l'on fait cuire la porcelaine.

MOUFLON n. m. Genre de mammifères ruminants, comprenant de grands moutons de l'hémisphère nord : *le moufflon, qui est presque de la taille du cerf, vit en Corse et en Sardaigne.*

Mouflons.

MOUILLAGE (*mou, ll* mll.) n. m. Action de mouiller. Action d'ajouter de l'eau aux boissons dans une intention frauduleuse : *le mouillage est sévèrement*

Digitized by Google

interdit. Lieu de la mer pour jeter l'ancre : *mouillage peu sûr*. Manœuvre pour jeter l'ancre.

MOUILLE-BOUCHE (*mou, ll* mll.) n. f. invar. Espèce de poire fondante.

MOUILLEMENT (*mou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de mouiller.

MOUILLER (*mou, ll* mll., *é*) v. a. (du lat. *mollire*, amollir). Tremper, humecter : *mouiller du linge*. Etendre d'eau : *mouiller du vin*. Ajouter à un mets des liquides pour composer une sauce : *mouiller un ragoût*. *Gram*. Donner à la lettre *l* doublée la valeur de l'*i*, comme dans le mot *fille*, et aux lettres *g n* rapprochées la valeur de *n i*, comme dans *compagnon*. *Mar*. *Mouiller l'ancre*, la jeter dans la mer pour qu'elle s'attache au fond et retienne le navire. Absolum. : *mouiller au large*.

MOUILLÈRE (*mou, ll* mll.) n. f. Partie de champ ou de pré ordinairement humide.

MOUILLETTE (*mou, ll* mll., *è-te*) n. f. (de *mouiller*). Morceau de pain long et mince, qu'on trempe dans les œufs à la coque.

MOUILLEUR (*mou, ll* mll., *eur*) n. m. Appareil qui facilite le mouillage des ancres.

MOUILLOIR (*mou, ll* mll., *oir*) n. m. Vase où les fileuses trempent leurs doigts en filant.

MOUILLURE (*mou, ll* mll.) n. f. Action de mouiller. Etat de ce qui est mouillé. Trace d'humidité.

MOUJIK n. m. Paysan russe.

MOULAGE n. m. Action de verser dans des moules les métaux en fusion : *le moulage d'une statue*. Action de prendre d'un objet une empreinte destinée à servir de moule. Cette empreinte elle-même. La reproduction qu'on en fait.

MOULAGE n. m. Action de moudre.

MOULE n. m. (lat. *modulus*). Objet creusé de manière à donner une forme à la matière qu'on y introduit en fusion : *moule à balles*. Morceau de bois ou d'os, plat et rond, que l'on recouvre d'étoffe pour en faire un bouton. *Être fait au moule*, être bien fait.

MOULE n. f. (lat. *musculus*). Genre de mollusques lamellibranches comestibles, de forme oblongue : *l'élevage des moules est prospère sur les côtes françaises de l'Atlantique*. *Moule des étangs*, anodonte. *Fig*. et *pop*. Imbécile, maladroit.

Moules.

MOULÉ, E adj. *Fig*. Bien fait, bien proportionné : *un homme moulé ; une écriture moulée*. *Lettre moulée*, imprimée. N. m. Caractères imprimés : *ne savoir lire que le moulé*.

MOULE-BEURRE n. m. invar. Appareil pour mouler le beurre.

MOULIÈRE n. f. Etablissement, au bord de la mer, dans lequel on pratique l'élevage des moules.

MOULER (*lé*) v. a. Jeter en moule : *mouler une statue*. Prendre l'empreinte ; exécuter un moule sur : *mouler un bas-relief*. Accuser les formes de : *corsage qui moule le buste*. **Se mouler** v. pr. S'appliquer exactement sur le corps. *Fig*. Se modeler, se régler sur : *se mouler sur les grands*.

MOULEUR n. et adj. m. Ouvrier qui moule des ouvrages de sculpture. Adjectiv : *ouvrier mouleur*.

MOULIN n. m. (lat. *molinum*). Machine à moudre le grain, à pulvériser certaines matières, à en exprimer le suc, à piler, etc. : *moulin à huile, à foulon*. Edifice où cette machine est installée : *moulin à vapeur, moulin à eau, moulin à vent*. *Moulin à café, à poivre*, petit moulin à manivelle, pour moudre le café, le poivre. *Fig*. *Moulin à paroles*, personne très bavillarde. Prov. : **On ne peut être à la fois au four et au moulin**, on ne peut être en plusieurs endroits, s'occuper de plusieurs affaires à la fois.

MOULINAGE n. m. Action de filer et de tordre mécaniquement les fils de soie grège.

MOULINER (*né*) v. a. Faire subir à la soie l'opération du moulinage. Se dit aussi des vers qui rongent le bois et le mettent en poussière.

MOULINET (*né*) n. m. Petite roue de moulin à vent. Sorte de tourniquet, formé de deux pièces de bois croisées, que l'on place à l'entrée de certains chemins dont l'accès est réservé aux piétons. Appareil servant à mesurer la vitesse des cours d'eau. Figure du quadrille. *Faire le moulinet*, faire mouvoir rapidement autour de soi une épée, un bâton, etc.

Moulins : 1. A eau ; 2. A vent ; 3. A huile ; 4. A café ; 5. A poivre ; 6. A fromage.

MOULINEUR ou **MOULINIER** (*ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier employé au moulinage de la soie.

MOULT adv. (lat. *multum*). Beaucoup, très. (Vx.)

MOULU, E adj. (de *moudre*). Rompu, brisé de fatigue : *avoir le corps moulu*. *Or moulu*, réduit en très petites parties, pour dorer les métaux.

MOULURE n. f. (de *mouler*). Partie plus ou moins

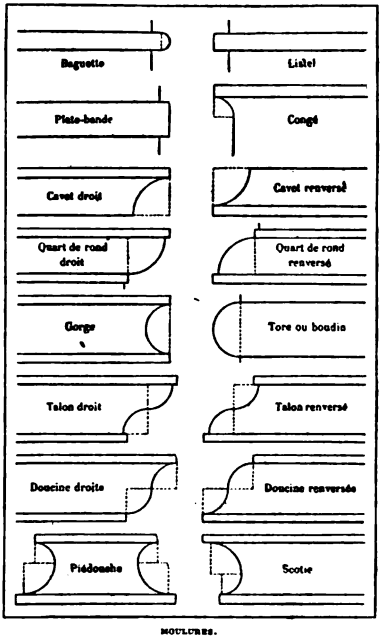

MOULURES.

saillante, carrée ou ronde, servant d'ornement à un ouvrage d'architecture, d'ébénisterie, etc.

MOULURER (*ré*) v. a. Orner de moulures.

Digitized by Google

MOULURIER (*ri-é*) n. et adj. m. Menuisier qui exécute des moulures.

MOUND (*mound*) n. m. (mot angl. signif. *tertre*). Nom de tertres artificiels gigantesques en terre souvent mêlée de pierres. — Les mounds furent construits dans les temps préhistoriques, particulièrement au Mexique, par les peuples de l'Amérique du Nord, que les archéologues appellent *mounds-builders* (bâtisseurs de mounds).

MOURANT (*ran*), **E** adj. Qui se meurt : *un homme mourant*. Qui annonce qu'on est près de mourir : *voix mourante*. Qui est en train de disparaître : *la liberté mourante*. *Fig.* Languissant : *regards mourants*. N. : *un champ de bataille couvert de morts et de mourants ; visiter une mourante*.

MOURIR v. n. (lat. *mori*. — *Je meurs, nous mourons, vous mourez, ils meurent. Je mourais. Je mourus. Je mourrai. Je mourrais. Meurs, mourons, mourez. Que je meure, que nous mourions. Que je mourusse, que nous mourussions. Mourant. Mort, e.*) Cesser de vivre : *César mourut assassiné*. Souffrir beaucoup de, être tourmenté par : *mourir de faim, de peur*, etc. Perdre son activité, son mouvement : *laisser mourir le feu*. S'affaiblir graduellement : *voix qui meurt à la fin de chaque phrase*. Disparaître : *l'ambition ne meurt qu'avec l'ambitieux. Fig. Vous me faites mourir*, vous m'impatientez. *A mourir*, à un point extrême. *Mourir de rire*, rire aux éclats. *Faire mourir quelqu'un à petit feu*, prolonger cruellement ses inquiétudes. *En mourant*, en s'affaiblissant. **Se mourir** v. pr. Etre près de mourir. ANT. **Naître.**

Mouron.

MOURON n. m. Nom vulgaire de diverses primulacées, qui servent à la nourriture des oiseaux : *le mouron rouge est une variété de morgeline*.

MOURRE (*mou-re*) n. f. (ital. *morra*). Jeu dans lequel l'un des joueurs montre rapidement les doigts d'une main, les uns élevés, les autres fermés, tandis que son adversaire dit un nombre qui doit être, pour qu'il gagne, égal à la somme des doigts levés : *la mourre est le jeu favori des Italiens*.

MOUSQUET (*mous-kè*) n. m. (ital. *moschetto*).

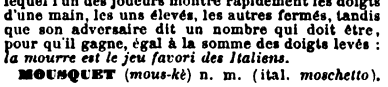
Mousquet.

Arme à feu portative, plus lourde que l'arquebuse : *on appuyait, pour le tir, les premiers mousquets sur une petite fourche*.

MOUSQUETADE (*mous-ke*) n. f. Coup de mousquet. Décharge de mousquets.

MOUSQUETAIRE (*mous-ke-tè-re*) n. m. Autrefois, fantassin armé d'un mousquet. Gentilhomme d'une des deux compagnies à cheval de la maison du roi, distinguées par la couleur des chevaux : *mousquetaires gris ; mousquetaires noirs*.

Mousquetaires.

MOUSQUETERIE (*mous-ke-te-ri*) n. f. Décharge de plusieurs fusils tirés en même temps. *Mar.* Nom donné aux détachements armés de fusils.

MOUSQUETON (*mous-ke*) n. m. Fusil court, à l'usage de certains corps de cavalerie : *le mousqueton est aujourd'hui remplacé par la carabine*.

MOUSSAILLON (*mou-sa, ll* mll., *on*) n. m. *Par dénigr.* Petit mousse.

MOUSSE (*mou-se*) n. m. (ital. *mozzo*). Jeune marin de moins de seize ans : *les mousses n'existent plus sur les navires de l'Etat*. V. ÉCOLE (*Part. hist.*).

MOUSSE (*mou-se*) n. f. (lat. *muscus*). Une des deux classes de l'embranchement des *muscinées*, comprenant de petites plantes grêles, toujours réunies en grand nombre, qui naissent sur les toits, sur les pierres, sur les arbres : *les mousses couvrent le sol des toundras*. Ecume qui se forme à la surface de certains liquides. Crème fouettée.

MOUSSE (*mou-se*) adj. (ital. *mozzo*). Qui n'est pas aigu ou tranchant : *pointe, lame mousse*.

MOUSSEAU (*mou-sô*) ou **MOUSSOT** (*mou-so*) adj. m. Se dit d'un pain fait avec de la farine de gruau.

MOUSSELINE (*mou-se*) n. f. (de *Mossoul* n. géogr.). Le plus léger des tissus : *mousseline de coton, de laine, de soie*. Adjectiv. *Verre mousseline*, verre très fin.

MOUSSER (*mou-sé*) v. n. Se dit des liqueurs sur lesquelles il se fait de la mousse. *Fig. Faire mousser quelqu'un*, le vanter.

MOUSSERON (*mou-se*) n. m. Petit champignon comestible, très parfumé : *le mousseron croît à l'automne dans les prés*. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

MOUSSEUX, EUSE (*mou-seû, eu-ze*) adj. Qui produit de la mousse : *le champagne est mousseux*.

MOUSSOIR (*mou-soir*) n. m. Cylindre de bois pour délayer une pâte, pour faire mousser le chocolat.

MOUSSON (*mou-son*) n. f. (de l'ar. *mausim*, saison). Nom donné à des vents périodiques qui, sur la mer des Indes, soufflent six mois d'un côté, et les six autres mois du côté opposé : *la mousson d'été est humide*.

MOUSSU, E (*mou-su*) adj. Couvert de mousse : *pierre moussue*. **Rose mousseuse**, couverte d'une espèce de mousse. (On dit abusivem. MOUSSEUSE.)

MOUSTACHE (*mous-ta-che*) n. f. (ital. *mostaccio*). Partie de la barbe qu'on laisse au-dessus de la lèvre supérieure. Poils longs et raides de la gueule de certains animaux : *les longues moustaches du chat. Fig. Vieille moustache* (*une*), soldat vieilli dans le service.

MOUSTACHU, E (*mous-ta-chu*) adj. Qui porte une forte moustache : *soldat moustachu*. Qui a de la moustache : *une femme moustachue*.

MOUSTÉRIEN, ENNE (*mous-té-ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient à la période paléolithique, dite *du Moustier*, dans laquelle l'homme se servait d'instruments de silex taillés sur une seule face.

MOUSTILLE (*mous-ti, ll* mll.) n. f. (du lat. *mustum*, moût). Qualité d'un vin pétillant.

MOUSTIQUAIRE (*mous-ti-kè-re*) n. f. Rideau de gaze ou de mousseline autour des lits pour garantir des moustiques.

Moustique.

MOUSTIQUE (*mous-ti-ke*) n. m. (de l'espagn. *mosquito*, cousin). Genre d'insectes diptères, dont la piqûre est très douloureuse : *les moustiques propagent les fièvres paludéennes*.

MOÛT (*mou*) n. m. (lat. *mustum*). Vin doux qui n'a pas encore fermenté. Suc de certains végétaux, avec lequel on fabrique des boissons alcooliques.

MOUTARD (*tar*) n. m. *Pop.* Petit garçon.

MOUTARDE n. f. (de *moût*). Nom donné à diverses crucifères, qui fournissent le condiment du même nom : la *moutarde noire* ou *sénevé*, la *moutarde blanche* et la *moutarde sauvage*. La graine de cette plante : *la farine de moutarde sert à fabriquer les sinapismes*. Assaisonnement fait avec de la graine de moutarde broyée et de l'eau, du verjus, du vinaigre, des aromates, etc. : *moutarde de Dijon. Fig. La moutarde lui monte au nez*, il commence à se fâcher.

Moutarde.

MOUTARDELLE (*dè-le*) n. f. Espèce de raifort, qu'on mange quelquefois râpé en guise de moutarde.

Digitized by Google

MOUTARDIER (*di-é*) n. m. Petit vase où l'on met la moutarde. Celui qui fait ou vend de la moutarde. *Fig. Se croire le premier moutardier du pape*, avoir une très haute opinion de soi-même.

MOUTIER (*ti-é*) n. m. (lat. *monasterium*). Forme ancienne du mot MONASTÈRE.

MOUTON n. m. (bas lat. *multo*). Genre de mammifères ruminants à cornes obliques, annelées et en spirale : *le mouton est élevé à la fois pour sa laine et pour sa chair*. Viande de cet animal : *manger du mouton*. Peau de mouton préparée : *une reliure en mouton*. *Fig.* Homme d'humeur douce et traitable : *c'est un mouton*. *Arg.* Compagnon que l'on donne à un prisonnier pour obtenir de lui des aveux.

Mouton.

Revenons à nos moutons, revenons à notre sujet (allusion à une scène de *l'Avocat Pathelin*). *Moutons de Panurge*, v. PANURGE (*part. hist.*). Masse de fer, ou pièce de bois garnie de fer, qu'on élève et qu'on laisse retomber sur des pieux pour les enfoncer. Grosse pièce de bois dans laquelle sont engagées les anses d'une cloche. Amure d'une voile à antenne. Ecume blanche qui se forme sur la crête des vagues par jolie brise.

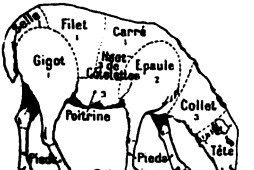

Mouton de boucherie (détail) : 1. Viande de première qualité ; 2. De seconde qualité ; 3. De troisième qualité.

MOUTONNÉ, E (*to-né*) adj. Frisé comme la toison d'un mouton : *Nuages moutonnés*, nuages blancs et floconneux formés en petites masses pressées. Se dit des roches sur lesquelles le trajet des glaciers a produit une série de dos et de creux.

MOUTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Action de moutonner : *le moutonnement des vagues*.

MOUTONNER (*to-né*) v. a. Rendre frisé, annelé comme la laine d'un mouton : *moutonner une chevelure*. V. n. Commencer à s'agiter et à blanchir, en parlant des eaux de la mer : *les vagues moutonnent*.

MOUTONNERIE (*to-ne-ri*) n. f. *Fam.* Caractère du mouton, esprit d'imitation. Caractère de certaines poésies pastorales.

MOUTONNEUX, EUSE (*to-neû, eu-ze*) adj. Qui moutonne : *mer moutonneuse*.

MOUTONNIER (*to-ni-é*), **ERE** adj. Qui est de la nature du mouton : *la race moutonnière*. Qui fait ce qu'il voit faire, à la manière des moutons : *la multitude est moutonnière*.

MOUTURE n. f. (lat *molitura*). Action de moudre le grain. Salaire du meunier. Mélange par tiers de froment, de seigle et d'orge : *farine, pain de mouture*. *Fam. Tirer d'un sac deux moutures*, tirer double profit dans une même affaire.

MOUVANCE n. f. (de *mouvoir*). Etat de dépendance d'un domaine, par rapport au fief dont il relevait : *droit de mouvance*.

MOUVANT (*van*), **E** adj. Qui a la puissance de mouvoir : *force mouvante*. Qui se meut, qui s'agite : *des flots mouvants*. Dont le fond n'est pas stable : *sable mouvant ; terre mouvante*. *Tableau mouvant*, tableau où il y a des figures qui se meuvent au moyen d'un mécanisme. *Blas.* Attribut d'une pièce qui semble sortir du bord de l'écu ou d'une autre pièce.

MOUVEMENT (*man*) n. m. (de *mouvoir*). Etat d'un corps dont la position, par rapport à un point fixe, change continuellement : *Galilée affirma le mouvement de la terre*. Action ou manière de mouvoir son corps : *avoir des mouvements gracieux*. Circulation, changement dans une collectivité : *mouvement des voitures, des valeurs*. Marche réelle ou apparente des corps célestes. Animation, vivacité qui règne dans une composition artistique ou littéraire. Variation dans le prix des denrées, des valeurs : *un mouvement de bourse*. *Fig.* Agitation, fermentation politique : *les esprits sont en mouvement*. Sentiment intérieur et passager : *mouvement de pitié*. Inspiration : *agir de son propre mouvement*. Changements de garnison : *mouvement de troupes*. *Littér. Mouvement oratoire*, passage d'un discours empreint d'images plus vives, d'une éloquence plus marquée. *Musiq.* Degré de vitesse ou de lenteur de la mesure : *presser, ralentir le mouvement*. Pièce motrice d'un appareil quelconque. Ensemble de mécanisme qui fait mouvoir les aiguilles d'une montre, d'une horloge. *Mouvement du sol*, disposition du sol coupé de nombreux accidents. *Mouvement perpétuel*, qui se perpétuerait indéfiniment, sans le secours d'aucune action nouvelle venant le ranimer. *Fig. Chercher le mouvement perpétuel*, la solution d'une question insoluble. Pl. Marche d'une armée : *observer les mouvements de l'ennemi*. Passions : *mouvements de l'âme*.

MOUVEMENTÉ, E (*man*) adj. Accidenté, qui a du mouvement, de l'animation : *style mouvementé ; entrevue mouvementée*.

MOUVEMENTER (*man-té*) v. a. Donner du mouvement, de l'animation à : *mouvementer un récit*.

MOUVER (*vé*) v. a. (de *mouvoir*). Remuer à la surface la terre d'un pot, d'une caisse. Remuer un liquide ou un corps en fusion.

MOUVOIR v. a. (lat. *movere*. — *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. Je mouvais, nous mouvions. Je mus, nous mûmes. Je mouvrai, nous mouvrons. Je mouvrais, nous mouvrions. Meus, mouvons, mouvez. Que je meuve, que nous mouvions. Que je musse, que nous mussions. Mouvant. Mû, mue.*) Mettre en mouvement : *mouvoir une pierre*. Faire agir : *être mû par l'intérêt*. V. n. Etre en mouvement. *Féod.* Relever de. **Se mouvoir** v. pr. Etre en mouvement.

MOXA (*mok-sa*) n. m. (mot chinois). Cautérisation par un corps facilement inflammable. Ce corps lui-même : *l'usage des moxas est devenu très rare*.

MOYE ou **MOIE** (*moi*) n. f. Couche tendre qui se trouve dans la pierre et qui la fait déliter.

MOYÉ, E (*moi-ié*) adj. Qui contient des moyes ou moies : *pierre moyée*.

MOYEN, ENNE (*moi-i-in, é-ne*) adj. (du lat. *medianus*, qui est au milieu). Se dit de ce qui est entre deux extrémités ou entre deux choses de nature différente : *homme de moyenne taille*. Ordinaire, médiocre : *des esprits moyens*. Calculé en faisant la moyenne : *la température moyenne d'une contrée*. **Moyen âge** (*le*), temps écoulé depuis la chute de l'empire romain (476) jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453) : *style moyen âge*. N. m. *Math. Les moyens*, termes d'une proportion placés entre les deux extrêmes : *le produit des extrêmes d'une proportion est égal au produit des moyens*. ANT. **Extrême.**

MOYEN (*moi-i-in*) n. m. (du lat. *medianum*, milieu). Ce qui sert pour parvenir à une fin : *tous les moyens étaient bons à Louis XI*. Pouvoir de faire une chose : *obligez-moi, si vous en avez le moyen*. Entremise : *arriver à un emploi par le moyen de quelqu'un*. Pl. Richesses, ressources : *vivre selon ses moyens*. Facultés naturelles : *avoir de grands moyens*. *Dr.* Raisons alléguées dans une cause : *moyens de nullité*. Loc. prép. : **Au moyen de, par le moyen de**, en faisant usage de.

MOYENÂGEUX ou **MOYENAGEUX, EUSE** (*moi-iè-na-jeû, eu-ze*) adj. *Fam.* Qui appartient au moyen âge. Qui aime le moyen âge.

MOYENNANT (*moi-iè-nan*) prép. Au moyen de : *moyennant ce secours*. **Moyennant que** loc. conj. A condition que.

MOYENNE (*moi-ié-ne*) n. f. Chose, quantité qui tient le milieu entre plusieurs autres. Nombre exprimant la valeur qu'aurait chacune des parties d'une somme, si, la somme restant la même, toutes les parties étaient égales entre elles : *prendre la moyenne. Moyenne proportionnelle entre deux longueurs*, longueur qui peut occuper la place des deux moyens, dans une proportion où les deux longueurs données occupent la place des extrêmes.

MOYENNÉMENT (*moi-iè-ne-man*) adv. Ni peu ni beaucoup. En moyenne.

MOYENNER (*moi-iè-né*) v. a. Procurer une chose par entremise. (Peu us.)

MOYER (*moi-ié*) v. a. (lat. *mediare*. — Se conj.

Digitized by Google

comme *aboyer*.) Scier (une pierre de taille) en deux parties égales.

MOYERE (*moi-iè-re*) n. f. Marais couvert de roseaux.

MOYETTAGE (*moi-iè-ta-je*) n. m. Action de mettre en moyette.

MOYETTE (*moi-iè-te*) n. f. Petite meule provisoire qu'on fait dans les champs, pour garantir les récoltes de la pluie.

MOYEU (*moi-ieu*) n. m. (lat. *modiolus*). Partie de la roue d'une voiture dans laquelle s'emboîtent les rais : *attelage enfoncé dans la boue jusqu'au moyeu.*

Moyeu.

MOYEU (*moi-ieu*) n. m. Jaune d'œuf. Espèce de prune confite : *un pot de moyeux.*

MOZARABE ou **MOSARABE** (*za*) n. m. (ar. *mostéarab*). Chrétien d'Espagne, soumis à la domination des Maures. Adjectiv. : *langue, coutumes mozarabes.* (On dit aussi MOZARABIQUE.)

MOZETTE n. f. V. MOSETTE.

MU n. m. Nom de la douzième lettre de l'alphabet grec. *Math.* Abréviation pour désigner le micromillimètre.

MUABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est muable.

MUABLE adj. (lat. *muabilis*). Sujet au changement; variable, inconstant. ANT. **Immuable.**

MUANCE n. f. (de *muer*). Changement d'une note en une autre pour aller au delà des six anciennes notes de musique, en montant ou en descendant. Etat d'une voix d'enfant quand elle mue à la puberté.

MUCÉDINÉES (*né*) n. f. pl. Syn. de MUCORINÉES.

MUCILAGE n. m. (lat. *mucilago*). Substance visqueuse qui se rencontre dans presque tous les végétaux. Liquide visqueux, formé par la solution d'une gomme dans l'eau et dont on se sert en pharmacie.

MUCILAGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui contient du mucilage. Qui en a la consistance.

MUCOR n. m. Genre de champignons, type de la famille des *mucorinées.*

MUCORINÉES (*né*) ou **MUCORACÉES** (*sé*) n. f. pl. Famille de champignons, dits vulgairement *moisissures.* S. une *mucorinée* ou *mucoracée.*

MUCOSITÉ (*zi-té*) n. f. (du lat. *mucus*, morve). Humeur épaisse, sécrétée par les membranes muqueuses : *les mucosités du cerveau.*

MUCRON n. m. Petite pointe qui termine certains organes végétaux.

MUCUS (*kuss*) n. m. Mucosité, sécrétion des muqueuses et de leurs glandes.

MUE (*mû*) n. f. (subst. verb. de *muer*). Changement dans le plumage, le poil, la peau, auquel les animaux sont sujets à certaines époques de leur vie. Temps où arrive ce changement. Changement qui s'opère dans le timbre de la voix humaine au moment de la puberté. Grande cage à claire-voie pour une poule et ses poussins. Lieu étroit et obscur où l'on tient la volaille pour l'engraisser.

Mue.

MUE (*mû*) adj. f. (du lat. *muta*, muette). Ne s'emploie que dans l'expression *rage mue*, sorte d'hydrophobie dans laquelle le chien n'aboie pas.

MUER (*mu-é*) v. n. (du lat. *mutare*, changer). Se dit des animaux qui perdent leur peau, leur poil ou leur plumage : *les serpents muent régulièrement ;* des jeunes gens dont la voix change à l'époque de la puberté. V. a. Changer. (Vx.)

MUET, ETTE (*mu-è, è-te*) adj. (lat. *mutus*). Qui n'a pas l'usage de la parole : *homme muet.* Qu'un sentiment quelconque empêche de parler : *être muet de terreur.* Qui ne se manifeste point par des cris ou des paroles : *les grandes douleurs sont muettes. Théât. Jeu muet*, partie du jeu d'un acteur par laquelle il exprime sans parler ses sentiments. *Gram. E muet, lettre, syllabe muette*, qu'on ne prononce que peu ou point (V. E). *H muet*, v. u. N. Personne privée de l'usage de la parole. N. f. Lettre muette. **A la muette** loc. adv. Sans parler, par gestes. V. SOURDMUET.

MUETTE (*mu-è-te*) n. f. Pavillon servant de rendez-vous de chasse.

MUÉZIN ou **MUEZZIN** (*è-zin*) n. m. (ar. *mouazzin*). Membre du clergé musulman dont les fonctions consistent à annoncer à haute voix, du haut du minaret, l'heure de la prière.

MUFLE n. m. Extrémité du museau de certains mammifères, en particulier des ruminants, des carnassiers, des rongeurs : *un mufle de bœuf. Pop.* Gros et laid de visage : personne désagréable, sotte.

MUFLIER (*fli-é*) n. m. Genre de scrofulariacées dont la fleur rappelle le mufle d'un veau. (On l'appelle aussi GUEULE-DE-LOUP, GUEULE-DE-LION, etc.)

MUFTI ou **MUPHTI** n. m. (ar. *moufti*). Membre du clergé musulman, chargé du maintien de la loi religieuse.

Muge.

MUGE ou **MULET** (*lè*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, très estimés comme comestibles.

MUGILIDÉS n. m. pl. Famille de poissons acanthoptères, ayant pour type les *muges* ou *mulets.* S. un *mugilidé.*

MUGIR v. n. (lat. *mugire*). Crier, en parlant des bovidés. *Fig.* Pousser des cris semblables à ceux du bœuf. Retentir : *les flots, les vents mugissent.*

MUGISSANT (*ji-san*), **E** adj. Qui mugit : *flots mugissants.*

MUGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Cri du bœuf, de la vache. *Fig.* Sons qui ressemblent à ces cris : *les mugissements des flots.*

MUGUET (*ghe*) n. m. Genre de liliacées, à petites fleurs blanches d'une odeur douce et agréable, qui fleurit en mai. Jeune élégant (qui se parfume à l'essence de muguet). *Méd.* Maladie des muqueuses, due à un champignon et qui se produit surtout dans la bouche des nouveau-nés.

Muguet.

MUGUETER (*ghe-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je muguette.*) Faire le galant auprès des dames : *mugueter toutes les femmes.* V. n. Faire le muguet.

MUID (*mu-i*) n. m. (du lat. *modius*, mesure). Ancienne mesure de capacité pour les grains et les liquides (elle variait suivant les pays) : *le muid de Paris valait 18 hectolitres.* Futaille contenant cette mesure.

MUIRE n. f. (lat. *muria*). Eau salée des *marais salants*, concentrée par l'évaporation.

MULARD (*lar*), **E** n. et adj. Canard, cane, nés du canard musqué et du canard commun : *cane mularde.*

MULASSERIE (*la-se-ri*) n. f. Industrie ayant pour objet la production du mulet.

MULASSIER (*la-si-é*), **ÈRE** adj. Qui produit des mulets : *jument mulassière.* Qui a rapport à cette production : *l'industrie mulassière du Poitou.*

MULÂTRE n. et adj. (espagn. *mulato ;* de *mulo*, mulet). Né d'un nègre et d'une blanche, ou d'une négresse et d'un blanc. (Le nom a pour fém. *mulâtresse.*)

MULÂTRESSE (*trè-se*) n. f. Femme mulâtre.

MULE n. f. (du lat. *mulleus*, bottine rouge). Pantoufle laissant le talon découvert. **Mule du pape**, pantoufle blanche sur laquelle est brodée une croix, et que le pape donne à baiser à ceux qui lui sont présentés.

Mule du XVIIe s.

MULE n. f. (lat. *mula*). Produit femelle de l'accouplement de l'âne avec la jument ou du cheval avec l'ânesse : *mule ombrageuse. Etre têtu comme une mule*, avoir beaucoup d'entêtement.

MULE-JENNY ou **MULL-JENNY** (*jè-ni*) n. f. Métier employé dans le filage du coton et de la laine. Pl. des *mule* ou *mull-jennys.* (Quelques-uns font ce mot masc.)

Mulet.

MULET (*lè*) n. m. (lat. *mulus*). Animal engendré d'un âne et d'une jument,

Digitized by Google

ou d'un cheval et d'une ânesse : *le mulet est sobre, patient, et très robuste. Par ext.* Tout animal de sang mêlé, produit par le croisement de deux races voisines. *Chargé comme un mulet,* chargé d'un fardeau très lourd.

MULET (*lè*) n. m. *Ichtyol.* V. MUGE.

MULETA (*mou-lé-ta*) n. f. (m. espagn.). Morceau d'étoffe écarlate, dont les matadors se servent pour exciter le taureau.

MULETIER (*ti-é*) n. m. Conducteur de mulets.

MULETTE ou **MULLETTE** (*lè-te*) n. f. *Fauconn.* Estomac des oiseaux de proie.

MULETTE (*lè-te*) n. f. *Zool.* Genre de mollusques lamellibranches qui fournissent une belle nacre et que l'on appelle aussi *moules d'eau douce : certaines mulettes produisent des perles.*

MULOT (*lo*) n. m. (du bas allem. *mul*, taupe). Espèce de petit rat qui vit sous terre, dans les bois et les champs : *le mulot pille souvent les poulaillers.*

Mulot.

MULSION n. f. (lat. *mulsio*). Action de traire une femelle.

MULT ou **MULTI** préfixe venu du lat. *multus* et qui signifie *beaucoup, nombreux.*

MULTIARTICULÉ, E adj. *Zool.* Qui est composé de nombreux articles.

MULTICAULE (*kô-le*) adj. Qui a des tiges nombreuses.

MULTICOLORE adj. Où l'on remarque un grand nombre de couleurs : *bannière multicolore.*

MULTICUSPIDÉ, E (*kus*) adj. *Bot.* Qui a un grand nombre de pointes.

MULTIFLORE adj. Qui a beaucoup de fleurs.

MULTIFORME adj. Qui a ou prend plusieurs formes : *la vérité est multiforme.*

MULTILOBÉ, E adj. Qui a beaucoup de lobes.

MULTILOCULAIRE (*lè-re*) adj. *Bot.* Se dit d'un ovaire divisé en un grand nombre de loges.

MULTIPARE adj. (du préf. *multi*, et du lat. *parere*, enfanter). Qui met bas plusieurs petits en une seule portée : *la femelle du lapin est multipare.* Femme qui a eu plusieurs enfants.

MULTIPARITÉ n. f. Condition des espèces multipares : *la multiparité est commune chez les rongeurs.*

MULTIPLE adj. (lat. *multiplex*). Qui n'est pas simple : *question multiple.* N. m. *Arith.* Se dit d'un nombre qui en contient un autre plusieurs fois exactement : *8 est un multiple de 2. Plus petit commun multiple de plusieurs nombres,* le plus petit des multiples communs à ces nombres. *Gramm.* Le sujet est *multiple* ou *composé* quand il est exprimé par plusieurs mots : *le commerce et l'industrie enrichissent une nation.* L'attribut est *multiple* ou *composé* quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet : *l'ours est carnivore et herbivore.* ANT. **Simple.**

MULTIPLEX (*plèks*) adj. Se dit d'un appareil télégraphique permettant de transmettre simultanément plusieurs dépêches par un même fil.

MULTIPLIABLE adj. Qui peut être multiplié.

MULTIPLIANT (*pli-an*), **E** adj. Qui multiplie.

MULTIPLICANDE n. m. Nombre à multiplier par un autre.

MULTIPLICATEUR n. m. Nombre par lequel on en multiplie un autre.

MULTIPLICATIF, IVE adj. Qui multiplie, qui concourt à multiplier : *cause multiplicative.*

MULTIPLICATION (*si-on*) n. f. Augmentation en nombre : *la multiplication des êtres. Arith.* Opération qui a pour but, étant donnés deux nombres, l'un appelé *multiplicande,* l'autre *multiplicateur,* d'en former un troisième appelé *produit,* qui soit formé avec le multiplicande comme le multiplicateur est formé avec l'unité. *Table de Pythagore* (attribuée à ce mathématicien grec), table de multiplication donnant les produits l'un *par* l'autre des dix premiers nombres. (Au point d'intersection des colonnes, on a le produit des nombres formant la tête de chacune d'elles.) ANT. **Division.**

MULTIPLICITE n. f. Nombre considérable : *la multiplicité des lois.*

MULTIPLIER (*pli-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Augmenter une quantité, un nombre. *Arith.* Répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre. V. n. Produire des êtres semblables à soi : *croissez et multipliez.* **Se multiplier** v. pr.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2	4	6	8	10	12	14	16	18	20
3	6	9	12	15	18	21	24	27	30
4	8	12	16	20	24	28	32	36	40
5	10	15	20	25	30	35	40	45	50
6	12	18	24	30	36	42	48	54	60
7	14	21	28	35	42	49	56	63	70
8	16	24	32	40	48	56	64	72	80
9	18	27	36	45	54	63	72	81	90
10	20	30	40	50	60	70	80	90	100

Table de Pythagore.

Fig. Etre en quelque sorte, et à force d'activité, en plusieurs lieux à la fois : *général qui se multiplie pour arrêter ses troupes débandées.*

MULTIPOLAIRE (*lè-re*) adj. *Physiq.* Qui a plus de deux pôles : *dynamo multipolaire.*

MULTITUBULAIRE (*lè-re*) adj. *Techn.* Se dit de chaudières dans lesquelles l'eau est chauffée à l'aide d'un grand nombre de petits tubes traversés par les flammes.

MULTITUDE n. f. (lat. *multitudo*). Très grand nombre : *une multitude d'oiseaux.* Peuple, foule, généralité des hommes : *les démagogues flattent la multitude.*

MUNICIPAL, E, AUX adj. Qui a rapport aux municipalités : *loi municipale. Antiq.* Relatif à un municipe. *Officiers municipaux,* magistrats, fonctionnaires qui administrent une municipalité. *Conseil municipal,* corps, généralement électif, chargé de l'administration d'une commune, sous la direction du maire. *Garde municipale,* garde chargée de la police militaire de Paris. *Garde municipal* ou *fam. municipal* n. m., soldat de cette garde.

MUNICIPALITÉ n. f. Ville soumise à l'organisation municipale. Corps des officiers municipaux : *la municipalité de Paris.* Mairie.

MUNICIPE n. m. (lat. *municipium*). Ville soumise à l'autorité de Rome, et qui participait aux droits de cité romaine, tout en se gouvernant par ses propres lois.

MUNIFICENCE (*san-se*) n. f. (de *munificent*). Vertu qui porte à faire de grandes libéralités.

MUNIFICENT (*san*), **E** (lat. *munus*, présent, et *facere*, faire) adj. Très libéral, très généreux.

MUNIR v. a. (lat. *munire*). Pourvoir de tout ce qui est nécessaire à la défense : *munir une place.* Pourvoir, garnir en général : *munir des voyageurs de provisions.* ANT. **Démunir.**

MUNITION (*si-on*) n. f. (lat. *munitio*). Ensemble des moyens de défense et de subsistance dont on approvisionne une place, une armée. *Pain de munition,* qu'on distribue aux soldats. *Fusil de munition,* ancien fusil de l'infanterie.

MUNITIONNAIRE (*si-o-nè-re*) n. m. Qui est chargé de fournir les vivres nécessaires aux armées.

MUNITIONNER (*si-o-né*) v. a. Munir de provisions : *munitionner un fort.*

MUNTJAC (*meun'-tjak*) n. m. Espèce de cerf, répandu depuis l'Inde jusque dans la Chine.

MUPHTI n. m. *Admin. ottom.* V. MUFTI.

MUQUEUX, EUSE (*keû, eu-ze*) adj. (lat. *mucosus*; de *mucus*, morve). Qui a rapport aux mucosités : *sécrétion muqueuse. Membranes muqueuses* ou substantiv. *muqueuses,* membranes qui tapissent certaines cavités du corps humain et qui ont habi-

Digitized by Google

tuellement leur surface humectée d'un fluide dit *muqueux*. **Fièvre muqueuse**, fièvre typhoïde légère.

MUR n. m. Ouvrage de maçonnerie qui sert à faire les côtés d'une maison, à enclore un espace ou à le diviser. *Par anal.* Objet qui forme une enceinte ou une séparation : *un mur de planches. Mur de soutènement*, mur destiné à s'opposer à la poussée des terres. *Mur d'assaut*, mur disposé dans les gymnases et auquel les élèves s'exercent à monter. *Mur mitoyen*, qui sépare deux propriétés et est commun à toutes deux. *Fig. Mettre quelqu'un au pied du mur*, lui enlever toute échappatoire. *Entre quatre murs*, dans un logement dépourvu de meubles. *Mur d'airain*, obstacle insurmontable. N. m. pl. Enceinte d'une ville, et, *par extens.*, la ville, la cité elle-même : *entrer dans les murs*. Loc. prov. : **On tirerait plutôt de l'huile d'un mur**, se dit en parlant d'un homme dont on ne peut rien obtenir. **Les murs ont des yeux** (ou **des oreilles**), on peut être surveillé, écouté, sans que l'on s'en doute.

MÛR, E adj. (lat. *maturus*). Se dit des fruits de la terre en état d'être récoltés : *raisins, blés mûrs. Fig. Age mûr*, qui suit la jeunesse. *Esprit mûr*, posé, réfléchi. *Projet mûr*, suffisamment médité. *Habit mûr*, vieux, usé. *Abcès mûr*, près de crever.

MURAGE n. m. Action d'enfermer de murs. Son résultat : *ce murage a été fort mal exécuté.*

MÛRAIE (*rè*) n. f. Plantation de mûriers.

MURAILLE (*ra, ll* mll.) n. f. Mur épais, d'une certaine élévation. *Mar.* Epaisseur des bords d'un navire. Partie du sabot du cheval qui en constitue le pourtour extérieur. (V. la planche CHEVAL.) Pl. Remparts, enceinte d'une ville : *les progrès de l'artillerie ont rendu inutiles les hautes murailles des villes.*

MURAILLEMENT (*ra, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de murailler.

MURAILLER (*ra, ll* mll., *é*) v. a. Soutenir par des murs : *murailler un talus, une terrasse.*

MURAL, E, AUX (lat. *muralis*) adj. Qui croît sur les murs : *plante murale. Carte murale*, carte géographique destinée à être étalée sur un mur. *Cercle mural*, couronne murale, que les Romains décernaient au guerrier qui était monté le premier à l'assaut.

MÛRE n. f. (lat. *morum*). Fruit du mûrier. *Mûre sauvage*, fruit de la ronce.

MÛREMENT (*man*) adv. Avec beaucoup de réflexion : *réfléchir mûrement d un projet.*

MURÈNE n. f. (lat. *muræna*). Poisson de mer très vorace, fort estimé des Romains, et qui ressemble à l'anguille.

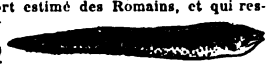
Murène.

MURER (*ré*) v. a. Entourer de murs : *murer une ville.* Boucher par la construction d'un mur : *murer une porte.* Enfermer dans un endroit dont les issues sont bouchées par une maçonnerie : *murer quelqu'un. Fig.* Dérober : *murer sa vie privée.*

Murex.

MUREX (*rèks*) n. m. Coquille univalve, hérissée de pointes et d'où les anciens tiraient la pourpre.

MURIATE n. m. (du lat. *muria*, saumure). Sel de l'acide muriatique.

MURIATIQUE adj. m. *Acide muriatique.* Syn. CHLORHYDRIQUE.

MÛRIER (*ri-é*) n. m. Genre d'urticacées, comprenant des arbres qui portent les mûres et dont la feuille sert de nourriture au ver à soie : *les plantations de mûriers furent, en France, favorisées par Sully.*

Mûrier.

MÛRIR v. a. Rendre mûr : *le soleil mûrit les fruits. Fig.* Rendre sage, expérimenté : *l'infortune mûrit les hommes.* Méditer à loisir : *mûrir un projet.* V. n. Devenir mûr : *les raisins mûrissent en automne. Fig.* Acquérir de l'expérience. *Laisser mûrir une affaire*, attendre que les événements prennent une tournure favorable.

MÛRISSANT (*ri-san*), **E** adj. Qui est en voie de mûrir : *fruits mûrissants ; des moissons mûrissantes.*

MURMURANT (*ran*), **E** adj. Qui murmure : *source murmurante.*

MURMURATEUR, TRICE n. et adj. Qui murmure habituellement.

MURMURE n. m. (lat. *murmur*). Bruit sourd et confus de plusieurs personnes qui parlent en même temps, des eaux qui coulent, des vents qui agitent le feuillage, etc. *Fig.* Plaintes de gens mécontents : *apaiser, exciter les murmures de la foule.*

MURMURER (*ré*) v. n. (de *murmure*). Faire entendre un bruit sourd et prolongé : *les eaux murmurent.* Se plaindre tout bas : *murmurer entre ses dents.* V. a. Prononcer à voix basse : *murmurer un secret.*

MÛRON n. m. Mûre, fruit de la ronce.

MURRHIN (*mu-rin*), **E** adj. Se dit de certains vases fort estimés des anciens, et dont la matière (peut-être la fluorine) nous est mal connue.

MUSAGÈTE adj. (gr. *moura*, muse, et *agein*, conduire). Conducteur des Muses. Surnom d'Apollon.

MUSARAIGNE (*za-règne*) n. f. (lat. *mus*, rat, et *aranea*, araignée). Petit animal carnassier, de la grosseur d'une souris : *les musaraignes rendent de grands services à l'agriculture en détruisant les vers, les insectes, etc.*

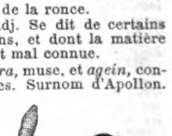
Musaraigne.

MUSARD (*zar*), **E** adj. et n. (de *muser*). *Fam.* Qui s'arrête à des bagatelles : qui s'amuse à des riens : *enfant musard.*

MUSARDER (*zar-dé*) v. n. (de *musard*). Perdre son temps, s'amuser à des riens.

MUSARDERIE (*zar-de-ri*) ou **MUSARDISE** (*zar-di-ze*) n. f. Action de musarder.

MUSC (*musk*) n. m. (lat. *muscus*). Espèce de chevrotin assez semblable au chevreuil, et qu'on appelle aussi *porte-musc.* Substance très odorante, contenue dans une poche placée sous le ventre du mâle : *le musc sert à la confection de parfums. Musc végétal*, huile tirée de la mauve musquée.

MUSCADE (*mus-ka-de*) n. f. Fruit du muscadier. Petite boule de la grosseur d'une muscade, dont se servent les escamoteurs. *Passez muscade*, expression dont se servent les escamoteurs pour annoncer que leur tour est réussi. (On l'emploie souvent au fig.)

Muscadin.

MUSCADELLE (*mus-ka-dè-le*) n. f. Poire d'hiver à goût musqué.

MUSCADET (*mus-ka-dè*) n. m. Vin qui a un peu le goût du vin muscat. Petite pomme douce à cidre.

MUSCADIER (*mus-ka-di-é*) n. m. Genre de myristicées, comprenant des arbres qui fournissent la muscade : *le muscadier est cultivé à la Guyane.*

MUSCADIN (*mus-ka*) n. m. (ital. *moscardino*). Pastille musquée. *Fig.* Petit-maître toujours musqué. Nom donné en 1793 aux éléganis royalistes : *les muscadins étaient armés d'énormes cannes.*

MUSCARDIN (*mus-kar*) n. m. Petit rongeur de la grosseur d'une souris, qui vit dans les haies : *les muscardins s'apprivoisent facilement.*

Muscardin.

MUSCARDINE (*mus-kar*) n. f. Maladie des vers à soie, dans laquelle les vers se couvrent d'une efflorescence farineuse.

MUSCARI (*mus*) n. m. Genre de liliacées, recherchées comme ornementales, et qu'on appelle vulgairement *jacinthes.*

MUSCARINE (*mus-ka*) n. f. Alcaloïde extrait de divers champignons vénéneux.

MUSCAT (*mus-ka*) n. m. Raisin à saveur musquée. Vin qu'on en extrait. Adjectiv. : *vin muscat.*

MUSCHELKALK (*mu-chèl*) n. m. L'une des divisions du système triasique (trias moyen).

MUSCICAPE (*mus-si*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, plus connus sous le nom de *gobe-mouches.*

Digitized by Google

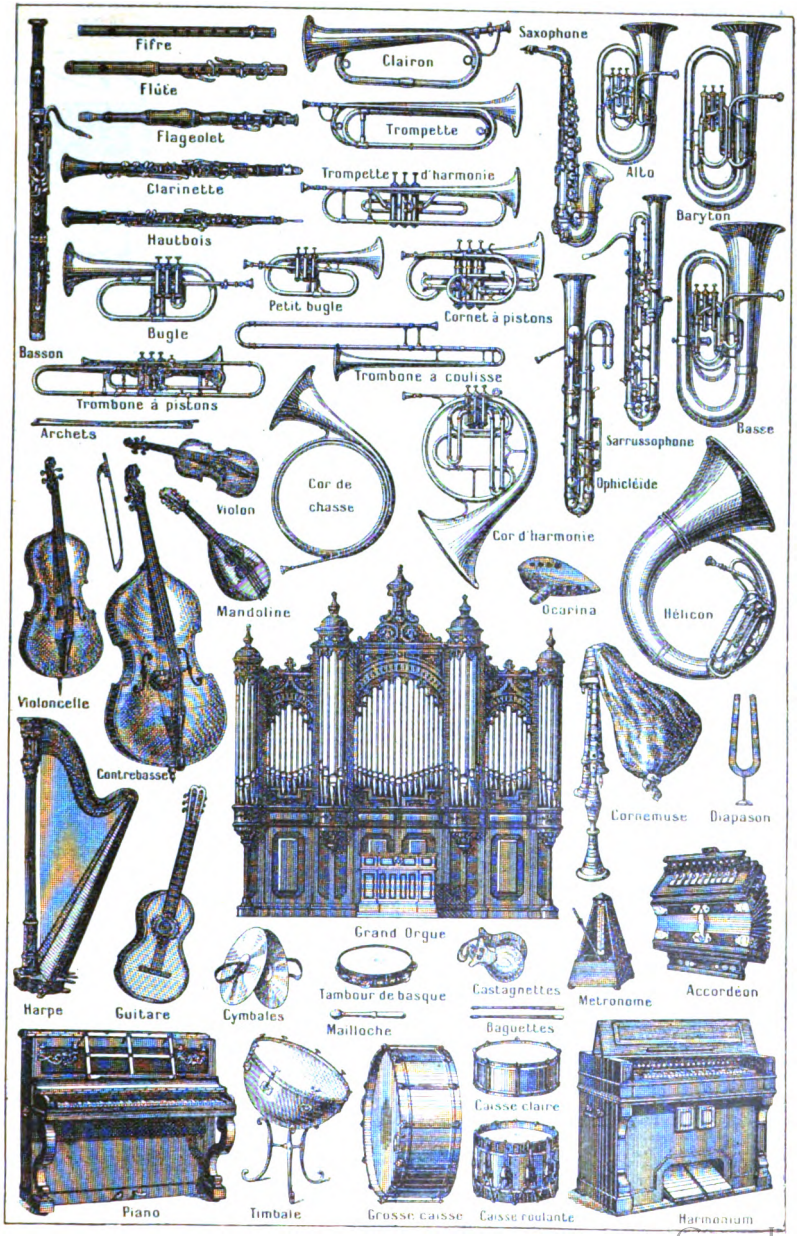

Digitized by Google

MUSCIDÉS (*mus-si-dé*) n. m. pl. Famille d'insectes diptères, comprenant les *mouches* proprement dites. S. un *muscidé*.

MUSCINÉES (*mus-si-né*) n. f. pl. Embranchement du règne végétal, comprenant les cryptogames cellulaires (mousses et hépatiques). S. une *muscinée*.

MUSCLE (*mus-kle*) n. m. (lat. *musculus*). Organe fibreux, irritable, dont les contractions produisent tous les mouvements de l'animal : *le biceps est le plus puissant des muscles du bras*.

MUSCLÉ, E (*mus-klé*) adj. Qui a les muscles bien marqués : *statue bien musclée*.

MUSCLER (*mus-klé*) v. a. Développer les muscles de : *l'exercice muscle les membres*.

MUSCOÏDE (*mus-ko-i-de*) adj. Qui ressemble à une mousse.

MUSCOLOGIE n. f. Syn. de BRYOLOGIE.

MUSCULAIRE (*mus-ku-lè-re*) adj. Propre aux muscles : *force musculaire*.

MUSCULATURE (*mus-ku*) n. f. Ensemble des muscles du corps humain, d'une œuvre d'art : *l'hercule Farnèse déploie une magnifique musculature*.

MUSCULE (*mus-ku-le*) n. m. (du lat. *musculus*, petite souris). Machine de guerre qui, dans les sièges, facilitait aux assiégeants l'approche des places.

MUSCULEUX, EUSE (*mus-ku-leû, eu-ze*) adj. Où il y a beaucoup de muscles : *partie musculeuse*. Qui a les muscles très forts : *homme musculeux*.

MUSCULOSITÉ (*mus-ku-lo-zi-té*) n. f. Caractère de ce qui est musculeux. (Peu us.)

MUSE (*mu-ze*) n. f. (lat. *musa*). Chacune des neuf déesses de la Fable qui présidaient aux arts libéraux. (V. *Part. hist.*) *Invoquer les Muses*, appeler l'inspiration. *Un nourrisson des Muses*, un poète. *Par ext.* Littérature, poésie : *cultiver les muses*. Génie de chaque poète : *la muse de Racine*. (Dans ces deux derniers sens et similaires, s'écrit avec une minuscule.)

MUSEAU (*zô*) n. m. Partie saillante plus ou moins pointue de la face de certains mammifères et poissons : *museau de chien, de brochet*. *Pop.* Visage : *quel vilain museau!*

MUSÉE (*zé*) n. m. (du gr. *mouseion*, temple des Muses). Dans l'antiquité, temple des Muses. Petite colline d'Athènes, consacrée aux Muses. La portion du palais d'Alexandrie où Ptolémée Ier avait rassemblé les savants et les philosophes les plus célèbres, et où était placée la célèbre bibliothèque qui fut incendiée plus tard. (Dans ce sens et le précédent, s'écrit avec une majuscule.) Lieu d'études littéraires, scientifiques ou artistiques. Grande collection d'objets d'art ou de science : *musée de peinture; musée d'artillerie*. *Fig.* Collection, recueil destiné à l'étude : *un dictionnaire, avec ses nombreux exemples, est un musée*. Titre de plusieurs ouvrages descriptifs d'un musée : *le musée Bourbon, de Naples*.

MUSÉES (*zé*) n. f. pl. Fêtes instituées en l'honneur des Muses, dans l'ancienne Grèce.

MUSELER (*ze-lé*) v. a. (de *museau*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je muselleraï*.) Mettre une muselière à un animal : *museler un chien pour l'empêcher de mordre*. *Fig.* et *fam.* Empêcher de parler : *museler la presse*. ANT. **Démuseler.**

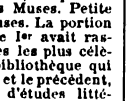

Muselière.

MUSELIÈRE (*ze*) n. f. Appareil qu'on met aux animaux pour les empêcher de mordre, de manger.

MUSELLEMENT (*zè-le-man*) n. m. Action de museler. (Peu us.)

MUSER (*zé*) v. n. S'amuser à des riens. PROV. : **Qui refuse muse,** souvent, à refuser une offre, on perd une occasion qui ne se retrouvera plus.

MUSEROLLE (*ze-ro-le*) n. f. Partie accessoire de la bride qui se place sur le chanfrein. V. HARNAIS.

MUSETTE (*zè-te*) n. f. Instrument de musique champêtre, composé de plusieurs tuyaux et d'une outre en peau : *la musette est l'instrument favori des bergers*. Sac en toile qu'on suspend à la tête du cheval pour lui servir de mangeoire ambulante. Sac en toile porté par les soldats, et qui sert à renfermer des vivres. Sac en toile ou en cuir destiné à contenir des outils, instruments divers : *musette de pansage*. Sac en toile goudronnée renfermant divers objets de pansement, et qui est porté en bandoulière par les infirmiers. Cartable d'écolier. Nom vulgaire de la *musaraigne commune*. **Bal musette**, bal où l'on danse au son de la musette.

Musettes : 1. Dite « mangeoire » ; 2. A pansement ; 3. De fantassin ; 4. De pansage.

MUSÉUM (*zé-om'*) n. m. (lat. *museum*). Musée : *le muséum d'histoire naturelle*. (Absolum. dans ce sens, le *Muséum*.) Pl. des *muséums*.

MUSICAL, E, AUX (*zi*) adj. Qui appartient à la musique : *art musical*. Où l'on fait de la musique : *soirée musicale*.

MUSICALEMENT (*zi, man*) adv. Selon les règles de la musique : *être doué musicalement*.

MUSICIEN, ENNE (*zi-si-in, è-ne*) n. Qui sait l'art de la musique. Personne dont la profession est de composer ou d'exécuter de la musique : *Beethoven, Mozart, Gluck furent de grands musiciens*.

MUSICO (*zi*) n. m. Petit musicien professionnel. En Belgique et en Hollande, café chantant fréquenté par le bas peuple.

MUSICOGRAPHE (*fe*) n. (de *musique* et du gr. *graphein*, décrire). Auteur qui écrit sur la musique.

MUSICOMANE (*zi*) n. Personne qui pousse l'amour de la musique jusqu'à une exagération ridicule.

MUSICOMANIE (*zi, ni*) n. f. Goût exagéré pour la musique. (Peu us.)

MUSIQUE (*zi-ke*) n. f. (lat. *musica*; de *musa*, muse). Art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille. Théorie de cet art : *apprendre la musique*. *Musique vocale*, écrite expressément pour les voix. *Musique instrumentale*, écrite pour des instruments. *Musique chiffrée*, système dans lequel la musique est écrite au moyen de chiffres et de quelques autres signes accessoires, tels que points, tirets, etc. Concert : *faire de la musique*. Compagnie de musiciens : *musique d'un régiment*. *Chef de musique*, musicien qui dirige une fanfare ou une harmonie civile ou militaire. — La musique a été connue de toute antiquité; chaque peuple a, dans son histoire, un ou plusieurs personnages auxquels il en attribue l'invention. Chez les Grecs, c'étaient Apollon, Orphée, Linus et Amphion. Suivant les poètes, ce dernier bâtit Thèbes aux sons harmonieux de sa lyre; les pierres, sensibles à la douceur de ses accents, accouraient et se plaçaient d'elles-mêmes les unes sur les autres. Les animaux farouches venaient aux sons de la lyre du divin Orphée, et les arbres agitaient leurs branches en cadence. La Fable et l'Histoire parlent de la flûte de Pan, de la harpe de David, etc.

L'Italien Gui d'Arezzo imagina les lignes, les portées et les signes particuliers qui nous sont demeurés sous le nom de *notes* et qui forment encore aujourd'hui la langue musicale de l'Europe. V. NOTE.

MUSIQUER (*zi-ké*) v. n. Faire de la musique. V. a. Mettre en musique.

MUSIQUETTE (*zi-ké-te*) n. f. Petite musique facile, sans valeur artistique.

MUSOIR (*zoir*) n. m. Pointe d'une digue, d'une jetée. Tête d'écluse.

MUSQUÉ, E (*mus-ké*) adj. Parfumé avec du musc. Qui rappelle l'odeur du musc ou le goût du muscat : *poires musquées*. *Fig.* Affecté, recherché : *écrivain, langage musqué*.

MUSQUER (*mus-ké*) v. a. Parfumer de musc.

MUSSE-POT [*mu-se-po*] **(À)** loc. adv. En cachette. (On dit quelquef. *à muche-pot*.)

MUSSER [*mu-sé*] **(SE)** v. pr. Se cacher. (Vx.)

MUSSIF (*mu-sif*), **IVE** adj. *Chim. Or mussif*, bisulfure d'étain dont l'éclat rappelle celui de l'or et

Digitized by Google

dont on se sert pour bronzer les statuettes et les ornements de plâtre.

MUSSITATION (*mu-si-ta-si-on*) n. f. Faiblesse de la voix.

MUSTANG (*mus-tan*) n. m. Cheval sauvage des pampas de l'Amérique du Sud.

MUSTÉLIDÉS (*mus-té*) n. m. pl. Famille de mammifères carnassiers, renfermant les *fouines, putois*, etc. S. un *mustélidé*.

MUSULMAN, E (*zul*) adj. Qui concerne le mahométisme. N. Qui professe cette religion.

MUTABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est sujet à changer : *la mutabilité des choses humaines*.

MUTABLE adj. Qui peut être changé.

MUTACISME (*sis-me*) n. m. (lat. *mutacismus*). Vice de prononciation, qui consiste dans la substitution des lettres *m, b* et *p* à d'autres lettres.

MUTAGE n. m. (de *muter*). Action d'entraver la fermentation alcoolique dans les moûts de raisins, soit en les additionnant d'alcool, soit en les mettant en contact avec des vapeurs d'acide sulfureux : *le mutage par addition d'alcool donne les mistelles*.

MUTATION (*si-on*) n. f. (lat. *mutatio ;* de *mutare*, changer).Changement. Remplacement d'une personne par une autre : *il y a de nombreuses mutations dans ce régiment*. **Droits de mutation**, impôt que l'administration de l'Enregistrement perçoit sur les biens qui changent de propriétaire.

MUTER (*té*) v. a. (du lat. *mutus*, muet). Opérer le mutage de.

MUTILATEUR n. m. Celui qui mutile : *les mutilateurs des œuvres d'art sont de véritables vandales*.

MUTILATION (*si-on*) n. f. Retranchement d'un membre ou de quelque autre partie du corps. Retranchement d'une ou de plusieurs parties d'une œuvre d'art : *mutilation d'une statue*.

MUTILER (*lé*) v. a. (lat. *mutilare*). Retrancher un ou plusieurs membres : *soldat mutilé par un obus*. *Fig.* Retrancher une ou plusieurs parties d'une œuvre d'art : *mutiler un monument*. Faire des retranchements maladroits, des restaurations peu artistiques : *mutiler un ouvrage*.

MUTILLE (*ll* mll.) n. f. Genre d'insectes hyménoptères porte-aiguillon dont les larves sont parasites d'autres hyménoptères.

MUTIN, E adj. et n. (de l'anc. fr. *meute*, dans le sens de *émeute*). Obstiné, têtu : *enfant mutin*. *Fig.* Vif. éveillé : *air mutin*.

MUTINER (*né*) v. a. (de *mutin*). Pousser à la révolte. **Se mutiner** v. pr. S'entêter dans la désobéissance. Se révolter : *l'armée se mutina. Poét.* Sévir avec fureur : *les vents se mutinent*.

MUTINERIE (*rî*) n. f. Action de se mutiner : *la mutinerie des troupes*. Allure vive et piquante.

MUTISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *mutus*, muet). Etat de celui qui est muet : *l'apoplexie amène souvent le mutisme*. Etat de celui qui ne veut ou ne peut exprimer sa pensée : *réduire un peuple au mutisme*. — Cette infirmité se trouve le plus souvent jointe à la *surdité*, dont elle est le résultat. En effet, si le sourd-muet ne parle pas, ce n'est pas chez lui une suite de l'imperfection de l'organe de la parole, c'est parce qu'il n'a jamais *entendu* parler. Ce mutisme de naissance a été considéré jusqu'ici comme incurable. Le mutisme peut néanmoins être accidentel et provenir d'une conformation défectueuse de la langue.

On doit au célèbre abbé de L'Epée et à son successeur, l'abbé Sicard, un système d'éducation, au moyen duquel les sourds-muets suppléent par des signes, dont un alphabet manuel leur donne la clef, aux organes qui leur manquent. On les exerce aussi à comprendre la parole de l'interlocuteur par le mouvement des lèvres, et l'on est parvenu à leur faire articuler des sons, à les faire parler, quoiqu'ils ne s'entendent pas eux-mêmes.

Il existe en France plusieurs instituts de sourds-muets, dont les plus remarquables sont ceux de Paris, de Lyon et de Bordeaux. V. SOURD-MUET.

MUTITÉ n. f. (lat. *mutitas ;* de *mutus*, muet). Syn. de MUTISME.

MUTUALISTE n. V. MUTUELLISTE.

MUTUALITÉ n. f. Qualité de ce qui est mutuel. Système de solidarité, de services mutuels. Ensemble des systèmes de solidarité sociale, des sociétés de secours mutuels, etc. : *la mutualité française*.

MUTUEL, ELLE (*tu-el, è-le*) adj. (lat. *mutuus*). Réciproque : *haine mutuelle. Enseignement mutuel*, système suivant lequel les enfants s'instruisent les uns les autres, sous la direction de l'instituteur. (Son opposé est *enseignement simultané*.) *Assurance mutuelle*, société dont les membres s'assurent réciproquement contre certaines éventualités.

MUTUELLEMENT (*tu-é-le-man*) adv. Réciproquement : *s'instruire mutuellement*.

MUTUELLISME (*tu-é-lis-me*) n. m. Système de mutualité, que Proudhon défendit contre Bastiat.

MUTUELLISTE (*tu-é-lis-te*) ou **MUTUALISTE** (*tu-a-lis-te*) n. Membre d'une société mutuelle. Adj. : *théorie mutuelliste* ou *mutualiste*.

MUTULE n. f. Ornement qui, dans l'entablement dorique, est placé sous le larmier et qui correspond au triglyphe dont il a la largeur.

Mutule.

MYCÉLIUM (*li-om'*) n. m. Partie végétative des champignons, née des spores et produisant les fructifications : *chez les champignons parasites, le mycélium se développe généralement dans les tissus des matières attaquées*.

MYCODERME (*dér-me*) n. m. Levure qui se développe à la surface des boissons fermentées et des jus sucrés.

MYCOLOGIE et **MYCÉTOLOGIE** (*jî*) n. f. (gr. *mukés*, champignon, et *logos*, discours). Partie de la botanique relative aux champignons.

MYCOLOGUE ou **MYCÉTOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Auteur d'un traité sur les champignons.

MYCORHIZES n. m. pl. Champignons qui se rencontrent sur les racines des végétaux. S. un *mycorhize*.

MYCOSE (*kô-ze*) n. f. Affection provoquée par des champignons : *la pelade est une mycose*.

MYDAÜS (*da-uss*) n. m. Genre de mammifères carnassiers de la Malaisie, voisins des blaireaux.

MYE (*mî*) n. f. Genre de mollusques lamellibranches comestibles, des mers de l'hémisphère nord.

MYGALE n. f. Nom de diverses araignées qui creusent des terriers, filent des toiles ou habitent les creux des arbres : *la morsure des mygales est très douloureuse*.

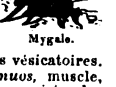

Mygale.

MYLABRE n. m. Genre de coléoptères, dont diverses espèces d'Asie sont utilisées pour la fabrication des vésicatoires.

MYOGRAPHE n. m. (gr. *mus, muos*, muscle, et *graphein*, décrire). Appareil qui enregistre les contractions musculaires.

MYOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *myographe*). Description des muscles.

MYOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *mus, muos*, muscle, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des muscles.

MYOPE n. et adj. (gr. *muôps*). Qui a la vue courte.

MYOPIE (*pî*) n. f. Etat de celui qui a la vue courte : *la myopie se corrige par des verres biconcaves*.

MYOPOTAME n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'Amérique du Sud, dont la fourrure, dite *castor du Canada*, est assez estimée.

MYOSOTIS (*zo-tiss*) n. m. (gr. *mus, muos*, souris, et *ous, ôtos*, oreille). Plante de la famille des borraginacées, à fleurs très petites et élégantes, appelée vulgairement *oreille-de-souris, herbe d'amour, ne m'oubliez pas*, etc.

MYOTOMIE (*mî*) n. f. (gr. *mus, muos*, muscle, et *tomé*, section). Dissection des muscles.

MYRI, MYRIA ou **MYRIO** (du gr. *murias*, dix mille) préfixe qui, placé devant l'unité métrique, la multiplie par dix mille.

MYRIADE n. f. (du gr. *murias, ados*, dix mille). Grand nombre indéterminé : *des myriades d'étoiles*.

MYRIAGRAMME (*gra-me*) n. m. Poids de dix mille grammes.

MYRIAMÈTRE n. m. Mesure itinéraire de dix mille mètres.

MYRIAPODES n. m. pl. (préf. *myria*. et gr. *pous, podos*, pied). Classe d'articulés, dont chaque article porte une ou deux paires de pattes : *les myriapodes*

Digitized by Google

respirent par des trachées. S. un *myriapode.* (On dit aussi MYRIOPODE.) V. SCOLOPENDRE.

MYRICA n. m. Genre de *myricacées*, à forte odeur aromatique, et dont certaines espèces fournissent de la cire : *ciriers* ou *arbres à cire.*

MYRICACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une *myricacée.*

MYRIOPHYLLE (*fi-le*) n. m. *Bot.* Genre d'halorragées des eaux stagnantes, connu sous le nom de *volant d'eau.*

MYRMÉCOBIE (*bi*) n. m. Genre de mammifères marsupiaux d'Australie.

MYRMÉLÉONIDÉS n. m. pl. Famille d'insectes névroptères, comprenant les fourmis-lions et genres voisins. S. un *myrméléonidé.*

MYRMIDON n. m. (du gr. *Murmidones*, n. d'un anc. peuple de la Thrace). Homme de très petite taille, et, *au fig.*, personne de peu d'importance ou de peu de talent. (On écrit aussi MIRMIDON.) V. *Part. hist.*

MYROBALAN ou **MYROBOLAN** n. m. Nom donné à divers fruits desséchés des Indes, très employés autrefois en pharmacie.

MYROSINE (*zi-ne*) n. f. Ferment particulier qui se trouve dans les graines de moutarde, et leur communique leurs propriétés.

MYROXYLE n. m. Genre de légumineuses papilionacées, dont certaines espèces fournissent le *baume de Tolu.*

MYRRHE (*mi-re*) n. f. (gr. *murra*). Gomme-résine odorante, médicinale, produite par le balsamodendron : *la myrrhe est tonique et antispasmodique.*

MYRRHIS (*mir-riss*) n. m. Genre d'ombellifères ressemblant au cerfeuil.

MYRTACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant le *myrte* pour type. S. une *myrtacée.*

MYRTE n. m. (lat. *myrtus*). Genre de myrtacées à feuillage toujours vert, à petites fleurs blanches d'une odeur agréable : *les myrtes croissent dans la région méditerranéenne.* — Le myrte, chez les Romains, était consacré à Vénus ; chez les Grecs, il était l'emblème de la gloire et on en couronnait les statues des héros.

MYRTIFORME adj. Qui a la forme d'une feuille de myrte : *muscle myrtiforme.*

MYRTIL (*til'*) n. m. ou **MYRTILLE** (*ti-le*) n. f. Un des noms de l'*airelle.*

MYSIS (*ziss*) n. f. Genre de crustacés ressemblant à des crevettes, et qui forment l'un des principaux aliments des baleines.

MYSTAGOGIE (*mis-ta-gho-ji*) n. f. (de *mystagogue*). Initiation aux mystères.

MYSTAGOGUE (*mis-ta-gho-ghe*) n. m. (du gr. *mustés*, initié, et *agôgos*, qui conduit). Prêtre qui initiait aux mystères de la religion, chez les Grecs.

MYSTÈRE (*mis-te-re*) n. m. (gr. *mustérion ;* de *mustés*, initié). Ensemble de doctrines ou de pratiques que doivent seuls connaître les initiés : *les mystères d'Eleusis.* Dogme ou fait religieux inaccessible à la raison : *le mystère de la Trinité.* Ce qui est tenu secret : *les mystères de la politique.* Secret, discrétion, détours pour empêcher qu'une chose ne soit divulguée : *parler avec mystère ; faire mystère de tout.* Objet inaccessible à la raison des hommes : *les mystères de la nature. Théât.* Pièce de théâtre du moyen âge, à sujet religieux, où l'on faisait intervenir Dieu, les saints, les anges et les diables. *Liturg. Les saints mystères*, le sacrifice de la messe.

MYSTÉRIEUSEMENT (*mis, ze-man*) adv. D'une façon mystérieuse.

MYSTÉRIEUX, EUSE (*mis-té-ri-eû, eu-ze*) adj. Qui contient quelque secret, quelque mystère, quelque sens caché : *prédiction mystérieuse.* Qui fait un secret de choses qui n'en valent pas la peine : *un homme fort mystérieux.*

MYSTICISME (*mis-ti-sis-me*) n. m. (du lat. *mysticus*, mystique). Doctrine philosophique et religieuse, d'après laquelle la perfection consiste en une sorte de contemplation qui va jusqu'à l'extase et unit mystérieusement l'homme à la Divinité.

MYSTICITÉ (*mis-ti*) n. f. Caractère de ce qui est mystique. Raffinement de dévotion.

MYSTIFIABLE (*mis-ti*) adj. Qui peut être mystifié. (Peu us.)

MYSTIFICATEUR, TRICE (*mis-ti*) adj. et n. Qui se plaît à mystifier.

MYSTIFICATION (*mis-ti, si-on*) n. f. Action de mystifier : *une mystification est toujours une méchanceté.* Chose vaine, trompeuse.

MYSTIFIER (*mis-ti-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Abuser de la crédulité de quelqu'un pour s'amuser à ses dépens.

MYSTIQUE (*mis-ti-ke*) adj. (lat. *mysticus*). Figuré, allégorique : *l'échelle mystique de saint Jean.* Relatif au mysticisme : *les auteurs mystiques.* Qui raffine sur les matières de dévotion : *caractère mystique.* N. Personne qui se livre à des idées mystiques, qui écrit des traités mystiques. N. f. Science de la dévotion mystique.

MYSTIQUEMENT (*mis-ti-ke-man*) adv. Selon le sens mystique. (Peu us.)

MYTHE n. m. (du gr. *muthos*, fable). Trait, récit des temps fabuleux et héroïques : *les mythes de la Grèce.* Tradition qui, sous la figure de l'allégorie, laisse voir un grand fait naturel, historique ou philosophique : *un mythe solaire. Fig.* Chose fabuleuse et rare : *le phénix des anciens est un mythe.*

MYTHIQUE adj. Qui concerne les mythes : *la période mythique de la Grèce.*

MYTHOGRAPHE n. m. (de *mythe*, et du gr. *graphein*, écrire). Celui qui écrit sur les mythes, sur la Fable : *les écrits des anciens mythographes.*

MYTHOGRAPHIE (*fi*) n. f. Science des mythes. Exposition des fables anciennes.

MYTHOLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *muthos*, fable, et *logos*, discours). Histoire fabuleuse des dieux, des demi-dieux et des héros de l'antiquité : *la mythologie grecque est d'une incomparable richesse.* Science des mythes : *la mythologie comparée.* — On ne comprend généralement sous cette dénomination que les mythes primitifs des peuples indo-européens (Hindous, Perses, Grecs, Latins, Germains, Slaves, Celtes). L'étude des fables mythologiques n'eut d'abord qu'un intérêt d'érudition classique. Les travaux des érudits modernes, fondant la science de l'histoire des religions, ont donné à la mythologie une bien plus haute importance.

MYTHOLOGIQUE adj. Qui appartient à la mythologie : *les récits mythologiques.*

MYTHOLOGISTE (*jis-te*) ou mieux **MYTHOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Savant en mythologie.

MYTILICULTEUR n. m. Celui qui s'occupe de mytiliculture.

MYTILICULTURE n. f. (du lat. *mytilus*, moule, et de *culture*). Elevage des moules.

MYTILITOXINE (*tok-si-ne*) n. f. (du lat. *mytilus*, moule, et de *toxine*). Toxine que l'on trouve dans les moules vénéneuses.

MYXINE (*mik-si-ne*) n. f. Genre de poissons vermiformes de diverses mers.

MYXINOÏDES (*mik-si-no-i-de*) n. m. pl. Ordre de poissons cyclostomes, comprenant ceux dont la nageoire dorsale est bien développée. S. un *myxinoïde.*

MYXOMYCÈTES (*mik-so*) n. m. pl. Ordre de champignons qui forment des amas mous, gélatineux, sans forme bien déterminée. S. un *myxomycète.*

Digitized by Google

N n. m. (*èn'* ou *ne*). Quatorzième lettre de l'alphabet et la onzième des consonnes : *un* N *majuscule; un* n *minuscule.* (L'*n* est une consonne nasale.)

NABAB (*bab'*) n. m. (mot arabe). Titre donné, dans l'Inde, aux grands officiers de la cour des sultans timourides, et aux gouverneurs de provinces. *Par ext.* Homme qui vit dans l'opulence et le faste : *les nababs de la finance.*

NABABIE (*bî*) n. f. Dignité de nabab. Territoire soumis à un nabab.

NABLE n. m. (holl. *nagle*). Trou percé dans le fond d'un canot, et servant à l'écoulement des eaux quand le canot est hissé. *Bouchon de nable* ou *nable,* cheville enfoncée dans ce trou, quand on met le canot à la mer.

NABOT (*bo*), **E** n. Se dit par mépris d'une personne de très petite taille.

NACAIRE (*kè-re*) n. f. (ital. *gnaccara*). Timbale de cavalerie, en usage au moyen âge.

NACARAT (*ra*) adj. inv. (de l'espagn. *nacarado*, nacré). Rouge clair, entre le cerise et le rose : *soie nacarat.* N. m. : *étoffe d'un beau nacarat.*

NACELLE (*sè-le*) n. f. (lat. *navicella*, dimin. de *navis*, vaisseau). Petit bateau sans mât ni voile : *nacelle de pêcheur.* Espèce de panier suspendu à un ballon, et dans lequel se place l'aéronaute.

Nacelle de ballon.

NACRE n. f. (persan *nakar*). Substance dure, éclatante, irisée, qu'on trouve dans un grand nombre de coquilles et qui est employée en tabletterie : *étui de nacre; de la nacre de perle.*

NACRÉ, E adj. Qui a l'éclat, l'apparence de la nacre : *la coquille de l'huître perlière est nacrée.*

NACRER (*kré*) v. a. Donner l'éclat, le brillant, l'aspect de la nacre aux fausses perles de verre.

NADIR n. m. (mot arabe). Le point de la voûte céleste qui se trouve directement au-dessous de nos pieds, et auquel aboutirait une ligne tirée du point que nous habitons, par le centre de la terre. (Son opposé est *zénith.*)

NÆVUS (*né-vuss*) n. m. (mot lat. signif. *tache*). Lésion de la peau de couleur noire ou rose, formant une saillie recouverte de poils ou seulement une tache, comme les *taches de vin,* les *envies,* etc. Pl. des *nævi.*

NAFÉ n. m. Fruit d'une plante d'Arabie (*ketmie*), dont on fait une pâte, un sirop pectoral.

NAFFE (*na-fe*) n. f. (de l'ar. *nafha*, odeur). N'est guère usité que dans cette expression : *eau de naffe,* eau de senteur qui a pour base la fleur d'oranger.

NAGE n. f. Action de nager. *A la nage,* en nageant : *se sauver à la nage. Se jeter à la nage,* se jeter dans l'eau pour nager. *Être tout en nage,* être tout mouillé, trempé de sueur. *Mar.* Action de ramer.

NAGEE (*jé*) n. f. Espace qu'on parcourt, en nageant, à chaque impulsion imprimée au corps.

NAGEOIRE (*joi-re*) n. f. (de *nager*). Organe locomoteur des poissons. Planchette qu'on met à la surface d'un seau plein d'eau pour empêcher celle-ci de se répandre.

Nageoires : A, dorsale ; B, pectorale ; C, ventrale ; D, anale ; E, caudale.

NAGER (*jé*) v. n. (du lat. *navigare*, naviguer. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il nagea, nous nageons.*) Se soutenir et avancer sur l'eau par le mouvement de certaines parties du corps. Flotter : *le bois nage sur l'eau. Mar.* Ramer. *Fig. Nager dans l'opulence,* être très riche. *Nager dans le sang,* en être tout couvert. *Nager entre deux eaux,* ménager deux partis opposés.

NAGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui nage : *un intrépide nageur. Mar.* Rameur.

NAGUERE ou **NAGUERES** (*ghé-re*) adv. (contraction des mots *n'a, guère*). Il y a peu de temps.

NAÏADACÉES (*na-ia-da-sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones. S. une *nataducée.*

NAÏADE (*na-ia-de*) n. f. (gr. *naias, ados;* de *naein,* couler). *Myth.* Divinité féminine inférieure, qui présidait aux fontaines et aux rivières : *les naïades étaient filles de Zeus. Bot.* Genre de naïadacées aquatiques qui croissent dans les eaux douces de l'Europe centrale.

NAÏF (*na-if*), **IVE** adj. (du lat. *nativus*, natif). Naturel, ingénu, sans artifice : *les grâces naïves de l'enfance.* Qui retrace la vérité, la nature : *un style naïf.* Inexpérimenté, crédule, sans finesse : *réponse naïve.* N. : *faire le naïf.* N. m. Ce qui est naïf, genre naïf : *le naïf plaît toujours.*

NAIN, NAINE (*nin, né-ne*) n. (lat. *nanus*). Dont la taille est de beaucoup inférieure à la taille moyenne.

Digitized by Google

Adj. : *rosier, arbre nain.* — Parmi les nains, quelques-uns représentent des organismes en quelque sorte atrophiés, frappés de déchéance physique et, le plus souvent, intellectuelle ; ceux-là meurent généralement très jeunes. Les autres, au contraire, sont des individus petits et parfaits dans leur forme, véritables exceptions physiologiques à ce point de vue, mais intelligents et capables de vivre longtemps. Les nains furent longtemps très recherchés des princes, et quelques-uns ont acquis une véritable célébrité. Nous citerons, parmi les plus connus : Bébé, le nain du roi Stanislas, qui, pour une taille de 0m.70, pesait environ 9 livres 1/2 ; Jeffery Hudson, le nain de Charles Ier ; le nain de Philippe IV, dont Vélasquez a laissé un admirable portrait ; Tom Pouce (0m,57) ; Adrien Esmilaire (0m,69 à seize ans) ; et la petite reine Mab, qui atteignait, à l'âge de dix-neuf ans, 0m.70. ANT. **Géant.**

NAISSAIN (*nè-sin*) n. m. Jeunes huîtres des huîtrières ou jeunes moules des moulières.

NAISSANCE (*nè-san-se*) n. f. (lat. *nascentia*). Venue au monde : *la naissance d'un enfant doit être déclarée à l'officier de l'état civil dans les trois jours.* Extraction : *Alberoni était de basse naissance. Fig.* Endroit où commence une chose : *la naissance de l'épine dorsale.* Commencement : *naissance du monde, du jour. De naissance,* depuis ou avant la naissance : *aveugle de naissance.* ANT. **Mort, fin.**

NAISSANT (*nè-san*), **E** adj. Qui naît. Qui commence à être, à paraître : *le jour naissant.* ANT. **Mourant.**

NAÎTRE (*nè-tre*) v. n. (lat. *nasci*. — *Je nais, tu nais, il naît, nous naissons. Je naissais. Je naquis. Je naîtrai. Je naîtrais. Nais, naissons, naissez. Que je naisse. Que je naquisse. Naissant. Né,* e.) Venir au monde : *petit poussin qui vient de naître.* Commencer à pousser : *les fleurs naissent au printemps.* Venir au monde dans certaines conditions spéciales : *naître poète.* Prendre son origine : *l'astronomie est née en Chaldée.* Provenir : *l'industrie naquit des besoins de l'homme. Faire naître,* donner l'existence ; provoquer, produire. ANT. **Mourir.**

NAÏVEMENT (*na-i-ve-man*) adv. Avec naïveté.

NAÏVETÉ (*na-i*) n. f. (rad. *naïf*). Ingénuité : *la naïveté d'un enfant.* Simplicité naturelle et gracieuse : *la naïveté de La Fontaine.* Crédulité inexpérimentée, expression, propos qui échappe par ignorance : *Agnès dit des naïvetés.*

Naja.

NAJA n. m. Genre de reptiles ophidiens, des régions chaudes d'Afrique et d'Asie. — Les najas, dits aussi *cobras, hajes, serpents à lunettes,* atteignent parfois 4 mètres, et sont extrêmement venimeux. Ils font périr chaque année des milliers de personnes, surtout dans les Indes.

NANAN n. m. Friandise, dans le langage des enfants. *Fig.* Chose exquise.

Nandou.

NANDOU n. m. Genre de grands oiseaux coureurs, de 1m,65 de haut, voisins des autruches, qui habitent l'Amérique du Sud : *le nandou est sauvage et stupide.*

NANKIN n. m. Tissu de coton, couleur jaune chamois, qui se fabriquait originairement à Nankin (Chine) : *pantalon de nankin.*

NANSOUK (*nan-souk*) ou **NANZOUK** n. m. Tissu de coton, un peu plus fin que le jaconas, employé pour la confection des objets de lingerie, pour les applications de broderie, etc.

NANTIR v. a. (orig. germ.). Donner des gages pour garantir une dette, un prêt. *Par ext.* Munir, pourvoir : *nantir de provisions.* **Se nantir** v. pr. Se pourvoir par précaution : *se nantir d'argent.*

NANTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action de nantir. Contrat par lequel un débiteur remet une chose à son créancier pour sûreté de la dette. Objet remis en garantie : *le nantissement d'un objet mobilier s'appelle* gage.

NAPEE (*pé*) n. f. (du gr. *napé*, vallée). Nymphe des prairies et des bocages.

NAPEL (*pél*) n. m. Espèce d'aconit des montagnes.

NAPHTADIL (*naf*) ou **NEPTGIL** (*néft*) n. m. Cire fossile de la Caspienne.

NAPHTALINE (*naf-ta*) n. f. Carbure retiré du goudron de houille. — La naphtaline permet de fabriquer les naphtols, naphtylamines, etc., et les nombreuses couleurs qui en dérivent ; elle brûle à l'air, et l'industrie l'utilise pour la fabrication du noir de fumée. Elle sert d'agent de conservation contre les mites, les insectes ; elle est employée en tannerie pour conserver les peaux.

NAPHTE (*naf-te*) n. m. (gr. *naphtha*). Corps liquide, résultant du mélange de divers hydrocarbures : *le naphte minéral fournit le pétrole ; le naphte du commerce est un des produits de la distillation des pétroles.*

NAPHTOL (*naf-tol*) n. m. Nom donné aux phénols dérivés de la naphtaline, et qui sont des antiseptiques intestinaux.

NAPHTYLIQUE (*naf-ti*) adj. Se dit des dérivés de la naphtaline : *composés naphtyliques.*

NAPOLÉON n. m. Pièce de 20 francs, à l'effigie de Napoléon. (On dit un *napoléon* comme on dit un *louis.*)

NAPOLÉONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux Napoléons ou à leurs partisans : *l'épopée napoléonienne.* N. m. Partisan des Napoléons.

NAPOLÉONISME (*nis-me*) n. m. Attachement à la famille ou à la politique des Napoléons. (Peu us.)

NAPOLITAIN, E (*tin, è-ne*) adj. et n. De Naples. *Onguent napolitain,* pommade mercurielle. N. f. Tissu de laine lisse, qui se tirait originairement de Naples.

NAPPE (*na-pe*) n. f. (du lat. *mappa,* même sens). Linge dont on couvre la table pour prendre les repas : *mettre la nappe. Nappe d'autel,* linge dont on couvre l'autel. Portion indéfinie d'une surface courbe. *Fig. Nappe d'eau,* vaste étendue d'eau terrestre ou souterraine. Cascade qui tombe en forme de nappe. Niveau général des eaux d'un canton.

Narcisse.

NAPPERON (*na-pe*) n. m. Petite nappe qui s'étend par-dessus la grande, et qu'on enlève au dessert.

NARCÉINE n. f. Alcaloïde extrait de l'opium et différant un peu de la morphine.

NARCISSE (*si-se*) n. m. Genre d'amaryllidacées bulbeuses, à fleurs blanches ou jaunes. *Fig.* Homme amoureux de sa figure ; joli garçon : *c'est un vrai Narcisse.* (V. *Part. hist.*)

NARCOSE (*kô-se*) n. f. (dû gr. *narké,* sommeil). Assoupissement produit par l'action d'un narcotique.

NARCOTICO-ÂCRE adj. Se dit des poisons qui provoquent le narcotisme et l'inflammation des tubes digestifs. N. m. : *un narcotico-âcre.*

NARCOTINE n. f. Substance vénéneuse, qu'on extrait de l'opium.

NARCOTIQUE adj. (gr. *narkôtikos*). Qui assoupit, endort, comme l'opium, la jusquiame, la belladone, etc. N. m. : *un narcotique.*

NARCOTISER (*zé*) v. a. Mêler un narcotique dans : *narcotiser une potion.*

NARCOTISME (*tis-me*) n. m. Ensemble des effets causés par les narcotiques. (Peu us.)

NARD (*nar*) n. m. (lat. *nardus*). Genre de graminées, communes dans les prés. Parfum extrait d'une valérianacée, la *nardostachyde de l'Inde.*

Narguilé.

NARGUE (*nar-ghe*) n. f. *Faire narque d'une chose,* exprimer le peu de cas qu'on en fait. Sorte d'interjection marquant le mépris, l'insouciance : *nargue du chagrin !*

NARGUER (*ghé*) v. a. (de *narque*). *Fam.* Braver avec insolence : *narguer ses ennemis.*

NARGUILÉ (*ghi*) ou **NARGHILEH** (*ghi-lè*) n. m. Pipe orientale, composée d'un flacon rempli d'eau parfumée, que la fumée traverse avant d'arriver à la bouche : *le narguilé se fume par un long tuyau.*

NARINE n. f. (lat. *naris*). Chacune des deux ouvertures du nez chez l'homme et quelques animaux, tels que le cheval, le taureau, etc.

NARQUOIS, E (*koi, oi-se*) adj. Malicieux, rusé avec dissimulation : *un paysan narquois.* Qui exprime la ruse et la moquerie : *un air narquois.*

NARQUOISEMENT (*koi-ze-man*) adv. D'une manière narquoise.

Digitized by Google

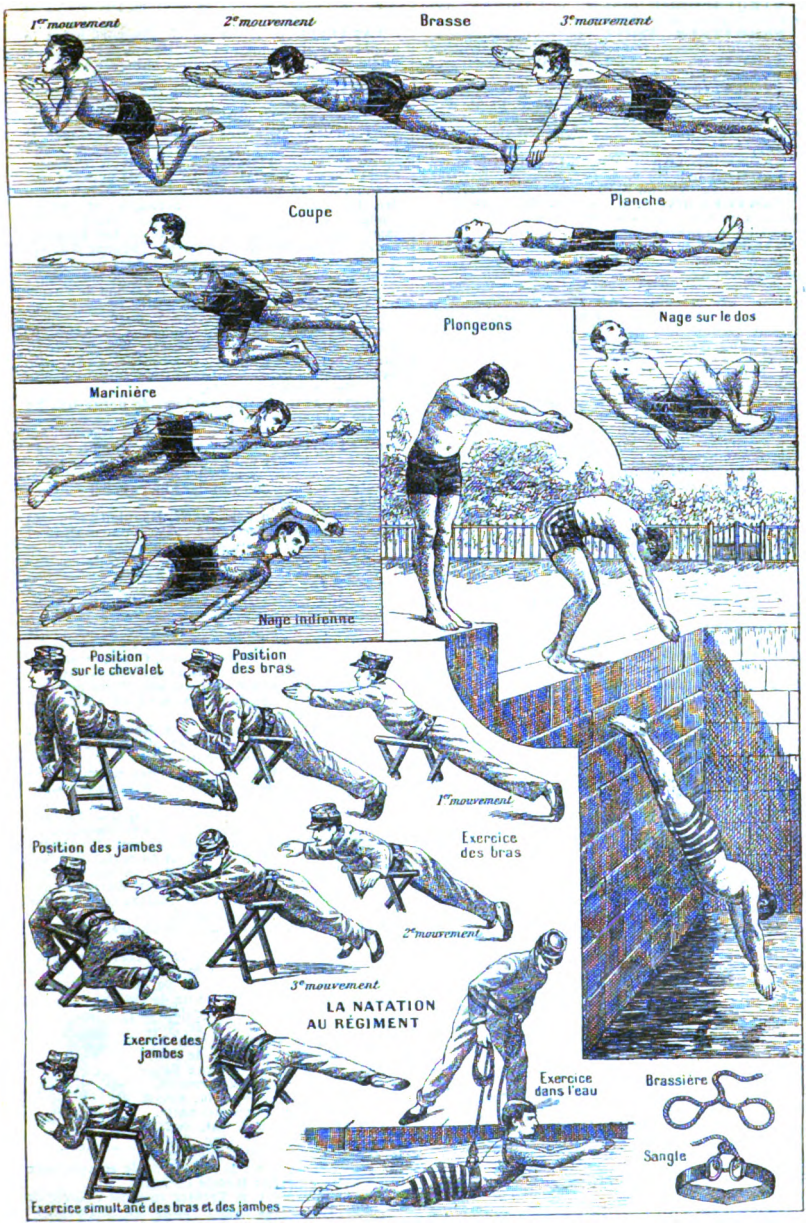

Digitized by Google

NARQUOISERIE (*koi-ze-ri*) n. f. Caractère narquois, langage narquois. (Peu us.)

NARRATEUR, TRICE (*nar-ra*) n. (de *narrer*). Qui raconte : *Hérodote est un incomparable narrateur.*

NARRATIF, IVE (*nar-ra*) adj. Qui appartient à la narration : *style narratif.*

NARRATION (*nar-ra-si-on*) n. f. (de *narrateur*). Récit historique, oratoire ou poétique. Partie d'un discours qui contient l'exposition des faits. Exercice classique, qui consiste à rédiger un récit sur un sujet donné.

NARRÉ (*nar-ré*) n. m. Récit d'un fait : *long narré.*

NARRER (*nar-ré*) v. a. (lat. *narrare*). Exposer, faire connaître par un récit : *narrer une bataille.*

NARTHEX (*tèks*) n. m. (mot gr. signifiant *boîte*). Dans la primitive architecture chrétienne, sorte de vestibule qui précédait la basilique.

NARVAL n. m. Genre de mammifères cétacés des mers arctiques. (On les nomme aussi *licornes de mer*, car la canine gauche atteint parfois 3 mètres de long). — Le narval fournissait jadis la fameuse corne de licorne employée comme pierre d'épreuve et qui était censée révéler la présence des poisons dans les mets. Pl. des *narvals.*

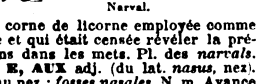
Narval.

NASAL (*zal*), **E, AUX** adj. (du lat. *nasus*, nez). Qui appartient au nez : *fosses nasales.* N. m. Avance verticale fournie par le timbre d'un casque et destinée à préserver le nez. *Consonne, voyelle nasale,* se disent d'un son modifié par la vibration de l'air dans les narines, comme dans la prononciation des voyelles *an, ain, on* et des consonnes *m, n.* Substantiv. au fém. : *une nasale.*

NASALEMENT (*sa-le-man*) adv. Avec un son nasal : *prononcer nasalement.* (Peu us.)

NASALISATION (*za-li-za-si-on*) n. f. Action de nasaliser. Etat d'un son nasalisé.

NASALISER (*za-li-zé*) v. a. Prononcer avec un son nasal : *nasaliser une syllabe.*

NASALITÉ (*za*) n. f. Caractère du son nasal.

NASARD (*zar*), **E** adj. Syn. de NASILLARD. (Vx.) N. m. Jeu de mutation de l'orgue.

NASARDE (*zar-de*) n. f. Chiquenaude sur le nez. *Fig.* Camouflet, trait piquant : *recevoir une nasarde.*

NASARDER (*zar-dé*) v. a. Donner des nasardes. *Fig.* Bafouer, railler. (Peu us.)

NASEAU (*zô*) n. m. (du lat. *nasus*, nez). Orifice extérieur des narines par lequel respirent certains animaux, comme le cheval, le bœuf, etc. : *le cheval arabe a les naseaux largement ouverts.*

NASILLANT (*zi, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui nasille, qui a l'habitude de nasiller.

NASILLARD (*zi, ll* mll., *ar*), **E** adj. Qui nasille : *voix nasillarde.*

NASILLEMENT (*zi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de nasiller.

NASILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. n. (du lat. *nasus*, nez). Parler avec le nez bouché, ou comme s'il l'était.

NASILLEUR, EUSE (*zi, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Qui parle du nez.

NASILLONNEMENT (*zi, ll* mll., *o-ne-man*) n. m. Action de nasillonner. (Peu us.)

NASILLONNER (*zi, ll* mll., *o-né*) v. n. Diminutif de NASILLER. (Peu us.)

NASIQUE (*zi-ke*) n. m. Genre de singes de Bornéo à nez très développé.

Nasique.

NASITOR ou **NASITORT** (*tor*) n. m. (du lat. *nasus*, nez, et *tortus*, tordu). Nom vulgaire du *cresson alénois.*

NASSE (*na-se*) n. f. (lat. *nassa*). Sorte de panier d'osier, de fil de fer, pour prendre du poisson. Sorte de filet pour prendre les petits oiseaux. *Fig.* Situation fâcheuse, piège : *tomber dans la nasse.*

Nasse.

NATAL, E, ALS ou **AUX** adj. (lat. *natalis;* de *natus*, né). Qui a rapport au pays, au temps où l'on est né : *lieu, air, jour natal.*

NATALITÉ n. f. (de *natal*). Rapport entre le nombre des naissances et le chiffre de la population totale pendant un temps donné : *la natalité est trop faible en France.* ANT. **Mortalité.**

NATATION (*si-on*) n. f. (lat. *natatio;* de *natare*, nager). Art, action de nager. — La natation est un sport agréable, fort utile à l'hygiène et à la santé, mais qui demande à être pratiqué avec prudence. Il est recommandé de ne jamais se mettre à l'eau quand on est en sueur, et l'on doit attendre trois ou quatre heures après le repas. On évitera les parages mal connus, où des rapides et des remous sont à craindre, les zones encombrées d'herbages, et l'on ne plongera qu'après s'être assuré que l'eau est suffisamment profonde pour cet exercice. Les animaux nagent en général naturellement; l'homme doit apprendre à nager. Les principaux modes de natation employés sont : la *brasse*, la *planche*, la *marinière*, la *coupe*, la *nage indienne*, etc. Il est bon de s'exercer à *plonger*, afin de pouvoir porter secours à une personne en danger de se noyer. V. NOYÉ.

NATATOIRE adj. Qui concerne la natation. *Vessie natatoire*, espèce de vessie remplie d'air, dans le corps des poissons, et au moyen de laquelle ils s'élèvent ou s'enfoncent dans l'eau, suivant qu'elle se gonfle ou qu'elle se vide.

NATIF, IVE adj. (lat. *nativus;* de *natus*, né). Se dit des personnes, en parlant du lieu où elles ont pris naissance : *natif de Paris. Fig.* Naturel, apporté en naissant : *vertu native. Or, argent, cuivre natif,* qu'on trouve dans la terre sous la forme métallique : *l'or natif se présente sous forme de pépites.* Substantiv. Personne née dans un pays déterminé : *les natifs de Chine.*

NATION (*si-on*) n. f. (lat. *natio*). Réunion d'hommes habitant un même territoire et ayant une origine et une langue communes, ou des intérêts longtemps communs : *nation puissante.* Pl. Les peuples infidèles et idolâtres : *saint Paul, l'Apôtre des nations.*

NATIONAL, E, AUX (*si-o*) adj. Qui appartient à une nation : *caractère national. Garde nationale,* milice bourgeoise établie pour défendre le pays à l'intérieur. *Garde national,* membre de la garde nationale. *Les nationaux* n. m. pl. Totalité des citoyens qui composent une nation. Concitoyens : *les consuls défendent les intérêts de leurs nationaux.*

NATIONALEMENT (*si, man*) adv. D'une manière nationale. Par ordre de la nation : *terre vendue nationalement.* (Peu us.)

NATIONALISER (*si, zé*) v. a. Rendre national : *nationaliser des colons.* Faire adopter par la nation : *nationaliser des produits étrangers.*

NATIONALISME (*si-o-na-lis-me*) n. m. Préférence déterminée pour ce qui est propre à la nation à laquelle on appartient.

NATIONALISTE (*si-o-na-lis-te*) adj. Qui concerne le nationalisme. N. Partisan du nationalisme.

NATIONALITÉ (*si*) n. f. Groupement d'individus ayant une même origine ou tout au moins une histoire et des traditions communes : *les nationalités tendent toutes à s'organiser en Etats.* Ensemble des caractères qui distinguent une nation. Caractère de national : *établir sa nationalité.*

NATIVEMENT (*man*) adv. De nature, par sa nature. Primitivement.

NATIVITÉ n. f. (lat. *nativitas*). Terme consacré pour désigner la fête de la naissance de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et de quelques saints. Anniversaire où l'on célèbre un de ces événements. *Absolum.* (avec une majuscule), la naissance de Jésus, la fête de Noël.

NATRON ou **NATRUM** (*trom'*) n. m. (ar. *natroun*). Carbonate de soude naturel : *le natron servait aux Egyptiens à la conservation des momies.*

NATTAGE (*na-ta-je*) n. m. Action de natter. Etat de ce qui est natté.

NATTE (*na-te*) n. f. (lat. *matta*). Tissu de paille ou de jonc, fait de brins entrelacés. Objet quelconque (fil, soie, or, etc.), fait de brins tressés comme ceux d'une natte. Cheveux tressés en natte.

Natte.

NATTER (*na-té*) v. a. Tresser en natte : *natter de la paille.* Couvrir de nattes : *natter une chambre.*

Digitized by Google

NATTIER (*na-ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des nattes de jonc, de paille.

NATURALISATION (*za-si-on*) n. f. Acte par lequel un étranger devient citoyen d'un Etat qui n'est point le sien : *obtenir des lettres de naturalisation.* Acclimatation des plantes ou des animaux sur un sol qui leur est étranger. Action de transporter une locution d'une langue dans une autre. Action de donner à un animal, à une plante morte, l'apparence de la vie. — Peuvent être naturalisés Français : 1° les étrangers qui ont obtenu l'autorisation de fixer leur *domicile* en France, et ce, après trois ans de domicile à dater de l'enregistrement de leur demande au ministère de la Justice ; 2° les étrangers qui justifient de dix ans de *résidence* ininterrompue, soit en France, soit à l'étranger, pour l'exercice d'une fonction conférée par le gouvernement français ; 3° les étrangers admis à domicile après un an seulement lorsqu'ils ont rendu des services agricoles, industriels, militaires, etc., à la France ; 4° après un an également, les étrangers qui ont épousé des Françaises. La naturalisation est accordée par décret. L'étrangère qui épouse un Français est naturalisée de plein droit.

NATURALISÉ, E adj. et n. Se dit des personnes élevées au rang des naturels du pays : *les personnes naturalisées* (ou *les naturalisés*) *jouissent des mêmes droits que les nationaux.*

NATURALISER (*zé*) v. a. Donner à un étranger les droits dont jouissent les naturels du pays : *se faire naturaliser Français.* Acclimater un animal ou une plante, au point qu'ils se comportent entièrement dans le pays d'adoption comme dans le pays d'origine. Empailler un animal, préparer une plante de manière à leur conserver leur aspect naturel. *Naturaliser un mot,* le transporter d'une langue dans une autre.

NATURALISME (*lis-me*) n. m. Caractère de ce qui est naturel. *Bx-arts.* Réalisme, imitation exacte de la nature. *Philos.* Système de ceux qui attribuent tout à la nature comme premier principe. Religion de la nature.

NATURALISTE (*lis-te*) n. m. Celui qui se livre à l'étude des plantes, des minéraux, des animaux : *Aristote, Pline et Buffon furent de grands naturalistes.* Celui qui prépare des animaux pour être conservés dans des collections. Qui pratique le naturalisme en littérature et en art. Partisan du naturalisme en philosophie. Adjectiv. Fondé sur la nature : *la première religion des Romains fut un panthéisme naturaliste.*

NATURALITÉ n. f. Etat de celui qui est né dans le pays qu'il habite, ou qui s'y est fait naturaliser.

NATURANTE adj. f. Se dit, dans la philosophie de Spinoza, de la nature considérée comme cause de ses phénomènes, par opposition à la *nature naturée,* qui représente l'ensemble de ses manifestations.

NATURE n. f. (lat. *natura*). Ensemble des choses qui existent réellement : *les trois règnes de la nature.* Puissance soumise à certaines lois de cet ensemble : *les lois de la nature.* Ce qui est naturel : *ne pas farder la nature.* Essence des êtres : *nature divine, humaine.* Organisation de chaque animal : *la nature du poisson est de vivre dans l'eau.* Tempérament : *nature bilieuse.* Inclination de l'âme : *nature perverse.* Affection du sang : *le cri de la nature.* Valeur propre, objets naturels : *payer en nature.* Modèles naturels qu'un artiste a sous les yeux : *peindre d'après nature.* Sorte : *objets de différente nature. Etat de nature,* état de l'homme antérieurement à toute civilisation. *Contre nature,* contrairement aux indications de la nature. *Forcer la nature,* vouloir faire plus qu'on ne peut. *Payer le tribut à la nature,* mourir. *Nature morte,* v. MORT.

NATUREL, ELLE (*rèl, é-le*) adj. Conforme à l'ordre de la nature : *loi naturelle.* Qu'on apporte en naissant : *bonté naturelle.* Conforme à la raison, à l'usage : *il est naturel de...* Qui s'offre naturellement à l'esprit : *sens naturel d'un mot.* Exempt de recherche, d'affectation : *langage naturel.* Facile, sans contrainte : *esprit, air naturel.* Qui n'est point falsifié : *vin naturel.* Qui est né hors du mariage : *enfant naturel. Musiq. Ton naturel,* qui n'est modifié par aucun signe. *Sciences naturelles,* sciences qui traitent de la nature et de ses productions. *Histoire naturelle,* science qui a pour objet la description et la classification des êtres vivants. N. m. Propriété naturelle d'un être : *le naturel de l'homme est d'être sociable.* Caractère : *heureux naturel.* Qualité de ce qui est facile et sans contrainte : *ce tableau manque de naturel.* **Au naturel** loc. adv. Avec vérité : *représenter, peindre quelqu'un au naturel.* Sans apprêts : *bœuf au naturel.* Pl. *Les naturels d'un pays,* ses habitants originaires.

NATURELLEMENT (*rè-le-man*) adv. Par une impulsion naturelle : *le lion est naturellement courageux.* Par le seul secours de la nature : *cela se fait naturellement.* D'une manière naturelle, aisée : *écrire naturellement.* Facilement, simplement : *cela s'explique naturellement.*

Naucore.

NAUCLÉE (*nô-klé*) n. f. Genre de rubiacées des tropiques, dont l'écorce est fébrifuge.

NAUCORE (*nô*) n. f. Genre d'insectes hémiptères comprenant des punaises d'eau, de l'ancien continent.

NAUFRAGE (*nô*) n. m. (lat. *naufragium ;* de *navis,* vaisseau, et *frangere,* briser). Perte d'un vaisseau sur mer : *faire naufrage. Fig.* Ruine complète : *assister au naufrage de sa fortune.*

NAUFRAGÉ, E (*nô*) adj. et n. Qui a fait naufrage : *vaisseau naufragé ; secourir des naufragés.*

NAUFRAGER (*nô-fra-jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il naufragea, nous naufrageons.*) Faire naufrage.

NAUFRAGEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Habitant des côtes qui, par de faux signaux, provoquait des naufrages, pour s'emparer des épaves.

NAULAGE (*nô*) n. m. Syn. de FRET, dans la Méditerranée.

NAUMACHIE (*nô-ma-chî*) n. f. (lat. et gr. *naumachia*). Spectacle d'un combat naval, chez les Romains : *on attribue à César l'invention des naumachies.* Piscine creusée dans un cirque pour permettre le combat naval.

NAUPLIUS (*nô-pli-uss*) n. m. Première forme larvaire des crustacés.

NAUSÉABOND (*nô-zé-a-bon*), **E** ou **NAUSÉEUX, EUSE** (*nô-zé-eû, eu-ze*) adj. (lat. *nauseabundus*). Qui cause des nausées : *remède nauséabond. Fig.* Propre à inspirer le dégoût : *vices nauséabonds.*

NAUSÉE (*nô-zé*) n. f. (lat. *nausea*). Envie de vomir. *Fig.* Dégoût : *cela donne des nausées.*

NAUSÉEUX, EUSE (*nô-zé-eû, eu-ze*) adj. Qui s'accompagne de nausées : *odeur nauséeuse.*

NAUTE (*nô-te*) n. m. Navigateur. (Vx.)

NAUTILE (*nô*) n. m. (gr. *nautilos*). Genre de mollusques céphalopodes des mers chaudes. Nom donné par les vieux auteurs à un autre mollusque, l'*argonaute.*

NAUTIQUE (*nô*) adj. Qui appartient à la navigation : *art nautique ; instructions nautiques.*

NAUTONIER (*nô-to-ni-é*) n. m. (du lat. *nauta,* matelot). Qui conduit un navire, une barque. *Poét. Le nautonier des enfers,* Caron.

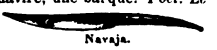
Navaja.

NAVAJA n. f. (mot espagn.). Long couteau espagnol, à lame effilée et légèrement recourbée.

NAVAL, E, ALS adj. (du lat. *navis,* vaisseau). Qui concerne les vaisseaux de guerre : *des combats navals.*

NAVARIN n. m. Ragoût de mouton, préparé avec des pommes de terre ou des haricots.

NAVARQUE n. m. (gr. *nauarkhos*) *Antiq. gr.* Commandant d'une flotte, d'un navire de guerre.

NAVARRAIS, E (*va-ré, è-ze*) adj. et n. De la Navarre : *population navarraise.*

NAVARRIN (*va-rin*), **E** adj. et n. De Navarre. *Race navarrine,* race de chevaux de la Navarre, ou du Béarn.

NAVET (*vè*) n. m. (lat. *napus*). Plante potagère de la famille des crucifères : *le navet recherche un climat humide et un terrain sec.* Sa racine.

Navets.

NAVETTE (*vè-te*) n. f. (de *nef*). Petit vase où l'on met l'encens destiné à être

Digitized by Google

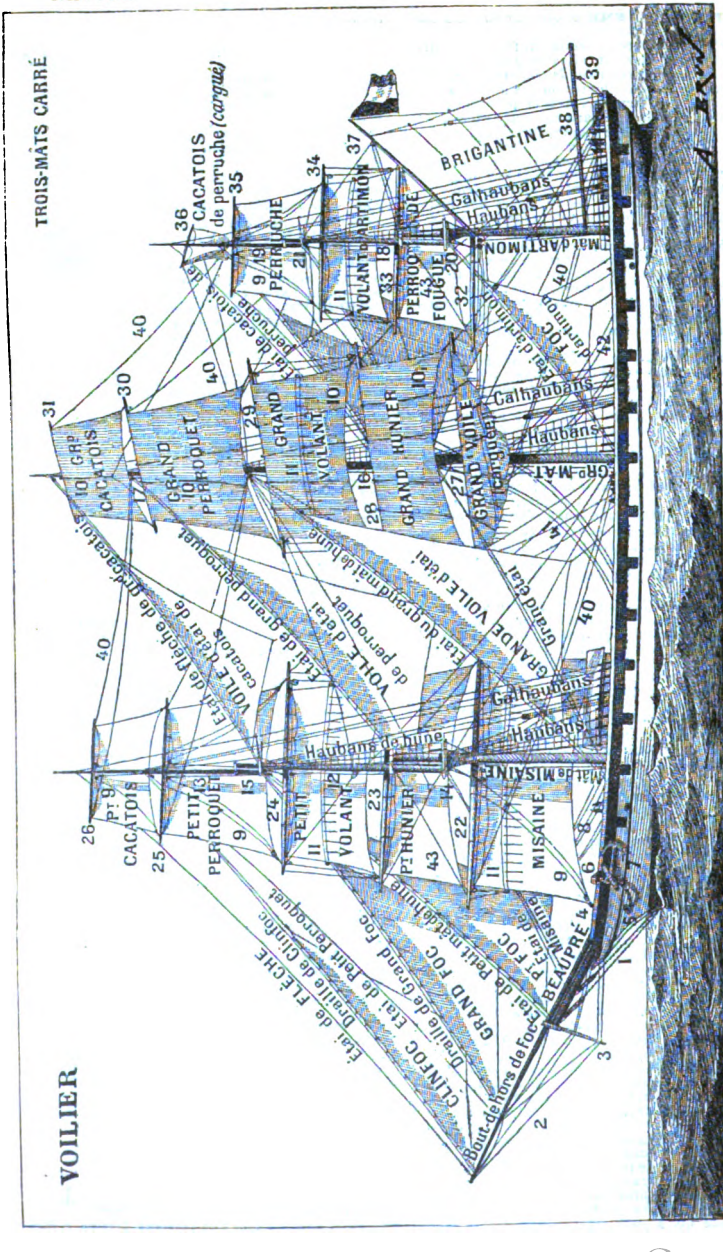
VOILIER
TROIS-MÂTS CARRÉ
Bout-de-hors de foc
Haubans de hune
Haubans
Galhaubans
Grand état
Grand Voile d'état
Grand Voile
Grand Hunier
Grand Volant
Grand Perroquet
Petit Perroquet
Petit Volant
Petit Hunier
Misaine
Brigantine
Mât de Misaine
Mât d'artimon
Mât de Beaupré
Grand Mât
Petit Mât
Grand Cacatois
Petit Cacatois
Cacatois de perruche (cargue)
Perruche
Foque
Grand Foc
Petit Foc
Clinfoc
Bonnette
Bonnette de hune
Bonnette de Petit Foc
Bonnette de Grand Foc
Bonnette de Clinfoc
Bonnette de Petit Perroquet
Bonnette de Petit Volant
Bonnette de Petit Hunier
Bonnette de Petit Hunier
Bonnette de Petit Perroquet
Bonnette de Petit Volant

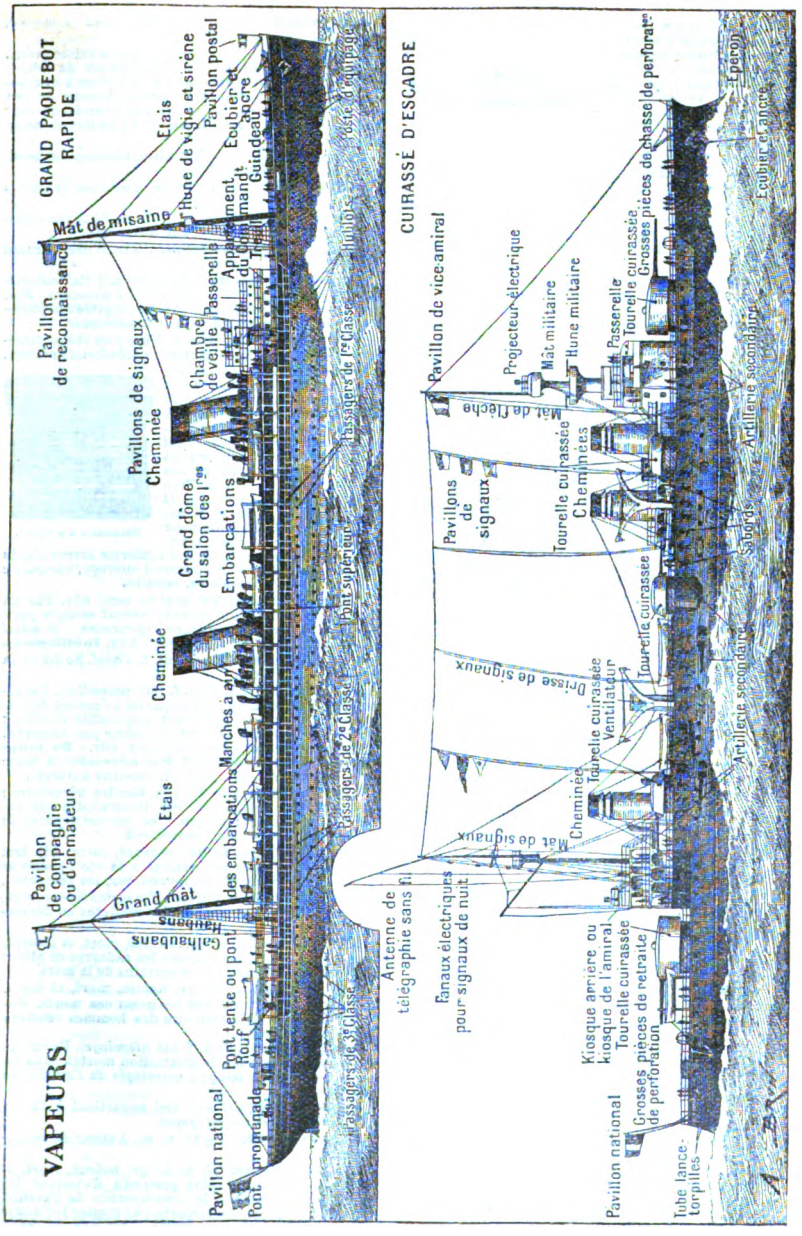

Digitized by Google

brûlé à l'église. Instrument de bois avec lequel le tisserand fait courir le fil sur le métier. *Faire la navette*, faire beaucoup d'allées et de venues. Espèce de navet sauvage, dont la graine produit une huile propre à l'éclairage : *la navette ressemble beaucoup au colza*. Cette huile.

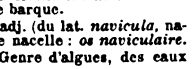
Navette.

NAVICELLE (*sé-le*) n. f. *Archéol.* Bassin de fontaine antique, en forme de barque.

NAVICULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *navicula*, nacelle). Qui a la forme d'une nacelle : *os naviculaire*.

NAVICULE n. f. *Bot.* Genre d'algues, des eaux douces et salées.

NAVIGABILITÉ (*gha-bi*) n. f. Etat d'une rivière navigable. Etat d'un navire lui permettant de tenir la mer.

NAVIGABLE (*gha-ble*) adj. Où un bateau peut flotter : *fleuve navigable*. Capable de naviguer : *vaisseau non navigable*.

NAVIGANT (*ghan*), **E** adj. Qui navigue : *flotte navigante*.

NAVIGATEUR (*gha*) n. m. (lat. *navigator*). Homme qui s'est consacré au métier de la mer : *Diaz fut un hardi navigateur*. Marin habile dans la conduite d'un navire. Adjectiv. Adonné à la navigation : *les Phéniciens étaient un peuple navigateur*.

NAVIGATION (*gha-si-on*) n. f. Action de naviguer. Art du navigateur : *traité sur la navigation*. *Navigation maritime*, voyage sur mer. *Navigation fluviale* ou *intérieure*, voyage sur les cours d'eau, fleuves ou lacs. *Navigation sous-marine*, navigation au-dessous de la surface de la mer. *Navigation aérienne*, action, art de voyager en aérostat. — L'origine de la navigation se perd dans la nuit des temps, et l'histoire de ses progrès n'est autre que celle de la civilisation. Dès l'époque la plus reculée, on trouve le tronc d'arbre creusé, dont se servent encore les naturels de l'Océanie. L'histoire de la navigation comprend deux âges distincts, dont le premier traverse toute l'antiquité et se perd dans les temps de barbarie qui ont suivi l'empire romain. Privés de guides, les navigateurs d'alors s'écartaient rarement des côtes ; le plus grand voyage dont l'histoire ancienne fasse mention est celui qu'exécutèrent autour de l'Afrique, par ordre du roi d'Egypte Néchao II, les vaisseaux phéniciens.

Au commencement du XIVe siècle, l'invention de la boussole, qui permit enfin aux navigateurs de s'élancer à travers l'océan, marque la deuxième ère de la navigation. En 1492, Christophe Colomb découvre l'Amérique ; en 1498, Vasco de Gama double le cap de Bonne-Espérance, et, en 1519, Magellan exécute le premier voyage autour du monde. L'application de la vapeur à la navigation, en supprimant la voile et en permettant de braver l'inconstance des vents, a donné naissance à un nouveau développement de la navigation. V. MARINE.

NAVIGUER (*ghé*) v. n. (lat. *navigare ; de navigium*, navire). Voyager sur mer, sur les grands fleuves. Diriger la marche d'un navire. Se comporter à la mer : *bateau qui navigue bien*.

NAVILLE (*ll* mll.) n. f. (ital. *naviglio*). Petit canal d'irrigation.

NAVIRE n. m. (lat. *navis*). Vaisseau, bâtiment de mer : *les tempêtes dispersèrent les navires de la Grande Armada*.

NAVRANT (*vran*), **E** adj. Qui cause une vive affliction : *spectacle navrant*.

NAVRER (*vré*) v. a. (anc. h. allem. *narwe*, cicatrice [a signifié d'abord *blesser*]). Causer une extrême affliction : *cette mort m'a navré*.

NAZARÉEN, ENNE (*ré-in, è-ne*) n. Nom que les Juifs donnaient aux premiers chrétiens, par allusion à Jésus de Nazareth : *le culte des Nazaréens*. Adjectiv. : *légende nazaréenne*.

NE (du lat. *non*, non) adv. de négation qui se joint au verbe et qui est ordinairement accompagné des mots *pas, point, rien, aucun, nul, personne* ou autres mots équivalents.

NÉ, E adj. (de *naître*). *Né pour*, qui a des aptitudes spéciales pour : *être né pour les armes*. *Bien né*, qui est d'une famille honorable. *Mal né*, qui a des inclinations vicieuses : *enfant mal né*.

NÉANMOINS (*moin*) conj. (de *néant* et *moins*). Toutefois, pourtant, cependant.

NÉANT (*né-an*) n. m. Rien, ce qui n'existe point. *Tirer du néant*, créer. *Tirer quelqu'un du néant*, l'élever d'une situation abjecte ou infime à une honorable position. *Homme de néant*, homme de peu de mérite, de rien. *Le néant des grandeurs*, leur fragilité. *Mettre à néant*, annuler : *mettre à néant une procédure vicieuse*.

NÉANTISE (*ti-se*) n. f. Nullité, absence de facultés. Paresse extrême. (Vx.)

NÉBALIE (*lî*) n. f. Genre de crustacés des mers tempérées.

NÉBULEUSE (*leu-se*) n. f. Amas d'étoiles indistinctes : *la voie lactée est une nébuleuse*.

NÉBULEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière nébuleuse.

NÉBULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (lat. *nebulosus*). Obscurci par les nuages : *ciel nébuleux*. *Fig.* Soucieux : *front nébuleux*. Peu intelligible : *la philosophie des Allemands est souvent nébuleuse*.

NÉBULOSITÉ (*zi-té*) n. f. Nuage ou obscurcissement léger. Manque de clarté : *la nébulosité des idées*.

NÉCESSAIRE (*sè-sè-re*) adj. (lat. *necessarius*). Dont on a absolument besoin : *la respiration est nécessaire à la vie*. Qui arrive infailliblement : *la chaleur est l'effet nécessaire du feu*. Qui ne peut pas ne pas être : *les vérités nécessaires de la raison*. Très utile : *se rendre nécessaire*. *Il est nécessaire*, il faut. N. m. Ce qui est indispensable pour les besoins de la vie : *manquer du nécessaire*. Boîte qui renferme divers objets utiles ou commodes : *nécessaire à ouvrage ; nécessaire de toilette*. ANT. **Superflu, inutile.**

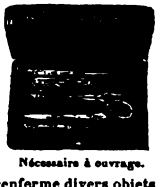
Nécessaire à ouvrage.

NÉCESSAIREMENT (*sè-sè-re-man*) adv. Par un besoin absolu : *il faut nécessairement manger pour vivre*. Par une conséquence rigoureuse : *le soleil luit, nécessairement il fait jour*. ANT. **Inutilement.**

NÉCESSITANTE (*sè-si*) adj. f. *Théol.* Se dit de la grâce qui contraint.

NÉCESSITÉ (*sè-si-té*) n. f. (lat. *necessitas*). Caractère de ce dont on ne peut se passer : *l'eau est de première nécessité*. Ce qu'il est impossible d'éviter : *céder à la nécessité*. Contrainte : *obéir par nécessité*. Indigence : *extrême nécessité*. Loc. adv. : **De toute nécessité**, nécessairement. **Par nécessité**, à cause d'un besoin pressant. N. f. pl. Besoins naturels.

NÉCESSITER (*sè-si-té*) v. a. Rendre nécessaire : *nécessiter une grande dépense*. Contraindre par nécessité invincible : *la grâce ne nécessite point la volonté*. Impliquer nécessairement.

NÉCESSITEUX, EUSE (*sè-si-teû, eu-ze*) adj. Qui manque des choses nécessaires à la vie : *personne nécessiteuse*. N. m. pl. *Les nécessiteux*, les indigents.

NÉCROBIE (*bî*) n. f. Genre d'insectes coléoptères, qui vivent sur les cadavres, les matières en décomposition.

NÉCROCOME n. m. (gr. *nekros*, mort, et *komein*, soigner). Salle où l'on expose les cadavres en attendant l'apparition des signes certains de la mort.

NÉCROLOGE n. m. (gr. *nekros*, mort, et *logos*, discours). Liste contenant les noms des morts. Ouvrage consacré à la mémoire des hommes célèbres morts récemment.

NÉCROLOGIE (*jî*) n. f. (de *nécrologe*). Revue de toutes les personnes de distinction mortes dans un certain espace de temps : *nécrologie de l'année, du mois, du jour*.

NÉCROLOGIQUE adj. Qui appartient à la nécrologie : *article nécrologique*.

NÉCROLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Auteur de nécrologies.

NÉCROMANCIE (*sî*) n. f. (gr. *nekros*, mort, et *manteia*, divination). Art prétendu d'évoquer les morts pour en obtenir la connaissance de l'avenir. — La nécromancie, qui consistait à évoquer les morts pour les consulter sur l'avenir, était très en usage

Digitized by Google

chez les Grecs. C'est ainsi que dans Homère, Ulysse évoque l'ombre de Tirésias. Les anciens Juifs pratiquèrent de bonne heure la nécromancie; avant la bataille de Gelboé, Saül va trouver la pythonisse d'Endor et lui ordonne d'évoquer l'ombre de Samuel. Les nécromanciens ont joué un grand rôle dans tout le moyen âge.

NÉCROMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Personne qui fait de la nécromancie.

NÉCROMANT (*man*) n. m. Syn. de NÉCROMANCIEN.

NÉCROPHORE n. m. (gr. *nekros*, mort, et *phoros*, qui porte). Genre d'insectes coléoptères claviccornes de l'hémisphère nord, très répandus en France. (Ils déposent leurs œufs dans les cadavres.)

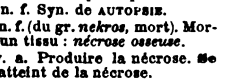
Nécrophores.

NÉCROPOLE n. f. (gr. *nekros*, mort, et *polis*, ville). Vastes souterrains destinés aux sépultures, chez différents peuples de l'antiquité. Cimetière de grande ville : *le Père-Lachaise est la plus belle des nécropoles parisiennes.*

NÉCROPSIE (*psi*) n. f. Syn. de AUTOPSIE.

NÉCROSE (*krô-ze*) n. f. (du gr. *nekros*, mort). Mortification, gangrène d'un tissu : *nécrose osseuse.*

NÉCROSER (*zé*) v. a. Produire la nécrose. **Se nécroser** v. pr. Etre atteint de la nécrose.

NECTAIRE (*nèk-tè-re*) n. m. Organe glanduleux de certaines fleurs, qui distille le suc ou *nectar* dont les abeilles font leur miel.

NECTAR (*nèk*) n. m. (mot gr.). Breuvage des dieux de la Fable. (V. AMBROISIE.) *Fig.* et *par ext.* Boisson délicieuse : *ce vin est un véritable nectar. Bot.* Liquide sucré que sécrètent les *nectaires.*

NECTARIFÈRE (*nèk*) adj. Qui porte un nectaire.

NÉERLANDAIS, E (*né-èr-lan-dè, è-ze*) adj. et n. De la Néerlande ou Pays-Bas : *le sol néerlandais a été partiellement conquis sur la mer.*

NEF (*nèf*) n. f. (du lat. *navis*, vaisseau). Partie d'une église, qui s'étend du portail au chœur. (V. ÉGLISE.) En poésie, navire : *notre nef vagabonde.* (Vx.)

NÉFASTE (*fas-te*) adj. (lat. *nefastus;* de *nefas*, illicite). Qualification donnée, dans le calendrier romain, aux jours où il était défendu par la religion de vaquer aux affaires publiques; aux jours de deuil, regardés comme funestes en mémoire d'un événement malheureux : *journée, action néfaste.*

NÉFLE n. f. (lat. *mespila*). Fruit comestible du néflier.

NÉFLIER (*fli-é*) n. m. Arbuste de la famille des rosacées qui donne les nèfles : *le néflier se cultive en buisson.*

Néflier.

NÉGATEUR, TRICE n. et adj. Qui a l'habitude de nier.

NÉGATIF, IVE adj. Qui marque négation : *particule négative. Alg. Quantité négative*, qui est précédée du signe de la soustraction. *Physiq. Electricité négative*, celle que l'on développe en frottant un morceau de résine avec de la laine. *Photogr. Epreuve négative*, épreuve dans laquelle les noirs du modèle sont remplacés par des blancs, et les blancs par des noirs. N. f. Proposition qui nie : *soutenir la négative.* ANT. **Affirmatif.**

NÉGATION (*si-on*) n. f. (du lat. *negare*, nier). Action de nier. *Gramm.* Mot qui sert à nier, comme **ne, non, pas**, etc. : *en latin, deux négations valent une affirmation.* ANT. **Affirmation.**

NÉGATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière négative : *répondre négativement.* ANT. **Affirmativement.**

NÉGATOIRE adj. Qui sert à nier, à refuser : *formule négatoire.*

NÉGLIGÉ n. m. Absence d'apprêt, de recherche. Costume du matin. Etat d'une personne qui n'est point parée.

NÉGLIGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être négligé : *détail négligeable; quantité négligeable.*

NÉGLIGEMMENT (*ja-man*) adv. Avec négligence : *travailler négligemment.* Avec indifférence : *répondre négligemment.* ANT. **Soigneusement.**

NÉGLIGENCE (*jan-se*) n. f. (lat. *negligentia*). Défaut de soin, d'application, d'exactitude. Faute résultant du défaut de soin : *négligence de style.* Mise négligée. ANT. **Soin, application.**

NÉGLIGENT (*jan*), **E** adj. et n. Qui n'a pas les soins qu'il devrait avoir. ANT. **Soigneux, appliqué.**

NÉGLIGER (*jé*) v. a. (lat. *negligere*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il négligea, nous négligeons.*) Ne pas avoir soin : *négliger ses devoirs.* Ne pas cultiver : *négliger ses talents.* Ne pas tenir compte : *négliger les avis.* Laisser échapper : *négliger l'occasion.* Ne pas voir assez assidûment : *négliger ses amis.* Omettre dans un calcul : *négliger les décimales.* **Se négliger** v. pr. Négliger sa personne, sa mise, sa santé. S'occuper moins exactement de son devoir. ANT. **Soigner.**

NÉGOCE n. m. (lat. *negotium*). Trafic, commerce : *le négoce enrichit Carthage.* Entremise pour la conclusion d'une affaire.

NÉGOCIABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est négociable : *la négociabilité d'un billet.*

NÉGOCIABLE adj. Qui peut se négocier : *effet négociable.*

NÉGOCIANT (*an*) n. m. Qui fait le négoce, le commerce.

NÉGOCIATEUR, TRICE n. Qui négocie une affaire considérable auprès d'un prince, d'un Etat : *les négociateurs des traités de Westphalie se réunirent à Osnabrück et à Munster.* Par ext. : *être le négociateur d'un mariage.*

NÉGOCIATION (*si-on*) n. f. L'art, l'action de mener à bonne fin les affaires. L'affaire même qu'on traite : *heureuse négociation.* Action de vendre ou de transmettre à un autre des effets de commerce ou des lettres de change : *négociation d'un billet.* Rapports de deux ou de plusieurs Etats, qui veulent traiter d'un acte ou d'une affaire : *rompre les négociations.*

NÉGOCIER (*si-é*) v. n. (lat. *negotiari;* de *negotium*, affaire, commerce. — Se conj. comme *prier*). Faire le trafic en grand : *négocier en Amérique.* V. a. Traiter une affaire : *négocier un mariage.* Céder, transporter : *négocier une lettre de change.*

Négondo.

NÉGONDO ou **NÉGUNDO** (*gho*) n. m. *Bot.* Genre d'acérinées originaires de l'Amérique du Nord : *le négondo qu'on appelle aussi* érable négondo *donne un bois à grain très fin.*

NÈGRE, NÉGRESSE (*grè-se*) n. (espagn. *negro;* du lat. *niger*, noir). Personne appartenant à la race noire : *les nègres d'Afrique.* Esclave noir, autrefois employé aux travaux des colonies. *Nègre blanc*, albinos de la race noire. *Travailler comme un nègre,*

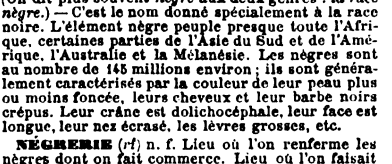

Nègres : 1. Soudanais; 2. Négrito; 3. Papou; 4. Australien.

sans relâche. Adj. Qui appartient à la race noire. (On dit plus souvent *nègre* aux deux genres : *la race nègre.*) — C'est le nom donné spécialement à la race noire. L'élément nègre peuple presque toute l'Afrique, certaines parties de l'Asie du Sud et de l'Amérique, l'Australie et la Mélanésie. Les nègres sont au nombre de 145 millions environ; ils sont généralement caractérisés par la couleur de leur peau plus ou moins foncée, leurs cheveux et leur barbe noirs crépus. Leur crâne est dolichocéphale, leur face est longue, leur nez écrasé, les lèvres grosses, etc.

NÉGRERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on renferme les nègres dont on fait commerce. Lieu où l'on faisait travailler les nègres. (Vx.)

Digitized by Google

NÉGRICHON, ONNE (*o-ne*) adj. Qui appartient, qui a rapport aux nègres. (Peu us.)

NÉGRIER (*gri-é*) adj. et m. Se dit de la personne qui fait la traite des nègres, du bâtiment qui sert à ce commerce et du marin qui le commande : *un négrier; capitaine négrier.*

NÉGRIL (*gri*) n. m. Nom vulgaire, dans le Midi, d'un coléoptère nuisible aux luzernes.

NÉGRILLON, ONNE (*gri, ll* mll., *o-ne*) n. Petit nègre, petite négresse.

NÉGROÏDE (*gro-i-de*) adj. (de *nègre*, et du gr. *eidos*, forme). Qui tient de la race nègre.

NÉGROPHILE adj. et n. (de *nègre*, et du gr. *philos*, ami). Ami des nègres.

NÉGUS (*ghuss*) ou **NÉGOUS** (*ghouss*) n. m. Titre du souverain d'Abyssinie.

Négril.

NEIGE (*nè-je*) n. f. (lat. *nix, nivis*). Eau congelée qui retombe en flocons blancs et légers : *la neige tombe. Fig.* Extrême blancheur : *un teint de neige.* Cheveux blancs. Glace faite avec du sucre et le jus de certains fruits. *Neiges éternelles, neiges perpétuelles,* neiges

Cristaux de neige.

amoncelées sur le sommet des montagnes et qui ne fondent jamais. *Blanc comme neige,* extrêmement blanc. *Œufs à la neige,* blancs d'œufs battus. — Quand un nuage se refroidit au-dessous de zéro, les fines gouttelettes qui le constituent peuvent se congeler et tombent sur le sol sous forme de neige. Si l'air est agité, la neige tombe en flocons irréguliers ; mais, s'il est parfaitement calme, c'est sous forme d'étoiles à six rayons. L'influence de la neige sur la conservation des plantes est un fait reconnu ; elle les garantit contre le froid et donne plus d'action à la végétation, que le printemps développe ensuite.

NEIGÉ (*nè-jé*), **E** ou **NEIGEUX, EUSE** (*nè-jeû, eu-ze*) adj. Couvert de neige : *des cimes neigées.*

NEIGER (*nè-jé*) v. impers. (Prend un *e* après le *g* devant *a* : *il neigea.*) Se dit de la neige qui tombe. *Poét. Il a neigé sur lui,* ses cheveux ont blanchi.

NELAVAN n. m. Maladie du sommeil des nègres.

NÉLOMBO ou **NELUMBO** (*né-lom*) n. m. Genre de nymphéacées à fleurs blanches ou jaunes, dont une espèce est le *lotus sacré* des Hindous.

Nélombo.

NÉMATHELMINTHES (*tèl-min-te*) n. m. pl. Classe de vers renfermant les vers ronds, tubuleux ou filiformes, et qui, pour la plupart, vivent en parasites. S. un *némathelminthe.*

NÉMATODES n. m. pl. Ordre de némathelminthes, comprenant ceux qui sont allongés, cylindriques, avec une bouche apparente. S. un *nématode.*

NÉMATOÏDE (*to-i-de*) adj. Qui est fin et allongé comme un fil.

NÉMÉENS (*mé-in*) adj. m. pl. *Jeux Néméens,* que les Grecs célébraient tous les deux ans, dans le vallon de Némée, en l'honneur de Zeus Néméen.

NÉMORAL, E, AUX adj. (du lat. *nemus, oris,* bois). Qui habite ou croît dans les forêts : *plantes némorales.*

NÉNIES (*ni*) n. f. pl. (lat. *nænia,* gr. *nénia*). Chants funèbres, chez les Grecs et chez les Romains.

NENNI (*na-ni*) adv. (du lat. *non illud,* pas cela). *Fam.* Non.

NÉNUFAR ou **NÉNUPHAR** n. m. Genre de nymphéacées aquatiques, à larges feuilles et à fleurs jaunes ou blanches, qui croissent dans les pays chauds et tempérés : *le nénufar blanc est le lotus sacré des Égyptiens.*

Nénufar.

NÉO (du gr. *neos,* nouveau) préfixe qui a la même signification.

NÉO-CALÉDONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De la Nouvelle-Calédonie.

NÉO-CATHOLICISME (*sis-me*) n. m. Doctrine tendant à introduire les idées modernes dans le catholicisme.

NÉO-CATHOLIQUE n. et adj. Qui a la prétention de réformer le catholicisme. Pl. des *néo-catholiques.*

NÉO-CELTIQUE adj. Se dit des langues vivantes dérivées des langues celtiques : *on divise les langues néo-celtiques en deux groupes, le* groupe breton *ou* cymrique *et le* groupe gaélique.

NÉOCOMIEN, ENNE (*mi-in, è-ne*) adj. Se dit d'un étage géologique qui constitue la base du crétacé. N. m. : *le néocomien.*

NÉO-COR n. m. Instrument de musique à vent, sorte de cornet-alto à pistons. Pl. des *néo-cors.*

NÉOFORMATION (*si-on*) n. f. Nouvelle formation d'un organe ou d'une partie d'organe.

Néo-cor.

NÉO-GREC (*grèk*), **GRECQUE** (*grè-ke*) adj. Qui concerne la Grèce moderne. Pl. *néo-grecs, grecques.*

NÉO-LATIN, E adj. Se dit surtout des langues dérivées du latin, telles que le français, l'italien, l'espagnol : *langues néo-latines.*

NÉOLITHIQUE (*ti-ke*) adj. Se dit de la période la plus récente de l'âge de pierre.

NÉOLOGIE (*jî*) n. f. Introduction, emploi de termes nouveaux dans une langue. (Peu us.)

NÉOLOGIQUE adj. Qui concerne la néologie : *expressions néologiques.*

NÉOLOGISME (*jis-me*) n. m. (préf. *néo,* et gr. *logos,* discours). Emploi de mots nouveaux ou de mots anciens dans un sens nouveau : **émotionner** *pour* **émouvoir** *est un néologisme.* Ces mots mêmes.

NÉOLOGUE (*lo-ghe*) ou **NÉOLOGISTE** (*jis-te*) n. m. Qui fait un usage fréquent de termes nouveaux. (Peu us.)

NÉOMÉNIE (*nî*) n. f. (préf. *néo,* et gr. *mén,* lunaison). Chez les Grecs, nouvelle lune. Fête célébrée au renouvellement de la lune.

NÉON n. m. Élément gazeux à la température ordinaire, qui se trouve en infime proportion dans l'air.

NÉOPHOBE (*fo*) n. (préf. *néo,* et gr. *phobos,* crainte). Personne qui a horreur des innovations.

NÉOPHOBIE (*fo-bî*) n. f. (de *néophobe*). Horreur de la nouveauté.

NÉOPHYTE (*fî*) n. (préf. *néo,* et gr. *phuton,* rejeton). Personne nouvellement convertie à une religion : *zèle de néophyte. Par ext.* Personne qui a nouvellement adopté une opinion.

NÉOPLASME (*plas-me*) n. m. Tumeur pathologique : *les cancers sont des néoplasmes.*

NÉO-PLATONICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au néo-platonisme. N. Partisan de cette école : *Plotin fut un des plus remarquables parmi les néo-platoniciens.*

NÉO-PLATONISME (*nis-me*) n. m. Doctrine philosophique, qui prit naissance à Alexandrie (IIIe-VIe s. apr. J.-C.) et dont les adeptes mêlaient certaines idées mystiques aux idées de Platon. (Ses principaux représentants furent Plotin, Porphyre et Jamblique.)

NÉOZOÏQUE (*zo-i-ke*) adj. Se dit de l'ère tertiaire.

Nèpe.

NÈPE n. f. Genre d'insectes hémiptères, comprenant des punaises aquatiques, communes en France.

NÉPENTHES (*pin-tèss*) n. m. (mot grec). Boisson magique, remède contre la tristesse, dont il

Digitized by Google

est parlé dans Homère. *Bot.* Genre de plantes de l'Asie tropicale et de Madagascar, dont les feuilles ont une forme étrange, dite *ascidie*.

Népenthès : A, Ascidie.

NÉPHALISME (*lis-me*) n. m. (du gr. *néphalios*, qui ne boit pas de vin). Abstinence de toute boisson alcoolique.

NÉPHALISTE (*lis-te*) n. m. Partisan du néphalisme.

NÉPHÉLION n. m. (mot gr. signif. *petit nuage*). *Pathol.* Légère opacité de la cornée transparente.

NÉPHRÉTIQUE adj. (du gr. *nephros*, rein). Se dit des maladies de reins : *colique néphrétique*. Se dit aussi des remèdes employés contre elle. N. Personne qui est atteinte de la colique néphrétique. N. m. Remède contre cette colique. N. f. Jade oriental, considéré autrefois comme une amulette contre les coliques néphrétiques.

NÉPHRITE n. f. (du gr. *nephros*, rein). Maladie inflammatoire du rein : *la néphrite chronique est appelée aussi* mal de Bright.

NÉPHROCÈLE n. f. Hernie du rein.

NÉPOTISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *nepos, otis*, neveu). Faveur dont jouissaient, auprès de certains papes, leurs neveux, leurs parents. *Par ext.* Abus qu'un homme en place fait de son crédit pour procurer des emplois à sa famille.

NEPTUNIEN, ENNE (*nèp-tu-ni-in, è-ne*) adj. (de *Neptune*, dieu des eaux). *Géol.* Se dit des dépôts de terrains formés par les eaux de la mer : *terrains neptuniens*.

NEPTUNISME (*nèp-tu-nis-me*) n. m. (de *neptunien*). Théorie qui attribue à l'action de l'eau un rôle prépondérant dans la formation des roches qui constituent l'écorce du globe.

NEPTUNISTE (*nèp-tu-nis-te*) n. m. Partisan du neptunisme.

NERF (*nèrf'* ; *nèr* dans *nerf de bœuf* et au pl.) n. m. (lat. *nervus*). Chacun des organes, ayant la forme d'un cordon blanchâtre, qui servent de conducteurs à la sensibilité et au mouvement : *on distingue les nerfs sensitifs et les nerfs moteurs. Abusiv.* Tendon des muscles : *se fouler un nerf*. Moteur principal : *l'argent est le nerf de la guerre*. Force, vigueur : *il a du nerf. Attaque de nerfs*, spasmes nerveux. *Avoir ses nerfs*, être dans un état d'agacement. *Donner sur les nerfs*, agacer. Nervure d'architecture. Ficelles sur lesquelles on fait passer le fil qui sert à coudre les feuilles d'un volume. *Nerf de bœuf*, ligament cervical postérieur du bœuf et du cheval, desséché et arrondi par l'industrie.

NERFÉRER [*nèr-fé-ré*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *accélérer*.) Se faire une nerf-férure.

NERF-FÉRURE n. f. (de *nerf*, et du vx fr. *férir*, frapper). *Vétér.* Atteinte qu'un cheval a reçue sur le tendon de la partie postérieure d'une jambe de devant. Pl. des *nerfs-férures*.

NERF-FOULURE (*nèrf*) n. f. Contusion du tendon d'Achille. Pl. des *nerfs-foulures*.

NÉRINÉE (*ri-né*) n. f. Genre de mollusques, fossiles dans le terrain secondaire.

NÉRITE n. f. Genre de mollusques gastéropodes des mers chaudes.

NÉROLI n. m. (du n. d'une princesse ital.). Huile volatile, extraite de la fleur d'oranger.

NÉRONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui appartient, qui est propre à Néron : *cruautés néroniennes*.

NERPRUN (*nèr*) n. m. (mot à mot : *noire prune*). Genre de rhamnacées, dont le petit fruit noir est employé en médecine et dans la teinture : *le nerprun fournit une matière colorante jaune*.

Nerprun.

NERVAL, E, AUX (*nèr*) adj. Qui a rapport, qui appartient aux nerfs. *Bot.* Qui est en rapport avec les nervures des plantes. (Peu us.)

NERVATION (*nèr-va-si-on*) n. f. Disposition des nervures dans une feuille : *nervation très apparente*.

NERVER (*nèr-vé*) v. a. Couvrir du bois avec des nerfs de bœuf que l'on colle dessus. *Rel.* Dresser les nerfs ou les cordelettes sur le dos d'un livre.

NERVEUSEMENT (*nèr-veu-ze-man*) adv. D'une manière nerveuse : *serrer nerveusement la main*.

NERVEUX, EUSE (*nèr-veû, eu-ze*) adj. (lat. *nervosus*). Qui appartient aux nerfs : *affection nerveuse*. Qui a les nerfs irritables : *femme nerveuse*. Fort, vigoureux : *homme nerveux. Fig.* Qui a de la vigueur : *le style nerveux de Tacite*.

NERVIN (*nèr*) n. et adj. m. *Méd.* Se dit des remèdes propres à fortifier les nerfs.

NERVOSISME (*nèr-vo-zis-me*) n. m. Trouble du système nerveux. Irritabilité des nerfs.

NERVOSITÉ (*nèr-vo-zi-té*) n. f. Caractère, état de la personne ou de la chose qui est nerveuse.

NERVURE (*nèr*) n. f. (de *nerf*). Nom des saillies que forment les *nerfs* sur le dos d'un livre. *Archit.* Moulure sur les arêtes d'une voûte, les angles des pierres, etc. *Bot.* Filet saillant sur la surface des feuilles. Ganse ou passepoil destiné à être cousu sur les coutures des habits. Filet saillant, ménagé sur une pièce de serrurerie pour en augmenter la résistance. Filet de nature cornée, qui soutient la membrane de l'aile chez les insectes.

NESTOR (*nès-tor*) n. m. Vieillard prudent et expérimenté, par allusion au sage Nestor : *il faut des Nestors à ces jeunes Achilles*. V. *Part. hist.*

NESTORIANISME (*nès-to-ri-a-nis-me*) n. m. Doctrine religieuse des nestoriens : *le nestorianisme subsista en Perse jusqu'au* XIe *siècle*.

NESTORIEN, ENNE (*nès-to-ri-in, è-ne*) n. Sectateur, sectatrice de Nestorius, qui soutenait qu'on devait distinguer dans Jésus-Christ deux personnes, comme on distingue deux natures. Adj. Qui se rapporte au nestorianisme : *l'hérésie nestorienne*.

NET, NETTE (*nèt', nè-te*) adj. (du lat. *nitidus*, brillant). Propre, sans souillure : *des assiettes nettes*. Poli, sans tache : *une glace nette*. Clair, transparent : *du vin net*. En parlant d'un bien, d'un revenu : *prix net ; bénéfice net*. Exempt de charges, de réduction : *revenu net*. Qui n'est pas confus ; bien marqué : *une cassure nette*. Qui conçoit clairement : *un esprit net*. Clairement conçu ou exprimé : *des idées nettes*. Exempt d'ambiguïté : *situation nette*. Exempt de souillure morale : *conscience nette. Poids net*, poids propre d'un objet, déduction faite de ce qui l'enveloppe ou le contient. *Voix nette*, pure. *Vue nette*, qui distingue bien les objets. *Réponse nette*, sans ambiguïté. *En avoir le cœur net*, s'assurer entièrement de la vérité d'un fait. *Faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques. N. m. *Mettre au net*, faire une copie correcte : *mettre au net un rapport*. Adv. Uniment, tout d'un coup : *question tranchée net*. Franchement : *refuser net* ou *tout net*. ANT. **Sale, impur, confus.**

NETTEMENT (*nè-te-man*) adv. D'une manière nette : *écrire, parler nettement*.

NETTETÉ (*nè-te*) n. f. Qualité de ce qui est net (dans les différents sens du mot) : *la netteté du style*.

NETTOIEMENT (*nè-toi-man*) ou **NETTOYAGE** (*nè-toi-ia-je*) n. m. Action de nettoyer.

NETTOYER (*nè-toi-ié*) v. a. (rad. *net*. — Se conj. comme *aboyer*.) Rendre net, débarrasser des corps étrangers : *nettoyer une bouteille*. Vider complètement : *nettoyer une chambre*. ANT. **Salir.**

NETTOYEUR, EUSE (*nè-toi-ieur, eu-ze*) n. Celui qui nettoie : *un nettoyeur de bicyclettes*.

NETTOYURE (*nè-toi-iu-re*) n. f. Ordure qu'on enlève d'un lieu sale.

NEUF (*neuf'* — *neu* devant une consonne, *neuv'* devant les voyelles) adj. num. (lat. *novem*). Nombre impair, qui vient immédiatement au-dessus du nombre huit. Neuvième : *Charles neuf*. N. m. Chiffre qui représente le chiffre neuf. Neuvième jour du mois : *le neuf mars*. Carte marquée de neuf points : *le neuf de pique*.

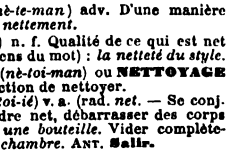
Les neuf (cartes).

NEUF (*neuf*), **NEUVE** adj. (du lat. *novus*, nou-

Digitized by Google

veau). Qui n'a pas ou presque pas servi : *une plume neuve*. Fait depuis peu : *maison neuve; habit neuf. Fig.* Qui n'a pas encore été dit, traité : *pensée neuve; sujet neuf*. Inexpérimenté, novice : *neuf aux affaires. De neuf*, avec des vêtements, des objets neufs. *A neuf*, de façon que l'objet réparé soit comme neuf. N. m. *Donnez-nous du neuf*, du nouveau. ANT. **Vieux, usé.**

NEUF-HUIT n. m. *Mus.* Dénomination d'une mesure à trois temps, qui a la noire pointée pour unité de temps. Morceau dont la musique est à neuf-huit.

NEUME n. m. (lat. et gr. *neuma*). Signe de notation, usité autrefois en plain-chant. Partie de phrase dans le plain-chant.

NEURASTHÉNIE (*ras-té-ni*) n. f. Affaiblissement de la force nerveuse : *la neurasthénie est souvent due au surmenage.*

NEURASTHÉNIQUE (*ras-té*) adj. Qui concerne la neurasthénie. N. Qui en est atteint.

NEUROGRAPHIE ou **NÉVROGRAPHIE** (*fi*) n. f. Description des nerfs.

NEUROLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *neuron*, nerf, et *logos*, discours). Science qui traite des nerfs.

NEUSTRIEN, ENNE (*neus-tri-in, è-ne*) adj. et n. De Neustrie : *la royauté neustrienne.*

NEUTRALEMENT (*man*) adv. Dans le sens neutre : *verbe pris neutralement.* ANT. **Activement.**

NEUTRALISANT (*zan*), **E** adj. Qui neutralise. *Chim.* Qui neutralise, qui est propre à neutraliser : *substance neutralisante.*

NEUTRALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de déclarer neutre un territoire, une ville : *demander la neutralisation d'une ambulance. Chim.* Action de neutraliser.

NEUTRALISER (*zé*) v. a. (du lat. *neutralis*, neutre). *Chim.* Rendre neutre : *neutraliser un acide. Fig.* Rendre inutile : *neutraliser les projets de quelqu'un.* Déclarer neutre, en parlant d'un territoire, d'une ville, etc.

NEUTRALITÉ n. f. Etat de celui qui reste neutre dans une querelle : *garder une stricte neutralité.* Etat d'une puissance qui ne prend aucune part aux hostilités qui s'exercent entre plusieurs autres puissances belligérantes : *la France garda la neutralité pendant le conflit austro-prussien de 1866.*

NEUTRE adj. (du lat. *neuter*, ni l'un ni l'autre). Qui ne prend point parti entre des puissances belligérantes, entre des personnes opposées : *rester neutre.* Se dit d'une région, d'un Etat, dont les puissances reconnaissent en principe la neutralité, en s'engageant à respecter, en cas de guerre, leur territoire : *la Belgique, la Suisse, le Luxembourg sont des pays neutres.* (Substantiv. : *protéger les neutres.*) *Biol.* Se dit des individus asexués (chez les abeilles, fourmis, etc.). *Chim.* Qui n'est ni acide ni alcalin. *Physiq.* Se dit des corps qui ne présentent aucun phénomène électrique. *Gram. Verbe neutre*, syn. de VERBE INTRANSITIF : *les verbes neutres ne peuvent pas avoir de complément direct.* Se dit aussi, dans certaines langues, d'un troisième genre qui n'est ni masculin ni féminin, et des mots de ce genre. N. m. Genre neutre. Individu asexué. ANT. **Actif, transitif.**

NEUVAINE (*vè-ne*) n. f. (de *neuf*). Actes de dévotion, comme prières, messes, etc., auxquels on se livre pendant *neuf* jours : *faire une neuvaine.*

NEUVIÈME adj. num. ord. N. Qui suit le huitième : *être le, la neuvième de sa classe.* N. m. La neuvième partie d'un tout.

NEUVIÈMEMENT (*man*) adv. En neuvième lieu.

NÉVÉ n. m. (du lat. *nix, nivis*, neige). Masse de neige durcie qui est à l'origine d'un glacier.

NEVEU n. m. (lat. *nepos*). Fils du frère ou de la sœur. *Neveu à la mode de Bretagne*, fils du cousin germain ou de la cousine germaine. Pl. *Nos neveux, nos arrière-neveux*, la postérité.

NÉVRALGIE (*ji*) n. f. (gr. *neuron*, nerf, et *algos*, douleur). Douleur vive, ressentie sur le trajet des nerfs : *névralgie faciale, intercostale.*

NÉVRALGIQUE adj. Qui a rapport à la névralgie : *douleurs névralgiques.*

NÉVRILÈME n. m. Sorte de gaine qui enveloppe les nerfs.

NÉVRITE n. f. Lésion inflammatoire des nerfs.

NÉVRITIQUE adj. Qui a rapport à la névrite.

NÉVROLOGIE (*ji*) n. f. Syn. de NEUROLOGIE.

NÉVROPATHE adj. et n. (du gr. *neuron*, nerf, et *pathos*, souffrance). Qui souffre des nerfs : *les névropathes s'exagèrent souvent leurs souffrances.*

NÉVROPATHIE (*ti*) n. f. (de *névropathe*). Trouble des fonctions du système nerveux.

NÉVROPTÈRES n. m. pl. (gr. *neuron*, nervure, et *pteron*, aile). Ordre d'insectes à ailes composées d'un réseau de nervures. S. un *névroptère.*

NÉVROSE (*vrô-ze*) n. f. (du gr. *neuron*, nerf). Nom donné aux troubles du système nerveux : *la neurasthénie est une névrose.*

NÉVROSÉ (*zé*), **E** adj. et n. Se dit d'une personne atteinte de névrose : *un enfant névrosé; une névrosée.*

NÉVROSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui se rapporte à une névrose : *troubles névrosiques.*

NÉVROTOMIE (*mi*) n. f. (gr. *neuron*, nerf, et *tomé*, section). Section d'un cordon nerveux.

NEWTONIANISME (*neu, nis-me*) n. m. Système de Newton, relativement aux causes du mouvement des corps célestes.

NEWTONIEN, ENNE (*neu-to-ni-in, è-ne*) adj. Qui a rapport au système astronomique et philosophique de Newton. N. m. Partisan du système de Newton.

NEZ (*né*) n. m. (lat. *nasus*). Partie saillante du visage entre la bouche et le front et qui est l'organe de l'odorat : *nez camard; nez aquilin. Ne voir pas plus loin que le bout de son nez*, manquer de prévoyance. *Par ext.* Odorat : *ce chien a du nez.* Tout le visage : *mettre le nez à la fenêtre. Fig. Avoir le nez fin, le nez creux*, de la prévoyance. *Rire au nez de quelqu'un*, se moquer de lui en face. *Saigner du nez*, perdre du sang par le nez et, *au fig.*, manquer de résolution, de courage. *Tirer les vers du nez*, arracher un secret en questionnant adroitement. *Mener quelqu'un par le* (ou *par le bout du*) *nez*, lui faire faire tout ce qu'on veut. *Se trouver nez à nez*, face à face. *Se casser le nez*, trouver fermée la porte de la personne qu'on allait voir. *Mettre, fourrer son nez quelque part*, se mêler indiscrètement de quelque chose. *Pied de nez*, geste de moquerie que l'on fait en appuyant sur le bout de son nez le bout du pouce d'une main tenue ouverte et les doigts écartés. *Mar.* Cap, proue, avant. *Nez de gouttière*, morceau de zinc, de forme cylindro-conique, soudé sur un tuyau de descente des eaux pluviales.

Nez : A, ailes ; B, narines.

NI (lat. *nec*) conj. qui exprime la négation.

NIABLE adj. Qui peut être nié : *tout mauvais cas est niable.* ANT. **Indéniable.**

NIAIS, E (*ni-è, è-ze*) adj. (du lat. *nidus*, nid). Se disait autrefois, en fauconnerie, d'un oiseau pris au nid. Simple, qui n'a aucun usage du monde. Se dit aussi de l'air, des manières, etc. : *réponse niaise.* N. : *c'est un niais.* ANT. **Rusé, fin, malin.**

NIAISEMENT (*è-ze-man*) adv. D'une façon niaise.

NIAISER (*è-zé*) v. n. S'amuser à des riens.

NIAISERIE (*è-ze-ri*) n. f. Caractère du niais. Bagatelle, chose frivole : *dire des niaiseries.*

NICAISE (*ké-ze*) n. m. Homme d'une simplicité niaise : *c'est un nicaise.*

NICE adj. (lat. *nescius*). Simple, niais. (Vx.)

NICHAN n. m. (mot ar. signif. *signe*). Décoration turque. (On écrit à tort *nicham.*) V. *Part. hist.*

NICHE n. f. (ital. *nicchia*). Enfoncement pratiqué dans un mur pour y placer une statue, un poêle, etc. Réduit ménagé pour placer un lit dans un appartement. Meuble en forme de petite maison, servant de réduit à un animal domestique.

Niche à chien.

NICHE n. f. Malice, espièglerie : *les enfants aiment à faire des niches.*

NICHÉE (*ché*) n. f. (de *nicher*). Tous les oiseaux d'une même couvée encore au nid. *Par ext.* : *une nichée d'enfants; une nichée de souris.*

NICHER (*ché*) v. n. (lat. *nidificare*). Faire son

Digitized by Google

nid : *la fauvette niche dans les buissons.* V. a. Placer en quelque endroit : *qui vous a niché là?* **Se nicher** v. pr. Faire son nid. *Par ext.* Se caser. *Fig.* Se cacher : *où s'est-il niché?*

NICHET (*chè*) n. m. Œuf que l'on met dans un nid pour que les poules y aillent pondre.

NICHOIR n. m. Cage disposée pour mettre couver des oiseaux. Panier à claire-voie, où l'on fait couver les oiseaux de basse-cour.

NICKEL (*ni-kèl*) n. m. (du n. du génie des mines, dans la mythologie scandinave). Métal d'un blanc grisâtre, brillant, à cassure fibreuse : *le nickel est abondant en Nouvelle-Calédonie.* — D'un beau poli, très ductile, très malléable, très dur, de densité 9 et qui fond vers 1.400°, le nickel est moins magnétique que le fer, mais il est plus résistant aux agents chimiques. On le trouve dans la nature à l'état de sulfure et de sulfo-arséniure. Très employé dans la galvanoplastie, le nickel s'allie facilement à la plupart des métaux. Allié au cuivre, il sert à la fabrication de monnaies usitées dans divers Etats. En France, la pièce de 25 centimes est en nickel pur et pèse 7 grammes.

NICKELAGE (*ni-ke*) n. m. Action de nickeler.

NICKELER (*ni-ke-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je nickelle.*) Recouvrir d'une couche de nickel : *nickeler le fourreau d'un sabre.*

NICKÉLIFÈRE (*ni-ké*) adj. (de *nickel*, et du lat. *ferre*, porter). Qui contient du nickel : *gisement nickélifère.*

NICKÉLINE (*ni-ké*) n. f. Arséniure naturel de nickel de couleur rouge, et appelé aussi KUPFERNICKEL.

NICKELURE (*ni-ke*) n. f. Art de nickeler. Travail fait en nickelant.

NICODÈME n. m. (n. pr.). *Fam.* Niais.

NICOTIANE (*si-a-ne*) n. f. Nom que porta d'abord le tabac en France (de *Nicot*, qui l'y introduisit).

NICOTINE n. f. Alcaloïde qu'on extrait du tabac : *la nicotine est un poison des plus violents.*

NICOTINISME (*nis-me*) n. m. Ensemble des phénomènes morbides que produit l'empoisonnement par abus du tabac. (On dit aussi TABAGISME.)

NICTATION (*nik-ta-si-on*) ou **NICTITATION** (*nik, si-on*) n. f. (du lat. *nictare*, clignoter). Clignotement.

NICTITANT (*nik-ti-tan*), **E** adj. Clignotant. *Paupière nictitante*, troisième paupière qui, chez les oiseaux de nuit, est destinée à tempérer l'éclat du jour.

NID (*ni*) n. m. (lat. *nidus*). Construction que font les oiseaux, certains insectes et certains poissons pour y déposer, couver leurs œufs et élever leurs

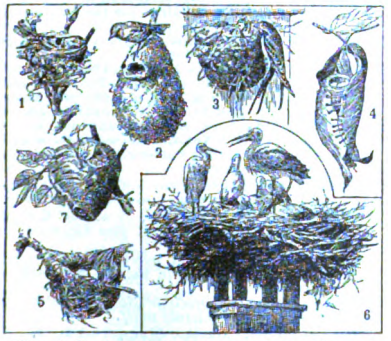

Nids : 1. De pinson ; 2. De mésange ; 3. D'hirondelle ; 4. De fauvette ; 5. De loriot ; 6. De cigogne ; 7. De guêpe.

petits : *ne détruisez pas les nids.* Habitation que se ménagent certains animaux : *nid de rats, de guêpes. Par ext.* Les petits qui habitent le nid. Habitation, logement : *je vais rentrer dans mon nid.* Repaire : *un nid de brigands.*

NIDIFICATION (*si-on*) n. f. Action ou manière de nidifier.

NIDIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *nidus*, nid, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Construire son nid : *tous les oiseaux ne nidifient pas de la même manière.*

NIDOREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (lat. *nidorosus*). Qui a un goût de pourri, d'œufs couvés.

NIÈCE n. f. (lat. *neptia*). Fille du frère ou de la sœur. *Nièce à la mode de Bretagne*, fille du cousin germain ou de la cousine germaine.

NIELLAGE (*ni-è-la-je*) n. m. Action de nieller.

NIELLE (*ni-è-le*) n. m. (ital. *niello*). Ornement ou figure que l'on grave en creux sur un ouvrage d'orfèvrerie et où l'on coule un émail noir.

NIELLE (*ni-è-le*) n. f. (lat. *nigella*). Genre de caryophyllées parasites, qui attaquent les végétaux et surtout le froment (*agrostemma githago*). Maladie de certains végétaux, particulièrement du froment, qui convertit l'intérieur de l'épi en une poussière noire et fétide.

NIELLER (*ni-è-lé*) v. a. Orner de nielles : *nieller un sabre.*

NIELLER (*ni-è-lé*) v. a. Gâter par la nielle : *le mauvais temps a niellé les blés.*

NIELLEUR (*ni-è-leur*) n. et adj. m. Graveur de nielles.

NIELLURE (*ni-è-lu-re*) n. f. Art du nielleur.

NIELLURE (*ni-è-lu-re*) n. f. Action que la nielle exerce sur les grains.

NIER (*ni-é*) v. a. (lat. *negare*. — Se conj. comme *prier.*) Dire qu'une chose n'existe pas, n'est pas vraie : *je nie que cela soit arrivé ; je ne nie pas que la chose ne soit possible* (ou *soit possible*). Déclarer qu'on n'a pas ou qu'on ne doit pas : *nier une dette.* ANT. **Affirmer.**

NIGAUD (*ghô*), **E** n. et adj. *Fam.* Sot, niais. ANT. **Fin, spirituel.** N. m. Nom vulgaire d'une espèce de cormoran.

NIGAUDEMENT (*ghô-de-man*) adv. Comme un nigaud, sottement. ANT. **Finement, spirituellement.**

NIGAUDER (*ghô-dé*) v. n. Faire des actions de nigaud, s'amuser à des riens.

NIGAUDERIE (*ghô-de-ri*) n. f. Action de nigaud.

NIGELLE (*jè-le*) n. f. Genre de renonculacées, dites aussi *cheveux de Vénus.*

NIGRIN, E adj. Qui est d'un noir luisant. (Peu us.)

NIGRITIQUE adj. Qui se rapporte à la Nigritie ou à ses habitants : *les populations nigritiques.*

NIHILISME (*lis-me*) n. m. (du lat. *nihil*, rien). Néant, suppression de tout. Négation de toute croyance. Système qui a des partisans en Russie et qui a pour but la destruction radicale des conditions sociales actuelles, sans viser à lui substituer aucun état définitif.

NIHILISTE (*lis-te*) adj. et n. Partisan du nihilisme.

NILGAUT (*nil-ghô*) n. m. (pers. *nilgao*). Genre d'antilopes de haute taille, très répandues dans l'Inde. (On écrit aussi NILGAU.)

Nilgaut.

NILLE (*ll* mll.) n. f. Sorte de bobine enfilée dans la poignée d'une manivelle et mobile autour d'elle, de telle sorte que le frottement se fait dans la bobine et non dans la main.

NILOMÈTRE n. m. Colonne divisée pour mesurer la hauteur des crues du Nil.

NILOTIQUE adj. Qui appartient au Nil ou aux contrées riveraines du Nil : *les cultures nilotiques.*

NIMBE (*nin-be*) n. m. (du lat. *nimbus*, nuage). Cercle de lumière mis par les peintres et les sculpteurs autour de la tête des saints ou des personnes divines.

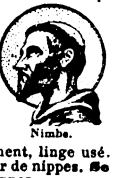

Nimbe.

NIMBÉ, E (*nin-bé*) adj. Entouré d'un nimbe : *tête nimbée.*

NIMBER (*nin-bé*) v. a. Orner d'un nimbe.

NIMBUS (*nin-buss*) n. m. (mot lat.). Large nuage pluvieux, de teinte grise uniforme.

NIPPE (*ni-pe*) n. f. Objet d'habillement, parure. *Pop.* Vieux vêtement, linge usé.

NIPPER (*ni-pé*) v. a. *Fam.* Fournir de nippes. **Se nipper** v. pr. S'approvisionner de nippes.

NIQUE n. f. (de l'allem. *nicken*, pencher). Signe de mépris ou de moquerie : *faire la nique à quelqu'un.*

NITÉE (*té*) n. f. (de *nid*). S'est dit pour nichée.

Digitized by Google

NITESCENCE (*tès-san-se*) n. f. (du lat. *nitescere*, briller). Lueur, clarté. (Peu us.)

NITOUCHE n. f. (contract. de *n'y touche*). *Sainte nitouche*, personne hypocrite, qui cache ses défauts sous une apparence de sagesse, de dévotion, de simplicité. (*Fam.*) Adjectiv. : *un petit air sainte nitouche.*

NITRATE n. m. Sel de l'acide nitrique : *le nitrate d'argent est un violent caustique.*

NITRE n. m. (lat. *nitrum*). Nom scientifique du salpêtre : *d'abondants gisements de nitre existent au Pérou. Poét.* Poudre à canon. (Vx.)

NITREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Qui tient du nitre : *terre nitreuse. Acide nitreux*, syn. de ACIDE AZOTEUX.

NITRIÈRE n. f. Lieu d'où l'on retire le nitre.

NITRIFICATEUR, TRICE adj. Qui produit la nitrification : *agent nitrificateur.*

NITRIFICATION (*si-on*) n. f. Transformation de l'ammoniaque et de ses sels en nitrates.

NITRIQUE adj. m. *Acide nitrique*, syn. de ACIDE AZOTIQUE. V. AZOTIQUE.

NITRITE n. m. Sel auquel donne naissance la combinaison de l'acide nitreux avec une base.

NITROBENZINE (*bin*) n. f. Dérivé nitré de la benzine, connu sous le nom d'*essence de mirbane*. (Il sert principalement à la fabrication de l'aniline et des rosanilines, et entre dans la composition de certains explosifs utilisés dans les mines grisouteuses.)

NITROGÈNE n. m. Nom donné parfois à l'azote.

NITROGLYCÉRINE n. f. Liquide huileux, jaunâtre, qui détone très violemment par le choc ou sous l'influence brusque de la chaleur.

NITROSITÉ (*zi-té*) n. f. Qualité de ce qui est nitreux.

NIVÉAL, E, AUX adj. (du lat. *nix, nivis*, neige). *Bot.* Qui fleurit pendant l'hiver : *plante nivéale.*

NIVEAU (*vô*) n. m. (lat. *libella*). Instrument qui sert à reconnaître si un plan est horizontal, à faire des visées horizontales, et, par suite, à déterminer les différences de hauteur. Etat d'un plan horizontal : *ces objets sont de niveau.* Elévation d'un point d'une droite ou d'un plan au-dessus d'une surface horizontale de comparaison. *Fig.* Degré, état comparatif, équilibre : *niveau du bien-être général.* Egalité de rang, de mérite : *il n'est pas à votre niveau.* Cause qui égalise les conditions : *la mort est le niveau des êtres.* **De niveau, au niveau,** loc. adv. Selon le niveau. **Niveau d'eau,** niveau comprenant deux petits tubes qui communiquent entre eux, le tout contenant de l'eau. **Niveau à bulle d'air,** niveau composé d'un tube de verre légèrement courbé, dans lequel se trouvent un liquide très mobile (alcool ou éther) et une bulle d'air.

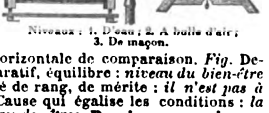

Niveaux : 1. D'eau ; 2. A bulle d'air ; 3. De maçon.

NIVÉEN, ENNE (*vé-in, è-ne*) adj. (lat. *niveus*). Qui ressemble à la neige : *blanc comme la neige.*

NIVELER v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je nivellerai.*) Mesurer, à l'aide du niveau, la différence d'élévation qui existe entre deux ou plusieurs points : *niveler le tracé probable d'une ligne de chemin de fer.* Rendre un plan uni, horizontal : *niveler un terrain. Fig.* Rendre égal : *niveler les conditions, les rangs.*

NIVELETTE (*lè-te*) n. f. Petit voyant monté sur un pied, dont on fait usage pour régler la pente d'une chaussée entre des points rapprochés.

NIVELEUR n. m. Qui nivelle. *Fig.* Celui qui voudrait arriver à l'égalité absolue des conditions. *Les Niveleurs.* V. *Part. hist.*

NIVELLEMENT (*vé-le-man*) n. m. Action de niveler un terrain, de mesurer avec les niveaux. Action de rendre égales les fortunes, les conditions. — Le nivellement d'une contrée est l'ensemble des opérations qui permettent de déterminer les distances des différents points de la contrée à un même plan horizontal appelé *plan de niveau;* ces distances sont les *cotes* des points considérés. Dans les cartes topographiques, on rapporte les différents points au *niveau de la mer*, en tenant compte de la courbure de la terre ; tous les points ayant même cote sont réunis sur la carte par une courbe dite *courbe de niveau;* ces courbes de niveau se succèdent pour des différences de cote bien déterminées, de 20 mètres en 20 mètres, par exemple. La cote d'une de ces courbes est d'ailleurs indiquée par le nombre correspondant placé sur la courbe elle-même. Le nivellement général de la France a été fait plusieurs fois ; des *repères métalliques* ont été établis en différents points, indiquant la hauteur au-dessus du niveau de la mer du point où ils sont fixés.

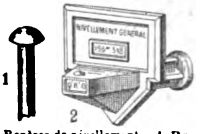

Repères de nivellement : 1. Repère secondaire ; 2. Repère principal.

NIVÉOLE n. f. *Bot.* Genre d'amaryllidacées, surnommées aussi *perce-neige.*

NIVERNAIS, E (*vèr-nè, è-ze*) adj. et n. De Nevers, du Nivernais : *des bœufs de race nivernaise.*

NIVET (*vè*) n. m. *Pop.* Remise faite en secret à un agent dans les marchés qu'il fait pour autrui.

NIVÔSE (*vô-ze*) n. m. (lat. *nivosus*, neigeux ; de *nix, nivis*, neige). Quatrième mois de l'année républicaine (du 21 décembre au 19 janvier).

NIZERÉ n. m. Essence de roses blanches.

NOBILIAIRE (*li-è-re*) adj. Qui appartient à la noblesse : *caste nobiliaire.* N. m. Catalogue des familles nobles d'un pays : *le nobiliaire d'Auvergne.*

NOBLE adj. (du lat. *nobilis*, illustre). Qui fait partie de la noblesse : *être noble de naissance.* Qui est propre à la noblesse : *être de sang noble. Fig.* Qui annonce de la grandeur, de l'élévation morale, de la distinction : *cœur, style, air noble. Parties nobles,* chez l'homme, le cœur, le cerveau, etc. N. Personne qui appartient à la noblesse.

NOBLEMENT (*man*) adv. D'une manière noble. *Fig.* Avec noblesse : *Buffon écrit noblement.*

NOBLESSE (*blè-se*) n. f. Classe d'hommes qui, par leur naissance ou une concession du souverain, jouissent de certains privilèges ou possèdent seulement des titres qui les distinguent des autres citoyens : *Napoléon créa de toutes pièces une noblesse.* Qualité par laquelle on est noble : *être de noblesse récente. Fig.* Elévation : *noblesse de cœur, de style.* PROV. : **Noblesse vient de vertu,** un homme n'est réellement supérieur aux autres que par sa vertu et son mérite.

NOBLIAU (*bli-ô*) n. m. *Par dénigr.* Homme de petite noblesse, de noblesse douteuse.

NOCE n. f. (lat. *nuptiæ*). Mariage et réjouissances qui l'accompagnent : *aller à la noce.* Tous ceux qui s'y trouvent. *Fig. Faire la noce*, prendre part à une partie de plaisir, de débauche ; être habituellement débauché. *N'être pas à la noce*, être dans une situation pénible. PROV. : **Voyage de maîtres, noce de valets,** les valets font bonne chère pendant les voyages de leurs maîtres.

NOCER (*sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il noça, nous noçons.*) Faire bombance.

NOCEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. *Pop.* Qui se divertit, fait bombance. (On dit plus élégamment FÊTARD, E.)

NOCHER (*ché*) n. m. (ital. *nocchiere*). *Poét.* Celui qui conduit un vaisseau, une barque. **Le nocher des enfers,** Caron.

NOCIF, IVE adj. (lat. *nocivus*). Nuisible : *influence nocive de la nicotine; microbe nocif.*

NOCIVITÉ n. f. Caractère de ce qui est nocif.

NOCTAMBULE (*nok-tan*) n. et adj. (lat. *nox, noctis*, nuit, et *ambulare*, marcher). Syn. de SOMNAMBULE. *Fam.* Personne qui se promène ou se divertit la nuit.

NOCTAMBULISME (*nok-tan-bu-lis-me*) n. m. Syn. de SOMNAMBULISME.

NOCTIFLORE (*nok-ti*) adj. Se dit d'une plante qui ouvre ses fleurs pendant la nuit.

NOCTILUQUE (*nok-ti*) n. f. Genre de protozoaires microscopiques répandus dans les mers chaudes.

Digitized by Google

NOCTUÉLIENS (*nok-tu-é-li-in*) n. m. pl. Grande division des insectes lépidoptères comprenant de gros papillons lourds, pour la plupart nocturnes. S. un *noctuélien*.

Noctuelle.

NOCTUELLE (*nok-tu-è-le*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, des pays tempérés (30 espèces).

NOCTULE (*nok-tu-le*) n. f. Genre de chauves-souris.

NOCTURNAL (*nok*) n. m. *Liturg. anc.* Office de nuit, matines.

Noctule.

NOCTURNE (*nok*) adj. (lat. *nocturnus*). Qui arrive pendant la nuit : *apparition nocturne*. Qui veille la nuit et dort le jour : *oiseau nocturne*. ANT. **Diurne.** N. m. Partie de l'office qui se chantait la nuit. Romance, morceau d'orchestre ou de piano, d'un caractère tendre et mélancolique : *Field a écrit de remarquables nocturnes*.

NOCTURNEMENT (*nok, man*) adv. De nuit.

NOCUITÉ n. f. (du lat. *nocuus*, nocif). Caractère d'une chose nuisible. ANT. **Innocuité.**

NODAL, E, AUX adj. *Physiq.* Qui se rapporte aux nœuds acoustiques : *ligne nodale; points nodaux*.

NODOSITÉ (*zi*) n. f. (du lat. *nodus*, nœud). Etat de ce qui est noueux. Nœud : *avoir des nodosités aux doigts*.

NODULAIRE (*lé-re*) adj. Qui est chargé de nœuds. Qui appartient aux nœuds.

NODULE n. m. (lat. *nodulus*). Petit nœud ; nouet.

NODULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de petits nœuds : *tige noduleuse*.

NODUS (*duss*) n. m. (mot lat. signif. *nœud*). Concrétion, tumeur en forme de nœud.

NOËL n. m. (du lat. *natalis*, natal). Fête de la nativité du Christ : *la fête de Noël* (ou *la Noël*) *est fixée au 25 décembre*. Cri que poussait autrefois le peuple à l'occasion de tout heureux événement politique. Cantique en l'honneur de cette fête (en ce sens, prend une minuscule) : *Adam a écrit un beau noel. Arbre de Noël*, petit arbuste vert auquel on attache des friandises, des jouets, etc., et qui joue un grand rôle dans les fêtes de Noël. PROV. : **Quand Noël a son pignon, Pâques a son tison** ; ou **Quand à Noël on voit les moucherons, à Pâques on voit les glaçons**, quand l'hiver est tardif, qu'il fait assez doux à Noël, le printemps est froid.

NŒUD (*neu*) n. m. (lat. *nodus*). Enlacement serré, fait avec ruban, fil, corde, etc. : *faire un nœud*. Ornement en forme de nœud : *nœud de ruban*. Article ou jointure des doigts. Partie du larynx qui fait saillie à l'extérieur : *le nœud de la gorge*. Repli du corps d'un serpent : *couleuvre qui déroule ses nœuds*. Partie dure d'un arbre : *les nœuds du sapin*. Point de la tige où s'insère une feuille ou un groupe de feuilles. *Fig.* Attachement, lien moral : *les nœuds de l'amitié*. Difficulté, point essentiel : *voici le nœud de la question*. Complication sur laquelle repose l'intrigue d'une pièce ou d'un poème. *Mar.* Se dit des nœuds de la ligne de loch, placés à environ 15 mètres les uns des autres. *Filer* n *nœuds*, expression employée à tort pour exprimer que le bâtiment fait *n* milles en une heure. *Fig.* et *fam. Filer son nœud*, s'en aller, partir, mourir. Pl. *Astr.* Points opposés, où l'écliptique est coupée par l'orbite d'un corps céleste : *les nœuds de la lune. Nœud gordien*, v. GORDIUS (*part. hist.*).

Nœuds de cravates.

NŒUD-DE-VACHE n. m. *Mar.* Syn. de AJUT.

NOIR, E adj. (lat. *niger*). Se dit de la couleur la plus obscure et des objets qui ont cette couleur : *encre noire*. Qui est d'une couleur très foncée : *pain noir*. Sombre, obscur : *nuit noire*. Livide, meurtri : *noir de coups*. Sale, crasseux : *mains noires*. Qui appartient à la race des nègres : *un roi noir. Fig.* Triste, mélancolique : *humeur noire*. Atroce, odieux : *âme noire*. Malheureux, funeste : *une noire destinée*. Entaché dans sa réputation : *rendre quelqu'un bien noir. Bête noire*, personne pour laquelle on a le plus d'aversion. *Froid noir*, froid qu'il fait par un temps sombre. Froid excessif. N. m. Nègre : *les noirs de l'Afrique*. Couleur noire : *d'un noir de jais*. Couleur très foncée. Matière colorante noire. *Noir animal*, poudre noire obtenue par la calcination des os. *Noir d'ivoire*, obtenu par la carbonisation des débris de l'ivoire. *Noir de fumée*, espèce de suie produite par des résines brûlées, et qui sert à divers usages dans les arts. *Noir d'aniline*, couleur artificielle servant surtout à teindre le coton en un beau noir. Etoffe noire, vêtement de deuil : *être en noir*. Meurtrissure : *être couvert de noirs*. Centre de la cible, marqué par un rond noir : *mettre dans le noir. Fig. Mettre dans le noir*, réussir du premier coup. Ombre d'un tableau, d'un dessin. *Fig. Passer du blanc au noir*, d'une extrémité à l'autre. *Voir tout en noir*, sous un aspect sinistre. *Broyer du noir*, se livrer à des réflexions tristes. Adv. En couleur noire : *peindre noir*. ANT. **Blanc.**

NOIRÂTRE adj. Qui tire sur le noir : *teinte noirâtre*.

NOIRAUD (*ró*), **E** adj. et n. Qui a les cheveux noirs et le teint brun.

NOIRCEUR n. f. Etat de ce qui est noir : *la noirceur de l'ébène*. Tache noire : *avoir des noirceurs au visage. Fig.* Perfidie, méchanceté : *noirceur de l'âme*. Action ou parole perfide, méchante : *dire des noirceurs de quelqu'un*. Humeur sombre, mélancolie. ANT. **Blancheur.**

NOIRCIR v. a. Rendre noir. *Fig.* Rendre sombre, mélancolique : *lecture qui noircit l'esprit*. Diffamer : *noircir la réputation*. V. n. et **se noircir** v. pr. Devenir noir : *le bois noircit au feu ; le temps se noircit*. ANT. **Blanchir.**

NOIRCISSURE (*si-su-re*) n. f. Tache noire.

NOIRE n. f. *Musiq.* Note qui vaut la moitié d'une blanche ou le double d'une croche.

NOISE (*noi-ze*) n. f. Dispute. (Ne s'emploie guère que dans l'expression : *chercher noise*.)

NOISERAIE (*ze-rè*) n. f. Endroit planté de noisetiers.

NOISETIER (*ze-ti-é*) n. m. Genre de cupulifères des régions tempérées, comprenant des arbrisseaux qui portent la *noisette* ou l'*aveline* : *le noisetier est commun dans les haies*.

Noisetier.

NOISETTE (*zé-te*) n. f. (dimin. de *noix*). Fruit du noisetier. *Couleur noisette*, d'un gris roux.

NOIX (*noi*) n. f. (lat. *nux*). Fruit du noyer : *fraîches, les noix ont une chair délicate ; sèches, elles fournissent une huile comestible*. Se dit aussi d'autres fruits : *noix de coco* (du cocotier), *noix muscade* (du muscadier), *noix vomique* (du vomiquier), etc. *Noix de galle*, v. GALLE. Roue cannelée qui, dans un moulin à poivre, à café, sert à broyer. Rotule. Partie du ressort d'un fusil. **Noix de veau**, petite glande qui se trouve dans une épaule de veau. V. NOYER.

NOLI ME TANGERE (*mé-tan-jé-ré*) n. m. invar. (m. lat. signif. *ne me touchez pas*). Nom donné à la grande balsamine, dont les semences éclatent dès qu'on les touche. Nom donné autrefois à certains cancroïdes de la face, que les topiques ordinaires ne faisaient qu'irriter. Adjectiv. : *la balsamine noli me tangere*.

NOLIS (*li*) n. m. Syn. de PRET. (On dit aussi NOLAGE.)

NOLISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de noliser.

NOLISER (*zé*) v. a. (ital. *noliggiare*). Fréter un vaisseau, une barque : *noliser un steamer*.

NOM (*non*) n. m. (lat. *nomen*). Mot, dit aussi *substantif*, servant à désigner une personne ou une chose. *Nom commun*, nom qui convient à tous les êtres de la même espèce. *Nom propre*, nom particulier, qui est la propriété d'une personne, d'un animal ou d'une chose : *le nom propre prend toujours une majuscule. Nom collectif*, v. COLLECTIF. *Noms*

Digitized by Google

de baptême, prénoms que les chrétiens reçoivent au moment de leur baptême. *Petit nom*, principal prénom d'une personne. *Nom de guerre*, sobriquet que prenaient autrefois les soldats à leur entrée au service : *La Fleur, La Ramée, Fanfan, etc., sont des noms de guerre ;* et, *par ext.*, nom emprunté sous lequel une personne est généralement connue. *Fig.* Qualification, titre : *les doux noms de* père, d'ami. Gloire, renommée, illustration : *porter son nom en tous lieux; hériter d'un grand nom.* Noblesse : *homme de nom. De nom*, par le nom seulement et non dans la réalité. **Au nom de** loc. prép. De la part de : *agir au nom de quelqu'un.* En considération de : *au nom de ce que vous avez de plus cher.* — Les noms propres employés au pluriel n'en prennent pas la marque, s'ils désignent les personnes que l'on cite : *les deux Corneille sont nés à Rouen.* Désignant un ouvrage, ils ne prennent pas non plus la marque du pluriel : *j'ai acheté deux Larousse.* Ils varient quand ils désignent des personnes semblables à celles dont on cite le nom : *les Corneilles, les Racines, les Molières sont rares.* Ils varient aussi quand ils désignent les grandes familles : *les Bourbons, les Condés, les Bonapartes*, et quand on emploie le nom des auteurs pour désigner des œuvres d'art : *ce musée possède des Titiens, des Raphaëls.* Les noms propres de peuples, de pays, prennent la marque du pluriel : *les deux Amériques.*

NOMADE adj. et n. (gr. *nomas, ados*, qui fait paître). Qui erre, qui n'a point d'habitation fixe : *les tribus nomades des Arabes.*

NOMARCHIE (*chî*) n. f. (de *nomarque*). Gouvernement d'un nome. Dignité de nomarque. Circonscription administrative, dans la Grèce contemporaine.

NOMARQUE n. m. (gr. *nomos*, nome, et *arkhein*, commander). Nom que les Grecs donnaient au gouverneur d'un nome, dans l'ancienne Egypte. Fonctionnaire placé à la tête d'une nomarchie, dans la Grèce moderne.

NOMBRABLE (*non*) adj. Que l'on peut compter.

NOMBRANT (*non-bran*) adj. m. Usité seulement dans *nombre nombrant*, nombre abstrait.

NOMBRE (*non-bre*) n. m. (lat. *numerus*). Rapport entre une quantité et une autre quantité prise comme terme de comparaison et qu'on appelle unité : *des nombres égaux.* Collection de personnes ou de choses. Majorité : *le pouvoir du nombre l'emporte dans les démocraties. Le grand nombre, le plus grand nombre*, la majorité des hommes. *Nombre de, bon nombre de*, beaucoup, plusieurs. *Nombre rond*, nombre auquel on réduit un compte pour le simplifier : *100 est un nombre rond, relativement à 97. Sans nombre*, en grande quantité : *réclamations sans nombre. Faire nombre*, figurer sans utilité réelle, ou avoir sa valeur comme les autres. *Littér.* Harmonie qui résulte d'un certain arrangement des mots dans la prose : *cette période a du nombre. Gramm.* Propriété qu'ont les mots de représenter, par certaines formes, l'idée d'unité ou de pluralité : *il y a deux nombres : le singulier et le pluriel. Arithm. Nombre abstrait, concret*, v. ces mots. *Nombre entier*, qui contient une ou plusieurs fois l'unité, comme *un, deux, cinq*, etc. *Nombre fractionnaire*, qui contient des fractions de l'unité comme *un demi, deux tiers, trois quarts*, etc. *Nombre décimal*, nombre fractionnaire dont le dénominateur est dix ou une puissance de dix. *Nombre premier*, nombre entier qui n'est divisible que par lui-même et par l'unité, comme 3, 5, 7, 11, 13, etc. *Nombres premiers entre eux*, nombres qui n'ont point d'autres diviseurs communs que l'unité, tels que 18 et 35. *Nombre pair*, nombre exactement divisible par 2, comme 4, 8, 10, etc. *Nombre impair*, nombre qui n'est pas exactement divisible par 2, comme 7, 9, etc. *Astr.* **Nombre d'or**, cycle lunaire de 19 ans. Loc. prép. : **Au nombre de**, parmi, au rang de. Loc. adv. **En nombre**, en grand nombre ou en nombre voulu.

NOMBRER (*non-bré*) v. a. (lat. *numerare*). Compter, supputer.

NOMBREUSEMENT (*ze-man*) adv. En grand nombre. (Peu us.)

NOMBREUX, EUSE (*breû, eu-ze*) adj. Qui est en grand nombre, qui comprend un grand nombre d'éléments : *une nombreuse armée.* Harmonieux et cadencé : *période nombreuse.*

NOMBRIL (*bri*) n. m. (lat. *umbilicus*). Petite cicatrice du cordon ombilical au milieu du ventre. *Bot.* Cavité à l'extrémité des fruits opposée à la queue.

NOME n. m. (du gr. *nomos*, loi). Sorte de poème qui se chantait en l'honneur d'Apollon, chez les anciens.

NOME n. m. (gr. *nomos*). Division administrative de l'ancienne Egypte. Dans la Grèce moderne, syn. de NOMARCHIE.

NÔME n. m. (du gr. *nomos*, division). Ancien mot employé en algèbre pour désigner un terme joint à un autre par le signe + ou le signe —, et qui se retrouve dans les mots : *monôme, binôme*, etc.

NOMENCLATEUR (*man*) n. m. (lat. *nomenclator*, de *nomen*, nom). Esclave romain qui accompagnait ceux qui briguaient les magistratures, afin de leur faire connaître le nom des citoyens qu'ils rencontraient, et qu'ils avaient intérêt de saluer. Celui qui s'occupe de la nomenclature d'une science, d'un art.

NOMENCLATURE (*man*) n. f. Collection des termes techniques d'une science ou d'un art : *la nomenclature chimique.* Ensemble des mots d'un dictionnaire. Recueil de mots, de noms propres. Art de classer les objets d'une science et de leur attribuer des noms. Longue et ennuyeuse liste de mots. Catalogue.

NOMINAL, E, AUX adj. (lat. *nominalis*). Qui se fait en appelant les noms : *appel nominal.* Qui n'a que le nom, sans posséder les avantages réels : *Henri III était le chef nominal de la Ligue. Valeur nominale*, valeur inscrite sur une monnaie ou sur un effet de commerce, souvent différente de celle qui leur est attribuée dans la circulation. **Nominaux** n. m. pl. Partisans du nominalisme.

NOMINALEMENT (*man*) adv. D'une manière nominale.

NOMINALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine d'après laquelle les genres et les espèces (ou *universaux*) n'existent que de nom : *le nominalisme fut défendu par Roscelin.*

NOMINALISTE (*lis-te*) adj. Qui a rapport au nominalisme. N. Partisan de cette doctrine. (Au pl., on dit aussi NOMINAUX.)

NOMINATAIRE (*tè-re*) n. m. Celui qui était nommé par le roi à un bénéfice.

NOMINATEUR n. m. Celui qui nommait à un bénéfice.

NOMINATIF n. m. Dans les langues à déclinaisons, cas qui désigne le sujet d'une proposition.

NOMINATIF, IVE adj. Qui contient des noms : *état nominatif des employés d'une administration.* Se dit d'un titre qui porte le nom du propriétaire, par opposition aux titres au porteur.

NOMINATION (*si-on*) n. f. (lat. *nominatio*). Action de nommer à un emploi. Son effet.

NOMINATIVEMENT (*man*) adv. En désignant le nom : *être interpellé nominativement.*

NOMMÉ, E (*no-mé*) adj. Appelé : *Louis XII, nommé le Père du peuple.* N. *Le nommé, la nommée*, la personne qui porte le nom de : *le nommé Jean.* Loc. adv. : **A point nommé**, à propos. **A jour nommé**, au jour convenu.

NOMMÉMENT (*no-mé-man*) adv. Avec désignation par le nom : *plusieurs se sont distingués, et nommément un tel.*

NOMMER (*no-mé*) v. a. (lat. *nominare*). Donner un nom : *nommer un enfant au baptême.* Désigner par son propre nom : *il est des choses qu'il ne faut pas nommer.* Choisir pour remplir certaines fonctions : *on l'a nommé maire de sa commune.* Instituer en qualité de : *nommer quelqu'un son héritier.*

NOMOGRAPHE n. m. (gr. *nomos*, loi, et *graphein*, écrire). Auteur d'un recueil de lois ou d'un traité sur les lois.

NOMOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *nomographe*). Traité sur les lois. Science des lois.

NOMOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *nomos*, loi, et *logos*, discours). Science de la législation. (Peu us.)

NOMOTHÈTE n. m. (gr. *nomos*, loi, et *tithêmi*, je place). A Athènes, membre d'une des commissions législatives chargées de reviser la constitution, d'examiner les innovations aux lois, etc.

NON (lat. *non*) particule négative, opposée à l'affirmative *oui*. Se joint quelquefois à un adjectif, à un nom : *non solvable, non-réussite.* Loc. adv. : **Non plus**, pareillement, mais dans un sens négatif : *ni*

Digitized by Google

moi non plus. **Non seulement,** pas seulement cela (locution ordinairement suivie de la conjonction adversative *mais*). Loc. conj. : **Non pas que,** ce n'est pas que. **Non plus que,** pas plus que : *il ne bouge non plus qu'une statue*. N. m. : *répondre par un* non. ANT. **Oui.**

NON-ACTIVITÉ (*non-nak*) n. f. Etat d'un officier, d'un fonctionnaire qui n'exerce pas son emploi.

NONAGÉNAIRE (*nè-re*) n. et adj. (lat. *nonagenarius*). Agé de quatre-vingt-dix ans.

NONAGÉSIME (*zi-me*) n. et adj. m. (lat. *nonagesimus*). Se dit du point de l'écliptique éloigné de 90 degrés des sections de l'horizon et de l'écliptique.

NONAGÉSIMO (*jé-zi*) adv. (m. lat.). Quatre-vingt-dix-neuvièmement. (Peu us.)

NONANTE adj. num. (lat. *nonaginta*). Quatre-vingt-dix. (Vx.)

NONANTIÈME adj. num. ord. de *nonante*.

NONCE n. m. (du lat. *nuncius*, messager). Ambassadeur du pape : *le nonce à Paris*.

NONCHALAMMENT (*la-man*) adv. Avec nonchalance : *agir, parler nonchalamment*. ANT. **Activement.**

NONCHALANCE n. f. (de *nonchalant*). Négligence, manque de soin. Parole, action nonchalante. ANT. **Activité, vivacité, ardeur.**

NONCHALANT (*lan*), **E** adj. et n. (de *non*, et *chaloir*). Qui manque d'ardeur par insouciance. Qui agit, parle avec mollesse ou abandon. *Par ext*. Qui est fait avec nonchalance. ANT. **Actif, vif, ardent, impétueux.**

NONCHALOIR n. m. (de *non*, et *chaloir*). Négligence, paresse, inaction. (Vx.)

NONCIATURE n. f. Fonctions de nonce. Exercice de cette charge. Palais du nonce.

NON-COMBATTANT (*con-ba-tan*) n. et adj. m. Se dit de la partie du personnel militaire qui ne prend pas une part effective au combat : *les médecins et les ambulanciers sont rangés parmi les non-combattants*. ANT. **Combattant.**

NON-COMPARANT (*ran*), **E** adj. et n. Se dit d'une personne qui fait défaut, qui ne comparaît pas en justice. ANT. **Comparant.**

NON-CONCILIATION (*si-on*) n. f. Défaut de conciliation : *procès-verbal de non-conciliation*.

NON-CONFORMISTE (*mis-te*) n. et adj. Se dit, en Angleterre, des protestants qui ne suivent pas la religion anglicane. Pl. des *non-conformistes*.

NON-CONFORMITÉ n. f. Défaut de conformité.

NONE n. f. (lat. *nona*). *Antiq. rom*. Quatrième partie du jour, commençant après la neuvième heure, c'est-à-dire à trois heures de l'après-midi. Celle des sept heures canoniales qui se récite après sexte. N. f. pl. Chez les Romains, septième jour des mois de mars, mai, juillet et octobre, cinquième jour des autres mois.

NON-ÊTRE (*non-nè-tre*) n. m. En philosophie, ce qui n'a pas d'existence, de réalité.

NON-EXÉCUTION (*non-nègh-zé-ku-si-on*) n. f. Défaut d'exécution : *la non-exécution d'une obligation*.

NON-EXISTENCE (*non-nègh-zis-tan-se*) n. f. Etat d'une chose qui n'existe pas.

NONIDI n. m. (lat. *nonus*, neuvième, et *dies*, jour). Neuvième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

NON-INTERVENTION (*non-nin-tèr-van-si-on*) n. f. Abstention d'un Etat qui n'intervient pas dans les affaires des autres Etats, lorsqu'il n'est pas directement intéressé à intervenir : *politique de non-intervention*.

NON-INTERVENTIONNISTE (*non-nin-ter-van-si-o-nis-te*) adj. Partisan de la politique de non-intervention.

NONIUS (*ni-use*) n. m. (de *Nonius*, savant portugais). Instrument de graduation, qui sert au même usage que le vernier.

NON-JOUISSANCE (*i-san-se*) n. f. Privation de jouissance. (Peu us.)

NON-LIEU n. m. *Dr. Déclaration, ordonnance de non-lieu*, ordonnance du juge d'instruction ou de la chambre des mises en accusation, constatant qu'il n'y a pas lieu à poursuivre.

NON-MOI n. m. En philosophie, ensemble des objets distincts du moi.

NONNE (*no-ne*) ou **NONNAIN** (*no-nin*) n. f. (lat. ecclés. *nonna*). *Par plaisant*. Religieuse.

NONNETTE (*no-nè-te*) n. f. Jeune religieuse. Petit pain d'épice de forme ronde, qui fut d'abord fabriqué dans les couvents de religieuses.

NONOBSTANT (*no-nobs-tan*), **E** adj. (de *non*, et du lat. *obstans*, empêchant). Qui n'empêche pas : *ces raisons nonobstantes, il est parti*. (Vx.)

NONOBSTANT (*nobs-tan*) prép. Malgré, sans égard à : *nonobstant les remontrances*. Adv. Cependant, néanmoins.

NON-PAIR (*pèr*), **E** adj. Impair. (Peu us.)

NONPAREIL, ELLE (*rè, ll* mll.) adj. Sans égal : *beauté nonpareille*. (Vx.) N. f. Terme dont se servaient les marchands et les fabricants pour exprimer ce qu'ils vendaient ou fabriquaient de plus petit. *Impr*. Petit caractère.

NON-PAYEMENT (*pai-ie-man*) ou **NON-PAIEMENT** (*pai-man*) n. m. Défaut de payement : *billet qui sera protesté en cas de non-payement*. Pl. des *non-payements* ou *non-paiements*.

NON-RÉSIDENCE (*dan-se*) n. f. Absence du lieu où l'on devrait résider.

NON-RÉUSSITE (*ré-u-si-te*) n. f. Manque de réussite. Pl. des *non-réussites*.

NON-SENS (*sans*) n. m. invar. Défaut de sens, de signification. Parole dépourvue de sens, chose absurde : *cette phrase est un non-sens*.

NONUPLE adj. Qui contient neuf fois.

NONUPLER (*plé*) v. a. Répéter neuf fois.

NON-USAGE (*non-nu-za-je*) n. m. Cessation d'un usage : *les lois s'abolissent par le non-usage*.

NON-VALEUR n. f. Se dit d'une terre, d'une maison qui ne rapporte rien, d'une créance qu'on n'a pu recouvrer, etc. Au *fig*., se dit d'une personne d'intelligence, d'utilité nulle : *un soldat malingre est une non-valeur. Fonds de non-valeur*, centimes additionnels imposés en prévision de recettes portées au budget et qui ne se réaliseraient pas. Pl. des *non-valeurs*.

NON-VUE (*vû*) n. f. *Mar*. Etat où se trouve l'équipage d'un navire auquel une brume très épaisse empêche de reconnaître où il se trouve.

NOOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *noos*, esprit, et *logos*, discours). Science de l'esprit humain. (Peu us.)

NOPAL n. m. Nom vulgaire du genre *opunce* : *le nopal à cochenille est cultivé au Mexique*. — Les nopals sont des cactées à tige formée d'articles lisses, charnus, aplatis, munis d'aiguillons. Les fruits, dits *figues d'Inde, figues de Barbarie*, atteignent la grosseur d'un œuf et sont employés pour combattre la dysenterie. Une espèce de nopal nourrit la cochenille. Pl. des *nopals*.

Nopal.

NORD (*nor*) n. m. (anc. allem. *nord*). Un des quatre points cardinaux, dans la direction de l'étoile polaire : *l'aiguille aimantée se tourne à peu près vers le nord. Fam. Perdre le nord*, ne plus savoir où l'on en est. Partie du globe terrestre ou d'un pays située vers ce point (dans ce sens, prend une majuscule) : *la nature a donné la force au Nord et l'esprit au Midi*. ANT. **Sud, midi.**

NORD-EST (*nor-èst*) n. m. Point de l'horizon, partie du monde située entre le nord et l'est.

NORDIQUE adj. Se dit de la langue ou de la littérature des peuples d'origine germanique habitant le nord de l'Europe : *les langues nordiques*.

NORDIR v. n. *Mar*. Tourner au nord, en parlant du vent.

NORD-OUEST (*nor-dou-èst*) n. m. Point de l'horizon, partie du monde située entre le nord et l'ouest. (Les marins prononcent *noroué*, ou *norois*.)

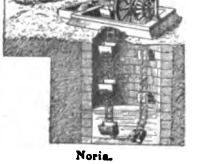
Noria.

NORIA n. f. (mot espagn., venu de l'ar. *nâora*). Machine hydraulique, formée de godets attachés à une chaîne sans fin, qui plongent renversés et remontent pleins.

Digitized by Google

NORMAL, E, AUX adj. (du lat. *norma*, règle). Ordinaire et régulier : *être dans son état normal. École normale primaire, école normale supérieure*, v. ÉCOLE (*part. hist.*). Perpendiculaire : *une ligne normale à un plan. Géom.* N. f. Ligne verticale ou perpendiculaire : *les corps tombent suivant la normale.* ANT. **Anormal.**

NORMALEMENT (*man*) adv. D'une façon normale. ANT. **Anormalement.**

NORMALIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) n. Elève d'une école normale.

NORMAND (*man*), **E** adj. et n. De la Normandie.

NORME n. f. (lat. *norma*, règle, loi). Principe servant de règle : *œuvre exécutée selon la norme.*

NOROIS, E (*roi, oi-ze*), **NORROIS, E** (*nio-roi, oi-ze*) ou **NORMANNIQUE** (*ma-ni-ke*) adj. Qui est du Nord-Ouest ; qui se rapporte aux Normands. N. Habitant du Nord-Ouest. N. m. Ancienne langue des Scandinaves.

NOROIS (*roi*) n. m. Vent. V. NORD-OUEST.

NOS (*nô*) adj. poss. des deux genres, pl. de *notre.*

NOSOGRAPHIE (*so-gra-fi*) n. f. (gr. *nosos*, maladie, et *graphé*, description). Description, traité qui donne la description des maladies.

NOSOLOGIE (*so-lo-ji*) n. f. Partie de la médecine qui traite des maladies en général. Traité sur les maladies.

NOSSEIGNEURS (*no-sè-gneur*) n. m. pl. Titre donné, sous l'ancien régime, aux membres des conseils royaux et même du Parlement, et pris aussi par les évêques.

NOSTALGIE (*nos-tal-ji*) n. f. (gr. *nostos*, retour, et *algos*, douleur). Mélancolie causée par un vif désir de revoir sa patrie, vulgairement *mal du pays* : *les Suisses sont très sujets à la nostalgie.*

NOSTALGIQUE (*nos-tal*) adj. Qui tient de la nostalgie : *langueur nostalgique.*

NOSTOC (*nos-tok*) n. m. Genre d'algues très répandues dans les endroits humides.

NOSTRAS (*nos-trass*) adj. m. Se dit du choléra acclimaté, sporadique : *choléra nostras.*

NOTA m. lat. signif. *note, remarque.* Se met en tête d'une remarque écrite. (On dit quelquef. *nota bene*, remarquez bien.) N. m. Note que l'on met à la marge ou au bas d'un écrit. Pl. des *nota.*

NOTABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est notable. Celui qui occupe un rang distingué dans les arts, les lettres, la hiérarchie administrative, etc.

NOTABLE adj. (lat. *notabilis*). Apparent, considérable : *préjugé notable.* Qui a sur la place une situation prépondérante : *un notable commerçant.* N. Personne considérable d'un Etat, d'une ville par ses fonctions, sa position, la considération dont elle jouit. *Assemblée des notables*, v. *Part. hist.*

NOTABLEMENT (*man*) adv. (de *notable*). Beaucoup.

NOTAIRE (*tè-re*) n. m. (lat. *notarius ;* de *nota*, note). Officier ministériel qui reçoit et rédige les actes, contrats, etc., pour leur donner un caractère d'authenticité : *les charges de notaire sont vénales.* **Notaire apostolique,** sous l'ancien régime, nom donné en France à certains secrétaires des évêques chargés de dresser les actes de chancellerie ecclésiastique.

NOTAIRESSE (*tè-rè-se*) n. f. Femme d'un notaire.

NOTAMMENT (*ta-man*) adv. Spécialement, particulièrement, entre autres, par exemple.

NOTARIAL, E, AUX adj. Qui a rapport au notariat : *charge notariale.*

NOTARIAT (*ri-a*) n. m. Charge de notaire. L'ensemble des notaires : *entrer dans le notariat.*

NOTARIÉ, E adj. Passé devant notaire : *acte notarié.*

NOTATEUR, TRICE n. Personne qui prend des notes, qui aime à en prendre.

NOTATION (*si-on*) n. f. Action d'indiquer, de représenter par des signes convenus : *notation musicale ; notation chimique.*

NOTE n. f. (lat. *nota*). Marque pour se rappeler quelque chose : *prendre note d'une chose sur son carnet.* Observation écrite : *note à consulter.* Commentaire, sommaire pour servir à l'intelligence d'un texte : *mettre des notes à un livre.* Détail d'un compte à acquitter, mémoire : *donnez-moi ma note.* Observation concise, par laquelle on apprécie la conduite de quelqu'un. Chiffre exprimant la valeur d'un travail : *avoir de bonnes notes.* Communication par un gouvernement à son représentant auprès d'une cour : *note diplomatique.* Caractère de musique figurant un son et sa durée : *il y a sept formes ou figures principales de notes : la ronde, la blanche, la noire, la croche, la double croche, la triple croche, la quadruple croche. Il y a sept noms de notes : do, ré, mi, fa, sol, la, si.* V. GAMME. Ce son lui-même. *Fig. Changer de note*, avoir une conduite, tenir des propos d'un genre différent. *Chanter toujours la même note*, faire ou dire toujours la même chose. *Etre dans la note*, faire précisément ce qui convenait.

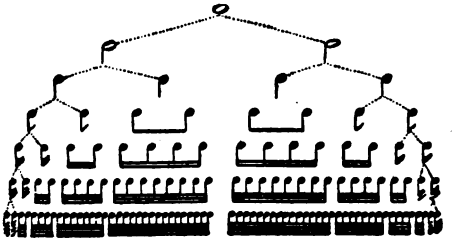

Valeurs relatives des notes.

NOTER (*té*) v. a. Faire une marque sur, prendre note de : *noter un vers, un passage.* Remarque : *notez bien que...* Ecrire de la musique avec des signes convenus : *noter un air.*

NOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Copiste de musique. (Peu us.)

NOTICE n. f. Ecrit de peu d'étendue sur un sujet quelconque : *notice biographique.*

NOTIFICATIF, IVE adj. Qui sert à notifier.

NOTIFICATION (*si-on*) n. f. Action de notifier. Acte par lequel on notifie.

NOTIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Faire savoir dans les formes légales : *notifier un acte, un jugement.*

NOTION (*si-on*) n. f. (lat. *notio ;* de *noscere*, connaître). Idée qu'on a d'une chose : *la conscience donne directement à l'homme la notion du bien et du mal.*

NOTOIRE adj. (lat. *notorius*). Connu généralement : *le fait est notoire.*

NOTOIREMENT (*man*) adv. (de *notoire*). Manifestement : *affirmation notoirement contraire à la vérité.*

NOTORIÉTÉ n. f. Etat de ce qui est notoire : *il est de notoriété publique que...* **Acte de notoriété,** acte destiné à attester un fait notoire et constant, et délivré par un maire, un juge de paix, etc.

NOTRE adj. poss. (lat. *noster*). Qui nous concerne, qui est à nous. Pl. *nos.*

NÔTRE (précédé de l'art.) pron. poss. Qui est à nous ; *ces livres sont les nôtres.* N. m. pl. *Les nôtres*, nos parents : *nous préférons les nôtres aux étrangers.* Ceux de notre parti, de notre société : *êtes-vous des nôtres ?*

NOTRE-DAME n. f. La sainte Vierge. Sa fête. Image de la Vierge : *une Notre-Dame peinte.* Eglise qui lui est consacrée : *Notre-Dame de Paris.* Exclamation, jurement religieux : *Notre-Dame ! que c'est beau !* Pl. des *Notre-Dame.*

NOTULE n. f. Courte annotation.

NOTUS (*tuss*) n. m. Vent du midi, chez les anciens Romains.

NOUAGE n. m. Action de nouer. Opération de tissage qui consiste à nouer les fils d'une chaîne terminée à ceux de la chaîne nouvelle qui lui succède.

NOUBA n. f. Musique des tirailleurs algériens, où entrent des instruments indigènes, et qui donne exclusivement des airs arabes.

NOUE (*noû*) n. f. Endroit où se joignent deux combles en angle rentrant. Lame de plomb ou tuile

Digitized by Google

creuse placée en pente dans cet endroit. Sol gras et humide cultivé en prairie pour servir de pâturage.

Noue.

NOUÉ, E adj. *Fig.* Rachitique, qui ne grandit pas : *cet enfant est noué.*

NOUEMENT (*noû-man*) n. m. Action de nouer.

NOUER (*nou-é*) v. a. (lat. *nodare*). Lier avec un nœud : *nouer un bouquet.* Faire un nœud à : *nouer une cravate.* Envelopper et fermer avec un nœud : *nouer de l'argent dans le nœud de son mouchoir. Fig.* Former, établir : *nouer une intrigue, une action théâtrale.* V. n. Prendre son premier accroissement après la fécondation, en parlant des fruits. **Se nouer** v. pr. Etre noué. Syn. de NOUER, en parlant des fruits. ANT. **Démouer.**

NOUET (*nou-è*) n. m. Linge noué où l'on a mis une drogue pour la faire infuser.

NOUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui noue, qui est chargée de nouer. (Peu us.)

NOUEUX, EUSE (*nou-eû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de nœuds : *bâton noueux.*

NOUGAT (*gha*) n. m. (lat. pop. *nucatum*). Gâteau fait d'amandes et de caramel ou de miel.

NOUILLES (*nou, il* mll.) n. f. pl. (allem. *nudel*). Espèce de pâte alimentaire, faite avec de la farine et des œufs, et qui se coupe en forme de petites lanières.

NOUILLETTES (*nou, il* mll., *è-te*) n. f. pl. Petites nouilles.

NOULET (*lé*) n. m. Assemblage de noues, formant un canal pour l'écoulement des eaux. Assemblage de pièces de charpente, qui sont placées à l'intersection de deux combles n'ayant pas la même hauteur.

NOURRAIN (*nou-rin*) n. m. (lat. *nutrimen*). Fretin qu'on jette dans un étang pour le repeupler.

NOURRI, E (*nou-ri*) adj. Rempli : *grain nourri. Fig.* Riche, abondant : *style nourri.*

NOURRICE (*nou-ri-se*) n. f. (lat. *nutricia*). Femme qui allaite un enfant qui n'est pas le sien : *l'alimentation des nourrices doit être substantielle et variée.* Mère qui allaite ses enfants : *être la nourrice de son dernier-né. Mettre, placer un enfant en nourrice*, le donner à nourrir à une femme hors de la maison de ses parents. *Fig.* Ce qui alimente, entretient, développe : *la Sicile était la nourrice de Rome.*

NOURRICERIE (*nou-ri-se-ri*) n. f. Etablissement où l'on nourrit les enfants en bas âge. Lieu où l'on engraisse les bestiaux. Lieu où l'on élève les vers à soie.

NOURRICIER (*nou-ri-si-é*), **ÈRE** adj. Qui sert à la nutrition : *suc nourricier.* N. m. Mari d'une nourrice. Adjectiv. : *père nourricier.*

NOURRIR (*nou-rir*) v. a. (lat. *nutrire*). Servir à la nutrition : *le sang nourrit le corps.* Fournir les aliments : *la terre nourrit l'homme.* Donner à manger : *nourrir des bestiaux.* Etre habité par : *l'Afrique nourrit beaucoup de fauves.* Allaiter : *nourrir un enfant. Fig.* Instruire, éduquer dans : *nourrir des enfants dans l'amour du devoir.* Faire croître : *terrain qui nourrit des vignobles.* Former : *la lecture nourrit l'esprit.* Entretenir : *nourrir l'espoir.* Donner de la vigueur : *nourrir sa couleur, son style.*

NOURRISSABLE (*nou-ri-sa-ble*) adj. Qui peut être nourri. (Peu us.)

NOURRISSAGE (*nou-ri-sa-je*) n. m. Se dit du soin d'élever les bestiaux.

NOURRISSANT (*nou-ri-san*), **E** adj. Qui nourrit beaucoup : *viande très nourrissante.*

NOURRISSEUR (*nou-ri-seur*) n. m. Qui nourrit des vaches pour vendre leur lait. Qui engraisse du bétail pour la boucherie.

NOURRISSON (*nou-ri-son*) n. m. Enfant à la mamelle. *Fig.* et *poét. Les nourrissons du Pinde, des Muses*, les poètes.

NOURRITURE (*nou-ri*) n. f. Action de nourrir, d'allaiter un enfant. Substances dont on se nourrit : *nourriture substantielle. Fig.* Ce qui entretient le développement intellectuel ou moral : *la science est la nourriture de l'esprit.*

NOUS (*nou*) pron. pers. de la 1re pers. du pl. des deux genres. Les souverains, les hauts fonctionnaires, dans leurs ordonnances ; les juges, dans leurs arrêts, et quelquefois les auteurs disent *nous*, au lieu de *je, moi*, et alors les adjectifs et les participes se mettent au singulier : *nous sommes persuadé.*

NOUURE n. f. Etat d'un enfant noué ; rachitisme. Formation du fruit qui succède à la fleur.

NOUVEAU (*vô*), ou **NOUVEL** (devant une voyelle ou un *h* muet), **ELLE** (*vèl, è-le*) adj. (lat. *novellus*). Qui n'existe ou n'est connu que depuis peu de temps : *livre nouveau.* Qui succède à d'autres choses de même nature : *la saison nouvelle.* Dont le caractère est changé : *devenir un nouvel homme.* Novice, inexpérimenté : *être nouveau dans un genre d'affaires.* (Le mot *nouveau* prend des sens très différents, selon qu'il est placé avant ou après le substantif : *habit nouveau*, d'une forme récente ; *nouvel habit*, autre que celui qu'on vient de quitter.) **Le nouveau monde**, l'Amérique. **Le Nouveau Testament**, les livres saints qui ont suivi la naissance de J.-C. *Nouvel an*, premier jour de l'année. *Nouveau visage*, personne qu'on n'avait pas encore vue. *Esprit nouveau*, esprit d'innovation. *Mots nouveaux*, mots usités depuis peu. *Homme nouveau*, homme qui s'illustre, mais dont les ancêtres sont restés inconnus. N. m. Ce qui est récent : *le nouveau plaît toujours.* Chose surprenante : *voilà du nouveau.* Adv. Nouvellement : *enfant nouveau-né.* Les expressions : *nouveau venu, nouveaux mariés, nouvelles converties*, etc., forment tantôt une locution substantive, tantôt une locution adjective. Loc. adv. : **De nouveau**, derechef : *être condamné de nouveau.* **A nouveau**, en remplaçant une première tentative par une tentative différente : *reprendre à nouveau un projet.* PROV. : **Tout nouveau tout beau**, la nouveauté a toujours un charme particulier. **Rien de nouveau sous le soleil**, il ne se fait, il n'arrive sur la terre que ce qui s'est déjà fait, ce qui est déjà arrivé. ANT. **Vieux, ancien, antique.**

NOUVEAU-NÉ, E (*vô*) n. Enfant nouvellement né : *les nouveau-nés.* Adjectiv. : *des enfants nouveau-nés ; une fille nouveau-née.*

NOUVEAUTÉ (*vô-té*) n. f. (lat. *novellitas*). Qualité de ce qui est nouveau : *la nouveauté d'une mode.* Innovation, chose nouvelle : *aimer les nouveautés.* Pl. Etoffe d'un genre, d'un dessin nouveau, ou dont le dessin, la couleur sont variés, par opposition aux étoffes unies. Livre nouvellement publié. *Marchand de nouveautés*, celui qui vend ce qui concerne la toilette des femmes. ANT. **Ancienneté, antiquité.**

NOUVELLE (*vè-le*) n. f. Premier avis qu'on reçoit d'une chose arrivée récemment : *accueillir avec in crédulité une nouvelle.* Renseignement sur la santé, la situation de quelqu'un. Composition littéraire de petite étendue, qui tient le milieu entre le conte et le roman. *Nouvelles à la main*, petites nouvelles piquantes, colportées en manuscrit. Petites anecdotes qu'on imprime dans un journal. PROV. : **Point de nouvelles, bonnes nouvelles**, quand on ne reçoit aucun renseignement, on peut conjecturer qu'il n'est rien arrivé de fâcheux. **Les mauvaises nouvelles ont des ailes**, le bruit d'un malheur se répand vite.

NOUVELLEMENT (*vè-le-man*) adv. Depuis peu, récemment. ANT. **Anciennement.**

NOUVELLETÉ (*vè-le-té*) n. f. *Dr.* Entreprise faite sur le possesseur d'un héritage.

NOUVELLISTE (*vè-lis-te*) n. m. Celui qui est curieux de nouvelles. Journaliste.

NOVALE n. f. (lat. *novalis*). Terre nouvellement mise en valeur. Dîme levée sur cette terre.

NOVATEUR, TRICE n. (lat. *novator, trix*). Qui innove. Adjectiv. : *esprit novateur.*

NOVATION (*si-on*) n. f. (lat. *novatio*). *Dr.* Changement par lequel un nouveau titre est substitué à un ancien : *novation d'une créance.*

NOVATOIRE adj. Qui est de la nature de la novation ou relatif à la novation : *acte novatoire.*

NOVELLES (*vè-le*) n. f. pl. Constitutions des empereurs d'Orient, publiées par Justinien. (S'écrit avec une majuscule.) S. : *la Novelle XI.*

NOVEMBRE (*van-bre*) n. m. (du lat. *novem*, neuf, l'année romaine commençant au mois de mars). Onzième mois de l'année actuelle.

NOVER (*vé*) v. a. (lat. *novare*). Renouveler une obligation : *nover une créance.* Effectuer une novation.

NOVICE n. (lat. *novitius*). Qui a pris nouvellement l'habit religieux dans un couvent pour y passer un temps d'épreuve. Apprenti matelot. Adj. Peu exercé, peu habile : *être novice dans un métier.* Can-

Digitized by Google

dide, innocent : *une jeune fille novice*. ANT. **Habile, expérimenté.**

NOVICIAT (*si-a*) n. m. Etat des novices avant leurs vœux : *faire son noviciat*. Temps que dure leur épreuve. Maison qu'ils habitent. *Fig.* Apprentissage en général : *l'enseignement demande un long noviciat*.

NOYADE (*noi-ia-de*) n. f. Action de noyer : *les noyades de Carrier à Nantes*.

NOYALE ou **NOYALLE** (*noi-ia-le*) n. f. (de *Noyal-sur-Vilaine* n. géogr.). Toile de chanvre très forte, dont on fait des voiles.

NOYAU (*noi-ió*) n. m. (lat. pop. *nucale ;* de *nux, nucis*, noix). Partie très dure, renfermée dans certains fruits et contenant une amande : *noyau de pêche, de prune*. Partie centrale d'un escalier tournant, sur laquelle porte l'extrémité des marches. Partie la plus lumineuse d'une comète. Petit corps sphérique, ou vésicule de forme variable qui existe dans l'intérieur de toute cellule. *Fig.* Réunion de personnes autour desquelles d'autres personnes s'amassent : *le noyau d'une société civile, politique, littéraire*, etc.

NOYÉ (*noi-ié*), **E** adj. (de *noyer* v. a.). Baigné : *yeux noyés de larmes*. N. Personne noyée, asphyxiée par immersion : *rappeler un noyé à la vie*. — Lorsqu'une personne est en danger de se noyer, le nageur qui se porte à son secours doit agir avec sang-froid et prudence. Il évitera surtout de se laisser appréhender par elle, et de voir ainsi ses mouvements paralysés ; mais il essayera de la pousser par derrière vers la berge, ou de la saisir aux cheveux ou aux aisselles. Pour rappeler un noyé à la vie, il faut le transporter *doucement* au lieu de secours, puis le débarrasser de ses vêtements et l'étendre, la tête légèrement plus basse que les pieds. Ensuite on desserrera les mâchoires, et l'on exercera des tractions rythmées sur la langue, à raison de quinze à vingt par minute. Si l'on a des aides, l'un fera la respiration artificielle en élevant et écartant les bras, puis les rabaissant et comprimant à ce moment la cage thoracique ; un autre exercera des frictions sur tout le corps, etc. On n'oubliera pas que des noyés ont pu être rappelés à la vie après vingt, quarante minutes, et même davantage, de submersion. Il faut donc persévérer longtemps dans les soins donnés, fût-ce quatre à cinq heures.

NOYER (*noi-ié*) v. a. (du lat. *necare*, tuer. — Se conj. comme *aboyer*.) Faire périr par asphyxie dans un liquide quelconque : *noyer un chien*. *Fig.* Faire disparaître : *noyer sa raison dans le vin*. Délayer : *noyer sa pensée dans un verbiage inutile*. **Se noyer** v. pr. Périr dans l'eau. *Fig. Se noyer dans le sang*, commettre de grandes cruautés. *Se noyer dans un raisonnement*, s'y perdre.

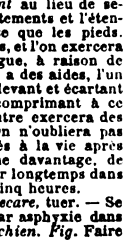
Noyer.

NOYER (*noi-ié*) n. m. (du lat. *nux*, noix). Genre de juglandacées, comprenant de grands arbres des régions tempérées, qui portent les *noix* : *le noyer est cultivé pour ses fruits et pour son bois, susceptible d'un beau poli*. Bois de cet arbre : *chambre en noyer*.

NOYON (*noi-ion*) n. m. Ligne, dans un jeu de boule, au delà de laquelle la boule est *noyée*, c'est-à-dire ne compte plus.

N.-S. J.-C., abréviation des mots *Notre-Seigneur Jésus-Christ*.

NU, **E** adj. (lat. *nudus*). Qui n'est pas vêtu : *un enfant nu*. Sans ornement : *des murailles nues*. *Fig. Vérité toute nue*, sans déguisement. *Pays nu*, sans arbres, sans verdure : *la Beauce est un pays nu*. *Epée nue*, hors du fourreau. *Nue propriété*, dont un autre a l'usufruit. *Nu propriétaire*, celui qui possède la nue propriété. **A nu** loc. adv. A découvert : *montrer son cœur à nu*. *Monter un cheval à nu*, sans selle. — *Gramm. Nu*, placé devant le nom, est invariable et se joint au nom par un trait d'union : **nu-tête, nu-pieds**. Placé après, *nu* s'accorde avec le nom : *tête* **nue**, *pieds* **nus**. ANT. **Vêtu, habillé.**

NU n. m. Nom de la treizième lettre de l'alphabet grec, correspondant à notre *n*.

NUAGE n. m. (rad. *nue*). Amas de brouillards plus ou moins épais, suspendus dans l'atmosphère. *Fig.* Tout ce qui empêche de voir : *nuage de poussière*. Trouble, chagrin peint sur la figure : *un nuage de tristesse se répandit sur son front*. Trouble de la vue : *avoir un nuage devant les yeux*. Ce qui obscurcit l'intelligence. Ce qui trouble la sérénité : *bonheur sans nuage*. *Nuage de lait*, petite quantité de lait qu'on verse dans le thé, le café.

NUAGEUSEMENT (*se-man*) adv. D'une manière nuageuse.

NUAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Couvert de nuages : *ciel nuageux*. *Fig.* Vague, vaporeux, obscur : *un poète nuageux*.

NUAISON (*è-zon*) n. f. *Mar.* Durée du même temps ou du même vent.

NUANCE n. f. Chacun des degrés différents par lesquels peut passer une même couleur, entre le clair et le foncé. *Fig.* Différence délicate entre choses du même genre : *nuance entre les opinions*. *Musiq.* Degré de force ou de douceur qu'il convient de donner aux sons : *on indique les nuances, comme les mouvements, par des mots italiens (ou leurs abréviations)*.

NUANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il nuança, nous nuançons*.) Faire passer graduellement d'une nuance à une autre. *Fig.* Exprimer les différences délicates de : *nuancer sa pensée*.

NUBIEN, ENNE (*bi-in, è-ne*) adj. et n. De Nubie.

NUBILE adj. (lat. *nubilis*). Qui est en âge de se marier : *fille nubile*.

NUBILITÉ n. f. Etat d'une personne nubile.

NUCELLE (*sé-le*) n. f. Partie centrale de l'ovule d'une plante phanérogame.

NUCLÉÉ, **E** adj. Qui possède un ou plusieurs noyaux : *cellule nucléée*.

NUCLÉAL, E, AUX ou **NUCLÉAIRE** (*è-re*) adj. Qui appartient au noyau de la cellule.

NUCLÉOLE n. m. Organe de fructification des algues.

NUCLÉUS (*uss*) n. m. Syn. de NOYAU, en parlant d'une cellule vivante.

NUDITÉ n. f. Etat d'une personne, d'une chose nue. Etat d'un objet dépouillé d'ornements. *Peint.* Pl. Figures nues.

NUE (*nû*) n. f. (lat. *nubes*). Nuage : *ballon perdu dans les nues*. *Fig. Tomber des nues*, être très surpris. *Elever jusqu'aux nues*, louer excessivement.

NUÉE (*nu-é*) n. f. (de *nue*). Gros nuage épais : *une nuée chargée de grêle*. *Fig.* Multitude : *une nuée d'oiseaux*.

NUEMENT (*nû-man*) adv. V. NÛMENT.

NUER (*nu-é*) v. a. (de *nue*). Assortir les couleurs dans les ouvrages de laine et de soie. (Peu us.)

NUGGET (*neu-ghèt'*) n. m. Minerai d'or, de Californie et d'Australie.

NUIRE v. n. (lat. *nocere*. — Se conj. comme *luire*, mais il a de plus le pass. déf. : *je nuisis, nous nuisîmes*, et l'imparf. du subj. : *que je nuisisse, que nous nuisissions*.) Faire tort, faire obstacle : *les gelées tardives nuisent aux vignes*.

NUISANCE (*san-se*) n. f. Caractère de ce qui est nuisible. (Vx.)

NUISIBILITÉ (*zi*) n. f. Caractère de ce qui est nuisible : *la nuisibilité de l'alcool*. ANT. **Utilité.**

NUISIBLE (*zi-ble*) adj. Qui nuit : *les hannetons sont des insectes éminemment nuisibles*. ANT. **Utile.**

NUISIBLEMENT (*zi-ble-man*) adv. D'une manière nuisible. ANT. **Utilement.**

NUIT (*nu-i*) n. f. (lat. *nox, noctis*). Espace de temps pendant lequel le soleil est sous notre horizon : *les régions polaires connaissent une nuit de plusieurs mois*. Obscurité qui règne pendant ce temps : *il fait nuit*. Obscurité en général. *Fig.* Ignorance, incertitude. *Fig. Nuit blanche*, nuit pendant laquelle on ne dort pas. *La nuit des temps*, les temps les plus reculés de l'histoire. *La nuit du tombeau, l'éternelle nuit*, la mort. *Le flambeau de la nuit*, la lune. *Les feux de la nuit*, les étoiles. *Nuit et jour*, continuellement. *Ni jour ni nuit*, jamais. Loc. adv. **De nuit**, pendant la nuit.

NUITAMMENT (*ta-man*) adv. De nuit.

NUITÉE (*té*) n. f. L'espace d'une nuit. Ce qui est dû pour une nuit passée dans une auberge.

NUL, NULLE (*nu-le*) adj. (lat. *nullus*). Aucun, pas un. Qui n'a pas de mérite, pas de valeur : *un homme nul ; un raisonnement nul*. Qui n'a pas d'effet légal : *un arrêt nul*. (Se met au plur. devant un nom qui n'a pas de singulier : *nulles gens*.) Pron. indéf. Personne : *nul n'est prophète en son pays*. N. f. Ca-

Digitized by Google

ractère sans valeur employé dans les lettres chiffrées pour en compliquer la lecture.

NULLEMENT (*nu-le-man*) adv. Aucunement.

NULLIFICATION (*nul-li, si-on*) n. f. Action de nullifier.

NULLIFIER (*nul-li-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Rendre nul. (Peu us.) Syn. ANNULER.

NULLITÉ (*nul-li*) n. f. Vice qui ôte à un acte toute sa valeur. *Fig.* Défaut absolu de mérite, de talent : *être d'une nullité complète.* Personne sans mérite : *c'est une nullité.*

NUMANTIN, E adj. et n. De Numance.

NÛMENT ou **NUEMENT** (*nû-man*) adv. Sans déguisement : *dire nûment la vérité.*

NUMÉRAIRE (*rè-re*) adj. (lat. *numerarius;* de *numerare,* compter). Se dit de la valeur légale des espèces monnayées. N. m. Masse des espèces monnayées en circulation. Espèces sonnantes : *payer une indemnité de guerre en numéraire.*

NUMÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *numerus,* nombre). Qui désigne un nombre : *adjectif numéral. Lettres numérales,* lettres employées dans la numération en chiffres romains.

NUMÉRALEMENT (*man*) adv. Comme caractère numéral. (Peu us.)

NUMÉRATEUR n. m. Celui des deux termes d'une fraction qui indique combien elle contient de parties de l'unité.

NUMÉRATIF, IVE adj. (du lat. *numerus,* nombre). Qui sert à compter : *mot numératif.* (Peu us.)

NUMÉRATION (*si-on*) n. f. (de *numératif*). Art d'énoncer et d'écrire les nombres : *numération parlée, écrite. Numération décimale,* celle dans laquelle les unités des différents ordres sont de dix en dix fois plus grandes ou plus petites.

NUMÉRIQUE adj. Qui appartient aux nombres : *calcul numérique.* Qui consiste dans le nombre : *supériorité numérique.*

NUMÉRIQUEMENT (*ke-man*) adv. En nombre exact. Au point de vue du nombre.

NUMÉRO n. m. (du lat. *numerus,* nombre). Chiffre, nombre qui indique la place d'un objet parmi d'autres objets. Billet portant un numéro et qui donne le droit de concourir au tirage d'une loterie. Jeton ou billet portant un numéro et que l'on tire à la conscription : *tirer un bon, un mauvais numéro.* Partie d'un ouvrage historique qui paraît en une seule fois. Chiffre ou marque indiquant le prix d'une marchandise. *Numéro d'un navire,* nom de navire signalé au moyen des pavillons du Code international.

NUMÉROTAGE n. m. Action de numéroter.

NUMÉROTER (*té*) v. a. Mettre un numéro : *numéroter les objets d'une collection.*

NUMÉROTEUR adj. et n. m. Instrument spécial servant à imprimer des numéros successifs à la main.

NUMIDE adj. et n. De la Numidie : *les cavaliers numides étaient fort renommés.*

NUMISMATE (*mis-ma-te*) n. m. (du lat. *numisma, atis,* monnaie). Versé dans la connaissance des monnaies et médailles.

NUMISMATIQUE (*mis-ma*) adj. (de *numismate*). Qui a rapport aux médailles antiques et aux monnaies. N. f. Science des monnaies et des médailles.

NUMISMATOGRAPHE (*mis-ma*) n. Celui qui écrit sur les médailles. (Peu us.)

NUMISMATOGRAPHIE (*mis-ma, fi*) n. f. Description des médailles. Etude sur les médailles. (Peu us.)

NUMMULAIRE (*num'-mu-lè-re*) n. f. (du lat. *nummularia,* en forme de monnaie). Sorte de plante dont les feuilles ont la forme d'une pièce de monnaie. Espèce de coquille fossile.

NUMMULITE ou **NUMMULINE** (*num'-mu*) n. f. Genre de foraminifères des mers chaudes et fossiles depuis l'époque jurassique.

NUMMULITIQUE (*num'-mu*) adj. Se dit d'un terrain qui renferme des nummulites : *calcaire nummulitique.*

NUNCUPATIF (*non*) adj. m. (du lat. *nuncupare,* nommer). S'est dit d'un testament dicté par le testateur selon les formalités légales.

NUNCUPATION (*non, si-on*) n. f. (de *nuncupatif*). *Dr. rom.* Déclaration solennelle dans un acte.

NUNDINAL, E, AUX (*non*) adj. (lat. *nundinalis*). Se disait, chez les Romains, des huit premières lettres de l'alphabet, qui servaient à indiquer les jours de marché.

NUNNATION (*nun'-na-si-on*) n. f. (de *nu,* l'*n* des Grecs). Action de prononcer un son nasal. Ce son lui-même.

NUPTIAL (*nup-si-al*), **E, AUX** adj. (du lat. *nuptiæ,* noces). Qui concerne la cérémonie des noces : *bénédiction nuptiale.*

NUPTIALITÉ (*nup-si*) n. f. (de *nuptial*). Nombre proportionnel des mariages dans un pays.

NUQUE n. f. (de l'ar. *noukha,* moelle épinière). Partie postérieure du cou, située au-dessous de l'occiput.

NURSERY (*neur*) n. f. (mot angl.; de *nurse,* nourrice). Appartement réservé aux enfants, dans les maisons anglaises.

NUTATION (*si-on*) n. f. (lat. *nutatio*). Petit mouvement que l'axe d'un astre subit autour de son centre. Oscillation continuelle de la tête. Changement de direction, qui se manifeste dans un organe végétal.

NUTRICIER (*si-é*), **ÈRE** adj. Qui nourrit : *la sève nutricière.*

NUTRIMENT (*man*) n. m. (du lat. *nutrire,* nourrir). Substance alimentaire, capable d'être assimilée directement.

NUTRITIF, IVE adj. (lat. *nutritius*). Qui nourrit : *substance très nutritive.* Qui a rapport à la nutrition : *appareil nutritif.*

NUTRITION (*si-on*) n. f. (de *nutritif*). Ensemble des phénomènes qui aboutissent, par l'assimilation, à l'augmentation de masse de la substance vivante. V. DIGESTION.

NYCTAGE (*nik-ta-je*) n. m. Nom vulgaire du *mirabilis jalapa* ou *belle-de-nuit.*

NYCTAGINÉES (*nik-ta-ji-né*) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales ayant le *nyctage* pour type. S. une *nyctaginée.*

NYCTALOPE (*nik-ta*) n. et adj. (gr. *nuktalôps*). Qui est affecté de nyctalopie.

NYCTALOPIE (*nik, pi*) n. f. (de *nyctalope*). Maladie des yeux, dans laquelle la vision très faible pendant le jour augmente notablement avec le déclin de la lumière.

NYMPHE (*nin-fe*) n. f. (du gr. *numphê,* jeune fille). Dans la mythologie grecque, divinité subalterne et féminine des fleuves, des fontaines, des bois, des montagnes : *les nymphes sont la personnification des forces vives de la nature. Fig.* Jeune fille belle et bien faite. Etat particulier des insectes, intermédiaire entre l'état de larve et celui d'insecte parfait.

NYMPHÉA (*nin*) n. m. Nom scientifique du nénufar blanc.

NYMPHÉACÉES (*nin, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, ayant pour type le *nymphéa* ou *nénufar blanc.* S. une *nymphéacée.*

NYMPHÉE (*nin-fé*) n. f. (gr. *numphaion*). Lieu consacré aux nymphes, orné de statues, de vases, de fontaines; grotte ou sanctuaire des nymphes.

NYSTAGMUS (*nis-tagh-muss*) n. m. Mouvements oscillatoires courts et saccadés des yeux.

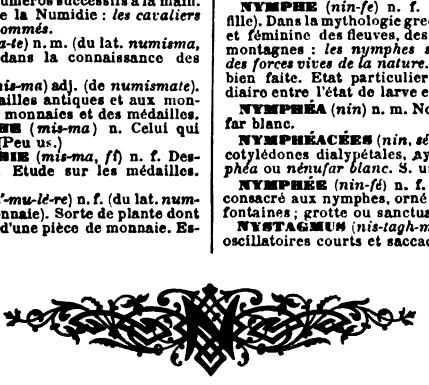

Digitized by Google

O n. m. Quinzième lettre de l'alphabet et la quatrième des voyelles : *un* O *majuscule ; des* o *minuscules.*

O' particule placée devant les noms propres irlandais pour indiquer la filiation : *O'Connel* (fils de Connel).

Ô interj. qui marque l'admiration, l'étonnement, la joie, la douleur, la prière, etc. : *ô surprise! ô honte!;* ou qui sert à apostropher, à marquer le vocatif : *ô mon Dieu!*

OASIEN, ENNE (*zi-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux oasis. Substantiv. : *les oasiens du Sahara.*

OASIS (*o-a-ziss*) n. f. (mot gr.). Espace qui, au milieu des déserts, offre de la végétation : *In-Salah est une prospère oasis. Fig.* Chose exceptionnellement agréable dans un milieu qui ne l'est pas. — L'oasis est une île de verdure au milieu d'un désert aride. Quelques-unes sont aussi grandes que Candie ou la Sicile et forment un petit monde isolé et trouvant dans son sein les éléments de production et de perpétuité. Les dattes et les céréales sont les principales productions des oasis.

OBA n. m. Espèce de manguier du Gabon. (Avec son fruit [*iba*] les naturels font le pain de *dika.*)

OBÉDIENCE (*di-an-se*) n. f. (lat. *obedientia*). Obéissance à un supérieur ecclésiastique. Autorisation accordée par un supérieur de passer d'un couvent dans un autre. Nom donné aux maisons religieuses inférieures soumises aux maisons principales qui en sont éloignées. **Lettre d'obédience,** lettre délivrée par un supérieur à un religieux, à une religieuse appartenant à un ordre enseignant, et qui tenait lieu, en France, du brevet de capacité.

OBÉDIENCIER (*di-an-si-é*) n. m. Religieux qui, par ordre de son supérieur, dessert un bénéfice dont il n'est pas titulaire.

OBÉDIENTIEL, ELLE (*di-an-si-el, è-le*) adj. Qui a rapport à l'obédience.

OBÉIR v. n. (lat. *obedire*). Se soumettre à la volonté d'un autre et l'exécuter : *le soldat obéit à ses chefs.* Céder à quelque chose : *obéir à la force.* Être soumis à une force : *les corps obéissent à la pesanteur.* Ant. **Désobéir.**

OBÉISSANCE (*i-san-se*) n. f. Action de celui qui obéit; habitude d'obéir. Domination du prince, du gouvernement : *retenir les peuples dans l'obéissance.* Soumission d'une chose à une autre. Ant. **Désobéissance.**

OBÉISSANT (*i-san*), **E** adj. Qui obéit; qui est soumis : *enfant obéissant.* Ant. **Désobéissant.**

OBÉLISQUE (*lis-ke*) n. m. (gr. *obeliskos;* de *obelos,* broche). Monument égyptien quadrangulaire, en forme d'aiguille pyramidale. — Les obélisques étaient pour la plupart des *monolithes* (« d'une seule pierre »). Ils sont couverts d'hiéroglyphes, c'est-à-dire d'inscriptions composées de figures d'animaux et de divers objets gravés ou sculptés, inscriptions dont les savants n'ont trouvé qu'en partie la clef. On fait remonter leur origine aux temps antérieurs à Moïse. Les obélisques ornaient, en Egypte, l'entrée des temples et des palais et décoraient les places publiques. Les Romains en ont fait transporter beaucoup à Rome, et Paris en possède un magnifique, qui date de Sésostris et vient de Louqsor, village situé sur les ruines de Thèbes.

Obélisque.

OBÉRER (*ré*) v. a. (lat. *obærare;* de *æs, æris,* monnaie. — Se conj. comme *accélérer.*) Accabler de dettes : *la construction de Versailles obéra les finances de Louis XIV.*

OBÈSE (*bè-ze*) adj. et n. Affecté d'obésité : *les obèses marchent avec peine.*

OBÉSITÉ (*zi*) n. f. (lat. *obesitas*). Excès d'embonpoint : *les exercices physiques combattent l'obésité.*

OBIER (*bi-é*) n. m. *Bot.* Espèce du genre viorne, vulgairement appelée *boule-de-neige.*

OBIT (*bit*) n. m. (du lat. *obitus,* mort). Service anniversaire fondé pour le repos de l'âme d'un défunt.

OBITUAIRE (*tu-è-re*) n. et adj. m. (de *obit*). Se dit du registre renfermant les noms des morts, le jour de leur sépulture, la fondation des obits, etc. : *l'obituaire d'un couvent.*

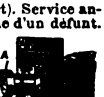

A, Objectif.

OBJECTER (*jèk-té*) v. a. (lat. *objectare*). Opposer, alléguer comme difficulté, reproche, preuve contraire.

OBJECTIF, IVE (*jèk*) adj. Qui a rapport à l'objet, qui est dans l'objet : *réalité objective.* (Son contraire, dans ce sens, est *subjectif.*) N. m. But à atteindre : *l'objectif d'une opéra-*

Digitized by Google

tion de guerre. Celui des verres d'une lunette qui est tourné vers l'objet qu'on veut voir (par opposition à l'*oculaire*, celui contre lequel on place l'œil). Partie d'un appareil photographique qui contient la lentille que doivent traverser les rayons lumineux, avant de pénétrer dans la chambre noire.

OBJECTION (*jék-si-on*) n. f. (de *objecter*). Ce qu'on oppose à une affirmation, à une proposition : *faire des objections à tout.*

OBJECTIVATION (*jék-ti-va-si-on*) n. f. Action d'objectiver. Résultat de cette action.

OBJECTIVEMENT (*jék, man*) adv. D'une manière objective.

OBJECTIVER (*jék-ti-vé*) v. a. Considérer comme objectif. Rendre objectif : *objectiver sa conscience.*

OBJECTIVITÉ (*jék*) n. f. En philosophie, qualité de ce qui est objectif : *l'objectivité des sensations.* ANT. **Subjectivité.**

OBJET (*jè*) n. m. (du lat. *objectum*, chose jetée devant). Tout ce qui s'offre à la vue, affecte les sens : *un objet affreux.* Chose quelconque : *manquer des objets de première nécessité. Fig.* Tout ce qui occupe l'esprit : *la médecine est l'objet de ses études.* Ce à quoi se rapporte une action ; but : *être l'objet d'un entretien.* Intention, dessein : *avoir pour objet le bien.* Matière propre : *l'objet d'une science. Philos.* Ce qui est pensé et s'oppose à l'être pensant ou sujet. *Gram.* Syn. de COMPLÉMENT.

OBJURGATEUR, TRICE adj. (du lat. *objurgare*, reprocher). Qui désapprouve vivement : *discours objurgateur.*

OBJURGATION (*si-on*) n. f. (de *objurgateur*). Vive réprimande, reproche violent.

OBLAT (*ob-la*), **E** n. (du lat. *oblatus*, offert). Enfant voué dès sa naissance au service de Dieu. Personne qui s'agrège à une communauté religieuse en lui faisant l'abandon de ses biens. N. m. Soldat invalide, que le roi plaçait dans une abbaye ou dans un prieuré où il était entretenu.

OBLATION (*si-on*) n. f. Offrande faite à Dieu ou à ses ministres : *l'oblation d'une victime.* Acte par lequel le prêtre offre à Dieu, pendant la messe, le pain et le vin qu'il doit consacrer.

OBLIGATAIRE (*tè-re*) n. Propriétaire d'obligations d'un établissement de crédit, industriel, etc.

OBLIGATION (*si-on*) n. f. Engagement qu'imposent la religion, la loi, la morale : *remplir les obligations d'un bon citoyen.* Motif de reconnaissance : *avoir de grandes obligations à... Dr.* Lien de droit par lequel une personne est tenue de faire ou de ne pas faire quelque chose. *Fin.* Titre représentant un prêt de capitaux qui seront remboursés dans un temps déterminé et qui donnent droit à un intérêt annuel.

OBLIGATOIRE adj. Qui a la force légale d'obliger : *arrêté obligatoire.* ANT. **Facultatif.**

OBLIGÉ, E adj. Nécessaire, inévitable : *conséquence obligée.* Redevable : *je vous suis obligé.* N. : *je suis votre obligé.*

OBLIGEAMMENT (*ja-man*) adv. D'une manière obligeante : *prêter obligeamment son concours à un voisin embarrassé.* ANT. **Désobligeamment.**

OBLIGEANCE (*jan-se*) n. f. Disposition à obliger.

OBLIGEANT (*jan*), **E** adj. Qui aime à obliger. *Fig.* Qui annonce un homme aimable, officieux : *paroles obligeantes.* ANT. **Désobligeant.**

OBLIGER (*jé*) v. a. (lat. *obligare*; de *ligare*, lier. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il obligea, nous obligeons.*) Imposer l'obligation de : *votre devoir vous y oblige.* Lier quelqu'un par un acte : *son contrat l'oblige à cela. Fig.* Porter, exciter : *vous l'obligerez à se fâcher.* Rendre service : *obliger ses amis.* **S'obliger** v. pr. S'imposer une obligation : *s'obliger hypothécairement envers quelqu'un.* ANT. **Désobliger.**

OBLIQUE adj. (lat. *obliquus*). Qui est de biais, incliné par rapport à la perpendiculaire : *ligne oblique.* (V. la planche LIGNES.) *Fig.* Qui manque de franchise : *conduite oblique. Anat.* Se dit de différents muscles chez l'homme et les animaux. (Le *grand oblique* et le *petit oblique* de l'abdomen produisent la rotation du tronc ; le *grand oblique* de l'œil abaisse le regard, le *petit oblique* l'élève.) N. f. Ligne oblique.

OBLIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière oblique.

OBLIQUER (*ké*) v. n. Aller en ligne oblique : *obliquer à droite, à gauche.*

OBLIQUITÉ (*ku-i-té*) n. f. (de *oblique*). Inclinaison d'une ligne, d'une surface sur une autre : *l'obliquité plus ou moins grande des rayons solaires sur la terre produit l'alternance des saisons. Astr. Obliquité de l'écliptique*, angle d'environ 23° 28′ que l'écliptique forme avec l'équateur.

OBLITÉRATEUR, TRICE adj. Qui oblitère : *timbre oblitérateur.*

OBLITÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'oblitérer ; son résultat. *Méd.* Etat d'un vaisseau obstrué.

OBLITÉRER (*ré*) v. a. (lat. *obliterare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Faire disparaître peu à peu, mais de manière à laisser des traces : *le temps a oblitéré cette inscription.* Maculer à dessein : *oblitérer un timbre. Méd.* Obstruer, en parlant d'un vaisseau, d'un conduit : *l'inflammation tend à oblitérer les vaisseaux.*

OBLONG, ONGUE (*ob-lon, on-ghe*) adj. (lat. *oblongus*). Plus long que large : *caisse oblongue.*

OBOLE n. f. (gr. *obolos*). Autrefois, la plus petite monnaie chez les Grecs, valant environ 16 centimes. Petit poids pesant un peu plus de 72 centigrammes. En France, petit poids qui valait douze grains. Ancienne petite monnaie qui valait une maille, moitié d'un denier. *Fig.* Très petite somme : *apporter son obole à une souscription. Cela ne vaut pas une obole,* cela ne vaut rien.

OBOMBRER (*bon-bré*) v. a. (lat. *obumbrare*). Couvrir de son ombre. Mettre à l'abri. (Peu us.)

OBREPTICE (*rèp*) adj. (lat. *obrepticius*). Se dit d'une chose obtenue en taisant une vérité qui aurait dû être dite.

OBREPTICEMENT (*rèp, man*) adv. D'une manière obreptice.

OBREPTION (*rèp-si-on*) n. f. (lat. *obreptio*). Surprise, réticence au moyen de laquelle on obtient une grâce, une faveur. (Peu us.)

OBSCÈNE (*ob-sè-ne*) adj. (du lat. *obscenus*, de mauvais augure). Qui blesse la pudeur : *parole obscène.*

OBSCÉNITÉ (*ob-sé*) n. f. Caractère de ce qui est obscène. Parole, image, action obscène.

OBSCUR (*obs-kur*), **E** adj. (lat. *obscurus*). Sombre, qui n'est pas éclairé : *cave obscure.* Peu vif, qui n'est pas éclatant : *couleur obscure. Fig.* Peu connu, caché : *mener une vie obscure.* Peu clair : *style obscur. Faire obscur*, se dit : 1° lorsque le ciel est sombre ; 2° lorsqu'on n'y voit pas clair dans un endroit. ANT. **Clair.**

OBSCURANTISME (*obs-ku-ran-tis-me*) n. m. Système de ceux qui ne veulent pas voir l'instruction pénétrer dans la masse du peuple.

OBSCURANTISTE (*obs-ku-ran-tis-te*) adj. Qui a rapport à l'obscurantisme. N. Celui, celle qui professe ce système.

OBSCURATION (*obs-ku-ra-si-on*) n. f. Obscurcissement produit par une éclipse.

OBSCURCIR (*obs-kur*) v. a. Rendre obscur. *Fig.* Rendre peu intelligible : *obscurcir le style.* Affaiblir l'éclat de : *obscurcir la vérité.* **S'obscurcir** v. pr. Devenir obscur : *le temps s'obscurcit. Fig. : sa gloire s'est obscurcie.* ANT. **Eclaircir.**

OBSCURCISSEMENT (*obs-kur-si-se-man*) n. m. Affaiblissement de lumière : *l'obscurcissement du soleil.* Etat de ce qui a été rendu peu intelligible : *les obscurcissements de la vérité.* ANT. **Eclaircissement.**

OBSCURÉMENT (*obs-ku-ré-man*) adv. D'une manière obscure, peu intelligible, mal définie, etc. De manière à rester ignoré, ou peu connu : *finir obscurément sa vie.* ANT. **Clairement.**

OBSCURITÉ (*obs-ku*) n. f. Absence de lumière : *se dissimuler dans l'obscurité de la nuit. Fig.* Défaut de clarté : *obscurité du langage.* Etat de ce qui est douteux ou imparfaitement connu : *l'obscurité du passé.* Etat d'une personne, d'une chose peu connue, qui est en dehors de la connaissance du public : *vivre dans l'obscurité.* ANT. **Clarté.**

OBSECRATION (*si-on*) n. f. (lat. *obsecratio*). Figure de rhétorique par laquelle l'orateur implore l'assistance de Dieu ou des hommes. N. f. pl. Chez les Romains, prières publiques ordonnées lorsque la république se trouvait en danger.

Digitized by Google

OBSÉDANT (*dan*), **E** adj. Qui obsède : *une insistance obsédante.*

OBSÉDER (*dé*) v. a. (du lat. *obsidere*, assiéger. — Se conj. comme *accélérer.*) Etre assidu auprès de quelqu'un pour s'emparer de son esprit : *les courtisans obsèdent le prince de leurs sollicitations. Fig.* Importuner par des assiduités excessives.

OBSÈQUES (*sé-ke*) n. f. pl. (lat. *obsequiæ;* de *obsequi,* suivre). Funérailles faites avec une certaine pompe : *Victor Hugo eut de magnifiques obsèques.*

OBSÉQUIEUSEMENT (*ku-i-eu-ze-man*) adv. D'une manière obséquieuse : *saluer obséquieusement un protecteur.*

OBSÉQUIEUX, EUSE (*ku-i-eû, eu-ze*) adj. (lat. *obsequiosus*). Qui porte à l'excès les égards, les attentions, etc. : *courtisan obséquieux.*

OBSÉQUIOSITÉ (*ku-i-o-zi*) n. f. Caractère d'une personne obséquieuse, de ce qui est obséquieux.

OBSERVABLE (*sèr*) adj. Qui peut être observé : *éclipse de lune aisément observable.*

OBSERVANCE (*sèr*) n. f. Pratique, exécution de ce que prescrit une règle, une loi, surtout en matière religieuse. La règle elle-même. Communauté considérée au point de vue de la règle qu'elle suit : *les observances régulières.*

OBSERVANTIN (*sèr*) n. et adj. m. Religieux de l'observance de Saint-François.

OBSERVATEUR, TRICE (*sèr*) n. Qui accomplit ce qui lui est prescrit par quelque loi : *observateur des commandements de Dieu.* Qui observe les phénomènes, les événements : *observateur de la nature.* Personne qui regarde : *assister en simple observateur.* Adj. Qui sait observer : *esprit observateur.*

OBSERVATION (*sèr-va-si-on*) n. f. Action d'observer ce qui est prescrit, ce qu'on a promis à quelqu'un : *rappeler quelqu'un à l'observation de la loi, des bienséances.* Attention que l'on donne à certaines choses : *l'observation des mœurs contemporaines.* Etude remarquable faite sur les choses physiques ou morales : *observation astronomique.* Objection, réprimande : *je vous ferai une observation. Etre en observation,* épier l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose. *Armée d'observation,* chargée d'observer les mouvements de l'ennemi.

OBSERVATOIRE (*sèr*) n. m. Etablissement pour les observations astronomiques et météorologiques : *un observatoire a été établi au pic du Midi.*

OBSERVER (*ser-vé*) v. a. (lat. *observare*). Accomplir ce qui est prescrit par quelque loi, quelque règle : *observer les commandements de Dieu.* Considérer avec attention, avec étude : *observer le cours des astres.* Epier : *on vous observe.* Remarquer : *observez que...* — (Ne pas dire : *je vous observe que...,* mais *je vous fais observer*). **S'observer** v. pr. Etre circonspect : *cet homme s'observe beaucoup en société.* S'épier, se surveiller réciproquement : *les deux armées s'observaient.*

OBSESSION (*sé-si-on*) n. f. Action d'obséder. Etat de celui qui est obsédé. Ce qui obsède : *je ne puis me délivrer de cette obsession.*

OBSIDIANE ou **OBSIDIENNE** (*di-è-ne*) n. f. (de *Obsidius,* qui l'avait découverte, selon Pline). Feldspath potassique d'origine volcanique, qui a l'aspect du verre à bouteilles.

OBSIDIONAL, E, AUX adj. (du lat. *obsidio,* siège). Qui a rapport au siège d'une ville. (Se dit surtout d'une couronne d'herbes que les Romains décernaient à celui qui avait fait lever le siège d'une ville, et d'une monnaie frappée dans une ville assiégée pour suppléer au défaut de numéraire.)

OBSOLÈTE adj. (lat. *obsoletus;* de *solere,* avoir coutume). Hors d'usage : *terme, mot obsolète.*

OBSTACLE (*sta-kle*) n. m. (lat. *obstaculum;* de *obstare,* être situé en face). Empêchement, opposition : *parvenir sans obstacle à ses fins. Physiq.* Ce qui résiste à une force. *Turf.* Nom générique des différentes difficultés qu'on accumule sur la piste pour les courses de haies ou les steeple-chases.

OBSTÉTRICE (*obs-té*) n. f. (du lat. *obstetrix,* accoucheuse). Art des accouchements.

OBSTINATION (*obs-ti-na-si-on*) n. f. (lat. *obstinatio*). Entêtement : *vaincre l'obstination de quelqu'un.*

OBSTINÉ, E (*obs-ti*) adj. et n. Opiniâtre, entêté : *enfant obstiné. Fig.* Qu'on ne peut vaincre ou faire cesser : *rhume obstiné.* Assidu, constant : *travail obstiné.*

OBSTINÉMENT (*obs-ti-né-man*) adv. Avec obstination : *s'en tenir obstinément à sa première opinion.*

OBSTINER (S') [*sobs-ti-né*] v. pr. (lat. *obstinare*). S'opiniâtrer, s'obstiner dans un projet irréalisable.

OBSTRUCTIF, IVE (*obs-truk*) adj. (du lat. *obstructus,* bouché). *Méd.* Qui cause obstruction.

OBSTRUCTION (*obs-truk-si-on*) n. f. (de *obstructif*). Engorgement d'un conduit organique. *Polit.* Tactique d'une minorité qui, dans une assemblée parlementaire, entrave systématiquement la marche des travaux législatifs : *faire de l'obstruction.*

OBSTRUCTIONNISME (*obs-truk-si-o-nis-me*) n. m. Système de ceux qui pratiquent l'obstruction politique.

OBSTRUCTIONNISTE (*obs-truk-si-o-nis-te*) adj. Qui concerne l'obstruction. N. Qui pratique l'obstruction.

OBSTRUER (*obs-tru-é*) v. a. (lat. *obstruere*). Boucher, embarrasser : *l'embolie est produite par un caillot de sang qui obstrue une artère.*

OBTEMPÉRER (*tan-pé-ré*) v. n. (lat. *obtemperare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Obéir : *obtempérer à un ordre.*

OBTENIR v. a. (lat. *obtinere.* — Se conj. comme *tenir.*) Parvenir à se faire accorder ce qu'on désire : *obtenir une faveur.*

OBTENTION (*tan-si-on*) n. f. Action d'obtenir.

OBTURANT (*ran*), **E** adj. Qui bouche : *plaque obturante.*

OBTURATEUR, TRICE adj. Qui sert à obturer : *plaque obturatrice.* N. m. Objet qui sert à obturer. Organe qui, dans les armes à chargement par la culasse, est destiné à empêcher toute fuite de gaz à travers le mécanisme de fermeture. Dispositif mécanique, dont on munit un objectif photographique pour obtenir des temps de pose très courts. Appareil qui sert à interrompre la communication entre plusieurs parties contiguës d'une conduite d'eau, de vapeur ou de gaz.

OBTURATION (*si-on*) n. f. Action ou manière d'obturer; son résultat. Opération qui consiste à combler avec un ciment ou un amalgame les cavités des dents cariées.

OBTURER (*ré*) v. a. (lat. *obturare*). Boucher par l'introduction ou l'application d'un corps : *obturer une fuite avec du mastic.*

OBTUS, E (*ob-tu, u-ze*) adj. (lat. *obtusus*). Emoussé, arrondi : *pointe obtuse. Géom. Angle obtus,* plus grand qu'un angle droit. (V. ANGLE.) *Fig. Esprit obtus,* peu pénétrant.

OBTUSANGLE (*ob-tu-zan-gle*) adj. Se dit d'un triangle qui a un angle obtus.

OBUS (*bu*) n. m. (allem. *haubitze*). Projectile creux, généralement de forme cylindro-ogivale, rempli d'une substance explosive, qui le fait éclater au point d'arrivée : *obus à balles; obus de rupture.*

OBUSIER (*zi-é*) n. m. Pièce d'artillerie servant à lancer des obus.

Obusier.

OBVENIR v. n. (lat. *obvenire.* — Se conj. comme *venir.*) *Dr.* Revenir, échoir par succession ou autrement.

OBVERS (*vèr*) n. m. (lat. *obversus*). Côté d'une médaille opposé au *revers.* (On dit aussi OBVERSE et AVERS.)

OBVIER (*vi-é*) v. n. (lat. *obviare.* — Se conj. comme *prier.*) Prendre des mesures efficaces pour parer à un mal : *obvier à un inconvénient.*

OC (*ok*) n. m. (du lat. *hoc,* ceci). Particule du dialecte provençal, exprimant l'affirmation. *Langue d'oc,* qu'on parlait autrefois au midi de la Loire. — Au moyen âge, la langue parlée au sud de la Loire était appelée *langue d'oc,* et l'autre, au nord, *langue d'oïl.* Ces dénominations venaient de la manière différente de prononcer le mot *oui,* qui, dans le Midi, se disait *oc,* et dans le Nord *oïl.* A partir de Hugues

Digitized by Google

Capet, le duché de Paris ayant successivement absorbé toutes les provinces du Midi, le dialecte du Nord, c'est-à-dire la *langue d'oïl*, prévalut sur la *langue d'oc*, et il forme aujourd'hui la langue française. Parmi les dialectes de langue d'oc, il faut ranger le *gascon* et le *catalan*, le *languedocien*, le *limousin*, le *provençal*, le *dauphinois*, le *savoyard*, le *romand*, etc.

OCARINA n. m. Petit instrument de musique, à vent, en terre cuite ou en métal, de forme ovoïde, muni d'un bec et percé de trous.

Ocarina.

OCCASE (*o-ka-ze*) adj. f. *Astr. Amplitude occase*, arc d'horizon compris entre le point où se couche un astre et l'occident vrai.

OCCASION (*o-ka-zi-on*) n. f. (du lat. *occidere*, supin *occasum*, tomber, advenir). Conjoncture de temps, de lieux, d'affaires, convenable pour quelque chose : *saisir une occasion favorable*. Circonstance, occurrence en général : *il s'est distingué en cent occasions*. Cause, sujet : *occasion de procès, de dispute*. Loc. adv. : **D'occasion**, qui se présente par une rencontre de hasard. *Acheter des livres, des meubles d'occasion*, qu'on rencontre par occasion, qui ne sont pas neufs et se vendent bon marché. **A l'occasion**, si l'occasion se présente. **Par occasion**, accidentellement. Prov. : **L'occasion fait le larron**, les circonstances poussent à des actions auxquelles on ne songe pas.

OCCASIONNEL, ELLE (*o-ka-zi-o-nèl, è-le*) adj. Qui sert d'occasion : *les prédications de Tetzel furent la cause occasionnelle de la Réforme*.

OCCASIONNELLEMENT (*o-ka-zi-o-nè-le-man*) adv. Par occasion.

OCCASIONNER (*o-ka-zi-o-né*) v. a. Causer, donner lieu : *travail qui n'occasionne aucune fatigue*.

OCCIDENT (*ok-si-dan*) n. m. (du lat. *occidens*, qui se couche). Celui des quatre points cardinaux qui est du côté où le soleil se couche ; ouest, couchant. Partie du globe ou d'une contrée située de ce côté (en ce sens, prend une majuscule) : *l'Occident s'arma contre l'Orient*. Ant. **Orient, est, levant.**

OCCIDENTAL, E, AUX (*ok-si-dan*) adj. Qui est à l'occident : *les pays occidentaux*. Qui habite l'Occident. N. m. pl. Peuples qui habitent l'Occident. Ant. **Oriental.**

OCCIPITAL, E, AUX (*ok-si*) adj. Qui appartient à l'occiput : *muscles occipitaux*. N. m. Os qui forme la paroi postérieure et inférieure du crâne. (V. les planches HOMME.)

OCCIPUT (*ok-si-put'*) n. m. (m. lat. ; de *caput*, tête). Partie inférieure et postérieure de la tête.

OCCIRE (*ok-si-re*) v. a. (lat. *occidere*. — Usité Seulement à l'infinitif, au part. passé *occis, e*, et aux temps composés.). Tuer. (Vx.)

OCCLURE (*o-klu-re*) v. a. (lat. *occludere*). *Chir.* soumettre à l'opération de l'occlusion : *occlure les paupières*.

OCCLUSIF (*o-klu-zif*), **IVE** adj. Qui produit l'occlusion : *bandage occlusif*. Produit par une occlusion du canal buccal : *consonnes occlusives*.

OCCLUSION (*o-klu-zi-on*) n. f. (de *occlure*). Etat de ce qui est fermé. *Méd.* Oblitération d'un conduit ou d'une ouverture naturelle. *Chim.* Propriété des métaux d'absorber et de condenser à divers degrés les gaz et de les retenir même dans le vide. *Chir.* Opération consistant à occlure, pendant plus ou moins longtemps, les paupières d'un malade affecté de certaines kératites.

OCCULTATION (*o-kul-ta-si-on*) n. f. *Astr.* Disparition passagère d'une étoile ou d'une planète : *observer une occultation*.

OCCULTE (*o-kul-te*) adj. (lat. *occultus*). Caché : *cause occulte d'une maladie*. **Sciences occultes**, l'alchimie, la magie, la nécromancie, etc.

OCCULTISME (*o-kul-tis-me*) n. m. Science des choses occultes.

OCCUPANT (*o-ku-pan*), **E** n. et adj. Qui est en possession. *Premier occupant*, qui prend possession le premier.

OCCUPATION (*o-ku-pa-si-on*) n. f. Action de s'occuper : *avoir de nombreuses occupations*. Travail, affaire dont on est occupé : *l'occupation défend de l'ennui*. Action de se rendre maître, de s'établir dans : *occupation d'une place forte*. Action d'être établi à demeure dans : *occupation d'un logement*. *Dr.* Action de saisir, de se maintenir quelque part avec ou sans droit. Ant. **Inaction, oisiveté. Abandon.**

OCCUPÉ (*o-ku*), **E** adj. Qui a du travail, de l'occupation : *fonctionnaire fort occupé*. Préoccupé de quelque chose. Ant. **Inoccupé, oisif.**

OCCUPER (*o-ku-pé*) v. a. (lat. *occupare*). Remplir un espace 1° de lieu : *le lit occupe toute la place ;* 2° de temps : *cette discussion a occupé toute la séance*. Habiter : *occuper un logement*. Se rendre maître par les armes : *occuper une ville*. Remplir : *occuper un emploi*. Consacrer : *occuper ses loisirs à*. Donner à travailler : *occuper des ouvriers*. V. n. *Dr.* Se dit d'un avoué qui est chargé d'une affaire en justice : *occuper pour le demandeur*. **S'occuper** v. pr. Travailler, donner son temps à : *s'occuper de chimie*. Ant. **Abandonner.**

OCCURRENCE (*o-ku-ran-se*) n. f. (de *occurrent*). Rencontre, circonstance : *en cette occurrence*.

OCCURRENT (*o-ku-ran*), **E** adj. (du lat. *occurrens*, qui va au-devant). Qui survient. *Liturg. Fêtes occurrentes*, fêtes qui tombent le même jour.

OCÉAN n. m. (lat. *oceanus*). Vaste étendue d'eau salée, qui couvre la plus grande partie du globe terrestre : *les fleuves se jettent dans l'océan*. Partie de la même étendue d'eau : *il y a cinq grands océans : l'océan* Glacial du Nord (*ou* Arctique), *l'océan* Glacial du Sud (*ou* Antarctique), *l'océan* Atlantique, *l'océan* Pacifique *et l'océan* Indien. (V. le mot MER pour les profondeurs comparées des océans, et le mot TERRE pour leurs superficies comparées.) Se prend quelquefois absolum. pour désigner l'océan Atlantique : *visiter les plages de l'Océan* (prend alors une majuscule). *Fig.* Vaste étendue en général : *un océan de verdure*. Milieu où l'on rencontre des orages, des périls : *l'océan des passions*.

OCÉANE adj. f. *Mer océane*, l'Océan. (Peu us.)

OCÉANIDE n. f. *Myth.* Nymphe de la mer : *les océanides étaient filles de l'Océan et de Thétys*.

OCÉANIE (*ní*) n. f. Genre de méduses hydroïdes, répandues dans toutes les mers.

OCÉANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De l'Océanie.

OCÉANIQUE adj. Qui appartient à l'océan : *les plus grandes profondeurs océaniques n'atteignent jamais 10.000 mètres*.

OCÉANOGRAPHIE (*fi*) n. f. Etude de la mer.

OCÉANOGRAPHIQUE adj. Relatif à l'océanographie : *recherches océanographiques*.

OCELLATION (*o-sèl-la-si-on*) n. f. (de *ocelle*). Figure d'œil sur les ailes du paon et sur le corps, les ailes et les plumes de divers animaux.

OCELLE (*o-sé-le*) n. m. (du lat. *ocellus*, petit œil). Œil simple des insectes. Tache ronde, bicolore, placée sur les ailes de certains insectes.

OCELLÉ, E (*o-sèl-lé*) adj. Qui est en forme d'œil. Qui porte des ocelles : *ailes ocellées*.

OCELOT (*lo*) n. m. (de *thalocelotl*, mot américi.). Chat sauvage du Mexique, à robe mouchetée.

Ocelot.

OCHLOCRATIE (*o-klo-kra-si*) n. f. (gr. *okhlos*, foule, et *kratos*, puissance). Gouvernement où le pouvoir est exercé par la foule. (Peu us.)

OCHLOCRATIQUE (*o-klo*, adj. Relatif à l'ochlocratie.

OCHNA (*ok-na*) n. m. Genre d'*ochnacées*, des régions chaudes.

OCHNACÉES (*ok-na-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *ochnacée*.

OCRE n. f. (gr. *ôkhra*). Terre argileuse jaune ou rouge ou brune, dont on fait des couleurs : *la terre de Sienne et la terre d'Ombre sont des ocres brunes*.

OCREUX, EUSE (*kreû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature de l'ocre : *argile ocreuse*.

OCT, OCTA, OCTI, OCTO (lat. *octo*) préfixe qui signifie huit.

OCTACORDE adj. (préf. *octa*, et gr. *khordê*, corde). Qui a huit cordes : *lyre octacorde*.

Digitized by Google

OCTAÈDRE n. m. (préf. *octa*, et gr. *edra*, base). Solide à huit faces. Adjectiv. : *figure octaèdre*.

OCTAÉDRIQUE adj. Qui a la forme de l'octaèdre. Syn. OCTAÉDRIFORME.

OCTAÉTÉRIDE ou **OCTAÉTÉRIS** (*ris*) n. f. (préf. *octa*, et *étos*, année). *Chron.* Période de huit ans.

OCTANDRE adj. Se dit d'une plante qui a huit étamines.

Octaèdre.

OCTANDRIE (*drî*) n. f. Huitième classe du système de Linné, comprenant les plantes à fleurs hermaphrodites qui possèdent huit étamines.

OCTANT (*ok-tan*) n. m. (lat. *octans*). Huitième de cercle, arc de 45°. Instrument qui sert à observer en mer la hauteur et la distance angulaire des astres.

OCTANTE adj. num. Quatre-vingts. (Vx et peu us.)

OCTANTIÈME adj. num. ord. de *octante*. (Vx.)

OCTATEUQUE n. m. (préf. *octa*, et gr. *teukhos*, livre). Nom donné à la collection des huit premiers livres de l'Ancien Testament.

OCTAVAIRE (*vè-re*) n. m. *Liturg.* Livre contenant ce qu'on doit réciter à l'office pendant les octaves.

OCTAVE n. f. (du lat. *octavus*, huitième). Huitaine consacrée à solenniser les principales fêtes de l'année. Le huitième jour de cette huitaine, appelé proprement l'*octave* : *Quasimodo est l'octave de Pâques*. Stance de huit vers. *Musiq.* Intervalle de huit degrés. Les huit degrés pris ensemble : *parcourir toute l'octave*. *Escr.* Huitième parade (position de l'épée dans la ligne du dehors pointe basse, poignet en supination.) [V. la planche ESCRIME.]

Octave.

OCTAVIER (*vi-é*) v. n. (Se conj. comme *prier*.) Faire entendre accidentellement l'octave haute d'un son, au lieu du son lui-même : *le hautbois est sujet à octavier*. V. a. Jouer à l'octave en dessus : *octavier un passage*.

OCTAVIN n. m. Nom donné parfois à la petite flûte, qui sonne à l'octave supérieure de la grande.

OCTAVO adv. Huitièmement. N. m. V. IN-OCTAVO.

OCTAVON, ONNE (*o-ne*) n. et adj. (du lat. *octavus*, huitième). Personne issue de parents dont l'un est un quarteron, et l'autre un blanc. (Peu us.)

OCTIDI n. m. (préf. *octi*, et lat. *dies*, jour). Huitième jour de la décade républicaine.

OCTOBRE n. m. (lat. *october*). Dixième mois de l'année : *octobre a 31 jours*.

OCTOGÉNAIRE (*nè-re*) n. et adj. (lat. *octogenarius*). Qui a quatre-vingts ans : *un octogénaire encore très alerte*.

OCTOGONAL, E, AUX adj. Qui a la forme de l'octogone : *pavillon octogonal*.

OCTOGONE n. m. (préf. *octo*, et *gônia*, angle). *Géom.* Polygone qui a huit angles et par suite huit côtés : *octogone régulier*. Agrès de gymnase constitué par plusieurs plates-formes à rétablissement de forme octogonale et qui vont en diminuant de surface. (V. la planche GYMNASTIQUE.) Adjectiv. : *figure octogone*.

Octogone.

OCTOGYNE adj. *Bot.* Qui a huit pistils ou organes femelles.

OCTOSTYLE (*ok-tos-ti-le*) adj. (préf. *octo*, et gr. *stulos*, colonne). Qui a huit colonnes : *façade octostyle*.

OCTOSYLLABE (*sil-la-be*) ou **OCTOSSYLLABIQUE** (*sil-la*) adj. Qui a huit syllabes : *mot, vers octosyllabe*.

OCTROI n. m. (de *octroyer*). Concession d'une grâce, d'une faveur : *l'octroi des lettres de noblesse*. Droit que payent certaines denrées à leur entrée en ville. Administration chargée de percevoir ce droit : *l'octroi de Paris*. Bureau où se paye ce droit.

OCTROYER (*ok-troi-ié*) v. a. (lat. pop. *auctoriare*. — Se conj. comme *aboyer*.) Concéder, accorder : *Louis XVIII octroya une charte à la France*.

OCTUPLE adj. (lat. *octuplus*). Qui contient huit fois : *seize est octuple de deux*.

OCTUPLER (*plé*) v. a. (de *octuple*). Répéter huit fois.

OCULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *oculus*, œil). Qui appartient à l'œil : *nerf oculaire*. *Fig.* *Témoin oculaire*, qui rend témoignage d'une chose qu'il a vue de ses propres yeux. N. m. Verre d'une lunette placé du côté de l'œil de l'observateur.

OCULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. De ses propres yeux. (Peu us.)

OCULI n. m. Troisième dimanche de carême.

OCULISTE (*lis-te*) n. et adj. (du lat. *oculus*, œil). Médecin qui traite les maladies des yeux.

OCULISTIQUE (*lis-ti-ke*) adj. Qui a rapport à la médecine de l'œil. N. f. Science de l'oculiste. (Peu us.)

ODALISQUE (*lis-ke*) n. f. (turc *odalik*). Femme de chambre esclave, attachée au service des femmes du sultan. Nom parfois donné à tort aux femmes d'un harem.

ODD-TRICK n. m. (en angl. *levée impaire*). Septième levée, au jeu de whist.

ODE n. f. (du gr. *ôdé*, chant). Chez les anciens, tout poème destiné à être mis en musique. Auj., petit poème lyrique, divisé en strophes semblables.

ODELETTE (*lè-te*) n. f. Petite ode : *les odelettes de Ronsard*.

ODÉON n. m. (gr. *ôdeion*; de *ôdé*, chant). Lieu où se faisaient entendre les poètes et les musiciens à Athènes. Nom d'un théâtre de Paris : *l'Odéon fut fondé en 1797*.

ODEUR n. f. (lat. *odor*). Sensation que produisent sur l'odorat certaines émanations : *odeur agréable*. *Fig.* *Mourir en odeur de sainteté*, mourir dans un état de perfection chrétienne qui fait présumer qu'on sera admis au ciel. Pl. Parfums : *aimer les odeurs*.

ODIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière odieuse : *être odieusement calomnié*. *Fig.* A l'excès : *tableau odieusement négligé*.

ODIEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. (lat. *odiosus*; de *odium*, haine). Qui excite la haine, l'indignation; haïssable. N. m. : *l'odieux d'une action*.

ODJAK n. m. Sous l'ancien régime ottoman, corps des janissaires.

ODOMÈTRE n. m. (gr. *odos*, route, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on a fait.

ODOMÉTRIE (*trî*) n. f. Art de mesurer les distances parcourues à pied au moyen de l'odomètre.

ODONTALGIE (*jî*) n. f. (gr. *odous, ontos*, dent, et *algos*, douleur). Mal de dents.

ODONTALGIQUE adj. Qui a rapport à l'odontalgie. Qui est propre à guérir la douleur de dents : *remède odontalgique*. N. m. : *un odontalgique*.

ODONTOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *odous, ontos*, dent, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des dents.

ODONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'odontologie. (Peu us.)

ODORANT (*ran*), **E** adj. Qui répand une odeur, et spécialement une bonne odeur : *le jasmin est très odorant*. ANT. **Inodore.**

ODORAT (*ra*) n. m. Celui des cinq sens qui reçoit les odeurs : *le nez est l'organe de l'odorat*.

ODORER (*ré*) v. a. (lat. *odorare*). Flairer, sentir par l'odorat. Exhaler une odeur. V. n. Avoir le sens de l'odorat. (Peu us.)

ODORIFÉRANT (*ran*), **E** adj. (lat. *odor*, odeur, et *ferre*, porter). Qui répand une bonne odeur : *prairie odoriférante*. ANT. **Inodore, puant.**

ODYSSÉE (*di-sé*) n. f. (du gr. *Odusseus*, Ulysse). Poème d'Homère. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Tout récit d'un voyage aventureux. Suite d'événements bizarres et variés : *sa vie fut une extraordinaire odyssée*.

ŒCUMÉNICITÉ (*é-ku*) n. f. Qualité de ce qui est œcuménique. (Peu us.)

ŒCUMÉNIQUE (*é-ku*) adj. (du gr. *oikoumenê*, toute la terre habitée). *Concile œcuménique*, présidé par le pape ou par ses légats, et auquel sont convoqués tous les évêques catholiques. V. CONCILE (*part. hist.*).

ŒCUMÉNIQUEMENT (*é-ku, ke-man*) adv. D'une manière œcuménique. (Peu us.)

ŒDÉMATEUX, EUSE (*é-dé-ma-teû, eu-ze*) adj. Qui a rapport à l'œdème. De la nature de l'œdème : *gonflement œdémateux*.

ŒDÈME (*è*) n. m. (du gr. *oidêma*, gonflement). Tuméfaction de la peau produite par une infiltration de sérosité dans les tissus.

Digitized by Google

ŒDICNÈME (*é-di*) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, voisins des pluviers.

ŒDIPE (*é*) n. m. Celui qui trouve aisément le sens de ce qui est obscur, difficile à pénétrer. Pl. des *Œdipes*. (V. *Part. hist.*)

ŒIL (*eu, l* mll.) n. m. (lat. *oculus*). Pl. *yeux*. Organe de la vue : *la prunelle de l'œil*. Regard, perception opérée par l'œil : *jeter les yeux sur*. Attention : *avoir l'œil à tout*. Indice des qualités, des défauts et des sentiments : *œil spirituel, dur, méchant*. *Coup d'œil*, regard prompt. *Par-dessus les yeux*, jusqu'à satiété. *Entre quatre yeux*, en tête à tête (on pron. souv. *entre quatre z'yeux*). *Pour les beaux yeux de quelqu'un*, pour lui seul, sans but intéressé. *A l'œil*, par la vue. *Pop.* Gratuitement. *Jusqu'aux yeux*, très avant, profondément. *L'œil du maître*, sa surveillance : *il n'est pour voir que l'œil du maître*. *En un clin d'œil*, en un moment. *Être tout yeux*, regarder fort attentivement. *Jeter un coup d'œil*, examiner très légèrement et rapidement. *Avoir le coup d'œil juste*, le discernement prompt. *Avoir l'œil sur quelqu'un*, le surveiller. *Ouvrir l'œil*, être attentif. *Ouvrir les yeux*, découvrir ce que la prévention empêchait de voir. *Ouvrir de grands yeux*, regarder avec étonnement. *Voir tout par ses yeux*, par soi-même. *Couver, dévorer des yeux*, regarder avec avidité. *Fermer les*

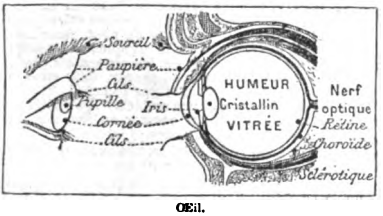

Œil.

yeux sur, faire semblant de ne pas voir. *Ne pouvoir fermer les yeux*, ne pouvoir dormir. *Fermer les yeux de quelqu'un*, l'assister à sa dernière heure. *Cela saute aux yeux, crève les yeux*, cela est d'une vérité évidente. *Avoir un bandeau sur les yeux*, avoir le jugement faussé par quelque prévention. *Avoir bon pied, bon œil*, être actif et vigilant. *N'avoir pas froid aux yeux*, avoir de l'énergie, du courage. *N'avoir pas les yeux dans sa poche*, y voir clair ; être effronté. *Avoir le compas dans l'œil*, mesurer aussi justement à l'œil que si l'on se servait d'un instrument. *Voir avec les yeux de la foi*, croire sans comprendre, sans voir. **Œil** se dit aussi de l'éclat des pierreries : *cette perle a un bel œil ;* du relief des caractères d'imprimerie : *cicéro gros œil ;* de l'ouverture de certains objets : *l'œil d'un marteau, d'une aiguille ;* des boutons ou bourgeons des arbres ; des trous qui se trouvent dans le pain, le bouillon et le fromage. *Mar.* Trou, bague, boucle servant à divers usages. Prov. : **Les yeux sont le miroir de l'âme**, les passions, les sentiments dont l'âme est agitée se peignent dans les yeux. **Œil pour œil, dent pour dent**, le châtiment doit être proportionné à la faute, le coupable doit subir la peine du talion. — *Œil* fait *yeux* au pluriel : *j'ai mal aux yeux*. On dit aussi : *les yeux du pain, de la soupe, du fromage*, ainsi qu'en terme de jardinage : *tailler une vigne à deux, à trois yeux*. Mais on dit des *œils-de-bœuf*, ouvertures rondes ou ovales ; des *œils-de-chat*, des *œils-de-serpent*, pierres précieuses ; des *œils-de-bouc*, coquillages ; des *œils-de-chèvre*, plantes ; des *œils-d'or*, poissons ; des *œils-de-perdrix*, cors aux pieds, etc.

Œil-de-bœuf.

ŒILLADE (*eu, ll* mll.) n. f. Coup d'œil significatif : *jeter une œillade à quelqu'un*.

ŒILLARD (*eu, ll* mll., *ar*) n. m. Trou carré percé au centre d'une meule, pour recevoir une tige de fer.

ŒILLÈRE (*eu, ll* mll.) n. f. Petit vase pour baigner l'œil. Partie de la bride qui garantit l'œil du cheval et l'empêche de voir de côté. (V. la fig. HARNAIS.) *Fam. Avoir des œillères*, ne vouloir apercevoir qu'un côté des choses ; être très prévenu en faveur d'une idée, d'un projet, d'une personne. Dent canine de la mâchoire supérieure. Adjectiv. : *dent œillère*.

Œillet.

ŒILLET (*eu, ll* mll., *è*) n. m. (de *œil*). Genre de caryophyllées à fleurs roses, pourpres, blanches ou panachées, cultivées pour leur beauté et leur parfum : *l'œillet se multiplie par bouturage ou marcottage*. La fleur même.

ŒILLET (*eu, ll* mll., *è*) n. m. Petit trou de forme circulaire, destiné à recevoir un lacet. Ouverture circulaire, par laquelle on fait passer un cordage.

ŒILLETON (*eu, ll* mll.) n. m. Rejeton qui pousse au collet de certaines plantes et qui sert quelquefois à les multiplier. Bout de tuyau d'une lunette, qui dépasse l'oculaire et détermine la position qu'on doit donner à l'œil.

ŒILLETONNAGE (*eu, ll* mll., *e-to-na-je*) n. m. Action d'œilletonner.

ŒILLETONNER (*eu, ll* mll., *e-to-né*) v. a. Enlever les œilletons d'une plante.

ŒILLETTE (*eu, ll* mll., *é-te*) n. f. Nom vulgaire du pavot cultivé, dont on tire l'huile. Cette huile même : *l'œillette s'appelle encore* petite huile d'olive.

ŒNANTHE (*é*) n. m. Genre d'ombellifères vénéneuses, qui croissent surtout dans les marécages.

ŒNANTHIQUE (*é*) adj. Qui appartient au vin. *Acide œnanthique* ou *acide sitique, éther œnanthique*, composés auxquels certains vins doivent leur bouquet particulier.

ŒNOLINE (*é-no*) n. f. V. ŒNOLIQUES (*acides*).

ŒNOLIQUE (*é-no*) adj. Qui a le vin comme excipient : *médicament œnolique. Acides œnoliques*, nom donné à une série de matières colorantes trouvées dans les vins rouges. (Syn. ŒNOLINE, ŒNOCYANINE, etc.)

ŒNOLOGIE (*é, jî*) n. f. (gr. *oinos*, vin, et *logos*, discours). Science qui traite du vin.

ŒNOLOGIQUE (*é*) adj. Qui a rapport à l'œnologie.

ŒNOLOGISTE (*é, jis-te*) ou **ŒNOLOGUE** (*é, logue*) n. m. Celui qui écrit sur l'œnologie.

ŒNOMANCIE (*é, si*) n. f. (gr. *oinos*, vin, et *manteia*, divination). Divination qui se faisait avec le vin destiné aux sacrifices.

ŒNOMÈTRE (*é-no*) n. m. (gr. *oinos*, vin, et *metron*, mesure). Instrument employé autrefois pour mesurer le degré alcoolique du vin.

ŒNOMÉTRIE (*é-no-mé-trî*) n. f. Détermination de la richesse des vins en alcool.

ŒNOMÉTRIQUE (*é-no*) adj. Qui concerne l'œnométrie : *procédé œnométrique*.

ŒNOPHILE (*é*) n. et adj. (gr. *oinos*, vin, et *philos*, ami). Ami du vin.

ŒNOPHORE (*é*) n. m. (gr. *oinos*, vin, et *phoros*, qui porte). Grand vase où les anciens mettaient du vin. Officier qui avait soin du vin.

ŒNOTHÉRACÉES (*é-no, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales superovariées dites aussi *onagrariacées*. S. une *œnothéracée*.

ŒNOTHÈRE (*é-no*) n. m. Genre d'*œnothéracées* des régions tempérées, comprenant des herbes comestibles ou ornementales, qu'on appelle aussi *onagre* ou *onagraire*.

ŒSOPHAGE (*é-zo-fa-je*) n. m. (gr. *oisô*, futur de *pherein*, porter, et *phagein*, manger). Canal qui sert à porter la nourriture de l'arrière-bouche à l'estomac : *les fibres musculaires de l'œsophage sont très contractiles*. V. DIGESTION.

ŒSOPHAGIEN, ENNE (*é-zo-fa-ji-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à l'œsophage : *les contractions œsophagiennes*.

ŒSOPHAGITE (*é-so*) n. f. Inflammation de l'œsophage.

ŒSTRE (*es-tre*) n. m. Genre d'insectes diptères, parasites des bêtes de somme : *les larves des œstres se développent sous la peau ou dans l'estomac des bêtes*.

ŒSTRIDÉS (*ès-tri-dé*) n. m. pl. Famille d'insectes diptères, ayant pour type les *œstres*. S. un *œstridé*.

ŒUF (*euf* au sing., *eu* au pl.) n. m. (lat. *ovum*). Corps organique qui se forme chez les femelles de plusieurs classes d'animaux et qui renferme un

Digitized by Google

germe d'un animal de la même espèce. (S'emploie plus spécialement pour les œufs à enveloppe dure, que pondent les femelles des oiseaux, des poissons, etc.) *Absolum.* Œuf de volaille, de poule : *les jaunes d'œufs sont très nourrissants.* Morceau de bois en forme d'œuf qu'on met dans un bas pour le tendre, tandis qu'on le reprise. *Fig.* Germe : *écraser le bon sens dans l'œuf. Plein comme un œuf,* tout à fait plein. *Œufs de Pâques,* boites en forme d'œuf contenant des bonbons, des bijoux, etc., qu'on offre le jour de Pâques. *Œuf à la coque,* œuf cuit légèrement dans sa coquille, de façon que le jaune reste liquide. *Œuf sur le plat,* œuf cuit légèrement dans le beurre, sur un plat spécial. *Œuf dur,* œuf suffisamment cuit pour que le blanc et le jaune soient pris. *Se ressembler comme deux œufs,* se ressembler parfaitement. — Les œufs ne sont jamais absolument sphériques et ils présentent toujours un *gros bout* et un *petit bout.* Sous leur enveloppe (*coquille*) dure ou molle (A), on trouve souvent vers le gros bout un espace vide dit *chambre d'air* (C), puis une membrane pellucide, le *chorion* (B), contenant l'*albumen* ou blanc d'œuf (G), qui entoure le *vitellus* ou jaune (E). Cette dernière partie, la plus importante, possède un noyau, *cicatricule* ou *vésicule germinative* (F) et dans l'axe de l'œuf deux appendices, dus à la rotation de l'œuf, les *chalazes* (D). Après la ponte, l'œuf soumis à une température convenable éclôt au bout d'un nombre de jours très variable avec les espèces.

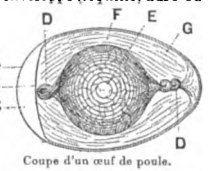

Coupe d'un œuf de poule.

Œufriers.

ŒUFRIER (*eu-fri-é*) n. m. Ustensile pour faire cuire, ou vase pour servir les œufs à la coque.

ŒUVÉ (*eu-vé*), **E** adj. Se dit des poissons qui ont des œufs.

ŒUVRE (*eu-vre*) n. f. (du lat. *opera,* travail, soin). Résultat du travail ou de l'action de : *la science est l'œuvre des siècles.* Travail, action : *se mettre à l'œuvre.* Production de l'esprit, ouvrage d'art : *les œuvres de Montesquieu.* Action au point de vue de ses qualités morales : *le mérite des bonnes œuvres. Mettre en œuvre,* employer à quelque usage. *Faire œuvre de,* se conduire en : *faire œuvre d'homme de goût.* Fabrique d'une paroisse. *Banc d'œuvre,* banc des marguilliers. Revenu affecté à l'entretien de l'église, des objets du culte. Façon donnée à diverses cultures. *Mar. Œuvres mortes,* accastillage d'un navire. *Œuvres vives,* carène immergée d'un navire. Enchâssure d'une pierre. Bâtisse. *Exécuteur des hautes œuvres,* le bourreau. N. m. Ensemble de tous les ouvrages d'un auteur, d'un artiste : *avoir tout l'œuvre de Callot.* Chacune des compositions classées d'un musicien. *Le grand œuvre,* la pierre philosophale. *Gros œuvre,* fondements d'un bâtiment. Loc. adv. : **Dans œuvre, hors d'œuvre,** en T. d'archit., dans l'intérieur, hors du corps du bâtiment : *escalier dans œuvre; escalier hors d'œuvre.* **En sous-œuvre,** par dessous, dans les fondations.

OFFENSANT (*o-fen-san*), **E** adj. Qui offense : *relever un propos offensant.*

OFFENSE (*o-fan-se*) n. f. (lat. *offensa*). Injure de fait ou de parole : *demander réparation d'une offense.* Péché considéré comme un outrage fait à Dieu : *Seigneur, pardonnez-nous nos offenses.*

OFFENSÉ, E (*o-fan-sé*) adj. et n. Personne qui a reçu une offense : *dans un duel, le choix des armes appartient à l'offensé.* ANT. **Offenseur.**

OFFENSER (*o-fan-sé*) v. a. Faire une offense : *offenser quelqu'un.* Etre injurieux pour : *pamphlet qui offense la réputation.* Offusquer, troubler : *offenser la vue.* Blesser, entamer : *offenser le poumon.* Aller contre les règles de : *offenser le goût. Offenser Dieu,* pécher. **S'offenser** v. pr. Se fâcher : *s'offenser d'un rien.*

OFFENSEUR (*o-fan*) n. m. Celui qui offense, qui a offensé. ANT. **Offensé.**

OFFENSIF (*o-fan-sif*), **IVE** adj. Qui attaque, qui sert à attaquer : *guerre, arme offensive. Alliance offensive et défensive,* traité par lequel deux ou plusieurs Etats conviennent de s'assister mutuellement, soit pour attaquer, soit pour se défendre. N. f. *Prendre l'offensive,* attaquer le premier. ANT. **Défensif.**

OFFENSIVEMENT (*o-fan, man*) adv. D'une manière offensive. ANT. **Défensivement.**

OFFERTE (*o-fèr-te*) n. f. ou mieux **OFFERTOIRE** (*o-fèr*) n. m. Partie de la messe pendant laquelle le prêtre *offre* à Dieu le pain et le vin, avant de les consacrer. Prières qui précèdent ou accompagnent cette oblation. Morceau de musique composé pour être exécuté entre le *Credo* et le *Sanctus.*

OFFICE (*o-fi-se*) n. m. (lat. *officium*). Devoir spécial, fonction : *remplir l'office de secrétaire.* Charge civile, et *spécialem.,* charge d'avoué : *acheter un office.* Se dit quelquef. pour Bureau : *diriger un office de publicité.* Partie d'une maison où l'on dispose tout ce qui dépend du service de la table. *Bon office* ou simplem. *office,* service : *rendre un bon office. Bons offices,* intervention bienveillante dans un but de conciliation : *puissance qui offre ses bons offices pour hâter la conclusion d'un traité de paix.* Ensemble des prières et des cérémonies liturgiques : *l'office des morts. L'office divin,* la messe, les vêpres, etc. Loc. adv. **D'office,** en vertu de sa charge, sans en être requis : *avocat nommé d'office* (par le juge).

OFFICIAL (*o-fi*) n. m. Juge ecclésiastique, délégué autrefois par l'évêque pour exercer en son nom la juridiction contentieuse. Pl. des *officiaux.*

OFFICIALITÉ (*o-fi*) n. f. Juridiction, tribunal de l'official. Lieu où il rendait la justice.

OFFICIANT (*o-fi-si-an*) n. et adj. m. Celui qui officie à l'église.

OFFICIANTE n. f. Religieuse qui est de semaine pour présider aux offices du chœur.

OFFICIAT (*o-fi-si-a*) n. m. Grade d'officier de santé : *l'officiat n'est plus conféré aujourd'hui.*

OFFICIEL, ELLE (*o-fi-si-èl, è-le*) adj. Se dit de tout ce qui est annoncé, déclaré, ordonné par une autorité reconnue : *réponse officielle;* de ce qui émane du gouvernement : *acte officiel.*

OFFICIELLEMENT (*o-fi-si-è-le-man*) adv. D'une manière officielle : *nouvelle officiellement confirmée.*

OFFICIER (*o-fi-si-é*) v. n. (Se conj. comme *prier.*) Célébrer l'office divin à l'église.

OFFICIER (*o-fi-si-é*) n. m. Celui qui a un office, une charge : *officier de justice, de police, etc.* Militaire qui a un grade au moins égal à celui de sous-lieutenant. *Officiers subalternes,* sous-lieutenants, lieutenants et capitaines. *Officiers supérieurs,* commandants, lieutenants-colonels et colonels. *Officiers généraux,* les généraux. *Grands officiers de la couronne,* autref., les maréchaux, le connétable, le chancelier, le grand chambellan, le grand maître de France, l'amiral de France, le grand écuyer, le grand maître de l'artillerie, etc. *Officiers ministériels* ou *publics,* hommes de loi choisis, sous l'autorité du ministre de la justice, pour dresser et recevoir des actes authentiques. *Officier de paix,* magistrat de police municipale. *Officier de la Légion d'honneur,* titulaire du grade immédiatement supérieur à celui de chevalier. *Officier d'académie,* titulaire des palmes académiques. *Officier de l'instruction publique,* titulaire de la décoration immédiatement supérieure à la précédente. *Officier de santé,* médecin autorisé à exercer sans avoir le grade de docteur. (Cette faculté a été supprimée en 1892.)

OFFICIEUSEMENT (*o-fi-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière officieuse : *intervenir officieusement dans une affaire.*

OFFICIEUX, EUSE (*o-fi-si-eû, eu-ze*) adj. Qui aime à rendre service. Qui est inspiré par le désir de rendre service : *homme officieux; politesse officieuse.* Qui n'a pas le caractère officiel : *communication officieuse. Théol. Mensonge officieux,* celui qu'on se permet pour obliger quelqu'un. N. m. : *faire l'officieux.*

Digitized by Google

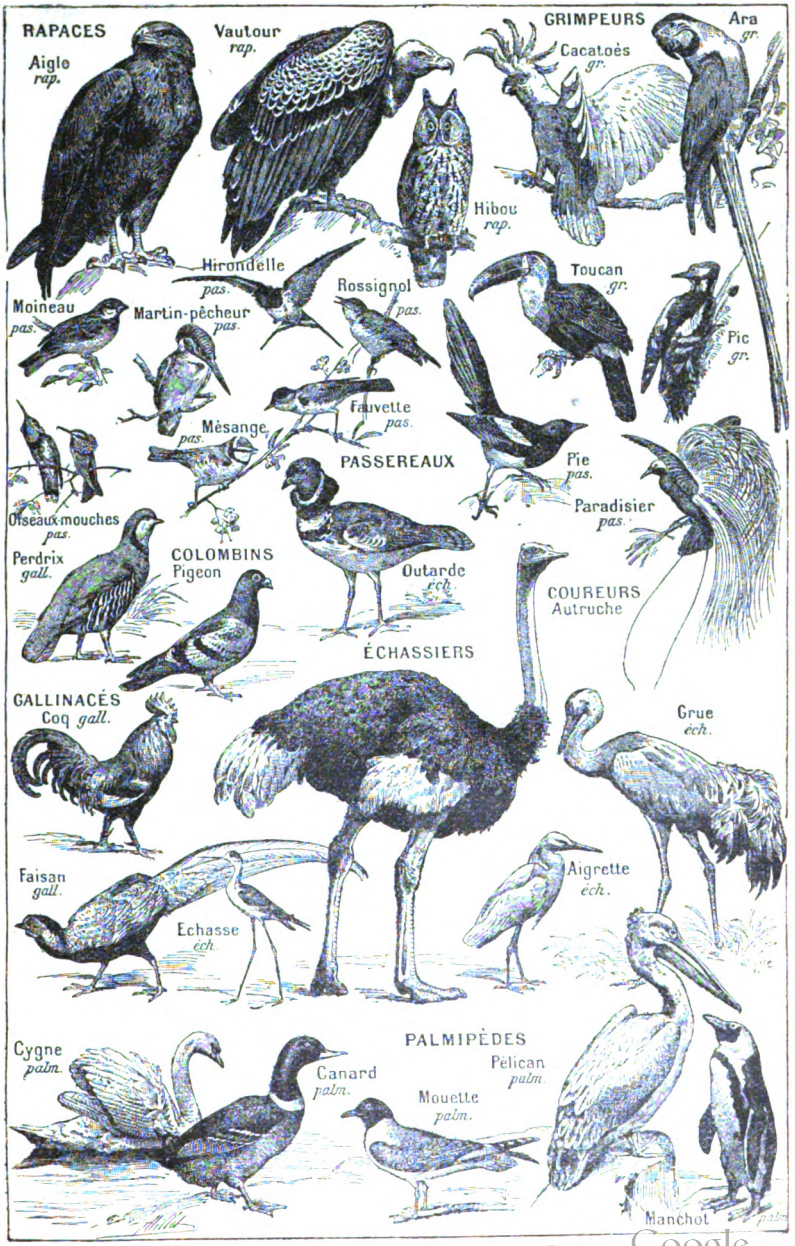

Digitized by Google

OFFICINAL, E, AUX (*o-fi*) adj. *Compositions officinales*, que l'on trouve toutes préparées dans l'officine des pharmaciens. *Plantes officinales*, dont on se sert en pharmacie.

OFFICINE (*o-fi*) n. f. (du lat. *officina*, atelier). Laboratoire d'un pharmacien. (Vx.) *Fig.* Lieu où s'élaborent des travaux scientifiques. Endroit où se trame quelque chose : *des officines de scandale.*

OFFRANDE (*o-fran-de*) n. f. Don offert à Dieu. Cérémonie où le prêtre reçoit les dons des fidèles. Tout ce qu'on offre pour une bonne œuvre : *déposer une offrande.*

OFFRANT (*o-fran*) n. et adj. m. Ne se dit qu'en terme de prat. : *vendre une terre, des meubles, etc., au plus offrant et dernier enchérisseur.*

OFFRE (*o-fre*) n. f. Action d'offrir. Acte des fabricants, marchands et ouvriers qui demandent à placer leurs produits, leurs denrées ou leur travail : *l'offre et la demande.* La chose offerte : *accepter une offre avantageuse. Offre réelle*, présentation matérielle faite au créancier de la chose qui lui est due, avec sommation de la recevoir.

OFFRIR (*o-frir*) v. a. (lat. *offerre*. — Se conj. comme *ouvrir.*) Présenter : *offrir un bouquet.* Proposer : *offrir tant d'un objet.* Mettre au service : *offrir son bras, son épée.* Exposer à la vue : *la campagne offre un bel aspect.* **S'offrir** v. pr. Se rencontrer, se produire, se proposer.

OFFUSCATION (*o-fus-ka-si-on*) n. f. Action d'obscurcir, état de ce qui est obscurci : *les offuscations du soleil.* (Peu us.)

OFFUSQUER (*o-fus-ké*) v. a. (lat. *offuscare*). Empêcher de voir, d'être vu : *le brouillard offusque le paysage.* Ebloui : *le soleil m'offusque les yeux. Fig.* Choquer, déplaire : *tout l'offusque.*

OGAM (*o-gham'*) ou **OGHAM** n. m. Nom des runes gaéliques.

OGIVAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'ogive, qui est en ogive : *style ogival; arc ogival. Architecture ogivale*, v. GOTHIQUE.

OGIVE n. f. Nervures ou arêtes saillantes qui, en se croisant diagonalement, forment un angle dont les côtés se terminent généralement sur la ligne des centres. Adj. Syn. peu usité de OGIVAL.

OGIVETTE (*vé-te*) n. f. Petite ogive.

OGNETTE (*o-gnè-te*) n. f. (ital. *ugnetto*). Ciseau de marbrier, de sculpteur. (On dit aussi HOUGNETTE.)

OGNON n. m. V. OIGNON.

OGRE, OGRESSE (*gré-se*) n. Dans les contes de fées, géant vorace qui mange les petits enfants. *Fig.* Personne méchante et cruelle. Grand mangeur.

OH ! interj. qui marque la surprise.

OHÉ ! interj. qui sert à appeler.

OHM (*óm'*) n. m. Unité pratique de résistance électrique.

OHMMÈTRE (*om'-mè-tre*) n. m. Instrument de mesure électrique pour la résistance.

OÏDIUM (*o-i-di-om'*) n. m. Champignon microscopique qui attaque la vigne. Maladie produite par ce champignon : *le soufrage est le moyen le plus efficace pour combattre l'oïdium.*

OIE (*oï*) n. f. (bas lat. *auca*). Genre de gros oiseaux palmipèdes, dont plusieurs espèces ont été domestiquées : *la chair de l'oie est excellente. Fam.* Personne sotte, niaise. *Jeu de l'oie*, jeu que l'on joue avec deux dés sur un carton où il y a des figures d'oies disposées de neuf en neuf cases. *Contes de ma mère l'oie*, contes de fées. *Oies du Capitole*, oies consacrées à Junon, et qui, enfermées dans le Capitole, sauvèrent Rome en prévenant par leurs cris Manlius et les Romains de l'escalade nocturne des Gaulois.

OIGNON (*o'gn* mll.. *on*) ou **OGNON** n. m. Plante potagère à racine bulbeuse. Partie renflée de la racine de certaines plantes : *oignon de lis, de jacinthe, de tulipe, etc.* Callosité aux pieds. Grosse montre bombée. *Pelure d'oignon*, chacune des pellicules interposées entre les diverses couches qui composent les bulbes des oignons. *Par ext.* Etoffe très légère. *Flûte à l'oignon*, mirliton. **En rang d'oignons** loc. adv. Sur une seule ligne.

OIGNONADE (*o-gno*) ou **OGNONADE** n. f. Mets accommodé avec beaucoup d'oignons.

OIGNONET (*o-gno-nè*) n. m. Sorte de poire d'été.

OIGNONIÈRE ou **OGNONIÈRE** (*o-gno-ni-è-re*) n. f. Terrain semé d'oignons.

OÏL (*o, l* mll.) n. m. (du lat. *hoc* et du pron. *il*). Ancienne forme de *oui. Langue d'oïl*, que l'on parlait dans le nord de la France. V. OC.

OILLE (*o, ll* mll.) n. f. (espagn. *olla*). Potage d'origine espagnole, dans lequel il entre plusieurs viandes et divers assaisonnements.

OINDRE v. a. (lat. *ungere*. — Se conj. comme *craindre.*) Frotter d'huile ou d'une substance grasse : *oindre un membre.* Frotter d'huile consacrée : *oindre les rois à leur sacre, les fidèles à la confirmation et à l'extrême-onction.*

OING (*oin*) n. m. (lat. *ungen*). Graisse servant à oindre. *Vieux oing*, graisse de porc fondue, pour les essieux des voitures.

OINT (*oin*) adj. et n. m. (de *oindre*). Celui qui a été consacré : *Saül était l'oint du Seigneur.* (Se dit par excellence de Jésus-Christ.)

OISEAU (*zó*) n. m. (lat. pop. *aucellus*). Vertébré ovipare, couvert de plumes, à respiration pulmonaire, à sang chaud, dont les membres postérieurs servent à la marche et dont les membres antérieurs ou ailes servent au vol : *on connaît dix mille espèces d'oiseaux vivants et cinq cents fossiles.* Civière pour porter le mortier. *Fam.* et *iron.* Personne considérée au point de vue de ses qualités physiques ou morales. *Un vilain oiseau*, personne déplaisante. *Oiseau de bon, de mauvais augure*, personne qui annonce de bonnes ou de mauvaises nouvelles. *Etre comme l'oiseau sur la branche*, ne savoir ce que l'on deviendra, être pour très peu de temps dans un endroit. **A vol d'oiseau** loc. adv. En ligne droite. Prov. : **Petit à petit l'oiseau fait son nid**, à force de travail et de persévérance, on fait sa maison, sa fortune, un établissement. **Vilain oiseau que celui qui salit son nid**, mauvais homme que celui qui médit de son pays ou des siens. V. SQUELETTE.

OISEAU-MOUCHE (*zó*) n. m. Nom vulgaire des colibris. Pl. des *oiseaux-mouches.*

OISELER (*ze-lé*) v. a. (du vx fr. *oisel*, oiseau. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il oisellera.*) Dresser pour le vol : *oiseler un tiercelet.* V. n. Tendre des filets, des pièges pour prendre des oiseaux.

OISELET (*ze-lè*) n. m. Petit oiseau.

Jeu de l'oie.

Oignons.

Fenêtre ogivale.

Oie.

Oiseau de maçon.

Digitized by Google

OISELEUR (*ze*) n. m. Celui qui fait métier de prendre, d'élever des oiseaux.

OISELIER (*ze-li-é*) n. m. Qui élève et vend des oiseaux.

OISELLERIE (*zè-le-rî*) n. f. Art de l'oiseleur. Lieu où l'on élève, où l'on vend des oiseaux.

OISEUSEMENT (*zeu-ze-man*) adv. D'une manière oiseuse. (Peu us.)

OISEUX, EUSE (*zeû, eu-ze*) adj. (lat. *otiosus*; de *otium*, oisiveté). Fainéant : *gens oiseux; vie oiseuse.* Inutile : *paroles oiseuses.*

OISIF (*zif*), **IVE** n. et adj. (du lat. *otium*, oisiveté). Inoccupé, désœuvré : *homme oisif.* Dont on ne fait point usage : *laisser son argent oisif.* ANT. **Occupé.**

OISILLON (*zi, ll* mll., *on*) n. m. Petit oiseau.

OISIVEMENT (*zi-ve-man*) adv. D'une manière oisive. (Peu us.). ANT. **Laborieusement.**

OISIVETÉ (*zi*) n. f. Etat d'une personne oisive : *l'oisiveté est la mère de tous les vices.* ANT. **Travail.**

OISON (*zon*) n. m. (de *oiseau*). Petit de l'oie. *Fig.* et *fam.* Homme très borné.

OKAPI n. m. Genre d'antilope qui tient de la girafe et du zèbre et que l'on rencontre au Congo.

OLACACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales comprenant des plantes des régions tropicales de l'ancien monde. S. une *olacacée.*

OLACE n. m. Genre d'*olacacées*, dont le bois possède une odeur repoussante.

OLÉACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales superovariées, comprenant les genres *lilas, olivier, jasmin*, etc. S. une *oléacée.*

OLÉAGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *oleum*, huile). Qui est de la nature de l'huile : *liquide oléagineux.* Dont on tire de l'huile : *plante oléagineuse.*

OLÉANDRE n. f. Nom linnéen du *laurier-rose.*

OLÉATE n. m. Sel de l'acide oléique.

OLÉCRANE n. m. Apophyse saillante de l'extrémité supérieure du cubitus.

OLÉFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui produit de l'huile. *Gaz oléfiant*, ancien nom de l'*éthylène.*

OLÉIFÈRE adj. (lat. *oleum*, huile, et *ferre*, porter). Qui produit de l'huile ou des graines oléagineuses : *plantes oléifères.*

OLÉIFORME adj. Qui a la consistance de l'huile.

OLÉINE n. f. *Chim.* Un des principes des huiles grasses et des graisses solides.

OLÉINÉES (*né*) n. f. pl. Syn. de OLÉACÉES.

OLÉIQUE adj. m. *Chim.* Se dit d'un acide produit par la saponification de l'oléine.

OLÉOLAT (*la*) n. m. Huile essentielle.

OLÉOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer la densité des huiles grasses.

OLFACTIF, IVE (*fak*) adj. (du lat. *olfactare*, flairer). Qui appartient à l'odorat : *nerf olfactif; sens olfactif.*

OLFACTION (*fak-si-on*) n. f. (de *olfactif*). Fonction grâce à laquelle les odeurs sont perçues.

OLIBAN n. m. (lat. *olibanus*). Espèce de gomme-résine, appelée vulgairement *encens mâle.*

OLIBRIUS (*uss*) n. m. Bravache, fanfaron. V. *Part. hist.*

OLIFANT (*fan*) n. m. (du lat. *elephantus*, éléphant). Petit cor d'ivoire des chevaliers et, particulièrem., le cor du paladin Roland. (V. *Part. hist.*)

OLIGARCHIE (*chî*) n. f. (gr. *oligos*, peu nombreux, et *arché*, commandement). Gouvernement où l'autorité est entre les mains de quelques familles puissantes : *l'oligarchie remplaça, à Athènes, la royauté primitive.*

OLIGARCHIQUE adj. Qui appartient à l'oligarchie. Gouverné par une oligarchie : *Sparte était une cité oligarchique.*

OLIGARCHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Conformément à l'oligarchie. (Peu us.)

OLIGARQUE n. m. (gr. *oligarkhès*). Partisan de l'oligarchie. Membre d'une oligarchie.

OLIGISTE (*jis-te*) n. m. (du gr. *oligistos*, très peu nombreux). Oxyde naturel de fer. Adjectiv. : *le fer oligiste est un excellent minerai.*

OLIGOCÈNE adj. (gr. *oligos*, peu nombreux, et *kainos*, récent). *Géol.* Se dit d'un groupe de terrains tertiaires : *la faune oligocène est très riche.*

OLIM (*lim'*) n. m. Mot latin qui signifie *autrefois*, et qui sert à désigner les anciens registres du parlement de Paris. Pl. des *olim.* (V. *Part. hist.*)

OLIVACÉ, E adj. Qui est de couleur olive.

OLIVAIE (*vè*) n. f. Plantation d'oliviers.

OLIVAIRE (*vè-re*) adj. Qui tient de l'olive.

OLIVAISON (*vè-zon*) n. f. Récolte des olives. Saison où on la fait.

OLIVÂTRE adj. Qui tire sur la couleur d'olive : *le teint de certains Indiens est olivâtre.*

OLIVE n. f. (lat. *oliva*; de la même famille que *oleum*, huile). Fruit à noyau, dont on tire une huile excellente, dite *huile d'olive. Par anal.* Objet ayant la forme d'une olive. Ornement d'architecture en forme d'olive. Chacune des deux éminences blanchâtres ovoïdes de la face antérieure du bulbe rachidien. *Adjectiv.* et invar. *Etoffe, rubans olive*, d'un jaune verdâtre.

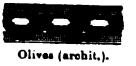
Olives (archit.).

OLIVERIE (*rî*) n. f. Moulin à huile. Endroit où l'on extrait l'huile d'olive.

OLIVÉTAIN (*tin*) n. m. Membre de l'ordre du Mont-Olivet. V. MONT-OLIVET (*Part. hist.*).

OLIVÈTE n. f. *Bot.* Syn. de ŒILLETTE.

OLIVETTE (*vè-te*) n. f. Terrain planté d'oliviers. Nom commun à divers raisins dont les grains rappellent la forme de l'olive.

OLIVETTES (*vè-te*) n. f. pl. Danse en usage après la récolte des olives : *danser les olivettes.*

OLIVIER (*vi-é*) n. m. Genre d'*oléacées*, comprenant des arbres des pays chauds, qui fournissent l'olive : *l'olivier croît dans les pays méditerranéens.* — L'olivier était considéré dans l'antiquité comme un symbole de sagesse, de paix, d'abondance et de gloire.

Olivier.

OLIVINE n. f. *Minér.* Espèce de péridot.

OLLAIRE (*ol-lè-re*) adj. (lat. *ollarius*; de *olla*, marmite). Se dit d'une espèce de serpentine facile à tailler, et dont on fait des pots : *pierre ollaire.*

OLLA-PODRIDA n. f. invar. (espagn. *olla podrida*, pot pourri). Mets espagnol qui consiste en un mélange de viandes, de garnitures de légumes et d'assaisonnements, cuit longtemps. *Fig.* Mélange composé de choses diverses.

OLLURE (*ol-lu-re*) n. m. Tablier de cuir des mégissiers.

OLOGRAPHE adj. (gr. *holos*, entier, et *graphein*, écrire). Se dit d'un testament écrit en entier de la main du testateur : *testament olographe.* (On écrivait autref. HOLOGRAPHE).

OLYMPE (*lin-pe*) n. m. (de *Olympe* n. pr.) Ensemble des dieux de l'Olympe. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Le ciel.

OLYMPIADE (*lin*) n. f. Chez les Grecs, période de quatre ans, qui s'écoulait entre deux célébrations successives des jeux Olympiques. — C'était la base du comput international. La 1re olympiade date de l'an 776 av. J.-C.; la dernière se compte de 392 à 396 apr. J.-C. La 3e année de la 26e olympiade signifie l'an 103 après l'institution des jeux Olympiques.

OLYMPIEN, ENNE (*lin-pi-in, è-ne*) adj. Qui habite l'Olympe. Qui a rapport aux dieux de l'Olympe. Surnom de Jupiter et de Junon (en ce sens, prend une majuscule) : *Jupiter Olympien. Dieux olympiens*, les douze principales divinités du paganisme. Substantiv. : *les Olympiens. Fig.* Noble, majestueux : *regard olympien.*

OLYMPIQUE (*lin*) adj. *Jeux Olympiques*, qui se célébraient tous les quatre ans chez les Grecs, près d'Olympie, en l'honneur de Jupiter. (En ce cas seulement, prend un majuscule.) *Couronne olympique*, qu'on y décernait aux vainqueurs.

Ombelle.

OMBELLE (*on-bè-le*) n. f. (du lat. *umbella*, parasol). Mode d'inflorescence dans lequel les pédoncules, comme dans le fenouil, partent tous d'un même point pour s'élever au

Digitized by Google

même niveau, comme les rayons d'un parasol : *on distingue des ombelles simples et des ombelles composées.* (V. la planche PLANTE.)

OMBELLÉ, E (*on-bèl-lé*) adj. Disposé en ombelle : *fleur ombellée.*

OMBELLIFÈRE (*on-bèl-li*) adj. (de *ombelle*, et du lat. *ferre*, porter). *Bot.* Qui porte des ombelles. N. f. pl. Grande famille de plantes dicotylédones dialypétales inférovariées, à fleurs disposées en ombelles : *le fenouil, le cerfeuil, la cigue, l'angélique, la carotte, le panais, etc., sont des ombellifères.* S. une *ombellifère.*

OMBELLIFORME (*on-bèl-li*) adj. Qui a la forme d'une ombelle.

OMBELLULE (*on-bèl-lu-le*) n. f. Nom donné aux ombelles partielles qui, par leur ensemble, constituent l'ombelle générale.

OMBILIC (*on-bi-lik*) n. m. (lat. *umbilicus*). Orifice de l'abdomen chez le fœtus, laissant passer le cordon ombilical. Nombril. *Fig.* Point central : *ombilic de la terre. Bot.* Syn. de BILE.

OMBILICAL, E, AUX (*on*) adj. Qui a rapport à l'ombilic : *cordon ombilical.*

OMBILIQUÉ, E (*on, ké*) adj. Pourvu d'un ombilic.

OMBLE (*on*) ou **OMBLE CHEVALIER** (*li-é*) n. m. Sorte de saumon (*salmo salvelinus*), à chaire très délicate, qui vit surtout dans les lacs de l'Europe centrale. Pl. des *ombles* ou *ombles chevaliers.*

OMBON (*on*) n. m. (lat. *umbo*). *Antiq.* Petit cône au milieu d'un bouclier.

OMBRAGE (*on*) n. m. Réunion de branches, de feuilles d'arbres qui donnent de l'ombre : *se reposer sous l'ombrage. Fig.* Soupçon, défiance : *donner de l'ombrage à quelqu'un.*

OMBRAGÉ, E (*on*) adj. Couvert d'ombrages : *un lieu ombragé.*

OMBRAGEANT (*on-bra-jan*), **E** adj. Qui donne de l'ombrage : *végétaux ombrageants.*

OMBRAGER (*on-bra-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ombragea, nous ombrageons.*) Couvrir de son ombre : *arbres qui ombragent une maisonnette. Par ext.* S'étaler au-dessus de : *panache qui ombrage un casque.*

OMBRAGEUSEMENT (*on, ze-man*) adv. D'une manière ombrageuse. (Peu us.)

OMBRAGEUX, EUSE (*on-bra-jeû, eu-ze*) adj. Très facile à effrayer, qui a peur de son ombre : *cheval ombrageux. Fig.* Soupçonneux : *esprit ombrageux.*

OMBRANT (*on-bran*), **E** adj. *Peint.* Qui est propre à imiter les ombres.

OMBRE (*on-bre*) n. f. (lat. *umbra*). Obscurité produite par un corps opaque : *s'asseoir à l'ombre d'un arbre.* Obscurité, ténèbres : *les ombres de la nuit. Fig.* Légère apparence : *l'ombre d'un doute.* Chez les anciens, fantôme impalpable d'un mort : *l'ombre d'Achille. Les ombres de la mort*, les approches de la mort. *L'empire des ombres*, le séjour des morts. *Courir après une ombre*, se livrer à des espérances chimériques. *Ombres chinoises*, spectacle dans lequel les personnages sont des silhouettes projetées sur un écran. *Peint.* Couleurs obscures : *ménager les ombres.* Loc. prép. : **A l'ombre de**, dans l'ombre projetée par. **Sous l'ombre, sous ombre de**, sous prétexte de. ANT. **Clarté, lumière.**

Ombres chinoises.

OMBRE (*on-bre*) n. f. (pour *Ombric* [terre d']). Sorte de terre noirâtre, qui sert à ombrer. (On dit aussi TERRE D'OMBRE ou TERRE DE SIENNE.)

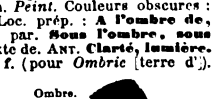
Ombre.

OMBRE (*on-bre*) n. m. Poisson du genre saumon (*thymallus*), propre aux eaux douces de l'hémisphère boréal.

OMBRÉ, E (*on*) adj. Où les ombres sont marquées : *dessin ombré.*

OMBRELLE (*on-brè-le*) n. f. (ital. *umbrello*). Petit parasol. Masse transparente des méduses. Genre de mollusques gastéropodes, à coquille aplatie, qui vivent dans les mers chaudes.

Ombrelle.

OMBRER (*on-bré*) v. a. Mettre des ombres à un dessin, à un tableau.

OMBRETTE (*on-brè-te*) n. f. Genre d'oiseaux échassiers de l'Afrique tropicale.

OMBREUX, EUSE (*on-breû, eu-ze*) adj. *Poét.* Qui donne de l'ombre : *forêt ombreuse.*

OMBRIEN, ENNE (*on-bri-in, é-ne*) adj. De l'Ombrie : *les peuples ombriens.* N. m. Dialecte italique parlé en Ombrie, connu par quelques inscriptions.

OMBRINE (*on*) n. f. Genre de poissons acanthoptères, communs dans la Méditerranée.

OMÉGA n. m. Dernière lettre de l'alphabet grec. *Fig. L'alpha et l'oméga*, le commencement et la fin.

OMELETTE (*lè-te*) n. f. Œufs battus ensemble et cuits dans la poêle. Prov. : **On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs**, toute entreprise entraîne ses frais et ses périls.

Ombrette.

OMETTRE (*mè-tre*) v. a. (lat. *omittere.* — Se conj. comme *mettre.*) Manquer à faire ou à dire. Négliger : *omettre une formalité.*

OMISSION (*mi-si-on*) n. f. Action d'omettre : *l'omission de l'accent sur la préposition à en fait un verbe.* La chose omise.

OMNIBUS (*om'-ni-buss*) n. m. (mot lat. signif. *pour tous*). Sorte de voiture publique qui parcourt divers quartiers d'une ville, et s'arrête en route pour prendre ou déposer des voyageurs. Voiture fermée à quatre roues, à quatre ou six places. *Train omnibus*, train de chemin de fer qui dessert toutes les stations du parcours.

Ombrine.

OMNICOLORE (*om-ni*) adj. (lat. *omnis*, tout, et *color*, couleur). Où l'on remarque toutes sortes de couleurs : *un habit omnicolore.*

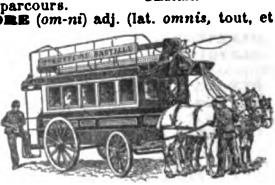
Omnibus.

OMNIPOTENCE (*om', tan-se*) n. f. (de *omnipotent*). Toute-puissance : *l'omnipotence est un des attributs de Dieu. Par ext.* Pouvoir absolu. Faculté de décider souverainement.

OMNIPOTENT (*om', tan*), **E** adj. (lat. *omnis*, tout, et *potens*, puissant). Tout-puissant. Dont l'autorité est absolue : *monarque omnipotent.*

OMNIPRÉSENCE (*om'-ni-pré-zan-se*) n. f. (de *omniprésent*). Présence en tous lieux.

OMNIPRÉSENT (*om-ni-pré-zan*), **E** adj. (du lat. *omnis*, tout, et de *présent*). Présent en tous lieux.

OMNISCIENCE (*om'-ni-si-an-se*) n. f. (lat. *omnis*, tout. et *scientia*, science). Science universelle, l'un des attributs de Dieu.

OMNIUM (*om'-ni-om'*) n. m. (en lat. *de tous*). Compagnie financière ou commerciale, qui fait indistinctement tous les genres d'opérations. *Turf.* Course pour tous les chevaux.

OMNIVORE (*om'*) adj. (lat. *omnis*, tout, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit indifféremment d'animaux et de végétaux : *l'homme est omnivore.*

OMOPHAGE adj. et n. (gr. *ômos*, cru, et *phagein*, manger). Personne qui se nourrit de chair crue.

OMOPHAGIE (*ji*) n. f. (de *omophage*). Habitude de manger de la chair crue.

Digitized by Google

OMOPLATE n. f. (gr. *ómos*, épaule, et *platus*, large). Os large, mince, triangulaire, situé à la partie postérieure de l'épaule. *Par ext.* Le plat de l'épaule.

ON (corruption du lat. *homo*, homme) pron. indéf. masc. sing. désignant d'une manière vague une ou plusieurs personnes. (Le pron. *on* est en général du masc. sing., mais il peut représenter le fém. et le plur., ce qui a lieu quand le sens de la phrase indique clairement que l'on parle d'une femme ou de plusieurs personnes : ex. : *on devient patiente quand on est maman; en France, on est tous égaux devant la loi.*) N. m. *On dit*, bruit vague, chose qui se dit, qui est répétée de bouche en bouche : *n'écoutez pas les on dit.*

ONAGRAIRE (*grè-re*) n. m. *Bot.* L'*œnothère*, vulgairement appelé *herbe aux ânes*.

ONAGRARIACÉES n. f. pl. *Bot.* Syn. de ŒNOTHÉRÉES. S. une *onagrariacée*.

ONAGRE n. m. (gr. *onagros*). Ane sauvage : *l'onagre habite le nord-ouest de l'Inde.* Machine de guerre usitée chez les Romains, et qui était une sorte de baliste avec laquelle on lançait divers projectiles dans les places assiégées. *Bot.* Syn. de ONAGRAIRE.

Onagre.

Onagre.

ONC (*onk'*) ou **ONques** (*on-ke*) adv. (lat. *unquam*). Jamais : *je ne vis onc si méchant homme.* (Vx.)

ONCE n. f. (lat. *uncia*). Douzième de la livre chez les anciens Romains. En France, seizième partie de l'ancienne livre (30gr,59). *Fig.* et *fam.* Très petite quantité : *une once de vanité.*

ONCE n. f. (lat. *lyncea*). Espèce de grand chat qui se trouve en Asie et en Afrique. (On l'appelle aussi LÉOPARD DES NEIGES.)

Once.

ONCIAL, E, AUX adj. (lat. *uncialis*). Se dit d'une écriture romaine en capitales de grande dimension. Ecriture plus petite, dérivée de la capitale et aux contours arrondis, employée à partir du IVe siècle.

ONCIROSTRE (*ros-tre*) adj. Qui a le bec crochu.

ONCLE n. m. (lat. *avunculus*). Frère du père ou de la mère. *Oncle à la mode de Bretagne*, cousin germain du père ou de la mère.

ONCTION (*onk-si-on*) n. f. (du lat. *ungere*, supin *unctum*, oindre). Action d'oindre, de frotter avec une substance grasse quelque partie du corps. *Fig.* Cérémonie qui consiste à appliquer de l'huile sur une personne pour la consacrer ou lui conférer quelque grâce : *l'onction des rois. Fig.* Accent pénétrant et touchant : *l'onction de saint François de Sales.*

ONCTUEUSEMENT (*onk-tu-eu-ze-man*) adv. Avec onction. (Peu us.)

ONCTUEUX, EUSE (*onk-tu-eû, eu-ze*) adj. propre à oindre : *liquide onctueux.* Qui est comme imprégné d'huile : *bois onctueux. Fig.* Qui a de l'onction : *sermon onctueux.*

ONCTUOSITÉ (*onk-tu-o-zi-té*) n. f. Qualité de ce qui est onctueux. (Peu us.)

Ondatra.

ONDATRA n. m. Genre de mammifères rongeurs de l'Amérique du Nord, dits aussi RATS MUSQUÉS. (Ces rats fournissent une fourrure estimée sous le nom de *castor du Canada.*)

ONDE n. f. (lat. *unda*). Flot, soulèvement de l'eau agitée : *les ondes de la mer.* L'eau en général : *voguer sur l'onde. L'onde amère*, la mer. (*Poét.*) *Physiq.* Nom donné aux lignes ou surfaces concentriques qui se produisent dans une masse fluide dont un des points a reçu une impulsion : *ondes liquides; ondes sonores.* Objet ondé, sinueux : *les ondes d'une moire.*

ONDÉ, E adj. Qui offre des dessins en forme d'ondulations : *moire ondée; cheveux ondés.* Disposé en lignes onduleuses : *cheveux ondés. Blas.* Se dit des pièces de longueur qui ont des sinuosités curvilignes régulières et parallèles; d'une mer ou d'une rivière qui présentent les sinuosités des vagues.

ONDÉE (*dé*) n. f. Grosse pluie subite et passagère : *les ondées sont fréquentes en mars.*

ONDIN, E n. (de *onde*). Nom donné aux prétendus génies qui habitaient les eaux : *les ondines appartiennent à la mythologie germanique et scandinave.*

ONDOIEMENT (*doi-man*) n. m. Mouvement d'ondulation : *l'ondoiement des vagues.* Baptême provisoire, administré sans les cérémonies de l'Eglise.

ONDOYANT (*doi-i-an*), **E** adj. Qui ondoie : *cheveux, drapeaux ondoyants. Fig.* Variable, inconstant : *l'homme, a dit Montaigne, est ondoyant et divers.*

ONDOYER (*doi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) Flotter par ondes : *ses cheveux ondoyaient au gré du vent.* V. a. Baptiser sans les cérémonies de l'Eglise : *toute personne peut ondoyer un enfant en danger de mort.*

ONDULANT (*lan*), **E** adj. Qui ondule.

ONDULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *undula*, petite onde). Mouvement oscillatoire se produisant dans un fluide qui s'abaisse ou s'élève alternativement. *Par ext.* Mouvement qui imite celui des ondes : *les ondulations d'un champ de blé.* Suite de saillies et de dépressions : *les ondulations du sol.*

ONDULATOIRE adj. Qui a le caractère de l'ondulation : *mouvement ondulatoire.*

ONDULÉ, E adj. Qui présente des ondulations : *surface ondulée.*

ONDULER (*lé*) v. n. Avoir un mouvement d'ondulation : *le vent fait onduler les eaux.* V. a. Rendre ondulé : *onduler les cheveux.*

ONDULEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière onduleuse. (Peu us.)

ONDULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui forme des ondulations : *replis onduleux.*

ONÉRAIRE (*ré-re*) adj. (lat. *onerarius*). *Dr. anc.* Qui exerce réellement une charge, une fonction, par opposition à HONORAIRE.

ONÉREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière onéreuse. ANT. **Economiquement, gratuitement.**

ONÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (lat. *onerosus*; de *onus, eris*, fardeau). Qui occasionne des frais : *succession onéreuse. Titre onéreux*, possession à laquelle est attachée une obligation : *acquérir une terre à titre onéreux. Fig.* Qui est à charge, incommode : *devoir onéreux.* ANT. **Economique, gratuit.**

ONÉROSITÉ n. f. Caractère de ce qui est onéreux, possédé à titre onéreux. ANT. **Gratuité.**

ONGLE n. m. (du lat. *ungula*, corne du pied des animaux). Partie cornée qui couvre le dessus du bout des doigts. Griffes de certains animaux. *Fig. Rogner les ongles à quelqu'un*, diminuer son profit, son pouvoir. *Donner sur les ongles*, châtier, réprimander. *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des ongles*, avoir de l'esprit en perfection. *Savoir une chose sur l'ongle*, la savoir parfaitement.

ONGLÉ, E adj. Armé d'ongles.

ONGLÉE (*glé*) n. f. Engourdissement douloureux au bout des doigts, causé par un grand froid.

ONGLET (*glè*) n. m. En terme de reliure, petite bande de papier qui fait partie d'une feuille isolée, et qui permet de la fixer au volume. Bande de papier ou de parchemin sur laquelle on colle les cartes géographiques qu'on veut réunir dans un atlas. Petite entaille à la lame d'un couteau ou

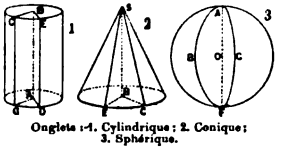

Onglets : 1. Cylindrique; 2. Conique; 3. Sphérique.

Digitized by Google

d'un canif, ayant pour but d'aider à saisir la lame avec l'ongle quand on veut l'ouvrir. Partie inférieure et rétrécie de certains pétales. *Géom.* Partie du volume d'un corps rond, comprise entre deux plans passant par l'axe : *onglet cylindrique* (ABCEDG); *onglet conique* (SBEC); *onglet sphérique* (AOFBC) [v. fig. de la page précéd.]. Extrémité d'une planche, d'une moulure, qui forme un angle de 45 degrés au lieu d'être terminée à angle droit. *Boîte à onglets*, boîte en forme de canal, sur les parois de laquelle sont des entailles qui guident la scie quand on prépare des pièces pour assemblage à onglet.

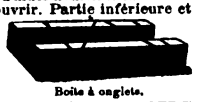
Boîte à onglets.

ONGLETTE (*glè-te*) n. f. Petit burin plat, dont se servent les graveurs en relief et en creux.

ONGLIER (*gli-é*) n. m. Petit nécessaire, contenant divers ustensiles employés à la toilette des ongles. N. m. pl. Petits ciseaux cintrés à ongles.

ONGLON n. m. Chacun des petits sabots des pieds des mammifères ongulés et des proboscidiens.

ONGUENT (*ghan*) n. m. (lat. *unguentum*). Autref., drogue aromatique, parfum : *les momies étaient enveloppées de bandelettes chargées d'onguents*. Aujourd., médicament externe composé de résine et de divers corps gras.

ONGUICULE (*ghu-i*) n. m. Petit ongle.

ONGUICULÉ (*ghu-i*), **E** adj. Qui a un ongle à chaque doigt, en parlant des animaux.

ONGUIFORME (*ghu-i*) adj. En forme d'ongle.

ONGULÉ, E adj. Se dit des animaux dont le pied est terminé par un sabot continu, ou divisé seulement en deux parties. *Bot.* Se dit d'un pétale muni d'un onglet. N. m. pl. Division de mammifères comprenant ceux qui ont le doigt enveloppé par un sabot, comme les chevaux, hippopotames, etc. : *les ongulés se subdivisent en deux ordres, les périssodactyles et les artiodactyles ou bisulques*. S. un *ongulé*.

ONIROCRITIE (*sî*) n. f. (gr. *oneiros*, songe, et *kritès*, juge). Art d'interpréter les songes.

ONIROMANCIE (*sî*) n. f. (gr. *oneiros*, songe, et *manteia*, divination). Divination par les songes.

ONIROMANCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte à l'oniromancie. N. Personne qui pratique l'oniromancie.

ONOMASTIQUE (*mas-ti-ke*) adj. (du gr. *onoma*, nom). Qui a rapport aux noms propres : *index onomastique*. N. f. Étude des noms propres.

ONOMATOLOGIE (*jî*) n. f. Science des noms et de leur classification.

ONOMATOPÉE (*pé*) n. f. (gr. *onoma, atos*, nom, et *poiein*, faire). Mot formé par harmonie imitative, comme *glouglou, tic tac, frou frou*.

ONOPORDE, n. m. Genre de composées, dont une espèce, dite *chardon aux ânes*, se rencontre fréquemment au bord des routes.

ONQUES (*on-ke*) adv. Autre forme de ONC. (V. ONC.)

ONTOGÉNÈSE (*nè-ze*) ou **ONTOGÉNIE** (*nî*), n. f. (gr. *ôn, ontos*, être, et *genesis*, génération). Série de transformations subies par l'individu, depuis la fécondation de l'œuf jusqu'à l'être parfait.

ONTOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *ôn, ontos*, qui est, et *logos*, discours). Science de l'être en général.

ONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'ontologie.

ONTOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue ontologique.

ONTOLOGISTE (*jis-te*) n. m. Celui qui s'occupe d'ontologie.

ONYX (*niks*) n. m. (du gr. *onux*, ongle, à cause de sa couleur ressemblant à celle de l'ongle). Agate fine à raies parallèles, concentriques et bien nuancées, dont on fait de très beaux camées. Adjectiv. : *agate onyx*.

ONZE adj. num. (lat. *undecim*). Dix et un. Onzième : *Louis onze*. N. m. *Le onze du mois*. Chiffre représentant le nombre onze. — Dites *le onze* et non *l'onze*.

ONZIÈME adj. num. ord. Qui vient après le dixième. N. : être le, la onzième. N. m. La onzième partie. — Dites *le onzième* et non *l'onzième*.

ONZIÈMEMENT (*man*) adv. En onzième lieu.

OOGONE n. f. Cellule dans laquelle se développent les éléments femelles chez un grand nombre de végétaux.

OOLITHE n. m. (gr. *ôon*, œuf, et *lithos*, pierre). Calcaire composé de grains sphériques, semblables à des œufs de poisson : *l'oolithe appartient aux formations jurassiques*.

OOLITHIQUE adj. Qui est de la nature de l'oolithe : *calcaire oolithique*.

OOSPHÈRE (*o-os-fè-re*) n. f. *Bot.* Élément femelle qui, fécondé par l'élément mâle, donne l'œuf.

OOSPORE (*o-os-po-re*) n. f. *Bot.* Nom de l'œuf des algues et des champignons.

OPACIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Rendre opaque. **S'opacifier** v. pr. Devenir opaque.

OPACITÉ n. f. État de ce qui est opaque. ANT. **Transparence.**

OPALE n. f. (lat. *opalus*). Pierre précieuse, à reflets changeants, qui est une variété de silice hydratée : *les gens superstitieux attribuent à l'opale une influence malfaisante*. Couleur de l'opale. Adjectiv. Qui a la couleur de l'opale : *pierre opale*.

OPALESCENCE (*lès-san-se*) n. f. Reflet opalin.

OPALESCENT (*lès-san*), **E** adj. Qui prend une teinte d'opale : *liquide opalescent*.

OPALIN, E adj. Qui a la teinte laiteuse et blanchâtre, les reflets irisés de l'opale.

OPAQUE adj. (du lat. *opacus*, épais, ténébreux). Qui n'est pas transparent, qui ne laisse point passer la lumière : *corps opaque*. ANT. **Transparent.**

OPÉRA n. m. (lat. et ital. *opera*, œuvre). Poème dramatique mis en musique, sans dialogue parlé, et composé de récitatifs et de chants soutenus par un orchestre, quelquefois mêlés de danses : *Lulli fut le véritable créateur de l'opéra en France*. Théâtre où l'on joue cette sorte d'ouvrage. *Opéra sérieux* ou *grand opéra*, celui dans lequel l'action est tragique. *Opéra-comique*, v. à son ordre alph. *Opéra bouffe*, celui dont les personnages appartiennent à la comédie. Pl. des *opéras*.

OPÉRABLE adj. Qu'on peut opérer : *malade opérable*.

OPÉRA-COMIQUE n. m. Pièce moitié sérieuse, moitié comique, dans laquelle le chant alterne avec le dialogue parlé. Pl. des *opéras-comiques*.

OPÉRATEUR n. m. Celui qui fait des opérations de chirurgie, de physique, etc.

OPÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'un pouvoir, d'une faculté, d'un agent qui produit son effet : *opération de l'entendement ; opération chimique*. Ensemble des moyens que l'on combine pour en obtenir un résultat : *une opération financière*. Intervention pratiquée par le chirurgien sur un malade : *faire l'opération du trépan, de la cataracte*, etc. Manœuvre, combat, etc., exécutés par une armée en vue d'un but déterminé : *opérations militaires. Opération d'arithmétique*, moyen pratique employé pour obtenir le groupement, la comparaison de plusieurs nombres. Exécution d'un calcul déterminé sur un ou plusieurs nombres : *les quatre opérations fondamentales sont l'addition, la soustraction, la multiplication et la division*. Série de calculs ayant pour but la démonstration d'un théorème, la recherche d'une ou plusieurs inconnues.

OPÉRATOIRE adj. Qui a rapport aux opérations chirurgicales : *médecine opératoire*.

OPERCULAIRE (*pèr-ku-lè-re*) adj. Qui fait office d'opercule : *valve operculaire*. N. f. Genre d'infusoires vivant sur divers insectes aquatiques d'Europe.

OPERCULE (*pèr*) n. m. (lat. *operculum*). *Hist. nat.* Mince couvercle qui ferme les cellules des abeilles. Partie qui sert de couvercle à l'urne des mousses. Membrane qui recouvre l'ouverture des narines placées à la base du bec des oiseaux. Pièce paire qui recouvre les branchies chez les poissons. Pièce cornée qui sert aux mollusques gastéropodes à clore leur coquille.

OPERCULÉ, E (*pèr*) adj. Muni d'un opercule : *coquille operculée*.

OPERCULIFORME (*pèr*) adj. Qui a la forme d'un opercule.

OPÉRÉ, E n. et adj. Se dit d'une personne qui subit, qui a subi une opération chirurgicale : *une femme opérée ; un opéré*.

OPÉRER (*ré*) v. a. (lat. *operari ;* de *opus, eris*, œuvre. — Se conj. comme *accélérer*.) Produire un

Digitized by Google

certain effet : *opérer des miracles*. Soumettre à une opération chirurgicale : *opérer un malade; opérer une tumeur*. Faire une opération de calcul, de chimie : *opérer un mélange*. Absolum. Produire un effet : *médicament qui opère*. V. n. : *La grâce opère en nous; le remède commence à opérer*.

OPÉRETTE (*re-te*) n. f. Petit opéra bouffe : *Offenbach a écrit des opérettes pleines de verve*.

OPES (*pe*) n. m. pl. (lat. *opa*). Trous dans les murs pour recevoir les poutres, les boulins.

OPHICLÉIDE n. m. (gr. *ophis*, serpent, et *kleis, kleidos*, clef). Instrument de cuivre, à vent et à clefs, qui a remplacé le serpent : *l'ophicléide, qui a le son rude, lourd, et le mécanisme défectueux, est presque partout abandonné*.

Ophicléide.

OPHIDIEN, ENNE (*fi-di-in, è-ne*) adj. (grec. *ophis*, serpent, et *eidos*, aspect). Qui ressemble ou se rapporte aux serpents. N. m. pl. Ordre de reptiles comprenant tous ceux que l'on désigne sous le nom vulgaire de serpents. (D'après leur système dentaire, on les divise en *opotérodontes, colubriformes, protéroglyphes* et *solénoglyphes*.) S. un *ophidien*. (V. la planche REPTILES).

OPHIOGLOSSACÉES (*glo-sa-sé*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type l'*ophioglosse*. S. une *ophioglossacée*.

OPHIOGLOSSE (*glo-se*) n. m. Genre d'ophioglossacées, appelées vulgairement *langues-de-serpent, herbes sans couture*, très communes dans les prairies humides et les marécages.

OPHIOLÂTRIE (*trî*) n. f. (gr. *ophis*, serpent, et *latreuein*, adorer). Culte des serpents : *l'ophiolâtrie existe encore dans l'Inde*.

OPHIOLOGIE (*jî*) ou **OPHIOGRAPHIE** (*fî*) n. f. (gr. *ophis*, serpent, et *logos*, discours, ou *graphê*, description). Description des serpents.

OPHIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'ophiologie : *études ophiologiques*.

OPHIOLOGISTE (*jis-te*) n. m. Celui qui écrit sur les serpents.

OPHION n. m. Genre d'insectes hyménoptères, communs en France.

OPHIOPHAGE adj. (gr. *ophis*, serpent, et *phagein*, manger). Qui se nourrit de serpents. Substantiv. : *une peuplade d'ophiophages*.

OPHIOPHAGIE (*jî*) n. f. (de *ophiophage*). Habitude de se nourrir de serpents.

OPHITE n. m. (du gr. *ophis*, serpent). Membre d'une secte de gnostiques du IIe siècle, qui faisait du serpent le symbole du Messie et le centre de la religion.

OPHITE n. m. (du gr. *ophis*, serpent). Marbre d'un vert obscur, rayé de filets jaunes entre-croisés.

OPHRYS (*o-friss*) n. f. Genre d'orchidées, dont les fleurs ressemblent à divers insectes (abeille, papillon, etc.).

OPHTALMIE (*mî*) n. f. (du gr. *ophthalmos*, œil). Affection inflammatoire de l'œil et de ses annexes.

OPHTALMIQUE adj. Qui concerne les yeux.

OPHTALMOGRAPHIE (*fî*) n. f. Partie de l'anatomie qui se rapporte à la description de l'œil.

OPHTALMOLOGIE (*jî*) n. f. Science de l'anatomie, de la pathologie et de la thérapeutique de l'œil.

OPHTALMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'ophtalmologie : *clinique ophtalmologique*.

OPHTALMOMÈTRE n. m. Instrument qui sert à mesurer sur l'être vivant les différentes parties de l'œil.

OPHTALMOSCOPE (*mos-ko-pe*) n. m. (gr. *ophthalmos*, œil, et *skopein*, examiner). Instrument qui sert à examiner l'intérieur de l'œil.

OPHTALMOSCOPIE (*mos-ko-pî*) n. f. Examen de l'intérieur de l'œil sur le vivant.

OPHTALMOSCOPIQUE (*mos-ko*) adj. Qui a rapport à l'ophtalmoscopie.

OPHTALMOTOMIE (*mî*) n. f. Ablation de l'œil.

OPIACÉ, E adj. Qui contient de l'opium : *les préparations opiacées ne doivent jamais être administrées à des enfants*.

OPIACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le c devant *a* et *o* : *il opiaça, nous opiaçons*.) Mettre de l'opium dans : *opiacer un médicament*.

OPIAT (*pi-a*) n. m. Autref., électuaire où il entrait de l'opium. Auj., électuaire quelconque. Pâte pour nettoyer les dents.

OPILATIF, IVE adj. Qui obstrue les conduits naturels : *médicament opilatif*.

OPILATION (*si-on*) n. f. *Méd*. Obstruction.

OPILER (*lé*) v. n. (lat. *opilare*). *Méd*. Obstruer.

OPIMES adj. f. pl. (du lat. *opimus*, riche). *Dépouilles opimes*, remportées par un général romain qui avait tué le général ennemi. *Fig*. Riche profit.

OPINANT (*nan*) n. m. Qui opine.

OPINER (*né*) v. n. (lat. *opinari*). Dire son avis sur un sujet en délibération. *Opiner du bonnet*, être toujours de l'avis des autres (comme le faisaient jadis, dans une délibération, certains juges qui se contentaient de lever leur bonnet en signe d'assentiment à l'avis de la majorité).

OPINIÂTRE adj. Trop fortement attaché à son opinion : *esprit opiniâtre*. Entêté : *enfant opiniâtre*. *Fig*. Où il y a de la persévérance, de l'obstination, de l'acharnement : *travail, haine, combat opiniâtre*. Qui résiste aux remèdes : *fièvre, rhume opiniâtre*.

OPINIÂTRÉMENT (*man*) adv. Avec opiniâtreté.

OPINIÂTRER (*tré*) v. a. Contrarier ou contredire : *opiniâtrer un enfant*. (Vx.) Soutenir avec obstination : *opiniâtrer une affaire*. (Vx.) **S'opiniâtrer** v. pr. S'obstiner fortement.

OPINIÂTRETÉ n. f. (de *opiniâtre*). Trop grand attachement à son opinion, à sa volonté. Fermeté, constance : *travailler avec opiniâtreté*.

OPINION n. f. (lat. *opinio*). Avis de celui qui opine : *donner son opinion*. Sentiment qu'on se forme d'une chose : *les opinions sont libres*. Sentiment d'une classe de personnes : *les opinions des libéraux*. Jugement qu'on porte sur une personne ou sur une chose : *avoir mauvaise opinion de quelqu'un. Opinion publique*, ou, absolum., *l'opinion*, ce que pense le public : *braver l'opinion*. PROV. : **L'opinion est la reine du monde**, le monde se laisse conduire par l'opinion publique.

OPIQUE adj. Syn. de OSQUE.

OPISTHODOME (*pis-to*) n. m. (gr. *opisthen*, par derrière, et *domos*, maison). Partie postérieure d'un temple grec et particulièrement du Parthénon.

OPISTHOGRAPHE (*pis-to*) adj. (gr. *opisthen*, par derrière, et *graphein*, écrire). Se dit d'un manuscrit couvert d'écriture au recto et au verso.

OPIUM (*pi-om'*) n. m. (gr. *opion*). Suc de plusieurs espèces de pavot, et notamment du pavot blanc, qui a une propriété narcotique : *les Chinois fument l'opium. Fig*. Cause d'assoupissement moral.

OPODELDOCH (*dèl-dok*) n. m. Médicament anglais, à base de savon aromatisé : *l'opodeldoch s'emploie en frictions contre les douleurs*.

OPONCE n. m. Genre de cactées dont l'espèce la plus importante est le *nopal* ou *figuier de Barbarie*. (Sur d'autres espèces vivent les cochenilles.)

OPONTIACÉES (*si-a-sé*) n. f. pl. *Bot*. Syn. de CACTACÉES. S. une *opontiacée*.

OPOPANAX (*nakz*) n. m. Genre d'ombellifères des régions chaudes d'Europe et d'Asie, employées en pharmacie pour la confection de certains baumes. Parfum fabriqué avec la gomme-résine de l'opopanax. (On écrit souvent à tort OPOPONAX.)

Opopanax.

OPOSSUM (*po-som'*) n. m. Nom vulgaire des sarigues.

OPPIDUM (*op'-pi-dom'*) n. m. *Ant. rom*. Ville fortifiée.

OPPORTUN, E (*o-por*) adj. (lat. *opportunus*). Favorable, qui arrive à propos : *secours opportun*. ANT. **Inopportun**.

OPPORTUNÉMENT (*o-por, man*) adv. Avec opportunité : *Desaix arriva opportunément sur le champ de bataille de Marengo*.

OPPORTUNISME (*o-por-tu-nis-me*) n. m. Système politique de ceux qui, dans les circonstances difficiles, croient qu'il faut adoucir la rigueur des principes et temporiser, pour arriver plus sûrement au but, en profitant des circonstances opportunes.

Digitized by Google

OPPORTUNISTE (*o-por-tu-nis-te*) n. m. Partisan de l'opportunisme. Adjectiv. : *politique opportuniste.*

OPPORTUNITÉ (*o-por*) n. f. Qualité de ce qui est opportun : *l'opportunité d'une mesure.*

OPPOSABILITÉ (*o-po-za*) n. f. Qualité de ce qui est opposable : *l'opposabilité du pouce.*

OPPOSABLE (*o-po-za-ble*) adj. Qui peut s'opposer à : *le singe a, comme l'homme, le pouce opposable.*

OPPOSANT (*o-po-san*), **E** adj. et n. Qui s'oppose. Qui fait opposition. Membre de l'opposition.

OPPOSÉ, E (*o-po-zé*) adj. Placé vis-à-vis : *rives opposées.* Contraire : *intérêts opposés. Géom. Angles opposés par le sommet* (*a, b*), angles tels que les côtés de l'un sont formés par les prolongements des côtés de l'autre : *les angles opposés par le sommet sont égaux.* N. m. Chose opposée, directement contraire : *le bien est l'opposé du mal.*

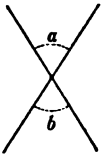

OPPOSER (*o-po-zé*) v. a. (lat. *opponere*). Placer une chose de manière qu'elle fasse obstacle à une autre : *opposer une digue aux flots.* Mettre vis-à-vis : *opposer deux motifs d'ornementation.* Mettre en parallèle : *opposer les anciens aux modernes.* Présenter comme adversaire : *opposer une grande résistance aux persécutions.* Objecter : *opposer de bonnes raisons.* **S'opposer** v. pr. Etre contraire : *s'opposer à un projet.*

OPPOSITE (*o-po-zi-te*) n. m. Le contraire. **A l'opposite** loc. prép. et adv. Vis-à-vis.

OPPOSITION (*o-po-zi-si-on*) n. f. Position d'une chose vis-à-vis d'une autre. Contraste entre deux choses contraires : *opposition de sentiments. Dr.* Obstacle légal à l'accomplissement d'un acte ou d'une procédure : *faire opposition à un jugement, à un payement.* Arrêt d'une somme due entre les mains d'un tiers détenteur : *mettre opposition sur les appointements de quelqu'un.* Efforts que l'on oppose à un gouvernement pour nuire à son action. Parti de ceux qui sont opposés au gouvernement : *l'opposition a voté contre le projet.* Empêchement, obstacle. Action de s'opposer : *former opposition à une vente. Astr.* Distance de 180° entre deux planètes : *il y a éclipse de lune quand la lune est en opposition avec le soleil.*

OPPRESSER (*o-pré-sé*) v. a. (du lat. *opprimere*, supin *oppressum*, même sens). Presser fortement, gêner la respiration : *l'asthme oppresse la poitrine.* Tourmenter, fatiguer : *ce souvenir m'oppresse.*

OPPRESSEUR (*o-pré-seur*) n. m. Qui opprime. Adj. : *un pouvoir oppresseur.* ANT. **Opprimé.**

OPPRESSIF (*o-prè-sif*), **IVE** adj. Qui tend à opprimer : *moyens oppressifs.*

OPPRESSION (*o-pré-si-on*) n. f. Action d'oppresser. Etat de ce qui est oppressé : *oppression de poitrine.* Action d'opprimer, état de celui qui est opprimé : *oppression d'un peuple.*

OPPRÉSSIVEMENT (*o-pré-si-ve-man*) adv. D'une manière oppressive : *régner oppressivement sur un pays.*

OPPRIMANT (*o-pri-man*), **E** adj. Qui opprime.

OPPRIMÉ, E (*o-pri-mé*) adj. et n. Qu'on opprime : *peuple opprimé; gémir avec les opprimés.* ANT. **Oppresseur.**

OPPRIMER (*o-pri-mé*) v. a. (lat. *opprimere*). Accabler par violence, par abus d'autorité : *l'Angleterre a opprimé l'Irlande.*

OPPROBRE (*o-pro-bre*) n. m. (lat. *opprobrium*). Ignominie profonde; état d'abjection : *couvert d'opprobre; vivre dans l'opprobre. Etre l'opprobre de sa famille,* lui faire honte. ANT. **Honneur.**

OPTATIF, IVE adj. (du lat. *optare*, souhaiter). Qui exprime le souhait : *formule optative.* N. m. Mode des verbes sanscrits et grecs, qui exprime le souhait.

OPTATION (*si-on*) n. f. (de *optatif*). *Rhét.* Figure qui consiste à exprimer un souhait sous forme d'exclamation. (Peu us.) ANT. **Imprécation.**

OPTER (*op-té*) v. n. (lat. *optare*). Choisir entre plusieurs choses qu'on ne peut faire ou avoir à la fois : *opter entre deux fonctions incompatibles.*

OPTICIEN (*si-in*) n. m. Celui qui connaît l'optique. (Vx.) Fabricant ou marchand d'instruments d'optique.

OPTICITÉ n. f. Qualité de ce qui est favorable à la vue : *l'opticité de certaines couleurs.*

OPTIME (*mé*) adv. (m. lat.). *Fam.* Très bien.

OPTIMISME (*mis-me*) n. m. (du lat. *optimus*, très bon). Système de ceux qui prétendent que tout est pour le mieux dans le monde, ou tout au moins que la somme de bien l'emporte sur celle du mal : *Voltaire a raillé l'optimisme.* ANT. **Pessimisme.** — L'optimisme ne voit dans le monde moral ou physique qu'un élément de l'ordre universel, et affirme que, si l'on considère le monde dans son ensemble, tout est bien par rapport au tout. Cette doctrine, qui, au premier abord, semble être en contradiction avec les faits, s'appuie sur l'idée de la sagesse et de la bonté de Dieu, qui n'a pu vouloir que le bien, et qui souvent le fait sortir du mal même. Elle a été défendue avec éclat par Leibniz, d'après lequel « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ».

OPTIMISTE (*mis-te*) n. Partisan de l'optimisme. Qui voit généralement les choses par leur bon côté. Adj. : *opinion optimiste.* ANT. **Pessimiste.**

OPTION (*op-si-on*) n. f. Faculté, action d'opter.

OPTIQUE adj. (gr. *optikos;* de *optomai*, je vois). Qui a rapport à la vision : *apparence optique.* Qui appartient à l'œil : *nerf optique. Angle optique* ou *angle de vision,* angle ayant son sommet à l'œil de l'observateur et dont les côtés passent par les extrémités d'une ligne considérée. N. f. Partie de la physique qui traite des lois de la lumière et de la vision. Perspective, aspect des objets vus à distance : *illusion d'optique.* Traité sur la lumière et les lois de la vision : *l'optique de Newton.*

OPTIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de l'optique.

OPTOMÉTRIE (*trî*) n. f. Partie de la physique qui s'occupe de la vision.

OPULEMMENT (*la-man*) adv. Avec opulence.

OPULENCE (*lan-se*) n. f. (de *opulent*). Abondance de biens, grande richesse : *vivre dans l'opulence.* ANT. **Misère.**

OPULENT (*lan*), **E** adj. (lat. *opulentus;* de *ops*, richesse). Qui est dans l'opulence. ANT. **Misérable.**

OPUNTIA (*pon-si-a*) n. m. *Bot.* Syn. de OPONCE.

OPUSCULE (*pus-ku-le*) n. m. (lat. *opusculum*, dimin. de *opus*, ouvrage). Petit ouvrage de science ou de littérature.

OR n. m. (lat. *aurum*). Métal précieux d'une couleur jaune et brillante. Ouvrage d'or : *manger dans l'or.* Monnaie d'or : *être payé en or.* Espèces monnayées, richesse : *la soif de l'or.* Fil d'or ou de métal doré, dont on fait des broderies : *galons d'or.* Couleur de l'or, couleur jaune brillante : *l'or des moissons. Marché d'or,* très avantageux. *Cœur d'or,* excellent cœur. *Etre cousu d'or,* très riche. *Payer au poids de l'or,* très cher. *C'est de l'or en barre,* c'est d'une valeur certaine. *Parler d'or,* dire ce qu'il y a de mieux à dire. — L'or est le plus malléable et le plus ductile de tous les métaux. On peut le réduire en feuilles d'une épaisseur de 1/1.000e de millimètre. Sa densité est 19,5. Il fond à 1.045°; il est très bon conducteur de la chaleur et de l'électricité. Inattaquable dans l'air, l'eau, les acides, il n'est soluble que dans un mélange d'acide nitrique et d'acide chlorhydrique appelé *eau régale.* On le trouve le plus souvent dans le sein de la terre, à l'état natif ou en combinaison. Les principales mines d'or sont au Brésil, au Chili, au Mexique, en Californie et en Australie. Certaines rivières charrient des paillettes d'or dans leurs sables. Ce métal a été de tout temps, pour l'homme, le signe représentatif de la richesse et de la puissance. Les alchimistes lui attribuaient des propriétés surnaturelles et ont fait de longues, mais vaines recherches, pour transmuter les autres métaux en or.

OR (du lat. *hora*, heure) conj. qui sert à lier une proposition à une autre, la mineure d'un syllogisme à la majeure, etc.

ORACLE n. m. (lat. *oraculum*). Réponse que, dans la croyance des païens, les dieux faisaient aux questions qui leur étaient adressées : *les oracles étaient souvent rédigés en termes ambigus.* La divinité elle-même : *consulter l'oracle.* Volonté de Dieu, annoncée par les prophètes. Décisions émanant de personnes d'une grande autorité, d'un grand savoir : *les oracles de l'Académie.* Ces personnes elles-mêmes : *il était l'oracle de son parti. Parler comme un oracle,* parler très pertinemment. *Ton d'oracle,* ton décisif. — Par

Digitized by Google

le mot *oracle*, on entend plus particulièrement les réponses que, dans la croyance des païens, les dieux faisaient aux questions qui leur étaient adressées. A Delphes, le dieu parlait par la bouche d'une prêtresse appelée *pythie, pythonisse* ou *sibylle* et dont les réponses jouissaient d'une grande autorité. Pour rendre ses oracles, la pythie, après un jeûne de trois jours, mâchait des feuilles de laurier, et, en proie à une exaltation aidée sans doute par le suc de cette plante, elle montait sur un trépied placé au-dessus d'une ouverture d'où sortaient des vapeurs méphitiques. Tout son corps alors frémissait, ses cheveux se dressaient et sa bouche écumante et convulsive répondait aux questions qui lui étaient adressées. Après l'oracle de Delphes, les plus célèbres de l'antiquité furent, chez les Grecs, ceux de Jupiter, à Dodone; d'Apollon, à Délos; d'Esculape, à Epidaure, etc. En Italie, on cite en première ligne la sibylle de Cumes. Chez les Gaulois, il y avait aussi des prêtresses qui rendaient des oracles.

ORAGE n. m. (du lat. *aura*, vent, air). Grosse pluie de peu de durée, accompagnée de vent, d'éclairs et de tonnerre : *les orages sont fréquents en été. Fig.* Grands troubles, lutte tumultueuse : *les orages de la Révolution.* Agitation du cœur humain : *les orages des passions.* Calamités, revers : *les orages de la vie.*

ORAGEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière orageuse.

ORAGEUX, EUSE (*zeû, eu-ze*) adj. Où les orages sont fréquents : *mer orageuse.* Qui menace d'orage : *temps orageux. Fig.* Agité : *vie orageuse.* Tumultueux : *discussion orageuse.*

ORAISON (*ré-zon*) n. f. (lat. *oratio;* de *orare*, parler). Discours, ouvrage d'éloquence. Prière. *Oraison funèbre,* discours public, et, en particulier, discours religieux prononcé en l'honneur d'un mort illustre. (VX.) *Les dix parties d'oraison,* les dix parties du discours. **Oraison dominicale,** le Pater.

ORAL, E, AUX adj. (du lat. *os, oris,* bouche). Qui appartient à la bouche : *cavité orale.* Transmis de bouche en bouche : *tradition orale.* Fait de vive voix : *examen oral.*

Orange.

ORALEMENT (*man*) adv. De bouche, en paroles.

ORANGE n. f. (ar. *narandj*). Fruit comestible de l'oranger, d'un jaune doré. N. m. Sa couleur : *un bel orange.* (Adjectiv. : *des étoffes orange.*) *Eau de fleurs d'orange* ou *d'oranger,* liqueur obtenue par la distillation des fleurs de l'oranger.

ORANGÉ, E adj. Qui est de la couleur de l'orange : *ruban orangé.* N. m. : *préférer l'orangé au violet. Blas.* Un des émaux héraldiques. (V. la planche BLASON.)

ORANGEADE (*ja-de*) n. f. Boisson faite de jus d'orange, de sucre et d'eau.

ORANGEAT (*ja*) n. m. Confiture d'écorce d'orange.

ORANGER (*jé*) n. m. Nom d'une espèce du genre *citronnier,* comprenant de beaux arbres toujours verts, qui produisent les oranges : *l'oranger est cultivé dans les régions méditerranéennes. Couronne de fleurs d'oranger,* coiffure de jeune mariée. — L'oranger est cultivé dans le Midi, non seulement pour ses fruits savoureux et délicats, mais pour ses fleurs qui, distillées, donnent l'*eau de fleurs d'oranger,* l'*essence de néroli.* Le zeste ou écorce de l'orange sert à préparer l'*essence de Portugal* et entre dans la fabrication du curaçao.

ORANGER (*jé*), **ÈRE** n. Qui vend des oranges.

ORANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il orangea, nous orangeons.*) Teindre de couleur orange.

ORANGERIE (*rî*) n. f. Serre, bâtiment où l'on met les orangers pendant l'hiver : *la température d'une orangerie doit être tenue plutôt basse qu'élevée.* Plantation d'orangers cultivés en plein air.

ORANGETTE (*jé-te*) n. f. Petite orange cueillie avant la maturité, et qui est employée en confiserie.

ORANGISTE (*jis-te*) n. et adj. Partisan du roi d'Angleterre Guillaume III, d'abord prince d'Orange, opposé au parti catholique, qui soutenait Jacques II. En Belgique, partisan de la maison d'Orange, qui régnait sur les Pays-Bas avant 1830.

ORANG-OUTAN ou **ORANG-OUTANG** (*o-ran-ou-tan*) n. m. (du malais *orang utan,* homme des bois). Grand singe anthropomorphe de Sumatra et de Bornéo. Pl. des *orangs-outans* ou *orangs-outangs.* — Les *orangs-outans* sont de grands animaux roux, à douze paires de côtes, à bras extrêmement longs. Ils vivent dans les forêts. On a cru longtemps qu'ils étaient, de tous les animaux existants, ceux qui se rapprochent le plus de l'homme; mais les savants d'aujourd'hui estiment plutôt que ce sont les gibbons.

Orang-outan.

ORATEUR n. m. (lat. *orator*). Celui qui prononce un discours devant une assemblée : *Cicéron fut le plus grand orateur de Rome.* Homme éloquent : *être né orateur. Orateur sacré,* celui qui prononce des sermons, des oraisons funèbres.

ORATOIRE adj. Qui appartient à l'orateur : *Quintilius a écrit un remarquable traité sur l'art oratoire.*

ORATOIRE n. m. (lat. *oratorium;* de *orare,* prier). Lieu d'une maison destiné à la prière. Petite chapelle. (V. *Part. hist.*)

ORATOIREMENT (*man*) adv. D'une manière oratoire, dans le style oratoire. (Peu us.)

ORATORIEN (*ri-in*) n. m. Membre de la congrégation de l'Oratoire : *les oratoriens ont fourni de nombreux savants.*

ORATORIO n. m. (m. ital.). Sorte de drame musical sur un sujet religieux : *les oratorios d'Hændel.*

ORBE n. m. (du lat. *orbis,* cercle). Espace que parcourt une planète, dans sa révolution autour du soleil. Globe, sphère : *l'orbe rouge du soleil.*

ORBE adj. (du lat. *orbus,* privé de). *Coup orbe,* coup qui meurtrit sans entamer les chairs. *Mur orbe,* mur sans ouverture, sans porte ni fenêtre.

ORBICOLE adj. (lat. *orbis,* terre, et *colere,* habiter). Qui se rencontre sur tous les points du globe : *plante orbicole.*

ORBICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est rond, qui va en rond : *figure, mouvement orbiculaire. Anat.* Se dit de plusieurs muscles qui servent par contraction à fermer certains orifices. Substantiv. au masc. : *l'orbiculaire des lèvres, de l'œil.*

ORBICULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. En rond : *se mouvoir orbiculairement.*

ORBITAIRE (*tè-re*) adj. Qui a rapport à l'orbite de l'œil : *nerfs orbitaires.*

ORBITAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'orbite : *mouvement orbital d'une planète.*

ORBITE n. f. (du lat. *orbita,* ligne circulaire). Courbe que décrit une planète, une comète, autour du soleil. Cavité dans laquelle l'œil est placé.

ORBITÈLE ou **ORBITÉLAIRE** (*lè-re*) adj. Se dit des araignées à toile polygonale, dont les rayons coupent les lignes parallèles concentriques.

ORCANETTE (*nè-te*) ou **ORCANÈTE** n. f. Espèce de borraginées vivaces de la région méditerranéenne, dont la racine est utilisée en teinture.

ORCHESTIQUE (*kès-ti-ke*) adj. (gr. *orkhèstikos*). Se disait, chez les Grecs, d'une partie de la gymnastique, considérée dans ses rapports avec la danse et le jeu : *genre orchestique.* N. f. Art de la danse : *l'orchestique grecque.* Pantomime.

ORCHESTRAL, E, AUX (*kès-tral*) adj. Qui appartient à l'orchestre : *musique orchestrale.*

ORCHESTRATION (*kès-tra-si-on*) n. f. Art d'instrumenter une œuvre musicale. Combinaison des différentes parties d'un orchestre entre elles : *l'orchestration de Meyerbeer est riche et sonore.*

ORCHESTRE (*kès-tre*) n. m. (gr. *orkhèstra;* de *orkheisthai,* danser). Dans les théâtres grecs, partie du théâtre entre la scène et les spectateurs, où le

Digitized by Google

chœur faisait ses évolutions. Au théâtre, espace compris entre la scène et le public, et où se placent les instrumentistes. Ensemble même de ces instrumentistes. Ensemble des places qui, au rez-de-chaussée d'un théâtre, sont les plus rapprochées des musiciens : *retenir un fauteuil d'orchestre*. Ensemble des musiciens jouant des morceaux de concert.

ORCHESTRER (*kès-tré*) v. a. Combiner pour l'orchestre les diverses parties d'une composition musicale : *orchestrer une partition*.

ORCHIDÉES (*ki-dé*) n. f. pl. Grande famille de plantes monocotylédones, remarquables par leurs belles fleurs. (On cultive surtout celles d'origine tropicale.) S. une *orchidée*.

ORCHIS (*kiss*) n. m. Genre d'*orchidées*, indigène en Europe, dont les feuilles, chez quelques espèces, ressemblent à celles de l'olivier.

Orchidée.

ORD (*or*), **E** adj. (lat. *horridus*). Sale, vilain, hideux. (Vx.)

ORDALIE (*lî*) n. f. (de l'anglo-saxon *ordál*, jugement). Epreuve judiciaire, jugement de Dieu sans combat, en usage au moyen âge.

ORDINAIRE (*nè-re*) adj. (lat. *ordinarius*; de *ordo, inis*, ordre). Qui a coutume de se faire, qui arrive ordinairement : *la vanité est un défaut très ordinaire*. Dont on se sert d'habitude : *langage ordinaire*. Médiocre, vulgaire : *esprit ordinaire*. N. m. Ce qui se fait habituellement. Ce qu'on a coutume de servir pour un repas : *un bon ordinaire*. Courrier de la poste, qui partait et arrivait à jour fixe. Groupe de soldats nourris en commun : *vivre à l'ordinaire*. L'évêque, considéré comme possédant la juridiction ordinaire. *Ordinaire de la messe*, prières de la messe qui ne changent pas avec la fête du jour. Loc. adv. : **A l'ordinaire**, suivant l'habitude. **D'ordinaire, pour l'ordinaire**, le plus souvent. ANT. **Extraordinaire**.

ORDINAIREMENT (*né-re-man*) adv. Habituellement : *le ciel de Londres est ordinairement brumeux*. ANT. **Extraordinairement**.

ORDINAL, E, AUX adj. (lat. *ordinalis*; de *ordo, inis*, ordre). Se dit des adjectifs qui, dérivés des noms de nombre, marquent l'ordre, le rang, comme *premier, deuxième, troisième*, etc.

ORDINAND (*nan*) n. m. (lat. *ordinandus*). Qui se présente à l'ordination.

ORDINANT (*nan*) n. m. (lat. *ordinans*). L'évêque qui confère les ordres sacrés.

ORDINARIAT (*ri-a*) n. m. Juridiction de l'ordinaire ou évêque diocésain.

ORDINATEUR, TRICE n. et adj. Personne qui dispose dans un certain ordre. (Peu us.) Syn., au masc., de ORDINANT.

ORDINATION (*si-on*) n. f. (lat. *ordinatio*; de *ordinare*, ordonner). Cérémonie religieuse par laquelle on confère les ordres sacrés : *l'ordination est présidée par l'évêque*. Action de mettre en ordre. (Vx.)

ORDO n. m. (m. lat. signif. *ordre*). Sorte de calendrier ecclésiastique, imprimé chaque année dans chaque diocèse, et qui indique la manière dont on doit faire et réciter l'office de chaque jour.

ORDONNANCE (*do-nan-se*) n. f. (de *ordonner*). Disposition, arrangement : *ordonnance d'un poème*. Ordre émané d'une autorité souveraine. Loi, constitution des rois de France, sous l'ancien régime : *les ordonnances du 25 juillet 1830 provoquèrent la chute de Charles X*. (V. *Part. hist.*) Règlement de police : *ordonnance sur la voirie*. Prescription d'un médecin pour le régime ou la médication : *les pharmaciens exécutent les ordonnances*. Ecrit qui contient cette prescription. Règlement relatif à la manœuvre, à la tenue militaire : *uniforme d'ordonnance*. Cavalier à la disposition d'un officier supérieur pour porter ses dépêches. Soldat mis à la disposition d'un officier. *Officier d'ordonnance*, qui remplit auprès d'un général, d'un amiral ou d'un ministre, les fonctions d'aide de camp.

ORDONNANCEMENT (*do-nan-se-man*) n. m. Action d'ordonnancer un payement.

ORDONNANCER (*do-nan-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il ordonnança, nous ordonnançons*.) Déclarer bon à payer, par un ordre écrit au bas de l'acte : *ordonnancer un payement*.

ORDONNATEUR, TRICE (*do-na*) n. Qui ordonne, dispose : *l'ordonnateur d'un festin*. N. m. *Fin*. Celui qui a qualité pour liquider et ordonnancer les payements. Adjectiv. : *commissaire ordonnateur*.

ORDONNÉ, E (*do-né*) adj. Qui a certaines qualités d'ordre et de méthode : *élève ordonné*. ANT. **Désordonné**.

ORDONNÉE (*do-né*) n. f. Ligne droite tirée d'un point d'une courbe perpendiculaire à son axe. V. ABSCISSE.

ORDONNÉMENT (*do-né-man*) adv. D'une manière ordonnée. (Peu us.)

ORDONNER (*do-né*) v. a. (lat. *ordinare*; de *ordo*, ordre). Ranger, disposer, mettre en ordre : *Bien ordonner sa maison. Ordonner un polynôme*, disposer des termes successifs de façon que leurs degrés aillent constamment en croissant ou constamment en décroissant. Conférer les ordres : *ordonner un prêtre*. Commander, prescrire. S'est dit pour ORDONNANCER. V. n. *Ordonner de*, disposer : *ordonnez de ma vie*.

ORDRE n. m. (lat. *ordo*). Disposition méthodique des choses régulièrement classées : *suivre l'ordre chronologique*. Disposition des choses d'une manière utile et harmonieuse : *mettre des papiers en ordre*. Division de la classification des plantes et des animaux, intermédiaire entre la classe et la famille : *l'ordre des orthoptères*. Règle établie par la nature ou l'usage : *chose qui n'est pas dans l'ordre*. Tranquillité résultant de la soumission aux lois : *troubler l'ordre*. Nature, classe, catégorie : *dans le même ordre d'idées; savant de premier ordre*. Chacun des grands corps qui composent un Etat : *l'ordre de la noblesse*. Compagnie dont les membres font vœu de vivre sous certaines règles : *l'ordre des Templiers fut persécuté par Philippe le Bel*. Compagnie d'honneur, instituée pour récompenser le mérite personnel : *ordre de la Légion d'honneur*. Devoir : *retenir dans l'ordre*. Commandement d'une autorité supérieure : *recevoir un ordre*. Sacrement qui, conféré par l'évêque, donne le pouvoir d'exercer les fonctions ecclésiastiques. Endossement d'un billet, d'une lettre de change. *Mot d'ordre*, de reconnaissance. *Ordre du jour*, questions dont doit s'occuper une assemblée dans une séance; ordre général qu'un chef adresse à ses troupes. *Porter un militaire à l'ordre du jour*, le signaler publiquement pour sa belle conduite. *Passer à l'ordre du jour*, ne pas mettre une question en délibération. *Ordre des avocats*, réunion des avocats inscrits sur le tableau. *Ordre de succession*, classement des héritiers suivant leurs droits respectifs. *Ordre judiciaire*, procédure d'ordre réglée avec l'accomplissement de toutes les formules judiciaires. *Archit*. Disposition particulière des parties principales d'un édifice, comme la colonne et l'entablement : *ordre dorique; ordre corinthien*. *Hist. nat*. Une des grandes divisions, dans la zoologie systématique : *l'ordre, subdivision de la classe, se divise à son tour en familles*. **Billet à ordre**, V. BILLET. ANT. **Désordre**.

ORDURE n. f. (rad. *ord*). Impureté du corps. Immondices, balayures. *Fig*. Ecrits, paroles, actions obscènes.

ORDURIER (*ri-é*), **ÈRE** adj. (de *ordure*). Qui contient des choses obscènes : *livre ordurier*. Qui se plaît à en dire, à en écrire : *homme, écrivain ordurier*.

ORÉADE n. f. (du gr. *oros*, montagne). *Myth*. Divinité des montagnes.

ORÉE (*ré*) n. f. (lat. *ora*). Borne, lisière : *orée d'un bois*.

OREILLARD (*ré, ll* mll., *ar*), **E** adj. Qui a les oreilles longues. (On dit aussi ORILLARD.) N. m. Genre de petites chauves-souris, remarquables par leurs énormes oreilles en cornet.

OREILLE (*rè, ll* mll.) n. f. (lat. *auricula*). Organe de l'ouïe, et particulièrem., partie externe de l'organe placée de chaque côté de la tête : *avoir l'oreille bien faite. Par ext*. Ouïe : *avoir l'oreille fine*. Justesse de l'ouïe : *avoir de l'oreille*. Appendice qui a quelque ressemblance avec la forme de l'oreille : *l'oreille d'une charrue*. Pli fait au feuillet d'un livre. Pli de toile à chaque coin d'un ballot, pour mieux le saisir. Partie saillante des pattes d'une ancre. *Fig. A*

Digitized by Google

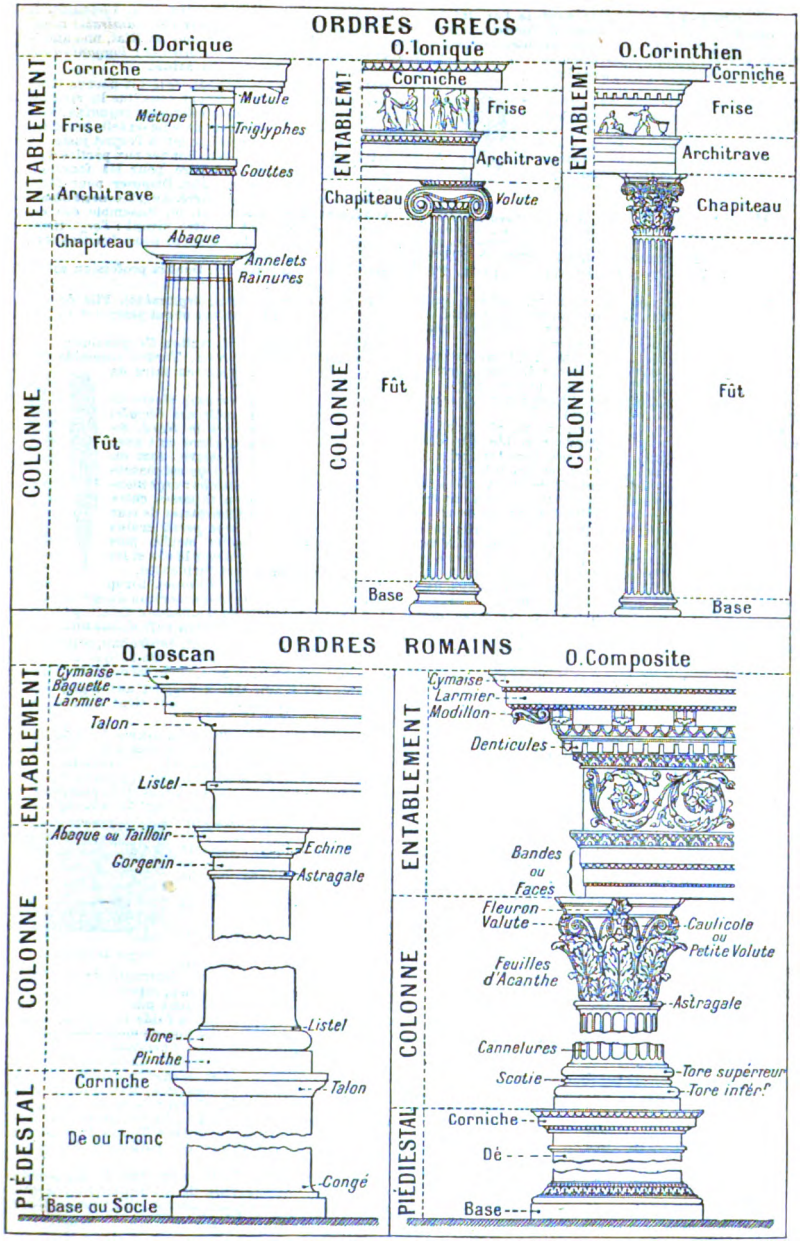

Digitized by Google

l'oreille, tout bas et en s'approchant de l'oreille de son interlocuteur : *dire un secret à l'oreille. Avoir l'oreille de quelqu'un*, s'en faire écouter aisément. *Prêter, dresser l'oreille*, être attentif. *Ouvrir les oreilles*, écouter avec intérêt. *Faire la sourde oreille*, faire semblant de ne pas entendre. *Se faire tirer l'oreille*, céder avec peine. *Echauffer les oreilles*, irriter. *Frotter les oreilles à quelqu'un*, le battre. *Avoir l'oreille basse*, être humilié. *Laisser passer le bout de l'oreille*, laisser deviner son vrai caractère, ses véritables projets.

Pavillon de l'oreille : A, hélix ; B, tragus ; C, lobule ; D, conque.

ORÉILLE-DE-SOURIS (*rè, ll* mll., *ri*) n. f. Nom vulgaire du myosotis.

OREILLE-D'OURS (*ré, ll* mll., *dourss*) n. f. Espèce de primevère odorante. Pl. des *oreilles-d'ours*.

OREILLER (*ré, ll* mll., *é*) n. m. Coussin qui sert à soutenir la tête quand on est couché : *oreiller de plume. Fig.* Ce qui donne le repos : *une conscience pure est un bon oreiller.*

OREILLETTE (*ré, ll* mll., *è-te*) n. f. Chacune des deux cavités de la partie supérieure du cœur : *oreillette droite, gauche.* Petit linge que l'on met derrière une oreille malade. *Bot.* Champignon. Asaret. Mâche. (On dit aussi ORILLETTE.)

OREILLONS (*rè, ll* mll., *on*) n. m. pl. Gonflement, inflammation de la glande parotide. (On dit aussi ORILLONS.) Partie mobile qui, dans les anciens casques non clos, protégeait les oreilles et les joues. Ailes des cubitières et des genouillères des anciennes armures. Rognures de cuir ou de peau dont on fait de la colle forte. Saillie de l'oreille des chauves-souris.

ORÉMUS (*muss*) n. m. Du latin *oremus*, qui signifie *prions*, et que le prêtre prononce souvent à la messe en se tournant vers le peuple, pour l'inviter à prier avec lui. Prière, oraison : *réciter des orémus.*

ORES (*o-re*) adv. (lat. *hora*, heure). Présentement. **D'ores et déjà** loc. adv. Dès maintenant.

ORFÈVRE n. m. (lat. *aurum*, or, et *faber*, ouvrier). Qui fait et vend toute sorte d'ouvrages d'or et d'argent : *vous êtes orfèvre, monsieur Josse !.....*

ORFÈVRERIE (*rf*) n. f. Art, ouvrages de l'orfèvre.

ORFÉVRI, E adj. Se dit de l'or, de l'argent travaillés par l'orfèvre.

ORFRAIE (*frè*) n. f. (lat. *ossifraga*). Espèce d'aigle, oiseau de proie : *on a souvent confondu à tort l'orfraie avec l'effraie.* V. PYGARGUE.

ORFROI n. m. (lat. *aurum Phrygium*, or de Phrygie). Broderie employée jadis en bordure ou en guise de galon. Parements des chapes, chasubles, etc.

ORGANDI n. m. Mousseline très légère et très claire, affermie par un apprêt spécial.

ORGANE n. m. (gr. *organon*). Partie d'un être organisé, destinée à remplir une fonction nécessaire ou utile à la vie : *l'œil est l'organe de la vue.* La voix : *avoir un bel organe.* Dans les machines, appareil élémentaire servant à transmettre le mouvement ou à le guider. *Fig.* Personne ou objet qui sert d'entremise : *le juge est l'organe de la loi.*

ORGANEAU (*nô*) n. m. *Mar.* Anneau de fer où l'on attache un câble.

ORGANIQUE adj. Qui a rapport aux organes ou aux corps organisés : *la vie organique. Fonctions organiques*, fonctions de nutrition. *Maladie organique*, celle dans laquelle le trouble fonctionnel entraîne une lésion des organes : *le diabète est une maladie organique. Chimie organique*, partie de la chimie qui comprend l'étude du carbone et de ses dérivés. *Loi organique*, loi destinée à développer les principes posés dans une loi constituante. N. f. Partie de la musique qui s'exécutait avec les instruments, chez les anciens.

ORGANIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière organique.

ORGANISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être organisé. (Peu us.)

ORGANISATEUR, TRICE (*za*) n. et adj. Qui organise, qui est habile à organiser : *Napoléon fut un génie organisateur.* ANT. **Désorganisateur.**

ORGANISATION (*za-si-on*) n. f. (de *organiser*). Manière dont les parties qui composent un être vivant sont disposées pour remplir certaines fonctions : *l'organisation du corps humain. Fig.* Constitution morale ou intellectuelle : *avoir une admirable organisation musicale.* Manière dont un Etat, une administration, un service est constitué : *l'organisation de l'armée.* ANT. **Désorganisation.**

ORGANISÉ, E (*ni-zé*) adj. Qui est pourvu d'organes dont le fonctionnement constitue la vie : *les animaux et les végétaux sont des corps organisés. Fig.* Constitué intellectuellement de telle ou telle manière. *Tête bien organisée*, personne qui a l'esprit juste.

ORGANISER (*ni-zé*) v. a. Donner aux parties d'un corps la disposition nécessaire pour les fonctions auxquelles il est destiné. *Fig.* Disposer pour fonctionner : *organiser un ministère.* ANT. **Désorganiser.**

ORGANISME (*nis-me*) n. m. Ensemble des organes qui constituent un être vivant : *l'organisme humain. Fig.* Ensemble disposé pour fonctionner : *un organisme politique.*

ORGANISTE (*nis-te*) n. Dont la profession est de toucher de l'orgue.

ORGANSIN n. m. (ital. *organzino*). Fils de soie torse réunis par un doublage et qui passent deux fois au moulin.

ORGANSINAGE n. m. Action d'organsiner.

ORGANSINER (*né*) v. a. Tordre ensemble plusieurs brins de soie pour en faire de l'organsin.

Orge.

ORGE n. f. (lat. *hordeum*). Genre de graminées : *l'orge est celle des céréales qui remonte le plus vers le Nord.* Sa graine. **Sucre d'orge**, sucre cuit avec une décoction d'orge et coloré, dont on fait de petits bâtons. — *Orge* est masculin dans les deux expressions : *orge mondé*, grains d'orge qu'on a passés entre deux meules pour les débarrasser de leur première enveloppe ; *orge perlé*, grains d'orge passés entre deux meules plus rapprochées pour en enlever le son et les réduire en petites boules farineuses.

ORGEAT (*ja*) n. m. (de *orge*). Sirop préparé autrefois avec une décoction d'orge, aujourd'hui avec une émulsion d'amandes. Ce sirop étendu d'eau : *l'orgeat est une boisson rafraîchissante.*

ORGELET (*lé*) n. m. (du lat. *hordeolum*, petit grain d'orge). Petite tumeur inflammatoire qui se développe au bord des paupières, en forme de grain d'orge.

ORGIAQUE adj. Qui a rapport aux orgies religieuses : *fureurs orgiaques.* Qui tient de l'orgie : *débauches orgiaques.*

ORGIE (*jî*) n. f. (du gr. *orgia*, orgies, fêtes de Bacchus). Débauche de table : *faire une orgie.* N. f. pl. Fêtes solennelles de Bacchus, chez les anciens.

ORGUE (*or-ghe*) n. m. (du lat. *organum*, instrument). Instrument de musique à vent, de la plus grande dimension, principalement en usage dans les églises : *la Bible attribue à Jubal l'invention de l'orgue.* Est masculin au singulier et féminin au pluriel : *un bel orgue, de belles orgues.* (V. la planche MUSIQUE.) *Par ext.* Tribune élevée où sont les orgues, dans une église : *monter à l'orgue. Buffet d'orgue*, ouvrage de menuiserie dans lequel est enfermé tout le mécanisme d'un orgue. *Orgue de Barbarie* (corrupt. de *Borberi*, nom d'un fabricant de Modène), espèce d'orgue dont les claviers et le soufflet sont mis en jeu par un cylindre qu'on fait mouvoir à l'aide d'une manivelle. *Musiq. Point d'orgue*, repos plus ou moins long qui se fait sur une note quelconque, et pendant lequel la partie chantante exécute des traits de fantaisie : *le point d'orgue est indiqué par le signe* 𝄐. Ancien engin d'artillerie composé de plusieurs petits canons montés côte à côte sur un affût. Herse à barreaux indépendants. Basaltes prismatiques : *les orgues de Bort forment une magnifique colonnade.* Tuyau de conduite pour les eaux des délots, des gaillards, des ponts inférieurs.

Orgue de Barbarie.

ORGUEIL (*gheu, l* mll.) n. m. (anc. h. all. *urgoil*). Opinion trop avantageuse de soi-même. *Fig.* Sentiment élevé de sa dignité personnelle : *un légitime orgueil.* ANT. **Modestie, humilité.**

Digitized by Google

ORGUEILLEUSEMENT (*gheu, ll* mll., *eu-ze-man*) adv. D'une manière orgueilleuse. ANT. **Modestement, humblement.**

ORGUEILLEUX, EUSE (*gheu, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. et n. Qui a de l'orgueil, qui en témoigne. Vaniteux, prétentieux : *attitude orgueilleuse.* ANT. **Humble, modeste.**

ORIBUS (*buss*) n. m. Chandelle de résine que l'on place dans la cheminée, dans certaines provinces.

ORICHALQUE (*kal-ke*) n. m. (gr. *oros*, montagne, et *khalkos*, airain). Sorte de métal précieux, dont parlent les anciens auteurs grecs. Nom donné plus tard au cuivre pur, au laiton et au bronze.

ORIENT (*ri-an*) n. m. (du lat. *oriens*, qui se lève). Point du ciel où le soleil se lève sur l'horizon. Celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe. **Est**, levant : *l'Arabe fait sa prière le visage tourné vers l'orient.* Partie d'une perle qui paraît comme lumineuse : *perle d'un bel orient.* L'Asie, une partie de l'Egypte et même de l'Europe, relativement à l'Europe occidentale (en ce sens, et dans les suiv., prend une majuscule) : *voyage en Orient. Extrême Orient*, Chine, Japon, Cochinchine, etc. Nom par lequel, dans la franc-maçonnerie, on désigne les loges de province. **Grand-Orient**, loge centrale formée dans la capitale par les représentants des loges maçonniques de province. ANT. **Occident, couchant, ouest.**

ORIENTAL, E, AUX (*ri-an-tal*) adj. Qui appartient à l'Orient, qui est en Orient : *les peuples orientaux. Langues orientales*, langues mortes ou vivantes de l'Asie. N. m. pl. Peuples de l'Asie : *les Orientaux parlent volontiers par figures.* ANT. **Occidental.**

ORIENTALISME (*ri-an-ta-lis-me*) n. m. Ensemble des connaissances qui concernent les peuples orientaux, leurs langues, leur histoire, leurs mœurs, etc. Goût des choses de l'Orient.

ORIENTALISTE (*ri-an-ta-lis-te*) n. m. Qui se livre à l'étude des langues orientales : *Eugène Burnouf fut un orientaliste de valeur.* Peintre de scènes orientales.

ORIENTATION (*ri-an-ta-si-on*) n. f. (de *orienter*). Action de déterminer les points cardinaux du lieu où l'on se trouve : *l'orientation est facile au moyen de la boussole.* Position d'un objet relativement aux points cardinaux. *Mar.* Disposition des vergues pour permettre aux voiles de recevoir convenablement le vent. ANT. **Désorientation.**

ORIENTEMENT (*o-ri-an-te-man*) n. m. Action d'orienter un bâtiment, des voiles.

ORIENTER (*ri-an-té*) v. a. Disposer une chose suivant la position qu'elle doit avoir par rapport à l'orient et aux trois autres points cardinaux : *orienter une serre. Mar.* Brasser les vergues de manière que le vent frappe bien les voiles. *Fig.* Guider : *orienter un enfant vers les sciences.* **S'orienter** v. pr. Reconnaître l'orient, les points cardinaux du lieu où l'on est. *Fig.* Etudier bien les circonstances : *il est difficile de bien s'orienter au milieu d'une révolution.* ANT. **Désorienter.**

ORIFICE n. m. (lat. *orificium;* de *os, oris*, bouche, et *facere*, faire). Ouverture qui sert d'entrée ou d'issue à un objet quelconque, comme un tuyau, un organe, etc.

ORIFLAMME (*fla-me*) n. f. (du lat. *aurea flamma*, flamme d'or). Ancienne bannière des rois de France, qu'ils faisaient porter devant eux à la guerre. — Cette célèbre bannière de France, ainsi appelée parce qu'elle était formée d'un étendard rouge semé de *flammes d'or*, n'était originairement que la bannière de l'abbaye de Saint-Denis. Louis VI, le premier, la fit porter officiellement à la tête de l'armée française en 1121, en marchant contre l'empereur d'Allemagne, Henri V. On ne la voit plus reparaître après la bataille d'Azincourt (1415).

Oriflamme.

ORIGAN n. m. (gr. *origanon*). Genre de labiées, voisin des menthes. (On l'appelle aussi MARJOLAINE.)

Origan.

ORIGINAIRE (*nè-re*) adj. Qui tire son origine d'un lieu donné : *plante originaire d'Amérique.* Inné : *tare originaire.* Qui existait à l'origine : *l'état originaire des langues, des mœurs.*

ORIGINAIREMENT (*né-re-man*) adv. Primitivement, dans l'origine.

ORIGINAL, E, AUX adj. (lat. *originalis*). Qui sert de modèle et n'en a point eu : *tableau original.* Qui semble se produire pour la première fois : *pensée originale.* Qui écrit, qui compose d'une manière neuve : *écrivain, peintre original.* Singulier, bizarre : *caractère original.* N. m. Manuscrit primitif, par opposition à *copie* : *l'original d'un traité.* Texte, par opposition à la traduction. Personne dont on reproduit les traits : *portrait qui ne ressemble pas à l'original.* N. Personne singulière, excentrique : *c'est une originale.* **En original** loc. adv. En texte original. ANT. **Banal, vulgaire, copié, reproduit.**

ORIGINALEMENT (*man*) adv. D'une manière originale : *sujet originalement traité.*

ORIGINALITÉ n. f. Caractère de ce qui est original. Caractère bizarre, singulier. ANT. **Banalité.**

ORIGINE n. f. (lat. *origo, inis;* de *oriri*, surgir). Principe, commencement : *l'origine du monde; l'origine d'une maladie.* Etymologie : *l'origine d'un mot.* Extraction d'une personne, d'une nation : *être de noble origine.* Provenance : *mode d'origine anglaise.* **Dans l'origine, à l'origine** loc. adv. Au début. ANT. **Fin.**

ORIGINEL, ELLE (*nèl, é-le*) adj. Qui remonte jusqu'à l'origine. *Péché originel*, celui que tous les hommes, dans la croyance chrétienne, auraient contracté en la personne d'Adam.

ORIGINELLEMENT (*nè-le-man*) adv. Dès l'origine : *contrat originellement vicié.*

ORIGNAL ou mieux **ORIGNAC** n. m. (basq. *oregnac*). Elan du Canada. (On l'appelle aussi ORIGNAL.)

Orignal.

ORILLARD (*ll* mll., *ar*), **E** adj. V. OREILLARD.

ORILLON (*ll* mll.) n. m. Petite saillie en forme d'oreille : *les orillons d'une écuelle.* Massif de maçonnerie arrondie à l'angle d'épaule d'un bastion. V. OREILLON.

ORIN n. m. Câble auquel est attachée la bouée d'une ancre.

ORIPEAU (*pô*) n. m. (anc. fr. *orie*, d'or, et *peau*). Lame de cuivre mince et polie, qui de loin a l'éclat de l'or. Etoffe, broderie de faux or ou de faux argent : *comédien couvert d'oripeaux. Par ext.* Tout ce qui n'a qu'un faux brillant.

ORLE n. m. (ital. *orlo*). *Archit.* Rebord ou filet sous l'ove d'un chapiteau. *Blas.* Pièce honorable qui est une bordure réduite de largeur et ne touchant pas les bords de l'écu. (V. la planche BLASON.)

ORLÉANISME (*nis-me*) n. m. Parti de ceux qui voudraient rétablir sur le trône de France un prince de la maison d'Orléans.

ORLÉANISTE (*nis-te*) n. Partisan de l'orléanisme. Adj. : *le parti orléaniste.*

ORLÉANS (*ans*) n. f. Etoffe légère, lisse et unie, de laine et de coton.

ORMAIE (*mé*) ou **ORMOIE** (*moi*) n. f. Lieu planté d'ormes.

ORME n. m. (lat. *ulmus*). Genre d'ulmacées, comprenant de grands arbres qui servent à border les routes, les avenues : *le bois de l'orme est fibreux, solide et élastique. Attendez-moi sous l'orme*, se dit ironiquement lorsqu'on a donné un rendez-vous où l'on n'a pas l'intention d'aller.

Orme.

ORMEAU (*mô*) n. m. Jeune orme.

ORMILLE (*ll* mll.) n. f. Très petit orme. Plant de petits ormes.

ORNE n. m. (lat. *ornus*). Variété de frêne.

ORNEMANISTE (*nis-te*) n. m. Sculpteur ou peintre en ornements. Adjectiv. : *peintre ornemaniste.*

ORNEMENT (*man*) n. m. (lat. *ornamentum*). Tout ce qui orne : *être chargé d'ornements. Fig.* Ce

Digitized by Google

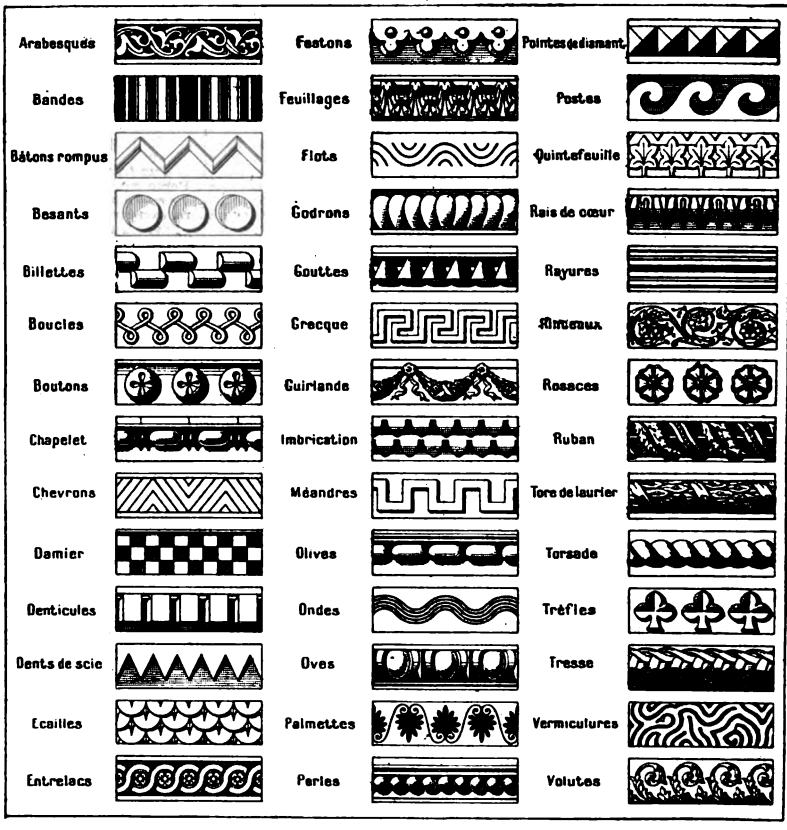

ORNEMENTS.

qui rend glorieux, aimable : *être l'ornement de son pays. Bx-arts.* Parties accessoires d'une composition, généralement empruntées à la nature morte ou à la pure fantaisie. Richesse de l'expression ou du style. Chacun des habits sacerdotaux dont on se sert pour l'office divin, dans le culte catholique.

ORNEMENTAL, E, AUX (*man*) adj. Qui concerne les ornements : *style ornemental.* Qui sert ou peut servir à l'ornement : *des plantes ornementales.*

ORNEMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Art de disposer des ornements : *l'ornementation de l'ordre dorique est sévère.*

ORNEMENTER (*man-té*) v. a. Enrichir d'ornements.

ORNER (*né*) v. a. (lat. *ornare*). Parer, embellir, décorer : *orner un parc de statues. Fig.* Illustrer, rendre glorieux ou aimable : *les vertus ornent l'âme.*

ORNIÈRE n. f. (du mot dialect. *orne*, fosse ; du lat. *ordo*, ordre). Trace profonde, que les roues des voitures laissent dans les chemins. *Fig.* Vieille habitude : *l'ornière de la routine, des préjugés.*

ORNITHOGALE n. m. Genre de liliacées bulbeuses, à fleurs d'un beau blanc.

ORNITHOLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *ornis, ithos*, oiseau, et *logos*, traité). Partie de la zoologie qui traite des oiseaux. Traité sur les oiseaux.

ORNITHOLOGISTE (*jis-te*) ou **ORNITHOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe d'ornithologie.

ORNITHOMANCE ou **ORNITHOMANCIE** (*sî*) n. f. Divination par le vol ou le chant des oiseaux.

ORNITHORYNQUE (*rin-ke*) n. m. Genre de mammifères monotrèmes de l'Australie, dont le museau allongé et corné ressemble au bec d'un canard.

Ornithorynque.

OROBANCHE n. f. Genre d'*orobanchées*, parasites sur les racines des plantes légumineuses : *l'orobanche et la cuscute sont deux fléaux pour les prairies artificielles.*

OROBANCHÉES (*ché*) n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales superovariées. S. une *orobanchée.*

OROBE n. m. Genre de légumineuses papilionacées d'Europe et d'Amérique, assez semblable aux pois.

Digitized by Google

OROGÉNIE (*ni*) n. f. (gr. *oros*, montagne, et *genos*, génération). Etude des dislocations de l'écorce terrestre, et particulièrement des montagnes.

OROGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *oros*, montagne, et *graphein*, décrire). Description des montagnes : *étudier l'orographie de la France.*

OROGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'orographie : *description orographique.*

ORONGE n. f. Champignon d'un rouge doré, très bon à manger : *l'oronge croît dans les bois.* **Fausse oronge,** l'amanite tue-mouches (champignon extrêmement vénéneux). **Oronge vineuse** (appelée aussi *amanite rougissante* ou *rougedire, golmotte,* etc.), champignon comestible. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

Oronges : 1. Vraie ; 2. Fausse ; 3. Vineuse.

ORPAILLAGE (*pa, ll* mll.) n. m. Travail des orpailleurs.

ORPAILLEUR (*pa, ll* mll., *eur*) n. m. Homme qui recherche les paillettes d'or dans le lit de certains cours d'eau et des terres aurifères.

ORPHELIN, E n. (lat. *orphanus*). Enfant qui a perdu son père et sa mère, ou l'un d'eux : *être orphelin de père et de mère.*

ORPHELINAT (*na*) n. m. Etablissement où l'on élève les enfants orphelins.

ORPHÉON n. m. (de *Orphée*, n. myth.). Société chorale d'hommes, établie dans un grand nombre de villes pour l'étude et la propagation du chant.

ORPHÉONIQUE adj. Qui a rapport aux orphéons et à la musique des orphéons.

ORPHÉONISTE (*nis-te*) n. Membre d'un orphéon.

ORPHIE (*ff*) n. f. Genre de poissons à bec fin, pointu, à os vert émeraude, dits souvent *aiguilles, bécassines de mer* et qui sont répandus dans nos mers.

Orphie.

ORPHIQUE adj. Qui a rapport à Orphée : *les poésies orphiques.* (Se dit des dogmes, des mystères, des principes philosophiques attribués à Orphée.) *Poèmes orphiques* ou *orphiques* (*les*) n. m. pl. Poèmes attribués à Orphée. N. f. pl. Fêtes de Dionysos Zagreus, célébrées dans les confréries orphiques.

ORPIMENT (*man*) n. m. (lat. *auripigmentum*). Sulfure naturel d'arsenic, d'une belle couleur jaune, employé en peinture et dans différentes industries.

ORPIMENTER (*man-té*) v. a. Mêler d'orpiment. Colorer avec de l'orpiment : *orpimenter des couleurs.*

ORPIN n. m. *Bot.* Genre de crassulacées, très répandues en France et utilisées comme astringentes et vulnéraires. Orpiment.

ORQUE (*or-ke*) n. f. Nom vulgaire de l'*épaulard.*

ORSEILLE (*or-sé, ll* mll.) n. f. Sorte de lichen. Pâte d'une belle couleur rouge violet, qu'on extrait de cette plante.

ORT (*ort'*) adj. invar. Brut. Se dit du poids brut d'une marchandise, emballage compris. Adverbialem. : *un ballot pesé ort.*

ORTEIL (*té. l* mll.) n. m. (lat. *articulus*; de *artus*, membre). Doigt du pied, et particulièrement le gros doigt, qu'on appelle aussi *gros orteil.*

ORTHO (du gr. *orthos*, droit) préfixe qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français.

ORTHODOXE (*dok-se*) adj. (préf. *ortho*, et gr. *doxa*, opinion). Conforme à l'opinion religieuse considérée comme la vraie : *doctrine orthodoxe.* Qui professe l'orthodoxie : *théologien orthodoxe. Par ext.* Conforme à la vérité, aux principes traditionnels dans un domaine quelconque. *Eglise orthodoxe,* titre officiel de l'Eglise russe. N. Personne orthodoxe.

ORTHODOXEMENT (*dok-se-man*) adv. D'une manière orthodoxe. (Peu us.)

ORTHODOXIE (*dok-si*) n. f. Qualité de ce qui est orthodoxe : *les défenseurs de l'orthodoxie.*

ORTHODROMIE (*mi*) n. f. (préf. *ortho*, et gr. *dromos*, course). Route d'un vaisseau qui navigue par l'arc de grand cercle.

ORTHODROMIQUE adj. Se dit du chemin le plus court, entre les deux points extrêmes de la route d'un navire.

ORTHOGONAL, E, AUX adj. (préf. *ortho*, et gr. *gônia*, angle). Qui forme des angles droits. *Projection orthogonale*, projection d'une figure sur une droite, sur un plan ou sur une surface quelconque, à l'aide de perpendiculaires abaissées des différents points de la figure.

ORTHOGONALEMENT (*man*) adv. *Géom.* A angle droit, perpendiculairement : *plans qui se coupent orthogonalement.*

ORTHOGRAPHE n. f. (préf. *ortho*, et gr. *graphê*, écriture). Art et manière d'écrire correctement les mots d'une langue : *apprendre l'orthographe.* Manière quelconque dont on écrit certains mots : *orthographe vicieuse. Faute d'orthographe,* faute commise dans la manière d'écrire un mot. *Fig.* et *fam.* Ecart.

ORTHOGRAPHIE (*fi*) n. f. Représentation de la face d'un édifice. Profil ou coupe perpendiculaire d'une fortification. (Peu us.)

ORTHOGRAPHIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Ecrire les mots suivant leur orthographe : *mal orthographier un nom propre.*

ORTHOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'orthographe : *signes orthographiques.* Qui appartient à l'orthographe : *dessin orthographique. Projection orthographique,* syn. de PROJECTION ORTHOGONALE.

ORTHOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière orthographique. Conforme aux règles de l'orthographe. (Peu us.)

ORTHOLOGIE (*ji*) n. f. (préf. *ortho*, et gr. *logos*, discours). Art de parler correctement. Traité de cet art. ANT. **Cacologie.**

ORTHOLOGIQUE adj. Correct, qui se rapporte à l'orthologie.

ORTHOPÉDIE (*dî*) n. f. (préf. *ortho*, et gr. *pais, paidos*, enfant). Art de corriger ou de prévenir les difformités du corps.

ORTHOPÉDIQUE adj. Qui appartient à l'orthopédie : *appareil orthopédique.*

ORTHOPÉDISTE (*dis-te*) adj. et n. Qui pratique l'orthopédie : *médecin orthopédiste.*

ORTHOPHONIE (*ni*) n. f. (préf. *ortho*, et gr. *phônê*, voix). Art de corriger les vices de la parole.

ORTHOPNÉE (*pné*) n. f. Dyspnée qui oblige le malade à rester assis.

ORTHOPTÈRE adj. (préf. *ortho*, et gr. *pteron*, aile). *Entom.* Qui a les ailes antérieures croisées l'une sur l'autre et les postérieures pliées dans le sens de la longueur. N. m. pl. Ordre d'insectes ayant ces caractères. (On les divise en trois sous-ordres : *thysanoures, orthoptères proprement dits, orthoptères pseudo-névroptères.*) S. un *orthoptère.*

ORTHOPTÈRE n. m. Sorte d'oiseau mécanique, qui peut se soutenir et s'avancer dans l'air par une espèce de vol.

ORTHOSE (*tô-se*) ou **ORTHOCLASE** (*kla-se*) n. m. Espèce de feldspath potassique.

ORTIAGE (*ti*) n. m. Maladie qui fait jaunir les feuilles de la vigne.

ORTIE (*tî*) n. f. (lat. *urtica*). Genre d'urticacées couvertes de poils dont la base renferme un liquide irritant qui pénètre sous la peau par simple contact des pointes : *les orties, desséchées, peuvent servir de fourrage.* **Ortie blanche,** lamier blanc.

Ortie.

ORTIER (*ti-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Piquer, frotter, fouetter avec des orties : *ortier un membre malade.*

ORTIVE adj. f. (du lat. *ortivus*, qui se lève). *Astr. Amplitude ortive*, arc de l'horizon compris entre le vrai point de l'orient et le centre d'un astre à son lever.

ORTOLAN n. m. (lat. *hortulanus*). Espèce de bruant de l'Europe, très recherché pour sa chair délicate : *les ortolans se prennent au filet.*

Ortolan.

Digitized by Google

ORVALE n. f. *Bot.* Espèce de sauge, appelée aussi *toute-bonne,* aux bractées colorées.

ORVET (*vè*) n. m. Genre de reptiles sauriens non venimeux de l'Europe et de l'Asie, appelés aussi *serpents de verre.*

Orvet.

ORVIÉTAN n. m. (ital. *orvietano*). Electuaire inventé par Ferranto d'Orvieto, et en grande vogue à Paris au XVIIe siècle. Drogue de charlatan. *Fig. Marchand d'orviétan,* charlatan.

ORYCTÉROPE n. m. Genre de mammifères édentés, d'Afrique, vulgairement *cochons de terre.*

ORYCTOGRAPHIQUE ou **ORYCTOLOGIQUE** adj. Qui se rapporte à la science des fossiles.

ORYCTOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *oruktos,* fossile, et *logos,* discours). Science qui traite des fossiles. (On dit aussi ORYCTOGRAPHIE [*fî*]).

OS (*oss;* au pl. *ô*) n. m. (lat. *os*). Partie dure et solide qui forme la charpente du corps de l'homme et des animaux vertébrés. *Fig. En chair et en os,* en personne; en réalité. *Jusqu'à la moelle des os,* profondément. *N'avoir que les os et la peau, avoir la peau collée aux os,* être fort maigre. *Donner un os à ronger à quelqu'un,* lui donner des moyens de vivre, lui procurer un bien provisoire. *Ne pas faire de vieux os,* mourir jeune. *Os de seiche,* lame chitineuse incrustée de sels calcaires, qui existe dans le corps des seiches. V. SEICHE.

OSANORE (*za*) adj. f. (de *os;* du gr. *ana,* sans, et de *or*). *Dents osanores,* dents artificielles faites avec de l'ivoire de l'hippopotame, qui tiennent sur la gencive sans être retenues par des crochets métalliques.

OSCILLATION (*os-sil-la-si-on*) n. f. Mouvement d'un corps qui exécute un mouvement de va-et-vient de part et d'autre de sa position d'équilibre : *les petites oscillations du pendule sont isochrones. Fig.* Fluctuation, changement alternatif en sens opposé : *les oscillations des valeurs.*

OSCILLATOIRE (*os-sil-la*) adj. Qui est de la nature de l'oscillation : *mouvement oscillatoire.*

OSCILLER (*os-sil-lé*) v. n. (lat. *oscillare*). Exécuter des oscillations. *Pendule qui oscille. Fig.* Varier, hésiter : *osciller entre deux partis.*

OSCULATEUR, TRICE (*os-ku*) adj. *Géom.* Se dit de lignes, plans, surfaces se touchant d'une façon particulière : *plan osculateur.*

OSCULATION (*os-ku-la-si-on*) n. f. *Géom.* Genre de contact de lignes ou plans ou surfaces osculatrices.

OSÉ, E (*zé*) adj. Fait ou tenté avec audace : *tentative osée.* Hardi, audacieux : *vous êtes bien osé.*

OSEILLE (*zé, il* mll.) n. f. (lat. *oxalis*). Espèce de polygonées d'un goût acide : *l'oseille se multiplie par division des touffes. Sel d'oseille,* oxalate de potasse.

OSER (*zé*) v. a. et n. (lat. *audere,* supin *ausum*). Avoir la hardiesse, le courage de : *ne pas oser se plaindre.* Tenter quelque chose avec hardiesse : *oser une sortie.*

OSERAIE (*ze-rè*) n. f. Lieu planté d'osiers.

OSEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. et adj. Hardi, qui ose.

OSIER (*zi-é*) n. m. Rameaux jeunes et flexibles de plusieurs espèces de saules qui servent à tresser des paniers et à faire des liens : *l'osier s'accommode bien des sols humides.*

Osier.

OSMAZÔME (*os-ma*) n. f. (gr. *osmé,* odeur, et *zômos,* bouillon). Substance nutritive, base du bouillon.

OSMIQUE (*os-mi-ke*) adj. Se dit d'un acide dérivé de l'osmium.

OSMIUM (*os-mi-om*) n. m. *Chim.* Corps simple qui se trouve dans les minerais de platine.

OSMOLOGIE (*os-mo-lo-jî*) n. f. (gr. *osmé,* odeur, et *logos,* discours). Science des odeurs. Traité des odeurs.

OSMONDE (*os-mon-de*) n. f. Genre de fougères.

OSMONDÉES (*os-mon-dé*) n. f. pl. Tribu de fougères. S. une *osmondée.*

OSMOSE (*os-mô-ze*) n. f. Phénomène qui, lorsque deux liquides sont séparés par une cloison poreuse, fait passer certains corps de l'une des solutions dans l'autre.

OSMOTIQUE (*os-mo*) adj. Qui a rapport à l'osmose : *pouvoir osmotique.*

OSSÂTURE (*os-sa*) n. f. L'ensemble des os : *l'ossature humaine.* Charpente d'un homme ou d'un animal : *il a une solide ossature.* Charpente qui soutient un tout : *ossature d'une voûte. Fig. : l'ossature d'un drame.*

OSSÉINE (*os-sé*) n. f. (du lat. *osseus,* d'os). Substance qui forme le tissu cellulaire de la peau et des cartilages, chez les animaux.

OSSELET (*o-se-lè*) n. m. Petit os en général. Petit os tiré du gigot, avec lequel jouent les enfants : *jouer aux osselets.* Tumeur osseuse au bas de la jambe du cheval.

OSSEMENTS (*o-se-man*) n. m. pl. Os décharnés et desséchés d'hommes ou d'animaux morts : *exhumer des ossements.* (S'emploie aussi au sing.)

OSSEUX, EUSE (*os-seû, eu-se*) adj. Qui est de la nature de l'os : *tissu osseux.* Dont les os sont gros et saillants : *main osseuse.*

OSSIANIQUE (*os-si*) adj. D'Ossian. Dans le genre des poésies d'Ossian : *des poésies ossianiques.*

OSSIANISME (*os-si-a-nis-me*) n. m. Imitation des poésies attribuées à Ossian. Admiration outrée de ce genre de poésie.

OSSIFICATION (*os-si, si-on*) n. f. Conversion en os des parties membraneuses et cartilagineuses.

OSSIFIER (*os-si-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Changer en os les parties membraneuses et cartilagineuses.

OSSU, E (*os-su*) adj. Qui a de gros os : *une femme ossue.* (Peu us.)

OSSUAIRE (*os-su-è-re*) n. m. (lat. *ossuarium*). Amas d'ossements. Lieu où l'on entasse des ossements, particulièrement près des champs de bataille : *l'ossuaire de Bazeilles.*

OST (*ost*) n. m. (du lat. *hostis,* ennemi). Camp, armée : *les vassaux devaient à leur suzerain le service d'ost.* (Vx.) [On écrivait aussi HOST.]

OSTÉALGIE (*os-té-al-jî*) n. f. Douleur osseuse profonde.

OSTÉALGIQUE (*os-té*) adj. Qui a rapport à l'ostéalgie : *douleur ostéalgique.*

OSTÉINE (*os-té*) n. f. (du gr. *osteon,* os). Syn. de OSSÉINE.

OSTÉITE (*os-té*) n. f. Inflammation du tissu osseux.

OSTENSIBLE (*os-tan*) adj. (du lat. *ostendere,* supin *ostensum,* montrer). Qui peut être montré; apparent : *démarche ostensible.*

OSTENSIBLEMENT (*os-tan, man*) adv. D'une manière ostensible : *montrer ostensiblement ses préférences.*

OSTENSOIR ou **OSTENSOIRE** (*os-tan*) n. m. (du lat. *ostensus,* montré). Pièce d'orfèvrerie dans laquelle on expose l'hostie consacrée à l'autel.

Ostensoir.

OSTENTATEUR, TRICE (*os-tan*) adj. Qui a de l'ostentation.

OSTENTATION (*os-tan-ta-si-on*) n. f. (lat. *ostentatio;* de *ostendere,* montrer). Affectation qu'on apporte à faire parade d'un avantage ou d'une qualité qu'on possède : *faire ostentation de ses richesses.*

OSTÉOCOLLE (*os-té*) n. f. (gr. *osteon,* os, et *kolla,* colle). Chaux carbonatée qui se dépose sur les objets plongés dans les eaux de certaines fontaines.

OSTÉOCOPE (*os-té*) adj. Se dit de douleurs aiguës qui se font sentir dans les os.

OSTÉOGÉNIE (*os-té, nî*) n. f. Partie de l'embryogénie qui s'occupe de la formation du tissu osseux.

OSTÉOGRAPHIE (*os-té, fî*) n. f. Description des os.

OSTÉOLITHE (*os-té*) n. m. Os pétrifié.

OSTÉOLOGIE (*os-té-o-lo-jî*) n. f. (gr. *osteon,* os, et *logos,* discours). Partie de l'anatomie qui traite des os.

OSTÉOLOGIQUE (*os-té*) adj. Qui a rapport à l'ostéologie.

OSTÉOMALACIE (*os-té, sî*) n. f. Affection caractérisée par un ramollissement des os.

OSTÉOPLASTIE (*os-té-o-plas-tî*) n. f. Restauration d'un os à l'aide de fragments osseux.

Digitized by Google

OSTÉOPLASTIQUE (*os-té-o-plas-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'ostéoplastie.

OSTÉOTOMIE (*os-té-o-to-mî*) n. f. Résection partielle d'un os pour remédier à une difformité.

OSTRACÉ, E (*os-tra-sé*) adj. (du gr. *ostrakon*, coquille). Qui a la forme ou la nature d'une coquille. N. m. pl. Famille de mollusques ayant pour type l'*huître*. S. un *ostracé*.

OSTRACISER (*os-tra-si-zé*) v. a. Frapper d'ostracisme ; bannir, exiler : *Aristide fut ostracisé*.

OSTRACISME (*os-tra-sis-me*) n. m. (du gr. *ostrakon*, coquille, parce que les Athéniens écrivaient leurs suffrages sur une coquille). Jugement du peuple d'Athènes, par lequel il bannissait pour dix ans un citoyen suspect : *l'ostracisme n'entraînait pour celui qui en était l'objet aucune déconsidération*. *Fig.* Exclusion, proscription. (V. *Part. hist.*)

OSTRACITE (*os-tra*) n. f. Huître fossile.

OSTRÉICOLE (*os-tré-i*) adj. (lat. *ostrea*, huître, et *colere*, cultiver). Qui a rapport à l'ostréiculture : *industrie ostréicole*.

OSTRÉICULTEUR (*os-tré-i*) n. m. Celui qui se livre à l'ostréiculture.

OSTRÉICULTURE (*os-tré-i*) n. f. (du lat. *ostrea*, huître, et de *culture*). Ensemble des procédés à l'aide desquels on favorise la production des huîtres : *l'ostréiculture fleurit sur les côtes françaises de l'Atlantique*.

OSTROGOTE ou **OSTROGOT** (*os-tro-gho*), **E** adj. et n. De la Gothie orientale. *Par ext.* Barbare. N. m. Homme qui ignore les bienséances : *c'est un ostrogoth*. (V. *Part. hist.*)

OTAGE n. m. (lat. *obsidatus*). Personne, ville, place qu'un prince, une autorité quelconque remet comme garantie de ses promesses ou d'un traité : *prendre, échanger des otages*. Personne qu'on arrête et qu'on détient comme une espèce de gage.

Otarie.

OTALGIE (*jî*) n. f. (gr. *oûs, ôtos*, oreille, et *algos*, douleur). Douleur d'oreille.

OTALGIQUE adj. Relatif à l'otalgie. (Peu us.)

OTARIE (*rî*) n. f. Genre de mammifères pinnipèdes du Pacifique : *les otaries ont les mœurs des phoques*.

ÔTÉ part. pass. pris prépositivement. En ôtant, si l'on ôte, excepté : *ouvrage excellent, ôté deux ou trois chapitres*.

ÔTER (*té*) v. a. Tirer une chose de la place où elle est : *ôter des meubles d'une maison*. Se dépouiller de : *ôter son habit*. Ravir, enlever : *ôter un emploi*. Faire cesser : *ôter la fièvre*. Retrancher : *ôter deux de quatre*. *Fig.* Faire perdre, dissiper : *ôter une idée de la tête*. **S'ôter** v. pr. Se retirer : *ôtez-vous de là*.

OTIQUE adj. (du gr. *oûs, ôtos*, oreille). Qui appartient à l'oreille.

OTITE n. f. Inflammation de l'oreille : *otite aiguë*.

OTOCYON n. m. Genre de mammifères carnassiers de l'Afrique, dits aussi *chiens oreillards*.

OTTOMANE (*o-to*) n. f. Grand siège, sorte de canapé à l'orientale.

Otocyon.

OU conj. alternative (lat. *aut*) : *vaincre ou mourir*. Autrement, en d'autres termes : *Byzance ou Constantinople*.

OÙ adv. (lat. *ubî*). En quel endroit : *où allez-vous?* A quelle chose : *où cela vous mènera-t-il?* Auquel, sur lequel : *le rang où je suis parvenu. Là où*, au lieu dans lequel. *Où que*, en quelque lieu que. *D'où*, de quel endroit, de quelle origine. *Par où*, par quel endroit. — Ne dites pas : *c'est là où je veux aller, c'est à Paris où l'on voit de beaux monuments*; mais dites : *c'est là que..., c'est à Paris que...* (V. DONT.)

OUAILLE (*ou-a, ll* mll.) n. f. (du lat. *ovicula*, petite brebis). Autref., brebis. Ne se dit plus qu'au *fig.* des chrétiens par rapport à leur pasteur : *un bon pasteur a soin de ses ouailles*.

OUAIS (*ou-è*) interj. qui marque la surprise ; *ouais! vous le prenez de bien haut*.

OUATE n. f. Laine, soie, filasse ou coton préparés soit pour être placés sous la doublure des objets de literie ou de vêtements que l'on veut rendre plus chauds, soit pour servir à des pansements : *couverture doublée d'ouate*. (On dit indifféremment *de la ouate*, ou *de l'ouate*.)

OUATER (*té*) v. a. Garnir, doubler d'ouate : *ouater un manteau*.

OUBLI n. m. Etat d'une personne ou d'une chose oubliée : *l'oubli d'un détail important*. Egarement passager : *un moment d'oubli*. *Oubli de soi*, abnégation de ses droits, de ses intérêts. *Fleuve d'oubli*, le Léthé.

OUBLIABLE adj. Susceptible d'être oublié.

OUBLIE (*bli*) n. f. (du lat. *oblata*, chose offerte). Sorte de pâtisserie très mince, roulée en forme de cornet. Syn. PLAISIR.

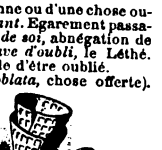
Oublies.

OUBLIER (*bli-é*) v. a. (du lat. *oblitus*, oublié. — Se conj. comme *prier*.) Perdre le souvenir d'une chose : *oublier la date d'un fait*. Laisser par inadvertance : *oublier ses gants*. Laisser passer : *oublier l'heure*. Omettre : *oublier un nom sur une liste*. Manquer à : *oublier son devoir*. Négliger : *oublier ses amis*. Ne pas se prévaloir de : *oublier sa grandeur*. Manquer de reconnaissance : *oublier un bienfait*. N'avoir aucun égard à : *oublier les conseils d'un père*. **S'oublier** v. pr. Manquer à ce que l'on doit : *s'oublier au point de...* Négliger ses intérêts : *il ne s'oublie pas*. ANT. **Se souvenir, se rappeler.**

OUBLIETTES (*bli-é-te*) n. f. pl. Cachot souterrain et obscur, où l'on enfermait autrefois les prisonniers condamnés à une prison perpétuelle : *beaucoup de châteaux avaient des oubliettes*. Fosses couvertes d'une trappe à bascule oud'une fausse trappe, où l'on faisait tomber ceux dont on voulait se débarrasser.

OUBLIEUR n. m. Marchand d'oublies.

OUBLIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière oublieuse.

OUBLIEUX, EUSE (*bli-eû, eu-ze*) adj. Qui oublie facilement : *écolier oublieux*.

OUCHE n. f. (lat. pop. *olca*). Terrain voisin de la maison et planté d'arbres fruitiers. Bonne terre qui peut fournir les produits les plus variés.

OUED (*ou-éd'*) n. m. Mot arabe signifiant *cours d'eau* et qui désigne plus particulièrement les cours d'eau temporaires du Sahara. Pl. des *ouadi*.

OUEST (*ou-êst'*) n. m. (angl. *west*). Partie de l'horizon où le soleil semble se coucher ; occident, couchant : *vent qui souffle de l'ouest*. Point cardinal situé du côté où le soleil se couche. Direction de ce point. *Par ext.* Pays situé du côté où le soleil se couche. (Dans ce sens et le suiv., prend une majuscule.) Région occidentale de la France : *voyager dans l'Ouest*. ANT. **Est, levant, orient.**

OUF (*ouf*) interj. qui marque un soulagement après une fatigue, une oppression, etc. : *ouf! les voilà partis!*

OUI (de *oïl*), particule affirmative opposée à *non*. *Ne dire ni oui ni non*, ne pas se prononcer. **Oui-da**, volontiers, de bon cœur, vraiment! (marque souvent l'ironie ou l'étonnement). N. m. *Dire, prononcer le grand oui*, se marier. *Pour un oui pour un non*, sans motif sérieux. — On dit *le oui*, mais on peut dire : *je crois qu'oui*. ANT. **Non.**

OUÏ (*ou-i*) prép. et adj. Entendu. V. EXCEPTÉ.

OUICHE interj. (de *oui*). *Pop.* Ah! bah! Oh! bien oui.

OUÏ-DIRE n. m. invar. Ce qu'on ne sait que par le bruit public : *je ne connais cette nouvelle que par ouï-dire*.

OUÏE (*ou-î*) n. f. Action d'ouïr : *à l'ouïe d'une nouvelle*. (VX.) Celui des cinq sens par lequel on perçoit les sons : *les chiens ont l'ouïe très fine*. *A perte d'ouïe*, aussi loin que l'on peut entendre. Pl. Ouvertures que les poissons ont aux côtés de la tête, et qui donnent issue à l'eau amenée dans leur bouche par la respiration. Ouvertures pratiquées à la table supérieure d'un violon.

OUILLAGE (*ou, ll* mll.) n. m. Action d'ouiller.

OUILLER (*ou, ll* mll., *é*) v. a. (de *à*, et *œil*). Remplacer par du vin de même provenance celui qui a diminué dans un tonneau, pour qu'il n'y reste pas de vide.

Digitized by Google

OUÏR v. a. (du lat. *audire*, entendre. — N'est usité qu'à l'infin. prés., au participe passé *ouï, e*, et aux temps composés.) Entendre, recevoir les sons par l'oreille : *j'ai ouï dire que...* Écouter, prêter l'oreille : *on l'a condamné sans l'ouïr. Dr.* Recevoir la déposition de : *ouïr les experts.*

OUISTITI (*ou-is-ti-ti*) n. m. Nom vulgaire de divers petits singes d'Amérique : *l'ouistiti à pinceaux est commun au Brésil.*

Ouistiti.

OULLIÈRE (*oul*) n. f. Allée entre les rangs de vignes et affectée à d'autres cultures.

OUPILLE (*ll* mll.) n. f. Torche, flambeau de paille.

OURAGAN n. m. (orig. caraïbe). Tempête, bourrasque violente, causée par plusieurs vents opposés qui forment des tourbillons : *les ouragans des Antilles sont terribles. Fig.* Grand trouble, explosion de passions : *ouragan politique. Arriver comme un ouragan,* arriver impétueusement.

OURALIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. Des monts Ourals : *les populations ouraliennes.*

OURDIR v. a. (du lat. *ordiri*, commencer). Disposer sur une machine faite exprès les fils de la chaîne d'une étoffe avant de la mettre sur le métier. *Fig.* Tramer, machiner : *ourdir une conspiration.*

OURDISSAGE (*di-sa-je*) n. m. Action de l'ouvrier qui ourdit. Ouvrage ourdi.

OURDISSEUR, EUSE (*di-seur, eu-ze*) n. Qui ourdit.

OURDISSOIR (*di-soir*) n. m. Assemblage de pièces de bois sur lesquelles le tisserand met la chaîne quand il ourdit.

OURLER (*lé*) v. a. Faire un ourlet : *ourler des mouchoirs.*

OURLET (*lé*) n. m. (vx fr. *orle;* du lat. *ora*, rebord). Repli cousu au bord d'une étoffe pour empêcher qu'elle ne s'effiloche : *ourlet à jour.*

Ours blanc.

OURS (*ourss;* autref. *our*) n. m. (lat. *ursus*). Genre de mammifères carnivores, comprenant des animaux lourds à fourrure épaisse, à pattes plantigrades, etc., des divers pays du monde : *l'ours se trouve encore en France, dans les Pyrénées. Ours marin,* espèce de phoque. *Fig.* Homme qui fuit la société. *Ours mal léché,* personne mal faite, grossière. — Les ours ont le corps massif, trapu; ils habitent les pays froids et mènent en général une vie solitaire; ils sont intelligents, rusés, prudents, d'une force redoutable, et la chasse en est toujours dangereuse. Ils sont surtout carnassiers, mais ils mangent volontiers des fruits et du miel. On distingue l'*ours blanc* des régions arctiques, le plus grand de tous les carnassiers (2m, 60 de long); l'*ours de l'Amérique du Nord,* dit *grizzli;* l'*ours noir,* l'*ours brun d'Europe,* etc.

Ours brun.

OURSE n. f. Femelle de l'ours. *Astr.* **Grande, petite Ourse,** v. *Part. hist.*

OURSIN n. m. Peau d'ours encore garnie de son poil : *un bonnet d'oursin.*

Oursin.

OURSIN n. m. Echinoderme globuleux, à coquille hérissée de pointes mobiles : *les oursins sont comestibles.*

OURSINE n. f. Espèce d'ombellifère nommée vulgairement *pied-d'ours,* dont les feuilles sont couvertes de fines pointes.

OURSON n. m. Petit d'un ours.

OURVARI n. m. Autre orthographe de HOURVARI.

OUST ou **OUSTE** (*ous-te*) interj. *Pop.* S'emploie pour chasser quelqu'un ou l'obliger à se hâter.

OUTARDE n. f. Genre d'oiseaux échassiers des pays chauds et tempérés, dont la chair est savoureuse.

Outarde.

OUTARDEAU (*dô*) n. m. Jeune outarde.

OUTIL (*ti*) n. m. (lat. *utensile*). Instrument de travail : *la machine a diminué le rôle de l'outil.*

OUTILLAGE (*ll* mll.) n. m. Assortiment des outils nécessaires à une profession, à un travail : *l'outillage d'une usine.*

OUTILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Qui a des outils : *ouvrier qui est bien outillé.*

OUTILLEMENT (*ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'outiller. (Peu us.)

OUTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. a. Garnir, munir d'outils : *outiller un ouvrier. Fig.* Fournir des moyens nécessaires : *outiller un jeune homme pour lutter dans la vie.* **S'outiller** v. pr. Se procurer des outils.

OUTILLERIE (*ti, ll* mll., *e-rî*) n. f. Fabrique ou commerce d'outils. (Peu us.)

OUTLAW (*aout'-lâ*) n. m. (en angl. *hors la loi*). En Angleterre, autref., se disait de gens sans aveu, vivant de rapines et mis hors la loi : *toute personne avait le droit de mettre à mort un outlaw.*

OUTRAGE n. m. (de *outre*). Injure grave de fait ou de paroles : *accabler quelqu'un d'outrages. Poét.* Tort, dommage. *Les outrages du temps,* les infirmités de l'âge. *Dernier outrage,* injure la plus grave qu'on puisse faire. *Fig.* Violation : *outrage à la raison.*

OUTRAGEANT (*jan*), **E** adj. Qui outrage : *paroles outrageantes.*

OUTRAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il outragea, nous outrageons.*) Faire outrage : *outrager un adversaire. Fig.* Porter atteinte à : *outrager le bon sens, la raison, la morale.*

OUTRAGEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière outrageuse. *Par ext.* D'une manière excessive : *outrageusement bête.*

OUTRAGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Qui outrage : *paroles outrageuses.* (Peu us.)

OUTRANCE n. f. Exagération, chose outrée : *les outrances d'Aristophane.* **A outrance** loc. adv. Jusqu'à l'excès, sans borne ni trêve : *poursuivre à outrance. Combat à outrance,* duel qui ne doit finir que par la mort ou la mise hors de combat d'un des deux adversaires.

OUTRANCIER (*si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui pousse les choses à l'excès. Excessif.

OUTRE n. f. (du lat. *uter*, ventre). Peau de bouc cousue en forme de sac, pour recevoir des liquides : *une outre pleine d'eau.*

OUTRE prép. (lat. *ultra*). Au delà de : *voyage d'outre-mer.* (V. OUTRE-MER.) De plus, en sus de : *apporter, outre les témoignages, des preuves écrites. Outre mesure,* à l'excès. Adv. Plus loin : *passer outre.* Loc. adv. : **En outre,** de plus. **D'outre en outre,** de part en part : *un coup d'épée l'a percé d'outre en outre.* Loc. conj. : **Outre que,** non seulement, mais.

OUTRÉ, E adj. Exagéré : *pensée outrée.* Indigné : *je suis outré de tant d'impertinence.*

OUTRECUIDANCE n. f. (de *outrecuidant*). Présomption impertinente, fatuité. Ecart impertinent dans les paroles ou les actions.

OUTRECUIDANT (*dan*), **E** (v. OUTRECUIDER [S']). adj. Présomptueux, impertinent : *personnage outrecuidant.*

OUTRECUIDER (*dé*) (**S'**) v. pr. (de *outre*, et du vx fr. *cuider*, penser). Avoir une confiance exagérée en soi-même. (Vx.)

OUTRÉMENT (*man*) adv. D'une façon outrée. (Peu us.)

OUTREMER (*mèr*) n. m. Pierre fine d'un beau bleu d'azur. (Syn. LAPIS-LAZULI.) Couleur d'un beau bleu qu'on extrait de cette pierre.

OUTRE-MER (*mèr*) loc. adv. Au delà des mers : *s'établir outre-mer.*

OUTRE-MONTS [*mon*] (**D'**) loc. adv. Au delà des monts (se dit particulièrem. en parlant des Alpes) : *les pays d'outre-monts.*

Digitized by Google

OUTREPASSE (*pa-se*) n. f. Abatis de bois fait au delà des limites marquées.

OUTREPASSER (*pa-sé*) v. a. Aller au delà : *outrepasser ses pouvoirs*. V. n. *Vénér.* S'emporter au delà des voies, en parlant des chiens.

OUTRER (*tré*) v. a. Porter les choses au delà de la juste raison : *outrer la vertu*. Surcharger de travail : *outrer ses chevaux*. *Fig.* Pousser à un sentiment très violent : *outrer quelqu'un de colère*.

OUTRE-RHIN adv. Au delà du Rhin : *aller outre-Rhin ; les pays d'outre-Rhin*.

OUTRE-TOMBE (*ton-be*) adv. Au delà de la tombe. *Mémoires d'outre-tombe*, qui ne doivent paraître qu'après la mort de leur auteur : *Chateaubriand a écrit des* Mémoires d'outre-tombe.

OUTSIDER (*a-out'-zat-deur'*) n. m. (mot angl. qui signifie *celui qui est en dehors*). Cheval de course qui peut gagner, mais qui n'est pas au nombre de ceux auxquels on accorde une chance normale et régulière.

OUVERT (*vér*), **E** adj. *Pays ouvert*, sans places fortes ou sans défenses naturelles à ses frontières. *Ville ouverte*, ville qui n'est pas fortifiée. *Port ouvert*, où les navires étrangers pénètrent librement. *Rade ouverte*, mouillage exposé au vent, à la mer du large, à l'ennemi, etc. *Blas.* Se dit des édifices dont les portes sont absentes ou béantes (un émail particulier marquant l'ouverture). *Hippol. Cheval ouvert*, v. LARGE. *Visage, air, caractère ouvert*, franc et sincère. *Intelligence ouverte*, pénétrante. *Guerre ouverte*, déclarée. *A force ouverte*, les armes à la main. *A cœur ouvert*, sans déguisement. *A bras ouverts*, cordialement : *recevoir un ami à bras ouverts*. *A livre ouvert*, sans préparation. *Tenir table ouverte*, recevoir tous ceux qui se présentent. *A bureau, à guichet ouvert*, à présentation des titres : *banque qui paye à bureau ouvert*. ANT. **Fermé.**

OUVERTEMENT (*vèr-te-man*) adv. Sans déguisement, franchement : *signifier ouvertement ses intentions*. ANT. **Secrètement.**

OUVERTURE (*vèr*) n. f. Fente, trou, espace vide dans un corps : *l'ouverture d'une caverne*. Action d'ouvrir : *ouverture d'un coffre, d'un cadavre*. *Fig.* Préface instrumentale qui précède une grande composition lyrique (opéra, oratorio) : *l'ouverture de la* « Muette de Portici » *est un chef-d'œuvre*. Commencement : *ouverture de la séance*. Proposition relative à une affaire, une négociation : *faire des ouvertures de paix*. *Ouverture d'un angle*, grandeur de cet angle dépendant de l'écartement de ses côtés. *Ouverture de compas*, écartement des pointes de ses deux branches. *Dr. Ouverture d'une succession*, moment auquel prend naissance le droit de la recueillir. ANT. **Fermeture.**

OUVRABLE adj. Susceptible d'être travaillé : *la matière ouvrable*. *Jour ouvrable*, consacré au travail. ANT. en ce sens, **Férié.**

OUVRAGE n. m. Ce que produit un ouvrier, un artiste : *ouvrage d'un maçon*. Travail : *se mettre à l'ouvrage*. Production littéraire : *les ouvrages de Racine*. Œuvre : *le rétablissement de la religion en France fut l'ouvrage de Napoléon*. Travail d'aiguille, ou autre petit travail de femme : *sac à ouvrage*. Travaux de fortification : *ouvrages avancés*. *Ouvrages d'art*, nom générique des travaux de maçonnerie, de charpente, etc., que nécessite la construction d'une ligne de chemin de fer, etc.

OUVRAGÉ, E adj. Syn. de OUVRÉ.

OUVRAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il ouvragea, nous ouvrageons*.) Travailler avec une grande minutie de détails : *ouvrager une pièce d'orfèvrerie*.

OUVRAISON (*vré-zon*) n. f. Action ou manière de mettre en œuvre les matières premières. (Peu us.)

OUVRANT (*vran*), **E** adj. *A porte ouvrante* ou *à portes ouvrantes*, à l'heure où l'on ouvre la porte ou les portes d'une ville. *A jour ouvrant*, au lever du jour.

OUVRÉ, E adj. Façonné : *fer ouvré*. *Linge ouvré*, à fleurs, à carreaux (par opposition à *uni*).

OUVREAU (*vré*) n. m. Ouverture pratiquée dans les fours de verriers : *c'est par les ouvreaux que l'on cueille dans les creusets le verre à travailler*.

OUVRÉE (*vré*) n. f. Ancienne mesure agraire, représentant l'étendue qu'un homme peut labourer en un jour.

OUVRER v. n. (lat. *operare*). Se livrer au travail : *l'Eglise défend d'ouvrer le dimanche*. V. a. Mettre en œuvre, travailler : *ouvrer du linge*.

OUVRIER (*ri-é*), **ÈRE** n. (lat. *operarius*). Qui travaille manuellement pour gagner un salaire : *des ouvriers maçons*. *Par ext.* Celui qui fait un ouvrage quelconque. *Fig.* Agent, cause, principe : *être l'ouvrier de sa fortune*. Adj. Qui travaille des mains : *les classes ouvrières*. *Fig. Cheville ouvrière*, v. CHEVILLE. N. f. Individu neutre, dans les colonies d'hyménoptères sociaux (abeilles, fourmis, guêpes).

OUVRIR v. a. (lat. *aperire*. — *J'ouvre, nous ouvrons. J'ouvrais. J'ouvris, nous ouvrîmes. J'ouvrirai. J'ouvrirais. Ouvre. Que j'ouvre. Que j'ouvrisse. Ouvert, e.*) Faire que ce qui était fermé ne le soit plus : *ouvrir une armoire*. Séparer, écarter : *ouvrir les lèvres, les paupières, des huîtres*, etc. Percer, pratiquer : *ouvrir une route, un canal, une mine*. Couper, entamer : *ouvrir une veine, un pâté*. Etre en tête : *le nom qui ouvre une liste*. *Fig.* Commencer : *ouvrir le bal, une session*. Fonder : *ouvrir une école*. Proposer : *ouvrir un avis*. *Ouvrir de grands yeux*, regarder avec curiosité, surprise. *Ouvrir les yeux*, sortir de son aveuglement. *Ouvrir les yeux d'un autre*, l'éclairer. *Ouvrir son cœur à quelqu'un*, lui confier ses plus secrets sentiments. *Lui ouvrir sa maison*, l'accueillir. *Lui ouvrir sa bourse*, lui offrir de l'argent. *Ouvrir l'esprit*, le rendre plus capable de comprendre. *Ouvrir un crédit à quelqu'un*, l'autoriser à puiser à une caisse. *Ouvrir un compte à quelqu'un*, commencer à lui faire crédit. *Ouvrir la chasse, la pêche*, fixer l'époque où il sera permis de chasser, de pêcher. *Ouvrir l'appétit*, l'exciter. V. n. Etre ouvert : *magasin qui ouvre le dimanche*. Donner accès : *cette porte ouvre sur le jardin*. **S'ouvrir** v. pr. : *cette porte s'ouvre difficilement*. *Fig. S'ouvrir à quelqu'un*, lui découvrir sa pensée. *S'ouvrir un passage*, se le frayer. *La scène s'ouvre*, commence. ANT. **Fermer.**

OUVROIR n. m. Dans les communautés de femmes, lieu où les religieuses s'assemblent pour se livrer aux travaux de lingerie. Etablissement de bienfaisance, où l'on procure de l'ouvrage aux jeunes filles et aux femmes pauvres.

OVAIRE (*vé-re*) n. m. (du lat. *ovum*, œuf). Partie des animaux ovipares où se forment les œufs. *Bot.* Partie inférieure du pistil, qui renferme les semences. (V. la planche PLANTE.)

OVALAIRE (*lé-re*) adj. Qui affecte la forme ovale. *Anat. Trou ovalaire*, trou sous-pubien de l'os iliaque.

OVALE adj. (du lat. *ovum*, œuf). Se dit de toute courbe fermée et allongée et particulièrement d'une courbe symétrique, comme l'*ellipse*. (V. ce mot.) Se dit d'un plan limité par des courbes de ce genre : *table ovale*. N. m. *Géom.* Figure ovale, plane ou solide. **En ovale** loc. adv. En forme d'ovale : *décrire un ovale*.

OVARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui se rapporte à l'ovaire.

OVATE n. m. Chez les Gaulois, membre de la deuxième des trois classes de la hiérarchie druidique : *les ovates étaient chargés des sacrifices, des augures, etc.*

OVATION (*si-on*) n. f. (lat. *ovatio*). Chez les Romains, triomphe de second ordre, accordé pour des succès simplement honorables. *Par ext.* Acclamations publiques, honneurs bruyants et enthousiastes que l'on rend à une personne.

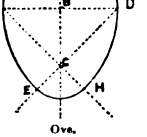

Ove.

OVE n. m. (du lat. *ovum*, œuf). Ornement en forme d'œuf, qui décore une corniche ou le chapiteau dorique. — Pour construire un ove, on trace une circonférence, et du centre de cette circonférence on élève sur le diamètre AD une perpendiculaire qui coupe la circonférence au point C. On tire ensuite les lignes indéfinies ACH et DCE. Du point D comme centre, on trace l'arc AE ; du point A comme centre on trace l'arc DH. Enfin, du point C on trace l'arc EH.

Digitized by Google

OVÉ, E adj. (du lat. *ovum*, œuf). En forme d'œuf : *fruit ové.*

OVIBOS (*boss*) n. m. Genre de mammifères ruminants des régions boréales, qui semblent tenir du bœuf et du mouton, et qu'on appelle aussi *bœufs musqués.*

OVIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de mammifères ruminants, comprenant les moutons, chèvres, bouquetins. S. un *ovidé.*

OVIDUCTE (*duk-te*) n. m. (lat. *ovum*, œuf, et *ductus*, conduit). Conduit par lequel les œufs passent de l'ovaire hors du corps de l'animal.

OVIFORME adj. (du lat. *ovum*, œuf, et de *forme*). Qui a la forme d'un œuf.

OVINE adj. f. (du lat. *ovis*, brebis). *Race ovine*, les brebis, les moutons.

OVIPARE n. et adj. (lat. *ovum*, œuf, et *parere*, enfanter). Qui se produit par des œufs. V. VIVIPARE.

OVIPARISME (*ris-me*) n. m. ou **OVIPARITÉ** n. f. Mise en liberté de l'embryon au moyen de l'œuf qui éclora plus tard.

OVOÏDAL (*vo-i-dal*), **E, AUX** adj. Dont la forme se rapproche de celle de l'œuf.

OVOÏDE (*vo-i-de*) adj. Qui a la forme d'un œuf : *fruit, glande ovoïde.*

OVOVIVIPARE n. et adj. Se dit des animaux chez lesquels l'œuf éclôt dans le sein même de la mère : *la vipère est ovovivipare.*

OVULAIRE (*lé-re*) adj. Qui concerne l'ovule.

OVULATION (*si-on*) n. f. Fonction de l'ovaire.

OVULE n. m. (du lat. *ovum*, œuf). Produit de l'ovaire, qui devient le fœtus ou l'œuf.

OXACIDE (*ok-sa*) n. m. Acide résultant de la combinaison d'un corps simple avec l'oxygène et l'eau.

OXALATE (*ok-sa*) n. m. Sel de l'acide oxalique : *l'oxalate de potassium est vulgairement nommé* sel d'oseille.

OXALIDE (*ok-sa*) n. f. (lat. *oxalis*). Genre de dicotylédones dialypétales : *l'oxalide oseille croît dans les lieux humides.*

OXALIQUE (*ok-sa*) adj. *Acide oxalique*, tiré de l'oseille.

OXFORD (*oks-for*) n. m. (de *Oxford* n. géogr.). Tissu de coton rayé ou quadrillé.

OXHYDRIQUE (*ok-si*) adj. Composé d'hydrogène et d'oxygène : *chalumeau oxhydrique.* V. CHALUMEAU.

OXYAMMONIAQUE (*ok-si-a-mo*) n. m. Syn. de HYDROXYLAMINE.

OXYCOCCOS (*ok-si-ko-koss*) n. m. Genre d'éricacées d'Europe, qui vivent dans les marécages. (On l'appelle aussi CANNEBERGE.)

OXYCRAT (*ok-si-kra*) n. m. (gr. *oxus*, vinaigre, et *krasis*, mélange). Mélange d'eau et de vinaigre, qui est une boisson rafraîchissante.

OXYDABLE (*ok-si*) adj. Qui peut s'oxyder.

OXYDANT (*ok-si-dan*), **E** adj. Qui a la propriété d'oxyder.

OXYDASE (*ok-si-da-ze*) n. f. Ferment soluble oxydant.

OXYDATION (*ok-si-da-si-on*) n. f. Action d'oxyder : *l'oxydation du fer produit la rouille.* Etat de ce qui est oxydé.

OXYDE (*ok-si-de*) n. m. (gr. *oxus*, aigre). Composé résultant de la combinaison d'un corps simple avec l'oxygène.

OXYDER (*ok-si-dé*) v. a. Réduire à l'état d'oxyde. **S'oxyder** v. pr. Passer à l'état d'oxyde.

OXYGÉNABLE (*ok-si*) adj. Qui peut se combiner avec l'oxygène.

OXYGÉNATION (*ok-si, si-on*) n. f. Action d'oxygéner. Etat de ce qui est oxygéné.

OXYGÈNE (*ok-si*) n. m. (gr. *oxus*, acide, et *gennân*, engendrer). Corps simple, formant la partie respirable de l'air. — Ce gaz, l'élément le plus répandu dans la nature, forme le cinquième en volume de l'air atmosphérique, comme Lavoisier le démontra le premier. L'oxygène est un gaz incolore, inodore et sans saveur ; il se combine à la plupart des corps simples, en particulier avec l'hydrogène, pour donner de l'eau, dont il forme les huit neuvièmes en poids. Désigné jadis sous les noms d'*air vital*, d'*air déphlogistiqué*, de *principe acidifiant*, l'oxygène est l'agent de la respiration et de la combustion. Il est employé dans l'industrie pour un grand nombre de préparations (acide sulfurique, blanc de zinc, etc.); on utilise la chaleur qu'il dégage en se combinant à l'hydrogène dans le chalumeau de Deville, la lampe de Drummond ; enfin, on s'en sert en médecine.

OXYGÉNÉ, E (*ok-si*) adj. Qui contient de l'oxygène : *les composés oxygénés de l'azote.*

OXYGÉNER (*ok-si-jé-né*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Opérer la combinaison d'un corps avec l'oxygène.

OXYGÉNIFÈRE (*ok-si*) adj. Qui porte l'oxygène : *les globules du sang sont oxygénifères.*

OXYGONE (*ok-si*) adj. (gr. *oxus*, aigu, et *gônia*, angle). Qui a ses angles aigus.

OXYHÉMOGLOBINE (*ok-si*) n. f. Matière colorante des globules rouges du sang.

OXYMEL (*ok-si-mel*) n. m. (gr. *oxumeli*). Breuvage composé d'eau, de miel et de vinaigre.

OXYMÉTRIE (*ok-si-mé-trî*) n. f. Détermination de la quantité d'acide libre contenue dans une substance.

OXYSACCHARUM (*ok-si-sak-ka-rom'*) n. m. Mélange de vinaigre et de sucre.

OXYSULFURE (*ok-si*) n. m. Composé de soufre, d'oxygène et d'un métal.

OXYTON (*ok-si*) n. m. (gr. *oxus*, aigre, et *tonos*, ton). *Gram.* Mot ayant l'accent tonique sur sa finale.

OXYURE (*ok-si-u-re*) n. f. Genre de vers nématodes, parasites de l'intestin de l'homme et de divers animaux.

OYANT (*o-ian*), **E** part. prés. du v. *ouïr.* Qui écoute, entend. N. *Prat. Oyant compte*, à qui l'on rend compte en justice. Pl. les *oyants compte.*

OYAT (*o-ia*) n. m. Nom picard d'une graminée employée à fixer les sables des dunes.

OZÈNE n. m. Ulcère du nez, qui communique à l'haleine une odeur fétide.

OZOKÉRITE ou **OZOCÉRITE** n. f. Sorte de cire fossile.

OZONE n. m. (du gr. *ozein*, avoir une odeur). Modification allotropique de l'oxygène. — Ce gaz, en petite quantité, semble incolore ; mais, vu sous une grande épaisseur, il est d'une belle couleur bleue et c'est à lui que l'on attribue la coloration de l'air atmosphérique ; il a une odeur forte et pénétrante ; son pouvoir oxydant est bien supérieur à celui de l'oxygène.

OZONÉ, E adj. Qui renferme de l'ozone.

OZONER (*né*) v. a. Transformer l'oxygène en ozone. (On dit aussi OZONISER.)

OZONISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation de l'oxygène en ozone.

OZONISEUR (*zeur*) ou **OZONEUR** n. m. Appareil servant à préparer l'ozone.

OZONOMÈTRE n. m. (de *ozone*, et du gr. *metron*, mesure). Appareil pour évaluer la proportion d'ozone contenue dans l'atmosphère.

OZONOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *ozonomètre*). Art de constater la présence de l'ozone et d'en déterminer les quantités.

OZONOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'ozonométrie.

Digitized by Google

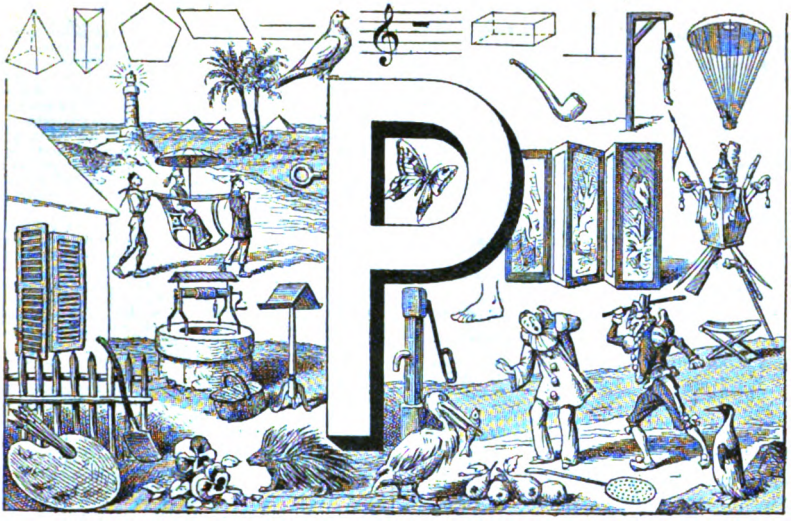

P n. m. (*pé* ou *pe*). Seizième lettre de l'alphabet et douzième des consonnes : p *est une consonne labiale. Un* P *majuscule; des* p *minuscules. Fin. P.*, abrév. de POUR. *Ecclés. P*, abrév. de PÈRE. *Mus. P*, abrév. de PIANO (doucement).

PACAGE n. m. (lat. *pascuum*). Pâturage : *le seigle sert à former des pacages. Droit de pacage*, droit de faire pâturer.

PACAGER (*jé*) v. n. (Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il pacagea, nous pacageons.*) Faire pâturer : *pacager des troupeaux dans les montagnes.*

PACANE n. f. Fruit comestible du pacanier.

PACANIER (*ni-é*) n. m. Grand arbre de la famille des juglandacées, propre à l'Amérique du Nord, et dont les noix s'appellent *pacanes.*

PACHA n. m. Chef militaire ou gouverneur de province, en Turquie.

PACHALIK (*lik'*) n. m. Pays soumis au gouvernement d'un pacha. (On dit auj. VILAYET.)

PACHYDÉRME (*chi* ou *ki-dér*) n. m. (gr. *pakhus*, épais, et *derma*, peau). Ordre de mammifères à peau très épaisse, presque nue et dont les pieds sont terminés par des sabots. — On a longtemps divisé les pachydermes en proboscidiens (formant aujourd'hui un ordre spécial) ou pachydermes à trompes (*éléphant*), en pachydermes proprement dits (*hippopotame, rhinocéros, cochon*, etc.), et en solipèdes (*cheval*). On les répartit aujourd'hui dans les deux ordres des artiodactyles (*hippopotame, bœuf*) et des périssodactyles (*zèbre, rhinocéros*).

PACIFICATEUR, TRICE n. et adj. Qui apaise les troubles, rétablit la paix : *Hoche a été surnommé le pacificateur de la Vendée.*

PACIFICATION (*si-on*) n. f. Rétablissement de la paix dans un Etat, entre Etats, dans une famille, etc.

PACIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *pax, pacis*, paix, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Rétablir la paix, le calme : *Henri IV pacifia la France.*

PACIFIQUE adj. (lat. *pacificus*). Qui aime la paix : *homme pacifique.* Qui tend à la paix : *idées pacifiques.* Qui se passe dans la paix : *le règne de Louis XVIII fut pacifique.* ANT. Belliqueux.

PACIFIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière pacifique : *vivre pacifiquement.*

PACKFOND (*fon*) n. m. Alliage de cuivre, de nickel et de zinc, qui a l'apparence de l'argent et qui est usité en Chine.

PACOTILLE (*ll* mll.) n. f. (de *paquet*). Quantité de marchandises à vendre, que peuvent embarquer, pour leur compte, les gens de l'équipage ou les passagers. *Par dénigr.*, marchandises de qualité inférieure.

PACOTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. n. Former une pacotille. Faire le commerce de pacotille. (Peu us.)

PACQUAGE (*pa-ka-je*) n. m. Action de pacquer.

PACQUER (*pa-ké*) v. a. Trier et mettre en baril le poisson à expédier.

PACTE (*pak-te*) n. m. (lat. *pactum*). Traité : *le pacte de famille fut conclu par Choiseul. Fig.* Accord constant avec un principe, etc. : *faire un pacte avec la vérité. Polit. Pacte fédéral*, constitution de la Suisse.

PACTISER (*pak-ti-zé*) v. n. Faire un pacte : *pactiser avec des rebelles. Fig.* Transiger : *pactiser avec sa conscience.*

PADDOCK (*pa-dok*) n. m. (mot angl., signif. *parc à daims*). Enclos dans une prairie, pour les poulinières et leurs poulains. *Turf.* Enceinte réservée, où les chevaux sont promenés en main.

PADISCHAH ou **PADISHA** (*di-cha*) n. m. Sultan, empereur des Turcs.

PADOU n. m. Ruban moitié fil, moitié soie.

PÆAN n. m. V. PÉAN.

PÆDAGOGIUM (*pé, ji-om'*) n. m. (mot lat., formé du gr. *pais, paidos*, enfant, et *agein*, conduire). En Allemagne, établissement d'instruction publique.

PÆONIE, E (*pé-o*) adj. *Bot.* Qui se rapporte au genre pivoine.

PAGAIE (*ghé*) n. f. Rame que l'on manie sans l'appuyer à l'embarcation.

PAGALE (*gha-le*) ou **PAGAÏE** (*gha, ll* mll.) n. f. Précipitation, désordre : *faire de la pagale en manœuvrant.* Loc. adv. **En pagale** ou plus souv. **en pagaie**, en désordre : *amener les vergues en pagaie.*

PAGANISER (*zé*) v. n. Vivre en païen. V. a. Rendre païen : *paganiser un peuple.*

PAGANISME (*nis-me*) n. m. (du lat. *paganus*, paysan). Nom donné par les premiers chrétiens au polythéisme, auquel les campagnards restèrent longtemps fidèles : *Théodose combattit le paganisme.*

PAGAYER (*ghè-ié*) v. n. (Se conj. comme *balayer.*) Se servir de la pagaie. V. a. Conduire à la pagaie : *pagayer une pirogue.*

PAGAYEUR, EUSE (*ghè-ieur, eu-ze*) n. Personne qui pagaye.

PAGE n. f. (lat. *pagina*). Un des côtés d'un feuillet de papier : *une page blanche.* Ce qui est tracé, imprimé sur la page : *apprendre, copier une page. Fig.* (Œuvre

Digitized by Google

littéraire ou musicale : *les plus belles pages de Racine*. Action, époque : *les pages tragiques de l'histoire*.

PAGE n. m. Jeune noble placé près d'un prince, d'un seigneur, d'une châtelaine, pour apprendre le métier des armes ou pour les escorter, leur rendre certains services : *Napoléon Ier ressuscita l'institution des pages. Effronté comme un page*, hardi jusqu'à l'impudence. *Hors de page*, ayant fini le temps du service de page, et *au fig.*, hors de tutelle, indépendant.

PAGEL (*jèl*) n. m. ou **PAGELLE** (*jè-le*) n. f. Genre de poissons très répandus sur les côtes de la Méditerranée et de la Manche.

PAGINATION (*si-on*) n. f. Série des numéros des pages d'un livre.

PAGINER (*né*) v. a. Numéroter les pages d'un livre.

PAGNE n. m. (espagn. *paño*). Morceau d'étoffe tombant de la ceinture aux genoux, unique vêtement de certaines peuplades d'Afrique et d'Amérique.

PAGNON n. m. (n. pr.). Drap noir très fin, de Sedan.

PAGODE n. f. (portug. *pagoda*). En extrême Orient (Inde, Chine, Japon, etc.), temple, chapelle : *les pagodes chinoises sont d'une grande richesse*. Idole qu'on y adore. Petite figure chinoise, en porcelaine, à tête mobile. Monnaie d'or des Indes (de 8 fr. 31 c. à 9 fr. 40 c.). Adjectiv. *Manche pagode*, étroite jusqu'au coude, très large vers le poignet.

Pagode.

PAGRE n. m. Genre de poissons acanthoptères, à chair très estimée, des mers chaudes et européennes.

PAGURE n. m. Genre de crustacés, vulgairement nommés BERNARD-L'ERMITE : *les pagures se logent dans des coquilles d'autres mollusques*.

PAIE (*pè*) n. f. V. PAYE.

PAIEMENT (*pè-man*) n. m. V. PAYEMENT.

PAÏEN, ENNE (*pa-i-in, é-ne*) adj. (lat. *paganus*. — V. PAGANISME). Se dit des peuples anciens polythéistes, et *par ext.*, de tous les peuples polythéistes, ainsi que de ce qui se rapporte à ces peuples, à leurs dieux, etc. : *les philosophes païens*. Substantiv. : *une païenne. Fam.* Impie. N. m. pl. : *les dieux des païens*.

PAILLAGE (*pa, ll* mll.) n. m. Action de pailler : *le paillage des arbres*.

PAILLARD (*pa, ll* mll., *ar*), **E** n. et adj. Qui couche sur la paille. Débauché.

PAILLARDER (*pa, ll* mll., *ar-dé*) v. n. Vivre dans la débauche. (Peu us.)

PAILLARDISE (*pa, ll* mll., *ar-di-ze*) n. f. (de *paillard*). Débauche, luxure.

PAILLASSE (*pa, ll* mll., *a-se*) n. f. Grand sac plat, que l'on remplit de paille, de feuilles de maïs, etc., et qui forme un objet de literie : *paillasse de varech, de bale d'avoine*.

PAILLASSE (*pa, ll* mll., *a-se*) n. m. (ital. *Pagliaccio*, personnage du théâtre populaire italien). Bouffon de foire.

PAILLASSERIE (*pa, ll* mll., *a-se-ri*) n. f. Caractère, acte d'un paillasse.

PAILLASSON (*pa, ll* mll., *a-son*) n. m. Natte de paille ou de jonc placée à la porte des appartements pour qu'on s'y essuie les pieds. Natte de paille longue, dont on abrite les couches, les espaliers, etc., contre la gelée, et quelquefois contre le soleil.

PAILLASSONNAGE (*pa, ll* mll., *a-so-na-je*) n. m. Action ou manière de paillassonner.

PAILLASSONNER (*pa, ll* mll., *a-so-né*) v. a. Garnir de paillassons : *paillassonner une treille*.

PAILLE (*pa, ll* mll.) n. f. (lat. *palea*). Tige des graminées, dépouillée de son grain. *Paille d'avoine, menue paille*, bale d'avoine ou d'autres céréales. *Sur la paille*, dans une extrême misère. *Feu de paille*, ardent, zèle qui dure peu. *Homme de paille*, homme sans valeur, sans caractère; prête-nom. *Rompre la paille*, rompre un accord, se brouiller. *Tirer à la courte paille*, tirer au sort avec des brins de paille d'une longueur inégale. Défaut de liaison, de continuité dans un objet en métal : *cette pièce d'or a une paille, et sonne mal. Paille de fer*, copeaux de fer détachés par les tours et servant notamment à nettoyer les parquets. *Vin de paille*, vin blanc liquoreux obtenu avec des raisins qu'on laisse sécher quelque temps sur la paille : *les vins de paille de l'Ermitage sont renommés*. Adjectiv. et invar. Qui a la couleur jaune clair de la paille : *des rubans paille*.

PAILLE (*pa, ll* mll., *é*) n. m. Fumier non consommé ; litière qui n'est restée qu'un jour sous les chevaux.

PAILLÉ, E (*pa, ll* mll., *é*) adj. Qui a la couleur de la paille. Qui a une paille, un défaut : *fonte paillée*.

PAILLE-EN-QUEUE (*pa, ll* mll., *an-keû*) n. m. invar. Nom vulgaire des *phaëtons*, dont la queue est terminée par deux plumes longues et effilées.

PAILLER (*pa, ll* mll., *é*) n. m. Cour ou grenier d'une ferme où l'on met les pailles. Haute meule de paille. *Etre sur son pailler*, être chez soi, avoir le droit de parler ou d'agir en maître.

PAILLER (*pa, ll* mll., *é*) v. a. Couvrir, entourer ou garnir de paille : *pailler des semis, une chaise*.

PAILLET (*pa, ll* mll., *é*) n. m. *Mar.* Natte en fils de caret pour préserver des frottements. N. et adj. m. Se dit d'un vin peu chargé en couleur.

PAILLETÉ, E (*pa, ll* mll.) adj. Couvert de paillettes : *tulle pailleté*.

PAILLETER (*pa, ll* mll., *e-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je pailletterai*.) Parsemer de paillettes : *pailleter une jupe de danseuse*. Etre épars en guise de paillettes : *les grains de jais qui paillettent un corsage*.

PAILLETEUR (*pa, ll* mll.) n. m. Ouvrier qui recueille des paillettes d'or dans le sable des rivières.

PAILLETTE (*pa, ll* mll., *è-te*) n. f. (de *paille*). Parcelle d'or mêlée au sable de certains cours d'eau. Petite lame très mince de métal ou de verre qu'on applique sur une étoffe, pour la faire scintiller : *jupe couverte de paillettes*.

PAILLEUR, EUSE (*pa, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Personne qui vend ou voiture de la paille, ou qui paille les chaises.

PAILLEUX, EUSE (*pa, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. *Métall.* Qui a des pailles : *fer pailleux. Agric. Fumier pailleux*, dont la paille n'est pas assez consommée.

PAILLIS (*pa, ll* mll., *i*) n. m. Couche de paille ou de fumier pailleux, dont on recouvre le sol pour en maintenir la fraîcheur ou préserver certains fruits (fraises, melons, etc.) du contact de la terre.

PAILLOLE (*pa, ll* mll.) n. f. Paillette d'or. (Vx.)

PAILLON (*pa, ll* mll., *on*) n. m. Grosse paillette. Poignée de paille qui, placée dans l'orifice inférieur d'une cuve, sert de filtre à la lessive. Maille d'une chaînette d'acier. Mince feuille de cuivre coloré, avec laquelle les bijoutiers en faux font un fond miroitant.

PAILLOT (*pa, ll* mll., *o*) n. m. Petite paillasse qu'on met sur la paillasse ordinaire d'un lit d'enfant.

PAILLOTE (*pa, ll* mll.) n. f. Dans les pays chauds, hutte de paille.

PAIN (*pin*) n. m. (lat. *panis*). Aliment fait de farine (surtout de blé) pétrie, fermentée et cuite au four. Nourriture en général : *gagner son pain à la sueur de son front. Fig. Pour un morceau de pain*, pour presque rien. *Pain de munition*, fabriqué pour les soldats ; *pain d'épice*, sorte de gâteau fait de farine de seigle, de miel et de différentes substances aromatiques ; *pain bénit*, distribué à la grand'messe. *Fig. C'est pain bénit*, il a bien mérité ce qui lui arrive. *Pain des anges, pain céleste*, l'eucharistie. *Pain de vie*, la parole de Dieu. *Pain à cacheter*, rondelle de pâte non fermentée, mais cuite, pour cacheter les lettres. *Pain à chanter*, hostie non consacrée. Matière à laquelle on donne au moule une forme déterminée : *pain de sucre, de cire, de savon*. Tourteau : *pain de noix. Bot. Arbre à pain*, nom vulgaire du jaquier.

PAIR (*pèr*) n. m. (du lat. *par*, égal). Autrefois, grand vassal du roi : *les douze pairs de Charlemagne*. Membre de la Chambre haute de 1815 à 1848 : *la Chambre des pairs condamna à mort le maréchal Ney*.

PAIR, PAIRE (*pèr, pè-re*) adj. (du lat. *par*, égal). Exactement divisible par deux : *seize est un nombre pair*. N. m. Egal d'une personne : *être jugé par ses pairs*. Egalité de change entre deux pays. Taux de remboursement d'une valeur, fixé lors de l'émission. *Rente au pair*, restée ou ramenée à son taux nominal. *Etre au pair dans une maison*, être logé et nourri, sans appointements. Loc. adv. **De pair**, sur le même rang. **Hors de pair**, sans rivaux. ANT. **Impair**.

Digitized by Google

PAIRE (*pè-re*) n. f. (lat. *paria*, pl. de *par*). Couple d'animaux de la même espèce, composé d'un mâle et d'une femelle : *une paire de pigeons*. Assemblage de deux animaux employés ou vendus ensemble : *une paire de bœufs*. Ensemble de deux personnes unies par quelque lien : *une paire d'amis*. Chose unique, composée de deux pièces : *une paire de ciseaux*.

PAIREMENT (*pè-re-man*) adv. D'une manière paire. *Nombre pairement pair*, dont la moitié est aussi un nombre pair et divisible par quatre. (Peu us.)

PAIRESSE (*pè-rès-se*) n. f. Femme d'un pair.

PAIRIE (*pè-ri*) n. f. Titre et dignité d'un pair. Fief auquel cette dignité était attachée. Dignité des membres de la Chambre haute actuellement en Angleterre, et, en France, de 1815 à 1848 : *Victor Hugo fut élevé à la pairie*.

PAIRLE (*pèr-le*) n. m. *Blas*. Pièce honorable en forme d'Y, dont les branches atteignent les angles de l'écu. (V. la planche BLASON.)

PAISIBLE (*pé-zi-ble*) adj. (de *paix*). Doux, pacifique : *homme, animal paisible*. Tranquille, qui n'est point troublé : *règne, séjour paisible*. Qui n'est point inquiété dans la possession d'un bien : *paisible possesseur d'un héritage*.

PAISIBLEMENT (*pè-zi-ble-man*) adv. D'une manière paisible : *jouir paisiblement de sa fortune*.

PAISSANCE (*pé-san-se*) n. f. Action de paître en pâturage des bestiaux.

PAISSANT (*pè-san*), **E** adj. Qui paît : *brebis paissantes*.

PAISSEAU (*pè-sô*) n. m. Syn. de ÉCHALAS.

PAISSON (*pé-son*) n. m. Tout ce que paissent et broutent les animaux.

PAÎTRE (*pè-tre*) v. a. (lat. *pascere*. — *Je pais, il paît, nous paissons. Je paissais, nous paissions*. Point de passé déf. *Je paîtrai, nous paîtrons. Je paîtrais, nous paîtrions. Pais, paissons, paissez. Que je paisse, que nous paissions*. Point d'imp. *Paissant*. Point de part. pass.) Mener au pâturage : *paître ses moutons*. Manger en broutant : *paître l'herbe*. Intransitiv. : *mener paître, faire paître. Fig.* et *fam. Envoyer quelqu'un paître*, le congédier avec brusquerie. **Se paître** v. pr. Syn. anc. de SE REPAÎTRE.

PAIX (*pè*) n. f. (lat. *pax*). Etat d'un pays qui n'est point en guerre : *la paix favorise le développement économique des nations*. Traité qui maintient ou ramène cet état : *faire, signer la paix*. Calme : *la paix des champs*. Réconciliation : *faire la paix avec son voisin*. Repos : *laisser en paix*. Tranquillité de l'âme : *être en paix avec sa conscience*. Union, concorde dans les familles. Patène que le prêtre donne à baiser aux fidèles, pendant la messe, en disant : *pax tecum* (la *paix* soit avec toi). Interj. pour commander le silence : *paix donc !* ANT. **Guerre. Trouble, agitation, inquiétude.**

PAL n. m. (lat. *palus*). Pieu aiguisé par un bout. Instrument analogue, avec lequel on supplicie en Orient. *Blas*. Pièce honorable placée au milieu de l'écu, dont elle occupe le tiers en largeur. (V. la planche BLASON.) Pl. des *pals* ou des *paux*.

PALABRE n. f. (espagn. *palabra*, parole). Conférence avec un chef nègre. Discours qu'on y prononce.

PALADIN n. m. (du lat. *palatinus*, du palais). Seigneur de la suite de Charlemagne : *Roland est le type des paladins*. Chevalier errant, coureur d'aventures. Auj., homme très brave et très chevaleresque.

PALAFITTE (*fi-te*) n. m. (ital. *palafitta*). Construction lacustre sur pilotis. V. LACUSTRE.

PALAIS (*lè*) n. m. (lat. *palatium*). Résidence somptueuse d'un grand personnage. Maison magnifique. Lieu où les tribunaux rendent la justice. *Maire du palais*. V. MAIRE (*part. hist.*).

PALAIS (*lè*) n. m. (lat. *palatum*). *Anat*. Partie supérieure du dedans de la bouche. *Fig*. Sens du goût : *avoir le palais fin*.

PALAN n. m. (de *palanche*). Assemblage de poulies et de cordages, pour exécuter des manœuvres et mouvoir de lourds fardeaux.

Palan.

PALANCHE n. f. (gr. *phalanx*). Morceau de bois concave et entaillé aux deux bouts, pour porter à la fois deux seaux sur l'épaule.

PALANÇON n. m. Morceaux de bois qui retiennent les torchis.

PALANGRE ou **PALANCRE** n. f. Corde noyée et soutenue par des flottes, le long de laquelle sont attachées des lignes munies d'hameçons.

PALANGRIN n. m. Bateau de pêche, employé sur les côtes d'Algérie.

PALANGUER (*ghé*) v. n. Se servir d'un palan.

PALANQUE n. f. (ital. *palança*). Mur de défense, fait de troncs d'arbres enfoncés en terre côte à côte.

PALANQUER (*ké*) v. n. *Mar*. V. PALANGUER. V. a. *Fortif*. Munir de palanques : *palanquer une porte*.

PALANQUIN (*kin*) n. m. (sanscrit *palyanka*). En extrême Orient, chaise, litière ou hamac, que portent des hommes : *se promener en palanquin*.

Palanquin.

PALASTRE (*las-tre*) ou **PALÂTRE** n. m. (du lat. *pala*, pelle). Boîte de fer qui forme la partie extérieure d'une serrure.

PALATAL, E, AUX adj. (du lat. *palatum*, palais). Se dit des lettres qui se prononcent du palais : *é et i sont des voyelles palatales*.

PALATIAL, E, AUX (*si-al*) adj. (du lat. *palatium*, palais). Qui appartient au palais de justice : *style palatial*. (Vx.)

PALATIN, E adj. *Hist*. Se disait d'un seigneur chargé de quelque office dans le palais d'un souverain : *les comtes palatins d'Angleterre*. Se disait aussi d'un seigneur possédant une résidence qui avait le titre de palais : *les palatins de Béarn. Hist. littér. Ecole palatine*. V. PALATINE (*Ecole*) à la *part. hist*. Qui appartient au Palatinat ou qui habite ce pays : *maison palatine. Princesse Palatine*, v. CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE. (*Part. hist.*) *Anat*. Qui se rapporte au palais : *voûte palatine*. N. m. Vice-roi de Hongrie. Gouverneur d'une province, en Pologne.

PALATINAT (*na*) n. m. Dignité d'électeur palatin. Territoire, province du palatin. (V. *Part. hist.*) Province polonaise : *le palatinat de Posnanie*.

PALATINE n. f. Fourrure que les femmes portent sur le cou et les épaules (mise à la mode par la princesse Palatine, en 1676).

PALE n. f. (du lat. *pala*, pelle). *Mar*. Partie plate d'un aviron et qui entre dans l'eau. Palette de roue dans les vapeurs à aubes. Petite vanne qui sert à fermer un réservoir.

PALE n. f. (du lat. *palla*, manteau). *Liturg*. Carton garni de toile blanche, qui sert à couvrir le calice.

PÂLE adj. (lat. *pallidus*). Décoloré, en parlant d'une personne ou d'une partie de son corps : *femme pâle ; lèvres pâles*. Faible, sans éclat, en parlant des couleurs ou de la lumière : *bleu pâle ; la pâle lueur des étoiles*. (Syn. BLÊME, BLAFARD.) *Fig. Style pâle*, sans force, sans éclat. ANT. **Coloré, foncé, éclatant.**

PALÉ, E adj. Se dit d'un écu ou d'une pièce divisés par des pals en nombre égal aux interstices du champ.

PALEAGE n. m. (du lat. *pala*, pelle). *Mar*. Chargement du sel ou du grain avec la pelle.

PALE-ALE (*pél-él*) n. m. (m. angl.). Ale blanche, espèce de bière.

PALÉE (*lé*) n. f. Rang de pieux soutenant un ouvrage. *Mar*. Intervalle entre chaque coup de pale.

PALEFRENIER (*ni-é*) n. m. (rad. *palefroi*). Valet qui panse les chevaux.

PALEFROI n. m. Au moyen âge, cheval de parade des souverains, des princes.

PALÉMON n. m. Genre de crustacés, qui comptent parmi les grosses crevettes comestibles.

PALÉO (du gr. *palaios*, ancien) préfixe entrant dans la composition de nombreux mots scientifiques, et signifiant *ancien*.

PALÉOGRAPHE n. et adj. m. Versé dans la paléographie : *archiviste paléographe*.

PALÉOGRAPHIE (*fi*) n. f. (préf. *paléo*, et gr. *graphé*, écriture). Art de déchiffrer les écritures anciennes : *la paléographie est une science récente*.

PALÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la paléographie : *recherches paléographiques*.

Digitized by Google

PALÉOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la paléographie.

PALÉOLITHIQUE adj. Qui se rapporte aux anciennes époques de l'âge de pierre : *la civilisation paléolithique.*

PALÉOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. (préf. *paléo*, et gr. *logos*, discours). Qui connaît les langues anciennes.

PALÉONTOLOGIE (*jî*) n. f. (préf. *paléo*; gr. *ôn, ontos*, être, et *logos*, discours). Science qui traite des fossiles : *Cuvier fut un des fondateurs de la paléontologie.* (On dit quelquef. PALÉONTOGRAPHIE.)

PALÉONTOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la paléontologie. (On dit aussi PALÉONTOGRAPHIQUE.)

PALÉONTOLOGISTE (*jis-te*) ou **PALÉONTOLOGUE** (*lo-ghe*) n. et adj. m. Qui s'occupe de l'étude de la paléontologie.

PALÉOTHÉRIUM (*ri-om'*) n. m. Genre de mammifères pachydermes, fossiles dans l'éocène d'Europe.

Paléothérium.

PALÉOZOÏQUE (*zo-i-ke*) adj. Qui se rapporte aux plus anciennes couches géologiques contenant des fossiles.

PALERON n. m. (de *pale*, pelle). Partie plate et charnue, qui avoisine l'omoplate de certains animaux. *Boucher.* Partie d'un bœuf ou d'un porc, située dans la région supérieure et postérieure de l'épaule.

PALESTINE (*lès-ti-ne*) n. f. *Impr.* Caractère dont le corps est de 22 points. (Vx.)

PALESTRE (*lès-tre*) n. f. (gr. *palaistra*). *Antiq. gr.* Lieu public pour les exercices du corps. Ces exercices mêmes.

PALESTRIQUE (*lès-tri-ke*) adj. Qui a rapport à la palestre.

PALET (*lè*) n. m. (de *pale*, pelle). Pierre plate et ronde ou disque de métal qu'on jette le plus près possible du but marqué.

PALETOT (*to*) n. m. (holland. *paltrok*). Vêtement à poches extérieures, que les hommes et les femmes portent par-dessus les autres.

PALETTE (*lè-te*) n. f. (de *pale*). Instrument large, aplati, ordinairement en bois, et servant à divers usages. Chacune des aubes d'une roue de moulin ou de bateau. (On dit aussi JANTILLE.) Sorte de petite pelle de bois dont on se sert au jeu pour renvoyer la balle, le volant. Plaque de bois, de porcelaine ou de faïence, carrée ou ovale, percée d'un trou dans lequel on passe le pouce et sur laquelle les peintres étalent leurs couleurs. *Palette de marqueur*, instrument à l'aide duquel les marqueurs bouchent les trous que font les balles dans la cible et qui sert en même temps à indiquer au tireur le point exact où il a logé sa balle.

Palette.

PALETTE (*lè-te*) n. f. (corrupt. de *poêlette*). Vase qui servait à recueillir et à mesurer le sang d'une saignée. Saignée de 4 onces.

PALÉTUVIER (*vi-é*) n. m. Nom vulgaire de divers arbres tropicaux, particulièrement des mangliers : *les palétuviers croissent au bord des eaux marines.*

PÂLEUR n. f. (lat. *pallor*). Couleur de ce qui est pâle : *la pâleur du teint.*

PALI n. m. Langue sacrée de l'île de Ceylan dérivée du sanscrit. Adjectiv. : *la langue palie.*

PALIER (*li-é*) n. m. Espace, plan ménagé, le plus souvent au niveau de chaque étage, dans un escalier ou une montée. Loc. prov. : **Etre fort sur son palier,** v. PAILLER.

PALIÈRE adj. f. (de *palier*). *Marche palière*, la marche d'un escalier qui est de plain-pied avec le palier.

PALIFICATION (*si-on*) n. f. Action de palifier. Son résultat.

PALIFIER (*fi-é*) v. a. (de *pal*. — Se conj. comme *prier*.) Fortifier un terrain par des pilotis.

PALIKARE, PALICARE ou **PALLICARE** (*pal-li*) n. m. (du gr. mod. *palikaris* ou *pallikaris*, brave). Soldat de la milice grecque, dans la guerre de l'Indépendance. Auj., Grec resté fidèle aux vieilles mœurs et au costume national.

PALIMPSESTE (*lin-psès-te*) n. m. (gr. *palin*, de nouveau, et *psêstos*, raclé). Manuscrit sur parchemin dont on a fait disparaître l'écriture, pour y écrire de nouveau. Adjectiv. : *manuscrit palimpseste.*

PALINGÉNÉSIE (*zî*) n. f. (gr. *palin*, de nouveau, et *genesis*, génération). Retour à la vie, après mort réelle ou apparente : *la palingénésie a été défendue par Bonnet et Ballanche.*

PALINGÉNÉSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui concerne la palingénésie : *théorie palingénésique.*

PALINOD (*no*) n. m. Au moyen âge, poésie en l'honneur de la Vierge.

PALINODIE (*dî*) n. f. (gr. *palin*, de nouveau, et *ôdé*, chant). *Antiq.* Pièce de vers où le poète rétractait ses sentiments précédents. Auj., rétractation de ce qu'on a dit, fait : *une lamentable palinodie. Chanter la palinodie*, se désavouer soi-même.

PALINODIQUE adj. Qui a le caractère d'une palinodie : *chant palinodique.*

PÂLIR v. n. Devenir pâle : *pâlir de colère. Faire pâlir*, effrayer extrêmement. S'affaiblir : *couleur qui pâlit. Fig. Pâlir sur ses livres*, étudier avec acharnement. *Son étoile pâlit*, sa puissance, son crédit diminue. V. a. Rendre pâle : *l'anémie pâlit le teint.* ANT. **Rougir.**

PALIS (*li*) n. m. (rad. *pal*). Pieu pointu qu'on enfonce en terre. Enceinte de pieux : *un rustique palis.*

PALISSADE (*li-sa-de*) n. f. (de *palis*). Barrière, clôture faite avec des pieux qu'on enfonce les uns à côté des autres : *franchir une palissade.* Espalier.

Palissade.

PALISSADEMENT (*li-sa-de-man*) n. m. Action ou manière de palissader.

PALISSADER (*li-sa-dé*) v. a. Entourer de palissades : *palissader un jardin.*

PALISSAGE (*li-sa-je*) n. m. Action de palisser.

PALISSANDRE (*li-san-dre*) n. m. Bois, d'un noir violet, très recherché en ébénisterie, et qui provient de diverses espèces de dalbergies : *mobilier de palissandre.* (On dit quelquef. PALIXANDRE.)

PÂLISSANT (*li-san*), **E** adj. Qui pâlit.

PALISSER (*li-sé*) v. a. (de *palis*). Attacher les branches contre un mur ou un treillage : *palisser une vigne.*

PALISSON (*li-son*) n. m. Instrument de chamoiseur.

PALISSONNER (*li-so-né*) v. a. Adoucir les peaux sur le palisson.

PALISSONNEUR (*li-so-neur*) n. et adj. m. Ouvrier qui palissonne les peaux.

PALLADIUM (*pal-la-di-om'*) n. m. Statue en bois de Pallas, dont la possession assurait le salut de Troie. *Fig.* Garantie, sauvegarde : *les lois sont le palladium de la société.*

PALLADIUM (*pal-la-di-om'*) n. m. Métal blanc très ductile et très dur, dont la propriété la plus remarquable est d'absorber l'hydrogène. (Sa densité est comprise entre 11 et 12; il fond vers 1.500°. Ses alliages sont employés en horlogerie et pour la fabrication d'instruments de physique; certains de ses sels sont utilisés en photographie.)

PALLIATEUR, TRICE (*pal-li-a*) adj. Qui pallie : *médiation palliatrice.*

PALLIATIF, IVE (*pal-li-a*) adj. Qui n'a qu'une efficacité incomplète ou momentanée : *remède palliatif.* N. m. (au pr. et au fig.) : *un emprunt n'est jamais qu'un palliatif.*

PALLIATION (*pal, si-on*) n. f. Action de pallier.

PALLIER (*pal-li-é*) v. a. (lat. *palliare*. — Se conj. comme *prier*). Couvrir d'une excuse comme d'un manteau. Donner une couleur favorable à une chose mauvaise : *pallier un défaut.* Calmer momentanément : *le laudanum pallie certaines douleurs.*

PALLIUM (*pal-li-om'*) n. m. (mot lat.) *Antiq.* Ample manteau grec, qu'adoptèrent les Romains dès la république. Bande de laine blanche marquée de croix noires, que le pape porte par-dessus ses vêtements pontificaux et qu'il envoie à tous les archevêques et à certains évêques privilégiés.

PALMA-CHRISTI (*kris-ti*) n. m. (m. lat. signif. *paume du Christ*). Nom scientifique du *ricin.*

PALMAGE n. m. Evaluation en palmes. Action de palmer des aiguilles.

PALMAIRE (*mè-re*) adj. Qui se rapporte à la

Digitized by Google

paume de la main : *muscle palmaire. Arcade palmaire,* nom donné à deux arcs transversaux situés dans la paume de la main et fournis par l'anastomose des artères cubitale et radiale.

PALMARÈS (*rès*) n. m. (du lat. *palma,* palme). Liste des lauréats d'une distribution de prix, dans un établissement scolaire.

PALMATURE n. f. Difformité de la main, dont les doigts sont réunis par une membrane.

PALME n. f. (lat. *palma*). Branche de palmier. Palmier : *vin de palme, huile de palme. Fig. Remporter la palme,* la victoire dans un combat, dans une discussion. *La palme du martyre,* mort glorieuse soufferte pour la foi. *Palmes académiques,* décoration qui s'accorde aux littérateurs, aux artistes, aux savants, aux professeurs, etc. [Les titulaires sont dits *officiers d'Académie* (ruban) ou *officiers de l'instruction publique* (rosette).]

Palme.

PALME n. m. (lat. *palmus*). *Antiq. rom.* Nom de deux mesures de longueur, valant, l'une 0m,225, l'autre 0m,029. Ancienne mesure de longueur italienne, variable suivant les contrées.

Patte palmée.

PALMÉ, E adj. *Bot.* Semblable à une main ouverte : *feuille palmée. Zool.* Dont les doigts sont réunis par une membrane, comme chez l'oie, le canard, etc.

PALMER (*mèr*) n. m. Instrument de tourneur en fer, de planeur, pour mesurer l'épaisseur des métaux.

PALMER (*mé*) v. a. (du lat. *palma,* palme). *Mar.* Evaluer en palmes un diamètre. *Techn.* Aplatir la tête des aiguilles avant d'y percer les chas.

PALMERAIE (*ré*) n. f. Lieu planté de palmiers : *les oasis sont entourées de palmeraies.*

PALMETTE (*mé-te*) n. f. Ornement en forme de palme. Forme des arbres fruitiers en espalier.

PALMIER (*mi-é*) n. m. Famille de plantes monocotylédones, qui portent un bouquet de longues feuilles à l'extrémité d'un stipe élancé, comme les dattiers, cocotiers, etc. : *les palmiers croissent dans les pays chauds.* Arbre de la famille des palmiers.

Palmiers : 1, A cire ; 2, Aréca ; 3, A chanvre de Chine.

PALMIFIDE adj. Se dit d'une feuille à nervures palmées, dont les divisions s'étendent jusqu'au milieu du limbe.

PALMILOBÉ, E adj. Se dit d'une feuille palmée, dont les divisions sont arrondies.

PALMIPARTI, TE adj. Se dit d'une feuille palmée, dont les divisions pénètrent jusque près de la base du limbe.

Palmifide. Palmilobée. Palmipartite. Palmiséquée.

PALMIPÈDES n. m. pl. (de *palmé,* et du lat. *pes, pedis,* pied). Ordre d'oiseaux, comprenant ceux qui ont des pieds palmés (comme l'*oie,* le *canard,* le *cygne,* le *pingouin,* le *pélican,* le *cormoran,* etc.). S. un *palmipède.*

PALMISÉQUÉ, E (*ké*) adj. Se dit d'une feuille palmée dont les divisions s'étendent jusqu'à la base du limbe.

PALMISTE (*mis-te*) n. m. Nom générique des palmiers du genre arec, qui portent à leur sommet un bourgeon comestible, appelé *chou-palmiste.*

PALMITE n. m. Moelle des palmiers, d'une saveur douce et agréable.

PALMURE n. f. Membrane qui joint les doigts des palmipèdes.

PALOIS, E (*loi, oi-ze*) adj. et n. De Pau.

PALOMBE (*lon-be*) ou **PALONNE** (*lo-ne*) n. f. (lat. *palumba*). Espèce de pigeon ramier et de pigeon sauvage.

PALONNIER (*lo-ni-é*) n. m. Pièce de bois ou de fer reliée à une voiture et à laquelle on attache les traits quand il n'y a pas de brancards. Syn. PALONNEAU.

PALOT (*lo*) n. m. (de *pale*). Bêche étroite pour retirer du sable les vers et poissons qui s'y trouvent. Chacun des piquets sur lesquels les pêcheurs tendent leur corde sur le rivage.

PÂLOT, OTTE (*lo, o-te*) adj. Un peu pâle : *enfant pâlot.*

PALOURDE n. f. Nom vulgaire de plusieurs mollusques comestibles (*bucardes, vénus,* etc.).

PALPABLE adj. Qu'on peut palper. *Fig.* Clair, évident : *vérité palpable.*

PALPABLEMENT (*man*) adv. D'une manière palpable. (Peu us.)

PALPATION (*si-on*) n. f. Action de palper. Son résultat.

PALPE n. f. Petite antenne des insectes, des crustacés, etc.

PALPÉBRAL, E, AUX adj. (du lat. *palpebra,* paupière). Qui appartient aux paupières : *artères palpébrales.*

PALPER (*pé*) v. a. (lat. *palpare*). Toucher avec la main ou avec ce qui en tient lieu, dans un but d'examen. *Fam.* Recevoir de l'argent.

PALPITANT (*tan*), **E** adj. Qui palpite. *Fig.* Très intéressant, émouvant : *roman palpitant d'intérêt.*

PALPITATION (*si-on*) n. f. (de *palpiter*). Mouvement violent et déréglé de quelque partie du corps, surtout en parlant du cœur : *être sujet aux palpitations.*

PALPITER (*té*) v. n. (lat. *palpitare*). Eprouver des mouvements précipités et désordonnés. Se dit aussi des mouvements internes, mais normaux : *tant que le cœur palpite, on n'est pas mort.* Frémir convulsivement, en parlant de la chair des êtres que l'on vient de tuer. Etre vivement ému : *palpiter de joie.*

PALPLANCHE n. f. (de *pal,* et *planche*). Madrier pointu, qu'on enfonce dans un cours d'eau pour former un barrage. Planche utilisée dans le boisage des galeries de mine.

PÂLSAMBLEU (*san*), **PALSANGUÉ** (*ghé*), **PALSANGUIENNE** (*ghi-é-ne*). Jurements familiers de l'ancienne comédie.

PALTOQUET (*ké*) n. m. *Fam.* Homme grossier ou sans valeur.

PALUDÉEN, ENNE (*dé-in, è-ne*) adj. (du lat. *palus, udis,* marais). Qui appartient aux marais : *plante paludéenne.* Causé par les marais : *les fièvres paludéennes sévissent surtout dans les pays tropicaux.*

PALUDIER (*di-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille dans les marais salants.

PALUDINE n. f. Genre de mollusques gastéropodes, qui habitent les marais.

PALUDISME (*dis-me*) n. m. Syn. de IMPALUDISME.

PALUS (*luss*) n. m. Marais : *le palus Méotide* (la mer d'Azof). [Vx.] Dans le Bordelais, terre d'alluvion du fond des vallées. *Vin de palus,* Vin récolté dans ces terrains.

Paludine.

PALUSTRE (*lus-tre*) adj. (de *palus*). Qui vit ou croît dans les marais : *coquillages palustres.*

PÂMER v. n. et **SE PÂMER** (*mé*) v. pr. (du gr. *spasma,* convulsion). Défaillir par l'effet d'une émo-

Digitized by Google

tion ou d'une sensation très vive. Au fig. : *se pâmer d'admiration devant un poème.*

PÂMOISON (*son*) n. f. Action, état d'une personne qui se pâme : *tomber en pâmoison.*

PAMPA (*pan*) n. f. Vaste plaine couverte d'herbes, dans l'Amérique du Sud : *les pampas correspondent aux steppes de l'ancien monde.* Pl. des *pampas.*

PAMPE (*pan-pe*) n. f. Feuille du tuyau des graminées.

PAMPÉEN, ENNE (*pan-pé-in, é-ne*) n. et adj. Des pampas : *les pampéens ; les Indiens pampéens.*

PAMPÉRO (*pan*) ou **PAMPER** (*pan-pér*) n. m. Vent, coup de vent de la pampa.

PAMPHILE (*pan*) n. m. Jeu de cartes imitant celui de la mouche.

PAMPHLET (*pan-flé*) n. m. (m. angl.). Petit écrit satirique et violent : *Paul-Louis Courier écrivit d'énergiques pamphlets contre la Restauration.* (Se dit souvent en mauv. part.)

PAMPHLÉTAIRE (*pan-flé-tè-re*) n. m. Auteur de pamphlets.

PAMPLEMOUSSE (*pan-ple-mou-se*) n. m. Variété d'oranger.

PAMPRE (*pan-pre*) n. m. (lat. *pampinus*). Rameau de vigne chargé de feuilles. *Archit.* Ornement imitant une branche de vigne avec ses feuilles et souvent ses grappes, dont on décore les colonnes torses.

Pamplemousse.

PAN, PANT, PANTO (gr. *pas, pantos,* tout) préfixe qui entre dans la composition de nombreux mots.

PAN n. m. (du lat. *pannus,* étoffe). Partie unie et considérable d'un vêtement, d'une pièce d'étoffe. Partie d'un mur. Face d'un corps polyédrique : *les pans d'une tour, d'un écrou, etc. Pan coupé,* surface qui remplace l'angle à la rencontre de deux pans de mur. *Pan de comble,* chacune des pentes d'un toit.

PAN interj. Onomatopée qui exprime un bruit soudain, une action soudaine : *pan! un coup de feu! pan! il était devenu aveugle.*

PANABASE (*ba-se*) n. f. Minerai de cuivre, qui est un sulfure naturel.

PANACÉE (*sé*) n. f. (gr. *panakeia;* de *pan,* tout, et *akos,* remède). Remède universel contre tous les maux physiques ou moraux.

PANACHE n. m. (ital. *pennachio*). Assemblage de plumes flottantes, dont on orne un casque, un dais, etc. Tout ce qui ondoie comme ces plumes : *un panache de fumée. Fig.* et *fam.* Ce qui a de l'éclat, du brio : *le Français aime le panache.* Partie supérieure d'une lampe d'église. Surface triangulaire du pendentif d'une voûte.

Panache.

PANACHÉ, E adj. Orné d'un panache. (Peu us.) De diverses couleurs : *un habit panaché. Fam.* Mélangé, disparate : *style panaché. Cuis. Glace panachée,* formée de glaces à différents parfums.

PANACHER (*ché*) v. a. Orner d'un panache : *panacher un casque.* Orner de couleurs variées : *panacher des œillets.* V. n. et **Se panacher** v. pr. Prendre des couleurs variées.

PANACHURE n. f. (de *panache*). Tache, bande colorée sur un fond de couleur différente.

PANADE n. f. (du lat. *panis,* pain). Soupe faite d'eau, de pain et de beurre, qui ont bouilli ensemble. (On ajoute souvent du lait et un jaune d'œuf.)

PANAGE n. m. (lat. pop. *pastionaticum*). Action de mener des porcs à la glandée. Droit qu'on payait pour cela au propriétaire de la forêt. (Vx.)

PANAIRE (*nè-re*) adj. Qui a rapport au pain : *fermentation panaire.*

PANAIS (*nè*) n. m. (lat. *panax*). Genre d'ombellifères cultivées pour leur racine pivotante, employées dans la confection du pot-au-feu et l'alimentation du bétail.

PANAMA n. m. (de *Panama,* n. géogr.) Chapeau très souple, tressé avec la feuille d'un arbuste de l'Amérique centrale, appelé *bombanaxa. Bois de Panama,* écorce de *quillaja saponaria,* dont les propriétés sont analogues à celles du savon.

PANARD (*nar*), **E** adj. Se dit d'un cheval qui a les pieds tournés en dehors : *jument panarde.* (V. la planche CHEVAL.)

PANARIS (*ri*) n. m. (lat. *panaricium*). Inflammation phlegmoneuse, située près de l'ongle des doigts et des orteils.

PANASSERIE (*na-se-rî*) n. f. A Paris, fabrication des pains de fantaisie. Ensemble de ces pains.

PANATELLA (*tèl-la*) n. m. Cigare de la Havane, de forme mince et allongée. Pl. des *panatellas* (*tèl-lass*).

PANATHÉNAÏQUE (*na-i-ke*) adj. Qui a rapport aux panathénées : *procession panathénaïque.*

PANATHÉNÉES (*né*) n. f. pl. Fêtes qu'on célébrait à Athènes en l'honneur de Minerve.

PANATHÉNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux panathénées : *jeux panathéniens.*

PANCA, PANKA ou **PUNKA** (*pon*) n. m. Sorte d'énorme écran suspendu au plafond et qui se manœuvre au moyen de cordes, employé comme ventilateur dans les pays chauds. Petit domestique qui manœuvre cet écran.

PANCALIERS (*li-é*) n. m. Variété de chou frisé.

PANCARTE n. f. (préf. *pan,* et lat. *charta,* papier). Grand papier écrit ou imprimé, en général. Affiche.

PANCLASTITE (*klas-ti-te*) n. f. Explosif à base d'acide picrique, dû au chimiste Turpin.

PANCRACE n. m. (préf. *pan,* et gr. *kratos,* force). *Antiq. gr.* Combat gymnique, qui comprenait la lutte et le pugilat.

PANCRATIASTE (*si-as-te*) n. m. *Antiq. gr.* Athlète au pancrace.

PANCRATIER (*si-é*) ou **PANCRAIS** (*krè*) n. m. Genre d'amaryllidacées à fleurs blanches, souvent ornementales, et qui habitent les régions chaudes.

PANCRÉAS (*kré-ass*) n. m. (préf. *pan,* et gr. *kreas,* chair). Glande abdominale, dont la fonction est de verser dans l'intestin un liquide incolore et gluant qui agit sur les graisses.

PANCRÉATINE n. f. Substance qui existe dans le suc pancréatique.

PANCRÉATIQUE adj. Du pancréas : *le suc pancréatique s'épanche par le canal de Wirsung.*

PANCRÉATITE n. f. Inflammation du pancréas.

PANDA n. m. Genre de rongeurs carnivores, famille des ursidés, qui habitent l'Himalaya.

Panda.

PANDANÉES (*né*) n. f. pl. Famille de monocotylédones. S. une *pandanée.*

PANDANUS (*nuss*) n. m. Type des *pandanées,* plantes monocotylédones, très recherchées comme ornementales.

PANDECTES (*dèk-te*) n. f. pl. Recueil de décisions d'anciens jurisconsultes romains, fait par ordre de l'empereur Justinien.

PANDÈMES n. f. pl. *Antiq. gr.* Fêtes pendant lesquelles on servait des festins publics.

PANDÉMONIUM (*ni-om'*) n. m. (préf. *pan,* et gr. *daimôn,* démon). Capitale imaginaire des enfers : *le pandémonium de Milton. Fig.* Lieu où règnent tous les genres de corruption et de désordre.

PANDICULATION (*si-on*) n. f. (du lat. *pandiculari,* s'étendre). *Méd.* Action d'étendre les bras en haut et d'allonger les jambes en bâillant.

PANDIT (*di*) n. m. Brahmane savant, fondateur de secte, etc.

PANDORE n. m. (d'un type créé par une chanson de Nadaud). *Fam.* Gendarme.

PANDOUR (n. géogr.) n. m. Soldat hongrois. *Fig.* Homme brutal, pillard.

PANÉ, E adj. (du lat. *panis,* pain). Couvert de râpure de pain : *côtelette panée. Eau panée,* où l'on a fait bouillir du pain ou tremper du pain grillé pour en ôter la crudité.

PANÉGYRIQUE n. m. (du gr. *panégurikos*). Discours à la louange de quelqu'un : *Isocrate écrivit un magnifique panégyrique d'Athènes.* Eloge outré.

Digitized by Google

PANÉGYRISTE (*ris-te*) n. m. Qui fait un panégyrique. *Par ext.* Celui qui loue, prône avec excès.

PANÉMONE n. m. (préf. *pan*, et gr. *anemos*, vent). Machine élévatoire mue par le vent. (Peu us.)

PANER (*né*) v. a. (du lat. *panis*, pain). Couvrir de pain émietté : *paner des côtelettes*.

PANERÉE (*ré*) n. f. Le contenu d'un panier.

PANETERIE (*rî*) n. f. (du lat. *panis*, pain). Lieu où l'on tient le pain, dans les grands établissements. Autref., un des sept offices de la « bouche du roi ».

PANETIER (*ti-é*) n. m. Préposé à la paneterie. Un des sept officiers de la bouche du roi : *l'office de grand panetier devint de bonne heure honorifique*.

PANETIÈRE n. f. Sac dans lequel les bergers, les piétons emportent du pain. Petite armoire à claire-voie, qui se suspendait au mur et dans laquelle on serrait le pain. Dressoir fermé.

PANETON n. m. Petit panier sans anse, doublé de toile à l'intérieur, dans lequel les boulangers mettent la quantité de pâte nécessaire pour obtenir un pain.

PANGERMANISME (*jèr-ma-nis-me*) n. m. (préf. *pan*, et *germanisme*). Système dans lequel toutes les populations de race allemande devraient former un État unique.

PANGERMANISTE (*jèr-ma-nis-te*) adj. Qui a rapport au pangermanisme. N. Partisan du pangermanisme : *les pangermanistes hongrois*.

Pangolin.

PANGOLIN n. m. Genre de mammifères édentés des régions tropicales de l'Afrique, et dont le corps est couvert d'écailles : *le pangolin est insectivore*.

PANHELLÉNISME (*pa-nèl-lé-nis-me*) n. m. Système politique, qui tend à réunir tous les Grecs des Balkans, des îles de la mer Egée et de l'Asie Mineure en une seule nation.

PANIC (*nik*) n. m. (lat. *panicum*). Genre de graminées, connues sous le nom de *millet des oiseaux*.

PANICAUT (*kô*) n. m. Genre d'ombellifères très répandues dans les champs et les chemins, vulgairement dites *chardon roulant*.

Panicaut.

PANICONOGRAPHIE (*fî*) n. f. Gravure en relief sur zinc.

PANICULE n. f. (lat. *panicula*). Fleurs en grappe ou en épi.

PANICULÉ, E adj. *Bot.* Qui est en forme de panicule. Qui a des fleurs disposées en panicules.

PANIER (*ni-é*) n. m. (du lat. *panarium*, corbeille à pain). Ustensile portatif, de forme variable, d'osier, de jonc, etc., dans lequel on met des provisions, des marchandises. Ce qu'il contient : *manger un panier de fruits*. Autrefois, espèce de jupon bouffant garni de cercles de baleine. *Panier à ouvrage*, corbeille, etc., où les femmes mettent leurs travaux d'aiguille. *Fig. Panier percé*, personne dépensière. *Le dessus du panier*, le meilleur. *Anse de panier*, v. ANSE. LOC. PROV. : **Sot comme un panier**, très sot. **Faire danser l'anse du panier**, se dit d'une bonne qui fait payer à ses maîtres plus cher qu'elle ne les a payées elle-même les marchandises qu'elle achète pour eux.

PANIFIABLE adj. Qui ne peut être panifié.

PANIFICATION (*si-on*) n. f. Conversion des matières farineuses en pain.

PANIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *panis*, pain, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Transformer en pain.

PANIQUE adj. (du dieu *Pan*, à qui le bas peuple grec attribuait l'habitude de faire des courses nocturnes, des apparitions subites qui jetaient partout l'effroi). *Terreur panique*, subite et sans fondement. N. f. : *une panique soudaine*.

PANLEXIQUE (*lèk-si-ke*) n. m. (préf. *pan*, et gr. *lexicon*, lexique). Dictionnaire universel. (Peu us.)

PANNE (*pa-ne*) n. f. (du lat. *pannus*, étoffe). Haillon. (Vx.) *Pop. Être dans la panne*, dans la misère. *Théât.* Mauvais rôle : *ne jouer que des pannes*. Étoffe imitant le velours, mais d'un tissu plus grossier, à poil plus long et moins serré. *Mar.* Voilure d'un navire. *En panne*, dans une disposition de voiles telle que le navire reste en place. *Fig.* et *fam.* Arrêt accidentel d'un automobile, d'une bicyclette, etc. : *avoir une panne; être, rester en panne. Panne de nuages*, bande de nuages montant au-dessus de l'horizon.

PANNE (*pa-ne*) n. f. (allem. *bahn*). Partie d'un marteau opposée à la partie plane. Pièce de bois posée horizontalement sur la charpente d'un comble, pour porter les chevrons. V. FERME.

PANNE (*pa-ne*) n. f. Graisse dont est garnie la peau du cochon et de quelques autres animaux.

PANNÉ, E (*pa-né*) n. et adj. *Pop.* Sans argent, sans ressources.

PANNEAU (*pa-nô*) n. m. (de *pan*). Toute partie d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, d'orfèvrerie, qui offre une surface ornée de moulures ou enfermée dans une bordure. Patron servant à tracer le profil d'une pierre. *Mar.* Couverture de l'écoutille. *Milit.* Sorte de selle matelassée, qu'on place sur le porteur, dans les attelages conduits en guides. Filet à demeure pour prendre des lièvres, des lapins, etc. *Fig. Tomber, donner dans le panneau*, se laisser duper.

PANNEAUTAGE (*pa-nô*) n. m. Chasse aux panneaux : *le panneautage détruit beaucoup de gibier*.

PANNEAUTER (*pa-nô-té*) v. a. Chasser, prendre avec des panneaux : *panneauter des lapins*.

PANNEAUTEUR (*pa-nô*) n. et adj. m. Qui chasse au panneau.

PANNEQUET (*pa-ne-ké*) n. m. (angl. *pancake*). Sorte de gâteau anglais, ressemblant à nos crêpes.

PANNETON (*pa-ne*) n. m. (de *pennon*). Partie d'une clef qui fait mouvoir les pênes et ressorts. Partie saillante de l'espagnolette, qui sert à fermer les deux battants d'une fenêtre.

Panonceaux de notaire.

PANNICULE (*pa-ni*) n. m. (lat. *panniculus*). Excroissance membraneuse qui se forme sur la cornée.

PANNONIEN, ENNE (*pan'-no-ni-in, è-ne*) adj. et n. De Pannonie.

PANONCEAU (*sô*) n. m. (de *pennon*). *Féod.* Ecu armorié qui, placé sur un poteau, marquait la juridiction d'un seigneur. Ecusson à la porte des officiers ministériels. (S'emploie surtout au plur. en ce sens.)

PANOPLIE (*pli*) n. f. (préf. *pan*, et gr. *opla*, armes). *Féod.* Armure complète d'un chevalier. Collection d'armes, disposée avec art sur une cloison.

Panoplie.

PANOPTIQUE n. m. et adj. Se dit d'un bâtiment construit de façon qu'on puisse, d'un seul coup d'œil, en embrasser tout l'intérieur.

PANORAMA n. m. (préf. *pan*, et gr. *orama*, vue). Grand tableau circulaire déroulé sur les murs d'une rotonde éclairée par le haut, de telle façon que le spectateur, placé au centre, croit découvrir d'une hauteur un véritable horizon. Bâtiment qui contient ce tableau. *Par anal.* Vaste étendue de pays, qu'on découvre d'une hauteur : *le panorama des Pyrénées*. Pl. des *panoramas*.

PANORAMIQUE adj. Qui rappelle le panorama : *vue panoramique*.

PANOROGRAPHE n. m. Instrument permettant d'obtenir sur une surface plane le développement de la vue perspective des objets qui l'entourent.

Digitized by Google

PANOUFLE n. f. Morceau de peau de mouton muni de sa laine, dont on garnit le dessus des sabots.

PANSAGE n. m. Action de panser un animal.

PANSARD (*sar*), **E** n. et adj. Syn. de PANSU. (P. us.)

PANSE n. f. (du lat. *pantex*, ventre). Le premier estomac des ruminants. *Péjoratif.* Ventre : *la panse d'un obèse.* Partie arrondie d'un vase et de certaines lettres : *la panse d'une cruche ; une panse d'a, de d.*

PANSEMENT (*man*) n. m. Action de panser une plaie : *les pansements doivent être faits avec une propreté minutieuse.*

PANSER (*sé*) v. a. (même étym. que *penser*). Appliquer à une plaie, à celui qui la porte, les remèdes nécessaires : *panser un abcès, un blessé.* Brosser, étrillier, etc., un animal domestique : *panser un cheval.*

PANSLAVISME (*pan-sla-vis-me*) n. m. (préf. *pan*, et *slavisme*). Système politique dont le but serait de réunir en une seule autonomie tous les Slaves.

PANSLAVISTE (*pan-sla-vis-te*) n. Partisan du panslavisme. Adj. Qui a rapport au panslavisme : *les tendances panslavistes travaillent les Etats des Balkans.*

PANSU, E adj. et n. Qui a un gros ventre.

PANTAGRUÉLIQUE adj. Qui rappelle Pantagruel : *estomac, repas, appétit pantagruélique.*

PANTAGRUÉLISME (*lis-me*) n. m. Philosophie digne de Pantagruel.

PANTAGRUÉLISTE (*lis-te*) n. et adj. Qui professe le pantagruélisme.

PANTALON n. m. (d'un personnage de la comédie italienne). Vêtement d'homme, qui descend de la ceinture aux pieds. Vêtement en lingerie, pour femme, et qui s'arrête aux genoux. Figure du quadrille français.

PANTALONNADE (*lo-na-de*) n. f. *Théâtr.* Scène jouée par Pantalon. Farce burlesque et grossière. *Fam.* Bouffonnerie. Scène, discours hypocrite : *les pantalonnades de la politique.*

PANTELANT (*lan*), **E** adj. Haletant. Palpitant encore après la mort : *cadavre pantelant.*

PANTÉLÉGRAPHE n. m. Appareil permettant de reproduire à distance l'écriture, le dessin, etc. : *le pantélégraphe a été imaginé par Caselli.*

PANTELER (*lé*) v. n. (de *pantois*. — Prend deux *l* devant un *e* muet : *il pantelle.*) Palpiter fortement et d'une façon pénible.

PANTENNE (*té-ne*) ou **PANTÈNE** n. f. (du provençal *pantano*). *Chass.* Syn. de PANTIÈRE. Loc. adv. *Mar.* **En pantenne,** en désordre. *Vergues en pantenne,* mises obliquement en signe de deuil.

PANTHÉE (*té*) adj. f. (préf. *pan*, et gr. *theos*, dieu). *Antiq.* Qui réunit les attributions ou les attributs de plusieurs divinités : *statue panthée.*

PANTHÉISME (*té-is-me*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Système de ceux qui identifient Dieu et le monde : *Spinoza a défendu le panthéisme.*

PANTHÉISTE (*is-te*) adj. Qui a rapport au panthéisme. N. Partisan de cette doctrine : *les panthéistes allemands.* — Il y a plusieurs sortes de *panthéistes :* les uns considèrent Dieu comme l'âme du monde, et le monde comme le corps de la divinité (Dieu est tout). Les autres regardent tous les objets de la nature comme n'ayant d'autre réalité que l'existence même de Dieu (tout est Dieu).

PANTHÉISTIQUE (*té-is-ti-ke*) adj. Qui a le caractère du panthéisme. (Peu us.)

PANTHÉON n. m. (préf. *pan*, et gr. *theos*, dieu). Temple que les Grecs et les Romains consacraient à tous leurs dieux à la fois. Ensemble de tous les dieux d'un pays : *le panthéon grec.* V. *Part. hist.*

PANTHÈRE n. f. (lat. *panthera*). Grand chat du genre léopard. — Les panthères sont communes en Afrique et dans les Indes ; leur peau, jaune, est couverte de taches marbrées (certaines panthères sont toutes noires). La panthère est féroce, courageuse, agile et forte ; elle attaque tous les animaux, même l'homme, grimpe aux arbres et se tient à l'affût sur les branches.

Panthère.

PANTIÈRE n. f. (du lat. *panthera*, filet). Filet tendu verticalement pour prendre les oiseaux qui volent par troupes. Carnier à mailles des chasseurs.

PANTIN n. m. Figure burlesque de carton, de bois, dont on fait mouvoir les membres par le moyen d'un fil. *Fig.* Homme qui gesticule ridiculement, ou qui flotte sans cesse d'une opinion à une autre.

PANTO préfixe. V. PAN.

PANTOGRAPHE n. m. (préf *panto*, et gr. *graphein*, écrire). Instrument pour copier mécaniquement toute espèce de dessins et de gravures.

Pantographe.

PANTOGRAPHIE (*fi*) n. f. Art ou manière de se servir du pantographe.

PANTOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport au pantographe ou à la pantographie.

PANTOIRE n. f. Cordage fixé par une extrémité à un mât et portant à l'autre extrémité un anneau dans lequel on peut accrocher un palan par exemple.

PANTOIS, E (*toi, oi-se*) adj. (du lat. *phantasia*, fantaisie, cauchemar.) Haletant. (Vx.) *Fam.* Stupéfait, interdit, ahuri : *rester pantois.*

PANTOMÈTRE n. m. (préf. *panto*, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer toutes sortes d'angles et de distances.

PANTOMIME n. f. (préf. *pan*, et gr. *mimos*, imitateur). Action ou art de s'exprimer par gestes, sans le secours de la parole : *une pantomime expressive.* Pièce où les acteurs ne s'expriment que par gestes. Adjectiv. : *pièce, ballet pantomime.* N. m. Acteur qui joue dans ces sortes de pièces.

PANTOMIMER (*mé*) v. a. Imiter par pantomime.

PANTOUFLE n. f. Chaussure de chambre, sans quartier ni garniture. *Fam. Raisonner comme une pantoufle,* fort mal. *Fig.* et *fam. En pantoufles,* sans se gêner. *Et cætera pantoufle,* formule plaisante dont on se sert pour arrêter une énumération.

PANTOUFLER (*flé*) v. n. *Fam.* Se livrer chez soi à des causeries familières. Raisonner de travers. Faire de nombreuses demandes.

PANTOUFLERIE (*rî*) n. f. *Fam.* Action de pantoufler. Art du pantoufler.

PANTOUFLIER (*fli-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des pantoufles.

PANURE n. f. Mie de pain dont on saupoudre des viandes que l'on cuit sur le gril ou au four.

PANURGE n. m. L'une des parties du harnachement d'un cheval de trait. (V. fig. HARNAIS.)

PANUS (*nuss*) n. m. Genre d'agaricinées comprenant des champignons qui poussent sur les vieux arbres en automne.

PAON (*pan*) n. m. (lat. *pavo*). Genre d'oiseaux gallinacés originaires de la région indo-malaise, d'un beau plumage et d'un cri fort aigre, et que l'on acclimate dans nos pays comme oiseaux d'ornement : *le paon fait la roue en déployant et éventail les magnifiques plumes de sa queue. Entom.* Espèce de papillon. *Fig.* Homme vain, orgueilleux. *Se parer des plumes du paon,* tirer vanité, profit des mérites d'autrui.

Paons.

PAONNE (*pa-ne*) n. f. Femelle du paon.

PAONNEAU (*pa-nô*) n. m. Jeune paon.

PAONNER (*pa-né*) v. n. Faire la roue. *Fig.* Etaler avec ostentation ses avantages.

PAPA n. m. (du gr. *pappas*, père). Père, dans le langage des enfants. *Fam.* Homme d'un certain âge,

Digitized by Google

plus ou moins gros, bonhomme et jovial. *Pop. A la papa*, sans gêne, sans hâte.

PAPABLE adj. Propre à être fait pape : *cardinal papable.*

PAPAÏNE (*pa-i-ne*) n. f. Ferment soluble, extrait du fruit du papayer.

PAPAL, E, AUX adj. Qui appartient au pape : *bulle papale.*

PAPALIN n. m. Soldat du pape.

PAPAS (*pass*) n. m. Nom donné aux prêtres par les chrétiens du Levant.

PAPAUTÉ (*pô-té*) n. f. Dignité de pape : *aspirer à la papauté.* Administration d'un pape : *la papauté de Léon X vit l'explosion de la Réforme.*

PAPAVER (*vèr*) n. m. Nom scientifique du pavot.

PAPAVÉRACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour type le genre *pavot.* S. une *papavéracée.*

PAPAYER (*pa-ié*) n. m. Genre de passifloracées de l'Amérique tropicale, dont le fruit, appelé *papaye*, est comestible.

PAPE n. m. (du gr. *pappas*, père). Le chef de l'Eglise catholique romaine, élu par un conclave.

PAPEGAI (*ghè*) n. m. (ar. *babbagha*). Perroquet. (Vx.) Oiseau artificiel qu'on place comme cible en haut d'une perche.

PAPELARD (*lar*), **E** adj. et n. (de l'anc. v. *poper*, manger). Faussement dévot, hypocrite : *un papelard ; une voiz papelarde.*

PAPELARDISE (*di-ze*) n. f. Vice des papelards.

PAPERASSE (*ra-se*) n. f. Papier, écrit inutile, sans valeur : *les paperasses de l'administration.*

PAPERASSER (*ra-sé*) v. n. Ecrire ou tripoter des paperasses.

PAPERASSIER (*ra-si-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui aime, emploie, remue des paperasses : *les fonctionnaires sont souvent paperassiers.*

PAPESSE (*pè-se*) n. f. Femme qui aurait rempli les fonctions de pape : *la papesse Jeanne.*

PAPETERIE (*rî*) n. f. Fabrique, commerce de papier. Nécessaire contenant ce qu'il faut pour écrire.

PAPETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fabrique ou vend du papier. Adjectiv. : *marchand papetier.*

PAPIER (*pi-é*) n. m. (lat. *papyrus*). Feuille sèche et mince, faite de toute sorte de substances végétales réduites en pâte, pour écrire, imprimer, envelopper, etc. : *papier de paille, papier de bois. Jeter ses idées sur le papier*, les écrire. Ecrit ou imprimé : *un papier compromettant. Papier timbré*, marqué du timbre de l'Etat. *Papier libre*, non timbré. *Papier autographique*, enduit d'une préparation grâce à laquelle on obtient un décalque rien qu'en l'appuyant sur la surface à décalquer. *Papier couché*, papier collé recouvert d'une couche de colle de peau et de blanc de Meudon. *Papier procédé*, papier strié sur lequel on dessine et on enlève les blancs avec le grattoir (on dit aussi *papier Gillot*). *Papier vélin*, papier sans grain, très uni, lisse et satiné. *Papier pelure*, papier très mince, blanc et souple. *Papier joseph*, papier très léger, blanc ou gris, et à demi transparent. *Papier végétal, papier à calquer* ou *papier-calque*, papiers transparents servant à calquer. *Papier indien*, papier très mince, mais suffisamment opaque pour recevoir l'impression. *Papier buvard*, v. BUVARD. *Papier de Hollande, Whatman, de Chine, du Japon*, etc., noms divers de papiers de belle qualité sur lesquels on tire les éditions de luxe. *Papier de musique*, papier réglé servant à écrire de la musique. *Fig.* et *fam. Réglé comme un papier de musique*, d'habitudes très régulières. *Papier de verre*, enduit de poudre de verre, servant au polissage. Effet de commerce ou valeur : *accepter, refuser le papier d'un commerçant.* Pl. Passeport, titres, etc. : *avez-vous vos papiers?* Gazettes, journaux : *papiers publics.* **Papier-émeri**, papier enduit d'émeri et servant à polir les métaux. **Papier peint** ou **papier-tenture**, dont on tapisse un appartement. **Papier-parchemin**, auquel on a donné les propriétés du parchemin en le trempant dans l'acide sulfurique. **Papier-cuir**, sorte de papier imitant le cuir. **Papier-pierre**, sorte de carton très dur, obtenu avec de la pâte à papier fortement comprimée et qu'on emploie à divers usages : *le papier-pierre est employé quelquefois comme pierre lithographique.* — Les anciens ne connaissaient pas le papier : ils écrivirent d'abord sur des feuilles de palmier, sur des écorces d'arbre, sur des tablettes enduites de cire, sur du plomb, etc., et enfin sur l'écorce du *papyrus*, roseau qui croît sur les bords du Nil et d'où est venu le mot *papier.* Après la conquête de l'Egypte par les Romains, le papyrus fut presque exclusivement en usage en Italie et en Grèce. Un peu avant l'ère chrétienne, le *parchemin* vint faire concurrence au *papyrus.* L'introduction du papier de chiffons, destiné à remplacer le parchemin et le papyrus, ne paraît guère remonter qu'au xe siècle ; mais ce n'est que vers le XVIIIe, à l'époque de la Révolution, que la fabrication de ce papier a pris une extension considérable. De nos jours, le papier de chiffon n'a pas cessé d'être employé ; mais on fabrique aussi différentes qualités de papier avec la paille, l'alfa, les fibres du bois, etc.

PAPIER-MONNAIE (*mo-nè*) n. m. Papier créé par un gouvernement pour tenir lieu d'argent. — Le cours du *papier-monnaie* est forcé, bien que le porteur ne puisse être constamment assuré d'en obtenir le remboursement. Cette *monnaie fictive* ou *fiduciaire*, inventée par la nécessité dans les circonstances les plus critiques, et à laquelle la confiance seule peut donner un crédit durable, ne doit pas être confondue avec les *billets de banque*, signes représentatifs d'une réserve existante de monnaies d'or et d'argent et qu'on peut par conséquent toujours changer à volonté contre une valeur réelle, équivalente à la valeur nominale. Lorsque l'on eut fabriqué, de 1790 à 1796, pour plus de 40 milliards d'assignats, papiers représentatifs de la valeur d'une masse énorme de *biens nationaux*, la dépréciation de ce papier-monnaie fut telle, qu'une paire de bottes coûtait de 8.000 à 10.000 francs, et qu'on vit, dans certaines localités, le cours de 100 livres assignats porté à 2 liards.

PAPIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) *Fam.* Elire pape. (Peu us.)

PAPILIONACÉ, E adj. Se dit des corolles dont l'aspect rappelle celui d'un papillon et qui sont composées de cinq pétales (l'*étendard*, les deux *ailes*, et deux autres qui forment la *carène*) : *la corolle du pois est papilionacée.* N. f. pl. Tribu très importante de la famille des légumineuses. S. une *papilionacée.*

PAPILLAIRE (*pil-lè-re*) adj. Qui a des papilles.

PAPILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *papilla*). Nom des petites éminences plus ou moins saillantes, qui s'élèvent à la surface de la peau et principalement de la langue.

PAPILLEUX, EUSE (*pi, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Semé de papilles : *la surface de la langue est papilleuse.*

PAPILLIFÈRE (*pil-li*) adj. Qui porte des papilles.

PAPILLIFORME (*pil-li*) adj. Qui a la forme d'une papille.

PAPILLOME (*pil-lo-me*) n. m. Lésion inflammatoire, caractérisée par l'hypertrophie des papilles.

PAPILLON (*ll* mll.) n. m. (lat. *papilio*). Nom vulgaire de tous les insectes lépidoptères diurnes ou nocturnes qui ont quatre ailes couvertes d'écailles

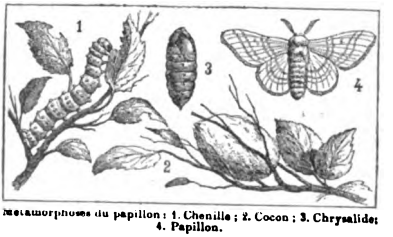

Métamorphoses du papillon : 1. Chenille ; 2. Cocon ; 3. Chrysalide ; 4. Papillon.

fines comme la poussière et parées de couleurs plus ou moins brillantes : *le papillon est une chenille métamorphosée. Fig.* Esprit léger, volage. Petite carte insérée dans le coin d'une grande. Bec à gaz qui donne une forme aplatie ayant la forme d'un papillon.

PAPILLONNER (*pi, ll* mll., *o-né*) v. n. *Fam.* Voltiger, passer d'objet en objet, comme le papillon vole de fleur en fleur.

PAPILLOTAGE (*ll* mll.) n. m. Action de papilloter. Mouvement continuel et involontaire des yeux.

Digitized by Google

Fatigue produite sur la vue par un objet trop brillant ou de couleurs trop vives. *Littér.* Accumulation fatigante d'effets brillants : *le papillotage du style.*

PAPILLOTANT (*pi, ll* mll., *o-tan*), **E** adj. Qui produit le papillotage : *lumières papillotantes.*

PAPILLOTE (*ll* mll.) n. f. Morceau de papier autour duquel on enroule les cheveux pour les tenir frisés : *faire ses papillotes.* Bonbon enveloppé d'un papier frisé. Papier beurré ou huilé, dont on enveloppe certaines viandes pour les griller : *côtelettes en papillotes.*

PAPILLOTER (*pi, ll* mll., *o-té*) v. a. Mettre des papillotes à : *papilloter une fillette, les cheveux d'une fillette, des côtelettes.* V. n. Se dit d'un mouvement continuel des paupières, qui empêche les yeux de se fixer sur un objet. *Peint.* Avoir des reflets trop éclatants qui fatiguent les yeux : *cette teinte papillote. Littér.* Fatiguer l'esprit par l'accumulation d'effets brillants.

PAPION n. m. Genre de singes africains, courts, mais robustes, à grosse tête et à queue courte.

PAPISME (*pis-me*) n. m. Terme par lequel les protestants anglais désignent l'Eglise romaine.

PAPISTE (*pis-te*) n. Adhérent du papisme.

PAPOTAGE n. m. Bruit de vaines paroles.

PAPOTER (*té*) v. n. (onomat.). Dire des riens.

PAPULE n. f. (lat. *papula*). Petite éminence rouge, qui s'élève sur la peau et s'y dessèche.

Papyrus.

PAPULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Couvert de papules : *peau papuleuse.*

PAPYRACÉ, E adj. Mince et sec comme du papier.

PAPYROGRAPHIE (*fi*) n. f. (de *papyrus*, et du gr. *graphein*, écrire). Art d'imprimer, de dessiner, d'écrire, d'imprimer directement sur le *papier-pierre* ou pierre lithographique factice.

PAPYROGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la papyrographie.

PAPYRUS (*russ*) n. m. (mot lat. ; du gr. *papuros*). Plante du genre *souchet*, utilisée par les anciens Egyptiens pour la confection des manuscrits. Feuille faite au moyen de cette écorce : *manuscrit sur papyrus.* Le manuscrit lui-même : *déchiffrer un papyrus.*

PÂQUE n. f. (gr. *pascha* ; d'un mot hébreu qui signifie *passage*). Fête annuelle des Juifs, en mémoire de leur sortie d'Egypte : *célébrer la pâque.* — Cette fête fut établie par les Juifs, en mémoire du *passage* de la mer Rouge et de celui de l'ange exterminateur qui, dans la nuit où ils quittèrent l'Egypte, tua tous les premiers-nés des Egyptiens, mais épargna les maisons des Israélites, marquées du sang de l'agneau.

PÂQUE ou **PÂQUES** (*pâ-ke*) n. m. Fête de l'Eglise chrétienne, en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ. *La quinzaine de Pâques*, du dimanche des Rameaux à celui de Quasimodo. *Œufs de Pâques*, v. ŒUF. N. f. pl. *Pâques fleuries*, le dimanche des Rameaux. *Pâques closes*, le dimanche de Quasimodo. *Faire ses pâques*, communier dans la quinzaine de Pâques. — Chez les chrétiens, cette fête a lieu en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ, c'est-à-dire de son *passage* de la mort à la vie. Le jour de Pâque se célèbre le dimanche d'après la pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps et se trouve toujours tomber entre le 21 mars et le 26 avril ; ainsi, l'époque de la fête de Pâque peut varier de trente-six jours. C'est de cette fête que dépendent, pour les catholiques, toutes les fêtes mobiles.

La *Septuagésime*	63 j.	av. Pâques.
La *Quinquagésime*	49 j.	—
La *Passion*	14 j.	—
Quasimodo	7 j.	ap. Pâques.
L'*Ascension*	40 j.	—
La *Pentecôte*	10 j.	ap. l'Ascension.
La *Trinité*	7 j.	ap. la Pentecôte.
La *Fête-Dieu*	le jeudi suivant.	

PAQUEBOT (*ke-bo*) n. m. (angl. *packet*, paquet de dépêches, et *boat*, bateau). Navire de commerce, auj. toujours à vapeur, qui transporte des lettres, des passagers, des marchandises : *de grands paquebots circulent régulièrement entre l'Europe et l'Amérique.* (V. les planches MARINE et NAVIRE.)

PÂQUERETTE (*ke-rè-te*) n. f. (de *Pâques*). Marguerite blanche qui fleurit, surtout dans les prés, dès les premiers jours du printemps, vers *Pâques.*

Pâquerettes.

PÂQUES-DIEU (*pâ-ke*) interj. Ancien jurement, familier à Louis XI.

PAQUET (*ké*) n. m. (angl. *packet*). Assemblage de choses attachées ou enveloppées ensemble. *Impr.* Lignes de composition liées ensemble avec une ficelle. *Fam.* Personne mal habillée. *Faire son paquet*, s'en aller. *Recevoir son paquet*, recevoir une apostrophe vive et sans réplique. Lettres qu'apporte un paquebot. Ce paquebot lui-même : *monter à bord du paquet. Mar. Paquet de mer*, grosse lame qui embarque à bord.

PAQUETAGE n. m. Action de paqueter. Ensemble des effets appartenant à un soldat et groupés sur les planches de la chambrée ou dans le havresac.

PAQUETER (*ke-té*) v. a. Mettre en paquets. Faire un paquetage.

PAQUETEUR, EUSE (*ke-teur, eu-se*) n. Ouvrier, ouvrière qui fait des paquets.

PAQUETIER (*ke-ti-é*) n. m. Typographe chargé de la correction, de la manipulation des paquets.

PÂQUIS (*ki*) n. m. (du lat. *pascere*, paître). Pâturage.

PAR prép. (lat. *per*). A travers : *errer par les champs.* Indique la cause, le moyen, l'instrument, la manière, etc. : *affaibli par la maladie ; palais bâti par Mansard ; prendre par l'oreille.* **De par**, loc. prép. Par l'ordre de, au nom de : *de par la loi.* Forme un grand nombre de loc. adv. : *par deçà, par delà, par-ci par-là, par-dessus, par devant, par derrière*, etc. *Par conséquent*, en conséquence. (On écrit *par-devant notaire, par-devant le commissaire, par-devant le juge.*)

PAR ou **PARA** préfixe tiré du grec et qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français avec la signification de *auprès, au delà, au-dessus, contre*, etc.

PARA n. m. Monnaie de compte turque, dont la valeur varie suivant les régions.

PARABASE (*ba-se*) n. f. (du gr. *parabasis*, digression). Endroit d'une comédie grecque, dans lequel l'auteur parlait en son propre nom aux spectateurs : *les parabases d'Aristophane exposent au peuple l'intention véritable de ses comédies.*

PARABOLE n. f. (du gr. *parabolé*, action de mettre à côté, comparaison). Allégorie sous laquelle se cache quelque vérité importante : *les paraboles sont nombreuses dans le Nouveau Testament. Parler par paraboles*, peu clairement. *Les paraboles de Salomon*, le livre des proverbes.

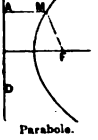

Parabole.

PARABOLE n. f. *Géom.* Ligne courbe, dont chacun des points M est équidistant d'un point fixe F appelé *foyer* et d'une droite fixe D appelée *directrice* (MF = MA) : *la parabole résulte de la section d'un cône par un plan parallèle à la génération du cône.* Courbe que décrit un projectile. (V. la planche LIGNES.)

PARABOLICITÉ n. f. Forme parabolique.

PARABOLIQUE adj. Qui tient de la parabole : *sens parabolique.* Courbé en parabole : *ligne parabolique.*

PARABOLIQUEMENT (*ke-man*) adv. En décrivant une parabole.

PARABOLOÏDAL, E, AUX (*lo-i-dal*) adj. Qui a la forme d'un paraboloïde.

PARABOLOÏDE (*lo-i-de*) n. m. Surface du second degré, engendrée par une parabole.

PARACENTÈSE (*san-tè-se*) n. f. (préf. *para*, et gr. *kentein*, piquer). Opération qui consiste à pratiquer une ponction dans une cavité pleine de liquide.

PARACENTRAL, E, AUX (*san*) adj. Situé à côté du centre.

PARACHEVABLE adj. Susceptible d'être achevé.

Digitized by Google

PARACHÈVEMENT (*man*) n. m. Achèvement complet, perfection.

PARACHEVER (*vé*) v. a. (Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette : *il parachèvera.*) Finir parfaitement.

PARACHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. (préf. *para*, et gr. *khronos*, temps). Faute de chronologie, qui consiste à placer un événement plus tard que l'époque à laquelle il est arrivé : *c'est par parachronisme que Virgile fait Enée contemporain de Didon.*

PARACHUTE n. m. (de *parer*, et *chute*). Appareil destiné à ralentir la chute d'un corps, d'une personne qui tombe ou descend d'une grande hauteur : *le parachute des aéronautes.* V. BALLON.

PARACLET (*klé*) n. m. (du gr. *paraklêtos*, invoqué). *Théol.* Nom donné au Saint-Esprit.

PARACROTTE (*kro-te*) n. m. Syn. de GARDE-CROTTE.

PARADE n. f. (espagn. *parada*). Arrêt brusque d'un cheval au manège, dans un tournoi, etc. *Cheval sûr à la parade*, qu'on arrête, manie facilement. Réunion ou revue de troupes qui vont monter la garde, etc. Carrousel. Montre, étalage, ostentation : *faire parade de son talent.* Action, manière de parer un coup : *escrimeur prompt à la parade.* (V. la planche ESCRIME.) Scène burlesque, jouée à la porte d'un théâtre forain pour attirer le monde : *les clowns sont les acteurs habituels de la parade. De parade*, pour l'ornement ou l'ostentation, plus que pour l'utilité : *cheval de parade. Lit de parade*, sur lequel on expose après leur mort les hauts personnages.

PARADER (*dé*) v. n. (de *parade*). Manœuvrer : *faire parader un cheval, des troupes.* Se montrer, se pavaner pour se faire valoir : *parader au théâtre. Mar.* Croiser, aller et venir, comme pour un combat.

PARADIGME (*digh-me*) n. m. (gr. *paradeigma*). Exemple, modèle : *les verbes* **aimer, finir, recevoir, rendre** *sont les quatre paradigmes des conjugaisons françaises.*

PARADIS (*di*) n. m. (du gr. *paradeisos*, jardin). Dans l'Ancien Testament, jardin de délices où Dieu plaça Adam et Eve (*paradis terrestre*) : *l'idée d'un paradis terrestre est commune à beaucoup de peuples anciens.* Dans le Nouveau, séjour des bienheureux. *Paradis de Mahomet*, lieu où les bons musulmans jouissent après leur mort de tous les plaisirs des sens. *Fig.* Pays enchanteur : *la Côte d'Azur est un vrai paradis.* Etat bienheureux dont on puisse jouir : *un bon ménage est un paradis. Thédt.* Galerie supérieure d'une salle de théâtre. **Oiseau de paradis**, V. PARADISIER.

Paradisier.

PARADISIAQUE (*zi*) adj. Qui appartient ou semble appartenir au paradis : *bonheur paradisiaque.*

PARADISIER (*zi-é*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux de la Nouvelle-Guinée, très recherchés en plumasserie : *les paradisiers* (ou *oiseaux de paradis*) *portent de grands panaches de plumes.*

PARADOS (*do*) n. m. Fortification qui arrête les projectiles venant à revers.

PARADOXAL (*dok-sal*), **E, AUX** adj. Porté au paradoxe : *esprit paradoxal.* Qui tient du paradoxe : *opinion paradoxale.*

PARADOXALEMENT (*dok-sa-le-man*) adv. D'une manière paradoxale. (Peu us.)

PARADOXE (*dok-se*) n. m. (préf. *para*, et gr. *doxa*, opinion). Opinion contraire à l'opinion commune : *le mouvement de la terre fut longtemps un paradoxe.*

PARADOXISME (*dok-sis-me*) n. m. Figure de rhétorique, consistant à unir deux idées qui paraissent inconciliables : *une sage folie.*

PARADOXURE (*dok-su-re*) n. m. Genre de mammifères carnassiers, de la région indo-malaise.

PARAFE ou **PARAPHE** n. m. (du gr. *paragraphos*, paragraphe). Traits accompagnant une signature. Signature abrégée : *apposer son parafe.*

PARAFER (*fé*) ou **PARAPHER** (*fé*) v. a. Marquer de son parafe : *parafer un renvoi.*

PARAFFINAGE (*ra-fi*) n. m. Action d'enduire de paraffine. Son résultat.

PARAFFINE (*ra-fi-ne*) n. f. (du lat. *parum affinis*, qui a peu d'affinité). Substance solide, blanche, tirée des schistes bitumineux : *la paraffine sert à la fabrication de bougies d'un grand pouvoir éclairant.*

PARAFFINER (*ra-fi-né*) v. a. Enduire de paraffine.

PARAFOUDRE n. m. Instrument destiné à protéger les appareils électriques contre les effets de l'électricité atmosphérique.

PARAGE n. m. (de *pair*). Extraction, race, naissance : *dame de haut parage.*

PARAGE n. m. (de l'espagn. *paraje*, station). *Mar.* Voisinage d'un pays, d'un cap : *les parages que fréquentent les pirates. Par ext.* Endroit, contrée quelconque : *que faites-vous en ces parages?*

PARAGE n. m. (de *parer*). *Mar.* Poli donné à la membrure par les charpentiers. *Vitic.* Labour donné aux vignes avant l'hiver.

PARAGLACE n. m. Garniture de planches protégeant un bâtiment contre le choc des glaces, dans les mers polaires.

PARAGOGE (*gho-je*) n. f. (gr. *paragôgê*). *Gram.* Addition d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot : **que** *forme paragoge dans* **avecque** *pour* AVEC.

PARAGOGIQUE adj. Ajouté par paragoge : **da** *dans oui-*DA *est paragogique.*

PARAGRAMME (*gra-me*) n. m. (préf. *para*, et gr. *gramma*, lettre). Faute d'orthographe, consistant dans l'emploi d'une lettre pour une autre.

PARAGRAPHE n. m. (préf. *para*, et gr. *graphein*, écrire). Petite section d'un morceau de prose, d'un chapitre, etc., qui s'indique par le signe §. Ce signe même.

PARAGRÊLE adj. Se dit d'un canon en forme de tronc de cône, dont la décharge sur un nuage à grêle a pour effet sa résolution en pluie.

PARAGUANTE (*ghan-te*) n. m. (espagn. *para*, pour, et *guante*, gant). Présent offert pour reconnaître un service. (Peu us.)

PARAISON (*rè-son*) n. f. (de *parer*). Action de travailler une masse de verre pâteux sur une plaque de fer appelée marbre ou mabre. La masse de verre elle-même.

PARAÎTRE (*ré-tre*) v. n. (lat. *parere*. — Se conj. comme *connaître*. Prend toujours l'auxil. *avoir.*) Se faire voir : *dès que l'aurore parut.* Sembler : *il paraît souffrant.* Être publié : *ce livre a paru.* Exister : *le plus grand roi qui ait paru. Fig.* Briller : *chercher à paraître.* Se manifester : *son orgueil paraît dans toutes ses actions.* V. impers. *Il paraît que*, il y a apparence que. *Il y paraît*, on le voit bien. ANT. **Disparaître.**

PARALIPSE (*lip-se*) n. f. (du gr. *paraleipsis*, omission). Figure de rhétorique, consistant à fixer l'attention sur un objet, en feignant de le négliger.

PARALIQUE adj. (préf. *para*, et gr. *als*, mer). Propre aux rivages maritimes : *formations paraliques.*

PARALLACTIQUE (*ral-lak-ti-ke*) adj. Qui appartient à la parallaxe.

PARALLAXE (*ral-lak-se*) n. f. (gr. *parallaxis*). *Astr.* Angle formé au centre d'un astre par deux lignes qui se tirent, l'une du centre de la terre, l'autre de l'œil de l'observateur placé à sa surface.

PARALLÈLE (*ral-lé-le*) adj. (préf. *para*, et gr. *allêlos*, l'un l'autre). *Droites parallèles*, celles qui sont situées dans un même plan et qui n'ont pas de point commun. (V. la planche LIGNES.) *Plans parallèles*, plans qui n'ont pas de point commun. *Courbes parallèles*, courbes également distantes l'une de l'autre dans toute leur étendue. N. f. Ligne parallèle à une autre : *tirer une parallèle. Fortif.* Fossé creusé parallèlement au côté de la place qu'on assiège. N. m. Cercle parallèle à l'équateur. *Littér.* Ecrit, discours faisant ressortir les ressemblances ou les différences entre deux personnes ou deux choses : *Plutarque a composé d'intéressants parallèles.*

PARALLÈLEMENT (*ral-lé-le-man*) adv. D'une manière parallèle. Au fig. : *agir parallèlement à quelqu'un.*

PARALLÉLÉPIPÈDE (*ral-lé*) n. m. (gr. *parallêlos*, et *epipêdon*, surface). Solide à six faces parallèles deux à deux, et dont la base est un parallélo-

Digitized by Google

gramme. *Parallélépipède droit,* celui dont les arêtes latérales sont perpendiculaires aux bases. *Parallélépipède oblique,* celui dont les arêtes latérales sont obliques aux bases. (On a écrit aussi PARALLÉLIPIPÈDE).—Pour obtenir le volume d'un parallélépipède, on fait le produit des nombres qui expriment les mesures de sa base et de sa hauteur. (*Volume* = *Base* × *Hauteur*.)

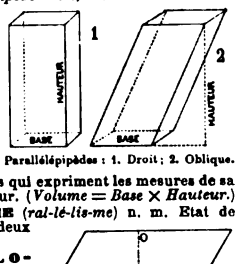

Parallélépipèdes : 1. Droit ; 2. Oblique.

PARALLÉLISME (*ral-lé-lis-me*) n. m. Etat de deux lignes, de deux plans parallèles.

PARALLÉLOGRAMMATIQUE (*ral-lé-lo-gra-ma*) adj. Qui a la forme d'un parallélogramme.

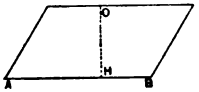

Parallélogramme.

PARALLÉLOGRAMME (*ral-lé-lo-gra-me*) n. m. Quadrilatère dont les côtés opposés sont parallèles.

PARALOGISER (*zé*) v. n. Déraisonner.

PARALOGISME (*jis-me*) n. m. (préf. *para*, et gr. *logismos*, raisonnement). Raisonnement involontairement faux, par opposition au *sophisme*.

PARALYSANT (*zan*), **E** adj. De nature à paralyser, au pr. et au fig.

PARALYSATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui paralyse.

PARALYSER (*zé*) v. a. Frapper de paralysie. *Fig.* Frapper d'inertie, neutraliser : *la paresse paralyse les plus brillantes aptitudes.*

PARALYSIE (*zi*) n. f. (préf. *para*, et gr. *lusis*, dissolution). Privation entière ou diminution considérable du sentiment, du mouvement volontaire : *paralysie générale ; paralysie infantile.*

PARALYTIQUE adj. et n. Atteint de paralysie : *un vieillard paralytique; une paralytique.*

PARAMÈTRE n. m. Quantité indéterminée qui entre dans l'équation d'une courbe ou d'une surface et qui permet, par sa variation, d'obtenir toutes les variétés de courbes ou de surfaces de cette famille.

PARAMÉTRIQUE adj. Qui a rapport au paramètre.

PARAMNÉSIE (*ram-né-zi*) n. f. (préf. *para*, et gr. *mnésis*, mémoire). Trouble de la faculté d'expression, comprenant la perte de la mémoire des mots.

PARANGON n. m. (mot espagn.). Modèle, type, exemple : *Harpagon est le parangon des avares.* Comparaison : *mettre en parangon.* Diamant, perle sans défaut. Nom de deux caractères d'imprimerie. (Vx.) Adj. : *perle parangon.*

PARANGONNAGE (*gho-na-je*) n. m. Action de parangonner.

PARANGONNER (*gho-né*) v. a. (de *parangon*). *Typogr.* Faire qu'un caractère d'imprimerie s'aligne convenablement avec un autre qui n'est pas du même corps.

PARAPET (*pè*) n. m. (de l'ital. *parapetto*, protège-poitrine). *Fortif.* Mur par-dessus lequel les défenseurs peuvent, à l'abri, faire feu sur les assaillants. *Par ext.* Muraille à hauteur d'appui, pour servir de garde-fou : *le parapet d'un pont.* V. PONT.

PARAPHE n. m. V. PARAFE.

PARAPHER (*fé*) v. a. V. PARAFER.

PARAPHERNAL (*fèr-nal*), **E, AUX** adj. (préf. *para*, et gr. *pherné*, dot). Se dit de la partie de l'apport d'une femme non comprise dans sa dot : *la femme a l'administration de ses biens paraphernaux.*

PARAPHERNALITÉ (*fèr*) n. f. Etat des biens paraphernaux : *reconnaître la paraphernalité d'un bien.*

PARAPHRASE (*fra-ze*) n. f. (préf. *para*, et gr. *phrasis*, phrase). Explication ou traduction plus étendue que le texte. *Par ext.* Discours, écrit long et diffus. *Fam.* Interprétation maligne.

PARAPHRASER (*zé*) v. a. Faire la paraphrase de : *paraphraser un texte. Par ext.* Amplifier.

PARAPHRASEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui fait des paraphrases.

PARAPHRASTE (*fras-te*) n. m. Auteur de paraphrases.

PARAPHRASTIQUE (*fras-ti-ke*) adj. Qui appartient à la paraphrase : *traduction paraphrastique.*

PARAPHYSE (*fi-ze*) n. f. (préf. *para*, et gr. *phusa*, vessie). Cellule allongée de l'hyménium des champignons ascomycètes, qui sert à la définition des espèces.

PARAPLÉGIE (*jî*) n. f. (préf. *para*, et gr. *plégé*, choc). Paralysie des membres inférieurs.

PARAPLÉGIQUE adj. Qui est affecté, qui a le caractère de la paraplégie.

PARAPLUIE (*plu-i*) n. m. Petit abri portatif, formé d'un manche et d'une étoffe arrondie sur des tiges flexibles, que l'on tient au-dessus de sa tête pour se garantir de la pluie.

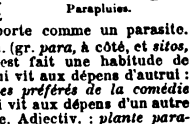
Parapluies.

PARASANGE (*zan-je*) n. f. Mesure itinéraire des anciens Perses (5.250 m.).

PARASÉLÈNE (*ra-sé*) n. f. (préf. *para*, et gr. *sélêné*, lune). Cercle lumineux autour de la lune.

PARASITAIRE (*zi-tè-re*) adj. Qui appartient au parasite. Qui se comporte comme un parasite.

PARASITE (*zi-te*) n. m. (gr. *para*, à côté, et *sitos*, nourriture). Celui qui s'est fait une habitude de manger chez autrui, ou qui vit aux dépens d'autrui : *le parasite est un des types préférés de la comédie latine.* Animal, plante qui vit aux dépens d'un autre animal, d'une autre plante. Adjectiv. : *plante parasite ; insecte parasite. Littér.* et *beaux-arts.* Superflu, encombrant : *ornements, mots parasites.*

PARASITICIDE (*ra-si*) adj. Qui tue les parasites.

PARASITIQUE (*ra-si*) adj. Qui appartient aux parasites : *mœurs parasitiques.*

PARASITISME (*ra-zi-tis-me*) n. m. Etat de parasite.

PARASOL (*ra-sol*) n. m. (ital. *parasole*). Appareil analogue au parapluie, pour garantir du soleil.

PARATONNERRE (*to-né-re*) n. m. (de *parer*, et *tonnerre*). Appareil destiné à préserver les bâtiments des effets de la foudre : *l'invention du paratonnerre est due à Franklin.* — Le paratonnerre *à tige* ou *de Franklin* comprend trois parties : une tige en fer fixée à la partie culminante de l'édifice (P), un conducteur (C) [généralement un câble de fer ou de cuivre relié par une de ses extrémités à la tige de fer], enfin un perd-fluide placé à l'autre extrémité du câble et qui a pour but de donner un bon contact entre le câble et le sol (T); ce perd-fluide est souvent un tube plongeant dans un puits contenant de l'eau. Quand un nuage électrisé passe au-dessus de l'édifice, celui-ci est influencé, l'électricité de nom contraire à celle du nuage se porte dans les parties supérieures de l'édifice et s'échappe par la pointe, l'électricité de même nom que celle du nuage est refoulée dans le sol; de cette façon, il ne peut y avoir étincelle entre le nuage et l'édifice. Pour qu'un paratonnerre fonctionne bien, il est indispensable que toutes les masses métalliques de la construction soient en bonne communication avec lui. On admet qu'un paratonnerre convenablement établi garantit autour de lui tous les corps, dans un rayon double de sa tige.

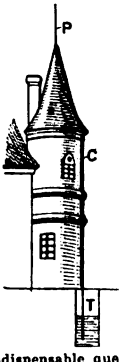

PARAVENT (*van*) n. m. Meuble composé de châssis mobiles, recouverts de papier ou d'étoffe, pour garantir du vent.

Paravent.

PARBLEU interj. (corrupt. de *par Dieu*). Sorte de jurement, exprimant souvent l'approbation, l'assentiment : *Êtes-vous honnête homme ? — Parbleu !*

PARC (*park*) n. m. Enclos boisé, d'une certaine étendue, pour la promenade, la

Digitized by Google

chasse, etc. Pâtis entouré de fossés, où l'on met les bœufs à l'engrais. Clôture faite de claies, où l'on renferme les moutons qui couchent dans les champs. Clôture de filets, dans la mer, pour garder le poisson. *Parc à huîtres*, bassin préparé pour l'élevage des huîtres. *Milit.* Lieu où l'on place l'artillerie, les munitions, les vivres. Réunion de pièces, de caissons et de voitures pour le transport du matériel.

PARCAGE n. m. Action de parquer des moutons. Fertilisation du sol par leurs déjections.

PARCELLAIRE (*sèl-lè-re*) adj. Fait par parcelles : *travail parcellaire*. Divisé par parcelles : *plan parcellaire. Cadastre parcellaire*, celui qui se fait par pièces de terre.

PARCELLE (*sè-le*) n. f. (lat. *particula*). Petite partie d'une chose : *vendre une parcelle de terrain.*

PARCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Division par parcelles : *le parcellement de la propriété*. (Peu us.)

PARCELLER (*sè-lé*) v. a. Diviser en parcelles : *parceller un héritage.*

PARCE QUE loc. conj. A cause que : *on se chauffe parce qu'on a froid.* **Par ce que**, par la chose que : *par ce qu'il voit, le sage devine ce qu'on lui cache.*

PARCHEMIN n. m. (de *Pergame*, où fut établie, dit-on, la première manufacture de peaux préparées). Peau d'animal (spécialem. chèvre, mouton), préparée pour recevoir l'écriture manuscrite ou imprimée. Pl. *Fig.* Titres de noblesse : *les parchemins n'augmentent pas la valeur d'un homme.*

PARCHEMINÉ, E adj. Qui a la consistance ou l'aspect du parchemin. *Fig. : visage parcheminé.*

PARCHEMINER (*né*) v. a. Rendre semblable à du parchemin : *l'huile parchemine le papier.*

PARCHEMINERIE (*ri*) n. f. Art, commerce, manufacture du parcheminier.

PARCHEMINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a la nature ou l'apparence du parchemin.

PARCHEMINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Personne qui prépare et vend le parchemin.

PARCIMONIE (*ni*) n. f. (lat. *parcimonia*). Epargne minutieuse sur de petites choses : *gérer son bien avec parcimonie.*

PARCIMONIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec parcimonie : *distribuer parcimonieusement des éloges.*

PARCIMONIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Qui a de la parcimonie.

PARCLOSE (*klô-ze*) n. f. Ensemble des planches mobiles qui permettent, en les soulevant, de voir la quantité d'eau amassée dans la cale.

PARCOURIR v. a. (Se conj. comme *courir.*) Suivre ou visiter dans toute son étendue ou dans tous les sens : *parcourir une route, une ville. Fig.* Examiner rapidement : *parcourir un livre.*

PARCOURS (*kour*) n. m. Chemin que suit un véhicule, une eau courante, etc. Trajet en général : *effectuer un parcours.*

PARDESSUS (*de-su*) n. m. Vêtement qu'on porte par-dessus les autres.

PAR-DEVANT (*van*) prép. V. PAR.

PARDI ! PARDIENNE ! (*di-è-ne*) interj. (pour *par Dieu*). Juron familier.

PARDON n. m. (de *pardonner*). Rémission d'une faute, d'une offense : *obtenir son pardon.* Formule de politesse quand on a heurté quelqu'un, qu'on l'interrompt, etc. Pèlerinage breton : *le pardon d'Auray.* Syn. inus. de ANGÉLUS. Pl. Indulgences accordées aux fidèles.

PARDONNABLE (*do-na-ble*) adj. Que l'on peut pardonner : *faute pardonnable.* Qui mérite d'être pardonné : *enfant pardonnable.* ANT. **Impardonnable.**

PARDONNER (*do-né*) v. a. (de *par*, et *donner*). Renoncer à punir : *pardonner une faute.* Excuser : *le monde pardonne tout quand on réussit.* V. n. *Pardonner à*, accorder son pardon, faire grâce de : *pardonnez à ceux qui se repentent. Epargner : la mort ne pardonne à personne. Pardonnez-moi*, formule de civilité. **Se pardonner** v. pr. Pardonner à soi-même. S'accorder mutuellement le pardon. Etre excusé.

PARÉ, E adj. Orné, embelli : *jardin paré de mille fleurs. Bal paré*, où l'on n'entre qu'en toilette de bal. *Titre paré*, en forme exécutoire. *Mar. Paré !* exclamation qui indique qu'un ordre a été exécuté ou qu'on est prêt pour son exécution.

PARÉAGE n. m. *Féod.* V. PARIAGE.

PARÉATIS (*tiss*) n. m. (du lat. *pareatis*, obéissez). *Dr.* Formule qui rend les jugements exécutoires en dehors du ressort du tribunal qui les a rendus.

PARE-ÉCLATS (*kla*) n. m. invar. Abri de terre disposé sur la banquette d'un parapet de fortification.

PAREIL, EILLE (*ré, ll* mll.) adj. (du lat. *par*, égal). Egal, équivalent : *des prix* (sommes) *pareils.* Semblable, identique : *des prix* (livres) *pareils. Sans pareil*, exceptionnel, en bonne et en mauvaise part : *mérite sans pareil ; méchanceté sans pareille.* Substantiv. Personne ou chose égale, semblable : *n'avoir pas son pareil, sa pareille.* Personne du même rang, de la même condition : *ne fréquentez que vos pareils, vos pareilles.* N. m. : *avoir de la peine à trouver le pareil.* N. f. *Rendre la pareille*, rendre un traitement pareil à celui qu'on a reçu. ANT. **Inégal. Différent, dissemblable.**

PAREILLEMENT (*ré, ll* mll., *e-man*) adv. De la même manière. Aussi : *je le désire pareillement.*

PARELLE (*ré-le*) n. f. Nom vulgaire d'un lichen employé pour fabriquer l'orseille.

PAREMENT (*man*) n. m. Etoffe brodée ou galonnée, dont on voile la partie antérieure des autels. Retroussis orné au bout des manches d'un habit. *Maçonn.* Côté d'une pierre ou d'un mur qui paraît au dehors. Grosses pierres de taille dont un ouvrage est revêtu. Gros quartiers de pierres qui bordent un chemin pavé.

PAREMENTER (*man-té*) v. a. Revêtir d'un parement : *parementer un mur.*

PARÉMIOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *paroimia*, proverbe, et *logos*, discours). Traité sur les proverbes. Recueil de proverbes.

PARENCHYMATEUX, EUSE (*ran-chi-ma-teû, eu-ze*) adj. Qui a rapport au parenchyme.

PARENCHYME (*ran-chi-me*) n. m. (préf. *para*, et gr. *egchuma*, action de répandre dans). Tissu spongieux, propre aux organes glanduleux. Tissu cellulaire mou, spongieux, qui, dans les feuilles, les jeunes tiges, les fruits, remplit les intervalles des parties fibreuses.

PARÉNÈSE (*nè-ze*) n. f. (gr. *parainesis*). Discours exhortant à la vertu. (Peu us.)

PARÉNÉTIQUE adj. Qui appartient à la parénèse : *éloquence parénétique.*

PARENT (*ran*), **E** n. (lat. *parens ;* de *parere*, enfanter). Personne descendant d'un ancêtre commun : *un parent éloigné.* N. m. pl. Le père et la mère. Les ancêtres : *issu de parents illustres. Nos premiers parents*, Adam et Eve.

PARENTAGE (*ran*) n. m. Qualité de parent. Ensemble des parents et alliés : *convier tout le parentage à une cérémonie.*

PARENTALES (*ran*) ou **PARENTALIES** (*ran-ta-lî*) n. f. pl. *Antiq. rom.* Fêtes annuelles en l'honneur des morts.

PARENTÉ (*ran*) n. f. Lien de consanguinité ou d'alliance qui unit plusieurs personnes : *degré de parenté.* Ensemble des parents et alliés.

PARENTÈLE (*ran*) n. f. (lat. *parentela*). Ensemble des parents ; parenté.

PARENTHÈSE (*ran-tè-ze*) n. f. (préf. *par ;* gr. *en*, dans, et *thesis*, action de mettre). Phrase insérée dans une période et formant un sens à part ; signe qui indique cette intercalation ( ) : *ouvrir, fermer la parenthèse. Fig.* et *fam.* Digression : *ouvrir une parenthèse.* Loc. adv. **Par parenthèse** (ou **entre parenthèses**), incidemment.

PARER (*ré*) v. a. (lat. *parare*). Embellir d'ornements, d'atours, etc. : *parer un autel, une mariée.* Détourner, éviter : *parer un coup. Mar.* Tenir prêt à servir : *parer une ancre. Cuis. Parer la viande*, en ôter la peau, les nerfs, les graisses superflues. *Parer des légumes, des fruits*, en ôter les parties qui ne sont pas bonnes à manger. Remédier à : *parer à un inconvénient.* **Se parer** v. pr. S'orner : *la terre se pare au printemps. Fig.* Faire parade : *se parer des dehors de la vertu.* V. PAON.

PARERE n. m. (du lat. *parere*, paraître). *Dr.* Certificat écrit, constatant authentiquement un usage.

PARESSE (*rè-se*) n. f. (lat. *pigritia*). Vice qui éloigne du travail, de l'effort : *la paresse est un des sept péchés capitaux. Paresse d'esprit*, lourdeur qui empêche de concevoir vite et de s'appliquer. *Poétiq.*

Digitized by Google

Lenteur : *rivière qui coule avec paresse*. Syn. FAINÉANTISE. ANT. **Travail, activité.**

PARESSER (*rè-sé*) v. n. Se laisser aller à la paresse.

PARESSEUSEMENT (*rè-seu-ze-man*) adv. D'une manière paresseuse : *s'étendre paresseusement au soleil*. ANT. **Activement.**

PARESSEUX, EUSE (*rè-seû, eu-ze*) adj. et n. Qui hait le travail, l'action. *Fig.* Qui fonctionne mal : *estomac paresseux*. ANT. **Laborieux.** N. m. *Hist. nat.* V. AÏ.

PAREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui finit, perfectionne un ouvrage.

PARFAIRE (*fè-re*) v. a. (Se conj. comme *faire*.) Achever : *parfaire son ouvrage*. Compléter : *parfaire une somme*.

PARFAIT (*fé*), **E** adj. (lat. *perfectus*). Qui réunit toutes les qualités, sans mélange de défauts : *le bonheur parfait n'existe pas. Par exagér.* Excellent : *homme parfait; vin parfait*. Accompli dans son genre : *beauté parfaite*. Complet : *tranquillité parfaite*. N. m. La perfection : *le parfait est rare*. Crème glacée (ordinairement parfumée au café). *Gram.* Temps qui marque une action présentement accomplie, une époque écoulée : *le parfait prend généralement le nom de* passé défini. ANT. **Imparfait.**

PARFAITEMENT (*fè-te-man*) adv. D'une manière parfaite ou complète : *ouvrage parfaitement réussi*. Oui, certainement. ANT. **Imparfaitement.**

PARFILAGE n. m. Action de parfiler.

PARFILER (*lé*) v. a. Défaire fil à fil un morceau d'étoffe riche pour en retirer l'or, l'argent, la soie, etc.

PARFOIS (*foi*) adv. Quelquefois.

PARFONDRE v. a. (du lat. *perfundere*, mélanger). Incorporer les couleurs à la plaque de verre ou d'émail et les faire fondre également.

PARFOURNIR v. a. Fournir en entier, achever de fournir.

PARFUM (*fun*) n. m. (préf. *par*, et lat. *fumus*, vapeur). Odeur agréable. Composition industrielle ayant cette odeur : *acheter des parfums. Fig.* Ce qui éveille un doux souvenir, une idée agréable : *un parfum de bonheur, d'antiquité*.

PARFUMER (*mé*) v. a. Remplir, imprégner d'une bonne odeur, d'un parfum : *parfumer son mouchoir*.

PARFUMERIE (*rî*) n. f. État, commerce, boutique, marchandises du parfumeur.

PARFUMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fabrique ou vend des parfums. Adjectiv. : *ouvrier parfumeur*.

PARHÉLIE ou **PARÉLIE** (*lî*) n. m. Image du soleil réfléchie dans un nuage.

PARGUÉ (*ghé*) interj. (corrupt. de *pardieu*). Jurement de l'ancienne comédie. (On dit aussi PARGUIÉ, PARGUENNE, PARGUIENNE.)

PARI n. m. (de *parier*). Contrat aléatoire entre personnes soutenant des choses contraires, et par lequel celle qui dit vrai recevra une somme fixée : *engager, faire un pari*. La somme convenue : *toucher un pari. Pari mutuel*, pari légal sur les champs de courses, le seul autorisé depuis 1891, et dans lequel les sociétés sportives, servant d'intermédiaire entre les parieurs, prélèvent un droit au profit des œuvres d'assistance et d'hygiène.

PARIA n. m. (tamoul *parayan*). Nom donné dans l'Hindoustan aux individus privés de tous droits religieux ou sociaux, soit par leur origine, soit par exclusion de la société brahmanique. *Par ext.* Homme dédaigné, repoussé par les autres hommes : *les lépreux étaient jadis de véritables parias*. — Les parias sont réputés infâmes par toutes les castes. Leur contact est regardé comme une souillure ; ils ne peuvent habiter l'intérieur des villes, ni exercer une profession un peu relevée.

PARIADE n. f. Action des oiseaux qui se réunissent par paires pour s'accoupler. Saison où les oiseaux s'accouplent. Couple d'oiseaux.

PARIAGE n. m. *Féod.* Association, notamment aux XIIIe et XIVe siècles, entre un seigneur, souvent ecclésiastique, et un autre seigneur plus puissant.

PARIAN n. m. Porcelaine imitant le marbre de Paros.

PARIER (*ri-é*) v. a. (lat. *pariare*. — Se conj. comme *prier*.) Faire un pari : *parier cent francs; parier que tel cheval gagnera*.

PARIÉTAIRE (*iè-re*) n. f. (du lat. *paries, etis*, muraille). Genre d'urticacées communes en France, et qui poussent sur les murailles.

PARIÉTAL, E, AUX adj. (du lat. *paries, etis*, muraille). Se dit de chacun des deux os qui forment les côtés et la voûte du crâne.

PARIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui parie : *les Anglais sont de grands parieurs*.

PARIPENNE, E (*pèn'-né*) ou **PARIPINNÉ, E** (*pin'-né*) adj. Se dit des feuilles pennées qui se terminent par deux folioles.

PARISETTE (*zè-te*) n. f. Genre de liliacées, vulgairement *raisin de renard*, à racine vomitive.

Pariétaire.

PARISIANISER (*zi-a-ni-zé*) v. a. Rendre parisien ; donner le caractère parisien : *parisianiser un provincial, une plage*.

PARISIANISME (*zi-a-nis-me*) n. m. Usage, habitude, manière d'être ou particularité de langage propre aux Parisiens.

PARISIEN, ENNE (*zi-in, é-ne*) adj. et n. De Paris : *l'esprit parisien; les Parisiens*.

PARISIS (*ziss*) adj. inv. Se disait autrefois de la monnaie qui se frappait à Paris et qui était d'un quart plus forte que celle qui se frappait à Tours : *sou, livre parisis*.

PARISYLLABE ou **PARISYLLABIQUE** (*ri-sil*) adj. Se dit des mots qui ont le même nombre de syllabes aux différentes formes qu'ils peuvent revêtir : *noms parisyllabes* ou *parisyllabiques*.

PARITÉ n. f. (lat *paritas*; de *par*, égal). Egalité parfaite. Comparaison prouvant une chose par une autre semblable : *établir une parité*. Etat de ce qui est pair.

PARJURE n. m. (lat. *perjurium*). Faux serment ou violation de serment : *commettre un parjure*. N. et adj. Qui est coupable de parjure : *punir un parjure; un ami parjure*.

PARJURER (*ré*) (**SE**) v. pr. Violer son serment ou en faire un faux.

PARLAGE n. m. Paroles inutiles ou dépourvues de sens. (Peu us.)

PARLANT (*lan*), **E** adj. Doué de la parole. *Fig.* Fort ressemblant, très expressif : *portrait parlant; regards parlants. Blas. Armes parlantes*, dont la pièce principale rappelle le nom de la famille.

PARLÉ, E adj. Qui est exprimé par la parole : *l'anglais parlé diffère beaucoup de l'anglais écrit*. N. m. Ce qui est exprimé en parlant : *dans l'opéra-comique, il y a du parlé et du chanté*.

PARLEMENT (*man*) n. m. (de *parler*). Assemblée des grands du royaume, sous les premiers rois. Cour souveraine de justice avant 1791 : *le parlement enregistrait les édits du roi*. Nom collectif sous lequel on désigne les Assemblées qui exercent le pouvoir législatif (en ce sens, prend une majuscule) : *le Parlement français se compose d'un Sénat et d'une Chambre de députés*.

PARLEMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui appartient au parlement : *les traditions parlementaires*. Où il y a un parlement : *constitution parlementaire. Gouvernement parlementaire*, où les ministres sont responsables devant les Chambres. Conforme aux convenances généralement observées devant un parlement : *expression peu parlementaire*. Qui est propre à un parlementaire : *drapeau, pavillon parlementaire*. N. m. Officier, etc., délégué à l'ennemi pour faire ou écouter des propositions : *les parlementaires sont inviolables*.

PARLEMENTAIREMENT (*man-tè-re-man*) adv. D'une manière parlementaire : *s'exprimer peu parlementairement*.

PARLEMENTARISME (*man-ta-ris-me*) n. m. Régime parlementaire.

PARLEMENTER (*man-té*) v. a. Faire ou écouter des propositions pour la reddition d'une place, la conclusion d'un armistice, etc. : *parlementer avec l'ennemi. Fig.* Entrer en voie d'accommodement.

PARLER (*lé*) v. n. (lat. pop. *paraulare*, pour *parabolare*). Exprimer sa pensée par la parole : *La Fontaine fait parler les animaux*. Articuler des mots

Digitized by Google

comme l'homme : *le perroquet parle*. Exprimer d'une façon quelconque : *parler par gestes*. Traiter, causer : *parler de tout sans rien savoir*. Prononcer : *parler du nez*. *Fig.* Commander : *il faut obéir, quand l'honneur parle*. *Parler en l'air*, légèrement. *Parler d'or*, très bien. *Parler d'abondance*, sans préparation. *Parler bien, mal de quelqu'un*, le louer, le critiquer ou le calomnier. *Parler au cœur*, l'émouvoir. *Parler en maître*, avec autorité. *Parler haut*, sans ménagement. *Parler des grosses dents*, avec menace. *Trouver à qui parler*, rencontrer quelqu'un capable de répondre. *Faire parler de soi*, se faire une bonne ou une mauvaise réputation. V. a. Faire usage d'une langue : *parler français, grec*. Traiter : *Parler affaires, musique*. *Parler raison*, en invoquant la raison. **Sans parler de**, loc. prép. Indépendamment de. **Se parler** v. pr. Etre parlé : *le français se parle partout*. S'adresser la parole : *des amis brouillés qui ne se parlent plus*.

PARLER (*lé*) n. m. Action, manière de parler : *les créoles ont un parler très doux*. Dialecte : *le parler provençal*. *Avoir son franc parler*, pouvoir dire sa pensée sans ménagement. PROV. : **Jamais beau parler n'écorche la langue**, il est toujours bon de parler honnêtement.

PARLERIE (*rî*) n. f. Babillage. (Peu us.)

PARLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de parler beaucoup. *Beau parleur*, celui qui s'exprime d'une manière séduisante.

PARLOIR n. m. Salle où, dans certains établissements, on reçoit les personnes du dehors : *le parloir d'un lycée, d'un couvent*.

PARLOTE n. f. *Fam.* Lieu où l'on se réunit pour bavarder. Conférence où les jeunes avocats s'exercent à la parole.

PARMACELLE (*sè-le*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes, comprenant des limaces des pays tempérés.

PARMÉLIE (*lî*) n. f. Genre de lichens, qui croissent particulièrement dans les régions froides.

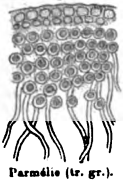
Parmélie (tr. gr.).

PARMESAN (*zan*), **E** adj. et n. De la ville ou du duché de Parme. N. m. Fromage fabriqué aux environs de Parme, avec du lait écrémé et du safran : *acheter du parmesan*.

PARMI prép. Au milieu de : *dormir parmi les fleurs*. *Parmi nous*, dans notre pays, notre société.

PARNASSE (*na-se*) n. m. (du nom d'une montagne de la Phocide, consacrée à Apollon et aux Muses [V. *Part. hist.*].) *Fig.* La poésie. *Nourrisson du Parnasse*, poète. *Le dieu du Parnasse*, Apollon. *Les filles du Parnasse*, les Muses. (V. MUSE.) Recueil de vers, en général. *Spécialem.*, recueil de vers publié par les parnassiens.

PARNASSIEN, ENNE (*na-si-in, é-ne*) adj. Qui appartient au Parnasse, qui l'habite : *cimes, nymphes parnassiennes*. N. m. *Littér.* Nom donné à des poètes qui se rattachent aux romantiques et qui ont publié le *Parnasse contemporain*. *Entom.* Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de beaux papillons des montagnes de l'hémisphère nord : *les parnassiens sont souvent appelés* apollons.

PARODIE (*dî*) n. f. (du gr. *parôdia*, chant à côté). Travestissement burlesque d'un ouvrage de littérature sérieux : *Scarron fit une parodie de l'Enéide*.

PARODIER (*di-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Faire de la parodie : *parodier une tragédie*. *Fig.* Imiter, contrefaire : *parodier un acteur*.

PARODISTE (*dis-te*) n. m. Auteur de parodies.

PAROI n. f. (lat. *paries*). Muraille : *les parois d'une chambre*. Surface intérieure d'un vase, d'un tube, etc. : *les parois d'un tuyau*. *Anat.* Se dit de parties qui circonscrivent certaines cavités : *les parois du crâne, de l'estomac*, etc.

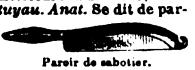
Paroir de sabotier.

PAROIR n. m. (de *parer*). Instrument de corroyeur, de tonnelier, de sabotier, de maréchal ferrant.

PAROISSE (*roi-se*) n. f. (lat. *parochia*). Territoire sur lequel s'étend la juridiction spirituelle d'un curé : *une grande paroisse*. Les habitants de ce territoire : *convoquer la paroisse*. Eglise de la paroisse : *aller à la paroisse*. En Angleterre, division administrative, correspondant à la commune en France. *Fam. N'être pas de la paroisse*, être étranger. *N'être pas de la même paroisse*, différer d'avis, etc.

PAROISSIAL (*roi-si-al*), **E, AUX** adj. De la paroisse : *église paroissiale ; clergé paroissial*.

PAROISSIEN, ENNE (*roi-si-in, é-ne*) n. Habitant d'une paroisse. *Fam.* Individu en général : *quel drôle de paroissien !* N. m. Livre de messe.

PAROLE n. f. (du lat. *parabola*, parabole). Faculté naturelle de parler : *l'homme seul a la parole*. Ton de la voix : *avoir la parole douce*. Mot prononcé : *parole distincte*. Sentence : *parole mémorable*. Assurance, promesse verbale formelle : *donner sa parole*. Propositions : *porter une parole de paix*. *Fig. Homme de parole*, qui tient ses engagements. *Le don de la parole*, l'éloquence. *La parole de Dieu*, l'Ecriture sainte. *Avoir la parole*, le droit de parler. *Demander la parole*, demander à être entendu. *Prendre la parole*, commencer à parler. *Porter la parole*, parler au nom de plusieurs. *Perdre la parole*, devenir muet. *Couper la parole*, interrompre. *Adresser la parole à quelqu'un*, lui parler directement. *Avoir deux paroles*, être sujet à violer ses engagements. *Jouer, perdre sur parole*, sur la garantie de sa loyauté. *Ma parole, ma parole d'honneur*, formules d'affirmation énergique. **Sur parole** loc. adv. en vertu d'une promesse verbale, mais formelle : *prisonnier sur parole*. *Croire quelqu'un sur parole*, sans chercher à se renseigner. Pl. Discours piquants : *se prendre de paroles*. Mots d'une chanson : *faire à la fois la musique et les paroles*.

PAROLI n. m. Au jeu, action de doubler sa mise quand on vient de gagner : *faire paroli*.

PAROLIER (*li-é*) n. m. Auteur des paroles, dans une œuvre qui comporte de la musique (opéra-comique, chanson, etc.).

PAROMOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *paromoios*, presque semblable, et *logos*, discours). Figure de rhétorique, par laquelle on feint de faire une concession dont on tire aussitôt avantage. (Peu us.)

PAROMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la paromologie : *concession paromologique*.

PARONOMASE (*ma-se*) n. f. (gr. *paronomasia*). Figure de rhétorique, qui consiste à rapprocher des mots dont le son est à peu près semblable, mais dont le sens est différent ; ex. : *qui vivra verra. Qui se* **ressemble s'assemble.**

PARONOMASIE (*zî*) n. f. Ressemblance entre des mots de différentes langues, comme entre le français *balle, ballon*, et le grec *ballein*, lancer.

PARONYME n. m. (gr. *para*, à côté, et *onoma*, nom). Mot qui a du rapport avec un autre par sa forme ou son étymologie, comme **abstraire** et **distraire**.

PARONYMIE (*mî*) n. f. Ressemblance des paronymes.

PARONYMIQUE adj. Qui a rapport aux paronymes, à la paronymie.

PARONYQUE n. f. Genre de plantes dicotylédones des régions tempérées qui passaient pour guérir les panaris.

PAROTIDE n. et adj. f. (gr. *parôtis, idos ; de para*, à côté, et *oûs, ôtos*, oreille). Nom de chacune des deux grosses glandes salivaires, situées de chaque côté de la tête, derrière les oreilles, près du maxillaire inférieur : *les oreillons sont une inflammation des parotides*.

PAROTIDIEN, ENNE (*di-in, é-ne*) adj. Qui appartient, qui a rapport aux parotides.

PAROTIDITE n. f. Inflammation des parotides.

PAROXYSME (*rok-sis-me*) n. m. (gr. *paroxusmos*). Extrême intensité d'une maladie, et, *par ext.*, d'une passion, de la douleur : *être au paroxysme de la colère*.

PARPAILLOT (*pa, ll* mll., *o*), **E** n. (m. provenç.). Sobriquet donné jadis aux calvinistes. *Fam.* Impie.

PARPAING (*pin*) n. m. (du lat. *per*, à travers, et *pangere*, enfoncer). Pierre de taille qui traverse toute l'épaisseur d'un mur.

PARQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de parquer. (Peu us.)

PARQUER (*par-ké*) v. a. Mettre dans un parc, une enceinte : *parquer des bœufs*. Etablir un parc sur : *parquer une terre*. Disposer régulièrement pour former parc : *parquer l'artillerie*. *Fig.* Enfermer : *parquer les hommes par castes*. V. n. Etre au parc : *les moutons parquent*.

PARQUET (*par-ké*) n. m. (de *parc*). Espace d'une salle de justice qui est enfermé entre les sièges des

Digitized by Google

juges et la barre où sont les avocats. Ensemble des magistrats du ministère public; local qui leur est affecté : *être mandé au parquet*. Enceinte d'une Bourse où se tiennent les agents de change pendant le marché. Réunion des agents de change. *Constr.* Assemblage de lames de bois à rainures et languettes, qui forment le plancher d'une chambre : *parquet ciré. Mar. Parquet de chargement*, compartiments d'une cale où l'on charge des grains en grenier. *Parquet de chauffe*, tôles du compartiment de la chaufferie.

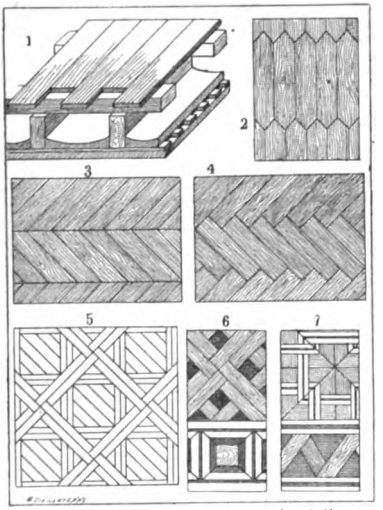

Parquets : 1. A l'anglaise ; 2. D'onglet ; 3. A points de Hongrie ; 4. A bâtons rompus ; 5. A assemblage ; 6 et 7. Mosaïque.

PARQUETAGE (*ke*) n. m. Action de parqueter. Ouvrage de parquet.

PARQUETER (*ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je parquetterai.*) Couvrir d'un parquet le sol de : *parqueter une chambre.*

PARQUETERIE (*ke-te-ri*) n. f. Art de faire du parquet : *travail de parqueterie.*

PARQUETEUR (*ke-teur*) n. et adj. m. Qui fait du parquet : *ouvrier parqueteur.*

PARQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Celui qui soigne les animaux dans un parc. Personne qui s'occupe des huîtres dans un parc. (On dit aussi parquier.)

PARRAIN (*pa-rin*) n. m. (bas lat. *patrinus*). Celui qui tient un enfant sur les fonts du baptême, qui donne son nom à un navire ou à une cloche quand on les bénit, qui présente quelqu'un dans un cercle, une société, etc., et *fam.*, qui donne un sobriquet à une personne, à une chose.

PARRAINAGE (*pa-rè*) n. m. Qualité, fonctions de parrain ou de marraine.

PARRICIDE (*pa-ri*) n. m. (lat. *parricidium*). Crime que commet celui qui tue son père ou sa mère.

PARRICIDE (*pa-ri*) n. (lat. *parricida*). Personne qui tue son père, sa mère ou tout autre ascendant légitime. Personne qui attente à la vie du souverain, à la sûreté de la patrie, etc. Adjectiv. : *main parricide.* — A Rome, les *parricides* étaient fouettés jusqu'au sang et jetés ensuite à l'eau, dans un sac de cuir plein de vipères. Les Egyptiens enfonçaient des roseaux pointus dans toute les parties du corps d'un parricide, puis le jetaient, dans cet état, sur un monceau d'épines auquel on mettait le feu. Quand on demanda au législateur d'Athènes pourquoi il n'avait pas fait de loi contre le parricide, il répondit qu'il ne croyait pas ce crime possible. Jadis, en France, les parricides étaient condamnés à la question extraordinaire, à avoir le poing droit coupé et à être rompus vifs sur la roue. On brûlait ensuite leur corps et l'on en jetait la cendre au vent. Dans la législation actuelle, le condamné pour crime de parricide est conduit à l'échafaud en chemise, nu-pieds, et la tête couverte d'un voile noir.

PARSEMER (*mé*) v. a. (de *par*, et *semer*. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette : *je parsème, nous parsèmerons.*) Répandre çà et là : *parsemer un chemin de fleurs.* Etre répandu sur : *les étoiles qui parsèment le ciel.* ANT. **Grouper, réunir, rassembler.**

PARSI, E ou **PARSE** n. et adj. De la secte de Zoroastre. N. m. Langue usitée en Perse sous les derniers rois Sassanides : *le parsi* ou *parse.*

PARSISME (*sis-me*) n. m. Religion des parsis.

PART ((*par* n. m. (lat. *partus*). *Dr.* Enfant nouveau-né. *Suppression de part*, infanticide. Mise bas des animaux : *un part laborieux.*

PART (*par*) n. f. (lat. *pars, partis*). Portion d'un tout qui est divisé entre plusieurs personnes : *faire quatre parts.* Partage, communication : *avoir part aux faveurs du roi.* Collaboration, intérêt : *prendre part à une entreprise. Mar. Naviguer à la part*, à la condition de participer aux bénéfices. *La part du lion*, la plus grosse part. *Avoir part au gâteau*, participer aux profits d'une affaire. *Faire part d'une chose à quelqu'un*, l'en informer. *Prendre en bonne, en mauvaise part*, trouver bon, mauvais. *Faire la part d'une chose*, en tenir compte. *Billet* ou *lettre de faire part*, billet ou lettre par lesquels on fait connaître à quelqu'un un mariage, un décès, etc. (On dit aussi quelquef. *une* LETTRE DE PART ou *un* FAIRE-PART.) *Quelque part*, en quelque lieu : *je l'ai vu quelque part. Fam.* Water-closet. Loc. adv. : **De part en part**, d'un côté au côté opposé. **De toutes parts**, de tous côtés. **De part et d'autre**, des deux côtés. **A part**, de côté, excepté. **A part moi, à part lui**, en moi-même, en lui-même. **Pour ma part**, quant à moi. Loc. prépos. : **De la part de**, au nom de.

PARTAGE n. m. (subst. verb. de *partager*). Action de diviser en portions : *faire le partage d'une succession.* Portion de la chose partagée : *avoir une ferme en partage.* Acte qui règle les parts d'une succession. Egalité d'opinions, de votes : *dix voix d'un côté, dix voix de l'autre, il y a partage.*

PARTAGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être partagé : *bien aisément partageable.*

PARTAGEANT (*jan*) n. m. Celui qui prend part à un partage.

PARTAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il partagea, nous partageons.*) Diviser en plusieurs parts : *partager un gâteau, une terre.* Posséder avec d'autres : *partager le pouvoir. Fig.* Prendre part à, éprouver avec : *partager la joie d'un ami.* Participer à : *partager les périls.* Douer : *la nature l'a mal partagé.* Etre de : *partager l'opinion de quelqu'un.* Séparer en partis opposés : *cette question a partagé la Chambre.* V. n. Avoir part : *partager dans une succession.* ANT. **Réunir.**

PARTAGEUR ou **PARTAGEUX, EUSE** (*jeû, eu-ze*) n. et adj. Se dit ironiq. d'une personne qui réclame le partage et la communauté de tous les biens. Qui aime le partage : *un partageux ; être partageux* (*Fam.*).

PARTANCE n. f. *Mar.* Dernier instant qui précède le départ : *navire en partance.*

PARTANT (*tan*) conj. Par conséquent : *reçu tant, payé tant et partant quitte.*

PARTANT (*tan*) n. m. Celui qui part : *les partants.* ANT. **Arrivant.**

PARTENAIRE (*né-re*) n. (angl. *partner*). Personne avec qui l'on est associé au jeu, et, *par ext.* dans un amusement, un exercice. ANT. **Adversaire.**

PARTERRE (*tè-re*) n. m. (de *par*, et *terre*). Partie, d'un jardin spécialement consacrée à la culture des fleurs : *parterre divisé en corbeilles.* Partie d'une salle de spectacle située au rez-de-chaussée, derrière les fauteuils et les stalles d'orchestre. Spectateurs qui y sont placés : *les applaudissements du parterre.*

PARTHENOGÉNÈSE (*né-ze*) n. f. (gr. *parthenos*, vierge, et *genesis*, génération). *Hist. nat.* Reproduction dans les espèces sexuées par des œufs non fécondés, comme chez les rotifères, les abeilles, etc.

PARTHIQUE adj. Qui appartient aux Parthes.

PARTI n. m. (de *partir*, partager). Salaire : *le*

Digitized by Google

parti d'un employé. (Vx.) *Par ext. Faire un mauvais parti à quelqu'un,* le malmener, le maltraiter. Union de plusieurs personnes contre d'autres qui ont un intérêt opposé. Corps de troupes ennemies : *les deux partis furent également maltraités.* Troupes qui battent la campagne : *un parti de Cosaques.* Profession : *le parti des armes.* (Vx.) Détermination : *prendre un parti.* Profit : *tirer un bon parti. Esprit de parti,* disposition favorable envers tout ce qui regarde son parti. *Parti pris,* opinion préconçue dont on ne veut pas revenir. *Prendre le parti de quelqu'un,* se tourner de son côté. *Prendre son parti d'une chose,* s'y résigner. Personne à marier : *excellent parti.*

PARTI, E ou **ITE** adj. (de *partir*, partager). *Blas.* Divisé du haut en bas en deux parties égales : *un écu parti.* N. m. : *le parti est une des quatre partitions de l'écu.* (V. la planche BLASON.)

PARTIAIRE (*si-è-re*) adj. (lat. *partiarius*). *Colon partiaire,* fermier qui partage les récoltes avec le propriétaire.

PARTIAL (*si-al*), **E, AUX** adj. (rad. *parti*). Qui favorise une personne, une opinion, au préjudice d'une autre : *juge partial.* ANT. **Impartial.**

PARTIALEMENT (*si-a-le-man*) adv. Avec partialité : *agir partialement.* ANT. **Impartialement.**

PARTIALITÉ (*si-a*) n. f. (de *partial*). Préférence injuste : *montrer de la partialité.* ANT. **Impartialité.**

PARTICIPANT (*si-pan*), **E** n. et adj. Qui participe : *les participants à une répartition.*

PARTICIPATION (*si-on*) n. f. (de *participer*). Action de prendre part à : *participation à un crime, aux bénéfices.*

PARTICIPE n. m. (de *participer*). *Gramm.* Mot qui tient à la fois de la nature du verbe et de celle de l'adjectif. — Il y a deux sortes de participes : le *participe présent* et le *participe passé.*

Le *participe présent* exprime une action présente, et est toujours terminé en *ant* : *dormant, travaillant.* Le participe présent tient du *verbe* quand il marque l'*action;* alors il est *invariable,* et on peut le remplacer par un autre temps du verbe, précédé de *qui, comme, lorsque,* etc. : *on aime les enfants* OBÉISSANT (qui obéissent) *aux volontés de leurs parents.* Le participe présent tient de l'*adjectif* quand il marque l'*état;* on peut le remplacer par un qualificatif quelconque. Alors il est *variable* et s'accorde avec le nom dont il exprime la manière d'être : *on aime les enfants* OBÉISSANTS (soumis, appliqués, etc.).

Le *participe passé* employé sans *auxiliaire* s'accorde avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : *des fleurs* PARFUMÉES, *une maison* BRÛLÉE. Le participe passé, conjugué avec l'auxiliaire *être,* s'accorde avec le sujet du verbe : *l'Amérique a été* DÉCOUVERTE *par Christophe Colomb.*

Le participe passé, conjugué avec l'auxiliaire *avoir,* s'accorde avec son complément direct, quand ce complément le précède : *je me rappelle l'histoire que j'ai* LUE. Il reste invariable : 1° Si le complément direct le suit : *nous avons* LU *une histoire;* 2° S'il n'a pas de complément direct : *j'ai* LU.

(Les verbes neutres n'ayant pas de complément direct, le participe passé de ces verbes conjugués avec *avoir* est invariable : *ces histoires nous ont* PLU.)

Le participe passé, suivi d'un infinitif, est *variable* s'il a pour complément direct le pronom qui précède ; ce pronom fait alors l'action marquée par l'infinitif : *les fruits que j'ai* VUS *mûrir.* (*Les fruits que j'ai vus mûrissant.* C'étaient les fruits qui mûrissaient.) Le participe passé est *invariable* s'il a pour complément direct l'infinitif; alors le pronom ne fait pas l'action exprimée par l'infinitif : *les fruits que j'ai* VU *cueillir.* (On ne peut pas dire : *les fruits que j'ai vus cueillant.* Ce n'étaient pas les fruits qui cueillaient.)

Le participe passé d'un verbe pronominal s'accorde avec son complément direct, si ce complément le précède : *les lettres que Pierre et Paul se sont* ÉCRITES *sont aimables.*

Il reste invariable si le complément direct le suit ou s'il n'a pas de complément direct : *Paul et Pierre se sont* ÉCRIT *des lettres. Paul et Pierre se sont* ÉCRIT.

(Les participes passés des verbes neutres employés pronominalement restent invariables : *ils se sont* RI *de mes efforts ; ils se sont* PLU *à me tourmenter.*)

Le participe passé des verbes impersonnels est toujours invariable : *les chaleurs qu'il y a* EU *étaient intolérables.*

Le participe passé précédé de *le peu* est variable si *le peu* signifie *une petite quantité, une quantité suffisante : le peu d'attention que vous avez* APPORTÉE *à cette leçon vous a suffi pour la comprendre.* Il reste invariable si *le peu* signifie *le manque, l'insuffisance : le peu d'attention que vous avez* APPORTÉ *à cette leçon vous a empêché de la comprendre.*

Le participe passé placé entre deux *que* est invariable s'il a pour complément direct la proposition qui le suit immédiatement : *les embarras* QUE *j'avais prévu* QUE *vous auriez.* Il est variable si le complément direct le précède : *votre sœur,* QUE *j'avais* PRÉVENUE QUE *vous arriviez, est venue.*

Le participe passé précédé de *le* (*l'*), mis pour une proposition, a ce pronom pour complément direct, et, par conséquent, reste invariable : *la chose est plus sérieuse que nous ne l'avions* PENSÉ. (C'est-à-dire *que nous n'avions pensé* CELA : *qu'elle était sérieuse.*)

Le participe passé précédé de *en* reste invariable : *tout le monde m'a offert des services, mais personne ne m'*EN *a* RENDU. Cependant, le participe varie si le pronom *en* est précédé d'un adverbe de quantité, *plus, combien, autant,* etc. : *autant d'ennemis il a attaqués,* AUTANT *il* EN *a* VAINCUS. Mais le participe passé reste invariable si l'adverbe suit le pronom *en* au lieu de le précéder : *quant aux belles villes, j'*EN *ai* TANT VISITÉ...

PARTICIPER (*pé*) v. n. (lat. *pars, partis,* partie, et *capere,* prendre). Avoir part : *participer à une conjuration.* Tenir de la nature de : *le mulet participe de l'âne et du cheval.*

PARTICIPIAL, E, AUX adj. Qui appartient au participe ; qui vient du participe : *forme participiale.*

PARTICULARISATION (*za-si-on*) n. f. Action de particulariser. Son résultat. (Peu us.)

PARTICULARISER (*zé*) v. a. (du lat. *particularis,* particulier). Spécifier de façon précise : *particulariser les moindres détails.* Restreindre à un seul cas. **Se particulariser** v. pr. Se singulariser.

PARTICULARISME (*ris-me*) n. m. *Théol.* Doctrine d'après laquelle Jésus est mort uniquement pour les élus, et non pour tous les hommes. *Polit.* Parti qui désire que les divers Etats composant l'empire germanique conservent leurs lois particulières : *Bismarck fut l'adversaire du particularisme.*

PARTICULARISTE (*ris-te*) adj. Qui a rapport au particularisme. N. m. Partisan de cette doctrine.

PARTICULARITÉ n. f. Circonstance particulière. Nature de ce qui est particulier.

PARTICULE n. f. (lat. *particula*). Petite partie : *les particules d'un corps.* Préposition ou syllabe (*de, du, des, le, la*), qui précède certains noms de famille et où l'on a voulu, à tort, voir un signe de noblesse. *Gramm.* Petit mot qui ne peut être employé seul et qui s'unit à un radical pour le modifier, comme *dif, dé, ci, da,* dans **difficile, déplaire, celui-ci, oui-da,** et, abusivement, tous les mots invariables d'une seule syllabe, comme *et, ou, ni, mais, oui, non,* etc. : *particule négative, affirmative, séparative.*

PARTICULIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (lat. *particularis*). Qui appartient proprement à certaines personnes, à certaines choses : *plante particulière à un climat.* Opposé à GÉNÉRAL : *l'intérêt particulier doit s'effacer devant l'intérêt général.* Spécial, extraordinaire : *avoir un talent particulier pour la musique.* Non public : *audience particulière.* Séparé, distinct : *chambre particulière.* Bizarre : *c'est un homme, un caractère particulier.* N. m. Personne privée : *c'est un simple particulier. En son particulier,* en son for intérieur. **En particulier** loc. adv. A part.

PARTICULIÈREMENT (*man*) adv. Spécialement : *il réussit particulièrement en poésie.* Singulièrement : *il vous honore particulièrement.*

PARTIE (*tî*) n. f. (lat. *pars, partis*). Portion d'un tout. *Mus.* Chacune des mélodies séparées dont la réunion forme l'harmonie : *morceau à 2, à 3 parties.* Papier sur lequel est écrite chacune de ces mélodies : *voici votre partie. Gramm.* Espèce de mots : *les dix parties du discours. Comm.* Manière de tenir les livres d'une maison : *tenue des livres en partie simple, en partie double. Jeu.* Totalité des coups qu'il faut jouer ou des points qu'il faut faire pour qu'un

Digitized by Google

des joueurs ait gagné ou perdu : *jouer une partie de billard en cent points. Fig.* Divertissement, projet : *organiser une partie de chasse, de pêche. Quitter la partie,* se désister d'une chose, y renoncer. *La partie n'est pas égale,* il y a inégalité de forces. *Procéd.* Personnes qui plaident l'une contre l'autre : *les parties sont en présence. Partie adverse,* celle contre laquelle on plaide. *Partie civile,* celle qui, en matière criminelle, agit en son nom contre un accusé, pour revendiquer des intérêts et des droits civils. *Parties belligérantes,* puissances en guerre. *Anat. Parties nobles,* viscères indispensables à la vie, comme le cœur, le foie, le poumon, le cerveau. Loc. adv. **En partie,** non entièrement. Syn. PART. PORTION.

PARTIEL, ELLE (*si-él, è-le*) adj. Qui fait partie d'un tout : *payement partiel; produit partiel.* Qui n'a lieu qu'en partie : *éclipse partielle de lune.*

PARTIELLEMENT (*si-é-le-man*) adv. Par parties. En partie.

PARTIMENTO (*min*) n. m. *Musiq.* Nom donné, en Italie, à des exercices d'harmonie et de contrepoint. Pl. des *partimenti.*

PARTINIUM (*ni-om'*) n. m. Alliage d'aluminium, de tungstène et de magnésium, employé dans l'industrie des automobiles à cause de sa légèreté et de sa résistance.

PARTIR v. n. (lat. *partiri.* — Se conj. comme *mentir.*) S'en aller d'un lieu, se mettre en chemin : *partir de Toulouse; partir pour Paris.* Prendre sa course, son vol : *cyclistes qui partent au signal.* Sortir avec impétuosité : *la foudre part de la nue.* Avoir son commencement : *tous les nerfs partent du cerveau. Fig.* Emaner : *cela part d'un bon cœur.* **A partir de** loc. prép. A dater de : *à partir d'aujourd'hui.* En commençant à : *à partir de telle page.* ANT. **Arriver.**

PARTIR v. a. (lat. *partiri.* — Se conj. comme *mentir.*) Diviser en plusieurs parts. (Vx.) *Avoir maille à partir avec quelqu'un,* avoir avec lui quelque démêlé.

PARTISAN (*zan*) n. m. (ital. *partigiano*). Personne dévouée à quelqu'un, à une institution, etc. : *les partisans de la République.* Adepte d'une doctrine, d'un système : *les partisans de l'homéopathie.* Officier, soldat de troupes irrégulières qui font une guerre d'embuscades : *guerre, corps de partisans.*

PARTITEUR n. m. *Arithm.* Diviseur. (Vx.)

PARTITIF, IVE adj. (lat. *partitus;* de *partiri,* partager). *Gramm.* Se dit d'un mot qui désigne une partie d'un tout : *article partitif* (V. DU). *Collectif partitif,* v. COLLECTIF. N. m. : *un partitif.*

PARTITION (*si-on*) n. f. (lat. *partitio*). *Blas.* Division d'un écu : *les quatre partitions principales de l'écu sont : le* parti, *le* coupé, *le* taillé *et le* tranché. *Musiq.* Toutes les parties d'une composition musicale mises les unes au-dessous des autres.

PARTOUT (*tou*) adv. En tout lieu. ANT. **Nulle part.**

PARTURITION (*si-on*) n. f. (lat. *parturitio*). Accouchement. Mise bas des animaux.

PARULIE (*lî*) n. f. (préf. *para,* et gr. *oulon,* gencive). Inflammation des gencives dont il est résulté un abcès.

PARURE n. f. Ce qui sert à parer : *aimer la parure.* Garniture de perles ou de pierres, comprenant collier, pendants, bracelets, etc. : *une parure de diamants. Fig. La parure du printemps,* les fleurs. Rognure : *les parures d'une peau.*

PARVENIR v. n. (du lat. *pervenire,* arriver. — Se conj. comme *venir.* [Prend l'auxil. *être.*) Arriver après effort : *parvenir au sommet, à la vieillesse.* Arriver, en parlant des choses : *ma lettre lui est parvenue. Absolum.* S'élever, faire fortune.

PARVENU, E n. *Par dénigr.* Personne qui s'est élevée à une fortune bien supérieure à sa condition première.

PARVIFLORE adj. (lat. *parvus,* petit, et *flos, floris,* fleur). Qui a de petites fleurs.

PARVIS (*vi*) n. m. (du lat. *paradisus,* paradis). Espace qui était autour du tabernacle, dans le temple de Jérusalem. Place devant la grande porte d'une église. *Poétiq. Parvis célestes,* paradis, Olympe.

PAS (*pâ*) n. m. (lat. *passus*). Mouvement de l'homme, de l'animal qui déplace ses pieds pour se déplacer lui-même : *pas en arrière, de côté. Fig.* Progrès : *affaire qui ne fait pas un pas. Porter ses pas,* se diriger. Trace du pied sur le sol : *relever des pas sur le sable.* Manière de marcher : *pas lourd.* L'allure la plus lente du cheval : *passer du trot au pas.* (V. la planche CHEVAL.) Longueur d'une enjambée : *tirer à trente pas.* Seuil : *le pas de la porte.* Marche d'escalier : *attention, il y a un pas. Fig. Pas à pas,* lentement. *Pas de clerc,* imprudence, bévue. *A deux pas,* très près. Préséance : *avoir le pas.* Passage étroit et difficile, détroit : *le pas des Thermopyles; le pas de Calais. A pas comptés,* gravement, solennellement : *s'avancer à pas comptés. A pas de loup,* sans bruit. *Mauvais pas,* passage dangereux, et, *au fig.,* situation critique. *Faire un faux pas,* manquer de tomber, et, *fig.,* commettre une faute. *Milit. Pas cadencé,* pas qui est le même pour toute une troupe en marche. *Pas accéléré,* pas cadencé dont la longueur est de 75 centimètres. *Pas de charge,* pas très rapide qu'on fait prendre à une troupe immédiatement avant l'attaque. *Pas gymnastique,* pas d'allure rapide et de 80 à 90 centimètres de longueur. *Pas de course,* celui que l'on exécute en courant. *Pas de route,* pas non cadencé que les troupes peuvent prendre d'une étape à l'autre. *Marquer le pas,* frapper le sol en cadence, de chaque pied alternativement, sans avancer. *Fig. Marcher à pas de géant,* faire des progrès rapides. *Marcher sur les pas de quelqu'un,* l'imiter. *Mettre quelqu'un au pas,* à la raison. *Faire les premiers pas,* les avances. *Franchir le pas,* se décider enfin à faire une chose. *Pas de deux, de trois,* danse exécutée par deux, par trois personnes. *Techn.* Distance comprise entre deux dents consécutives d'un engrenage, entre deux filets d'une vis. **Pas redoublé,** marche militaire à deux temps et d'un mouvement rapide. Loc. adv. **De ce pas,** à l'instant même.

PAS (*pâ*) adv. de négation. S'emploie en général avec *ne* : *je ne veux pas.*

PASCAL (*pas-kal*), **E, ALS** ou **AUX** adj. (lat. *paschalis*). Qui concerne la pâque des Juifs ou la fête de Pâques des chrétiens : *le temps pascal. Agneau pascal,* agneau que la loi de Moïse prescrivait d'immoler et de manger pour célébrer la pâque.

PAS-D'ÂNE n. m. invar. Nom vulgaire du tussilage.

PASIGRAPHIE (*zi-gra-fî*) n. f. (gr. *pas,* tout, et *graphê,* écriture). Ecriture universelle. (Peu us.)

PASQUIN (*pas-kin*) n. m. (ital. *pasquino*). Méchant diseur de bons mots : *faire le pasquin.* Bouffon de comédie : *le pasquin de la troupe.* Epigramme malicieuse. V. *Part. hist.*

PASQUINADE (*pas-ki*) n. f. Placard satirique qu'on attachait autrefois, à Rome, à la statue de Pasquin. Raillerie bouffonne, triviale.

PASSABLE (*pa-sa-ble*) adj. Supportable : *des vins, des vers passables.*

PASSABLEMENT (*man*) adv. D'une manière passable; assez : *une plaisanterie passablement risquée.*

PASSACAILLE (*pa-sa-ka, ll* mll.) n. f. (espagn. *pasacalle*). *Musiq.* Sorte de chaconne très lente. Air sur lequel on la dansait.

PASSADE (*pa-sa-de*) n. f. Court passage : *ne faire qu'une passade à Paris.* Caprice passager. *Manèg.* Course d'un cheval exécutant une demi-volte à chaque bout de la piste. *Natat.* Action d'un nageur qui en enfonce un autre dans l'eau et le fait passer sous lui.

PASSAGE (*pa-sa-je*) n. m. Action de passer : *le passage des Alpes par Napoléon Ier.* Lieu par où l'on passe : *ôtez-vous de mon passage.* Le moment où l'on passe : *attendre quelqu'un au passage.* Traversée : *passage de Toulon à Alger.* Droit qu'on paye pour faire une traversée, pour passer une rivière, un pont : *payer un passage élevé.* Droit de passer sur la propriété d'autrui. *Astron.* Moment où un astre passe entre l'œil de l'observateur et un autre corps : *observer le passage de Vénus sur le disque du soleil. Ch. de f. Passage à niveau,* endroit où une voie ferrée est croisée par un chemin ordinaire au même niveau. *Géogr. Passage de la ligne,* action de franchir l'équateur. Dans les grandes villes, galerie couverte où ne passent que les piétons : *passage de l'Opéra, à Paris. Fig.* Chose de peu de durée : *la vie n'est qu'un passage.* Transition : *le passage de l'opulence à la misère.* Endroit d'un ouvrage que l'on cite ou que l'on indique : *voilà un beau passage de Bossuet. Oiseaux de passage,* qui passent d'un pays dans un autre, comme l'alouette, le canard sauvage, etc. *Man.* Allure artificielle du cheval se mouvant de côté.

Digitized by Google

PASSAGER (*pa-sa-jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il passagea.*) Conduire et tenir un cheval dans l'action du passage. V. n. Exécuter des passages : *cheval qui passage bien.* (On dit mieux PASSÉGER.)

PASSAGER (*pa-sa-jé*), **ÈRE** adj. Qui ne fait que passer : *hôte passager.* De peu de durée : *beauté passagère.* N. Voyageur sur mer : *les passagers d'un paquebot.* ANT. **Permanent, éternel.**

PASSAGÈREMENT (*pa-sa-jé-re-man*) adv. Pour peu de temps. (Peu us.)

PASSANT (*pa-san*), **E** adj. Où il passe beaucoup de monde : *rue très passante.* N. Personne qui passe : *arrêter les passants.*

PASSATION (*pa-sa-si-on*) n. f. Action de passer un acte : *la passation d'un contrat.*

PASSAVANT (*pa-sa-van*) n. m. *Mar.* Partie du pont supérieur servant de passage entre l'avant et l'arrière. *Admin.* Permis de circulation donné aux denrées qui ont acquitté les droits ou qui en sont exemptes.

PASSE (*pa-se*) n. f. *Chass.* Action de passer : *la saison de la passe des cailles. Comm.* Complément d'une somme. *Escr.* Action d'avancer sur l'adversaire : *la passe se fait en portant le pied gauche devant le pied droit. Impr.* Feuilles de papier sacrifiées pour la mise en train. *Volumes de passe,* imprimés en sus du chiffre officiel du tirage. *Jeux.* Mise que les joueurs doivent faire à chaque nouveau coup. *Magnét.* Mouvement de la main que font les magnétiseurs pour endormir leur sujet. *Mar.* Passage navigable entre deux terres : *passe très difficile.* Tour fait par un cordage : *les passes d'un câble sur le cabestan. Etre en passe,* être en état, en situation : *il est en passe de réussir. Mot de passe,* mot conventionnel grâce auquel on se fait reconnaître, admettre.

PASSÉ, E (*pa-sé*) adj. Qui se rapporte à un temps déjà écoulé : *les événements passés; il est dix heures passées.* N. m. Temps écoulé : *songer avec regret au passé.* Ce qui a été dit autrefois : *que le passé nous instruise.* ANT. **Avenir, futur.** *Gramm.* Temps du verbe représentant l'action comme faite dans un temps écoulé. — Il y a cinq temps dans le verbe français pour exprimer le passé : l'*imparfait* (v. ce mot), le *passé défini* (v. DÉFINI), le *passé indéfini* (v. INDÉFINI), le *passé antérieur* (qui exprime qu'une chose a eu lieu immédiatement avant une autre : *hier, quand j'eus dîné, je sortis*), et le *plus-que-parfait* (v. ce mot).

PASSÉ (*pa-sé*) prép. Après : *passé dix heures.* V. EXCEPTÉ.

PASSE-BALLE (*pa-se-ba-le*) n. m. Planche percée de trous qui sert à vérifier le calibre des balles. Pl. des *passe-balles.*

PASSE-BOULE ou **PASSE-BOULES** n. m. Jeuxi représentant la figure d'un personnage plus ou moins grotesque, dont la bouche est démesurément ouverte pour recevoir les boules qu'y lance le joueur.

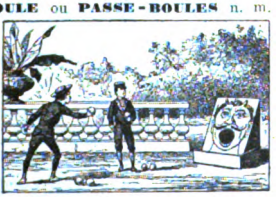

Passe-boule.

PASSE-CARREAU (*ka-ró*) n. m. Morceau de bois long, plat, à bouts arrondis, sur lequel les tailleurs passent les coutures au fer. Pl. des *passe-carreaux.*

PASSE-CHEVAL (*pa-se*) n. m. Petit bac pour passer un cheval. Pl. des *passe-chevaux.*

PASSE-DEBOUT (*bou*) n. m. invar. Permis délivré au conducteur de boissons à l'entrée d'une ville soumise à l'octroi, quand le chargement doit seulement traverser la ville sans s'y arrêter.

PASSE-DIX (*diss*) n. m. invar. Jeu à trois dés où, pour gagner, on doit amener plus de dix.

PASSE-DROIT (*droi*) n. m. Faveur accordée contre le droit; injustice qui en résulte : *être victime d'un passe-droit.* Pl. des *passe-droits.*

PASSÉE (*pa-sé*) n. f. Moment du soir où les bécasses, etc., vont du bois dans la campagne. Trace du pied de la bête sur le sol.

PASSEFILAGE (*pa-se*) n. m. Action ou manière de passefiler.

PASSEFILER (*pa-se-fi-lé*) v. a. Raccommoder avec du fil à repriser : *passefiler des bas.*

PASSEFILURE (*pa-se*) n. f. Reprise, ouvrage passefilé : *passefilure bien faite.*

PASSE-FLEUR n. f. Anémone. Pl. des *passe-fleurs.*

PASSÉGER (*jé*) v. Syn. de PASSAGER.

PASSE-LACET (*sè*) n. m. Grosse aiguille à long chas et à pointe obtuse. Pl. des *passe-lacets.*

PASSEMENT (*pa-se-man*) n. m. Tissu plat et étroit de fil d'or, de soie, etc., dont on orne des meubles, des habits, etc.

PASSEMENTER (*pa-se-man-té*) v. a. Orner de passements.

PASSEMENTERIE (*pa-se-man-te-ri*) n. f. Art, industrie, commerce, marchandises du passementier.

PASSEMENTIER (*pa-se-man-ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fabrique et vend de la passementerie.

PASSE-MÉTEIL (*tè, ll* mll.) n. m. Mélange de grains où il entre 2/3 de froment et 1/3 de seigle. Pl. des *passe-méteils.*

PASSE-MONTAGNE n. m. Sorte de bonnet dont la partie inférieure est fourrée et peut se rabattre sur la nuque et les oreilles. Pl. des *passe-montagnes.*

PASSE-PAROLE n. m. invar. *Art milit.* Commandement donné à la tête d'une troupe et qu'on fait passer de bouche en bouche.

PASSE-PARTOUT (*tou*) n. m. invar. Clef qui sert à ouvrir plusieurs serrures. Chacune des clefs pareilles qui servent à plusieurs pour ouvrir une même porte. Cadre dont le fond se soulève pour recevoir des dessins, etc. Nom de différentes scies. Adjectiv. : *scie passe-partout.*

PASSE-PASSE (*pa-se-pa-se*) n. m. invar. *Tour de passe-passe,* tour d'adresse des joueurs de gobelets. *Fig.* Tromperie, fourberie adroite.

PASSE-PIED (*pi-é*) n. m. invar. Danse bretonne, vive et légère, qui fit fortune à Paris au XVIIe siècle.

PASSE-PIERRE (*pi-è-re*) n. f. Nom vulgaire d'une ombellifère marine, qui croît sur les rivages. (On dit aussi PERCE-PIERRE.) Pl. des *passe-pierres.*

PASSEPOIL (*pa-se*) n. m. Liséré qui borde la couture de certains vêtements.

PASSEPORT (*pa-se-por*) n. m. Certificat délivré par l'autorité pour la libre circulation des personnes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. *Demander, recevoir ses passeports,* se disent d'un ambassadeur accrédité auprès d'une puissance qui sollicite ou se voit imposer son départ, en cas de difficultés diplomatiques. Permis de voyager donné par l'Etat à un navire de commerce. *Fig.* Tout ce qui aide, facilite, fait supporter, etc. : *l'or est un passeport universel.*

PASSE-PURÉE n. m. invar. Ustensile de cuisine.

PASSER (*pa-sé*) v. n. (lat. pop. *passare;* de *passus,* pas. [Prend l'auxil. *avoir* ou *être,* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.]) Aller d'un lieu à un autre : *passer de France en Angleterre.* Traverser : *Annibal passa les Alpes. Fig.* Changer de manière, de travail, etc. : *passer du plaisant au sévère.* Se présenter pour être interrogé, examiné : *passer au tableau.* Disparaître : *la beauté passe.* Mourir : *il vient de passer.* S'élever : *passer capitaine; passer maître.* Circuler : *passer de bouche en bouche.* Etre transmis : *la couronne passa des Valois aux Bourbons.* Ne pas jouer un coup à certains jeux : *je passe. Passer chez quelqu'un,* aller le voir. *Passer à l'ennemi,* aller grossir ses rangs. *Passer pour,* être réputé pour. *En passer par,* se résigner, accepter. *Passer outre,* continuer sans tenir compte. *Passer du blanc au noir,* d'un extrême à l'autre; changer brusquement. *Passer sur,* ne pas tenir compte : *passer sur une étourderie. Cela peut passer,* cela est supportable, ou bien : sera accepté. *Cela se passera,* durera peu. V. a. Traverser : *passer une rivière.* Transporter : *bac qui passe les voyageurs.* Transmettre : *passer un objet à son voisin.* Faire entrer ou recevoir : *passer de la contrebande; passer une pièce fausse.* Mettre : *passer un habit.* Introduire : *passer une corde sur une poulie.* Faire, conclure : *passer un contrat, un marché.* Tamiser, filtrer : *passer un bouillon.* Inscrire : *passer un article en compte.* Dépasser : *passer le but.* Devancer : *passer quelqu'un à la course.* Employer : *passer le temps à lire.* Subir : *passer un examen.* Satisfaire : *passer une envie.* Omettre : *passer un fait.* Pardonner : *passer une faute.* Excéder : *cela passe mes forces. Passer un soldat par les armes,* le

Digitized by Google

fusiller. *Cela me passe*, je ne le comprends pas. **En passant** loc. adv. Incidemment, sans s'arrêter, sans insister. **Se passer** v. pr. S'écouler : *le temps se passe*. Avoir lieu : *la scène se passe en Italie*. S'abstenir : *se passer de vin*. Perdre son éclat : *cette étoffe se passera*.

PASSERAGE (*pa-se*) n. f. Genre de crucifères appelé aussi *lépidier et cresson des prés*, que l'on croyait autrefois propre à guérir la rage.

PASSEREAU (*pa-se-rô*) n. m. (du lat. *passer*, moineau). Oiseau de l'ordre des *passereaux*. Pl. Ordre d'oiseaux, comprenant un grand nombre de petites espèces : *les alouettes, les merles sont des passereaux*.

PASSERELLE (*pa-se-rè-le*) n. f. (de *passer*). Pont étroit, réservé aux piétons. Petit pont transversal, placé devant la cheminée des navires à vapeur, et réservé, en général, au commandant, à l'homme de barre et à l'officier de quart.

PASSERESSE (*pa-se-rè-se*) n. f. Lacet. Petit cordage servant à faire passer un cordage plus gros dans ses poulies.

Passerine.

PASSERINE (*pa-se*) n. f. Genre d'oiseaux passereaux du nouveau monde.

PASSERINETTE (*pa-se-ri-nè-te*) n. f. Nom provençal de la fauvette.

PASSE-RIVIÈRE n. m. Longue corde, simple ou double, fixée à un portique ou à un arbre et à laquelle on se suspend pour franchir des obstacles en largeur. Pl. des *passe-rivières*. (V. la planche GYMNASTIQUE.)

PASSE-ROSE (*ro-se*) n. f. Nom vulgaire de la *rose trémière*. Pl. des *passe-roses*.

PASSE-TEMPS (*tan*) n. m. invar. Distraction ou occupation légère et agréable : *les échecs sont un agréable passe-temps*.

PASSETTE (*pa-sè-te*) n. f. Petite passoire.

PASSEUR, EUSE (*pa-seur, eu-ze*) n. Personne qui conduit un bac, un bateau pour passer l'eau.

PASSE-VELOURS (*pa-se-ve-lour*) n. m. invar. Nom vulgaire de l'amarante.

PASSE-VOLANT (*lan*) n. m. Faux soldat que l'on faisait figurer dans une revue pour grossir l'effectif de la compagnie et justifier les états de solde majorés : *Louvois réprima l'abus des passe-volants*. Homme que l'on fait figurer par fraude sur un rôle d'équipage. Parasite, intrus de passage. Pl. des *passe-volants*.

PASSIBILITÉ (*pa-si*) n. f. Qualité des êtres passibles. (Peu us.) ANT. **Impassibilité.**

PASSIBLE (*pa-si-ble*) adj. (lat. *passibilis*). Capable d'éprouver des sensations physiques : *tout animal est passible*. ANT. **Impassible.** Qui doit subir, qui a mérité : *tout coupable est passible d'une peine*.

PASSIF (*pa-sif*), **IVE** adj. (lat. *passivus*; de *pati*, souffrir). Qui subit l'action, sans agir : *jouer un rôle tout passif. Obéissance passive*, aveugle. *Dette passive*, ce que nous devons, par opposition à *dette active*, ce que l'on nous doit. *Gramm. Verbe passif*, verbe qui exprime une action reçue, soufferte par le sujet : *le verbe passif n'est autre chose que le verbe être suivi du participe passé d'un verbe actif* : être aimé, être averti. *Mettre un verbe au passif*, à la forme, à la voix passive. N. m. Ensemble des dettes, charges et obligations : *rechercher le passif d'une succession*. La forme passive d'un verbe. ANT. **Actif.**

PASSIFLORACÉES (*pa-si*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *passiflora-cée*.

Passiflore.

PASSIFLORE (*pa-si*) n. f. (du lat. *passis*, passion, et *flos, oris*, fleur). Genre de *passifloracées*, dites aussi *grenadilles* ou *fleurs de la Passion*, de l'Amérique tropicale et de l'Asie, et qui doivent leur nom à la forme de leurs fleurs.

PASSION (*pa-si-on*) n. f. (lat. *passio*; de *pati*, souffrir). Souffrance, série de tourments : *la passion de Jésus-Christ* ou absolum. *la Passion*. Récit qui en est fait dans l'Evangile (en ce sens et le suiv., prend également une majuscule) : *la Passion selon saint Matthieu*. Sermon sur ce sujet : *prêcher la Passion*. Mouvement, agitation que l'âme éprouve, comme l'amour, la haine, etc. : *dominez vos passions*. Désir très vif, qu'on ressent d'une chose : *avoir la passion des tableaux*. Objet de cette affection : *que l'étude soit votre passion*. Prévention : *ne jugez personne avec passion*.

PASSIONNAIRE (*pa-si-o-nè-re*) n. m. Livre qui contient la passion de Jésus. Ancien livre relatant les souffrances des martyrs.

PASSIONNANT (*pa-si-o-nan*), **E** adj. Propre à passionner : *roman passionnant*.

PASSIONNÉ, E (*pa-si-o-né*) adj. Qui a des passions ardentes : *un homme passionné*. Inspiré par la passion : *une affection passionnée*. Substantiv. : *un passionné émeut toujours*.

PASSIONNEL, ELLE (*pa-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui concerne les passions, et particulièrement l'amour, ou qui en dépend : *drame passionnel*.

PASSIONNÉMENT (*pa-si-o-né-man*) adv. Avec passion.

PASSIONNER (*pa-si-o-né*) v. a. Inspirer une ardeur passionnée à : *Pierre l'Ermite passionna les foules*. Donner un caractère d'emportement : *la politique passionne tout*. Intéresser vivement : *les romans de Dumas père passionnent les lecteurs*. **Se passionner** v. pr. Concevoir un sentiment ardent.

PASSIVEMENT (*pa-si-ve-man*) adv. D'une manière passive.

PASSIVETÉ ou **PASSIVITÉ** (*pa-si*) n. f. Nature, état de celui, de ce qui est passif : *la passiveté est le contraire de l'activité*.

PASSOIRE (*pa-soi-re*) n. f. Ustensile de cuisine à fond percé de petits trous, dans lequel on écrase des légumes pour les réduire en purée, et où l'on filtre sommairement le bouillon, le thé, etc.

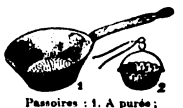
Passoires : 1. A purée ; 2. A thé.

PASTEL (*pas-tèl*) n. m. (mot prov.). Crayon fait de couleurs pulvérisées : *dessiner au pastel*. Dessin au pastel : *les pastels de Latour*. Adjectiv. : *crayons pastels*.

PASTEL (*pas-tèl*) n. m. Genre de crucifères, dont la feuille fournit une couleur bleue.

PASTELLAGE (*pas-tè-la-je*) n. m. (de *paste*, pour *pâte*). Pâte de sucre dont on garnit les assiettes montées dans les desserts.

PASTELLISTE (*pas-tè-lis-te*) n. Artiste qui fait du pastel : *une adroite pastelliste*.

PASTENADE (*pas-te*) n. f. (prov. *pastenaga*). Vieux nom du panais.

PASTENAGUE (*pas-te-na-ghe*) ou **PASTINAGUE** (*pas-ti-na-ghe*) n. f. Genre de poissons des mers et des cours d'eau de l'Amérique du Sud.

PASTÈQUE (*pas-tè-ke*) n. f. (arabe *baticha*). Genre de cucurbitacées comestibles, dites aussi *melons d'eau* : *la pastèque est commune en Italie*.

Pastèque : A, coupe.

PASTEUR (*pas-teur*) n. m. (lat. *pastor*; de *pascere*, paître). Homme qui paît les troupeaux : *des moutons et leurs pasteurs*. *Fig.* Celui qui exerce une autorité : *Homère appelle les rois les pasteurs des peuples*. *Relig.* Ministre du culte ; *spécialem.* ministre titularisé du culte protestant. *Le bon Pasteur*. Jésus-Christ. Adjectiv. : *les peuples pasteurs*.

PASTEURIEN ou **PASTORIEN, ENNE** (*pas, ri-in, è-ne* adj. Qui a rapport à Pasteur, à ses procédés : *les méthodes pasteuriennes*.

PASTEURISATION (*pas-teu-ri-za-si-on*) n. f. Action de pasteuriser. Son résultat.

Digitized by Google

PASTEURISER (*pas-teu-ri-zé*) v. a. Chauffer la bière, le vin, le lait, etc., selon les procédés de Pasteur, pour tuer les germes de ferments.

PASTICHAGE (*pas-ti*) n. m. Imitation ayant le caractère d'un pastiche. (Peu us.)

PASTICHE (*pas-ti-che*) n. m. (de l'ital. *pasticcio*, pâte). Œuvre littéraire ou artistique, où l'on a imité la manière d'autres peintres, d'autres écrivains, etc. Œuvre musicale, composée de morceaux de différents maîtres.

PASTICHER (*pas-ti-ché*) v. a. (de *pastiche*). Imiter le style, la manière de : *pasticher Hugo*.

PASTICHEUR, EUSE (*pas-ti, eu-ze*) n. Personne qui fait des pastiches : *Mac-Pherson fut un adroit pasticheur*.

PASTILLAGE (*pas-ti, ll* mll.) n. m. Imitation d'un objet faite par les confiseurs, en pâte de sucre. Ouvrage d'argile pétrie à la main et cuite.

PASTILLE (*pas-ti, ll* mll.) n. f. (du lat. *pastillus*, petit gâteau). Bonbon de sucre aromatisé, de chocolat, etc., en forme de petit disque. Préparation analogue, additionnée d'un médicament. Pâte odorante, coulée en petits pains coniques et qu'on brûle pour parfumer l'air.

PASTILLEUR (*pas-ti, ll* mll., *eur*) n. m. Emporte-pièce pour fabriquer des pastilles. (On dit aussi PASTILLEUSE n. f.) Ouvrier qui s'en sert.

PASTORAL, E, AUX (*pas-to*) adj. (de *pasteur*). Propre aux bergers : *chant pastoral*. Champêtre : *vie pastorale*. Qui peint les mœurs champêtres : *poésie pastorale*. *Fig.* Propre aux pasteurs spirituels, et particulièrement aux évêques : *tournée, croix pastorale*. N. f. Pièce de théâtre dont les personnages sont des bergers, des bergères : *les pastorales de d'Urfé*. Poésie pastorale. N. m. Le genre de la poésie pastorale : *le pastoral est souvent fade*.

PASTORALEMENT (*pas-to-ra-le-man*) adv. A la façon des bergers : *vivre pastoralement*. En bon pasteur : *prêcher pastoralement*.

PASTORAT (*pas-to-ra*) n. m. Fonction de pasteur spirituel. Sa durée.

PASTOUR (*pas-tour*), **E** n. (lat. *pastor*). Berger, bergère. (Vx.)

PASTOUREAU (*pas-tou-rô*) n. m. Petit berger.

PASTOURELLE (*pas-tou-rè-le*) n. f. Jeune bergère. Figure de la contredanse française.

PAT (*pat'*) adj. m. Aux échecs, se dit du joueur qui, n'ayant que son roi à jouer, et celui-ci n'étant pas en échec ne peut jouer sans l'y mettre, ce qui rend la partie nulle.

PATACHE n. f. (mot espagn.). *Mar.* Ponton pour un service de garde, etc. (Vx.) Petit navire de guerre surveillant les côtes. (Vx.) Coche d'eau. (Vx.) Barque surveillante de la douane. Voiture publique non suspendue. *Fam.* Mauvaise voiture.

PATACHON n. m. Pilote ou conducteur d'une patache. *Pop. Vie de patachon*, de godaille perpétuelle.

PATAFIOLER (*lé*) v. a. (origine tout à fait incertaine). *Fam.* Usité dans cette expression d'impatience : *que le bon Dieu* (ou *que le diable*) *te patafiole*, te bénisse, te confonde!

PATAGON, ONNE (*gho-ne*) adj. et n. De la Patagonie.

PATAGONIQUE adj. Qui appartient, a rapport aux Patagons, à la Patagonie : *les Andes patagoniques*.

PATAPOUF n. m. *Pop.* Homme gros et lourd. Chute lourde ou ridicule : *faire un patapouf*. Grand bruit : *faire patapouf*.

PATAQUES (*kèes*) n. m. (tiré de la phrase plaisante : *je ne sais pas-t-à qu'est-ce*). Faute qui consiste à prononcer un *t* pour un *s*, ou *vice versa*, ou à confondre deux lettres quelconques, comme : *ce n'est point-z-à moi ; ce n'est pas-t'à-lui*.

PATARAFE n. f. (corrupt. de *parafe*). Traits informes, lettres confuses ou mal formées.

PATARAS (*ra*) n. m. Hauban supplémentaire.

PATARASSE (*ra-se*) n. f. Coin à manche, employé par les calfats.

PATARD (*tar*) ou **PATAR** n. m. (provenç. *patoc*). Ancienne petite monnaie. *Pop.* Très petite somme : *n'avoir plus un patard*.

PATATE n. f. espagn. *patata*). Genre de convolvulacées, à tubercule comestible. Ce tubercule. *Fam.* Pomme de terre.

PATATI, PATATA, onomatopée employée pour rendre des bavardages, des bruits qui s'entre-croisent, etc.

PATATRAS (*tra*) interj. Onomatopée exprimant le bruit d'un corps qui tombe avec fracas.

PATAUD (*tô*), **E** n. et adj. (rad. *patte*). Jeune chien ou chienne à grosses pattes. Personne grosse, lourde, lente.

PATAUGEAGE (*tô*) n. m. Action de patauger. (Peu us.)

PATAUGER (*tô-jé*) v. n. (de *pataud*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il pataugea, nous pataugeons*.) Piétiner dans une matière détrempée : *patauger dans la boue*. *Fig.* S'embarrasser dans son discours, dans des difficultés : *patauger dans la traduction d'un texte*.

Patate : A, fruit.

PATAUGEUR, EUSE (*tô-jeur, eu-ze*) n. Qui patauge.

PATCHOULI (*pat'*) n. m. (angl. *patch-leaf*). Espèce de labiée aromatique, que l'on met dans les vêtements de laine pour en éloigner les insectes. Parfum extrait de cette plante.

PÂTE n. f. (lat. *pasta*). Farine détrempée et pétrie. Amalgame mou de matières broyées et délayées : *pâte d'amandes, de papier, de porcelaine*, etc. Sorte de gelée consistante : *pâte de coing*. Substance médicamenteuse, solidifiée par l'évaporation : *pâte de jujube, de guimauve, de lichen*, etc. *Pâtes d'Italie, pâtes alimentaires*, pâtes de farine, de formes variables, dont on fait des potages et des plats (vermicelle, semoule, nouille, macaroni, etc.). *Impr. Forme, page tombée en pâte*, dont les caractères se sont mêlés, brouillés par accident. *Fig.* et *fam.* Constitution, caractère : *homme d'une bonne pâte. Mettre la main à la pâte*, faire une chose soi-même. *Comme un coq en pâte*, dans une situation confortable, agréable : *vivre comme un coq en pâte*.

PÂTÉ n. m. Pâtisserie qui renferme des viandes ou du poisson : *pâté de saumon*. Viande épicée, truffée, etc., cuite et conservée froide dans une terrine : *pâté de foie gras*. *Fig.* Goutte d'encre tombée sur du papier. Assemblage de maisons. *Mar.* Petit plateau de roches isolées.

PÂTÉE (*té*) n. f. Pâte de son, d'herbes, etc., dont on engraisse la volaille. Mélange pâteux de pain de viande, etc., pour certains animaux : *la pâtée des chiens, des chats*.

PATELIN, E n. et adj. (de l'avocat *Patelin* [v. *part. hist.*]). Se dit d'une personne souple, d'une douceur artificieuse. ANT. **Hautain, sec, cassant.**

PATELINAGE n. m. ou **PATELINERIE** (*rî*) n. f. Manières patelines.

PATELLE (*tè-le*) n. f. (lat. *patella*). *Antiq. rom.* Plat de terre ou de métal, dans lequel on présentait toute sorte de mets. *Zool.* Genre de mollusques comestibles, à coquille conique, communs sur tous les rivages marins.

Patelle.

PATELLIFORME (*tèl-li*) adj. Qui a la forme d'une patelle, d'un plat.

PATEMMENT (*ta-man*) adv. D'une manière patente, évidente. (Peu us.)

PATÈNE n. f. (lat. *patena*). Vase sacré, en forme de petite assiette, qui sert à couvrir le calice et à recevoir l'hostie.

PATENÔTRE n. f. (corrupt. du lat. *Pater noster*). L'oraison dominicale. *Par dénigr.* Prière quelconque. *marmotter des patenôtres*. Paroles inintelligibles ou vides de sens, que l'on répète constamment. *Pop.* Grains d'un chapelet. Le chapelet lui-même. Toute sorte de prières : *dire ses patenôtres*.

PATENÔTRIER (*tri-é*) n. m. Fabricant, marchand de chapelets, colliers, bracelets, etc. (Vx.)

PATENT (*tan*), **E** adj. (du lat. *patens, entis*, ouvert). Evident, manifeste : *vérité patente*. *Lettres patentes*, scellées du grand sceau de l'Etat, que le roi adressait ouvertes aux parlements.

Digitized by Google

PATENTABLE (*tan*) adj. Sujet à payer patente : *commerçant patentable.*

PATENTE (*tan-te*) n. f. (de *patent*). Commission, diplôme, etc., délivré par le roi ou par une corporation : *une patente de pension.* (Vx.) Certificat délivré à un navire qui part. *Patente nette,* qui constate un bon état sanitaire à bord et au point de départ. *Patente brute,* qui ne spécifie rien. *Patente suspecte,* qui n'affirme pas un bon état de santé. Contribution annuelle que payent les commerçants, les industriels. Quittance de cette contribution : *exhiber sa patente.*

PATENTÉ, E (*tan-té*) adj. et n. Personne munie d'une patente : *commerçant patenté.*

PATENTER (*tan-té*) v. a. Soumettre à la patente : *on patente toutes les formes de commerce.* Délivrer une patente à : *patenter un inventeur.*

PATER (*tèr*) n. m. invar. (m. lat. signif. *père*). Oraison dominicale (en ce sens, prend une majuscule) : *dire cinq Pater.* Gros grain d'un chapelet, sur lequel on dit le *Pater* : *des pater en cornaline.*

PATÈRE n. f. (lat. *patera*). Coupe métallique évasée, employée dans les sacrifices, chez les Romains. Ustensile qu'on applique à un mur, et qui sert à soutenir des rideaux, à accrocher des vêtements, etc.

Patères.

PATERNE (*tèr-ne*) adj. (lat. *paternus*). D'une bienveillance doucereuse : *un ton paterne.*

PATERNEL, ELLE (*tèr-nél, é-le*) adj. (lat. *paternus*). Du père : *bénédiction paternelle.* Du côté du père : *grand'mère paternelle.*

PATERNELLEMENT (*tèr-né-le-man*) adv. En père ; avec une grande bonté.

PATERNITÉ (*tèr*) n. f. Etat, qualité de père. Au fig. : *démentir la paternité d'un pamphlet.*

PÂTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui empâte la bouche : *fruit pâteux.* Trop épais : *encre pâteuse. Avoir la bouche, la langue pâteuse,* comme recouverte de pâte, de manière à ne pas pouvoir prononcer nettement les mots.

PATHÉTIQUE adj. (gr. *pathêtikos*). Qui émeut : *discours pathétique.* N. m. Genre pathétique. Syn. TOUCHANT.

PATHÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière pathétique. (Peu us.)

PATHÉTISME (*tis-me*) n. m. Art d'émouvoir : *connaître toutes les ressources du pathétisme.* (Peu us.)

PATHOGÈNE adj. (gr. *pathos,* affection, et *gennân,* engendrer). Qui provoque les maladies : *microbe pathogène.*

PATHOGÉNIE (*nî*) n. f. (de *pathogène*). Examen et recherche du mécanisme des causes morbides.

PATHOGÉNIQUE adj. Qui a rapport à la pathogénie : *recherches pathogéniques.*

PATHOGNOMONIQUE (*togh-no*) adj. (gr. *pathos,* affection, et *gnômonikos,* qui indique). Se dit des symptômes propres à chaque maladie.

PATHOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *pathos,* affection, et *logos,* discours). Traité des causes et des symptômes des maladies.

PATHOLOGIQUE adj. Qui appartient à la pathologie : *anatomie pathologique.*

PATHOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la pathologie.

PATHOLOGISTE (*jis-te*) n. m. et adj. Se dit du médecin qui s'occupe spécialement de la pathologie.

PATHOS (*tôss*) n. m. (mot gr. signif. *souffrance*). *Rhétor. anc.* Figure propre à toucher fortement. *Fam.* Emphase. Syn. GALIMATIAS, PHÉBUS.

PATIBULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *patibulum,* gibet). Qui appartient au gibet : *fourches patibulaires. Fig.* Qui fait penser au gibet : *mine patibulaire.* N. m. Gibet. (Vx.)

PATIEMMENT (*si-a-man*) adv. Avec patience : *supporter patiemment une injure.*

PATIENCE (*si-an-se*) n. f. lat. *patientia*). Vertu qui fait supporter les maux avec résignation : *la patience est le courage de tous les jours.* Qualité de celui qui attend avec calme ce qui tarde : *la patience est faite d'espoir.* Persévérance : *la patience vient à bout de tout. Prendre patience,* attendre sans s'irriter. *Prendre en patience,* supporter sans se plaindre. *Perdre patience,* commencer à ne plus pouvoir attendre ; supporter, chercher. *Jeux.* Combinaison de cartes dans un ordre déterminé. *Milit.* Planchette ayant au centre une rainure longitudinale terminée par un trou, ce qui permet d'y passer plusieurs boutons et de les astiquer ensemble. *Interj.* Exprime soit la résignation : *patience, nous arrivons!* soit la menace : *patience! je vous rattraperai!* PROV. : **La patience vient à bout de tout,** la constance lente et réfléchie conduit à des résultats qui paraissent impossibles. **Patience passe science,** la persévérance est plus précieuse que l'habileté. ANT. **Impatience.**

Patience.

PATIENCE (*si-an-se*) n. f. Espèce de polygonacées, à racines antiscorbutiques.

PATIENT (*si-an*), **E** adj. Qui a de la patience. Dit ou fait avec patience : *vengeance patiente. Philos.* Qui reçoit l'impression d'un agent physique : *l'être est agent* ou *patient.* N. Personne qui subit un supplice ou une opération chirurgicale : *le chirurgien et la patiente.* ANT. **Impatient, vif, prompt.**

PATIENTER (*si-an-té*) v. n. Prendre patience.

PATIN n. m. (de *patte*). Chaussure contre la boue. (Vx.) Semelle de bois ou de métal garnie par-dessous d'une lame de fer verticale, et que l'on fixe à la chaussure pour glisser sur la glace. Epaisse pièce de bois, qui porte le limon d'un escalier. Semelle d'un rail, qui repose directement sur les traverses. *Patins à roulettes,* patins dans lesquels les lames métalliques sont remplacées par des roulettes et à l'aide desquels on peut glisser sur un sol uni.

Patins : 1. En métal ; 2. A roulettes.

PATINAGE n. m. Action de patiner : *le patinage est un sport très agréable.*

PATINE n. f. Sorte de vert-de-gris qui se forme sur le bronze antique. Sorte de croûte dont se chargent certains objets : *la patine des tableaux anciens.* Concrétion terreuse sur une pierre, un marbre.

PATINER (*né*) v. n. Glisser avec des patins : *apprendre à patiner.* Se dit d'un véhicule à traction mécanique dont les roues tournent sans qu'il avance : *les locomotives patinent par les temps de verglas.* V. a. *Fam.* Manier indiscrètement : *patiner des fruits.* **Se patiner** v. pr. *Mar.* Agir avec diligence (*fam.*) : *mousse, patine-toi.*

PATINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui glisse avec des patins : *un hardi patineur.*

PATINOT (*no*) n. m. Nom des poteries que les maçons intercalent dans l'épaisseur d'un mur pour servir de conduits aux cheminées.

PATIO (*ti-o*) n. m. (mot espagn.). Cour dallée d'une maison.

PÂTIR v. n. (lat. *pati*). Souffrir : *les bons pâtissent souvent pour les mauvais.* Languir : *les affaires pâtissent.*

PATIRA n. m. Sorte de petit cochon d'Amérique.

PÂTIRAS (*râ*) ou **PÂTIRA** n. m. (de *pâtir*). *Fam.* Souffre-douleur : *toute agglomération a son pâtiras.*

PÂTIS (*ti*) n. m. (lat. *pastus;* de *pascere,* paître). Lande ou friche, où l'on met paître les bestiaux.

PÂTISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de pâtisser.

PÂTISSANT (*ti-san*), **E** adj. Qui pâtit.

PÂTISSER (*ti-sé*) v. a. Travailler pour la pâtisserie : *pâtisser de la farine.* V. n. Faire de la pâtisserie : *femme qui pâtisse bien.*

PÂTISSERIE (*ti-se-rî*) n. f. Pâte cuite au four sous des formes variées, et à laquelle on ajoute généralement du sucre, des fruits, de la crème, etc. Profession, marchandise, boutique du pâtissier.

PÂTISSIER (*ti-si-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend de la pâtisserie. Adjectiv. : *garçon pâtissier.*

PÂTISSOIRE (*ti-soi-re*) n. f. Table sur laquelle on pâtisse.

PÂTISSON (*ti-son*) n. m. Espèce de courge dite aussi *bonnet de prêtre, artichaut d'Espagne.*

PATITO n. m. (mot ital. ; du lat. *pati,* souffrir). Sigisbée (parce qu'il endure les caprices de sa dame). Pl. des *patiti.*

Digitized by Google

PATOCHE n. f. (de *patte*). *Fam.* Grosse main. Coup de férule : *recevoir une patoche.*

PATOIS (*toi*) n. m. (du bas lat. *patriensis*, du pays paternel). Idiome populaire, propre à une province : *Jasmin a écrit ses vers en patois gascon.* Façon particulière de s'énoncer, et surtout langage bizarre ou incorrect : *le patois des Précieuses.*

PATOISER (*zé*) v. n. Parler patois. Employer des provincialismes ; parler avec un accent provincial.

PATOISERIE (*ze-ri*) n. f. Langage qui imite un patois : *les patoiseries ne sont pas rares dans Molière.*

PÂTON n. m. Morceau de pâte dont on engraisse la volaille.

PATOUILLARD (*tou, ll* mll., *ar*) n. m. *Fam.* Navire lourd, marchant mal.

PATOUILLER (*tou, ll* mll., *é*) v. Syn. de PATROUILLER.

PATOUILLET (*tou, ll* mll., *è*) n. m. Appareil pour le lavage des minerais.

PATRAQUE n. f. Machine mal faite ou usée : *beaucoup de montres sont des patraques. Fig.* et *fam.* Personne faible, maladive.

PÂTRE n. m. (lat. *pastor*). Celui qui fait paître des troupeaux.

PATRIARCAL, E, AUX adj. Propre aux patriarches bibliques : *simplicité patriarcale ;* au dignitaire ecclésiastique appelé patriarche : *siége patriarcal.*

PATRIARCALEMENT (*man*) adv. D'une manière patriarcale : *vivre patriarcalement.*

PATRIARCAT (*ka*) n. m. Dignité de patriarche : *être élevé au patriarcat.* Exercice des fonctions de patriarche : *durant le patriarcat de X.* Territoire soumis au patriarche : *le patriarcat d'Antioche.*

PATRIARCHE n. m. (lat. *patriarcha*). Nom donné aux premiers chefs de famille, dans l'Ancien Testament. *Fig.* Vieillard respectable. Vieillard qui a de nombreux descendants. Titre donné autrefois aux évêques des premiers sièges épiscopaux, et encore aujourd'hui à quelques évêques : *le patriarche de Lisbonne.* Titre des chefs de l'Eglise grecque et de quelques communautés schismatiques. — D'après la *Genèse*, il y eut, entre la création du monde et le déluge, dix patriarches, qui vécurent au moins neuf cents ans, et dont les principaux sont : Adam, Seth, Enos, Mathusalem et Noé. Ils croyaient à l'unité de Dieu, à la création du monde, à la chute de l'homme, à la venue d'un Rédempteur, et observaient les principaux commandements du *Décalogue.*

PATRICE n. m. (lat. *patricius*). Titre d'une dignité instituée par Constantin : *Clovis reçut de l'empereur de Constantinople le titre de* patrice. (V. *Part. hist.*)

PATRICIAL, E, AUX adj. Qui appartient, a rapport aux patrices : *dignité patriciale.*

PATRICIAT (*si-a*) n. m. Dignité de patrice ; de patricien. Ensemble des patriciens romains : *le patriciat fut finalement vaincu par la plèbe.*

PATRICIEN, ENNE (*si-in, é-ne*) n. et adj. (lat. *patricius*). Se disait des citoyens romains faisant partie du patriciat et de ce qui avait rapport à eux : *les patriciens ; un consul patricien.* Auj., noble, privilégié ; qui appartient aux nobles, aux privilégiés : *plébéiens contre patriciens ; mœurs patriciennes.* (V. *Part. hist.*)

PATRIE (*tri*) n. f. (lat. *patria ;* de *pater*, père). Pays où l'on est né, dont on est citoyen : *la France est notre patrie.* Ville, localité où l'on est né : *Paris est la patrie de Voltaire.* Ville, endroit où l'on compte un grand nombre d'hommes, d'animaux, de plantes, d'un genre déterminé : *Florence était la patrie des artistes. Mère patrie,* État dont dépend une colonie. Syn. MÉTROPOLE. *Céleste patrie,* le ciel des chrétiens.

PATRIMOINE n. m. (lat. *patrimonium ;* de *pater*, père). Bien qui vient du père ou de la mère : *un riche patrimoine. Fig.* Revenu ordinaire et naturel d'un homme ou d'une classe d'hommes : *la science est le patrimoine des hommes d'étude.*

PATRIMONIAL, E, AUX adj. Qui est du patrimoine : *terre patrimoniale.*

PATRIMONIALEMENT (*man*) adv. A titre de patrimoine : *biens dont on hérite patrimonialement.*

PATRIOTE n. et adj. Qui aime sa patrie, qui cherche à lui être utile : *les soldats patriotes.*

PATRIOTIQUE adj. Qui appartient au patriote, qui exprime le patriotisme : *poésie patriotique.*

PATRIOTIQUEMENT (*ke-man*) adv. En patriote.

PATRIOTISME (*tis-me*) n. m. Amour de la patrie.

PATROLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *patér*, père, et *logos*, discours). Connaissance de la vie et des œuvres des Pères de l'Eglise : *la patrologie latine.* Traité sur eux. Collection de leurs écrits : *la patrologie de Migne.*

PATRON, ONNE (*o-ne*) n. (lat. *patronus*). *Antiq. rom.* Citoyen, patricien, auquel des personnes libres de condition inférieure (clients) étaient attachées. Protecteur, protectrice. Saint, sainte dont on porte le nom, à qui une église est dédiée, ou qui protége une ville, une communauté. Chef d'une entreprise industrielle, commerciale. Celui qui commande une embarcation : *le patron d'une barque de pêche.*

PATRON n. m. Modèle en bois mince, zinc, carton, papier, mousseline, etc., d'après lequel on taille un objet, on confectionne un vêtement : *patron de corsage.* Carton à jours pour le coloriage.

PATRONAGE n. m. Protection accordée par un homme puissant à un inférieur. Association de bienfaisance ou société amicale de protection, etc. : *les patronages scolaires.* Lieu où elle a son siége : *aller au patronage.*

PATRONAL, E, AUX adj. Qui concerne le patron, les patrons : *fête patronale ; syndicat patronal.*

PATRONAT (*na*) n. m. *Antiq. rom.* Qualité, droit du patron à l'égard du client. Auj., qualité de patron, autorité du patron ; ensemble des patrons : *le patronat et le salariat.*

PATRONNER (*tro-né*) v. a. (de *patron*). Recommander, appuyer : *patronner une candidature.* Introduire en protégeant : *patronner un nouveau venu.* Imprimer à l'aide d'un patron à jours : *patronner des cartes.* Découper sur un patron : *patronner une chemisette.*

PATRONNESSE (*tro-né-se*) n. et adj. f. Dame qui dirige une fête, un bal, etc., de bienfaisance : *les patronnesses ; les dames patronnesses.* Qui dirige un patronage.

PATRONNET (*tro-né*) n. m. Jeune garçon pâtissier.

PATRONYMIQUE adj. (gr. *patér*, père, et *onoma*, nom). *Antiq.* Se disait de substantifs dérivant des noms propres et communs à tous les descendants d'un personnage : *les descendants d'Hercule avaient pour nom patronymique* les Héraclides. Auj. *Nom patronymique,* nom de famille, par opposition au *prénom.*

PATROUILLAGE (*trou, ll* mll., *a-je*) n. m. Saleté qu'on fait en patrouillant. Ragoût malpropre, dégoûtant.

PATROUILLE (*trou, ll* mll.) n. f. *Milit.* Petit détachement chargé de faire un parcours de surveillance : *rencontrer la patrouille.* L'action même de ce détachement : *des patrouilles nocturnes.*

PATROUILLER (*trou, ll* mll., *é*) v. n. (de *patte*). Patauger dans la boue. Agiter de l'eau bourbeuse : *patrouiller dans une mare.* V. a. Manier d'une façon indiscrète, maladroite ou malpropre : *patrouiller des viandes, des gâteaux.*

PATTE (*pa-te*) n. f. Pied et jambe des quadrupèdes et des oiseaux autres que les oiseaux de proie (*serres*) ; de certains reptiles, comme le lézard et le crocodile ; de certains animaux aquatiques, comme l'écrevisse et le homard ; de certains insectes, comme le hanneton, la mouche, etc. : *les pattes des hérons sont très hautes. Fam.* Main ou pied de l'homme : *se laver les pattes. Fam.* et *fig.* Habileté de main : *peintre qui a de la patte.* Pied de certains objets : *verre à patte. Mar.* Pièces triangulaires, terminant les bras d'une ancre. Petite bande d'étoffe avec bouton ou boutonnière, pour maintenir les parties d'un vêtement, etc. Sorte de long clou pointu d'un bout, plat et percé de l'autre, servant à fixer une glace, une armoire, etc. Languette de cuir servant à fermer un portefeuille. *Fig. Coup de patte,* trait malin, critique. *Patte de velours,* patte d'un chat dont les griffes sont rentrées pour jouer ou caresser. *Fig.* Douceur, modération dans les procédés : *faire patte de velours. Pattes de mouches,* écriture maigre et peu lisible. *Pattes de lapin,* favoris très courts. *Marcher à quatre pattes,* sur les mains et les genoux. *Ne remuer ni pied ni patte,* rester complètement immobile. *Tomber sous la patte de quelqu'un,* se trouver à sa merci.

PATTÉ, E (*pa-té*) adj. (de *patte*). Se dit de certains meubles de l'écu (croix, sautoir) ou de lettres diplomatiques dont les extrémités vont en s'élargissant.

Digitized by Google

PATTE-D'OIE (*pa-te-doi*) n. f. Point de réunion de plusieurs routes. Ensemble de petites rides divergentes, partant de l'angle extérieur de l'œil chez les personnes âgées. Extrémité d'une manœuvre partagée en trois branches. Pl. des *pattes-d'oie*.

PATTE-FICHE n. f. *Constr.* Morceau de fer pointu d'un bout, plat de l'autre, appelé aussi *patte*. Pl. des *pattes-fiches*.

PATTE-PELU, E n. (de *patte*, et *pelu*, garni de poils). Qui couvre ses mauvais desseins sous des apparences de douceur. (Vx.) Pl. des *pattes-pelus* (ou *pelues* même au masc.).

PATTINSONNAGE (*pa-tin-so-na-je*) n. m. (de *Pattinson*, chim. angl.). Mode de traitement des plombs argentifères au moyen duquel on sépare l'argent du plomb.

PATTU (*pa-tu*), **E** adj. Qui a de grosses pattes : *chien pattu*. Qui a des plumes sur les pattes : *pigeon pattu*.

PÂTURABLE adj. Qui peut être livré à la pâture : *plaines pâturables*.

PÂTURAGE n. m. Lieu où les bestiaux pâturent : *les pâturages alpestres*.

PÂTURANT (*ran*), **E** adj. Qui pâture.

PÂTURE n. f. (lat. *pastura*). Nourriture des animaux en général. Fourrage : *donner la pâture aux moutons*. Pâturage : *bœufs mis en pâture*. *Fam.* Nourriture de l'homme. *Fig.* : *les vaniteux sont la pâture des flatteurs. Vaine pâture*, pâturage libre, où chacun peut paître ses bestiaux.

PÂTURER (*ré*) v. n. Prendre la pâture. V. a. Manger en paissant : *pâturer une prairie*.

PÂTUREUR n. m. (de *pâturer*). Militaire qui mène les chevaux à l'herbe. (Peu us.)

PÂTURIN n. m. Genre de graminées, qui fait partie de toutes les bonnes prairies.

PATURON n. m. Partie du bas de la jambe du cheval, entre le boulet et le sabot. (V. la planche CHEVAL.)

PAUCIFLORE (*pô*) adj. (lat. *pauci*, peu nombreux, et *flos, oris*, fleur). Qui ne porte que peu de fleurs.

PAULETTE (*pô-le-te*) n. f. (de *Paulet*, n. pr.). Droit annuel que les officiers de justice et de finance payaient au roi, pour assurer la transmission de leurs charges : *les états généraux de 1614 demandèrent la suppression de la paulette*.

PAULIEN, ENNE (*pô-li-in, é-ne*) adj. *Dr. anc.* S'est dit d'une action par laquelle un créancier pouvait demander la révocation d'un acte fait en fraude de ses droits par un débiteur.

PAULOWNIA (*pô-lô-ni-a*) n. m. (de *Anna Paulowna*, fille du tsar Paul Ier). Genre de scrofularinées du Japon, comprenant de grands arbres ornementaux, acclimatés dans nos pays, et dont le bois sert à faire des bois laqués.

Paulownia.

PAUME (*pô-me*) n. f. (lat. *palma*). Creux de la main. Jeu où l'on se renvoie une balle avec une raquette ou une masse, dans un lieu disposé exprès. V. JEU DE PAUME (*part. hist.*).

PAUMELLE (*pô-mé-le*) n. f. Espèce d'orge. Penture d'une porte ou d'un volet. Gant en cuir de voilier, de sellier, etc., servant à pousser l'aiguille.

PAUMER (*pô-mé*) v. a. Frapper avec la paume de la main.

PAUMIER (*pô-mi-é*) n. m. Maître d'un jeu de paume. Fabricant, marchand d'accessoires nécessaires au jeu de paume. Adj. : *marchand paumier*.

PAUMOYER (*pô-moi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*.) Haler un câble avec la main. Se servir de la paumelle. (On écrit quelquefois POMOYER.)

PAUMURE (*pô*) n. f. Sommet du bois d'un cerf.

PAUPÉRISME (*pô-pé-ris-me*) n. m. (du lat. *pauper*, pauvre). Etat permanent d'indigence, dans une partie de la population d'un pays : *le paupérisme sévit en Angleterre*.

PAUPIÈRE (*pô*) n. f. (lat. *palpebra*). *Anat.* Nom des voiles musculo-membraneux, placés au-devant du globe oculaire, et qu'ils recouvrent en se rapprochant. *Ouvrir la paupière*, s'éveiller. *Fermer la paupière*, s'endormir ; mourir. *Fermer les paupières à quelqu'un*, l'assister à ses derniers moments. V. ŒIL.

PAUSE (*pô-ze*) n. f. (du lat. *pausa*, repos). Suspension momentanée d'une action : *voyageur, lecteur, chanteur, qui fait une pause*. *Musiq.* Silence équivalant à une mesure. Signe qui indique ce silence : *la pause se place sous la quatrième ligne*.

Pause.

PAUSER (*pô-zé*) v. n. Faire une pause. (Peu us.)

PAUVRE (*pô-vre*) adj. (lat. *pauper*). Dépourvu ou mal pourvu du nécessaire : *les classes pauvres*. Qui marque cet état : *un habit pauvre*. Stérile, sans ressources : *contrée pauvre*. Mauvais en son genre : *pauvre chère ; un pauvre orateur*. A plaindre, qui inspire la pitié : *pauvre mère ! son fils est mort ! Langue pauvre*, qui manque de termes pour l'expression de sa pensée. *Pauvre sire, pauvre hère*, homme sans considération, sans mérite. N. m. Homme dans le besoin, mendiant : *secourez les pauvres*. Syn. INDIGENT. *Pauvres d'esprit*, v. BEATI PAUPERES SPIRITU (*Part. rose*). ANT. **Riche.**

PAUVREMENT (*pô-vre-man*) adv. Dans la pauvreté : *vivre pauvrement*. *Fig.* Mal : *peindre pauvrement*. ANT. **Richement.**

PAUVRESSE (*pô-vré-se*) n. f. Mendiante.

PAUVRET, ETTE (*pô-vré, è-te*) adj. Diminutif de *pauvre*, terme d'affectueuse commisération.

PAUVRETÉ (*pô*) n. f. Etat de celui, de ce qui est pauvre : *pauvreté n'est pas vice*. (Syn. INDIGENCE.) PROV. : **Pauvreté n'est pas vice**, pour être pauvre, on n'est pas malhonnête ; on ne doit pas faire un reproche de la pauvreté. ANT. **Richesse, fortune.**

PAVAGE n. m. Ouvrage fait avec du pavé : *pavage en bois*. Travail du paveur : *le pavage d'une rue*.

PAVANE n. f. Ancienne danse espagnole, lente et grave. Air sur lequel on l'exécutait : *danser, jouer une pavane*.

PAVANER [*né*] (**SE**) v. pr. (du lat. *pavo*, paon). Marcher d'une manière fière, superbe, comme un paon qui fait la roue.

PAVÉ n. m. Bloc de pierre dure, de bois, etc., préparé, dont on garnit les chaussées : *le pavé de bois se généralise*. Partie pavée d'une rue : *le macadam et le pavé*. *Fig.* La rue, la voie publique : *être sur le pavé*, sans domicile, sans emploi.

PAVÉE (*vé*) n. f. Nom vulgaire de la *digitale pourprée*.

PAVEMENT (*man*) n. m. Action de paver. Pavage de luxe : *un pavement de marbre*.

PAVER (*vé*) v. a. (lat. *pavire*). Couvrir de pavés le sol d'une rue, d'une cour, etc. : *paver une avenue*.

PAVESADE (*za-de*) n. f. (ital. *pavesata*). Toile ou rangée de pavois qui était disposée le long d'un navire pour en masquer l'intérieur.

PAVETTE (*vé-te*) n. f. *Bot.* Genre de rubiacées des pays chauds.

PAVEUR n. et adj. m. Ouvrier qui pave.

PAVIE (*vî*) n. f. (de *Pavie*, n. géogr.) Sorte de pêche dont la chair adhère au noyau.

PAVILLON (*ll* mll.) n. m. (du lat. *papilio*, tente). Tente ronde ou carrée : *les pavillons sont généralement de coutil. Blas.* Espèce de tente qui revêt et enveloppe les armoiries des souverains. Etoffe dont on recouvre le ciboire et le tabernacle. Tour de lit, en forme de tente, suspendu au plafond. Petite maison, petite construction : *un pavillon de chasse*. Avant-corps que forment les extrémités d'un bâtiment. Oreille externe des mammifères. *Mar.* Bannière, enseigne ou étendard, sur lesquels sont les couleurs nationales ou des marques particulières et qui servent à indiquer la nationalité d'un navire, à faire des signaux, etc. *Abaisser, amener le pavillon*, le rentrer pour se rendre. *Fig. Baisser pavillon*, céder.

PAVILLONNERIE (*vi, ll* mll., *o-ne-ri*) n. f. Lieu où l'on fabrique ou garde les pavillons, flammes, etc.

PAVOIS (*voi*) n. m. (ital. *pavese*). Grand bouclier. *Elever sur le pavois*, vanter, mettre en honneur, en renommée. *Mar.* Bordage cloué sur les jambettes au-dessus du plat-bord. Signal de réjouis-

Digitized by Google

sance. Ensemble des pavillons d'un navire disposés dans un ordre donné : *hisser le grand pavois.*

PAVOISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de pavoiser.

PAVOISER (*zé*) v. a. Garnir de pavillons, de drapeaux, un navire, un édifice : *pavoiser un monument.*

PAVOT (*vo*) n. m. (lat. *papaver*). Genre de papavéracées à suc blanc laiteux, dont on extrait l'opium et l'huile dite d'*œillette* : *le pavot a de belles fleurs rouges ou blanches.*

Roi franc élevé sur le pavois.

PAYABLE (*pè-ia-ble*) adj. Qui doit être payé : *traite payable à vue.*

PAYANT (*pé-ian*), **E** adj. Qui paye : *spectateurs payants.* Que l'on paye, ou l'on paye : *spectacle payant.* Substantiv. : *les invités et les payants.* ANT. **Gratuit.**

PAYE (*pè-ie*) ou **PAIE** (*pè*) n. f. (subst. verb. de *payer*). Solde ou salaire : *la paye des officiers, des ouvriers.* Action de payer : *faire la paye. Fam.* Débiteur : *c'est une mauvaise paye. Haute paye,* indemnité supplémentaire de la solde d'un militaire : *les soldats rengagés reçoivent une haute paye.*

Pavot.

PAYEMENT (*pé-ie-man*) n. m. Action de payer. Somme payée : *un payement très élevé.* (On écrit aussi PAIEMENT [*pè-man*].)

PAYEN, ENNE (*pa-i-in, è-ne*) n. et adj. Autre orthographe de PAÏEN.

PAYER (*pé-ié*) v. a. (du lat. *pacare*, apaiser. — Se conj. comme *balayer*. On écrit quelquefois : *je paie, je paierai* ou *je paîrai, je paierais* ou *je paîrais, que je paie;* mais il vaut mieux écrire et prononcer : *je paye, je payerai,* etc.) Remettre ce qui est dû à ou pour : *payer ses ouvriers, son loyer.* Acquitter une dette, un droit, un impôt. Récompenser, reconnaître : *payer généreusement un service.* Obtenir par un sacrifice, expier : *payer cher une victoire; payer un crime de sa tête. Payer de,* faire preuve de : *payer d'audace. Payer d'ingratitude,* manquer de reconnaissance. *Payer de retour,* reconnaître un service par un autre. *Payer de sa personne,* s'exposer dans une occasion dangereuse, agir personnellement. *Payer pour les autres,* être puni quand les autres sont coupables ou ne sont pas punis. *Payer le tribut à la nature,* mourir. *Fam. Il le payera,* je me vengerai. **Se payer** v. pr. Etre payé, récompensé, puni. *Fam.* S'offrir : *se payer un fusil, un voyage. Se payer de,* se contenter de : *ne vous payez pas de mots.*

PAYEUR, EUSE (*pè-ieur, eu-ze*) n. Qui paye : *une payeuse de mauvaise foi.* Dont l'emploi est de payer : *le payeur du régiment.* Dont l'emploi est de payer des dépenses, des traitements, des rentes : *payeur du département.* Adjectiv. : *officier payeur.*

PAYS (*pè-i*) n. m. (du lat. *pagus*, canton). Territoire : *le beau pays de France.* Région, contrée : *pays chauds.* Les habitants : *pays révolté.* Patrie, lieu de naissance : *quitter son pays. Mal du pays,* nostalgie. *Pays perdu,* éloigné, peu civilisé. *Voir du pays,* voyager. *Être en pays de connaissance,* avec quelqu'un que l'on connaît. *Fam.* Compatriote : *tiens, voilà mon pays.* (Fém. *payse.*)

PAYSAGE (*pè-i-za-je*) n. m. Etendue de pays qui présente une vue d'ensemble : *admirer le paysage.* Dessin, tableau représentant un site champêtre : *Corot a laissé de magnifiques paysages.*

PAYSAGER (*pè-i-za-jé*), **ÈRE** adj. Disposé de façon à produire des effets de paysage : *jardin paysager.*

PAYSAGISME (*pé-i-za-jis-me*) n. m. Genre du paysage; tendances des paysagistes. (Peu us.)

PAYSAGISTE (*pe-i-za-jis-te*) n. m. Artiste qui fait des paysages. Adjectiv. : *un peintre paysagiste.* (Se dit quelquef. pour PAYSAGER : *jardin paysagiste.*)

PAYSAN, ANNE (*pè-i-zan, a-ne*) n. (rad. *pays*). Homme, femme de la campagne. *Fig.* Rustre, personne grossière. Adjectiv. : *avoir un air paysan.* **A la paysanne** loc. adv. A la manière, à la mode des paysans.

PAYSANNERIE (*pé-i-za-ne-ri*) n. f. Etat, condition de paysan. Petite œuvre littéraire; petite pièce peignant les mœurs des paysans : *les paysanneries de George Sand ont pour cadre le Berri.*

PAYSE (*pé-i-ze*) n. f. V. PAYS.

PÉAGE n. m. (du lat. pop. *pedaticum;* de *pes,* pied). Droit que l'on paye pour passer sur un pont, un chemin, etc. : *acquitter le péage à l'entrée d'un pont.*

PÉAGER (*jé*), **ÈRE** n. Personne qui reçoit le péage.

PÉAN ou **PÆAN** n. m. (gr. *paian*). *Antiq. gr.* Hymne en l'honneur d'Apollon. Chant de guerre, de victoire, de fête.

PEAU (*pô*) n. f. (lat. *pellis*). Membrane qui recouvre le corps de l'homme et de beaucoup d'animaux : *on distingue dans la peau l'épiderme et le derme.* Cuir détaché du corps de l'animal : *peau de renard.* Enveloppe qui couvre les fruits et certaines plantes : *glisser sur une peau d'orange. Les os lui percent la peau,* il est très maigre. *Vendre cher sa peau,* se défendre vigoureusement avant de succomber. *Faire peau neuve,* changer complètement de conduite, d'opinions ou de vêtements. — Prov. **Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours, qu'on ne l'ait mis par terre,** il ne faut pas disposer d'une chose avant de la posséder; se flatter trop tôt d'un succès incertain. **Coudre la peau du renard à celle du lion,** joindre la ruse au courage et à la force.

PEAUCIER (*pô-si-é*) n. et adj. m. Se dit des muscles qui prennent au moins une de leurs insertions à la peau : *les peauciers de la face.*

PEAUSSERIE (*pô-se-ri*) n. f. Commerce, état, marchandise du peaussier.

PEAUSSIER (*pô-si-é*) n. et adj. m. Celui qui prépare les peaux ou en fait commerce.

PEAUTRE (*pô-tre*) n. m. Mauvais lit. (Vx.) *Pop. Envoyer au peautre,* chasser, congédier.

PEC (*pek*) adj. (du holland. *pekel,* saumure). *Hareng pec,* en caque, fraîchement salé.

PECAÏRE (*ka-i-re*). Exclamation languedocienne, de pitié ou d'attendrissement.

PÉCARI n. m. Espèce de cochon de l'Amérique du Sud : *la chair du pécari est très délicate.*

Pécari.

PECCABILITÉ (*pek-ka*) n. f. *Théol.* Etat d'un être peccable.

PECCABLE (*pek-ka-ble*) adj. (du lat. *peccare,* pécher). Capable de pécher : *tout homme est peccable.*

PECCADILLE (*pé-ka-di, ll* mll). n. f. (espagn. *pecadillo*). Faute légère : *pardonner une peccadille.*

PECCANT (*pek-kan*), **E** adj. Se disait autref. des humeurs qui péchaient par la quantité ou la qualité.

PECCATA (*pè-ka*) n. m. (pl. du lat. *peccatum,* péché). Ane, bourrique. (Vx.) *Fig.* et *pop.* Homme stupide.

PECCAVI (*pek-ka*) n. m. (m. lat. signif. *j'ai péché*). Aveu, accompagné de repentir, de ses fautes : *faire son peccavi.*

PÊCHE n. f. (du lat. *persicum,* fruit de Perse). Fruit à noyau du pêcher.

PÊCHE n. f. Art, action de pêcher : *aimer la pêche.* Poisson qu'on vient de pêcher : *vendre sa pêche.*

PÉCHE n. m. (lat. *peccatum*). Transgression de la loi divine : *péché véniel, mortel. Péché mignon,* mauvaise habitude dans laquelle on persiste complaisamment : *la gourmandise est le péché mignon des enfants.* Prov. : **A tout péché miséricorde,** il faut être indulgent pour les fautes d'autrui.

Digitized by Google

PAVILLONS

Digitized by Google

PAVILLONS

Google

PÊCHER (*ché*) v. n. (lat. *peccare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Commettre un péché : *les meilleurs pêchent souvent*. *Fig.* Faillir, manquer : *pêcher par excès de zèle; pêcher contre l'art*.

Pêcher : A, coupe du fruit ; B, fleur.

PÊCHER (*ché*) n. m. Genre de rosacées, tribu des prunées, dont le fruit savoureux est la pêche : *le pêcher est originaire de l'Asie*.

PÊCHER (*ché*) v. a. (lat. *piscari*). Prendre à la pêche : *pêcher du poisson, des perles. Fig. Pêcher en eau trouble*, v. EAU. Retirer de l'eau : *pêcher un cadavre*. En mauvaise part, puiser, prendre : *où a-t-il pêché cette nouvelle?* **Se pêcher** v. pr. Etre pêché : *la sardine se pêche au filet*.

PÊCHERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on pêche ; disposé pour la pêche : *les pêcheries de Terre-Neuve*.

PÊCHETTE (*ché-te*) n. f. Balance à écrevisses.

PÊCHEUR, ERESSE (*ré-se*) n. Qui commet des péchés : *un pêcheur impénitent*. Enclin au péché. Adjectiv. : *la femme pécheresse de l'Evangile*.

PÊCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fait profession de pêcher : *des pêcheurs de sardines*. Adjectiv. : *bateau pêcheur*.

PÉCORE n. f. (du lat. *pecora*, troupeaux). Animal, bête. (Vx.) *Fig.* Personne stupide : *quelle sotte pécore!*

PECTINE (*pèk*) n. f. *Chim.* Principe particulier qui existe dans beaucoup de fruits.

PECTINÉ, E (*pèk*) adj. (du lat. *pecten, inis*, peigne). En forme de peigne. Se dit d'un muscle situé à la partie antérieure et supérieure de la cuisse et qui fait tourner le fémur. (V. la planche HOMME.)

PECTINIBRANCHES (*pèk*) n. m. pl. Sous-ordre de mollusques gastéropodes. S. un *pectinibranche*.

PECTIQUE (*pèk*) adj. Se dit de toute substance donnant de la consistance aux gelées végétales. Se dit d'un acide que l'on obtient par l'action d'un alcali sur la *pectine*.

PECTORAL, E, AUX (*pèk*) adj. (du lat. *pectus, oris*, poitrine). Qui concerne la poitrine : *muscles pectoraux*. Bon pour la poitrine : *pâte pectorale*. *Fleurs pectorales*, fleurs de mauve, violette, bouillon-blanc et coquelicot. N. m. Partie de l'armure romaine, qui protégeait le haut de la poitrine. Pièce d'étoffe garnie de pierres précieuses, que les pharaons et le grand prêtre des Juifs portaient sur la poitrine.

PÉCULAT (*la*) n. m. (lat. *peculatus*). Vol de deniers publics, commis par celui qui en a le maniement : *le chancelier Bacon fut condamné pour péculat*.

PÉCULE n. m. (lat. *peculium*). Economie de petite importance. Somme prélevée sur le produit du travail des condamnés et dont une partie leur est remise à leur libération.

PÉCUNE n. f. (lat. *pecunia*). Argent monnayé. (Vx.)

PÉCUNIAIRE (*ni-è-re*) adj. (de *pécune*). Qui a rapport à l'argent : *embarras pécuniaires*. Qui consiste en argent : *l'amende est une peine pécuniaire*.

PÉCUNIAIREMENT (*ni-è-re-man*) adv. D'une manière pécuniaire : *être condamné pécuniairement*.

PÉCUNIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. *Fam.* Qui a beaucoup de pécune, d'argent.

PÉDAGOGIE (*ji*) n. f. (gr. *paidagôgia*). Art d'instruire et d'élever les enfants : *Pestalozzi a renouvelé la pédagogie*.

PÉDAGOGIQUE adj. Qui a rapport à la pédagogie : *musée pédagogique*. N. f. Syn. peu us. de PÉDAGOGIE.

PÉDAGOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. A la manière des pédagogues. (Peu us.)

PÉDAGOGISME (*jis-me*) n. m. Système de pédagogie. Manières de pédagogue. (Peu us.)

PÉDAGOGUE (*gho-ghe*) n. m. (gr. *pais, paidos*, enfant, et *agein*, conduire). Celui qui instruit et élève les enfants. (Ne se dit plus guère qu'en mauv. part.) Instituteur. *Par ext.* Pédant. Celui qui s'ingère de censurer, de régenter autrui : *s'ériger en pédagogue*. Adjectiv. : *ton pédagogue*.

PÉDALE n. f. (ital. *pedale*). Gros tuyau d'orgue ou basse d'un autre instrument, que l'on fait sonner à l'aide d'une touche qu'on baisse avec le pied. Note de basse que l'on tient très longtemps. Levier qu'on manœuvre avec le pied, pour élever les cordes d'une harpe, modifier les sons d'un piano, etc. Touches du piano qu'on baisse de même : *un clavier de pédales*. Partie d'un cycle à l'aide de laquelle les pieds font avancer l'instrument : *les pédales d'une bicyclette*. *Par ext.* Cyclisme : *les fervents de la pédale*.

PÉDALÉ, E adj. Qui a la forme ou l'aspect d'une pédale.

PÉDALER (*lé*) v. n. Actionner une pédale. *Fam.* Se promener à bicyclette.

PÉDALIER (*li-é*) n. m. *Musiq.* Clavier de pédales. *Véloc.* Ensemble des pédales, leviers coudés et billes.

PÉDANÉ, E adj. (lat. *pedaneus*). *Juge pédané*, juge subalterne qui jugeait debout.

PÉDANT (*dan*), **E** n. (ital. *pedante*). Professeur ridicule. (Vx.) Celui qui affecte de paraître savant ou de censurer les autres : *les pédants sont ennuyeux*. Adjectiv. : *ton pédant*.

PÉDANTERIE (*ri*) n. f. Etat de professeur : *embrasser la pédanterie*. (Vx.) Manières, caractère du pédant. Erudition fatigante.

PÉDANTESQUE (*tès-ke*) adj. Qui sent le pédant : *énumération pédantesque*.

PÉDANTESQUEMENT (*tès-ke-man*) adv. D'une manière pédantesque. (Peu us.)

PÉDANTISER (*zé*) v. n. Faire le pédant. (Peu us.)

PÉDANTISME (*tis-me*) n. m. Ton, caractère, manières de pédant.

PÉDARD (*dar*) n. m. (de *pédaler*). *Pop.* Cycliste grossier, maladroit.

PÉDESTRE (*dès-tre*) adj. (lat. *pedestris*). Qui se fait à pied : *voyage pédestre*. *Statue pédestre*, qui représente un homme à pied.

PÉDESTREMENT (*dès-tre-man*) adv. A pied : *regagner pédestrement sa demeure*.

PÉDICELLE (*sè-le*) n. m. (lat. *pedicellus*). Petit pédoncule.

PÉDICELLÉ, E (*sèl-lé*) adj. *Bot.* Muni d'un pédicelle : *fleur pédicellée*.

PÉDICULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *pediculus*, pou). Qui concerne les poux. *Maladie pédiculaire*. V. PHTIRIASE. N. f. Plante nommée aussi *herbe aux poux*.

PÉDICULE n. m. (lat. *pediculus*; de *pes, pedis*, pied). Sorte de queue propre à certaines parties des plantes, et notamment aux champignons.

PÉDICULÉ, E adj. Qui a un pédicule : *champignon pédiculé*.

PÉDICURE n. m. (lat. *pes, pedis*, pied, et *curare*, soigner). Celui qui extirpe les cors, les oignons, les durillons des pieds.

PÉDIEUX, EUSE (*di-eû, eu-ze*) adj. Qui appartient au pied : *artère pédieuse, muscle pédieux*.

PÉDILUVE n. m. (lat. *pes, pedis*, pied, et *luere*, laver). Bain de pieds.

PÉDIMANE n. et adj. (lat. *pes, pedis*, pied, et *manus*, main). Nom donné à certains animaux qui ont le pouce du pied de derrière séparé, comme dans une main : *la sarigue est pédimane*.

PÉDONCULAIRE (*lè-re*) adj. *Bot.* Qui concerne le pédoncule.

PÉDONCULE n. m. (lat. *pedunculus*). Queue d'une fleur ou d'un fruit.

PÉDONCULÉ, E adj. Porté par un pédoncule.

PEDUM (*pé-dom'*) n. m. (du lat. *pes, pedis*, pied). Antiq. rom. Bâton en forme de crosse, attribut de plusieurs divinités champêtres. *Zool.* Genre de mollusques lamellibranches, appelés vulgairement *houlettes* et qui vivent enfoncés dans les rochers madréporiques.

PÉGASE (*gha-ze*) n. m. (de *Pégase* n. myth.). Poisson à nageoires pectorales très développées, en forme d'ailes (d'où son nom), et qui vit dans l'océan Indien.

PEGMATITE (*pègh*) n. f. Roche cristalline, qui est un granit à gros grains et à mica blanc.

Digitized by Google

PÉGOT (*gho*) n. m. Légère couche gluante sur le fromage de Roquefort. Nom vulgaire de la fauvette des Alpes.

PÈGRE n. f. *Arg.* Voleurs considérés comme formant une classe sociale : *haute pègre; basse pègre.*

PÉGRIOT (*gri-o*) n. m. *Arg.* Voleur d'objets insignifiants.

PEHLVI, E (*pél*) adj. Se dit d'une langue parlée en Perse sous les Sassanides : *la langue pehlvie.* N. m. : *le pehlvi.*

PEIGNAGE (*pé-gna-je*) n. m. Action, manière de peigner les matières textiles ou les étoffes : *le peignage des laines.*

PEIGNE (*pé-gne*) n. m. (lat. *pecten*). Instrument de buis, d'écaille ou d'ivoire, taillé en forme de dents, qui sert à démêler ou retenir les cheveux et à nettoyer la tête : *peigne à décrasser, à démêler. Fam. Sale comme un peigne,* très sale. Outil de même forme, avec lequel les décorateurs peignent les faux bois. Extrémité libre, en haut ou en bas, des échalas d'un treillage. Instrument à dents de fer longues et acérées, dont on se sert pour apprêter la laine, le chanvre, etc. *Zool.* Genre de mollusques lamellibranches, dont certaines espèces, comme la coquille Saint-Jacques, sont comestibles.

Peignes.

PEIGNÉE (*pè-gné*) n. f. Quantité de matière textile, que l'ouvrier met à la fois sur son peigne. *Pop.* Action de battre ou de se battre : *recevoir une peignée.*

PEIGNER (*pé-gné*) v. a. (lat. *pectere*). Démêler, arranger les cheveux, etc., avec le peigne; la laine, les textiles, avec les appareils spéciaux. Détordre et effiler l'extrémité d'un câble. *Fig.* Travailler, soigner avec minutie : *peigner son style.*

PEIGNERIE (*pé-gne-ri*) n. f. Industrie du peignage.

PEIGNEUR, EUSE (*pé-gneur, eu-ze*) n. et adj. Personne dont la profession est de peigner la laine, etc. : *ouvrier peigneur.* N. f. Machine à peigner les matières textiles.

PEIGNIER (*pè-gni-é*) n. m. Qui fait, qui vend des peignes. Adjectiv. : *marchand peignier.*

PEIGNOIR (*pé-gnoir*) n. m. Espèce de manteau de toile qu'on se met sur les épaules quand on se peigne, qu'on sort du bain, etc. Sorte de robe non ajustée, que les dames portent en déshabillé.

PEIGNON (*pé-gnon*) n. m. Quantité de chanvre peigné, que le cordier met à sa ceinture quand il file une corde.

PEIGNURES (*pé-gnu-re*) n. f. pl. Cheveux qui tombent de la tête quand on se peigne.

PEILLE (*pé, ll* mll.) n. f. Chiffon à faire le papier.

PEILLEREAU (*pè, ll* mll., *e-ró*) n. m. Chiffonnier rural. (Peu us.)

PEINDRE (*pin-dre*) v. a. (lat. *pingere.* — Se conj. comme *craindre.*) Représenter un être, un objet, une scène, par des lignes, des couleurs : *peindre un homme, un paysage.* Couvrir de couleur : *peindre un mur.* Orner de figures : *peindre un plafond. Fig.* Décrire : *Balzac peint bien ses personnages.*

PEINE (*pé-ne*) n. f. (lat. *pœna*). Punition, châtiment : *la peine doit être proportionnée à la faute.* Souffrance : *les peines du cœur.* Inquiétude : *être en peine d'un absent.* Travail, fatigue. Difficulté, obstacle : *on ne réussit pas sans peine.* Embarras, misère : *ne laissez pas votre prochain dans la peine.* Affliction, chagrin. *Peine capitale,* peine de mort. *Peines éternelles,* damnation. *Homme de peine,* qui fait les ouvrages les plus pénibles d'une maison, d'un atelier, d'une gare. *Perdre sa peine,* travailler inutilement. *Mourir à la peine,* en travaillant. *Donnez-vous la peine de...,* veuillez. *Sous peine de mort, sous peine de la vie,* avec menace de mort. Loc. adv. : **A peine,** depuis très peu de temps : *le nomade, à peine arrivé, repart.* Presque pas : *savoir à peine lire.* **A grand'peine,** malaisément : *le prolétaire joint à grand'peine les deux bouts.* Prov. : **Toute peine mérite salaire,** il est juste de récompenser tout service rendu. Ant. **Plaisir.**

PEINÉ, E (*pè-né*) adj. Affligé, chagriné : *je suis très peiné de cette résolution.*

PEINER (*pé-né*) v. a. Affliger : *les enfants indociles peinent leurs parents.* Fatiguer : *un mauvais cheval peine le cavalier.* V. n. Eprouver du déplaisir ou de la fatigue. **Se peiner** v. pr. S'affliger. Se donner du mal : *on n'aime guère à se peiner.*

PEINTRE (*pin-tre*) n. m. (lat. pop. *pinctor,* pour *pictor*). Qui exerce l'art de peindre : *peintre d'histoire; peintre en bâtiments. Fig.* Ecrivain qui excelle à représenter ce dont il parle : *Molière est un grand peintre.*

PEINTRESSE (*pin-trè-se*) n. f. Femme peintre.

PEINTURAGE (*pin*) n. m. Action de peinturer. Son résultat. (Peu us.)

PEINTURE (*pin*) n. f. Art de peindre : *apprendre la peinture. Peinture à l'huile, à la détrempe, à la gouache, à fresque,* etc. Ouvrage de peintre : *des peintures historiques.* Revêtement des surfaces au moyen d'une matière colorante. Cette matière elle-même : *porte dont la peinture s'écaille. Fig.* Description : *la peinture des mœurs. En peinture,* dans le portrait qu'on fait, en apparence.

PEINTURER (*pin-tu-ré*) v. a. Enduire de couleur : *peinturer un lambris.*

PEINTUREUR, EUSE (*pin, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui peinture. Mauvais peintre. (Peu us.)

PEINTURLURAGE (*pin*) n. m. Action de peinturlurer. Son produit.

PEINTURLURER (*pin, ré*) v. a. (de *peinture*). Peindre de couleurs criardes : *peinturlurer une façade.*

PÉJORATIF, IVE adj. (du lat. *pejor,* pire). Qui augmente le mal : *mesure péjorative.* (Peu us.) Qui ajoute une idée de mal : **âtre, asse,** *sont des terminaisons péjoratives* (marâtre, bravache). N. m. Ce qui empire un mal.

PÉJORATION (*si-on*) n. f. (de *péjoratif*). Action d'empirer. Etat de ce qui devient pire.

PÉKAN n. m. Nom vulgaire de la martre du Canada.

PÉKIN n. m. Etoffe de soie peinte, fabriquée d'abord en Chine, puis en Europe. *Arg. milit.* Civil, bourgeois. (En ce sens, on écrit aussi PÉQUIN.)

PELADE n. f. (de *peler*). Maladie qui fait tomber par places les poils et les cheveux : *la pelade est contagieuse.*

PELAGE n. m. (de *poil*). Ensemble des poils d'un animal : *le pelage du tigre, du cerf, de la panthère.*

PELAGE n. m. (de *peler*). *Techn.* Action de peler les peaux.

PÉLAGIANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine du moine Pélage, qui faisait, dans la question de la grâce, une part trop large à la liberté humaine.

PÉLAGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) n. et adj. Qui se rapporte à Pélage ou à sa doctrine : *un pélagien; hérésie pélagienne.*

PÉLAGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. (du lat. *pelagus,* haute mer). Qui a rapport à la haute mer.

PÉLAGIQUE adj. (du gr. *pelagos,* mer). Qui a rapport à la mer : *la faune pélagique. Géol.* Se dit des terrains formés par la mer.

PÉLAGOSCOPE (*ghos-ko-pe*) n. m. (gr. *pelagos,* mer, et *skopein,* examiner). *Physiq.* Instrument pour voir au fond de l'eau.

PÉLAGOSCOPIE (*ghos-ko-pi*) n. f. (de *pélagoscope*). Art d'examiner le fond des eaux.

PÉLAGOSCOPIQUE (*ghos-ko*) adj. Qui concerne la pélagoscopie.

PÉLAMIDE n. f. Genre de poissons des mers européennes. Genre de reptiles marins venimeux, qui vivent dans l'océan Indien et le Pacifique tropical.

Pélamide.

PELARD (*lar*) adj. m. *Bois pelard,* dont on a ôté l'écorce pour faire du tan.

PELARDEAU (*dô*) n. m. Morceau de plomb ou planche garnie d'étoupe et servant à boucher, dans un navire, les trous de projectiles à la flottaison.

Digitized by Google

PÉLARGONIUM (*ni-om'*) n. m. Genre de géraniacées ornementales, très voisin des géraniums.

PÉLASGIEN, ENNE (*las-ji-in, è-ne*) ou **PÉLASGIQUE** (*las-ji-ke*) adj. Qui se rapporte aux Pélasges. (V. PÉLASGES, *part. hist.*)

PÉLATE n. f. Genre de poissons, des mers océaniennes.

PELATTAGE (*la-ta-je*) n. m. Opération pour faire tomber le poil des peaux.

PELÉ, E adj. Dont les poils, les cheveux sont tombés : *peau pelée*. Dont on a enlevé la peau : *des fruits pelés*. *Fig.* Sans culture, sans verdure : *une campagne pelée*. N. Personne chauve : *un vieux pelé*.

Pélargonium.

PÈLE-MÊLE n. m. Mélange confus de personnes ou de choses : *le pêle-mêle de la foule*. Loc. adv. Confusément, en désordre : *entrer pêle-mêle*.

PELER (*lé*) v. a. (du lat. *pilus*, poil. — Change *e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette : *il pèlera*.) Oter du poil.

PELER (*lé*) v. a. (du lat. *pellis*, peau). Oter la peau d'un fruit, l'écorce d'un arbre : *peler une pêche*. V. n. Se dit du corps de l'homme ou des animaux dont la peau s'enlève : *tout son corps a pelé*. **Se peler** v. pr. Etre, devenir pelé.

PÈLERIN, E n. (du lat. *peregrinus*, étranger). Personne qui va en pèlerinage : *de nombreux pèlerins musulmans se rendent chaque année à La Mecque*. *Fam.* Voyageur. PROV. : **Vent du soir et pluie du matin n'étonnent pas le pèlerin,** souvent, quand il vente le soir, il pleut le lendemain matin. **La pluie du matin réjouit le pèlerin,** il est commode de marcher quand il a plu le matin. V. MATIN.

PÈLERINAGE n. m. (de *pèlerin*). Voyage fait en un lieu par dévotion : *aller en pèlerinage*. Le lieu même : *le pèlerinage de Lourdes est très fréquenté*.

PÈLERINE n. f. (de *pèlerin*). Petit manteau de femme, ne couvrant qu'une partie du dos et de la poitrine. Manteau court, souvent avec capuchon, à l'usage des officiers, des garçonnets, etc.

PELERINER (*né*) v. n. *Fam.* Aller en pèlerinage.

PÉLICAN n. m. (lat. *pelecanus*). Genre d'oiseaux palmipèdes, de la famille des *pélécanidés*. *Techn.* Crochet de fer, avec lequel le menuisier assujettit son ouvrage sur l'établi. Ancien instrument de dentiste. — Le pélican peut dégorger à volonté le contenu de sa poche ; d'où la légende du pélican se perçant le flanc pour nourrir ses petits.

Pélicans.

PELISSE (*li-se*) n. f. (du lat. *pellicia*, de peau). Manteau d'homme, de femme ou d'enfant, ouaté ou garni de fourrure. Sorte de veste d'officier, bordée de fourrure d'astrakan.

PELLAGRE (*pèl-la-gre*) n. f. Maladie très grave, qui se manifeste d'abord par des symptômes à la peau : *la pellagre est endémique en certaines provinces d'Espagne et d'Italie*.

PÉLLAGREUX, EUSE (*pèl-la-greû, eu-ze*) adj. Qui a rapport à la pellagre. Qui est atteint de la pellagre : *malade pellagreux*.

Pelles.

PELLE (*pè-le*) n. f. (lat. *pala*). Instrument qui comprend une partie large et plate et un manche plus ou moins long, servant à de nombreux usages : *pelle d'écurie, à four, à feu, etc. Fig.* et *fam. Remuer l'argent à la pelle*, être très riche. *Pop. Ramasser une pelle*, faire une chute, et, *au fig.*, échouer. *Mar.* Partie large et plate de l'aviron.

PELLÉE (*pè-lé*), **PELLERÉE** (*pè-le-ré*), **PELLETÉE** (*pè-le-té*) n. f. Contenance ou contenu d'une pelle. *Fig.* Grande quantité : *des pelletées d'injures*.

PELLETAGE (*pè-le*) ou **PELLAGE** (*pèl-la-je*) n. m. *Agric.* Action de pelleter : *le pelletage du blé*.

PELLETER (*pè-le-té*) v. a. (de *pelle*. — Double le *t* devant une syllabe muette : *il pellettera*). Remuer à la pelle.

PELLETERIE (*pè-le-te-ri*) n. f. (du lat. *pellis*, peau). Art de préparer les peaux pour en faire des fourrures : *la pelleterie est une des richesses du Canada*. Ces peaux elles-mêmes. Commerce de fourrures.

PELLETEUR (*pè-le*) n. m. Ouvrier qui travaille à la pelle. Appareil mécanique, faisant le même travail.

PELLETIER (*pè-le-ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des fourrures. Adjectiv. : *marchand pelletier*.

PELLETIÉRINE (*pè-le*) n. f. (de *Pelletier*, n. pr.). Alcaloïde contenu dans l'écorce de grenadier.

PELLICULAIRE (*pèl-li-ku-lè-re*) adj. (de *pellicule*). Se dit des métaux étendus en larmettes sur divers corps : *cuivre pelliculaire*.

PELLICULE (*pèl-li*) n. f. (lat. *pellicula* ; de *pellis*, peau). Peau très mince : *l'épiderme est une pellicule qui recouvre la peau*. Mince lamelle épidermique, qui se détache de la peau, et notamment du cuir chevelu, en produisant une desquamation. Enveloppe du grain de raisin. Feuille mince de gélatine sensibilisée, qui reçoit l'impression de la lumière dans un appareil photographique.

PELLICULEUX, EUSE (*pèl-li-ku-leû, eu-ze*) adj. Qui a des pellicules.

PELLOIR (*pè-loir*) n. m. Partie d'une charrue en forme de pelle. (Peu us.)

PELLUCIDE (*pèl-lu*) adj. (du lat. *per*, à travers, et *lucidus*, luisant). Qui est transparent ou translucide : *la membrane pellucide de l'œuf ferme la chambre à air*. V. ŒUF.

PÉLOBATE n. m. Genre d'amphibiens anoures, communs en France.

PÉLODYTE n. m. Genre d'amphibiens, comprenant de petites grenouilles gris clair de l'Europe tempérée.

PÉLOGÈNE adj. (gr. *pelos*, limon, et *genès*, engendré). Qui se forme dans les terres argileuses.

PÉLOPONÉSIEN, ENNE (*zi-in, é-ne*) adj. et n. Du Péloponèse : *les villes péloponésiennes*.

PÉLOR n. m. Genre de poissons acanthoptères de l'océan Indien.

PELOTAGE n. m. Action de peloter. Action de mettre les écheveaux en pelotes. A la paume et au billard, action de jouer sans s'astreindre aux règles.

PELOTE n. f. (du lat. *pila*, balle à jouer). Boule formée avec un fil roulé sur lui-même : *pelote de soie, de laine*. Boule faite d'une substance quelconque : *pelote de neige*. *Fig. Faire sa pelote*, amasser des profits. Petit coussinet sur lequel on fiche des aiguilles, des épingles. Sorte de jeu de paume. Marque blanche sur le front des chevaux. **Pelote basque,** sorte de jeu de paume, jeu national des Basques, dans lequel le joueur (*pelotari*) lance, renvoie la balle la *pelote*), soit avec la main, soit avec une sorte de gant en osier, appelé *chistera*.

Pelote.

PELOTER (*té*) v. a. Mettre en pelote : *peloter de la ficelle*. Maltraiter de coups ou de paroles : *peloter un adversaire*. *Pop.* et *fig.* Flatter par intérêt : *peloter un homme influent*. V. n. Jouer à la paume, etc., sans s'astreindre aux règles. *Fig.* et *fam. Peloter en attendant partie*, faire une chose de peu d'importance en attendant mieux.

PELOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Personne qui pelote.

PELOTON n. m. Petite boule de fil, etc. : *peloton de soie, de laine*. Grand nombre d'insectes en tas : *peloton de chenilles, d'abeilles*. Groupe de personnes : *un peloton d'invités*. *Milit.* Groupement de soldats : *un escadron est composé de quatre pelotons*.

PELOTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Action de pelotonner ou de se pelotonner. Son résultat.

Digitized by Google

PELOTONNER (*to-né*) v. a. Mettre en peloton : *pelotonner du fil.* **Se pelotonner** v. pr. Etre mis en peloton. Se serrer, se mettre en boule.

PELOUSE (*lou-ze*) n. f. (de *poil*). Terrain couvert d'une herbe épaisse et courte : *les pelouses demandent à être abondamment arrosées.*

PELTA (*pèl*) n. f. *Antiq. gr.* Petit bouclier rectangulaire, en bois ou en osier garni de cuir, que portaient plusieurs peuples thraces.

PELTASTE (*pèl-tas-te*) n. m. (gr. *peltastês*). *Antiq.* Fantassin léger, armé de la pelta.

PELTIGÈRE (*pèl*) n. f. Genre de lichens foliacés verdâtres, des régions tempérées.

PELTRE (*pél-tre*) n. m. Toile grossière de Bretagne.

PELU, E adj. Couvert de poils.

PELUCHE n. f. (de *poil*). Etoffe analogue au velours, et ayant un poil très long d'un côté.

PELUCHÉ, E adj. Velu, en parlant des étoffes et de quelques plantes : *tissu peluché.*

PELUCHER (*ché*) v. n. Se couvrir de poils détachés du tissu : *cette étoffe commence à pelucher.*

PELUCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Qui peluche : *tissu pelucheux.*

PELURE n. f. Peau qu'on ôte à certains fruits, légumes, etc. : *pelure de pêche, d'oignon. Pop.* Habit.

PÉLUSIAQUE (*zi-a-ke*) adj. Se dit d'une branche du Nil, qui passait près de Péluse.

PELVIEN, ENNE (*pél-vi-in, é-ne*) adj. (du lat. *pelvis*, bassin). *Anat.* Qui concerne le bassin : *les os pelviens.*

PELVIS (*pél-viss*) n. m. (m. lat.). Partie supérieure du bassin.

PEMMICAN (*pém-mi*) n. m. (angl. *pemmacan*). Préparation de viande desséchée.

PENAILLE (*na, ll* mll.) n. f. Haillon. (Vx.)

PENAILLON (*na, ll* mll., *on*) n. m. Haillon. (Vx.)

PÉNAL, E, AUX adj. (du lat. *pœna*, châtiment). Qui assujettit à quelque peine : *loi pénale. Code pénal*, recueil des lois sur les pénalités encourues par les délinquants.

PÉNALEMENT (*man*) adv. En matière pénale. Au point de vue pénal.

PÉNALITÉ n. f. (de *pénal*). Système des peines établies par la loi. Peine : *de lourdes pénalités frappent les faux monnayeurs.*

PENARD (*nar*) n. m. Vieillard libertin. (Peu us.)

PÉNATES n. m. pl. (lat. *penates*). Dieux domestiques des Romains et des Etrusques. Provisions de bouche. *Fig.* Habitation, demeure : *revoir ses pénates.* Adjectiv. : *dieux pénates.* V. LARES. (*Part. hist.*)

PENAUD (*nô*), **E** adj. (de *peine*). Embarrassé, honteux, interdit : *rester tout penaud.*

PENCE (*pèn'-se*) n. m. pl. V. PENNY.

PENCHANT (*pan-chan*), **E** adj. Qui penche : *tour penchante. Fig.* Porté à : *l'homme est penchant à la légèreté.* Qui décline : *empire penchant.* N. m. Pente : *le penchant d'une montagne. Fig.* Déclin : *le penchant de la vie.* Inclination : *penchant à la colère.*

PENCHEMENT (*pan-che-man*) n. m. Action de pencher. Etat de ce qui penche. (Peu us.)

PENCHER (*pan-ché*) v. a. (du lat. *pendere*, être suspendu). Incliner : *pencher la tête.* V. n. Etre hors de son aplomb : *ce mur penche. Fig.* Etre porté à une chose : *pencher à l'indulgence.* Incliner : *pencher vers sa ruine.* PROV. : **On tombe toujours du côté où l'on penche**, on finit toujours par succomber à ses vices, par subir les conséquences de ses défauts. **Se pencher** v. pr. S'incliner.

PENDABLE (*pan*) adj. Qui mérite d'être pendu : *bandit pendable.* Passible de la pendaison : *cas pendable. Tour pendable*, très méchant tour.

PENDAISON (*pan-dé-zon*) n. f. Supplice, mort de celui que l'on pend ou qui se pend : *la pendaison est encore usitée comme mode de supplice en Angleterre.*

PENDANT (*pan-dan*), **E** adj. Qui pend : *oreilles pendantes. Dr. Fruits pendants par branches et par racines*, récoltes, fruits non encore enlevés. *Fig.* Non jugé : *la cause est encore pendante.*

PENDANT (*pan-dan*) n. m. (de *pendre*). Partie du ceinturon, du baudrier, qui supportait l'épée. (Vx.) Objet d'art destiné à figurer symétriquement avec un autre : *un buste et son pendant. Fig.* Semblable, égal : *l'un est le pendant de l'autre.* **Pendants d'oreilles**, bijoux mobiles qu'on attache aux boucles d'oreilles ; les boucles elles-mêmes.

PENDANT (*pan-dan*) prép. Durant. **Pendant que** loc. conj. Tandis que.

PENDARD (*pan-dar*), **E** n. *Fam.* Vaurien, fripon.

PENDELOQUE (*pan*) n. f. (de *pendre*). Pierre précieuse en forme de poire, que l'on suspend à des boucles d'oreilles. Objet de même forme, suspendu à un lustre : *des pendeloques de cristal. Fam.* Loque pendante.

Pendeloques.

PENDENTIF (*pan-dan-tif*) n. m. Portion de voûte sphérique, placée entre les grands arcs qui supportent un dôme : *pendentif sculpté ; pendentif en grisaille.* Bijou suspendu à une chaînette, et que l'on porte en sautoir.

PENDEUR, EUSE (*pan, eu-ze*) n. Celui, celle qui pend. (Peu us.)

PENDILLER (*pan-di, ll* mll., *é*) v. n. Etre suspendu en l'air et agité.

PENDOIR (*pan*) n. m. Corde ou crochet à suspendre la viande.

PENDRE (*pan-dre*) v. a. (du lat. *pendere*, être suspendu). Fixer en haut, la partie inférieure restant libre : *pendre des raisins au plafond.* Faire mourir par la pendaison : *pendre un assassin. Dire pis que pendre de quelqu'un*, en dire le plus grand mal. V. n. Etre suspendu : *les fruits pendent aux arbres.* Tomber trop bas : *vos cheveux pendent. Fam. Cela lui pend au nez*, le menace. ANT. **Dépendre, décrocher.**

Pendentif.

PENDU, E (*pan*) n. Personne qui s'est ou que l'on a pendue : *décrocher un pendu.* PROV. : **Il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu**, il ne faut pas parler devant les gens de choses semblables à celles qui peuvent leur être reprochées.

PENDULAIRE (*pan-du-lè-re*) adj. Qui tient du pendule : *mouvement pendulaire.*

PENDULE (*pan*) n. m. (du lat. *pendulus*, qui pend). Corps soumis à l'action de la pesanteur et mobile autour d'un point fixe : *les oscillations d'un pendule sont théoriquement isochrones. Pendule balistique*, instrument pour déterminer la vitesse d'un projectile. *Pendule électrique*, instrument formé d'une balle de sureau suspendue par un fil de soie. *Pendule compensateur*, pendule qui conserve une longueur fixe, malgré la variation de la température.

Pendule.

PENDULE (*pan*) n. f. Horloge d'appartement à poids ou à ressort, dont un pendule règle le mouvement : *pendule à répétition.*

PENDULETTE (*pan-du-lè-te*) n. f. Petite pendule.

PÊNE n. m. Pièce d'une serrure que la clef fait aller et venir, et dont l'extrémité extérieure s'engage dans la gâche quand on ferme la porte. V. SERRURE.

PÉNÉTRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est pénétrable. ANT. **Impénétrabilité.**

PÉNÉTRABLE adj. Où l'on peut pénétrer : *le diamant est malaisément pénétrable. Fig.* Que l'on peut comprendre, deviner : *mystère peu pénétrable.* ANT. **Impénétrable.**

PÉNÉTRANT (*tran*), **E** adj. Qui pénètre, au prop. et au fig. : *projectile, esprit pénétrant.*

PÉNÉTRATION (*si-on*) n. f. Action de pénétrer : *la puissance de pénétration d'un obus. Fig.* Haut degré d'intelligence, sagacité de l'esprit.

PÉNÉTRÉ, E adj. Imprégné, convaincu : *homme pénétré de son importance.* Qui marque la conviction : *parler d'un ton pénétré.* Imbu. Touché. Rempli : *pénétré de repentir, de reconnaissance.*

PÉNÉTRER (*tré*) v. a. (lat. *penetrare*. — Se conj. comme *accélérer.*) Percer, passer au travers : *l'huile pénètre les étoffes.* Entrer bien avant : *le coup a pénétré les chairs. Fig.* Découvrir : *pénétrer un secret.* Toucher profondément : *sa douleur me pénètre le cœur.* V. n. Entrer avec effort. Parvenir : *pénétrer dans*

Digitized by Google

une forêt vierge; pénétrer jusqu'au centre de l'Afrique. **Se pénétrer** v. pr. Se mêler, se combiner. Bien se connaître : *le philosophe cherche à se pénétrer.* Se deviner mutuellement : *les diplomates cherchent à se pénétrer.* Remplir son esprit : *pénétrez-vous de vos devoirs.*

PÉNIBLE adj. (de *peine*). Qui fatigue : *labeur pénible.* Qui afflige : *nouvelle pénible.* Qui accuse l'effort : *des vers pénibles.* ANT. **Aisé, facile. Agréable.**

PÉNIBLEMENT (*man*) adv. Avec peine : *avancer péniblement.* ANT. **Aisément.**

PÉNICHE n. f. (de l'angl. *pinnace*, canot). Chaloupe légère, pontée et à voile. Canot de course. Embarcation de surveillance : *les péniches de la douane.* Grand chaland : *les péniches circulent sur les fleuves.*

PÉNICILLÉ, E (*sil-lé*) adj. (du lat. *penicillum*, pinceau). *Hist. nat.* Qui est en forme de pinceau.

PÉNIL (*nil*) n. m. (lat. pop. *pectiniculum*). Eminence arrondie, située au-devant du pubis.

PÉNINSULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport à une péninsule ou à ses habitants : *terre péninsulaire.*

PÉNINSULE n. f. (lat. *pæne*, presque, et *insula*, île). Presqu'île, et particulièrem. presqu'île de grandes dimensions : *la péninsule des Balkans.* Absolum. (avec une majuscule), L'Espagne avec le Portugal : *voyager dans la Péninsule.*

PÉNITENCE (*tan-se*) n. f. (lat. *pænitentia*). Regret d'avoir offensé Dieu. Vertu qui l'inspire : *David a écrit les psaumes de la pénitence.* Sacrement par lequel le confesseur remet les péchés : *s'approcher du tribunal de la pénitence.* Peine qu'impose le confesseur : *accomplir sa pénitence.* Jeûnes, macérations que l'on s'impose à soi-même : *faire pénitence.* Punition : *mettre un enfant en pénitence.* Petite peine imposée à certains jeux pour manquement aux règles.

PÉNITENCERIE (*tan-se-ri*) n. f. Dignité, fonction de pénitencier. Tribunal ecclésiastique à Rome pour les cas réservés, les dispenses, etc.

PÉNITENCIER (*tan-si-é*) n. m. Prêtre commis pour absoudre les cas réservés. Prison soumise au régime pénitentiaire : *il y a des pénitenciers civils et militaires.* Bagne : *les pénitenciers de la Guyane.*

PÉNITENT (*tan*), **E** adj. (lat. *pænitens*). Qui se repent, qui fait pénitence : *pécheur pénitent.* Voué à la pénitence : *vie pénitente.* N. Qui confesse ses péchés : *absoudre une pénitente.* Membre de certaines confréries religieuses : *pénitent blanc.* ANT. **Impénitent.**

PÉNITENTIAIRE (*tan-si-è-re*) adj. Qui s'occupe des pénitenciers qui concerne ces établissements : *l'administration pénitentiaire; régime pénitentiaire.*

PÉNITENTIAUX (*tan-si-ô*), **PÉNITENTIELLES** (*tan-si-è-le*) adj. pl. Qui appartiennent à la pénitence : *psaumes pénitentiaux; œuvres pénitentielles.*

PÉNITENTIEL (*tan-si-èl*) n. m. Rituel de la pénitence.

PÉNNAGE (*pèn-na-je*) n. m. (de *penne*). *Fauconn.* Plumage des oiseaux de proie, se renouvelant à diverses époques : *faucon du second pennage.*

PENNE (*pè-ne*) n. f. (lat. *penna*). Plume longue des ailes et de la queue des oiseaux.

PENNE (*pè-ne*) n. f. (de l'armoric. *penn*, tête). *Mar.* Extrémité supérieure d'une antenne.

PENNÉ, E (*pèn-né*) adj. *Bot.* Se dit des feuilles et des folioles disposées de l'un et de l'autre côté d'un pétiole commun, comme les barbes d'une plume.

PENNIFORME (*pèn-ni*) adj. Qui a la forme d'une plume : *feuille penniforme.*

PENNON (*pèn-non*) n. m. (de *penne*). *Féod.* Flamme à longue queue pointue, que les chevaliers portaient au bout de leur lance. *Blas.* Ecu chargé des diverses alliances d'où le propriétaire est descendu.

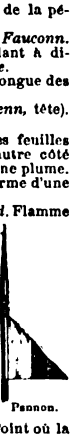
Pennon.

PENNONCEAU (*pèn-non-sô*) n. m. Petit pennon.

PENNY (*pèn-né*) n. m. Monnaie anglaise de bronze, valant à peu près un décime de France. Pl. des *pence.*

PÉNOMBRE (*non-bre*) n. f. (lat. *pæne*, presque, et *umbra*, ombre). *Physiq.* Etat d'une surface incomplètement éclairée par un corps lumineux, dont un corps opaque intercepte en partie les rayons. Demi-jour : *les timides aiment la pénombre. Bx-arts.* Point où la lumière se fond avec l'ombre.

PENON n. m. (de *penne*). Girouette en plumes ou en étamine, qui sert à indiquer la direction du vent.

PENSANT (*pan-san*), **E** adj. Qui pense, qui est capable de penser : *l'homme, a dit Pascal, est un roseau pensant.*

PENSÉE (*pan-sé*) n. f. Faculté de comparer, combiner et étudier les idées : *la pensée est la vie intérieure.* Acte de cette faculté, duquel résulte une idée : *avoir une pensée juste, ingénieuse.* Esprit : *il me vient dans la pensée que...* Souvenir : *la pensée d'un absent.* Dessein, projet : *avoir la pensée de partir.* Ebauche, premier plan : *la pensée d'un roman.* Intention : *saisir la pensée de l'auteur.* Opinion : *dire sa pensée.* Rêverie : *s'enfoncer dans ses pensées.* Maxime, sentence : *les* Pensées *de Pascal.*

PENSÉE (*pan-sé*) n. f. Espèce de violacées, comprenant des plantes dont les fleurs, à cinq pétales, présentent des couleurs excessivement variées.

Pensée.

PENSER (*pan-sé*) v. n. (du lat. *pensare*, peser). Se former dans l'esprit des idées : *penser, c'est vivre en soi.* Réfléchir : *ne parlez pas sans penser.* Raisonner : *penser juste.* Avoir des idées d'une certaine sorte : *penser finement.* Se souvenir : *penser à un absent.* Avoir une chose en vue : *penser à s'établir.* Prendre garde : *vous avez des ennemis, pensez à vous.* Etre sur le point de : *j'ai pensé mourir.* V. a. Avoir dans l'esprit : *il ne faut pas dire tout ce qu'on pense.* Croire, juger : *qu'en pensez-vous?*

PENSER (*pan-sé*) n. m. *Poét.* Pensée : *suivre de doux pensers.*

PENSEUR, EUSE (*pan-seur, eu-se*) n. et adj. Qui a des idées philosophiques profondes : *Auguste Comte fut un grand penseur.* Méditatif. Pensif. **Libre penseur, euse,** partisan du libre examen de tout. Adj. Qui indique des idées profondes : *un regard penseur.*

PENSIF (*pan-sif*), **IVE** adj. Profondément occupé d'une pensée : *rester pensif.* Qui indique cet état : *air pensif.*

PENSION (*pan-si-on*) n. f. (du lat. *pensio*, payement). Ce que l'on paye pour être logé, nourri : *réclamer la pension d'un locataire.* Lieu où l'on est logé et nourri : *inviter un ami à sa pension.* Maison d'éducation : *la pension X.* Les élèves qu'elle renferme : *pension en promenade.* Revenu annuel accordé aux services, aux talents, etc. : *pension civile, militaire.* — Les pensions *de retraite* sont des allocations périodiques et viagères attribuées aux fonctionnaires et employés civils, ou aux militaires, lorsqu'ils ont cessé de faire partie des cadres de l'activité. Les civils ont droit à pension à 65 ans d'âge et 30 ans de services; il suffit de 55 ans d'âge et de 25 ans de services pour les fonctionnaires qui ont passé 15 ans dans l'administration dite *active* (par exemple, service actif des douanes, des contributions directes). Pour la liquidation, on prend la moyenne des traitements des six dernières années, et chaque année de services est réglée à un soixantième du traitement moyen. La veuve a droit au tiers de la pension du mari.

Les pensions militaires sont liquidées sur des bases différentes.

Les pensions *alimentaires* sont des moyens de subsistance réciproques (nourriture, logement, vêtements) dus entre certains parents ou alliés. Les enfants doivent des aliments à leurs ascendants dans le besoin. Les gendres et belles-filles en doivent à leurs beau-père et belle-mère non remariés; les aïeuls, à leurs petits-enfants. Ces obligations cessent ou sont réduites, si le parent assisté fait retour à meilleure fortune.

PENSIONNAIRE (*pan-si-o-nè-re*) n. Qui paye pension : *rançonner ses pensionnaires.* Interne dans une maison d'éducation : *faire sortir un pensionnaire.* Celui qui reçoit une pension de l'Etat. *Grand pensionnaire de Hollande,* titre du chef du pouvoir exécutif en Hollande, lorsqu'il n'existait pas de stathouder.

Digitized by Google

PENSIONNAT (*pan-si-o-na*) n. m. Maison d'éducation qui reçoit des internes.

PENSIONNER (*pan-si-o-né*) v. a. Faire une pension à quelqu'un : *Louis XIV pensionna les poètes.*

PENSIVEMENT (*pan, man*) adv. D'une manière pensive.

PENSUM (*pin-som'*) n. m. (mot lat. signif. *tâche*). Surcroît de travail imposé à un écolier pour le punir. Pl. des *pensums.*

PENSYLVANIEN, ENNE (*pin, ni-in, è-ne*) n. De Pensylvanie : *les pétroles pensylvaniens.*

PENT, PENTA, PENTE ou **PENTÉ** (gr. *pente*) préfixe signifiant *cinq.*

PENTACLE (*pin*) n. m. Etoile à cinq branches. (V. la planche LIGNES.)

PENTACORDE (*pin*) n. m. Lyre des anciens, à cinq cordes.

PENTADACTYLE (*pin*) adj. Qui a cinq doigts.

PENTADÉCAGONE (*pin*) adj. Se dit d'une figure à quinze angles et quinze côtés. N. m. : *un pentadécagone.*

PENTAÈDRE (*pin*) n. m. (préf. *penté*, et gr. *edra*, face). Solide à cinq faces : *une pyramide quadrangulaire est un pentaèdre.* Adjectiv. : *corps pentaèdre.*

PENTAGONAL, E, AUX (*pin*) adj. Qui a rapport au pentagone. En forme de pentagone : *fort pentagonal.*

PENTAGONE (*pin*) adj. (préf. *penté*, et gr. *gônia*, angle). Figure géométrique à cinq angles et cinq côtés. N. m. : *un pentagone.*

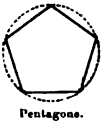

Pentagone.

PENTAMÈRE (*pin*) adj. (préf. *penté*, et gr. *meros*, partie). Se dit des insectes dont le tarse est divisé en cinq articles. *Métriq.* Se dit des coupes qui ont lieu après la cinquième syllabe.

PENTAMÈTRE (*pin*) n. m. (préf. *penté*, et gr. *metron*, mesure). Vers de cinq pieds, chez les Grecs et les Romains.

PENTAPÉTALE (*pin*) adj. Qui a cinq pétales.

PENTAPOLE (*pin*) n. f. (préf. *penté*, et gr. *polis*, ville). Réunion de cinq villes avec leur territoire : *la pentapole Libyenne.* (V. *Part. hist.*)

PENTARCHIE (*pin, chi*) n. f. (gr. *pente*, cinq, et *arché*, gouvernement). Gouvernement de cinq chefs.

PENTATEUQUE (*pin*) n. m. (gr. *pente*, cinq, et *teukhos*, livre). Nom donné aux cinq premiers livres de la Bible. V. *Part. hist.*

PENTATHLE (*pin*) n. m. (gr. *pentathlon*). *Antiq. gr.* Ensemble des cinq exercices des athlètes (lutte, course, saut, disque et javelot).

PENTATOME (*pin*) n. f. Genre d'insectes hémiptères à odeur désagréable, qui vivent sur les plantes, dans les régions tempérées.

PENTATOMIDÉS (*pin, dé*) n. m. pl. Famille d'insectes dont la pentatome est le type. S. un *pentatomidé.*

PENTE (*pan-te*) n. f. Déclivité : *la pente d'un coteau.* Bande qui pend autour d'un ciel de lit. *Fig.* Penchant, entraînement : *suivre la pente du vice.*

PENTECÔTE (*pan*) n. f. (du gr. *pentêkosté*, cinquantième jour). Chez les Juifs, fête en mémoire du jour où Dieu remit à Moïse les tables de la loi. Fête qui se célèbre cinquante jours après Pâques, en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

PENTÉLIQUE (*pan*) adj. Qui provient du mont Pentélique : *les marbres pentéliques sont blancs.*

PENTSÉE (*pin-sé*) n. f. Touffe de cheveux, que les Chinois conservent au sommet de la tête.

PENTSTÉMON (*pint-sté*) n. m. Genre de scrofulariacées ornementales, de l'Amérique du Nord.

PENTURE (*pan*) n. f. (lat. pop. *penditura*). Bande de fer clouée sur une porte, un volet, pour les soutenir sur le gond. (V. la planche MAISON.) *Mar.* Ferrures du gouvernail ou d'un mantelet de sabord.

PÉNULTIÈME adj. (lat. *pæne*, presque, et *ultimus*, dernier). Avant-dernier : *le pénultième mot.* N. f. Avant-dernière syllabe : *dans* **tempête**, *la pénultième est longue.*

PÉNURIE (*ri*) n. f. (lat. *penuria*). Extrême disette : *pénurie d'argent.* Pauvreté, misère : *vivre dans une grande pénurie.*

PÉON n. m. Pâtre d'origine espagnole, qui sert de guide dans les Andes. Fantassin, dans l'Inde.

PÉOTTE (*o-te*) n. f. Gondole légère de l'Adriatique.

PÉPIE (*pi*) n. f. Pellicule qui vient au bout de la langue des oiseaux et qui les empêche de boire. *Fam. Avoir la pépie*, avoir très soif.

PÉPIEMENT (*pi-man*) n. m. Action de pépier. Son résultat : *le pépiement des oiseaux.*

PÉPIER (*pi-é*) v. n. (Se conj. comme *prier.*) Crier, en parlant des petits oiseaux.

PÉPIN n. m. Semence qui se trouve au centre de certains fruits : *les pépins d'une pomme.*

PÉPINIÈRE n. f. (de *pépin*). Plant de jeunes arbres destinés à être transplantés. Lieu où on les cultive. *Fig.* Pays, établissement qui prépare un grand nombre de personnes propres à une profession : *le Conservatoire est une pépinière d'artistes dramatiques et lyriques.*

PÉPINIÉRISTE (*ris-te*) n. Qui cultive ou dirige une pépinière. Adjectiv. : *jardinier pépiniériste.*

PÉPITE n. f. (de l'espagn. *pepita*, graine). Masse de métal natif, et principalement d'or.

PÉPLUM (*plom'* [m. lat.]) ou **PÉPLON** (m. gr.) n. m. Chez les anciens, tunique de femme, sans manches, agrafée sur l'épaule.

PÉPON n. m. Nom de certaines baies et du fruit des cucurbitacées.

PEPSINE n. f. (*pép*) (du gr. *pepsis*, digestion). Principe actif du ferment particulier qui existe dans le suc gastrique des animaux.

PEPTONE (*pèp*) n. f. Produit d'une solution acide de pepsine sur de la viande de bœuf hachée : *la peptone commerciale représente environ six fois son poids de viande.*

PEPTONIFICATION (*pép, si-on*) n. f. Transformation en peptone.

PEPTONIFIER (*pèp, fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Transformer en peptone.

PÉRAMÈLE n. m. Genre de petits mammifères marsupiaux d'Australie.

PERÇAGE (*pèr*) n. m. Action de percer. Son résultat.

PERCALE (*pèr*) n. f. (persan *parkala*). Tissu de coton, ras, fin et très serré.

PERCALINE (*pèr*) n. f. Toile de coton, légère et lustrée, employée surtout pour doublure.

PERÇANT (*pèr-san*), **E** adj. Propre à percer : *vrille qui n'est pas assez perçante.* Qui pénètre profondément : *froid perçant.* Vif : *yeux perçants.* Aigu, en parlant des sons : *voix perçante. Vue perçante*, qui voit des objets très petits ou très éloignés. *Esprit perçant*, très perspicace.

PERCE (*pèr-se*) n. f. Outil pour percer : *une perce d'acier.* Trou d'un instrument à vent : *les perces d'une flûte.* Loc. adv. **En perce**, se dit de l'état d'un tonneau, etc., auquel on a fait un trou pour en tirer la liqueur.

PERCÉ (*pèr*) n. m. Syn. de PERCÉE.

PERCÉ, E (*pèr-sé*) adj. Qui a un trou : *corsage percé au coude. Fig.* Frappé d'une douleur aiguë : *cœur percé de douleur.* (V. BAS, CHAISE, PANIER.) Muni d'ouvertures : *maison mal percée.* Doté de chemins : *pays mal percé.* Largement et en droite ligne : *rue bien percée.*

PERCE-BOIS (*pèr-se-boi*) n. m. invar. Nom vulgaire de plusieurs insectes qui attaquent le bois.

PERCE-CARTE (*pèr-se*) n. m. Appareil de physique pour montrer qu'une carte peut être percée par une étincelle électrique suffisamment forte. Pl. des *perce-cartes.*

PERCÉE (*pèr-sé*) n. f. ou **PERCÉ** (*pèr*) n. m. Ouverture. Trouée à travers des obstacles, etc. : *faire une percée à travers la forêt.*

PERCE-FEUILLE (*pèr-se-feu, ll* mll.) n. f. Nom vulgaire d'une plante ombellifère. Pl. des *perce-feuilles.*

PERCEMENT (*pèr-se-man*) n. m. Action de percer, son résultat : *le percement du Simplon a nécessité de longs et coûteux travaux.*

PERCE-MURAILLE (*pèr-se-mu-ra, ll* mll.) n. f. *Bot.* Nom vulgaire de la pariétaire. Pl. des *perce-murailles.*

Digitized by Google

PERCE-NEIGE (*pèr-se-nè-je*) n. f. invar. Espèce d'amaryllidacées, à fleurs blanches, appelées aussi *clochettes d'hiver*.

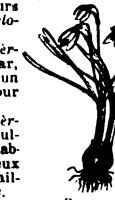
Perce-neige.

PERCENTAGE (*pèr-san*) n. m. (du lat. *per*, par, et de *cent*). Perception d'un droit basé sur le tant pour cent.

PERCE-OREILLE (*pèr-so-rè, ll* mll.) n. m. Nom vulgaire des forficules, dont l'abdomen se termine par deux crochets en forme de tenailles. Pl. des *perce-oreilles*.

PERCE-PIERRE (*pèr-se-pi-è-re*) n. f. *Bot.* Autre nom de la PASSE-PIERRE. Pl. des *perce-pierres*.

PERCEPTEUR (*pèr-sèp*) n. m. (lat. *perceptor*). Fonctionnaire chargé de recouvrer les contributions directes et relevant du receveur des finances. Adjectiv. Qui perçoit : *organes percepteurs*.

PERCEPTIBILITÉ (*pèr-sèp*) n. f. Qualité de ce qui est perceptible : *la perceptibilité d'un impôt*. ANT. **Imperceptibilité.**

PERCEPTIBLE (*pèr-sèp*) adj. (lat. *perceptibilis*). Recouvrable : *impôt perceptible*. *Fig.* Qui peut être saisi par les sens : *les choses matérielles sont seules perceptibles*. ANT. **Imperceptible.**

PERCEPTIBLEMENT (*pèr-sèp, man*) adv. D'une manière perceptible. ANT. **Imperceptiblement.**

PERCEPTIF, IVE (*pèr-sèp*) adj. *Philos.* Qui concerne la perception : *faculté perceptive*.

PERCEPTION (*pèr-sèp-si-on*) n. f. Recouvrement des impositions. Emploi de percepteur : *obtenir une perception*. *Philos.* Faculté, action de connaître, d'apercevoir par l'esprit et les sens.

PERCER (*pèr-sé*) v. a. (lat. *pertusiare*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il perça, nous perçons*.) Faire un trou dans : *percer un mur*. Blesser avec une arme aiguë : *percer la poitrine*. Pratiquer : *percer une rue, une allée*. Pénétrer : *la pluie a percé mes habits*. Passer à travers : *percer la foule ; le soleil perce les nuages*. Dissiper : *la lumière perce les ténèbres*. *Percer du vin*, le mettre en perce. *Fig.* Découvrir : *percer un mystère*. Affliger : *plaintes qui percent le cœur*. Remplir : *percer l'air de ses cris*. V. n. Crever : *abcès qui a percé*. *Fig.* Se manifester : *la haine perce dans les discours de l'envieux*. Se distinguer, acquérir de la notoriété : *auteur qui commence à percer*.

PERCERETTE (*pèr-se-rè-te*) n. f. Foret, vrille, outil pour percer les bouchons.

PERCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui perce. N. f. Machine à percer : *perceuse mécanique*.

PERCEVABLE (*pèr*) adj. Qui peut être perçu : *taxe difficilement percevable*.

PERCE-VERRE (*pèr-se-rè-re*) n. m. invar. Appareil de physique pour montrer l'action d'une étincelle électrique sur le verre.

PERCEVOIR (*pèr*) v. a. (lat. *percipere*). Recueillir, recouvrer : *percevoir une taxe*. *Fig.* Saisir par les sens : *percevoir un bruit*.

PERCHE (*pèr-che*) n. f. (lat. *perca* ; du gr. *perkos*, noirâtre). Genre de poissons acanthoptères des eaux douces, propres à l'hémisphère nord, et recherchés pour leur chair savoureuse : *la perche est très vorace et atteint environ 35 centimètres de long*.

Perche.

PERCHE (*pèr-che*) n. f. (lat. *pertica*). Bois long et mince : *perche à gauler les noix*. *Fig.* et *fam.* Personne grande et mince. *Tendre la perche à quelqu'un*, l'aider à se tirer d'affaire. Ancienne mesure agraire, de valeur variable suivant les pays. Bois du cerf, du daim, etc., lorsqu'il a plusieurs andouillers.

PERCHE (*pèr-ché*) n. f. Petite tranchée, entre deux billons, dans laquelle on plante les ceps de vigne.

PERCHER (*pèr-ché*) v. n. ou **Se percher** v. pr. Se poser sur une branche élevée, en parlant des oiseaux. *Fig.* et *fam.* Loger : *où perche-t-il ?*

PERCHERON, ONNE (*pèr, o-ne*) n. et adj. Du Perche. Se dit surtout des chevaux du Perche : *un percheron ; une jument percheronne*. (V. la planche CHEVAL.)

PERCHEUR, EUSE (*pèr, eu-ze*) adj. Se dit des oiseaux qui ont l'habitude de percher : *l'alouette n'est pas percheuse*.

PERCHIS (*pèr-chi*) n. m. Jeune bois planté d'arbres propres à faire des perches.

PERCHLORATE (*pèr-klo*) n. m. Sel de l'acide perchlorique : *perchlorate de potassium*.

PERCHLORIQUE (*pèr-klo*) adj. Se dit du plus oxygéné des acides du chlore : *acide perchlorique*.

PERCHLORURE (*pèr-klo*) n. m. Chlorure qui contient la plus grande quantité possible de chlore.

PERCHOIR (*pèr*) n. m. Bâton, ensemble de bâtons où perchent les volailles.

PERCLUS, E (*pèr-klu, u-ze*) adj. (lat. *perclusus*). Privé partiellement ou complètement de la faculté de se mouvoir : *homme perclus ; jambe percluse*. *Fig.* Privé d'activité : *cerveau, jugement perclus*.

PERCLUSION (*pèr-klu-zi-on*) n. f. Etat d'une personne percluse. (Peu us.)

PERCNOPTÈRE (*pèrk*) n. m. Espèce de vautour des pays méditerranéens.

PERÇOIR (*pèr*) n. m. Outil pour percer.

PERCOLATEUR (*pèr*) n. m. (lat. *per*, au travers, et *colare*, filtrer). Grande cafetière à filtre, que l'on emploie pour la fabrication en grande quantité du café noir.

PERCUSSION (*pèr-ku-si-on*) n. f. (lat. *percussio*). Coup, choc d'un corps contre un autre. *Arme à percussion*, arme à feu portative dans laquelle la charge est enflammée par le choc d'une pièce de métal sur une capsule détonante. *Musiq. Instruments de percussion*, dont on joue en les frappant (cymbales, tambour, triangle, etc.).

PERCUTANT (*pèr-ku-tan*), **E** adj. Qui produit une percussion. *Artill. Projectiles percutants*, qui éclatent par percussion contre le but ou contre le sol. *Fusées percutantes*, dont sont armés ces projectiles. *Tir percutant*, exécuté avec ces projectiles.

PERCUTER (*pèr-ku-té*) v. a. (lat. *percutere*). Frapper : *le chien du fusil percute l'amorce*. *Méd.* Explorer par la percussion : *percuter le dos*.

PERCUTEUR (*pèr*) n. m. Tige métallique faisant partie du mécanisme d'une arme à feu portative et qui frappe l'amorce destinée à enflammer la charge.

PERDABLE (*pèr*) adj. Qui peut se perdre : *procès perdable*. ANT. **Imperdable.**

PERDANT (*pèr-dan*), **E** n. et adj. Qui perd au jeu, etc. : *tout gagnant suppose un perdant ; billets perdants*. *Mar. Perdant de la marée*, syn. de JUSANT ou REFLUX. ANT. **Gagnant.**

PERDITION (*pèr-di-si-on*) n. f. Perte complète, dissipation : *la perdition d'une fortune*. (Peu us.) Etat d'un navire en danger de périr : *vapeur en perdition*. Etat d'une personne hors de la voie du salut.

PERDRE (*pèr-dre*) v. a. (lat. *perdere*). Cesser d'avoir : 1° une chose qu'on possédait : *perdre sa place ;* 2° un avantage physique ou moral : *perdre un bras, la raison*. Etre séparé par la mort : *perdre son père*. Avoir le dessous, du désavantage : *perdre un pari, une bataille*. Gâter, endommager : *chapeau perdu par la pluie*. *Perdre la vie*, mourir. *Perdre la tête*, avoir la tête coupée. *Fig.* Devenir fou. Manquer de sang-froid. *Fam. Perdre la tramontane, perdre la carte*, se confondre dans ses idées. *Perdre le fil d'un discours*, manquer de mémoire. *Perdre haleine*, manquer de respiration. *Fig.* Ruiner : *le jeu perd bien des gens*. Corrompre : *les mauvaises sociétés perdent la jeunesse*. Déshonorer : *la calomnie perd un homme*. Mal employer : *perdre le temps*. Ne pas profiter : *perdre l'occasion*. Ne plus voir, ne plus suivre : *perdre la piste, la trace : perdre son chemin*. Se défaire, quitter : *perdre une mauvaise habitude*. *Perdre de vue*, oublier : *ne perdez pas de vue vos devoirs*. Cesser d'être en relations avec : *on perd de vue des amis d'enfance*. *Perdre pied*, ne plus toucher le fond dans l'eau. *Perdre du terrain*, reculer au lieu d'avancer. *Perdre terre*, perdre la terre de vue, en parlant d'un bâtiment en mer. V. n. Valoir moins : *les grains perdent en vieillissant*, et fig. : *perdre dans l'opinion*

Digitized by Google

publique. Mar. La mer perd, descend. *Navire qui perd*, qui n'avance plus contre le courant, ou qui va moins vite qu'un autre. *Perdre sur une marchandise*, la vendre moins qu'elle n'a coûté. **Se perdre** v. pr. S'égarer : *se perdre dans un bois*. Disparaître : *se perdre dans la foule*. Faire naufrage : *de nombreux navires se perdent sur les récifs*. *Fig.* Se débaucher : *jeune homme qui se perd*. Cesser d'être en vogue : *les modes se perdent et se reprennent. Je m'y perds*, je n'y conçois rien. ANT. **Gagner.**

PERDREAU (*pèr-dró*) n. m. Perdrix de l'année : *le perdreau est un gibier très estimé.*

PERDRIGON (*pèr*) n. m. Sorte de prune.

PERDRIX (*pèr-dri*) n. f. (lat. *perdix*). Nom vulgaire de divers genres de phasianidés, comprenant de nombreuses variétés : *perdrix grise, perdrix rouge, perdrix blanche*, etc. (très recherchées comme gibier) : *les perdrix vivent dans les lieux découverts et ne perchent pas.*

Perdrix.

PERDU, E (*pèr*) adj. Egaré : *objets perdus*. Disparu : *Cuvier reconstitua, sur de rares ossements, des espèces perdues*. Invisible : *reprise perdue*. Eloigné, peu civilisé : *habiter un pays perdu*. Dont le cas est désespéré : *malade perdu*. Confondu dans : *assassin perdu dans la foule*. Abîmé dans : *perdu dans sa douleur. Sentinelle perdue*, très avancée. *Temps perdu*, mal employé. *Peine perdue*, inutile. Loc. adv. : **A vos heures perdues**, à vos moments de loisirs. **A corps perdu**, avec impétuosité. Substantiv. Personne qui n'a plus sa raison : *courir, crier comme un perdu.*

PÈRE n. m. (lat. *pater*). Celui qui a un ou plusieurs enfants : *honorez votre père. Nos pères*, nos ancêtres. Chef d'une suite de descendants : *Abraham, le père des croyants*. Créateur : *Corneille est le père de la tragédie française. Le père de l'histoire*, Hérodote. *Fam.* Nom dont on appelle un homme d'un certain âge : *le père Hugo*. Nom qu'on donne : 1° à certains religieux : *un père carmé;* 2° aux prêtres dans la confession : *absolvez-moi, mon père. Père spirituel*, celui qui dirige la conscience de quelqu'un. *Père éternel*, Dieu. *Dieu le Père*, la première personne de la Trinité. *Le saint-père*, le pape. *Les Pères de l'Eglise*, les docteurs dont les écrits font règle en matière de foi. (En ce sens, prend une majuscule.) *Les pères conscrits*, les sénateurs romains. *Théât. Père noble*, acteur chargé de l'emploi des pères dans la tragédie et la haute comédie. Loc. adv. **De père en fils**, par transmission du père aux enfants.

PÉRÉGRIN, E adj. (lat. *peregrinus*). Voyageur, étranger. (Vx.)

PÉRÉGRINATION (*si-on*) n. f. (de *pérégrin*). Voyage en lointains pays : *les pérégrinations des explorateurs.*

PÉRÉGRINER (*né*) v. n. Faire des pérégrinations. (Vx.)

PÉRÉGRINITÉ n. f. (de *pérégrin*). Etat de celui qui est étranger dans un pays. (Peu us.)

PÉREMPTION (*pé-ranp-si-on*) n. f. (lat. *peremptio;* de *perimere*, détruire). Anéantissement d'une procédure, parce qu'elle n'a point été suivie dans les délais fixés : *péremption d'instance.*

PÉREMPTOIRE (*pé-ranp*) adj. Qui a rapport à la péremption : *exception péremptoire*. Décisif, sans réplique : *argument péremptoire.*

PÉREMPTOIREMENT (*pé-ranp, man*) adv. D'une manière péremptoire : *répondre péremptoirement à une objection.*

PÉRENNITÉ (*rén-ni*) n. f. (du lat. *perennis*, durable). Caractère de ce qui dure toujours ou très longtemps : *la pérennité des abus.*

PÉRÉQUATION (*kou-a-si-on*) n. f. Répartition égale : *la péréquation de l'impôt.*

PERFECTIBILITÉ (*pèr-fèk*) n. f. Qualité de ce qui est perfectible : *la perfectibilité humaine est indéfinie.* ANT. **Imperfectibilité.**

PERFECTIBLE (*pèr-fèk*) adj. Susceptible d'être perfectionné ou de se perfectionner : *l'animal est peu perfectible.* ANT. **Imperfectible.**

PERFECTION (*pèr-fèk-si-on*) n. f. (lat. *perfectio*). Achèvement complet : *continuer une œuvre jusqu'à sa perfection*. Qualité de celui, de ce qui est parfait dans son genre : *nul n'atteint la perfection*. Qualité excellente de l'âme et du corps : *être doué de toutes sortes de perfections. Théol. Perfections divines*, attributs qui sont en Dieu à un degré infini. ANT. **Imperfection.**

PERFECTIONNEMENT (*pèr-fèk-si-o-ne-man*) n. m. Action de perfectionner. Son résultat : *Stephenson apporta des perfectionnements décisifs à la locomotive.*

PERFECTIONNER (*pèr-fèk-si-o-né*) v. a. Rendre parfait ou plus parfait : *on perfectionne chaque jour les modes de locomotion.*

PERFIDE (*pèr*) adj. (lat. *perfidus*). Qui manque à sa parole, qui trahit : *ami perfide*. Où il y a de la perfidie : *serments perfides*. Substantiv. Personne perfide : *une perfide*. ANT. **Loyal.**

PERFIDEMENT (*pèr, man*) adv. Avec perfidie. ANT. **Loyalement.**

PERFIDIE (*pèr-fi-dî*) n. f. Déloyauté, trahison.

PERFOLIÉ, E (*pèr*) adj. (du lat. *folium*, feuille). *Bot.* Se dit des feuilles qui enveloppent tellement la tige, qu'elles en paraissent traversées.

PERFORANT (*pèr-fo-ran*), **E** adj. Qui est propre à perforer, qui perfore.

PERFORATEUR, TRICE (*pèr*) adj. Qui sert à perforer. N. f. Machine à perforer : *on se sert de perforatrices pour le percement des tunnels.*

PERFORATION (*pèr, si-on*) n. f. Action de perforer.

PERFORER (*pèr-fo-ré*) v. a. (lat. *perforare*). Percer : *certains mollusques perforent les pierres.*

PERFORMANCE (*pèr*) n. f. (mot angl., signif. *achèvement*). Résultat obtenu dans chacune de ses exhibitions par un cheval de course, un champion quelconque : *une magnifique performance.*

PÉRI (gr. *peri*) préfixe qui signifie *autour.*

PÉRI n. (du persan *pari*, ailé). Génie mâle ou femelle, en général bienfaisant, mais fantasque, chez les Orientaux.

PÉRI, E adj. *Blas.* Très réduit en dimensions, en parlant d'une pièce de longueur qui, par conséquent, ne touche pas les bords de l'écu.

PÉRIANTHE n. m. (préf. *péri*, et gr. *anthos*, fleur). *Bot.* Ensemble des enveloppes florales.

PÉRICARDE n. m. (préf. *péri*, et gr. *kardia*, cœur). Sac membraneux, qui enveloppe le cœur.

PÉRICARDIQUE adj. Qui concerne le péricarde.

PÉRICARDITE n. f. Inflammation du péricarde.

PÉRICARPE n. m. (préf. *péri*, et gr. *karpos*, fruit). Enveloppe de la graine, des semences.

PÉRICHONDRE (*kon-dre*) n. m. (préf. *péri*, et gr. *khondros*, cartilage). *Anat.* Membrane qui recouvre les cartilages.

PÉRICLITER (*té*) v. n. (lat. *periclitare*). Etre en péril, pâtir, décliner : *entreprise qui périclite.*

PÉRICRÂNE n. m. Périoste de la surface extérieure du crâne.

PÉRIGÉE (*jé*) n. m. (préf. *péri*, et gr. *gê*, terre). Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus rapprochée de la terre. ANT. **Apogée.**

PÉRIGOURDIN, E adj. et n. Du Périgord; de Périgueux : *les antiquités périgourdines.*

PÉRIGUEUX (*gheû*) n. m. Pierre noire fort dure, des environs de Périgueux, et dont se servent les verriers, les émailleurs, etc.

PÉRIHÉLIE (*lî*) n. m. (préf. *péri*, et gr. *hélios*, soleil). Point de l'orbite d'une planète, où elle est le plus rapprochée du soleil. Adjectiv. : *cette planète est périhélie.* ANT. **Aphélie.**

PÉRIL (*ril'*) n. m. (lat. *periculum*). Danger, risque : *navire en péril. Au péril de*, au risque de perdre. *A ses risques et périls*, en étant responsable de tout. *Péril en la demeure*, préjudice que peut causer un retard.

PÉRILLEUSEMENT (*ri, ll* mll., *eu-ze-man*) adv. Avec péril.

PÉRILLEUX, EUSE (*ri, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj.

Digitized by Google

(lat. *periculosus*). Où il y a du péril : *entreprise périlleuse. Saut périlleux*, cabriole simple ou double qu'un acrobate, après s'être enlevé de terre, exécute en l'air. *Fig.* Action hardie, dangereuse.

PÉRIMER (*mé*) v. n. (lat. *perimere*). Se dit d'une instance judiciaire qui vient à périr faute d'avoir été poursuivie dans le délai fixé : *laisser périmer une instance. Par extens.*, Se dit d'un billet, d'un permis, etc., qui ne vaut plus rien, le délai de sa valeur étant expiré.

PÉRIMÈTRE n. m. (préf. *péri*, et gr. *metron*, mesure). Contour d'une figure géométrique, d'une figure, d'un espace quelconque : *le périmètre d'une ville*.

PÉRINÉAL, E, AUX adj. Qui se rapporte au périnée : *hernie périnéale*.

PÉRINÉE (*né*) n. m. (gr. *perineos*). Partie inférieure du petit bassin, chez l'homme.

PÉRIODE n. f. (du gr. *periodos*, chemin autour). *Arith.* Ensemble des chiffres qui se répètent indéfiniment dans une fraction décimale périodique. (V. PÉRIODIQUE.) *Astr.* Temps qu'une planète met à faire sa révolution. Espace de temps, division : *les grandes périodes de l'histoire. Chronol.* Espace de temps après lequel se renouvellent les mêmes phénomènes astronomiques : *période julienne. Géol.* Chacune des grandes divisions des ères géologiques. (Syn. SYSTÈME.) *Méd.* Phase d'une maladie : *la période d'invasion, de déclin. Rhét.* Phrase composée de plusieurs membres, dont l'ensemble seul donne un sens complet : *arrondir ses périodes*. N. m. Circonstance de la durée : *maladie à son dernier période*. Le plus haut point où une chose, une personne puisse arriver : *Cicéron a porté l'éloquence à son plus haut période*.

PÉRIODICITÉ n. f. Etat de ce qui est périodique : *la périodicité des comètes*.

PÉRIODIQUE adj. Qui revient à des temps déterminés : *fièvre périodique*. Qui paraît à époque fixe : *publication périodique. Arith. Fraction périodique*, fraction décimale dont, après la virgule ou à partir d'un certain rang, les mêmes chiffres se reproduisent indéfiniment dans le même ordre : *la* période simple *commence immédiatement après la virgule*; *la* période mixte *ne commence pas immédiatement après la virgule*. N. m. Journal, revue qui se publie à des époques déterminées : *un périodique illustré*.

PÉRIODIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière périodique.

PÉRIŒCIENS (*é-si-in*) n. m. pl. (préf. *péri*, et gr. *oikos*, maison). Nom donné aux habitants de la terre qui, ayant une même latitude, ont une différence de 180° en longitude, en sorte qu'il est midi chez les uns quand il est minuit chez les autres.

PÉRIOSTE (*os-te*) n. m. (préf. *péri*, et gr. *osteon*, os). Membrane fibreuse qui couvre les os.

PÉRIOSTITE (*os-ti-te*) n. f. Inflammation du périoste : *périostite tuberculeuse*.

PÉRIOSTOSE (*os-tô-ze*) n. f. Gonflement du périoste.

PÉRIPATÉTICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. (gr. *peripatétikos*). Qui a rapport au péripatétisme : *secte péripatéticienne*. N. Qui suit la doctrine d'Aristote : *les péripatéticiens*.

PÉRIPATÉTIQUE adj. Qui appartient au péripatétisme : *la doctrine péripatétique*.

PÉRIPATÉTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *peripatein*, se promener). Philosophie d'Aristote.

PÉRIPÉTIE (*sî*) n. f. (du gr. *peripeteia*, chute). Changement subit de fortune dans la situation du héros d'un poème, d'un roman. Dénouement d'une pièce de théâtre : *péripétie bien amenée*. Incident qui émeut, saisit : *les péripéties d'une guerre*.

PÉRIPHÉRIE (*rî*) n. f. (préf. *péri*, et gr. *pherein*, porter). Contour d'une figure curviligne.

PÉRIPHÉRIQUE adj. Qui appartient à la périphérie : *la sensibilité périphérique du corps*.

PÉRIPHRASE (*fra-ze*) n. f. (préf. *péri*, et gr. *phrazein*, parler). Procédé qui consiste à exprimer par plusieurs mots ce que l'on aurait pu dire en un seul : *la ville des lumières*, pour Paris; *le roi des oiseaux*, pour l'aigle.

PÉRIPHRASER (*zé*) v. n. Parler par périphrases.

PÉRIPHRASTIQUE (*fras-ti-ke*) adj. Qui tient de la périphrase : *expression périphrastique*. Qui abonde en périphrases. Se dit quelquefois de tous les temps du verbe qui se forment avec l'auxiliaire.

PÉRIPLE n. m. (du gr. *periplos*, action de naviguer autour). *Géog. anc.* Voyage de circumnavigation autour d'une mer, d'un pays : *le périple d'Hannon*.

PÉRIPNEUMONIE (*nî*) n. f. (préf. *péri*, et gr. *pneumôn*, poumon). Inflammation du poumon. Syn. de PLEURÉSIE et de PNEUMONIE.

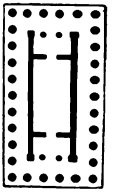

Périptère.

PÉRIPNEUMONIQUE adj. Qui a rapport à la péripneumonie.

PÉRIPTÈRE n. m. et adj. (préf. *péri*, et gr. *pteron*, aile). Se dit d'un édifice entouré de colonnes isolées : *à Paris, la Bourse, la Madeleine sont des périptères; des édifices périptères*.

PÉRIR v. n. (lat. *perire*. — Prend toujours l'auxiliaire *avoir*.) Prendre fin. Mourir de mort violente. Faire naufrage : *vaisseau qui périt sur des récifs*. Tomber en ruine, en décadence : *les plus grands empires ont péri. Fig.* Etre excédé : *périr d'ennui*.

PÉRISCIENS (*ris-si-in*) n. m. pl. (préf. *péri*, et gr. *skia*, ombre). Habitants des contrées polaires, dont l'ombre fait le tour de l'horizon en un seul jour.

PÉRISCOPE (*ris-ko-pe*) n. m. (préf. *péri*, et gr. *skopein*, examiner). Tube optique, employé par les sous-marins comme appareil de vision.

PÉRISCOPIQUE (*ris-ko*) adj. Se dit des verres d'optique dont l'une des faces est plane ou concave et l'autre convexe : *objectif périscopique*.

PÉRISPERME (*ris-pér-me*) n. m. Tégument extérieur de la graine. Syn. de ENDOSPERME.

PÉRISPLÉNITE (*ris-plé*) n. f. Péritonite localisée à la région de la rate ou glande splénique.

PÉRISSABLE (*ri-sa-ble*) adj. Sujet à périr : *la beauté est périssable*. ANT. **Impérissable.**

PÉRISSODACTYLES (*ri-so-dak*) n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant les ongulés imparidigités : *le rhinocéros est un périssodactyle*. S. un *périssodactyle*.

PÉRISSOIRE (*ri-soi-re*) n. f. (de *périr*). Embarcation étroite et longue, qui chavire très facilement et dont les canotiers se servent.

Périssoire.

PÉRISSOLOGIE (*ri-so, jî*) n. f. (gr. *perissos*, superflu, et *logos*, discours). Pléonasme vicieux, comme lorsqu'on dit : *une hémorragie* **de sang**; *penser* **mentalement**; etc.

PÉRISTALTIQUE (*ris-tal*) adj. (préf. *péri*, et gr. *stellein*, serrer). Se dit du mouvement par lequel l'œsophage et les intestins se contractent sur eux-mêmes et favorisent la déglutition, puis la digestion.

PÉRISTOME (*ris-to-me*) n. m. Couronne de petites *dents*, posées au travers de l'ouverture de l'urne des mousses. Région entourant la bouche chez les animaux inférieurs, comme les infusoires.

PÉRISTYLE (*ris-ti-le*) n. m. (préf. *péri*, et gr. *stulos*, colonne). Galerie à colonnes isolées, autour d'une cour ou d'un édifice : *le péristyle de la Madeleine*. Ensemble de colonnes isolées qui décorent la façade d'un monument : *le péristyle du Panthéon*.

PÉRISYSTOLE (*sis-to-le*) n. f. *Méd.* Intervalle de temps, entre la systole et la diastole.

PÉRITHÈCE n. m. (préf. *péri*, et gr. *thêkê*, étui). Nom de la fructification de divers champignons.

PÉRITOINE n. m. (gr. *peritonaion*). Membrane séreuse, qui tapisse la cavité de l'abdomen.

PÉRITONITE n. f. Inflammation du péritoine : *la péritonite est souvent mortelle*.

Digitized by Google

PÉRITYPHLITE n. f. Inflammation du péritoine cæcal.

PERKINS (*pèr-kinss*) n. m. (du n. de l'inventeur). Machine à vapeur, à pression illimitée. On dit mieux MACHINE À LA PERKINS.)

PERLE (*pèr-le*) n. f. (du bas lat. *pirula*, petite poire). Corps dur, brillant, nacré et rond, qui se forme dans l'intérieur de certains coquillages, particulièrement les huîtres perlières, mulettes, etc. : *des perles d'une belle eau*. Petit ornement de verre, de métal, etc., percé d'un trou, dont on fait de petits ouvrages : *des perles d'acier, de jais*. Ornement d'architecture en forme de perle, dont on décore les moulures dites *baquettes*. Caractère d'imprimerie qui a quatre points de force. *Poétiq.* Dent très blanche. Goutte de liquide limpide : *les perles de la rosée. Fig.* Personne ou chose parfaite : *la perle des maris*. — Les plus prospères pêcheries de *perles* sont alimentées par l'huître perlière des mers chaudes, répandue de la mer Rouge à l'Australie; les principales sont celles de Ceylan, du golfe Persique, de la côte méridionale de l'Inde, etc. La pêche n'a lieu que pendant les calmes de la mousson nord-est, du lever au coucher du soleil. Les plongeurs, généralement des nègres, descendent au moyen d'une pierre liée à une corde, dont une anse sert de prise à leur pied. Ils font rapidement leur cueillette d'huîtres perlières qu'ils placent dans un filet, puis se font remonter en tirant sur la corde, dont un homme du bateau tient l'extrémité. Certains de ces plongeurs peuvent rester plusieurs minutes sous l'eau.

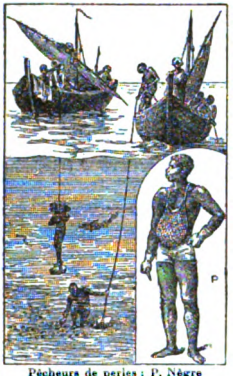

Pêcheurs de perles : P, Nègre plongeur.

PERLÉ, E (*pèr-lé*) adj. Qui rappelle une perle : *dents perlées. Blas.* Orné de perles : *la couronne de comte est perlée*. Qui atteint la perfection : *broderie perlée ; phrase perlée. Musiq.* Exécuté avec une netteté parfaite : *roulade perlée. Orge perlé*, v. ORGE.

PERLER (*pèr-lé*) v. a. Arrondir et dépouiller de leurs téguments les grains de l'orge ou du riz. *Fig.* Faire à la perfection : *perler un ouvrage*. Exécuter un passage de musique en détachant les notes d'une manière sonore. V. n. Se dit d'un liquide qui suinte sous forme de gouttelettes arrondies en perles : *front où perle la sueur*.

PERLOT (*pèr-lo*) n. m. Nom de petites huîtres des côtes de la Manche.

PERLIER (*pèr-li-é*), **ÈRE** adj. Qui renferme, qui produit des perles : *huîtres perlières*.

PERLIMPINPIN (*pèr-lin*) n. m. V. POUDRE.

PERMANENCE (*pèr-ma-nan-se*) n. f. (de *permanent*). Durée constante : *la permanence de la misère*. Commissariat central. Service permanent; lieu où il fonctionne : *une permanence électorale. En permanence*, sans absence ni interruption. ANT. **Intermittence.**

PERMANENT (*pèr-ma-nan*), **E** adj. (lat. *permanens;* de *per*, à travers, et *manere*, rester). Qui dure sans intermittence ni changement. ANT. **Intermittent.**

PERMANGANATE (*pèr*) n. m. Sel de l'acide permanganique : *les permanganates de potassium et de calcium sont de puissants antiseptiques*.

PERMANGANIQUE (*pèr*) adj. Se dit d'un acide dérivant du manganèse.

PERMÉABILITÉ (*pèr*) n. f. Propriété des corps qui se laissent traverser par d'autres corps (fluides, liquides, gaz) : *la perméabilité des sols calcaires est très grande*. ANT. **Imperméabilité.**

PERMÉABLE (*pèr*) adj. (du lat. *permeare*, passer au travers). Qui est doué de perméabilité : *le verre est perméable à la lumière*. ANT. **Imperméable.**

PERMETTRE (*pèr-mè-tre*) v. a. (lat. *permittere;* de *per*, à travers, et *mittere*, envoyer. — Se conj. comme *mettre*.) Donner liberté, pouvoir de faire, de dire, d'employer : *permettre le vin à un malade ; permettre à des passagers de débarquer*. Tolérer. Donner le moyen, le loisir de : *fonctionnaires à qui leurs occupations permettent des vacances*. **Se permettre** v. pr. Etre permis. Prendre la liberté, la licence de : *se permettre une timide critique*. ANT. **Défendre, interdire, prohiber.**

PERMIS (*pèr-mi*) n. m. Permission écrite : *permis de chasse. Permis de navigation*, autorisation donnée à un navire de naviguer dans tel parage et de faire tel commerce. Syn. AUTORISATION.

PERMISSION (*pèr-mi-si-on*) n. f. Autorisation : *demander la permission de sortir*. ANT. **Défense.**

PERMISSIONNAIRE (*pèr-mi-si-o-nè-re*) n. Personne, et *particulièrem.* soldat qui possède une permission écrite, pour un objet et un temps déterminés.

PERMISSIONNER (*pèr-mi-si-o-né*) v. a. Donner une permission. (Peu us.)

PERMIXTION (*pèr-miks-ti-on*) n. f. Mélange parfait. (Peu us.)

PERMUTABILITÉ (*pèr*) n. f. Caractère de ce qui est permutable.

PERMUTABLE (*pèr*) adj. Susceptible de permutation : *lettres permutables*.

PERMUTANT (*pèr-mu-tan*), **E** n. Personne qui permute.

PERMUTATION (*pèr, si-on*) n. f. Echange d'un emploi contre un autre : *solliciter une permutation*. Transposition : *un anagramme s'obtient par permutation des lettres. Math.* Chacune des manières différentes dont on peut grouper un nombre d'objets donnés.

PERMUTER (*pèr-mu-té*) v. a. (lat. *per*, à travers, et *mutare*, changer). Echanger : *permuter des emplois*. Absolum. : *permuter avec un collègue*.

PERMUTEUR (*pèr*) n. m. Celui qui fait une permutation, un échange.

PERNICIEUSEMENT (*pèr, ze-man*) adv. D'une manière pernicieuse.

PERNICIEUX, EUSE (*pèr-ni-si-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *pernicies*, ruine). Dangereux, nuisible : *l'alcool est pernicieux à la santé. Fièvre pernicieuse*, fièvre paludéenne grave et très dangereuse. ANT. **Bienfaisant, salutaire.**

PERNICIOSITÉ (*pèr, zi-té*) n. f. Caractère de ce qui est pernicieux. (Peu us.)

PÉRONE n. m. (du gr. *peroné*, agrafe). Os long et grêle, placé à la partie externe de la jambe. V. TIBIA.

PÉRONIER (*ni-é*) adj. et n. m. Se dit de trois muscles qui s'attachent en haut au péroné et en bas aux métatarsiens. (V. planche HOMME.)

PÉRONNELLE (*ro-nè-le*) n. f. (du lat. *Petronilla*, n. pr.). Femme, fille sotte et babillarde.

PÉRONOSPORÉES (*noss-po-ré*) n. f. pl. Famille de champignons parasites de diverses plantes (betterave, luzerne, pomme de terre, vigne), et dont le type est le *péronospora* qui produit le mildiou de la vigne. S. une *péronosporée*.

PÉRORAISON (*ré-zon*) n. f. Dernière partie, conclusion d'un discours : *la péroraison résume d'une manière rapide et émouvante les principaux arguments du discours*. ANT. **Exorde.**

PÉRORER (*ré*) v. n. (lat. *perorare*). Discourir longuement et avec emphase.

PÉROREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui a l'habitude de pérorer. (Peu us.)

PÉROT (*ro*) n. m. (dimin. de *père*). Arbre qui a les deux âges de la coupe du bois.

PEROXYDE (*pèr-ok-si-de*) n. m. Oxyde qui contient la plus grande quantité possible d'oxygène.

PEROXYDER (*pé-rok-si-dé*) v. a. (de *peroxyde*). Oxyder au plus haut degré.

PERPENDICULAIRE (*pèr-pan, lè-re*) adj. (lat. *per*, par, et *pendere*, pendre). *Droite perpendiculaire sur une autre*, droite qui en rencontrant l'autre fait avec elle deux angles égaux. (N. f. : *une perpendiculaire*.) *Plan perpendiculaire sur un autre*, plan qui en rencontrant l'autre fait avec lui deux dièdres adjacents égaux. (V. la planche LIGNES.)

PERPENDICULAIREMENT (*pèr-pan, lè-re-man*) adv. D'une manière perpendiculaire.

Digitized by Google

PERPENDICULARITÉ (*pèr-pan*) n. f. Etat de ce qui est perpendiculaire. (Peu us.)

PERPENDICULE (*pèr-pan*) n. m. Fil à plomb.

PERPÉTRATION (*pèr, si-on*) n. f. (de *perpétrer*). Action de commettre : *la perpétration d'un crime.*

PERPÉTRER (*pèr-pé-tré*) v. a. (lat. *perpetrare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Commettre, consommer : *perpétrer un crime.*

PERPÉTUATION (*pèr, si-on*) n. f. Action de perpétuer. Son résultat : *la perpétuation des espèces.*

PERPÉTUEL, ELLE (*pèr-pé-tu-èl, è-le*) adj. (du lat. *perpetuus*, qui se fait sans interruption). Continuel, qui ne cesse point : *un feu perpétuel brûlait sur l'autel de Vesta.* Qui dure toute la vie : *exil perpétuel; mouvement perpétuel,* v. MOUVEMENT. Qui se renouvelle souvent : *combats perpétuels.* Syn. ÉTERNEL. ANT. **Ephémère, momentané.**

PERPÉTUELLEMENT (*pèr, é-le-man*) adv. Toujours : *les mêmes erreurs se renouvellent perpétuellement.* Fréquemment : *maison perpétuellement en réparation.* ANT. **Momentanément.**

PERPÉTUER (*pèr-pé-tu-é*) v. a. (lat. *perpetuare*). Faire durer toujours ou longtemps : *les pyramides perpétuent le souvenir des pharaons.*

PERPÉTUITÉ (*pèr*) n. f. Durée perpétuelle : *la perpétuité de la misère.* **A perpétuité** loc. adv. Pour toujours : *travaux forcés à perpétuité.*

PERPIGNAN (*pèr*) n. m. Manche de fouet en bois de micocoulier.

PERPLEXE (*pèr-plèk-se*) adj. Qui est dans la perplexité : *rester perplexe devant une difficulté imprévue.* Qui cause de la perplexité : *situation perplexe.*

PERPLEXITÉ (*per-plèk-si-té*) n. f. Embarras d'une personne qui ne sait quel parti prendre.

PERQUISITION (*pèr-ki-zi-si-on*) n. f. (lat. *perquisitio*). Recherche exacte d'une personne ou d'une chose : *perquisition ordonnée par la justice.*

PERQUISITIONNER (*per-ki-zi-si-o-né*) v. n. Faire des perquisitions : *perquisitionner dans un appartement.*

PERRÉ (*pé-ré*) n. m. (de *pierre*). Mur, revêtement en pierre sèche, qui empêche les terres d'une tranchée de s'effondrer.

PERRIÈRE (*pè-ri-è-re*) n. f. Ancienne machine de guerre qui servait, au XIVe siècle, à lancer des projectiles.

PERRON (*pè-ron*) n. m. (de *pierre*). Escalier de quelques marches, en saillie sur une façade.

PERROQUET (*pè-ro-kè*) n. m. (ital. *parrochetto*). Oiseau de l'ordre des grimpeurs, remarquable par la facilité avec laquelle il imite la voix humaine : *les perroquets sont communs dans l'Afrique occidentale. Fig.* Personne qui parle ou qui répète, sans réfléchir, sans comprendre. *Parler comme un perroquet,* sans comprendre ce qu'on dit. *Mar.* Mât, voile, vergue, qui se grée au-dessus d'un mât de hune. (V. planche NAVIRE.)

Perroquet.

PERRUCHE (*pè-ruche*) n. f. Nom vulgaire de la femelle du perroquet. Petit perroquet à longue queue pointue. *Mar.* Gréement supérieur de l'artimon. (V. planche NAVIRE.)

PERRUQUE (*pè-ruke*) n. f. (lat. *perruca*). Coiffure de faux cheveux : *porter une perruque; porter perruque.* Fam. *Tête à perruque; vieille perruque,* personne qui tient obstinément à d'anciens préjugés.

Perruques : 1. Louis XIV ; 2. Louis XV ; 3. De chauve.

PERRUQUIER (*pè-ru-ki-é*) n. m. Celui qui s'occupe de tout ce qui regarde la barbe et les cheveux.

PERRUQUIÈRE (*pè-ru-ki-é-re*) n. f. Femme d'un perruquier.

PERS, E (*pèr, pèr-se*) adj. Couleur intermédiaire entre le vert et le bleu : *étoffe perse. La déesse aux yeux pers,* Minerve.

PERSAN, E (*pèr-san, a-ne*) adj. et n. De la Perse. N. m. Langue actuelle de la Perse.

PERSE (*pèr-se*) n. f. Belle toile peinte, qui s'est fabriquée primitivement en Perse.

PERSE (*pèr-se*) n. et adj. Se dit au lieu de PERSAN, ANE, quand il s'agit de la Perse ancienne et de ses habitants : *les Perses ; les rois perses.* — ART PERSE. L'art perse a toujours imité l'art de l'étranger : le tombeau de Cyrus, à Pasargades, révèle une influence hellénistique ; l'influence égyptienne se trahit dans l'architecture funéraire de Darius et de ses successeurs et dans le palais de ce roi, à Persépolis : ce sont les mêmes portes, les mêmes corniches, les mêmes salles aux nombreuses colonnes. Suse et Ecbatane sont bâties sur le même plan. Les colonnes, élégantes, étaient surmontées de chapiteaux à tête de taureau d'une pureté de ligne irréprochable. Les murailles extérieures étaient couvertes de briques émaillées, en saillie, formant de véritables bas-reliefs (Frise des *Immortels,* Louvre). [V. la planche ASSYRIEN (*art*).]

PERSÉCUTANT (*pèr-sé-ku-tan*), **E** adj. Qui persécute. Qui importune. ANT. **Protecteur.**

PERSÉCUTÉ, E (*pèr-sé*) n. et adj. Personne en butte à une persécution ou à des importunités : *l'électeur de Brandebourg accueillit avec empressement, en 1685, les persécutés protestants français.*

PERSÉCUTER (*pèr-sé-ku-té*) v. a. (du lat. *persequi*, poursuivre). Tourmenter tyranniquement et cruellement : *Néron persécuta les chrétiens. Par ext.* Importuner, presser : *les créanciers persécutent les débiteurs.* ANT. **Protéger, favoriser, encourager.**

PERSÉCUTEUR, TRICE (*pèr-sé*) n. Qui persécute : *Dioclétien fut le persécuteur des chrétiens. Par ext.* Importun, incommode : *fâcheux persécuteur.*

PERSÉCUTION (*pèr-sé-ku-si-on*) n. f. Action de persécuter. *Spécialem.* Vexations, souffrances, martyre, imposés aux premiers chrétiens par les empereurs romains : *de Néron à Dioclétien, il y eut dix grandes persécutions.* ANT. **Protection.**

PERSÉIDES (*pèr-sé-i-de*) n. f. pl. Etoiles filantes, qui semblent venir de la constellation de Persée. S. une *perséide.*

PERSÉVÉRAMMENT (*pèr-sé-vé-ra-man*) adv. Avec persévérance. (Peu us.)

PERSÉVÉRANCE (*pèr-sé*) n. f. Qualité de celui qui persévère : *la persévérance vient à bout de tout.* Fermeté, constance dans la foi, dans la piété. ANT. **Versatilité, inconstance.**

PERSÉVÉRANT (*pèr-sé-vé-ran*), **E** adj. Qui persévère : *activité persévérante.* ANT. **Versatile, inconstance.**

PERSÉVÉRER (*pèr-sé-vé-ré*) v. n. (du lat. *perseverare*, avoir de la constance. — Se conj. comme *accélérer.*) Persister dans le même état d'esprit, les mêmes dispositions : *persévérer dans le mal.* Continuer, durer : *la fièvre paludéenne persévère longtemps.* ANT. **Renoncer, abandonner.**

PERSICAIRE (*pèr-si-kè-re*) n. f. Plante du genre des renouées.

Persicaire.

PERSICOT (*pèr-si-ko*) n. m. Liqueur faite d'esprit-de-vin, de sucre, de persil et de noyaux de pêche.

PERSIENNE (*pèr-si-è-ne*) n. f. (de *Perse*). Sorte de jalousie composée de lames minces montées sur un châssis qui s'ouvre en dehors comme un contrevent : *les persiennes en fer sont souvent à plusieurs vantaux qui se replient les uns sur les autres.*

Persiennes.

PERSIFLAGE (*pèr-si*) n. m. Action, discours du persifleur. Syn. IRONIE.

PERSIFLER (*pèr-si-flé*) v. a. (de *siffler*. — S'écrit cependant avec un seul *f.*) Se moquer d'une personne, d'une chose, par des paroles ironiques.

PERSIFLEUR, EUSE (*pèr, eu-ze*) n. Qui a l'habitude de persifler.

Digitized by Google

PERSIL (*pèr-si*) n. m. (gr. *petroselinon*). Plante potagère, de la famille des ombellifères : *le persil s'emploie comme condiment.*

Persil.

PERSILLADE (*pèr-si, ll* mll.) n. f. Tranches de bœuf froid assaisonnées d'huile, de vinaigre et de persil.

PERSILLÉ, E (*pèr-si, ll* mll., *é*) adj. Se dit de ce, et en particulier du fromage, qui est semé de petites taches verdâtres, comme si l'on y avait mis du persil.

PERSILLER (*pèr-si, ll* mll., *é*) v. a. Tacheter de petits points ou taches verdâtres.

PERSILLIÈRE (*pèr-si, ll* mll.) n. f. Vase pyramidal, rempli de terre et percé de trous, à l'aide duquel on obtient du persil en toute saison.

PERSIQUE (*pèr*) adj. Qui appartient aux anciens Perses. *Archit. Ordre persique*, dont l'entablement est porté par des figures de captifs.

PERSISTANCE (*pèr-sis*) n. f. Qualité de ce qui est persistant. Action de persister.

PERSISTANT (*pèr-sis-tan*), **E** adj. Doué de persistance : *plaideur persistant*. Qui dure, qui continue : *fièvre persistante. Bot.* Qui subsiste pendant toutes les saisons : *l'oranger a des feuilles persistantes.*

PERSISTER (*pèr-sis-té*) v. n. (lat. *persistere*). Rester inébranlable : *persister dans sa résolution.* Continuer : *le mieux persiste.* ANT. **Renoncer.**

PERSONÉ, E (*pèr-so-né*) adj. *Bot.* Se dit des fleurs souvent closes par une saillie interne, ce qui leur donne l'apparence des masques de théâtre ou d'un mufle d'animal. N. f. pl. Syn. de SCROFULARIACÉES.

PERSONNAGE (*pèr-so-na-je*) n. m. (du lat. *persona*, rôle). Personne considérable, illustre : *la fortune fait d'un sot un personnage.* Personne quelconque, au point de vue de sa valeur morale : *un triste personnage.* Personne mise en action dans une œuvre littéraire. Rôle scénique : *les personnages de Corneille sont héroïques. Personnage allégorique*, être métaphysique ou inanimé que l'écrivain ou l'artiste personnifie (la Victoire, la Renommée, etc.).

PERSONNALISER (*pèr-so-na-li-zé*) v. a. Faire une personne fictive de : *personnaliser un vice.* V. n. Faire des personnalités. (Inus.)

PERSONNALISME (*pèr-so-na-lis-me*) n. m. Vice et conduite de celui qui rapporte tout à lui seul.

PERSONNALITÉ (*pèr-so-na*) n. f. Individualité consciente : *il faut respecter la personnalité humaine.* Caractère propre à chaque personne : *un juge doit dépouiller toute personnalité.* Personne, personnage : *de hautes personnalités.* Trait injurieux tiré de l'individualité même de quelqu'un : *ne faites pas de personnalités.* Défaut d'un homme uniquement occupé de lui-même : *la personnalité est haïssable.*

PERSONNAT (*pèr-so-na*) n. m. Bénéfice ecclésiastique donnant préséance. (Peu us.)

PERSONNE (*pèr-so-ne*) n. f. (lat. *persona*). Homme ou femme : *inviter trois personnes.* Individu considéré en lui-même : *le bonheur tient surtout à la personne. Sans acception de personnes*, sans préférence pour qui que ce soit. *Payer de sa personne*, s'exposer au péril. *Aimer sa personne*, ses aises. **Personne civile,** être moral qui a une existence juridique : *les associations légalement autorisées sont des personnes civiles. Les trois personnes divines*, la Trinité. *Gramm. Première personne*, celle qui parle ; *seconde personne*, celle à qui l'on parle ; *troisième personne*, celle de qui l'on parle. Loc. adv. **En personne,** soi-même. Pron. indéf. masc. sing. Quelqu'un, aucun, nul : *personne n'est parfaitement heureux.*

PERSONNEL, ELLE (*pèr-so-nèl, è-le*) adj. Spécial à chaque personne : *défendre ses intérêts personnels.* Egoïste : *l'enfant est très personnel. Contribution personnelle*, celle que l'on paye individuellement, à raison de sa personne. *Gramm. Pronoms personnels*, qui désignent les trois personnes ; ce sont :

	SINGULIER	PLURIEL
Pour la 1re personne	je, me, moi	nous,
Pour la 2e personne	tu, te, toi	vous.
Pour la 3e personne	il, elle, lui, le, la ; se, soi, en, y . . .	ils, elles, eux. se, les, leur.

Mode personnel, mode qui a des terminaisons propres à marquer le changement des personnes : *il y a quatre modes personnels : l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif.* N. m. Ensemble des personnes occupées quelque part : *le personnel d'un théâtre, d'une imprimerie.* ANT. **Impersonnel.**

PERSONNELLEMENT (*pèr-so-nè-le-man*) adv. En personne : *répondre personnellement.*

PERSONNIFICATION (*pèr-so-ni, si-on*) n. f. Action de personnifier. Son résultat : *les personnifications sont fréquentes en poésie.* Type achevé : *Vincent de Paul fut la personnification de la bonté.*

PERSONNIFIER (*pèr-so-ni-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Attribuer à une chose inanimée ou à un être abstrait la figure, les sentiments, le langage d'une personne : *Boileau, dans le* Lutrin, *a plaisamment personnifié la Mollesse.*

PERSPECTIF (*pèrs-pèk-tif*), **IVE** adj. Qui montre un objet en perspective : *dessin perspectif.*

PERSPECTIVE (*pèrs-pèk*) n. f. (du lat. *perspectum*, supin de *perspicere*, voir à travers). Art de représenter les objets selon les différences que l'éloignement et la position y apportent : *les lois de la perspective.* Aspect que présentent, par rapport au lieu d'où on les regarde, divers objets vus de loin : *voilà un coteau qui fait une belle, une riante perspective. Perspective linéaire*, celle qui règle la direction et la dimension des lignes. *Perspective cavalière*, perspective de convention, destinée à donner une représentation nette des objets. *Fig.* Espérance ou crainte d'une chose probable, quoique éloignée : *avoir la perspective d'une grande fortune.* **En perspective** loc. adv. Dans l'éloignement, dans l'avenir : *il est fort riche, mais ce n'est encore qu'en perspective.*

PERSPICACE (*pèrs-pi*) adj. (lat. *perspicax*). Qui a de la perspicacité : *critique perspicace.*

PERSPICACITÉ (*pèrs-pi*) n. f. (de *perspicace*). Pénétration d'esprit.

PERSPICUITÉ (*pèrs-pi*) n. f. Clarté, netteté, en parlant des idées et du style. (Vx.)

PERSPIRABLE (*pèrs-pi*) adj. Qui laisse passer à travers sa substance : *la peau est très perspirable.*

PERSPIRATION (*pèrs-pi-ra-si-on*) n. f. *Méd.* Transpiration insensible. (Peu us.)

PERSUADANT (*pèr-su-a-dan*), **E** adj. Propre à persuader : *argument persuadant.*

PERSUADER (*pèr-su-a-dé*) v. a. (lat. *persuadere*). Porter quelqu'un à croire ; le décider à faire : *on nous persuade aisément ce qui nous plaît.* **Se persuader** v. pr. Croire, s'imaginer : *ils se sont persuadé* (ils ont persuadé à eux) *qu'on les trompait.* ANT. **Dissuader.**

PERSUASIBLE (*pèr-su-a-zi-ble*) adj. Qui peut être persuadé : *esprit persuasible.* (Peu us.)

PERSUASIF (*pèr-su-a-zif*), **IVE** adj. Qui a le pouvoir, le talent de persuader : *éloquence persuasive.* ANT. **Dissuasif.**

PERSUASION (*pèr-su-a-zi-on*) n. f. Action de persuader : *céder à la persuasion.* Etat de l'esprit persuadé : *la persuasion donne une grande force.* ANT. **Dissuasion.**

PERSUASIVEMENT (*pèr-su-a-zi-ve-man*) adv. D'une manière persuasive.

PERSULFURE (*pèr-sul*, n. m. Sulfure qui contient la plus grande proportion possible de soufre.

PERSULFURÉ, E (*pèr-sul-fu-ré*) adj. *Chim.* Qui est à l'état de persulfure.

PERTE (*pèr-te*) n. f. (du lat. *perdita*, perdue). Privation de ce dont on jouissait : *la perte d'une bourse, de la vue.* Se dit spécialem. quand la mort nous enlève quelqu'un : *pleurer la perte d'une mère.* Mort, ruine : *Richelieu voulait la perte de la maison d'Autriche. La perte de l'âme*, la damnation. Dommage : *éprouver des pertes à la Bourse.* Insuccès : *perte d'une bataille, d'un procès.* Mauvais emploi : *perte du temps. Profits et pertes*, v. PROFIT. Loc. adv. : **Avec perte,** en ayant le dessous. **A perte,** en perdant : *vendre à perte.* **A perte de vue,** hors de la portée de la vue. **En pure perte,** inutilement. ANT. **Gain, bénéfice, profit.**

PERTINACITÉ (*pèr*) n. f. (du lat. *pertinax*, opiniâtre). Entêtement. (Vx.)

PERTINEMMENT (*pèr-ti-na-man*) adv. (de *pertinent*). Avec justesse, compétence, certitude : *parler pertinemment d'une affaire.*

PERTINENCE (*pèr-ti-nan-se*) n. f. *Dr.* Qualité de

Digitized by Google

ce qui est pertinent : *contester la pertinence d'une allégation.*

PERTINENT (*pèr-ti-nan*), **E** adj. (lat. *pertinens*). Justement applicable à la chose : *raison pertinente.*

PERTUIS (*pèr-tu-i*) n. m. (du lat. *pertusus*, percé). Trou, ouverture. (Vx.) Étranglement d'un fleuve : *les pertuis de la Seine.* Détroit : *le pertuis breton.*

PERTUISANE (*pèr-tu-i-za-ne*) n. f. (ital. *partigiana*). Hallebarde dont le fer, à la base, est muni de deux oreillons.

Pertuisane (XVIe s.).

PERTUISANIER (*pèr-tu-i-za-ni-é*) n. m. Soldat armé d'une pertuisane.

PERTURBATEUR, TRICE (*pèr*) n. et adj. Qui cause du trouble : *des perturbateurs de l'ordre.*

PERTURBATION (*pèr, si-on*) n. f. (de *perturbateur*). Trouble, désordre, notamment dans le corps de l'homme : *les perturbations du cœur ;* dans son esprit : *les perturbations de la raison ;* dans un Etat : *les perturbations sociales, financières ;* dans la marche des astres, du temps, etc. : *les perturbations atmosphériques.*

PERTURBER (*pèr-tur-bé*) v. a. (lat. *perturbare*). Troubler : *perturber l'ordre public.* (Peu us.)

PÉRUVIEN, ENNE (*vi-in, é-ne*) adj. et n. Du Pérou : *les mines péruviennes.*

PERVENCHE (*pèr-van-che*) n. f. (lat. *pervinca*). Genre d'apocynées qui croissent dans les endroits humides : *les pervenches ont de jolies fleurs d'un bleu clair.*

Pervenche.

PERVERS, E (*pèr-vèr, èr-se*), adj. (du lat. *perversus*, renversé, tordu). Dépravé : *des goûts pervers.* Qui marque la perversité : *conseils pervers.* N. Qui a de la perversité : *les pervers sont souvent des malades.* Syn. CORROMPU. VICIEUX.

PERVERSEMENT (*pèr-vèr-se-man*) adv. D'une manière perverse. (Peu us.)

PERVERSION (*pèr-vèr*) n. f. Changement de bien en mal : *la perversion des mœurs. Méd.* Altération d'une fonction normale : *les perversions du goût.*

PERVERSITÉ (*pèr-vèr*) n. f. Corruption, dépravation : *la perversité des criminels.* Action perverse : *punir des perversités.*

PERVERTIR (*pèr-vèr-tir*) v. a. (lat. *pervertere*). Faire changer moralement de bien en mal : *les mauvaises lectures pervertissent la jeunesse.* Dénaturer : *pervertir un texte.* **Se pervertir** v. pr. Se corrompre.

PERVERTISSABLE (*pèr-vèr-ti-sa-ble*) adj. Qui peut être perverti. (Peu us.)

PERVERTISSEMENT (*pèr-vèr-ti-se-man*) n. m. Action de pervertir. Son résultat.

PERVERTISSEUR, EUSE (*pèr-vèr-ti-seur, eu-ze*) adj. et n. Qui pervertit : *romans pervertisseurs.*

PESADE (*sa-de*) n. f. (de l'ital. *posata*, action de se poser). Mouvement du cheval qui se lève sur ses pieds de derrière.

PESAGE (*sa-je*) n. m. Action de peser : *le pesage de l'or.* Endroit où l'on pèse les jockeys, avant et après chaque course. Enceinte privilégiée autour de cet endroit : *entrer au pesage.*

PESAMMENT (*za-man*) adv. D'une manière lourde : *marcher pesamment. Fig.* Sans grâce, sans vivacité : *écrire pesamment.*

PESANT (*zan*), **E** adj. Lourd : *pesant fardeau.* Doué de pesanteur : *une bulle d'air est pesante.* Lent, pénible : *marche pesante. Fig.* : *style pesant. Joug pesant,* tyrannique. N. m. Poids. *Fig. Valoir son pesant d'or,* être parfait. Adverbialem. En poids : *dix kilogrammes pesant.* ANT. **Léger.**

PESANTEUR (*zan*) n. f. *Physiq.* Force qui semble attirer tous les corps vers le centre de la terre. Etat de ce qui est lourd : *pesanteur d'un fardeau.* Malaise : *pesanteur d'estomac. Fig.* Manque de pénétration, de vivacité : *pesanteur d'esprit, de style.* — Quand un corps tombe dans le vide, la force constante de pesanteur lui communique un mouvement uniformément accéléré. L'*accélération* du mouvement est, à Paris, de 9m,8088; c'est la vitesse du corps au bout d'une seconde de chute. Dans l'air, cette loi de chute est plus ou moins modifiée suivant la forme et le poids spécifique du corps.

PÈSE-ALCOOL (*pè-zal-kol*) n. m. Syn. de ALCOOMÈTRE.

PESÉE (*zé*) n. f. Action de peser. Ce qu'on a pesé en une fois : *une pesée de quinine.* Effort fait avec un levier : *forcer un coffre d'une seule pesée.*

PÈSE-ESPRIT (*pè-zès-pri*) n. m. Aréomètre destiné à étudier les densités des liquides moins denses que l'eau. Pl. des *pèse-esprits.*

PÈSE-LAIT (*lè*) n. m. invar. Aréomètre à l'aide duquel on reconnaît la qualité du lait.

PÈSE-LETTRE (*lè-tre*) n. m. Petit appareil pour déterminer le poids d'une lettre. Pl. des *pèse-lettres.*

Pèse-lettre.

PÈSE-LIQUEUR (*keur*) n. m. Syn. de ALCOOMÈTRE. Pl. des *pèse-liqueurs.*

PÈSE-MOÛT (*mou*) n. m. invar. Syn. de GLUCOMÈTRE.

PESER (*zé*) v. a. (lat. *pensare*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il pèsera.*) Déterminer, par comparaison avec l'unité de poids, le poids de : *peser un pain, un paquet. Fig. Peser mûrement les choses,* les examiner attentivement. *Peser ses paroles,* parler avec circonspection. V. n. Avoir un certain poids : *le platine pèse plus que l'or.* Apporter fortement : *peser sur un levier.* Être difficile à digérer : *le homard, la charcuterie pèsent sur l'estomac. Fig.* Causer de la peine ; être à charge : *toute obligation pèse à l'homme.*

PÈSE-SEL (*pè-ze-sèl*) n. m. Aréomètre destiné à étudier les densités des solutions salines. Pl. des *pèse-sels.* V. ARÉOMÈTRE.

PÈSE-SIROP (*ro*) n. m. invar. Syn. de ARÉOMÈTRE.

PESETA (*pé-zè*) n. f. Pièce d'argent espagnole, d'une valeur nominale de un franc. Pl. *pesetas* (tass).

PESETTE (*zè-te*) n. f. Petite balance de précision pour les monnaies, etc.

PESEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui fait des pesées.

PESON (*zon*) n. m. Instrument pour peser : *peson à ressort, à contrepoids.*

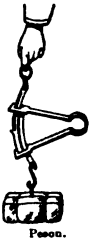
Peson.

PESSE (*pè-se*) n. f. Genre de plantes dicotylédones aquatiques d'Europe. (On dit aussi PESSEREAU.)

PESSIMISME (*pè-si-mis-me*) n. m. (du lat. *pessimus*, très mauvais). Opinion de ceux qui pensent que tout va au plus mal : *le pessimisme de Schopenhauer.* ANT. **Optimisme.**

PESSIMISTE (*pè-si-mis-te*) n. Partisan du pessimisme. Adjectiv. : *esprit pessimiste.* ANT. **Optimiste.**

PESTE (*pès-te*) n. f. (lat. *pestis*). Maladie fébrile, épidémique, qui cause une grande mortalité. *Peste bubonique,* se dit de la peste, à cause des bubons de l'aine qui s'enflamment et se gangrènent. *Fig.* Personne, doctrine pernicieuse. Par imprécation : *peste de l'étourdi !* Exclamation : *peste ! que cela est beau !*

PESTER (*pès-té*) v. n. Manifester en paroles de la mauvaise humeur : *pester contre un importun.*

PESTIFÈRE (*pès-ti*) adj. (lat. *pestis*, peste, et *ferre*, porter). Qui communique la peste : *air pestifère.*

PESTIFÉRÉ, E (*pès-ti*) adj. et n. Attaqué de la peste : *pays pestiféré ; des pestiférés.*

PESTILENCE (*pès-ti-lan-se*) n. f. Maladie contagieuse, en général. (Vx.) *Bibl. Chaire de pestilence,* où l'on enseigne une doctrine pernicieuse.

PESTILENT (*pès-ti-lan*), **E** adj. Qui tient de la peste : *fièvre pestilente. Fig.* Corrupteur.

PESTILENTIEL, ELLE (*pès-ti-lan-si-èl, è-le*) adj. Infecté de peste ; contagieux : *maladie pestilentielle.*

PESTUM (*pès-tom'*) n. m. Rabot à moulures.

PET (*pé*) n. m. (lat. *peditus*). Gaz qui sort du fondement avec bruit. **Pet de nonne,** beignet soufflé. Pl. des *pets de nonne.*

PÉTALE n. m. (gr. *petalon*). *Bot.* Chacune des pièces de la corolle. (V. la planche PLANTE.)

Digitized by Google

PÉTALISME (*lis-me*) n. m. (du gr. *petalon*, feuille). Ostracisme que l'on pratiquait à Syracuse en écrivant sur des feuilles d'olivier le nom du personnage à exiler.

PÉTARADE n. f. Suite de pets que fait un cheval en ruant. Suite de détonations : *la pétarade d'un bouquet de feu d'artifice.*

PÉTARD (*tar*) n. m. (de *péter*). Engin de guerre portatif, destiné à détruire un obstacle par son explosion. Petite pièce d'artifice qui éclate avec bruit. *Fam.* Nouvelle sensationnelle; bruit, scandale : *journal qui lance un pétard.*

PÉTARDER (*dé*) v. a. Faire sauter avec un pétard.

PÉTARDIER (*di-é*) n. m. Celui qui fabrique des pétards ou les fait partir.

PÉTASE (*ta-ze*) n. m. (gr. *petasos*). Sorte de coiffure arrondie des anciens : *le pétase ailé de Mercure.*

PÉTAUDIÈRE ou **PETAUDIÈRE** (*tô*) n. f. (de *Pétaud*, v. *Part hist.*) Assemblée confuse. Établissement mal dirigé.

PÉTÉCHIAL, E, AUX adj. Relatif à la pétéchie.

PÉTÉCHIE (*chi*) n. f. (ital. *petecchia*). *Méd.* Taches rougeâtres qui se montrent sur la peau dans certaines maladies, particulièrement la peste.

PET-EN-L'AIR (*pé-tan-lèr*) n. m. invar. Veston de chambre fort court.

PÉTER ou **PETER** (*té*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Faire un pet. *Fig.* Faire un bruit subit et éclatant : *le bois vert pète dans le feu.*

PÉTEUR, EUSE (*eu-ze*) et *pop.* **PÉTEUX, EUSE** (*teû, eu-ze*) n. Personne qui a l'habitude de péter.

PÉTILLANT (*ti, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui pétille : *feu, esprit, regard pétillant.*

PÉTILLEMENT (*ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de pétiller : *le pétillement du bois vert dans le feu.*

PÉTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. n. Éclater avec un petit bruit réitéré : *le châtaignier pétille en brûlant. Fig.* Briller d'un vif éclat : *des yeux qui pétillent.* Jaillir avec éclat : *les traits d'esprit pétillent chez Voltaire. Pétiller de,* être transporté de, montrer avec éclat : *pétiller d'impatience, d'esprit, de joie.*

PÉTIOLE (*si*) n. m. *Bot.* Support de la feuille, qu'on appelle vulgairement *queue.* (V. la planche PLANTE.)

PÉTIOLÉ, E (*si-o*) adj. Porté par un pétiole : *feuille brièvement pétiolée.*

PETIT (*ti*), **E** adj. De faibles dimensions : *petit paquet, petit jardin.* Très jeune : *quand j'étais petit. Fig.* De peu d'importance, de peu de valeur : *petit capital; petites affaires.* Qui s'humilie par respect ou par crainte : *qui se fait petit, on le mange.* Qui manque de noblesse, de dignité, de générosité : *l'avare est toujours petit.* Terme d'affection ou de dédain : *mon petit ami; mon petit monsieur. Le petit monde,* le bas peuple. *Petit esprit,* homme à idées étroites. Substantiv. Jeune enfant, jeune animal : *mon cher petit; une chienne et ses petits.* Loc. adv. : **En petit,** en raccourci. **Petit à petit,** peu à peu. N. m. pl. Les faibles, les pauvres, les humbles : *malheur aux petits!* ANT. **Grand, considérable.**

PETITE-FILLE (*ll* mll.) n. f. Fille du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul et à l'aïeule. Pl. des *petites-filles.*

PETITE-MAÎTRESSE (*trè-se*) n. f. V. PETIT-MAÎTRE.

PETITEMENT (*man*) adv. En faible quantité : *ne buvez d'alcool que petitement.* Au moins : *il a un million, petitement.* Mesquinement : *vivre petitement.* Bassement : *se venger petitement.* ANT. **Grandement.**

PETITES-MAISONS (*mé-zon*) n. f. pl. Hôpital de fous, en général. V. *Part. hist.*

PETITESSE (*tè-se*) n. f. Faible étendue, faible volume : *la petitesse de la taille.* Modicité : *petitesse d'un revenu. Fig.* Faiblesse, bassesse : *petitesse d'esprit, de cœur.* Acte qui dénote cette nature : *commettre des petitesses.* ANT. **Grandeur.**

PETIT-FILS (*fiss*) n. m. Fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule. Pl. des *petits-fils.*

PETIT-GRIS (*gri*) n. m. Variété d'écureuil de la Russie et de la Sibérie. Fourrure fournie par cet animal : *le petit-gris est fort estimé.* Pl. des *petits-gris.*

PÉTITION (*si-on*) n. f. (lat. *petitio*). Demande par écrit adressée à une autorité : *pétition de sinistrés. Rhétor. Pétition de principe,* raisonnement vicieux qui consiste à tenir pour vrai ce qu'il s'agit précisément de démontrer.

PÉTITIONNAIRE (*si-o-nè-re*) n. Qui présente, qui signe une pétition.

PÉTITIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action de pétitionner : *organiser un vaste pétitionnement.*

PÉTITIONNER (*si-o-né*) v. n. Adresser une pétition. Faire des pétitions.

PETIT-LAIT (*lé*) n. m. Liquide qui se sépare du lait caillé.

PETIT-MAÎTRE (*mè-tre*), **PETITE-MAÎTRESSE** (*mè-trè-se*) n. Jeune élégant, ou élégante dont les manières sont ridiculement prétentieuses. Pl. des *petits-maîtres,* des *petites-maîtresses.*

PETIT-NEVEU n. m. **PETITE-NIÈCE** n. f. Fils, fille du neveu ou de la nièce. Au pl. Descendants : *nos petits-neveux en sauront plus que nous.* Pl. des *petits-neveux,* des *petites-nièces.*

PÉTITOIRE n. m. et adj. (lat. *petitorius*). Se dit d'une demande faite en justice pour se faire reconnaître la propriété d'un immeuble : *requête pétitoire.*

PETIT-PÈRE n. m. Ermite de Saint-Augustin. (Vx.) Pl. des *petits-pères.*

PETITS-ENFANTS (*ti-zan-fan*) n. m. pl. Les enfants du fils ou de la fille. (N'a pas de sing.)

PETON n. m. *Fam.* Petit pied.

PÉTONCLE n. m. (lat. *pectunculus*). Genre de mollusques lamellibranches de presque toutes les mers.

Pétoncle.

PÉTRÉ, E adj. Pierreux (en T. de géogr., prend une majuscule) : *l'Arabie Pétrée.* (Peu us. autrement.)

PÉTREL (*trèl*) n. m. Oiseau de mer palmipède : *le pétrel accompagne au loin les voiliers.*

PÉTREUX, EUSE (*treu, eu-ze*) adj. (du lat. *petra*, pierre.) *Anat.* Qui a rapport, qui appartient au rocher.

Pétrel.

PÉTRI, E adj. Mis en pâte : *farine pétrie. Fig.* Rempli : *pétri d'esprit, d'orgueil.*

PÉTRIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui a la faculté de pétrifier : *la fontaine pétrifiante de Saint-Allyre.*

PÉTRIFICATION (*si-on*) n. f. (de *pétrifier*). Phénomène par lequel la substance d'un corps organique est remplacée par une substance pierreuse : *la pétrification des bois.* Incrustation, phénomène par lequel les corps plongés dans certaines eaux s'y couvrent d'une couche pierreuse.

PÉTRIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *petra*, pierre, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Changer en pierre. *Fig.* Rendre immobile de stupéfaction : *apparition qui pétrifie un voleur.*

PÉTRIN n. m. (lat. *pistrinum*). Sorte de coffre dans lequel on pétrit le pain. *Fig.* et *fam. Être, mettre dans le pétrin,* dans l'embarras.

PÉTRIR v. a. (lat. pop. *pisturire*). Malaxer de la farine avec de l'eau et en faire de la pâte. Presser l'argile avec les mains. *Fig.* Former, façonner : *on pétrit aisément les jeunes esprits.*

Pétrin.

PÉTRISSABLE (*tri-sa-ble*) adj. Qui peut être pétri : *pâte pétrissable.*

PÉTRISSAGE (*tri-sa-je*) ou **PÉTRISSEMENT** (*tri-se-man*) n. m. Action de pétrir.

PÉTRISSEUR, EUSE (*tri-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui pétrit la pâte. N. f. Machine à pétrir.

PETROGALE n. m. Genre de mammifères marsupiaux, d'Australie.

PÉTROLE n. m. (lat. *petra*, pierre, et *oleum*, huile). Huile minérale, provenant de sources situées

Digitized by Google

notamment en Asie et en Amérique : *le pétrole est abondant dans le Caucase.* — Le pétrole, employé pour l'éclairage, le chauffage, le graissage, existe dans les entrailles de la terre, particulièrement aux Etats-Unis (Pensylvanie) et au Caucase (Bakou). On l'extrait en forant des puits dont on n'arrive pas toujours à maîtriser le débit. Le pétrole brut doit être raffiné pour servir à l'éclairage, et ce raffinage par distillation donne en outre des essences, de la paraffine, de la vaseline, etc. L'*essence de pétrole* employée aussi à l'éclairage est très dangereuse à cause de son inflammabilité. En cas d'incendie, il faut jeter sur le foyer non pas de l'eau, mais des torchons, de la terre, des cendres.

PÉTROLERIE (*ri*) n. f. Usine à pétrole.

PÉTROLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui se sert de pétrole pour incendier.

PÉTROLIER (*li-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport au pétrole : *industrie pétrolière; navire pétrolier.*

PÉTROLIFÈRE adj. Qui contient, produit du pétrole : *les districts pétrolifères du Caucase.*

PÉTROSILEX (*lèks*) n. m. Variété de feldspath. Toute pierre qui a l'apparence du silex.

PÉTULAMMENT (*la-man*) adv. Avec pétulance.

PÉTULANCE n. f. Vivacité impétueuse.

PÉTULANT (*lan*), **E** adj. (lat. *petulans*). Vif, impétueux ; qui a peine à se contenir : *écolier pétulant.*

PETUN n. m. (mot brésil.). Tabac. (Vx.)

PÉTUNER (*né*) v. n. User du tabac. (Vx.)

PÉTUNIA n. m. Genre de solanées, à fleurs ornementales.

Pétunia.

PÉTUNSÉ ou **PÉTUNZÉ** n. m. (m. chinois). Variété de feldspath, dont on se sert en Chine pour faire la porcelaine.

PEU (lat. *paucum*) adv. de quantité, opposé à *beaucoup.* N. m. Petite quantité : *le peu que je possède; vivre de peu. Homme de peu,* de basse condition. Loc. adv. : **Dans peu, sous peu,** bientôt. **Depuis peu,** récemment. **Un peu fort, un peu loin,** qui étonne ou vexe beaucoup, qui dépasse les bornes. **Peu à peu,** lentement, insensiblement. **A peu près, à peu de chose près,** presque, environ. **Quelque peu,** un peu. **Tant soit peu,** très peu. Loc. conj. : **Pour peu que, si peu que,** quelque faiblement que. ANT. **Beaucoup.**

PEUPLADE n. f. Société humaine incomplètement organisée : *les peuplades nègres de l'Afrique.*

PEUPLE n. m. (lat. *populus*). Multitude d'hommes : 1° formant une nation : *le peuple français;* 2° appartenant à plusieurs nationalités, mais groupés sous une même autorité : *les peuples de l'Autriche-Hongrie. Le peuple de Dieu,* les Juifs. Partie la plus nombreuse et la moins riche, la moins cultivée des habitants d'une ville, d'un pays, etc. : *la noblesse et le peuple. Le petit peuple,* les derniers de cette classe.

PEUPLEMENT (*man*) n. m. Action de peupler : *le peuplement de l'Ouest américain a été très rapide.* Etat de ce qui est peuplé : *le peuplement d'une colonie, d'une garenne.* ANT. **Dépeuplement.**

PEUPLER (*plé*) v. a. Etablir des hommes, des animaux, des végétaux, dans un endroit où ils n'étaient pas auparavant : *Romulus peupla Rome; peupler un étang d'alevins.* V. n. Se multiplier par la génération : *les rats peuplent beaucoup.* ANT. **Dépeupler.**

PEUPLERAIE (*rè*) n. f. Lieu planté de peupliers.

PEUPLIER (*pli-é*) n. m. (lat. *populus*). Genre de salicinées de l'hémisphère boréal, croissant dans les régions tempérées et humides. — Il y a plusieurs espèces de peupliers : le *peuplier blanc, noir,* le *peuplier tremble,* qui ne dépasse guère 20 mètres, le *peuplier argenté* et le *peuplier d'Italie* ou *pyramidal,* qui atteint 40 mètres, etc.

PEUR n. f. (lat. *pavor*). Sentiment d'inquiétude, en présence ou à la pensée du danger : *ne causez pas de peur aux enfants. Avoir peur,* craindre : *j'ai peur*

Peupliers.

que cela ne vous incommode; je n'ai pas peur qu'il me trahisse. Mourir de peur, éprouver une peur extrême. *En être quitte pour la peur, avoir plus de peur que de mal,* échapper complètement ou presque complètement au danger. *Laid à faire peur,* très laid. **De peur** loc. adv. Par un sentiment de peur. **De peur de** loc. prép. : **de peur que** loc. conj. Dans la crainte de, dans la crainte que.

PEUREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière peureuse : *se sauver peureusement devant un danger.*

PEUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. et n. Qui a souvent peur : *le lièvre est peureux.* Lâche, poltron, pusillanime. ANT. **Brave, courageux, hardi.**

PEUT-ÊTRE (*peu-tê-tre*) loc. adv. Qui marque la possibilité, le doute : *il viendra peut-être.* Substantiv. et invar. : *ne vous reposez pas sur des peut-être.*

PHACOCHÈRE n. m. Genre de mammifères africains, voisins des sangliers.

PHAÉTON n. m. (de *Phaéton,* n. mythol.) Cocher, charretier. Voiture haute, à quatre roues, légère et découverte, à deux sièges parallèles, pour quatre personnes.

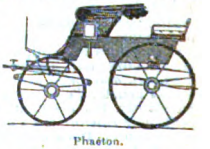
Phaéton.

PHAGÉDÉNIQUE adj. (du gr. *phagedaina,* faim dévorante). Qui ronge les chairs : *ulcère phagédénique.*

PHAGÉDÉNISME (*nis-me*) n. m. Extension indéfinie d'un ulcère qui semble ronger les chairs.

PHAGOCYTE n. m. (gr. *phagein,* manger, et *kutos,* cellule). Cellule capable d'englober et de digérer des particules organiques ou inorganiques voisines.

PHAGOCYTOSE (*tô-ze*) n. f. Fonction des phagocytes, découverte par Metchnikof.

PHALANGE n. f. (gr. *phalagx*). *Antiq. gr.* Corps de piquiers pesamment armés : *la phalange macédonienne fut l'instrument des victoires d'Alexandre. Poétiq.* Armée : *les phalanges républicaines conquirent la Belgique. Anat.* Chacun des petits os qui composent les doigts et les orteils.

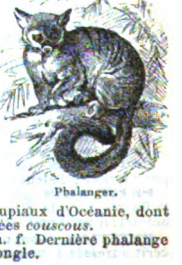
Phalanger.

PHALANGER (*jé*) n. m. Genre de mammifères marsupiaux d'Océanie, dont certaines espèces sont appelées *couscous.*

PHALANGETTE (*jé-te*) n. f. Dernière phalange des doigts, celle qui porte l'ongle.

Digitized by Google

PHALANGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. Qui a rapport aux phalanges.

PHALANGINE n. f. Seconde phalange des os qui en ont trois.

PHALANGITE n. m. Soldat de la phalange.

PHALANSTÈRE (*lans-tè-re*) n. m. Dans le système de Fourier, habitation de la commune sociétaire.

PHALANSTÉRIEN, ENNE (*lons-té-ri-in, é-ne*) n. Habitant d'un phalanstère. Partisan de la doctrine sociale de Fourier. Adj. Qui se rapporte au phalanstère ou à ses habitants.

PHALAROPE n. m. Genre d'oiseaux échassiers, des régions arctiques.

PHALÈNE n. f. Nom donné à différents papillons crépusculaires ou nocturnes, appelés également *géomètres*, et dont les chenilles sont dites *arpenteuses*.

Phalène.

PHALÈRE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, communs en France.

PHANÉROGAME adj. (gr. *phaneros*, visible, et *gamos*, mariage). Se dit des plantes dont les organes de reproduction sont apparents. N. f. pl. Division du règne végétal comprenant toutes les plantes qui possèdent ce caractère. S. une *phanérogame*. ANT. **Cryptogame.**

PHARAON n. m. Titre des anciens rois d'Egypte : *beaucoup de pharaons furent enterrés dans les pyramides*. Espèce de jeu de cartes.

PHARAONIQUE adj. Qui a rapport aux pharaons.

PHARE n. m. (du gr. *Pharos*, île située près d'Alexandrie, où Ptolémée Philadelphe fit élever une tour de marbre blanc d'où l'on découvrait les vaisseaux à 100 milles en mer). Tour surmontée d'un fanal, qu'on établit le long des côtes pour éclairer les navigateurs pendant la nuit : *les phares se distinguent par la coloration de leurs feux*. *Fig.* Celui, ce qui éclaire, guide. *Mar.* Ensemble des voiles d'un mât : *le phare d'artimon*. *Carross.* Lanterne à grande puissance éclairante.

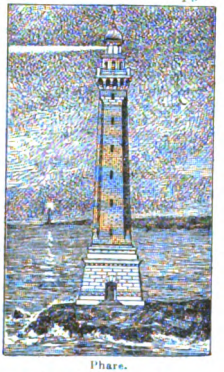
Phare.

PHARILLON (*ri, il* mll., *on*) n. m. Petit phare. Réchaud à feu pour attirer le poisson. Pêche ainsi faite.

PHARISAÏQUE (*za-i-ke*) adj. Qui tient du caractère des pharisiens.

PHARISAÏQUEMENT (*za-i-ke-man*) adv. A la manière des pharisiens.

PHARISAÏSME (*za-is-me*) n. m. Caractère des pharisiens. *Fig.* Hypocrisie.

PHARISIEN (*zi-in*) n. m. (gr. *pharisaios*). Membre d'une secte de Juifs qui affectaient de se distinguer par la sainteté extérieure de leur vie. *Fig.* Celui qui n'a que l'ostentation de la vertu. — Sous un rigorisme apparent, les *pharisiens* cachaient les mœurs les plus dissolues. Jésus-Christ ayant démasqué leur orgueil et leur hypocrisie, en les comparant à des sépulcres blanchis, ils se liguèrent contre lui avec les princes des prêtres, ameutèrent la populace et le firent condamner au supplice de la croix.

Ce mot se dit figurément des faux dévots, de ceux qui n'ont que le masque de la piété et l'ostentation de la vertu.

PHARMACEUTIQUE adj. Qui appartient, a rapport à la pharmacie : *préparation pharmaceutique*. N. f. Partie de la médecine qui traite de la composition et de l'emploi des médicaments.

PHARMACIE (*sî*) n. f. (du gr. *pharmakon*, remède). Art de préparer les médicaments : *étudier la pharmacie*. Profession de pharmacien : *les célébrités de la pharmacie*. Laboratoire, boutique du pharmacien : *les bocaux d'une pharmacie*. Collection portative de médicaments : *pharmacie de poche*. — Une petite pharmacie de famille doit se composer des médicaments suivants : *révulsifs* : alcool camphré, sel de nitre, sinapismes Rigollot, ammoniaque ou alcali volatil, farine de moutarde, extrait de Saturne ; *analgésiques* : baume tranquille, laudanum de Sydenham, antipyrine ; *vomitif* : ipécacuana ; *purgatifs* : manne, magnésie calcinée, huile de ricin, sulfate de soude, rhubarbe ; *constipants* : bismuth (sous-nitrate), naphtol-β ; *antifébrile* : quinine ; *somnifères* : chloral, sulfonal ; *antiseptiques* : sublimé, acide phénique ; *divers* : coton hydrophile, bandes de toile, sparadrap ou diachylon, taffetas gommé, taffetas d'Angleterre, nitrate d'argent, éther, alcool, farine de lin, bicarbonate de soude, vaseline, poudre d'amidon.

PHARMACIEN (*si-in*) n. m. Celui qui exerce la pharmacie : *les pharmaciens ne peuvent délivrer certains médicaments sans ordonnance*.

PHARMACOLOGIE (*jî*) n. f. Théorie des médicaments et de leur emploi.

PHARMACOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la pharmacologie : *la science pharmacologique*.

PHARMACOPÉE (*pé*) n. f. (gr. *pharmakon*, remède, et *poieïn*, faire). Recueil des recettes ou formules pour préparer les médicaments.

PHARMACOPOLE n. m. Vendeur de drogues. Charlatan. (Peu us.)

PHARYNGIEN, ENNE (*ji-in, é-ne*) adj. Du pharynx : *les muscles pharyngiens*.

PHARYNGITE n. f. Inflammation du pharynx.

PHARYNGO-LARYNGITE n. f. Inflammation du pharynx et du larynx.

PHARYNX (*rinks*) n. m. (gr. *pharunx*). Gosier, partie supérieure de l'œsophage : *le pharynx donne passage à l'air de la respiration*.

PHASCOLOME (*fas-ko*) n. m. Genre de mammifères marsupiaux de l'Australie.

PHASE (*fa-ze*) n. f. (gr. *phasis*). Apparence variable, sous laquelle une planète se présente successivement à nos regards pendant la durée de sa révolution : *les phases de la lune*. *Fig.* Se dit des changements successifs : *les phases d'une maladie, du progrès*.

PHASIANIDÉS (*zi-a-ni-dé*) n. m. pl. Famille d'oiseaux gallinacés, comprenant les coqs, faisans, cailles, perdrix, paons, etc. S. un *phasianidé*.

PHÉBUS (*buss*) n. m. (de *Phébus*, autre nom d'Apollon). *Fam.* Style obscur et ampoulé ; galimatias : *donner dans le phébus*.

PHELLANDRIE (*fèl-lan-drî*) n. f. Genre d'ombellifères des endroits marécageux, qu'on nomme souvent *cigues d'eau*.

PHELLOGÈNE (*fèl-lo*) adj. (gr. *phellos*, liège, et *gennân*, engendrer). Se dit de l'assise génératrice du liège.

PHÉNAKISTISCOPE (*kis-tis-ko-pe*) n. m. (gr. *phenax, akos*, trompeur, et *skopein*, examiner). *Physiq.* Appareil qui donne l'illusion du mouvement au moyen de la persistance des sensations optiques. — Le phénakistiscope se compose d'un cylindre tournant dans lequel on met des dessins représentant les phases successives d'un mouvement, que l'on regarde à travers les fenêtres longitudinales pratiquées sur ce cylindre.

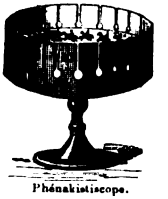
Phénakistiscope.

PHÉNANTHRÈNE n. m. Carbure que l'on trouve avec l'anthracène dans le goudron de houille.

PHÉNATE n. m. Combinaison du phénol avec un alcali.

PHÉNICIEN, ENNE (*si-in, é-ne*) adj. et n. De la Phénicie : *des colons phéniciens fondèrent Carthage*. — ART PHÉNICIEN. Les Phéniciens n'ont pas eu d'art original : ils se sont bornés à exécuter et à transporter dans tout le monde antique des imitations à peine déguisées des arts égyptien, assyrien et grec. Ces œuvres composites se retrouvent, en

Digitized by Google

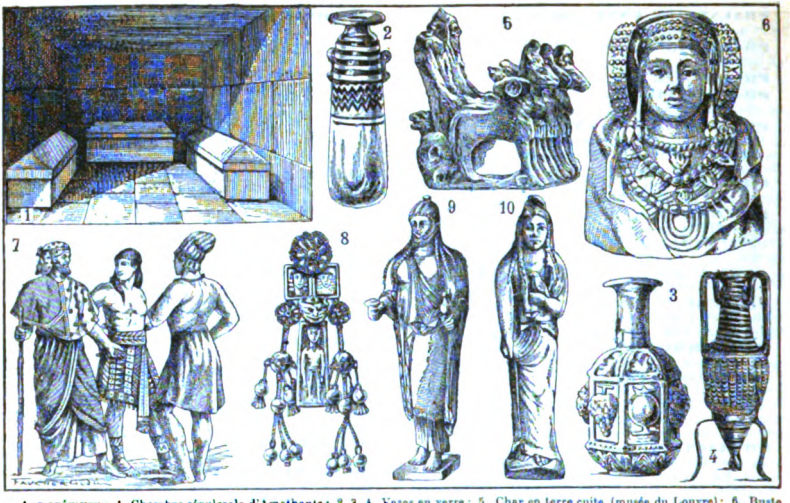

ART PHÉNICIEN : 1. Chambre sépulcrale d'Amathonte ; 2, 3, 4. Vases en verre ; 5. Char en terre cuite (musée du Louvre) ; 6. Buste (musée du Louvre) ; 7. Types de Phéniciens ; 8. Pendant d'oreilles ; 9. Le prêtre à la colombe (statuette du musée de New-York) ; 10. La déesse Astarté (statuette du musée du Louvre).

petit nombre, en Syrie, à Chypre, à Carthage, à Malte. L'architecture religieuse est représentée par des autels de pierre, par des temples quadrangulaires. Les tombeaux ont la forme de caveaux creusés dans le roc, renfermant, avec le sarcophage, tout un mobilier funéraire. D'inspiration égyptienne, puis assyrienne, grecque enfin, la sculpture phénicienne est représentée par des sarcophages, des bas-reliefs, des stèles, des statuettes. Les mêmes influences se retrouvent dans les terres cuites. Les Phéniciens ont, sinon inventé, du moins perfectionné la fabrication du verre. Ils étaient renommés dans l'art de ciseler les métaux.

PHÉNIQUE adj. *Acide phénique*, syn. de PHÉNOL.

PHÉNIX (*niks*) n. m. Oiseau fabuleux. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Personne supérieure, unique dans son genre ; *le phénix des beaux esprits.*

PHÉNOL n. m. (du gr. *phainein*, briller). Substance extraite des huiles fournies par la houille et les goudrons, et appelée aussi *acide phénique*. — Dérivé du benzène, le *phénol* est un désinfectant de premier ordre ; il sert aussi à préparer certains colorants et certains médicaments.

PHÉNOLS n. m. pl. Nom générique de composés analogues au phénol et dérivant des hydrocarbures, comme le phénol dérive du benzène. S. un *phénol.*

PHÉNOMÉNAL, E, AUX adj. Qui tient du phénomène. *Fam.* Très étonnant.

PHÉNOMÉNALEMENT (*man*) adv. D'une manière prodigieuse.

PHÉNOMÉNALITÉ n. f. *Philos.* Caractère du phénomène.

PHÉNOMÈNE n. m. (du gr. *phainomenon*, ce qui apparaît). Tout ce qui est perçu par les sens ou par la conscience : *les phénomènes externes et les phénomènes internes.* Fait naturel qui frappe la vue et l'imagination : *les météores sont des phénomènes.* (V. MÉTÉORE.) Être ou objet qui offre quelque chose d'anormal, de surprenant : *montrer des phénomènes à la foire.* Tout ce qui est extraordinaire dans le ciel, dans l'air, comme une comète, un orage. Personne qui se fait remarquer par ses talents, ses actions. Ce qui est rare : *c'est un phénomène de vous voir.*

PHÉNYLAMINE n. f. Base organique dérivant de l'ammoniaque : *la phénylamine proprement dite n'est autre que l'aniline.*

PHÉNYLE n. m. *Chim.* Radical du benzène.

PHÉOPHYCÉES (*fé-o-fi-sé*) n. f. pl. V. PHYCOÏDÉES.

PHÉOSPORÉES (*os-po-ré*) n. f. pl. Famille d'algues marines brunes. S. une *phéosporée.*

PHILANTHROPE n. m. (gr. *philos*, ami, et *anthrôpos*, homme). Celui qui aime les hommes, qui s'occupe d'améliorer leur sort : *Montyon fut un philanthrope.* ANT. **Misanthrope.**

PHILANTHROPIE (*pi*) n. f. (de *philanthrope*). Amour de l'humanité. ANT **Misanthropie.**

PHILANTHROPIQUE adj. Qui a rapport à la philanthropie. Inspiré par la philanthropie : *création philanthropique.*

PHILANTHROPISME (*pis-me*) n. m. Système des philanthropes.

PHILATÉLISME (*lis-me*) n. m. (gr. *philos*, ami, et *ateleia*, affranchissement). Science, étude des timbres-poste. (On dit aussi PHILATÉLIE n. f.)

PHILATÉLISTE (*lis-te*) n. Collectionneur de timbres-poste.

PHILHARMONIE (*nî*) n. f. (du gr. *philos*, ami, et de *harmonie*). Amour passionné de la musique.

PHILHARMONIQUE (*lar*) adj. (de *philharmonie*). Qui aime la musique, les concerts. Se dit de certaines sociétés d'amateurs de musique : *société philharmonique.*

PHILHELLÈNE (*fi-lè-lè-ne*) n. m. (gr. *philos*, ami, et *Hellên*, Grec). Ami des Hellènes ou Grecs modernes.

PHILHELLÉNISME (*fi-lè-lé-nis-me*) n. m. Amour des Grecs modernes. Intérêt qu'ils inspirent : *le philhellénisme fut très à la mode vers 1820.*

PHILIBEG ou **FILIBEG** (*bègh'*) n. m. Jupon court, que portent les montagnards ou *highlanders* écossais.

PHILIPPIQUE (*li-pi-ke*) n. f. Discours violent et personnel. (V. *Part. hist.*)

PHILOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *philos*, ami, et *logos*, discours). Science qui envisage les œuvres littéraires et les langues sous le rapport de l'érudition, de la critique des textes et de la grammaire. Science de la vie intellectuelle, sociale, artistique d'un ou de plusieurs peuples : *la philologie classique.*

PHILOLOGIQUE adj. Qui concerne la philologie : *études philologiques.*

PHILOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la philologie : *étudier philologiquement un texte.*

Digitized by Google

PHILOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Littérateur qui s'occupe de philologie et de critique : *Wolff fut un célèbre philologue.*

PHILOMATHIQUE adj. (gr. *philos*, ami, et *mathein*, apprendre). Qui aime, cultive les sciences : *société philomathique.*

PHILOMÈLE n. f. Nom poétique du rossignol. (V. *Part. hist.*)

PHILONTHE n. m. Genre d'insectes coléoptères à reflets métalliques, communs dans les bolets, agarics, etc.

PHILOSOPHALE (*zo*) adj. f. *Pierre philosophale*, pierre qui, d'après les alchimistes, devait opérer la transmutation des métaux en or. *Fig.* Chose impossible à trouver : *le bien-être universel est la pierre philosophale des humanitaires.*

PHILOSOPHE (*zo-fe*) n. m. (gr. *philos*, ami, et *sophia*, sagesse). *Antiq. gr.* Celui qui étudiait la nature : *les philosophes ioniens furent surtout des physiciens.* Auj., celui qui étudie la philosophie. Sage, résigné aux coups du sort, qui mène une vie tranquille et retirée. Adjectiv. : *soyez philosophe.*

PHILOSOPHER (*zo-fé*) v. n. S'occuper de méditations philosophiques. Discuter, raisonner à perte de vue : *philosopher sur la mort.*

PHILOSOPHIE (*zo-fî*) n. f. (de *philosophe*). Science générale des êtres, des principes et des causes : *chaque science particulière a sa philosophie.* Système particulier à un philosophe célèbre, à une école, à une époque : *la philosophie d'Aristote.* Elévation d'esprit, raison, résignation, qui met au-dessus des accidents de la vie, des préjugés, de l'amour des richesses, etc. : *supportez le malheur avec philosophie.* Classe, cours où l'on enseigne la psychologie, la morale, la logique et la métaphysique : *faire sa philosophie.* — Les penseurs qui ont entouré la philosophie du plus grand éclat sont, chez les Grecs : Thalès, Pythagore, Socrate, Platon, Aristote, Epicure, Zénon, etc. ; chez les Romains : Cicéron, Sénèque, Marc-Aurèle ; depuis le moyen âge jusqu'à nous : Abélard, saint Thomas, Bacon, Descartes, Locke, Spinoza, Malebranche, Fénelon, Bossuet, Leibniz, Kant, Condillac, Hegel, etc., et, de nos jours, en France : Maine de Biran, Aug. Comte, Renouvier, etc.

PHILOSOPHIQUE (*zo*) adj. Qui appartient à la philosophie : *discussion philosophique.*

PHILOSOPHIQUEMENT (*zo, ke-man*) adv. D'une manière philosophique : *accepter philosophiquement une déception.*

PHILOSOPHISME (*zo-fis-me*) n. m. Fausse philosophie ; abus de la philosophie.

PHILOTECHNIE (*tèk-ni*) n. f. (gr. *philos*, ami, et *tekhné*, art). Amour des arts.

PHILOTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui aime les arts, les cultive, les vulgarise : *société philotechnique.*

PHILTRE n. m. (gr. *philtron*). Breuvage propre à inspirer l'amour, ou toute autre passion.

PHLÉBITE n. f. (du gr. *phleps, phlebos*, veine). Inflammation de la membrane interne des veines.

PHLÉBOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *phleps*, veine, et *graphein*, écrire). Traité, description des veines.

PHLÉBOGRAPHIQUE adj. Qui se rapporte à la phlébographie.

PHLÉBORRAGIE (*bo-ra-jî*) n. f. (gr. *phleps, phlebos*, veine, et *rhagé*, éruption). Rupture d'une veine, écoulement de sang provenant d'une veine.

PHLÉBOTOME n. m. Lancette dont on se sert pour la phlébotomie.

PHLÉBOTOMIE (*mî*) n. f. (gr. *phlebs, phlebos*, veine, et *tomé*, section). Nom scientifique de la saignée.

PHLÉBOTOMISER (*zé*) v. a. Pratiquer la phlébotomie. (Peu us.)

PHLÉBOTOMISTE (*mis-te*) n. m. (de *phlébotomie*). Celui qui pratique la saignée des veines.

PHLEGMASIE (*flègh-ma-zî*) n. f. (du gr. *phlegmasia*, écoulement). Inflammation interne : *phlegmasie intestinale.* (Quelques-uns écrivent FLEGMASIE.)

PHLEGMASIQUE (*fleg-ma-zi-ke*) adj. Qui tient de la phlegmasie, de l'inflammation.

PHLEGME (*flegh-me*) n. m. V. FLEGME.

PHLEGMON ou **PHLEGMON** (*flègh-mon*) n. m. (gr. *phlegmonê*). Inflammation du tissu cellulaire ou conjonctif : *phlegmon généralisé.*

PHLEGMONEUX ou **FLEGMONEUX, EUSE** (*flègh-mo-neû, eu-ze*) adj. De la nature du phlegmon : *affection phlegmoneuse.*

PHLOGISTIQUE (*jis-ti-ke*) n. m. (du gr. *phlogistikos*, qui brûle). Fluide imaginé par les anciens chimistes pour expliquer la combustion.

PHLOGOSE (*ghô-ze*) n. f. (gr. *phlogôsis*). *Méd.* Inflammation peu intense produite par une brûlure ou une substance caustique.

PHLOX (*floks*) n. m. Genre de polémoniacées ornementales, à fleurs variées et disposées en panicule.

PHLYCTÈNE (*flik*) n. f. (du gr. *phluktaina*, bouillonnement). Ampoule vésiculaire transparente, formée par de la sérosité sous-épidermique.

PHOCÉEN, ENNE (*sé-in, è-ne*) adj. et n. De Phocée : *des colons phocéens fondèrent Marseille.*

PHOCIDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. et n. De la Phocide.

PHOENIX (*fé-niks*) n. m. Genre de palmiers cultivé dans les régions tempérées comme plante d'appartement.

PHOLADE n. f. Genre de mollusques lamellibranches qui vivent enfoncés dans les roches : *les pholades peuvent émettre une forte phosphorescence.* (V. la planche MOLLUSQUES.)

PHONATION (*si-on*) n. f. (du gr. *phônê*, voix). Ensemble des phénomènes qui concourent à la production de la voix.

PHONAUTOGRAPHE (*nô*) n. m. (du gr. *phônê*, voix, et de *autographe*). Appareil acoustique pour enregistrer les vibrations.

PHONÈME (gr. *phonêma*) n. m. Elément sonore du langage (son ou articulation).

PHONÉTIQUE adj. (du gr. *phônê*, voix). Qui exprime le son. *Ecriture phonétique*, celle qui représente les sons dont les mots se composent, comme notre écriture alphabétique. N. f. Partie de la grammaire qui traite des sons et des articulations.

PHONÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue phonétique.

PHONÉTISME (*tis-me*) n. m. Représentation par l'écriture des sons vocaux. (Peu us.)

PHONIQUE adj. (du gr. *phônê*, voix). Qui a rapport aux sons. *Signe phonique*, destiné à représenter les sons de la voix.

PHONOGRAPHE n. m. (gr. *phônê*, voix, et *graphein*, inscrire). Appareil qui enregistre et reproduit les sons. — Le *phonographe*, imaginé en 1877 par Edison, permet aujourd'hui, grâce à de nombreux perfectionnements (graphophone, gramophone, etc.), de reproduire parfaitement la parole, le chant, le timbre même des instruments. Tout phonographe se compose de trois parties : un *récepteur*, un *enregistreur* et un *reproducteur*. Le récepteur, E, est un cornet acoustique renversé, dont le fond est fermé par un diaphragme métallique T, muni en son centre d'une fine aiguille d'ivoire P retenue par un ressort R. L'enregistreur est constitué par un cylindre C, ou un disque de cire durcie, dont la surface, F, se déplace par un mouvement mécanique de rotation, sous la pointe d'ivoire. Celle-ci, quand une série de sons se produisent à l'entrée du récepteur, trace dans la cire un sillon de profondeur variable. Pour reproduire ces sons enregistrés, il suffira désormais de placer dans ce sillon, en faisant tourner le cylindre ou le disque à la même allure que pendant la première opération, l'aiguille du *reproducteur*, petite lame vibrante ou feuille de papier rigide, dont les vibrations renouvelleront exactement celles du diaphragme du récepteur.

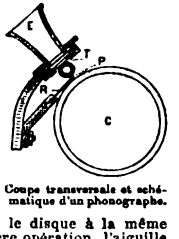

Coupe transversale et schématique d'un phonographe.

PHONOGRAPHIE (*fî*) n. f. *Gramm.* Manière de figurer les sons des mots. *Physiq.* Manière graphique de représenter les vibrations des corps sonores.

PHONOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à la phonographie.

PHONOLITHE ou **PHONOLITE** n. f. Roche volcanique qui sonne quand on la frappe avec un marteau : *la phonolithe est commune dans le Velay.*

Digitized by Google

PHONOMÈTRE n. m. (gr. *phônê*, voix, et *metron*, mesure). Instrument propre à mesurer l'intensité des sons.

PHONOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *phonomètre*). Art de mesurer l'intensité des sons de la voix.

PHOQUE n. m. (lat. *phoca*). Genre de mammifères pinnipèdes, des mers froides et tempérées, mais qui abondent surtout dans les régions polaires : *on chasse les phoques pour leur peau et pour leur huile.*

Phoques.

PHORMION ou **PHORMIUM** (*mi-om'*) n. m. Genre de liliacées, dont les feuilles fournissent des fibres textiles : *le* phormium tenax *est appelé aussi* lin de la Nouvelle-Zélande.

PHOSPHATE (*fos-fa-te*) n. m. Sel de l'acide phosphorique : *les phosphates sont de précieux engrais.*

PHOSPHATÉ, E (*fos-fa-té*) adj. Qui contient du phosphate : *craie phosphatée.*

PHOSPHATIQUE (*fos-fa*) adj. Qui contient des combinaisons phosphoriques.

PHOSPHÈNE (*fos-fè-ne*) n. m. Sensation lumineuse résultant de la compression de l'œil quand les paupières sont fermées.

PHOSPHINES (*fos-fi-ne*) n. f. pl. Classe de composés organiques, dérivant de l'hydrogène phosphoré. S. une *phosphine.*

PHOSPHITE (*fos-fi-te*) n. m. Sel de l'acide phosphoreux.

PHOSPHORE (*fos-fo-re*) n. m. (gr. *phôs*, lumière, et *phoros*, qui porte). Corps simple, transparent, incolore ou légèrement ambré, très inflammable, lumineux dans l'obscurité, et dont l'odeur rappelle un peu celle de l'ail : *le phosphore fut découvert par Brandt en 1669.* — Le *phosphore* existe dans la nature à l'état de phosphate ; on en trouve également dans les os, le système nerveux, l'urine et dans la laitance des poissons. Il fond à 44°. Soluble dans le sulfure de carbone, il se transforme, lorsqu'on le chauffe dans le vide ou dans l'azote à 240°, en un produit dit *phosphore rouge.* Ce phosphore n'est pas vénéneux, tandis que le premier est un poison violent. Le phosphore est employé à la fabrication des allumettes chimiques.

Phormium.

PHOSPHORÉ, E (*fos-fo-ré*) adj. Qui contient du phosphore : *allumettes phosphorées.*

PHOSPHORESCENCE (*fos-fo-rès-san-se*) n. f. Propriété qu'ont certains corps de devenir lumineux dans l'obscurité, sans chaleur sensible et sans combustion, comme le ver luisant, certains bois vermoulus, etc. : *la phosphorescence de la mer est due à la présence de divers protozoaires et noctiluques.*

PHOSPHORESCENT (*fos-fo-rès-san*), **E** adj. Doué de phosphorescence : *animal phosphorescent.*

PHOSPHOREUX (*fos-fo-reû*) adj. m. *Acide phosphoreux*, formé par la combustion lente du phosphore.

PHOSPHORIQUE (*fos-fo*) adj. *Acide phosphorique*, combinaison de phosphore et d'oxygène.

PHOSPHORISATION (*fos-fo-ri-za-si-on*) n. f. Formation du phosphate calcaire dans l'économie animale.

PHOSPHORISME (*fos-fo-ris-me*) n. m. Intoxication par le phosphore.

PHOSPHORITE (*fos-fo*) n. f. Phosphate naturel de chaux.

PHOSPHURE (*fos-fu-re*) n. m. Corps résultant de la combinaison du phosphore.

PHOTO (du gr. *phôs, phôtos*, lumière). Mot qui entre dans la composition de vocables scientifiques. Se dit fam. pour Photographie : *faire de la photo.*

PHOTOCHIMIE (*mî*) n. f. Branche de la science, étudiant les effets chimiques dus à la lumière.

PHOTOCHROMIE (*kro-mî*) n. f. Procédé de photographie, donnant des images coloriées.

PHOTOCOLLOGRAPHIE (*kol-lo-gra-fî*) n. f. Procédé de reproduction aux encres diverses, dans lequel on fait usage de substances colloïdes (gélatine, bitume, etc.), étendues sur des supports variés et rendues propres à l'encrage par l'intervention de la lumière. (On dit aussi HÉLIOTYPIE.)

PHOTO-ÉLECTRIQUE (*lèk*) adj. Qui fournit de la lumière électrique : *appareil photo-électrique.*

PHOTOGÈNE adj. Qui engendre la lumière.

PHOTOGÉNIE (*nî*) n. f. Production de la lumière.

PHOTOGÉNIQUE adj. Qui a rapport aux effets chimiques de la lumière sur certains corps. Qui impressionne bien la plaque photographique : *le bleu est peu photogénique.*

PHOTOGLYPTIE (*glip-tî*) n. f. Art de graver à l'aide de la lumière.

PHOTOGLYPTIQUE adj. Qui concerne la photoglyptie.

PHOTOGRAPHE n. m. Qui fait de la photographie.

PHOTOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *phôs, phôtos*, lumière, et *graphein*, inscrire). Art de fixer sur une plaque impressionnable à la lumière les images obtenues à l'aide d'une chambre noire : *apprendre la photographie.* Reproduction de cette image : *encadrer une photographie.* — La photographie, découverte en 1829 par Niepce et Daguerre, et appelée d'abord *daguerréotypie*, est fondée sur la propriété que possèdent certains sels, particulièrement le bromure d'argent, d'être impressionnés et noircis par la lumière solaire. Une plaque de verre ou de gélatine, recouverte d'une préparation convenablement sensibilisée au bromure d'argent, et exposée à la

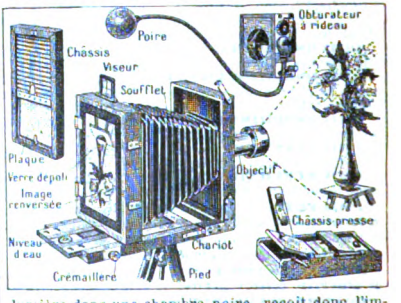

lumière dans une chambre noire, reçoit donc l'impression des objets extérieurs sous la forme d'une image renversée, qu'un traitement chimique convenable fait apparaître en noir. Dans cette image *négative*, ou *cliché*, les parties très éclairées de l'objet se traduisent par des noirs intenses, et les parties obscures par des blancs ou des clairs. Il suffit désormais d'appliquer sur ce cliché un papier également sensibilisé et d'exposer le tout à la lumière, pour que celle-ci, inégalement tamisée par le cliché, reproduise sur le papier l'image exacte, ou *positive*, de l'objet.

Tout appareil photographique se compose de trois parties essentielles : 1° un *objectif*, composé d'une ou de plusieurs lentilles destinées à assurer la rectitude et la finesse de l'image (cet objectif est, en général, muni d'un *obturateur*) ; 2° une *chambre noire* dont la longueur peut souvent varier au moyen d'un *soufflet*, de manière à garantir la netteté de l'image par une *mise au point* préalable ; 3° un *châssis porte-plaques*, souvent fermé d'un rideau.

L'obtention d'une épreuve photographique comprend les opérations principales suivantes : la *pose*, où l'opérateur doit calculer, d'après l'éclairement de l'objet, le temps qu'il doit laisser à l'action de la

Digitized by Google

lumière ; le *développement* du négatif (à la lumière rouge du laboratoire) au moyen d'un liquide *révélateur*, puis son *fixage* au moyen d'une dissolution d'hyposulfite de soude ; enfin, le *tirage* de l'épreuve positive au *châssis-presse*, par exposition à la lumière du papier sensible placé derrière le cliché négatif. Cette épreuve positive doit ensuite être *virée* et fixée.

La photographie, très perfectionnée de nos jours, est arrivée à reproduire, grâce aux procédés de Becquerel et de Lippmann, la couleur même des objets.

PHOTOGRAPHIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Obtenir une image par la photographie : *photographier un site. Fig.* Décrire, dépeindre avec une exactitude rigoureuse.

PHOTOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la photographie : *papier photographique*. Obtenu par la photographie : *épreuve photographique*.

PHOTOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. A l'aide de la photographie.

PHOTOGRAVEUR n. et adj. m. Ouvrier en photogravure.

PHOTOGRAVURE n. f. Procédé photographique, à l'aide duquel on produit des planches gravées permettant le tirage typographique.

PHOTOLITHOGRAPHIE (*fi*) n. f. Impression lithographique, dans laquelle le dessin est reporté sur la pierre par des méthodes photographiques.

PHOTOLITHOGRAPHIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Opérer par la photolithographie.

PHOTOMÈTRE n. m. Instrument qui mesure l'intensité de la lumière.

PHOTOMÉTRIE (*trî*) n. f. Partie de la physique qui s'occupe de la mesure des intensités lumineuses.

PHOTOMÉTRIQUE adj. Qui concerne la photométrie : *procédés photométriques*.

PHOTOMICROGRAPHIE (*fî*) n. f. Syn. de MICROPHOTOGRAPHIE.

PHOTOMICROGRAPHIQUE adj. Qui concerne la photomicrographie.

PHOTOPHONE n. m. Appareil transmettant les sons par l'intermédiaire d'un rayon lumineux.

PHOTOSCULPTURE (*tos-kul-tu-re*) n. f. Procédé de sculpture reproduisant exactement, à l'aide de la photographie, une statue ou un buste, une œuvre d'art ou un modèle vivant.

PHOTOSPHÈRE (*tos-fè-re*) n. f. *Astr.* Atmosphère lumineuse du soleil.

PHOTOTACTISME (*tak-tis-me*) n. m. Réaction des organes végétaux sous l'influence de la lumière.

PHOTOTHÉRAPIE (*pî*) n. f. Guérison des maladies par la lumière.

PHOTOTHÉRAPIQUE adj. Qui tient à la photothérapie.

PHOTOTYPIE (*pî*) n. f. Syn. de PHOTOCOLLOGRAPHIE.

PHOTOTYPOGRAPHIE (*fî*) n. f. Syn. de PHOTOGRAVURE.

PHOTOTYPOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la phototypographie.

PHRASE (*fra-ze*) n. f. (gr. *phrasis*). Assemblage de mots présentant un sens complet : *la phrase de Voltaire est généralement courte. Faire des phrases*, parler d'une manière prétentieuse. *Phrase musicale*, suite régulière de sons. Au fig. : *une belle phrase d'armes*.

PHRASÉOLOGIE (*sé-o-lo-jî*) n. f. (gr. *phrasis, eôs*, phrase, et *logos*, discours). Construction de phrase particulière à une langue, à un écrivain : *Fénelon et Racine ont la phraséologie grecque*. Discours pompeux et vide de sens : *la phraséologie politique*.

PHRASÉOLOGIQUE (*sé-o*) adj. Qui concerne la phraséologie.

PHRASER (*zé*) v. n. Faire des phrases. (Se prend en mauv. part.)

PHRASEUR, EUSE (*seur, eu-ze*) ou **PHRASIER** (*zi-é*), **ÈRE** n. Qui aime à faire des phrases.

PHRATRIE (*trî*) n. f. (gr. *phratria*). *Antiq. gr.* Subdivision de la tribu.

PHRÉNIQUE adj. (du gr. *phrén*, diaphragme). Qui a rapport au diaphragme : *contractions phréniques*.

PHRÉNOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *phrén, enos*, esprit, et *logos*, discours). Etude du caractère et des fonctions intellectuelles de l'homme, fondée sur la conformation du crâne. — La *phrénologie*, doctrine aujourd'hui abandonnée, fut fondée par Gall, sur ce principe que le cerveau étant le siège des facultés de l'âme, on peut reconnaître les différentes dispositions et inclinations par les protubérances et les dépressions qui se remarquent sur le crâne. L'observation a montré qu'il n'en était jamais ainsi et que, même sur le cerveau découvert, la *localisation des sentiments* n'était pas possible, à l'encontre de la *localisation des mouvements*, qui, elle, semble bien prouvée.

PHRÉNOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la phrénologie : *doctrine phrénologique*.

PHRÉNOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la phrénologie : *reconnaître phrénologiquement le caractère d'un individu*.

PHRÉNOLOGISTE (*jis-te*) ou **PHRÉNOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe de phrénologie. Partisan de la phrénologie.

Phrygane.

PHRYGANE n. f. Genre d'insectes névroptères, communs au bord des étangs.

PHRYGANIDÉS ou **PHRYGANIENS** (*ni-in*) n. m. pl. Famille d'insectes névroptères. S. un *phryganidé* ou *phryganien*.

PHRYGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. et n. De la Phrygie. *Bonnet phrygien*, bonnet rouge, semblable à celui que portaient les anciens Phrygiens, et qui fut adopté en France, sous la première République, comme insigne de la liberté. V. BONNET.

PHTALÉINES n. f. pl. Nom donné à des substances colorantes, dérivées du triphénylméthane. S. une *phtaléine*.

PHTALIQUE adj. Se dit d'un acide qui s'obtient en oxydant certains dérivés du benzène.

PHTIRIASE (*a-ze*) n. f. ou **PHTIRIASIS** (*ziss*) n. m. (du gr. *phtheir*, pou). Maladie de la peau, produite par les poux. (On dit aussi MALADIE PÉDICULAIRE.)

PHTISIE (*zî*) n. f. (du gr. *phthisis*, destruction). Syn. de TUBERCULOSE PULMONAIRE.

PHTISIOLOGIE (*zi-o-lo-jî*) n. f. Traité sur la phtisie. (Peu us.)

PHTISIQUE (*zi-ke*) adj. et n. Atteint de phtisie.

PHYCIS (*siss*) n. m. Poisson gadidé des mers tempérées, commun dans la Méditerranée.

PHYCOÏDÉES (*ko-i-dé*) n. f. pl. Nom employé pour désigner tantôt l'ensemble des algues, tantôt seulement les algues brunes. S. une *phycoïdée*.

PHYLACTÈRE (*lak*) n. m. (du gr. *phulaktêrion*, antidote). *Antiq.* Amulette, talisman. Petit morceau de parchemin portant un passage de l'Ecriture, que les Juifs s'attachaient au bras ou sur le front. Banderole à inscription, que l'on rencontre sur les monuments du moyen âge et de la Renaissance.

PHYLARQUE n. m. (gr. *phularkhos*). *Antiq. gr.* Chef de tribu.

PHYLLADE (*fil-la*) n. m. Roche dure, que l'on peut diviser facilement en feuillets, comme les ardoises.

PHYLLANTHE (*fil-lan-te*) n. m. *Bot.* Genre d'euphorbiacées du Brésil.

PHYLLE (*fi-le*) n. m. (du gr. *phullon*, feuille). *Bot.* Chacune des petites feuilles qui constituent le calice.

PHYLLIE (*fil-lî*) n. f. Genre d'insectes orthoptères de l'Inde.

PHYLLITHE (*fil-li-te*) n. f. Feuille pétrifiée, ou pierre qui porte des empreintes de feuilles.

PHYLLOSOME (*fil-lo-zo-me*) n. m. Forme larvaire de certains crustacés.

PHYLLOXÉRA ou, d'après l'Acad., **PHYLLOXERA** (*fi-lo-kuk-ra*) n. m. (gr. *phullon*, feuille, et *xeros*, sec). Genre d'insectes hémiptères très petits, voisins des pucerons, dont une espèce, originaire d'Amérique, s'attaque à la vigne : *le phylloxéra, en détruisant les vignes françaises, a causé au commerce un préjudice qui s'est chiffré par plusieurs milliards*.

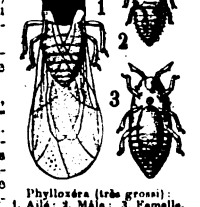

Phylloxéra (très grossi) : 1. Aile ; 2. Mâle ; 3. Femelle.

Digitized by Google

PHYLLOXÉRÉ, E (*fi-lok-sé-ré*) adj. Qui est atteint du phylloxéra : *les vignes phylloxérées se traitent par submersion ou par le sulfure de carbone.*

PHYLLOXÉRIEN, ENNE (*fi-lok-sé-ri-in, è-ne*) adj. Propre au phylloxéra ou causé par lui : *ravages phylloxériens.*

PHYLLOXÉRIQUE adj. Syn. de PHYLLOXÉRIEN.

PHYLOGÉNIE (*ni*) ou **PHYLOGÉNÈSE** (*nè-ze*) n. f. (gr. *phulé*, tribu, et *gennân*, engendrer). Recherche de l'arbre généalogique des organismes, par opposition à *ontogénie.*

PHYLOGÉNISTE (*nis-te*) n. et adj. m. Qui s'occupe de phylogénie.

PHYSALIE (*za-li*) n. f. *Zool.* Genre de siphonophores, comprenant de curieux organismes munis d'une expansion qui leur sert de voile quand ils flottent sur l'eau (d'où leur nom de *galères*).

PHYSICIEN, ENNE (*zi-si-in, è-ne*) n. Qui s'occupe de physique : *Galilée fut un physicien de génie.*

PHYSICO-MATHÉMATIQUE (*zi*) adj. Qui a rapport en même temps à la physique et aux mathématiques : *les sciences physico-mathématiques.*

PHYSIOCRATE (*zi-o*) n. m. (gr. *phusis*, nature, et *kratos*, force). Philosophe de l'école de Quesnay : *les physiocrates défendirent la doctrine du* « laissez-faire et laissez-passer ».

PHYSIOCRATIE (*zi-o-kra-si*) n. f. Doctrine des économistes qui considéraient la terre comme la seule source de richesse.

PHYSIOCRATIQUE adj. Qui a rapport aux physiocrates, à la physiocratie : *les doctrines physiocratiques.*

PHYSIOGNOMONIE (*zi-ogh-no-mo-ni*) n. f. (gr. *phusis*, nature, et *gnômôn*, qui connaît). Art de connaître les hommes d'après leur physionomie.

PHYSIOGNOMONIQUE (*zi-ogh-no*) adj. Qui a rapport à la physiognomonie.

PHYSIOGNOMONISTE (*zi-ogh-no-mo-nis-te*) n. Qui s'occupe de physiognomonie.

PHYSIOGRAPHE (*zi*) n. m. Celui qui s'occupe de physiographie.

PHYSIOGRAPHIE (*zi-o-gra-fi*) n. f. (gr. *phusis*, nature, et *graphein*, décrire). Description de la terre et des phénomènes qui s'y produisent.

PHYSIOLOGIE (*zi-o-lo-ji*) n. f. (gr. *phusis*, nature, et *logos*, discours). Science qui traite de la vie et des fonctions organiques par lesquelles la vie se manifeste : *Claude Bernard a renouvelé la physiologie. Physiologie pathologique*, étude du fonctionnement de l'organisme pendant la maladie.

PHYSIOLOGIQUE (*zi-o*) adj. Qui a rapport à la physiologie : *troubles physiologiques.*

PHYSIOLOGISTE (*zi-o-lo-jis-te*) n. m. Qui s'occupe de physiologie : *Du Bois-Reymond fut un distingué physiologiste.*

PHYSIONOMIE (*zi, mi*) n. f. (gr. *phusis*, nature, et *nomos*, loi). Ensemble des traits du visage ; expression qui résulte de cet ensemble : *physionomie ouverte, sournoise. Absol.* Caractère spécial des traits d'une personne : *manquer de physionomie.* Au fig. : *chaque peuple a sa physionomie.*

PHYSIONOMIQUE (*zi-o*) adj. Qui a rapport à la physionomie : *expression physionomique.*

PHYSIONOMISTE (*zi, mis-te*) n. et adj. Habile à juger d'après la physionomie.

PHYSIONOTYPE (*zi-o*) n. m. Instrument pour faire le portrait. Appareil pour mouler en plâtre la figure d'une personne vivante. (On dit aussi PHYSIONOTRACE.)

PHYSIQUE (*zi-ke*) adj. (gr. *phusikos ;* de *phusis*, nature). Matériel : *le monde physique.* Qui a rapport à la matière : *lois physiques.* Qui s'appuie sur une observation des sens : *certitude physique*, opposée à *certitude morale.* N. f. Science qui a pour objet les propriétés des corps et les lois qui tendent à modifier leur état ou leur mouvement sans modifier leur nature : *Archimède fut un des créateurs de la physique.* Ouvrage qui traite de cette science. *Physique expérimentale*, celle qui est fondée sur l'expérience. *Physique amusante*, ensemble d'expériences de physique ou de prestidigitation pour amuser les enfants. *Physique mathématique*, celle dans laquelle les lois physiques sont traduites par des équations. N. m. Physionomie, extérieur d'une personne : *avoir un beau physique.* Ensemble des organes : *le physique et le moral s'influencent réciproquement.*

PHYSIQUEMENT (*zi-ke-man*) adv. D'une manière matérielle, corporelle : *les poissons sont organisés physiquement pour vivre dans l'eau.* Selon les lois de la nature : *chose physiquement impossible.*

PHYSOÏDE (*zo-i-de*) adj. (du gr. *phusa*, vessie). En forme de vessie.

PHYSOSTIGMA (*zos-tigh-ma*) n. m. Genre de légumineuses, dont une espèce produit la *fève de Calabar.*

PHYSOSTIGMINE (*zos-tigh-mi-ne*) n. f. Alcaloïde extrait de la fève de Calabar. (On l'appelle aussi ÉSÉRINE.)

PHYSOSTOMES (*zos-to-me*) n. m. pl. Syn. de MALACOPTÉRYGIENS. S. un *physostome.*

PHYTEUMA n. m. Genre de campanulacées, vulgairement appelées *raiponces.*

PHYTOBIOLOGIE (*ji*) n. f. Science biologique des plantes.

PHYTOBIOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la phytobiologie.

PHYTOGÈNE adj. (gr. *phuton*, plante, et *gennân*, engendrer). Qui est produit par des végétaux.

PHYTOGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de phytographie.

PHYTOGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *phuton*, plante, et *graphein*, décrire). Partie de la botanique qui a pour but d'enseigner l'art de décrire les plantes.

PHYTOLACCACÉES (*lak-ka-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales. S. une *phytolaccacée.*

PHYTOLAQUE n. m. Genre de *phytolaccacées* tropicales, à racines purgatives.

PHYTOLITHE n. f. Végétal fossile. (Vx.)

PHYTOLOGIE (*ji*) n. f. Syn. de BOTANIQUE.

PHYTONYMIE (*mi*) n. f. Nomenclature botanique.

PHYTOPHAGE adj. (gr. *phuton*, plante, et *phagein*, manger). Se dit des animaux qui se nourrissent de matières végétales.

PHYTOZOAIRE (*zo-é-re*) n. m. (gr. *phuton*, plante, et *zôon*, animal). Syn. de ZOOPHYTE.

PI n. m. Nom de la seizième lettre de l'alphabet grec. (On l'écrit π.) Signe abréviatif pour représenter le rapport de la circonférence au diamètre, soit : 3.1416. V. CIRCONFÉRENCE, CERCLE.

PIACULAIRE (*lè-re*) adj. (lat. *piacularis*). *Antiq. rom.* Qui a rapport à une expiation : *sacrifice piaculaire.*

PIAFFE (*pi-a-fe*) n. f. *Fam.* Faste, ostentation.

PIAFFEMENT (*pi-a-fe-man*) n. m. Action de piaffer. Son résultat.

PIAFFER (*pi-a-fé*) v. n. Faire de la piaffe. Frapper la terre des pieds de devant, en parlant du cheval. *Fig.* S'agiter : *voyageur qui piaffe d'impatience, de colère.* N. m. Mouvement du cheval qui piaffe.

PIAFFEUR, EUSE (*pi-a-feur, eu-se*) adj. Qui piaffe, qui aime à piaffer : *cheval piaffeur.*

PIAILLER (*a, ll* mll., *é*) v. n. (de *pie*). Se dit des oiseaux qui poussent des cris aigus et répétés, et *fam.*, des personnes qui les imitent : *perroquet, marmot qui piaille.*

PIAILLERIE (*a, ll* mll., *e-ri*) n. f. Criaillerie.

PIAILLEUR, EUSE (*a, ll* mll., *eu-ze*) n. et adj. Qui piaille, qui a l'habitude de piailler.

PIAN n. m. Maladie cutanée, qui affecte surtout les nègres des colonies et spécialement de l'Amérique centrale.

PIANE-PIANE adv. (de l'ital. *piano*, doucement). *Fam.* Tout doucement, très lentement.

PIANINO n. m. (dimin. de *piano*). Piano vertical de petite dimension.

PIANISSIMO (*ni-si*) adv. *Musiq.* Très doucement, très lentement. (Se représente par *P.P.*)

PIANISTA (*nis-ta*) n. m. Instrument à clavier, qu'on place sur un piano ordinaire, et à l'aide duquel on exécute mécaniquement des airs inscrits sur cartons spéciaux.

PIANISTE (*nis-te*) n. Qui touche du piano : *Liszt fut un pianiste éminent.*

PIANO et autref. **FORTE-PIANO** (*té*) ou **PIANOFORTE** (*té*) n. m. (de l'ital. *piano*, doucement). Instrument de musique, à clavier et à cordes : *le piano a remplacé le clavecin ; piano droit, piano à queue.* Pl. des *pianos*, des *forte-pianos* ou *pianos-forte.* (V. la planche MUSIQUE.)

PIANO adv. (m. ital.) *Musiq.* Doucement.

Digitized by Google

PIANOTER (*té*) v. n. *Fam.* S'amuser au piano. Toucher du piano sans habileté.

PIASTE (*as-te*) ou **PIAST** (*ast'*) n. m. Descendant des anciennes dynasties de Pologne.

PIASTRE (*as-tre*) n. f. (espagn. *piastra*). Monnaie d'argent de divers pays, et de valeur très variable : *la piastre est la monnaie de compte la plus usitée en Indo-Chine.*

PIAT (*pi-a*) n. m. Nom vulgaire du petit de la pie.

PIAULEMENT (*pi-ô-le-man*) n. m. Action ou manière de piauler.

PIAULER (*pi-ô-lé*) v. n. Crier, en parlant des petits poulets, et *fam.*, de ceux qui crient comme eux.

PIAULIS (*pi-ô-li*) n. m. Cri des oiseaux qui piaulent.

PIBLE (À) loc. adv. Se dit d'un mât d'une seule pièce.

PIBROCK (*brok*) n. m. Cornemuse écossaise. Air pour cet instrument.

PIC (*pik*) n. m. Instrument de fer courbé, pointu et à long manche, pour casser des cailloux, creuser la terre, le roc, etc. Terme du jeu de piquet, lorsque le joueur fait soixante : *je suis pic.* Montagne élevée, isolée et pointue : *le pic du Midi. Mar.* Partie extérieure de la corne d'artimon. **À pic** loc. adv. Perpendiculairement : *vaisseau qui coule à pic.*

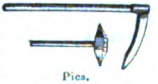
Pics.

PIC (*pik*) n. m. Genre d'oiseaux grimpeurs, qui frappent avec le bec sur l'écorce des arbres pour en faire sortir les insectes : *les pics sont d'utiles auxiliaires pour l'agriculture.* V. PIVERT.

PICA n. m. (du lat. *pica*, pie). *Méd.* Appétit dépravé.

PICADOR n. m. (m. espagn.). Cavalier qui, dans les courses de taureaux, combat l'animal avec la pique.

Picador.

PICAGE n. m. Dans la fabrication de la dentelle réseau, action de piquer le dessin sur parchemin.

PICAILLON (*ka, ll* mll., *on*) n. m. Ancienne petite monnaie de cuivre du Piémont, qui valait un peu moins d'un centime. *Pop.* Argent : *avoir des picaillons.*

PICARDAN n. m. Cépage du bas Languedoc. Vin blanc liquoreux (*muscat*) qui en provient.

PICAREL (*rèl'*) n. m. Genre de poissons acanthoptères des mers chaudes et tempérées.

PICARESQUE (*rès-ke*) adj. Se dit des œuvres où l'on décrit les mœurs des picaros : *le genre picaresque a fleuri en Espagne au* XVIe *siècle.*

PICARO n. m. (mot espagn.). Intrigant, fripon.

PICAUT (*kô*) n. m. Dindonneau, en Normandie.

PICCINISTE (*pik-si-niss-te*) n. et adj. Partisan de la musique de Piccini, par opposition à *gluckiste.*

PICCOLO (*pi-ko*) n. m. (mot ital. signif. *petit*). Petit vin de certains pays : *le piccolo de Beaugency.* Coup spécial au boston : *piccolo en cœur, en trèfle.*

PICHENETTE (*nè-te*) n. f. Chiquenaude : *recevoir une pichenette sur l'oreille.*

PICHET (*ché*) n. m. Petit broc à vin, à cidre, etc.

Pichet.

PICHOLINE (*ko*) n. f. Olive verte, préparée pour être mangée crue en hors-d'œuvre.

PICKLES (*pi-kle*) n. f. pl. (mot angl.). Condiments végétaux, conservés au vinaigre.

PICKPOCKET (*pik-po-kèt'*) n. m. (m. angl. ; de *to pick*, enlever, et *pocket*, poche). Voleur à la tire.

PICORÉE (*ré*) n. f. (espagn. *pecorea*). Maraude.

PICORER (*ré*) v. n. Aller en maraude. Chercher sa nourriture, son butin, en parlant des oiseaux, des abeilles : *les poules picorent sur le fumier.*

PICOT (*kô*) n. m. Petite pointe restant sur le bois qui n'a pas été coupé net. Coin de bois employé pour le picotage des puits. Marteau pointu des carriers. Petite engrêlure au bord d'un passement, d'une dentelle. Filet à prendre les poissons plats.

PICOTAGE n. m. Action de picoter.

PICOTE n. f. Tissu de laine grossière, aux XVIIe et XVIIIe siècles.

PICOTÉ, E adj. Marqué d'un grand nombre de petits points : *cuir picoté de trous.*

PICOTEMENT (*man*) n. m. Sensation de piqûre légère qui se fait sentir sur la peau.

PICOTER (*té*) v. a. Causer des picotements : *la fumée picote les yeux.* Becqueter. *Picoter du raisin*, en cueillir quelques grains sans détacher la grappe. *Fig.* Taquiner. *Techn.* Enfoncer des picots entre les lambourdes et le cadre du boisage des puits.

Picoteux.

PICOTEUX (*teû*) n. m. Sur la Manche, petite barque de pêche, large, à deux mâts et un foc.

PICOTIN n. m. Mesure d'avoine pour un cheval (à Paris, 2lit, 50). Contenu de cette mesure : *manger un picotin.*

PICOTURE n. f. Marque de ce qui est picoté : *fruit couvert de picotures.*

PICPOUILLE (*pik-pou, ll* mll.) ou **PICPOULE** n. m. Cépage du Midi ; vin qu'il donne.

PICRATE n. m. (du gr. *pikros*, amer). Sel de l'acide picrique : *le picrate de potasse est un violent explosif.*

PICRIDE n. f. *Bot.* Genre de composées à suc amer, des rivages méditerranéens.

PICRIQUE adj. (du gr. *pikros*, amer). *Chim.* Se dit d'un acide obtenu par l'action de l'acide nitrique sur l'indigo, l'aloès, le benjoin, etc. — L'acide picrique se prépare industriellement en nitrant le phénol. Il est employé en médecine pour calmer les douleurs résultant d'une brûlure ; dans l'industrie, il sert à teindre la soie en jaune. Brusquement chauffé, il détone.

PICROCHOLE (*ko-le*) adj. Qui a la bile noire. (Vx.)

PICTURAL, E, AUX adj. (du lat. *pictura*, peinture). Qui concerne la peinture : *l'art pictural.*

PIE (*pî*) n. f. (lat. *pica*). Genre d'oiseaux passereaux, à plumage blanc et noir, qui se rencontrent dans le monde entier : *la pie vit de petits animaux, de graines et de fruits. Fam.* Personne bavarde. *Jaser comme une pie*, parler beaucoup. *Ironiq. Trouver la pie au nid*, faire quelque découverte merveilleuse. *Fromage à la pie*, blanc, écrémé. Adj. invar. Se dit du poil ou du plumage de deux couleurs, blanc et noir, ou blanc et roux : *cheval pie.* Pl. des *chevaux pie*, des *vaches pie.* N. m. La couleur pie.

Pie.

PIE (*pî*) adj. (lat. *pius*). Pieux : *faire œuvre pie.*

PIÈÇA adv. (pour *pièce à*, il y a une pièce de temps). Dès longtemps. (Vx.)

PIÈCE n. f. Chaque partie, complète en elle-même, d'un tout. Portion, fragment : *pièce de terre ; les pièces d'une horloge.* Objet formant à lui seul un tout complet : *pièce de drap.* Fragment d'un objet brisé : *mettre en pièces un vase, un livre. Fig. Mettre, tailler en pièces.* Infliger une défaite sanglante : *tailler en pièces les ennemis. Fig.* et *fam.* Personne : *une bonne pièce ; une mauvaise pièce.* Petit morceau d'étoffe, de métal, etc., employé pour le raccommodage, la réparation : *mettre une pièce à un corsage. Fait de pièces et de morceaux*, composé de parties disparates. Objet considéré séparément : *belle pièce de gibier.* Chacune des parties d'un logement : *appartement de six pièces.* Chaque objet faisant partie

Digitized by Google

d'une collection : *combien la pièce ? Pièce anatomique*, partie d'un corps mort préparée pour l'étude. *Blas.* Nom donné aux figures de toute sorte qui meublent l'écu. *Pièces honorables*, celles qui ont été établies le plus anciennement par les hérauts d'armes et qui peuvent couvrir un tiers de la surface de l'écu. (V. la planche BLASON.) Bouche à feu : *des pièces de montagne*. Monnaie : *une pièce de dix centimes, de vingt francs*. Pourboire, gratification : *donner la pièce*. Ouvrage dramatique, en vers ou en prose : *pièce en cinq actes. Faire pièce à quelqu'un*, lui jouer quelque tour. Au jeu d'échecs, tout ce qui n'est pas pion. Tonneau, barrique : *pièce de vin, d'eau-de-vie. Pièce d'eau*, petit étang dans un parc, un jardin, etc. *Pièce de bois*, morceau de bois propre à la charpente. *Pièce de charpente*, bois travaillé, prêt à être posé. *Pièce de résistance*, gros morceau de viande qu'on sert dans un repas. Document : *pièces justificatives, à l'appui* (qu'on produit dans une contestation pour établir son droit). *Pièces à* ou *de conviction*, tout ce qui a rapport à un crime et peut servir à la découverte de la vérité (armes, vêtements, etc.). *Travailler à la pièce, aux pièces, à ses pièces*, être payé en proportion de la besogne faite. *Fig. Emporter la pièce*, railler, médire d'une manière très mordante. *Armé de toutes pièces*, de pied en cap. Loc. adv. : **Tout d'une pièce**, en bloc. **Pièce à pièce**, un objet après l'autre.

PIÈCETTE (*sè-te*) n. f. Petite pièce de monnaie. Monnaie d'Espagne et du Mexique, valant à peu près 1 franc.

PIED (*pi-é*) n. m. (lat. *pes, pedis*). *Anat.* Partie de l'extrémité de la jambe, qui sert à l'homme et aux animaux à se soutenir et à marcher. (V. la planche HOMME.) *Pied plat*, pied trop large et trop aplati, et *fig.*, cuistre, personne vile. *Pied bot*, v. BOT. *Pied de mouton, pied de porc, de veau*, patte détachée de l'animal pour être servie à table. Partie qui sert à soutenir les meubles et certains ustensiles : *une table à quatre pieds*. Partie opposée au chevet : *le pied du lit*. Partie d'un objet qui est la plus près de terre : *le pied d'un arbre, d'une échelle, d'une montagne*. Tout un arbre, toute une plante : *dix pieds de salade*. Ancienne mesure de longueur, d'environ 33 centimètres. *Fig. Souhaiter d'être à cent pieds sous terre*, avoir une honte extrême. *Pied anglais*, mesure qui se divise en 12 pouces et qui vaut 0m,3048. *Pied à coulisse*, outil employé par nombre de métiers pour prendre l'épaisseur de différents objets. *Pied de nez*, geste de mépris. *Au petit pied*, en raccourci : *un Virgile au petit pied*. Chaque syllabe d'un vers : *vers de douze pieds. Fig. Lâcher pied*, reculer, s'enfuir, et *fig.*, céder. *Sur pied*, levé, paré, prêt. *Sécher sur pied*, se consumer d'ennui, de chagrin. *Ne savoir sur quel pied danser*, quel parti prendre. *Mettre pied à terre*, descendre de cheval, de voiture. *Troupes à pied*, l'infanterie. *Pied de paix, pied de guerre*, état d'une armée, suivant qu'elle est prête ou non à faire campagne. *Sur pied*, avant la récolte. *Donner du pied à une échelle*, l'éloigner du pied par en bas. *Portrait en pied*, représentant la personne tout entière. Loc. adv. : **Sur le pied de**, à raison de. **A pied**, pédestrement : *voyager à pied*. **A pied d'œuvre**, à proximité du bâtiment que l'on construit. **De pied ferme**, en restant immobile. *Fig.* En faisant bonne contenance.

PIED-À-TERRE (*pi-é-ta-tè-re*) n. m. invar. Petit logement que l'on n'occupe qu'en passant.

PIED-D'ALOUETTE (*pi-é, è-te*) n. m. *Bot.* Nom vulgaire des dauphinelles. Pl. des *pieds-d'alouette*.

PIED-DE-BICHE (*pi-é*) n. m. *Chir.* Levier de dentiste, servant à l'extraction des racines. *Techn.* Petit levier à tête en biais et fendue, servant à arracher les clous. Pinceau de porcelainier. *Mar.* Appareil de sûreté du chemin de fer sur lequel passe la chaîne en rentrant à bord. Pl. des *pieds-de-biche*.

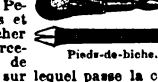
Pieds-de-biche.

PIED-DE-CHEVAL (*pi-é*) n. m. Grande espèce d'huître comestible. Pl. des *pieds-de-cheval*.

PIED-DE-CHÈVRE (*pi-é*) n. m. Pièce de bois qui soutient les montants de la chèvre à élever les fardeaux. (Syn. SEMELLE.) Levier de fer dont une des extrémités est fendue en pied de chèvre. Pl. des *pieds-de-chèvre*.

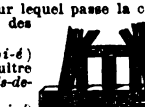
Pied-de-chèvre.

PIED-DE-VEAU (*pi-é-de-vô*) n. m. Nom vulgaire de l'*arum*. Pl. des *pieds-de-veau*.

PIED-D'OISEAU (*pi-é-doi-zô*) n. m. Légumineuse papilionacée fourragère. Pl. des *pieds-d'oiseau*.

PIED-DROIT (*pi-é-droi*) n. m. Partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre. Mur vertical qui porte la naissance d'une voûte. Pilier carré, qui porte la naissance d'une arcade. Chacune des pierres de ce pilier. Pl. des *pieds-droits*. (On écrit aussi PIÉDROIT.)

PIÉDESTAL (*dès-tal*) n. m. (ital. *piedestallo*). Support isolé, avec base et corniche : *le piédestal d'une statue. Fig.* Ce qui sert à s'élever, à paraître : *se faire un piédestal du crédit de ses amis*. Pl. des *piédestaux*. (V. la planche ORDRES.)

PIED-FORT (*pi-é-for*) n. m. Pièce de monnaie épaisse, frappée comme modèle. Pl. des *pieds-forts*.

PIÉDOUCHE n. m. (ital. *piedoccio*). Piédestal de petite dimension, qui sert de support à de petits objets, tels que bustes, vases, etc. V. BUSTE.

PIÈGE n. m. (du lat. *pedica*, entrave). Engin servant à attirer ou à prendre les animaux : *les miroirs, les ratières sont des pièges. Fig.* Amorce, embûche : *la vanité nous tend des pièges*.

Pie-grièche.

PIE-GRIÈCHE n. f. Oiseau passereau dentirostre, qui chasse les oiseaux plus petits, les souris, les reptiles, etc. *Fig.* Femme acariâtre, querelleuse. Pl. des *pies-grièches*.

PIE-MÈRE n. f. La plus intérieure des trois membranes qui revêtent l'appareil cérébro-spinal. Pl. des *pies-mères*.

PIÉMONTAIS, E (*tè, è-ze*) adj. et n. Du Piémont : *les montagnards piémontais*.

PIÉRIDE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, qui sont les papillons blancs de nos pays.

PIERRAILLE (*è-ra, ll* mll.) n. f. Amas de petites pierres.

PIERRE (*è-re*) n. f. (lat. *petra*). Corps dur et solide, qui sert à bâtir : *des pierres de taille*. Caillou : *ne lancez pas de pierres*. Amas de gravier qui se forme dans le rein, la vessie, la vésicule biliaire, etc. : *opérer un malade de la pierre*. Duretés semblables à de petits grains de pierre, qu'on trouve dans quelques fruits. *Pierre à plâtre*, gypse. *Pierres météoriques*, bolides, météorites. *Pierre à fusil*, silex qui donne des étincelles au choc. *Pierres branlantes*, pierres qui ne reposent sur le sol que par une base très étroite, sur laquelle elles semblent en équilibre. *Pierres levées*, dolmens. *Pierre précieuse*, diamant, rubis, etc. *Pierre infernale*, nitrate d'argent dont les chirurgiens se servent pour brûler les chairs. *Pierre philosophale*, v. PHILOSOPHALE. *Pierre ponce*, roche volcanique poreuse, légère, dont on se sert pour polir. *Pierre d'autel*, pierre bénite enchâssée dans l'autel sur lequel le prêtre officie. *Pierre de touche*, pierre noire et très dure, pour essayer l'or et l'argent. *Fig. Le malheur est la pierre de touche de l'amitié*, c'est dans le malheur que l'on connaît ses amis. *Pierre fondamentale*, principe essentiel ; ce qu'il y a de plus important. *Ne pas laisser pierre sur pierre*, détruire complètement. *Jeter la pierre à quelqu'un*, accuser, blâmer. *Avoir une mauvaise pierre dans son sac*, être très malade ou mal dans ses affaires. — PROV. **Pierre qui roule n'amasse pas mousse**, celui qui change souvent de condition, de profession ou de pays, n'acquiert pas de bien.

PIERRÉE (*pi-è-ré*) n. f. Conduit pour l'eau fait à pierres sèches.

PIERRERIES (*pi-è-re-ri*) n. f. pl. Pierres précieuses : *bracelet orné de pierreries*.

PIERRETTE (*pi-è-rè-te*) n. f. Petite pierre. Femme déguisée en pierrot.

PIERREUX, EUSE (*pi-è-reû, eu-ze*) adj. Plein de pierres : *chemin pierreux*. De la nature de la pierre : *concrétion pierreuse*.

PIERRIER (*pi-è-ri-é*) n. m. Machine de guerre, puis bouche à feu qui lançait des pierres, etc. (Vx.) Petit canon de bronze, sur pivot, dont on arme certaines embarcations.

Digitized by Google

PIERROT (*pi-é-ro*) n. m. Masque qui se déguise en pierrot. (V. *Part. hist.*) Nom vulgaire du moineau.

PIÉTAGE n. m. Echelle pour connaître le tirant d'eau d'un navire.

PIÉTÉ n. f. (lat. *pietas*). Affection et respect pour les choses de la religion : *la piété d'une carmélite.* Amour pour ses parents : *Antigone est le symbole de la piété filiale.* ANT. Impiété.

PIÉTER (*té*) v. n. (de *pied.* — Se conj. comme *accélérer.*) Tenir le pied à l'endroit marqué, au jeu de boules. Se dit du gibier à plumes, lorsqu'il marche rapidement au lieu de s'envoler. V. a. Dresser, animer contre : *piéter des révoltés contre toute conciliation.* Tracer un piétage sur la carène d'un bâtiment.

PIÉTINEMENT (*man*) n. m. Action de piétiner.

PIÉTINER (*né*) v. a. Fouler avec les pieds : *piétiner le sol.* Corroyer avec les pieds : *piétiner les cuirs.* V. n. Remuer fréquemment et vivement les pieds : *piétiner de colère.*

PIÉTISME (*tis-me*) n. m. (de *piété*). Doctrine religieuse de certains protestants, qui tendent à l'ascétisme, proclamant le sacerdoce universel de tous les croyants, etc.

PIÉTISTE (*tis-te*) n. Adepte du piétisme.

PIÉTON n. m. Qui va à pied. Facteur rural. (Vx.)

PIÈTRE adj. (lat. *pedestris*). Chétif, mesquin, sans valeur : *un piètre habit ; un piètre auteur.*

PIÈTREMENT (*man*) adv. D'une manière piètre.

PIEU n. m. (lat. *palus*). Pièce de bois pointue par un bout : *planter une clôture de pieux.*

PIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière pieuse. Avec un sentiment de respect et d'amour.

PIEUVRE n. f. (du lat. *polypus*, poulpe). Nom sous lequel on désigne en général les *poulpes* : *la pieuvre a huit longs bras, garnis de ventouses. Fig.* Personne exigeante, insatiable.

PIEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. Qui a de la piété : *âme pieuse.* Qui marque la piété : *legs pieux.* Se dit des personnes qui éprouvent pour les parents, pour les morts, etc., un amour respectueux, et des actes inspirés par ces sentiments : *fils pieux; soins pieux.* ANT. Impie.

PIÉZOMÈTRE n. m. (gr. *piezein*, presser, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la compressibilité des liquides.

PIF (*pif*) n. m. *Pop.* Nez. Gros nez.

PIF (*pif*) interj. Onomatopée exprimant un bruit éclatant et qui est presque toujours redoublée ou accompagnée de *paf.*

PIFFERARO (*pi-fé*) n. m. (m. ital.). Musicien italien qui joue de la flûte appelée *piffero* ou de la cornemuse. Pl. des *pifferari.*

PIFFRE, ESSE (*pi-fre, é-se*) n. (ital. *piffero*). *Pop.* Personne très grasse. Gourmand, glouton.

PIFFRER [*pi-fré*] (**SE**) v. pr. *Pop.* Manger gloutonnement, se gorger de nourriture.

PIGAMON n. m. Genre de renonculacées purgatives, propres aux régions tempérées.

PIGEON (*jon*) n. m. (lat. *pipio*). Oiseau de l'ordre des colombins, dont plusieurs espèces sont domestiquées : *les pigeons vivent par couples ou par bandes. Fig.* Dupe, gogo : *plumer un pigeon.* Papier de petit format. Plâtre employé sans pierre, lattes ni bois, pour former les tuyaux de cheminée. Poignée de plâtre pétri. Morceau de pierre dans la chaux. *Pêch.* Chacune des demi-mailles par lesquelles on commence les filets. *Pigeon voyageur*, dressé à porter des messages au loin. *Pigeon vole*, jeu d'enfants. *Aile de pigeon*, saut pendant lequel les jambes imitent le battement des ailes d'un oiseau. *Gorge de pigeon*, couleur violacée à reflets changeants : *une robe gorge de pigeon.*

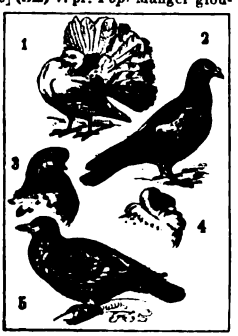

Pigeons : 1. Paon ou trembleur ; 2. Voyageur ; 3. Tumbler ; 4. Nègre ; 5. Bizet.

PIGEONNE (*jo-ne*) n. f. Femelle du pigeon.

PIGEONNEAU (*jo-nô*) n. m. Jeune pigeon. *Fig.* Jeune homme que l'on dupe.

PIGEONNIER (*jo-ni-é*) n. m. Habitation préparée pour les pigeons domestiques : *les seigneurs avaient seuls, jadis, le droit de posséder un pigeonnier. Fam.* Habitation peu importante située dans un lieu élevé : *le pigeonnier d'un hobereau.*

Pigeonniers.

PIGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il pigea, nous pigeons.*) *Pop.* Regarder, admirer : *pige donc ce tableau!* Prendre, attraper : *piger un rhume.* Surprendre, saisir : *piger un voleur.*

PIGMENT (*pigh-man*) n. m. (lat. *pigmentum*; de *pingere*, peindre). Nom de diverses substances colorantes, qui empreignent certains tissus organiques ou donnent aux liquides de l'économie leur coloration : *pigment biliaire, urinaire, etc.*

PIGMENTAIRE (*pigh-man-tè-re*) adj. Qui est en rapport avec le pigment : *tache pigmentaire.*

PIGMENTATION (*pigh-man-ta-si-on*) n. f. Formation, accumulation du pigment. V. NŒVUS.

PIGNÈRE n. f. Etui à peignes.

PIGNOCHER (*ché*) v. a. (de *épinocher*). Manger sans appétit, par petits morceaux : *pignocher une brioche.* Absol. : *ne faire que pignocher.*

Pignon.

PIGNON n. m. (du lat. *pinna*, créneau). Partie supérieure et triangulaire d'un mur, dont le sommet porte le faîtage d'un comble à deux égouts. *Avoir pignon sur rue*, avoir une maison à soi. Roue dentée s'engrenant sur une roue plus grande. Cylindre cannelé, qui gouverne le pêne de certaines serrures.

PIGNON n. m. (du lat. *pinus*, pin). Amande de la pomme de pin.

PIGNORATIF, IVE (*pigh-no*) adj. (du lat. *pignus, oris*, gage). Se dit d'un certain contrat de vente avec faculté de rachat et qui est illicite, comme dissimulant un prêt usuraire.

PIGNORATION (*pigh-no-ra-si-on*) n. f. Action de faire un contrat pignoratif.

PIGNOUF (*gnouf*) n. m. *Pop.* Rustre. Avare.

PIGOULIÈRE n. f. Embarcation portant une chaudière à brai, pour caréner les navires.

PILAGE n. m. Action de piler.

PILAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *pilus*, poil). Qui a rapport au poil : *système pilaire.* (On dit aussi PILEUX.)

PILASTRE (*las-tre*) n. m. (ital. *pilastro*). Pilier rectangulaire ou carré, engagé dans le mur, ou placé derrière les colonnes. *Menuis.* Partie étroite d'un lambris de hauteur, divisant les lambris en deux ou plusieurs parties parallèles. *Serrur.* Nom des montants à jour placés de distance en distance dans les travées d'une grille, pour la renforcer et l'orner. Premier barreau du bas d'une rampe d'escalier.

PILAU (*lô*), **PILAF** ou **PILAW** n. m. (m. turc). En Orient, riz au gras avec poivre rouge et souvent viande rôtie. Dans le midi de la France, riz à peine crevé, servi très épais, et mêlé de viandes ou de coquillages : *pilau aux moules.*

Digitized by Google

PILE n. f. (lat. *pila*). Amas de choses placées les unes sur les autres : *pile de bois*. Massif de maçonnerie formant pilier : *les piles d'un pont*. Pilon ou grosse pierre servant à broyer. (Vx.) Volée de coups : *donner une pile à quelqu'un*. *Blas.* Pièce héraldique en forme de coin, dont la partie la plus large est tournée vers le chef. *Physiq.* Appareil transformant en courant électrique l'énergie développée dans une réaction chimique : *la pile de Volta*. V. GALVANISME.

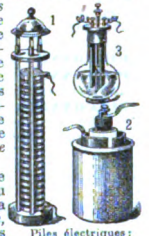

Piles électriques : 1. De Volta; 2. De Bunsen ; 3. Au bichromate.

PILE n. f. Côté d'une pièce de monnaie où sont les armes du souverain, de la nation, ou la valeur de la pièce. *Pile ou face*, jeu de hasard dans lequel, après avoir jeté en l'air une pièce de monnaie, les joueurs essayent de deviner le côté qu'elle présentera une fois tombée.

PILER (*lé*) v. a. Broyer avec le pilon : *piler des amandes*.

PILET (*lé*) n. m. Espèce de canard.

PILEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui pile.

PILIER (*li-é*) n. m. (de *pile*). Massif de maçonnerie ou colonne (de bois ou de fer) servant de support isolé : *les piliers d'un hangar*. Poteau qui, dans les écuries, sépare les chevaux. Dans les anciennes montres, espèce de petite colonne qui tient les platines éloignées l'une de l'autre. *Fig.* Soutien, défenseur : *un pilier du romantisme*. Personne qui fréquente beaucoup, un endroit : *pilier de cabaret*.

PILIFÈRE adj. Qui porte des poils.

PILLAGE (*ll* mll.) n. m. Action de piller. Dégât qui en résulte : *mettre une ville au pillage*.

PILLARD (*pi, ll* mll., *ar*), **E** n. et adj. Qui aime à piller. Plagiaire. Chien hargneux.

PILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. a. (lat. *pilare*). Emporter violemment les biens d'une ville, d'une maison, etc. : *piller un château*. Gaspiller ; opérer des détournements frauduleux : *maître que ses domestiques pillent*. Plagier les œuvres d'autrui : *piller un auteur*. *Pille!* cri par lequel on excite les chiens de chasse à se jeter sur le gibier.

PILLERIE (*ll* mll., *e-rt*) n. f. Volerie, extorsion. (Vx.)

PILLEUR, EUSE (*ll* mll., *eu-ze*) n. et adj. Qui pille.

PILOCARPE n. m. Genre de rutacées qui croissent au Mexique et dont une espèce, le *pilocarpe à grande fleur*, est employée en médecine sous le nom de *jaborandi*.

PILOCARPINE n. f. Principe actif du *jaborandi*.

PILON n. m. Instrument pour piler dans un mortier. *Mettre un ouvrage au pilon*, en détruire l'édition. *Fam.* Partie inférieure d'une cuisse de volaille cuite.

PILONNER (*lo-né*) v. a. Battre, tasser avec le pilon : *pilonner la terre*.

PILORI n. m. Appareil où l'on exposait publiquement les condamnés : *l'exposition au pilori était ordinairement de deux heures*. *Fig.* *Clouer quelqu'un au pilori*, le signaler à l'indignation publique. — Ce supplice, supprimé en 1789, fut remplacé par l'exposition, abolie elle-même en 1848. Il y avait deux sortes de pilori : l'un consistait en un poteau garni d'un carcan qu'on passait au cou du condamné ; l'autre, en forme de tourelle à étage et à claire-voie était muni à sa partie supérieure d'un cercle en bois et en fer percé de trous pour les bras et la tête du patient. La machine tournait sur un pivot afin que le condamné fût offert dans tous les sens aux yeux des passants.

Pilori.

PILORIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Mettre au pilori.

PILOSELLE (*zé-le*) n. f. Espèce d'épervière qui croît dans les lieux arides et montagneux d'Europe.

PILOT (*lo*) n. m. Pieu de pilotis. Tas de sel en forme de cône. Chiffons pour la fabrication du papier.

PILOTAGE n. m. Ouvrage de pilotis.

PILOTAGE n. m. Science, action du pilote. Action de piloter.

PILOTE n. m. (ital. *pilota*). Celui qui règle la route d'un navire. Guide nautique. *Fig.* Guide : *que la raison soit votre pilote*. Adjectiv. : *bateau pilote*.

PILOTE n. m. Genre de petits poissons des mers chaudes et tempérées, qui suivent les navires et semblent servir de guides, de *pilotes* (d'où leur nom) aux requins.

Pilote.

PILOTER (*té*) v. a. Enfoncer des pilots dans : *piloter un terrain*. Conduire un bâtiment. *Fig.* Servir de guide à quelqu'un : *piloter un étranger*.

PILOTIN n. m. Jeune timonier sur un navire de guerre. (Vx.) Apprenti officier de la marine marchande.

PILOTIS (*ti*) n. m. Ensemble de pilots que l'on enfonce pour asseoir les fondements d'un ouvrage construit dans l'eau, ou sur un fond peu solide : *les habitations lacustres étaient construites sur pilotis*.

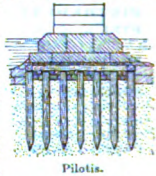
Pilotis.

PILOU n. m. (du lat. *pilus*, poil). Tissu de coton pelucheux et très inflammable.

PILULAIRE (*lé-re*) adj. Qui appartient aux pilules : *la forme pilulaire*. *Masse pilulaire*, mélange propre à faire des pilules. N. m. Instrument pour administrer des pilules aux grands animaux.

Pilum.

PILULE n. f. (lat. *pilula*). Médicament en forme de petite boule : *pilule de rhubarbe*. *Fig.* et *fam.* *Avaler la pilule*, croire un mensonge ; se déterminer à une chose pénible. *Dorer la pilule*, présenter sous des dehors flatteurs une chose désagréable.

PILULIER (*li-é*) n. m. Instrument servant à faire les pilules.

PILUM (*lom'*) n. m. Lourd javelot romain.

PIMBÊCHE (*pin*) n. et adj. f. Se dit d'une femme impertinente, pincée et grincheuse.

PIMENT (*man*) n. m. Genre de solanacées, dont le fruit, de saveur très piquante et qui porte le même nom, est employé comme épice.

Piment.

PIMENTER (*man-té*) v. a. Assaisonner de piment : *pimenter une sauce*. *Fig.* Rendre piquant, très libre : *pimenter un récit*.

PIMPANT (*pin-pan*), **E** adj. Mis avec une élégance riante : *femme pimpante*. Élégant, joli : *toilette pimpante*.

PIMPERNEAU (*pin-pèr-nô*) n. m. Variété d'anguilles des eaux salées.

PIMPESOUÉE (*pin-pe-sou-é*) n. f. Femme qui fait ridiculement la précieuse.

PIMPLE (*pin-ple*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères, qui détruisent les chenilles.

PIMPRENELLE (*pin-pre-né-le*) n. f. *Bot.* Genre de rosacées d'un goût aromatique, dont on assaisonne quelquefois la salade.

Pimprenelle.

Digitized by Google

PIN n. m. (lat. *pinus*). Genre de conifères à feuillage toujours vert, dont on tire la résine et dont le bois est très employé pour les charpentes, les construc-

Pins.

tions, la mâture des navires. — Il y a de nombreuses espèces de pins : le *pin sylvestre*, le *pin maritime*, qui donne le *galipot*, la *colophane*, la *poix noire*, le *pin américain* qui fournit le *pitchpin*, etc. Le pin, dont le fruit est appelé *cône* ou *strobile*, peut atteindre 50 mètres de hauteur.

PINACLE n. m. (du lat. *pinaculum*, faîte). Partie la plus élevée du temple de Jérusalem : *le démon transporta Jésus au pinacle. Fig. Au pinacle*, dans une haute position ou en grande faveur. *Porter quelqu'un au pinacle*, en faire de grandes louanges.

PINACOTHÈQUE n. f. (gr. *pinax, akos*, tableau, et *thêké*, boîte). Musée : *la pinacothèque de Munich*.

PINASSE (*na-se*) ou **PINACE** n. f. (du lat. *pinus*, sapin). Embarcation longue, étroite et légère, marchant à la voile et à l'aviron.

PINASTRE (*nas-tre*) n. m. Le pin maritime.

PINÇADE n. f. Action de pincer : *donner des pinçades*.

PINÇAGE n. m. *Arbor*. Syn. de PINCEMENT.

PINÇARD (*sar*), **E** n. et adj. Se dit d'un cheval qui s'appuie sur la pince en marchant.

PINCE n. f. Action ou propriété de pincer : *outil qui n'a pas de pince*. Action de saisir fortement : *avoir bonne pince*. Sorte de tenailles, de formes très diverses, dont on se sert dans une foule de professions ou de métiers : *pinces de chirurgien, de forgeron*. Barre de fer aplatie par un bout, qui sert de levier. Extrémité antérieure du pied des animaux ongulés. (V. la planche CHEVAL.) Devant d'un fer de cheval. Pli qu'on fait à l'étoffe et qui se termine en pointe. Extrémité des grosses pattes des écrevisses, des homards. Dents de devant des herbivores. *Pince monseigneur* ou simplem. *monseigneur* (*un*), levier court, à bouts plats, dont se servent les cambrioleurs. Pl. des *pinces monseigneur*.

Pinces : 1. Plate ; 2. A sucre ; 3. Pince monseigneur.

PINCÉ, E adj. Maniéré ; froid, sec : *magistrat pincé. Lèvres pincées*, minces et serrées.

PINCEAU (*sô*) n. m. (lat. *penicillum*). Instrument fait de poils attachés fortement à une hampe, et dont on se sert pour étendre les couleurs : *un pinceau en poil de blaireau. Fig.* Manière de peindre : *avoir le pinceau hardi*. Artiste peintre : *Rubens fut un pinceau vigoureux*.

Pinceaux.

PINCÉE (*sé*) n. f. Ce qu'on peut prendre avec deux ou trois doigts : *une pincée de tabac*.

PINCELIER (*li-é*) n. m. (de *pinceau*). Assemblage de deux godets de fer-blanc, servant aux peintres, l'un à prendre l'huile ou l'essence, l'autre à nettoyer les pinceaux.

PINCE-MAILLE (*ma, ll* mil.) n. m. Avare dont le vice paraît jusque dans les plus petites choses : *un incorrigible pince-maille*. Pl. des *pince-mailles*.

PINCEMENT (*man*) n. m. Action de pincer. *Arbor*. Suppression des bourgeons ou de l'extrémité des rameaux, de manière à faire refluer la sève sur d'autres parties du végétal. (On dit aussi PINÇAGE en ce sens.)

PINCE-NEZ (*né*) n. m. invar. Binocle qu'un ressort fait tenir sur le nez.

PINCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il pinça, nous pinçons*.) Serrer entre les doigts ou autrement : *pincer un insecte. Arbor*. Opérer le pincement : *pincer la vigne. Fam*. Surprendre. Arrêter : *pincer un voleur. Se faire pincer*, se faire prendre. V. n. Faire vibrer les cordes d'un instrument en les tirant avec les doigts : *pincer de la harpe. Fig*. Se faire sentir vivement : *le froid pince*.

PINCE-SANS-RIRE n. invar. Personne qui raille ou nuit sans en avoir l'air.

PINCETTES (*sé-te*) n. f. pl. Petite pince. Longue pince pour arranger le feu. *N'être pas à prendre avec des pincettes*, être très sale.

PINCHARD (*char*), **E** adj. Se dit du cheval qui a une robe gris de fer, et de cette robe elle-même.

PINCHINA n. m. Grosse étoffe de laine non croisée.

PINÇON n. m. Marque qui reste sur la peau lorsqu'elle a été pincée.

PINDARIQUE adj. Qui est à la manière de Pindare : *ode pindarique*.

PINDARISER (*zé*) v. n. Ecrire, parler d'une manière prétentieuse, ampoulée et obscure. (Peu us.)

PINDARISME (*ris-me*) n. m. Genre ou imitation du poète Pindare. Lyrisme emphatique et obscur.

PINÉAL, E, AUX adj. (du lat. *pinea*, pomme de pin). *Glande pinéale*, petit corps ovale qui se trouve au-devant du cerveau : *la glande pinéale est le vestige d'un troisième œil*.

PINEAU (*nô*) n. m. (de *pin*). Petit raisin de Bourgogne, qui donne d'excellent vin : *pineau noir, blanc*.

Pingouins.

PINGOUIN ou **PINGUIN** n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes à ailes très courtes, qui habitent les rivages des mers du nord : *certains pingouins volent bien, et tous sont d'excellents plongeurs*.

PINGRE n. m. Homme très avare.

PINGRERIE (*rî*) n. f. (de *pingre*). Avarice sordide.

PINIÈRE n. f. Terrain planté en pins.

PINIFÈRE adj. (lat. *pinus*, pin, et *ferre*, porter). Qui produit des pins.

PININE n. f. Substance sucrée, que l'on retire de la sève de pin de Californie.

Pinne.

PINNE ou **PINNE MARINE** (*pi-ne*) n. f. Genre de mollusques lamellibranches, des mers chaudes et tempérées.

PINNÉE (*pin'-né*) adj. f. Se dit d'une feuille composée de folioles des deux côtés du pétiole.

PINNIPÈDES (*pin'-ni*) n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant les *morses*, les *otaries* et les *phoques*. S. un *pinnipède*.

Pinnule.

PINNULE (*pin'-nu-le*) n. f. (lat. *pinnula*). Petite plaque de cuivre élevée perpendiculairement à chaque extrémité d'une alidade et percée d'une fente, pour laisser passer les rayons visuels.

PINQUE (*pin-ke*) n. f. Bâtiment, ordinairement à trois mâts et à voiles latines, rond à l'arrière, spécial à la Méditerranée.

PINSON n. m. Genre d'oiseaux passereaux chanteurs de nos pays : *les pinsons mâles ont un beau*

Digitized by Google

plumage bleu et verdâtre coupé de noir, avec la gorge rouge. Etre gai comme un pinson, être très gai.

PINSONNIÈRE (*pin-so-ni-è-re*) n. f. Nom vulgaire de la *mésange charbonnière*.

PINTADE n. f. (de l'espagn. *pintada*, bigarré). Genre d'oiseaux gallinacés de l'Afrique, acclimatés dans le monde entier : *la chair de la pintade est assez estimée*.

PINTADEAU (*dô*) n. m. Jeune pintade.

Pinson.

PINTE n. f. Anc. mesure de capacité pour les liquides, valant à Paris 93 centilitres. Son contenu : *boire une pinte*. *Pop. Se faire une pinte de bon sang*, se réjouir fort.

PINTER (*tê*) v. n. *Pop.* Boire beaucoup. V. a. Boire : *pinter du rhum*.

PIOCHAGE n. m. Action de piocher. Travail exécuté avec la pioche.

PIOCHE n. f. (de *pic*). Outil de terrassier, d'agriculteur, etc., formé d'un manche de bois et d'un fer peu large, généralement à deux pointes, pour creuser, remuer la terre.

PIOCHEMENT (*man*) n. m. Action de piocher.

PIOCHER (*ché*) v. a. Creuser, remuer avec une pioche : *piocher la terre*. Fig. : *piocher la chimie*. V. n. *Fig.* et *fam.* Travailler avec ardeur.

Pintade.

PIOCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui pioche.

PIOCHEUSE (*cheu-ze*) n. f. Machine à piocher.

PIOCHON n. m. Petite pioche.

PIOLET (*lè*) n. m. (mot du patois des Alpes). Bâton de montagne, ferré et muni d'une petite pioche : *le piolet est indispensable dans le parcours des glaciers*.

Pioché.

PION n. m. (du lat. *pedo*, fantassin). Chacune des huit plus petites pièces du jeu d'échecs. Chacune des pièces rondes du jeu de dames. Dans l'Inde, domestique à pied. *Fam.* Maître d'études.

Piolet.

PIONCER (*sè*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il pionça, nous pionçons.*) *Pop.* Dormir.

PIONNER (*o-né*) v. n. Jouer de manière à prendre et à perdre beaucoup de pions. Faire un travail de pionnier.

PIONNIER (*o-ni-é*) n. m. (de *pion*). Soldat employé aux terrassements. (Vx.) Défricheur de contrées incultes : *les pionniers américains*. *Fig.* Qui prépare les voies, le succès : *les pionniers du progrès*.

PIOT (*pi-o*) n. m. *Pop.* Vin : *humer le piot*.

PIOUPIOU n. m. *Pop.* Soldat de la ligne.

PIPA n. m. Genre de batraciens anoures, de l'Amérique tropicale : *le pipa est inoffensif, mais d'aspect repoussant*.

PIPE n. f. (de *piper*). Ancienne mesure de capacité, très variable, employée dans le commerce des liquides. Appareil essentiellement formé d'un fourneau et d'un tuyau, servant à fumer : *fumer la pipe*.

Pipes.

PIPEAU (*pô*) n. m. (de *pipe*). Flûte champêtre. Petit bâton dont un bout a une fente dans laquelle on met une feuille de laurier, etc., et qui sert à imiter le cri des oiseaux. Appeaux pour attirer les oiseaux, baguettes enduites de glu pour les prendre. Pl. *Fig.* et *fam.* Petits artifices d'une personne rusée.

PIPÉE (*pé*) n. f. Sorte de chasse dans laquelle on imite le cri de la chouette ou d'autres cris, pour attirer les oiseaux dans les pièges qu'on leur a tendus. Lieu préparé pour cette chasse. *Fig.* Piège, tromperie : *les pipées des charlatans*.

PIPELET, ETTE (*lé, è-te*) n. (du n. d'un personnage des *Mystères de Paris*, d'Eugène Sue). *Fam.* et *iron.* Concierge.

PIPER (*pé*) v. a. (du lat. *pipare*, glousser). Pratiquer la pipée : *piper des oiseaux*. *Fig.* Tromper, leurrer. (Vx.) *Piper des dés, des cartes*, les préparer afin de tromper au jeu.

PIPÉRACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones apétales, dont le *poivrier* est le type. S. une *pipéracée*.

PIPÉRIE (*ri*) n. f. Tromperie au jeu. Fourberie en général. (Vx.)

PIPÉRIN n. m. ou **PIPÉRINE** n. f. Alcaloïde qui se trouve dans le poivre noir.

PIPÉRONAL n. m. V. HÉLIOTROPINE.

PIPETTE (*pè-te*) n. f. (de *pipe*). Tube à transvaser les liquides.

PIPEUR, EUSE (*eu-ze*) ou **PIPERESSE** (*rè-se*) n. Personne qui chasse à la pipée. *Fig.* Personne qui pipe, au jeu ou autrement. Fourbe.

PIPI n. m. Urine, action d'uriner, dans le langage des enfants : *faire pipi*.

PIPI ou **PIPIT** (*pi*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux vivant dans les prairies et qu'on appelle aussi *farlouses*.

PIPISTRELLE (*pis-trè-le*) n. f. Espèce de chauve-souris, très commune en France.

Pipistrelle.

PIQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de coudre à la machine. *Constr.* Taille spéciale, donnée à certaines pierres.

PIQUANT (*kan*), **E** adj. Qui pique : *dard piquant*. Très relevé : *sauce piquante*. Vif : *froid piquant*. *Fig.* Mordant, satirique : *mot piquant*. Fin, spirituel : *conversation piquante*. Vif, excitant : *beauté piquante*. N. m. Aiguillon, épine : *les piquants des roses*. *Fig.* Ce qu'il y a de curieux, d'intéressant : *le piquant de l'aventure*.

PIQUE n. f. (de *piquer*). Arme de main, composée d'une hampe que termine un fer aigu : *les soldats de la phalange macédonienne étaient armés de longues piques*. Ancienne mesure de longueur, équivalant à celle d'une pique ordinaire. *Fig. A cent piques au-dessous de*, très inférieur à. Brouillerie, aigreur : *l'amour-propre produit souvent des piques*. N. m. Une des couleurs noires du jeu de cartes.

PIQUÉ (*ké*) n. m. Etoffe de coton, formée de deux tissus appliqués l'un sur l'autre et unis par des points dont les lignes forment des dessins.

PIQUÉ, E (*ké*) adj. Attaqué par les insectes. Se dit d'une boisson (vin, cidre, bière, etc.), qui a contracté une saveur piquante sous l'influence d'un mycoderme. *Note piquée*, note rendue par un coup sec et détaché, et que l'on marque par un point allongé. *Fig.* et *fam. N'être pas piqué des vers, des hannetons*, avoir une grande valeur.

PIQUE-ASSIETTE (*pi-ka-si-è-te*) n. m. invar. Parasite. (On disait autref. *piqueur d'assiette, piqueur de table*.)

PIQUE-BŒUF (*beuf*) n. m. Nom vulgaire des oiseaux qui se perchent sur le dos des bœufs pour chasser les insectes parasites. Pl. des *pique-bœufs*.

PIQUE-NIQUE n. m. Repas, partie de plaisir où chacun paye son écot ou fournit sa part : *organiser un pique-nique*. Pl. des *pique-niques*.

PIQUE-NOTES n. m. invar. Crochet courbe auquel on enfile des notes volantes.

PIQUER (*ké*) v. a. (de *pic*). Percer avec une pointe : *épingle qui pique le bras*. Faire sur plusieurs étoffes mises l'une sur l'autre des points qui les traversent et qui les unissent. *Piquer un collet d'habit*, y faire, pour l'ornement, des points et arrière-points symétriques. Tracer un dessin par de petits trous. Larder de la viande : *piquer un fricandeau*. Mordre, en parlant des serpents et de quelques insectes. Attaquer, ronger, en parlant des insectes : *les vers piquent le bois, les étoffes*. Produire une sensation qui rappelle celle d'une piqûre : *le vent froid pique la peau ; le vin*

Digitized by Google

vert pique la langue. Fig. Produire une impression cuisante : *piquer l'amour-propre, la curiosité.* Fâcher, irriter : *souvent la vérité nous pique. Piquer une tête*, se précipiter dans l'eau ou tomber la tête la première. *Musiq. Piquer une note*, la rendre par un coup sec et détaché. *Mar. Piquer l'heure*, frapper avec le battant sur la cloche, pour indiquer l'heure. *Pop.* et *fig. Piquer un soleil*, rougir. V. n. Se dit d'une boisson, et en particulier du vin qui commence à aigrir. *Piquer des deux*, donner vivement de l'éperon à un cheval. **Se piquer** v. pr. Se glorifier, avoir des prétentions à : *se piquer d'esprit. Se piquer d'honneur*, faire plus d'efforts que de coutume. *Pop. Se piquer le nez*, s'enivrer.

PIQUET (*ké*) n. m. (rad. *pique*). Petit pieu propre à être fiché en terre : *les piquets d'une tente.* Punition consistant à obliger un écolier à se tenir debout et immobile pendant la récréation. Petit nombre de soldats prêts à marcher au premier ordre : *piquet d'incendie.* Jeu qui se joue à 2, à 3 ou à 4 joueurs et avec 32 cartes.

PIQUETAGE n. m. Action ou manière de planter des piquets. Tracé, au moyen de piquets, d'une route, d'une voie ferrée, d'un canal, etc.

PIQUETER (*ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je piquette.*) Marquer un alignement avec des piquets. Tacheter de points isolés.

Piqueurs.

PIQUETTE (*kè-te*) n. f. (de *piquer*). Boisson que l'on obtient en jetant de l'eau sur du marc de raisin. *Par ext.* Mauvais vin.

PIQUEUR (*keur*) n. m. *Vén.* Valet de chiens à cheval. Domestique à cheval, qui précède la voiture du maître pour préparer les relais, etc. Surveillant des maçons, manœuvres, etc. Employé des ponts et chaussées, auxiliaire des conducteurs. *Piqueur de vin*, employé qui déguste les vins pour en indiquer la qualité et le cru.

PIQUEUR, EUSE (*keur, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui pique certains ouvrages : *piqueuse de bottines ; piqueuse à la machine.*

PIQUIER (*ki-é*) n. m. Autrefois, fantassin armé d'une pique : *en France, les piquiers disparurent lors des réformes de Louvois.*

PIQUOIR (*koir*) n. m. Aiguille emmanchée, servant à piquer un dessin.

PIQÛRE n. f. Petite blessure faite avec un instrument aigu ou par certains insectes : *les piqûres des guêpes sont douloureuses.* Trou fait par certains insectes : *des piqûres dans le bois, dans le drap*, etc. Points et arrière-points faits symétriquement sur une étoffe : *les piqûres unissent ou ornent.*

Piquier.

PIRATE n. m. (gr. *peiratès*). Bandit qui court les mers pour voler, piller : *les pirates barbaresques infestèrent longtemps la Méditerranée.* Son navire : *couler un pirate. Fig.* Quiconque s'enrichit en pillant.

PIRATER (*té*) v. n. Faire le métier de pirate.

PIRATERIE (*ri*) n. f. Métier de pirate : *la piraterie a presque complètement disparu aujourd'hui.*

PIRE adj. (lat. *pejor*). Plus mauvais, plus nuisible. (Précédé de l'article, ce comparatif devient un superlatif.) N. m. Ce qui est le plus mauvais. (N'employez jamais *pire* comme adverbe ; ne dites pas : *tant pire ; le malade va pire que jamais ;* mais dites : *tant pis ; le malade va pis.*) Prov. : **Il n'est pire eau que l'eau qui dort**, les gens sournois et taciturnes sont ceux dont il faut se défier le plus. Ant. **Meilleur.**

PIRIFORME adj. (du lat. *pirum*, poire, et de *forme*). Qui affecte la forme d'une poire : *crâne piriforme.*

PIROGUE (*ro-ghe*) n. f. Barque faite d'un tronc d'arbre creusé ou d'écorces cousues, qui marche à la

Pirogue.

voile ou à la rame : *les pirogues malaises sont très rapides. Pirogue double*, deux pirogues accouplées.

PIROUETTE (*rou-é-te*) n. f. Sorte de toton. Tour entier qu'on fait sur soi-même, sur la pointe d'un seul pied. *Fig.* Changement brusque d'opinion : *les pirouettes d'un homme politique.* Volte sur place d'un cheval pivotant sur un de ses pieds.

PIROUETTEMENT (*rou-è-te-man*) n. m. Succession de pirouettes.

PIROUETTER (*rou-é-té*) v. n. Faire une ou plusieurs pirouettes.

PIS (*pi*) n. m. (du lat. *pectus*, poitrine). Mamelle de la vache, de la brebis, de la chèvre, etc.

PIS (*pi*) adv. (lat. *pejus*). Plus mal : *malade qui va pis que jamais.* Substantiv. : *tomber dans le pis.* **Pis aller**, ce qui peut arriver de plus fâcheux : *la philosophie, pour Catherine II, était un pis aller.* Loc. adv. : **De mal en pis ; de pis en pis**, de plus en plus mal. **Au pis aller**, en supposant les choses au plus mal. Ant. **Mieux.**

PISCICULTEUR (*pis-si*) n. m. Celui qui s'occupe de pisciculture.

PISCICULTURE (*pis-si*) n. f. (lat. *piscis*, poisson, et *cultor*, qui cultive). Art d'élever et de multiplier les poissons : *la pisciculture a permis de repeupler de nombreux cours d'eau et étangs.*

PISCIFORME (*pis-si*) adj. En forme de poisson.

PISCINE (*pis-si-ne*) n. f. (lat. *piscina ;* de *piscis*, poisson). *Antiq.* Vivier. Grand bassin pour la natation en toute saison. (Se dit encore dans ce sens.) Fonts baptismaux. Dans les premières églises, récipient où le prêtre faisait ses ablutions et lavait le calice après la communion. *Piscine sacrée*, endroit d'une sacristie où l'on jette l'eau qui a servi à nettoyer les vases sacrés et les linges d'autel. (V. Probatique.) Réservoir qui était près du parvis du temple, à Jérusalem.

PISCIVORE (*pis-si*) adj. et n. (lat. *piscis*, poisson, et *vorare*, dévorer.) Qui se nourrit de poissons : *les phoques sont piscivores.*

PISÉ (*zé*) n. m. Maçonnerie de terre comprimée.

PISER (*zé*) v. a. (lat. *pisare*). Construire en pisé.

PISEUR (*zeur*) ou **PISÉYEUR** (*zé-ieur*) n. m. Celui qui construit en pisé.

PISIFORME (*zi*) adj. m. Se dit d'un petit os du carpe.

PISOIR (*zoir*) ou **PISON** (*zon*) n. m. Masse en bois dont se sert le piseur.

PISOLITHE (*zo*) n. f. Grain calcaire, de la grosseur d'un pois.

PISOLITHIQUE (*zo*) adj. Se dit d'une roche formée de pisolithes : *calcaire pisolithique.*

PISSAT (*pi-sa*) n. m. Urine : *du pissat de cheval.*

PISSEMENT (*pi-se-man*) n. m. Action de pisser : *pissement de sang.*

PISSENLIT (*pi-san-li*) n. m. *Fam.* Enfant qui pisse au lit.

PISSENLIT (*pi-san-li*) n. m. Genre de composées qui se mangent en salade : *la racine de pissenlit, torréfiée, fournit la chicorée.*

PISSER (*pi-sé*) v. n. et a. Uriner.

PISSEUR, EUSE (*pi-seur, eu-ze*) n. Qui pisse souvent.

PISSEUX, EUSE (*pi-seû, eu-ze*) adj. Imprégné d'urine : *linge pisseux.* Qui a l'apparence de l'urine, qui rappelle l'urine : *odeur, couleur pisseuse.*

PISSOIR (*pi-soir*) n. m. Lieu pour pisser.

Digitized by Google

PISSOTER (*pi-so-té*) v. n. Uriner fréquemment et peu à la fois.

PISSOTIÈRE (*pi-so*) n. f. *Fam.* Urinoir. Petit jet d'eau; fontaine qui jette peu d'eau.

PISTACHE (*pis-ta-che*) n. f. Fruit du pistachier : *la pistache est un condiment estimé.*

PISTACHIER (*pis-ta-chi-é*) n. m. Genre d'anacardiacées de l'Asie, dont le fruit (*pistache*) est employé en confiserie ou fournit de l'huile.

PISTE (*pis-te*) n. f. (lat. *pista*). Trace que laisse l'être qui marche. *Fig. Être à la piste de quelqu'un*, à sa recherche. *Le suivre à la piste*, être sur ses traces. *Turf.* Terrain sur lequel courent les chevaux : *piste gazonnée.*

PISTEUR (*pis-teur*) n. m. (de *piste*). Employé d'hôtel, chargé de racoler des voyageurs.

PISTIL (*pis-til*) n. m. (du lat. *pistillus*, pilon). Organe femelle des végétaux : *le pistil s'appelle aussi* gynécée. (V. la planche PLANTE.)

PISTOLE (*pis-to-le*) n. f. Monnaie d'or ancienne, de valeur variable. En France, autrefois, pièce de dix francs. Partie d'une prison où certains détenus de marque habitent et se font servir à leurs frais : *être à la pistole.*

Pistolets : 1. D'arçon ; 2. De tir.

PISTOLET (*pis-to-lé*) n. m. (ital. *pistolese*). Arme à feu de petite dimension, qui se tire d'une seule main : *pistolet de poche ; pistolet de tir. Fig.* et *fam.* Homme bizarre : *un singulier pistolet.* Règle à courbes variées, dont se servent les dessinateurs. *Mar.* Saillie, à l'arrière de la dunette, où l'on amarre la misaine. Bossoir courbe, servant à hisser les embarcations à bord.

Pistolet de dessinateur.

PISTON (*pis-ton*) n. m. (du lat. *pistare*, fouler). Cylindre mobile qui entre à frottement dans le corps d'une pompe ou dans le cylindre d'une machine à vapeur. Bouton à ressort. *Musiq.* Syn. de CORNET À PISTONS. *Pop.* Recommandation, protection : *le piston fait souvent plus pour l'avancement que le mérite personnel.*

A, Piston.

PISTONNER (*pis-to-né*) v. a. *Fam.* Ennuyer, tracasser : *les enfants vous pistonnent jusqu'à ce qu'ils soient satisfaits.* Protéger : *se faire pistonner par un homme influent.*

PITANCE n. f. (de *pitié*). Subsistance journalière : *une maigre pitance.* Ce que reçoit un moine pour son repas.

PITANCIER (*si-é*) n. m. Dans un couvent, celui qui était chargé de distribuer la pitance. (Vx.)

PITAUD, E (*tô, ô-de*) n. Paysan lourd et grossier. Niais. (Peu us.)

PITCHPIN n. m. Espèce de pin résineux de l'Amérique du Nord, dont le bois, jaune et rougeâtre, dit aussi *pitchpin*, est employé en ébénisterie : *chambre en pitchpin.*

PITE n. f. (du lat. *picta*, monnaie frappée à Poitiers). Petite monnaie de cuivre, qui valait le quart d'un denier.

PITE n. f. Espèce d'aloès dont on fait du fil.

PITEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière digne de pitié ou de mépris : *échouer piteusement.*

PITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. (lat. *pietosus*). Digne de compassion. Propre à exciter la pitié : *être en piteux état. Mine piteuse*, air triste, confus.

PITHÉCANTHROPE n. m. (gr. *pithêkos*, singe, et *anthrôpos*, homme). Nom d'un être anatomiquement intermédiaire entre le singe et l'homme, et dont on a retrouvé à Java quelques ossements fossiles.

PITIÉ n. f. (lat. *pietas*). Compassion pour les souffrances d'autrui : *la pitié est un des plus nobles sentiments qui honorent l'homme.* Chose digne d'inspirer la commisération ou le mépris : *la politique, quelle pitié ! A faire pitié*, très mauvais, très mal. PROV. : **Il vaut mieux faire envie que pitié**, il vaut mieux être heureux et subir l'envie que le bonheur inspire qu'être malheureux et s'attirer des témoignages de compassion. ANT. **Envie.**

PITON n. m. Anneau muni d'une queue à vis. Pointe d'une montagne élevée. *Pop.* Gros nez.

Piton.

PITOYABLE (*toi-ia-ble*) adj. Qui est naturellement enclin à la pitié : *soyez pitoyables aux malheureux.* (Vx.) Qui excite la pitié : *état pitoyable.* Méprisable, mauvais : *raisonnement pitoyable.*

PITOYABLEMENT (*toi-ia-ble-man*) adv. D'une manière pitoyable, piteuse.

PITRE n. m. Paillasse, compère d'un escamoteur : *faire le pitre. Fig.* Homme versatile, bouffon, peu estimable : *les pitres de la politique.*

PITRERIE (*ri*) n. f. Action de pitre.

PITTORESQUE (*pi-to-rès-ke*) adj. (ital. *pittoresco*). Qui appartient, qui a rapport à la peinture : *dessin, relief, couleur, voilà la trinité pittoresque.* Propre à fournir un bon sujet de composition artistique : *les sites pittoresques sont nombreux dans les Pyrénées.* En peinture et en littérature, piquant, original : *le style de Saint-Simon est pittoresque.* N. m. : *courir après le pittoresque.*

PITTORESQUEMENT (*pi-to-rès-ke-man*) adv. D'une manière pittoresque.

PITUITAIRE (*té-re*) adj. Qui a rapport à la pituite. *Membrane pituitaire*, membrane muqueuse des fosses nasales.

PITUITE n. f. (lat. *pituita*). Vomissement glaireux, qui survient le matin chez les alcooliques. Mucosité des fosses nasales.

Pivert.

PITUITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. De la nature de la pituite. Qui abonde en pituite : *tempérament pituiteux.*

PITYRIASIS (*ziss*) n. m. (gr. *pityriasis*, de *pityrion*, son du blé). Dermatose à desquamation en fines écailles.

PIVERT (*vèr*) n. m. (de *pic*, oiseau, et *vert*). Oiseau à plumage jaune et vert, du genre des pics. (On écrit aussi PIC-VERT.)

PIVOINE n. f. Genre de renonculacées à belles fleurs blanches, rouges, jaunes ou panachées, que l'on cultive dans les jardins : *pivoine herbacée ; pivoine ligneuse.* Nom vulgaire du bouvreuil.

Pivoines.

PIVOT (*vo*) n. m. Pièce arrondie qui s'enfonce dans une autre et sur laquelle tourne un corps solide. *Fig.* Base, soutien, agent principal : *l'intérêt est le pivot de beaucoup d'actions. Bot.* Racine qui s'enfonce verticalement en terre.

PIVOTANT (*tan*), **E** adj. *Bot.* Se dit des racines centrales qui s'enfoncent perpendiculairement dans la terre : *la carotte a une racine pivotante.*

PIVOTER (*té*) v. n. Tourner sur un pivot ou comme sur un pivot.

PIZZICATO (*pid-zi*) n. m. (m. ital.). Passage de musique exécuté en pinçant les cordes du violon ou de la contrebasse. Pl. des *pizzicati.*

PLACABILITÉ n. f. Qualité de celui qui est placable. (Peu us.) ANT. **Implacabilité.**

PLACABLE adj. (lat. *placabilis*). Qui peut être apaisé. (Peu us.) ANT. **Implacable.**

PLACAGE n. m. (de *plaquer*). Ouvrage de menuiserie, d'ébénisterie, de marqueterie, etc., consistant en l'application d'une mince feuille d'une matière précieuse sur une matière de moindre valeur : *des placages de thuya, d'or, de nacre.*

PLACARD (*kar*) n. m. (de *plaquer*). Assemblage de menuiserie au-dessus d'une porte. Armoire pratiquée dans un mur. Avis écrit ou imprimé, affiché publiquement pour annoncer, injurier, diffamer : *placard officiel, séditieux. Impr.* Epreuve d'imprimerie, en colonnes espacées, pour faciliter les corrections.

PLACARDER (*dé*) v. a. (de *placard*). Afficher : *placarder un arrêt.* Railler dans des écrits mordants : *placarder ses adversaires.*

Digitized by Google

PLACE n. f. (du lat. *platea*, place publique). Espace, endroit qu'occupe, ou peut, ou doit occuper une personne, une chose : *une place pour chaque chose et chaque chose à sa place*. Dignité, charge, emploi : *perdre sa place*. Rang qu'obtient un écolier pour sa composition : *les prix se donnent d'après les places*. Lieu public découvert et généralement environné de bâtiments : *la place de l'Opéra, de la Bastille. Rester sur la place*, tomber mort ou grièvement blessé. *Place forte*, ville de guerre. *Place d'armes*, endroit où ont lieu les revues, les exercices, etc. *Place d'armes*, l'un des éléments de la fortification bastionnée, formée par un élargissement du chemin couvert : *place d'armes rentrante; place d'armes saillante*. (V. FORTIFICATION.) *Place*, ville fortifiée : *la place de Lille. Comm.* Se dit de tous les négociants, de tous les banquiers d'une ville : *la place de Paris. Faire la place*, aller de maison en maison offrir des marchandises.

PLACEMENT (*man*) n. m. Action de procurer une place, un emploi : *bureau de placement*. Action de vendre : *placer du vin*. Action de disposer d'un capital de manière qu'il rapporte des intérêts : *faire un placement avantageux*. ANT. **Déplacement.**

PLACENTA (*sin-ta*) n. m. (du gr. *plakous*, gâteau). Masse charnue qui attache le fœtus. Partie qui attache la graine.

PLACENTAIRE (*sin-tè-re*) adj. Qui appartient au placenta : *vaisseaux placentaires*.

PLACENTAIRES (*sin-tè-re*) n. m. pl. Grande division de mammifères, comprenant ceux qui possèdent un placenta. S. un *placentaire*.

PLACENTATION (*sin-ta-si-on*) n. f. Disposition des graines sur le placenta.

PLACER (*sé*) v. a. (de *place*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il plaça, nous plaçons*.) Etablir, mettre dans un lieu : *placer un meuble, un invité. Fig.* Assigner un rang. Procurer un emploi : *placer un domestique*. Vendre pour le compte d'autrui : *placer des cafés. Placer de l'argent*, mettre à intérêt. ANT. **Déplacer.**

PLACER (*sèr*) n. m. (mot espagn. signif. *banc de sable*). Gisement aurifère : *les placers ont fait la fortune de la Californie*.

PLACET (*sé*) n. m. (mot lat. signif. *il plaît*). Demande par écrit pour obtenir justice, grâce ou faveur. Pl. des *placets*. Syn. PÉTITION.

PLACEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui place : *une placeuse de spectateurs, de domestiques*.

PLACIDE adj. (lat. *placidus*). Calme, paisible : *rester placide devant une injure*. ANT. **Emporté.**

PLACIDEMENT (*man*) adv. Avec placidité.

PLACIDITÉ n. f. (de *placide*). Nature calme.

PLACIER (*si-é*), **ÈRE** n. Qui fait la place. Syn. de PLACEUR. Adjudicataire des places d'un marché.

PLAFOND (*fon*) n. m. (pour *plat fond*). Surface ordinairement plate, garnie de plâtre ou de menuiserie, qui forme la partie supérieure d'un lieu couvert. Peinture ornant un plafond : *Delacroix a exécuté de magnifiques plafonds*.

PLAFONNAGE (*fo-na-je*) n. m. Action de plafonner. Travail de celui qui plafonne.

PLAFONNER (*fo-né*) v. a. Garnir d'un plafond : *plafonner une pièce*. Exécuter pour plafond : *plafonner des figures*.

PLAFONNEUR (*fo-neur*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des plafonds.

PLAGE n. f. (du lat. *plaga*, côte). Rivage de mer plat et découvert : *la plage de Trouville est très fréquentée. Poétiq.* Contrée, climat : *les plages lointaines*. Espace de terre qui correspond à une région déterminée du ciel : *on compte quatre plages principales : le nord, le midi, l'est, l'ouest*.

PLAGIAIRE (*ji-è-re*) n. m. Auteur qui donne comme sien ce qu'il a pillé chez autrui. Adjectiv. : *auteur plagiaire*.

PLAGIAT (*ji-a*) n. m. (du lat. *plagium*, vente d'esclaves appartenant à un autre). Action du plagiaire : *dénoncer un plagiat*.

PLAGIER (*ji-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Commettre un plagiat.

PLAID (*plé*) n. m. (du lat. *placitum*, assemblée publique). Plaidoyer. Audience : *tenir les plaids*. (VX.) Assemblée judiciaire ou politique, sous les Mérovingiens et les Carolingiens. (VX.)

PLAID (*plé*) n. m. Manteau à carreaux des Ecossais. Couverture de voyage, semblable à ce manteau.

PLAIDABLE (*plè-da-ble*) adj. Qu'on peut plaider : *cause difficilement plaidable*.

PLAIDANT (*plè-dan*), **E** adj. Qui plaide : *les parties plaidantes*.

PLAIDER (*plè-dé*) v. n. (de *plaid*). Contester en justice. Défendre sa cause ou celle d'une partie devant les juges : *avocat qui a bien plaidé*. Influencer en faveur de : *le passé de l'honnête homme plaide pour lui*. V. a. Même sens : *plaider une cause*. Soutenir : *plaider le faux*.

PLAIDEUR, EUSE (*plè-deur, eu-ze*) n. Qui plaide. Qui aime les procès : *un plaideur enragé*.

PLAIDOIRIE (*plè-doi-ri*) n. f. Art ou action de plaider : *l'exercice de la plaidoirie*. Plaidoyer : *imprimer une plaidoirie*.

PLAIDOYER (*plé-doi-ié*) n. m. Discours prononcé à l'audience par un avocat, pour défendre une cause : *le plaidoyer de Berryer ne put sauver le maréchal Ney*.

PLAIE (*plè*) n. f. (du lat. *plaga*, coup). Solution de continuité dans les parties molles du corps. Syn. BLESSURE. Abusiv. Cicatrice. *Fig.* Peine, affliction : *plaie du cœur*. Fléau : *les dix plaies d'Egypte. Mettre le doigt sur la plaie*, trouver, indiquer exactement où est le mal.

PLAIGNANT (*plé-gnan*), **E** n. Qui se plaint en justice. Adj. : *la partie plaignante*.

PLAIN, E (*plin, è-ne*) adj. (du lat. *planus*, égal). Uni, plat. **De plain-pied** loc. adv. Sans monter ni descendre.

PLAIN-CHANT (*plin-chan*) n. m. Chant traditionnel de l'Eglise, dont saint Grégoire le Grand a coordonné, complété et fixé le répertoire : *le rythme du plain-chant est fondé sur l'accentuation et les divisions du phrasé; la musique du plain-chant est écrite sur une portée de quatre lignes*. Pl. des *plains-chants*.

PLAINDRE (*plin-dre*) v. a. (du lat. *plangere*, frapper. — Se conj. comme *craindre*.) Témoigner de la compassion : *plaindre les malheureux*. Donner à regret : *plaindre sa peine*. **Se plaindre** v. pr. Se lamenter. Témoigner du mécontentement contre quelqu'un. Former une plainte en justice. ANT. **Envier.**

PLAINE (*plè-ne*) n. f. (rad. *plain*). Certaine étendue de pays plat : *la Russie est un pays de plaines. Poét. La plaine liquide*, la mer. *Blas.* Champagne réduite de moitié en hauteur.

PLAINTE (*plin-te*) n. f. Gémissement, lamentation : *pousser des plaintes*. Blâme, reproche : *mettre à néant les plaintes de quelqu'un*. Déclaration faite en justice du sujet que l'on a de se plaindre : *déposer une plainte*.

PLAINTIF, IVE (*plin*) adj. Qui a l'accent de la plainte : *ton plaintif*. Qui gémit. Qui a l'habitude de gémir.

PLAINTIVEMENT (*plin, man*) adv. D'une voix plaintive : *gémir plaintivement*.

PLAIRE (*plè-re*) v. n. (lat. *placere*. — *Je plais, nous plaisons. Je plaisais, nous plaisions. Je plus, nous plûmes. Je plairai, nous plairons. Je plairais, nous plairions. Plais, plaisons, plaisez. Que je plaise, que nous plaisions. Que je plusse, que nous plussions. Plaisant. Plu.*) Etre agréable, flatter l'esprit ou les sens : *la louange plaît*. V. impers. Etre conforme à la volonté, au désir de : *il plaît aux uns de partir, aux autres de rester. S'il vous plaît*, formule de politesse. *Plaise* ou *plût à Dieu que*, formule de souhait. **Se plaire** v. pr. S'aimer réciproquement. Prendre plaisir à : *ils se sont plu à me tourmenter*. Se trouver bien : *se plaire à la campagne. Fig.* En parlant des végétaux : *la vigne se plaît sur les coteaux*. En parlant des animaux : *le gibier se plaît dans les bois*. ANT. **Déplaire.**

PLAISAMMENT (*plè-za-man*) adv. D'une manière plaisante, agréable : *raconter plaisamment une anecdote*. Ridiculement : *être plaisamment coiffé*.

PLAISANCE (*plè-zan-se*) n. f. Plaisir. (VX.) *De plaisance*, qui sert au plaisir : *bateau de plaisance*.

PLAISANT (*plè-zan*), **E** adj. Agréable : *site plaisant*. Qui fait rire : *conte plaisant*. Devant un nom, Ridicule : *un plaisant personnage*. N. m. Celui qui cherche à faire rire : *faire le plaisant*. Le côté curieux, piquant : *le plaisant d'une aventure*. ANT. **Déplaisant.**

PLAISANTER (*plè-zan-té*) v. n. (de *plaisant*).

Digitized by Google

Dire ou faire quelque chose pour amuser : *aimer à plaisanter. Fig.* Ne pas parler sérieusement. V. a. Railler sans méchanceté : *plaisanter quelqu'un.*

PLAISANTERIE (*plè-zan-te-rî*) n. f. Chose dite ou faite pour amuser. Dérision : *assez de plaisanteries.* Bagatelle : *pour Hercule, les plus fabuleux exploits n'étaient qu'une plaisanterie. Plaisanterie à part,* sérieusement parlant. *Entendre la plaisanterie,* savoir supporter un badinage sans se fâcher.

PLAISANTIN (*plè-zan*) n. m. En mauv. part, Celui qui aime à faire le plaisant.

PLAISIR (*plè-zir*) n. m. (du lat. *placere,* plaire). Joie, contentement : *les plaisirs de l'âme, des sens.* Divertissement : *en ville, l'hiver est le temps des plaisirs.* Volonté, consentement : *si c'est votre plaisir. Bon plaisir,* volonté arbitraire : *la France a longtemps vécu sous le régime du bon plaisir des rois.* Oublie roulée en cornet. Loc. adv. **A plaisir,** de pure invention : *conte fait à plaisir.* Sans sujet : *se tourmenter à plaisir.* **Par plaisir,** en guise de divertissement ou d'essai. ANT. **Chagrin, tristesse, affliction, peine.**

PLAMÉE (*mé*) n. f. (subst. particip. de *plamer*). Chaux dont le tanneur s'est servi pour enlever le poil des cuirs.

PLAMER (*mé*) v. a. (de *plain*). Gonfler, amollir et dégraisser les peaux à l'aide de la chaux.

PLAN, E adj. (lat. *planus*). Plat et uni : *surface plane. Angle plan,* formé par deux plans qui se coupent.

PLAN n. m. Surface plane, c'est-à-dire surface sur laquelle la droite joignant deux points quelconques est comprise tout entière. Représentation d'un objet en petit sur le papier : *tracer le plan d'une ville. Lever un plan,* exécuter les opérations géométriques nécessaires pour pouvoir représenter un terrain sur le papier. *Plan incliné,* machine simple, comprenant une surface inclinée à l'horizon. *Plan d'épreuve,* petit appareil pour étudier la distribution de l'électricité sur un conducteur. *Peint.* Distance, éloignement relatif des objets qui entrent dans la composition d'un tableau : *reléguer une figure au second, au troisième plan. Fig.* Disposition générale d'un ouvrage : *plan d'une tragédie.* Projet, dessein : *arrêter son plan. Théât.* Chacune des parties de la scène déterminées par le manteau d'arlequin, les différentes coulisses et la toile de fond.

PLANAGE n. m. Action de planer, de polir avec la plane.

PLANAIRE (*nè-re*) n. f. Genre de vers turbellariés des eaux douces.

PLANCHE n. f. (bas lat. *planca*). Morceau de bois scié en long, assez large et peu épais : *planche de chêne, de sapin.* Feuille de métal ou morceau de bois plat sur lesquels le graveur a tracé des lettres ou des figures. Estampe tirée sur cette planche : *livre orné de planches. Jard.* Petit espace de terre plus long que large : *planche de salade. Faire la planche,* se tenir dans l'eau sur le dos complétement immobile, sauf que l'on agite légèrement les mains près du corps. Pl. *Les planches,* le théâtre, la scène : *paraître, débuter sur les planches. Mar. Jour de planche,* temps accordé à un navire de commerce pour effectuer son déchargement (au moyen de planches jetées entre son bord et le quai).

PLANCHÉIAGE n. m. Action de planchéier.

PLANCHÉIER (*ché-i-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Garnir de planches le sol d'un appartement.

PLANCHÉIEUR n. et adj. m. Celui qui fait des planchers.

PLANCHER (*ché*) n. m. Assemblage de planches supportées par des solives et séparant les étages d'une maison : *plancher en mosaïque. Fam. Le plancher des vaches,* la terre ferme.

PLANCHETTE (*ché-te*) n. f. Petite planche. Instrument qui sert à lever les plans : *faire un levé à la planchette.*

PLANÇON ou **PLANTARD** (*tar*) n. m. Branche détachée du tronc pour faire bouture. Tronc d'arbre équarri, puis refendu à la scie.

PLAN-CONCAVE adj. Dont une face est plane et l'autre concave : *lentille plan-concave.*

PLAN-CONVEXE (*vèk-se*) adj. Dont une face est plane et l'autre convexe : *verres plan-convexes.*

PLANCTON n. m. V. PLANKTON.

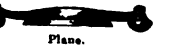

Plane.

PLANE n. f. (lat. *plana*). Outil tranchant à deux poignées, dont les charrons, les tonneliers, etc., se servent pour unir, polir le bois.

PLANEMENT (*man*) n. m. Action de voler en planant. (Peu us.)

PLANER (*né*) v. a. Polir avec la plane.

PLANER (*né*) v. n. Se dit d'un oiseau qui se soutient en l'air sur ses ailes étendues, sans qu'il paraisse les remuer : *l'aigle plane de longues heures à des hauteurs exceptionnelles. Fig.* Considérer de haut : *l'œil de l'aéronaute plane sur la terre.* Considérer en esprit et d'une manière élevée : *le génie de Bossuet planait sur les siècles passés.*

PLANÉTAIRE (*té-re*) adj. Qui concerne les planètes : *corps planétaire. Système planétaire,* ensemble de toutes les planètes qui se meuvent autour du soleil.

PLANÈTE n. f. (du gr. *planêtês,* errant). Corps céleste qui tourne autour du soleil : *les planètes n'ont pas de lumière propre.* — La terre fait partie d'un système de corps dits *planètes,* dont le soleil occupe à peu près le centre, et qui tournent autour de cet astre et sur eux-mêmes. Les huit grandes planètes visibles à l'œil nu sont, à partir du soleil : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune. Parmi les petites, on compte : Vesta, Junon, Cérès, Pallas, etc. Outre ces planètes, il y a les satellites, ou planètes secondaires, qui tournent autour d'une planète principale. Ainsi, la terre est accompagnée par la lune, qui tourne autour d'elle. Jupiter a quatre lunes ou satellites ; Saturne en a huit et Uranus six.

L'ensemble de tous ces corps forme ce que l'on appelle notre *système solaire.* De nombreuses comètes se meuvent aussi autour du soleil. Elles diffèrent des planètes, notamment en ce qu'elles sillonnent l'espace dans tous les sens, suivant des courbes ou *paraboles* excessivement allongées. Enfin, des myriades d'étoiles, séparées les unes des autres par des distances énormes et dont chacune est à son tour un soleil, centre sans doute d'un autre système planétaire, achèvent de peupler l'espace situé en dehors de notre système solaire.

Remarquons que les planètes ont beaucoup de rapport avec la terre ; que, comme notre globe, elles se meuvent autour du soleil, empruntent de lui leur lumière, que chacune d'elles a un mouvement de rotation autour d'un axe, et par conséquent la succession des jours et des nuits se fait régulièrement ; que toutes enfin obéissent à la loi de gravitation universelle. (V. SIGNES *astronomiques.*)

PLANETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je planette.*) Amincir un morceau de corne pour en faire un peigne.

PLANETOÏDE (*to-i-de*) n. m. Petite planète.

PLANEUR n. et adj. m. Ouvrier qui plane les objets d'or et d'argent.

PLANIMÈTRE n. m. (lat. *planus,* plan, et gr. *metron,* mesure). Instrument pour mesurer les surfaces planes.

PLANIMÉTRIE (*trî*) n. f. Partie de la géométrie qui traite de la mesure des surfaces planes.

PLANIROSTRE (*ros-tre*) adj. (lat. *planus,* plat, et *rostrum,* bec). Se dit d'un oiseau dont le bec est aplati.

PLANISPHÈRE (*nis-fè-re*) n. m. (du lat. *planus,* plan, et de *sphère*). Carte où les deux hémisphères, célestes ou terrestres, sont représentés sur une surface plane. V. TERRE (planche en couleurs).

PLANISPHÉRIQUE (*nis-fé*) adj. Qui a rapport aux planisphères.

PLANKTON ou **PLANCTON** n. m. Ensemble des animaux microscopiques en suspension dans les eaux douces et salées : *le plankton disparaît en général au-dessous de 200 mètres de fond.*

PLANOIR n. m. Outil pour planer.

PLANORBE n. f. Genre de mollusques à coquilles cornées, qui vivent dans les marais.

PLANT (*plan*) n. m. Jeune tige nouvellement plantée, ou propre à être plantée ou repiquée :

Digitized by Google

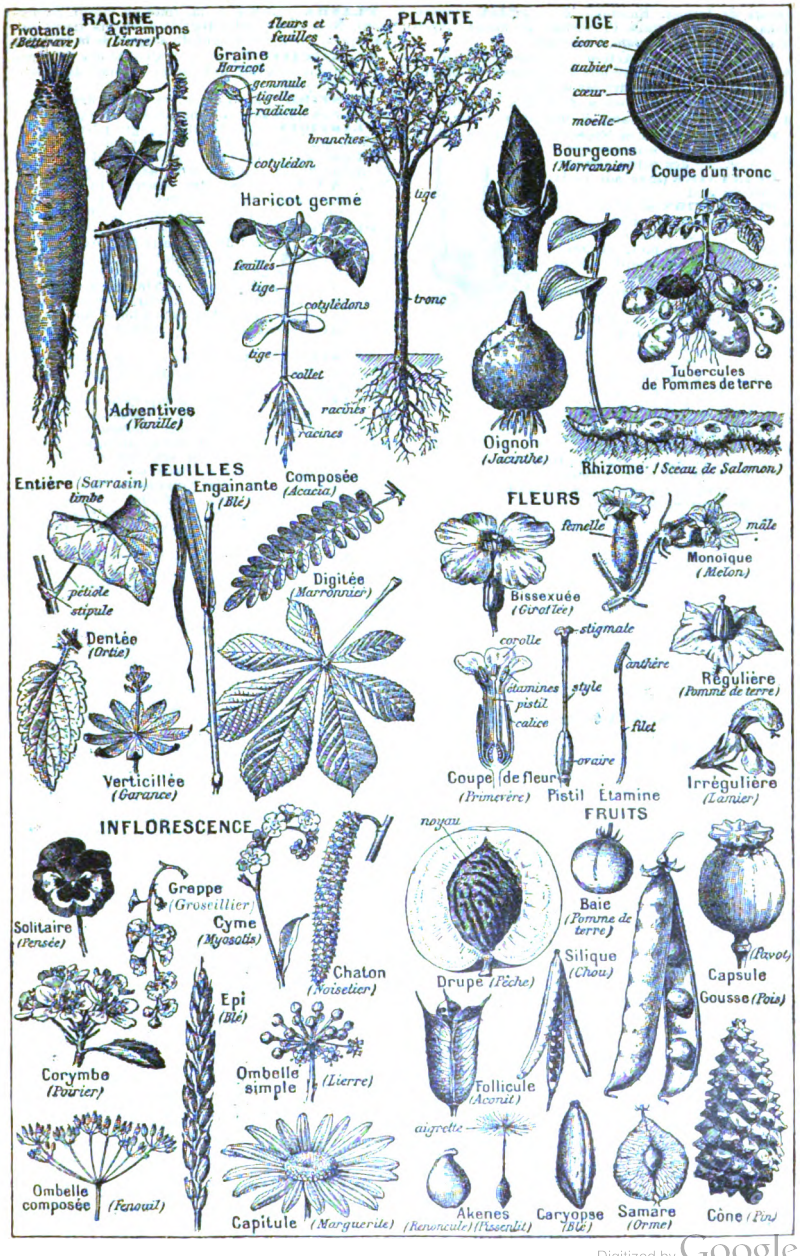

Digitized by Google

plants de laitues. Ensemble de végétaux plantés dans un même terrain. Ce terrain lui-même : *lever des perdrix dans un plant d'asperges.*

PLANTAGE n. m. Action ou manière de planter. *Mar.* Charpente à l'extrémité d'une corderie, munie de manivelles pour tordre les cordages.

PLANTAGINÉES (*né*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones gamopétales. S. une *plantaginée.*

PLANTAIN (*tin*) n. m. Espèce de *plantaginées*, fort commune, dont la semence sert à la nourriture des petits oiseaux.

Plantain.

PLANTAIRE (*tè-re*) adj. De la plante du pied.

PLANTATION (*si-on*) n. f. Action de planter. Ensemble de végétaux plantés. Lieu où on les a plantés. Aux colonies, exploitation rurale : *une plantation de café, de canne à sucre.*

PLANTE n. f. (lat. *planta*). Nom général sous lequel on comprend tout ce qui vit en étant fixé au sol par des racines : *la botanique est l'étude des plantes ; la plante naît, se développe et meurt comme les animaux, mais elle ne se meut pas.* Face inférieure du pied de l'homme et des animaux, à terre. *Jardin des plantes*, dans certaines villes, jardin public où l'on cultive des végétaux pour l'étude de la botanique.

PLANTER (*té*) v. a. Mettre une plante en terre pour qu'elle prenne racine. Enfoncer en terre : *planter une borne, un pieu. Fig.* Dresser : *planter une échelle contre un mur.* Arborer : *planter un drapeau. Planter là quelqu'un*, le quitter brusquement. ANT. **Déplanter, arracher.**

PLANTEUR n. m. Celui qui plante des arbres. Propriétaire d'une plantation, aux colonies.

PLANTIGRADE n. m. et adj. (lat. *planta*, plante du pied, et *gradi*, marcher). Qui marche sur la plante des pieds, au lieu de marcher sur les doigts : *l'ours est un plantigrade ; un animal plantigrade.*

Plantoir.

PLANTOIR n. m. Outil de bois, effilé d'un bout, servant à planter.

PLANTON n. m. Soldat de service auprès d'un officier supérieur pour porter ses ordres. Service que fait ce soldat : *être de planton.*

PLANTULE n. f. Embryon végétal, qui commence à germer.

PLANTUREUSEMENT (*ze-man*) adv. En abondance, copieusement.

PLANTUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (du vx fr. *plentor*, plénitude ; du lat. *plenus*, plein). Abondant, copieux : *repas plantureux.* Fertile : *terre plantureuse. Fig.* Plein d'idées : *style plantureux.*

PLANURE n. f. Ce qu'on enlève avec la plane.

PLAQUE n. f. (subst. verb. de *plaquer*). Feuille de métal : *une plaque de cuivre.* Insigne des gardes champêtres, commissionnaires, etc. Écriteau indicateur des noms, domicile, profession du propriétaire, qui doit être fixé de façon apparente sur les voitures, etc. Large décoration appliquée sur l'habit : *recevoir la plaque de grand-croix de la Légion d'honneur.*

PLAQUÉ n. m. Métal recouvert d'une lame mince d'or ou d'argent : *bijou, chaîne en plaqué.*

PLAQUEMINE (*caquis, kaki* ou *figue caque*, du Japon) n. f. Fruit du plaqueminier.

PLAQUEMINIER (*ke-mi-ni-é*) n. m. Genre d'ébénacées, qui fournissent des bois d'ébénisterie. (Le fruit d'une de ses espèces est supposé être le fameux *lotos*, mangé par les lotophages de l'antiquité.)

PLAQUER (*ké*) v. a. (du bas allem. *placken*, coller). Appliquer une chose mince sur une autre : *plaquer de l'or sur du cuivre, de l'acajou sur du bois blanc. Fig.* Appliquer, émettre avec énergie : *plaquer des accords. Pop.* Abandonner : *plaquer un ami.*

PLAQUETTE (*kè-te*) n. f. Petit volume de peu d'épaisseur. Ancienne monnaie belge, qui valait 20 centimes. Petite plaque métallique, généralement rectangulaire, frappée en l'honneur d'un personnage, en souvenir d'un événement, etc. : *plaquette commémorative.*

PLAQUEUR (*keur*) n. et adj. m. Artisan qui fait des placages ou qui plaque des bijoux, de la vaisselle.

PLASMA (*plas-ma*) n. m. (mot gr. signif. *formation*). Nom de la partie liquide de divers tissus organiques, particulièrement du sang et de la lymphe.

PLASTICITÉ (*plas-ti*) n. f. Qualité des matières qui peuvent recevoir différentes formes : *la plasticité de l'argile.*

PLASTIDE (*plas-ti-de*) n. m. Nom des masses protoplasmiques sans membrane d'enveloppe.

PLASTIQUE (*plas-ti-ke*) adj. (gr. *plastikos*, de *plastés*, qui façonne). Propre à être modelé : *argile plastique.* Qui concerne la reproduction des formes : *la statuaire, la peinture sont des arts plastiques.* N. f. Art de modeler des figures : *la plastique grecque. Abusiv.* Ensemble des formes d'une personne : *la plastique irréprochable d'Apollon.*

PLASTIQUEMENT (*plas-ti-ke-man*) adv. Par les procédés ou au point de vue de la plastique.

PLASTRON (*plas-tron*) n. m. (de l'ital. *piastrone*, cuirasse). Pièce de devant de la cuirasse. Pièce de cuir ou de toile rembourrée, dont les maîtres d'armes se couvrent la poitrine pour amortir les coups de fleuret. (V. ESCRIME.) *Fig.* Homme en butte aux railleries, aux sarcasmes de tous. Devant de chemise : *plastron souple.*

PLASTRONNER (*plas-tro-né*) v. a. Garnir d'un plastron. *Fig.* Prendre une attitude fière ; poser ; faire le beau.

PLAT (*pla*), **E** adj. Dont la superficie est unie : *la Beauce est plate. Mer plate*, sans vagues. *Calme plat*, absence absolue de vent sur mer. *Bateau plat*, à fond plan. *Bourse plate*, vide. *Cheveux plats*, ni frisés ni bouclés. *Vaisselle plate*, d'une seule pièce et sans soudure, par opposition à *vaisselle montée. Fig. Style plat*, sans élégance. *Plat personnage*, dépourvu de tout mérite. *Teinte plate*, uniforme. *Tomber à plat ventre*, sur le ventre. N. m. La partie plate d'une chose : *le plat d'un sabre.* ANT. **Bombé ; montagneux. Spirituel.**

PLAT (*pla*) n. m. (de *plat* adj.). Pièce de vaisselle de table de formes diverses, plus grande et plus creuse que l'assiette : *plat long.* Son contenu : *manger un plat de poissons.*

PLATANAIE (*né*) n. f. Lieu planté de platanes.

PLATANE n. m. Genre de *platanées*, comprenant de grands arbres ornementaux : *les platanes sont communs dans le midi de l'Europe.* — Le platane atteint 30 mètres de haut. Il a une tige droite et régulière, nue sur une grande partie ; son tronc est recouvert d'une écorce gris verdâtre, qui se détache par plaques. Son bois est employé pour le chauffage ; on en fait rarement usage en menuiserie, car il se fendille en vieillissant.

Platane.

PLATANÉES n. f. pl. Famille de plantes voisines des urticacées. S. une *platanée.*

PLATANISTE (*nis-te*) n. m. Lieu ombragé de platanes, où s'exerçait la jeunesse de Sparte.

PLAT-BORD (*pla-bor*) n. m. Bordage épais, qui termine le pourtour d'un navire. Madrier de sapin provenant des bateaux déchirés. Pl. des *plats-bords.*

PLATE n. f. Embarcation à fond plat. *Archéol.* Chacune des parties de l'armure de fer plein.

PLATEAU (*tô*) n. m. Bassin d'une balance. Large plat de laque, de métal, de cristal, etc., sur lequel on sert le thé, le café, la bière, etc. Plaine située dans un lieu élevé : *les hauts plateaux algériens sont couverts de chotts.* Banc de sable, de roches, etc., peu élevé au-dessus de la mer. Cercle de verre de la machine électrique. Partie d'une machine pneumatique, sur laquelle pose le récipient.

PLATE-BANDE n. f. Espace de terre étroit, qui borde les compartiments d'un parterre. Moulure plate et unie. Pl. des *plates-bandes.*

PLATÉE (*té*) n. f. Plein un plat : *une platée de choux.* Massif de fondation qui comprend toute l'étendue d'un bâtiment.

PLATE-FORME n. f. Toit plat et uni, en forme de terrasse, qui couvre les bâtiments sans comble. *Fig.* et *fam. Plate-forme électorale*, idées, projets

Digitized by Google

sur lesquels un candidat s'appuie pour solliciter les votes des électeurs. Solive. *Mar.* Plancher fixe ou volant. Ouvrage de terre, sur lequel on met des canons en batterie. Pl. des *plates-formes*.

PLATE-LONGE n. f. Longe plate et longue à l'aide de laquelle on maintient les chevaux difficiles. Pièce de cuir qu'on ajuste à l'avaloir ou à la croupière pour maîtriser les chevaux rétifs dans les brancards. Pl. des *plates-longes*.

PLATEMENT (*man*) adv. D'une manière plate : *s'exprimer platement*. ANT. **Spirituellement.**

PLATERIE (*rî*) n. f. Se dit des pièces plates en céramique.

PLATHELMINTHES (*tèl*) n. m. pl. Classe de vers, à corps allongé et aplati. S. un *plathelminthe*.

PLATIN n. m. *Mar.* Petit banc plat. Partie d'une plage qui paraît à marée basse. Fond plat et uni.

PLATINAGE n. m. Opération qui a pour but de recouvrir d'une couche de platine.

PLATINE n. f. (de *plat*). Plaque où sont attachées toutes les pièces qui servent au mécanisme d'une arme à feu ; ensemble de ces pièces. Plaque qui soutient toutes les pièces du mouvement d'une montre. Calotte sphérique de cuivre, montée sur pieds de fer, pour sécher et repasser le linge. Plateau d'une machine pneumatique. Partie d'une presse d'imprimerie, qui foule sur le tympan. Plaque de fer percée pour le passage de la clef d'une serrure. *Pop.* Langue, facilité d'élocution : *avoir une fameuse platine*.

PLATINE n. m. (de l'espagn. *plata*, argent). Métal d'un blanc gris, le plus pesant et le plus inaltérable de tous. *Mousse* ou *éponge de platine*, masse grise spongieuse, que l'on obtient dans la préparation du platine. — *Le platine*, que l'on trouve allié à d'autres métaux (iridium, palladium, etc.) dans des sables produits par la désagrégation de roches anciennes, est un métal blanc grisâtre, mou, ductile, malléable, très tenace, de densité 21,45 ; il ne fond qu'à 1775°. Il ne s'oxyde à aucune température et résiste à l'action de nombreux acides. Grâce à sa faible fusibilité et à son inaltérabilité, il est employé dans la fabrication de vases (creusets, capsules) dans lesquels on peut effectuer des réactions à température élevée ou en présence de certains acides ; il sert, d'autre part, à la construction de nombreux appareils de précision.

PLATINER (*né*) v. a. Recouvrir d'une couche de platine.

PLATINIFÈRE adj. Qui contient du platine : *gisement platinifère*.

PLATINOÏDE (*no-i-de*) n. m. Alliage de maillechort et de tungstène, que l'on emploie dans la fabrication des boîtes de résistance.

PLATINOTYPIE (*pî*) n. f. Impression photographique, basée sur l'action de la lumière sur les sels de platine et les sels ferriques.

PLATITUDE n. f. Défaut de ce qui est plat dans les sentiments, les écrits : *ne confondez pas la platitude et la correction*. Ce qui est bas, avilissant : *on fait bien des platitudes pour arriver*. Défaut de ce qui n'a ni force, ni saveur : *vin d'une grande platitude*.

PLATONICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la philosophie de Platon : *la doctrine platonicienne*. N. Partisan de cette doctrine.

PLATONIQUE adj. Qui a rapport au système de Platon. Purement idéal : *amour platonique*. Sans effet : *protestation platonique*.

PLATONISER (*zé*) v. n. Suivre la doctrine de Platon.

PLATONISME (*nis-me*) n. m. Système philosophique de Platon. Amour platonique.

PLÂTRAGE n. m. Ouvrage fait de plâtre. Action de plâtrer.

PLÂTRAS (*tra*) n. m. Débris de plâtres, de vieux murs : *déblayer des plâtras*.

PLÂTRE n. m. (du gr. *emplastron*, enduit). Pierre calcaire, cuite et réduite en poudre : *le plâtre est obtenu par la calcination du gypse. Battre le plâtre*, le réduire en poudre. *Fig. Battre quelqu'un comme plâtre*, violemment. Tout ouvrage moulé en plâtre. Statue de plâtre : *un plâtre de Voltaire*. Pl. Légers ouvrages en plâtre. Murs neufs, en général. V. ESSUYER.

PLÂTRÉ, E adj. Enduit de plâtre. Mélangé de plâtre : *vin plâtré*. *Fig.* Feint, non sincère : *réconciliation plâtrée*.

PLÂTRER (*tré*) v. a. Couvrir de plâtre : *plâtrer un mur*. Amender avec du plâtre : *plâtrer une prairie*. Ajouter du plâtre à : *plâtrer des vins*.

PLÂTRERIE (*rî*) n. f. Ouvrage exécuté en plâtre.

PLÂTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Mêlé de plâtre : *sol plâtreux ; eaux plâtreuses*.

PLÂTRIER (*tri-é*) n. et adj. m. Qui prépare, vend, travaille le plâtre.

PLÂTRIÈRE n. f. Carrière ou four à plâtre.

PLATURE n. m. Genre de reptiles ophidiens comprenant d'assez grands serpents qui vivent dans l'océan Indien et l'océan Pacifique.

PLATYCÉPHALE n. m. Genre de poissons acanthoptérygiens, des mers chaudes.

PLAUSIBILITÉ (*ploû-zi*) n. f. Qualité de ce qui est plausible. (Peu us.)

PLAUSIBLE (*ploû-zi-ble*) adj. (du lat. *plausum*, supin de *plaudere*, applaudir). Qui peut être approuvé, admis : *système, excuse plausible*.

PLAUSIBLEMENT (*ploû-zi-ble-man*) adv. D'une manière plausible.

PLÈBE n. f. (lat. *plebs*). *Antiq. rom.* La foule des citoyens, par opposs. aux patriciens : *la plèbe arracha peu à peu aux patriciens la réalité du pouvoir*. Auj., classe inférieure, peuple.

PLÉBÉIEN, ENNE (*bé-i-in, è-ne*) n. m. De l'ordre du peuple : *édile plébéien*. Auj., quiconque ne fait pas partie de la noblesse. Adj. : *famille plébéienne*.

PLÉBISCITAIRE (*bis-si-tè-re*) adj. Qui a rapport au plébiscite : *la doctrine plébiscitaire*.

PLÉBISCITE (*bis-si-te*) n. m. (lat. *plebs*, peuple, et *scitum*, supin de *sciscere*, décréter). *Ant. rom.* Décret émané du peuple convoqué par tribus. Auj., vote du peuple par oui ou par non : *le plébiscite de 1852, de 1870*.

PLÉBISCITER (*bis-si-té*) v. a. Voter par plébiscite.

PLECTOGNATHES (*plèk*) n. m. pl. Ordre de poissons acanthoptérygiens, à mâchoires en forme de bec. S. un *plectognathe*.

PLÉIADE (n. mythol.) n. f. Groupe, réunion d'hommes, de poètes célèbres, etc. V. *Part. hist.*

PLEIN, E (*plin, è-ne*) adj. (lat. *plenus*). Tout à fait rempli ; *verre plein*. Sans cavités ni lacunes : *mur plein*. Qui abonde en... : *écrit plein de fautes*. Entier, complet : *un jour plein*. Rond, gras : *visage plein*. *Blas.* Se dit d'un écu d'une seule couleur, sans meubles : *de gueules plein. Pleine lune*, entièrement éclairée par le soleil. *La pleine mer*, la haute mer. *La mer est pleine*, la marée est haute. *A pleines voiles*, au moyen de toutes les voiles. *A pleines mains*, abondamment. *Fig.* Entièrement occupé : *auteur plein de son sujet*. Pénétré : *plein de reconnaissance. Plein de soi-même*, égoïste ; infatué de sa personne. *Plein de vin*, ivre. *Voix pleine*, forte et sonore. *En plein jour, en pleine rue*, dans le jour, dans la rue. *Arbre en plein vent*, exposé au vent de tous côtés. *Avoir le cœur plein*, avoir des sujets de tristesse. *Donner plein pouvoir*, toute liberté d'agir. N. m. Espace complètement occupé par la matière : *le plein est le contraire du vide*. Le plus gros trait des lettres dans l'écriture. (ANT. **Délié.**) *Mar.* Marée haute : *port où l'on ne peut entrer qu'au plein. Le plein de la lune*, la pleine lune. Adverbialem. *Mar. Porter plein*, gouverner de façon que les voiles soient toujours gonflées. Loc. adv. : **En plein**, dans le milieu : *frapper en plein. Fam.* **Tout plein**, beaucoup : *il a tout plein d'envieux*. ANT. **Vide.**

PLEINEMENT (*plé-ne-man*) adv. Entièrement, tout à fait : *être pleinement satisfait*.

PLEIN-VENT (*plin-van*) n. m. et adj. invar. Se dit d'arbres que l'on plante loin des murs et qu'on laisse croître librement : *planter du plein-vent ; des pêchers plein-vent*.

PLÉNIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Entier, complet : *tenir une réunion plénière. Cour plénière*, assemblée que tenaient les souverains, au moyen âge, dans quelques circonstances solennelles. *Théol. Indulgence plénière*, rémission pleine et entière de toutes les peines dues aux péchés.

PLÉNIÈREMENT (*man*) adv. D'une façon plénière : *être pardonné plénièrement*. (Peu us.)

PLÉNIPOTENTIAIRE (*tan-si-è-re*) n. m. (lat. *plenus*, plein, et *potentia*, puissance). Agent diplomatique, muni de pleins pouvoirs : *envoyer un plénipotentiaire*. Adj. : *ministre plénipotentiaire*.

Digitized by Google

PLÉNITUDE n. f. (lat. *plenitudo*). Abondance excessive : *plénitude d'humeurs*. Totalité : *conserver la plénitude de ses facultés*.

PLÉONASME (*nas-me*) n. m. (du gr. *pleonasmos*, surabondance). *Gram*. Répétition de mots ayant le même sens, qui est vicieuse lorsqu'elle est inconsciente ou due à l'ignorance (*se suicider soi-même*), ou qui est voulue pour donner plus de force à la pensée (*je l'ai vu de mes yeux*, etc.).

PLÉONASTIQUE (*nas-ti-ke*) adj. Qui tient du pléonasme : *locution pléonastique*.

PLÉSIOSAURE (*zi-o-sô-re*) n. m. Genre de reptiles sauriens, fossiles dans le terrain secondaire : *le plésiosaure, qui pouvait atteindre 9 mètres de long, avait une tête de lézard et un cou démesuré*.

PLESSE (*plè-se*) n. f. En Normandie, tige qu'on ramène dans le milieu de l'épaisseur d'une haie, afin d'épaissir le fourré.

PLESSIMÈTRE (*plè-si*) n. m. (gr. *plessein*, frapper, et *metron*, mesure). Instrument d'auscultation.

PLESSIS (*plè-si*) n. m. Terrain enclos à l'aide de plesses, dans le langage normand. (On dit aussi PLESSÉE n. f.)

PLET (*plè*) n. m. Chacun des tours d'un câble enroulé sur lui-même.

PLÉTHORE n. f. (du gr. *plêthôré*, plénitude). Surabondance de sang, d'humeurs. *Fig*. Surabondance quelconque amenant un état fâcheux : *la pléthore des capitaux cause la diminution du taux de l'intérêt*.

PLÉTHORIQUE adj. Qui tient à la pléthore.

PLEUR n. m. (subst. verb. de *pleurer*). Larme : *répandre des pleurs*. Ne s'emploie au singulier qu'en poésie ou par plaisanterie : *un pleur éternel ; ivrogne qui verse un pleur. Essuyer les pleurs de quelqu'un*, le consoler. *Fig*. *Les pleurs de la vigne*, suc qui en découle au printemps. *Les pleurs de l'Aurore*, la rosée.

PLEURANT (*ran*), **E** adj. Qui pleure : *fillette toujours pleurante*.

PLEURARD (*rar*), **E** n. Qui pleure souvent et sans sujet : *les pleurards sont ennuyeux*. Adj. Même sens. Plaintif : *ton pleurard*.

PLEURE-MISÈRE (*zé-re*) n. invar. Personne qui se plaint toujours d'être dans la misère.

PLEURER (*ré*) v. n. (lat. *plorare*). Répandre des larmes. Se dit aussi des arbres et surtout de la vigne qui laissent échapper de la sève, après avoir été taillés. V. a. Verser des larmes au sujet de la mort de : *pleurer un père*. Regretter vivement : *pleurer ses fautes*. ANT. **Rire**.

PLEURÉSIE (*zî*) n. f. (du gr. *pleuron*, flanc). Inflammation de la plèvre : *une pleurésie aiguë*.

PLEURÉTIQUE adj. et n. Atteint de pleurésie. Qui a rapport à la pleurésie : *point pleurétique*.

PLEUREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui a l'habitude de pleurer. N. f. Femme qu'on payait pour pleurer aux funérailles. N. f. pl. Larges manchettes qu'on mettait autrefois dans les premiers temps d'un grand deuil. Adj. Qui pleure souvent et sans cause : *fillette pleureuse*. **Saule pleureur**, V. SAULE.

PLEUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui dénote l'affliction : *air pleureux*.

PLEURITE n. f. Pleurésie sèche.

PLEURNICHER (*ché*) v. n. Faire semblant, s'efforcer de pleurer.

PLEURNICHERIE (*rî*) n. f. ou **PLEURNICHEMENT** (*man*) n. m. Action, habitude de pleurnicher.

PLEURNICHEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui pleurniche : *un enfant pleurnicheur*.

PLEUROBRANCHE n. m. Genre de mollusques gastéropodes, des eaux salées.

PLEURODYNIE (*nî*) n. f. Douleur très vive des muscles thoraciques.

PLEURODYNIQUE adj. Qui a rapport à la pleurodynie : *douleur pleurodynique*.

PLEURONECTE (*nek-te*) n. m. Genre de poissons plats de la famille des *pleuronectidés*, qui nagent sur le côté.[8]

PLEURONECTIDÉS n. m. pl. Famille de poissons plats, ayant pour type le genre *pleuronecte*. S. un *pleuronectidé*.

PLEUROPNEUMONIE (*nî*) n. f. Inflammation simultanée de la plèvre et des poumons.

PLEUROTE n. m. Genre de champignons de la famille des agaricinées, dont quelques espèces sont comestibles. (V. la planche CHAMPIGNONS.)

PLEUTRE n. m. et adj. Homme sans valeur, sans dignité.

PLEUTRERIE (*rî*) n. f. (de *pleutre*). Action vile, lâche : *commettre une pleutrerie*.

PLEUVOIR v. impers. (lat. *pluere*. — *Il pleut. Il pleuvait. Il plut. Il pleuvra. Il pleuvrait. Qu'il pleuve. Qu'il plût. Pleuvant. Plu.*) Se dit de l'eau qui tombe du ciel : *il pleut très peu dans le Sahara*. V. n. Tomber en abondance : *les bombes pleuvaient sur la ville*. *Fig*. : *les honneurs pleuvent sur lui*.

PLÈVRE n. f. (du gr. *pleuron*, flanc). Membrane séreuse qui tapisse le thorax et enveloppe les poumons : *l'inflammation de la plèvre se nomme* pleurésie.

PLEXUS (*plèk-suss*) n. m. (mot lat.). Réseau de filets nerveux, musculaires, vasculaires, etc., entrelacés et enchevêtrés : *le plexus lombaire et le plexus sacré donnent les nerfs des membres inférieurs*. (V. planche HOMME.)

PLEYON (*plè-i-on*) n. m. (de *ployer*). Rameau fructifère courbé en arc. Brin d'osier qui sert à attacher la vigne, les arbres fruitiers.

PLI n. m. (de *plier*). Double fait à du linge, à une étoffe, à du papier, etc. : *corsage à plis*. Enveloppe de lettre : *deux lettres sous le même pli*. Lettre : *pli chargé*. Ride : *les plis du front*. Eminence, dépression, sinuosité : *les plis du terrain*. *Fig*. Habitude du bien ou du mal : *ce jeune homme prend un bon, un mauvais pli*. *Fam*. *Cela ne fera pas un pli*, ne souffrira aucune difficulté.

PLIABLE adj. (de *plier*). Flexible, aisé à plier. *Fig*. Docile : *humeur pliable*.

PLIAGE n. m. Manière ou action de plier.

PLIANT (*pli-an*), **E** adj. Facile à plier : *branche pliante*. *Fig*. : *caractère pliant*. N. m. Siège qui se plie et qui n'a ni bras ni dossier.

Pliant.

PLICATURE n. f. Action de plier. (Peu us.)

PLIE (*plî*) n. f. Genre de poissons pleuronectidés des côtes de France, qui atteignent 70 centimètres de long et dont la chair est assez estimée.

Plie.

PLIÉ n. m. Mouvement des genoux, qui se plient en dansant : *faire des pliés*.

PLIEMENT (*plî-man*) n. m. Action de plier.

PLIER (*pli-é*) v. a. (autre forme de *ployer*. — Se conj. comme *prier*.) Mettre en un ou plusieurs doubles : *plier du linge*. Courber, fléchir : *plier les genoux*. *Fig*. Assujettir, accoutumer : *plier un jeune homme à la discipline*. V. n. S'incliner, se courber : *le roseau plie ; le jonc plie aisément*. S'affaisser : *plancher qui plie*. *Fig*. Se soumettre : *plier sous l'autorité paternelle*. Céder : *l'armée pliait*. *Fam*. *Plier bagage*, Décamper.

PLIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui plie : *plieuse de journaux*.

PLINTHE n. f. (du gr. *plinthos*, brique). *Archit*. Base plate et carrée, sur laquelle repose une colonne. Plate-bande qui fait saillie tout autour du pied d'un bâtiment ou à la base des murs intérieurs d'un appartement, d'un lambris. (V. la planche MAISON.) Couvre-joint en planches.

PLIOCÈNE adj. (gr. *pleion*, plus, et *kainos*, récent). Se dit de l'étage supérieur du tertiaire, qui contient les fossiles les plus récents. N. m. : *le pliocène*.

PLIOIR n. m. Couteau de bois, d'ivoire ou d'acier, servant à plier ou à couper du papier. Petite planchette sur laquelle on enroule une ligne à pêche.

PLIQUE n. f. (du lat. *plicare*, plier). Enchevêtrement des cheveux et des poils de la barbe, observé en Pologne et dû à la malpropreté.

PLISSAGE (*pli-sa-je*) n. m. Action de plisser. Son résultat.

PLISSÉ (*pli-sé*) n. m. Travail fait en plissant : *les plissés d'une jupe*.

PLISSEMENT (*pli-se-man*) n. m. Mouvement de

Digitized by Google

flexion qu'éprouvent les couches géologiques dans la formation des soulèvements montagneux : *les plissements alpins*. Action de plisser.

PLISSER (*pli-sé*) v. a. Faire des plis à : *plisser un bonnet*. V. n. Avoir des plis : *robe qui plisse bien*.

PLISSURE (*pli-su-re*) n. f. Manière de plisser. Assemblage de plis.

PLIURE n. f. Action ou manière de plier les feuilles d'un livre. Atelier où s'exécute ce travail.

PLOC (*plok*) n. m. Composition dont on calfeutre les navires.

PLOIEMENT (*ploi-man*) n. m. Action de ployer. Son résultat.

PLOMB (*plon*) n. m. (lat. *plombum*). Métal très pesant, d'un gris bleuâtre. Balles, grains de plomb dont on charge les armes à feu. Sorte de cuvette en plomb ou en zinc, où l'on jette les eaux sales d'une maison : *les plombs tendent à disparaître. Mar.* Morceau de métal fixé à une ligne et servant à sonder. (On dit aussi PLOMB DE SONDE.) Petit sceau de plomb, que l'on fixe aux attaches d'un colis : *les plombs sont fort usités dans les douanes. Coliques de plomb*, v. COLIQUE. *Fig. Sommeil de plomb*, profond et lourd. *Avoir du plomb dans l'aile*, être très malade ou près de la ruine. *N'avoir pas de plomb dans la tête*, être fort étourdi. **Mine de plomb**, plombagine. **Fil à plomb**, v. FIL. Loc. adv. **À plomb**, perpendiculairement : *ce mur est à plomb*. — Le plomb est rayable à l'ongle, facile à ployer, de densité 11,35 ; il se recouvre à l'air d'un sous-oxyde qui laisse une trace grisâtre sur le papier. On le trouve surtout dans la nature à l'état de sulfure (*galène*), dont les gisements les plus riches sont situés en Saxe, en Angleterre et en France. De plus, il se présente souvent allié à l'argent (*plomb argentifère*). Le plomb est utilisé en feuilles pour revêtir les toits, les gouttières, les parois des *chambres de plomb* à fabriquer l'acide sulfurique, etc. ; en lames pour les plombs de sûreté ou *plombs fusibles*, en tuyaux pour les conduites d'eau et de gaz, etc. Allié à l'arsenic, il fournit le métal à balles ou à grenaille ; allié à l'étain, il constitue le métal à vaisselle, etc. ; enfin, il entre dans la composition des caractères d'imprimerie et dans l'alliage des mesures de capacité. L'ingestion ou l'emploi des sels de plomb expose à des accidents graves, connus sous le nom de *saturnisme*. V. SATURNISME.

PLOMBAGE (*plon*) n. m. Action de plomber. Son résultat : *le plombage d'une dent*.

PLOMBAGINE (*plon*) n. f. Substance minérale noirâtre, dont on fait des crayons : *la plombagine n'est autre chose que le graphite*.

PLOMBÉ, E (*plon-bé*) adj. Garni, muni de plomb : *canne plombée*. Couleur de plomb : *teint plombé*.

PLOMBER (*plon-bé*) v. a. Attacher, appliquer du plomb à quelque chose. Attacher un petit sceau de plomb à des colis, à un wagon. Remplir de plomb une dent cariée, préalablement nettoyée et insensibilisée : *on ne plombe plus guère les dents*. Vérifier par le fil à plomb la verticalité de : *plomber un mur*. **Se plomber** v. pr. Prendre une couleur de plomb.

PLOMBERIE (*plon-be-ri*) n. f. Métier, ouvrage de plombier. Art de fondre et de travailler le plomb. Lieu où l'on travaille le plomb.

PLOMBEUR (*plon*) n. et adj. m. Celui qui plombe les ballots, etc.

PLOMBIER (*plon-bi-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui met le plomb en œuvre.

PLOMBIÈRES (*plon*) n. f. (de *Plombières*, n. de ville). Espèce de glace aux fruits confits.

PLOMBIFÈRE (*plon*) adj. Qui contient du plomb : *minerai, gîte plombifère*.

PLOMBÉE (*plo-mé*) n. f. *Archéol.* Sorte de masse d'armes ou de maillet en plomb. Fléau d'armes. Épée courte et lourde.

PLONGEANT (*jan*), **E** adj. Qui plonge. Dirigé de haut en bas : *tir plongeant*.

PLONGÉE (*jé*) n. f. Action de plonger : *submersible qui effectue sa plongée. Hydrogr.* Grande profondeur qui se présente subitement contre le rivage ou après un bas-fond. *Fortif.* Talus supérieur du parapet.

PLONGEMENT (*man*) n. m. Action de plonger dans un liquide.

PLONGEON (*jon*) n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes des régions septentrionales, qui plongent souvent et vont chercher les poissons jusqu'au fond de l'eau. Action de plonger : *faire un plongeon*. V. NATATION.

PLONGER (*jé*) v. a. (lat. pop. *plumbicare* ; de *plumbum*, plomb. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il plongea, nous plongeons*.) Immerger dans un liquide : *plonger une pipette dans le vin*. Enfoncer : *plonger un poignard dans le cœur de quelqu'un* ; au *fig.*, causer une douleur profonde. Jeter en un lieu obscur, souterrain, ou dans une situation pénible : *plonger quelqu'un dans un cachot, dans les fers, dans la misère. Être plongé dans le sommeil*, dormir profondément. V. n. S'enfoncer entièrement dans l'eau. Avoir une direction de haut en bas : *l'œil plonge dans l'abîme. Fig.* Disparaître. **Se plonger** v. pr. S'enfoncer complètement dans un liquide. Se livrer entièrement : *se plonger dans l'étude, dans les plaisirs*.

PLONGEUR, EUSE (*jeur, eu-ze*) n. Qui plonge, habile à plonger. Adjectiv. : *oiseau plongeur*. N. m. Scaphandrier. Laveur de vaisselle dans un restaurant, etc. N. m. pl. Famille d'oiseaux palmipèdes, ayant pour type le *plongeur*.

PLOQUER (*ké*) v. a. Calfeutrer avec du ploc.

PLOUTOCRATE n. m. (gr. *ploutos*, richesse, et *kratos*, pouvoir). Homme puissant par sa richesse.

PLOUTOCRATIE (*sî*) n. f. (de *ploutocrate*). Gouvernement où la puissance appartient aux riches : *Carthage fut une ploutocratie*. (On écrit aussi PLUTOCRATIE.)

PLOUTOCRATIQUE adj. Qui concerne la ploutocratie.

PLOYABLE (*ploi-ia-ble*) adj. Qui se ploie facilement : *l'osier est très ployable*.

PLOYAGE (*ploi-ia-je*) n. m. Action de ployer. Son résultat.

PLOYER (*ploi-ié*) v. a. (lat. *plicare*. — Se conj. comme *aboyer*.) Courber : *ployer une branche*. V. n. Fléchir : *ployer sous le faix*, et *fig.* : *ployer sous le joug*. Syn. PLIER.

PLUCHE n. f., **PLUCHEUX, EUSE** (*cheû, eu-ze*) adj. Autre orthographe de PELUCHE et PELUCHEUX.

PLUIE (*plu-i*) n. f. (lat. *pluvia*). Eau qui tombe par gouttes de l'atmosphère : *les pluies d'orage sont abondantes, mais courtes. Fig. Faire la pluie et le beau temps*, être influent, puissant. *Parler de la pluie et du beau temps*, de choses banales. *Ennuyeux comme la pluie*, très ennuyeux. Ce qui tombe en très grande quantité : *pluie de balles, de feu, de sang. Pluie d'or*, abondance de richesses, de largesses. PROV. : **Après la pluie, le beau temps**, la joie succède souvent à la tristesse. V. ABATTRE, PÈLERIN.

PLUMAGE n. m. Toute la plume qui est sur le corps de l'oiseau : *le plumage des oiseaux-mouches est d'une extraordinaire richesse*.

PLUMARD (*mar*) n. m. Houssoir ou balai de plumes. *Pop.* Lit.

PLUMASSEAU (*ma-sô*) n. m. Petit balai de plumes. Tampon de charpie.

PLUMASSERIE (*ma-se-ri*) n. f. Métier et commerce du plumassier.

PLUMASSIER (*ma-si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui prépare et vend des plumes pour la parure ou le mobilier.

PLUM-CAKE (*pleum'-ké-ke*) n. m. Mot composé anglais, qui signifie *gâteau de raisin*. Pl. des *plum-cakes*.

PLUME n. f. (lat. *pluma*). Tuyau garni de barbes et de duvet, qui couvre le corps des oiseaux. *Lit de plume*, matelas de plumes ; au *fig.*, situation très agréable. Plumage : *la plume tachetée de la grive*. Tuyau des grosses plumes de l'oie, etc., dont on se sert pour écrire : *tailler sa plume*. Morceau de métal, etc., taillé en bec, et qui, adapté à un porte-plume, sert à écrire, etc. : *une boîte de plumes. Fig. Tenir la plume*, servir de secrétaire. *Prendre la plume*, se mettre à écrire. Ecrivain. Style d'un écri-

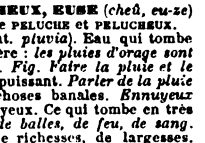

Digitized by Google

vain : *Voltaire fut une plume hardie, eut une plume mordante. Homme de plume, écrivain. Guerre de plume*, dispute par écrit entre écrivains.

PLUMEAU (*mô*) n. m. Ustensile de ménage, fait de fortes plumes assemblées autour d'un manche et servant à épousseter.

Plumeau.

PLUMÉE (*mé*) n. f. Action de plumer un oiseau. Quantité de plumes qu'on obtient ainsi. Ce qu'on peut prendre d'encre avec une plume.

PLUMER (*mé*) v. a. Arracher les plumes : *plumer une volaille. Fig.* Dépouiller : *plumer un actionnaire.*

PLUMET (*mè*) n. m. Plume, bouquet de plumes qui orne un chapeau et notamment une coiffure militaire : *les Saint-Cyriens portent un plumet écarlate et blanc.*

PLUMETÉ, E adj. *Blas.* Parsemé de petites figures imitant des barbes de plumes.

PLUMETIS (*ti*) n. m. (de *plumeté*). Broderie pleine, faite à la main.

PLUMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui est employée à plumer les volailles.

PLUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Qui tient de la plume. Couvert de plumes.

PLUMIER (*mi-é*) n. m. Boîte longue dans laquelle on met porte-plumes, crayons, etc.

Plumier.

PLUMITIF n. m. Papier sur lequel les greffiers notent à l'audience le principal des décisions. *Fam.* Homme de plume, bureaucrate.

PLUM-PUDDING (*pleum'-pou-din'gh'*) n. m. V. POUDING.

PLUMULE n. f. *Bot.* Syn. de GEMMULE.

PLUPART [*par*] (**LA**) n. f. (de *plus*, et *part*). La plus grande partie. *La plupart du temps*, le plus ordinairement. Loc. adv. **Pour la plupart**, quant à la plus grande partie. — Après *la plupart*, le verbe se met toujours au pluriel : *la plupart des hommes croient... la plupart voudraient...*

PLURAL, E, AUX adj. Qui contient plusieurs unités.

PLURALISER (*zé*) v. a. Mettre au pluriel. (Peu us.)

PLURALITÉ n. f. (du lat. *pluralis*, pluriel). Le plus grand nombre : *élu à la pluralité des voix.* Multiplicité : *Fontenelle a écrit sur la pluralité des mondes.* Pluriel : *l's est le signe ordinaire de la pluralité.*

PLURIEL, ELLE (*ri-él, è-le*) adj. Qui marque la pluralité : *la terminaison plurielle en français est en général la lettre s.* N. m. Nombre pluriel : *donner le pluriel d'un mot.* ANT. **Singulier.**

PLUS (*plu*; mais on fait la liaison devant une voyelle : *plu z'on est de fous, plu z'on rit*) adv. En plus grande quantité, à un degré supérieur : *la santé est plus précieuse que tout.* Marque un état limitatif : *cela ne vaut pas plus de cinq francs.* Signif. également, en outre : *un lit, une table, plus six chaises.* Avec la négation marque cessation d'action : *il ne travaille plus. Le plus* marque un superlatif relatif : *il est le plus adroit.* N. m. Le maximum : *le plus que vous obtiendrez sera tant.* L'opposé de *moins* : *le plus et le moins.* Signe de l'addition (+) [*pluss*]. *Qui plus, qui moins*, les uns plus, les autres moins. *Plus tôt*, de meilleure heure, v. PLUTÔT. Loc. adv. : **Au plus, tout au plus**, au maximum. **Tant et plus**, beaucoup, à un haut degré, abondamment. **Le plus**, au plus haut degré. **Bien plus, de plus, qui plus est**, en outre. **De plus en plus**, avec progrès, en bien ou en mal. **Plus ou moins**, à peu près. **Ni plus ni moins**, tout autant. **Sans plus**, sans rien ajouter. **D'autant plus**, à plus forte raison. ANT. **Moins.**

PLUSIEURS (*zi-eur*) adj. pl. des 2 genres. Un nombre indéterminé : *plusieurs vaisseaux.* Pron. indéf. : *plusieurs pensent que...*

PLUS-PÉTITION (*pluss, si-on*) n. f. *Prat.* Action de demander plus qu'il n'est dû.

PLUS-QUE-PARFAIT (*pluss-ke-par-fè*) n. m. *Gramm.* Temps du verbe qui exprime une action passée relativement à une autre action passée aussi : *j'avais fini mon devoir quand vous vîntes.* Pl. des *plus-que-parfaits.*

PLUS-VALUE (*plu-va-lû*) n. f. Augmentation de valeur acquise par un objet : *les terrains voisins des grandes villes acquièrent avec le temps une plus-value considérable.* Augmentation de prix accordée pour certains travaux, en raison des difficultés, etc. Excédent du produit d'un impôt sur les prévisions budgétaires. Pl. des *plus-values.* ANT. **Moins-value.**

PLUTONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. (de *Pluton*, n. mythol.). Se dit des roches, des terrains formés par l'action des volcans. (On dit aussi PLUTONIQUE.)

PLUTONISME (*nis-me*) n. m. Théorie qui explique la formation de la croûte terrestre par l'action du feu intérieur.

PLUTONISTE (*nis-te*) n. m. Partisan du plutonisme.

PLUTÔT [*tô*] (de *plus*, et *tôt*) adv. qui marque préférence : *plutôt souffrir que mourir.* — Ne pas confondre avec *plus tôt*, qui est l'opposé de *plus tard* : *je ne devrais venir qu'à midi, mais je viens plus tôt.*

PLUVIAL n. m. (du lat. *pluvia*, pluie). Chape d'église.

PLUVIAL, E, AUX adj. (du lat. *pluvia*, pluie). Qui provient de la pluie : *les eaux pluviales s'infiltrent à la surface des terrains calcaires.*

Pluvier.

PLUVIAN n. m. Genre d'oiseaux échassiers, propres à l'Afrique : *les pluvians vont chercher leur nourriture jusque dans la gueule des crocodiles.*

PLUVIATILE adj. (même étymol. que *pluvial*). Produit par la pluie : *température pluviatile.* (Inus.) Formé, modifié par l'action de la pluie : *terrain pluviatile.* (Inus.)

PLUVIER (*vi-é*) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, de taille moyenne : *les pluviers sont un gibier assez estimé.*

PLUVIEUX, EUSE (*vi-eû, eu-ze*) adj. Abondant en pluie : *le climat de l'Écosse est pluvieux.* Qui amène la pluie : *vent pluvieux.* ANT. **Sec.**

PLUVIOGRAPHE n. m. Syn. de PLUVIOMÈTRE.

PLUVIOMÈTRE n. m. (lat. *pluvia*, pluie, et gr. *metron*, mesure). Instrument destiné à mesurer la quantité de pluie qui tombe dans un lieu pendant un temps déterminé.

Pluviomètre.

PLUVIÔSE (*ô-ze*) n. m. (du lat. *pluvia*, pluie). Cinquième mois du calendrier républicain (du 20, 21 ou 22 janvier au 19, 20 ou 21 février).

PNEUMATIQUE adj. (du gr. *pneuma, atos*, souffle). Se dit d'une machine qui sert à faire le vide dans un récipient. *Bandage pneumatique* ou *pneumatique* n. m. et, par abrév., *pneu.* Ensemble constitué par une chambre à air comprimé que ferme une première enveloppe (C), en toile, puis une seconde (E), en caoutchouc, et que l'on adapte à la jante (J) des roues de cycles, d'automobiles, de voitures légères, etc. N. f. Science qui a pour objet les propriétés de l'air et des gaz.

Coupe d'un pneumatique.

PNEUMATOCÈLE n. f. (gr. *pneuma, atos*, souffle, et *hêlê*, tumeur). Distension du scrotum par des gaz.

PNEUMATOLOGIE (*ji*) n. f. Science ou traité des esprits, des êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme.

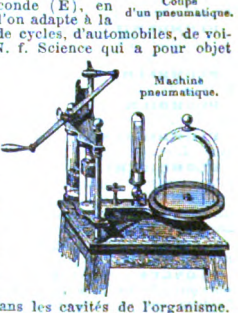
Machine pneumatique.

PNEUMATOSE (*tô-ze*) n. f. Accumulation des gaz dans les cavités de l'organisme.

PNEUMOCOQUE n. m. Microbe de la pneumonie.

PNEUMOGASTRIQUE (*ghas-tri-ke*) adj. Commun au poumon et à l'estomac : *nerfs pneumogastriques.*

PNEUMONIE (*ni*) n. f. (du gr. *pneumôn*, poumon).

Digitized by Google

Inflammation du parenchyme pulmonaire, produite par un microbe spécifique : *la pneumonie aiguë est souvent appelée* fluxion de poitrine.

PNEUMONIQUE adj. Se dit des remèdes propres aux maladies du poumon. (Peu us.)

PNEUMOTHORAX (*raks*) n. m. Epanchement de gaz dans la cavité pleurale.

POCHADE n. f. (de *pochoir*). Peinture exécutée en quelques coups de pinceau. Œuvre rapidement écrite.

POCHARD (*char*), **E** n. et adj. *Pop.* Ivrogne.

POCHARDER (*dé*) v. a. *Pop.* Enivrer. **Se pocharder** v. pr. S'enivrer.

POCHARDISE (*di-ze*) n. f. *Pop.* Ivrognerie.

POCHE n. f. Espèce de petit sac cousu aux vêtements et dans lequel on met ce qu'on porte sur soi : *vider ses poches. Argent de poche,* somme destinée aux menus plaisirs. *Les mains dans ses poches,* sans travailler, sans s'efforcer. Sac pour le blé, l'avoine, etc. Grande cuiller de métal, demi-sphérique et à long manche, qui sert à divers usages. Jabot des oiseaux. Espèce de filet, pour chasser au furet. Manche de filets trainants dans laquelle se rassemble le poisson. Cavité d'un abcès, d'une tumeur. *Acheter chat en poche,* sans connaître l'objet qu'on achète.

POCHÉE (*ché*) n. f. Contenu d'une poche : *une pochée de billes.*

POCHER (*ché*) v. a. Faire une meurtrissure avec enfiure : *pocher l'œil à quelqu'un. Pocher des œufs,* les faire cuire entiers, sans coquille, dans un liquide.

POCHETÉE (*té*) n. f. Syn. de POCHÉE.

POCHETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je pochette.*) Porter quelque temps dans sa poche : *pocheter des olives.*

POCHETTE (*chè-te*) n. f. Petite poche. Petit filet. Petit violon : *pochette de maître à danser.*

POCHEUSE (*cheu-ze*) n. f. Ustensile pour faire les œufs pochés.

POCHON n. m. Cuiller à pot. *Fam.* Meurtrissure sur l'œil : *recevoir un pochon.*

POCO A POCO. *Musiq.* Locution italienne signifiant *peu à peu.*

PODAGRE adj. et n. (gr. *pous, podos,* pied, et *agra,* prise). Qui a la goutte aux pieds. N. f. Goutte aux pieds.

PODESTAT (*dès-ta*) n. m. (du lat. *potestas,* pouvoir). Premier magistrat des villes du centre et du nord de l'Italie, au moyen âge.

PODIUM (*di-om'*) n. m. (m. lat.). Petit mur qui entourait l'arène des amphithéâtres. Endroit du cirque où se plaçaient les sénateurs et les principaux magistrats romains. Petit soubassement servant de plate-forme pour y placer certains objets.

PODOMÈTRE n. m. (gr. *pous, podos,* pied, et *metron,* mesure). Appareil destiné à mesurer la vitesse de la marche à pied. (On dit aussi COMPTE-PAS.)

PŒCILE (*pé*) n. m. Portique orné de peintures, chez les Grecs : *le Pœcile d'Athènes contenait les plus belles œuvres de Polygnote.*

POÊLE (*poê-le*) n. m. (du lat. *pallium,* manteau). Voile qu'on tenait autrefois au-dessus de la tête des mariés, pendant la bénédiction nuptiale. Drap dont on couvre le cercueil, et dont certaines personnes tiennent les cordons pendant la marche du cortège funèbre.

Poêles : 1. A charbon ; 2. A gaz.

POÊLE (*poê-le*) ou **POILE** n. m. (du lat. pop. *pensilis,* suspendu). Fourneau de chauffage, fixe ou transportable : *poêle mobile.*

POÊLE (*poê-le*) n. f. (du lat. *patella,* plat). Plat de cuisine, en fer, et muni d'une longue queue, pour frire, fricasser. Syn. de POÊLÉE. *Fig.* et *fam. Tenir la queue de la poêle,* avoir la direction, la charge de.

POÊLÉE (*poê-lé*) n. f. Contenu d'une poêle : *une poêlée de marrons.*

POÊLIER (*poê-li-é*) n. m. Qui fait, vend ou pose les poêles et appareils de chauffage.

POÊLON (*poê*) n. m. Petite poêle de métal ou de terre, qui a la forme d'une casserole.

POÊLONNÉE (*poê-lo-né*) n. f. Contenu d'un poêlon.

POÈME n. m. (gr. *poiêma;* de *poiein,* faire). Ouvrage en vers, surtout d'une certaine étendue : *les poèmes d'Homère furent réunis par ordre de Pisistrate.* Ouvrage en prose, ayant le style et les fictions de la poésie : *le* Télémaque, *ce poème de Fénelon.* Paroles d'une pièce lyrique, d'un opéra.

POÉSIE (*zî*) n. f. (gr. *poiêsis*). Art de faire des vers : *cultiver la poésie.* Harmonie, inspiration. Elévation dans les idées, dans le style : *vers pleins de poésie. La poésie des* Martyrs *de Chateaubriand.* Chaque genre poétique : *la poésie épique, lyrique,* etc. Caractère de ce qui touche, élève, fait penser : *la poésie de la mer.* Pièce de vers : *réciter une poésie.*

POÈTE n. m. (lat. *poeta*). Celui qui écrit en vers : *Lamartine, Musset, Hugo, sont de grands poètes.* Celui qui a l'imagination poétique : *Chateaubriand fut un poète.* Adjectiv. des 2 g. : *Jasmin, le perruquier poète; femme poète.*

POÈTEREAU (*rô*) n. m. Mauvais poète. (Peu us.)

POÉTESSE (*tè-se*) n. f. Femme poète.

POÉTIQUE adj. Qui appartient à la poésie; qui lui est propre : *style, expression poétique.* Propre à inspirer les poètes : *légende poétique. Licence poétique,* dérogation aux règles ordinaires de la langue ou de la versification. N. f. Art qui trace les règles de la poésie : *la poétique d'Horace, de Boileau.* Expression de ce qu'il y a d'idéal dans les beaux-arts. V. ART POÉTIQUE (*part. hist.*).

POÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière poétique : *décrire poétiquement un paysage.*

POÉTISER (*zé*) v. a. Relever au moyen de la poésie : *Silvio Pellico a poétisé sa prison.* V. n. Faire des vers.

POIDS (*poi*) n. m. (lat. *pensum;* de *pendere,* peser). Qualité d'un corps pesant : *le poids de l'air.* Résultante de l'action de la pesanteur sur chacune de

Poids : 1, 3, En fonte ; 2, 4, 5. En cuivre.

ses molécules : *le poids d'un corps se mesure par l'effort nécessaire pour le soutenir. Poids spécifique d'un corps,* nombre de grammes que pèse un centimètre cube du corps considéré. Pesanteur fixe et déterminée : *le poids du franc est de cinq grammes.* Morceau de métal d'une pesanteur déterminée, servant à peser d'autres corps : *une balance et ses poids.* (V. MÉTRIQUE [*système*].) Corps pesant suspendu aux chaînes d'une horloge, d'un tourne-broche, pour lui donner le mouvement. *Fig.* Force, importance : *l'impartialité donne du poids au jugement.* Tout ce qui fatigue, oppresse : *le poids des affaires, du remords. Au poids de l'or,* très cher.

POIGNANT (*gnan*), **E** adj. (du vx fr. *poindre,* piquer). Qui cause une impression très vive et très pénible : *douleur poignante.*

POIGNARD (*gnar*) n. m. (de *poing*). Arme courte, pointue et tranchante : *le poignard se portait à la ceinture. Fig.* Se dit de tout ce qui peut blesser ou offenser vivement : *certaines nouvelles sont des coups de poignard. Fig. Le poignard sur la gorge,* dans un état de contrainte violente : *signer un contrat le poignard sur la gorge.*

Poignards.

POIGNARDER (*dé*) v. a. Frapper avec un poignard : *Ravaillac poignarda Henri IV. Fig.* Causer une vive douleur.

POIGNE n. f. *Fam.* La force du poignet. Energie : *un gouvernement à poigne.*

POIGNÉE (*gné*) n. f. Quantité que la main fermée peut empoigner ou contenir : *poignée de foin, de sable.* Partie d'un objet par où on le tient, on le tire, etc : *la poignée d'un sabre, d'une porte. Fig.* Petit nombre : *une poignée de soldats.* **A poignée** loc. adv. A pleine main. *Fig.* En abondance.

Digitized by Google

POIGNET (*gné*) n. m. (de *poing*). Partie du bras qui joint la main à l'avant-bras.

POIL n. m. (lat. *pilus*). Production filiforme, qui se montre sur la peau des animaux et en divers endroits du corps humain. *Poil follet*, duvet qui vient avant la barbe. Couleur, en parlant des animaux : *de quel poil est votre cheval?* Partie velue des étoffes : *drap à long poil. Bot.* Nom des organes filamenteux et duveteux qui naissent sur les diverses parties des plantes. *Fam. Monter un cheval à poil*, sans selle. *Fig.* et *fam. Homme à poil*, énergique. *Brave à trois poils*, qui ne craint rien.

POILU, E adj. Velu, couvert de poil.

POINÇON n. m. (lat *punctio*). Outil de fer aigu, qui sert à percer ou à graver. Morceau d'acier gravé en relief pour former les matrices des monnaies et des médailles. Marque qu'on applique sur les ouvrages d'or et d'argent pour en garantir le titre. Pièce de charpente verticale dans un comble.

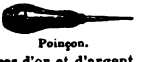
Poinçon.

POINÇON n. m. (vx fr. *ponchon*). *Comm.* Tonneau.

POINÇONNAGE (*so-na-je*) ou **POINÇONNEMENT** (*so-ne-man*) n. m. Action de poinçonner.

POINÇONNER (*so-né*) v. a. Marquer au poinçon.

POINÇONNEUSE (*so-neu-ze*) n. f. Outil pour perforer les plaques de cuivre, les tôles, etc.

POINDRE v. n. (du lat. *pungere*, piquer. — Se conj. comme *craindre*.) Commencer à paraître, à pousser : *le jour point.*

POING (*poin*) n. m. (lat. *pugnus*). Main fermée : *un coup de poing.* Toute la main jusqu'à sa jonction avec le bras : *on coupait le poing aux parricides. Fig. Pieds et poings liés*, dans une impuissance absolue.

POINT (*poin*) n. m. (lat. *punctum*; de *pungere*, poindre, piquer). Piqûre qu'on fait dans l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, etc. : *couture à petits points.* (V. COUTURE.) Dentelle de fil faite à l'aiguille : *point d'Alençon.* Nom de plusieurs ouvrages de tapisserie, de broderie, etc. Petite marque ronde sur un *i*, sur un *j* et à côté d'une note de musique : *le point mis à la droite d'une note ou d'un silence augmente de moitié la valeur de cette note ou de ce silence.* Nom de divers signes de ponctuation : le *point* (.), qui indique une grande pause, s'emploie à la fin d'une phrase; le *point-virgule* (;), qui indique une pause moyenne, s'emploie pour séparer entre elles les parties semblables d'une même phrase; le *deux-points* (:) s'emploie après un membre de phrase annonçant une citation, avant une phrase qui développe celle qui précède, avant une énumération; le *point d'interrogation* (?) s'emploie à la fin de toute phrase qui exprime une demande; le *point d'exclamation* (!) s'emploie après les interjections et à la fin des phrases qui marquent la joie, la douleur, l'admiration, etc.; les *points de suspension* (.....) s'emploient quand une émotion, une pensée soudaine vient occuper l'esprit et l'empêcher d'achever une phrase commencée. *Jeu.* Valeur de chaque carte. Ce que l'on compte en jouant aux cartes : *accuser son point au piquet. Fig. Rendre des points*, concéder des avantages, parce qu'on est plus fort, plus habile, *Blas.* Chacun des carrés de l'échiqueté, de l'équipolé, du componé. *Mar.* Position sur la carte d'un bâtiment qui fait route sur mer. *Faire le point*, déterminer par des calculs la position du navire. *Point vélique*, centre fictif sur lequel porte la résultante des forces agissant sur les voiles. *Point d'une voile*, endroit où se rencontrent deux ralingues. Note ou représentation de note donnée à un écolier : *bon point, mauvais point.* Division de la règle qui sert au cordonnier à prendre mesure. *Impr.* Force du corps des divers caractères : *le* Petit Larousse illustré *est composé en caractères de 5 points, et le* Nouveau Larousse illustré *en caractères de 6.* Endroit fixe, déterminé : *point d'arrivée. Physiq. Point de fusion, d'ébullition, de liquéfaction*, température à laquelle un corps entre en fusion, en ébullition ou se liquéfie. Degré, état le plus favorable au résultat que l'on veut obtenir : *mettre une lunette au point. Fig.* : *mettre une affaire au point.* Question, matière : *n'insistez pas sur ce point.* Division d'un discours, d'un sermon. Etat, situation : *se trouver au même point.* Période, degré : *être au plus haut point de sa gloire.* Instant, moment précis : *être sur le point de mourir. Point d'orgue*, de repos, d'arrêt dans un morceau de musique. *Point d'appui*, point sur lequel le levier s'appuie. *Fig.* Tout ce qui soutient, aide. *Points cardinaux*, le nord, le midi, l'est et l'ouest. *Math. Point matériel*, masse pesante que l'on suppose concentrée en un point géométrique, c'est-à-dire en un lieu sans étendue. *Point d'intersection*, endroit où deux lignes se coupent. *Point de départ*, commencement d'une chose. *Point de vue*, endroit où l'on se place pour voir un objet plus ou moins éloigné sur lequel s'étend la vue, et, *fig.*, manière d'envisager les choses. *Point du jour*, moment où le soleil commence à poindre. *Point de côté*, douleur à la poitrine ou au ventre, qui gêne la respiration. *Point d'honneur*, ce qui intéresse l'honneur. Loc. adv. : **À point**, à propos. **À point nommé**, à l'instant fixé. **De point en point**, exactement. **Au dernier point**, extrêmement. **En tout point, de tout point**, entièrement. PROV. : **Pour un point** (ou **faute d'un point**), **Martin perdit son âne**, une circonstance très légère peut faire échouer une affaire importante.

POINT (*poin*) adv. Pas, nullement : *je n'en veux point. Voulez-vous? — Point.*

POINTAGE n. m. Action de pointer une bouche à feu, un instrument d'optique, etc. : *vérifier le pointage d'un canon.* Marque faite à côté d'un nom ou d'un chiffre, pour indiquer une opération exécutée, contrôler un vote, etc. (Syn. peu us. POINTEMENT.)

POINTAL n. m. Pièce de bois servant d'étai.

POINTE n. f. (lat. *puncta*). Bout aigu et piquant : *pointe d'aiguille. A la pointe de l'épée*, par les armes. Clou cylindrique, avec ou sans tête. Extrémité des choses qui vont en diminuant : *pointe d'un clocher.* Langue de terre qui s'avance dans la mer. Pièce d'étoffe taillée en forme allongée; fichu triangulaire. Outil pointu du sculpteur, du graveur, etc. *Pointe sèche*, outil avec lequel les graveurs forment des traits fins et délicats sur le cuivre nu. Dessin obtenu par ce procédé. *Pointe du pied*, les orteils. *Pointe d'asperge*, bourgeon terminal d'une asperge. *Fig.* Trait d'esprit recherché : *ne parler que par pointes.* Très petite quantité : *mêler à ses éloges une pointe de malice. Avoir une pointe de vin*, être gai pour avoir bu plus qu'à l'ordinaire. *La pointe du jour*, son commencement. Loc. adv. **En pointe**, en forme de pointe. *Mar. Avirons montés en pointe*, disposés de façon qu'il n'y ait qu'un seul rameur par banc.

POINTER (*tèr*) n. m. Chien d'arrêt anglais.

POINTER (*té*) v. a. Marquer d'un point indiquant revision, vérification, etc. Braquer vers un point : *pointer un canon. Musiq. Pointer une note*, la marquer d'un point qui augmente de moitié sa valeur.

POINTER (*té*) v. a. (de *pointe*). Frapper d'un coup de pointe : *pointer son adversaire.* Dresser en pointe : *cheval qui pointe les oreilles.* V. n. S'élever en l'air : *l'aigle pointe très haut.* Etre dirigé en pointe : *partout des clochers pointent.* Commencer à pousser : *blé qui pointe.* Se dit du cheval qui se cabre.

POINTEUR n. m. Artilleur qui pointe la pièce : *un habile pointeur.* Celui qui pointe une liste, etc.

POINTILLAGE (*ti, ll* mll.) ou **POINTILLEMENT** (*ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de pointiller.

POINTILLE (*ll* mll.) n. f. Contestation frivole.

POINTILLÉ (*ti, ll* mll., *é*) n. m. Gravure, dessin qu'on exécute en pointillant : *graver au pointillé.*

POINTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. a. Tracer par points : *pointiller un dessin.* V. n. Faire des points avec la plume, le burin, le crayon, le pinceau.

POINTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. n. (de *pointille*). Contester sur des minuties. V. a. Piquer à tout moment par des mots désobligeants.

POINTILLEUX, EUSE (*ti, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui aime à pointiller. Irascible, exigeant : *être très pointilleux sur les questions de préséance.*

POINTU, E adj. Qui se termine en pointe : *poignard très pointu. Fig.* Minutieux, susceptible.

POINTURE n. f. *Impr.* Petite pointe de fer fixée sur le tympan ou sur le cylindre d'une machine à imprimer, et qui sert à fixer la feuille à imprimer; trou que fait cette pointe. Dimension de chaussures, de gants, de coiffures : *avoir tant de pointure.*

POIRE n. f. (lat. *pirum*). Fruit du poirier. *Poire tapée*, séchée au four. *Fig.* et *fam. Garder une poire pour la soif*, se réserver quelque chose pour les besoins à venir. Poudrière de chasse. — Il existe

Digitized by Google

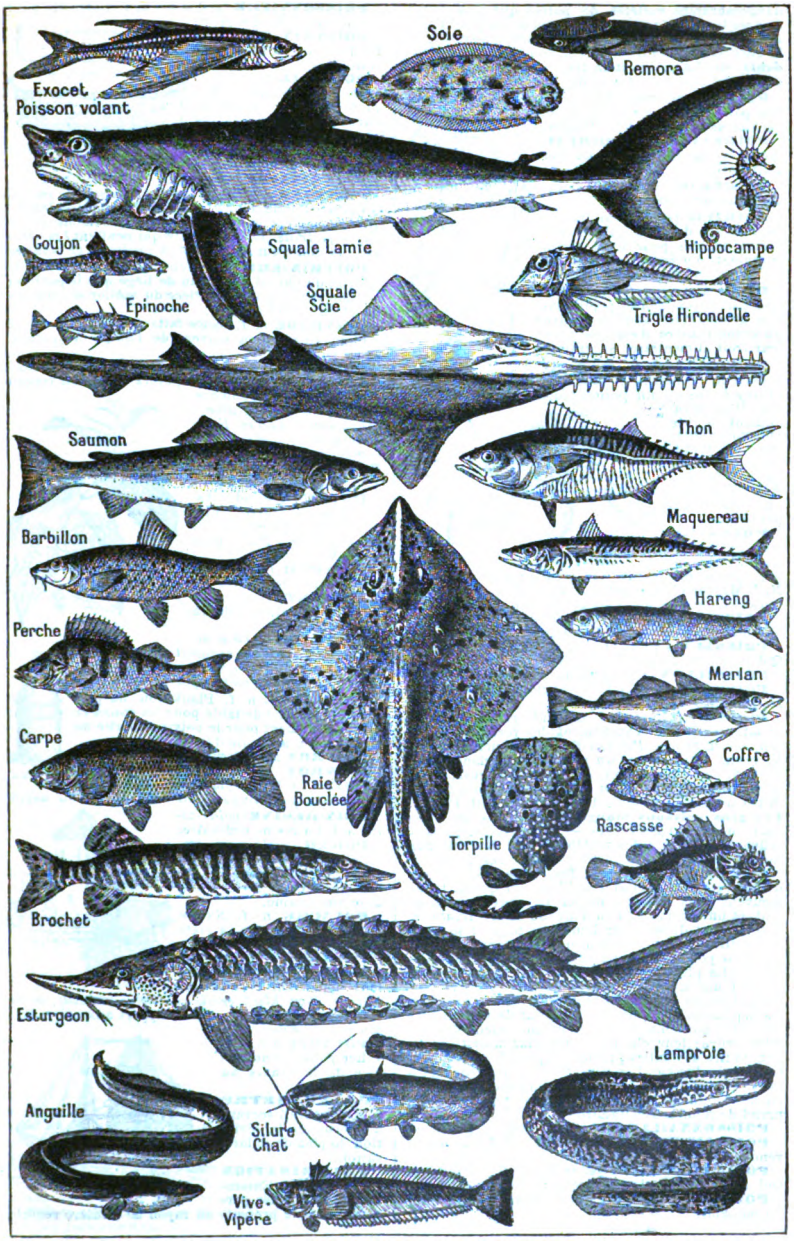

Digitized by Google

d'innombrables variétés de poires que l'on classe d'après leur destination et l'époque de leur maturité. Il y a le *doyenné*, le *beurré*, la *cressane*, la *bergamote*, la *duchesse*, la *louise-bonne*, le *bon-chrétien*, la *fondante*, etc. La poire est un fruit des plus savoureux, on en fait des compotes et des confitures.

POIRÉ n. m. Boisson faite avec le jus fermenté des poires : *le poiré se fabrique surtout dans l'ouest de la France.*

POIREAU (*ró*) ou **PORREAU** (*po-ró*) n. m. Plante potagère du genre ail.

POIRÉE (*ré*) n. f. Plante potagère du genre bette.

POIRIER (*ri-é*) n. m. Genre de rosacées dont on cultive plusieurs espèces pour leurs fruits succulents (*poires*) : *le bois de poirier est estimé en ébénisterie.*

Poireaux.

POIS (*poi*) n. m. (lat. *pisum*). Genre de légumineuses papilionacées grimpantes, dont on cultive un grand nombre d'espèces pour leur fruit alimentaire. Sa graine.

POISON (*son*) n. m. Toute substance qui détruit ou altère les fonctions vitales : *la strychnine est un poison violent.* (V. CONTREPOISON.) Boisson ou aliment de très mauvaise qualité, ou pernicieux : *l'alcool est un poison. Fig.* Maxime, discours, écrit pernicieux.

Poirier : fleur et A, fruit (coupe).

POISSARD (*poi-sar*), **E** adj. Qui imite le langage et les mœurs du bas peuple : *style poissard.* N. f. Marchande de poisson aux halles et, *par ext.*, toute femme à expressions grossières.

POISSER (*poi-sé*) v. a. Enduire de poix. Salir avec une matière glutante : *les bonbons poissent les mains.*

POISSEUX, EUSE (*poi-seû, eu-ze*) adj. Qui poisse. Qui est poissé : *mains poisseuses.*

POISSILLON (*poi-si, ll* mll.) n. m. Petit poisson.

POISSON (*poi-son*) n. m. Ancienne mesure pour les liquides.

POISSON (*poi-son*) n. m. (lat. *piscis*). Animal aquatique, de l'embranchement des vertébrés. *Poisson volant*, exocet. *Poisson d'avril*, maquereau. (*Fig.* V. AVRIL.) *Muet comme un poisson*, ne parlant pas du tout. *Ni chair ni poisson*, de nature douteuse, d'opinion indécise. *Comme un poisson dans l'eau*, tout à fait heureux, à son aise. *Astr.* V. *Part. hist.* PROV. : **Les gros poissons mangent les petits**, les puissants oppriment les faibles. — Les *poissons*, qui constituent une classe des vertébrés, sont des animaux à sang froid, généralement ovipares, respirant par les branchies. Leur corps, fusiforme, est couvert d'un revêtement parfait d'écailles imbriquées. Ils se meuvent dans l'eau au moyen de nageoires (v. ce mot) et un réservoir plein d'air, ou *vessie natatoire*, leur permet de modifier leur densité pour se tenir en équilibre à la profondeur qui leur convient. Leur squelette peut être osseux ou cartilagineux. (V. SQUELETTE.) La plupart des poissons sont carnassiers et se font une guerre active. Quelques-uns comptent parmi les plus grands des vertébrés, et certains squales dépassent 5 à 6 mètres. Au point de vue alimentaire, les poissons représentent une valeur de premier ordre ; leur chair est des plus nutritives, et l'on en tire des huiles précieuses pour la consommation et l'industrie. Les vessies natatoires servent à faire de la colle ; les peaux de requin sont employées en maroquinerie, etc. La classe des poissons comprend de nombreuses familles.

POISSONNAILLE (*poi-so-na, ll* mll.) n. f. Fretin.

POISSONNERIE (*poi-so-ne-ri*) n. f. Lieu où l'on vend le poisson.

POISSONNEUX, EUSE (*poi-so-neû, eu-ze*) adj. Qui abonde en poisson : *étang, lac poissonneux.*

POISSONNIER (*poi-so-ni-é*), **ERE** n. Qui vend du poisson.

POISSONNIÈRE (*poi-so-ni*) n. f. Ustensile pour faire cuire le poisson.

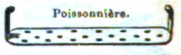
Poissonnière.

POITEVIN, E adj. et n. Du Poitou : *les antiquités poitevines.*

POITRAIL (*tra, l* mll.) n. m. (lat. *pectorale*). Devant du corps du cheval, entre l'encolure et les épaules : *un poitrail large est un signe de force.* (V. la planche CHEVAL.) Partie du harnais qu'on met sur le poitrail. Grosse poutre.

POITRINAIRE (*nè-re*) adj. et n. Phtisique.

POITRINE n. f. (du lat. pop. *pectorina* ; de *pectus*, poitrine). Partie du tronc, entre le cou et l'abdomen, qui contient les poumons et le cœur. Poumons : *maladie de poitrine. Bouch.* Partie qui contient les côtes avec la chair qui les enveloppe : *poitrine de mouton.*

POITRINIÈRE n. f. Courroie qui passe sur le poitrail du cheval. Morceau de liège que le paumier attache sur sa poitrine. Pièce du métier de rubanerie et du métier à tisser.

POIVRADE n. f. Sauce faite avec du poivre, du sel, du vinaigre, et souvent de l'huile. Adjectiv. : *sauce poivrade.*

POIVRE n. m. (lat. *piper*). Graine âcre et aromatique, fruit du poivrier : *le poivre est utilisé comme condiment.* Poudre obtenue en broyant cette graine : *renverser le poivre. Fam. Poivre et sel*, gris. *Cher comme poivre*, très cher. **Poivre long**, piment à saveur très piquante.

Poivrier.

POIVRE, E adj. Assaisonné de poivre. *Fig.* Caustique. Licencieux : *récit poivré. Pop.* D'un prix exagéré.

POIVRER (*vré*) v. a. Assaisonner de poivre.

POIVRETTE (*vré-te*) n. f. Nom vulgaire de la *nigelle cultivée.*

POIVRIER (*vri-é*) n. m. Genre de pipéracées sarmenteuses, qui produisent le poivre : *le poivrier croît dans l'Asie tropicale.* Vase où l'on met le poivre.

POIVRIÈRE n. f. Plantation de poivriers. Ustensile de table pour les épices et particulièrement pour le poivre. Guérite de maçonnerie, à l'angle d'un bastion.

Poivrière.

POIVRON n. m. Fruit du piment.

POIVROT (*vro*) n. m. *Arg.* Ivrogne.

POIX (*poi*) n. f. (lat. *pix*). Substance résineuse, agglutinante, tirée du pin et du sapin.

POIX-RÉSINE (*poi-ré-zi-ne*) n. f. La résine ordinaire.

POKER (*kèr'*) n. m. (m. angl.). Sorte de petit ringard pour remuer la houille enflammée. Jeu de cartes d'origine américaine.

Poivrière.

POLACRE n. f. Navire de la Méditerranée, à mâts à pible et voiles carrées.

POLAIRE (*lè-re*) adj. Qui est auprès des pôles ; qui leur appartient : *étoile polaire* (v. *Part. hist.*), *cercle polaire* (V. CERCLE) ; *mers, terres polaires. Electr.* Qui a rapport aux pôles d'un aimant ou d'une pile.

POLAQUE n. m. Cavalier polonais au service de la France au XVIIe siècle.

POLARIMÈTRE n. m. Appareil servant à déterminer la déviation du plan de polarisation.

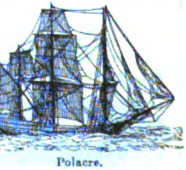
Polacre.

POLARISATION (*za-si-on*) n. f. Ensemble des propriétés particulières que présente un rayon de lumière réfléchi

Digitized by Google

ou réfracté. *Plan de polarisation*, plan déterminé par le rayon incident et le rayon polarisé. *Polarisation d'une pile*, diminution de l'intensité du courant d'une pile par suite de réactions chimiques intérieures.

POLARISCOPE (*ris-ko-pe*) n. m. Instrument pour constater si une lumière émane directement d'une source ou a déjà subi le phénomène de polarisation.

POLARISÉ (*zé*), **E** adj. Qui a subi le phénomène de polarisation : *lumière polarisée*.

POLARISER (*zé*) v. a. Causer la polarisation.

POLARISEUR (*zeur*) n. m. Appareil servant à polariser la lumière. Adjectiv. : *prisme polarisateur*.

POLARITÉ n. f. Propriété qu'a l'aiguille aimantée de se diriger vers les pôles.

POLATOUCHE n. m. Genre de mammifères rongeurs, de l'hémisphère nord : *les polatouches sont appelés aussi écureuils volants*.

POLDER (*dèr*) n. m. Dans les Pays-Bas, région basse et marécageuse conquise sur la mer du Nord : *le desséchement des polders a fourni à la Hollande de magnifiques champs d'élevage*.

PÔLE n. m. (gr. *pôlos*; de *polein*, tourner). Chacune des deux extrémités de l'axe imaginaire autour duquel la sphère céleste semble tourner en vingt-quatre heures ; les deux extrémités de l'axe de la terre : *les deux pôles terrestres sont couverts de glaces. Ligne des pôles terrestre, céleste*, axe de la terre, de la sphère céleste. *Hauteur du pôle au-dessus de l'horizon*, angle que fait la ligne des pôles avec l'horizon. *Pôles magnétiques*, les deux points d'un aimant, où est concentrée la vertu magnétique ; chacune des extrémités du circuit d'une pile ou de certaines machines électriques *Géom. Pôles d'un cercle tracé sur la sphère*, les extrémités du diamètre perpendiculaire au plan du cercle. *Fig.* Terme absolument opposé à un autre : *l'erreur et la vérité sont deux pôles*. — La terre est à peu près ronde, et elle tourne sur elle-même, comme tournerait une boule autour d'une aiguille qui la traverserait en passant par son centre. Cette ligne imaginaire, autour de laquelle la terre accomplit sa rotation en vingt-quatre heures, se nomme *axe*, et on appelle *pôles* ses deux extrémités. L'un est le pôle *nord*, boréal ou arctique ; l'autre est le pôle *sud*, austral ou antarctique. V. MAPPEMONDE. TERRE.

POLÉMARQUE n. m. (gr. *polemos*, guerre, et *arkhos*, commandant). *Antiq. gr.* Chef d'armée. Adj. Se disait, à Athènes, du troisième archonte, chargé du commandement de l'armée, de l'administration de la guerre, etc.

POLÉMIQUE n. f. (du gr. *polemos*, guerre). Dispute de plume : *polémique littéraire, religieuse*. Adjectiv. Qui appartient à la polémique : *critique polémique*.

POLÉMISTE (*mis-te*) n. m. Celui qui fait de la polémique : *Armand Carrel fut un redoutable polémiste*.

POLÉMONIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales. S. une *polémoniacée*.

POLÉMONIE (*nî*) n. f. Genre de *polémoniacées*, vulgairement *valériane grecque*.

POLENTA (*lin*) n. f. (m. lat. et ital.). *Antiq. rom.* Bouillie de farine d'orge. En Italie, bouillie de farine de maïs ou de châtaignes.

POLI, E adj. Lisse et luisant : *marbre poli. Fig.* Châtié, élégant : *style poli*. Civilisé : *les peuples polis*. Qui a de la politesse : *homme poli*. N. m. Lustre, éclat : *vaisselle d'un beau poli*. ANT. **Rugueux, impoli.**

POLICE n. f. (du gr. *politeia*, gouvernement d'une ville). Ensemble des règlements qui maintiennent l'ordre et la sécurité publique : *réglementer la police d'un Etat. Par anal. : la police d'un lycée, d'un camp*. Administration chargée de les maintenir : *dénoncer quelqu'un à la police*. Agent de cette administration : *voici la police. Simple police*, juridiction qui ne connaît que des contraventions. *Salle de police*, chambre où l'on renferme les soldats pour fautes légères. *Bonnet de police*, V. BONNET.

POLICE n. f. (prov. *polissa*). Contrat par lequel on s'engage, moyennant une prime, à indemniser quelqu'un d'un dommage éventuel : *police d'assurance*.

POLICEMAN (*man*) n. m. Agent de police anglais. Pl. des *policemen* (mèn).

POLICER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il poliça, nous poliçons*.) Adoucir les mœurs. Etablir des lois sages dans un pays : *policer une nation*.

POLICHINELLE (*nè-le*) n. m. Marionnette à bosse par devant et par derrière. (V. *Part. hist.*) Masque déguisé en ce costume. *Fig.* Mauvais bouffon de société. Homme qui change souvent d'opinion, sans dignité : *les polichinelles de la politique. Secret de polichinelle*, ce que tout le monde sait.

POLICIER (*si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui se rapporte à la police : *mesures policières*. Qui est de la police : *les policiers ; la gent policière*.

POLIGNAC (*gnak*) n. m. Jeu de cartes. Valet de pique, qui est, à ce jeu, la carte principale.

POLIMENT (*man*) n. m. Action de polir. Etat d'un objet poli. (Peu us.)

POLIMENT (*man*) adv. D'une manière polie : *éconduire poliment un solliciteur*. ANT. **Impoliment.**

POLIORCÉTIQUE adj. (du gr. *poliorkêtês*, preneur de villes). Qui appartient à l'art d'assiéger les villes. N. f. Art d'assiéger les villes : *les anciens nous ont laissé plusieurs traités de poliorcétique*.

POLIR v. a. (lat. *polire*). Rendre uni et luisant par action mécanique : *polir le fer. Fig.* Cultiver, adoucir : *polir l'esprit, les mœurs*. Corriger, mettre la dernière main à : *polir un discours*.

POLISSABLE (*li-sa-ble*) adj. Susceptible de recevoir le poli : *le marbre est très polissable*.

POLISSAGE (*li-sa-je*) ou **POLISSEMENT** (*li-se-man*) [peu us.] n. m. Action de polir le diamant, l'or, l'acier, le marbre, etc. Son résultat.

POLISSEUR, EUSE (*li-seur, eu-ze*) n. Qui polit certains ouvrages, comme les glaces, etc.

POLISSOIR (*li-soir*) n. m. Instrument pour polir : *polissoir à ongles*.

POLISSOIRE (*li-soi-re*) n. f. Brosse douce à décrotter.

POLISSON, ONNE (*li-son, o-ne*) n. Enfant malpropre et vagabond. Enfant espiègle. Personne débauchée. Adj. Licencieux, trop libre : *vers polissons*.

POLISSONNER (*li-so-né*) v. n. Faire le polisson.

POLISSONNERIE (*li-so-ne-ri*) n. f. Action, parole, tour de polisson.

POLISSURE (*li-su-re*) n. f. Action de polir. Son résultat.

POLISTE (*lis-te*) n. f. Genre d'insectes hyménoptères, comprenant des guêpes abondantes en France.

Poliste.

POLITESSE (*tè-se*) n. f. (ital. *politezza*). Manière d'agir ou de parler civile et honnête. L'action même qui offre ce caractère : *faire échange de politesses. Fig. Brûler la politesse*, quitter brusquement ; manquer un rendez-vous. ANT. **Impolitesse.**

POLITICIEN, ENNE (*si-in, é-ne*) n. En mauv. part, personne qui fait de la politique.

POLITIQUE n. f. (gr. *politikê*). Art de gouverner un Etat : *la vraie politique est honnête*. Affaires qui intéressent l'Etat. Manière de les conduire : *politique intérieure, extérieure*. Manière adroite d'agir : *un peu de politique est nécessaire pour parvenir*.

POLITIQUE adj. (gr. *politikos*). Qui appartient, qui a rapport au gouvernement des Etats : *institution politique*. Qui s'occupe des affaires de l'Etat : *hommes politiques. Fig.* Fin et adroit : *soyez politique. Droits politiques*, en vertu desquels un citoyen participe au gouvernement. *Economie politique*, science qui traite de la richesse publique et de l'art de l'administrer. Substantiv. : *Richelieu fut un habile politique ; les politiques*.

POLITIQUEMENT (*ke-man*) adv. Selon les règles de la politique. *Fig.* D'une manière fine, adroite.

POLITIQUER (*ké*) v. n. Raisonner sur les affaires publiques. (Peu us.)

POLKA n. f. Danse importée de Bohême en France : *la polka se danse sur un rythme assez vif, et à deux temps*. Air sur lequel on danse la polka. *Pain polka*, pain dont la croûte est striée de lignes formant des losanges ou des petits carreaux.

Digitized by Google

POLKER (*ké*) v. n. Danser la polka, une polka.

POLKEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui polke.

POLLEN (*pol-lén'*) n. m. (mot lat. signif. *farine*). Poussière fécondante des fleurs : *les insectes contribuent à la dissémination du pollen.*

POLLICITATION (*pol-li, si-on*) n. f. (du lat. *pollicerí*, promettre). Promesse ou offre faite, mais non encore acceptée.

POLLINIDE (*pol-li*) ou **POLLINIE** (*pol-li-ni*) n. f. Masse formée par des grains de pollen soudés entre eux comme chez beaucoup d'orchidées.

POLLINIQUE (*pol-li*) adj. Qui se rapporte au pollen : *tubes polliniques.*

POLLINISATION (*pol-li-ni-za-si-on*) n. f. Fécondation d'une fleur par le pollen.

POLLUER (*pol-lu-é*) v. a. (lat. *polluere*). Profaner, souiller.

POLLUTION (*pol-lu-si-on*) n. f. Profanation, souillure.

POLONAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. De Pologne : *les émigrants polonais.*

POLONAISE (*nè-ze*) n. f. Danse nationale des Polonais ; air sur lequel on l'exécute. Redingote à collet droit et à brandebourgs.

POLTRON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. (ital. *poltrone*). Sujet à la peur ; sans courage. ANT. **Brave, courageux.**

POLTRONNERIE (*tro-ne-ri*) n. f. Lâcheté. ANT. **Bravoure, courage.**

POLY préf. qui signifie *nombreux* et qui vient du gr. *polus*, même sens.

POLYADELPHE (*dèl-fe*) adj. (préf. *poly*, et gr. *adelphos*, frère). *Bot.* Se dit des étamines concrescentes en plusieurs faisceaux par leurs filets.

POLYADELPHIE (*dèl-fi*) n. f. Etat d'une plante polyadelphe.

POLYANDRE adj. (préf. *poly*, et gr. *anêr, andros*, homme). Qui a plusieurs maris. Se dit d'une plante qui a plusieurs étamines.

POLYANDRIE (*dri*) n. f. Etat d'une femme polyandre.

POLYCHÈTES (*ké-te*) n. m. pl. Ordre d'annélides, comprenant ceux qui ont une tête distincte. S. un *polychète.*

POLYCHROÏSME (*kro-is-me*) n. m. Phénomène qui a lieu quand un corps transparent à travers lequel on regarde manifeste des couleurs différentes, suivant le sens dans lequel la lumière le pénètre.

POLYCHROME (*kro-me*) adj. (préf. *poly*, et gr. *khrôma*, couleur). De diverses couleurs, en parlant d'un dessin, de l'impression, etc. : *vase polychrome.* ANT. **Monochrome.**

POLYÈDRE adj. (préf. *poly*, et gr. *edra*, face). *Géom.* Corps solide à plusieurs faces.

POLYÉDRIQUE adj. Qui a la forme d'un polyèdre : *cristal polyédrique.*

POLYGALACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *polygalacée.*

POLYGALE ou **POLYGALA** n. m. Genre de *polygalacées*, à fleurs bleues, des régions tempérées.

POLYGAME n. (préf. *poly*, et gr. *gamos*, mariage). Homme marié à plusieurs femmes ou femme mariée à plusieurs hommes en même temps : *les musulmans sont polygames.* Adj. *Bot.* Se dit des plantes qui portent sur le même pied des fleurs mâles et des fleurs femelles.

POLYGAMIE (*mi*) n. f. Etat des polygames : *la polygamie n'existe pas chez les peuples chrétiens. Bot.* Etat d'une plante polygame.

POLYGLOTTE (*glo-te*) adj. (préf. *poly*, et gr. *glôssa*, langue). Se dit des ouvrages écrits en plusieurs langues : *bible polyglotte.* N. et adj. Personne qui parle plusieurs langues : *une polyglotte ; interprète polyglotte.*

POLYGONACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones apétales dont la renouée (*polygonum*) est le type. S. une *polygonacée.*

POLYGONAL, E, AUX adj. Qui a plusieurs angles. Dont la base est un polygone.

POLYGONE n. m. (préf. *poly*, et gr. *gônia*, angle). Portion de surface plane, limitée de toutes parts par des lignes droites. *Polygone curviligne*, celui dont les arêtes sont des courbes.

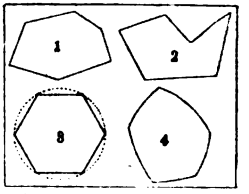

Polygones : 1. Convexe ; 2. Concave ; 3. Régulier ; 4. Curviligne.

POLYGONÉES (*né*) n. f. pl. *Bot.* Syn. de POLYGONACÉES.

POLYGRAPHE n. m. (préf. *poly*, et gr. *graphein*, écrire). Auteur qui écrit sur des sujets variés : *le polygraphe est souvent un écrivain superficiel.*

POLYGRAPHIE (*fi*) n. f. Partie d'une bibliothèque qui comprend les œuvres des polygraphes.

POLYHALITE n. f. Sulfate naturel de potassium, calcium et magnésium.

POLYLOGIE (*ji*) n. f. (préf. *poly*, et gr. *logos*, discours). Talent de parler sur beaucoup de sujets différents. (Peu us.)

POLYMASTIE (*mas-ti*) n. f. (préf. *poly*, et gr. *mastos*, mamelle). Anomalie due à l'apparition de mamelles supplémentaires.

POLYMATHIE (*ti*) n. f. (préf. *poly*, et gr. *mathein*, apprendre). Savoir qui embrasse beaucoup de connaissances diverses.

POLYMATHIQUE (*ti*) adj. Qui a rapport à la polymathie. *Ecole polymathique*, où l'on enseigne beaucoup de sciences.

POLYMÈRE adj. Se dit de corps offrant le phénomène de la polymérie.

POLYMÉRIE (*ri*) n. f. (préf. *poly*, et gr. *meros*, part). Isomérie des corps formés par la réunion de plusieurs molécules en une seule.

POLYMÉRISATION (*za-si-on*) n. f. Etat des corps polymères.

POLYMÉRISER (*zé*) v. n. Devenir polymère.

POLYMORPHE adj. (préf. *poly*, et gr. *morphé*, forme). Qui se présente sous diverses formes.

POLYMORPHISME (*fis-me*) n. m. (de *polymorphe*). Propriété que possèdent certaines substances d'affecter plusieurs formes différentes sans changer de nature.

POLYNÔME n. m. (du préf. *poly*, et de *nôme*). Quantité algébrique composée de plusieurs termes, séparés par les signes *plus* ou *moins.*

POLYPE n. m. (préf. *poly*, et gr. *pous*, pied). Nom vulgaire des cœlentérés. Poulpe. *Pathol.* Tumeur molle, fibreuse, qui se développe dans les cavités revêtues d'une membrane muqueuse : *polype nasal.*

POLYPÉTALE adj. Qui a plusieurs pétales.

POLYPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. Du polype ; de la nature du polype.

POLYPHAGE adj. (préf. *poly*, et gr. *phagein*, manger). Qui mange beaucoup. Qui vit indistinctement des substances les plus diverses.

POLYPHAGIE (*fa-ji*) n. f. (de *polyphage*). Faim insatiable.

POLYPHASÉ, E (*zé*) adj. Qui subit plusieurs phases : *courant polyphasé.*

POLYPHONE adj. (préf. *poly*, et gr. *phônê*, voix). *Gramm.* Se dit des caractères qui représentent plusieurs sons ou articulations, comme, en français, la lettre *y.*

POLYPHONIE (*ni*) n. f. Caractère des signes polyphones. *Musiq.* Emploi simultané de plusieurs instruments qui n'exécutent pas à l'unisson.

POLYPHONIQUE adj. Qui a rapport à la polyphonie : *orchestre polyphonique.*

Polypier.

POLYPIER (*pi-é*) n. m. Groupe de polypes vivant sur un support calcaire, arborescent, sécrété par eux. Le support lui-même.

POLYPODE n. m. Genre de fougères qui croissent au pied des vieux chênes.

Digitized by Google

POLYPORE n. m. Genre de champignons parasites des arbres.

POLYPTÈRE n. m. Genre de poissons ganoïdes, propres aux fleuves africains.

POLYPTYQUE adj. (préf. *poly*, et gr. *ptux*, *plukhos*, pli). *Antiq. rom.* Se disait des tablettes à écrire quand elles étaient composées de plus de deux lames ou feuillets. N. m. *Tablette polyptyque*, registre de police. Registre du cadastre, des impôts, etc., jusqu'au VIIIe siècle. Registre de cens des anciennes abbayes.

POLYSARCIE (*zar-si*) n. f. (préf. *poly*, et gr. *sarx*, chair). Développement excessif des muscles ou de la graisse.

POLYSÉPALE (*li-sé*) adj. Se dit du calice lorsqu'il est composé de plusieurs sépales distincts.

POLYSPERME (*lis-pèr-me*) adj. Qui contient un grand nombre de semences.

POLYSTYLE (*lis-ti-le*) adj. (préf. *poly*, et gr. *stulos*, colonne). Qui a de nombreuses colonnes : *temple polystyle*.

POLYSYLLABE ou **POLYSYLLABIQUE** (*li-sil-la*) adj. Qui est de plusieurs syllabes : *mot polysyllabe* ou *polysyllabique*. N. m. : *un polysyllabe*.

POLYSYNTHÉTIQUE (*li-sin*) adj. (du préf. *poly*, et de *synthétique*). Se dit d'une langue où les diverses parties de la phrase se contractent en une sorte d'abréviation faite d'un seul mot long : *la plupart des langues américaines sont polysynthétiques*.

POLYSYNTHÉTISME (*li-sin-té-tis-me*) n. m. Caractère des langues polysynthétiques.

POLYTECHNICIEN (*tèk-ni-si-in*) n. m. Elève de l'Ecole polytechnique.

POLYTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui embrasse plusieurs arts, plusieurs sciences. V. ÉCOLE (*part. hist.*).

POLYTHÉISME (*té-is-me*) n. m. (préf. *poly*, et gr. *theos*, dieu). Religion qui admet la pluralité des dieux : *le polythéisme romain*. ANT. **Monothéisme**. — Le *polythéisme* a été la religion des Grecs et des Romains avant la venue de Jésus-Christ; c'est encore aujourd'hui celle d'un grand nombre de peuples sauvages de l'Afrique et de l'Asie. Les trois principaux systèmes du polythéisme sont : l'*idolâtrie*, adoration de plusieurs dieux personnifiés en des idoles grossières; le *sabéisme*, culte des astres et du feu, et le *fétichisme*, adoration de tout ce qui frappe l'imagination et à quoi l'on attribue une puissance.

POLYTHÉISTE (*té-is-te*) n. et adj. Qui professe le polythéisme : *les peuples polythéistes*.

POLYTRIC (*trik*) n. m. Genre de mousses bryacées, communes dans les lieux humides.

POLYTYPE adj. (préf. *poly*, et gr. *tupos*, caractère). *Impr.* Obtenu par la polytypie.

POLYTYPER (*pé*) v. a. *Impr.* Syn. ancien de CLICHER.

POLYTYPIE (*pi*) n. f. *Impr.* Syn. ancien de CLICHAGE.

POLYURIE (*ri*) n. f. (préf. *poly*, et gr. *ouron*, urine). Emission exagérée des urines : *la polyurie accompagne souvent le diabète*.

POLYURIQUE adj. et n. Qui tient à la polyurie; qui en est atteint.

POMICULTEUR n. m. (lat. *pomum*, fruit, et *cultor*, cultivateur). Celui qui cultive les arbres produisant des fruits à pépins.

POMMADE (*po-ma-de*) n. f. (de *pomme*). Composition molle, formée d'un mélange de corps gras et de parfums ou de médicaments, pour l'entretien de la chevelure ou pour un traitement externe.

POMMADER (*po-ma-dé*) v. a. Enduire de pommade.

POMMARD (*po-mar*) n. m. Vin de Bourgogne très estimé : *une bouteille de pommard*.

POMME (*po-me*) n. f. (du lat. *pomum*, fruit). Fruit du pommier : *le jus de pommes fermenté fournit le cidre*. Ornement de bois, de métal, etc., en forme de pomme : *la pomme d'une canne*. Rondelle de bois ou de métal au sommet d'un mât. *Pomme d'arrosoir*, renflement percé de petits trous qui termine le tuyau latéral d'un arrosoir. *Pomme d'Adam*, nom vulgaire de la saillie qui se trouve à la partie antérieure du cou de l'homme, et qui est formée par le cartilage thyroïde. *Pomme de terre*, plante de la famille des solanées dont les tubercules, dits aussi *pommes de terre*, constituent la meilleure et la plus précieuse des plantes alimentaires. *Pomme de pin*, fruit que produit le pin. *Fig. Pomme de discorde*, ce qui est un sujet de division. Les pommes se conservent mieux que les autres fruits. — Il y a les pommes d'été, d'automne et d'hiver, parmi lesquelles on distingue : la *calville*, la *reinette*, l'*api*, la *fenouillet*, la *court-pendu*, etc., et les *pommes à cidre*, cultivées surtout dans l'ouest et le nord-ouest de la France. On fait avec les pommes des compotes, des gelées, des marmelades, des beignets, etc.

Pomme de terre.

La *pomme de terre* est originaire de l'Amérique du Sud; elle ne fit son apparition en Europe que vers 1534, et c'est en Espagne qu'elle fut d'abord introduite. Elle ne fut admise dans l'alimentation, en France, qu'à la fin du XVIIIe siècle, grâce aux efforts de Parmentier qui en propagea la culture. Il y a de nombreuses variétés de pommes de terre, classées d'après leur forme ou leurs couleurs : les rondes, les oblongues, les rouges, les jaunes, les violettes, parmi lesquelles il faut citer : la *hollande*, la *quarantaine*, la *farineuse*, le *magnum bonum*, la *royale kidney*, etc.

POMMÉ, E (*po-mé*) adj. Arrondi comme une pomme : *chou pommé*. *Fig.* et *fam.* Achevé, complet : *sottise pommée*.

POMMEAU (*po-mô*) n. m. (de *pomme*). Petite boule au bout de la poignée d'une épée, d'un sabre. Extrémité renflée du fût d'un pistolet. Arcade antérieure de l'arçon d'une selle. V. ARÇON.

POMMELÉ, E (*po-me-lé*) adj. Marqué de gris et de blanc : *ciel, cheval pommelé*.

POMMELER [*po-me-lé*] (**SE**) v. pr. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il se pommellera*.) Se dit du ciel quand il se couvre de nuages blancs et grisâtres.

POMMELLE (*po-mè-le*) n. f. Plaque de plomb percée de petits trous, qui garantit l'ouverture d'un tuyau.

POMMER (*po-mé*) v. n. Se former en pomme, en parlant des choux, laitues, etc.

POMMERAIE (*po-me-rè*) n. f. Lieu planté de pommiers.

POMMETÉ, E (*po-me-té*) adj. *Blas.* Se dit de certaines pièces et de certains meubles héraldiques, terminés en forme de pommette.

POMMETTE (*po-mè-te*) n. f. Ornement de métal, de bois, etc., en forme de petite pomme. Partie la plus saillante de la joue, au-dessous de l'œil.

POMMIER (*po-mi-é*) n. m. Genre de rosacées, très cultivées pour leurs fruits comestibles (*pommes*).

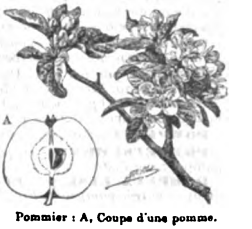

Pommier : A, Coupe d'une pomme.

POMOLOGIE (*jî*) n. f. (lat. *pomum*, fruit, et gr. *logos*, discours). Partie de l'arboriculture qui s'occupe des fruits à pépins.

POMOLOGIQUE adj. Qui appartient à la pomologie : *agriculture pomologique*.

POMOLOGUE ou **POMOLOGISTE** (*jis-te*) n. m. Qui s'occupe de pomologie.

POMPE (*pon-pe*) n. f. (du gr. *pompê*, procession). Appareil solennel et somptueux : *la pompe d'un triomphe*. *Littér.* et *bx.-arts*. Apparat, procédés solennels : *la pompe de Bossuet*. *Pompe funèbre*, appareil d'une cérémonie mortuaire. *Fig.* Plaisirs faux et frivoles : *renoncer au monde et à ses pompes*.

POMPE (*pon-pe*) n. f. Machine hydraulique, des-

Digitized by Google

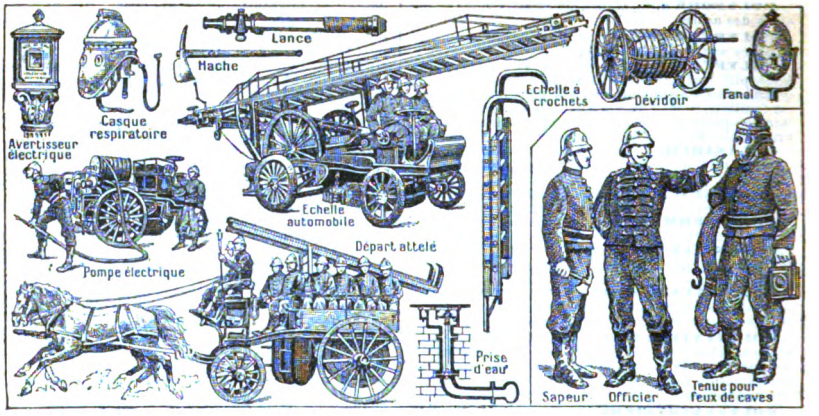

POMPIERS.

tinée à élever un liquide au-dessus de son niveau, etc : *toute pompe comprend essentiellement un cylindre* ou *un corps de pompe et un piston qui se meut dans l'intérieur de celui-ci. Pompe aspirante*, celle dans laquelle le liquide monte dans le corps de pompe par l'effet de la pression atmosphérique, lorsque le piston s'élève. *Pompe foulante*, celle dans laquelle le piston refoule dans un tuyau latéral le liquide du corps de pompe. *Pompe aspirante et foulante*, celle dans laquelle le liquide, d'abord aspiré dans le corps de pompe par l'ascension du piston, est ensuite refoulé par celui-ci dans un tuyau latéral. *Pompe à pneumatique*, petite pompe à air, aspirante et foulante, destinée à gonfler les bandages pneumatiques des roues de bicyclettes, d'automobiles, etc. *Pompe à incendie*, pompe aspirante et foulante pour éteindre le feu au moyen d'un jet d'eau continu : *il y a des pompes à bras, des pompes à vapeur et des pompes électriques.*

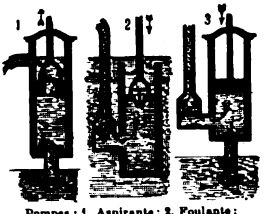

Pompes : 1. Aspirante : 2. Foulante ; 3. Aspirante et foulante.

POMPÉIEN, ENNE (*pé-i-in, é-ne*) adj. et n. De Pompéi : *vase pompéien*. Partisan ou soldat de Pompée.

POMPER (*pon-pé*) v. a. Puiser avec une pompe : *pomper de l'eau. Fig.* Attirer : *le soleil pompe les eaux.*

POMPERIE (*pon-pe-rî*) n. f. Fabrication ou commerce de pompes. (Peu us.)

POMPETTE (*pon-pé-te*) adj. *Fam.* Un peu ivre.

POMPEUSEMENT (*pon-peu-ze-man*) adv. Avec pompe, avec faste.

POMPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. Où il y a de la pompe : *entrée pompeuse. Fig. : style pompeux.* N. m. *préférez le simple au pompeux.*

POMPIER (*pon-pi-é*) n. m. Fabricant ou marchand de pompes. Homme faisant partie d'un corps organisé pour combattre les incendies : *les pompiers de Paris font partie de l'armée régulière.* Ouvrier tailleur.

POMPON (*pon-pon*) n. m. Petite houppe de soie, de laine, etc., dont on orne les ajustements féminins, les coiffures militaires, les galons pour meubles, etc. *Avoir son pompon*, être légèrement gris.

POMPONNER (*pon-po-né*) v. a. Orner de pompons : *pomponner un cheval.* Parer : *pomponner une mariée. Fig.* Parer avec affèterie : *pomponner son style.* **Se pomponner** v. pr. S'habiller avec recherche.

PONANT (*nan*) n. m. (de l'ital. *ponente*, couchant). Mot employé jadis dans la Méditerranée pour désigner l'Océan ou l'Occident, par opposition à *Levant.*

PONANTAIS, E (*té, è-ze*) adj. Qui est du Ponant, de l'Occident. Qui est de l'Océan. Substantiv. : *les Ponantais.*

PONÇAGE n. m. Action de poncer.

PONCE n. f. V. PIERRE *ponce*. Sachet contenant une poudre colorée et que l'on passe sur les dessins piqués à l'aiguille pour les reproduire. Encre composée d'huile et de noir de fumée.

PONCEAU (*sô*) n. m. (de *pont*). Petit pont d'une seule arche.

PONCEAU (*sô*) n. m. (de *paon*). Pavot sauvage ; coquelicot. Matière colorante artificielle. Adj. invar. Rouge qui rappelle la couleur du coquelicot : *des rubans ponceau.*

PONCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il ponça, nous ponçons.*) Polir avec la pierre ponce. *Poncer un dessin*, passer la ponce sur les trous dont le dessin est piqué, pour le contretirer sur du papier, de la toile, etc. *Poncer une toile*, marquer un de ses bouts avec l'encre dite *ponce.*

PONCEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature de la ponce : *tuf ponceux.*

PONCHO (*pon-tcho*) n. m. (m. espagn.). Manteau de l'Amérique du Sud, fait d'une couverture ayant un trou au milieu pour y passer la tête et porté surtout par les gauchos.

PONCIF n. m. (de *poncer*). Dessin piqué sur lequel on passe la ponce, pour le reproduire sur un autre papier. *Litt.* et *br-arts.* Travail banal, sans originalité.

PONCIF, IVE adj. Qui a le caractère du poncif : *dessin poncif; littérature poncive.*

PONCTION (*ponk-si-on*) n. f. (lat. *punctio*). Opération chirurgicale, qui consiste à piquer une cavité remplie de pus ou de liquide.

PONCTIONNER (*ponk-si-o-né*) v. a. Opérer une ponction : *ponctionner un engorgement pleurétique.*

PONCTUALITÉ (*ponk-tu-a*) n. f. Qualité de celui qui est ponctuel : *la ponctualité dans les payements est une qualité essentielle pour un commerçant.*

PONCTUATION (*ponk-tu-a-si-on*) n. f. Art, manière de ponctuer : *la ponctuation est très importante.* Signes par lesquels on ponctue : *les signes de ponctuation sont les points* (v. ce mot), *la virgule, les guillemets, les tirets, les parenthèses*, etc.

PONCTUÉ, E (*ponk-tu-é*) adj. Qui a rapport à la ponctuation : *page mal ponctuée.* Composé d'une suite de points : *ligne ponctuée.* Semé de taches en forme de points : *plumage ponctué.*

PONCTUEL, ELLE (*ponk-tu-èl, è-le*) adj. Qui fait à point nommé ce qu'il doit faire : *homme ponctuel.* Fait à point nommé : *réponse ponctuelle.*

PONCTUELLEMENT (*ponk-tu-è-le-man*) adv.

Digitized by Google

Avec ponctualité : *répondre ponctuellement aux lettres que l'on reçoit.*

PONCTUER (*ponk-tu-é*) v. a. (du lat. *punctum*, point). Mettre de la ponctuation : *ponctuer une phrase.* Marquer, accentuer : *ponctuer chaque mot d'un geste.*

PONDAGE ou **POUNDAGE** (*poun*) n. m. (de l'angl. *pound*, livre). Taxe anglaise sur les navires marchands.

PONDAISON (*dè-zon*) n. f. Action de pondre. Époque de la ponte des oiseaux.

PONDÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est pondérable. ANT. **Impondérabilité.**

PONDÉRABLE adj. Qui peut être pesé : *fluide pondérable.* ANT. **Impondérable.**

PONDÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *pondus, eris*, poids). Qui a rapport au poids.

PONDÉRATEUR, TRICE adj. Qui maintient l'équilibre : *pouvoir pondérateur.*

PONDÉRATION (*si-on*) n. f. (de *pondérer*). *Physiq.* Equilibre produit par des forces contraires. *Fig.* Equilibre : *pondération des pouvoirs.* Calme : *la pondération du caractère.*

PONDÉRÉ, E adj. Bien équilibré : *un esprit pondéré.* ANT. **Impondéré.**

PONDÉRER (*ré*) v. a. (lat. *ponderare ; de pondus, eris*, poids. — Se conj. comme *accélérer.*) Equilibrer par des actions contraires : *pondérer les pouvoirs de l'Etat.*

PONDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui pond souvent : *une bonne pondeuse ; poule pondeuse. Fig.* et *pop.* Qui produit beaucoup : *un terrible pondeur de prose.*

PONDOIR n. m. Panier disposé pour que les poules viennent y pondre.

PONDRE v. a. (du lat. *ponere*, déposer). Faire des œufs : *les oiseaux, les insectes et les reptiles pondent. Pop.* Produire : *pondre une tragédie.*

Poney.

PONEY (*né*) n. m. (angl. *pony*). Petit cheval à long poil. Petit cheval quelconque. (On trouve parfois PONET.)

PONGO n. m. Nom ancien de l'orang-outan.

PONT (*pon*) n. m. (lat. *pons, pontis*). Construction faisant communiquer deux points séparés par un cours d'eau ou une dépression de terrain : *un beau pont réunit Strasbourg à Kehl.* Plancher d'un vaisseau. *Pont-levis*, qui se lève et s'abaisse à volonté sur un fossé. *Pont tournant*, qui tourne sur un pivot. *Pont suspendu*, dont le tablier est retenu par des chaînes ou des câbles. *Mar.* Plancher des différentes batteries d'un navire, et notamment plancher supérieur. *Faux pont*, compartiment compris entre la batterie basse et la cale. *Pont de bateaux*, fait de bateaux attachés et recouverts de grosses planches. *Pont aux ânes*, nom souvent donné à la démonstration graphique du théorème sur le carré de l'hypoténuse. *Fig.* et *fam.* Difficulté qui n'arrête que les ignorants. **Ponts et chaussées**, corps d'ingénieurs chargés de tous les travaux qui se rapportent aux voies de communication.

Pont.

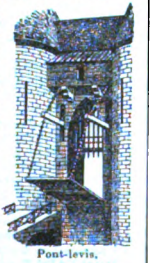

Pont-levis.

PONTE n. m. Chacun de ceux qui, au baccara, à la roulette, etc., jouent ensemble contre le banquier. Au jeu d'hombre, l'as de cœur ou de carreau.

PONTE n. f. Action de pondre. Temps où les oiseaux pondent. Quantité d'œufs pondus : *une ponte abondante.*

PONTÉ, E adj. Muni d'un ou de plusieurs ponts : *embarcation pontée.*

PONTER (*té*) v. a. Etablir le pont de : *ponter un bateau.* V. n. Mettre de l'argent contre le banquier, aux jeux de hasard.

PONTET (*tè*) n. m. Dans une arme à feu portative, partie de la sous-garde qui garantit la détente. V. FUSIL.

PONTIER (*ti-é*) n. m. Employé d'un pont tournant.

PONTIFE n. m. (lat. *pontifex*). Prêtre. Dignitaire ecclésiastique. *Grand pontife*, chef du collège des pontifes de Rome. *Souverain pontife, pontife romain*, le pape. *Fig.* et *fam.* Homme qui se donne des airs d'importance : *les pontifes de la critique.*

PONTIFICAL, E, AUX adj. Qui appartient au pontife : *siége pontifical.* N. m. Rituel du pape et des évêques : *le pontifical romain.*

PONTIFICALEMENT (*man*) adv. Avec les cérémonies et les habits pontificaux : *officier pontificalement. Fig.* Avec solennité.

PONTIFICAT (*ka*) n. m. Dignité de pontife, de pape : *être élevé au pontificat.* Exercice du pouvoir papal : *le pontificat de Pie IX fut très long.*

PONTIFIER (*fi-é*) v. n. (Se conj. comme *prier.*) Officier en qualité de pontife. *Fig.* Agir, parler avec solennité, emphase.

PONTIL (*til'*) n. m. Masse de verre à l'état de demi-fusion, qu'on utilise pour fixer un objet de verre en fabrication à l'extrémité d'une barre de fer. La barre elle-même.

PONT-NEUF n. m. Vieil air populaire qui court les rues, qui est tombé dans le domaine et ainsi appelé parce que les marchands de ces airs populaires se tenaient sur le Pont-Neuf, à Paris. Pl. des *ponts-neufs.*

PONTON n. m. (lat. *ponto*). Pont flottant, composé de bateaux joints. Grand chaland ponté, servant aux travaux de force. Vieux vaisseau rasé, servant de caserne ou de prison : *les prisonniers français, pendant les guerres de l'Empire, eurent beaucoup à souffrir sur les pontons anglais. Milit.* Bateau de cuivre qu'on portait autrefois sur un chariot et qui servait à jeter promptement un pont. Barque plate, qui sert au radoub des vaisseaux.

PONTONAGE n. m. Péage pour passer un pont, une rivière.

PONTONNIER (*to-ni-é*) n. m. Soldat employé à la construction des ponts : *les pontonniers font partie du corps du génie.* Percepteur du pontonage. Préposé aux stations, dans les services de bateaux.

PONTUSEAU (*zô*) n. m. Verge de métal, qui traverse les vergeures dans les formes à papier. Pl. Raies que les verges laissent sur le papier.

POPE n. m. Prêtre de l'Eglise russe.

POPELINE n. f. (ital. *papalina*). Etoffe dont la chaîne est de soie et la trame de laine.

POPLITÉ, E adj. (du lat. *poples, itis*, jarret). Qui se rapporte au jarret : *muscle poplité.*

POPOTE n. f. *Fam.* Cuisine, restaurant, ménage : *faire la popote.*

POPULACE n. f. Le bas peuple : *la populace romaine.*

POPULACERIE (*ri*) n. f. Mœurs, langage de la populace. (Peu us.)

POPULACIER (*si-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient, qui est propre à la populace : *geste populacier.*

POPULAGE n. m. Genre de renonculacées abondantes dans les prés humides, et dites vulgairement *bouton d'or, bassin d'or, souci des marais.*

POPULAIRE (*lè-re*) adj. (du lat. *populus*, peuple). Qui a rapport au peuple : *l'éducation populaire ;* qui lui est favorable : *mesure populaire ;* qui est mis à sa portée : *écrits populaires.* Propre au peuple : *expression populaire.* Qui jouit de la faveur du peuple : *Henri IV fut un roi très populaire. État, gouvernement populaire*, où l'autorité est entre les mains du peuple. N. m. **Le populaire**, le vulgaire. ANT. **Impopulaire.**

POPULAIREMENT (*lè-re-man*) adv. D'une manière populaire. (Peu us.)

POPULARISATION (*za-si-on*) n. f. Action de populariser. Son effet. (Peu us.)

POPULARISER (*zé*) v. a. Vulgariser : *populariser une idée.* Imposer à la faveur du peuple : *la bonté popularise un roi.*

Digitized by Google

POPULARITÉ n. f. Caractère, conduite de celui qui cherche à se rendre populaire : *affecter la popularité*. Faveur populaire : *la popularité est souvent éphémère*.

POPULATION (*si-on*) n. f. Ensemble des habitants d'un pays : *la population des Etats-Unis a beaucoup augmenté au cours du dernier siècle*. Ensemble des êtres humains, animaux ou végétaux, qui composent une catégorie particulière : *la population scolaire*.

POPULÉUM (*om'*) n. m. (du lat. *populus*, peuplier). Onguent calmant, dans lequel il entre des bourgeons de peuplier.

POPULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Très peuplé : *les quartiers populeux de Paris*.

POPULO n. m. *Fam.* Bas peuple, foule.

POQUER (*ké*) v. n. Au jeu de boules, jeter sa boule en l'air de manière qu'elle reste où elle tombe.

PORACÉ, E adj. Qui est verdâtre comme le poireau. (On écrit aussi PORRACÉ.)

PORC (*por*) n. m. (lat. *porcus*). Cochon : *un porc*

Porcs.

gras. Sa chair : *manger du porc Fig.* Homme sale, ou débauché, ou glouton. — Le *porc* est un animal précieux ; toutes les parties de son corps jusqu'aux entrailles elles-mêmes sont comestibles. Sa chair (qu'il faut toujours consommer très cuite) se conserve dans la saumure. Sa graisse, adhérente à la peau, se nomme *lard*; fondue et conservée en pots, elle donne le *saindoux*. Le poil, rude (*soies*) est utilisé dans la fabrication des brosses. Le porc mâle se nomme *verrat*, la femelle *truie*, et les petits *porcelets, cochonnets* ou *gorets*. D'un élevage rapide et facile, le porc se contente des résidus de toutes sortes (eaux grasses), à défaut de glands, châtaignes, pommes de terre, dont il est très friand.

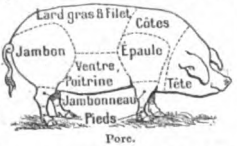

Porc.

PORCELAINE (*lè-ne*) n. f. (ital. *porcellana*). Poterie blanche, imperméable, translucide. Coquillage univalve très poli, et que l'on appelle aussi *coquille de Vénus*. — La *porcelaine* se distingue des autres produits céramiques, et particulièrement de la faïence, par sa transparence et sa vitrification. Elle est obtenue par la cuisson d'une argile blanche spéciale, le *kaolin*, produit de la décomposition du feldspath, et dont les principaux gisements se trouvent en Chine, au Japon, en Saxe et, en France, aux environs de Limoges. Le kaolin, soigneusement lavé et purifié, est d'abord façonné au tour, au moule ou au coulage, avant d'être soumis à une première action du feu. Il reçoit ensuite un émail particulier, ou *couverte*, puis subit la cuisson proprement dite, au grand feu des fours. Enfin, la pièce de porcelaine peut être décorée au moyen de divers enduits colorés vitrifiables, qu'une dernière cuisson incorpore à la surface. La porcelaine est utilisée pour la fabrication de services de table, de vases et d'ornements de toute sorte. La *Manufacture nationale* de Sèvres a acquis, dans l'établissement et la décoration des porcelaines, une réputation universelle.

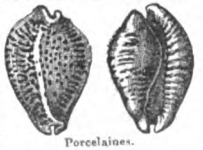

Porcelaines.

PORCELAINIER (*lè-ni-é*), **ERE** adj. Qui a rapport à la porcelaine : *industrie porcelainière*. N. m. Ouvrier en porcelaine.

PORCELET (*le*) n. m. Jeune porc.

PORC-ÉPIC (*por-ké-pik*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, dont le corps est armé de piquants. — Les *porcs-épics* vivent dans le sud de l'Europe, en Asie et en Afrique. Ils sont inoffensifs, nocturnes, et se nourrissent de racines et de fruits.

Porc-épic.

PORCHAISON (*chè-zon*) n. f. *Vénerie*. Saison où le sanglier est gras. Cet état.

PORCHE n. m. (lat. *porticus*). Lieu couvert à l'entrée d'une église, d'une habitation.

PORCHER (*ché*), **ERE** n. Personne qui garde les porcs : *Eumée était le porcher d'Ulysse*.

PORCHERIE (*ri*) n. f. Etable à porcs.

PORCINE adj. f. Relatif au porc : *la race porcine*.

PORE n. m. (du gr. *poros*, passage). Interstice qui sépare les molécules des corps. Très petite ouverture de la peau : *les pores livrent passage à la sueur*.

POREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui a des pores : *l'argile sèche est très poreuse*.

PORION n. m. Contremaître de mine de houille.

PORISME (*ris-me*) n. m. (gr. *porisma*). Proposition mathématique, en usage chez les Grecs : *les porismes d'Euclide*.

PORNOCRATIE (*sî*) n. f. (gr. *pornê*, courtisane, et *kratos*, pouvoir). *Antiq.* Influence des courtisanes dans le gouvernement.

PORNOGRAPHE n. et adj. Qui s'occupe de pornographie.

PORNOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *pornê*, courtisane, et *graphein*, écrire). Littérature impudique, obscène.

PORNOGRAPHIQUE adj. Qui appartient, qui a rapport à la pornographie : *écrit pornographique*.

POROSITÉ (*zi-té*) n. f. Etat de ce qui est poreux : *la porosité de la pierre ponce*.

PORPHYRE n. m. (du gr. *porphura*, pourpre). Sorte de marbre très dur, rouge ou vert et tacheté. Molette de même matière, qui sert à broyer.

PORPHYRIQUE adj. Qui tient du porphyre. Qui en contient : *laves porphyriques*.

PORPHYRISATION (*za-si-on*) n. f. Action de porphyriser.

PORPHYRISER (*zé*) v. a. Réduire en poudre très fine, à l'aide de la molette.

PORPHYROGÉNÈTE adj. (du gr. *porphurogenêtos*, né dans la pourpre). Nom que l'on donnait aux fils des empereurs grecs, nés pendant le règne de leur père.

PORQUE n. f. (ital. *porca*). Pièce de construction de renfort, pour les bateaux.

PORQUER (*ké*) v. a. Placer les porques.

PORREAU (*po-ro*) n. m. V. POIREAU.

PORRECTION (*por-rek-si-on*) n. f. (du lat. *porrectum*, supin de *porrigere*, tendre). *Liturg.* Action de faire toucher par les ordinands les objets relatifs à leur ministère.

PORRIGINEUX, EUSE (*po-ri-ji-neû, eu-ze*) adj. Qui tient du porrigo.

PORRIGO (*po-ri*) n. m. *Pathol.* Nom de diverses alopécies.

PORT (*por*) n. m. (lat. *portus*). Retrait d'une côte maritime aménagée par l'homme pour offrir aux vaisseaux un abri : *mouiller dans le port de Marseille*. Ville bâtie auprès : *habiter un port de mer*. Sur une rivière, berge propice au chargement et au déchargement des bateaux. *Fig.* Lieu de repos, situation tranquille : *s'assurer un port dans la tempête. Arriver à bon port*, sans accident. *Faire naufrage au port*, échouer au moment de réussir.

PORT (*por*) n. m. Action de porter : *le port des cannes plombées est interdit*. Maximum de charge d'un navire : *brick du port de 300 tonneaux*. Prix payé pour faire porter : *payer le port d'un colis*. Maintien habituel : *le port noble de Louis XIV; le port penché du saule. Port d'armes*, action ou droit de porter des armes. Attitude d'un soldat qui porte les armes : *se mettre au port d'armes*.

PORTABLE adj. Qu'on peut porter : *habit encore portable*.

Digitized by Google

PORTAGE n. m. Action de porter. *Mar.* Point où une pièce porte sur une autre.

PORTAIL (*ta, l* mll.) n. m. (de *porte*). Entrée principale et monumentale d'une église, d'un édifice : *des portails gothiques.*

Portail.

PORTANT (*tan*) n. m. Anse métallique d'un coffre, d'une malle. Montant qui soutient les décors ou les appareils d'éclairage d'un théâtre.

PORTANT (*tan*), **E** adj. *Techn.* Qui porte. Dans tel état de santé : *être bien ou mal portant.* Loc. adv. **A bout portant,** de très près.

PORTATIF, IVE adj. Aisé à porter : *orgue portatif.*

PORTE n. f. (lat. *porta*). Ouverture pour entrer et sortir : *ouvrir ou fermer la porte de la maison.* Ce qui

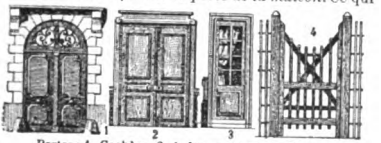

Portes : 1. Cochère ; 2. A deux vantaux ; 3. Vitrée ; 4. A claire-voie.

clôt cette ouverture : *porte de fer ; frapper à la porte. Fig.* Entrée, introduction : *la vertu est la porte du bonheur. Fausse porte,* imitation de porte. *Ouvrir ses portes,* se dit d'une ville qui s'offre ou se rend. *Fig. A la porte, aux portes de,* tout près de : *aux portes de la mort. Mettre à la porte,* chasser. *Refuser sa porte,* interdire à quelqu'un sa maison. *Prendre la porte,* s'en aller. *Mettre la clef sous la porte,* partir furtivement. *Fig. Porte de derrière,* défaite, échappatoire. Arc de triomphe : *la porte Saint-Denis. Géogr.* Gorge, défilé (s'emploie le plus souv. au plur.) : *les portes du Caucase. Les portes de l'enfer,* le démon, le Mal. *Impôt des portes et fenêtres,* proportionnel au nombre d'ouvertures d'un bâtiment. Loc. adv. **De porte en porte,** de maison en maison. **La Porte,** la cour du sultan, les Turcs.

PORTE adj. Se dit de la veine qui distribue le sang dans le foie.

PORTE-AFFICHES (*por-ta-fi-che*) n. m. invar. Cadre, souvent grillagé, dans lequel on placarde les affiches.

PORTE-AIGLE (*por-té-gle*) n. m. invar. Sous le premier Empire, officier porte-drapeau.

PORTE-AIGUILLE (*por-té-ghu-i, ll* mll.) n. m. invar. *Chir.* Sorte de pince d'acier dont on se sert pour tenir l'aiguille à sutures.

PORTE-AIGUILLES n. m. invar. Étui, trousse à contenir des aiguilles à coudre.

PORTE-ALLUMETTES (*por-ta-lu-mé-te*) n. m. invar. Vase, boîte où l'on met des allumettes.

PORTE-AMARRE (*por-ta-ma-re*) n. m. invar. Appareil servant à lancer une amarre. Adjectiv. : *canon, fusil porte-amarre.*

PORTE-ARQUEBUSE (*por-tar-ke-bu-se*) n. m. invar. Officier qui portait autrefois le fusil du roi, à la chasse.

PORTE-ASSIETTE (*por-ta-si-é-te*) n. m. Cercle ou plateau que l'on met sous les plats servis chauds. Pl. des *porte-assiettes.*

PORTE-BAGUETTE (*ghè-té*) n. m. invar. Rainure le long d'une arme à feu, pour recevoir la baguette.

PORTE-BAÏONNETTE (*ba-io-ne-te*) n. m. invar. Pièce de cuir attachée au ceinturon pour soutenir le fourreau de la baïonnette.

PORTE-BANNIÈRE (*ba-ni-è-re*) n. invar. Personne qui porte la bannière.

PORTE-BÂT (*bâ*) n. m. invar. Bête de somme.

PORTE-BOBÈCHE n. m. Partie supérieure d'un flambeau, sur laquelle s'appuie la bobèche. Pl. des *porte-bobèches.*

PORTE-BONHEUR (*bo-neur*) n. m. invar. Bracelet d'une seule pièce, sans agrafe, et souvent composé de sept cercles. (On dit aussi *fam.* PORTE-VEINE.)

PORTE-BOUQUET (*ké*) n. m. Petit vase à fleurs. Pl. des *porte-bouquets.*

PORTE-BOURDON n. m. invar. Pèlerin.

PORTE-BOUTEILLES (*té, ll* mll.) n. m. Châssis à rayons, servant à contenir des bouteilles.

PORTE-BRANCARD (*kar*) n. m. Pièce de harnachement destinée à soutenir un brancard. V. HARNAIS.

PORTE-CARNIER (*ni-é*) n. m. invar. Celui qui porte le carnier d'un chasseur.

PORTE-CARTES n. m. invar. Petit portefeuille, ou vase, etc., destiné à contenir des cartes de visite.

PORTE-CHAÎNE (*chè-ne*) n. m. invar. *Arpent.* Syn. de CHAÎNEUR.

PORTECHAPE n. m. Celui qui porte ordinairement la chape dans une église.

PORTE-CHARBON n. m. Partie d'une lampe à arc qui porte le charbon ou les charbons.

PORTECHOUX (*chou*) n. m. Cheval de maralcher.

PORTE-CIGARE n. m. invar. Petit tuyau d'ambre, etc., auquel on adapte le cigare pour le fumer. **Porte-cigares,** étui pour mettre des cigares.

PORTE-CIGARETTE (*re-te*) n. m. invar. Petit tuyau auquel on adapte une cigarette pour la fumer. **Porte-cigarettes,** petit portefeuille à contenir des cigarettes.

PORTE-CLEFS (*klé*) n. m. invar. Valet de prison qui porte les clefs. Anneau pour porter les clefs.

PORTE-COURONNE n. m. invar. Surnom donné aux rois. (Peu us.)

PORTE-COUTEAU (*tô*) n. m. invar. Ustensile de table, sur lequel on pose la pointe du couteau pour ne pas salir la nappe.

PORTECRAYON (*kré-ion*) n. m. Instrument dans lequel on met un crayon.

PORTE-CROIX (*kroi*) n. m. invar. Celui qui porte la croix, dans les cérémonies de l'Eglise catholique.

PORTE-CROSSE (*kro-se*) n. m. invar. Qui porte la crosse devant un évêque.

PORTE-DAIS (*dè*) n. m. invar. Celui qui porte un dais.

PORTE-DIEU n. m. invar. Prêtre qui porte le viatique. (Peu us.)

PORTE-DRAPEAU (*pô*) n. m. invar. Officier qui porte le drapeau.

PORTÉE (*té*) n. f. Totalité des petits qu'une femelle met bas en une fois : *une portée de quatre chats.* Distance à laquelle une bouche à feu peut lancer un projectile, un appareil étend son action : *s'éloigner à portée de pistolet.* Etendue où la main, la vue, la voix, l'ouïe, peuvent arriver : *objet à portée de la main. Fig.* Etendue, capacité de l'esprit : *ceci est hors de sa portée.* Force, valeur, importance : *ce raisonnement a une grande portée. Etre à portée de,* pouvoir être à même de. *Constr.* Distance entre les points d'appui d'une pièce qui n'est soutenue que

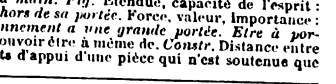

Portée.

par quelques-unes de ses parties. *Musiq.* Les cinq lignes parallèles sur ou entre lesquelles on place les notes.

PORTE-ENSEIGNE (*tan-sè-gne*) n. m. invar. Porte-drapeau.

PORTE-ÉPÉE (*té-pé*) n. m. invar. Morceau de cuir, d'étoffe, qu'on attache à la ceinture pour porter l'épée.

PORTE-ÉPERON (*té-pe-ron*) n. m. invar. Courroie de cuir qui soutient l'éperon du cavalier.

PORTE-ÉTENDARD (*té-tan-dar*) n. m. invar. Officier qui porte l'étendard dans un corps de cavalerie. Etui de cuir attaché à la selle pour supporter l'étendard.

PORTE-ÉTRIERS (*té-tri-é*) n. m. invar. Sangle destinée à relever les étriers.

PORTE-ÉTRIVIÈRES n. m. invar. Anneaux de fer carrés, placés aux deux côtés de la selle.

Digitized by Google

PORTE-FAINÉANT (*fé-né-an*) n. m. invar. Natte accrochée au brancard gauche des grosses voitures et sur laquelle le rouller se repose.

PORTEFAIX (*fè*) n. m. Homme dont le métier est de porter des fardeaux.

PORTE-FENÊTRE n. f. Ouverture qui descend jusqu'au niveau du sol et sert en même temps de porte et de fenêtre. Pl. des *portes-fenêtres*. (On dit aussi PORTE-CROISÉE.)

PORTE-FER (*fèr*) n. m. invar. Pochette attachée à la selle et qui contient un fer de rechange.

PORTEFEUILLE (*feu, ll* mll.) n. m. Objet portatif, muni de poches, qui se ferme comme un livre, et dans lequel on met des papiers, des valeurs, etc. *Fig.* Fonction de ministre : *le portefeuille de la marine*. Effets publics ou de commerce : *le portefeuille de la banque ; avoir toute sa fortune en portefeuille.*

PORTEFEUILLISTE (*feu, ll* mll., *is-te*) n. m. Fabricant de portefeuilles.

PORTE-FORT (*for*) n. m. invar. Celui qui garantit qu'une personne *prendra* un engagement. (Peu us.)

PORTE-FOUET (*fou-è*) n. m. invar. Etui dans lequel le cocher place le gros bout de son fouet.

PORTE-GLAIVE (*glè-ve*) n. m. invar. Large bande de cuir rattachée au ceinturon, à laquelle était suspendu le sabre-poignard des fantassins.

PORTE-GREFFE ou **PORTE-GREFFES** n. m. Sujet sur lequel on fixe le greffon ou les greffons.

PORTE-HACHE n. m. invar. Etui d'une hache de sapeur. Pl. des *porte-hache*.

PORTE-HAUBAN ou **PORTE-HAUBANS** (*porte-ô-ban*) n. m. *Mar.* Plate-forme horizontale extérieure qui donne aux haubans l'écartement suffisant.

PORTE-JUPE n. f. et adj. Qui porte une jupe ; femme. N. m. Pince servant à tenir la jupe relevée.

PORTE-LANCE n. m. invar. *Milit.* Crochet et dé de cuivre, faisant partie du harnachement des cavaliers armés de la lance.

PORTE-LETTRES (*lè-tre*) n. m. invar. Portefeuille destiné à contenir des lettres, des papiers.

PORTE-LIQUEURS (*keur*) n. m. invar. Syn. peu us. de CABARET à liqueurs.

PORTE-MAIN (*min*) n. m. invar. Syn. de APPUIE-MAIN.

PORTE-MALHEUR n. m. invar. Personne, objet dont la présence est considérée comme un mauvais présage : *le corbeau est un porte-malheur.*

PORTEMANTEAU (*tô*) n. m. Officier qui portait le manteau du roi. Barre fixée à la muraille et munie de patères, champignons, etc., auxquels on suspend les habits. Sorte de valise : *portemanteau de voyage*. Etui en drap, renfermant du linge et autres effets de petit équipement et que les soldats de cavalerie portaient autrefois sur le troussequin de la selle. Nom des potences fixées au bordage d'un navire et sur lesquelles on hisse les embarcations.

PORTE-MÈCHE n. m. invar. Crochet pour soutenir une mèche soufrée dans un tonneau.

PORTEMENT (*man*) n. m. Action de porter. (Ne se dit que du Christ portant sa croix, ou d'un tableau représentant cet épisode de la Passion.)

PORTE-MENU n. m. invar. Petit cadre à manche ou à support, dans lequel on place un menu.

PORTE-MINE ou **PORTE-MINES** n. m. invar. Petit instrument de métal, dans lequel on met un crayon de mine ou des crayons de couleurs différentes pour s'en servir commodément.

PORTE-MONNAIE (*mo-nè*) n. m. invar. Bourse à formoir, où l'on met l'argent de poche.

PORTE-MONTRE n. m. invar. Petite boîte ouverte, où l'on place une montre. Petit coussinet sur lequel porte une montre accrochée à une cheminée.

Porte-montre.

PORTE-MORS (*mor*) n. m. invar. Partie de la bride qui soutient le mors.

PORTE-MOUSQUETON (*mous-ke-ton*) n. m. invar. Crochet ou agrafe qu'on fixe au bas de la bandoulière d'un cavalier pour soutenir le mousqueton. Agrafe aux chaînes et aux cordons de montre.

PORTE-OUTIL (*ti*) n. m. invar. Pièce qui soutient la lame, la scie, etc., dans diverses machines.

PORTE-PARAPLUIES (*plu-i*) n. m. invar. Ustensile de formes diverses, dans lequel on dépose les parapluies.

PORTE-PAROLE n. m. invar. Celui qui parle au nom des autres.

PORTE-PLAT (*pla*) n. m. Corbeille de fil de fer, support de métal, de porcelaine, etc., servant à porter ou à déposer les plats chauds. Pl. des *porte-plats*.

PORTE-PLUME n. m. invar. Petite tige destinée à maintenir les plumes métalliques.

PORTER (*tê*) v. a. (lat. *portare*). Soutenir un poids, une charge : *porter un fardeau*. Transporter d'un lieu dans un autre : *porter des denrées au marché*. Avoir sur soi : *porter une somme d'argent*. Etre vêtu de : *porter le deuil*. Tenir : *porter la tête haute*. Diriger : *porter ses regards*. Rapporter : *argent qui porte intérêt*. *Porter la main sur quelqu'un*, le frapper. *Porter les armes*, être soldat. *Porter l'épée, la robe, la soutane*, être officier, magistrat, ecclésiastique. *Fig.* Exciter : *porter quelqu'un au mal*. Causer : *porter malheur*. *Porter envie*, envier. *Porter la parole*, parler au nom de plusieurs. *Porter un toast*, boire à la santé de quelqu'un. *Porter un beau nom*, être d'une famille illustre. *Porter un candidat*, lui donner sa voix dans une élection. *Porter des fers*, être prisonnier, esclave, au pr. et au fig. *Porter le poids des affaires*, les diriger seul. *Porter la peine d'une faute*, en être puni. *Porter ses pas en un lieu*, s'y transporter. *Porter quelqu'un aux nues*, le louer excessivement. *Porter un article sur un registre*, l'y inscrire. *Porter bien la toile*, se dit d'un navire qui, muni d'une haute et large voilure, avance vite sans trop incliner. *Fig.* et *fam.* Même sens que la locution suivante. *Porter bien son vin*, boire beaucoup sans s'enivrer. V. n. Poser, être soutenu : *tout l'édifice porte sur une colonne*. Atteindre à : *ma carabine porte à 500 mètres*. *Mar.* Se diriger : *porter au sud*. Avoir pour objet : *sur quoi porte votre critique ? Porter à la tête*, se dit d'une boisson ou d'une vapeur qui étourdit. *Porter à faux*, se dit des pièces qui ne sont pas d'aplomb sur leur point d'appui. *Fig.* : *ce raisonnement porte à faux*, n'est pas juste, concluant. **Porte à faux** (*un*), partie d'un ouvrage, d'une construction, etc., qui n'est pas directement soutenue par un appui. **Se porter** v. pr. *Fig.* Se transporter : *la foule se porte où la réclame l'appelle*. Se livrer : *se porter à des voies de fait*. Se présenter : *se porter candidat*. *Se porter fort pour quelqu'un*, répondre pour lui. *Se porter bien ou mal*, être en bonne ou en mauvaise santé.

PORTER (*teur*) n. m. (m. angl.). Bière anglaise, forte et amère.

PORTEREAU (*rô*) n. m. Ecluse en palis, établie sur les rivières. Bâton sur lequel on porte des pièces de bois au chantier.

PORTE-RESPECT (*rès-pè*) n. m. invar. Arme qu'on porte pour sa défense. Tout extérieur qui inspire le respect. Personne dont la présence inspire le respect.

PORTE-TAPISSERIE (*pi-se-rî*) n. m. invar. Châssis de bois au haut d'une porte, sur lequel s'étend la tapisserie qui tient lieu de portière.

PORTE-TRAIT (*trè*) n. m. invar. Courroie qui sert à soutenir les traits des chevaux attelés.

PORTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Dont le métier est de porter des fardeaux : *chaise à porteurs*. *Porteur d'eau, porteuse de pain*, personne dont le métier est de monter à domicile de l'eau, du pain. N. m. Celui qui est chargé de remettre une lettre : *remettez la réponse au porteur*. Celui qui est chargé d'une lettre de change pour en opérer le recouvrement : *billet payable au porteur*. Celui qui est chargé : 1° de faire une proposition : *porteur de paroles ;* 2° d'annoncer un événement : *porteur de bonnes nouvelles*. Cheval d'un attelage monté par le conducteur, à gauche du sous-verge.

PORTE-VEINE n. m. invar. *Fam.* Syn. de PORTE-BONHEUR.

PORTE-VENT (*van*) n. m. invar. Tuyau conducteur du vent, dans les orgues.

PORTE-VERGE (*ver-je*) n. m. invar. Bedeau qui porte une verge dans les cérémonies.

PORTE-VIS (*viss*) n. m. invar. Pièce de métal sur laquelle porte la tête des vis qui servent à fixer la platine d'un fusil.

Digitized by Google

PORTE-VOIX (*voi*) n. m. invar. Instrument en forme de trompette, destiné à faire entendre au loin les sons : *le porte-voix sert aux officiers de marine pour se faire entendre à distance.*

Porte-voix.

PORTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui ouvre, ferme et garde la porte d'une maison. Adjectiv. : *frère portier.*

PORTIÈRE n. f. Ouverture d'un véhicule par laquelle l'on monte et l'on descend : *la portière d'un wagon.* Rideau qu'on place devant une porte : *portière de peluche.* Elément d'un pont de bateaux.

PORTIERE adj. f. *Econ. rur.* Qui peut porter des petits : *vache, brebis portière.*

PORTILLON (*ti, ll* mll., *on*) n. m. Petite porte.

PORTION (*si-on*) n. f. (lat. *portio*). Partie d'un tout : *les portions d'un héritage.* Certaine quantité de pain, de viande, etc., donnée à chacun pour sa part dans un restaurant : *manger à la portion.*

PORTIONCULE (*si-on*) n. f. Petite portion. N. pr. (V. *Part. hist.*)

PORTIONNAIRE (*si-o-ne-re*) n. et adj. Qui peut prétendre à une portion d'héritage.

PORTIQUE n. m. (lat. *porticus*; de *porta*, porte). Galerie ouverte à voûte soutenue par des colonnes : *le portique de la Madeleine, à Paris. Gymn.* Poutre horizontale, soutenue par des poteaux, à laquelle on accroche les agrès. (V. GYMNASTIQUE.) *Philos.* Secte philosophique des stoïciens dont le chef, Zénon, enseignait sous un portique d'Athènes.

PORTLANDIEN, ENNE (*di-in, é-ne*) adj. Se dit de la partie supérieure du système jurassique : *calcaire portlandien.* N. m. : *le portlandien.*

PORTO n. m. Vin renommé récolté en Portugal.

PORTOR n. m. (de l'ital. *porta oro*, porte-or). Marbre noir, veiné de jaune.

PORTRAIRE (*trè-re*) v. a. (du lat. *protrahere*, tirer en avant). Faire le portrait de quelqu'un. (Vx.)

PORTRAIT (*tré*) n. m. Image d'une personne reproduite par la peinture, le dessin, la photographie, etc. : *Hyacinthe Rigaud a laissé de remarquables portraits.* Ressemblance parfaite : *cet enfant est le portrait de son père. Littér.* Description d'un caractère, d'une époque, etc. : *La Bruyère excelle dans les portraits.*

PORTRAITISTE (*tré-tis-te*) n. m. Artiste qui a fait sa spécialité du portrait : *Gainsborough est un des plus grands portraitistes anglais.*

PORTRAITURE (*tré*) n. f. Portrait. (Vx.)

PORTUGAIS, E (*ghé, è-se*) adj. et n. Du Portugal : *les navigateurs portugais firent les premiers le tour de l'Afrique.*

PORTULACACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones dialypétales ayant pour type le genre *pourpier* (*portulaca*). S. une *portulacacée.*

PORTULAN n. m. (ital. *portolano*). Livre contenant la description des ports de mer, indiquant les courants et les marées : *les portulans sont des documents précieux pour l'histoire de la géographie.*

PORTUNE n. m. Genre de crustacés, comprenant les crabes dits vulgairement *étrilles.*

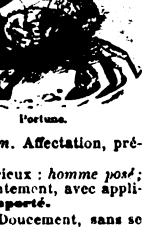
Portune.

POSADA (*sa-da*) n. f. (mot espagn.). Auberge, en Espagne.

POSAGE (*za-je*) n. m. Action de poser, d'établir : *le posage d'une sonnette.*

POSE (*pô-ze*) n. f. Action de poser une pierre, un rail, etc. Attitude : *prendre une pose indolente. Fam.* Affectation, prétention : *soyez sans pose.*

POSÉ, E (*zé*) adj. Grave, sérieux : *homme posé; maintien posé. A main posée,* lentement, avec application. ANT. **Etourdi, léger, emporté.**

POSÉMENT (*zé-man*) adv. Doucement, sans se presser : *lire, parler posément.*

POSER (*zé*) v. a. (lat. *pausare*). Placer, mettre : *poser un livre sur une table.* Arranger, placer dans l'endroit convenable : *poser des rideaux.* Jeter, mettre à demeure : *poser des fondements.* Ecrire : *poser des chiffres. Fig.* Etablir : *poser un principe.* Donner de la valeur, de la notoriété : *un succès pose un auteur.* Adresser : *poser une question à un candidat. Poser les armes,* faire la paix. V. n. Etre placé, appuyer sur : *poutre qui pose sur le mur.* Prendre une certaine attitude pour se faire peindre : *poser debout, assis. Fig.* et *fam.* Affecter une attitude prétentieuse : *la plupart des femmes posent.* **Se poser** v. pr. S'ériger en, se donner pour : *se poser en justicier, en victime.*

POseur, euse (*zeur, eu-ze*) n. et adj. *Fam.* Affecté, visant à l'effet : *les poseurs sont insupportables.* N. m. Qui dirige ou fait la pose de certains objets : *poseur de parquet.*

POSITIF, IVE (*zi*) adj. (lat. *positivus*). Certain, constant : *fait positif.* Qui s'appuie sur les faits d'expérience : *sciences positives.* Qui ne s'attache qu'au côté matériel, à la réalité des choses : *esprit positif. Alg. Quantités positives,* précédées du signe *plus. Physiq. Electricité positive,* celle qu'on obtient en frottant du verre avec un morceau de drap, et qu'on affecte du signe *plus. Pôle positif,* v. PÔLE. *Photogr. Epreuve positive,* épreuve que l'on obtient en exposant à la lumière un négatif au contact duquel on a placé une feuille de papier, une plaque, une pellicule, etc., sensibilisés : *l'épreuve positive reproduit les lumières et les ombres du modèle.* (On dit aussi POSITIF n. m. et POSITIVE n. f.) N. m. Ce qui est matériellement profitable : *n'estimer que le positif.* Petit buffet d'orgues. *Gramm.* Degré de comparaison, exprimé par l'adjectif seul. Clavier d'accompagnement d'un grand orgue.

POSITION (*zi-si-on*) n. f. Situation d'une chose : *reconnaître la position d'un navire échoué.* Orientation : *la position d'une ville.* Attitude : *position du corps.* Terrain occupé par les troupes : *une forte position. Fig.* Emploi : *avoir une position de 6.000 francs.*

POSITIVEMENT (*zi, man*) adv. Certainement, précisément : *être positivement certain d'une chose.*

POSITIVISME (*zi-ti-vis-me*) n. m. Tendance vers les avantages matériels des choses. Système de philosophie fondé par Auguste Comte. V. COMTE (*part. hist.*)

POSITIVISTE (*zi-ti-vis-te*) adj. et n. Qui professe le positivisme : *Littré fut positiviste.*

POSPOLITE (*pos-po*) n. f. (polon. *pospolita*) Corps militaire de nobles polonais.

POSSÉDÉ, E (*po-sé-dé*) adj. Entièrement dominé : *possédé de la passion du jeu.* N. Démoniaque : *exorciser un possédé.* Personne violente ou extravagante.

POSSÉDER (*po-sé-dé*) v. a. (lat. *possidere.* — Se conj. comme *accélérer.*) Avoir en sa possession; jouir de : *posséder la fortune. Fig.* Connaître parfaitement : *posséder les mathématiques.* Dominer : *la fureur le possède.* **Se posséder** v. pr. Se contenir, être maître de soi.

POSSESSEUR (*po-sé-seur*) n. m. Qui possède : *le possesseur n'est pas toujours propriétaire.*

POSSESSIF (*po-sé-sif*) n. et adj. m. Se dit des mots qui expriment la possession : *un possessif; adjectif possessif* (qui détermine le nom en y ajoutant une idée de possession). Les adjectifs possessifs sont :

MASC. SING. : **Mon, ton, son, notre, votre, leur.**
FÉM. SING. : **Ma, ta, sa, notre, votre, leur.**
PLUR. DES DEUX GENRES : **Mes, tes, ses, nos, vos, leurs.**

Pronom possessif, qui tient la place du nom en faisant connaître à qui appartient la personne ou la chose dont on parle. Les pronoms possessifs sont :

MASC. SING.	FÉM. SING.	MASC. PLUR.	FÉM. PLUR.
Le mien	La mienne	Les miens	Les miennes
Le tien	La tienne	Les tiens	Les tiennes
Le sien	La sienne	Les siens	Les siennes
Le nôtre	La nôtre	DES DEUX GENRES :	Les nôtres
Le vôtre	La vôtre		Les vôtres
Le leur	La leur		Les leurs

POSSESSION (*po-sé-si-on*) n. f. Jouissance actuelle d'un bien, non fondée sur un titre de propriété : *possession n'implique pas forcément propriété; la possession prolongée pendant un certain temps peut faire acquérir la propriété par prescription.* Chose possédée : *les possessions de la France en Afrique.* Etat d'une personne dont le démon seul dirige les actes.

POSSESSIONNEL, ELLE (*po-sé-si-o-nél, é-le*) adj. Qui marque la possession : *démarches possessionnelles.*

POSSESSOIRE (*po-sé-soi-re*) adj. *Dr.* Relatif à la possession : *intenter une action possessoire.* N. m. Droit de posséder : *contester le possessoire.*

Digitized by Google

POSSIBILISME (*po-si-bi-lis-me*) n. m. Conception des possibilistes.

POSSIBILISTE (*po-si-bi-lis-te*) n. et adj. Socialiste opportuniste.

POSSIBILITÉ (*po-si*) n. f. Qualité de ce qui est possible : *je ne vois pas la possibilité de vous satisfaire.* ANT. **Impossibilité.**

POSSIBLE (*po-si-ble*) adj. (lat. *possibilis*). Qui peut être, qui peut se faire : *tout est possible.* Se met toujours au singulier après les expressions **le plus, le moins** : *le moins de fautes possible*, c'est-à-dire qu'il soit possible de faire. N. m. Ce que l'on peut : *faire son possible.* Adv. et elliptiq. **Possible,** peut-être, je ne dis pas non. Loc. adv. **Au possible,** extrêmement : *avare au possible.* ANT. **Impossible.**

POSTAL, E, AUX (*po-tal*) adj. Qui concerne les postes : *régime postal ; convention postale.*

POST-COMMUNION (*post-ko-mu*) n. f. Oraison que dit le prêtre après la communion.

POSTDATE (*post*) n. f. Date postérieure à la date véritable. ANT. **Antidate.**

POSTDATER (*post-da-té*) v. a. Mettre une postdate à un écrit quelconque. : *postdater un acte.* ANT. **Antidater.**

POSTE (*pos-te*) n. f. (lat. *posita*). Relais de chevaux établis de distance en distance pour le service des voyageurs : *maître de poste.* Distance entre deux relais, ordinairement de deux lieues : *de Paris à Melun, il y a six postes. Courir la poste,* aller très vite, agir précipitamment. Administration publique chargée du transport des lettres, dépêches, etc. Courrier, voiture qui les porte. Bureau où on les dépose. *Poste restante,* suscription à porter sur les objets de correspondance qu'on veut faire distribuer au guichet d'un bureau. Loc. adv. **A sa poste,** à sa disposition. (Vx.)

POSTE (*pos-te*) n. m. (ital. *posto*). Lieu où des gens, particulièrement des soldats, sont placés pour garder, surveiller ou combattre : *mourir à son poste.* Corps de garde : *entrer au poste.* Soldats qui y sont placés : *relever un poste. Mar.* Logement : *poste des aspirants. Fig.* Emploi, fonction : *occuper un poste élevé.*

POSTER (*pos-té*) v. a. Placer dans un poste : *poster des assassins, des chasseurs.*

POSTÉRIEUR, E (*pos-té*) adj. (lat. *posterior*). Qui vient après, dans l'ordre des temps : *testament annulé par un testament postérieur.* Qui est placé derrière : *la partie postérieure de la tête.* N. m. *Fam.* Derrière : *tomber sur le postérieur.* ANT. **Antérieur.**

POSTÉRIEUREMENT (*pos-té, man*) adv. Après, dans un temps postérieur. ANT. **Antérieurement.**

POSTÉRIORI [*pos-té*] **(À)** loc. adv. (de *à*, et du latin *posteriori*, qui est après). Se dit d'un raisonnement remontant de l'effet à la cause. Substantiv. : *un à postériori.*

POSTÉRIORITÉ (*pos-té*) n. f. Etat d'une chose postérieure à une autre. ANT. **Antériorité.**

POSTÉRITÉ (*pos-té*) n. f. (lat. *posteritas*). Suite de ceux qui descendent d'une même souche : *la postérité d'Abraham.* Les générations futures : *transmettre son nom à la postérité.*

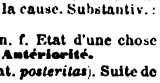
Postes.

POSTES (*pos-te*) n. f. pl. *Archit.* Ornement sculptural en forme d'enroulements successifs et distincts.

POSTFACE (*post*) n. f. (lat. *post*, après, et *fari*, parler). Avertissement à la fin d'un livre. ANT. **Préface.**

POSTHUME (*pos-tu-me*) adj. (lat. *posthumus* ; de *post*, après, et *humus*, terre). Né après la mort de son père : *fils posthume.* Publié après le décès de l'auteur : *ouvrage posthume.*

POSTICHE (*pos-ti-che*) adj. (de l'ital. *positiccio*). Fait et ajouté après coup : *ornement postiche.* Qui n'est pas nécessaire : *vers postiche. Fig.* Faux, simulé : *douleur postiche.* Faux, artificiel : *cheveux postiches.*

POSTIER (*pos-ti-é*) n. m. Cheval de poste. *Fam.* Employé de la poste.

POSTILLON (*pos-ti, ll* mll., *on*) n. m. Conducteur de la poste aux chevaux. Celui qui monte sur un des chevaux de devant d'un attelage : *le postillon d'un équipage de gala.*

POSTSCENIUM (*post-sé-ni-om*) n. m. Partie du théâtre des anciens, située derrière la scène.

POSTSCOLAIRE (*post-sko-lé-re*) adj. Qui a lieu après l'école ou après les études scolaires : *instruction postscolaire, œuvres postscolaires.*

POST-SCRIPTUM (*post-skrip-tom'*) n. m. invar. Ce qu'on ajoute quelquefois à une lettre après la signature. (S'écrit en abrégé *P.-S.*)

POSTULANT (*pos-tu-lan*), **E** n. Qui demande, brigue une place. Qui demande à être reçu dans une maison religieuse.

POSTULAT (*pos-tu-la*) n. m. (du lat. *postulatum*, chose demandée). Principe premier dont l'admission est nécessaire pour établir une démonstration. (On dit aussi POSTULATUM, et au pl. POSTULATA.)

POSTULATEUR, TRICE (*pos-tu*) n. et adj. Celui, celle qui demande.

POSTULATION (*pos-tu-la-si-on*) n. f. Action de postuler. (Peu us.)

POSTULER (*pos-tu-lé*) v. a. (du lat. *postulare*, demander). Demander avec instance : *postuler un emploi.* V. n. Occuper pour une partie.

POSTURE (*pos-tu-re*) n. f. (ital. *postura*). Attitude, maintien : *posture commode. Fig.* Situation : *être en bonne, en mauvaise posture.*

POT (*po*) n. m. Vase de terre ou de métal : *pot à fleurs.* Marmite de cuisine : *faire bouillir le pot. Fig. Mettre la poule au pot,* vivre dans l'aisance. *Pot de chambre,* vase de nuit. Ancienne mesure contenant deux pintes. Format de papier (environ 0m,40 sur 0m,31). *Pot d,* pot pour : *pot à fleurs, pot à eau. Pot de,* plein de : *pot d'eau. Fig. Payer les pots cassés,* le dommage. *Découvrir le pot aux roses,* le secret. *Tourner autour du pot,* user de circonlocutions ; prendre des détours. *Fig.* Situation peu claire et dangereuse. *A la fortune du pot,* sans cérémonie. *Pot pourri,* ragoût composé de plusieurs sortes de viande. *Fig.* Chanson dont les couplets sont sur différents airs. Production littéraire, formée de divers morceaux.

Pot à eau.

POTABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est potable.

POTABLE adj. (du lat. *potare*, boire). Propre à être bu : *les eaux stagnantes ne sont pas potables.* Non parfait, mais dont on peut se contenter : *vin potable. Fig.* : *vers potables.* Liquide : *or potable.*

POTACHE n. m. *Fam.* Collégien, lycéen.

POTAGE n. m. (de *pot*). Bouillon dans lequel on a mis du pain ou toute autre substance alimentaire : *potage gras, maigre. Fig. Pour tout potage,* pour tout bien.

POTAGER (*jé*) n. m. Jardin pour la culture des légumes et des fruits.

POTAGER (*jé*), **ÈRE** adj. Comestible : *plantes potagères.* Où l'on cultive des légumes : *jardin potager.*

POTAMÉES (*mé*) n. f. pl. Tribu des naïadacées, ayant pour type le *potamot.* S. une *potamée.*

POTAMOT (*mo*) n. m. Genre de naïadacées aquatiques des régions tempérées.

POTASSE (*ta-se*) n. f. (de l'allem. *pottasche*, cendres de pot). Hydrate de potassium : *la potasse est un poison énergique.* L'hydrate de potassium, dit encore *potasse caustique,* pour le distinguer de la *potasse du commerce,* qui n'est qu'un carbonate de potassium impur, est un corps basique blanc, solide, caustique. Il est utilisé en médecine et très employé pour le blanchiment, la fabrication des savons, le nettoyage des peintures, etc.

POTASSIQUE (*ta-si-ke*) adj. Se dit des dérivés du potassium : *sels potassiques ; engrais potassiques.*

POTASSIUM (*ta-si-om'*), n. m. Corps simple métallique, extrait de la potasse : *le potassium fut isolé par Davy en 1807.*

POT-AU-FEU (*po-tô-feu*) n. m. inv. Mets composé le plus souvent de viande de bœuf bouillie dans l'eau avec carottes, poireaux, etc. Viande avec laquelle on prépare ce mets. Marmite dans laquelle on le fait cuire.

POT-BOUILLE (*po-bou, ll* mll.) n. f. *Pop.* Ordinaire du ménage.

POT-DE-VIN (*po*) n. m. Somme qui se paye en dehors du prix convenu dans un marché. Cadeau que l'on fait à quelqu'un pour obtenir, conclure par son intermédiaire : *toucher un pot-de-vin.* Pl. des *pots-de-vin.*

POT-DE-VINISME (*po-de-vi-ni-é*) n. m. *Fam.* Ce-

Digitized by Google

lui qui exige, reçoit des pots-de-vin. Pl. des *pots-de-viniers*.

POTE adj. f. *Main pote*, enflée, trop grosse.

POTEAU (*tô*) n. m. (du lat. *postis*, jambage de porte). Pièce de charpente fixée verticalement en terre. *Turf*. Le point de départ ou d'arrivée : *se présenter au poteau; se faire battre sur le poteau*.

POTÉE (*té*) n. f. Ce que contient un pot. Etain calciné qui sert à polir. Composition pour former un moule de fondeur.

POTELÉ, E adj. Gras, arrondi : *main potelée*.

POTELET (*lè*) n. m. Petit poteau, ordinaire ou de soutien, sous les appuis de croisée, au-dessus des linteaux de porte, etc.

POTENCE (*tan-se*) n. f. (du lat. *potentia*, puissance, appui). Béquille. (Vx.) Instrument qui sert au supplice de la pendaison. Le supplice même : *condamné à la potence. Fig. Gibier de potence*, homme qui mérite d'être pendu. Appareil pour mesurer de taille des hommes et des animaux. Assemblage de trois pièces de bois ou de fer dressées pour y suspendre quelque chose : *la potence d'un réverbère*.

Potence (XVIe s.).

POTENCÉ, E (*tan-sé*) adj. *Blas*. Se dit d'une pièce de longueur terminée en forme de potence.

POTENTAT (*tan-ta*) n. m. (du lat. *potens*, puissant). Souverain absolu d'un grand Etat : *les rois de Perse furent longtemps les plus grands potentats de l'Asie. Fig.* Homme qui se donne des airs d'autorité.

POTENTIEL, ELLE (*tan-si-èl, è-le*) adj. *Philos*. Qui n'est qu'en puissance : *qualité potentielle. Méd*. Qui n'agit qu'au bout d'un certain temps : *cautère potentiel. Gramm*. Qui n'exprime que la possibilité conditionnelle de l'action. N. m. *Electric*. Quantité d'électricité dont un corps est chargé. — Deux corps qui ont même potentiel sont au même niveau électrique. En mettant en contact deux corps ayant un potentiel différent, le potentiel de l'un s'élève, celui de l'autre s'abaisse jusqu'à ce que les deux corps aient atteint le même niveau électrique.

POTENTIELLEMENT (*tan-si-è-le-man*) adv. D'une manière potentielle. (Peu us.)

POTENTILLE (*tan-ti, ll* mll.) n. f. Genre de rosacées, comprenant de petites plantes des pays tempérés et froids.

POTENTIOMÈTRE (*tan-si-o*) n. m. *Électr*. Appareil pour mesurer des différences de potentiel.

POTERIE (*rî*) n. f. (de *pot*). Vaisselle de terre : *de riches poteries*. Lieu où elle se fabrique. Art du potier. Vaisselle de métal. Pots employés dans la construction de planchers, voûtes, etc. Tuyaux de terre cuite pour former une cheminée, etc.

POTERNE (*tèr-ne*) n. f. Porte secrète de fortifications, donnant sur le fossé. *Poterne couverte*, voûte sous un quai.

POTESTATIF (*tès-ta-tif*), **IVE** adj. (du lat. *potestas*, pouvoir). Qui est à la volonté d'une des parties contractantes : *condition potestative*.

POTICHE n. f. (de *pot*). Vase de porcelaine décorée et en particulier vase de Chine ou du Japon. Vase de verre décoré imitant la porcelaine de Chine.

POTIER (*ti-é*) n. m. Qui fabrique, vend de la poterie.

POTIN n. m. (de *pot*). Nom de divers alliages de cuivre, étain et plomb : *potin jaune; potin gris*.

POTIN n. m. *Fam*. Tapage, commérage, cancan.

POTINER (*né*) v. n. Faire des cancans, médire.

POTINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. et adj. *Fam*. Qui fait du potin, des potins.

POTION (*si-on*) n. f. (du lat. *potio*, boisson). Remède liquide qui ne s'administre ordinairement que par cuillerées : *potion calmante*.

Potirons.

POTIRON n. m. Espèce de courge comestible, jaune ou verte. Nom donné à plusieurs champignons comestibles.

POTOROU n. m. Genre de mammifères marsupiaux, propres à l'Australie.

Potorou.

POTRON-JAQUET (*kè*) n. m. *Dès le potron-jaquet*, dès la pointe du jour. (On dit aussi POTRON-MINET.)

POU n. m. (lat. *pelliculus*). Genre d'insectes hémiptères, parasites sur le corps de l'homme et de plusieurs animaux. *Chercher des poux à quelqu'un*, le chicaner à propos de riens. Pl. des *poux*.

POUACRE n. et adj. (même orig. que *podagre*). *Fam*. Sale, dégoûtant, vilain.

POUAH interj. qui exprime le dégoût.

POUCE n. m. (lat. *pollex*). Le plus gros et le plus court des doigts de la main, opposable aux autres. Gros orteil. *Fig. Mettre les pouces*, céder après résistance. *Manger sur le pouce*, à la hâte, sans s'asseoir. *Se mordre les pouces d'une chose*, s'en repentir. Ancienne mesure de longueur, la 12e partie du pied, soit 0m.0255 : *le pouce valait 12 lignes. Fig.* Très petite quantité : *ne pas céder un pouce de territoire*.

Pou (tr. grossi).

POUCETTES (*sé-te*) n. f. pl. Corde ou chainette pour attacher ensemble les *pouces* d'un prisonnier : *mettre les poucettes à un prisonnier récalcitrant*.

POUCIER (*si-é*) n. m. Morceau de métal ou de cuir, propre à garantir le pouce. Pièce de loquet que meut le pouce.

POU-DE-SOIE (*soi*) n. m. V. POUT-DE-SOIE.

POUDING ou **POUDINGUE** (*din-ghe*) n. m. (angl. *pudding*). Mets anglais composé de farine, de raisin de Corinthe, etc. (On dit aussi PLUM-PUDDING.) Mélange naturel de petits cailloux réunis par un ciment.

POUDRE n. f. (lat. *pulvis*). Poussière : *secouer la poudre de ses habits*. Substance pulvérisée : *sucre en poudre*. Composition médicale, desséchée et broyée : *poudre vermifuge, purgative*, etc. Poussière qu'on met sur l'écriture pour la sécher. Amidon pulvérisé et parfumé dont on se sert pour les cheveux, la peau, etc. : *poudre blanche, rose. Poudre de chasse, poudre à canon*, mélange très inflammable de salpêtre, de charbon et de soufre pour lancer des projectiles. *Fig. Poudre de perlimpinpin*, remède de charlatan. **Coton-poudre**, préparation de coton et d'acide nitrique, qui produit les effets de la poudre à canon. *Poudre fulminante*, espèce de poudre qui détonne par le choc, le frottement. Loc. div. *Jeter de la poudre aux yeux*, en faire accroire. *Mettre, réduire en poudre*, briser, détruire complètement. *N'avoir pas inventé la poudre*, n'être pas intelligent. — POUDRE À CANON. Il est démontré aujourd'hui que, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, les Chinois connaissaient la poudre dans ses effets les plus simples, comme les feux d'artifice, les fusées, etc.; mais ils ne la faisaient pas servir à lancer des projectiles. Vers le milieu du VIIe siècle, elle fut employée par les Grecs du Bas-Empire, sous forme de fusées incendiaires ou *feu grégeois*. Ce n'est qu'au XIVe siècle qu'on la voit figurer en Europe comme moyen de destruction, entre les mains des Anglais (bataille de Crécy, 1346). Les noms de Roger Bacon, d'Albert le Grand et de Berthold Schwartz se rattachent à l'invention ou plutôt à l'introduction en Europe de la poudre à canon, mais sans qu'on sache bien au juste jusqu'à quel point chacun d'eux y a contribué.

De nos jours, la fabrication de la poudre a reçu de nombreux perfectionnements, et l'on distingue, d'après leur composition, les poudres *de guerre, de chasse* et *de mine*. Les deux dernières catégories reproduisent la constitution traditionnelle de la poudre; mais les poudres de guerre sont à base de cellulose, et ont été établies de manière à ne pas donner de fumée (poudre sans fumée). Enfin, on a préparé avec du coton et de l'acide nitrique une matière explosible, appelée *fulmicoton* ou *coton-poudre*, qui produit les effets de la poudre ordinaire; mais son emploi présente des inconvénients qui en font négliger l'usage. La fabrication et la vente de la poudre pouvant présenter des dangers pour la sécurité publique, l'État s'en est réservé le monopole.

Digitized by Google

POUDRER (*dré*) v. a. Couvrir d'une légère couche de poudre de riz, d'amidon, etc. : *poudrer son visage après s'être rasé.*

POUDRERIE (*ri*) n. f. Fabrique de poudre.

POUDRETTE (*dré-te*) n. f. Engrais composé de matières fécales desséchées et réduites en poudre : *l'action de la poudrette est rapide, mais dure peu.*

POUDREUX, EUSE (*dreû, eu-ze*) adj. Couvert de poussière : *habit tout poudreux ; route poudreuse.*

POUDRIER (*dri-é*) n. m. Celui qui fait la poudre à canon. Boîte, pour la poudre à sécher l'écriture.

POUDRIÈRE n. f. Magasin à poudre : *les poudrieres doivent être éloignées des habitations.* Poire à poudre. Boîte à poudre.

POUDRIN n. m. Syn. de EMBRUN.

POUDROIEMENT (*droi-man*) n. m. Caractère de ce qui poudroie : *le poudroiement de la route.*

POUDROYER (*droi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) S'élever en poussière ; être couvert de poussière : *la route poudroie.* V. a. Couvrir de poussière.

POUF interj. exprimant le bruit d'une chute ou d'une explosion : *pouf ! le voilà par terre !*

POUF n. m. Siége en forme de gros tabouret capitonné, bas et large. Annonce emphatique et trompeuse. *Fam. Faire un pouf,* ne pas payer ce qu'on doit. Genre de coiffure de femme. Tournure qui fait bouffer la jupe par derrière.

Pouf.

POUFFER (*pou-fé*) v. n. Eclater : *pouffer de rire.*

POUILLARD (*pou, ll* mll., *ar*) n. m. Jeune perdreau ; jeune faisan.

POUILLÉ (*pou, ll* mll., *é*) n. m. (lat. *polyptychum*). Etat des bénéfices ecclésiastiques d'une province ou d'un royaume.

POUILLER (*pou, ll* mll., *é*) v. a. Chercher les poux. Chanter pouilles, dire des injures.

POUILLERIE (*pou, ll* mll., *e-ri*) n. f. *Pop.* Extrême pauvreté. Avarice. Lieu malpropre.

POUILLES (*pou, ll* mll.) n. f. pl. Reproches mêlés d'injures : *chanter pouilles à quelqu'un.*

POUILLEUX, EUSE (*pou, ll* mll., *eû, eu-ze*) n. et adj. Qui a des poux. Personne misérable.

POUILLOT (*pou, ll* mll., *o*) n. m. Sous-genre de fauvettes gris verdâtre, dites aussi *rossignol bâtard.*

POULAILLER (*la, ll* mll., *é*) n. m. Bâtiment où on loge les poules : *les poulaillers doivent être facilement nettoyables.* Marchand de volailles. *Thédt.* La galerie la plus élevée, appelée aussi *paradis.*

Pouillot.

POULAILLERIE (*la, ll* mll., *e-ri*) n. f. Lieu où l'on vend de la volaille.

POULAIN (*lin*) n. m. Jeune cheval de moins de 30 mois. Assemblage de deux madriers dont on se sert pour descendre les tonneaux dans les caves ou les faire glisser d'un camion.

POULAINE (*le-ne*) n. f. (de *Poulaine*, ancien n. de la Pologne). *Souliers à la poulaine,* chaussures à pointe recourbée, d'origine polonaise, que l'on porta au XIVe et au XVe siècle. Extrême avant d'un navire. Cabinet d'aisances qui s'y trouve.

Chaussure à la poulaine.

POULARDE n. f. Jeune poule engraissée.

POULE n. f. (lat. *pulla*). Femelle du coq : *les poules de Houdan sont d'excellentes pondeuses.* Femelle de divers oiseaux. *Poule faisane,* femelle du faisan. *Poule d'Inde,* femelle du coq d'Inde. *Poule d'eau,* oiseau aquatique, appelé aussi *gallinule. Fig. Poule mouillée,* personne qui manque de résolution, de courage. *A voir la chair de poule,* avoir le frisson ou trembler de peur. *Tuer la poule aux œufs d'or,* tarir une source de bénéfices continuels, en voulant retirer d'un seul coup trop de bénéfices. Jeu, assaut, au billard, à l'epée, etc. Mise de chaque joueur. Enjeu total : *gagner la poule.* Figure du quadrille français, appelée aussi *main droite.* PROV. : **La poule ne doit pas chanter devant le coq,** une femme ne doit pas faire la loi à son mari, prendre le pas sur lui.

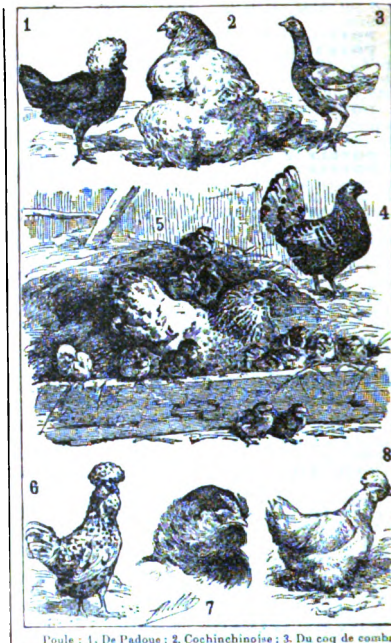

Poule : 1. De Padoue ; 2. Cochinchinoise ; 3. Du coq de combat anglais ; 4. De Hambourg ; 5. De Brahmaputra et ses poussins ; 6. De Houdan ; 7. Barbue ; 8. Nègre.

POULET (*lè*) n. m. Petit d'une poule. *Poulet d'Inde,* jeune dindon. *Arg. milit.* Cheval de selle. *Fig.* Billet galant.

POULETTE (*lè-te*) n. f. Jeune poule. Terme de caresse. Sauce faite avec du beurre, un jaune d'œuf et un petit filet de vinaigre.

POULICHE n. f. Jument non adulte.

POULIE (*li*) n. f. (orig. germ.). Roue de bois ou de métal, creusée en gorge dans l'épaisseur de sa circonférence, et sur laquelle passe une corde pour mouvoir les fardeaux.

Poulie.

POULIER (*li-é*) n. m. Poulailler. (Vx.) Banc de galets et de sable.

POULIERIE (*li-ri*) n. f. Fabrique de poulies.

POULIEUR n. m. Fabricant ou marchand de poulies.

POULINEMENT (*man*) n. m. Action de pouliner.

POULINER (*né*) v. n. (rad. *poulain*). Mettre bas, en parlant d'une jument.

POULINIÈRE n. et adj. f. Se dit d'une jument destinée à la reproduction : *jument pouliniere.*

POULIOT (*li-o*) n. m. Plante du genre des menthes, utilisée comme stimulant. Petit treuil à l'arrière d'une charrette.

Poulpe.

POULOT, OTTE (*lo, o-te*) n. Terme d'amitié, en parlant à un enfant, etc.

POULPE n. m. (gr. *polupous*). Terme général qui désigne la

Digitized by Google

plupart des mollusques céphalopodes, à longs tentacules et qui peuvent atteindre une forte taille : *les poulpes sont communs sur les côtes de France.*

POULS (*pou*) n. m. (lat. *pulsus*). Battement des artères : *pouls fréquent, filiforme. Fig. Tâter le pouls à quelqu'un*, sonder ses dispositions. *Se tâter le pouls*, consulter ses forces avant de se décider.

POUMON n. m. (lat. *pulmo*). Viscère contenu dans le thorax, et qui est le principal organe de la respiration : *c'est dans les poumons que le sang se revivifie.* V. RESPIRATION.

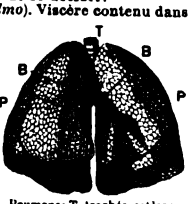

Poumons : T, trachée-artère ; B, B, bronches ; P, P, plèvre.

POUPARD (*par*), **E** n. et adj. Se dit d'un petit enfant gras et joufflu et aussi d'une personne adulte, grasse et joufflue comme un enfant : *physionomie pouparde.* N. m. Enfant au maillot. Poupée sans jambes, représentant cet enfant.

POUPART (*par*) n. m. Gros crabe des côtes de France.

POUPE n. f. (lat. *puppis*). L'arrière d'un vaisseau, par opposition à la *proue. Fig. Avoir le vent en poupe*, être en faveur, en train de faire fortune. ANT. Proue.

POUPÉE (*pé*) n. f. (lat. *pupa*). Petite figure humaine de cire, de carton, de bois, etc., servant de jouet aux enfants. Mannequin des modistes et des tailleurs. Figurine de plâtre, qui sert de but dans un tir. Etoupe ou filasse dont on garnit la quenouille. Chacune des deux pièces qui servent à maintenir le morceau de bois que travaille le tourneur. *Fig.* Petite personne insignifiante et très parée.

Poupée.

POUPIN, E adj. Frais, coloré : *figure poupine.* Substantiv. : *faire le poupin*, le gentil.

POUPON, ONNE (*o-ne*) n. Bébé : *une nourrice et son poupon.* Jeune garçon, jeune fille à visage potelé.

POUPONNIÈRE (*po-ni*) n. f. (de *poupon*). Dans une crèche, salle des tout petits enfants. Appareil destiné à faciliter les premiers pas des tout jeunes enfants.

POUPOULE n. f. *Fam.* Terme d'amitié, en parlant à une femme, à une enfant.

POUR prép. (lat. *pro*). Au profit de : *quêter pour les pauvres.* A la place de : *partir pour un autre.* A destination de : *partir pour Paris.* Destiné à : *ne désirez pas ce qui n'est pas pour vous.* Au lieu de : *prendre un oison pour un cygne.* En considération de : *pour l'amour du grec.* En faveur de : *ayez toujours le droit pour vous.* Afin de : *lisez pour vous instruire.* Envers : *rien n'égale la tendresse d'une mère pour ses enfants.* Eu égard à : *enfant grand pour son âge.* Comme : *laissé pour mort.* Pendant une durée de : *avoir des vivres pour un an.* A la date de : *ce sera pour demain.* De nature à : *un cadeau n'est pas pour déplaire. Fam.* Sur le point de : *être pour partir.* A raison de : *écolier puni pour sa paresse.* Moyennant : *pour vingt francs.* Contre : *remède pour la fièvre.* Quant à : *pour moi, je n'en ferai rien.* Loc. adv. : **Pour lors**, alors. Loc. conj. : **Pour que**, afin que. **Pour peu que**, si peu que. N. m. : *soutenir le pour et le contre.*

POURBOIRE n. m. Gratification en sus du salaire : *recevoir, donner un pourboire.*

POURCEAU (*só*) n. m. (lat. *porcellus*). Porc, cochon. *Fig. Pourceau d'Epicure*, homme plongé dans les plaisirs des sens. V. ÉPICURE (*part. hist.*).

POUR-CENT (*san*) n. m. Taux de l'intérêt, de la commission, etc., calculé sur un capital de cent francs : *à quel pour-cent avez-vous placé?*

POURCENTAGE (*san*) n. m. Etablissement, chiffre du pour-cent.

POUR CE QUE locution conjonctive ancienne, équivalant à *parce que.*

POURCHAS (*cha*) n. m. (subst. verb. de *pourchasser*). Poursuite. Recherche.

POURCHASSER (*cha-sé*) v. a. Poursuivre avec ardeur : *Colbert pourchassa les traitants.*

POURCHASSEUR (*cha-seur*) n. m. Celui qui pourchasse : *les pourchasseurs de dots.*

POUR-COMPTE (*con-te*) n. m. invar. Acte par lequel on reçoit une marchandise de mauvaise qualité en prévenant qu'on la vendra pour le compte de l'expéditeur. (On écrit aussi POURCOMPTE.)

POURFENDEUR (*fan*) n. m. Qui pourfend. Se dit souvent, par ironie, pour fanfaron.

POURFENDRE (*fan-dre*) v. a. Fendre en deux d'un coup de sabre, etc.

POURLÉCHEMENT (*man*) n. m. Action de pourlécher. (Peu us.)

POURLÉCHER (*ché*) v. a. (de *pour*, et *lécher*. — Se conj. comme *accélérer.*) *Fam.* Lécher autour : *pourlécher une tartine.* **Se pourlécher** v. pr. Passer sa langue sur ses lèvres.

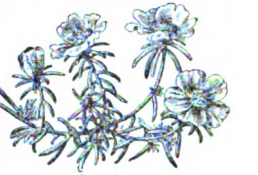
Pourpier.

POURPARLER (*lé*) n. m. Conférence à propos d'une affaire : *engager des pourparlers.* (S'emploie surtout au plur.)

POURPIER (*pi-é*) n. m. *Bot.* Genre de portulacacées, à feuilles charnues, alimentaires : *le pourpier fournit une salade estimée.*

Pourpoints (XVe s.).

POURPOINT (*poin*) n. m. (du vx fr. *pourpoindre*, piquer). Vêtement d'homme, du XIIIe au XVIe siècle, qui couvrait le corps du cou à la ceinture.

POURPRE n. f. (gr. *purpura*). Couleur rouge, que les anciens extrayaient d'un coquillage : *la pourpre de Tyr était la plus estimée.* Etoffe teinte en pourpre : *manteau de pourpre. Poét.* Rouge. Rougeur. Sang. *Fig.* Dignité souveraine dont la pourpre était la marque : *revêtir la pourpre. La pourpre romaine*, la dignité de cardinal. N. m. Rouge foncé tirant sur le violet. *Blas.* L'un des émaux du blason, de couleur rouge foncé tirant sur le violet : *le pourpre est d'un emploi restreint.* (V. la planche BLASON.) Maladie dangereuse qui se manifeste par de petites taches rouges sur la peau : *avoir le pourpre.* Genre de mollusques gastéropodes. Adj. Rouge foncé : *il devint pourpre de colère.*

POURPRÉ, E adj. De couleur de pourpre : *robe pourprée.* **Fièvre pourprée**, syn de URTICAIRE.

POURPRIN, E adj. Syn. ancien de PURPURIN, E. N. m. Couleur pourpre de certaines fleurs.

POURPRIS (*pri*) n. m. (de *pour*, et *prendre*). Enceinte. Demeure. (Vx.) *Le céleste, les célestes pourpris*, les cieux.

POURQUOI (*koi*) conj. et adv. Pour quelle raison : *on se fâche sans savoir pourquoi.* Interrogativ. : *pourquoi partez-vous?* Autref., pour lequel, laquelle : *une des raisons pourquoi l'on part.* (Vx.) N. m. Cause, raison : *nous ne savons le pourquoi de rien.* Question : *il n'est pas facile de répondre à tous les pourquoi.*

POURRI (*pou-ri*), **E** adj. Gâté, corrompu : *fruit pourri ; viande pourrie. Temps pourri*, temps humide et malsain. N. m. : *cela sent le pourri.*

POURRIDIÉ (*pou-ri*) n. m. Maladie cryptogamique des racines de la vigne.

POURRIR (*pou-rir*) v. n. (du lat. *putrescere*, se gâter). Entrer en putréfaction : *les racines des arbres pourrissent dans des sols trop humides. Fig.* Rester longtemps : *pourrir en prison.* V. a. Corrompre : *l'eau pourrit le bois.*

POURRISSABLE (*pou-ri-sa-ble*) adj. Qui peut pourrir.

POURRISSAGE (*pou-ri-sa-je*) n. m. Opération qui consiste à laisser macérer des chiffons dans l'eau, pour en faire du papier. Conservation des pâtes

Digitized by Google

céramiques dans une humidité favorable à leur homogénéité.

POURRISSOIR (*pou-ri-soir*) n. m. Lieu où l'on met pourrir les chiffons à papier.

POURRITURE (*pou-ri*) n. f. Etat d'un corps en décomposition. Cachexie. *Pourriture d'hôpital*, sorte de gangrène, qui était jadis commune dans les hôpitaux de blessés. Maladie cryptogamique commune à divers végétaux.

POURSUITE n. f. (de *poursuivre*). Action de courir après : *s'élancer à la poursuite d'un lièvre*. *Fig.* Soins pour obtenir quelque chose : *s'obstiner à la poursuite d'un emploi*. Procédure mise en œuvre pour se faire rendre justice : *entamer des poursuites contre un débiteur*.

POURSUIVANT (*van*), **E** n. Qui brigue pour obtenir : *il y a cent poursuivants pour un emploi*. N. et adj. *Jr.* Qui exerce des poursuites : *la partie poursuivante*.

POURSUIVEUR n. m. Celui qui poursuit. (Peu us.)

POURSUIVRE v. a. (Se conj. comme *suivre*.) Courir après pour atteindre : *poursuivre l'ennemi*. *Fig.* Chercher à obtenir; briguer : *poursuivre un emploi*. Continuer ce que l'on a commencé : *poursuivre une entreprise*. Agir en justice contre quelqu'un : *poursuivre un débiteur*. Tourmenter : *le remords poursuit le coupable*.

POURTANT (*tan*) adv. Cependant.

POURTOUR n. m. Tour, circuit : *le pourtour d'un palais, d'une place*.

POURVOI n. m. (subst. verb. de *pourvoir*). Action par laquelle on attaque devant une juridiction supérieure la décision d'un tribunal inférieur : *la Cour de cassation juge les pourvois pour vice de forme*. *Pourvoi en grâce*, demande adressée au chef de l'Etat pour remise ou commutation de peine.

POURVOIR v. n. (du lat. *providere*, surveiller.) *Je pourvois, nous pourvoyons. Je pourvoyais, nous pourvoyions. Je pourvus, nous pourvûmes. Je pourvoirai, nous pourvoirons. Je pourvoirais, nous pourvoirions. Pourvois, pourvoyons, pourvoyez. Que je pourvoie, que nous pourvoyions. Que je pourvusse, que nous pourvussions. Pourvoyant. Pourvu, e.*) Parer, donner ordre, fournir ce qui est nécessaire : *votre père pourvoit à vos besoins*. V. a. Munir, garnir : *pourvoir une place de vivres*. Etablir par mariage ou par emploi : *bien pourvoir ses enfants*. *Fig.* Orner : *la nature a pourvu le colibri de brillantes couleurs*. **Se pourvoir** v. pr. Se munir : *se pourvoir d'argent*. Recourir à un tribunal supérieur : *se pourvoir en cassation*.

POURVOIRIE (*ri*) n. f. Lieu où se gardent les provisions que les pourvoyeurs doivent fournir. (Peu us.)

POURVOYANT (*voi-ian*), **E** adj. Qui pourvoit.

POURVOYEUR, EUSE (*voi-ieur, eu-ze*) n. Qui fournit. Qui est chargé de fournir à une maison toutes les provisions dont elle a besoin. Canonnier qui apporte les munitions au pointeur.

POURVU QUE loc. conj. A condition que.

POUSSAH ou **POUSSA** (*pou-sa*) n. m. (chin. *pou-sa*). Magot de carton ou de bois porté par une boule lestée de telle sorte que le jouet revient toujours à la position verticale. *Fig.* Gros homme mal bâti.

Poussah.

POUSSE (*pou-se*) n. f. Développement des graines et bourgeons des végétaux. Se dit des jeunes branches : *les chèvres broutent les jeunes pousses*. Développement de tout ce qui s'accroît : *la pousse des dents*. Maladie des chevaux, caractérisée par l'essoufflement. Maladie des vins, qui les rend troubles.

POUSSE-CAFÉ n. m. invar. *Fam.* Petit verre d'alcool après le café.

POUSSE-CAILLOUX (*ka, ll* mll., *ou*) n. m. invar. *Fam.* Fantassin.

POUSSÉE (*pou-sé*) n. f. Action de pousser : *enfoncer une porte d'une seule poussée*. Son résultat.

POUSSE-PIED (*pi-é*) n. m. invar. Petit bateau assez léger pour qu'on puisse le faire glisser sur la vase en le poussant du pied.

POUSSE-PIEDS (*pi-é*) n. m. invar. Nom vulgaire d'un coquillage qu'on appelle autrement ANATIFE.

POUSSE-POUSSE n. m. invar. En extrême Orient, voiture légère, traînée par un coureur.

POUSSER (*pou-sé*. v. a. (lat. *pulsare*). Déplacer, tendre à déplacer par un effort : *pousser une voiture ; le vent pousse les navires*. Avancer, étendre : *Alexandre poussa ses conquêtes jusque dans les Indes*. Porter : *pousser une botte, un coup d'épée*. Produire, développer : *la vigne pousse beaucoup de bois*. Intransitiv. : *les fleurs poussent ; sa barbe pousse*. *Fig.* Stimuler, attiser, faire avancer : *pousser son cheval, le feu, un écolier*. Travailler avec soin, accentuer : *pousser un dessin*. *Techn. Pousser des moulures*, les faire avec une sorte de rabot. Prolonger, étendre : *pousser la raillerie trop loin*. Faire agir : *l'intérêt pousse l'homme*. *Pousser à bout*, mettre en colère. Exhaler, jeter : *pousser des soupirs, des cris*. V. n. *Pousser à la roue*, aider. *Pousser au noir*, devenir noir. *Fig.* Exagérer en mal. *Pousser jusqu'à un lieu*, y aller. **Se pousser** v. pr. Etre continué. Avancer, faire son chemin : *se pousser dans le monde*.

Pousse-pousse.

POUSSETTE (*pou-sè-te*) n. f. Jeu. Tricherie qui consiste à pousser une mise sur le tableau gagnant quand le résultat est déjà connu.

POUSSEUR, EUSE (*pou-seur, eu-ze*) n. Personne qui pousse, qui a l'habitude de pousser. (Peu us.)

POUSSIER (*pou-si-é*) n. m. Poussière de charbon. Débris pulvérulents quelconques.

POUSSIÈRE (*pou-si*) n. f. Terre réduite en poudre très fine. *Poétiq.* Restes mortels. *Fig. Réduire en poussière*, détruire complètement. *Mordre la poussière*, être tué dans un combat. *Bot. Poussière fécondante*, pollen.

POUSSIÉREUX, EUSE (*pou-si-é-reû, eu-ze*) adj. Qui ressemble à la poussière : *teint poussiéreux*. Rempli, couvert de poussière : *route poussiéreuse*.

POUSSIF (*pou-sif*), **IVE** n. et adj. Malade de la pousse : *cheval poussif*. *Fig.* Qui a peine à respirer.

POUSSIN (*pou-sin*) n. m. Petit poulet nouvellement éclos : *une poule et ses poussins*. *Fig.* Jeune enfant.

POUSSINIÈRE (*pou-si*) n. f. Cage à poussins. Etuve à sécher les poussins au sortir de la couveuse. *Astr.* V. *Part. hist.*

POUSSOIR (*pou-soir*) n. m. Bouton qu'on pousse pour faire fonctionner une sonnerie, mettre en mouvement un mécanisme, etc.

POUT-DE-SOIE n. m. Etoffe de soie grenée et sans lustre. (On écrit aussi POU-DE-SOIE et POULT-DE-SOIE.) Pl. des *pouts, poux* ou *poults-de-soie*.

POUTRAGE n. m. Assemblage de poutres.

POUTRE n. f. (lat. pop. *poutra*). Grosse pièce de bois équarrie, ou grosse barre de fer en forme de double T, dont on se sert dans un grand nombre de constructions.

POUTRELLE (*trè-le*) n. f. Petite poutre.

POUTURE n. f. Mode d'engraissement des bestiaux par les farineux.

POUVOIR v. a. (du lat. pop. *potere*. — *Je peux* ou *je puis, nous pouvons. Je pouvais, nous pouvions. Je pus, nous pûmes. Je pourrai, nous pourrons. Je pourrais, nous pourrions.* (Impér. inus.) *Que je puisse, que nous puissions. Que je pusse, que nous pussions. Pouvant. Pu.*) Avoir la faculté, le moyen, l'autorité, être en état de : *le travail peut mener à tout. N'en pouvoir plus*, être accablé de fatigue, de chaleur, etc. *Je n'en puis mais*, je n'en suis pas la cause. Le subjonctif marque un vœu : *puissiez-vous réussir!* V. impers. Etre possible : *il peut arriver que...* **Se pouvoir** v. pr. Etre possible : *il se peut que...* PROV. : **Qui peut le plus peut le moins**, celui qui est capable de faire une chose difficile, coûteuse, etc., l'est, à plus forte raison, de faire une chose plus facile, moins coûteuse, etc.

POUVOIR n. m. Autorité, puissance : *parvenir au pouvoir*. Faculté de faire : *cela passe mon pouvoir*.

Digitized by Google

Crédit, influence : *avoir du pouvoir auprès du ministre.* Mandat, procuration : *donner un pouvoir par-devant notaire.* Personnes investies de l'autorité : *encenser le pouvoir. Pouvoir législatif,* sous un gouvernement constitutionnel, une ou plusieurs assemblées chargées de faire les lois. *Pouvoir exécutif,* chargé de faire exécuter les lois. *Pouvoir judiciaire,* chargé de rendre la justice. *Pouvoir temporel,* gouvernement civil d'un Etat. *Pouvoir spirituel,* qui n'appartient qu'à l'Eglise. *Pouvoir discrétionnaire,* faculté laissée au président d'une cour d'assises d'agir en certains cas selon sa volonté particulière. *Fig.* Influence : *le pouvoir de la vertu, de l'éloquence.* Pl. Faculté, droit d'exercer certaines fonctions : *les pouvoirs d'un prêtre, d'un ambassadeur.*

POUZZOLANE (*pou-zo*) n. f. Terre volcanique rougeâtre, qu'on rencontre près de Pouzzoles, en Italie, et aussi dans le Plateau central.

PRAGMATIQUE (*pragh-ma*) adj. (du gr. *pragma, atos,* action, affaire). *Pragmatique sanction,* règlement émanant à la fois d'une assemblée et d'un souverain et le plus souvent relatif aux matières ecclésiastiques. N. f. : *la pragmatique de saint Louis.* V. *Part. hist.*

PRAIRIAL (*pré*) n. m. (de *prairie*). Neuvième mois de l'année républicaine, en France (du 20 mai au 18 juin) : *journée du 1er prairial.*

PRAIRIE (*prè-ri*) n. f. (de *pré*). Etendue de terrain qui produit de l'herbe ou du foin : *les prairies demandent une irrigation régulière et abondante. Prairie artificielle,* où l'on a semé du trèfle, du sainfoin, de la luzerne, etc.

PRALINAGE n. m. Fabrication des pralines. Enrobage de graines ou de racines dans une substance fertilisante.

PRALINE n. f. (de *Plessis-Praslin,* n. pr.). Amande rissolée dans du sucre.

PRALINER (*né*) v. a. Faire rissoler dans le sucre. Opérer le pralinage.

PRAME n. f. Grand bateau à fond plat. (Vx.)

PRATICABILITÉ n. f. Etat d'une chose praticable : *reconnaître la praticabilité d'un sentier.*

PRATICABLE adj. Qu'on peut pratiquer : *moyen praticable.* Propre aux communications : *chemin praticable.* N. m. et adj. *Théât.* Se dit des décors, accessoires qui ne sont pas figurés, mais existent réellement. ANT. **Impraticable.**

PRATICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Personne qui exerce son art et qui en connaît les procédés pratiques : *pour vous soigner et pour défendre vos intérêts, choisissez de bons praticiens. Sculpt.* Ouvrier qui dégrossit l'ouvrage et le met en état d'être achevé par l'artiste.

PRATIQUANT (*kan*), **E** adj. Qui suit les pratiques de la religion : *catholique pratiquant.* Substantiv. : *c'est un pratiquant.*

PRATIQUE n. f. (du gr. *praktikos,* mis en action). Exécution des règles et des principes d'un art ou d'une science, par opposition à THÉORIE : *connaître la pratique de la navigation.* Exécution, application : *mettez en pratique les règles du devoir.* Usage, coutume : *les pratiques des autres valent les nôtres.* Expérience, habitude : *acquérez la pratique des affaires.* Routine : *les rebouteux n'ont que de la pratique.* Chaland, acheteur : *le bon marché attire les pratiques.* Style de procédure : *connaître la pratique.* Petit instrument de fer-blanc, avec lequel les montreurs de marionnettes se donnent une voix criarde, une voix de polichinelle. Fréquentation : *la pratique des gens instruits vous formera. Mar. Libre pratique,* permission de communiquer donnée à un navire après la visite du service de santé. Pl. Exercices relatifs au culte : *pratiques religieuses.*

PRATIQUE adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Qui ne s'en tient pas à la théorie : *cours pratique d'anglais.* Qui sait traiter, exécuter et tirer profit : *les Anglais sont fort pratiques.* N. m. *Mar. Pratique d'une côte,* marin qui connaît par expérience les dangers et les mouillages d'une côte.

PRATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une façon commode, profitable : *organisez pratiquement votre vie.* Dans la pratique : *l'arithmétique est pratiquement indispensable.*

PRATIQUER (*ké*) v. a. Mettre en pratique : *pratiquez la vertu.* Exercer : *pratiquer la médecine.* Faire, exécuter : *pratiquer un trou, un chemin.* Fréquenter : *pratiquer le grand monde.* S'attirer, se ménager : *pratiquez partout des sympathies.* Solliciter, corrompre : *pratiquer des témoins.* (Vx.)

PRAXINOSCOPE (*pra-ksi-no-sko-pe*) n. m. (du gr. *praxis,* mouvement, et *skopein,* examiner). Instrument analogue au phénakistiscope. V. ce mot.

PRÉ (du lat. *præ,* avant) préfixe qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français, et qui marque progrès, priorité.

PRÉ n. m. (lat. *pratum*). Petite prairie : *faucher un pré. Sur le pré,* à un lieu assigné pour se battre en duel. *Aller sur le pré,* se battre en duel.

PRÉACHAT (*cha*) n. m. Payement effectué avant livraison.

PRÉACHETER (*té*) v. a. Faire un préachat.

PRÉADAMISME (*mis-me*) n. m. Doctrine d'après laquelle Adam n'aurait pas été le premier homme créé.

PRÉADAMITE adj. Qui appartient au préadamisme : *doctrines préadamites.* Antérieur à Adam : *monde préadamite.* N. Partisan du préadamisme. Homme antérieur à Adam.

PRÉALABLE adj. (du préf. *pré,* et de *aller*). Qui doit être fait, dit, examiné d'abord : *consentement préalable. Question préalable,* v. QUESTION. **Au préalable** loc. adv. Auparavant.

PRÉALABLEMENT (*man*) adv. Au préalable.

PRÉAMBULE (*pré-an*) n. m. (préf. *pré,* et lat. *ambulare,* marcher). Sorte d'exorde, d'avant-propos : *un ennuyeux préambule.* Paroles, actions qui précèdent les choses définitives.

PRÉAU (*pré-ô*) n. m. (dimin. de *pré*). Espace découvert, au milieu du cloître des maisons religieuses. Cour d'une prison. Partie couverte de la cour où les élèves prennent leurs récréations quand il pleut.

PRÉAVERTIR (*vèr*) v. a. Avertir d'avance.

PRÉAVIS (*vi*) n. m. Avis préalable.

PRÉBENDE (*ban-de*) n. f. (du lat. *præbenda,* choses qui doivent être fournies). Revenu attaché à un titre ecclésiastique, particulièrement à une chanoinie. Titre auquel est attachée la prébende : *recevoir une prébende.*

PRÉBENDÉ, E (*ban-dé*) adj. Qui jouit d'une prébende : *chanoine prébendé.* N. m. : *un prébendé.*

PRÉBENDIER (*ban-di-é*) n. m. Titulaire d'une prébende.

PRÉCAIRE (*ké-re*) adj. (lat. *precarius*). Qui n'a rien de stable, d'assuré : *santé précaire.*

PRÉCAIREMENT (*ké-re-man*) adv. D'une manière précaire.

PRÉCARITÉ n. f. Caractère de ce qui est précaire : *la précarité d'une ressource.*

PRÉCAUTION (*kô-si-on*) n. f. (lat. *præcautio*). Ce qu'on fait par prévoyance, pour éviter quelque mal : *prenez vos précautions.* Circonspection, ménagement, prudence : *user de précautions envers quelqu'un. Précautions oratoires,* moyens adroits pour se ménager la bienveillance de l'auditeur.

PRÉCAUTIONNER (*kô-si-o-né*) v. a. Réunir, mettre en garde : *on doit précautionner les enfants contre le mal.* **Se précautionner** v. pr. Prendre ses précautions : *se précautionner contre la maladie.*

PRÉCAUTIONNEUX, EUSE (*kô-si-o-neû, eu-ze*) adj. Plein de précautions : *voyageur précautionneur.*

PRÉCÉDEMMENT (*da-man*) adv. Auparavant. ANT. **Postérieurement.**

PRÉCÉDENT (*dan*), **E** adj. Qui est immédiatement avant, par rapport à AUJOURD'HUI : *hier, c'est le jour précédent.* N. m. Fait, exemple antérieur : *s'appuyer sur un précédent.* ANT. **Suivant.**

PRÉCÉDER (*dé*) v. a. (préf. *pré,* et lat. *cedere,* aller. — Se conj. comme *accélérer.*) Marcher devant : *le bedeau précède l'officiant.* Etre placé immédiatement avant : *dans l'exemple qui précède.* Avoir été auparavant : *la monarchie a précédé la république.* V. n. Avoir la prééminence. ANT. **Suivre.**

PRÉCEINTE (*sin-te*) n. f. (pour *pourceincte;* de *pour,* et *ceindre*). *Mar.* Ceinture de bordages épais, formant bourrelet autour d'un navire.

PRÉCEPTE (*sèp-te*) n. m. (lat. *præceptum*). Commandement, enseignement : *les préceptes de la philosophie.* Règle : *les préceptes de l'art.*

Digitized by Google

PRÉCEPTEUR (*sèp-teur*), **TRICE** n. (lat. *præceptor, trix*). Qui est chargé de l'éducation d'un enfant, de jeunes gens : *Fénelon fut précepteur du duc de Bourgogne. Par ext.* Personne, chose qui instruit les hommes : *le malheur est un précepteur sévère.*

PRÉCEPTORAL, E, AUX (*sèp*) adj. Qui est propre au précepteur : *devoirs préceptoraux.*

PRÉCEPTORAT (*sèp-to-ra*) n. m. Fonction de précepteur.

PRÉCESSION (*sè-si-on*) n. f. (lat. *præcessio*). *Précession des équinoxes,* mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

PRÊCHABLE adj. Qui peut être prêché.

PRÊCHE n. m. Sermon d'un ministre protestant. Temple protestant; religion protestante : *Henri IV renonça au prêche pour la messe.*

PRÊCHER (*ché*) v. a. (lat. *prædicare*). Annoncer au peuple sous forme de sermon : *prêcher la foi aux infidèles.* Instruire, exhorter par des sermons : *Pierre l'Ermite prêchait les nations. Fig.* Recommander : *prêcher l'économie.* V. n. *Prêcher d'exemple,* faire soi-même ce que l'on conseille aux autres. *Prêcher dans le désert,* n'être point écouté.

PRÊCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui aime à faire des remontrances : *une assommante prêcheuse.* N. m. Prédicateur. (Vx.)

PRÊCHI, PRÊCHA. *Loc. pop.* Râbachage burlesque d'un orateur.

PRÉCIEUSE (*eu-ze*) n. f. Femme élégante, distinguée. (Vx.) Femme affectée dans ses manières et son langage : *Molière a raillé les précieuses.*

PRÉCIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec grand soin : *conserver précieusement des lettres.* A la manière des précieuses : *parler précieusement.*

PRÉCIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. (lat. *pretiosus*). Qui est de grand prix : *meubles précieux. Métal précieux,* or et argent. Très avantageux, très cher, très utile : *temps précieux ; commis précieux. Fig.* Affecté : *style précieux.* N. m. Genre précieux; ce qui est affecté.

PRÉCIOSITÉ (*zi-té*) n. f. Affectation dans les manières, dans le langage : *la préciosité du style de l'Astrée, la préciosité de Voiture.*

PRÉCIPICE n. m. (lat. *præcipitium*). Lieu profond et escarpé; gouffre, abîme : *les précipices des Alpes. Fig.* Ruine, désastre.

PRÉCIPITAMMENT (*ta-man*) adv. Avec précipitation : *s'enfuir précipitamment.* ANT. **Lentement.**

PRÉCIPITANT (*tan*) n. m. Agent qui, en chimie, opère la précipitation.

PRÉCIPITATION (*si-on*) n. f. Extrême vitesse, trop grand empressement : *trop de précipitation nuit. Chim.* Phénomène qui s'opère quand un corps se sépare du liquide où il était dissous et tombe au fond.

PRÉCIPITÉ n. m. Dépôt qui se forme et tombe au fond du liquide dans lequel s'opère une précipitation chimique.

PRÉCIPITER (*té*) v. a. (lat. *præcipitare*). Jeter d'un lieu élevé : *certains criminels, à Rome, étaient précipités du haut de la roche Tarpéienne.* Hâter, accélérer : *la frayeur précipite les pas.* Renverser : *précipiter un roi du trône. Chim.* Séparer, par un réactif, une matière solide du liquide dans lequel elle était en dissolution. **Se précipiter** v. pr. Se jeter : *se précipiter par la fenêtre.* S'élancer : *l'armée se précipita sur l'ennemi.* Se déposer au fond d'une dissolution.

PRÉCIPUT (*pu*) n. m. (lat. *præcipuum*). Avantage que le testateur ou la loi donne à un des cohéritiers, sans préjudice de ses droits au partage du reste : *le préciput ne doit pas dépasser la quotité disponible.*

PRÉCIPUTAIRE (*tè-re*) adj. Qui a rapport au préciput : *avantages préciputaires.*

PRÉCIS, E (*si, i-ze*) adj. (lat. *præcisus*). Fixé nettement : *jour précis.* Exact : *heure précise.* Net et formel : *ordre précis. Fig.* Concis : *style précis.* N. m. Abrégé : *précis d'histoire de France.* ANT. **Vague, confus.**

PRÉCISÉMENT (*zé-man*) adv. Exactement. Justement, d'une manière précise. ANT. **Vaguement.**

PRÉCISER (*zé*) v. a. Déterminer, présenter d'une manière précise : *préciser un fait.*

PRÉCISION (*zi-on*) n. f. Qualité de ce qui est précis : *la précision et la justesse des mots sont les qualités essentielles du style. Instrument de précision,* très exact, destiné aux recherches scientifiques.

PRÉCITÉ, E adj. Cité précédemment.

PRÉCOCE adj. (lat. *præcox*). Mûr avant la saison : *fruit précoce.* Qui produit ou se produit avant le temps normal : *arbre précoce ; hiver précoce.* Formé avant l'âge : *enfant précoce.* ANT. **Tardif.**

PRÉCOCEMENT (*man*) adv. D'une manière précoce. (Peu us.) ANT. **Tardivement.**

PRÉCOCITÉ n. f. Qualité de ce qui est précoce.

PRÉCOMPTE (*kon-te*) n. m. Compte fait d'avance pour être déduit.

PRÉCOMPTER (*kon-té*) v. a. Compter par avance; supputer : *précompter les sommes déjà payées.*

PRÉCONCEPTION (*kon-sèp-si-on*) n. f. Idée que l'on se forme d'avance. Préjugé.

PRÉCONCEVOIR v. a. (du préf. *pré,* et de *concevoir.* — Se conj. comme *recevoir.*) Avoir une préconception.

PRÉCONÇU, E adj. Né dans l'esprit sans examen : *idée préconçue.*

PRÉCONISATION (*za-si-on*) n. f. (du lat. *præco, onis,* crieur public). Acte solennel par lequel le pape donne l'institution canonique à un évêque nommé par l'autorité civile.

PRÉCONISER (*zé*) v. a. Faire la préconisation : *préconiser un évêque.* Vanter : *préconiser un remède.*

PRÉCONISEUR (*zeur*) ou **PRÉCONISATEUR** (*za*) n. m. Celui qui préconise un évêque. Celui qui vante quelque chose.

PRÉCORDIAL, E, AUX adj. (du lat. *præcordia,* diaphragme). Qui a rapport à la région du cœur : *douleur précordiale.*

PRÉCURSEUR adj. (préf. *pré,* et lat. *cursor,* coureur). Qui vient avant et annonce : *signes précurseurs de l'orage.* N. m. Celui, ce qui fait prévoir, qui prépare les actes, l'existence d'autres personnes, d'autres choses : *Wiclef fut un précurseur de la Réforme. Absol.* **Le précurseur,** saint Jean-Baptiste, précurseur de Jésus.

PRÉDÉCÉDÉ, E adj. Décédé avant.

PRÉDÉCÉDER (*dé*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Mourir avant quelqu'un. (Peu us.)

PRÉDÉCÈS (*sè*) n. m. Mort qui précède la mort d'une autre personne.

PRÉDÉCESSEUR (*sè-seur*) n. m. (préf. *pré,* et lat. *decedere,* se retirer). Celui qui a précédé quelqu'un : *le pape Léon XIII fut le prédécesseur de Pie X.* ANT. **Successeur.**

PRÉDELLE (*dè-le*) n. f. (de l'ital. *predella,* gradin). Compartiment inférieur d'un tableau représentant un sujet ou une série de sujets.

PRÉDESTINATION (*dès-ti-na-si-on*) n. f. Dessein que Dieu a formé de conduire les élus à la gloire éternelle. Doctrine suivant laquelle certains hommes sont d'avance élus, d'autres réprouvés : *Calvin a défendu la prédestination.* Détermination immuable des événements futurs : *l'enfance de certains hommes est une prédestination au crime.*

PRÉDESTINÉ, E (*dès-ti-né*) adj. et n. Que Dieu a destiné : 1° à la gloire éternelle; 2° à l'accomplissement de grandes choses. Réservé, préparé pour.

PRÉDESTINER (*dès-ti-né*) v. a. Destiner de toute éternité au salut. *Par ext.* Fixer, décider, préparer, réserver d'avance.

PRÉDÉTERMINANT (*tèr-mi-nan*), **E** adj. Qui cause la prédétermination. (Peu us.)

PRÉDÉTERMINATION (*ter, si-on*) n. f. Action par laquelle Dieu détermine la volonté humaine.

PRÉDÉTERMINER (*tèr-mi-né*) v. a. Mouvoir et déterminer la volonté humaine, en parlant de Dieu.

PRÉDICABLE adj. (lat. *prædicabilis*). Qui peut être appliqué à un sujet : *le terme animal est prédicable à l'homme et à la bête.*

PRÉDICANT (*kan*) n. m. Ministre protestant.

Digitized by Google

PRÉDICAT (*ka*) n. m. (du lat. *prædicatum*, chose énoncée). Attribut d'une proposition, d'un jugement.

PRÉDICATEUR, TRICE n. Personne qui prêche actuellement ou habituellement : *Bourdaloue fut un grand prédicateur.*

PRÉDICATION (*si-on*) n. f. Action de prêcher; sermon : *s'adonner à la prédication.*

PRÉDICTION (*dik-si-on*) n. f. (lat. *prædictio ;* de *præ*, avant, et *dicere*, dire). Action de prédire. Chose prédite : *les prédictions de Nostradamus furent longtemps populaires.*

PRÉDILECTION (*lèk-si-on*) n. f. (lat. *prædilectio*). Préférence marquée : *les mères ont souvent une réelle prédilection pour leurs enfants les moins bien doués naturellement.*

PRÉDIRE v. a. (préf. *pré*, et *dire*. — Se conj. comme *médire*.) Annoncer d'avance ce qui doit arriver : 1° d'après des calculs : *prédire une éclipse;* 2° par inspiration surnaturelle : *prédire l'avenir;* 3° par conjecture : *on prédit la ruine au joueur.*

PRÉDISPOSANT (*dis-po-san*), **E** adj. Qui prédispose : *affinité prédisposante.*

PRÉDISPOSER (*dis-po-zé*) v. a. Disposer d'avance : *la mauvaise hygiène prédispose aux maladies.*

PRÉDISPOSITION (*dis-po-zi-si-on*) n. f. Aptitude, penchant, disposition naturelle à.

PRÉDOMINANCE n. f. Caractère prédominant; action prédominante : *la prédominance de la science s'accentue chaque jour.*

PRÉDOMINANT (*nan*), **E** adj. Qui prédomine : *caractère prédominant.*

PRÉDOMINER (*né*) v. a. et n. Etre plus nombreux, plus fréquent, prévaloir : *le mal prédomine; l'intérêt prédomine tout.*

PRÉÉMINENCE (*nan-se*) n. f. (de *prééminent*). Supériorité de rang, de dignité, de droits; avantage, dessus.

PRÉÉMINENT (*nan*), **E** adj. (lat. *præminens*). Supérieur aux autres : *la charité est la vertu prééminente.*

PRÉEMPTIF (*anp-tif*), **IVE** adj. Qui a le caractère de la préemption. (Peu us.)

PRÉEMPTION (*anp-si-on*) n. f. (préf. *pré*, et lat. *emptio*, achat). Achat fait antérieurement. *Droit de préemption*, droit qu'avait l'administration (douanes, etc.), jusqu'en 1881, d'acheter certaines marchandises au prix déclaré, quand la déclaration paraissait trop faible.

PRÉÉTABLI, E adj. Etabli d'avance. *Harmonie préétablie*, système de philosophie par lequel Leibniz prétend expliquer l'accord qui existe entre l'âme et le corps.

PRÉÉTABLIR v. a. Etablir à l'avance.

PRÉEXCELLENCE (*èk-sé-lan-se*) n. f. Qualité de ce qui l'emporte sur tout : *Henri Estienne a écrit un livre remarquable sur la préexcellence de la langue française.*

PRÉEXISTANT (*égh-zis-tan*), **E** adj. Qui existe avant.

PRÉEXISTENCE (*égh-zis-tan-se*) n. f. Existence antérieure : *la préexistence des âmes.*

PRÉEXISTER (*égh-zis-té*) v. n. Exister avant.

PRÉFACE n. f (lat. *præfatio;* de *præ*, avant, et *fari*, parler). Discours préliminaire, placé en tête d'un livre : *la préface de* Cromwell, *par Victor Hugo, fut le manifeste du théâtre romantique.* Partie de la messe, qui précède immédiatement le canon. ANT. **Postface.**

PRÉFACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il préfaça, nous préfaçons.*) Faire une préface à : *préfacer un livre.*

PRÉFECTORAL, E, AUX (*fèk*) adj. Qui a rapport au préfet : *hôtel préfectoral.* Qui émane du préfet : *arrêté préfectoral.*

PRÉFECTURE (*fèk-tu-re*) n. f. (lat. *præfectura*). *Antiq. rom.* Nom de diverses charges. Chacune des quatre grandes divisions de l'empire, établies par Constantin : *préfectures d'Italie, des Gaules, d'Orient, d'Illyrie.* Aujourd'hui, en France, circonscription administrative d'un préfet, qui correspond à un département. Fonction de préfet, sa durée. Hôtel et bureaux du préfet : *aller à la préfecture.* Ville où réside un préfet : *Arras est une préfecture. Préfecture maritime*, chacun des cinq arrondissements maritimes de la France : Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon. Fonction du préfet maritime, son hôtel, ses bureaux. *Préfecture de police.* A Paris, hôtel où sont situés les bureaux du préfet de police.

PRÉFÉRABLE adj. Qui mérite d'être préféré.

PRÉFÉRABLEMENT (*man*) adv. Par préférence.

PRÉFÉRÉ, E adj. et n. Que l'on aime mieux que les autres : *enfant préféré.*

PRÉFÉRENCE (*ran-se*) n. f. Action de préférer : *l'égoïsme est une préférence pour soi.* Pl. Marques particulières, justifiées ou non, d'affection ou d'honneur, qu'on accorde à quelqu'un : *les préférences créent les rivalités.*

PRÉFÉRER (*ré*) v. a. (préf. *pré*, et lat. *ferre*, porter. — Se conj. comme *accélérer*.) Se déterminer en faveur d'une personne, d'une chose, plutôt qu'en faveur d'une autre; adopter. Estimer davantage, aimer mieux : *il faut préférer l'honneur à l'argent.*

PRÉFET (*fé*) n. m. (lat. *præfectus*). Celui qui, chez les Romains, occupait une préfecture : *le préfet des Gaules.* Auj., en France, administrateur civil d'un département. *Préfet de police*, magistrat chargé de la police dans le département de la Seine. *Préfet maritime*, vice-amiral chargé d'administrer un arrondissement maritime. *Préfet des études*, autrefois, maître chargé de la direction des études et de la surveillance générale dans un collège.

Préfet.

PRÉFÈTE n. f. *Fam.* Femme d'un préfet.

PRÉFINIR v. a. *Prat.* Fixer un délai dans lequel une chose doit être faite.

PRÉFIX, E (*fik-se*) adj. (préf. *pré*, et lat. *fixus*, fixé). Déterminé d'avance : *jour préfix.*

PRÉFIXE (*fik-se*) n. m. et adj. *Gramm.* Se dit des particules qui se placent au commencement d'un mot pour en modifier le sens : *a est un préfixe privatif.* ANT. **Suffixe.**

PRÉFIXER (*fik-sé*) v. a. Fixer d'avance : *préfixer un délai.*

PRÉFIXION (*fik-si-on*) n. f. (de *préfixer*). Fixation d'un délai; délai fixé.

PRÉFLORAISON ou **PRÉFLEURAISON** (*ré-zon*) n. f. Etat de la fleur avant son épanouissement.

PRÉFOLIATION (*si-on*) ou **PRÉFOLIAISON** (*é-son*) n. f. Disposition des feuilles dans le bourgeon.

PRÉ-GAZON n. m. Prairie artificielle obtenue par un semis des graines que fournissent les prairies naturelles. Pl. des *prés-gazons.*

PRÉGNANT (*gnan*), **E** adj. (lat. *prægnans*). Qui porte en soi un germe de reproduction.

PRÉGNATION (*si-on*) n. f. (de *prégnant*). Gestation, chez les animaux. (Peu us.)

PRÉHENSEUR (*pré-an-seur*) adj. m. (du lat. *prehensum*, supin de *prehendere*, prendre). Qui sert à la préhension : *organes préhenseurs.*

PRÉHENSIBLE (*pré-an-si-ble*) adj. Qui peut être saisi. (Peu us.)

PRÉHENSILE (*pré-an*) adj. Qui a la faculté de saisir ou d'empoigner : *singe à queue préhensile.*

PRÉHENSION (*pré-an*) n. f. Action de saisir, de prendre : *l'éléphant exerce la préhension avec sa trompe.*

PRÉHISTOIRE (*pré-is-toi-re*) n. f. Ensemble des travaux faits sur les époques qui ont précédé les temps historiques : *la préhistoire gauloise.*

PRÉHISTORIQUE (*pré-is-to*) adj. Qui a précédé les temps dits historiques : *l'homme préhistorique.* Qui a rapport à la préhistoire : *archéologie préhistorique.*

PRÉJUDICE n. m. (lat. *præjudicium*). Tort, dommage : *tout préjudice subi du fait d'une autre personne ouvre un droit à des dommages-intérêts. Sans préjudice de*, réserve faite de. ANT. **Avantage, bienfait.**

PRÉJUDICIABLE adj. Qui porte préjudice : *démarche préjudiciable.* ANT. **Avantageux.**

Digitized by Google

PRÉJUDICIAUX (*si-ô*) adj. m. pl. Se dit des frais imposés d'avance à celui qui veut se pourvoir contre un jugement.

PRÉJUDICIEL, ELLE (*si-èl, è-le*) adj. *Question préjudicielle*, qui se juge avant la principale. *Moyens préjudiciels*, par lesquels on soutient cette question.

PRÉJUDICIER (*si-é*) v. n. (Se conj. comme *prier*.) Porter préjudice.

PRÉJUGÉ n. m. Ce qui peut inspirer un jugement : *la pauvreté d'un administrateur est un préjugé en sa faveur*. Opinion préconçue, adoptée sans examen : *la crainte du vendredi est un préjugé*. Ce qui a été jugé auparavant dans un cas analogue et qui peut influer sur une décision à venir.

PRÉJUGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il préjugea, nous préjugeons*.) Juger d'avance, sans examen : *il ne faut rien préjuger*. *Dr.* Rendre avant le jugement une décision qui fait prévoir l'arrêt final.

PRÉLART (*lar*) n. m. *Mar.* Syn. de BÂCHE.

PRÉLASSER (*la-sé*) (**SE**) v. pr. (de *prélat*). Prendre une attitude commode et satisfaite : *se prélasser dans un fauteuil*.

PRÉLAT (*la*) n. m. (du lat. *prælatus*, préposé mis). Dignitaire ecclésiastique : *les évêques sont des prélats*. Officier ecclésiastique de la maison du pape, autorisé à porter le costume violet.

PRÉLATION (*si-on*) n. f. (lat. *prælatio*). Droit pour le bailleur emphytéotique d'être préféré à tout autre pour acheter ce que le preneur voulait aliéner. (Vx.)

PRÉLATURE n. f. Dignité de prélat : *recevoir une prélature*. Corps des prélats du pape.

PRÊLE n. f. Genre d'équisétacées, à rhizome vivace, croissant dans les lieux humides. (On écrit aussi PRESLE.)

PRÉLEGS (*lé*) n. m. Legs qui doit être prélevé sur la masse avant tout partage.

PRÉLÉGUER (*ghé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*). Faire un ou plusieurs prélegs.

PRÉLÈVEMENT (*man*) n. m. Action de prélever. Matière prélevée : *analyser un prélèvement de lait*.

PRÉLEVER (*vé*) v. a. (Prend un *e* ouvert devant une syllabe muette : *je prélèverai*.) Lever préalablement une certaine portion sur un total.

PRÉLIBATION (*si-on*) n. f. Action de préliber.

PRÉLIBER (*bé*) v. a. (lat. *prælibare*). Lever, avant partage ou emploi : *préliber le droit des pauvres sur une recette théâtrale*. (Peu us.)

PRÉLIMINAIRE (*nè-re*) adj. (préf. *pré*, et lat. *limen, inis*, seuil, entrée). Qui précède la matière principale, qui sert à l'éclaircir : *discours préliminaire*. N. m. Ce qui précède et prépare : *régler les préliminaires de la paix*.

PRÉLIMINAIREMENT (*nè-re-man*) adv. Préalablement.

PRÉLUDE n. m. (préf. *pré*, et lat. *ludus*, jeu). Ce qu'on chante, ce qu'on joue, pour essayer sa voix, pour juger si l'instrument est d'accord. Introduction instrumentale ou orchestrale à une œuvre musicale. *Fig.* Ce qui précède, ce qui fait présager : *les frissons sont le prélude de la fièvre*.

PRÉLUDER (*dé*) v. n. (de *prélude*). Essayer sa voix, un instrument. Improviser sur le piano, sur l'orgue, etc. *Fig.* Faire une chose, pour en venir à une plus importante : *préluder à une bataille par des escarmouches*.

PRÉMATURÉ, E adj. (préf. *pré*, et lat. *maturus*, mûr). Qui mûrit avant le temps ordinaire. *Fig.* Fait avant le temps convenable : *entreprise prématurée*, qui vient avant le temps ordinaire : *mort, vieillesse prématurée*. Précoce : *sagesse prématurée*.

PRÉMATURÉMENT (*man*) adv. Avant le temps convenable : *Hoche mourut prématurément*.

PRÉMATURITÉ n. f. Caractère de ce qui est prématuré. (Peu us.)

PRÉMÉDITATION (*si-on*) n. f. Action de préméditer : *la préméditation est une circonstance aggravante du meurtre*.

PRÉMÉDITER (*té*) v. a. Résoudre d'avance avec réflexion : *préméditer un crime*.

PRÉMICES (*mi-se*) n. f. pl. (lat. *primitiæ*; de *primus*, premier). Premiers produits de la terre ou du bétail : *les prémices des champs, de la ferme*. *Fig.* Premières productions de l'esprit. Début.

PREMIER (*mi-é*), **ÈRE** adj. (lat. *primarius*). Qui précède les autres par rapport au temps, au lieu, à l'ordre : *le premier homme, le premier étage, le premier commis*. Le meilleur, le plus remarquable : *Démosthène fut le premier des orateurs grecs*. Indispensable, urgent : *parer aux premiers besoins*. Rudimentaire : *acquérir les premières connaissances*. Titre d'honneur attaché à certaines charges : *le premier médecin du roi*. *Matières premières*, productions naturelles qui n'ont pas encore été travaillées. *Arith. Nombre premier*, qui n'est divisible que par lui-même ou par l'unité, comme 1, 3, 5, 7, etc. *Nombres premiers entre eux*, qui n'ont d'autre diviseur commun que l'unité, comme 8 et 11. *Premier soldat*, soldat de 1re classe. N. m. Etage situé immédiatement au-dessus du rez-de-chaussée ou de l'entresol : *habiter au premier*. N. *Théât. Jeune premier, jeune première*, acteur, actrice qui jouent les amoureux. N. f. Première représentation d'une pièce : *la première de Hernani fut houleuse*. Place de théâtre au premier balcon : *louer une première*. ANT. **Dernier**.

PREMIÈREMENT (*man*) adv. En premier lieu.

PREMIER-NÉ (*mi-é*) n. m. Le premier enfant mâle. (Pl. des *premiers-nés*. — On n'est pas d'accord sur le point de savoir si l'on doit dire : *la fille premier-née* ou *première-née*.) ANT. **Dernier-né**.

PREMIER-PARIS n. m. Article de tête, dans un journal parisien. Pl. des *premiers-Paris*.

PRÉMISSE (*mi-se*) n. f. (préf. *pré*, et lat. *missus*, envoyé). Chacune des deux premières propositions d'un syllogisme : *la conclusion ne doit pas dépasser les prémisses*.

PRÉMONITOIRE adj. Se dit des signes qui précèdent parfois l'éclosion d'une maladie infectieuse.

PRÉMONTRÉ n. m. Membre d'un ordre de chanoines réguliers. (V. *Part. hist.*)

PRÉMUNIR v. a. Précautionner. **Se prémunir** v. pr. Se garantir par des précautions : *se prémunir contre le froid*.

PRÉMOURANT (*ran*) n. m. Celui qui meurt avant, qui meurt le premier.

PRENABLE adj. Qui peut être pris : *ville prenable*. *Fig.* Qui peut être trompé ou séduit, gagné.

PRENANT (*nan*), **E** adj. Qui prend, qui peut servir à prendre : *glu bien prenante*. *Partie prenante*, personne qui touche, qui reçoit l'argent. *Zool. Queue prenante*, queue dont certains animaux se servent pour se suspendre aux branches des arbres : *les singes du nouveau monde sont presque tous à queue prenante*.

PRENDRE (*pran-dre*) v. a. (lat. *prehendere*. — *Je prends, nous prenons. Je prenais, nous prenions. Je pris, nous prîmes. Je prendrai, nous prendrons. Je prendrais, nous prendrions. Prends, prenons, prenez. Que je prenne, que nous prenions. Que je prisse, que nous prissions. Prenant, Pris, e.*) Saisir et tenir : *prendre une épée; prendre dans un étau*. S'emparer de : *prendre une valeur, une ville*. Voler : *prendre une montre*. Attaquer : *prendre l'ennemi en flanc*. Joindre : *j'irai vous prendre*. Se munir de : *prendre son chapeau, un parapluie. Prendre le voile, le froc, la cuirasse*, se faire religieux, moine, soldat. Surprendre : *je vous y prends*. Accepter : *prenez ce qu'on vous donne*. Acheter, emporter : *prenez-le pour six francs*. Manger, boire : *prendre un bouillon*. Faire usage de : *prendre un bain*. Demander, exiger : *prendre cher*. Choisir : *lequel prenez-vous? C'est à prendre ou à laisser*, il faut vous décider. Entrer dans : *prenez ce chemin*. Contracter : *prendre les fièvres. Prendre de l'âge*, vieillir. *Prendre des forces*, devenir plus fort. *Prendre son vol*, s'envoler. *Prendre des libertés*, agir avec hardiesse. Accepter, recevoir : *prendre le mot d'ordre*. Extraire, tirer : *prendre un exemple dans Molière*. Accueillir, recueillir : *prendre un ami chez soi*. Soutenir : *prendre le parti, les intérêts de quelqu'un*. Regarder comme : *me prenez-vous pour un sot? Prendre le deuil*, s'habiller d'une façon spéciale (en France, de noir) à la suite de la mort d'un parent. *Prendre un domestique*, l'engager à son service. *Prendre femme*,

Digitized by Google

se marier. *Prendre son temps*, ne point se presser. *Prendre ses mesures*, employer des moyens pour réussir. *Prendre l'air*, se promener dehors. *Prendre du repos*, cesser de se fatiguer. *Prendre feu*, s'enflammer et *fig.*, s'animer. *Prendre la mouche*, se fâcher, se formaliser. *Prendre le change*, se tromper. *Prendre au mot*, accepter du premier coup. *Prendre à témoin*, invoquer le témoignage. *Prendre à cœur*, s'affecter ou s'occuper sérieusement d'une chose. *Prendre à tâche*, s'efforcer. *Prendre le vent*, présenter les voiles au vent. *Prendre la mer*, s'embarquer. *Prendre le large*, s'éloigner du rivage. *Prendre terre*, débarquer. *Prendre une affaire en main*, la diriger. *Prendre une chose en mal*, s'en fâcher. *La prendre en riant*, en rire. *Prendre en considération*, tenir compte. *Prendre fait et cause*, intervenir. *Prendre sous la protection*, protéger. *Prendre quelqu'un en pitié*, ressentir pour lui du dédain ou de la compassion. *Prendre congé de quelqu'un*, lui faire ses adieux. V. n. S'enraciner : *cet arbre prend bien*. Se geler : *la rivière a pris*. S'épaissir, se cailler : *le lait prend*. *Fig.* Réussir : *ce livre n'a pas pris*. Faire impression : *cette odeur prend au nez*. **Se prendre** v. pr. S'accrocher : *son habit s'est pris à un clou*. *Se prendre de vin*, s'enivrer. *Se prendre d'amitié*, concevoir de l'amitié. *Se prendre à pleurer*, se mettre à pleurer. *S'y prendre bien* (ou *mal*), être plus ou moins adroit. *S'en prendre à quelqu'un d'une chose*, en rejeter sur lui la responsabilité.

PRENEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui prend actuellement ou habituellement : *Balzac fut un grand preneur de café*. Qui prend à bail : *le bailleur et le preneur*.

PRÉNOM (*non*) n. m. Nom particulier qui sert à distinguer chacun des membres d'une même famille. (On l'appelle encore *petit nom* et *nom de baptême*.)

PRÉNOMMÉ, E (*no-mé*) n. et adj. Personne qui a déjà été nommée.

PRÉNOTION (*si-on*) n. f. Connaissance première et superficielle qu'on a d'une chose. *Philos.* Idée innée.

PRÉOCCUPATION (*o-ku-pa-si-on*) n. f. Etat d'un esprit absorbé par un objet. Inquiétude : *les préoccupations d'une mère*. Prévention, préjugé : *jugez sans préoccupation*.

PRÉOCCUPÉ, E (*o-ku-pé*) adj. (de *préoccuper*). Absorbé : *esprit préoccupé*.

PRÉOCCUPER (*o-ku-pé*) v. a. Absorber complètement. Prévenir pour ou contre. **Se préoccuper** v. pr. S'occuper fortement. Se laisser aller à la prévention.

PRÉOPINANT (*nan*), **E** n. Qui a opiné avant un autre : *partager l'avis du préopinant*.

PRÉOPINER (*né*) v. n. Opiner avant quelqu'un.

PRÉPARATEUR, TRICE n. Qui prépare quelqu'un ou quelque chose : *préparatrice au brevet*. *Préparateur de laboratoire*, collaborateur d'un professeur de sciences, qui est chargé de préparer les expériences nécessaires à la leçon.

PRÉPARATIF n. m. Apprêt : *les préparatifs d'un bal*. (Ne s'emploie guère qu'au plur.)

PRÉPARATION (*si-on*) n. f. Action de préparer, de se préparer : *parler, prêcher, sans préparation*. Composition : *préparation d'un remède*. Chose préparée : *une préparation chimique*. *Préparation anatomique*, pièce disséquée et conservée pour l'étude.

PRÉPARATOIRE adj. Qui prépare : *école préparatoire*.

PRÉPARER (*ré*) v. a. (lat. *præparare*). Apprêter, disposer d'avance : *préparer le dîner*. Prédisposer : *préparer les esprits*. Mettre en état : *préparer un logement*. Ménager : *préparer des surprises*. Etudier, apprendre : *préparer un discours, un examen*.

PRÉPONDÉRANCE n. f. Supériorité de crédit, d'autorité, etc. : *Bismarck a établi la prépondérance de la Prusse sur l'Allemagne du Nord*.

PRÉPONDÉRANT (*ran*), **E** adj. (du lat. *præponderare*, peser davantage). Qui a plus de poids, d'importance : *droit prépondérant*. Qui a plus d'autorité : *classe prépondérante*. Décisif en cas de partage : *la voix du président est prépondérante*.

PRÉPOSÉ, E (*po-zé*) n. Personne chargée d'un service spécial : *les préposés de l'octroi*.

PRÉPOSER (*po-zé*) v. a. Etablir avec autorité, avec pouvoir de surveiller une chose, d'en prendre soin : *préposer un sommelier à la cave*.

PRÉPOSITIF (*po-zi-tif*), **IVE** adj. (préf. *pré*, et lat. *positus*, placé). *Gramm.* Se dit d'un mot ou d'une particule qui se place toujours devant un autre mot. *Locution prépositive*, réunion de plusieurs mots jouant le rôle d'une préposition (*afin de, à travers, hors de, près de*, etc.).

PRÉPOSITION (*po-zi-si-on*) n. f. (de *prépositif*). Mot invariable qui unit deux autres mots en exprimant les rapports qu'ils ont entre eux (*à, de, par, en, chez, sur*, etc.).

PRÉPOSITIVEMENT (*po-zi-ti-ve-man*) adv. A la manière des prépositions. (Peu us.)

PRÉPOTENCE (*tan-se*) n. f. (lat. *præpotentia*). Pouvoir supérieur.

PRÉRAPHAÉLITE adj. Qui a rapport au préraphaélitisme. N. m. Partisan de cette doctrine.

PRÉRAPHAÉLITISME (*tis-me*) ou **PRÉRAPHAÉLISME** (*lis-me*) n. m. Nom donné, durant la seconde moitié du XIXe siècle, à la doctrine esthétique qui place l'apogée de la peinture dans les œuvres des prédécesseurs de Raphaël : *le critique anglais John Ruskin fut le plus célèbre défenseur du préraphaélitisme*.

PRÉROGATIVE n. et adj. f. (préf. *pré*, et lat. *rogare*, demander). *Antiq. rom.* Se disait de la tribu ou de la centurie qui votait la première et du privilège dont elle jouissait. Auj., n. f. Avantage, privilège exclusif : *les prérogatives du génie, du pouvoir*.

PRÈS (*pré*) adv. (du lat. *pressus*, serré contre). A une faible distance : *demeurer près*. En un temps prochain : *la mort est toujours près*. *Mar. Le vent est près*, l'angle de sa direction et de l'axe du navire est très aigu. Loc. adv. : **De près**, d'un lieu peu éloigné, au prop. et au fig. A ras : *être rasé de près*. Avec grand soin : *surveillez de près vos affaires*. **A cela près**, excepté cela. **A beaucoup près**, il s'en faut de beaucoup. **A peu de chose près, à peu près**, il s'en faut de peu. **Près de**, à peu de distance, et, au *fig.*, sur le point de : *près de partir*. Prép. Dans le voisinage, à proximité de : *à Meudon, près Paris*. Délégué auprès de : *notre ambassadeur près le sultan*. Loc. prép. : **Près de**, dans le voisinage de : *près du pôle ; près de sa fin*. Sur le point de : *près de finir*. Presque : *toucher près de 100 francs*. ANT. **Loin**.

PRÉSAGE (*pré-za-je*) n. m. (lat. *præsagium*). Signe naturel par lequel on devine l'avenir : *le tonnerre éclatant à gauche était considéré par les Romains comme un mauvais présage*. Conjecture que l'on en tire : *tirer un bon présage d'un événement*.

PRÉSAGER (*pré-za-jé*) v. a. (Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il présagea, nous présageons*). Indiquer une chose à venir. Prévoir, conjecturer.

PRÉ-SALÉ n. m. Mouton engraissé dans des prés salés, voisins de la mer : *gigot de pré-salé*. Viande de ce mouton : *manger du pré-salé*. Pl. des *prés-salés*.

PRESBYTE (*près-bi-te*) n. et adj. (du gr. *presbutês*, vieillard). Qui ne voit nettement que de loin : *vieillard presbyte*.

PRESBYTÉRAL, E, AUX (*près-bi*) adj. Qui concerne le prêtre ou le presbytère : *fonctions presbytérales*.

PRESBYTÈRE (*près-bi*) n. m. (du gr. *presbuteros*, prêtre, vieillard). Habitation du curé.

PRESBYTÉRIANISME (*près-bi, nis-me*) n. m. Secte des presbytériens. Leur doctrine : *Knox, disciple de Calvin, fut l'organisateur du presbytérianisme*.

PRESBYTÉRIEN, ENNE (*près-bi-té-ri-in, è-ne*) n. et adj. (du gr. *presbuteros*, prêtre). En Ecosse, protestant qui ne reconnaît pas l'autorité épiscopale, mais seulement celle des prêtres : *Jacques Ier persécuta les presbytériens*.

PRESBYTISME (*près-bi-tis-me*) n. m. ou **PRESBYTIE** (*près-bi-tî*) n. f. Etat du presbyte : *le presbytisme se corrige au moyen de verres biconvexes*.

PRESCIENCE (*prè-si-an-se*) n. f. (lat. *præscientia* ; de *præ*, avant, et *scientia*, science). Science innée antérieure à l'étude. Connaissance de l'avenir.

PRESCIENT (*prè-si-an*), **E** adj. Qui a la prescience.

PRESCRIPTIBILITÉ (*près-krip*) n. f. Qualité de ce qui est prescriptible. (Peu us.)

Digitized by Google

PRESCRIPTIBLE (*près-krip*) adj. *Dr.* Sujet à la prescription : *droits prescriptibles.*

PRESCRIPTION (*près-krip-si-on*) n. f. *Dr.* Moyen légal d'acquérir la propriété par une possession non interrompue (*prescription acquisitoire*), ou de se libérer par le non-exercice du droit que l'on avait contre vous (*prescription libératoire*) : *prescription décennale, trentenaire.* Ordre formel et détaillé : *les prescriptions de la loi.* Ordonnance d'un médecin.

PRESCRIRE (*près-kri-re*) v. a. (lat. *præscribere.* — Se conj. comme *écrire.*) Ordonner. *Dr.* Acquérir ou se libérer par prescription. **Se prescrire** v. pr. Se faire une loi de. Se perdre par prescription : *les peines correctionnelles se prescrivent par cinq ans.*

PRÉSÉANCE (*pré-sé*) n. f. Droit de prendre place au-dessus de quelqu'un ou de le précéder : *le décret du 24 messidor an XII règle les préséances entre les corps officiels.*

PRÉSENCE (*pré-zan-se*) n. f. (lat. *præsentia*). Fait pour une personne ou une chose de se trouver dans un lieu marqué : *faire acte de présence. Théol. Présence réelle,* existence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. *Présence d'esprit,* promptitude à dire ou faire sur-le-champ ce qu'il y a de plus à propos. Loc. adv. **En présence,** en vue, en face l'un de l'autre. Loc. prép. **En présence de,** même sens. ANT. **Absence.**

PRÉSENT (*pré-zan*) n. m. (subst. verb. de *présenter*). Don, cadeau : *Haroun-al-Raschid fit présent d'une horloge à Charlemagne.* Poétiq. *Présents de Cérès,* moissons ; *de Bacchus,* vendanges, vin ; *de Flore,* fleurs ; *de Pomone,* fruits.

PRÉSENT (*pré-zan*), **E** adj. (lat. *præsens ;* de *præ,* devant, et *ens, entis,* étant). Qui est dans le lieu dont on parle : *être présent à une réunion.* Que l'on voit, que l'on tient : *le présent dictionnaire.* Absol. *La présente,* la lettre que j'écris, que vous lisez. *Fig. Être présent partout,* se multiplier. N. m. Le temps actuel : *ne songer qu'au présent. Gramm.* Le premier temps de chaque mode d'un verbe. N. m. pl. Les personnes qui sont là : *les absents et les présents.* **A présent** loc. adv. Maintenant. ANT. **Absent.**

PRÉSENTABLE (*pré-zan*) adj. Qu'on peut présenter ; qui peut se présenter.

PRÉSENTATION (*pré-zan-ta-si-on*) n. f. (de *présenter*). Action d'exhiber : *payer un effet à présentation.* Action de conduire quelque part en déclinant les noms, qualités, etc. Action ou droit de présenter quelqu'un pour une charge. *Présentation de la Vierge,* fête en mémoire du jour où la Vierge fut présentée au temple (21 nov.).

PRÉSENTEMENT (*pré-zan-te-man*) adv. Maintenant, actuellement.

PRÉSENTER (*pré-zan-té*) v. a. (lat. *præsentare*). Tendre pour être pris : *présenter un bouquet, une chaise.* Exhiber : *présenter un effet.* Introduire : *présenter quelqu'un dans un cercle.* Montrer, faire voir : *présenter un bel aspect.* Offrir, susciter : *présenter des ressources, des difficultés.* Montrer en menaçant : *présenter la baïonnette. Présenter les armes,* porter le fusil en avant en signe d'honneur, au passage d'un officier, d'un drapeau, etc. (supprimé en 1902). **Se présenter** v. pr. Paraître devant quelqu'un. Apparaître. Avoir une apparence qui fait augurer bien ou mal : *affaire qui se présente bien.* Se mettre sur les rangs. *Fig.* S'offrir à l'esprit : *une difficulté se présente.*

PRÉSERVATEUR, TRICE (*pré-zèr*) adj. Qui préserve : *moyen préservateur.*

PRÉSERVATIF, IVE (*pré-zèr*) adj. Qui a la vertu de préserver. N. m. Ce qui préserve : *la sobriété est le meilleur préservatif contre les maladies.*

PRÉSERVATION (*pré-zèr-va-si-on*) n. f. Action de préserver : *la préservation des récoltes.*

PRÉSERVER (*pré-zèr-vé*) v. a. (lat. *præservare ;* de *præ,* avant, et *servare,* garder). Garantir d'un mal : *la vaccination préserve de la petite vérole.* Syn. DÉFENDRE, PROTÉGER, SAUVEGARDER.

PRÉSIDE (*pré-zi-de*) n. m. Poste fortifié espagnol, sur les côtes de Toscane, d'Afrique et aux Indes : *les présides qui subsistent sont devenus des lieux de déportation.* Lieu où le gouvernement espagnol envoie les condamnés aux travaux forcés.

PRÉSIDENCE (*pré-zi-dan-se*) n. f. Fonction de président : *être nommé à la présidence d'une assemblée.* Temps pendant lequel on l'exerce. Hôtel, bureau d'un président : *mander à la présidence.* Division territoriale, dans l'Indo : *la présidence de Bombay.*

PRÉSIDENT (*pré-zi-dan*) n. m. Celui qui est le chef d'une assemblée, d'un corps politique, d'un Etat républicain, d'un tribunal, etc.

PRÉSIDENTE (*pré-zi-dan-te*) n. f. Celle qui préside. Femme d'un président.

PRÉSIDENTIEL, ELLE (*pré-zi-dan-si-èl, é-le*) adj. Qui concerne le président ; qui émane de lui : *décret présidentiel.*

PRÉSIDER (*pré-zi-dé*) v. a. (lat. *præsidere*). Diriger comme président : *présider les assises, un concours.* V. n. *Présider à,* avoir le soin, la direction : *présider aux préparatifs d'une fête.* Etre l'arbitre : *Cérès présidait aux moissons.*

PRÉSIDIAL (*pré-zi*) n. m. Nom donné à des tribunaux civils et criminels jugeant en première instance, établis par Henri II en 1551. Pl. des *présidiaux.*

PRÉSIDIAL, E, AUX (*pré-zi*) adj. Qui appartient à un présidial ; qui en émane : *sentence présidiale.*

PRÉSIDIALITÉ (*pré-zi*) n. f. Juridiction d'un présidial.

PRESLE (*prè-le*) n. f. V. PRÊLE.

PRÉSOMPTIF (*pré-zonp-tif*), **IVE** adj. (du lat. *præsumptus,* pris d'avance). Désigné d'avance par la parenté, en parlant d'un héritier : *en Russie, l'héritier présomptif de la couronne se nomme tzarévitch.*

PRÉSOMPTION (*pré-zonp-si-on*) n. f. (de *présomptif*). Jugement avant preuves, mais fondé sur des indices. Opinion trop avantageuse de soi-même. ANT. **Modestie.**

PRÉSOMPTUEUSEMENT (*pré-zonp-tu-eu-zeman*) adv. D'une manière présomptueuse. (Peu us.)

PRÉSOMPTUEUX, EUSE (*pré-zonp-tu-eû, eu-ze*) adj. (lat. *præsomptuosus*). Qui a une opinion trop favorable de soi : *la jeunesse est présomptueuse.* Qui marque la présomption : *défi présomptueux.* Substantiv. : *les présomptueux ; une présomptueuse.* ANT. **Modeste.**

PRESQUE (*près-ke*) adv. (de *près,* et *que*). A peu près. (La voyelle *e* ne s'élide que dans *presqu'île.*)

PRESQU'ÎLE (*près-kî-le*) n. f. Portion de terre entourée d'eau, à l'exception d'un seul côté, par lequel elle tient au continent : *la presqu'île de Quiberon.*

presqu'île

PRESSAGE (*pré-sa-je*) n. m. Action de presser.

PRESSAMMENT (*pré-sa-man*) adv. D'une façon pressante. (Peu us.)

PRESSANT (*pré-san*), **E** adj. Qui insiste : *créancier pressant.* Qui agit fortement : *instances pressantes.* Urgent : *affaire pressante.*

PRESSE (*prè-se*) n. f. Multitude de personnes serrées : *fendre la presse* (de *presser*). *Fig.* et *fam.* Empressement. Nécessité de se hâter : *dans les moments de presse, les ouvriers veillent.* Enrôlement forcé de matelots supprimé par Colbert. Toute machine à bras ou mécanique, destinée à comprimer les corps, ou à y laisser une empreinte quelconque : *presse à vin, à cidre. Ouvrage sous presse,* qu'on imprime actuellement. *La presse,* les journaux. *Liberté de la presse,* liberté de mettre au jour, par la voie de l'impression, ses idées, ses opinions. **Presse à copier,** pour copier les lettres.

Presse à copier.

PRESSÉ, E (*prè-sé*) adj. Qui a hâte : *pressé de partir.* Comprimé : *citron pressé.* Urgent : *commission pressée.* Attaqué vivement : *ville pressée de*

Digitized by Google

toutes parts. Tourmenté : *pressé de faim et de soif. Pressé d'argent,* en ayant un besoin urgent.

PRESSE-CITRON ou **PRESSE-CITRONS** (*prè-se*) n. m. Instrument servant à extraire le jus des citrons.

PRESSÉE (*prè-sé*) n. f. Action de presser. Masse de fruits soumise en une fois à l'action de la presse, pour en exprimer le suc : *une pressée de pommes.*

PRESSE-ÉTOFFE (*prè-sé-to-fe*) n. m. invar. Patte qui maintient l'étoffe sur la machine à coudre.

PRESSE-ÉTOUPE n. m. invar. Dispositif adapté au cylindre des machines à vapeur, pour que la vapeur ne puisse s'échapper par l'orifice d'entrée de la tige du piston.

PRESSENTIMENT (*prè-san-ti-man*) n. m. Sentiment vague, instinctif, de ce qui doit arriver : *être assailli de mauvais pressentiments.*

PRESSENTIR (*prè-san-tir*) v. a. (préf. *pré*, et *sentir*). Avoir un pressentiment de : *pressentir sa fin.* Tâcher de pénétrer les vues : *pressentir un plaideur.*

PRESSE-PAPIERS (*prè-se-pa-pi-é*) n. m. invar. Ce qu'on met sur des papiers pour les maintenir.

PRESSE-PURÉE (*pres-se-pu-ré*) n. m. Ustensile de cuisine pour réduire les légumes en purée.

PRESSER (*prè-sé*) v. a. (du lat. *pressum*, supin de *premere*, même sens). Peser sur, serrer avec plus ou moins de force. Approcher une chose, une personne contre une autre : *presser les rangs.* Poursuivre sans relâche : *presser l'ennemi.* Hâter : *presser son départ.* V. n. Ne souffrir aucun délai : *affaire qui presse.*

PRESSETTE (*prè-sè-te*) n. f. Petite presse à lisser le papier.

PRESSIER (*prè-si-é*) n. et adj. m. Ouvrier imprimeur, qui travaille à une presse.

PRESSION (*prè-si-on*) n. f. Action de presser : *la pression de l'atmosphère. Fig.* Influence qui contraint.

PRESSIS (*prè-si*) n. m. Jus de viande, d'herbes, etc., que l'on extrait avec une presse.

PRESSOIR (*prè-soir*) n. m. Machine qui sert à pressurer le raisin, les pommes, les graines oléagineuses, etc. Lieu où se trouve cette machine : *porter de la vendange au pressoir.*

PRESSURAGE (*prè-su*) n. m. Action de sou-

mettre au pressoir. Vin obtenu en soumettant la vendange au pressoir.

PRESSURE (*prè-su-re*) n. f. (de *presser*). Action d'empointer les aiguilles ou les épingles.

PRESSURER (*prè-su-ré*) v. a. Soumettre à l'action du pressoir ou à une autre analogue. *Fig.* Epuiser par les impôts : *pressurer un peuple.* Tirer de quelqu'un, par force ou par adresse, de l'argent, etc. : *on veut vous pressurer.*

PRESSUREUR (*prè-su-reur*) n. m. Celui qui conduit un pressoir.

PRESTANCE (*près-tan-se*) n. f. (lat. *præstantia*). Maintien imposant ou martial : *la belle prestance de Louis XIV, de Murat.*

PRESTANT (*près-tan*) n. m. Jeu de fond de l'orgue, qui tient le mieux l'accord.

PRESTATAIRE (*près-ta-tè-re*) n. m. Contribuable soumis à la prestation en nature.

PRESTATION (*près-ta-si-on*) n. f. (du lat. *præstare*, fournir). Action de fournir, de prêter : *prestation de capitaux. Prestation de serment,* serment que font les fonctionnaires publics et des membres de certains corps politiques. Impôt communal affecté à l'entretien des chemins vicinaux et payable en argent ou en nature : *l'impôt des prestations peut être remplacé par une taxe dite* vicinale.

PRESTE (*près-te*) adj. (ital. *presto*). Adroit, agile. Interjectiv. *Preste!* hâtez-vous. ANT. **Lent, mou.**

PRESTEMENT (*près-te-man*) adv. D'une manière preste : *s'éloigner prestement.* ANT. **Lentement.**

PRESTESSE (*près-tè-se*) n. f. Agilité, vivacité.

PRESTIDIGITATEUR (*près-ti*) n. m. (de *preste*, et du lat. *digitus*, doigt). Celui qui fait de la prestidigitation : *le prestidigitateur Robert Houdin.*

PRESTIDIGITATION (*près-ti, si-on*) n. f. (de *prestidigitateur*). Art de produire des illusions par l'adresse des mains, les trucs, etc.

PRESTIGE (*près-ti-je*) n. m. (lat. *præstigium*). Illusion opérée par artifice, sortilège. *Fig.* Influence comparée à la magie : *le prestige de l'éloquence.*

PRESTIGIEUX, EUSE (*près-ti-ji-eû, eu-ze*) adj. Qui opère des prestiges : *un prestigieux escamoteur.* Qui tient du prestige : *éloquence prestigieuse.*

PRESTIMONIE (*près-ti-mo-ni*) n. f. (du lat. *præstare*, fournir). Revenu affecté à l'entretien d'un prêtre.

PRESTO, PRESTISSIMO (*près-to, près-ti-si-mo*) adv. (mots ital.). *Musiq.* Vite, très vite.

PRESTOLET (*près-to-lè*) n. m. (de *prêtre*). *Fam.* Petit prêtre sans considération.

PRÉSUMABLE (*pré-zu*) adj. Qu'on peut présumer.

PRÉSUMÉ, E (*pré-zu-mé*) adj. Cru par supposition : *tout accusé doit être d'abord, en l'absence de preuves, présumé innocent.*

PRÉSUMER (*pré-zu-mé*) v. a. (préf. *pré*, et lat. *sumere*, prendre). Conjecturer, juger par induction. V. n. Avoir bonne opinion : *trop présumer de son talent.*

PRÉSUPPOSER (*pré-su-po-zé*) v. a. Supposer préalablement.

PRÉSUPPOSITION (*pré-su-po-zi-si-on*) n. f. Supposition préalable. (Peu us.)

PRÉSURE (*pré-zu-re*) n. f. (ital. *presura*). Lait aigri retiré de l'estomac des jeunes ruminants et qui sert à faire cailler le lait.

PRÉSURER (*pré-zu-ré*) v. a. Cailler à l'aide de la présure : *présurer du lait.*

PRÉSURIER (*zu-ri-é*) n. m. Marchand de présure.

PRÊT (*prè*) n. m. Action de prêter : *prêt à intérêt.* Chose, somme prêtée : *restituer un prêt.* Solde des sous-officiers et des soldats. *Prêt à la grosse aventure,* manière de placer une somme d'argent à gros intérêts, sur un navire de commerce, au risque de le perdre si le navire périt.

PRÊT (*prè*), **E** adj. (lat. *paratus*). Disposé, en état, décidé : *prêt à partir.*

PRÊTABLE adj. Qu'on peut prêter.

PRETANTAINE ou **PRÉTENTAINE** (*tè-ne*) n. f. *Fam. Courir la pretantaine,* vagabonder au hasard.

PRÊTÉ n. m. (de *prêter*). *Prêté rendu,* juste représaille. (On dit souvent : *c'est un prêté pour un rendu,* mais sous cette forme la locution n'a plus de sens.)

PRÉTENDANT (*tan-dan*), **E** n. Qui aspire à quelque chose. N. m. Prince qui prétend avoir des droits à un trône occupé par un autre. Celui qui aspire à la main d'une femme : *Ulysse mit à mort les prétendants de Pénélope.*

PRÉTENDRE (*tan-dre*) v. a. (préf. *pré*, et lat. *tendere*, tendre). Réclamer comme un droit : *prétendre une part dans les bénéfices.* Vouloir, exiger : *que prétendez-vous de moi?* Affirmer, soutenir : *je prétends que c'est faux.* V. n. Aspirer : *prétendre aux honneurs.*

PRÉTENDU, E (*tan-du*) adj. Supposé, soi-disant : *un prétendu gentilhomme.* N. Celui, celle qui doit se marier, l'un par rapport à l'autre.

PRÊTE-NOM (*non*) n. m. Celui qui prête son nom dans un acte où le véritable contractant ne veut pas voir figurer le sien. Pl. des *prête-noms.*

PRETENTAINE (*tan-tè-ne*) n. f. V. **PRETANTAINE.**

PRÉTENTIEUSEMENT (*tan-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière prétentieuse.

PRÉTENTIEUX, EUSE (*tan-si-eû, eu-ze*) adj. Qui a des prétentions : *homme prétentieux.* Où il y

Digitized by Google

a de la prétention : *style prétentieux*. N. : *une prétentieuse*.

PRÉTENTION (*tan-si-on*) n. f. (de *prétendre*). Privilège que l'on réclame ou qu'on s'arroge : *les prétentions des grands*. Volonté, désir ambitieux : *avoir la prétention d'être le premier*. Idée vaniteuse de sa propre personne.

PRÊTER (*té*) v. a. (du lat. *præstare*, fournir). *Fig.* Céder pour un temps, à charge de restitution. Fournir : *prêter secours*. Attribuer : *prêter ses défauts aux autres*. *Prêter la main à une chose*, en être le complice. *Prêter l'oreille*, écouter. *Prêter serment*, faire serment. *Prêter le flanc*, donner prise sur soi. V. n. S'étendre : *cette étoffe prête*. *Fig.* Fournir matière : *prêter à la critique*. **Se prêter** v. pr. Consentir : *se prêter à un arrangement*.

PRÉTÉRIT (*rit'*) n. m. (du lat. *præteritum*, laissé en arrière). *Gramm.* Temps passé.

PRÉTÉRITION (*si-on*) n. f. (du lat. *præterire*, omettre). Figure de rhétorique par laquelle on déclare ne pas vouloir parler d'une chose dont on parle néanmoins par ce moyen : *parler par prétérition*. (On dit quelquef. PRÉTERMISSION.)

PRÉTEUR n. m. (lat. *prætor*). Magistrat qui rendait la justice à Rome. (V. *Part. hist.*)

PRÊTEUR, EUSE (*eu-se*) n. et adj. Qui prête, qui aime à prêter.

PRÉTEXTE (*teks-te*) n. m. (lat. *prætextus*). Raison apparente dont on se sert pour cacher le véritable motif : *saisir un prétexte pour s'éloigner*. Loc. conj. **Sous prétexte que**, en prétendant que.

PRÉTEXTE (*teks-te*) n. f. Robe blanche, bordée de pourpre, que portaient, à Rome, les jeunes gens de famille patricienne. Adjectiv. : *toge prétexte*.

PRÉTEXTER (*teks-té*) v. a. Prendre, alléguer pour prétexte : *prétexter un voyage*.

PRETINTAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. Ornement en découpure, que l'on mettait autrefois sur les robes. Accessoire, futilité. (Vx.)

PRETINTAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. a. Garnir de pretintailles. (Peu us.)

PRÉTOIRE n. m. (lat. *prætorium*; de *prætor*, préteur). *Antiq. rom.* Tente du général dans un camp. Tribunal du préteur. Auj., tribunal d'un juge de paix. Tribunal en général.

PRÉTORIAL, E, AUX adj. Qui a rapport au prétoire, au préteur : *droit prétorial*.

PRÉTORIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. *Antiq. rom.* Qui appartient 1° au préteur : *dignité prétorienne*; 2° à la garde des empereurs : *soldats prétoriens*. (Substantiv. en ce dernier sens : *les prétoriens*.) *Fig.* N. m. Soldat.

PRÊTRAILLE (*tra, ll* mll.) n. f. Terme de mépris, d'injure, pour désigner les ecclésiastiques.

PRÊTRE n. m. (du gr. *presbuteros*, plus âgé). Tout ministre d'un culte religieux : *les prêtres catholiques; les prêtres de Bouddha*.

PRÊTRESSE (*trè-se*) n. f. Chez les anciens, femme chargée de fonctions relatives au sacerdoce : *les prêtresses gauloises allaient cueillir le gui*.

PRÊTRISE (*tri-ze*) n. f. Dans la religion catholique, sacrement de l'ordre : *recevoir la prêtrise*. Sacerdoce en général.

PRÊTROPHOBE n. et adj. (de *prêtre*, et du gr. *phobos*, crainte). Se dit d'une personne qui a les prêtres en horreur.

PRÉTURE n. f. (lat. *prætura*). Dignité, fonction de préteur. Sa durée.

PREUVE n. f. (lat. pop. *proba*). Ce qui démontre, établit la vérité d'une chose : *ne condamnez jamais sans preuves*. Marque, témoignage : *donner une preuve d'affection*. Opération par laquelle on vérifie l'exactitude d'un calcul. Pièce, extrait à la fin d'un livre pour établir l'exactitude de ce que l'on a avancé. *Faire ses preuves*, manifester son courage, son savoir.

PREUX (*preû*) n. et adj. m. invar. Brave, vaillant : *les preux de Charlemagne*. ANT. **Lâche**.

PRÉVALOIR v. n. (préf. *pré*, et *valoir*. — Se conj. comme *valoir*, excepté au subj. prés. : *que je prévale, que nous prévalions*.) Avoir, remporter l'avantage : *son opinion a prévalu*. **Se prévaloir** v. pr. S'enorgueillir : *se prévaloir de sa naissance*.

PRÉVARICATEUR, TRICE n. Qui prévarique. Adj. : *magistrat prévaricateur*.

PRÉVARICATION (*si-on*) n. f. Action de prévariquer.

PRÉVARIQUER (*ké*) v. n. (lat. *prævaricari*). Manquer, par intérêt ou mauvaise foi, aux devoirs de sa charge, de son ministère : *ministre, juge, qui a prévariqué*.

PRÉVENANCE n. f. (de *prévenant*). Manière obligeante d'aller au-devant de ce qui peut plaire à quelqu'un : *combler quelqu'un de prévenances*.

PRÉVENANT (*nan*), **E** adj. Qui a de la prévenance : *personne prévenante*. Qui dispose en faveur de la personne : *mine prévenante*.

PRÉVENIR v. a. (du lat. *prævenire*, devancer. — Se conj. comme *venir*.) Arriver, agir avant : *prévenez vos concurrents*. Détourner : *prévenir un malheur*. Aller au-devant : *prévenir les désirs de quelqu'un*. Informer, avertir : *prévenir la police*. Influencer : *la propreté nous prévient en faveur d'un enfant*.

PRÉVENTIF (*van-tif*), **IVE** adj. Qui a pour objet d'empêcher, de prévenir : *loi, mesure préventive*. *Détention préventive*, appliquée aux prévenus.

PRÉVENTION (*van-si-on*) n. f. (de *prévenir*). Opinion qui précède tout examen. Etat d'un individu poursuivi en justice : *soldat en prévention de conseil de guerre*. Temps qu'un prévenu passe en prison avant d'être jugé : *faire six mois de prévention*.

PRÉVENTIVEMENT (*van, man*) adv. D'une manière préventive : *accusé détenu préventivement*. Par prévention.

PRÉVENU, E adj. Devancé. Informé. Influencé. Disposé : *être prévenu contre* (ou *en faveur de*) *quelqu'un*. Accusé : *être prévenu de vol*. N. : *juger, acquitter un prévenu*.

PRÉVISION (*vi-zi-on*) n. f. Action de prévoir, conjecture : *l'événement ne justifie pas toujours nos prévisions*.

PRÉVOIR v. a. (préf. *pré*, et *voir*. — Se conj. comme *voir*, excepté au fut. *je prévoirai*, et au condit. *je prévoirais*.) Voir, connaître, savoir par avance : *on ne peut tout prévoir*.

PRÉVÔT (*vo*) n. m. (du lat. *præpositus*, préposé). Autref., titre de différents officiers seigneuriaux ou royaux. *Prévôt des marchands*, chef des marchands et premier magistrat municipal de Paris. (V. *Part. hist.*) Employé d'un maître d'armes, qui donne des leçons d'escrime. *Milit.* Commandant de la gendarmerie du quartier général d'un corps d'armée.

PRÉVÔTAL, E, AUX adj. Qui concerne le prévôt ou relève de lui : *la juridiction prévôtale*. *Cour prévôtale*, tribunal exceptionnel établi à diverses époques, notamment en 1815, et qui jugeait sans appel.

PRÉVÔTALEMENT (*man*) adv. D'une manière prévôtale, sans appel : *juger prévôtalement*.

PRÉVÔTÉ n. f. Fonction, juridiction, résidence de prévôt. *Milit.* Gendarmes chargés du service prévôtal dans une armée.

PRÉVOYANCE (*voi-ian-se*) n. f. (de *prévoir*). Faculté de voir d'avance. Action en conséquence : *la prudence est une prévoyance raisonnée*. ANT. **Imprévoyance**.

PRÉVOYANT (*voi-ian*), **E** adj. Qui a de la prévoyance : *général prévoyant*. Qui dénote de la prévoyance : *mesures prévoyantes*. ANT. **Imprévoyant**.

PRÉVU n. m. Ce qui est prévu. ANT. **Imprévu**.

PRIACANTHE n. m. Genre de poissons des mers tropicales.

PRIÉ, E adj. Invité, convié. Où l'on ne va que sur invitation officielle : *repas prié; soirée priée*.

PRIE-DIEU n. m. Meuble sur lequel on s'agenouille pour prier et qui a la forme d'un siège bas muni d'un accoudoir. Pl. des *prie-Dieu*.

PRIER (*pri-é*) v. a. (lat. *precari*. — Prend deux *i* de suite aux deux prem. pers. du plur. de l'imparf. de l'indic. et du prés. du subj. : *nous priions, vous priiez*. *Que nous prions, que vous priiez*.) Conjurer ou honorer la Divinité par des paroles où l'on exprime ses besoins ou son respect : *prier Dieu*. Demander quelquefois et avec instance, avec humilité : *prier un juge, un vainqueur*. Inviter, convier : *prier*

Digitized by Google

quelqu'un à dîner. Je vous prie, je vous en prie, formule de politesse, ou quelquefois d'incitation presque menaçante. *Se faire prier*, résister longtemps aux instances.

PRIÈRE n. f. (de *prier*). Supplication adressée à la Divinité : *les meilleures prières viennent du cœur.* Demande instante : *les prières d'un prisonnier.* Invitation polie : *prière de ne pas fumer.*

PRIEUR, E n. (du lat. *prior*, le premier). Supérieur, supérieure de certains monastères. Adjectiv. : *la mère prieure.*

PRIEURÉ n. m. Dignité de prieur, de prieure. Communauté religieuse, gouvernée par un prieur, une prieure. Eglise ou maison de cette communauté : *se rendre au prieuré.*

PRIMA DONNA (*don'-na*) n. f. (mots ital. signif. *première dame*). Première chanteuse d'opéra. Pl. des *prime donne* (pri-mé, don'-né).

PRIMAGE n. m. Bonification accordée quelquefois au capitaine, sur le fret du navire qu'il commande.

PRIMAIRE (*mé-re*) adj. (lat. *primarius* ; de *primus*, premier). *Enseign.* Qui est au premier degré en commençant : *école primaire.* (V. ÉCOLE, *part. hist.*) *Géol. Terrains primaires*, ceux qui ont été les premiers déposés par les eaux.

PRIMAT (*ma*) n. m. (lat. *primas* ; de *primus*, premier). Prélat qui avait juridiction sur un certain nombre d'archevêques et d'évêques : *l'archevêque de Lyon était primat des Gaules.*

PRIMATES n. m. pl. Ordre de mammifères, comprenant ceux qu'on désigne communément sous le nom de singes, et dans lequel nombre d'auteurs mettent aujourd'h. l'homme : *les primates se divisent en catarrhiniens* (*singes de l'ancien monde*) *et platyrrhiniens* (*singes du nouveau monde*). S. un *primate.*

PRIMATIAL, E, AUX (*si-al*) adj. Qui appartient au primat : *dignité primatiale.*

PRIMATIE (*sî*) n. f. Dignité de primat ; étendue, siège de sa juridiction.

PRIMAUTÉ (*mô-té*) n. f. (du lat. *primus*, premier). Prééminence, premier rang : *primauté du saint-siège.* Avantage d'être le premier à jouer.

PRIME n. f. (du lat. *præmium*, récompense). Somme que l'assuré doit à l'assureur : *prime d'assurance.* Récompense accordée par l'Etat à une société pour l'encouragement du commerce, de l'agriculture, de certains actes, etc. : *on accorde des primes à la marine marchande.* Objet que l'on offre à un acheteur, un abonné, etc., en sus de ce à quoi il a droit, pour l'attirer ou le retenir. Excédent du prix d'une valeur de bourse sur le chiffre de son émission. *Fig. Faire prime*, se dit d'une personne, d'une chose très recherchée : *l'or fait prime sur le marché des monnaies.* Pierre demi-transparente, qui semble être l'ébauche d'une pierre précieuse : *prime d'émeraude.*

PRIME adj. (du lat. *primus*, premier). Premier. (Vx.) *Prime jeunesse*, l'âge le plus tendre. Se dit en algèbre d'une lettre affectée d'un seul accent : *b' s'énonce* b prime. Substantiv. et au fém. Premières des heures canoniales (6 heures du matin). Première position en terme d'escrime : *parade de prime ; riposter en prime.* (V. la planche ESCRIME.) Laine de première qualité : *prime de Ségovie.* Loc. adv. : **De prime abord**, au premier abord. **De prime saut**, subitement, du premier coup.

PRIMER (*mé*) v. a. (du lat. *primus*, premier). Devancer, surpasser : *sagesse prime richesse.* V. n. Au jeu de paume, avoir la première place.

PRIMEROSE (*rô-ze*) n. f. Un des noms vulgaires de l'*alcée rose* ou *passe-rose.*

PRIME-SAUTIER (*sô-ti-é*), **ÈRE** adj. (lat. *primus*, premier, et *saltus*, saut). Qui agit de premier mouvement : *Voltaire est un écrivain prime-sautier.* Pl. *prime-sautiers, ères.*

PRIMEUR n. f. (du lat. *primus*, premier). Début, nouveauté : *des fruits, du vin, un livre en leur primeur.* Produit horticole qui vient d'apparaître ou que l'on a obtenu avant l'époque normale : *les primeurs coûtent cher.*

PRIMEURISTE (*ris-te*) n. m. Jardinier qui produit des primeurs.

PRIMEVÈRE n. f. (du lat. *primus*, premier, et *ver*, printemps). Genre de primulacées de nos pays, qui fleurit aux approches du printemps.

Primevère.

PRIMICIER (*si-é*) n. m. (lat. *primicerius*). Premier dignitaire de certains chapitres.

PRIMIDI n. m. (lat. *primus*, premier, et *dies*, jour). Premier jour de la décade républicaine.

PRIMIPILAIRE (*lè-re*) ou **PRIMIPILE** n. m. Chez les Romains, centurion qui commandait la première compagnie d'une cohorte. Adjectiv. : *centurion primipilaire.*

PRIMITIF, IVE adj. (lat. *primitivus* ; de *primus*, premier). Qui appartient au premier état des choses : *les mœurs primitives. Langue primitive*, qu'on suppose avoir été parlée la première. *La primitive Eglise*, l'Eglise des premiers siècles du christianisme. *Terrains primitifs*, qui résultent vraisemblablement de la première solidification de l'écorce terrestre. *Couleurs primitives*, les sept couleurs du spectre solaire. *Gramm. Mot primitif*, qui sert de radical à d'autres mots. (Substantiv. : *le diminutif suit le genre du primitif.*) *Temps primitifs*, temps du verbe qui servent à former les autres temps, dits *temps dérivés.* (Il y a cinq temps primitifs : le *présent de l'infinitif*, le *participe présent*, le *participe passé*, le *présent de l'indicatif* et le *passé défini.*) N. m. Peintre ou sculpteur qui a précédé les maîtres de la Renaissance.

PRIMITIVEMENT (*man*) adv. Originairement.

PRIMO adv. (m. lat.). Premièrement.

PRIMOGÉNITURE n. f. (du lat. *primus*, premier, et de *géniture*). Aînesse : *droit de primogéniture.*

PRIMORDIAL, E, AUX adj. (lat. *primordialis*). Primitif, le plus ancien : *état primordial du globe.*

PRIMORDIALEMENT (*man*) adv. Primitivement. (Peu us.)

PRIMORDIALITÉ n. f. Caractère de ce qui est primordial. (Peu us.)

PRIMULACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones gamopétales, ayant pour type la *primevère.* S. une *primulacée.*

PRINCE n. m. (lat. *princeps*). Celui qui possède une souveraineté, qui appartient à une famille souveraine : *les princes capétiens.* Roi, empereur : *Charlemagne fut un grand prince ; couronne de prince. Prince du sang*, celui qui est sorti d'une maison royale par les mâles. *Monsieur le prince*, autref., en France, le premier prince du sang. *Princes de l'Eglise*, les cardinaux, les évêques. *Le prince des apôtres*, saint Pierre. *Le prince des ténèbres*, le démon. *Fig.* Le premier, le plus grand : *le prince des poètes, des orateurs. Vivre en prince*, magnifiquement. *Etre bon prince*, être d'un caractère accommodant.

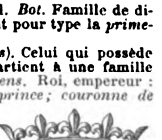
Couronnes de prince.

PRINCEPS (*sèpss*) adj. (m. lat.). *Edition princeps*, la première de toutes.

PRINCESSE (*sè-se*) n. f. Fille ou femme d'un prince. Souveraine d'un pays.

PRINCIER (*si-é*), **ÈRE** adj. De prince : *famille princière.* Somptueux, digne d'un prince : *maison princière.*

PRINCIÈREMENT (*man*) adv. D'une façon princière ; en prince : *recevoir princièrement un invité.*

PRINCIPAL, E, AUX adj. (lat. *principalis*). Le plus considérable, le plus important. Qui est en première ligne, au premier rang. *Principal locataire*, celui qui loue toute une maison pour la sous-louer. N. m. Ce qu'il y a de plus important : *le principal, c'est l'honnêteté.* Capital d'une dette : *principal et intérêts.* Chef d'un collège communal. Celui qui est le premier dans un établissement : *c'est le*

Digitized by Google

principal, souvent, qui dirige une étude. Gramm. Proposition principale, celle qui régit les autres propositions, qui, dans la construction régulière de la phrase, occupe toujours le premier rang : *l'ennui est une maladie dont le travail est le remède.*

PRINCIPALAT (*la*) n. m. Fonction de principal d'un collège.

PRINCIPALEMENT (*man*) adv. Particulièrement, surtout : *l'indigotier est cultivé principalement dans l'Inde.*

PRINCIPALITÉ n. f. Syn. de PRINCIPALAT.

PRINCIPAT (*pa*) n. m. (lat. *principatus*). Dignité de prince. Dignité impériale, chez les Romains : *le principat de Tibère.* Dignité de prince.

PRINCIPAUTÉ (*pô-té*) n. m. Dignité de prince ; terre qui donne qualité de prince : *ériger un duché en principauté.* Petit Etat indépendant dont le chef a le titre de prince : *la principauté de Monaco.* Pl. (avec une majuscule), troisième chœur des anges.

PRINCIPE n. m. (lat. *principium*). Début, origine : *dans le principe, les hommes étaient égaux.* Première cause, raison ; base, source : *le travail est le principe de toute richesse.* Eléments, matière essentielle : *les atomes sont les principes des corps.* Agent naturel : *le principe de la chaleur.* Opinion, manière de voir : *rester fidèle à ses principes.* Loi : *principe d'Archimède.* Proposition qui sert de fondement à d'autres. Pl. Premières règles d'une science, d'un art, etc. : *principes de géométrie.* Règles de morale : *avoir des principes.*

PRINCIPICULE n. m. Prince peu puissant : *les principicules allemands.* (On disait autref. PRINCIPION.)

PRINTANIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient au printemps : *fleur, étoffe printanière. Fig.* Jeune, propre à la jeunesse : *grâce printanière.*

PRINTEMPS (*tan*) n. m. (du lat. *primus*, premier, et de *temps*). La première des quatre saisons de l'année (21 mars-21 juin). Température douce comme celle du printemps. *Poétiq.* Jeunesse : *profitez de votre printemps pour vous instruire; printemps de la vie.* Année : *avoir vécu seize printemps.*

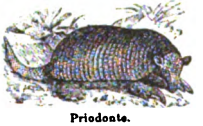

Priodonte.

PRIODONTE n. m. Genre de mammifères édentés de l'Amérique du Sud : *les priodontes sont les plus grands des tatous.*

PRIORAT (*ra*) n. m. Fonction de prieur. Sa durée.

PRIORI (À) loc. adv. (de *à*, et du lat. *priori*, ce qui est avant). D'après un principe antérieurement posé. Substantiv. : *un à priori.*

PRIORITÉ n. f. (du lat. *prior*, premier). Antériorité, primauté de temps ou de rang : *priorité de date, d'hypothèque.* Droit de parler le premier : *réclamer la priorité.*

PRIS, E (*pri, i-ze*) adj. Emprunté, tiré : *mot pris du latin.* Atteint de : *pris de fièvre. Fig.* Séduit. Gelé : *fleuve pris. Pris de vin,* ivre. *Pris pour dupe,* trompé. *Taille bien prise,* bien proportionnée.

PRISABLE (*za-ble*) adj. Estimable. ANT. **Méprisable.**

PRISCILLIANISME (*pris-si-li-a-nis-me*) n. m. Doctrine de Priscillien.

PRISE (*pri-ze*) n. f. (subst. particip. de *prendre*). Action de s'emparer : *la prise de Rome par les Gaulois.* Chose, personne prise : *une bonne prise.* Facilité de saisir : *ne pas trouver de prise. Lâcher prise,* cesser de tenir, de serrer, etc. Pincée : *prise de tabac. Fig.* et *fam.* Querelle, lutte : *prise de bec.* Coagulation, solidification. *Prise de corps,* action d'arrêter quelqu'un en vertu d'un jugement. *Prise d'armes,* rébellion armée ou action de se mettre sous les armes. Action de détourner, pour s'en servir, une force naturelle ; force ainsi détournée. Tuyau, robinet qui la fournit : *prise d'eau. Prise de possession,* acte par lequel on entre en possession d'un emploi, d'un héritage. *Fig. Donner prise aux reproches, à la critique,* s'y exposer.

PRISÉE (*zé*) n. f. Action d'indiquer le prix des choses mises aux enchères.

PRISER (*zé*) v. a. (lat. *pretiare*). Evaluer : *combien prisez-vous ce meuble?* Faire cas de : *priser un orateur.*

PRISER (*zé*) v. a. (de *prise*). Aspirer par le nez : *priser du tabac, du camphre.*

PRISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui prise.

PRISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Personne qui fait une prisée. Adjectiv. *Commissaire priseur,* v. COMMISSAIRE.

PRISMATIQUE (*pris-ma*) adj. Qui a la figure d'un prisme : *corps prismatique. Couleurs prismatiques,* produites par le prisme.

PRISME (*pris-me*) n. m. (gr. *prisma*). Solide dont les bases sont deux polygones et les faces latérales des parallélogrammes : *prisme triangulaire, rectangulaire,* etc. (Le volume d'un prisme s'obtient en multipliant la surface de la base par la hauteur du prisme.) *Physiq.* Solide triangulaire, en verre blanc ou en cristal, qui sert à décomposer les rayons lumineux. *Fig.* Ce qui fait voir les choses selon le préjugé et la passion : *voir à travers le prisme de l'amour-propre.* — Pour obtenir la décomposition de la lumière, on dispose horizontalement, dans la chambre noire, le prisme (P), qui reçoit un faisceau de lumière solaire (R). Cette lumière, après s'être réfractée dans le prisme, forme sur un écran placé à une certaine distance une image (S) oblongue et colorée des belles nuances de l'arc-en-ciel. Cette image colorée est appelée *spectre solaire.* Elle comprend sept couleurs principales, disposées dans l'ordre suivant : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge.

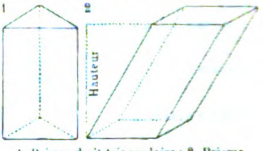

1. Prisme droit triangulaire ; 2. Prisme oblique quadrangulaire.

Décomposition de la lumière par le prisme.

PRISON (*zon*) n. f. (du lat. *prensio*, action de saisir). Lieu où l'on enferme les criminels, les accusés. Emprisonnement : *être condamné à la prison. Fig.* Demeure sombre et triste.

PRISONNIER (*zo-ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui est détenu en prison. *Prisonnier de guerre,* pris à la guerre. ANT. **Libre.**

PRIVATDOCENT ou **PRIVAT-DOCENT** (*pri-va-do-sint'*) ou **PRIVAT-DOZENT** (*vât'-do-tsènt'*) n. m. (du lat. *privatim docens*, enseignant à titre privé). Professeur libre dans les universités d'Allemagne : *le privatdocent, sans traitement, est payé par ses auditeurs.* Pl. des *privatdocents* ou *privat-docents* ou *privat-dozents.*

PRIVATIF, IVE adj. Se dit des particules qui marquent privation, comme *a* dans *anormal,* *in* dans *insuccès.* N. m. : *un privatif.*

PRIVATION (*si-on*) n. f. (de *priver*). Absence, suppression d'un bien, d'une faculté : *privation de la vue, des droits civils.* Besoin, désir non satisfait : *vivre dans les privations. Vivre de privations,* dans une gêne extrême.

PRIVATIVEMENT (*man*) adv. (de *privatif*). D'une manière exclusive. (Peu us.)

PRIVAUTÉ (*vô-té*) n. f. (de *privé*). Trop grande familiarité : *prendre des privautés avec quelqu'un.*

PRIVÉ, E adj. Sans fonctions publiques : *homme privé.* Intérieur, intime : *la vie privée.* Apprivoisé : *oiseau privé.* N. m. Lieux d'aisances : *aller au privé.*

PRIVÉMENT (*man*) adv. En simple particulier : *vivre privément.*

PRIVER v. a. (lat. *privare*). Ôter ou refuser à quelqu'un ce qu'il possédait ou ce qu'il désire : *pri-*

Digitized by Google

ver un enfant de dessert. **Se priver** v. pr. S'ôter la jouissance de : *se priver de vin.*

PRIVILÈGE n. m. (lat. *privilegium*). Avantage exclusif : *obtenir un privilège.* Avantages qu'ont certaines créances d'être payées avant les autres : *les frais de justice sont l'objet d'un privilège.* Droit, prérogative. Avantage exclusif, personnel : *présider une assemblée par privilège d'âge; la Révolution remplaça les priviléges par le droit commun. Fig.* Don naturel : *la raison est un privilége de l'homme.*

PRIVILÉGIAIRE (*ji-é-re*) adj. De la nature des privilèges : *droits privilégiaires.* (Peu us.)

PRIVILÉGIÉ, E n. et adj. Qui jouit d'un privilège : *les privilégiés de la vie. Créancier privilégié,* qui doit être payé avant les autres.

PRIVILÉGIER (*ji-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Accorder un privilége.

PRIX (*pri*) n. m. (lat. *pretium*) Valeur vénale d'une chose. *De prix,* d'une grande valeur. *Juste prix,* non surfait. *Prix fixe,* qu'il n'y a pas à débattre : *vendre à prix fixe. Hors de prix,* très cher. Récompense : *prix de vertu. Mettre à prix la tête de quelqu'un,* promettre une récompense à qui le tuera. Livre donné comme récompense aux élèves : *un prix doré.* Somme, objet d'art, etc., que reçoit comme récompense le vainqueur d'une course, d'un assaut, etc. *Prix de Rome,* récompense qui consiste, en France, pour les artistes lauréats (musiciens, peintres, sculpteurs, architectes et graveurs) à aller se perfectionner dans leur art, à Rome, aux frais du gouvernement. Le lauréat lui-même : *épouser un prix de Rome.* Châtiment : *le criminel reçoit le prix de ses forfaits. Fig.* Tout ce qu'il en coûte pour obtenir quelque avantage : *vaincre au prix de sa vie.* Mérite d'une personne, excellence d'une chose : *le prix du temps.* **A tout prix** loc. adv. Coûte que coûte. **Au prix de** loc. prép. Marque une comparaison sous le rapport de la valeur : *la fortune n'est rien au prix de la santé.*

PROBABILISME (*lis-me*) n. m. Doctrine théologique suivant laquelle tout acte est permis, toute doctrine tolérable, qui s'appuie sur une autorité ou une raison sérieuses.

PROBABILISTE (*lis te*) adj. Qui se rapporte au probabilisme. N. Partisan de cette doctrine.

PROBABILITÉ n. f. (de *probable*). Vraisemblance. *Calcul des probabilités,* ensemble des règles au moyen desquelles on calcule des chances. ANT. **Improbabilité.**

PROBABLE adj. (lat. *probabilis*). Qui a de grandes apparences de vérité : *opinion probable.* Qui arrivera vraisemblablement. ANT. **Improbable.**

PROBABLEMENT (*man*) adv. Vraisemblablement. ANT. **Improbablement.**

PROBANT (*ban*), **E** adj. Qui prouve : *argument probant; raison probante.*

PROBATION (*si-on*) n. f. Temps d'épreuve avant le noviciat. Le noviciat lui-même.

PROBATIQUE adj. f. (du gr. *probatikos,* relatif au bétail). Se dit d'une piscine de Jérusalem, où on lavait les victimes.

PROBATOIRE adj. Propre à prouver. *Acte probatoire,* qui constate la capacité d'un aspirant à un grade universitaire.

PROBE adj. Qui a de la probité : *un caissier très probe.* ANT. **Malhonnête.**

PROBITÉ n. f. (lat. *probitas*). Observation rigoureuse des devoirs de la justice et de la morale : *la probité est la règle de tous nos devoirs.* ANT. **Improbité.**

PROBLÉMATIQUE adj. Douteux : *succès problématique.* Equivoque, suspect : *existence problématique.*

PROBLÉMATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière problématique.

PROBLÈME n. m. (gr. *probléma*). Question à résoudre par des procédés scientifiques : *problème d'algèbre.* Tout ce qui est difficile à expliquer : *la vie de certains hommes est un problème.*

PROBOSCIDIEN, ENNE (*boss-si-di-in, è-ne*) adj. (du gr. *proboscis, idos,* trompe). Se dit des mammifères pachydermes dont le nez est prolongé en trompe, comme l'éléphant. N. m. : un *proboscidien.*

PROCÉDÉ n. m. (subst. particip. de *procéder*). Manière d'agir avec les autres : *n'ayez que de bons procédés pour autrui.* Méthode à suivre pour faire quelque opération : *simplifier un procédé.* Rondelle de cuir garnissant le petit bout des queues de billard.

PROCÉDER (*dé*) v. n. (lat. *procedere.* — Se conj. comme *accélérer.*) Tirer son origine : *nombre de maladies procèdent d'une mauvaise hygiène.* Agir, opérer : *procédez avec ordre.* Agir judiciairement : *procéder contre quelqu'un.*

PROCÉDURE n. f. Forme suivant laquelle les affaires sont instruites devant les tribunaux : *le code de procédure civile.* Actes faits dans une instance : *procédure volumineuse.*

PROCÉDURIER (*ri-é*), **ÈRE** n. et adj. Personne qui entend la procédure, qui aime la chicane : *avoué très procédurier.*

PROCÈS (*sè*) n. m. (lat. *processus*). *Anat.* Prolongement. *Procès ciliaire,* sorte de frange qui enveloppe le bord du cristallin. *Dr.* Instance devant la justice. *Fig. Gagner, perdre son procès,* réussir, échouer. *Faire le procès à quelqu'un,* l'accuser, le blâmer. PROV. : **Un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès,** s'entendre, à quelque condition que ce soit, vaut mieux que de plaider.

PROCESSIF (*sé-sif*), **IVE** adj. Qui aime les procès : *humeur processive.*

PROCESSION (*sè-si-on*) n. f. (lat. *processio;* de *procedere,* avancer). Marche solennelle, d'un caractère religieux, et accompagnée de chants et de prières. *Fig.* et *fam.* Longue suite de personnes : *une procession de fournisseurs.*

PROCESSIONNAIRE (*sè-si-o-nè-re*) adj. et n. f. Se dit de certaines chenilles, du genre bombyx, très nuisibles aux arbres, à cause de leur habitude de marcher par bandes nombreuses.

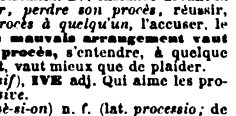

Processionnaire.

PROCESSIONNAL (*sè-si-o-nal*) n. m. Livre où sont notées les prières qu'on chante aux processions.

PROCESSIONNEL, ELLE (*sè-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui tient de la procession, qui s'y rapporte : *marche processionnelle.*

PROCESSIONNELLEMENT (*sé-si-o-nè-le-man*) adv. En procession : *s'avancer processionnellement.*

PROCESSIONNER (*sè-si-o-né*) v. n. Faire une procession. (Peu us.)

PROCESSUS (*sé-suss*) n. m. (mot lat.). Prolongement : *processus cérébelleux.* Marche, développement : *le processus de l'évolution intellectuelle.*

PROCES-VERBAL (*sè-vèr*) n. m. Pièce émanée d'un fonctionnaire public et constatant un fait, un délit : *dresser procès-verbal contre un chasseur sans permis.* Ecrit résumant ce qui a été dit, fait, etc., dans une circonstance plus ou moins solennelle : *le procès-verbal d'une séance.* Pl. des *procès-verbaux.*

PROCHAIN (*chin*) n. m. (de *proche*). Ensemble des hommes, humanité, par rapport à un homme : *secourez votre prochain.*

PROCHAIN, E (*chin, é-ne*) adj. (de *proche*). Qui est voisin : *la ville prochaine.* Qui viendra, arrivera le premier : *la semaine, l'année prochaine.* Immédiat, direct : *la cause prochaine de nos erreurs.*

PROCHAINEMENT (*chè-ne-man*) adv. Bientôt.

PROCHE adj. (du lat. *propius,* plus près). Qui est près, en parlant du lieu : *proche voisin;* du temps : *l'heure est proche;* des relations de parenté : *proche parent.* Prép. et adv. Près : *proche l'église* ou *de l'église, ici proche.* N. m. pl. Parents : *nos proches.* ANT. **Eloigné.**

PROCHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. (gr. *pro,* avant, et *khronos,* temps). Erreur de chronologie, qui consiste à placer un fait plus tôt qu'à l'époque où il est arrivé. (Peu us.)

PROCLAMATEUR, TRICE n. Personne qui proclame. (Peu us.)

PROCLAMATION (*si-on*) n. f. (de *proclamer*). Publication solennelle. Action de proclamer : *la proclamation d'un résultat.* Ecrit contenant ce que l'on proclame : *afficher une proclamation.*

PROCLAMER (*mé*) v. a. (lat. *proclamare*). Publier, acclamer à haute voix et avec solennité : *pro-*

Digitized by Google

clamer un roi. Divulguer, révéler : *proclamer la honte.* **Se proclamer** v. pr. Se déclarer hautement.

PROCLITIQUE adj. (gr. *pro*, en avant, et *klinein*, incliner). Se dit d'un mot privé d'accent qui fait corps avec le suivant. N. m. : *un proclitique.*

PROCONSUL n. m. (m. lat.). *Antiq. rom.* Magistrat qui gouvernait une province avec l'autorité de consul. *Fig.* Homme qui exerce despotiquement un pouvoir sans contrôle : *les conventionnels en mission étaient de véritables proconsuls.*

PROCONSULAIRE (*lè-re*) adj. Qui appartient au proconsul : *autorité proconsulaire. Province proconsulaire*, gouvernée par un proconsul.

PROCONSULAT (*la*) n. m. Dignité, fonction de proconsul. Sa durée.

PROCRÉATEUR, TRICE n. et adj. Qui procrée.

PROCRÉATION (*si-on*) n. f. (de *procréer*). Génération.

PROCRÉER v. a. Engendrer.

PROCURATEUR n. m. (lat. *procurator*). *Antiq. rom.* Magistrat qui gouvernait une province et y levait les impôts. Un des principaux magistrats, dans les anciennes républiques de Venise et de Gênes.

PROCURATIE (*si*) n. f. Charge, dignité ou palais des procurateurs.

PROCURATION (*si-on*) n. f. (lat. *procuratio*). Pouvoir qu'une personne donne à une autre d'agir en son nom. Acte authentique conférant ce pouvoir : *dresser une procuration.*

PROCURATRICE n. f. Femme qui remplit les fonctions de procureur.

PROCURER (*ré*) v. a. (lat. *procurare*). Faire obtenir : *procurer une place.*

PROCUREUR n. m. Celui qui a le pouvoir d'agir pour un autre. Avoué. (Vx.) Religieux chargé des intérêts temporels, dans une communauté. *Procureur général*, magistrat supérieur, qui exerce les fonctions du ministère public près la Cour de cassation, la cour des comptes, les cours d'appel. *Procureur de la République*, membre du parquet, qui exerce les fonctions du ministère public près les tribunaux de première instance.

PROCUREUSE (*reu-ze*) n. f. *Fam.* Femme d'un procureur. Proxénète.

PRODIGALEMENT (*man*) adv. Avec prodigalité.

PRODIGALITÉ n. f. Caractère du prodigue. Dépense folle : *ses prodigalités ruinent le viveur.*

PRODIGE n. m. (lat. *prodigium*). Ce qui est ou paraît être en contradiction avec les lois de la nature : *les prodiges de Moïse.* Chose surprenante, comme le serait un miracle : *la science accomplit des prodiges.* Personne tout à fait étonnante par ses actes ou ses aptitudes : *Néron, Mozart furent des prodiges.* Adjectiv. : *enfant prodige.*

PRODIGIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière prodigieuse.

PRODIGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Qui tient du prodige, merveilleux ; très considérable : *une prodigieuse sottise.*

PRODIGIOSITÉ (*zi*) n. f. Caractère de ce qui est prodigieux. Objet prodigieux. (Peu us.)

PRODIGUE (*di-ghe*) n. et adj. (lat. *prodigus*). Qui dissipe en folles dépenses : *les prodigues peuvent être pourvus d'un conseil judiciaire. Enfant prodigue.* se dit d'un jeune homme qui, à l'imitation du personnage de la parabole de l'Evangile, rentre dans sa famille après une longue absence et une vie débauchée. Syn. DISSIPATEUR, DÉPENSIER. ANT. **Avare, économe.**

PRODIGUER (*ghé*) v. a. Dépenser en prodigue : *prodiguer son or.* Donner avec profusion : *prodiguer les éloges.* Ne pas ménager : *prodiguer sa santé.* ANT. **Economiser, épargner.**

PRODROME n. m. (gr. *pro*, en avant, et *dromos*, course). Introduction. Préambule. *Méd.* Etat d'indisposition qui précède une maladie : *les prodromes de la fièvre typhoïde.*

PRODUCTEUR, TRICE (*duk*) n. Personne qui crée quelque chose ou met en œuvre une chose existant déjà : *le consommateur enrichit le producteur.* Adjectiv. : *génie producteur ; industrie productrice.*

PRODUCTIBILITÉ (*duk*) n. f. Qualité de ce qui est productible. (Peu us.)

PRODUCTIBLE (*duk*) adj. Qui peut être produit : *marchandises productibles.*

PRODUCTIF, IVE (*duk*) adj. Qui produit ou rapporte : *dette productive d'intérêts.* Qui produit ou rapporte beaucoup : *sol productif.* ANT. **Improductif.**

PRODUCTION (*duk-si-on*) n. f. Action de produire. Ce qui est produit : *les productions du sol.* Action d'exhiber : *la production d'une pièce.*

PRODUCTIVITÉ (*duk*) n. f. Faculté de produire. Etat de ce qui est productif. ANT. **Improductivité.**

PRODUIRE v. a. (lat. *producere*. — Se conj. comme *conduire*). Engendrer, porter : *les arbres produisent les fruits.* Rapporter : *cette charge produit tant par an.* Occasionner : *la guerre produit de grands maux.* Faire connaître : *produire son opinion.* Faire : *l'arrogance produit un mauvais effet.* Montrer, exhiber : *produire des titres, des témoins.* Introduire : *produire sa fille dans le monde. Fig.* Donner naissance : *la France a produit beaucoup de grands hommes.* Créer : *l'art produit des merveilles.* **Se produire** v. pr. Se montrer, se faire connaître.

PRODUIT (*du-i*) n. m. Production : *les produits du sol.* Profit, bénéfice : *les produits d'une charge d'avoué.* Chose formée : *les basaltes sont un produit volcanique.* Rejeton : *les produits d'une jument.*

PROÉMINENCE (*nan-se*) n. f. Etat de ce qui est proéminent. Cette chose même.

PROÉMINENT (*nan*), **E** adj. Qui est plus en relief que ce qui l'environne ; qui est saillant : *front proéminent.*

PROFANATEUR, TRICE n. Qui profane les choses saintes. Adjectiv. : *main profanatrice.*

PROFANATION (*si-on*) n. f. Action de profaner les choses saintes. Abus des choses précieuses : *la profanation du génie.*

PROFANE adj. (lat. *profanus* ; de *pro*, avant, et *fanum*, temple). Qui est contre le respect dû aux choses saintes : *action profane.* Etranger à la religion : *histoire profane.* Personne étrangère aux castes des prêtres ou des initiés. N. Personne étrangère à une association, etc., non initiée à certaines connaissances : *éloigner les profanes.* N. m. Choses profanes : *mêler le profane et le sacré.* ANT. **Sacré.**

PROFANER (*né*) v. a. (de *profane*). Traiter avec mépris des choses saintes, les employer à un usage profane : *profaner les vases sacrés.* Faire un mauvais usage de ce qui est précieux : *profaner son talent.*

PROFECTIF, IVE (*fèk*) adj. (du lat. *profectus*, provenant de). *Dr.* Qui vient des ascendants : *biens profectifs.*

PROFÉRER (*ré*) v. a. (lat. *proferre*. — Se conj. comme *accélérer*.) Prononcer, articuler : *proférer des injures.*

PROFÈS, ESSE (*fè, è-se*) adj. et n. (du lat. *professus*, qui a fait profession). Qui a fait des vœux dans un ordre religieux : *religieuse professe.*

PROFESSER (*fè-sé*) v. a. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Avouer publiquement : *professer une opinion.* Exercer : *professer la médecine.* Enseigner : *professer l'histoire.*

PROFESSEUR (*fè-seur*) n. m. Qui enseigne une science, un art : *professeur de dessin.* Propagateur.

PROFESSION (*fè-si-on*) n. f. Déclaration publique : *faire une profession de foi. Faire profession de*, se vanter, se targuer de. Etat, métier, emploi : *exercer une profession. De profession*, par état, par habitude : *joueur de profession.* Acte par lequel un religieux, une religieuse prononce ses vœux, après le noviciat.

PROFESSIONNEL, ELLE (*fè-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui a rapport à une profession spéciale : *devoirs professionnels ; enseignement professionnel. Ecole professionnelle*, où l'on prépare à différents métiers. N. Personne qui fait une chose par métier : *les professionnels du cyclisme.* ANT. **Amateur.**

PROFESSORAL, E, AUX (*fè-so*) adj. Qui appartient, convient au professeur : *ton professoral.*

PROFESSORAT (*fè-so-ra*) n. m. Fonction de professeur. Sa durée.

PROFIL (*fil'*) n. m. (ital. *profilo*). Traits du visage d'une personne vue de côté : *profil distingué. Profil perdu* ou *fuyant*, profil incomplet, qui montre un peu plus du derrière de la tête et un peu moins de la face. *Archit.* Coupe ou section perpendiculaire d'un bâtiment, pour en montrer l'intérieur. *Géol.* Coupe mettant à nu la disposition et la nature des couches.

Profil.

Digitized by Google

PROFILÉE (*lé*) n. f. Suite d'objets vus de profil : *profilée de colonnes.*

PROFILER (*lé*) v. a. Représenter en profil : *profiler un édifice.* **Se profiler** v. pr. Se présenter, se projeter de profil, en silhouette.

PROFIT (*fi*) n. m. (du lat. *profectus*, tiré de). Gain, bénéfice : *affaire de grand profit.* Avantage, utilité. *Mettre à profit*, employer utilement. *Faire du profit*, être d'un usage avantageux. Progrès : *étudier avec profit.* Pl. Gratifications aux employés, aux domestiques. (Vx.) *Comm.* **Profits et Pertes**, sommes gagnées ou perdues d'une manière imprévue, et portées à un compte spécial. ANT. **Perte.**

PROFITABLE adj. (de *profit*). Avantageux, utile : *savoir se taire est souvent plus profitable que savoir parler.*

PROFITABLEMENT (*man*) adv. D'une manière profitable. (Peu us.)

PROFITANT (*tan*), **E** adj. *Pop.* Qui est d'un usage économique : *étoffe profitante.* Qui cherche à gagner sur les autres : *ne soyez pas trop profitant.*

PROFITER (*té*) v. n. Tirer un gain : *profiter sur une marchandise vendue.* Tirer un avantage, une utilité : *profitez du temps.* Servir, être utile : *bien mal acquis ne profite pas.* Faire du progrès : *profitez en sagesse.* Grandir, grossir : *enfant qui profite.*

PROFITEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui cherche à tirer profit de toute chose. (Peu us.)

PROFOND (*fon*), **E** adj. (lat. *profundus*). Dont le fond est éloigné du bord : *puits profond.* Qui pénètre fort avant : *blessure profonde. Fig.* Grand, extrême dans son genre : *nuit, douleur, ignorance, tranquillité profonde.* Difficile à pénétrer : *mystère profond.* Très pénétrant : *penseur profond. Profonde révérence*, faite en s'inclinant très bas. *Profond scélérat*, scélérat consommé. ANT. **Superficiel.**

PROFONDÉMENT (*man*) adv. A une grande profondeur, au prop. et au fig. : *creuser profondément la terre, une question.* En s'inclinant beaucoup : *saluer profondément.* A fond, à un haut degré : *profondément triste.* ANT. **Superficiellement.**

PROFONDEUR n. f. (de *profond*). Distance depuis la superficie ou l'entrée jusqu'au fond : *sonder la profondeur d'une rivière.* Une des trois dimensions des corps, syn. de HAUTEUR, ÉPAISSEUR. Dans certains cas, syn. de LONGUEUR : *cette cour a 20 mètres de largeur et 30 de profondeur. Fig.* Grand savoir, grande pénétration d'esprit : *la profondeur d'un philosophe, des idées.* Impénétrabilité : *la profondeur des mystères.*

PROFUS, E (*fu, u-ze*) adj. (du lat. *profusus*, répandu). Qui se produit en abondance : *sueurs profuses.*

PROFUSÉMENT (*zé-man*) adv. Avec profusion. (Peu us.) ANT. **Parcimonieusement.**

PROFUSION (*zi-on*) n. f. (lat. *profusio*). Excès de libéralité ou de dépense. *A profusion*, avec excès. ANT. **Parcimonie.**

PROGÉNITURE n. f. Les enfants de l'homme, les petits de l'animal : *veiller sur sa progéniture.*

PROGNATHE (*progh-na-te*) adj. (gr. *pro*, en avant, et *gnathos*, mâchoire). Qui a les mâchoires allongées en avant, en parlant des races humaines : *les nègres sont généralement prognathes.*

PROGNATHISME (*progh-na-tis-me*) n. m. Qualité de ce qui est prognathe.

PROGNOSTIQUE (*progh-nos-ti-ke*) adj. (du gr. *prognôsis*, prévision). *Méd.* Qui annonce une maladie.

PROGRAMME (*gra-me*) n. m. (gr. *pro*, avant, et *gramma*, écriture). Écrit qui fait connaître les détails d'une fête, les conditions d'un concours, etc. *Fig.* Dessein, projet arrêté : *suivre sans dévier son programme.*

PROGRÈS (*grè*) n. m. (lat. *progressus*). Développement d'un être ou d'une activité : *les progrès d'un écolier, d'une inondation.* Développement de la civilisation : *le progrès, c'est la justice.* ANT. **Décadence.**

PROGRESSER (*grè-sé*) v. n. Faire des progrès. ANT. **Rétrograder.**

PROGRESSIF (*grè-sif*), **IVE** adj. (de *progresser*). Qui avance : *marche progressive.* Qui suit une voie d'amélioration croissante. *Impôt progressif sur le revenu*, celui qui frappe les revenus suivant une progression arithmétique, en exonérant les revenus inférieurs à un chiffre déterminé. ANT. **Dégressif. Rétrograde.**

PROGRESSION (*grè-si on*) n. f. (de *progressif*). Marche en avant. Suite graduée et non interrompue : *la progression des idées.* Math. *Progression arithmétique*, suite de nombres tels que chacun d'eux est égal au précédent, augmenté ou diminué d'un nombre constant appelé raison. *Progression géométrique*, suite de nombres tels que chacun d'eux est égal au précédent, multiplié ou divisé par un nombre constant appelé raison : *progression croissante, décroissante.*

PROGRESSISTE (*grè-sis-te*) n. et adj. Partisan du progrès. Favorable au progrès.

PROGRESSIVEMENT (*grè-si-ve-man*) adv. D'une manière progressive : *étendre progressivement une conquête.*

PROGRESSIVITÉ (*grè-si*) n. f. Caractère de ce qui est progressif. (Peu us.)

PROHIBÉ, E (*pro-i*) adj. Interdit. *Temps prohibé*, pendant lequel certains actes sont interdits : *chasser en temps prohibé. Degré prohibé*, degré de parenté où la loi défend de se marier. *Armes prohibées*, que la loi défend de porter. ANT. **Autorisé.**

PROHIBER (*pro-i-bé*) v. a. (lat. *prohibere*). Interdire : *prohiber l'exportation des grains.* ANT. **Autoriser.**

PROHIBITIF, IVE (*pro-i*) adj. Qui interdit ou restreint : *système prohibitif; loi prohibitive.*

PROHIBITION (*pro-i-bi-si-on*) n. f. (de *prohibitif*). Interdiction. ANT. **Autorisation.**

PROHIBITIONNISTE (*pro-i-bi-si-o-nis-te*) n. m. Partisan de la prohibition. Adjectiv. Favorable à la prohibition : *mesures prohibitionnistes.*

PROIE (*proi*) n. f. (lat. *præda*). Ce que l'animal carnassier ravit pour manger : *les poules sont souvent la proie du renard. Fig.* Ce dont on s'empare avec violence. (Syn. BUTIN.) Victime. Chose détruite. *Être en proie à*, être tourmenté par : *être en proie à la fièvre.* **Oiseau de proie**, qui se nourrit d'autres animaux.

PROJECTIF, IVE (*jèk*) adj. Qui a la propriété de projeter.

PROJECTILE (*jèk*) n. m. (du lat. *projectus*, lancé en avant). Tout corps lancé avec force par la poudre, par des ressorts ou par la main : *projectiles de guerre.* Adjectiv. Qui lance : *force projectile.*

PROJECTION (*jèk-si-on*) n. f. (lat. *projectio*). Action de lancer un corps pesant : *projection de boulets*, ou un liquide, un fluide, etc. : *projection d'eau, de vapeur.* Rayons projetés par un foyer. Image éclairée, réfléchie sur un écran. *Géom.* Représentation d'un corps faite sur un plan dit *plan de projection*, suivant certaines règles géométriques : *une mappemonde est une projection du globe terrestre.*

PROJECTURE (*jèk*) n. f. Saillie des divers membres d'architecture.

PROJET (*jè*) n. m. (du lat. *projectus*, jeté en avant). Dessein, entreprise : *nos projets échouent souvent.* Première pensée, première rédaction : *dresser un projet de loi. Archit.* Représentation graphique et écrite, avec devis, de l'œuvre à réaliser.

PROJETER (*té*) v. a. (du lat. *pro*, en avant, et de *jeter*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je projetterai.*) Lancer, porter en avant : *corps qui projette son ombre. Géom.* Effectuer la projection. Former le projet, le dessein de : *projeter un voyage.*

PROLÉGOMÈNES n. m. pl. (gr. *prolegomena*). Longue introduction en tête d'un ouvrage. Ensemble des notions préliminaires à une science.

PROLEPSE (*lèp-se*) n. f. (du gr. *prolêpsis*, anticipation). Figure de rhétorique, par laquelle on prévient une objection et on la réfute d'avance.

PROLEPTIQUE (*lèp-ti-ke*) adj. (du gr. *proleptikos*, qui anticipe). *Méd.* Se dit d'une fièvre dont chaque accès anticipe sur le précédent.

PROLÉTAIRE (*tè-re*) n. m. (lat. *proletarius*). *Antiq. rom.* Homme pauvre, qui n'était considéré comme utile qu'au point de vue des enfants qu'il engendrait : *la population de Rome, sous l'empire, se composait en grande partie de prolétaires.* Personne qui n'a pour vivre que le produit de son travail. Adjectiv. : *la classe prolétaire.*

PROLÉTARIAT (*ri-a*) n. m. Classe des prolétaires : *défendre les intérêts du prolétariat.*

PROLÉTARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient, qui a rapport au prolétariat : *revendications prolétariennes.*

Digitized by Google

PROLIFÉRATION (*si-on*) n. f. (de *prolifère*). *Biol.* Multiplication d'une cellule par division. *Bot.* Apparition d'un bouton à fleur sur une partie d'une plante qui n'a pas coutume d'en porter.

PROLIFÈRE adj. (lat. *proles*, lignée, et *ferre*, porter). Qui se multiplie. *Bot.* Se dit des fleurs et des fruits dont le pédicelle s'allonge et se termine par des fleurs ou des feuilles.

PROLIFIQUE adj. (lat. *proles*, lignée, et *facere*, faire). Qui a la vertu d'engendrer ; qui se multiplie rapidement : *le lapin est très prolifique.* ANT. **Stérile.**

PROLIGÈRE adj. (lat *proles*, lignée, et *gerere*, porter). Qui porte le germe.

PROLIXE (*lik-se*) adj. (du lat. *prolixus*, étendu en long). Diffus, trop long : *discours, orateur prolixe.* ANT. **Laconique, bref, court.**

PROLIXEMENT (*lik-se-man*) adv. D'une manière prolixe : *écrire prolixement.* ANT. **Laconiquement.**

PROLIXITÉ (*lik-si*) n. f. Défaut de celui, de ce qui est prolixe : *la prolixité est un insupportable défaut.* ANT. **Laconisme.**

PROLOGUE (*lo-ghe*) n. m. (gr. *pro*, avant, et *logos*, discours). *Musiq.* Petit opéra qui en précède et en prépare un grand. *Littér.* Première partie d'un roman ou d'une pièce, dans laquelle il se passe des événements antérieurs à ceux de l'ouvrage proprement dit. ANT. **Epilogue.**

PROLONGATION (*si-on*) n. f. Action de prolonger. Ce que l'on ajoute : *la prolongation d'un congé.*

PROLONGE n. f. *Artill.* Cordage qui, autrefois, reliait le canon à l'avant-train. Adj., nom donné à différentes voitures de l'artillerie, du génie et du train des équipages. *Ch. de f.* Longue corde dont sont munis les wagons plats.

PROLONGEMENT (*man*) n. m. (de *prolonger*). Extension, accroissement de longueur : *le prolongement d'une rue.*

PROLONGER (*jé*) v. a. (lat. *prolongare.* — Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il prolongea, nous prolongeons*). Accroître la longueur ou la durée de : *prolonger une rue, une trêve.* ANT. **Raccourcir.**

PROMENADE n. f. Action de se promener : *aller à la promenade.* Lieu où l'on se promène : *le jardin des Tuileries, à Paris, est une belle promenade.*

PROMENER (*né*) v. a. (du lat. *prominare*, conduire. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *je promène.*) Conduire en divers lieux pour donner de l'air, de l'exercice : *promener un enfant, un cheval. Fig.* Conduire çà et là la vue, les pensées : *promener ses regards ; promener ses lecteurs à travers le passé.* **Se promener** v. pr. Aller à pied, à cheval, en voiture, etc., pour faire un exercice agréable ou salutaire.

PROMENEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui promène : *un promeneur d'Anglais.* Qui se promène : *d'élégantes promeneuses.*

PROMENOIR n. m. Lieu couvert, destiné à la promenade. Partie d'une salle de spectacle ou de concert, où l'on peut circuler ou se tenir debout.

PROMESSE (*mè-se*) n. f. (lat. *promissa*). Assurance donnée de faire quelque chose.

PROMETTEUR, EUSE (*mè-teur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui promet légèrement : *tout candidat est grand prometteur.* Adj. Plein de promesse : *invitation prometteuse.*

PROMETTRE (*mè-tre*) v. a. (lat. *promittere.* — Se conj. comme *mettre.*) S'engager à faire, à donner : *promettre de payer ; promettre un cadeau. Fig.* Annoncer : *le temps couvert promet la pluie.* V. n. Donner des espérances : *enfant, vigne qui promet.* **Se promettre** v. pr. Prendre une ferme résolution : *se promettre de travailler.* Espérer : *se promettre du plaisir.*

PROMIS, E (*mi, i-ze*) adj. (lat. *promissus*). Dont on a fait la promesse : *chose promise.* **Terre promise.** la terre de Chanaan que Dieu avait promise aux Hébreux. *Fig.* Contrée très fertile. Objet vivement, mais vainement désiré. N. Fiancé : *un promis et sa promise.*

PROMISCUE (*mis-kû*) adj. f. Qui a le caractère de la promiscuité : *procession promiscue ; ou de la communauté : possession promiscue.*

PROMISCUITÉ (*mis-ku*) n. f. (lat. *promiscuitas*). Mélange confus : *la promiscuité est toujours fâcheuse.*

PROMONTOIRE n. m. (lat. *promontorium*). Cap élevé : *Gibraltar est bâti sur un promontoire.*

PROMOTEUR, TRICE n. (lat. *pro*, avant, et *movere*, mouvoir). Personne qui prend le soin principal d'une affaire. (Vx.) Qui donne la première impulsion : *le promoteur d'une loi.*

PROMOTION (*si-on*) n. f. Action d'élever une ou plusieurs personnes simultanément à un grade, à une dignité : *réclamer sa promotion à un grade supérieur.* Ensemble des personnes promues : *une promotion d'officiers, de cardinaux.*

PROMOUVOIR v. a. (lat. *promovere.* — Usité seulement aux temps composés : *j'ai promu*, et à la forme passive : *ils sont promus.*) Elever à quelque dignité.

PROMPT, E (*pron, pron-te*) adj. (lat. *promptus*). Qui se produit bientôt : *une prompte guérison.* Qui passe vite : *nos joies sont promptes.* Actif, diligent : *soyez prompts.* Pénétrant, qui saisit vite : *Cromwell avait l'esprit très prompt.* Irascible : *humeur prompte.* ANT. **Lent.**

PROMPTEMENT (*pron-te-man*) adv. D'une manière prompte. ANT. **Lentement.**

PROMPTITUDE (*pron-ti*) n. f. Caractère de ce qui est prompt. Diligence. Faculté de concevoir, de saisir rapidement. Facilité à s'irriter, à s'emporter. ANT. **Lenteur.**

PROMPTUAIRE (*pronp-tu-è-re*) n. m. (du lat. *promptus*, prompt). Manuel, abrégé : *un promptuaire de droit.* (Vx.)

PROMULGATION (*si-on*) n. f. Action de promulguer.

PROMULGUER (*ghé*) v. a. (lat. *promulgare*). Publier officiellement : *les lois, en France, sont promulguées par le président de la République.*

PRONAOS (*oss*) n. m. (m. gr. ; de *pro*, en avant, et *naos*, temple). Partie antérieure d'un temple ancien.

PRONATEUR, TRICE adj. Qui sert aux mouvements de pronation : *muscle pronateur.* Substantiv. : *le rond pronateur est un muscle de l'avant-bras.*

PRONATION (*si-on*) n. f. (du lat. *pronare*, pencher en avant). Rotation en avant du bord externe de la main. Position de la main après ce mouvement.

PRÔNE n. m. Instruction familière, faite le dimanche à la messe paroissiale : *assister au prône. Fig. Recommander quelqu'un au prône*, se plaindre de lui à ses supérieurs.

PRÔNER (*né*) v. a. Faire le prône à : *prôner les fidèles.* Vanter, louer : *prôner un remède.* V. n. Faire d'ennuyeuses remontrances.

PRÔNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui prône.

PRONOM (*non*) n. m. (du lat. *pro*, pour, et de *nom*). Mot qui tient la place du nom, et qui en prend le genre et le nombre. — C'est une des dix parties du discours, et il y a cinq sortes de pronoms : *personnels, démonstratifs, possessifs, relatifs, indéfinis.* V. chacun de ces mots.

PRONOMINAL, E, AUX adj. Qui appartient au pronom : *forme pronominale. Verbe pronominal*, verbe qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne : **il se flatte ; nous nous avançons.** — Le premier pronom (souvent remplacé par un nom à la 3e pers.) est toujours sujet ; le second, complément. Les verbes *essentiellement* pronominaux s'emploient toujours avec les deux pronoms : **se repentir, s'abstenir.** Les verbes *accidentellement* pronominaux sont des verbes actifs ou neutres qui deviennent pronominaux quand on les emploie avec deux pronoms : **se flatter, se plaire.**

PRONOMINALEMENT (*man*) adv. Comme pronom. Comme verbe pronominal.

PRONONÇABLE adj. Qui peut être prononcé : *certains mots polonais sont difficilement prononcables.*

PRONONCÉ, E adj. Fortement marqué : *traits prononcés.* Qui n'a rien d'indécis : *caractère prononcé.* Arrêté, formel : *avoir l'intention prononcée de...* N. m. Décision exprimée par un tribunal : *le prononcé d'un jugement.*

PRONONCER (*se*) v. a. (lat. *pronuntiare.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il prononça, nous prononçons.*) Articuler, proférer : *prononcer les lettres, les mots.* Débiter : *prononcer un discours.* Déclarer avec autorité : *prononcer un arrêt.* V. a. Déclarer son sentiment : *le tribunal a prononcé.* **Se prononcer** v. pr. Manifester ses intentions, sa pensée.

Digitized by Google

PRONONCIATION (*si-on*) n. f. Action de prononcer : *la prononciation d'un arr't*. Articulation des lettres, des syllabes, des mots : *la prononciation anglaise*.

PRONOSTIC (*nos-tik*) n. m. (gr. *prognôstikon*; de *pro*, avant, et *gnôsis*, connaissance). Conjecture sur ce qui doit arriver : *le pronostic de la méningite est toujours grave*. Signe d'après lequel on forme cette conjecture : *fâcheux pronostic*.

PRONOSTIQUE (*nos-ti-ke*) adj. Qui a rapport au pronostic. (Peu us.)

PRONOSTIQUER (*nos-ti-ké*) v. a. Faire un pronostic : *pronostiquer un succès*.

PRONOSTIQUEUR, EUSE (*nos-ti-keur, eu-ze*) n. Qui fait des pronostics.

PRONUNCIAMIENTO (*non, mi-en'*) n. m. (mot espagn.) En Espagne, acte par lequel une autorité, généralement un chef militaire, refuse d'obéir à la loi : *faire un pronunciamiento*. Pl. des *pronunciamientos*.

PROPAGANDE n. f. Tout ce qu'on fait pour répandre une opinion, une doctrine quelconque. V. *Part. hist.*

PROPAGANDISME (*dis-me*) n. m. Esprit de propagande. (Peu us.)

PROPAGANDISTE (*dis-te*) n. et adj. Qui fait de la propagande. N. m. Membre de la Propagande.

PROPAGATEUR, TRICE n. et adj. Qui propage.

PROPAGATION (*si-on*) n. f. Multiplication des êtres par voie de reproduction : *propagation du genre humain*. *Fig.* Extension, développement : *la propagation des lumières, des idées*, etc. *Physiq.* Manière dont le son et la lumière se transmettent.

PROPAGER (*jé*) v. a. (lat. *propagare*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il propagea, nous propageons*.) Multiplier par voie de reproduction : *il faut propager les animaux et les végétaux utiles*. *Fig.* Répandre : *propager les lumières*. ANT. **Borner, limiter, restreindre.**

PROPANE n. m. Carbure d'hydrogène gazeux à la température ordinaire.

PROPENSION (*pan*) n. f. (lat. *propensio*). Tendance naturelle des corps vers un autre corps ou un point quelconque. *Fig.* Penchant : *propension au bien, au mal*.

PROPHÈTE, PROPHÉTESSE (*tè-se*) n. (gr. *prophêtês*). Qui prédit par inspiration divine : *le prophète Isaïe*. *Le Roi-prophète* ou *Prophète-roi*, David. Absolum. *Le Prophète*, Mahomet. *Déployer l'étendard du Prophète* (en parlant du sultan de Constantinople), prêcher la guerre sainte. *Par ext.* Celui qui annonce l'avenir par voie de conjecture. *Prophète de malheur*, personne qui n'annonce que des choses fâcheuses. PROV. : **Nul n'est prophète dans son pays**, on a ordinairement moins de succès dans son pays qu'ailleurs. — D'après l'Ecriture sainte, les premiers *prophètes* furent Moïse, à qui le Seigneur se communiqua particulièrement ; Samuel, spécialement honoré du don de prophétie ; Elie et Elisée, éclairés par la lumière céleste, et David, touché par la grâce divine. A partir de cette époque, commence un autre ordre de prophètes, divisés en deux classes : Isaïe, Jérémie, Daniel, Ezéchiel, appelés *grands prophètes*, et ceux qui n'ont laissé que des écrits moins importants, au nombre de douze, nommés *petits prophètes*. La Judée compte aussi plusieurs prophétesses : Marie, sœur de Moïse ; Débora et la prophétesse Anne, qui fut une des premières à reconnaître Jésus pour le Messie.

PROPHÉTIE (*sî*) n. f. (de *prophète*). Prédiction par inspiration divine : *les prophéties d'Isaïe*. *Par ext.* Toute prédiction d'un événement futur : *les prophéties de Nostradamus*. Annonce d'un événement futur, par conjecture ou par hasard : *les pressentiments sont les prophéties du cœur*.

PROPHÉTIQUE adj. Qui appartient ou convient au prophète : *langage prophétique*. Qui a le don de prévoir l'avenir : *la raison est prophétique*.

PROPHÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. En prophète : *parler prophétiquement*.

PROPHÉTISER (*zé*) v. a. Prédire l'avenir par inspiration divine. *Par ext.* Prévoir, dire d'avance, par conjecture ou par hasard : *prophétiser la pluie*.

PROPHYLACTIQUE (*lak*) adj. *Méd.* Qui se rapporte à la prophylaxie : *prendre des mesures prophylactiques contre une épidémie*.

PROPHYLAXIE (*lak-sî*) n. f. (du gr. *pro*, avant, et *phulassein*, garantir). Partie de la médecine qui a pour objet les précautions propres à garantir contre les maladies : *les découvertes de Pasteur ont fait faire d'immenses progrès à la prophylaxie*.

PROPICE adj. (lat. *propitius*). Favorable. Disposé à assister, à aider : *soyez propices aux malheureux*. ANT. **Défavorable, néfaste, contraire.**

PROPITIATEUR, TRICE (*si-a*) n. Personne qui rend propice, qui intercède.

PROPITIATION (*si-a-si-on*) n. f. Action propitiatoire : *le sacrifice de la messe est un sacrifice de propitiation*.

PROPITIATOIRE (*si-a*) adj. Qui a la vertu de rendre propice : *sacrifice propitiatoire*. N. m. *Hist. hébr.* Table d'or qui était au-dessus de l'arche.

PROPOLIS (*lis*) n. f. (mot gr.). Matière résineuse ou gommeuse dont les abeilles se servent pour boucher les fentes de leurs ruches.

PROPORTION (*si-on*) n. f. (lat. *proportio*). Convenance et rapport des parties entre elles et avec leur tout : *observer les proportions*. Dimension : *ouvrage de grandes proportions*. Etendue, intensité : *le désastre prend des proportions considérables*. *Math.* Egalité de deux rapports. Une proportion s'écrit sous la forme $\frac{a}{b}=\frac{c}{d}$; *a* et *d* sont les extrêmes, *b* et *c* les moyens. Dans toute proportion, le produit des extrêmes est égal au produit des moyens. Loc. adv. **A proportion**, proportionnellement. Loc. prép. **A proportion de, en proportion de**, par rapport à, eu égard à. Loc. conj. **A proportion que**, à mesure que.

PROPORTIONNABLE (*si-o-na-ble*) adj. Qui peut être proportionné. (Peu us.)

PROPORTIONNALITÉ (*si-o-na*) n. f. Etat des choses proportionnelles entre elles.

PROPORTIONNÉ, E (*si-o-né*) adj. Qui convient à. Dont les proportions sont harmonieuses : *corps bien proportionné*. ANT. **Disproportionné.**

PROPORTIONNEL, ELLE (*si-o-nèl, è-le*) adj. Se dit des quantités qui sont en proportion avec d'autres quantités de même genre. *Moyenne proportionnelle entre deux quantités*, quantité qui peut former les deux moyens d'une porportion dont les extrêmes sont les quantités données.

PROPORTIONNELLEMENT (*si-o-nè-le-man*) adv. En proportion. Comparativement.

PROPORTIONNÉMENT (*si-o-né-man*) adv. En proportion ou à proportion. (Peu us.)

PROPORTIONNER (*si-o-né*) v. a. Garder la proportion nécessaire : *proportionnez votre dépense à votre revenu*. ANT. **Disproportionner.**

PROPOS (*pô*) n. m. (du lat. *propositum*, sujet mis en avant). Résolution, dessein. (Vx.) Discours tenu dans la conversation : *propos de table*. Discours vain, médisant : *méprises les propos*. *Ferme propos*, résolution bien arrêtée. Loc. adv. **A propos**, opportunément : *arriver, parler à propos*. **A tout propos**, à chaque instant. **Hors de propos, mal à propos**, à contretemps. **De propos délibéré**, avec dessein. Loc. prép. **A propos de**, à l'occasion, au sujet de.

PROPOSABLE (*po-za-ble*) adj. Qu'on peut proposer : *arrangement proposable*.

PROPOSANT (*po-zan*), **E** adj. Qui propose. N. m. Théologien protestant, qui étudie pour être pasteur.

PROPOSER (*po-zé*) v. a. (du lat. *propositum*, supin de *proponere*, même sens). Mettre une chose en avant pour qu'on l'examine : *proposer un avis*. Offrir au choix, ou comme prix, etc. : *proposer un candidat ; proposer vingt francs d'un objet*. Donner : *proposer un sujet à traiter*. **Se proposer** v. pr. Faire offre de sa personne : *se proposer pour un emploi*. Avoir l'intention : *il se propose de vous écrire*.

PROPOSITION (*po-zi-si-on*) n. f. Chose proposée pour qu'on en délibère : *formuler une proposition*. Jugement, dessein. Condition qu'on propose pour arriver à un arrangement : *faire des propositions de paix*. *Rhétor.* Exposition du sujet. *Math.* Théorème : *démontrer une proposition*. *Gramm.* Expression, énonciation d'un jugement : *toute proposition se compose de trois termes : sujet, verbe et attribut*. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel exprimés ou sous-entendus. Les propositions peuvent être *absolues*, *principales* (v. ces mots) ou *complétives*. Les propo-

Digitized by Google

sitions qui se rapportent à un verbe sont dites *directes, indirectes, circonstancielles* (v. ces mots); celles qui se rapportent à un nom ou à un pronom sont dites *déterminatives, explicatives* (v. ces mots). On distingue encore les propositions *coordonnées, subordonnées, incidentes.*

PROPRE adj. (lat. *proprius*). Qui appartient exclusivement à : *chaque créature a ses caractères propres.* Qui est de la personne même : *écrire de sa propre main.* Sans changement aucun : *voici ses propres paroles.* Convenable : *bois propre à la construction.* Apte : *homme propre aux affaires. Nom propre,* v. NOM. *Sens propre,* primitif et naturel, par opposition à *figuré. Mot, expression propre,* qui rend exactement l'idée. *Astron. Mouvement propre,* mouvement réel d'un astre, par opposition à son *mouvement apparent. Propres* ou *biens propres,* biens qui restent particuliers à chaque époux : *les propres de succession.* PROV. : **Qui est propre à tout, n'est propre à rien,** il faut avoir une spécialité, sans quoi l'on n'excelle en rien. N. m. Qualité particulière : *le propre de l'homme est de penser. En propre,* en propriété particulière : *avoir une ferme en propre.*

PROPRE adj. Net, qui n'est point souillé, sali, taché : *habit propre.* ANT. **Sale, malpropre.**

PROPREMENT (*man*) adv. Avec propreté : *manger proprement.* Convenablement : *être mis proprement.* ANT. **Malpropremement.**

PROPREMENT (*man*) adv. Précisément, exactement : *voilà proprement ce qu'il a dit.* Dans le sens propre : *mot employé proprement.* En dehors de tout accessoire : *l'Angleterre proprement dite.*

PROPRET, ETTE (*pré, è-te*) adj. Propre, avec une nuance, soit de simplicité, soit de minutie : *vieillard propret.* (On a dit autref. PROPET.)

PROPRETÉ n. f. Qualité de ce qui est exempt de saleté : *les enfants doivent être toujours tenus avec la plus grande propreté.* ANT. **Malpropreté.**

PROPRÉTEUR n. m. (lat. *proprætor*). *Antiq. rom.* Magistrat, généralement ancien préteur, délégué au gouvernement d'une province.

PROPRÉTURE n. f. Dignité, fonction de propréteur. Sa durée.

PROPRIÉTAIRE (*tè-re*) n. Personne à qui une chose appartient. Se dit spécialement de celui qui possède un immeuble occupé par un ou plusieurs locataires.

PROPRIÉTÉ n. f. Possession en propre, exclusive : *propriété foncière, mobilière.* Chose possédée en propre : *le talent est une propriété précieuse.* Se dit spécialement des immeubles, des biens-fonds : *une propriété plantée d'arbres.* Caractère propre, vertu particulière : *l'élasticité est une propriété des corps. Gramm.* Convenance exacte de l'expression avec la chose à exprimer : *sans propriété dans les termes, point de clarté.*

PROPULSEUR (*pul-seur*) n. et adj. m. *Mécan.* Qui donne un mouvement de propulsion : *l'hélice a remplacé généralement dans les bateaux les roues à palettes comme propulseur.*

PROPULSIF (*pul-sif*), **IVE** adj. Qui produit la propulsion : *roue propulsive.*

PROPULSION (*pul-si-on*) n. f. (lat. *propulsio*). Action de pousser en avant.

PROPYLÉE (*lé*) n. m. (gr. *propulaion;* de *pro,* devant, et *pulé,* porte). *Antiq. gr.* Porte monumentale. Vestibule d'un temple, d'un palais. Pl. et absol. Entrée monumentale de l'acropole d'Athènes.

PROQUESTEUR (*ku-es-teur*) n. m. *Antiq. rom.* Ancien questeur, envoyé en province pour y remplir de nouveau ses fonctions.

PRORATA n. m. invar. (lat. *pro,* pour, et *rata* [*parte*], la partie fixée). Part proportionnelle : *recevoir son prorata.* Loc. adv. **Au prorata** ou loc. prépos. **Au prorata de,** en proportion : *dans une liquidation, chaque créancier reçoit au prorata de sa créance.*

PROROGATIF, IVE adj. Qui proroge : *acte prorogatif.*

PROROGATION (*si-on*) n. f. Action de proroger. Acte souverain qui suspend les séances d'une assemblée et en fixe la remise à une date ultérieure.

PROROGER (*jé*) v. a. (lat. *prorogare.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il prorogea, nous prorogeons.*) Prolonger le temps pris ou donné pour une chose : *proroger l'échéance d'un billet.* Suspendre et fixer à une date ultérieure les séances de : *le président de la République peut proroger la Chambre, avec le consentement du Sénat.*

PROSAÏQUE (*pro-za-i-ke*) adj. Qui appartient à la prose : *la concision prosaïque.* (Peu us.) *Fig.* Qui manque de noblesse, d'idéal : *style prosaïque.*

PROSAÏQUEMENT (*pro-za-i-ke-man*) adv. D'une manière prosaïque : *vivre très prosaïquement.*

PROSAÏSER (*pro-za-i-zé*) v. n. Ecrire en prose. (Peu us.) V. a. Rendre prosaïque : *prosaïser des vers.* Rendre commun, vulgaire : *l'intérêt prosaïse la vie.*

PROSAÏSME (*pro-za-is-me*) n. m. (de *prose*). Manque de poésie dans les vers. Manque de noblesse, d'idéal : *le prosaïsme des affaires.*

PROSATEUR (*pro-za*) n. m. Qui écrit en prose : *Bossuet est le plus grand prosateur du* XVII*e siècle.*

PROSCENIUM (*pros-sé-ni-om'*) n. m. (gr. *proskénion*). La partie du théâtre des anciens que nous appelons aujourd'hui *avant-scène.*

PROSCRIPTEUR (*pros-krip*) n. m. Qui proscrit.

PROSCRIPTION (*pros-krip-si-on*) n. f. (lat. *proscriptio*). Mesure violente contre les personnes, bannissement illégal, en temps de guerre ou de troubles civils : *Rome fut désolée par les proscriptions de Sylla et d'Antoine. Fig.* Abolition : *proscription d'un usage.*

PROSCRIRE (*pros-kri-re*) v. a. (lat. *proscribere.* — Se conj. comme *écrire.*) Frapper de proscription : *proscrire un parti, un usage.*

PROSCRIT (*pros-kri*), **E** n. Frappé de proscription. Adj. Défendu, aboli.

PROSE (*pró-ze*) n. f. (lat. *prosa*). Tout ce qui se dit et s'écrit et n'est point vers : *parlons en prose.* Hymne latine composée de vers sans mesure, mais rimés : *la prose de la Pentecôte* (*Veni, sancte Spiritus*).

PROSECTEUR (*pro-sek*) n. m. (lat. *prosector*). Celui qui prépare les dissections pour un cours d'anatomie.

PROSÉLYTE (*pro-zé*) n. m. (lat. *proselytus*). Autref., pour les Hébreux, païen qui avait embrassé la religion juive. Auj., nouveau converti à une foi religieuse : *les persécutions font toujours des prosélytes. Fig.* Toute personne gagnée à quelque chose : *l'automobilisme fait chaque jour des prosélytes.*

PROSÉLYTISME (*pro-zé-li-tis-me*) n. m. Zèle à faire des prosélytes : *le prosélytisme protestant.*

PROSIMIENS (*pro-si-mi-in*) n. m. pl. Syn. de LÉMURIENS. S. un *prosimien.*

PROSOBRANCHES (*pro-zo*) n. m. pl. Ordre de mollusques gastéropodes. S. un *prosobranche.*

PROSODIE (*pro-zo-dî*) n. f. (gr. *pros,* selon, et *ôdé,* chant). Prononciation des mots, conforme à l'accent et à la quantité. Ensemble des règles relatives à la quantité des voyelles : *la prosodie est la base de la métrique.* Livre qui contient ces règles : *acheter une prosodie. Prosodie musicale,* application des paroles à la musique et de la musique aux paroles.

PROSODIQUE (*pro-zo*) adj. Qui appartient à la prosodie : *faute prosodique.*

PROSOPOPÉE (*pro-zo-po-pé*) n. f. (du lat. *prosôpon,* personne, et *poiein,* faire). Figure de rhétorique par laquelle l'orateur prête le sentiment, la parole et l'action à des êtres inanimés, à des morts, à des absents, etc. : *Platon a fait parler les lois dans une magnifique prosopopée.*

PROSPECT (*pros-pèk*) n. m. (lat. *prospectus*). Vue, aspect. Manière de regarder. (Peu us.)

PROSPECTEUR (*pros-pèk*) n. m. Agent chargé de prospecter.

PROSPECTER (*pros-pèk-té*) v. a. (de *prospect*). Examiner un terrain au point de vue des gîtes minéraux qu'il peut renfermer.

PROSPECTION (*pros-pèk-si-on*) n. f. Action de prospecter.

PROSPECTUS (*pros-pèk-tuss*) n. m. (m. lat.; de *prospicere,* regarder en avant). Programme qui donne le plan, la description d'un ouvrage, d'un établissement, d'une affaire, etc. : *prospectus alléchant.*

PROSPÈRE (*pros-pè-re*) adj. (lat. *prosperus*). Favorable au succès : *destinée prospère.* Favorisé par le succès : *maison prospère.*

PROSPÉRER (*pros-pé-ré*) v. n. (de *prospère.* — Se conj. comme *accélérer.*) Avoir du succès. Devenir florissant.

PROSPÉRITÉ (*pros-pé*) n. f. Etat de celui, de

Digitized by Google

ce qui prospère. Événement heureux : *les grandes prospérités nous aveuglent.*

PROSTERNATION (*pros-tèr-na-si-on*) n. f. ou **PROSTERNEMENT** (*pros-tèr-ne-man*) n. m. Action de se prosterner. État d'une personne prosternée.

PROSTERNER (*pros-tèr-né*) v. a. (lat. *pro*, devant, et *sternere*, étendre). Étendre à terre, en signe d'adoration, d'humble respect : *le repentir prosterne le coupable.* Se prosterner v. pr. Se coucher à terre, se courber jusqu'à terre : *se prosterner devant l'autel. Fig.* Donner des marques de respect très humble : *se prosterner devant les puissants.*

PROSTHÈSE (*pros-tè-ze*) n. f. (gr. *prosthesis*). *Gram.* Addition d'une lettre au commencement d'un mot. Lettre ainsi ajoutée : *é est une prosthèse dans écrire, étude, puisque le latin dit* scribere, *studium. Chir.* Syn. de PROTHÈSE.

PROSTITUÉE (*pros-ti-tu-é*) n. f. (de *prostituer*). Femme de mauvaise vie.

PROSTITUER (*pros-ti-tu-é*) v. a. (lat. *prostituere*). Avilir, dégrader : *prostituer son talent.*

PROSTITUTION (*pros-ti-tu-si-on*) n. f. (de *prostituer*). Usage dégradant, infâme qu'on fait d'une chose.

PROSTRATION (*pros-tra-si-on*) n. f. (de *prostré*). Abattement extrême, accablement.

PROSTRÉ, E (*pros-tré*) adj. (du lat. *prostratum*, supin de *prosternere*, renverser). Abattu, sans force.

PROSTYLE (*pros-ti-le*) n. m. (gr. *pro*, devant, et *stulos*, colonne). *Archit. anc.* Façade d'un temple orné de colonnes sur le devant seulement. Vestibule formé par ces colonnes. Adjectiv. : *temple prostyle.*

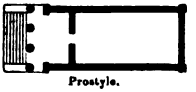
Prostyle.

PROTAGONISTE (*nis-te*) n. m. (gr. *protagonistès*; de *prôtos*, premier, et *agôn*, combat). Principal acteur. *Fig.* Promoteur, pionnier, fauteur.

PROTARGOL n. m. Sel d'argent, employé en médecine.

PROTASE (*ta-ze*) n. f. (gr. *protasis*). *Littér. anc.* Exposition d'une pièce de théâtre.

PROTE n. m. (du gr. *prôtos*, premier). Directeur et surveillant des travaux, dans une imprimerie.

PROTÉACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales. S. une *protéacée.*

PROTECTEUR, TRICE (*tèk*) n. m. (lat. *protector, trix*). Personne qui protège. N. m. En Angleterre, chef du gouvernement, fondé par Cromwell (en ce sens, prend une majuscule). Adj. Qui sert à protéger : *cuirasse protectrice.* Qui convient à un protecteur : *air protecteur. Econ. pol. Système protecteur*, système économique qui favorise l'industrie indigène en grevant les produits étrangers de droits plus ou moins élevés. ANT. **Oppresseur, tyran.**

PROTECTION (*tèk-si-on*) n. f. (lat. *protectio*). Action de protéger. Appui, secours : *solliciter la protection de quelqu'un. Econ. pol.* Ensemble des mesures que met en vigueur le système protecteur. ANT. **Oppression, tyrannie, hostilité.**

PROTECTIONNISME (*tèk-si-o-nis-me*) n. m. *Econ. polit.* Système protecteur. (V. PROTECTIONNISTE.) ANT. **Libre-échange.**

PROTECTIONNISTE (*tèk-si-o-nis-te*) adj. Relatif au protectionnisme. N. m. Partisan de ce système. ANT. **Libre-échangiste.** — Les *protectionnistes* sont ceux qui veulent accorder aux produits de l'industrie nationale le monopole du marché intérieur en frappant de taxes plus ou moins élevées les produits de l'industrie étrangère. Ces taxes ayant pour objet d'augmenter le prix des produits, il en résulte que les droits du consommateur se trouvent lésés au profit des fabricants. Au contraire, les *libre-échangistes* sont opposés à toute protection de l'industrie nationale et partisans de la libre concurrence : ils soutiennent que l'avantage du consommateur ne doit en aucun cas être sacrifié à celui du producteur et que la masse de la nation ne doit pas être obligée de payer plus cher les produits dont elle a besoin par la seule raison que les fabricants du pays ne sont pas en mesure de soutenir la concurrence étrangère.

PROTECTORAT (*tèk-to-ra*) n. m. Dignité de protecteur. Gouvernement d'un Protecteur, tel que celui de Cromwell en Angleterre, après la mort de Charles Ier. Situation d'un Etat étranger placé sous l'autorité d'un autre Etat, notamment pour tout ce qui concerne ses relations extérieures : *la Tunisie et l'Annam sont placés sous le protectorat de la France.*

PROTÉE (*té*) n. m. Homme qui change continuellement de manières, d'opinion, par allusion au Protée de la Fable. (V. *Part. hist.*) *Zool.* Genre d'amphibiens, propres aux lacs souterrains de la Carniole et de la Dalmatie. (V. la planche REPTILES.)

PROTÉGÉ, E n. Qui a un protecteur : *les protégés du ministre.*

PROTÉGER (*jé*) v. a. (lat. *protegere*. — Se conj. comme *abréger*.) Prendre la défense de quelqu'un, de quelque chose : *protégez les faibles.* Appuyer, recommander : *protéger un candidat.* Donner des encouragements : *protéger les lettres.* Garantir, défendre : *des forts nombreux protègent Paris.* ANT. **Tyranniser.**

PROTÉIQUE (*té-i-ke*) adj. (de *protée*). Qui change souvent de forme. Se dit de certaines albumines.

Protèle.

PROTÈLE n. m. Genre de mammifères carnassiers, voisins des hyènes, propres à l'Afrique du Sud.

PROTESTABLE (*tès-ta-ble*) adj. Qui peut être protesté : *effet protestable.*

PROTESTANT (*tès-tan*), **E** n. m. (de *protester*). Nom général donné aux partisans de la Réforme : *les protestants se liguèrent à Smalkalde contre Charles-Quint.* Adj. : *religion protestante.*

PROTESTANTISME (*tès-tan-tis-me*) n. m. Croyance des protestants : *Luther fut le fondateur du protestantisme allemand.* (V. *Part. hist.*) Ensemble des protestants.

PROTESTATAIRE (*tès-ta-tè-re*) n. et adj. Personne qui proteste, qui fait une protestation.

PROTESTATION (*tès-ta-si-on*) n. f. Déclaration en forme, par laquelle on s'élève contre une chose : *protestation par-devant notaire.* Écrit qui la contient : *déchirer une protestation.* Promesse, assurance positive : *protestation d'amitié, de dévouement.*

PROTESTER (*tès-té*) v. a. (lat. *protestari*). Assurer fortement, publiquement : *protester à quelqu'un qu'on ne l'abandonnera pas.* Faire un protêt : *protester un billet.* V. n. S'élever, réclamer : *protester contre une injustice. Protester de*, donner l'assurance formelle de : *protester de sa bonne foi.*

PROTÊT (*tè*) n. m. (de *protester*). Acte par lequel le porteur d'un billet à ordre ou d'une lettre de change fait constater le refus de payement ou d'acceptation de la part du souscripteur ou du tiré. — L'acte prend le nom de *protêt faute de payement* dans le premier cas, et de *protêt faute d'acceptation* dans le second cas. Le protêt faute de payement, qui est le plus important, doit avoir lieu au plus tard le lendemain du jour de l'échéance, ou le surlendemain si le lendemain est un jour férié. Il y est procédé par le ministère d'un huissier ou d'un notaire. L'acte de protêt contient la copie littérale de l'effet protesté, la sommation de payer faite au débiteur à son domicile, et les motifs de refus articulés par ce dernier.

PROTHÈSE (*tè-ze*) ou **PROSTHÈSE** (*pros-tè-ze*) n. f. (gr. *prothesis*). Addition artificielle, qui a pour objet de remplacer un organe enlevé en partie ou en totalité : *prothèse dentaire.*

PROTHORAX (*raks*) n. m. Segment antérieur du thorax des insectes.

PROTOBROMURE n. m. *Chim.* Combinaison d'un corps simple avec le brome, contenant la plus petite quantité possible de brome.

PROTOCARBONÉ, E adj. *Chim.* Qui est combiné avec la première proportion de carbone : *hydrogène protocarboné.*

PROTOCARBURE n. m. *Chim.* Combinaison carbonée au premier degré.

PROTOCARBURÉ, E adj. *Chim.* Qui est à l'état de protocarbure.

PROTOCHLORURE (*klo*) n. m. *Chim.* Combinaison chlorée au premier degré.

Digitized by Google

PROTOCHLORURÉ, E (*klo*) adj. *Chim.* Qui est à l'état de protochlorure.

PROTOCOCCACÉES (*ko-ka-sé*) n. f. pl. Famille d'algues vertes. S. une *protococcacée*.

PROTOCOLAIRE (*lè-re*) adj. Conforme au protocole : *civilités protocolaires*.

PROTOCOLE n. m. (gr. *prôtokollon*; de *prôtos*, premier, et *kolla*, colle). Au moyen âge, étiquette d'archives, puis registre authentique. Formulaire pour dresser des actes publics. Procès-verbal de conférence diplomatique : *dresser un protocole*. Cérémonial usité dans les affaires de diplomatie, les réceptions de souverains, etc. *Fig.* : *le protocole mondain*.

PROTOGYNE adj. (gr. *prôtos*, premier, et *gunê*, femme). Se dit des fleurs hermaphrodites où la maturation du pistil devance celle des étamines. N. m. Roche acide éruptive, qui constitue le massif du Mont-Blanc.

PROTOIODURE (*to-io*) n. m. Combinaison d'un corps simple avec l'iode : *protoiodure de fer*.

PROTONOTAIRE (*tè-re*) n. m. Officier de la cour de Rome, chargé d'enregistrer les actes pontificaux et d'en surveiller les expéditions.

PROTOPHOSPHORÉ, E (*fos-fo-ré*) adj. *Chim.* Qui est à l'état de protophosphure.

PROTOPHOSPHURE (*fos-fu-re*) n. m. *Chim.* Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le phosphore.

PROTOPLASMA (*plas-ma*) ou **PROTOPLASME** (*plas-me*) n. m. Substance qui constitue le corps de la cellule vivante et qui contient généralement une partie différenciée, le *noyau*.

PROTOPLASMIQUE (*plas-mi-ke*) adj. Qui appartient au protoplasma : *la vie protoplasmique*.

PROTOSULFURE (*to-sul*) n. m. *Chim.* Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le soufre.

PROTOSYNCELLE (*to-sin-sè-le*) n. m. Vicaire d'un patriarche ou d'un évêque de l'Eglise grecque.

PROTOTYPE n. m. Original, modèle, premier type, premier exemplaire. *Fig.* Exemple le plus parfait : *le chien est le prototype de l'amitié*.

PROTOXYDE (*tok-si-de*) n. m. Oxyde le moins oxygéné d'un métal : *protoxyde de fer*.

PROTOXYDÉ, E (*tok-si-dé*) adj. *Chim.* Qui est à l'état de protoxyde : *fer protoxydé*.

PROTOZOAIRES (*zo-è-re*) n. m. pl. (gr. *prôtos*, primitif, et *zôon*, animal). Embranchement du règne animal, renfermant les plus petites formes qui sont à la limite des règnes végétal et animal. S. un *protozoaire*.

PROTUBÉRANCE n. f. (lat. *pro*, en avant, et *tuber*, bosse). Saillie : *Gall prétendait reconnaître les aptitudes d'après les protubérances du crâne*. Au fig. : *les montagnes sont les protubérances de l'écorce terrestre*.

PROTUBÉRANT (*ran*), **E** adj. Qui forme une protubérance.

PROTUTEUR, TRICE n. Personne qui, sans avoir été nommée tuteur ou tutrice, est fondée à administrer les affaires d'un mineur, notamment hors des pays où celui-ci est domicilié.

PROU (anc. fr. *proust*) adv. Beaucoup : *on souffre toujours peu ou prou*. (Vx.) *Ni peu ni prou*, en aucune façon.

PROUE n. f. (lat. *prora*). La partie de l'avant d'un navire : *les proues des anciennes galères étaient ornées de sculptures*. ANT. **Poupe.**

PROUESSE (*è-se*) n. f. (de *preur*). Action de courage, de valeur : *les prouesses de Bayard*. Vaillance. *Fig.* Exploit, succès : *les prouesses d'un buveur*.

PROUVABLE adj. Qui peut être prouvé : *assertion prouvable*. ANT. **Improuvable.**

PROUVER (*vé*) v. a. (lat. *probare*). Etablir de façon indéniable la vérité, la réalité de : *les faits prouvent plus que les raisonnements*. Témoigner, marquer : *le dévouement prouve l'affection*. PROV. : **Qui prouve trop ne prouve rien**, une preuve est infirmée par ce fait que, dépassant le but, elle tendrait à établir des choses qui sont certainement fausses.

PROVÉDITEUR n. m. (ital. *provveditore*). Fonctionnaire de l'ancienne république de Venise, chargé d'inspections, de gouvernements, etc.

PROVENANCE n. f. Origine : *marchandises de provenance étrangère*. Marchandise, objet provenu : *les provenances des pays infectés sont soumises à la quarantaine*.

PROVENANT (*nan*), **E** adj. Qui provient.

PROVENÇAL, E, AUX (*van*) adj. et n. De la Provence. N. m. Langue parlée en Provence : *Mistral a écrit son poème de* Mireille *en provençal*. Loc. adv. **A la provençale**, à la manière des Provençaux.

PROVENDE (*van-de*) n. f. Provision de vivres. Mélange de grains concassés et de fourrages hachés pour bestiaux, qu'on donne surtout aux moutons.

PROVENIR v. n. (lat. *pro*, de, et *venire*, venir. — Se conj. comme *venir*.) Procéder, résulter, venir.

PROVERBE (*vèr-be*) n. m. (lat. *proverbium*). Maxime exprimée en peu de mots et devenue populaire : *les proverbes sont les échos de l'expérience. Passer en proverbe*, devenir proverbe : *beaucoup de vers de Boileau sont passés en proverbes*. Devenir proverbial : *l'avarice d'Harpagon est passée en proverbe*. Petite comédie qui est le développement d'un proverbe : *les proverbes d'Alfred de Musset*.

PROVERBIAL, E, AUX (*vèr*) adj. Qui tient du proverbe : *expression proverbiale*. Qui est toujours cité comme type, comme modèle : *la cruauté proverbiale d'Attila*.

PROVERBIALEMENT (*vèr, man*) adv. D'une manière proverbiale. (Peu us.)

PROVIDENCE (*dan-se*) n. f. (lat. *providentia*; de *pro*, avant, et *videre*, voir). *Théol.* Suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses. Dieu (en ce dernier sens prend une majuscule) : *les décrets de la Providence sont insondables*. *Fig.* Personne qui veille, qui aide, protège : *la mère est la providence de la famille*.

PROVIDENTIEL, ELLE (*dan-si-èl, è-le*) adj. Qui vient de la Providence : *secours providentiel*. Qui a reçu une mission de la Providence : *c'est un rôle difficile que celui d'homme providentiel*.

PROVIDENTIELLEMENT (*dan-si-è-le-man*) adv. D'une façon providentielle : *Moïse fut providentiellement sauvé des eaux*.

PROVIGNAGE ou **PROVIGNEMENT** (*man*) n. m. Nom donné plus particulièrement au marcottage de la vigne.

PROVIGNER (*gné*) v. a. (de *provin*). Syn. de MARCOTTER en parlant plus spécialement de la vigne. V. n. Se multiplier par provins ou par marcottes : *le rosier provigne beaucoup*.

PROVIN n. m. (lat. *propago*). Cep de vigne ou rameau d'arbre fruitier qui a été provigné. La fosse dans laquelle on le couche.

PROVINCE n. f. (lat. *provincia*). Division territoriale, placée sous l'autorité d'un délégué du pouvoir central : *les provinces de l'ancienne France*. Les habitants : *pacifier les provinces soulevées*. Etat, pays. Toute la France en dehors de la capitale : *se fixer en province*. Les habitants des départements : *la province envahit Paris*.

PROVINCIAL, E, AUX adj. Qui est de la province, qui lui appartient : *juges provinciaux*. Qui tient de la province : *accent provincial*. Gauche, défectueux par quelque point : *avoir l'air provincial*. N. Personne de la province. N. m. Supérieur régional de plusieurs maisons du même ordre religieux. *Les Provinciales*, v. *Part. hist.*

PROVINCIALAT (*la*) n. m. Charge de provincial. Sa durée.

PROVINCIALISME (*lis-me*) n. m. Manière de s'exprimer, propre à une province. Etroitesse d'esprit, gaucherie particulière que l'on prête à la province, par opposition à Paris : *le provincialisme est fort intolérant*.

PROVISEUR (*zeur*) n. m. (lat. *provisor*). Chef d'un lycée.

PROVISION (*zi-on*) n. f. (lat. *provisio*). Amas de choses nécessaires ou utiles : *provision de blé. Faire ses provisions*, ses emplettes de choses nécessaires à la vie. Ce qu'un tribunal adjuge provisoirement, ou qu'un client dépose préalablement : *verser une provision à son avoué*. Syn. de COUVERTURE, en T. de banque. *Par provision*, provisoirement. *Jugement exécutoire par provision*, préalablement.

PROVISIONNEL, ELLE (*vi-zi-o-nel, è-le*) adj. Qui se fait par provision : *consignation provisionnelle*.

PROVISIONNELLEMENT (*vi-zi-o-ne-le-man*) adv. Au moyen d'une provision. (Peu us.)

PROVISOIRE (*vi-zoi-re*) adj. (lat. *provisorius*). Qui a lieu, qui se fait en attendant un autre état de

Digitized by Google

choses : *domicile provisoire*. *Dr.* Prononcé par provision : *jugement provisoire*. N. m. Ce qui est provisoire : *souvent, le provisoire dure longtemps*.

PROVISOIREMENT (*vi-zoi-re-man*) adv. Par provision. En attendant : *loger provisoirement à l'hôtel*.

PROVISORAT (*vi-zo-ra*) n. m. Fonction de proviseur. Sa durée.

PROVOCANT (*kan*), **E** adj. Qui irrite, excite ou incite : *paroles, allures provocantes*.

PROVOCATEUR, TRICE n. et adj. Qui provoque, qui exprime la provocation : *ton provocateur*.

PROVOCATION (*si-on*) n. f. Action de provoquer. Acte par lequel on provoque : *répondre à une provocation*.

PROVOQUER (*ké*) v. a. (lat. *provocare*). Inciter, exciter : *provoquer quelqu'un à boire*. Défier : *François Ier provoqua personnellement Charles-Quint. Absol.* Proposer un duel. Agir de manière à s'attirer des représailles. *Fig.* Produire, occasionner : *l'opium provoque le sommeil*.

PROXÈNE (*prok-sè-ne*) n. m. (gr. *proxenos*). *Antiq. gr.* Magistrat ou citoyen qui, dans certaines cités, était chargé de recevoir au nom de l'Etat les ambassadeurs, les hôtes publics et les étrangers de marque.

PROXÉNÈTE (*prok-sè*) n. (gr. *proxénétès*, courtier). Personne qui fait le honteux métier d'entremetteur.

PROXÉNÉTISME (*prok-sé-né-tis-me*) n. m. Métier de proxénète.

PROXIMITÉ (*prok-si*) n. f. (du lat. *proximus*, voisin). Voisinage. Parenté. Loc. adv. **A proximité** et loc. prép. **A proximité de**, près de.

PROYER (*proi-ié*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux d'Europe.

PRUDE n. f. et adj. (de *prudefemme*, fém. de *prudhomme*). Qui affecte une circonspection excessive dans tout ce qui touche à la bienséance : *une prude*. Qui marque la pruderie : *air prude*.

PRUDEMMENT (*da-man*) adv. Avec prudence : *s'avancer prudemment*. ANT. **Imprudemment.**

PRUDENCE (*dan-se*) n. f. (lat. *prudentia*). Vertu qui fait prévoir et éviter les fautes et les dangers. PROV. : **La prudence est la mère de la sûreté**, c'est en étant prudent qu'on évite le danger. ANT. **Imprudence.**

PRUDENT (*dan*), **E** adj. Qui a de la prudence : *un conseiller prudent*. Conforme à la prudence : *réponse prudente*. ANT. **Imprudent.**

PRUDERIE (*ri*) n. f. Caractère, acte de prude.

PRUD'HOMIE (*do-mi*) n. f. Probité. Grande expérience des affaires. (VX.)

PRUD'HOMME (*do-me*) n. m. (de *preux*, *de*, et *homme*). Homme sage et probe. (VX.) Auj., membre d'un conseil électif composé par moitié de patrons et d'ouvriers pour juger ou terminer les différends professionnels par voie de conciliation.

PRUDHOMMERIE (*do-me-ri*) n. f. Caractère, langage analogues à ceux de Monsieur Prudhomme. (V. la *Part. hist.*)

PRUDHOMMESQUE (*do-mès-ke*) adj. Sentencieusement banal : *conseils prudhommesques*.

PRUNE n. f. (lat. *prunus*). Fruit du prunier : *eau-de-vie de prunes*. *Pour des prunes*, pour des bagatelles; pour rien. — On récolte les prunes lorsqu'elles sont complètement mûres. Les principales variétés sont : la *reine-Claude*, la *mirabelle*, la *prune de Monsieur*, la *prune précoce de Tours*, la *prune d'Agen*, la *quetsche*, etc. On fait avec ce fruit de la compote, des confitures et de l'eau-de-vie.

Prunes.

PRUNEAU (*nô*) n. m. Prune séchée au four ou au soleil : *les pruneaux d'Agen, de Tours*. *Pop.* Projectile.

PRUNELAIE (*lè*) n. f. Lieu planté de pruniers.

PRUNELÉE (*lé*) n. f. Confiture de prunes.

PRUNELLE (*né-le*) n. f. (dimin. de *prune*). Petite prune sauvage, fruit du prunellier, dont on fait une liqueur estimée dite aussi *prunelle*. Genre de labiées, fréquentes dans les prairies. (On dit aussi BRUNELLE.)

PRUNELLE (*nè-le*) n. f. Ouverture du milieu de l'œil, par laquelle passe la lumière. *Comme la prunelle de ses yeux*, avec grand soin, avec amour.

PRUNELLE (*né-le*) n. f. Etoffe légère de laine.

PRUNELLIER (*né-li-é*) n. m. Nom d'une espèce de prunier sauvage, qui vient surtout dans les haies : *le prunellier est commun dans le midi de la France*.

PRUNIER (*ni-é*) n. m. Genre de rosacées, surtout cultivées pour leur fruit comestible (*prune*). — Le prunier se plaît partout, sauf dans les endroits trop compacts ou trop humides; ses fleurs, qui apparaissent avant les feuilles, sont blanches. V. PRUNE.

PRURIGINEUX, EUSE (*ji-neû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du prurigo. Qui cause de la démangeaison : *éruption prurigineuse*.

PRURIGO n. m. (m. lat.; de *prurire*, démanger). Nom de diverses affections cutanées, caractérisées par des démangeaisons intenses.

PRURIT (*ri* ou *rit*) n. m. (lat. *pruritus*; de *prurire*, démanger). Démangeaison vive.

PRUSSIATE (*pru-si-a-te*) n. m. *Chim.* Sel, appelé aussi *cyanure*, dérivant de l'acide prussique.

PRUSSIEN, ENNE (*pru-si-in, è-ne*) adj. et n. De la Prusse : *l'armée prussienne. Cheminée prussienne* ou *à la prussienne* (v. CHEMINÉE). Loc. adv. **A la prussienne, à** la manière des Prussiens, avec une régularité automatique : *faire l'exercice à la prussienne*.

PRUSSIQUE (*pru-si-ke*) adj. *Acide prussique*, composition de carbone, d'azote et d'hydrogène, qui constitue un poison violent. (Les chimistes l'appellent auj. ACIDE CYANHYDRIQUE.)

PRYTANE n. m. (gr. *prutanis*). *Antiq. gr.* Principal magistrat, dans beaucoup de cités. Chacun des cinquante sénateurs de la tribu qui, à Athènes, avait à son tour le droit de préséance.

PRYTANÉE (*né*) n. m. (gr. *prutaneion*). A Athènes, édifice habité par les prytanes. En France, école militaire de La Flèche. V. ÉCOLES (*Part. hist.*).

PSALLETTE (*psal-lè-te*) n. f. (du gr. *psallein*, faire vibrer les cordes d'un instrument). Maîtrise d'une église. Lieu où l'on exerce des enfants de chœur.

PSALLIOTE (*psal*) n. m. Genre de champignons de la famille des agaricinées, caractérisé par un anneau au sommet du pied. — A ce genre appartiennent les champignons de couche et d'autres espèces comestibles, comme la *boule-de-neige*, mais il ne faut pas confondre ces champignons avec une variété à chapeau blanc de l'amanite bulbeuse, qui est très vénéneuse.

PSALMIQUE adj. (du lat. *psalmus*, psaume). Qui appartient, qui a rapport aux psaumes.

PSALMISTE (*mis-te*) n. m. (lat. *psalmista*). Auteur de psaumes. *Absol.* Le roi David.

PSALMODIE (*dî*) n. f. (gr. *psalmos*, psaume, et *ôdê*, chant). Manière de chanter, de réciter les psaumes. *Fig.* Manière monotone de débiter, d'écrire.

PSALMODIER (*di-é*) v. a. et n. (Se conj. comme *prier*.) Réciter des psaumes sans inflexion de voix, avec repos marqués. *Fig.* Débiter d'une manière monotone : *psalmodier un arrêt*.

PSALTÉRION n. m. Ancien instrument de musique à cordes, de la forme du tympanon.

PSAUME (*pso-me*) n. m. (gr. *psalmos*). Chacun des cantiques contenus dans la Bible : *les psaumes de David*.

PSAUTIER (*pso-ti-é*) n. m. Recueil des psaumes contenus dans la Bible. Voile de quelques religieuses. Grand chapelet à cinquante grains. *Bouch.* Troisième estomac des ruminants.

PSCHENT (*pskèn't*) n. m. Couronne des pharaons et des dieux égyptiens.

PSELLION (*psèl-li-on*) n. (m. gr.). *Antiq.* Anneau, bracelet, pour le cou, les bras, les jambes.

PSEUDO, ou devant une voyelle **PSEUD** (du gr. *pseudês*, trompeur) préfixe qui, placé devant un mot, signifie que la qualification exprimée par ce mot est fausse.

PSEUDONYME adj. (préf. *pseudo*, et gr. *onuma*, nom). Qui écrit sous un faux nom : *auteur pseudonyme*. Publié sous un faux nom : *ouvrage pseudo-*

Digitized by Google

nyme. N. m. Nom supposé pris par un auteur, un artiste, etc. : *Voltaire écrivit souvent sous des pseudonymes*. Auteur qui écrit sous un nom supposé : *satire composée par un pseudonyme*.

PSEUDONYMIE (*mi*) n. f. Caractère d'un ouvrage pseudonyme. (Peu us.)

PSI n. m. Vingt-troisième lettre de l'alphabet grec.

PSITT interj. Sorte de sifflement bref, pour appeler, attirer l'attention. (On écrit aussi PST ou PS'T, ou S'T.)

PSITTACIDÉS (*psi-ta-si-dé*) n. m. pl. Famille d'oiseaux grimpeurs, comme les perroquets, perruches, etc. S. un *psittacidé*.

PSITTACOSE (*psi-ta-kô-se*) n. f. (du gr. *psittakos*, perroquet). Maladie des perroquets, causée par un bacille, et qui peut se transmettre à l'homme.

PSOAS (*ass*) n. m. Nom de deux muscles pairs, appliqués antérieurement sur les côtés des vertèbres lombaires. (V. planche HOMME.)

PSOQUE n. m. Genre d'insectes névroptères, vulgairement appelés *poux de bois*.

PSORA ou **PSORE** n. f. (du gr. *psora*, gale). *Méd.* Nom des diverses affections de la peau, accompagnées de pustules ou vésicules.

PSORIASIS (*ziss*) n. m. Affection cutanée, caractérisée par des squames blanchâtres, recouvrant des élevures rouges.

PSORIQUE adj. *Méd.* De la nature de la psora.

PSYCHE (*ché*) n. f. Grande glace mobile sur des tourillons portés par un châssis, et qu'on peut incliner à volonté.

Psyché.

PSYCHIQUE (*chi-ke*) adj. (gr. *psuchikos*). Qui a rapport à l'âme : *les phénomènes psychiques*.

PSYCHOGRAPHIE (*ko-gra-fi*) n. f. Histoire ou description de l'âme.

PSYCHOGRAPHIQUE (*ko*) adj. Qui a rapport à la psychographie.

PSYCHOLOGIE (*ko-lo-fi*) n. f. (gr. *psukhé*, âme, et *logos*, traité). Partie de la philosophie qui traite de l'âme, de ses facultés et de ses opérations : *la psychologie de Condillac*.

PSYCHOLOGIQUE (*ko*) adj. Qui a rapport à la psychologie : *fait psychologique. Fam. Moment psychologique*, le moment absolument opportun.

PSYCHOLOGIQUEMENT (*ko, ke-man*) adv. Au point de vue psychologique.

PSYCHOLOGISTE (*ko-lo-jis-te*) ou **PSYCHOLOGUE** (*ko-lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe de psychologie.

PSYCHOPOMPE (*ko-pon-pe*) adj. (du gr. *psukhé*, âme, et *pompos*, qui conduit). Conducteur des âmes (épithète d'Hermès, Charon, Apollon, Orphée).

PSYCHOSE (*psi-kô-se*) n. f. Maladie mentale en général : *la lypémanie est une psychose*.

PSYCHROMÈTRE (*kro*) n. m. (gr. *psukhros*, froid, et *metron*, mesure). Appareil qui sert à déterminer la proportion de vapeur d'eau dans l'atmosphère.

PSYCHROMÉTRIE (*kro-mé-tri*) n. f. (de *psychromètre*). Détermination de l'état hygrométrique de l'air.

Ptérodactyle.

PSYLLE (*psi-le*) n. m. Jongleur, généralement hindou, qui présente des serpents apprivoisés.

PTÉRO (du gr. *pteron*, aile) préfixe qui signifie *aile* ou *nageoire*.

PTÉRODACTYLE (*dak*) n. m. Genre de reptiles volants, dont on n'a trouvé que des débris fossiles.

PTÉROPODES n. m. pl. Classe de mollusques dont le pied est muni d'expansions qui servent de nageoires. S. un *ptéropode*.

PTOLÉMAÏQUE (*ma-i-ke*) adj. Qui appartient, a rapport à Ptolémaïs ou aux Ptolémées : *l'époque ptolémaïque de l'Egypte*.

PTOMAÏNE (*ma-i-ne*) n. f. Alcaloïde provenant de la décomposition des matières organiques.

PTYALINE n. f. Ferment soluble de la salive.

PTYALISME (*lis-me*) n. m. (du gr. *ptualon*, crachat). Salivation abondante.

PUAMMENT (*a-man*) adv. Avec puanteur. *Fig.* Impudemment : *mentir puamment*.

PUANT (*pu-an*), **E** adj. Qui exhale une odeur fétide : *charogne puante. Fig.* Honteux, impudent : *un puant mensonge. Bêtes puantes*, bêtes qui, comme le renard, le blaireau, etc., exhalent une mauvaise odeur. N. Dont la conduite est vile, basse : *c'est un puant*.

PUANTEUR (de *puant*) n. f. Mauvaise odeur.

PUANTISE (*ti-ze*) n. f. Chose puante.

PUBERE n. et adj. Qui a atteint l'âge de puberté.

PUBERTÉ (*bèr*) n. f. (lat. *pubertas*). Age où l'on cesse d'être un enfant. Age auquel la loi permet de se marier : *en France, l'âge de puberté est 15 ans pour les filles, 18 ans pour les garçons*.

PUBESCENCE (*bès-san-se*) n. f. Etat des tiges, des feuilles pubescentes.

PUBESCENT, E (*bès-san*) adj. (lat. *pubescens*). Se dit des tiges, des feuilles garnies de poils très fins imitant le duvet.

PUBIEN, ENNE (*bi-in, è-ne*) adj. Qui appartient au pubis : *la région pubienne*.

PUBIS (*biss*) n. m. Partie antérieure des os iliaques.

PUBLIC, IQUE (*blik, i-ke*) adj. (lat. *publicus*). Qui concerne tout un peuple : *intérêt public*. Commun : *promenades publiques*. Manifeste, connu de tout le monde : *bruit public*. Auquel tout le monde a droit d'assister : *séance publique. La chose publique*, l'Etat. *Charges publiques*, impositions. *Droit public*, science qui fait connaître la constitution des Etats, leurs droits, etc. *Fonctionnaire public*, officiel. N. m. Le peuple en général : *avis au public*. Nombre plus ou moins considérable de personnes réunies : *lire un ouvrage devant un public choisi*. **En public** loc. adv. En présence de tous : *parler en public*. ART. **Privé**.

PUBLICAIN (*kin*) n. m. *Antiq. rom.* Fermier des deniers publics. *Fam.* (en mauv. part), financier, homme d'affaires.

PUBLICATION (*si-on*) n. f. Action par laquelle on rend une chose publique : *publications de mariage*. Action de publier, de mettre en vente un ouvrage : *la publication d'un livre*. Ouvrage publié : *acheter des publications illustrées*.

PUBLICISTE (*sis-te*) n. m. Celui qui écrit sur la politique, l'économie sociale, etc.

PUBLICITÉ n. f. Etat de ce qui est public : *la publicité des débats judiciaires*. Annonce, réclame, etc. : *la publicité coûte cher*.

PUBLIER (*bli-é*) v. a. (lat. *publicare*. — Se conj. comme *prier*.) Rendre public et notoire : *publier une loi*. Vanter, célébrer, proclamer, divulguer : *publier une nouvelle*. Imprimer pour la vente : *publier un livre*.

PUBLIQUEMENT (*ke-man*) adv. En public.

PUCCINIE (*puk-si-ni*) n. f. Genre de champignons microscopiques, parasites des arbres.

PUCE n. f. (lat. *pulex, icis*). Genre d'insectes diptères, qui vivent sur le corps de l'homme et d'un grand nombre d'animaux. *Avoir la puce à l'oreille*, être inquiet, sur le qui-vive. Adj. invar. Qui a la couleur de la puce : *robe de soie puce*.

Puce (très grossie).

PUCELLE (*sè-le*) n. f. Jeune fille. *La Pucelle d'Orléans*, Jeanne d'Arc.

PUCERON n. m. Terme sous lequel on désigne les insectes hémiptères (aphidiens) qui vivent sur les plantes dont ils pompent les sucs, et dont le type est le puceron du rosier. — Les pucerons causent parfois de sérieux dégâts aux plantations sur lesquelles ils s'abattent, comme le phylloxéra par exemple. Pour détruire les pucerons des rosiers on emploie la fumée du soufre, du tabac ou des jus de tabac qu'on peut se procurer dans les manufactures.

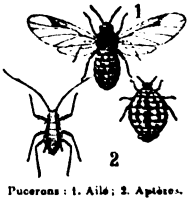

Pucerons : 1. Ailé ; 2. Aptère.

PUCHE n. f. Filet à manche pour pêcher dans le sable (crevettes, etc.).

PUCHEUX (*cheû*) n. m. Grande cuiller en cuivre,

Digitized by Google

dont on se sert dans le raffinage du sucre pour puiser le sirop. (On dit aussi PUISOIR).

Puiseux.

PUDDING n. m. V. POUDING.

PUDDLAGE (*pud-la-je*) n. m. Opération qui a pour but d'affiner la fonte pour la transformer en fer ou en acier.

PUDDLER (*pud-lé*) v. a. (de l'angl. *puddle*, gâchis). Soumettre à l'opération du puddlage.

PUDDLEUR (*pud-leur*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille au puddlage.

PUDEUR n. f. (lat. *pudor*). Honte honnête, chasteté. Discrétion, retenue, modestie : *candidat qui sollicite sans pudeur ses électeurs.* ANT. **Impudeur.**

PUDIBOND (*bon*), **E** adj. (lat. *pudibundus*). Qui appartient aux personnes pudiques, qui a ou qui marque une pudeur extrême. Substantiv. Personne pudibonde.

PUDIBONDERIE (*rî*) n. f. Caractère des pudibonds. Affectation de pudeur exagérée.

PUDICITÉ n. f. Caractère des personnes pudiques. ANT. **Impudicité**

PUDIQUE adj. (lat. *pudicus*). Qui a ou qui marque de la pudeur : *geste pudique.* ANT. **Impudique.**

PUDIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière pudique. ANT. **Impudiquement.**

PUER (*pu-é*) v. n. (lat. *putere*). Sentir très mauvais. V. a. Exhaler désagréablement une odeur de : *puer le musc.*

PUÉRIL, E adj. (du lat. *puer*, enfant). Qui appartient à l'enfance. *Fig.* Frivole, sans conséquence : *amusement puéril.*

PUÉRILEMENT (*man*) adv. D'une façon puérile.

PUÉRILITÉ n. f. Caractère de ce qui est puéril. Action ou parole puérile, enfantillage : *perdre son temps en puérilités.*

PUERPÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *puerpera*, femme en couche). Qui est propre aux femmes en couche. *Fièvre puerpérale*, maladie infectieuse qui peut se déclarer à la suite d'un accouchement.

PUFF n. m. Annonce trompeuse. Syn. de POUF.

PUFFISME (*pu-fis-me*) n. m. Art de faire des poufs. Réclame éhontée.

PUFFISTE (*pu-fis-te*) n. m. Faiseur de poufs.

PUGILAT (*la*) n. m. (lat. *pugilatus*). Combat à coups de poing, chez les anciens. Auj., rixe à coups de poing.

PUÎNÉ n. m. Arbrisseau considéré comme mortbois.

PUÎNÉ, E adj. et n. Né après, par rapport à un frère ou à une sœur : *frère puîné ; ma puînée.* Personne, en général, née après une autre.

PUIS (*pu-i*) adv. (lat. *postea*). Ensuite, après. **Et puis** loc. adv. Après cela. D'ailleurs, au reste, de plus.

PUISAGE (*za-je*) n. m. Action de puiser.

PUISARD (*zar*) n. m. Espèce de puits pratiqué pour recevoir les eaux vannes.

PUISATIER (*za-ti-é*) n. et adj. m. Qui creuse des puits : *ouvrier puisatier.*

PUISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de puiser.

PUISER (*zé*) v. a. Prendre un liquide avec un vase : *puiser de l'eau. Fig.* Emprunter, tirer : *puiser de l'argent dans la bourse de ses amis, un passage dans un auteur. Puiser aux sources*, consulter les auteurs originaux.

PUISETTE (*zé-te*) n. f. Petit vase à puiser de l'eau.

PUISOIR n. m. Vase ou grande cuiller servant à puiser les liquides.

PUISQUE (*pu-is-ke*) conj. (de *puis*, et *que*). Comme, attendu que, par la raison que : *puisque vous le voulez.* — La voyelle *e* de *puisque* ne s'élide que devant les mots *il, elle, on, en, un, une.* Autrefois, on séparait *puis* de *que*, quelquefois, par un mot : *puis donc que vous le voulez.*

PUISSAMMENT (*pui-sa-man*) adv. D'une manière puissante : *il m'a aidé puissamment dans cette affaire.* Extrêmement : *il est puissamment riche.* ANT. **Impuissamment.**

PUISSANCE (*pu-i-san-se*) n. f. (de *puissant*). Autorité : *puissance maritale.* Pouvoir de faire : *nous n'avons pas la puissance d'être éternels.* Efficacité : *la puissance d'un remède.* Domination, empire : *le monde ancien passa sous la puissance des Romains.* Force : *la puissance de la vapeur. Fig.* Influence : *puissance de la parole, de la beauté.* Etat souverain : *les puissances alliées. Physiq.* Ce qui imprime le mouvement : *dans une locomotive, la vapeur est la puissance. Math.* Produit d'un nombre multiplié un certain nombre de fois par lui-même. *Dr. Puissance paternelle*, droit légal des père et mère de surveiller, diriger leurs enfants mineurs, administrer leurs biens, en jouir, etc. Pl. L'un des chœurs des anges. *Les puissances célestes*, Dieu, les saints, les anges. *Puissances des ténèbres, infernales*, les démons. ANT. **Impuissance, faiblesse.**

PUISSANT (*pu-i-san*), **E** adj. (lat. *potens*). Qui a beaucoup de pouvoir : *un souverain puissant.* Qui est capable de produire un effet considérable : *puissante machine.* Riche, haut placé, influent. Nombreux : *Philippe II réunit contre l'Angleterre une puissante flotte.* Gros et gras : *homme puissant.* Substantiv. : *les puissants du jour.* N. m. **Le Tout-Puissant**, Dieu. ANT. **Impuissant.**

PUITS (*pu-i*) n. m. (lat. *puteus*). Trou profond creusé dans le sol, et souvent maçonné, pour en tirer de l'eau. *Puits artésien*, creusé avec une sonde, et qui donne de l'eau jaillissante. *Puits de mine, de carrière*, excavation pratiquée verticalement pour l'exploitation d'une mine, d'une carrière. *Fig. Puits de science*, homme très savant. *Mar. Puits à chaînes*, logement spécial affecté aux chaînes, à bord.

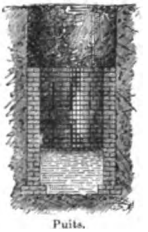
Puits.

PULICAIRE (*ké-re*) n. f. Genre de composées européennes, qui croissent au bord des eaux.

PULLULATION (*pul-lu-la-si-on*) n. f. Multiplication abondante : *la pullulation des microbes est très rapide.*

PULLULER (*pul-lu-lé*) v. n. (lat. *pullulare*). Se multiplier beaucoup et vite. *Fig.* Etre en grand nombre : *les mauvais livres pullulent.*

PULMONAIRE (*nè-re*) n. f. *Bot.* Syn. de CONSOUDE.

PULMONAIRE (*nè-re*) adj. (du lat. *pulmo*, poumon). Qui appartient au poumon : *veine pulmonaire. Congestion pulmonaire* ou *œdème pulmonaire*, engorgement sanguin du poumon, résultant du froid ou d'un mauvais fonctionnement du cœur.

PULMONIQUE adj. et n. Qui est malade du poumon : *jeune homme pulmonique.*

PULPATION (*si-on*) n. f. *Pharm.* Action de réduire en pulpe les substances végétales.

PULPE n. f. (lat. *pulpa*). Substance molle et charnue des fruits et des légumes.

PULPER (*pé*) v. a. *Pharm.* Réduire en pulpe.

PULPEUX, EUSE (*peû, eu-ze*) adj. Formé de pulpe : *tissus pulpeux.* Qui ressemble à la pulpe.

PULPOIR n. m. ou **PULPOIRE** n. f. Spatule large et courbe, servant à pulper.

PULQUE n. m. Boisson fermentée, extraite de l'agave d'Amérique et consommée surtout au Mexique.

PULSATEUR, TRICE adj. (lat. *pulsator, trix*). Qui pousse, produit des battements.

PULSATIF, IVE adj. *Méd.* Qui cause des pulsations : *douleur pulsative.*

PULSATION (*si-on*) n. f. (du lat. *pulsare*, battre). Battement du pouls : *la fièvre accélère les pulsations. Physiq.* Mouvement de vibration qui se manifeste dans les fluides élastiques.

PULVÉRIN n. m. (ital. *polverine*). Poudre à canon très fine, qu'on employait pour amorcer les armes à feu portatives. Poire à poudre. (Vx.) Poussière d'eau.

PULVÉRISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être réduit en poudre.

PULVÉRISATEUR (*za*) n. m. Instrument au moyen duquel on projette un liquide en gouttelettes excessivement ténues. Syn. VAPORISATEUR.

PULVÉRISATION (*za-si-on*) n. f. Action de pulvériser. Son résultat.

PULVÉRISER (*zé*) v. a. (lat. *pulverisare*). Réduire en poudre : *pulvériser du marbre. Par exagér.* Briser en menus morceaux : *wagons qu'un choc a pulvérisés.* Anéantir : *pulvériser l'ennemi.* Faire passer un liquide par le pulvérisateur, pour le réduire en fines gouttelettes : *pulvériser de l'eau de violette. Fig.* Détruire, réfuter complètement : *pulvériser une objection.*

Digitized by Google

PULVÉRISEUR (*zeur*) n. et adj. m. Celui qui pulvérise des drogues, etc.

PULVÉRULENCE (*lan-se*) n. f. État pulvérulent.

PULVÉRULENT (*lan*), **E** adj. Qui est à l'état de poussière : *substances pulvérulentes*. Chargé de poussière : *arbres pulvérulents*.

Puma.

PUMA n. m. Genre de mammifères carnassiers d'Amérique, vulgairement appelés *couguars*.

PUMICIN n. m. Huile de palme.

PUNA n. f. Mal des montagnes, que l'on ressent particulièrement dans les Andes.

PUNAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. (lat. *putidus*, puant, et *nasus*, nez). Qui rend par le nez une odeur infecte.

PUNAISE (*nè-ze*) n. f. Insecte hémiptère plat, qui sent très mauvais : *pour détruire les punaises des lits, il faut faire des fumigations de soufre toutes les ouvertures étant fermées, ou bien badigeonner les boiseries et en général les endroits où peuvent se trouver les insectes avec une solution de sublimé à 2 p. 1000*. Petit clou à tête large, à pointe courte et très fine, employé pour fixer un papier sur la planche à dessin, etc.

Punaises : 1. Des lits (grossie); 2. Des bois.

PUNAISIE (*nè-zi*) n. f. Maladie du punais.

PUNCH (*ponch*) n. m. (m. angl.). Mélange d'une liqueur forte avec divers ingrédients (jus de citron, infusion de thé, sucre, etc.) : *boire du punch*.

PUNI, E adj. Qui a une punition : *un élève puni*. Substantiv. : *les punis de salle de police*. ANT. **Impuni.**

PUNIQUE adj. (lat. *punicus*). Qui concerne les Carthaginois : *médailles puniques*. *Guerres puniques* (entre Rome et Carthage. — V. la *Part. hist.*) *Fig. Foi punique*, mauvaise foi, par allusion à la perfidie dont les Romains accusaient les Carthaginois.

PUNIR v. a. (lat. *punire*). Faire subir à quelqu'un la peine d'un crime, d'une faute : *punir un coupable*. Servir de châtiment à : *bien des maux punissent l'intempérant*. Mal reconnaître les bienfaits, les services de. ANT. **Récompenser.**

PUNISSABLE (*ni-sa-ble*) adj. Qui mérite une punition : *délit punissable*.

PUNISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui aime à punir : *les maîtres punisseurs ne sont pas les meilleurs maîtres*.

PUNITION (*si-on*) n. f. Action de punir. Châtiment infligé : *punition corporelle*. ANT. **Récompense.**

PIPA ou **PUPE** n. f. Genre de mollusques gastéropodes des régions tempérées.

PUPAZZO (*pou-pa-dzo*) n. m. (mot ital.). Marionnette italienne. Pl. des *pupazzi*.

PUPILLAIRE (*pil-lè-re*) adj. *Dr.* Qui concerne le pupille : *intérêts pupillaires*. *Anat.* Qui concerne la pupille de l'œil.

PUPILLARITÉ (*pil-la*) n. f. *Dr.* Etat de l'enfant en tutelle. Temps que dure cet état.

PUPILLE (*pi-le*) n. (lat. *pupillus*). Orphelin mineur, placé sous la direction d'un tuteur. Enfant confié à un gouverneur ou adopté par une municipalité, un corps, etc. : *les pupilles de la marine*.

PUPILLE (*pi-le*) n. f. (lat. *pupilla*). Prunelle de l'œil : *la pupille se contracte sous l'influence de la lumière*.

PUPITRE n. m. (lat. *pulpitum*). Petit meuble formé d'une ou deux planches inclinées, jointes par le sommet et portées par un ou plusieurs pieds, sur lequel on pose ce qu'il faut pour lire, écrire, dessiner, etc., plus commodément (2). Petit meuble ayant le même usage, mais semblable à une boîte sans pied, à couvercle incliné, et qui se pose sur une table, un bureau, etc. (1).

Pupitres.

PUR, E adj. (lat. *purus*). Sans mélange : *vin pur*. Non altéré, ni vicié : *air pur*. *Fig.* : *intention pure*. Correct : *style pur*. Chaste : *jeune fille pure*. Exempt : *pur de tout crime*. Que rien ne trouble : *ciel pur; joie pure*. Loc. adv. **En pure perte,** sans résultat. ANT. **Impur, vicié.**

PUREAU (*rô*) n. m. Partie d'une tuile ou d'une ardoise qui n'est pas recouverte par la tuile ou l'ardoise supérieure.

PURÉE (*ré*) n. f. Sorte de bouillie, faite avec la fécule exprimée des pois, des fèves, des pommes de terre, etc. *Arg.* Gêne, misère : *être dans la purée*.

PUREMENT (*man*) adv. Dans un état de chasteté : *vivre purement*. D'une manière correcte : *écrire purement*. Uniquement : *faire une chose purement par intérêt*. *Purement et simplement*, sans réserve ni condition. ANT. **Impurement.**

PURETÉ n. f. Qualité de ce qui est pur, dans tous les sens : *pureté du vin, de l'air; pureté du style; pureté des mœurs*. ANT. **Impureté.**

PURGATIF, IVE adj. Qui purge. N. m. : *l'huile de ricin est un purgatif énergique*.

PURGATION (*si-on*) n. f. Évacuation causée par le moyen d'un purgatif. Remède pris pour se purger.

PURGATOIRE n. m. (lat. *purgatorium*). Lieu ou état de supplice où les âmes des justes incomplètement purifiées achèvent de purger leurs fautes. *Fig.* Lieu où l'on souffre. *Faire son purgatoire en ce monde*, y être très malheureux.

PURGE n. f. Remède purgatif : *prendre une purge*. *Purge légale*, ensemble des formalités dont l'effet est de libérer un immeuble des hypothèques qui le grèvent.

PURGEOIR (*joir*) n. m. Bassin rempli de sable où l'on reçoit les eaux de source pour les filtrer.

PURGER (*jé*) v. a. (du lat. *purgare*, purifier. — Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il purgea, nous purgeons*.) Traiter au moyen d'un purgatif : *purger un malade*. Dégager de tout ce qu'il y a d'impur et d'étranger : *purger les métaux*. Délivrer : *purger une mer de pirates*. Débarrasser de taches morales ou intellectuelles : *purger votre esprit de tout préjugé*. *Purger les hypothèques*, remplir les formalités nécessaires pour qu'un bien ne soit plus hypothéqué. *Purger sa contumace*, se constituer prisonnier pour se justifier.

PURGEUR n. m. Robinet de purge.

PURIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui purifie.

PURIFICATEUR, TRICE n. et adj. Qui purifie.

PURIFICATION (*si-on*) n. f. Action de purifier; son effet. Cérémonie qui précède l'ablution, à la messe. Fête en l'honneur de la sainte Vierge, et qui se célèbre le 2 février.

PURIFICATOIRE n. m. Linge avec lequel le prêtre essuie le calice après la communion.

PURIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Rendre non vicié : *purifier l'air*. Purger : *purifier des métaux*. *Fig.* Débarrasser de souillures morales : *purifiez votre cœur*. ANT. **Contaminer, infecter, souiller.**

PURIFORME adj. *Méd.* Qui ressemble à du pus.

PURIN n. m. Liquide formé par les urines des animaux, les eaux de pluie, l'excédent de liquide des fumiers, et qui constitue un bon engrais.

PURISME (*ris-me*) n. m. Défaut du puriste : *le purisme enlève souvent à la chaleur du style*.

PURISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui affecte une trop grande pureté de langage.

PURITAIN, E (*tin, è-ne*) n. (angl. *puritan*). Membre d'une secte de presbytériens rigides, rigoureusement attachés à la lettre des Ecritures, que les Stuart persécutèrent, et dont beaucoup émigrèrent en Amérique : *les puritains d'Ecosse*. *Fig.* Personne qui affecte une grande rigidité de principes. Adjectiv. : *langage puritain*.

PURITANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des puritains. Rigorisme outré dans les mœurs.

PUROT (*ro*) n. m. Fosse à purin.

PURPURA n. m. (m. lat. signif. *pourpre*). Eruption de taches rougeâtres sur la peau.

PURPURIN, E adj. (du lat. *purpura*, pourpre). Qui approche de la couleur de pourpre : *fleur purpurine*.

Digitized by Google

PURPURINE n. f. Une des matières colorantes contenues dans la garance. Bronze moulu qui, mêlé à l'huile, forme un vernis.

PURULENCE (*lan-se*) n. f. Etat de ce qui est purulent : *la purulence d'une plaie.*

PURULENT (*lan*), **E** adj. Qui a l'aspect ou la nature du pus. Mêlé de pus; qui produit du pus.

PUS (*pu*) n. m. (mot lat.). Exsudat pathologique, qui constitue une des terminaisons de l'inflammation dans les abcès, phlegmons, etc.

PUSÉYISME (*zé-is-me*) n. m. (de *Pusey*, n. pr.). Mouvement ritualiste, qui porte vers le catholicisme une fraction de l'Eglise anglicane : *le puséyisme date de la seconde partie du* XIXe *siècle.*

PUSÉYISTE (*zé-is-te*) n. Partisan du puséyisme.

PUSILLANIME (*zil-la*) adj. (lat. *pusillus*, petit, et *animus*, âme). Qui manque de cœur, qui a l'âme faible ; timide : *homme pusillanime.* Qui annonce ce défaut : *conduite pusillanime.* ANT. **Hardi.**

PUSILLANIMEMENT (*zil-la, man*) adv. D'une manière pusillanime ; avec pusillanimité. (Peu us.)

PUSILLANIMITÉ (*zil-la*) n. f. Excessive timidité. Manque de courage. ANT. **Hardiesse.**

PUSTULE (*pus-tu-le*) n. f. (lat. *pustula*). Petite tumeur inflammatoire, qui suppure à son sommet. *Pustule maligne*, le charbon, chez l'homme.

PUSTULEUX, EUSE (*pus-tu-leû, eu-ze*) adj. Accompagné de pustules : *éruption pustuleuse.*

PUTATIF, IVE adj. (du lat. *putare*, croire). Qui est supposé avoir une existence légale : *mariage putatif. Enfant putatif*, supposé issu de tel ou tel.

PUTIET (*ti-é*) ou **PUTIER** (*ti-é*) n. m. Nom vulgaire du merisier à grappes.

PUTOIS (*toi*) n. m. (du lat. *putidus*, puant). Petit mammifère carnassier, du groupe des belettes : *le furet est une variété de putois.* Sa fourrure : *un manchon de putois.* Espèce de pinceau, au moyen duquel on étend les couleurs sur les poteries.

Putois.

PUTRÉFACTIF, IVE (*fak*) adj. Qui produit la putréfaction : *influences putréfactives.*

PUTRÉFACTION (*fak-si-on*) n. f. Décomposition que subissent les corps organisés, lorsque la vie les a abandonnés : *le froid retarde la putréfaction.* Etat de ce qui est putréfié.

PUTRÉFIABLE adj. Qui est susceptible de se putréfier : *matière aisément putréfiable.*

PUTRÉFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *putris*, pourri, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Corrompre, pourrir.

PUTRESCENCE (*très-san-se*) n. f. Travail de la putréfaction. (Peu us.)

PUTRESCENT (*très-san*), **E** adj. Atteint de putrescence, de putréfaction.

PUTRESCIBILITÉ (*très-si*) n. f. Nature de ce qui est putrescible. ANT. **Imputrescibilité.**

PUTRESCIBLE (*très-si-ble*) adj. Sujet à la putréfaction. ANT. **Imputrescible.**

PUTRIDE adj. (lat. *putridus*). Putréfié : *eau putride.* Produit par la putréfaction : *miasmes putrides.* Qui présente les phénomènes de la putréfaction : *fermentation putride.*

PUTRIDITÉ n. f. Etat de ce qui est putride.

PUY n. m. (lat. *podium*) Montagne, éminence, surtout en Auvergne : *le puy de Sancy.*

PYCNIDE n. f. Forme sporifère des champignons.

PYCNOCARPE adj. (gr. *puknos*, épais, et *karpos*, fruit). *Bot.* Qui a des fruits épais, renflés.

PYCNOCÉPHALE adj. *Bot.* Qui a des fleurs rassemblées en gros capitules.

PYÉLITE n. f. (du gr. *puelos*, bassin). Inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse le bassinet et les calices du rein.

Pygargue.

PYGARGUE (*ghar-ghe*) n. m. Sorte d'aigle à queue blanche, appelé aussi *orfraie* et *grand aigle de mer.* — Le pygargue atteint 2m,50 d'envergure ; il habite les bords de la mer, des fleuves et des lacs, attaque les animaux aquatiques et terrestres, le menu bétail, et même les enfants.

PYGMÉE (*pigh-mé*) n. m. (du gr. *pugmé*, coude). Très petit homme, par allusion au peuple mythologique. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Homme sans talent, sans mérite : *pygmée littéraire.*

PYGMÉEN, ENNE (*pigh-mé-in, é-ne*) adj. Qui a rapport aux Pygmées, à une personne de petite taille. *Fig.* Mesquin, peu important : *entreprise pygméenne.*

PYJAMA ou **PUYJAMA** (mot hindou) n. m. Pantalon léger, large et flottant, porté en Hindoustan par les deux sexes. Vêtement d'intérieur, ample et léger, composé d'un veston et d'un pantalon qu'une cordelière serre à la taille.

PYLÔNE n. m. (du gr. *pulôn*, portail). Construction massive, à quatre faces, formant le portail d'un monument égyptien. Charpente en forme de tour, élevée provisoirement pour une opération quelconque ; motif décoratif en forme de piliers quadrangulaires placés de chaque côté d'une entrée : *les pylônes du pont Alexandre-III à Paris sont du plus bel effet.*

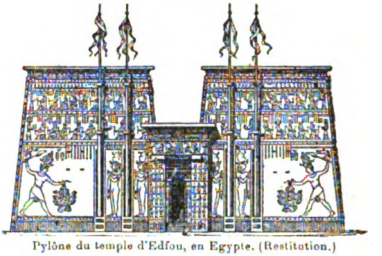
Pylône du temple d'Edfou, en Egypte. (Restitution.)

PYLÔNIQUE adj. Qui a rapport aux pylônes.

PYLORE n. m. (gr. *pulé*, porte, et *ôra*, garde). Orifice intérieur de l'estomac qui le fait communiquer avec le duodénum.

PYLORIQUE adj. Qui a rapport au pylore : *orifice pylorique.*

PYRACANTHE n. f. Plante qu'on nomme aussi *buisson ardent.*

PYRALE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, dont les chenilles attaquent la vigne.

PYRAMIDAL, E, AUX adj. Qui a la forme d'une pyramide. *Fam.* Etonnant par la grandeur ou l'importance : *succès pyramidal.*

PYRAMIDALEMENT (*man*) adv. En forme de pyramide : *colonne qui s'élève pyramidalement.*

PYRAMIDE n. f. (gr. *puramis, idos*). Solide qui a pour base un polygone quelconque, et pour faces latérales des triangles qui se réunissent en un même point appelé sommet de la pyramide. *Pyramide régulière*, celle qui a pour base un polygone régulier et dont la hauteur tombe au centre de la base. *Pyramide quelconque*, celle qui n'est pas régulière. *Tronc de pyramide*, V. TRONC. Grand monument ayant la forme d'une pyramide : *les pyramides d'Egypte.* (V. *Part. hist.*) Entassement d'objets, ou objet ayant une base large et un sommet pointu : *une pyramide de fruits; la sombre pyramide du pin.* — On obtient la surface latérale d'une pyramide régulière en multipliant le périmètre de sa base par la moitié de son apothème. Le volume d'une pyramide s'obtient en multipliant la surface de la base par la hauteur et en divisant le produit par 3.

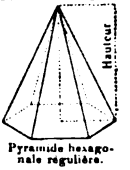

Pyramide hexagonale régulière.

PYRAMIDER (*dé*) v. n. Etre disposé en pyramide. *Fig.* Se pavaner ; faire valoir ses avantages.

PYRAMIDON n. m. Petite pyramide, qui termine un obélisque.

PYRÉNÉEN, ENNE (*né-in, è-ne*) adj. et n. Des Pyrénées : *les montagnards pyrénéens.*

PYRÉNÉITE n. f. Grenat noir des Pyrénées.

Digitized by Google

PYRÈTHRE n. m. *Bot.* Genre de composées, dont les capitules, séchés et pulvérisés, fournissent une poudre insecticide.

PYREXIE (*rek-si*) n. f. (du gr. *purexis*, accès de fièvre). Etat fébrile infectieux.

PYRIDINE n. f. Base organique qui se produit dans la distillation sèche des os et qu'on emploie en médecine.

PYRIQUE adj. (du gr. *pur*, feu). Qui a rapport au feu, aux feux d'artifice.

PYRITE n. f. Combinaison de soufre et de métal : *des pyrites de cuivre.*

PYRITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. De la nature de la pyrite

PYROGALLATE (*gha-la-te*) n. m. Sel de l'acide pyrogallique.

PYROGALLIQUE (*gha-li-ke*) adj. Se dit improprement d'un phénol obtenu par la distillation sèche de l'acide gallique, d'un emploi fréquent comme révélateur photographique, et dont la véritable appellation est *pyrogallol* n. m.

Pyrole.

PYROGRAPHIQUE adj. Se dit de l'empreinte laissée par la combustion de la poudre sur un papier réactif.

PYROGRAVURE n. f. Décoration du bois à l'aide d'une pointe métallique portée au rouge vif.

PYROLACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales. S. une *pyrolacée.*

PYROLE n. f. Genre de *pyrolacées*, des régions tempérées.

PYROLIGNEUX (*gneû*) adj. m. (gr. *pur, puros*, feu, et lat. *lignum*, bois). *Chim.* Se dit d'un acide obtenu par la distillation du bois.

Pyromètre à cadran.

PYROMÈTRE n. m. (gr. *pur, puros*, feu, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer les températures très élevées : *pyromètre à cadran.*

PYROMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *pyromètre*). Art d'évaluer les hautes températures.

PYROMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à la pyrométrie.

PYROPHORE n. m. (gr. *pur, puros*, feu, et *phoros*, qui porte). Composition chimique, que le seul contact de l'air suffit à enflammer.

PYROPHORIQUE adj. *Chim.* Qui s'enflamme spontanément à l'air.

PYROPHOSPHATE (*fos-fa-te*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide pyrophosphorique.

PYROPHOSPHORIQUE (*fos-fo*) adj. *Chim.* Se dit d'un acide qu'on obtient en chauffant l'acide phosphorique.

Pyroscaphe.

PYROSCAPHE (*ros-ka-fe*) n. m. (gr. *pur, puros*, feu, et *skaphos*, bateau). Premier nom du bateau à vapeur.

PYROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. (gr. *pur, puros*, feu, et *skopein*, examiner). Instrument qui sert à constater l'intensité de la chaleur.

PYROSIS (*ziss*) n. m. (du gr. *purôsis*, brûlure). Douleur brûlante, remontant le long de l'œsophage, depuis l'épigastre jusqu'au pharynx.

PYROTECHNIE (*tèk-ni*) n. f. (gr. *pur, puros*, feu, et *tekhnê*, art). Art de préparer les pièces d'artifice : *école de pyrotechnie.*

PYROTECHNIQUE (*tèk-ni-ke*) adj. Qui a rapport, appartient à la pyrotechnie.

PYROXÈNE (*rok-sè-ne*) n. m. Minéral qui se trouve dans les produits volcaniques.

PYROXYLE (*rok-si-le*) n. m. (gr. *pur, puros*, feu, et *xulon*, bois). Produit résultant de l'action de l'acide azotique sur une matière cellulosique (bois, papier, etc.) : *le coton-poudre est un pyroxyle.*

PYROXYLINE (*rok-si*) n. f. Syn. de COTON-POUDRE.

PYRRHIQUE (*pir-ri-ke*) n. et adj. f. (de *Pyrrhikhos*, à qui l'on en attribue l'invention). *Antiq. gr.* Se disait d'une danse militaire.

PYRRHONIEN, ENNE (*pir-ro-ni-in, è-ne*) n. Sceptique de l'école de Pyrrhon, qui doute ou affecte de douter de tout. (V. *Part. hist.*) Adjectiv. : *indifférence pyrrhonienne.*

PYRRHONISME (*pir-ro-nis-me*) n. m. Doctrine du philosophe Pyrrhon. Habitude, affectation de douter ou de paraître douter de tout.

PYRROL (*pir-rol*) n. m. Substance extraite du goudron de houille.

PYTHAGORICIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) n. Partisan de la doctrine de Pythagore. Adj. : *philosophie pythagoricienne.* V. MÉTEMPSYCOSE.

PYTHAGORIQUE adj. Qui appartient à Pythagore, à son école ou à ses doctrines.

PYTHAGORISER (*zé*) v. n. Suivre la doctrine de Pythagore.

PYTHAGORISME (*ris-me*) n. m. Doctrine de Pythagore.

PYTHIE (*tî*) n. f. (gr. *puthia*) Prêtresse de l'oracle d'Apollon, à Delphes : *la pythie rendait ses oracles sur un trépied.* V. ORACLE.

PYTHIEN, ENNE (*ti-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à la pythie. *Apollon Pythien*, invoqué, représenté comme vainqueur du serpent Python (en ce sens prend une majuscule).

PYTHIQUES ou **PYTHIENS** (*ti-in*) adj. m. pl. *Antiq. gr. Jeux pythiques*, qui se célébraient tous les quatre ans à Delphes, en l'honneur d'Apollon Pythien.

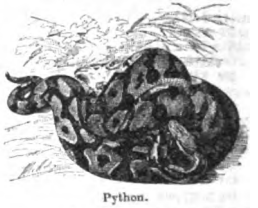
Python.

PYTHON n. m. Genre de reptiles ophidiens non venimeux, qui habitent les régions chaudes de l'ancien monde, et atteignent parfois 8 mètres de long.

PYTHONISSE (*ni-se*) n. f. (lat. *pythonissa*). *Antiq.* Femme douée du don de prophétie : *la pythonisse d'Endor.* (V. ORACLE.) Auj., femme qui fait métier de prédire l'avenir.

Pyxide.

PYXIDE (*pik-si-de*) n. f. Genre de reptiles chéloniens, comprenant de petites tortues de Madagascar. *Bot.* Sorte de capsule dont la partie supérieure se soulève comme un couvercle.

Digitized by Google

Q n. m. (*ku* ou *ke*). Dix-septième lettre de l'alphabet, et la treizième des consonnes, ayant la même valeur que le *k* : *un Q majuscule ; des* q *minuscules.*

QUADR, QUADRI et **QUADRU,** préf. qui signifie *quatre,* dérivé du latin *quadrus,* divisé en quatre.

QUADRAGÉNAIRE (*kou-a, nè-re*) adj. (lat. *quadragenarius*). Qui contient quarante unités : *nombre quadragénaire.* Qui est âgé de quarante ans. Substantiv. : *un, une quadragénaire.*

QUADRAGÉSIMAL, E, AUX (*kou-a, zi*) adj. Qui appartient au carême : *jeûne quadragésimal.*

QUADRAGÉSIME (*kou-a, zi-me*) n. f. (du lat. *quadragesimus,* quarantième). Carême, qui contient quarante jours de jeûne. *Dimanche de la Quadragésime*, et, par abrév., *la Quadragésime,* premier dimanche de carême.

QUADRANGULAIRE (*kou-a, ghu-lè-re*) adj. (préf. *quadr,* et lat. *angulus,* angle). Qui a quatre angles. *Figure quadrangulaire,* dont la base a quatre angles : *pyramide quadrangulaire.*

QUADRANGULAIREMENT (*kou-a, ghu-lè-reman*) adv. D'une façon quadrangulaire. (Peu us.)

QUADRANT (*kou-a-dran*) n. m. Quart de la circonférence du cercle : *le vent a tourné d'un quadrant.*

QUADRAT n. m. V. CADRAT.

QUADRATIN n. m. V. CADRATIN.

QUADRATIQUE (*kou-a*) adj. (du lat. *quadratus,* carré). Qui est relatif au carré. Qui est carré ou de forme à peu près carrée : *cristal à faces quadratiques.*

QUADRATRICE (*kou-a*) n. f. Courbe inventée par les anciens pour obtenir la quadrature approchée du cercle.

QUADRATURE (*kou-a*) n. f. (du lat. *quadratura,* carré). *Géom.* Réduction d'une figure quelconque en un carré équivalent. *Quadrature du cercle,* réduction d'un cercle en un carré équivalent (ce qui est un problème insoluble). *Chercher la quadrature du cercle,* poursuivre une entreprise foncièrement chimérique. *Astr.* Situation de deux astres éloignés l'un de l'autre d'un quart de cercle. *Quadrature d'une courbe,* expression analytique de l'aire qu'elle limite.

QUADRICOLORE (*kou-a*) adj. *Hist. nat.* Qui offre quatre couleurs différentes.

QUADRICORNE (*kou-a*) adj. *Bot.* Se dit des anthères terminées par quatre cornes.

QUADRICYCLE (*kou-a*) n. m. Vélocipède à quatre roues, généralement actionné par un moteur.

QUADRIENNAL (*kou-a-dri-èn-nal*), **E, AUX** adj. Qui dure quatre ans. Qui revient tous les quatre ans : *les jeux Olympiques étaient quadriennaux.*

QUADRIFIDE (*kou-a*) adj. (lat. *quadrifidus*). Qui a quatre divisions : *calice quadrifide.*

QUADRIFOLIÉ, E (*kou-a*) adj. Qui a des feuilles disposées par groupes de quatre.

QUADRIGE (*kou-a*) n. m. (lat. *quadriga*). Char attelé de quatre chevaux de front : *les triomphateurs romains faisaient leur entrée sur un quadrige attelé de chevaux blancs.*

Quadrige.

QUADRIJUMEAUX (*kou-a, mô*) adj. m. pl. (du préf. *quadri,* et de *jumeaux*). *Tubercules quadrijumeaux,* éminences de la moelle allongée, au nombre de quatre.

QUADRILATÉRAL, E, AUX (*kou-a*) adj. Qui a quatre côtés.

QUADRILATÈRE (*kou-a*) adj. (préf. *quadri,* et lat. *latus, eris,* côté). Qui a quatre côtés : *autel quadrilatère.* N. m. *Géom.* Polygone à quatre côtés. Toute position stratégique appuyée sur quatre points fortifiés : *le quadrilatère vénitien comprenait les places de Vérone, Legnano, Peschiera et Mantoue.*

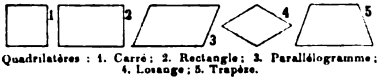

Quadrilatères : 1. Carré ; 2. Rectangle ; 3. Parallélogramme ; 4. Losange ; 5. Trapèze.

QUADRILLAGE (*ka-dri, ll* mll.) n. m. Disposition en carrés contigus : *le quadrillage d'une étoffe.*

QUADRILLE (*ka-dri, ll* mll.) n. f. (espagn. *cuadrilla*). Troupe de cavaliers dans un carrousel, de toréadors dans une course, etc. N. m. Réunion de couples en nombre pair de danseurs exécutant des contredanses. Série de figures qu'un quadrille exécute sans interruption : *il y a cinq figures dans le quadrille. Quadrille français, quadrille américain, quadrille des lanciers,* musique sur laquelle ces figures s'exécutent.

QUADRILLE (*ka-dri, ll* mll.) n. m. (espagn. *cuar-*

Digitized by Google

tillo). Jeu de cartes qui se joue à quatre. Syn. JEU DE MÉDIATEUR.

QUADRILLÉ, E (*ka-dri, ll* mll., *é*) adj. (de *quadriller*). Disposé en carreaux : *étoffe quadrillée*.

QUADRILLER (*ka-dri, ll* mll., *é*) v. a. Couvrir de lignes droites se coupant de façon à former des carrés : *quadriller du papier*.

QUADRILOBÉ, E (*kou-a*) adj. *Bot.* Qui a quatre lobes : *feuille quadrilobée*.

QUADRILOCULAIRE (*kou-a, lé-re*) adj. *Bot.* Qui présente quatre loges.

QUADRINÔME (*kou-a*) n. m. (du préf. *quadri*, et de *nôme*). Expression algébrique, comprenant quatre termes. (Peu us.)

QUADRIPÉTALE (*kou-a*) adj. *Bot.* Qui a quatre pétales : *fleur quadripétale*.

QUADRIRÈME (*kou-a*) n. f. (lat. *quadriremis*). *Antiq.* Navire à quatre rangs de rameurs, ou quatre rameurs par aviron.

QUADRISYLLABE (*kou-a-dri-sil*) n. m. Mot de quatre syllabes. (Ex. : *république, analyse*.)

QUADRISYLLABIQUE (*kou-a-dri-sil*) adj. Composé de quatre syllabes : *vers quadrisyllabique*.

QUADRIVALVE (*kou-a*) adj. Qui a quatre valves : *fruit quadrivalve*.

QUADRIVIUM (*kou-a-dri-vi-om'*) n. m. (en lat. *les quatre voies*). Au moyen âge, division des arts libéraux qui contenait les quatre arts mathématiques (arithmétique, musique, géométrie et astronomie) : *le quadrivium formait l'étage supérieur de la science*.

QUADRUMANE (*kou-a*) n. et adj. (préf. *quadru*, et lat. *manus*, main). Animal qui a quatre mains : *les singes sont quadrumanes*. N. m. pl. Ancienne division des mammifères remplacée par l'ordre des primates actuels et qui comprenait les singes : *les quadrumanes sont, parmi les mammifères, les plus rapprochés de l'homme*. S. un *quadrumane*.

QUADRUPÈDE (*kou-a*) n. m. (préf. *quadru*, et lat. *pes, pedis*, pied). Tout animal qui a quatre pieds. Adjectiv. : *les animaux quadrupèdes*.

QUADRUPLE (*kou-a*) adj. (lat. *quadruplus*). Qui est quatre fois aussi grand : *récolte quadruple de la précédente*. N. m. Nombre quatre fois aussi grand : *payer le quadruple d'une amende. 20 est le quadruple de 5*. Double pistole d'Espagne. Pièce d'or fabriquée en France sous Louis XIII et valant 30 livres.

QUADRUPLEMENT (*kou-a-dru-ple-man*) n. m. Action de quadrupler.

QUADRUPLEMENT (*kou-a-dru-ple-man*) adv. D'une manière quadruple.

QUADRUPLER (*kou-a-dru-plé*) v. a. Rendre quatre fois aussi grand : *quadrupler une somme*. V. n. Devenir quatre fois aussi grand : *fortune qui a quadruplé ; son bien a quadruplé*.

QUADRUPLETTE (*kou-a-dru-plè-te*) n. f. Bicyclette à quatre places, usitée principalement pour l'entraînement.

QUADRUPLEX (*kou-a-dru-plèks*) n. m. Système de transmission télégraphique permettant d'expédier en même temps quatre dépêches distinctes.

QUADRUPLICATION (*kou-a, si-on*) n. f. Action de quadrupler. (Peu us.)

QUAI (*kè*) n. m. (celt. *cai*). Construction élevée le long d'un cours d'eau, pour empêcher les débordements. Rivage d'un port où l'on décharge les marchandises : *aborder à quai*. Voie publique, entre l'eau et les maisons. Trottoir ou plate-forme qui règne dans les gares, le long des voies.

QUAICHE (*kè-che*) n. f. (angl. *ketch*). Petite embarcation à un pont, en usage dans les mers du nord.

QUAKER (*kou-a-kèr*) ou **QUAKRE** (*kou-a-kre*) n. m. (en angl. *trembleur*). Membre d'une secte religieuse, répandue principalement en Angleterre et aux Etats-Unis. (Fém. QUAKERESSE.) V. *Part. hist.*

QUAKERISME (*kou-a-ke-ris-me*) n. m. Doctrine des quakers.

QUALIFIABLE (*ka*) adj. Qui peut être qualifié : *conduite difficilement qualifiable*. ANT. **Inqualifiable.**

QUALIFICATEUR (*ka*) n. m. Théologien chargé de relever les crimes ou délits justiciables des tribunaux ecclésiastiques.

QUALIFICATIF, IVE (*ka*) adj. Qui qualifie : *adjectif qualificatif*. N. m. Mot qui exprime la qualité, la manière d'être : *qualificatif injurieux*. — L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Il se met au pluriel s'il qualifie plusieurs noms : *l'âne et le mulet sont têtus ; la poule et l'alouette sont matinales*. S'il qualifie des noms de différents genres, il se met au masculin pluriel : *la biche et le cerf sont légers*.

QUALIFICATION (*ka, si-on*) n. f. Attribution d'une qualité, d'un titre.

QUALIFICATIVEMENT (*ka, man*) adv. D'une manière qualificative ; comme qualificatif. (Peu us.)

QUALIFIÉ, E (*ka*) adj. Qui a la qualité nécessaire pour : *vous n'êtes pas qualifié pour m'adresser des reproches. Personne qualifiée*, personne noble et, *par ext.*, personne d'un grand mérite, d'une grande influence. *Vol qualifié*, commis avec circonstances aggravantes, comme l'effraction, l'escalade, etc. (Son opposé est VOL SIMPLE.)

QUALIFIER (*ka-li-fi-é*) v. a. (lat. *qualis*, quel, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Exprimer la qualité de, attribuer une qualité, un titre à : *la loi qualifie d'assassinat le meurtre avec préméditation*.

QUALITATIF, IVE (*ka*) adj. Qui a rapport à la qualité, à la nature des objets. *Chim. Analyse qualitative*, celle qui recherche la nature des éléments entrant dans un corps composé.

QUALITATIVEMENT (*ka, man*) adv. Au point de vue de la qualité.

QUALITÉ (*ka*) n. f. (lat. *qualitas*). Ce qui fait qu'une chose est telle ; propriété : *l'étendue est la qualité essentielle des corps*. Excellence en quelque chose : *vin qui a de la qualité*. Talent, disposition heureuse : *cet enfant a des qualités*. Noblesse : *homme de qualité*. Titre : *prendre la qualité de prince*. **En qualité de** loc. prép. Comme, à titre de : *en qualité de parent*.

QUAND (*kan*) adv. (lat. *quando*). A quelle époque : *quand partez-vous ?* Conj. Lorsque : *quand vous serez vieux*. Encore que, quoique, alors que : *quand vous me haïriez*.

QUANQUAM (*kou-an-kou-am'*) n. m. (mot lat. signifiant *quoique*). Discours latin, qu'on prononçait autrefois à l'ouverture d'une thèse.

QUANT (*kan*), **E** adj. (lat. *quantus*). Combien grand. (Usité aujourd'hui seulement dans cette locution : *toutes et quantes fois*, toutes les fois que.)

QUANT À (*kan-ta*) loc. prép. (lat. *quantum*). A l'égard de, pour ce qui est de : *quant à moi ; quant au départ, je n'y songe pas*.

QUANT-À-MOI, QUANT-À-SOI n. m. *Fam.* Réserve affectée : *tenir son quant-à-moi, son quant-à-soi ; se tenir sur son quant-à-moi, sur son quant-à-soi*.

QUANTIÈME (*kan*) adj. A quel ordre numérique : *le quantième êtes-vous de votre compagnie ?* (Vx.) N. m. *Le quantième du mois*, le chiffre qui distingue chaque jour.

QUANTITATIF, IVE (*kan*) adj. Qui a rapport à la quantité. *Chim. Analyse quantitative*, celle qui recherche le dosage des éléments d'un corps composé.

QUANTITATIVEMENT (*kan, man*) adv. Au point de vue de la quantité : *analyser quantativement une substance*.

QUANTITÉ (*kan*) n. f. (lat. *quantitas*). Qualité de ce qui peut être mesuré ou nombré, de tout ce qui est susceptible d'augmentation ou de diminution. Un certain nombre, un grand nombre : *quantité de gens disent...* Durée plus ou moins longue qu'on emploie à prononcer une lettre, une syllabe. *Quantité électrique*, valeur égale au produit de l'intensité par le temps considéré.

Quarantaine.

QUANTUM (*kou-an-tom'*) n. m. Mot latin qu'on emploie pour désigner une quantité, une somme qu'on ne précise pas : *le tribunal fixera le quantum des dommages-intérêts à allouer*.

QUARANTAINE (*ka-ran-té-ne*) n. f. Nombre de quarante ou environ : *une quarantaine de francs*. Age

Digitized by Google

de quarante ans : *avoir la quarantaine*. Carême, qui comprend quarante jours de jeûne : *la sainte quarantaine*. Séjour plus ou moins long (il était jadis de 40 jours, d'où son nom) que doivent faire, dans un lieu isolé, les personnes et les marchandises importées d'un pays infecté de la peste ou soupçonné de l'être. Variété de giroflée blanche ou rouge, et de pommes de terre. *Quarantaine le roi*, trêve de quarante jours, édictée par Philippe Auguste, pendant laquelle l'offensé ne pouvait venger une injure.

QUARANTE (*ka*) adj. num. (lat. *quadraginta*). Nombre composé de quatre fois dix. Quarantième : *page quarante*. N. m. Le nombre quarante : *avoir un quarante d'atout*. *Les Quarante*, les quarante membres de l'Académie française. (Dites : *quarante et un, quarante-deux*, etc.)

QUARANTENAIRE (*ka, nè-re*) adj. Qui dure quarante ans : *période quarantenaire*. *Mar.* Qui a rapport à une quarantaine sanitaire : *mesures quarantenaires*.

QUARANTENIER (*ka, ni-é*) n. m. Cordage à trois torons.

QUARANTIÈME (*ka*) adj. num. ord. Qui occupe un rang marqué par le nombre quarante. N. : *être le, la quarantième*. N. m. La quarantième partie d'un tout.

QUARDERONNER (*kar-de-ro-né*) v. a. Arrondir sur l'angle par un quart de rond.

QUARRÉ, QUARRÉMENT, QUARRER, v. CARRÉ, etc.

QUART (*kar*) n. m. (du lat. *quartus*, quatrième). La quatrième partie d'une unité : *trois est le quart de douze. Trois quarts*, grande partie, presque totalité : *être aux trois quarts ivre*. *Mar.* Service de veille à bord, de quatre heures consécutives : *être de quart, faire son quart*. Petit tonneau de contenance variable. Petit gobelet de fer-blanc, contenant environ un quart de litre. *Arch. Quart de rond*, moulure qui a 90°. (V. MOULURE.) *Astr. Quart de cercle*, instrument formé de la quatrième partie du cercle et divisé en degrés, minutes et secondes. *Quart d'heure*, quatrième partie d'une heure, ou quinze minutes. *Pour le quart d'heure*, pour l'instant. *Passer un mauvais quart d'heure*, éprouver, dans un court espace de temps, quelque chose de fâcheux. **Le quart d'heure de Rabelais**, le moment où il faut payer son écot et, *par ext.*, tout moment fâcheux, désagréable. Pl. des *quarts d'heure*. — Le *quart d'heure de Rabelais* est une allusion à l'embarras où se trouva le spirituel auteur de *Pantagruel*, faute d'argent, dans une auberge de Lyon. On raconte qu'il disposa, dans un endroit apparent de sa chambre, plusieurs petits paquets, sur lesquels il avait mis pour étiquettes : *poison pour le roi, poison pour la reine, poison pour le Dauphin*. L'hôte, épouvanté de cette découverte, courut en prévenir les autorités de Lyon, qui firent conduire Rabelais à Paris par la maréchaussée. Dès qu'il fut arrivé, il écrivit son aventure à François Ier, qui en rit beaucoup et le fit mettre sur-le-champ en liberté.

QUART (*kar*), **E** adj. (lat. *quartus*). Quatrième. (VX.) *Fièvre quarte*, qui revient tous les quatre jours. (On dit aussi QUARTAINE.)

QUARTAGER (*kar-ta-jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il quartagea, nous quartageons*.) Donner un quatrième labour : *quartager un champ*. (Peu us.)

QUARTANIER (*kar-ta-ni-é*) n. m. Sanglier de quatre ans.

QUARTAUT (*kar-tô*) n. m. Ancienne mesure de capacité, qui valait 72 pintes (environ 70 l.). Aujourd'hui, petit fût de contenance variable (57 à 137 l.) suivant les régions où il est employé.

QUARTE (*kar-te*) adj. f. V. QUART (adj.).

QUARTE (*kar-te*) n. f. Ancienne mesure de liquide, contenant deux pintes. *Mathém.* La soixantième partie de la tierce. *Musiq.* Intervalle de quatre degrés : *la quarte est le quatrième degré de l'échelle diatonique*. *Escr.* Nom de l'une des deux lignes hautes et de l'une des huit parades simples : *parer quarte*. (V. la planche ESCRIME.)

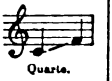
Quarte.

QUARTEFEUILLE (*kar, ll* mll.) n. f. *Blas.* Meuble héraldique, qui est une sorte de fleuron à quatre feuilles pointues.

QUARTELETTE (*kar-te-lé-te*) n. f. Quart d'une tonne de savon noir, dans le midi de la France. Espèce d'ardoise.

QUARTENIER (*kar-te-ni-é*) n. m. (de *quartier*). Autrefois, officier de ville préposé à la garde, au soin d'un quartier.

QUARTERON (*kar*) n. m. (de *quartier*). Le quart d'un cent ou vingt-cinq : *un quarteron de noix*. Anciennem., quatrième partie de la livre.

QUARTERON, ONNE (*kar, o-ne*) n. (espagn. *cuarteron*). Métis possédant un quart de sang d'une race et trois quarts de sang de l'autre race (le plus souvent, en parlant d'individus issus du croisement des blancs et des mulâtres).

QUARTETTO (*kou-ar-tè-to*) n. m. (m. ital., dimin. de *quarto*, quatre). Petit quatuor.

QUARTIDI (*kou-ar*) n. m. (lat. *quartus*, quatrième, et *dies*, jour). Quatrième jour de la décade républicaine, en France.

QUARTIER (*kar-ti-é*) n. m. (de *quart*). Quatrième partie de certaines choses : *quartier de pomme*. *Par ext.*, toute portion d'un objet divisé en un certain nombre de parties : *un quartier de terre, de roche, de pain*. *Quartier de pierre*, gros morceau de pierre de taille. *Mettre en quartiers*, mettre en pièces. Chacune des régions administratives dans lesquelles une ville est divisée : *les quartiers populeux de Paris*. Région que l'on habite dans une ville. Se dit de deux phases de la lune, pendant lesquelles on n'aperçoit que le quart de cette planète : *premier quartier*. (V. LUNE.) Chaque degré de descendance, dans une famille noble : *compter seize quartiers de noblesse*. Chacun des quatre termes auxquels on paye par portion une redevance annuelle : *on doit à ce militaire deux quartiers de sa pension*. Bande de cuir qui, dans le soulier, environne le talon. Chacune des parties d'une selle sur lesquelles portent les cuisses du cavalier. *Blas.* Quatrième partie de l'écu écartelé. Grâce de la vie accordée aux vaincus : *faire quartier à ses fuyards*. Chacune des divisions d'un lycée ou d'un collège. Tout lieu occupé par un corps de troupes, soit en garnison (caserne), soit en campagne (cantonnement). **Quartier général**, lieu occupé par les officiers généraux et leur état-major. **Quartier d'hiver**, lieu qu'occupent des troupes entre deux campagnes. Durée du séjour qu'elles y font.

QUARTIER-MAÎTRE (*kar-ti-é-mè-tre*) n. m. *Mar.* Premier grade au-dessus de celui de matelot : *le quartier-maître est assimilé au caporal et au brigadier*. Pl. des *quartiers-maîtres*.

QUARTIER-MESTRE (*kar-ti-é-mès-tre*) n. m. Ancien nom du maréchal des logis d'un régiment de cavalerie. Pl. des *quartiers-mestres*.

QUARTO adv. Quatrièmement. N. m. V. IN-QUARTO.

QUARTZ (*kou-arts*) n. m. (allem. *quarz*). Nom

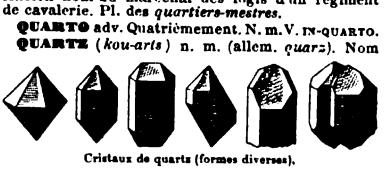
Cristaux de quartz (formes diverses).

donné à diverses variétés de silices plus ou moins pures : *le quartz est souvent appelé* cristal de roche.

QUARTZEUX, EUSE (*kou-ar-tzeû, eu-se*) adj. De la nature du quartz : *sables quartzeux*.

QUARTZIFÈRE (*kou-ar-tzi*) adj. Qui contient du quartz : *roche quartzifère*.

QUASI (*ka-zi*) n. m. Morceau de la cuisse d'un veau ou d'un bœuf, situé au-dessous du gîte à la noix : *un quasi de veau*.

QUASI (*ka-zi*) ou **QUASIMENT** (*ka-zi-man*) adj. (du lat. *quasi*, à peu près). Presque. — Se joint à un autre adj. ou à un nom ; mais, dans ce dernier cas, il prend un trait d'union.

QUASI-CONTRAT (*ka-zi-kon-tra*) n. m. Engagement qui se forme sans convention préalable (par exemple, la gestion des affaires d'autrui en son absence). Pl. des *quasi-contrats*.

QUASI-DÉLIT (*ka-zi-dé-li*) n. m. Fait illicite qui, commis sans intention de nuire, cause néanmoins à autrui un dommage et donne ouverture à une action en dommages-intérêts. Pl. des *quasi-délits*.

QUASIMODO (*ka-zi*) n. f. (mots lat., *quasi modo*, qui commencent l'introït de la fête de ce jour). Le premier dimanche après Pâques : *la Quasimodo*.

Digitized by Google

QUASSIA (*kou-a-si-a*) n. m. Genre de rutacées, comprenant des arbrisseaux guyanais, dont le bois (*quassia amara*) découpé en petits copeaux est employé en médecine comme tonique et amer.

Quassia.

QUASSIER (*kou-a-si-é*) n. m. Syn. de QUASSIA.

QUATER (*kou-a-tèr*) adv. (m. lat.). Pour la quatrième fois.

QUATERNAIRE (*kou-a-tèr-nè-re*) adj. (lat. *quaternarius*). Qui se rapporte au nombre quatre; qui vaut quatre : qui est divisible par quatre. Se dit de l'ère géologique que nous traversons : *la période quaternaire* (ou *pléistocène*) *a vu l'extension des grands glaciers.*

QUATERNE (*kou-a-tèr ne*) n. m. (lat. *quaternus*). Combinaison de quatre numéros pris à la loterie et sortis au même tirage. Au loto, quatre numéros d'une même ligne horizontale.

QUATERNÉ, E (*kou-a-tèr-né*) adj. *Bot.* Se dit de toutes les parties des végétaux qui sont disposées par quatre au même point d'insertion.

QUATERNION (*kou-a-tèr*) n. m. Cahier de manuscrit de quatre feuilles. *Math.* Nom donné par Hamilton à certaines expressions imaginaires servant à résoudre les problèmes relatifs à la géométrie dans l'espace.

QUATERNITÉ (*kou-a-tèr*) n. f. (du lat. *quaterni*, quatre par quatre). Etat d'une chose composée de quatre parties. (Peu us.)

QUATORZE (*ka* adj. num. (lat. *quatuordecim*). Dix et quatre. Quatorzième : *Louis quatorze*. N. m. : *le quatorze du mois*. Nombre quatorze. Au jeu de piquet, les quatre as, rois, dames, valets ou dix.

QUATORZIÈME (*ka*) adj. num. ord. Dont le rang est marqué par le nombre quatorze. N. : *être le, la quatorzième*. N. m. Nombre quatorze. Quatorzième partie d'un tout : *un quatorzième.*

QUATORZIÈMEMENT (*ka, man*) adv. En quatorzième lieu.

QUATRAIN (*ka-trin*) n. m. (de *quatre*). Strophe de quatre vers : *les quatrains de Pibrac ont un tour piquant.*

> Les amis de l'heure présente
> Ont le naturel du melon :
> Il faut en essayer cinquante,
> Avant d'en rencontrer un bon.

QUATRE (*ka-tre*) adj. num. (lat. *quatuor*). Deux fois deux : *les quatre saisons.* Quatrième : *Henri quatre. Fig. Comme quatre*, autant que quatre personnes. Beaucoup : *manger comme quatre. A quatre pas*, tout près, à une petite distance. *Quatre à quatre*, en franchissant quatre marches. *Se tenir à quatre*, faire un grand effort sur soi-même pour ne pas éclater. *Se mettre en quatre*, employer tout son pouvoir pour. N. m. : *le quatre du mois.* Nombre quatre. Chiffre qui exprime le nombre quatre.

4

QUATRE-ÉPICES n. f. Nom vulgaire de la *nigelle cultivée.*

QUATRE-FEUILLES n. m. Ornement architectural de quatre lobes circulaires en arcs brisés.

QUATRE-HUIT n. m. *Mus.* Dénomination d'une mesure à quatre temps qui a la croche pour unité de temps. Morceau dont la musique est à quatre-huit.

QUATRE-SAISONS n. f. Variété de fraises. *Marchandes des quatre-saisons*, marchandes qui, à Paris, principalement, vendent sur la voie publique, dans des voitures à bras, les fruits, légumes de chaque saison.

QUATRE-TEMPS (*ka-tre-tan*) n. m. pl. Trois jours de jeûne (mercredi, vendredi, samedi), prescrits par l'Eglise au commencement de chacune des quatre saisons de l'année.

QUATRE-VINGTIÈME (*ka-tre-vin-ti-è-me*) adj. num. ord. de *quatre-vingts*. N. : *être le, la quatre-vingtième*. N. m. La quatre-vingtième partie d'un tout.

QUATRE-VINGTS (*ka-tre-vin*) adj. num. Quatre fois vingt. (Dites : *quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux*, etc.)

QUATRIÈME (*ka*) adj. num. ord. Qui occupe un rang marqué par le nombre quatre : *être parent au quatrième degré.* N. : *être le, la quatrième.* N. m. Quatrième étage : *loger au quatrième.* Quatrième partie d'un tout. (On dit mieux QUART.) N. f. Classe de grammaire qui est la quatrième en comptant depuis la rhétorique, ou *première* : *faire sa quatrième.* A certains jeux, quatre cartes qui se suivent dans une même couleur.

QUATRIÈMEMENT (*ka, man*) adv. En quatrième lieu.

QUATRIENNAL (*ka-tri-èn-nal*), **E, AUX** adj. V. QUADRIENNAL.

QUATRILLION (*kou-a-tri-li-on*) n. m. Nombre de mille fois un trillion. (On dit aussi QUADRILLION.)

QUATRIÈME n. f. Syn. de QUADRIÈME.

QUATUOR (*kou-a*) n. m. (mot lat. signif. *quatre*). Morceau de musique à quatre parties : *les quatuors de Mozart; quatuor vocal. Quatuor à cordes*, ensemble des quatre instruments à cordes (violon, alto, violoncelle et contrebasse), qui forment le fond de l'orchestre. *Quatuor de bois*, flûte, hautbois, clarinette, basson. *Quatuor de cuivre*, cornet ou bugle, alto ou cor, baryton, basse.

QUAYAGE (*ke-ia-je*) n. m. (rad. *quai*). Droit que payent les commerçants à la douane pour déposer leurs marchandises sur un quai.

QUE pron. rel. (lat. *quem*). Lequel, laquelle, etc. : *la leçon que j'étudie.* Pron. interrog. Quelle chose : *que dites-vous?*

QUE conj. (lat. *quid*). Qui sert à unir deux membres de phrase ayant chacun leur verbe exprimé ou sous-entendu pour marquer que le second est subordonné au premier : *je veux que vous veniez.* Marque le souhait, l'imprécation, le commandement, etc. : **que** *je meure si....* **qu'** *il parte à l'instant*, etc. S'emploie pour : *pourquoi, si ce n'est, comme, quand, puisque, si.* Sert de corrélatif aux mots *tel, quel, même*; aux comparatifs. Sert à former des loc. conj. comme *avant que, afin que, encore que, bien que*, etc. *Ne... que*, seulement. Adv. Combien : *que le Seigneur est bon!*

QUEL, QUELLE (*kèl, ke-le*) adj. (lat. *qualis*). S'emploie dans les phrases interrogatives : *quelle heure est-il?* exclamatives : *quel malheur!*

QUELCONQUE (*kèl-kon-ke*) adj. indéf. (lat. *qualiscumque*). Quel qu'il soit. Médiocre, sans personnalité : *livre quelconque.*

QUELLEMENT (*ke-le-man*) adv. *Tellement quellement*, tant bien que mal. (Peu us.)

QUELQUE (*kèl-ke*) adj. indéf. (de *quel*, et *que*). Exprime un ou plusieurs, d'une manière vague, indéterminée : *quelque indiscret lui aura dit cela; quelques personnes pensent que...* Indique un petit nombre, une petite quantité : *il a quelque sujet de se plaindre.* Adv. Marque le degré, l'intensité. Environ, à peu près : *il y a quelque cinquante ans.* — *Quelque* est adjectif et variable quand il est suivi d'un nom ou d'un adjectif accompagné d'un nom : *choisissons* **quelques** *amis*, **quelques** *vrais amis. Quelque* est adverbe et invariable : 1° quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe; il signifie alors *si* : **quelque** *habiles* **que** *vous soyez*, **quelque** *adroitement* **que** *vous vous y preniez, vous ne réussirez pas*; 2° quand il précède un adjectif numéral et qu'il signifie *environ* : *cet homme a* **quelque** *cinquante ans. Quelque* placé devant un verbe s'écrit en deux mots (*quel que*). *Quel* est alors adjectif indéfini et s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe : **quelque** *soient les dangers, affrontez-les bravement.*

QUELQUEFOIS (*kel-ke-foi*) adv. De certaines fois, parfois, en certaines occasions.

QUELQU'UN (*kèl-kun*), **E** pr. indéf. Un, une entre plusieurs : *quelqu'un de vos parents.* Une personne : *quelqu'un m'a dit.* Une personne d'importance : *il se croit quelqu'un.* Pl. *quelques-uns, quelques-unes*, un petit nombre, plusieurs.

QUÉMANDER (*ké-man-dé*) v. a. et n. Mendier, solliciter avec importunité : *quémander un emploi.*

QUÉMANDEUR, EUSE (*ké, eu-ze*) n. Celui ou celle qui quémande : *un insupportable quémandeur.*

QU'EN-DIRA-T-ON (*kan*) n. m. invar. Propos que pourra tenir le public.

QUENELLE (*ke-nè-le*) n. f. (allem. *knœdel*). Boulette de viande passée au tamis, qui garnit une volaille, un vol-au-vent.

QUENOTTE (*ke-no-te*) n. f. (orig. scandin.). *Fam.* Dent de petit enfant : *de blanches quenottes.*

Digitized by Google

QUENOUILLE (*ke-nou, ll* mll.) n. f. (lat. *colus*). Petit bâton entouré vers le haut de chanvre, de lin, de soie, etc., pour filer. Chanvre, lin, soie, etc., dont une quenouille est chargée : *filer sa quenouille. Tomber en quenouille,* passer par succession entre les mains des femmes. Devenir l'apanage des femmes : *le royaume de France ne tombait jamais en quenouille. Jard.* Arbre fruitier taillé en forme de quenouille. Obturateur pour boucher les ouvertures par lesquelles le métal fondu coule dans les moules. Syn. QUENOUILLETTE.

Quenouille.

QUENOUILLÉE (*ke-nou, ll* mll., *é*) n. f. Quantité de lin, de chanvre, etc., nécessaire pour garnir une quenouille.

QUÉRABILITÉ (*ké*) n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est quérable : *la quérabilité d'une rente.*

QUÉRABLE (*ké*) adj. (de *querir*). Se dit d'une rente ou d'une redevance que le créancier doit aller chercher, par opposition à celle qui est *portable.*

QUERCITRINE (*kèr-si*) n. f. Principe colorant du quercitron.

QUERCITRON (*kèr*) n. m. (du lat. *quercus*, chêne, et de *citron*). Chêne vert de l'Amérique du Nord, dont l'écorce fournit une teinture jaune.

QUERELLE (*ke-re-le*) n. f. (du lat. *querela*, plainte). Contestation, dispute, rixe, démêlé : *chercher querelle à plus faible que soi.* Discussion, débat. *Poét.* Lutte entre souverains, entre Etats ennemis. *Querelle d'Allemand,* faite sans sujet.

QUERELLER (*ke-ré-lé*) v. n. Faire une querelle à quelqu'un. V. n. Faire des querelles.

QUERELLEUR, EUSE (*ke-re-leur, eu-ze*) n. et adj. Qui aime à quereller : *être d'humeur querelleuse.*

QUERIMONIE (*ku-é, ni*) n. f. (lat. *querimonia*). Plainte. (Vx.)

QUERIR (*ke*) v. a. (du lat. *quærere*, chercher. — N'est usité qu'à l'infinitif et après les verbes *aller, venir, envoyer*). Chercher avec charge ou intention d'amener, d'apporter.

QUESTEUR (*ku-ès-teur*) n. m. (lat. *quæstor*). Magistrat romain, chargé surtout des fonctions financières. Dans nos assemblées législatives, membre chargé de diriger l'emploi des fonds, l'administration intérieure et matérielle de l'Assemblée.

QUESTION (*kès-ti-on*) n. f. (lat. *quæstio*). Demande faite pour s'éclaircir d'une chose : *question indiscrète.* Interrogation que l'on adresse à un élève pour s'assurer de son savoir : *presser quelqu'un de questions.* Point à discuter, à examiner : *question de philosophie.* Torture autrefois appliquée aux condamnés et aux accusés, pour leur arracher des aveux : *donner la question à un accusé. Faire question,* être discutable. *Etre en question,* être discuté. *Mettre en question,* soumettre à une discussion. — La *question* était administrée par un bourreau appelé *questionnaire.* Les instruments les plus usités pour la torture étaient les verges, la roue, le chevalet. D'autre part, on chauffait et brûlait les extrémités des membres ; on arrachait les ongles ; on chaussait les pieds de brodequins que l'on serrait graduellement à l'aide de coins ; on coulait du plomb dans les oreilles, les yeux, la bouche du patient ; on lui faisait avaler de l'eau à pleins seaux ; etc. Cet horrible usage ne fut aboli en France qu'à la fin du XVIIIe siècle, par une déclaration de Louis XVI.

QUESTIONNAIRE (*kès-ti-o-nè-re*) n. m. Tortionnaire qui donnait la question. Recueil de questions dans certains ouvrages. *Remplir un questionnaire,* y répondre par écrit.

QUESTIONNER (*kès-ti-o-né*) v. a. Faire des questions, interroger : *questionner un candidat.*

QUESTIONNEUR, EUSE (*kès-ti-o-neur, eu-ze*) n. Qui fait sans cesse des questions. Adjectiv. : *les enfants sont en général très questionneurs.*

QUESTORIEN, ENNE (*kues-to-ri-in, è-ne*) adj. Qui appartient au questeur. N. m. Celui qui avait rempli les fonctions de questeur.

QUESTURE (*ku-ès-tu-re*) n. f. (lat. *quæstura*). Chez les Romains, charge de questeur. Durée des fonctions de questeur. Adj., bureau des questeurs d'une assemblée délibérante : *se rendre à la questure.*

QUÊTE (*kè-te*) n. f. (du lat. *quærere*, chercher). Action de chercher : *se mettre en quête.* Action de chercher le gibier. *Ton de quête,* sonnerie de trompe pour encourager les chiens de meute à trouver la voie de la bête. Action de demander et de recueillir des aumônes : *faire une quête à l'église.* Le montant de cette collecte : *quête abondante.*

QUÊTE n. f. *Mar.* Angle de l'étambot et de la quille.

QUÊTER (*kè-té*) v. a. (de *quête*). Rechercher : *quêter des louanges, des suffrages.* Chercher (le gibier), en parlant du chien de chasse : *quêter des perdrix.* V. n. Recueillir des aumônes : *quêter à domicile.*

QUÊTEUR, EUSE (*kè-teur, eu-ze*) n. et adj. Qui quête : *moine quêteur.*

QUETSCHE (*kou-é-tche*) n. f. (m. allem.). Grosse prune oblongue, se reproduisant par semis.

QUEUE (*keû*) n. f. (lat. *cauda*). Prolongement de l'épine dorsale, chez les quadrupèdes : *Alcibiade coupa la queue à son chien.* Chez les oiseaux, bouquet de plumes situé à l'extrémité inférieure du corps. Chez les poissons, les serpents et les insectes, extrémité du corps opposée à la tête : *la queue du lézard, une fois coupée, se régénère.* Tige, support des fleurs, des feuilles, des fruits et, par analogie, appendice en forme de queue : *queue d'une lettre alphabétique, d'une note,* etc. Appendice d'un objet servant à le saisir : *la queue d'une casserole.* Suite, fin de quelque chose : *la queue de l'hiver.* Partie d'un vêtement qui traîne par derrière : *queue d'une robe. Queue de billard,* instrument de bois pour pousser les billes. Longue traînée de lumière qui suit le corps d'une comète. *A la queue leu leu,* v. LEU. *Fig.* Derniers rangs : *queue d'une procession.* Suite de personnes qui attendent pour entrer à tour de rang.

QUEUE (*keû*) n. f. Sorte de futaille. Sorte de pierre à aiguiser, dont le nom s'écrit aussi QUEUX.

QUEUE-D'ARONDE (*keû*) n. f. Sorte de tenon. (V. ARONDE.) Pl. des *queues-d'aronde.*

QUEUE-DE-COCHON (*keû*) n. f. Tarière terminée en vrille. Pl. des *queues-de-cochon.*

QUEUE-DE-MORUE (*keû, rû*) n. f. Large pinceau plat à l'usage des peintres et doreurs. *Fam.* Habit de cérémonie. Pl. des *queues-de-morue.*

QUEUE-DE-RAT (*keû, rà*) n. f. Espèce de petite lime arrondie. Tabatière en écorce de bouleau, dont le couvercle est soulevé à l'aide d'une petite lanière de cuir ressemblant à une queue de rat.

QUEUE-ROUGE (*keû*) n. m. Paillasse grotesque, dont la perruque est terminée par une queue nouée par un ruban rouge. Pl. des *queues-rouges.*

QUEUSSI-QUEUMI (*keû-si-keû-mi*) loc. adv. De même, pareillement. (Peu us.)

QUEUTER (*keû-té*) v. n. Pousser d'un seul coup les deux billes avec la queue, au billard.

QUEUX (*keû*) n. m. (lat. *coquus*). Cuisinier : *les maîtres queux du roi.* (Vx.)

QUEUX (*keû*) n. f. (lat. *cos, cotis*). Sorte de pierre à aiguiser : *queux à faux.* (On écrit aussi QUEUE.)

QUI (*ki*) pr. rel. (lat. *qui*). Lequel, laquelle, etc. Celui qui, quiconque : *aimez qui vous aime.* Quelle personne : *qui est là? Qui... qui...* L'un.... l'autre : *qui veut du froid, qui du chaud. Qui que ce soit,* quelque personne que ce soit.

QUIA (À) (*kui-ia*) loc. adv. (du lat. *quia*, parce que). Hors d'état de répondre : *être à quia. Mettre quelqu'un à quia* (comme un homme qui ne sait répondre autre chose que *parce que*). Dans un état de dénuement complet : *être réduit à quia.*

QUIBUS (*ku-i-buss*) n. m. (mot lat. signif. *par lesquels*). *Pop.* Argent monnayé : *avoir du quibus.*

QUICHE (*ki*) n. m. *Art culin.* Sorte de flan.

QUICONQUE (*ki*) pr. ind. (lat. *quicumque*). Toute personne qui. *Quiconque* est du masculin et n'a point de pluriel. Cependant, *quiconque* est quelquefois du féminin et peut être suivi d'un adjectif de ce genre, lorsqu'il se rapporte à une femme : *mesdemoiselles, quiconque de vous sera désobéissante, je la punirai.*

QUIDAM (*ki-dam*), **ANE** n. (mot lat. signif. *un certain*). Personne dont on ignore ou dont on ne dit point le nom : *un quidam survint.* Pl. des *quidams, danes.*

QUIDDITÉ (*ku-id-té*) n. f. (du lat. *quid*, quoi). *Philos. scol.* Ensemble des conditions qui déterminent un être particulier. (Vx.)

QUIET (*kui-è*), **ETE** adj. (du lat. *quietus*, tranquille). Tranquille, calme : *existence quiète.* (Vx.)

Digitized by Google

QUIÉTISME (*kui-é-tis-me*) n. m. Doctrine professée par certains théologiens sur l'efficacité de l'amour pur de Dieu pour notre salut. (V. *Part. hist.*)

QUIÉTISTE (*kui-é-tis-te*) n. et adj. Qui suit la doctrine du quiétisme : *Mme Guyon fut quiétiste.*

QUIÉTUDE (*ki-é* ou *kui-é*) n. f. Douce tranquillité d'esprit : *la bonne conscience met la quiétude au cœur.*

QUIGNON (*ki*) n. m. Gros morceau de pain pris au bord de la miche : *couper un quignon.*

QUILLAGE (*ki, ll* mll.) n. m. *Mar.* Droit que les navires payent dans les ports de France, la première fois qu'ils y entrent.

QUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. (holland. *kiel*). Pièce de bois qui va de la poupe à la proue d'un navire et sur laquelle s'appuie toute la charpente : *la quille est comme l'épine dorsale du navire.*

QUILLÉ (*ki, ll* mll.) n. f. (orig. german.). Morceau de bois long et rond, que l'on s'exerce à renverser à l'aide d'une boule : *jouer aux quilles.*

Quilles.

QUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. n. Lancer une quille le plus près possible de la boule, afin de décider qui jouera le premier. Redresser les quilles. V. a. Jeter des quilles, des bâtons dans les jambes de quelqu'un. Chercher à atteindre, avec des projectiles jetés à la main. ANT. **Déquiller.**

QUILLETTE (*ki, ll* mll., *è-te*) n. f. Brin d'osier enfoncé en terre pour y prendre racine.

QUILLIER (*ki, ll* mll., *é*) n. m. Espace carré, dans lequel on range les neuf quilles. Ensemble des quilles composant un jeu.

QUILLOIR (*ki, ll* mll., *oir*) n. m. *Mar.* Long bâton employé dans les corderies pour faire tourner un dévidoir au touret.

QUILLON (*ki, ll* mll., *on*) n. m. Chacun des bras de la croix, dans la garde d'une épée, d'une baïonnette.

QUINAIRE (*ku-i-nè-re*) adj. (lat. *quinarius*). Qui peut se diviser exactement par cinq : *tous les nombres terminés par un 5 ou par un 0 sont quinaires.* Qui a pour base le nombre cinq : *numérateur quinaire.* N. m. Monnaie d'argent romaine.

QUINAUD, E (*ki-nô, ô-de*) adj. Honteux, confus : *rester quinaud devant une réprimande méritée.*

QUINAUDERIE (*ki-nô-de-rî*) n. f. Fadaise ; style doucereux et affecté, imité de Quinault.

QUINCAILLE (*kin-ka, ll* mll.) n. f. (pour *clincaille*, de même orig. que *clinquant*). Tout ustensile de fer ou de cuivre. *Fam.* Monnaie de cuivre.

QUINCAILLERIE (*kin-ka, ll* mll., *e-rî*) n. f. Marchandise de toute sorte de quincaille.

QUINCAILLIER (*kin-ka, ll* mll., *é*) n. m. Marchand de quincaillerie.

QUINCONCE (*kin*) n. m. (lat. *quincunx*). Assemblage d'objets disposés par cinq (quatre en carré et un au milieu). Plantation disposée en quinconce.

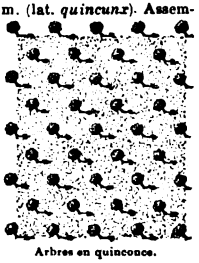
Arbres en quinconce.

QUINCONCIAL, E, AUX (*kin*) adj. Qui est disposé en quinconce. (Peu us.)

QUINDÉCAGONE (*ku-in*) n. m. (lat. *quinque*, cinq ; *deka*, dix, et *gônia*, angle). Figure à quinze côtés. Syn. PENTADÉCAGONE.

QUINDÉCEMVIRS (*ku-in-dé-sèm-vir*) n. m. pl. (lat. *quindecim*, quinze, et *vir*, homme). Nom des quinze magistrats romains chargés de garder les livres sibyllins et d'accomplir certaines cérémonies. S. un *quindécemvir.*

QUINE (*ki-ne*) n. m. (du lat. *quini*, cinq). Cinq numéros pris à la loterie et qui, pour que l'on gagnât, devaient sortir ensemble. Coup de dés qui amène deux cinq, au trictrac. Série de cinq numéros placés, au loto, sur la même rangée horizontale d'un carton. *Fig. Un quine à la loterie*, avantage très grand et difficile à obtenir.

QUINÉ, E (*ki*) adj. *Bot.* Se dit d'objets disposés cinq par cinq : *feuilles quinées.*

QUININE (*ki*) n. f. Substance amère, contenue dans l'écorce de quinquina : *le sulfate de quinine est un fébrifuge renommé.* Nom donné abusiv. au *sulfate de quinine.* — La quinine, découverte en 1820 par Pelletier et Caventou dans les écorces de quinquina, est généralement administrée en cachets ou en injections hypodermiques sous forme de sulfate ou de chlorhydrate. Elle est le spécifique du paludisme, dont elle tue le parasite ; à ce titre son rôle est capital dans le traitement des fièvres des pays chauds. Elle est aussi employée contre la migraine, les névralgies, etc.

QUINOLA (*ki*) n. m. (mot espagn.). Valet de cœur au jeu de reversi.

QUINOLÉINE (*ki*) n. f. Substance extraite de l'huile de goudron de houille.

QUINQUAGÉNAIRE (*ku-in-kou-a-jé-nè-re*) n. et adj. (lat. *quinquagenarius*). Agé de cinquante ans : *un quinquagénaire encore très vert.*

QUINQUAGÉSIME (*ku-in-kou-a-jé-zi-me*) n. f. (du lat. *quinquagesimus*, cinquantième). Dimanche qui précède le premier dimanche de carême et qui est le cinquantième jour avant Pâques : *la Quinquagésime s'appelle aussi dimanche gras.*

QUINQUENNAL (*ku-in-ku-èn'-nal*), **E, AUX** adj. (lat. *quinquennalis ; de quinque*, cinq). Qui a lieu de cinq en cinq ans : *jeux quinquennaux.* Qui dure cinq ans.

QUINQUENOVE (*ku-in-ke*) n. m. (lat. *quinque*, cinq, et *novem*, neuf). Jeu ancien qui se jouait avec deux dés, et dans lequel les nombres *cinq* et *neuf* donnés par les dés faisaient gagner.

Quinquet.

QUINQUERCE (*ku-in-ku-er-se*) n. m. (lat. *quinquertium ; de quinque*, cinq, et *ars*, art). Equivalent, chez les Romains, du pentathle grec.

QUINQUÉRÈME (*ku-in-ku-è*) n. f. (lat. *quinque*, cinq, et *remus*, rame). Navire à cinq rangs de rameurs, à cinq étages de rames.

QUINQUET (*kin-kè*) n. m. (du n. du fabricant). Lampe à double courant d'air, avec réservoir d'huile supérieur à la mèche.

QUINQUINA (*kin-ki-na*) n. m. Genre de rubiacées du Pérou, dont le nom scientifique est *cinchona*, et qui fournissent une écorce amère et fébrifuge appelée aussi *quinquina* : *le quinquina est exploité pour ses propriétés thérapeutiques.* V. QUININE.

Quinquina.

QUINT (*kin*) adj. m. (lat. *quintus*). Cinquième du nom : *Charles-Quint.*

QUINTAINE (*kin-tè-ne*) n. f. ou **QUINTAN** (*kin*) n. m. (lat. *quintana*). Mannequin monté sur un pivot et armé d'un bâton, de manière que, lorsqu'on le frappait maladroitement avec la lance, il tournait et assénait un coup sur le dos de celui qui l'avait frappé. *Fig. Servir de quintaine*, être l'objet habituel d'attaques.

QUINTAL (*kin*) n. m. (ar. *quintar*). Poids de cinquante kilogrammes. *Quintal métrique*, poids de cent kilos. Pl. des *quintaux.*

QUINTE (*kin-te*) n. f. (de *quint*). *Musiq.* Intervalle de cinq notes consécutives. Espèce de grand violon. Au piquet, série de cinq cartes de même couleur. *Escr.* L'un des engagements de la ligne haute. Parade correspondant à cet engagement. (V. ESCRIME.) Accès de toux violent et prolongé (qu'on croyait autrefois se produire de cinq en cinq heures) : *quinte de toux. Fig.* Caprice, mauvaise humeur qui se manifeste tout à coup.

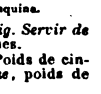
Quinte.

QUINTEFEUILLE (*kin-te-feu, ll* mll.) n. f. *Bot.* Potentille rampante. *Blas.* Fleuron à cinq feuilles pointues. N. m. Ornement d'architecture à cinq lobes.

QUINTESSENCE (*kin-tès-san-se*) n. f. (de *quinte*,

Digitized by Google

cinquième, et *essence*). *Philos.* Substance éthérée et subtile, tirée du corps qui la renfermait et dégagée des quatre éléments plus épais. Ce qu'il y a de principal, de meilleur, de plus fin dans une chose : *la quintessence de la philosophie.* Tout le profit qu'on peut tirer d'une affaire.

QUINTESSENCIÉ, E (*kin-tès-san-si-é*) adj. (de *quintessencier*). Trop subtil : *pensée quintessenciée.*

QUINTESSENCIER (*kin-tès-san-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Raffiner, subtiliser : *les précieuses quintessenciaient l'amour.*

QUINTETTE (*ku-in-té-te*) n. m. (ital. *quintetto*). Morceau de musique à cinq parties.

QUINTEUX, EUSE (*kin-teû, eu-ze*) adj. Sujet à des quintes, à des caprices : *avoir l'humeur quinteuse.*

QUINTIDI (*ku-in*) n. m. Cinquième jour de la décade républicaine.

QUINTIL (*ku-in-til'*) n. m. Strophe de cinq vers sur deux rimes.

QUINTO (*ku-in*) adv. Cinquièmement.

QUINTUPLE (*ku-in*) adj. (lat. *quintuplex*). Qui vaut cinq fois autant : *trente est quintuple de six.* N. m. Nombre, quantité quintuple : *rendre le quintuple.* ANT. **Cinquième.**

QUINTUPLER (*ku-in-tu-plé*) v. a. Rendre cinq fois aussi grand.

QUINZAINE (*kin-zè-ne*) n. f. Quinze ou environ : *une quinzaine de francs.* Deux semaines : *attendez une quinzaine.*

QUINZE (*kin-ze*) adj. num. (lat. *quindecim*). Trois fois cinq. Quinzième : *Louis quinze.* N. m. Le nombre quinze. Quinzième jour d'une période : *arriver le quinze.*

QUINZE-VINGTS (*kin-ze-vin*) n. m. pl. Hôpital fondé à Paris par saint Louis pour trois cents aveugles. (En ce sens, s'écrit avec une majuscule.) N. m. *Fam.* Un aveugle pensionnaire de cet hôpital : *un quinze-vingt.* Adjectiv. : *il était devenu quinze-vingt.*

QUINZIÈME (*kin*) adj. num. ord. de *quinze.* N. : *être le, la quinzième.* N. m. La quinzième partie d'un tout.

QUINZIÈMEMENT (*kin, man*) adv. En quinzième lieu.

QUIPOS (*ki-poss*) n. m. Cordelette à nœuds, dont les anciens Péruviens se servaient pour établir des comptes et exprimer certaines idées.

QUIPROQUO (*ki-pro-ko*) n. m. (du lat. *qui pro quo*, qui, pour qui). Méprise qui fait prendre une chose pour une autre : *beaucoup de vaudevilles sont fondés sur d'invraisemblables quiproquos.*

QUIRITE (*ku-i*) n. m. Nom des citoyens qui résidaient à Rome, par opposition à ceux qui étaient sous les armes.

QUISCALE (*ku-is-ka-le*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, répandus surtout dans l'Amérique centrale, et remarquables par leur belle livrée noire à reflets éclatants où domine le rouge.

Quiscale.

QUITTANCE (*ki-tan-se*) n. f. Attestation écrite par laquelle un créancier déclare un débiteur *quitte* envers lui : *donner, recevoir quittance.* — Les *quittances* doivent être timbrées à 10 centimes. Celles de 10 francs et au-dessous ne sont pas assujetties à cette taxe, ainsi que certaines quittances administratives. Le droit du timbre est dû par la personne au profit de laquelle on donne quitus. Le timbre mobile apposé doit être annulé par l'inscription de la date de l'oblitération et par la signature de la personne qui délivre la quittance. L'absence de timbre et l'annulation irrégulière sont passibles d'une amende.

QUITTANCER (*ki-tan-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il quittança, nous quittançons.*) Donner quittance de : *quittancer un mémoire.*

QUITTE (*ki-te*) adj. (du lat. *quietus*, tranquille). Libéré de ce que l'on devait. *Fig.* Libéré d'une obligation morale. Délivré : *quitte d'embarras. Quitte pour, quitte à,* sauf à, en subissant le seul inconvénient de. *Tenir quitte,* déclarer exempt, dispenser. *Être, faire quitte à quitte,* ne se devoir plus rien de part et d'autre.

QUITTER (*ki-té*) v. a. Tenir quitte de : *quitter quelqu'un des intérêts.* Céder : *quitter ses droits à quelqu'un.* Se séparer de quelqu'un : *quitter ceux qu'on aime.* Abandonner : *quitter ses études.* Ôter quelque chose de dessus soi : *quitter ses habits.* Se retirer de quelque lieu : *quitter Paris. Quitter prise,* lâcher, laisser aller. *Quitter la vie,* mourir. *Quitter le monde,* embrasser la vie religieuse.

QUITUS (*ku-i-tuss*) n. m. Arrêté d'un compte qui atteste que la gestion d'un comptable est exacte et régulière : *donner quitus à un caissier.*

QUI-VA-LÀ (*ki*) ou **QUI VA LÀ ?** interj. Cri d'une personne qui entend du bruit.

QUI-VIVE? (*ki*) loc. interj. Cri d'une sentinelle, d'une patrouille, à l'approche de quelqu'un. N. m. *Être, se tenir sur le qui-vive,* être sur ses gardes, attentif à ce qui se passe. Pl. des *qui-vive.* (On écrit aussi QUI VIVE.)

QUOAILLER (*kou-a, ll* mll., *é*) v. n. Se dit d'un cheval qui remue continuellement la queue. (Peu us.)

QUOI (*koi*) pr. rel. (lat. *quid*). Lequel, laquelle. Quelle chose : *à quoi pensez-vous? Quoi que,* quelque chose que : *quoi que vous fassiez. De quoi,* au moyen de laquelle chose : *avoir de quoi vivre. Sans quoi,* ou sinon. *Un je ne sais quoi,* une chose que je ne saurais définir. *Quoi qu'il en soit,* en tout état des choses. *Quoi faisant,* en faisant cette chose. Interj. Qui marque l'étonnement : *quoi! vous partez?*

QUOIQUE (*koi-ke*) conj. Encore que, bien que : *quoiqu'il soit pauvre.* — S'écrit en deux mots, *quoi que,* quand il signifie *quelle que soit la chose que : quoi que vous disiez, quoi qu'il fasse, on ne sera pas satisfait.* La voyelle *e* de *quoique* ne s'élide que devant les mots *il, elle, on, un, une.* On met au subjonctif le verbe qui vient après *quoique* ou *quoi que.*

QUOLIBET (*ko-li-bè*) n. m. (du lat. *quod libet*, ce qui plaît). Plaisanterie, mauvais jeu de mots : *s'enfuir sous les quolibets du public.*

QUORUM (*ko-rom'*) n. m. (m. lat. signif. *desquels*). Nombre nécessaire, parmi les membres d'une assemblée délibérante, pour qu'un vote soit valable : *le quorum n'a pas été atteint.*

QUOTE-PART (*ko-te-par*) n. f. (lat. *quota pars*). Part que chacun doit payer ou recevoir, dans la répartition d'une somme totale : *payer sa quote-part.* Pl. des *quotes-parts.*

QUOTIDIEN, ENNE (*ko-ti-di-in, è-ne*) adj. (du lat. *quotidie*, chaque jour). De chaque jour. N. m. Journal, gazette qui paraît tous les jours.

QUOTIDIENNETÉ (*ko-ti-di-è-ne*) n. f. Caractère de ce qui est quotidien. (Peu us.)

QUOTIENT (*ko-si-an*) n. m. (du lat. *quotiens*, combien de fois). Résultat de la division.

QUOTITÉ (*ko*) n. f. (du lat. *quotus*, combien). Somme fixe à laquelle monte chaque quote-part. *Impôt de quotité,* celui par lequel on détermine immédiatement ce que chacun doit payer proportionnellement à son avoir, par opposition aux *impôts de répartition. Quotité disponible,* portion de biens dont la loi permet à une personne de disposer par donation ou testament : *la quotité disponible varie avec le nombre des enfants; la partie non disponible porte le nom de* réserve.

Digitized by Google